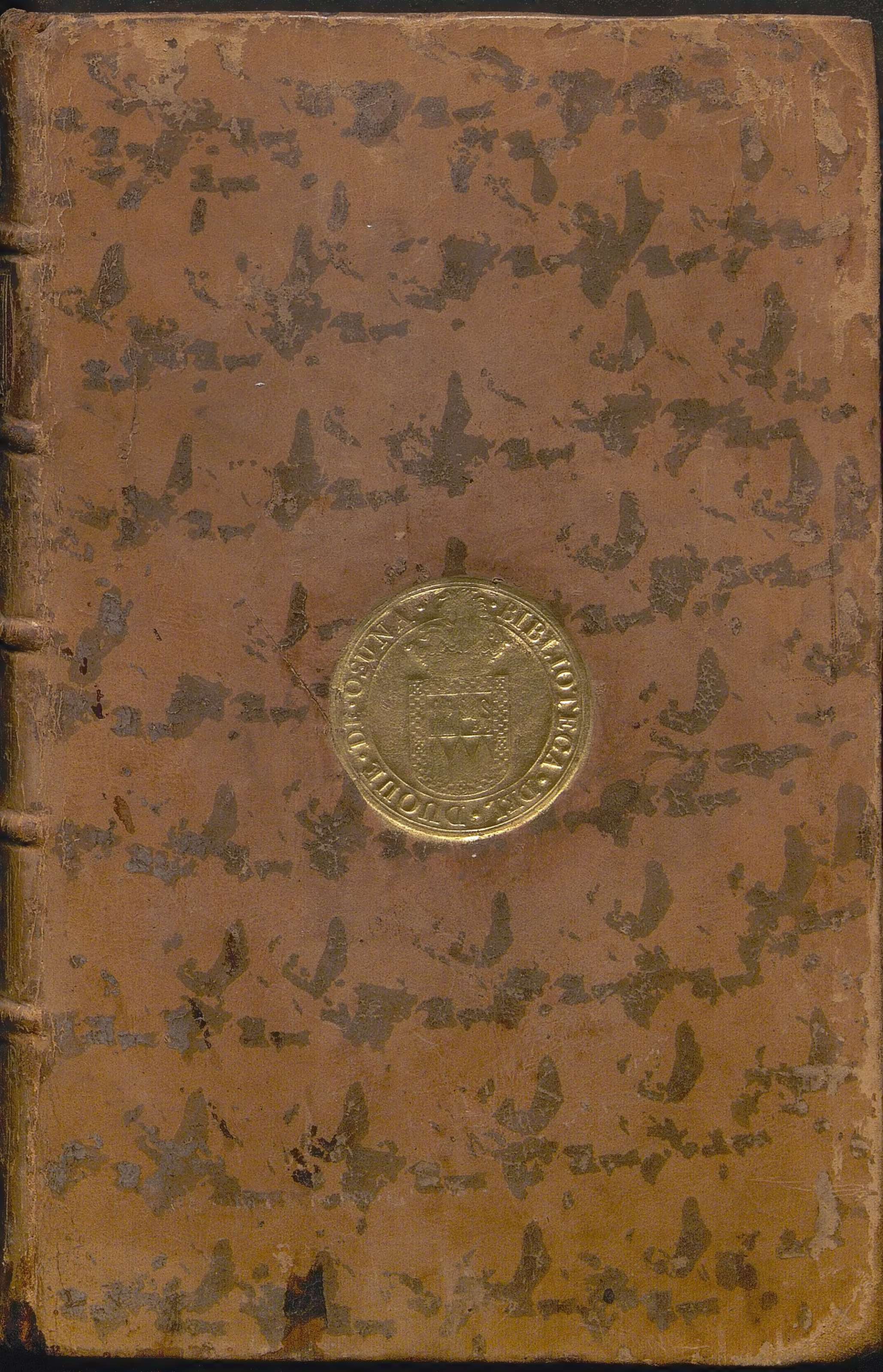
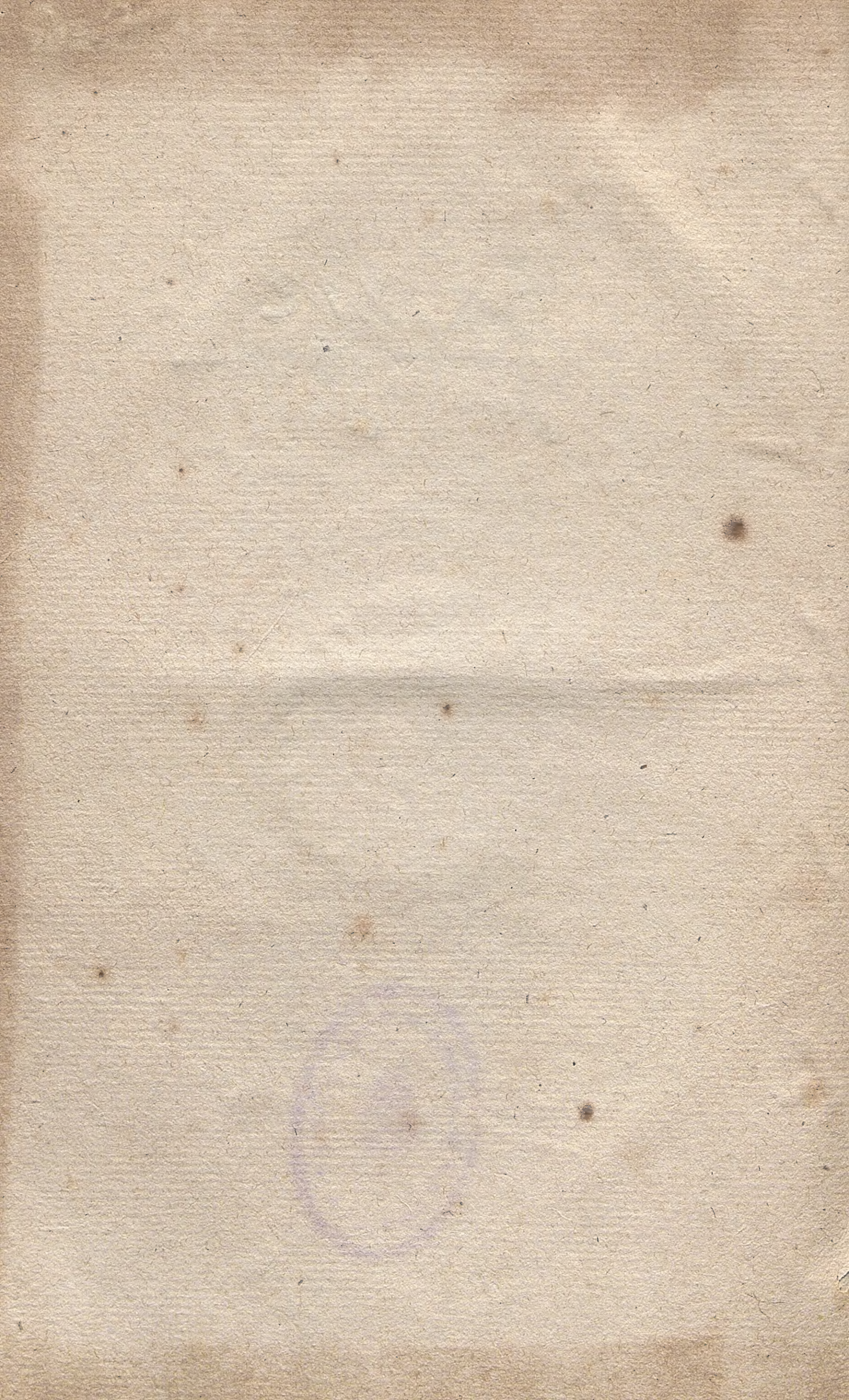

BIBLIOTECA · DEL · DUQUE · DE · OSUNA





~~50=2~~ 37=6

Ist 212
vn 8



DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE

DES AUTEURS CLASSIQUES,

GRECS ET LATINS,

TANT SACRÉS QUE PROFANES.

TOME HUITIÈME.



DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE

DES AUTEURS CLASSIQUES,

GRECS ET LATINS,

TANT SACRÉS QUE PROFANES,

CONTENANT

LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE, ET LES ANTIQUITÉS.

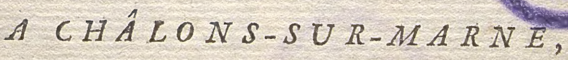
DÉDIÉ

A MONSEIGNEUR LE DUC DE CHOISEUL,

Par M. SABBATHIER, *Professeur au College de Châlons-sur-Marne, & Secrétaire perpétuel de l'Académie de la même Ville.*

TOME HUITIÉME.





A CHÂLONS-SUR-MARNE,

Chez SENEUZE, Imprimeur du Roi, dans la Grande Rue;
Et se trouve à PARIS,
DELALAIN, Libraire, rue de la Comédie Françoise.
BARBOU, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins.
HÉRISSANT, Fils, Libraire, rue Saint Jacques.

M. DCC. LXX.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AUTRES OUVRAGES

DU MÊME AUTEUR,

Qui se trouvent chez les mêmes Libraires.

1.° Essai Historique-Critique sur l'Origine de la Puissance temporelle des Papes ; Ouvrage qui a remporté le Prix de l'Académie Royale de Prusse. Nouvelle édition. *Broché* 1.liv. 10.*s.*

2.° Le Manuel des Enfans, ou les Maximes des Vies des Hommes Illustres de Plutarque ; Ouvrage dédié à Monseigneur le Dauphin. 1. *Vol. in-12. Relié* 2.liv. 10.*s.*

3.° Recueil de Dissertations sur divers sujets de l'Histoire de France. 1. *Vol. in-12.*

4.° Les Mœurs, Coûtumes & Usages des anciens Peuples, pour servir à l'Éducation de la Jeunesse. 3. *Vol. in-12.* & 1. *Vol. in-4.°*

5.° Sous presse, les Exercices du Corps chez les Anciens, aussi pour servir à l'Éducation de la Jeunesse. 2. *Vol. in-12.*



DICTIONNAIRE POUR L'INTELLIGENCE DES AUTEURS CLASSIQUES, GRECS ET LATINS, TANT SACRÉS QUE PROFANES, CONTENANT LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE ET LES ANTIQUITÉS.



C. Cette Lettre est la troisième de l'alphabet des Latins & des Langues vivantes. (a)

I. Quelques Auteurs ont cru que le C venoit du *caph* des Hébreux, parce que la figure de cette lettre est une espèce de quarré ouvert par un côté ; ce qui fait une sorte de C, tourné à gauche à la manière des Hébreux. Mais, le *caph* est une lettre aspirée, qui a plus de rapport au χ, *chi*, des Grecs, qu'à notre C. D'ailleurs, les Latins n'ont point imité les caractères des Hébreux. La lettre des Hébreux, dont la prononciation répond d'avantage au *κάππα* & à notre C, c'est le *kouph*, dont la figure n'a aucun rapport au C.

Selon le sentiment de Scaliger, le C est la moitié du K des Grecs; car, si l'on retranche la colonne de cette lettre, les deux pointes qui restent, forment le C, en les arrondissant pour en rendre la figure plus aisée. Quoi

(a) Juven. Satyr. 7. v. 192. Méthod. Latin. de Port Royal. pag. 735, 736. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. pag. 45. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. p. 262. Tom. XIX. p. 15.

qu'il en soit, la figure du C par rapport à nous, paroît venir des Latins.

II. Cette lettre a aujourd'hui un son doux avant l'*e* & avant l'*i*. On prononce alors le C comme un *ſ*, *ce*, *ci*, comme *ſe*, *ſi*; enſorte qu'alors on pourroit regarder le C comme le *ſigma* des Grecs, tel qu'il ſe voit ſouvent, ſur tout dans les Inſcriptions, avec la figure de notre C capital, TAIC HMEPAIC; c'eſt-à-dire, *taïs emeraïs*. On pourroit citer une multitude d'exemples du *ſigma* ainſi écrit, principalement en lettres majeures ou capitales; car, en lettres communes, le *ſigma* s'écrit ainſi σ, au commencement & au milieu des mots, & ainſi ς à la fin des mots. Quant à la troiſième figure du *ſigma*, elle eſt préciſément comme notre C dans les lettres capitales; & elle eſt en uſage au commencement, au milieu & à la fin des mots; mais, dans l'écriture commune, on recourbe la pointe inférieure du C, comme ſi on ajoûtoit une virgule au C. En voici la figure Ç.

Il paroît donc que le C doux n'eſt que le *ſigma* des Grecs; & il ſeroit à ſouhaiter que le C eût alors un caractère particulier, qui le diſtinguât du C dur. Car, lorſque le C eſt ſuivi d'un *a*, d'un *o*, ou d'un *u*, il a un ſon dur ou ſec, comme dans *canon*, *cabinet*, *cadenat*, *coffre*, *Cologne*, *colombe*, *curioſité*, *cuvette*, *culte*, &c. Alors, le C n'eſt plus la même lettre que le C doux, quoiqu'il paroiſſe ſous la même figure. C'eſt le κάππα des Grecs Κ, κ, dont on a retranché la première partie. C'eſt le *q* des Latins, écrit ſans *u*, comme on le trouve dans quelques Anciens. En bas-Breton, on écrit auſſi le *q* ſans *u*.

S'il arrive que, par la raiſon de l'étymologie, on conſerve le C dans l'écriture avant *a*, *o*, *u*; que dans la prononciation, on donne le ſon doux au C, comme quand on écrit, *il prononça*, *françois*, *conçu*, *reçu*, &c., à cauſe de *prononcer*, *France*, *concevoir*, *recevoir*, on met alors ſous le C une petite marque, qu'on appelle cédille; ce qui pourroit bien être le *ſigma*, dont nous avons déjà parlé, & qui, en lettres communes, s'écrit ainſi ς, ςω, *ſô*. La petite queue de ce *ſigma* a beaucoup de rapport avec notre cédille.

Le C ſe prononce fortement à la fin de preſque tous les monoſyllabes, comme dans *bec*, *choc*, *croc*, *froc*, *pic*, *roc*, *ſec*, *ſoc*, &c. Il y a auſſi quelques mots de pluſieurs ſyllabes, à la fin deſquels le C ſe prononce fortement, comme dans *Briſſac*, *Énoc*, *Lamec*, &c. Il faut en excepter *Almanac*, *Tabac*, &c. Dans *reſpect* & *ſuſpect*, le C ſe prononce ſans le *t*, *reſpec*, *ſuſpec*, ſelon le P. Buffier. Malgré cette regle, on peut, ſuivant d'autres, prononcer le *t* dans *ſuſpect*. En *pact*, *exact*, *correct*, *direct*, le C & le *t* ſe prononcent. Dans ces mots, *almanac*, *arſenac*, *arſenic*, *cotignac*, *clerc*, *marc*, *porc*, *épic*; & dans ceux où le C eſt précédé d'une voyelle nazale, comme *banc*,

jonc, *donc*, le C final ne se prononce point, s'il n'est avant une voyelle en récitant des vers, & dans une prononciation soûtenue & énergique. Quand *porc-épic* sont joints ensemble, il faut prononcer le C de *porc*. Il ne se prononce point dans *estomac*, *broc*.

III. Depuis que l'Auteur du Bureau typographique a mis en usage la méthode, dont il est parlé dans la Grammaire générale de Port-Royal, les maîtres, qui montrent présentement à lire à Paris, donnent une double dénomination au C. Ils l'appellent Ce avant *e* & avant *i*. Ainsi, en faisant épeller, ils font dire *ce*, *e*, *ce*; *ce*, *i*, *ci*. Quant au C dur ou sec, ils l'appellent *ke*, *a*, *ca*; *be*, *a*, *ba*, *caba*; *ne*, *e*, *ne*, *cabane*. Car, aujourd'hui, on ne fait que joindre un *e* muet à toutes les consonnes. Ainsi, on dit *be*, *ce*, *de*, *fe*, *me*, *re*, *te*, *se*, *ve*; & jamais *effe*, *emme*, *enne*, *erre*, *esse*.

Cette nouvelle dénomination des lettres facilite extrêmement la lecture, parce qu'elle fait assembler les lettres avec bien plus d'aisance. On lit en vertu de la dénomination qu'on donne d'abord à la lettre.

Il n'y a donc proprement que le C dur, qui soit le *cappa* des Grecs, κ, dont on a retranché la première partie. Le C garde ce son dur après une voyelle & avant une consonne, *dicter*, *effectif*.

Le C dur & le *q* sans *u* ne sont presque qu'une même lettre. Il y a cependant une différence remarquable dans l'usage, que les Latins ont fait de l'une & de l'autre de ces lettres. Lorsqu'ils ont voulu que la voyelle, qui suit le *q* accompagné de l'*u*, ne fît qu'une même syllabe, ils se sont servis de *qu*; ainsi, ils ont écrit, *aqua*, *qui*, *quiret*, *reliquum*, &c. Mais, lorsqu'ils ont eu besoin de diviser cette syllabe, ils ont employé le C. C'est pourquoi, on trouve dans Lucrece *a-cu-a* en trois syllabes, au lieu de *aqua* en deux syllabes. De même, ils ont écrit *qui* monosyllabe au nominatif, au lieu qu'ils écrivoient *cu-i* dissyllabe au datif. On trouve aussi dans Lucrece *cui-ret* pour *quiret*, *relicu-um* pour *reliquum*.

IV. Il faut encore observer le rapport du C au *g*. Avant que le caractère *g* eût été inventé chez les Latins, le C avoit en plusieurs mots la prononciation du *g*. Ce fut ce qui donna lieu à Sp. Carvilius, au rapport de Térentius Scaurus, d'inventer le *g* pour distinguer ces deux prononciations. C'est pourquoi, un Auteur appelle le *g*, lettre nouvelle.

Quoique nous ayons un caractère pour le C, & un autre pour le *g*; cependant, lorsque la prononciation du C a été changée en celle du *g*, nous avons conservé le C dans notre orthographe, parce que les yeux s'étoient accoûtumés à voir le C en ces mots là. Ainsi, nous écrivons toujours *Claude*, *cicogne*, *second*, *secondement*, *seconder*, quoique nous prononcions *Glaude*, *cigogne*, *segond*, *segondement*, *segonder*; mais, on prononce, *secret*, *secrétement*, *secrétaire*.

Les Latins écrivoient indifféremment *vicesimus* ou *vigesimus*; *Gaius* ou *Caius*; *Gneius* ou *Cneius*.

Pour achever ce qu'il y a à dire sur ce rapport du C au *g*, on ne peut mieux faire que de transcrire ici ce que l'auteur de la Méthode Latine de Port-Royal a recueilli à ce sujet.

» Le *g* n'est qu'une diminution » du C, au rapport de Quintilien. » Aussi ont-ils grande affinité en» semble, puisque de κυβερνήτης » nous faisons *gubernator*, de » κλέος, *gloria*; de *egi* nous fai» sons *actum*, de *nec-otium*, *ne*» *gotium*, &c. Et Quintilien té» moigne que dans *Gaius*, » *Gneius*, l'on ne distinguoit pas » si c'étoit un C ou un *g*. C'est » de-là qu'est venu que de *cen*» *tum* l'on a formé *quadringenta*, » *quingenta*, *septingenta*, &c. De » *porricere*, qui est demeuré en » usage dans les sacrifices, l'on a » fait *porrigere*, & semblables.

» L'on croit que le *g* n'a été » inventé qu'après la première » guerre de Carthage, parce que » dans la colonne, que Duille fit » élever alors, on trouve tou» jours le C pour le *g*; *MA*» *CESTRATOS*, *LECIONES* » *CARTHACINENSES*, » *PUCNANDO*.; ce que l'on » ne peut bien entendre, si l'on » ne prend C dans la pronon» ciation du k. Aussi est-il à re» marquer que Victorin ne re» connoît point d'autre C dans » son alphabet que le k même, » marquant le *g* le troisième com» me les Grecs, A, B, G, &c. » Et Suidas, parlant du croissant » que les Sénateurs portoient sur » leurs souliers, l'appelle τὸ Ῥω» μαϊκὸν κάππα, faisant assez voir » par-là que le C & le k passoient » pour une même chose, comme » en effet, ils n'étoient point dif» férens dans la prononciation. » Car, au lieu qu'aujourd'hui » nous adoucissons beaucoup le » C avant l'*e* & avant l'*i*, pro» nonçant *Cicero* presque comme » s'il y avoit *sisero*; eux au con» traire le prononçoient dans ce » mot & dans tous les autres, de » même que dans *caput* & dans » *corpus*. «

Cette remarque est confirmée par la manière dont on voit que les Grecs écrivoient les mots Latins, où il y avoit un C, sur tout les noms propres, Καῖσαρ, *Cæsar*; Κικέρων, *Cicero*. Ils auroient écrit Σαῖσαρ, Σισέρων, s'ils avoient prononcé ces mots, comme nous les prononçons aujourd'hui.

Plusieurs Grammairiens ont trouvé un si grand rapport entre le C & le *q*, qu'ils ont voulu rejetter le *q* comme une lettre superflue, prétendant que le C & l'*u* peuvent suffire. La différence de ces lettres est pourtant si nécessaire, que nous voyons que les anciens Poëtes employent le C, où nous mettons un *q*, lorsqu'ils veulent diviser le mot, comme nous l'avons déjà remarqué. Ausone parle ainsi de ces deux lettres :

Prævaluit postquam gammæ vice
functa priùs C

Atque aliam pro se titulo replicata dedit Q.....

V. Le C est quelquefois une lettre euphonique, c'est-à-dire, mise entre deux voyelles pour empêcher le bâillement ou *hiatus ; si-c-ubi*, au lieu de *si-ubi*, si en quelque part, si en quelque endroit ; *nun-c-ubi*, pour *num-ubi ?* Est-ce que jamais ? Est-ce qu'en quelque endroit ?

Le P. Mabillon a observé que Charlemagne a toujours écrit son nom avec la lettre C ; au lieu que les autres Rois de la seconde race, qui portoient le nom de Charles, l'écrivoient avec un k ; ce qui se voit encore sur les monnoies de ce tems-là.

Comme le C est la première lettre de *condemno*, on l'appelloit lettre funeste ou triste, parce que quand les Juges condamnoient un criminel, ils jettoient dans l'urne une tablette sur laquelle la lettre C étoit écrite ; au lieu qu'ils y écrivoient un *a*, quand ils vouloient absoudre. *Omnes judices in cistam tabulas simul conjiciebant suas ; easque insculptas litteras habebant, A, absolutionis, C, condemnationis.* Ascon. Pedian. in divinat. Cicer.

VI. Le C seul, après un nom propre d'homme, ou doublé après deux noms propres, marquoit la dignité de Consul. Ainsi, ces mots Q. Fabio & T. Quintio CC, signifient, *sous le consulat de Q. Fabius & de T. Quintius.*

Dans les Inscriptions le C, renversé en cette manière Ɔ, veut dire *Caiæ ;* mais, le C dans sa situation ordinaire indique le masculin *Caii.* Tel est le sentiment de D. Bernard de Montfaucon, à l'occasion de quelques Inscriptions, qu'il rapporte dans son Antiquité. M. Fabretti prétend que le Ɔ renversé dans ces Inscriptions, n'est pas le nom propre de la femme, mais un nom appellatif, qui veut dire la mere de famille, la maîtresse. On dit en effet, que quand la nouvelle mariée entroit dans la maison de son époux, elle prenoit le nom de *Caia*, comme maîtresse de la maison, & qu'elle disoit à son mari : *Si vous êtes Caius, je suis Caia.* Ce qui porte M. Fabretti à le croire, c'est que comme les Affranchis prenoient le prénom & le nom de leurs maîtres & de leurs maîtresses, il faudroit que ces Affranchis portassent le nom de Caius, si le Ɔ renversé marquoit le prénom de la maîtresse ; au lieu qu'ils sont appellés dans ces mêmes Inscriptions Publius & Lucius.

Le C sur les monumens a encore d'autres significations. Seul, il veut dire *censor*, censeur ; *centuria*, centurie ; *civis*, citoyen ; *civitas*, cité ; *collegium*, college ; *colonia*, colonie ; *cohors*, cohorte ; *comitia*, comices ; *consul*, consul ; *conscriptus*, conscrit ; *condemno*, je condamne ; *conjux*, époux ou épouse ; *curavit*, il a eu soin ; *clarissimus*, très-illustre. Deux C à côté l'un de l'autre, quand ils ne forment pas un nombre, de cette manière C. C., signifient ou aux deux Caius ; ou *carissimæ conjugi*, à sa chere épouse ; ou *calumniæ causa*, cau-

se de calomnie ; ou *concilium cepit*, il a pris conseil, &c. ; C. B. *commune bonum*, bien commun ; C R. *contrarius*, contraire ; C. C. F. *Caius Caii filius*, Caius, fils de Caius ; C. H. *custos hortorum*, gardien des jardins, ou *custos hæredum*, protecteur des héritiers ; C. I. C. *Caius Julius Cæsar*, Caius Jule César ; CAL. *calendæ*, calendes ; CC. VV. *clarissimi viri*, hommes très-illustres ; C. D. *comitialibus diebus*, jours des comices ; C. M. ou CA. M. *causa mortis*, cause de la mort ; CEN. *censor*, ou *centuria*, ou *centurio*, censeur, ou centurie, ou centurion. Ce dernier mot se désignoit aussi par deux figures, dont l'une ressembloit à un 3 renversé en cette manière Ɛ, & l'autre à un 7. Ainsi, Ɛ COH. ou bien 7 COH. signifioit *centurio cohortis*, centurion de la cohorte.

Voici encore quelques-unes des abréviations les plus communes. CL. *Claudius*, Claudius ; CN. *Cneus*, Cnéus ; CL. V. *clarissimus vir*, homme très-illustre ; C. O. *civitas omnis*, toute la cité, ou toute la république ; CH. *cohors*, cohorte ; COR. *Cornelius*, Cornelius ; COS. *consul*, consul ; COSS. *consules*, les consuls ; C. R. *civis Romanus*, citoyen Romain ; CS. IP. *Cæsar Imperator*, César Empereur ; C. V. *centumviri*, les centumvirs. CUR. *curator*, curateur ; COI. K. *conjugi carissimæ*, à sa chere épouse.

VII. Le C, chez les Romains, étoit une lettre numérale, qui signifioit cent, suivant ce vers :

Non plus quàm centum C littera fertur habere.

Deux CC marquoient deux cens ; trois CCC, trois cens ; quatre CCCC, quatre cens ; IↃ, cinq cens ; CIↃ, mille ; IↃↃ, cinq mille ; CCIↃↃ, dix mille ; IↃↃↃ, cinquante mille ; CCCIↃↃↃ, cent mille.

Quelques-uns assurent que si l'on mettoit une barre au-dessus du C, cela signifieroit cent mille ; mais, on auroit de la peine à en trouver des exemples chez les Anciens.

Cette lettre est le caractère distinctif d'une des monnoies de France, qui étoit à Saint Lô, & qu'on a transférée à Caen. Lorsque le C est double, c'est la marque de la monnoie de Besançon.

C A

CAANTHUS, *Caanthus*, (a) Κάανθος, fils de l'Océan, & frere de Mélie. Son pere l'envoya chercher Mélie, qui avoit été enlevée. Caanthus, ayant sçu qu'elle étoit en la puissance d'Apollon, & ne l'en pouvant tirer, de dépit, mit le feu au bois Isménien. Mais, Apollon lui décocha une fleche, dont il le tua ; & sa sépulture étoit au-dessus du temple d'Apollon Isménien. On dit qu'Apollon eut deux enfans de Mélie, Tencrus & Isménus. Il donna au premier l'art de prédire l'avenir ; & pour faire honneur à l'autre, il voulut

(a) Pauf. pag. 557.

qu'un fleuve portât son nom. Ce n'est pas que ce fleuve n'en eût un auparavant ; car, on le nommoit le Ladon.

CAATH, *Caath*, Καὰθ, (*a*) fils de Lévi, & frere de Gerson & de Mérari, naquit, selon S. Épiphane, & la plûpart des Chronologistes, la trente-quatrième année de son pere Lévi, c'est-à-dire, l'an du monde 2312. Il mourut à l'âge de 133. Il fut pere d'Amram, d'Isaar, d'Hébron ou d'Oziel. Durant les marches du désert, les enfans de la famille de Caath, depuis l'âge de trente ans, jusqu'à celui de cinquante, furent chargés de porter l'arche & les vases sacrés du Tabernacle.

CAB, *Cabus*, (*b*) nom d'une mesure de blé, selon Pollux & Hésychius. Tirin, dans son traité des mesures & des vases, dit que le Cab étoit la même chose que le choenix des Grecs ; que c'étoit la mesure de ce qu'un ouvrier mange par jour, telle que Caton la marque aux païsans, dans son traité, *De re rustica* ; qu'on l'appelloit autrement palme cubique ; que c'étoit la sixième partie du Satum ou du boisseau ; qu'il contenoit quatre loges ou septiers Hébreux, & qu'il revenoit à peu-près à ce que les Italiens appellent boccale, ou les Espagnols açumbre.

Selon R. Alphès, cité par Buxtorf, le Cab contenoit autant que vingt-quatre œufs. Un Auteur Anglois, qui a écrit sur ces matières, lui donne un peu plus de quatre-vingt-dix pouces cubiques de capacité.

Tout cela revient à peu-près au même ; & il s'ensuit que le Cab étoit la dixième, ou, comme disent d'autres, la dix-huitième partie de l'éphi & le tiers du hin ; que le quart du Cab étoit un septier Hébreu, qui étoit égal au septier Attique. Ainsi, durant cette grande famine de Samarie, dont il est parlé au quatrième livre des Rois, un quart de Cab, ou un septier de fiente de pigeon, valoit cinq pièces d'argent, c'est-à-dire, cinq sicles, qui font de notre monnoie sept livres quelques sols. Ceux, qui pensent que le Cab n'étoit que la dix-huitième partie de l'éphi, disent que le quart du Cab ne contenoit qu'un demi septier Hébreu, un poisson, un pouce cube & un peu plus.

Il faut remarquer que le Cab étoit fort différent du cad ou cadus.

CABADÉS, *Cabades*, (*c*) roi de Perse, fils de Péroses. Il succéda, l'an de J. C. 486, à Obalas, son oncle. Onze ans après, il fut chassé du trône, parce qu'il vouloit que les femmes fussent communes, pour autoriser le penchant qu'il avoit à la débauche. Blase, son frere, fut élu en sa place. Mais, quatre ans après, Cabadès s'étant sauvé de prison sous les habits de sa femme, fit crever les yeux à son frere, & re-

(*a*) Genes. c. 46. v. 11. Exod. c. 6. v. 16, 18. Numer. c. 4. v. 2. *& seq.*
(*b*) Reg. L. IV. c. 6. v. 25.
(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 81, 82.

monta ſur le trône. Il perſécuta long-tems les Chrétiens, juſqu'à ce qu'un Évêque eut chaſſé les démons d'un château, où ce Prince trouva de grands tréſors. En reconnoiſſance de ce ſervice, il laiſſa vivre les Fideles en paix.

Les Manichéens conſpirerent contre lui, & entreprirent de lui ôter la couronne pour la donner à ſon fils, qui leur promettoit de les favoriſer. Ce projet l'irrita ſi fort, qu'il en fit punir un grand nombre, en chaſſa pluſieurs hors du Royaume, & déclara ceux, qui y reſtoient, incapables d'exercer aucune charge.

Cabadès fit la guerre à l'empereur Anaſtaſe; & en 502, il commença le ſiege d'Amida, ville de Méſopotamie, qui dura cinq mois. Il la prit par la trahiſon des Moines, auxquels il fit couper la tête pour les payer de leur perfidie. La Ville fut repriſe l'année ſuivante. Cabadès fit avec Anaſtaſe une paix, qu'il renouvella avec Juſtin ſon ſucceſſeur. Elle dura quelque tems; & depuis, Juſtinien remporta de grands avantages ſur Cabadès, par la conduite de Béliſaire. Cabadès mourut l'an de J. C. 531, après un regne de 41 ans, en deux fois. Ceux, qui ne lui donnent que 35 ans de regne, ſe trompent. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils Choſroës.

CABALE, *Coïtio*, *Factio*, *Conjuratio*, Concert ou Conſpiration de pluſieurs perſonnes, qui, par des menées ſecretes, & illicites, travaillent ſourdement à quelque choſe d'injuſte, comme à perdre un innocent, à ſauver un coupable, à décréditer une bonne marchandiſe, un bon ouvrage, à ruiner quelque établiſſement utile, ou à faire éclorre quelque projet préjudiciable à l'État ou à la ſociété.

Il ſe dit auſſi du projet même des perſonnes qui cabalent. Ainſi, l'on dit, ſi les manœuvres des perſonnes mal-intentionnées ont réuſſi, ou ont manqué, *la Cabale l'a emporté cette fois*; *la Cabale a échoué*.

CABALE, *Cabala*, (a) ſorte de Secte parmi les Juifs.

I. La Cabale des Juifs étoit une doctrine merveilleuſe, qui dévoiloit, à ce qu'on diſoit, les ſecrets de la Religion, & même ceux de la nature. Jamais ſcience ne fit eſpérer à ſes partiſans de plus grands avantages. Elle promettoit de les affranchir de l'erreur & des foibleſſes de l'humanité, de les conduire dans des routes pleines de lumière, de leur procurer les biens ſurnaturels & les commodités de la vie, de leur rendre familier le commerce des intelligences ſpirituelles, de les unir étroitement avec Dieu, de leur communiquer le don des langues, l'eſprit de prophétie, & le pouvoir de faire des prodiges. Telles étoient les prétentions de ceux, qui ſuivoient l'étude de la Cabale, dans toute ſon étendue. Pluſieurs n'en embraſſoient qu'une partie, négligeant ou même condamnant quelquefois le reſte. L'un

(a) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IX. p. 37, 38. *& ſuiv.*

ſe livroit à des idées abſtraites ; & ne cherchoit que des connoiſſances purement ſpéculatives ; l'autre s'attachoit, dans ſes opérations, à produire des effets ſenſibles. L'un ſe flattoit de trouver dans les Livres ſaints tous les ſecrets, qu'il vouloit ſçavoir ; l'autre liſoit l'hiſtoire de l'univers dans les aſtres ; chacun, ſelon ſon goût, ou ſuivant le dégré d'intelligence qu'il pouvoit avoir. Les moyens, dont on ſe ſervoit pour acquérir tant de ſublimes connoiſſances, n'étoient pas des moyens ordinaires. Les ſciences humaines roulent toutes ſur l'expérience, ou ſur le raiſonnement ; celle-ci n'employoit qu'une combinaiſon de lettres, de nombres, ou de quelques autres ſymboles.

Il ſemble d'abord qu'une telle méthode eſt arbitraire, & qu'elle n'a point de liaiſon avec la fin, que ſe propoſoient les Cabaliſtes ; mais, ils en jugeoient autrement. Ils ſoûtenoient qu'elle eſt fondée, & ſur la nature des choſes, & ſur la révélation divine ; parce que Dieu, diſoient-ils, a établi différens dégrés d'analogie & de ſubordination entre lui & les Anges, entre les Anges & les aſtres, & entre les aſtres & les corps ſublunaires ; qu'il a imprimé les caracteres de ce rapport ſur les lettres, ſur les nombres & ſur les ſymboles ; & qu'il a révélé la maniere de conſulter ces ſymboles, pour y trouver le rapport de tous les êtres réels. De ce principe naiſſent les opinions des Cabaliſtes ſur les mots, ſur les lettres, ſur les nombres, ſur la diverſité des ſens des Livres ſacrés, ſur l'influence des aſtres, ſur le commerce des eſprits, & généralement ſur toutes les vertus ſecretes des êtres réels & ſymboliques.

Quelques-uns de ceux, qui ſe ſont le plus déclarés en faveur de la Cabale, font cette ſcience auſſi ancienne que le monde. A les entendre, Dieu lui-même la découvrit aux Anges ; les Anges en inſtruiſirent le premier homme & les Patriarches ; ceux-ci la communiquerent à leur nation, dans des écoles deſtinées à cet uſage, & une tradition fidelle fit paſſer à la poſtérité ce précieux dépôt. Quelques autres veulent qu'en même tems que Dieu donna la Loi à Moïſe, ſur le mont Sinaï, il lui en ait auſſi révélé la véritable explication, & qu'il lui ait fait part d'une foule de ſecrets & de myſteres cachés ſous l'écorce des paroles dont il ſe ſervoit. De-là une double loi, l'une ſelon la lettre, & c'eſt celle, que Moïſe écrivit en faveur du peuple ; & l'autre ſelon l'eſprit, & c'eſt la Cabale, qui ne fut communiquée qu'aux ſoixante-dix Sages d'Iſraël, avec ordre de la tranſmettre de vive voix à leurs ſucceſſeurs.

Ces deux opinions différentes s'accordent à donner une origine céleſte à la Cabale ; mais, il eſt évident que la Cabale ne porte point avec ſoi le caractere de la Sageſſe divine. On ne ſent que trop qu'elle eſt l'ouvrage des hommes. Principes faux ou incertains, maximes ſuperſtitieuſes, interprétations arbitraires, allégories forcées, abus manifeſte des Livres

saints, mysteres recherchés dans les événemens, dans les objets réels & dans les symboles, vertus attribuées à des jeux d'imagination sur les mots, sur les lettres & sur les nombres, attention à consulter les astres, commerce prétendu avec les esprits, récits fabuleux, histoires ridicules; tout y respire l'imposture & la séduction, tout nous avertit que cette doctrine ne vient pas du ciel.

Il ne faut pas même s'imaginer que son antiquité puisse la rapprocher des tems des Patriarches ou des Prophetes. Quoi qu'on en dise, Abraham, Moïse, Salomon, Élie & Daniel ne l'ont point connue. Abraham l'auroit-il apportée en Égypte avec les autres sciences des Chaldéens? Plusieurs sçavans l'ont cru. Kircher, en particulier, condamnant les excès de la Cabale, semble en adopter les principes; & il pense que les Égyptiens les ont reçus de la propre bouche des Patriarches. On n'en donne cependant aucune preuve, ou du moins on ne cite que le livre *Jetzira*, ou *De la formation*, attribué à Abraham par des Cabalistes, qui prétendent y trouver toute leur doctrine; mais, on verra bientôt que c'est un livre moderne, & qu'il n'est pas certain que ce soit un livre de Cabale.

Parce que Moïse étoit versé dans les sciences des Égyptiens, & que les miracles qu'il fit, l'emportoient sur les prestiges des magiciens d'Égypte, on veut qu'il ait été Cabaliste. Mais, on n'a pas plus de raison d'en tirer cette conséquence, que Reyher en a eu d'en conclure que ce Législateur étoit Mathématicien; Dickinson, qu'il étoit Physicien; Robert Flud, qu'il étoit Philosophe. Quel fond peut-on faire sur des hypotheses, où, faute de monumens qui puissent garantir la vérité d'un fait, on ne laisse pas de l'établir suivant son goût pour le genre d'étude que l'on cultive? C'est par la Cabale, ajoûte-t-on, que Salomon devint le plus sage de tous les hommes. C'est par elle qu'Élie fit tomber le feu du ciel, & que Daniel échappa à la fureur des lions. Ainsi parlent des Écrivains assez modernes, tandis que les Auteurs anciens, qui ont fait le premier récit de ces événemens, les ont regardés & les ont représentés comme les effets miraculeux d'une providence particulière. On ne voit donc aucun vestige de la Cabale dans les écrits des Patriarches & des Prophetes.

Les Juifs alleguent en vain leur tradition prétendue. Une tradition, qu'on fait remonter à plusieurs milliers d'années, est suspecte, quand elle n'est appuyée d'aucun monument; & ceux, qui la produisent les premiers, peuvent être censés toucher de près à son origine. Qu'on ne dise point avec les Cabalistes, qu'ils étoient obligés de cacher leurs mysteres, de peur qu'on ne les profanât. Si la défaite avoit lieu, elle autoriseroit toutes les absurdités. Reuchlin sentoit si bien que son opinion n'étoit point à l'épreuve d'une discussion exacte, qu'il demandoit qu'on crût sur sa parole l'excel-

lence & l'antiquité de la Cabale ; par la raison qu'il faut s'en rapporter aux habiles gens dans les choses, qui regardent leur métier.

Quand il n'y auroit que les divers changemens arrivés, de l'aveu même des Juifs, aux lettres de leur Alphabet, c'en seroit assez pour renverser leur systême sur l'antiquité de la Cabale. Les opérations de cette science roulent essentiellement sur un arrangement fixe, & sur une figure déterminée des lettres Hébraïques, sur la variété des traits droits ou courbes, horisontaux ou perpendiculaires, sur les couronnes & sur les points, dont les lettres sont accompagnées. Cette forme de caractères regle l'explication des noms de Dieu & des Anges, celle des trente-deux voies de la Sagesse & des cinquante portes de la Justice, qui sont les fondemens invariables de la Cabale. Il est pourtant certain que ces caractères ont été dérangés, qu'ils ont même totalement changé avec le tems. Par conséquent, la Cabale, qui est conforme aux lettres des derniers siecles, n'avoit pas lieu dans les siecles éloignés.

On trouve des Sçavans, qui ramenent l'antiquité de la Cabale à l'établissement général des sciences, dans les différentes parties du monde. C'est une grande difficulté de sçavoir, si les Égyptiens & les Grecs les ont empruntées des Hébreux, ou si les Hébreux leur en sont redevables, ou enfin, si les uns & les autres ne se sont pas rencontrés dans plusieurs idées sans se les être communiquées. Quoi qu'il en soit de cette question, qui partage les Sçavans, faire suivre à la Cabale le même cours qu'aux autres sciences, & alléguer sans cesse la Cabale des Orientaux, la Cabale des Égyptiens, la Cabale des Grecs, comme on parle de celle des Juifs, c'est introduire peu à peu un nouveau langage, & qui plus est, de nouvelles opinions. Dans cette hypothese, on prétend que les Théologiens, les Philosophes & les Poëtes de l'antiquité ont caché leurs secrets sous des symboles, & ont donné à cet usage symbolique le nom de Cabale. Il semble au contraire, que les anciens Auteurs, dont on parle, ne firent jamais servir les symboles à déguiser leur doctrine, & que quand même ils l'auroient fait, ce ne seroit pas encore là ce que nous entendons par la Cabale.

Non, ce n'étoit point pour se cacher, c'étoit plutôt pour se faire mieux entendre, que les Orientaux employoient leur style figuré, les Égyptiens leurs hiéroglyphes, les Poëtes leurs images, & les Philosophes la singularité de leurs discours. Nous trouvons, dans les témoignages des Écrivains, les raisons naturelles de ces façons de parler, qui, mal à propos, nous paroissent remplies de mysteres. Les Orientaux parloient & parlent encore aujourd'hui un langage figuré, parce que c'est leur langage ordinaire; le climat, qu'ils habitent, tournant leur génie & leur goût du côté de l'allégorie & de la parabole. Les Égyptiens employerent

leurs hiéroglyphes pour représenter leurs idées, indépendamment de la parole, & pour rendre leurs sciences & leurs découvertes d'un usage plus général dans des lieux & dans des terres, où leur langue auroit pu n'être point entendue. Le langage des Poëtes est, dans son origine, une manière agréable d'instruire le peuple, & de lui faciliter, par des images, l'intelligence de la Religion, de la Morale & de l'Histoire. Les Philosophes usoient aussi de symboles pour mieux approfondir la religion & la nature, & pour les expliquer ensuite aux autres d'une manière plus sensible. On étoit donc bien éloigné de faire servir les symboles à tenir les sciences dans l'obscurité. Alors, comme aujourd'hui, le silence étoit destiné à voiler les secrets; mais, le symbole étoit fait pour les publier.

M. Basnage est un de ceux, qui prodiguent le plus facilement le nom de Cabale à tout ce qui présente quelque air de symbole ou de mystère. La Cabale des Égyptiens & celle des premiers Chrétiens sont célebres dans son histoire des Juifs; & pour en venir à celle des Hébreux, les Esséniens, Juifs établis en Égypte, sous le regne des Ptolémées, lui paroissent les premiers Cabalistes de leur nation, parce qu'ils furent les premiers, qui, tournant l'Écriture sainte en allégories, en outrerent le sens figuré. Sur ce fondement, l'Égypte, dit-il, est le berceau de la Cabale des Juifs, & il en fixe l'établissement, parmi eux, dans les siecles qui précéderent le Christianisme. Il convient cependant, qu'on n'en trouve aucune idée, ni dans la paraphase Chaldaïque, faite peu de tems avant J. C., ni dans les Livres du Nouveau Testament. Il répond même sçavamment aux difficultés de ceux qui croyent en voir quelques vestiges dans l'Évangile & dans les Épîtres de S. Paul. Pour ce qui regarde Philon Juif, qui, vers le tems de J. C., donna dans l'excès des interprétations mystiques, Origene, qui suivit la même route, & presque tous les Peres de l'Église, qui ont aimé les allégories, il les met, pour la même raison que les Esséniens, au rang des Cabalistes, comme si la Cabale consistoit à substituer le sens mystique au littéral, & non pas plutôt à tout confondre, & à tout renverser par une combinaison arbitraire de mots, de nombres & de lettres. C'est à cet usage symbolique de mots, de lettres & de nombres qu'il faut s'arrêter. A-t-il été suivi dans les premiers siecles de l'Église par les Payens, par les Hérétiques, par les SS. Peres ou par les Juifs? C'est ce qu'il faut examiner.

La Philosophie dégénéra, sous les Empereurs Romains, en une curiosité superstitieuse pour tout ce qu'il y avoit d'extraordinaire & de frappant dans la nature. Anaxilaüs & Nigidius Figulus, accusés de magie, furent exilés par Auguste. Néron, au contraire, fit venir à Rome des Philosophes Arabes qui avoient la réputation de magiciens. Dans la suite, Philostrate parmi les Grecs, Apu-

lée parmi les Latins, & plusieurs autres, qu'il seroit trop long de rapporter, donnerent cours à ce nouveau genre de Philosophie. Mais, comme la magie embrassoit une infinité de moyens différens dans ses opérations, & qu'elle n'y faisoit entrer les lettres & les nombres qu'en passant, & dans des vues profanes, il ne faut pas la confondre avec la Cabale, dont la méthode se réduisoit presque uniquement à ce peu de symboles, & dont le principe étoit d'ailleurs divin & sacré dans l'idée de ses partisans.

On accuse les premiers Hérétiques, tels que les Gnostiques & les disciples de Basilide & de Valentin, d'avoir suivi les visions de la Cabale sur les nombres, sur les talismans & sur les émanations de la divinité. Il est vrai, qu'ils ont quelquefois remarqué, je ne sçais quelle analogie entre certains nombres & certains points de croyance, rapportant, par exemple, leurs trente Eons aux trente années de la vie de J. C. Mais, on ne voit pas qu'ils aient attaché rien de merveilleux aux nombres & aux lettres, & moins encore qu'ils en ayent fait une méthode générale & suivie. L'Abraxas de leurs talismans n'étoit autre chose, suivant M. Basnage même, que le nombre de 365, dont ils se servoient pour marquer simplement leur opinion sur le nombre des 365 cieux, égal à celui des jours de l'année; opinion expressément rapportée par S. Irénée. Enfin, les émanations de leurs Eons ressemblent encore moins aux Séphiroth de la Cabale, qu'aux générations divines de Sanchoniaton, & aux perfections que les Philosophes Grecs faisoient couler de l'essence de Dieu. On ne sçauroit donc rien conclure d'une telle ressemblance.

Les Peres de l'Église ont fait quelquefois servir les nombres & les lettres à développer les mysteres de la Religion; ce n'est pas à dire qu'ils fussent Cabalistes. Ces symboles n'étoient dans leurs vues, ni des preuves décisives de la doctrine, ni des moyens établis pour aller à de nouvelles découvertes, mais des images pour rendre leurs paroles plus sensibles, des comparaisons pour enrichir leurs discours, des tours ingénieux pour attirer l'attention de ceux qu'on vouloit instruire; en un mot, des façons de parler où l'on suivoit le goût du siecle & l'usage des lieux, où l'on vivoit. Il restoit même, il n'y a guere plus d'un siecle, dans l'éloquence de la chaire, quelques vestiges de ces applications symboliques, qu'on ne regardoit point comme des productions de la Cabale.

S. Jérôme n'a presque employé cette sorte d'idées que dans une lettre, où il donne une explication mystique de l'alphabet Hébreu. Il prend les lettres en particulier. Il forme un mot de chacune, & rapprochant tous ces mots ensemble, par un rapport qu'il leur imagine, il en fait une suite de pensées édifiantes sur la Religion. Il ne paroît pourtant reconnoître d'autre mystere dans ces lettres, que de pouvoir ser-

vir d'occaſion à une perſonne dévote de faire de pieuſes réflexions. Il eſt encore moins Cabaliſte en d'autres endroits, qu'on a coûtume de citer, pour prouver que les combinaiſons que la Cabale fait des lettres, ne lui étoient pas inconnues. Ces combinaiſons de lettres employées par la Cabale, ſe réduiſent à trois ſortes d'opérations. La première eſt la tranſpoſition des lettres d'un mot, pour y trouver un autre mot compoſé des mêmes lettres ; ce que nous appellons Anagramme. La ſeconde eſt de prendre les lettres d'un mot pour en faire les lettres initiales d'autant de mots différens ; ce qui revient à nos Acroſtiches. La troiſième eſt le changement des lettres priſes les unes pour les autres, ſuivant différentes manières d'en faire la ſubſtitution ; ce qui ſera, quand on le voudra, une manière de chiffre ou d'écriture cachée. Telles ſont les trois ſortes de combinaiſons de lettres en uſage dans la Cabale. Elles pourroient, ſi l'on veut, avoir été en vogue depuis le commencement du monde, ſans que la Cabale en fût plus ancienne, parce qu'elles ne deviennent Cabaliſtiques qu'autant qu'on les fait ſervir à trouver des myſteres cachés ou des vertus ſecretes.

S. Jérôme dit que David employa contre Séméï, un terme, dont chaque lettre ſignifioit un nouveau terme injurieux. C'eſt un Acroſtiche. Il dit encore que Jérémie, dans ſes prophéties, écrivoit Séſac au lieu de Babel, pour n'être point entendu de tout le monde. C'eſt un chiffre, qui avoit beſoin de clef. Dans ces deux exemples, il n'y a pas l'ombre de la Cabale.

Il ne paroît pas même que cette doctrine ait été connue des Juifs dans les premiers ſiecles de l'Égliſe. Bartolocci, à la vérité, aſſure que Néchunias écrivit ſur les noms Cabaliſtiques peu avant la deſtruction du Temple. Il ſe fonde ſur un livre, qui lui eſt attribué ; mais, comme il ne reſte preſque de ce livre que le titre, qui eſt *de l'Éclatant*, ou *du Merveilleux*, cela ne ſuffit pas pour en faire aujourd'hui un livre de Cabale. On écrivoit en ce tems-là contre les Juifs des volumes conſidérables. Ils en ont eux-mêmes compoſé pour lors que nous avons encore ; & on n'y découvre aucun veſtige de la Cabale.

On voit dans le Talmud, des alluſions myſtérieuſes aux mots, aux lettres & aux nombres. Tantôt, on raconte que les lettres de l'Alphabet demandent à Dieu d'être employées comme inſtrument de la création du monde. Tantôt, on remarque que les lettres, qui forment le nom de Satan, font le nombre de 364, pour ſignifier le pouvoir qu'a Satan d'exercer ſon miniſtere pendant 364 jours de l'année, n'ayant les mains liées que le ſeul jour de l'Expiation. Ici, le nom de Dieu eſt gravé ſur des chaînes, dont on veut lier Aſmodée ; là, ce même nom eſt écrit ſur un teſt, qui doit fermer un abîme. En un mot, le Talmud eſt plein d'idées extraordinaires, qui ſemblent approcher de la Ca-

bale ; mais, à les examiner de près, elles en ſont trop éloignées. Les unes ſont viſiblement des paraboles ou des allégories, qu'on ne ſçauroit prendre à la lettre ; les autres ſont des opinions populaires, qui ne font partie d'aucun corps de doctrine ; & la plûpart retombent dans le cas des preſtiges, des opérations magiques ou des événemens merveilleux.

L'Alcoran a été écrit dans le même goût & vers le même tems que le Talmud, & ſur la matière préſente, il en faut porter le même jugement.

Ce ne fut qu'après ces deux ouvrages que parut le livre *Jetzira*, ou *de la Formation*, que les Cabaliſtes attribuent au Patriarche Abraham, & où ils prétendent qu'eſt renfermée en ſubſtance toute leur doctrine. Le Rabbin Haï Gahon, qui mourut l'an de Jeſus-Chriſt 1037 ou 1038, eſt le premier Écrivain connu, qui ait parlé de ce livre ; & il eſt en même tems Auteur des premiers Ouvrages que nous ayons, où la Cabale des Juifs ſoit clairement énoncée. On peut donc conclure que l'époque du livre Jetzira & celle de la Cabale des Juifs tombent vraiſemblablement l'une & l'autre vers le dixième ſiecle de l'Ére Chrétienne. Avant ce tems, on ne voit pas même le nom de Cabale employé dans le ſens, qu'il a eu depuis. Voici en peu de mots ce qui aura pu donner occaſion à ſon établiſſement.

Les malheurs, qui avoient déſolé l'empire Romain quelques ſiecles auparavant, y avoient entraîné la décadence des Lettres, des Arts & des Sciences. La Philoſophie en particulier, ne jouiſſant plus du loiſir & de la protection néceſſaire pour la ſoûtenir, étoit peu à peu tombée dans l'obſcurité. Bientôt, on perdit de vue l'ancienne doctrine. Les ſymboles de Pythagore & les allégories de Platon ne furent plus que des énigmes ; & à l'étude ſérieuſe de la religion & de la nature ſuccéderent les ſuperſtitions, les viſions, l'amour du merveilleux & tout ce qui pouvoit en même tems flatter l'ignorance & la curioſité. Voilà, ſelon certains, quelle fut l'origine de la Cabale. Elle ſe forma de ce reſte impur de philoſophes Grecs & Latins.

II. Kircher, qui, comme nous l'avons obſervé, donne à la Cabale la plus grande antiquité, la diviſe en trois parties, la Gématrie, la Notarique & la Thémura. Nous avons déjà parlé de cette diviſion, dont il ne ſera pas hors de propos de donner ici une explication un peu plus détaillée.

La Gématrie conſiſte à prendre les lettres d'un mot Hébreu pour des chiffres ou nombres arithmétiques, & à expliquer chaque mot par la valeur arithmétique des mots dont il eſt compoſé. Par exemple, les lettres Hébraïques de *Jabo-Schiloh*, qui ſignifient, *Siloh viendra*, font le même nombre arithmétique que *Meſſiach*, le Meſſie ; d'où on conclud que *Schiloh* ſignifie le Meſſie. Selon d'autres, la Gématrie eſt une interprétation qui ſe fait par la tranſpoſition des lettres d'un mot. Par exemple, il eſt dit au livre de

l'Exode, *præcedet te Melachi*; id est, *Angelus meus*. Les Cabalistes trouvent que cet ange est Saint Michel, parce que les lettres de *Melachi*, étant transposées font *Michaël*.

La Notarique consiste à prendre chaque lettre d'un mot pour en faire une diction entière. Par exemple, de *Bereschit*, qui est le premier mot de la Génèse, composé des lettres, *b*, *r*, *a*, *sch*, *it*, on fait *Bara Bakia Arez Schamaim Jamtehomoth*; c'est-à-dire, » Il a créé le Firmament, la » Terre, les Cieux, la Mer & » les Abîmes. « Il est écrit dans le Pseaume troisième, *multi insurgunt in me*. Le mot Hébreu, qui signifie *multi*, est composé d'un *r*, d'un *b*, d'un *i* & d'un *m*. On conjecture de-là que ces ennemis sont les Romains, les Babyloniens, les Ioniens ou les Grecs, & les Medes. On donne encore cette interprétation à la Notarique; c'est de prendre les premières lettres d'une sentence pour en former un seul mot. Par exemple, *Atah Gibbor Leholam Adonaï*; » Vous êtes fort dans l'éternité, » Seigneur. « En prenant les premières lettres de cette sentence, on fait ce nom de Dieu *Agla*; terme qui peut signifier *je révélerai*, ou *une goutte de rosée*.

La Thémura consiste dans la transposition ou changement de lettres, c'est-à-dire, à mettre l'une pour l'autre, ou l'une avant l'autre. Par exemple, du mot *Bereschit*, qui, comme on l'a déja dit, est le premier mot de la Génèse, on fait *A-Betisri*, le premier jour du mois Tizri; & on en infere que le monde a été créé le premier jour du mois Tizri, qui revient à notre mois de Septembre. D'autres interpretent la Thémura d'une autre façon; c'est, selon ceux-ci, un changement de lettres, que l'on fait équivalentes en certaines combinaisons. En voici un exemple tiré de la langue Latine. Après avoir fait la combinaison des lettres en cette manière, *ab*, *cd*, *ef*, &c., on prétend que les deux lettres de cette combinaison se mettent l'une pour l'autre, & que ce qui sera écrit *d b c f*, se pourra dire *cade*; terme qui signifie *tomber*.

On voit que la Cabale, dans ses trois parties, n'est bonne qu'à amuser les petits esprits; car, pour reprendre les mêmes exemples, au lieu de *Michaël*, ne peut-on pas dire *Chamiel*, *Kimaël*; termes, dont l'un veut dire Ange de feu, & l'autre, Ange de plaies. Par les quatre lettres *r*, *b*, *i*, *m*, on peut entendre les Rabbins, les Bactriens, les Italiens & le Moabites. Cette division de la Cabale n'est qu'une superstition inventée par les nouveaux Rabbins.

III. Pour donner au Lecteur une idée de la subtilité des Cabalistes, nous placerons ici l'explication philosophique, qu'ils donnent du nom de *Jehovah*.

Tous les noms & tous les surnoms de la Divinité viennent de celui de *Jehovah*, comme les feuilles & les branches d'un grand arbre sortent d'un même tronc; & ce nom ineffable est une source infinie de merveilles & de mystè-

res.

res. Ce nom ſert de lien à toutes les ſplendeurs ou Séphiroths. Il en eſt la colonne & l'appui. Toutes les lettres, qui le compoſent, ſont pleines de myſtères. Le *jod*, ou le *j*, eſt une des choſes que l'œil n'a jamais vues. Elle eſt cachée à tous les mortels. On ne peut en comprendre ni l'eſſence ni la nature. Il n'eſt pas même permis d'y réfléchir. Quand on demande ce que c'eſt, on répond *non*, comme ſi c'étoit le néant, parce que cette choſe n'eſt pas plus compréhenſible que le néant. Il eſt permis à l'homme de rouler ſes penſées d'un bout des cieux à l'autre; mais, il ne peut pas aborder cette lumière inacceſſible, cette exiſtence primitive que la lettre *jod* renferme. Il faut croire ſans l'examiner & ſans l'approfondir. C'eſt cette lettre, qui, découlant de la lumière primitive, a donné l'être aux émanations. Elle ſe laſſoit quelquefois en chemin; mais, elle reprenoit de nouvelles forces par le ſecours de la lettre *e*, qui eſt la ſeconde du nom ineffable.

Les autres lettres ont auſſi des myſtères. Elles ont leurs relations particulières aux Séphiroths. La dernière lettre, qui eſt *h*, découvre l'unité d'un Dieu & d'un Créateur; mais, de cette unité ſortent quatre grands fleuves, les quatre majeſtés de Dieu, que les Juifs appellent *Schetinah*. Moïſe l'a dit; car, il rapporte qu'un fleuve arroſoit le jardin d'Éden, le paradis terreſtre, & qu'enſuite il ſe diviſoit en quatre grandes branches. Le nom entier de *Jehovah* renferme toutes choſes. C'eſt pourquoi, celui qui le prononce, met dans ſa bouche le monde entier & toutes les créatures qui le compoſent. De-là vient auſſi qu'on ne doit jamais le prononcer qu'avec beaucoup de précaution. Dieu lui-même l'a dit: *Tu ne prendras point le nom de l'Éternel en vain*. Il ne s'agit pas là des ſermens qu'on viole, & dans leſquels on appelle mal-à-propos Dieu à témoin des promeſſes qu'on fait; mais, la foi défend de prononcer ce grand nom, excepté dans ſon temple, lorſque le ſouverain Sacrificateur entre dans le Lieu très-ſaint le jour des Propitiations.

Il faut apprendre aux hommes une choſe qu'ils ignorent; c'eſt que celui, qui prononce le nom de l'Éternel ou de *Jehovah*, fait mouvoir les cieux & la terre, à proportion qu'il remue ſa langue & ſes levres. Les Anges ſentent le mouvement de l'univers. Ils en ſont étonnés & s'entredemandent pourquoi le monde eſt ébranlé. On répond que cela ſe fait, parce que N. impie a remué ſes levres, pour prononcer le nom ineffable; & que ce nom a remué tous les noms & les ſurnoms de Dieu, qui ont imprimé leur mouvement au ciel, à la terre & aux créatures.

Ce nom a une autorité ſouveraine ſur toutes les créatures. C'eſt lui qui gouverne le monde par ſa puiſſance; & voici comment tous les autres noms & ſurnoms de la Divinité ſe rangent au tour de celui-ci, comme les officiers & les ſoldats au tour de leur général.

Quelques-uns, qui tiennent le premier rang, sont les Princes & les porte-étendards; les autres sont comme les troupes & les bataillons qui composent l'armée. Au-dessous des LXX noms, sont les LXX Princes des nations, qui forment l'univers. Lors donc que le nom de *Jehovah* influe sur les noms & surnoms, il se fait une impression de ces noms sur les Princes, qui en dépendent, & des Princes sur les nations, qui vivent sous leur protection. Ainsi, le nom de *Jehovah* gouverne tout. On représente ce nom sous la figure d'un arbre, qui a LXX branches, qui tirent leur suc & leur seve du tronc; & cet arbre est celui dont parle Moïse, qui étoit planté au milieu du jardin, & dont il n'étoit pas permis à Adam de manger. Ou bien ce nom est un Roi, qui a différens habits, selon les différens états où il se trouve. Lorsque le Prince est en paix, il se revêt d'habits superbes, magnifiques, pour éblouir les peuples. Lorsqu'il est en guerre, il s'arme d'une cuirasse, & a le casque en tête. Il se déshabille, lorsqu'il se retire dans son appartement, sans courtisans & sans ministres. Enfin, il découvre sa nudité, lorsqu'il est seul avec sa femme.

Les LXX nations, qui peuplent la terre, ont leurs Princes dans le ciel, où ils environnent le tribunal de Dieu, comme des officiers prêts à exécuter les ordres du Roi. Ils environnent le nom de *Jehovah*, & lui demandent, tous les premiers jours de l'an, leurs étrennes, c'est-à-dire, une portion de bénédictions, qu'ils doivent répandre sur les peuples qui leur sont soumis. En effet, ces Princes sont pauvres, & auroient peu de connoissances, s'ils ne les tiroient du nom ineffable, qui les illumine, & qui les enrichit. Il leur donne, au commencement de l'année, ce qu'il a destiné pour chaque nation; & on ne peut plus rien ajoûter ni diminuer à cette mesure. Les Princes ont beau prier & demander pendant tous les jours de l'année, & les peuples prier leurs Princes; cela n'est d'aucune utilité. C'est la différence, qui est entre le peuple d'Israël & les autres nations. Comme le nom de *Jehovah* est le nom propre des Juifs, ils peuvent obtenir tous les jours de nouvelles graces; car, Salomon dit que les paroles, par lesquelles il fait supplication à Dieu, seront présentes devant l'Éternel, *Jehovah*, le jour & la nuit; mais, David assure, en parlant des autres nations, qu'elles prieront Dieu, & qu'il ne les sauvera pas. Que de folies! Que d'extravagances!

L'intention des Cabalistes est de nous apprendre que Dieu conduit immédiatement le peuple des Juifs, pendant qu'il laisse les nations infideles sous la direction des Anges; mais, ils poussent le mystère plus loin. Il y a une grande différence entre les diverses nations, dont les unes paroissent moins agréables à Dieu, & sont plus durement traitées que les autres; mais, cela vient de ce que les Princes sont différemment placés

autour du nom de *Jehovah*; car, quoique tous ces Princes reçoivent leur nourriture de la lettre *jod* ou *j*, qui commence le nom de *Jehovah*, cependant, la portion est différente, selon la place qu'on occupe. Ceux, qui tiennent la droite, sont des Princes doux, libéraux; mais, les Princes de la gauche sont durs & impitoyables. De-là vient aussi ce que dit le Prophete, qu'il vaut mieux espérer en Dieu qu'aux Princes, comme fait la nation Juive, sur qui le nom de *Jehovah* agit immédiatement. D'ailleurs, on voit ici la raison de la conduite de Dieu sur le peuple Juif. Jérusalem est le nombril de la terre; & cette ville se trouve au milieu du monde. Les royaumes, les provinces, les peuples & les nations l'environnent de toutes parts, parce qu'elle est immédiatement sous le nom de *Jehovah*. C'est-là son nom propre; & comme les Princes, qui sont les chefs des nations, sont rangés au tour de ce nom dans le ciel, les nations infideles environnent le peuple Juif sur la terre.

On explique encore par-là les malheurs du peuple Juif & l'état déplorable où il se trouve; car, Dieu a donné quatre capitaines aux LXX Princes, lesquels veillent continuellement sur les péchés des Juifs, afin de profiter de leur corruption, & de s'enrichir à leurs dépens. En effet, lorsqu'ils voyent que le peuple commet de grands péchés, ils se mettent entre Dieu & la nation, & détournent les canaux qui sortoient du nom de *Jehovah*, par lesquels la bénédiction couloit sur Israël, & les font pencher du côté des nations, qui s'en enrichissent & s'en engraissent; & c'est ce que Salomon a si bien expliqué, lorsqu'il dit: *La Terre tremble pour l'esclave qui regne, & le sot qui se remplit de viande.* L'esclave, qui regne, ce sont les Princes; & le sot, qui se remplit de viande, ce sont les nations que ces Princes gouvernent.

Au fond, les Cabalistes nous menent par un long détour, pour nous apprendre. 1.° Que c'est de Dieu que découlent tous les biens, & que c'est lui qui dirige toutes choses. 2.° Que Dieu juge tous les hommes avec une justice tempérée par la miséricorde. 3.° Que quand il est irrité contre les pécheurs, il s'arme de colère & de vengeance. 4.° Que lorsqu'on le fléchit par le repentir, il laisse agir sa compassion & sa miséricorde. 5.° Qu'il préfere le peuple Juif à toutes les autres nations, & qu'il leur a donné sa connoissance. Enfin, ils entremêlent ces vérités de quelques erreurs, comme de prétendre que Dieu laisse toutes les nations du monde sous la conduite des Anges.

IV. On comprend quelquefois sous le nom de Cabale, l'Art hermétique, ou la recherche de la Pierre philosophale.

CABALES, *Cabales*, Κάβαλες, (*a*) peuples d'Afrique, dont parle Hérodote. Ces Peuples, peu

(*a*) Herod. L. IV. c. 171.

nombreux, qui s'avançoient jusqu'à la mer vers Tauchire, ville des Barcéens, habitoient vers le milieu du païs des Auschises. Ils observoient les mêmes coûtumes que ceux qui étoient au-dessus de Cyrène; & ils avoient pour voisins du côté de l'occident les Nasamones.

CABALIE, *Cabalia*, Καβαλία, (*a*) contrée de l'Asie mineure, qui faisoit partie de la Lycie. Pline en fait mention, & lui donne trois villes, Œnoande, Balbure & Bubon. Ptolémée parle aussi de cette contrée, & lui attribue les mêmes villes que Pline. Mais, il y a quelques exemplaires de Ptolémée, qui portent Bacchie, au lieu de Cabalie.

CABALIE, *Cabalia*, Καβαλία, (*b*) autre contrée de l'Asie mineure. Celle-ci faisoit partie de la Pamphylie, selon Pline, qui la fait contigue à la Galatie. Ptolémée appelle cette contrée Carbalie, & lui adjuge les villes suivantes, Cressopolis ou Crétopolis, Pogla, Ménédémium, Uranopolis, Pisinda, Ariasse, Corbasa, Milyas & Termesse ou Permesse.

Mercator, dans ses Cartes sur Ptolémée, ne fait qu'un seul païs de cette contrée de Pamphylie & de celle de Lycie, & en met une partie dans chacune de ces deux provinces. Il sépare chaque partie par une chaîne de montagnes, qu'il nomme Masicytus. Peut-être faudroit-il joindre en effet ces deux parties pour trouver tout le païs, qu'habitoient les Cabaliens, dont il est fait mention dans Hérodote. Cet Auteur dit que Darius, ayant établi des impôts, mit dans le premier département, les Ioniens, les Magnésiens d'Asie, les Éoliens, les Cariens, les Lyciens, les habitans de Mélyas & les Pamphyliens. On vient de voir que Mélyas étoit une ville de la Cabalie; cependant, Hérodote met dans le second département les Mysiens, les Lydiens, les Alysoniens, les Cabaliens & les Hygéniens. Il peut se faire qu'alors Mélyas fût un district séparé de la Cabalie.

CABALIENS, *Cabalii*, Καβάλιοι, peuples de l'Asie mineure, selon Hérodote. *Voyez* l'article précédent.

CABALISTE, *Cabalista*, celui qui est attaché à la Cabale. *Voyez* Cabale.

CABALLA, *Caballa*, nom du lieu, où naquit Constantin Copronyme, empereur d'Orient, au rapport de l'historien Glycas, cité par Ortélius.

CABALLINE, *Caballinus*, (*c*) nom d'une fontaine de Grece. *Caballinus Fons* veut dire la fontaine du cheval. On la voyoit dans la Béotie assez près du mont Hélicon.

Les Poëtes supposent que le cheval Pégase, frappant la terre de son pied, fit sortir cette fontaine; c'est pourquoi, Strabon la nomme le Pégase. Perse, parlant de cette fontaine dans son prologue,

(*a*) Plin. Tom. I. pag. 273. Ptolem. L. V. c. 3.
(*b*) Plin. T. I. p. 290. Ptolem. L. V. c. 5. Herod. L. III. c. 90.
(*c*) Perf. Prolog. v. 1. Strab. p. 379.

assure qu'il n'y a jamais bu :

Nec fonte labra prolui Caballino.

Properce en parle ainsi :

Visus eram molli recubans Heliconis in umbra,

Bellerophontæi quà fluit humor equi.

Stace dit :

Pendentis bibit ungulæ liquorem.

Mais, comme l'expression Latine *Fons Caballinus* seroit non seulement prosaïque, mais même basse & rampante, les Poëtes s'accommodent mieux de l'expression Grecque, qui signifie la même chose, & dont le son est plus beau & plus doux. Ils appellent donc cette fontaine Hippocrène, de ἵππος, *equus*, cheval, & κρήνη, *Fons*, fontaine. Ce que dit un des Commentateurs de Perse, paroît assez vraisemblable ; c'est que Cadmus, étant à cheval & cherchant un terrein propre à bâtir la ville, qui porta son nom, trouva le premier cette fontaine, & que comme Cadmus fut l'inventeur des lettres, il arriva que cette fontaine, par un rapport, un peu éloigné à la vérité, fut censée être consacrée aux Muses.

Ortélius dit que l'on nommoit *Caballinus Fons*, la fontaine appellée Pirène dans l'Acrocorinthe ; & c'est de cette dernière que ce Géographe entend le vers de Perse, que nous venons de citer.

CABALLUS, *Caballus*, (*a*) nom que porta le mont Quirinal sous les Empereurs, au rapport de Rosinus.

CABALUSE, *Cabalusa*, (*b*) Καβαλοῦσα, isle imaginaire. Lucien en parle ainsi : » Sur le soir » nous abordâmes en une petite » isle, nommée Cabaluse & ha- » bitée par des femmes, qui » avoient le pied d'ânon ; mais, » du reste, elles étoient très-bel- » les & vêtues en courtisannes, » avec de longues robes traînan- » tes pour cacher leur défaut ; » ce qui nous empêcha de le dé- » couvrir d'abord. Elle nous re- » çurent fort bien, & nous me- » nerent chez elles ; mais, je n'y » allois qu'en tremblant, & je » me défiois de leurs caresses. Et » en effet, j'apperçus chez l'une, » en entrant, des carcasses & des » ossemens de morts ; ce qui m'o- » bligea à me tenir sur mes gar- » des, & à prendre ma racine de » mauve, selon l'ordre de Rha- » damante, pour la prier de m'as- » sister en cette occasion. Après » cela, mettant l'épée à la main, » je me saisis de mon hôtesse, & » la contraignis de me dire qui » elles étoient. Elle m'avoua qu'el- » les étoient des femmes mari- » nes, qui égorgeoient les étran- » gers après avoir eu leur compa- » gnie, & les mangeoient. Aussi- » tôt l'ayant liée, je montai sur » le haut de la maison, & appel- » lai mes camarades, qui ne fu- » rent pas plutôt venus, que je » leur contai ce qu'elle m'avoit » dit. Comme elle les apperçut,

(*a*) Rosin. de Antiq. Rom. pag. 16.

(*b*) Lucian. Tom. I. p. 780, 781.

» elle se changea en eau ; mais, » trempant mon épée dedans, » je la retirai toute sanglante. Et » ensuite, nous nous encourûmes à notre navire. «

CABANE, Casa, *Casula.* C'est aujourd'hui un petit lieu, bâti avec de la bauge, qui est une espèce de terre grasse, & couvert de chaume. Les pauvres gens de la campagne s'y mettent à l'abri des injures du tems. On donne aussi le nom de Cabanes à ces lieux que l'ont voit assez fréquemment dans les champs, & qui sont construits la plûpart du tems de branchages, qu'on couvre également de chaume, ou d'autres matières, par le moyen desquelles on est également à l'abri des injures du tems.

Les premiers hommes n'eurent point d'autres demeures pour leur habitation, que des Cabanes. C'est par-là que commença l'architecture ; & elle a fini par les palais.

On dérive ce mot de l'Italien *Capanna*, qui signifie petite maison de chaume ; & on croit que ce dernier a été fait du Grec κάπανα, qui veut dire une creche. Isidore dit que le mot *Capanna* vient de ce que *unum tantùm hominem capiat.*

CABARDIACENSIS, *Cabardiacensis*, (*a*) l'un des surnoms de Minerve. On le trouve sur une Inscription. D. Bernard de Montfaucon dit que c'est un surnom local.

CABARNE, *Cabarnus*, Κάϐαρνος, nom, que l'on donnoit au Prêtre de Cérès dans l'isle de Paros. Ce mot vient du Phénicien ou de l'Hébreu *Carbarnin*, qu'on dérive de *Careb*, offrir ; d'où a été formé *Carban*, oblation, offrande. Il étoit en usage dans le même sens parmi les Syriens, comme Josephe le fait voir par Théophraste. D'autres prétendent que ce fut le nom du premier Prêtre qu'eut Cérès à Paros ; ils ajoûtent que c'est ce Prêtre, qui apprit à la Déesse l'enlévement de sa fille. *Voyez* Cabarnus.

CABARNIS, *Cabarnis*, Κάϐαρνις. L'isle de Paros fut ainsi appellée à cause de Cabarne, Prêtre de Cérès. *Voyez* l'article suivant.

CABARNUS, *Cabarnus*, (*b*) Κάϐαρνος, divinité, dont le nom se lit sur un monument, que M. le comte de Caylus rapporte dans son Antiquité. Il s'en explique ainsi lui-même : » Voici, dit-il, » l'endroit le plus remarquable » pour les Antiquaires. Il est fait » ici mention du dieu Cabarnus, » dont le nom se trouve très-ra» rement. Étienne de Byzance » nous apprend que l'isle de Pa» ros, porta autrefois le nom de » Cabarnis, qu'elle tiroit de Ca» barnus, qui avoit découvert à » Cérès l'enlévement de sa fille » Proserpine. Hésychius dit que » les Cabarnes étoient des Prêtres » de Cérès. Cette divinité étoit » particulière à l'isle de Paros.

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 143.

(*b*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. Tom. VI. pag. 200.

» C'est aussi ce qui fait croire que » cette Inscription a été apportée » de cette isle. Les Prêtres de ce » Cabarnus prenoient le nom de » Κάβαρνοι. On a un vers du » poëte Antimaque, qui les ap» pelle Κάβαρνους ἀγακλέας ὀργεῶ» νας; ce qui fait connoître que » les cérémonies, que célébroient » ces Prêtres, étoient des espèces » d'orgies, semblables à celles de » Bacchus. «

CABASSE, *Cabassus*, (a) Καβασσὸς, ville de l'Asie mineure. Ptolémée la met dans la Cataonie, dont il fait un canton de la petite Arménie. Ses Interpretes lui donnent Thébasse pour nom moderne.

Étienne de Byzance en fait une ville de Cappadoce; & en cela il est d'accord avec Strabon, qui donne à la Cappadoce la Préfecture de Cataonie, où étoit cette ville, quoiqu'il dise que les Anciens les distinguoient. Il rapporte qu'Hécatée de Milet mettoit la ville de Cabasse au de-là de l'Hémus, montagne de Thrace; mais que, selon Hellanicus, c'étoit une ville de Lycie. Il aime mieux dire avec Appien, que c'étoit un village entre Tarse & Mazaca; car, ajoûte-t-il, Mazaca étoit appellée Césarée de Cappadoce.

CABBULA, *Cabbula*, nom d'un lieu, dont parle Procope. Il le met à cent vingt stades de la Colchide, c'est-à-dire, à quinze mille pas.

CABÉLÉES MÉONIENS, (b) *Cabelees Meones*, Καβηλέες Μηόνες, Peuples dont parle Hérodote. Cet Auteur dit qu'on les appelloit Lasoniens, & qu'ils portoient les mêmes armes que les Ciliciens.

CABELLION, *Cabellio*, (c) ville des Gaules, située dans le territoire des Cavares. Strabon lit Caballion. Pline met cette ville au nombre des villes Latines; & Ptolémée lui donne le titre de colonie. Étienne de Byzance en fait une ville Marseilloise sur la foi d'Artémidore d'Éphèse. Sa position est marquée dans l'Itinéraire d'Antonin & dans la Table Théodosienne. C'est mal à propos que certains ont confondu la ville de Cabellion avec celle de Cabillonum, aujourd'hui Châlons-sur-Saône. Dans la Notice des Provinces de la Gaule, *Civitas Cabellicorum* est une de celles de la Viennoise.

C'est présentement Cavaillon, ville épiscopale, dans le comtat d'Avignon, dont la France est aujourd'hui en possession.

CABESE, *Cabesus*, (d) ville, dont il est parlé dans l'Iliade. Le vaillant Othryonée étoit venu de cette ville au secours des Troyens contre les Grecs. Il y en a qui croyent que c'étoit une ville de Thrace. Je ne sçais si ce sentiment est bien fondé. Il paroît que Cabese est la même que Cabasse. *Voyez* Cabasse.

CABILLONUM, *Cabillo-*

(a) Ptolem. L. V. c. 7. Strab. p. 533.
(b) Herod. L. VII. c. 77.
(c) Strab. pag. 179. Plin. Tom. I. pag. 147. Ptolem. L. II. c. 10. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.
(d) Homer. Iliad. L. XIII. v. 363.

num, (*a*) ville de la Gaule celtique sur la rivière d'Arar, aujourd'hui la Saône, au païs des Éduens. Un jour, ces peuples firent sortir de Cabillonum sur leur foi, M. Aristius, Tribun militaire, qui alloit joindre sa légion, & des marchands Romains qui y étoient; & après les avoir attaqués en chemin, & enlevé leur équipage, ils les tinrent assiégés jour & nuit.

Il n'y a point de nom de lieu, que l'on trouve plus diversement écrit & plus altéré que celui de Cabillonum. Les leçons, qui paroissent les plus correctes, sont Cabilonum, Cabilonnum & Cabillonum. Ce dernier se lit dans César. Strabon, Ptolémée, les Itinéraires font mention de cette ville. C'est Cabyllinon dans Strabon, Caballinon dans Ptolémée.

Ammien Marcellin met cette ville au rang des villes distinguées. Les Romains y entretenoient une flotte sur la Saône, selon la Notice de l'Empire. Dans le panégyrique de Constantin, Eumène parle du port de Cabillonum. La Notice des Provinces de la Gaule ne donne point à cette ville le titre de cité, mais seulement celui de castrum; cependant, après avoir été primitivement comprise dans le territoire des Éduens, elle en fut distraite, pour composer un diocèse particulier. Il est fait mention de l'évêque de Cabillonum dans Sidoine Apollinaire. Plusieurs voies Romaines partoient de cette ville & y aboutissoient.

Un très-grand nombre de statues, de vases, d'Inscriptions, & les restes d'un amphitéatre & de quelques autres édifices publics, sont des monumens illustres de l'antiquité de Cabillonum. Les Romains y avoient établi des magasins de bled pour leur armée; & depuis, les Empereurs assemblerent souvent leurs troupes en cette ville, où les rois de Bourgogne se plurent aussi beaucoup. On dit que cette ville fut détruite par Attila, & réparée bientôt après. Nos Rois de la première race la soumirent à leur Empire. Chramne, fils de Clotaire I, la prit & la ruina vers l'an 555 durant son voyage d'Auvergne; mais, elle se rétablit bientôt dans son ancien lustre. Le roi Gontran y faisoit son séjour ordinaire, & y fonda vers l'an 590 le prieuré ou abbaye de Saint Marcel, où il est enterré. Louis le Débonnaire l'érigea en comté; & elle a été long-tems possédée par des Seigneurs particuliers, desquels est descendue l'illustre Maison de Châlons, ou Challon.

C'est le nom que prend aujourd'hui cette ville, qui est située dans la province de Bourgogne. Son évêché est fort ancien, puisque Donatien, que l'on compte pour le premier de ses Évêques, vivoit vers l'an 364. C'est le troisième Suffragant de l'archevêché de Lyon. L'Église cathédrale de Châlons fut fondée, à ce que l'on prétend, sous le nom de Saint

(*a*) Cæs. de Bell. Gall. L. VII. pag. 312, 313. Strab. pag. 192. Ptolem. L. II. c. 8. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

Étienne, qu'elle conserva jusqu'en 525, que le roi Childebert, passant par Châlons, à son retour d'Espagne, déposa dans cette Église des reliques de Saint Vincent; & dès-lors elle quitta le nom de Saint Étienne pour porter celui de Saint Vincent. Au reste, elle est de fondation Royale; & c'est pour cette raison que les armes du Chapitre sont un écu d'azur semé de France.

CABINET. (*a*) Les Reines & les Princesses avoient des Cabinets de cedre & d'ivoire & tout parfumés, où elles tenoient leurs habits & leurs meubles précieux. Dans l'épithalame de Salomon, le Prophete dit à ce Prince: *Myrrha & stacte & casia à vestimentis tuis, à domibus eburneis, ex quibus delectaverunt te filiæ regum in honore tuo.* C'est-à-dire, » tous » vos habits sont parfumés de l'o» deur de myrrhe, d'aloës & » d'ambre, qu'ils ont tirée de ces » précieux Cabinets d'ivoire, » d'où les filles des Rois sont sor» ties au-devant de vous. «

CABIRA, *Cabira*, Καϐειρὼ, (*b*) fille de Prothée, fut mariée à Vulcain. Voici ce qu'en dit Strabon: » Acusilaüs Argien dit que » Casmile, fils de Cabire & de » Vulcain, fut pere des trois Ca» bires & des Nymphes Cabiri» des. Mais, Phérécyde compte » neuf Corybantes fils d'Apollon » & de Rhytie, trois Cabires & » les Nymphes Cabirides, enfans » de Vulcain & de Cabira fille de » Prothée, qui avoient les uns & » les autres leurs mystères sacrés. » Ils étoient honorés à Lemnos & » à Imbros, & même dans les » villes des Troyens. Leurs noms » sont mystérieux. «

CABIRE, *Cabirus*, montagne de Phrygie dans l'Asie mineure. Les Cabires en prirent leur nom, selon le Scholiaste d'Apollonius, cité par Ortélius.

CABIRE, *Cabirus*, (*c*) fleuve d'Asie, qui arrosoit le territoire des Suares. Il y avoit plusieurs ports à son embouchure. C'est tout ce qu'en dit Pline, dont le passage étoit fort défiguré avant l'édition du P. Hardouin, qui a rétabli *Cabirus Suarorum*, au lieu de *Caberon Sorarum*, que l'on y lisoit auparavant.

CABIRE, autrement Cabira. *Voyez* Cabira.

CABIRES, *Cabira*, Κάϐειρα, (*d*) ville de l'Asie mineure dans la petite Arménie. Elle fut nommée Diopolis par Pompée. C'est, ce me semble, de cette ville qu'il faut entendre le lieu, appellé Cabires, dont parle Plutarque dans la vie de Lucullus. *Voyez* Diopolis.

CABIRES, *Cabiri*, Κάϐειροι. (*e*) Ce qui concerne les Cabires, est un des points les plus impor-

(*a*) Psalm. 44. v. 10.

(*b*) Strab. p. 472, 473. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 300, 386.

(*c*) Plin. T. I. p. 325.

(*d*) Strab. pag. 556, 557. Plut. Tom. I. pag. 500, 501.

(*e*) Strab. pag. 462. *& seq.* Pauf. pag. 8, 217, 575, 578. *& seq.* Herod. L. II. c. 51. L. III. c. 37. Plut. Tom. I. pag. 316. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. pag. 115. *& suiv.* Antiq. expl. par

tans & les plus compliqués de la Mythologie Grecque. Les traditions, qui les regardent, sont tellement confuses, & si souvent opposées les unes aux autres, que l'analyse en paroît à peine possible. Les Anciens eux-mêmes se contredisoient faute de s'entendre; & les modernes, en accumulant avec plus d'érudition que de critique, leurs différens témoignages, ont embrouillé la matière, au lieu de l'éclaircir.

Strabon semble ne donner au nom de Cabires que les deux significations, qu'il attribue à ceux de Dactyles, de Corybantes & de Curetes. Il les considere d'abord comme les ministres de certaines divinités, & ensuite comme des espèces de génies, comme des divinités subalternes, attachées au service des Dieux supérieurs. Mais, cette division n'est pas à beaucoup près suffisante pour concilier les opinions diverses, quelquefois même contraires, qui se trouvent dans les Anciens sur ce sujet. Il est donc nécessaire de rappeller ici plusieurs significations différentes, qu'ils ont données au nom des Cabires, & qu'on peut réduire à trois principales. 1.° Ils les ont considérés comme les Ministres & les Prêtres de certaines divinités; 2.° Comme des Dieux subalternes. Hérodote nomme Cabires, des dieux Égyptiens, qu'on disoit être fils de Vulcain, la plus ancienne divinité de l'Égypte. Dans la Grece, on donnoit aussi ce nom à des fils de Vulcain, honorés dans l'isle de Lemnos, & dont le culte s'étoit répandu non seulement dans les isles voisines, mais encore dans l'Asie mineure & dans la Macédoine. 3.° Les Cabires, adorés dans l'isle de Samothrace, tenoient un rang considérable entre les Divinités du premier ordre, puisqu'on les surnommoit, les grands Dieux, les Dieux puissans. Nous allons envisager les Cabires sous ces aspects différens, qu'il est important de ne pas confondre.

I.

Cabires, Prêtres & Ministres.

Les Cabires, que Stésimbrote de Thase fait venir du canton de Cabire en Phrygie pour s'établir en Samothrace, n'étoient que des Prêtres ou Ministres des mystères. ce sont les mêmes, dont parle Démétrius de Scepsis, & que Phérécyde appelle Corybantes. Ils étoient, dit ce dernier Auteur, au nombre de neuf, fils d'Apollon & de la nymphe Rhytie, & ils s'établirent dans l'isle de Samothrace. Les Prêtres de Cérès, dans l'isle de Paros, portoient le nom de Cabarnes; & cette Déesse y étoit elle-même connue sous le nom de Cabira. Ces Prêtres, nommés Cabires en Samothrace, avoient en Macédoine & à Thessalonique le nom d'Anactoteletes, parce que les dieux Cabires, au culte desquels ils étoient consacrés, portoient le titre d'Anactes.

D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 300. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 159. Tom. XII. pag. 104. Tom. 16. pag. 77. Tom. XXI. pag. 34. Tom. XXIII. pag. 48. *& suiv.* Tom. XXVII. pag. 9. *& suiv.*

C'eſt ce que nous apprend S. Clément d'Alexandrie, & après lui Arnobe & Firmicus.

I I.

Cabires, Dieux ſubalternes, fils de Vulcain.

L'Égypte, mere de toutes les ſuperſtitions, honoroit d'un culte particulier les fils de Vulcain, ſous le nom de Cabires. Le temple de ces dieux étoit tellement reſpecté, que l'entrée n'en étoit permiſe qu'aux Prêtres qui le deſſervoient. Les Cabires y étoient repréſentés ſous la forme de Pygmées. Hérodote dit qu'ils reſſembloient à ces marmouſets, que les Phéniciens nommoient Pateques, & dont ils ornoient les proues de leurs galeres. C'eſt mal à propos que quelques Critiques ont cru voir, dans ce paſſage d'Hérodote, que les Pateques étoient des dieux de Phénicie, & que les Phéniciens les nommoient Cabires. Hérodote ne dit ni l'un ni l'autre.

Le culte de ces Cabires, fils de Vulcain, paſſa de l'Égypte dans la Grece. Ils furent d'abord adorés à Lemnos. Cette iſle étoit conſacrée à Vulcain, dès le tems d'Homère. Selon Phérécyde dans Strabon, les Cabires étoient au nombre de trois, fils de Vulcain & de Cabira, fille de Prothée. Ils étoient adorés, avec les trois Cabarides leurs ſœurs, dans Lemnos, dans Imbros & dans les iſles voiſines, dans la Troade & dans le canton de Pergame, dans la Macédoine. Leurs noms ne ſe révéloient qu'aux Initiés. Ils avoient des fêtes particulieres. Acuſilaüs faiſoit les trois Cabires fils de Caſmile, nés de Vulcain & de Cabira, & les ſuppoſoit peres des trois Cabirides. On ignore la fable & les cérémonies des myſteres de ces Cabires de Lemnos.

Theſſalonique les honoroit d'un culte ſingulier. On les voit ſur les médailles de cette Ville, coëffés du bonnet de Vulcain, & tenant d'une main un marteau, de l'autre une tenaille; ce qui montre qu'ils préſidoient à l'art de travailler les métaux. M. Fréret obſerve, d'après Firmicus, que ces Cabires de Theſſalonique ſont les Corybantes de S. Clément d'Alexandrie, dont Arnobe fait auſſi mention dans ſon cinquième livre. Ces trois Auteurs rapportent que ces Corybantes, nommés auſſi Cabires, étoient d'abord au nombre de trois; mais que les deux aînés maſſacrerent le plus jeune; qu'ils mirent ſon corps en pièces, & l'enſevelirent au pied du mont Olympe; & que ce qui ſe paſſoit dans les myſteres, étoit la repréſentation de cet événement. Quoiqu'il y ait quelque variété dans le récit de ces Écrivains, il eſt viſible, dit M. Fréret, que ces myſteres avoient rapport à l'hiſtoire du jeune Iacchus ou du Bacchus des fêtes de Cérès, & que c'étoit une copie défigurée de la fable Égyptienne, ſur la mort d'Orus tué par Typhon. Si les attributs, donnés aux Cabires ſur les médailles, ne s'accordent pas avec la fable d'Iacchus, ni avec celle d'Orus, on peut ſuppoſer que les Grecs, qui confondoient les dif-

férentes divinités, dont ils empruntoient le culte, ont confondu, en cette occasion, les Cabires Égyptiens, fils de Vulcain, avec le fils de Cérès & le fils d'Isis.

Le nom d'Anactoteletes, donné aux Prêtres des Cabires de Macédoine, montre que ces Cabires avoient le titre d'Anactes ou Anaces, titre affecté aux Dioscures. Le détail de la Fable suppose qu'ils étoient trois freres. Aussi, selon Cicéron, les plus anciens Dioscures, surnommés Anaces, fils du premier Jupiter & de Proserpine, étoient-ils au nombre de trois. Le dernier s'appelloit Dionysius. C'étoit l'Iacchus d'Éleusis, tué & mis en pièces par ses proches. Il est vrai que le nom de Dioscures s'appliquoit plus particuliérement aux Cabires de Samothrace; mais, on reconnoît encore ici la confusion de la mythologie Grecque. Les Grecs ont prêté aux Cabires de Lemnos les titres, qui appartenoient proprement à ceux de Samothrace.

III.

Cabires de Samothrace.

Les Cabires de Samothrace n'avoient dans l'origine, rien de commun avec ceux de Lemnos. On apperçoit dans la religion de Samothrace trois époques différentes. Elle eut d'abord pour objet les grands dieux. On y adora ensuite les premiers Dioscures; & enfin, mais dans des siecles fort postérieurs, Castor & Pollux, qui sont les seconds Dioscures.

Les Pélages, après avoir occupé successivement la Béotie & l'Attique, passerent quatre-vingts ans après la prise de Troye, dans les isles de Lemnos, d'Imbros & de Samothrace. Ils y porterent les mysteres, dont on ne voit pas la moindre trace, ni dans Homère, ni dans Hésiode. Ils n'y détruisirent pas entiérement l'ancien culte du Ciel & de la Terre, qui étoient les grands dieux; mais, ils y en mêlerent un nouveau, celui des dieux Cabires & des anciens Dioscures. Les Cabires étoient, selon Maséas cité par le Scholiaste d'Apollonius, Cérès, nommée *Axiéros*; Proserpine, appellée *Axiokersa*; & Hadès ou Pluton, sous le nom d'*Axiokersos*. A ces trois divinités, ils ajoûterent Casmile. C'étoit Mercure fils du Ciel & d'Héméra, qui n'étoit employé qu'à exécuter les ordres des trois autres. Les Pélasges avoient trouvé le culte de ces trois divinités établi en Attique & en Béotie, & ils l'avoient adopté. A ce culte se joignoit celui des trois anciens Dioscures, fils de Jupiter & de Proserpine. C'étoit une dépendance du culte de Cérès.

On voit par ce récit, que les Dioscures n'étoient pas les mêmes que les Cabires. Cependant, les deux cultes se confondirent, & l'on donna réciproquement le nom de Dioscures aux Cabires, & celui de Cabires aux Dioscures, & à tous les deux, le nom de grands dieux. Un habitant d'Acharna, un des bourgs de l'Attique, prend dans une Inscription, le titre de ΙΕΡΕΥΣ ΘΕΩΝ ΜΕΓΑΛΩΝ ΔΙΟΣ-

ΚΟΥΡΩΝ ΚΑΒΕΙΡΩΝ ; c'est-à-dire, Prêtre des grands dieux Dioscures Cabires.

Les anciens Dioscures de Samothrace étoient beaucoup plus anciens que les fils de Tyndare. Cicéron les nomme Tritopatréus, Eubuléus & Dionysius. Hésychius parle des Dieux Tritopatores, qui président à la naissance des enfans. Phanodème, cité dans le grand Étymologique, y joint les mariages. Selon l'auteur des hymnes d'Orphée, Bacchus est nommé Eubuléus. Il est né, dit-il, d'une manière mystérieuse de Jupiter & de Proserpine. Dans Hésychius, Eubuléus est Plutus, fils de Cérès & de Jasion. Selon Diodore de Sicile, Dionysius est le Sabasius ou le Bacchus des Thraces, fils de Proserpine & de Jupiter changé en serpent. Pausanias dit que suivant l'opinion de ceux, qui avoient le plus approfondi les matières Théologiques, les Anactes Paides, que les Amphissiens adoroient comme dieux inconnus, étoient les mêmes que les Cabires ou dieux de Samothrace. Ces Anactes avoient des mysteres ou initiations dans cette Ville.

Ces divinités déjà adorées dans le reste de la Grece, étant apportées par les Pélasges en Samothrace, firent presque disparoître le culte des divinités anciennes, le Ciel, la Terre & Hécaté. Le Ciel n'avoit plus guere d'autels, si même il lui en restoit encore; & quoique la Terre fût toujours mise au nombre des grandes divinités, on avoit transporté presque tous ses attributs à la Déesse des moissons & à Rhéa ou Cybele, femme de Saturne & mere des dieux.

Enfin, & c'est la troisième époque, on confondit les anciens Dioscures avec Castor & Pollux, fils de Léda. Ce qui fut cause de cette confusion, c'est qu'on donnoit aussi à ces Héros le titre d'Anactes; titre, qui avoit été commun à tous les dieux, & même aux Rois & aux Héros. Cette opinion, qui mettoit les Tyndarides à la place des Dioscures de Samothrace, n'étoit qu'une erreur populaire. Homère ne met point Castor & Pollux au rang des dieux. Il ne les place point dans le ciel. Au tems de Pindare, ils avoient déjà des temples & des fêtes. Ils présidoient aux courses & aux combats Gymniques. Cependant, ils n'étoient pas encore entiérement divinisés. Pollux, fils de Jupiter, partageoit sa divinité avec Castor, fils de Tyndare. Ils ne se mêloient point encore de la navigation. Mais, au siecle de Théocrite, ils étoient en possession pleine & entière de la divinité. On ne les distinguoit plus des anciens Dioscures Cabires de Samothrace. M. Fréret observe que le nom des Dioscures ne se trouve ni dans Hésiode, ni dans les deux poëmes d'Homère. Hésiode fait présider à la navigation d'autres divinités, sçavoir, Hécaté & Neptune. C'étoient ces mêmes dieux, qu'invoquoient alors les Écuyers & ceux qui disputoient le prix dans les jeux. Voilà précisément ce qui composa dans la suite le département des nouveaux Dioscures.

IV.

Mysteres de Samothrace.

Le ſecret inviolable, qu'on exigeoit des Initiés aux myſteres de Samothrace, n'a pas permis aux Anciens de nous inſtruire du détail des cérémonies, qu'on y obſervoit, & du dogme qu'on y enſeignoit. Le vrai nom, ſous lequel on invoquoit les divinités, étoit même regardé comme ineffable. Les Anciens en avertiſſent en cent endroits. Tout ce que nous ſçavons de l'initiation à ces miſteres, ſe réduit à ceci. On s'y préparoit par une eſpèce de confeſſion de ſes fautes paſſées, qu'on faiſoit à un Prêtre qui avoit le titre de Koès, Koiès, Koiolès, & qui purifioit ceux, qui étoient coupables de quelque meurtre. On plaçoit les Initiés dans une eſpèce de trône. On les obligeoit de porter toujours à cru une ceinture ou écharpe rouge, dont l'effet devoit être de les préſerver de tous les dangers, ſur tout de ceux auxquels les navigateurs ſont expoſés.

V.

Étymologies.

Quand il ſeroit vrai, comme quelques-uns le ſuppoſent, que ces dieux & leur culte fuſſent venus de l'Orient; cependant, comme les noms par leſquels nous les connoiſſons, ne ſont que des titres d'honneur ou des épithetes, que les Grecs avoient ſubſtituées aux noms ineffables, M. Fréret remarque fort ſenſément, qu'il n'en faut pas chercher l'étymologie ailleurs que dans la langue Grecque. Il eſt vrai, ajoûte-t-il, que comme pluſieurs de ces noms ſont pris de la plus ancienne langue des Grecs, ce n'eſt pas toujours dans Homère & dans les Écrivains du bon tems, que nous en pouvons trouver les racines, & il faut ſouvent les chercher dans ces mots ſurannés, qu'Héſychius & quelques autres Grammairiens nous ont conſervés.

Il ſe rencontre ici ſix noms, dont il eſt queſtion de découvrir la racine; ceux de Κάβειρος, *Cabeiros*, d'Α'ξίερος, *Axieros*, d'Α'ξιόκερσος, *Axiocerſos*, d'Α'ξιοκέρση, *Axiocerſé*, qui étoient donnés aux dieux mêmes de Samothrace; celui de Κάσμιλος, *Caſmilos*, donné à Mercure leur miniſtre, & celui de Κόης, *Coès*, que portoit le Prêtre.

En conſéquence du principe déjà établi, M. Fréret rejette toutes les racines Orientales du mot Κάβειρος. Ainſi, il n'admet ni l'Hébreu *Gabar*, *potentem eſſe*, être puiſſant; ni l'Arabe *Kabir*, *magnus*, grand; ni *Hhabirim*, *ſocii*, compagnons; ni *Kebirim*, *ſepultorum dii*, dieux des enſevelis. Bochard & Reland donnent toutes ces étymologies, & en auroient donné bien d'autres, s'ils avoient voulu; car, dit M. Fréret, les racines Orientales ſont toujours prêtes à répondre au premier ſignal des Étymologiſtes. Pauſanias parle d'une ville très ancienne nommée Cabire en Béotie, dans laquelle Cérès trouva un accueil honorable dans ſes voyages. La Déeſſe récompenſa les habitans

en instituant ses mysteres. N'est-il pas naturel de penser que les Pélasges, qui avoient habité ce païs, porterent en Samothrace, & les mysteres de Cérès, & le nom des Cabires. Et pour ce qui regarde les premiers Cabires, ceux de Lemnos, originaires d'Égypte, fils de Vulcain & de Cabira, fille de Prothée, le nom de leur mere, ne donne-t-il pas l'étymologie de leur dénomination ?

Je sçais, dit M. Fréret, que les Phéniciens ont fait de très-bonne heure des établissemens dans les isles de la Grece, & même en quelques endroits du continent. Je sçais que c'est d'eux que les Grecs ont emprunté les caracteres de leur écriture & de plusieurs arts. Je sçais encore que c'est de Phénicie que devoit venir le culte des divinités, qu'Hérodote dit être inconnues aux Égyptiens, telles que Saturne ou Cronos, Junon ou Héra, Neptune, Hercule. Mais, qu'est-il besoin de recourir à la langue Phéniciene pour expliquer des épithetes, données aux dieux de Samothrace, où l'on ne voit pas que les Phéniciens soient jamais venus ; sur tout quand on en trouve l'étymologie dans la langue Grecque ? Ἄξιερος est, selon toute apparence, un ancien comparatif d'ἄξιος, dérivé d'ἄξω, qu'Hésychius explique par ἀγάγω, αγω, *veneror* ; ἄξιερος, *venerabilior*, plus vénérable. Ἀξιοκέρση, ἀξιόκερσος sont composés d'ἄξιος & de κέρσος, κέρσης, qu'Hésychius explique par γάμος. Ces noms signifient donc simplement la digne épouse, le digne époux. C'étoient Proserpine ou Perséphone & Pluton, nommé le second, parce que la Déesse étoit plus honorée que son époux.

L'étymologie du nom de Κάσμιλος, donné à Mercure, considéré comme le ministre de ces dieux, n'est pas d'une recherche plus difficile dans la langue Grecque. Ce mot doit originairement signifier ministre. Plutarque le dit expressément dans la vie de Numa. Varron le cite de Callimaque. Ce nom s'écrit avec quelques variétés. Strabon & Plutarque disent Κάμιλος ou Κάμιλλος ; Callimaque, Κάμιλος ; Lycophron, Κάδμιλος & Κάδμος ; Nonnus, Κάδμυλος. Selon Denys d'Halicarnasse, les Romains nommoient *Camilli*, ceux, qui, dans les sacrifices, remplissoient les mêmes fonctions qu'avoient dans les Orgies & dans les mysteres des grands dieux, ceux que les Tyrrhènes, & avant eux les Pélasges, nommoient Κάδωλοι. Tous ces mots sont formés de κῆδος, qu'Hésychius rend par θεραπεία, *ministerium*, ministere. On voit aisément comment de ces mots ont pu se former ceux de Cadmus, Cadmilus, Casmilus, Camilus. C'étoient des mots de la langue des plus anciens habitans de la Grece, de ces sauvages des cantons septentrionaux & occidentaux, où les colonies Phéniciennes n'ont jamais pénétré. Les Pélasges d'Italie & de Toscane les avoient apportés avec eux au tems de leur passage.

Il n'est pas plus nécessaire de recourir aux langues Orientales pour découvrir la racine du nom

de ce Prêtre, nommé Κόης. Ce nom avoit rapport à son emploi dans les initiations. Il étoit chargé d'entendre la confession des initiés. Il s'appelloit Κόης, *Auditor*, l'Auditeur, du mot κοάω, κοῶ, synonyme d'ἀκούω, *audio*, j'entends, j'écoute.

Terminons cet article par une réflexion de M. Fréret sur la cause de tant de contradictions, dont la Mythologie est embarrassée. Il paroît, dit-il, que les traditions religieuses que l'on révéloit aux Initiés, étoient différentes dans les différens mysteres, parce que les Prêtres de chaque divinité, voulant relever l'objet de leur culte, attribuoient à leur dieu particulier, tout ce qu'ils pouvoient des fonctions & des aventures des autres dieux. Les Initiés, obligés à un secret inviolable, n'osoient communiquer leurs doutes; & le respect, qu'on leur avoit inspiré, par des pratiques mystérieuses, exerçant sur leurs esprits une sorte de tyrannie, les empêchoit de raisonner, & consacroit jusqu'aux contradictions, qu'ils se faisoient scrupule d'envisager.

CABIRIA [CÉRÈS], *Ceres Cabiria. Voyez* Cérès Cabiria.

CABIRIDES, *Cabirides*, Καβειρίδες, sorte de Nymphes. *Voyez* Cabira.

CABIRIE, *Cabiria.* (*a*) Étienne de Byzance dit: Καβεῖρία *Cabeiria*, ville de la basse Asie, dont le territoire est habité par un peuple, nommé Cabiriens. Sur quoi Berkélius fait les observations suivantes. Les Géographes, dit-il, ne reconnoissent point de ville de ce nom dans la basse Asie, mais une montagne de Phrygie, nommée τὰ Κάβειρα, en pluriel, de laquelle Strabon fait mention. Berkélius cite ensuite le passage de Strabon, où il n'est aucunement question d'une montagne de Phrygie, mais de la ville de Cabira, qui est la même que Diopolis, ville fameuse, dont il est souvent parlé dans les guerres de Mithridate & de Pompée. Berkélius ajoûte que les Cabires habitoient cette montagne, avant que de passer à Samos, & cite l'Auteur du grand Étymologique & le Scholiaste d'Apollonius.

(*a*) Strab. p. 556, 557.

CABIRIES, *Cabiriæ*, Καβεῖρία, fêtes, qui se célébroient à Samothrace, à Lemnos, à Thebes & en d'autres lieux, en l'honneur des dieux Cabires.

Cette fête passoit pour être très-ancienne, & antérieure au tems même de Jupiter, qui la renouvella, à ce qu'on dit. Les Cabiries se célébroient pendant la nuit; & l'on y consacroit les enfans depuis un certain âge. Cette consécration étoit, selon l'opinion payenne, un préservatif contre tous les dangers de la mer.

La cérémonie de la consécration, appellée, θρονώσις, ou θρονισμὸς, consistoit à mettre l'Initié sur un trône, au tour duquel les Prêtres faisoient des danses. La marque des Initiés étoit une ceinture ou écharpe d'un ruban couleur de pourpre.

Quand

Quand on avoit commis quelque meurtre, c'étoit un asyle que d'aller aux sacrifices des Cabires.

CABRUS, *Cabrus*, Καβρος, (*a*) nom d'un dieu des Phasélites, citoyens d'une ville de Pamphylie. Ils lui offroient du poisson salé, de-là vient qu'on appelloit proverbialement du poisson salé, un sacrifice des Phasélites. Suidas appelle ce dieu, Calabrus; & Érasme prétend qu'il faut dire Caprus. On peut croire que Caprus s'étoit dit plutôt pour Cabirus.

CAPSÉEL, *Capseel*, (*b*) ville de Palestine. Elle étoit de la dépendance de la Tribu de Juda, & dans la partie méridionale de cette Tribu. Ce fut une des villes, où habiterent les enfans de Juda, au retour de la captivité de Babylone.

CABUL, *Cabul*, (*c*) ville de Palestine, dans la Tribu d'Aser. On croit que c'est la même que Chabul. *Voyez* Chabul.

CABURE, *Cabura*, (*d*) lieu de la Mésopotamie. Il y avoit, en ce lieu, une fontaine unique dans son espèce; car, ses eaux avoient une odeur douce & agréable. La Fable attribue cette vertu à ce que Junon s'y baigna. Cette singularité est rapportée par Pline. L'édition du P. Hardouin lit Chabure; mais, les anciennes éditions & Ortélius n'aspirent point la première syllabe.

CABURUS, *Caburus*, (*e*) pere de C. Valérius Donotaurus, qui étoit le chef de la cité des Helviens, du tems de César.

CABUS, *Cabus*, espèce de mesure, dont il a été parlé sous le nom de Cab. *Voyez* Cab.

CABYLE, *Cabyla*, Καβύλη, (*f*) ville de Thrace. Démosthène la traite de bicoque. Elle tient cependant un rang dans la Géographie & même dans l'Histoire. Étienne de Byzance la met près du païs des Astes, peuples de Thrace, & cite le treizième livre de Polybe, que nous n'avons plus. Ptolémée fait aussi mention de Cabyle. Selon la remarque de M. Toureil, Étienne de Byzance a tort de distinguer cette ville de celle de Calybe. C'est le même mot, altéré par la transposition des lettres. Strabon dit qu'au-dessus de Byzance est la contrée des Astes, où est la ville de Calybe, que Philippe, fils d'Amyntas, peupla des plus méchans hommes; & le même Strabon ne parle nullement de Cabyle. Au contraire, Ptolémée place dans le même endroit Cabyle, & ne dit rien de Calybe. Cette différence de leçons se trouve encore dans d'autres Auteurs. Sextus Rufus, dans son abrégé, dit que Lucullus prit Calybe; & Paul Diacre, ou l'auteur de l'Histoire mêlée, nomme la même place Cabyle.

Ce que rapporte Strabon, que Philippe peupla cette ville des plus

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. pag. 306.
(*b*) Josu. c. 15. v. 21. Esdr. L. II. c. 11. v. 25.
(*c*) Josu. c. 19. v. 27.
(*d*) Plin. T. II. p. 552, 574.
(*e*) Cæs. de Bell. Gall. L. VII. pag. 334.
(*f*) Ptolem. L. III. c. 11. Strab. pag. 320. Plin. T. I. p. 203.

méchans hommes, a fait croire à quelques-uns, que c'étoit la même que la Ponéropolis de Pline; terme, qui veut dire la ville des scélérats. Cette Ponéropolis, que Pline place au pied du mont Rhodope, fut nommée ensuite Philippopolis, du nom de Philippe, son fondateur; & du tems de Pline, elle s'appelloit Trimontium, c'est-à-dire, la ville aux trois monts, à cause de sa situation. Mais, Ptolémée distingue Cabyle de Philippopolis ou Trimontium. Peut-être n'a-t-il pas raison.

CACA, *Caca*, (*a*) sœur du célebre Cacus. Lactance nous apprend que les Romains l'avoient mise au rang de leurs déesses, parce qu'elle avoit averti Hercule du vol, que son frere avoit fait de ses bœufs; & Servius raconte qu'elle avoit une chapelle desservie par les Vestales mêmes, qui lui offroient des sacrifices. Virgile, qui, dans le huitième livre de l'Énéïde, a si bien décrit l'aventure de Cacus, au lieu de parler de sa sœur, dit au contraire que ce fut un des bœufs enfermés dans l'antre de ce brigand, qui se mit à mugir à l'approche de ceux, qu'Hercule conduisoit, & décela le vol.

CACABUS, *Cacabus*, (*b*) nom d'une chaudière des Anciens, selon D. Bernard de Montfaucon.

CACHALES, *Cachales*, (*c*) Καχάλης, fleuve de Grece dans la Phocide. Ce fleuve passoit le long des murs de la ville de Tithorée, & fournissoit de l'eau aux habitans.

CACHER, [se Cacher]. (*d*) *Cacher son visage, se détourner de quelqu'un*; ces expressions marquent quelque aversion & quelque éloignement. Le Prophete prie le Seigneur de ne pas détourner de lui son visage, de ne pas se cacher devant lui; c'est à dire, qu'il le prie de l'exaucer, de le regarder favorablement. Il dit ailleurs que le Seigneur cache ses amis, ou ceux qui esperent en lui, dans le secret de sa face; *Abscondes eos in abscondito faciei tuæ*; c'est à-dire, dans un lieu secret, où ils voyent sa face, dans l'intérieur de son palais. Il prie Dieu de ne lui pas Cacher ses commandemens. *Non abscondas à me mandata tua*; c'est-à-dire, de lui en découvrir le sens. On lit dans Saint Paul, que le sacrement, ou le mystère de notre salut, a été caché aux siecles passés, & manifesté à ses Saints [dans le tems de la nouvelle alliance].

Cacher se met souvent pour *protéger*. Les saints sont quelquefois appellés les Cachés dans les Pseaumes; *Cogitaverunt adversùs sanctos tuos*, & selon l'Hébreu *adversùs absconditos tuos*.

CACHET, (*e*) *Signum*, *Si-*

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. pag. 334.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 122.

(*c*) Pauf. pag. 673.

(*d*) Psalm. 30. v. 21. Psalm. 82. v. 4. Psalm. 118. v. 19. ad Ephes. Epist. c. 3. v. 3. *& seq.*

(*e*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 228. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 416.

gillum, petit instrument, qu'on peut faire de toutes sortes de métaux & de toutes les pierres, qui se gravent, & dont on se sert pour fermer des lettres, sceller des papiers, &c., par le moyen d'une substance fusible, sur laquelle on l'applique.

Il y a des Cachets en bague; c'est toujours une pierre gravée & montée en or ou en argent. Il y en a à manche. Ils sont ordinairement d'argent. Le manche en est en poire; & la matière du manche, d'ébène, d'ivoire, de buis. Il y en a qui sont tout d'or ou d'argent. Ils sont petits. Il ont une poignée proportionnée, qu'on prend entre le pouce & l'index, quand on les applique sur la cire. Mais, de quelque espèce que soient les Cachets, ils se fondent tous; & ils ont le même usage & la même forme principale, c'est-à-dire, une surface plane, ronde ou ovale, sur laquelle on a gravé en creux, ou des armes, ou une tête, ou quelque figure d'hommes, d'animaux, de plantes, &c. Cette gravure en creux, appliquée sur une matière molle, rend ces figures en relief.

Les Cachets ont été à l'usage des Anciens. Il nous en reste même quelques-uns, qui sont précieux par le travail. Ces Cachets étoient des figures gravées sur leurs anneaux, qui étoient d'or, d'argent, ou de quelque autre métal, ou une pierre gravée, enchassée dans leur anneau. La plûpart des Cachets, aujourd'hui, sont différens des anneaux. Autrefois, les Cachets représentoient quelque divinité, quelque grand personnage, comme un Empereur, un Philosophe, Chef d'une secte, ou célebre dans sa secte; le portrait de quelqu'un des ancêtres, le symbole de la patrie, des animaux véritables ou feints, &c.

Aujourd'hui, on lit quelquefois sur nos Cachets, quelques paroles. Elles doivent être courtes & pleines d'un grand sens, comme une sentence, un axiome, un cri de guerre, un sentiment du cœur, une passion vivement exprimée, &c. Par exemple, on a exprimé la constance & la fidélité dans l'amitié, par ces lettres Grecques gravées sur un Cachet, ΦΝΤΦΔΦΝΡΜΒ, lesquelles, étant prononcées fortement, forment ces mots Italiens, *finita fedeltà finirò mi vita*; & ces mots signifient: *Je cesserai de vivre, lorsque je cesserai d'être fidele.*

Les Cachets different des sceaux, en ce que les sceaux sont pour les affaires publiques, ou qui regardent le public; & les Cachets ne sont que pour les affaires des particuliers entr'eux, comme lettres.

On remarque qu'il a été un tems, où l'empreinte du Cachet sur les actes, tenoit lieu de signature.

CACHET DE MICHEL-ANGE. (*a*) On met ce Cachet au nombre des chefs-d'œuvres antiques,

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 270. *& suiv.* Tom. XIX. pag. 245.

qui ſont parvenus juſqu'à nous. On le voit au cabinet du Roi. C'eſt une petite cornaline tranſparente, gravée en creux. Elle porte le nom de Cachet de Michel-Ange, parce qu'on croit qu'elle lui a ſervi autrefois de Cachet. Dans un eſpace de cinq à ſix lignes, elle contient treize ou quatorze figures humaines, ſans compter celles de quelques animaux, des arbres & un exergue, où l'on voit encore un pêcheur, &c.

Madame le Hay, ſi connue ſous le nom de Mademoiſelle de Chéron, eſt la première qui ait oſé, ou qui ait pu en faire un deſſein avec cette intelligence ſeule capable de donner en ce genre une juſte idée de la compoſition des Anciens. Elle négligea l'exergue du pêcheur comme une eſpèce de hors-d'œuvre, qui n'entroit point dans ſon objet; & guidée par le ſentiment de quelques perſonnes ſçavantes, qu'elle avoit conſultées, elle mit au bas de ſon eſtampe, que cette précieuſe cornaline repréſentoit des vendanges à la manière des Anciens, & qu'on la croyoit gravée du tems d'Alexandre le Grand par le fameux Pyrgotele.

Toutes ces circonſtances allarmerent M. Moreau de Mautour, qui, croyant qu'on ne pouvoit ſans crime changer ou retrancher la moindre choſe dans la deſcription des monumens antiques, fit auſſi-tôt graver une nouvelle eſtampe de la cornaline, calquée à la vérité & preſque contre-tirée ſur celle de Madame le Hay, mais avec quelque changement dans certaines figures, & ſur tout avec l'exergue du pêcheur. Enſuite, il fit une diſſertation, pour prouver que la cornaline ne repréſentoit pas des vendanges à la manière des Anciens, mais une eſpèce de fête ou de ſacrifice en l'honneur de Bacchus, & en mémoire de ſa naiſſance. Il prétend que toutes les figures concourent à cette explication.

On remarque d'abord ſur la pierre deux femmes, dont l'une tient ſur ſes genoux un enfant nu. M. de Mautour y reconnoît le jeune Bacchus, Inoſa ſa nourrice & la belle Hippa, dont il eſt parlé dans les hymnes d'Orphée. Dans un vieillard aſſis par terre, il découvre Athamas, mari d'Ino, ou, ſi l'on veut, un faune, qui tient une patere pour faire une libation de vin à l'honneur de Bacchus. Il parcourt & amene ainſi à ſon ſyſtême toutes les figures de la pierre, hors celle du cheval, qui ne laiſſe pas de l'embarraſſer. Mais, outre que par la petiteſſe de la figure, il eſt difficile de bien diſtinguer ſi c'eſt véritablement un cheval plutôt qu'un léopard ou un tigre, il ne reſtera plus de difficulté, dit M. de Mautour, ſi l'on ſe rappelle que le ſoleil, dont le char étoit attelé de chevaux divins, ne differe point de Bacchus chez la plûpart des Mythologues. Enfin, M. de Mautour, ne trouvant rien ſur la pierre, qui caractériſe la perſonne d'Alexandre, ni l'ouvrage de Pyrgotele, aime mieux en fixer l'époque au tems des Ptolémées, fondé ſur le rapport, que peut avoir la figure du

pêcheur qui est dans l'exergue avec une idylle de Théocrite, intitulée les *Pêcheurs*, & composée sous le regne de Ptolémée Philadelphe.

Cette explication de M. de Mautour n'a pas empêché M. Baudelot d'en chercher une autre, ni même de faire graver une nouvelle estampe de la cornaline en question. Il soûtient qu'elle représente ce qui se passoit à Athènes dans les cérémonies de la fête qu'on y appelloit Puanepsies. Thésée l'avoit instituée en l'honneur d'Apollon, à qui il devoit principalement sa victoire sur le Minotaure. C'est aux cérémonies de cette fête, que sont occupées la plûpart des figures représentées sur la pierre. Thésée, comme le héros & l'instituteur de la fête, paroît au milieu, couronné d'olivier, levant de la main droite un vase en manière d'offrande à Apollon, & tenant de la gauche les rênes d'un cheval, symbole de Neptune, à qui Thésée devoit le jour. Plus bas sont des Athéniens & des Athéniennes, qui célebrent la fête. On n'a pas oublié d'y mettre un enfant, pour rappeller le bonheur, qu'on avoit d'être délivré de ce cruel tribut. Le pêcheur, qui est à l'exergue, achève d'indiquer la tranquillité du païs, que Thésée avoit assurée par la défaite d'un grand nombre de brigands.

Enfin, M. Baudelot soupçonne que la cornaline pourroit bien avoir été gravée du tems de Cimon, général des Athéniens. Il n'est pas même éloigné de croire que ç'a été pour consacrer la mémoire de quelques Puanepsies solemnellement célébrées par le peuple d'Athènes dans les magnifiques jardins de Cimon, qui, au rappport de Cornélius Népos, de Théopompe dans Athénée & de Plutarque, en laissoit toujours l'entrée libre, & en abandonnoit avec plaisir les fruits à tout le monde.

CACHÉTUS, *Cachetus*, rivière de l'Asie mineure dans le royaume de Pont, auprès de la ville d'Héraclée. Les Athéniens, croyant attaquer par-là cette ville, perdirent treize galeres par une tempête, qui survint, au rapport de Diodore de Sicile, cité par Ortélius. On sçait d'ailleurs que la rivière, qui passoit auprès de cette ville d'Héraclée, est nommée Lycus par plusieurs Auteurs.

CACOBASILÉA, *Cacobasilea*, nom d'un très-bel édifice, situé près de Paphos dans l'isle de Chypre. Valère Maxime en fait mention à l'occasion du grand Pompée, qui demanda quel étoit le nom de cet édifice; & l'ayant appris, il en tira un mauvais augure, qui ne fut que trop justifié par l'événement.

CACOPHONIE, *Cacophonia*. (*a*) C'est un vice d'élocution, un son désagréable; ce qui arrive par la rencontre de deux voyelles, ou de deux syllabes, ou enfin de deux mots rapprochés, dont il ré-

(*a*) Cicer. de Orator. c. 84.

sulte un son, qui déplaît à l'oreille.

Ce mot *Cacophonie* vient de deux mots Grecs, κακὸς, *malus*, mauvais, & φωνὴ, *vox*, voix, son.

Il y a Cacophonie, sur tout en vers, par la rencontre de deux voyelles. Cette sorte de Cacophonie se nomme hiatus ou bâillement, comme dans les trois derniers vers de ce quatrain de Pibrac, dont le dernier est beau :

Ne vas au bal qui n'aimera la danse,
Ni à la mer qui craindra le danger,
Ni au festin qui ne voudra manger,
Ni à la Cour qui dira ce qu'il pense.

La rime, qui est une ressemblance de son, produit un effet agréable dans nos vers; mais, elle nous choque en prose.

Un Auteur a dit que Xerxès transporta en Perse la Bibliotheque, que Pisistrate avoit faite à Athènes, où Séleucus Nicanor la fit reporter; mais que dans la suite Sylla la pilla. Les trois *la* de ces trois derniers mots font une Cacophonie, qu'on pouvoit éviter en disant; mais, dans la suite, elle fut pillée par Sylla. Horace a dit: *Æquam memento rebus in arduis servare mentem.* Il y auroit eu une Cacophonie, si ce Poëte avoit dit, *mentem memento*, quoique sa pensée eût été également entendue.

Il est vrai que l'on a rempli le principal objet de la parole, quand on s'est exprimé de manière à se faire entendre; mais, il n'est pas mal de faire attention qu'on doit des égards à ceux, à qui l'on adresse la parole. Il faut donc tâcher de leur plaire, ou du moins éviter ce qui leur feroit désagréable, & ce qui pourroit offenser la délicatesse de l'oreille, Juge sévère, qui décide en souverain, & ne rend aucune raison de ses décisions. *Ne*, dit Cicéron, *extremorum verborum cum insequentibus primis concursus, aut hiulcas voces efficiat aut asperas. Quamvis enim suaves gravesque sententiæ, tamen si inconditis verbis efferuntur, offendent aures, quarum est judicium superbissimum; quod quidem Latina lingua sic observat, nemo ut tam rusticus sit, quin vocales nolit conjungere.*

Cacophonie se dit aussi du bruit désagréable, qui résulte du mêlange de plusieurs sons discordans ou dissonans.

CACURIUS [C.], *C. Cacurius*, (*a*) certain personnage, à qui Verrès avoit enlevé tous ses meubles.

CACUS, *Cacus*, Κάκος, (*b*) fameux berger d'Italie. C'étoit plutôt un fameux brigand, qui habitoit dans des rochers inaccessibles, c'est-à-dire, comme quelques-uns croyent, sur le mont Aventin, qui fut depuis enfermé

(*a*) Cicer. in Verr. L. VI. c. 32.

(*b*) Virg. Æneid. L. VIII. v. 190. & *seq.* Tit. Liv. L. I. c. 7. Dionys. Halic. L. I. c. 9. Roll. Hist. Rom. Tom. I. p. 5. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. p. 334. Tom. VII. p. 28. & *suiv.*

dans l'enceinte de Rome.

L'histoire de Cacus a fourni à Virgile un très-bel épisode que ce Poëte a placé dans le huitième livre de l'Énéide. C'est le roi Évandre, qui parle à Énée à la suite d'un repas, qu'il lui avoit donné. » Regardez ce mont escarpé, ces » roches pendantes, cette demeu- » re inhabitée. Voyez ces grosses » pierres éparses & tous ces hor- » ribles débris. Dans le sein de » cette montagne fut autrefois » une profonde caverne, inacces- » sible aux rayons du soleil & » toujours fumante de sang hu- » main, affreuse retraite de Ca- » cus, monstre demi-homme & » d'une taille énorme. Fils de » Vulcain, il avoit une bouche, » qui vomissoit des tourbillons de » flamme. Des têtes livides & » sanglantes étoient sans cesse sus- » pendues à sa porte. Nous fû- » mes enfin délivrés de ce fléau » par l'arrivée d'un héros dans » ces climats. Alcide, le vengeur » des crimes, fier de la défaite de » Géryon à trois corps, & des dé- » pouilles de ce Tyran, avoit » conduit dans notre contrée de » grands bœufs, qui couvroient » nos vallées & les rivages de ce » fleuve. A la vue de ces magni- » fiques troupeaux, la passion de » Cacus s'allume; & pour ne pas » laisser échapper l'occasion d'e- » xercer sa subtile méchanceté, » il enleve quatre des bœufs les » plus grands, & autant de génis- » ses des plus belles. Mais, pour » n'être pas découvert par les » traces de leurs pas, il les traîne » par la queue & à reculons, dans » sa sombre demeure, où il les » enferme. Nul indice ne put » donc conduire dans ce lieu ceux » qui les chercherent.

» Cependant, Alcide, après » avoir engraissé ses troupeaux » dans nos pâturages, se disposoit » à quitter ces lieux. Ses bœufs » ayant fait, en partant, retentir » de leurs mugissemens nos bois » & nos montagnes, une des gé- » nisses renfermées dans la vaste » retraite de Cacus, répondit à » ces mugissemens, & trahit l'es- » pérance, dont le ravisseur s'é- » toit flatté. Alcide, trasporté de » colere, prend aussi-tôt ses ar- » mes & sa noueuse massue, & » s'avance vers la montagne es- » carpée. Alors, les peuples de la » contrée virent, pour la premiè- » re fois, Cacus saisi de frayeur. » Les yeux égarés, & plus » promt que le vent, il se mit à » fuir vers son antre. La frayeur » lui donnoit des aîles. S'y étant » caché, il en bouche l'ouver- » ture avec un rocher énorme, » que des chaînes de fer, formées » par Vulcain, tenoient suspendu. » Il les brise, & ayant abattu le » rocher, il s'en fait un rempart. » Mais, voici que le héros de » Tirynthe arrive furieux au pied » de la montagne. Il cherche vai- » nement l'entrée de la caverne. » Sa fureur augmente. Il frémit » de rage. Trois fois il fait le tour « du mont Aventin. Trois fois il » essaye de renverser le rocher, » qui ferme l'entrée de la forte- » resse du brigand, & trois fois » lassé de ces vains efforts, il se » repose dans la vallée. Sur la

» croupe de la montagne étoit » une roche pointue & isolée, » qui, servant d'asyle aux oiseaux » de proie, & située directement » sur l'antre de Cacus, penchoit » à gauche du côté du Tibre. » Hercule, appuyant ses épaules » contre le côté droit de cette ro- » che, la pousse si violemment, » qu'il l'ébranle, la déracine & » la précipite sur le rivage. Le » ciel retentit de l'effroyable bruit » de sa chûte, la rive s'écroula, » & le fleuve épouvanté récula » vers sa source. Alors, la lumiè- » re pénétra pour la première fois » dans la noire & vaste demeure » de Cacus. Si le sein de la terre, » par quelque violente secousse, » s'entrouvroit jusques dans ses » abîmes, nos yeux découvri- » roient ainsi les demeures infer- » nales, le sombre Empire des » morts détesté des dieux, l'hor- » rible torrent du Styx, & les » manes effrayés des nouveaux » rayons d'une lumière inconnue.

» La clarté du jour, ayant pé- » nétré dans la profonde caver- » ne, offrit aux yeux des specta- » teurs, Cacus tremblant dans » son fort & poussant d'affreux » hurlemens. Alcide commence » par lui lancer des dards. Il a » ensuite recours à toutes sortes » d'armes. Il fait pleuvoir sur lui » des pieces de bois & des pier- » res énormes. Mais, ô prodige! » le monstre se voyant assiégé » sans pouvoir fuir, tire de sa poi- » trine une épaisse fumée, mêlée » d'étincelles, qui répand le feu » & la nuit dans son antre, & le » dérobe aux yeux de son enne- » mi. Irrité de sa résistance, Alci- » de s'élance dans la caverne, à » travers les plus épais tourbillons » de flamme & de noire fumée. » Il saisit Cacus, malgré les vains » feux qu'il vomit. Il l'embrasse, » l'étreint, lui serre la gorge, lui » fait sortir les yeux de la tête & » l'étrangle. Il renverse ensuite le » rocher, qui fermoit l'antre. » Alors, on vit les bœufs & tous » les larcins, que le brigand avoit » dérobés à la lumière. On traîna » son corps hideux hors de la ca- » verne. Tous les peuples d'alen- » tour ne se lassoient point de » considérer son visage terrible, » ses yeux menaçans, sa poitrine » couverte d'un poil semblable à » celui des bêtes, & sa redouta- » ble bouche, qui ne lançoit plus » de flammes. Depuis cette mé- » morable victoire, pour témoi- » gner notre reconnoissance au » vainqueur, nous célébrons tous » les ans, en son honneur, une fê- » te, dont Potitius est le premier » instituteur. «

Cet épisode de Cacus, si bien exprimé, & dont le récit, dans toutes ses circonstances, offre une poësie admirable, est un fait historique, que Virgile a traité poëtiquement, & conformément aux privileges de son art, parce que c'étoit un fait éloigné & obscur, qu'il lui étoit permis d'altérer, d'amplifier & d'orner. Voici le fait tel que Denys d'Halicarnasse le raconte. » Hercule, dit-il, reçut » ordre d'Eurysthée, d'amener » d'Érythée [c'est-à-dire, du païs » de Cadis] à Argos les trou- » peaux de Géryon. Hercule,

» après l'avoir vaincu & avoir » enlevé ses troupeaux, se rendit » en Italie, & s'arrêta dans la » contrée, où la ville de Pallan- » tée fut depuis bâtie. Tandis que » fatigué de la course, il étoit » plongé dans le sommeil, Cacus, » fameux voleur, voyant le hé- » ros endormi, & n'osant enlever » le troupeau entier, se contenta » de dérober quelques bœufs, » qu'il traîna par la queue du » côté de sa caverne, où il les » cacha. Hercule éveillé s'apper- « çut du vol, & en parla à Ca- » cus, qui lui fit remarquer que » les pas de ces bœufs n'étoient » pas dirigés du côté de sa de- » meure. Malgré cette réponse, » Hercule ne laissa pas de soup- » çonner ce brigand. Pour éclair- » cir le fait, il mena paître tout » son troupeau de bœufs au tour » de la caverne du voleur. Les » bœufs, qui y étoient enfermés, » sentant l'odeur de leurs compa- » gnons, à laquelle ils étoient ac- » coûtumés, se mirent à meu- » gler, & Cacus fut convaincu » du vol. Alors, le voleur son- » gea à se garantir des menaces » d'Hercule, & appella à son se- » cours les bergers de la contrée. » Mais, dans le tems qu'il crioit » pour les rassembler, Hercule » l'abattit d'un coup de sa mas- » sue, & le tua. Il érigea dans le » même lieu un autel à Jupiter, » sous le nom de *Jovi inven- » tori*. De mon tems, on y faisoit » encore des sacrifices, près de » la porte de Rome, appellée » *Trigemina*, suivant le rit des » Grecs. «

Tite Live raconte la chose un peu différemment; ce qui fait voir que la tradition étoit obscure & incertaine, du tems de Virgile, quoique fondée; & que conséquemment il a pu créer les circonstances, & embellir le reste à son gré. Tite Live s'exprime ainsi: » On dit qu'Hercule, après la dé- » faite de Géryon, conduisit ses » troupeaux en ce lieu-là, & les » fit paître au bord du Tibre, » qu'il avoit passé à la nage. Fati- » gué, & ayant d'ailleurs bu beau- » coup de vin, il s'endormit. » Alors, Cacus, berger de la » contrée, admirant la beauté » des vaches, & jugeant qu'Her- » cule en suivroit la trace, s'il les » conduisoit dans sa grotte d'une » façon naturelle, les y traîna » par la queue. Hercule, peu » content du païs, songeoit à par- » tir, lorsque les bœufs qui lui » restoient se mirent à meugler. » Les vaches, renfermées dans » la grotte, leur répondirent par » de pareils meuglemens, com- » me il arrive ordinairement. » Hercule retourna donc sur ses » pas, & voulut forcer l'entrée de » la caverne. Cacus s'y étant op- » posé, le Héros le terrassa d'un » coup de sa massue, & lui fit » perdre la vie. » Tel est le récit de Tite Live.

On ne conçoit pas, au reste, pour quelle raison, quelques Auteurs ont regardé comme une fable l'aventure de Cacus. Car, quand même elle ne seroit pas attestée par deux Anciens, tels que Tite Live & Denys d'Halicarnasse, &, ce qui est encore

plus décisif, par une fête établie pour en rappeller le souvenir; & qu'on la prendroit à la lettre, de la manière que Virgile la raconte, qu'a-t-elle donc de si extraordinaire, pour qu'on ne puisse pas la regarder comme une histoire véritable? Ne peut-il pas se faire qu'il y eût en Italie, dans le tems qu'Hercule y arriva, un de ces brigands qui étoient alors si communs, qui, ayant trouvé quelques-uns des bœufs de ce Héros égarés du reste du troupeau, les ait volés & cachés dans quelque caverne; qu'un de ces bœufs ayant répondu aux mugissemens des autres, ait décelé le vol, & qu'Hercule, qui, selon Denys d'Halicarnasse, avoit avec lui de bonnes troupes, ait attaqué & délivré l'Italie d'un petit tyran, qui y causoit beaucoup de désordres? Que si on a dit, comme le raconte Virgile, que ce voleur étoit fils de Vulcain, & qu'en se défendant contre notre Héros, il avoit vomi des torrens de flamme & de fumée, ce sont des circonstances, dont on avoit coûtume d'embellir de pareilles aventures.

On en a ajoûté bien d'autres à l'histoire de Cacus. Il y en a qui croyent qu'on ne lui a imputé de vomir des flammes, que parce qu'il brûloit les maisons, après les avoir pillées. Quelques-uns ont prétendu qu'il avoit été domestique d'Évandre. Ils ajoûtent que c'étoit un géant d'une grandeur prodigieuse, qu'il vivoit de chair humaine, & qu'il étoit demi-homme, comme on nous représente les Satyres. D'autres disent que Cacus habitoit l'Espagne Tarragonoise; qu'il donna son nom au mont Cacus, maintenant Moncaio, dans l'Aragon, sur les confins de la Castille-Vieille; qu'il étoit affreux à voir, & d'une humeur extrêmement sauvage, ce qui avoit donné lieu de l'appeller demi-homme; qu'il avoit inventé certaines armes à feu, & une poudre semblable à notre poudre à canon, ce qui le fit passer pour le fils de Vulcain; enfin qu'il poursuivit Hercule jusqu'en Italie, où il lui déroba quelques-uns de ses bœufs.

Le mot *Cacus*, qui est formé du Grec, veut dire un méchant.

CACYPARIS, *Cacyparis*, (a) κακύπαρις, fleuve de Sicile, dont il est fait mention dans Thucydide.

Les Sarrasins lui ont donné le nom de Yhasibli. M. de l'Isle le nomme Casibili; nom, qui ne s'en écarte pas beaucoup, & qu'il semble prendre d'un fort situé près de son embouchure, & que l'on appelle Casibli; mais, le vrai nom est Manghisi, que M. de l'Isle écrit aussi. C'est le premier fleuve, que l'on trouve en allant de Syracuse vers le midi.

CAD, sorte de mesure. *Voyez* Cadus.

CADAVRE, (b) ou CORPS MORT, *Cadaver*. Il n'y a point de nation, qui n'ait eu ses céré-

(a) Thucyd. pag. 552.

(b) Plin. Tom. I. p. 410, 720. Plut. T. I. p. 74. Strab. p. 746. *& alib. passim.* Lucian. T. II. p. 426. *& seq.*

monies pour l'enterrement des morts.

Les Romains gardoient pendant huit jours le corps dans la maison ; & pendant ce temps-là, l'on mettoit ordinairement un cyprès à la porte, sur tout si c'étoit une personne riche, pour empêcher le monde d'entrer. Le huitième jour, on faisoit avertir le peuple par un crieur, afin qu'il assistât à l'enterrement. *EXEQUIAS L. TITIO L. FILIO, QUIBUS EST COMMODUM, IRE JAM TEMPUS EST. OLLUS EX ÆDIBUS EFFERTUR.* C'est cet avertissement au peuple, que Festus appelle *funus indictivum.* Le peuple étant arrivé, on mettoit le corps dans une espèce de lit, avec des draps fort propres. Les pleureuses alors se présentoient devant la maison du défunt, où elles faisoient de leur mieux pour marquer une tristesse, qu'elles ne sentoient point. Elles versoient des larmes en concert, & pleuroient assez haut pour une espèce de musique funebre. La pompe funebre marchoit. Un joueur d'instrumens précédoit le corps, & chantoit les louanges du défunt.

Lorsque l'on mettoit le corps sur le bûcher pour le brûler, on lui ouvroit les yeux comme pour lui faire regarder le ciel ; & l'ayant appellé plusieurs fois à haute voix, le plus proche parent mettoit le feu au bûcher avec une torche, en tournant le dos, pour dire que c'étoit à regret qu'il rendoit ce service au défunt. Pline prétend que l'usage de brûler les corps des défunts n'étoit pas fort ancien à Rome, parce, dit-il, que nous ne voyons pas qu'aucun de la famille de Cornélius ait été brûlé jusqu'à Sylla ; mais, Pline semble se contredire lui-même, puisqu'il écrit que le Roi Numa défendit d'arroser de vin les feux qu'on allumoit pour brûler les corps. Aussi Plutarque assure que le même Numa défendit expressément qu'on brûlât son corps après sa mort, mais qu'il ordonna de faire deux tombeaux de pierre, dans l'un desquels on mettroit son corps, & dans l'autre, les livres sacrés qu'il avoit composés sur la religion & le culte des dieux ; ce qui est une preuve que l'usage de brûler les corps est fort ancien, & qu'il se pratiquoit même du tems de ce Prince. Les loix des douze Tables, faites trois cens ans après la fondation de Rome, qui défendoient d'enterrer & de brûler les corps dans la Ville, ne favorisent point le premier sentiment de Pline ; & l'on n'en peut conclure autre chose, sinon que les deux manières d'enterrer les corps & de les brûler étoient en usage, & qu'il n'étoit défendu de les brûler & de les enterrer dans la Ville, qu'à cause de l'infection & des incendies, qui en pourroient arriver.

Cicéron nous apprend que la coûtume d'enterrer les corps, fut introduite à Athènes par Cécrops, & qu'on enterroit les Athéniens du côté du soleil couchant ; au lieu qu'à Mégare, ils avoient le visage tourné au soleil levant. La

coûtume d'enterrer les corps a duré fort long-tems dans toute la Grece.

Les Égyptiens embaumoient les corps des morts, pour les préserver de la corruption. Les Éthiopiens avoient divers usages. Quelquefois, ils les jettoient dans le courant des fleuves & des rivières; quelquefois, ils les brûloient ou les enfermoient dans des vaisseaux de terre cuite, selon Hérodote & Strabon. Les Indiens les mangeoient, pour leur donner par ce beau secret une nouvelle vie, les changeant ainsi en leur propre substance. Ceux, qu'Hérodote appelle Macrobiens, c'est-à-dire, *longue vie*, desséchoient les corps des morts, & peignoient leurs visages avec du blanc, leur donnant leur coloris naturel. Ils les enfermoient ensuite dans une colonne de verre; puis, ayant gardé ces corps en cet état pendant un an, ils les exposoient en quelque lieu près de la ville, où on les voyoit. Diodore de Sicile rapporte qu'il y avoit certains peuples, qui brûloient les corps, puis enfermoient leurs cendres & leurs os dans des statues d'or, d'argent & de poterie, les revêtant de verre par dessus. Les Garamantes les enterroient sur le rivage dans le sable, afin qu'ils fussent lavés des eaux de la mer.

Pour revenir à la coûtume des Grecs & des Romains de brûler les corps, le corps du défunt ayant été consumé par le feu, après que les assistans lui avoient dit le dernier adieu, en ces termes: *Vale æternùm, nos eo ordine quo natura voluerit, sequemur*; les proches parens en ramassoient les cendres, & recueilloient les os que l'on arrosoit d'eau lustrale, & que l'on enfermoit dans des urnes de matière différente, pour les mettre ensuite dans des tombeaux, versant dessus des larmes, qui étoient reçues dans de petites phioles appellées lacrymatoires, que l'on enfermoit également avec l'urne dans le tombeau. On ne voit pas trop bien de quelle manière ils pouvoient recueillir les cendres, & empêcher qu'elles ne se mêlassent avec celles du bois & d'autres choses, que l'on brûloit avec le corps. Pline fait mention d'un lin, qui croît dans les Indes, nommé par les Grecs Asbeste, c'est-à-dire, incombustible, dont on faisoit de la toile, qui ne brûloit point, quoiqu'on la jettât dans le feu. L'on pouvoit en envelopper le corps, & ramasser aisément les cendres du défunt, sans qu'elles fussent mêlées avec celle du bois; mais, peu de personnes pouvoient s'en servir, puisque le même Pline assure que cette toile étoit fort rare, & qu'on la gardoit pour les Rois du païs. Peut-être se servoit-on d'une autre toile, faite de la pierre d'Amiante, qu'on avoit alors le secret de filer, au rapport de Pline. Plutarque nous assure qu'il y avoit de son tems une carriere de cette pierre dans l'isle de Négrepont. On en trouve même dans l'isle de Chypre & ailleurs. On pouvoit encore avoir quelque autre invention, comme de mettre le corps sur le bûcher dans un cercueil d'airain ou de fer;

d'où il étoit fort aisé de recueillir les cendres & les os, qui n'étoient point brûlés.

Les Grecs & les Romains avoient coûtume de fermer les yeux à leurs Morts. Ils remettoient tous les membres dans leur situation naturelle, quand ils avoient été dérangés par quelques convulsions ou par les derniers efforts du malade. Ils lavoient leurs cadavres & les embaumoient, soit qu'ils dussent les enterrer ou les brûler. C'est, disent quelques Auteurs, parce que l'usage étant de garder les Corps pendant longtems, on vouloit par ce moyen faire cesser, ou du moins diminuer l'infection du cadavre. Les Grecs habilloient soigneusement les cadavres, que l'on devoit enterrer, dans la fausse persuasion où ils étoient, que les Morts, étant sensibles au froid, seroient incommodés par la rigueur de l'hiver. Les habits mortuaires n'étoient pas uniformes par rapport à la qualité de l'étoffe. Chacun ne consultoit que son amitié pour le Mort, ou l'envie qu'il avoit de paroître, en lui donnant des habits magnifiques. Enfin, les magistrats Romains étoient distingués par la richesse de leurs parures, qui étoient quelquefois de pourpre & même enrichies d'or. Mais, elles étoient semblables quant à la façon. Car, c'étoit toujours une robe, qui enveloppoit le Mort depuis la tête jusqu'aux pieds. Les pauvres comme les riches mettoient une couronne sur la tête des Morts; parsemoient leurs bieres ou tombeaux de fleurs, & avoient également soin de mettre une pièce de monnoie dans leur bouche, pour obliger Charon, à leur faire passer dans sa barque le fleuve si renommé chez les Grecs & chez les Romains. Ils tiroient ensuite le Mort de son lit, & le mettoient en quelque autre endroit de la maison. Dans les funérailles des Princes, les domestiques du Mort avoient coûtume d'entourer le Cadavre & d'agiter l'air, afin d'en éloigner les mouches. On les exposoit aussi dans des lits de parade, les pieds tournés du côté de la porte. Quand la mort avoit défiguré le Cadavre, on substituoit à sa place une figure de cire. Ils s'adressoient par trois fois & parloient au Mort, comme s'il avoit été encore vivant; & n'en ayant point de réponse, ils publioient son décès avec des pleurs & des lamentations extraordinaires.

Lorsqu'un homme avoit fait des dettes, ses créanciers s'emparoient de son Cadavre, & ne le rendoient qu'après le payement entier de leurs créances. On regardoit comme une infamie le peu de cas que les héritiers ou les amis du défunt auroient fait d'acquiter ses dettes. L'Empereur Sévère fut obligé de rendre un édit contre la dureté des créanciers, qui détenoient les Cadavres, & qui ne vouloient les rendre qu'après avoir été payés. Les enterremens se faisoient presque toujours la nuit. Il n'y avoit rien de fixé sur l'heure; mais, la coûtume étoit de prendre celles, qui précédoient immédiatement l'aurore. On gardoit les Cadavres

plusieurs jours après leur mort, soit pour les préparatifs des funérailles, ou par une prudente précaution, de peur qu'ils ne fussent dans quelque léthargie, & qu'ils n'eussent pas encore rendu l'ame. Quelques-uns cependant, pour ôter un spectacle aussi triste de devant leurs yeux, faisoient enterrer leurs Cadavres sur le champ. Les parens ou les plus proches héritiers, les amis ou les domestiques, portoient le Mort en terre. Parmi les gens du commun, on se servoit de gens à gages; mais, on transportoit souvent dans des chars les personnes de distinction, depuis leur porte jusqu'au lieu de leur sépulture. Les meres ensevelissoient leurs enfans, & les portoient elles-mêmes en terre. Dans les funérailles des personnes de distinction, on portoit leur statue à la tête du convoi, & on la posoit dans la place publique avec celles de leurs parens, qui s'étoient rendu recommandables dans la République. On portoit aussi la marque des charges, dont le Mort avoit été honoré. Cela étoit accompagné de joueurs d'instrumens.

Lucien, dans son traité du deuil, décrit agréablement les cérémonies qui se pratiquoient, lorsque quelqu'un étoit mort. » Après, » dit-il, que le plus proche parent a recueilli l'ame du Mort, » & qu'il lui a fermé les yeux, » on a soin de lui mettre une pièce » d'argent dans la bouche pour » payer le batelier des enfers, » qui est Charon, sans considérer » si c'est une monnoie qui ait » cours dans le païs, joint qu'on » feroit mieux, à mon avis, de » ne rien donner, afin qu'on fût » contraint de le renvoyer ici. » Après cette cérémonie, on lave » d'eau tiede le corps du défunt, » comme s'il n'y avoit point d'eau » là-bas, ou qu'il dût assister à » quelque festin en arrivant; car, » outre cela, on le parfume, on » le couronne de fleurs, on l'habille de ses plus beaux habits; » soit qu'on ait peur qu'il ne meure de froid en chemin, ou » qu'on ne le traite pas selon sa » condition. Tout cela est accompagné de plaintes & de regrets, » de larmes & de sanglots, pour » répondre à un maître de cérémonies, qui préside à l'action, » & qui rapporte d'un ton lugubre les anciennes calamités, » pour faire pleurer, si l'on n'en » avoit point d'envie. Les uns » donc s'arrachent les cheveux, » les autres se frappent l'estomac, » ou s'égratignent le visage. Il y » en a qui déchirent leurs habits, » & qui mettent de la poussiere » sur leurs têtes, ou qui se couchent par terre & se heurtent » contre les murailles; de façon » que le Mort est le plus heureux de la bande. Car, tandis que » ses amis & ses parens se tourmentent, il est placé en quelque lieu éminent, lavé, nettoyé, » parfumé & couronné, comme » s'il vouloit aller en compagnie. » Ensuite, son pere & sa mere, » s'il en a, sortent de la troupe, » & le viennent embrasser avec » des lamentations si ridicules, » que cela seroit capable de le

» faire crever de rire, s'il avoit » quelque sentiment.

» Il y en a qui, à la mort de » leurs parens, égorgent leurs » chevaux & leurs esclaves, » pour les aller servir en l'autre » monde, & brûlent ou enter- » rent avec eux ce qu'ils ont de » plus précieux, comme si cela » leur devoit être fort utile. Ce- » pendant, tout ce que ces gens- » là disent, ce n'est ni pour le » Mort, qui ne les sauroit enten- » dre, quand ils crieroient dix » fois plus haut, ni pour eux- » mêmes; car, il suffiroit de par- » ler tout bas. S'il les entendoit » donc, voici ce qu'il pourroit » leur dire: *Qu'avez-vous tant* » *à pleurer & à vous tourmenter* » *pour moi, qui suis plus heureux* » *que vous? Est-ce que les téne-* » *bres où je suis, vous font peur,* » *& que vous appréhendez que je* » *ne sois suffoqué par la pesanteur* » *de mon sépulchre. Mais, un mort* » *n'a rien à craindre, puisqu'il ne* » *sauroit plus mourir, & mes yeux* » *pourris ou brûlés n'ont plus be-* » *soin de voir la lumière. D'ail-* » *leurs, quand je serois miséra-* » *ble, à quoi me serviroient toutes* » *vos plaintes & tous ces coups* » *donnés contre l'estomac à la ca-* » *dence des instrumens, & cette* » *tombe couronnée, ces effusions* » *& ces lamentations de femmes?* » *Croyez-vous que ce vin, que* » *vous répandez, descende jusqu'-* » *aux enfers, ou qu'il soit encore* » *bon à boire en l'autre monde?* » *Car, pour les bêtes, que vous* » *brûlez en sacrifice, une partie* » *s'en va en fumée, & le reste* » *n'est que cendres, qui seroient un* » *fort mauvais aliment.*

» Voilà donc les plaintes, que » l'on fait pour les Morts, qui » sont semblables à Rome & en » Grece; mais, les sépultures sont » différentes, selon les différentes » nations. Car, les uns brûlent » les corps ou les enterrent, & les » autres les embaument. J'ai assis- » té à des festins en Égypte, où » on les place au bout de la ta- » ble; & quelquefois un homme, » par nécessité, prête la carcasse » de son pere ou de sa mere pour » servir à cet usage. Quant aux » monumens, les colonnes, les » piramides & les inscriptions, y » a-t-il rien de plus inutile? Il y » en a qui célebrent des jeux à la » mémoire du défunt, & qui font » des oraisons funebres sur son » sépulcre, comme si cela lui de- » voit servir là-bas de certificat & » d'attestation de vie & de mœurs. » Après tout cela, on traite l'as- » semblée, où les amis vous con- » solent & vous invitent à man- » ger. *Jusqu'à quand*, disent-ils, » *voulez-vous pleurer un mort?* » *Vous ne le rappellerez pas à la* » *vie par vos larmes. Voulez-vous* » *vous faire mourir pour déséspé-* » *rer vos amis & laisser vos enfans* » *orphelins? Il faut pour le moins* » *manger, quand ce ne seroit que* » *pour faire durer votre deuil.* « Voilà ce que dit Lucien.

La loi Salique, dit l'Auteur de l'Esprit des Loix, interdisoit à celui, qui avoit dépouillé un cadavre, le commerce des hommes, jusqu'à ce que les parens, acceptant la satisfaction du coupable,

eussent demandé qu'il pût vivre parmi les hommes. Les parens étoient libres de recevoir cette satisfaction ou non. Encore aujourd'hui, dit M. de Fontenelle dans l'éloge de M. Littre, la France n'est pas, sur ce sujet, autant au-dessus de la superstition Chinoise, que les anatomistes le desireroient. Chaque famille veut qu'un mort jouisse pour ainsi dire, de ses obseques, & ne souffre point, ou souffre très-rarement, qu'il soit sacrifié à l'instruction publique. Tout au plus permet-elle en certains cas qu'il le soit à son instruction, ou plutôt à sa curiosité particulière. M. de Marsollier raconte, dans la vie de Saint François de Sales, que ce Saint encore fort jeune, étant tombé dangereusement malade, vouloit léguer son corps par testament aux écoles de Médecine, parce qu'il étoit scandalisé de l'impiété des Étudians, qui déterroient les morts pour en faire la dissection. Il est pourtant nécessaire que les Magistrats ferment jusqu'à un certain point les yeux sur cet abus, qui produit un bien considérable. Les cadavres sont les seuls livres, où l'on puisse bien étudier l'anatomie.

CADDUS, *Caddus*, Κάδδος, (*a*) sorte de vaisseau à Sparte. On appelloit ainsi le vaisseau, dans lequel on jettoit certaines boules, quand on vouloit procéder à l'élection de quelqu'un, qui demandoit à être admis à une table. Ceux, qui devoient le recevoir parmi eux, prenoient chacun une petite boule de mie de pain. L'esclave, qui les servoit, passoit au milieu d'eux, portant un vaisseau sur sa tête. Celui, qui agréoit le prétendant, jettoit simplement sa boule dans ce vaisseau, & celui, qui le refusoit, l'applatissoit auparavant avec ses doigts. Cette boule ainsi applatie valoit la feve percée, qui étoit la marque de condamnation; & s'il s'en trouvoit une seule de cette sorte, le prétendant n'étoit point reçu. Car, on ne vouloit pas qu'il y en eût un seul, qui ne plût à tous les autres. Celui, qui étoit refusé, étoit appellé Décadde, du nom du vaisseau, comme qui diroit déchu du vaisseau.

CADDUSIENS, *Caddusii*, Καδδούσιοι. *Voyez* Cadusiens.

CADE, *Cadus*, espèce de coupe à boire. *Voyez* Cadus.

CADÉMOTH, *Cademoth*, ou Cédimoth. *Voyez* Cédimoth.

CADENAT. (*b*) M. le comte de Caylus présente une espèce de Cadenat dans son recueil d'Antiquités. Ce sçavant Antiquaire dit à ce sujet, qu'il n'en avoit pas encore vu. Voici comme il parle de cet ancien Cadenat: » Il avoit, » dit-il, plus d'un usage. Sa par» tie supérieure est ornée d'une » tête, dont le goût est très» mauvais, & le travail, fort né» gligé. Cependant, elle est creu» se en-dedans, & elle s'ouvre » comme une bulle par un mou» vement de charnière. Elle fer-

(*a*) Plut. Tom. I. p. 46.

(*b*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. Tom. IV, pag. 283, 284.

» voit ſans doute, à cet égard, à » renfermer quelque objet de ſu» perſtition. Le deſſous de cette » plaque en laiſſoit voir une ſe» conde, qui couvroit une ma» nière de reſſort, dont le mou» vement & la diſpoſition ſont » détruits par le verd-de-gris; » enſorte qu'il eſt impoſſible de » démêler ſon ancien jeu. On » diſtingue toujours la manière » dont il pouvoit ſe fermer; c'eſt» à-dire, comment la bande ar» rondie pouvoit entrer dans l'ou» verture placée à l'extrêmité de » la portion deſſinée. «

CADENCE, *Numerus*, (a) *Modus*, ῥυθμὸς. Ce mot, dans le diſcours oratoire & la poëſie, ſignifie la marche harmonieuſe de la proſe & des vers, qu'on appelle autrement nombre, & que les Anciens nommoient ῥυθμὸς.

Quant à la proſe, Ariſtote veut que ſans être meſurée comme les vers, elle ſoit cependant nombreuſe; & Cicéron exige que l'Orateur prenne ſoin de contenter l'oreille, dont le jugement, dit-il, eſt ſi facile à révolter. En effet, la plus belle penſée a bien de la peine à plaire, lorſqu'elle eſt énoncée en termes durs & mal arrangés. Si l'oreille eſt agréablement flattée d'un diſcours doux & coulant, elle eſt choquée quand le nombre eſt trop court, mal ſoûtenu, la chûte trop rapide; ce qui fait que le ſtyle haché, ſi fort à la mode aujourd'hui, ne paroît pas être le ſtyle convenable aux Orateurs. Au contraire, s'il eſt traînant & languiſſant, il laſſe l'oreille & la dégoûte. C'eſt donc en gardant un juſte milieu entre ces deux défauts, qu'on donnera au diſcours cette harmonie toujours néceſſaire pour plaire, & quelquefois pour perſuader. Tel eſt l'avantage du ſtyle périodique & ſoûtenu, comme on peut s'en convaincre par la lecture de Cicéron.

Pour la Cadence des vers, elle dépend, dans la poëſie Grecque & Latine, du nombre & de l'entrelacement des pieds ou meſures périodiques, qui entrent dans la compoſition des vers, des céſures, &c.; ce qui varie ſelon les différentes eſpèces de vers.

Dans les Langues vivantes, la Cadence réſulte du nombre de ſyllabes, qu'admet chaque vers, de la richeſſe, de la variété & de la diſpoſition des rimes.

M. Rollin eſt entré dans un certain détail à l'égard de ce qui concerne la Cadence des vers Latins & Grecs. Ses obſervations ſe bornent néanmoins à la poëſie de Virgile & à celle d'Homère, comme les deux plus célebres Poëtes de l'antiquité. On lira ſans doute avec plaiſir les judicieuſes réflexions de notre illuſtre Écrivain.

DE LA CADENCE DES VERS LATINS.

Il y a une Cadence ſimple, commune, ordinaire, qui ſe ſoûtient également par tout, qui rend les vers doux & coulans, qui écarte avec ſoin tout ce qui pour-

(a) Roll. Traité des Étud. Tom. I. p. 242. *& ſuiv.*

roit blesser l'oreille par un son rude & choquant, & qui, par le mêlange de différens nombres & de différentes mesures, forme cette harmonie si agréable, qui regne universellement dans tout le corps du Poëme. Outre cela, il y a de certaines Cadences particulières, plus marquées, plus frappantes, & qui se font plus sentir. Ces sortes de Cadences forment une grande beauté dans la versification, & y répandent beaucoup d'agrément, pourvu qu'elles soient employées avec ménagement & avec prudence, & qu'elles ne se rencontrent pas trop souvent. Elles sauvent l'ennui, que des Cadences uniformes & des chûtes réglées sur une même mesure, ne manqueroient pas de causer.

En ce point, la versification Latine a un avantage incomparable sur la versification Françoise, qui, étant assujettie à la nécessité de couper toujours le vers Alexandrin, par deux hémistiches exactement égaux, de faire une espèce d'entrepôt après trois pieds parfaits, de fournir régulièrement une rime au bout des trois autres pieds, & de subir la même servitude dans tous les vers suivans, courroit risque de fatiguer bientôt l'attention du Lecteur, si elle n'étoit soûtenue & relevée par d'autres beautés, qui font oublier cette espèce de monotonie perpétuelle. Pour la poësie Latine, elle a une liberté entière de couper ses vers où elle veut, de varier ses césures & ses Cadences à son choix, & de dérober aux oreilles délicates les chûtes uniformes produites par le dactyle & le spondée, qui terminent le vers Héroïque. Virgile nous fera connoître tout le prix de cette liberté, nous en fournira des exemples en tout genre, & nous apprendra l'usage qu'il en faut faire.

I.

CADENCES

graves & nombreuses.

(*a*) 1.° Les grands mots, placés à propos, forment une Cadence pleine & nombreuse, sur tout quand il entre beaucoup de spondées dans le vers :

Obscœnique canes, importunæque volucres
Signa dabant.

Luctantes ventos, tempestatesque sonoras
Imperio premit.

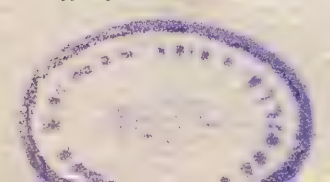
Ecce trahebatur passis Priameia virgo
Crinibus.

Ipsa videbatur ventis Regina vocatis
Vela dare.

Dona recognoscit populorum, aptatque superbis
Postibus.

Visceribus miserorum & sanguine vescitur atro.

(*a*) Virg. Eclog. 4. v. 49. Geog. L. I. v. 181, 182, 470, 471. Æneid. L. I. v. 57, 58, 109. L. II. v. 67, 68, 403, 404. L. III. v. 622. L. V. v. 481. L. VIII. v. 707, 708, 721, 722. L. X. v. 361, 770, 771. L. XII. v. 863, 864.



2.° Le vers Spondaïque a quelquefois beaucoup de gravité :

Cara deûm soboles, magnum Jovis
incrementum.

Virgile s'en est servi fort à propos pour peindre la surprise & l'étonnement de Sinon :

Namque ut conspectu in medio turbatus, inermis
Constitit, atque oculis Phrygia agmina circumspexit.

Cette sorte de vers convient aussi pour marquer quelque chose de triste & de lugubre :

Quæ quondam in bustis aut culminibus desertis
Nocte sedens, serùm canit importuna per umbras.

Le poëte Vida a employé heureusement le vers Spondaïque, pour exprimer le dernier soupir de Jesus-Christ :

Supremamque auram, ponens caput, expiravit.

3.° Les vers, terminés par un monosyllabe, ont souvent beaucoup de force :

Insequitur cumulo præruptus aquæ mons.

Hæret pede pes, densusque viro vir.

Manet imperterritus ille
Hostem magnanimum opperiens, & mole sua stat.

Sternitur, examinisque tremens procumbit humi bos.

Sæpe exiguus mus
Sub terris posuitque domos, atque horrea fecit.

I I.

Cadences suspendues.

(a) Il y a des Cadences suspendues de bien des sortes, qui toutes ont beaucoup de grace. Le Lecteur en remarquera assez de lui-même la différence :

Tumidusque novo præcordia regno
Ibat ; & ingenti &c.

At mater sonitum thalamo sub fluminis alti
Sensit ; eam circum &c.

Quà juvenis gressus inferret ; at illum
Curvata in montis speciem circumstetit unda.

Castæ ducebant sacra per urbem
Pilentis matres in mollibus.

Nonne vides ? Cùm præcipiti certamine campum
Corripuere, ruuntque effusi carcere currus.

Sed non idcirco flammæ atque incendia vires
Indomitas posuere.

Arrectasque appulit aures
Confusæ sonus urbis, & illætabile murmur.

Nec jam se capit unda ; volat vapor ater ad auras.

(a) Virg. Geog. L. I. v. 513, 514. L. III. v. 103, 104. L. IV. v. 333, 334, 360, 361. Æneid. L. V. v. 680, 681. L. VII. v. 466. L. VIII. v. 665, 666. L. IX. v. 596, 597. L. XII. v. 618, 619, 908. & seq.

Et frustra retinacula tendens
Fertur equis auriga, neque audit currus habenas.

Ac velut in somnis oculos ubi languida pressit
Nocte quies, nequicquam avidos extendere cursus
Velle videmur, & in mediis conatibus ægri
Succidimus.

Ces deux derniers exemples suffiroient seuls pour faire sentir aux jeunes gens la beauté des vers. Cette Cadence suspendue, *fertur equis auriga*, ne marque-t-elle pas d'une manière merveilleuse le cocher courbé & suspendu sur ses chevaux? Et cette autre Cadence, *velle videmur*, qui arrête le vers dès le commencement, & le tient comme suspendu, n'est-elle pas bien propre à peindre les vains efforts, que fait un homme endormi pour marcher?

III.

CADENCES COUPÉES (*a*)

Olli somnum ingens rupit pavor.

Est in secessu longo locus.

Hæc ubi dicta, cavum conversa cuspide montem
Impulit in latus.

Ipsius ante oculos ingens à vertice pontus
In puppim ferit; excutitur, pronusque magister
Volvitur in caput.

Illa noto citiùs volucrique sagitta
Ad terram fugit, & portu se condidit alto.

Simul hæc dicens, attollit in ægrum
Se femur.

Tali remigio navis se tarda movebat;
Vela facit tamen.

IV.

ÉLISIONS.

(*b*) L'élision est une des choses qui contribuent le plus à la beauté des vers. Elle sert également pour rendre le nombre doux, coulant, rude, majestueux, selon la différence des objets, qu'on veut exprimer.

Phyllida amo ante alias.

Flumina amem sylvasque inglorius.

Sæpe etiam steriles incendere profuit agros.

Scandit fatalis machina muros
Fœta armis.

Arma amens capio.

Illa graves oculos conata attollere, rursus
Deficit

(*a*) Virg. Æneid. L. I. v. 85, 86, 118, 119, 120, 163. L. V. v. 242, 243, 280, 281. L. VII. v. 458. L. X. v. 856, 857.

(*b*) Virg. Ecl. 3. v. 78. Georg. L. I. v. 84, 468, 497. L. II. v. 486. Æneid. L. I. v. 101, 102. L. II. v. 237, 238, 314, 556, 557, 561, 562. L. III. v. 579. L. IV. 688, 689. L. VI. v. 237, 264, 576. L. XII. v. 142.

Spelunca alta fuit.

Quinquaginta atris immanis hiatibus hydra.

Impiaque æternam timuerunt sæcula noctem.

Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulchris.

Ut regem æquævum crudeli vulnere vidi

Vitam exhalantem.

Tot quondam populis terrisque superbum

Regnatorem Asiæ.

Nympha, decus fluviorum, animo gratissima nostro.

Dii, quibus imperium est animarum, umbræque silentes.

Mene Iliacis occumbere campis

Non potuisse, tuâque animam hanc effundere dextrâ?

Urgeri mole hac.

Il s'en faut bien que nous ne sentions toute la douceur du nombre & de la Cadence dans les vers Latins, parce que nous ne les prononçons pas comme faisoient les Anciens; & peut-être les défigurons-nous autant par notre mauvaise prononciation, que les étrangers défigurent nos vers par la manière dont ils les prononcent.

V.

CADENCES

propres à peindre divers objets.

(*a*) 1.° La tristesse, étant à l'ame ce que les maladies sont au corps, y répand de la langueur & de l'abattement, & demande à être exprimée par des spondées & par de grands mots, qui donnent aux vers beaucoup de lenteur & de pesanteur :

Extinctum nymphæ crudeli funere Daphnim

Flebant.

Afflictus vitam in tenebris luctuque trahebam,

Et casum insontis mecum indignabar amici.

Cunctæque profundum

Pontum aspectabant flentes.

Et caligantem nigra formidine lucum.

2.° La joie, au contraire, étant la vie, la santé, le bonheur de l'ame, doit lui inspirer des sentimens vifs, précipités, rapides, qui exigent la rapidité des dactyles :

Saltantes Satyros imitabitur Alphesibœus.

Juvenum manus emicat ardens

Littus in Hesperium.

(*a*) Virg. Ecl. 2. v. 50. Ecl. 5. v. 20, 21, 73. Ecl. 6. v. 53. Georg. L. I. v. 143, 494, 495. L. III. v. 172, 173, 193, 194, 195, 487, 534. L. IV. v. 70, 71, 72, 174, 175, 468. Æneid. L. I. v. 108. L. II. v. 92, 93. L. V. v. 139, 140, 216, 217, 614, 615. L. VI. v. 5, 6, 557, 558, 638, 639. L. VIII. v. 596, 689, 690. L. XI. v. 68, 69. L. XII. v. 68, 69.

3.° Pour exprimer la douceur, on choisira les mots, où il n'entre presque que des voyelles, qui forment beaucoup de syllabes, avec très-peu de lettres, & dont les consonnes soient douces & coulantes. On évitera les syllabes composées de plusieurs consonnes, les élisions dures, les lettres rudes & aspirées :

Mollia luteolâ pingit vaccinia calthâ.

Lanea dum niveâ circumdatur infula vittâ.

Vel mista rubent ubi lilia multâ
Alba rosâ.

Ille latus niveum molli fultus hyacintho.

Devenere locos lætos, & amœna vireta
Fortunatorum nemorum, sedesque beatas.

Qualem virgineo demessum pollice florem
Seu mollis violæ, seu languentis hyacinthi.

4.° Pour faire sentir la dureté. On préférera les mots qui commencent & finissent par des *r*, comme *rigor*, *rimantur*, & ceux qui redoublent les *rr*, comme *ferri*, *serræ*. On emploiera les consonnes rudes, comme *x*, *axis*; l'aspirée *h*, *trahat*. On se servira de mots formés par l'assemblage de plusieurs consonnes, *junctos*, *fractos*, *rostris*. On fera des élisions par la rencontre de mots & de voyelles, dont le choc est fort dur, *ergo*, *ægrè*.

Tum ferri rigor atque argutæ lamina serræ.

Pòst valido nitens sub pondere faginus axis
Inscrepat, & junctos temo trahat æreus orbes.

Ergo ægrè rastris terram rimantur.

Namque morantes
Martius ille æris rauci canor increpat, & vox
Auditur fractos sonitus imitata tubarum.

Fraguntur remi.

Hinc exaudiri gemitus, & sæva sonare
Verbera; tum stridor ferri, tractæque catenæ.

Unà omnes ruere ac totum spumare reductis
Convulsum remis rostrisque tridentibus æquor.

5.° Les dactyles sont propres à exprimer la légereté :

Tum cursibus auras
Provocet, ac per aperta volans, ceu liber habenis,
Æquora, vix summâ vestigia ponat arenâ.

Inde ubi clara dedit sonitum tuba, finibus omnes,
Haud mora, prosiluere suis; ferit æthera clamor.

Mox aëre lapsa quieto
Radit iter liquidum, celeres neque commovet alas.

Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum.

6.° La pesanteur demande des spondées.

Illi inter se se magna vi brachia tollunt

In numerum, versantque tenaci forcipe ferrum.

Agricola, incurvo terram molitus aratro,

Exesa inveniet scabra rubigine tela.

V I.

Cadences,

où les mots, placés à la fin, ont une force ou une grace particulière.

(*a*) Les mots, ainsi placés, produisent cet effet, parce qu'ils achevent de donner au tableau le dernier coup de pinceau ; ou parce qu'ils ajoûtent même un nouveau trait à une pensée, qu'on croiroit déjà parfaite ; qu'ils servent à la mieux caractériser, & à rendre l'esprit de l'auditeur attentif à ce qu'elle a de plus important & de plus intéressant.

Vox quoque per lucos vulgò exaudita silentes

Ingens.

Hi summo in fluctu pendent.

Quarto terra die primùm se attollere tandem

Visa, aperire procul montes.

Vidi egomet, duo de numero cùm corpora nostro

Prensa manu magna, &c.

Jacuitque per antrum

Immensus.

Corripit extemplo Æneas, avidusque refringit

Cunctantem.

Nunc omnes terrent auræ, sonus excitat omnis

Suspensum.

Namque humeris de more habilem suspenderat arcum

Venatrix.

Et mediis properas Aquilonibus ire per altum

Crudelis.

Sed tum forte cavâ dum personat æquora conchâ

Demens, & cantu vocat in certamina divos.

DE LA CADENCE DES VERS GRECS.

Homère est admirable pour marquer, par le son & par l'arrangement des mots, quelquefois même par le choix des lettres, la nature des choses, qu'il décrit.

I.

Son dur.

ἱστία δέ σφιν (*b*)

Τριχθά τε καὶ τετραχθὰ διέσχισεν ἲς ἀνέμοιο.

Il n'y a point d'oreille, dit M. Boivin, en relevant la beauté de ce

(*a*) Virg. Georg. L. I. v. 476, 477. Æneid. L. I. v. 110, 322, 323. L. II. v. 728, 729. L. III. v. 205, 206, 623, 624, 631, 632. L. IV. v. 310, 311. L. VI. v. 171, 172, 210, 211.

(*b*) Homer. Odyss. L. IX. v. 70, 71.

vers, qui ne croye entendre le bruit &, pour ainsi dire, le cri de la voile, & du vent qui la déchire.

II.

SON DOUX ET COULANT.

(*a*) Au contraire, rien n'est plus coulant ni plus harmonieux que l'endroit, où le Poëte décrit la douce & insinuante éloquence de Nestor.

Τοῖσι δὲ Νέστωρ

Ἡδυεπὴς ἀνόρουσε, λιγὺς Πυλίων ἀγορητὴς,

Τοῦ καὶ ἀπὸ γλώσσης μέλιτος γλυκίων ῥέεν αὐδή.

» Nestor, cette bouche éloquente, d'où coule une voix plus douce que le miel, cette langue enchanteresse, cet agréable Orateur des Pyliens, se leve promptement, & se met entre les deux Princes furieux. «

III.

PESANTEUR.

(*b*) Les vers suivans expriment merveilleusement de grands efforts & un travail pénible.

Καὶ μὴν Σίσυφον εἰσεῖδον, κρατέρ' ἄλγε' ἔχοντα,

Λᾶαν βαστάζοντα πελώριον ἀμφοτέρῃσιν.

Ἤτοι ὁ μὲν σκηριπτόμενος χερσίντε ποσίντε

Λᾶαν ἄνω ὤθεσκε ποτὶ λόφον. Ἀλλ' ὅτε μέλλοι

Ἄκρον ὑπερβαλέειν, τότ' ἀποστρέψασκε κραταιΐς

Αὖτις, ἔπειτα πέδονδε κυλίνδετο λᾶας ἀναιδής.

Αὐτὰρ ὅγ' ἂψ ὤσασκε τιταινόμενος. Κατὰ δ' ἱδρὼς

Ἔρρεεν ἐκ μελέων, κονίη δ' ἐκ κρατὸς ὀρώρει.

» De plus, je vis Sisyphe, tourmenté de cruelles peines. Il portoit avec ses deux mains une pierre énorme & épouvantable. S'appuyant de toutes ses forces, roidissant ses pieds & ses bras nerveux, il poussoit la pierre en avant vers le sommet de l'âpre rocher. Et lorsqu'il étoit près d'en surmonter le plus haut faîte, une force contraire le repoussant aussi-tôt, la pierre effrontée retournoit en arrière, & alloit sautant & roulant par bonds jusque dans la plaine. Sisyphe la poussoit encore avec de semblables efforts. Tous ses nerfs étoient tendus. La sueur dégouttoit de tout son corps; & la poussière s'élevoit en l'air au tour de sa tête. «

IV.

LÉGERETÉ.

(*c*) Dans l'endroit suivant, la rapidité du second vers ne le dispute-t-elle pas à celle des chevaux, dont Homère décrit la course?

Οἷοι Τρώϊοι ἵπποι, ἐπιστάμενοι πεδίοιο

(*a*) Homer. Iliad. L. I. v. 247. & *seq.*
(*b*) Homer. Odyss. L. II. v. 592. & *seq.*
(*c*) Homer. Iliad. L. V. v. 222, 223. L. XIII. v. 27. & *seq.* L. XX. v. 226. & *seq.* Virg. Æneid L. VII. v. 808. & *seq.* L. VIII. v. 596.

Κραιπνὰ μάλ' ἔνθα, καὶ ἔνθα διωκέμεν ἠδὲ φέβεσθαι.

Peut-être Virgile a-t-il voulu rendre cette beauté par ce vers :

Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum.

Avec quelle élégance décrit ailleurs notre Poëte Grec la légereté & la vîtesse des cavales d'Énée ?

Αἱ δ' ὅτε μὲν σκιρτῷεν ἐπὶ ζείδωρον ἄρουραν,

Ἄκρον ἐπ' ἀνθερίκων καρπὸν θέον, οὐδὲ κατέκλων.

Ἀλλ' ὅτε δὴ σκιρτῷεν ἐπ' εὐρέα νῶτα θαλάσσης,

Ἄκρον ἐπὶ ῥηγμῖνος ἁλὸς πολιοῖο θέεσκον.

Virgile a bien sçu profiter de cet endroit en décrivant la légereté de Camille ; & je ne sçais, dit M. Rollin, si la copie est au-dessous de l'original :

Illa vel intactæ segetis per summa volaret

Gramina, nec teneras cursu læsisset aristas ;

Vel mare per medium, fluctu suspensa tumenti,

Ferret iter ; celeres nec tingeret æquore plantas.

Mais, rien n'égale la beauté de la description, qu'Homère fait de la marche de Neptune. Ce dieu étoit dans l'isle de Samothrace. Ses armes, aussi-bien que son char & ses chevaux, étoient à Éges, ville d'Eubée ou d'Achaïe. Il ne fait que quatre pas, & y arrive. Le dieu s'arme, attelle ses chevaux & part. Rien n'est plus léger que sa course. Il vole sur les flots. Les vers d'Homère en cet endroit courent plus vîte que le dieu même. Nous nous en rapportons aux Lecteurs du texte Grec, pour peu qu'ils sçachent faire la différence de la légereté du dactyle & de la pesanteur du spondée :

Βῆ δ' ἐλάαν ἐπὶ κύματ', ἄταλλε δὲ κήτε' ὑπ' αὐτῷ

Πάντοθεν ἐκ κευθμῶν, οὐδ' ἠγνοίησεν ἄνακτα.

Γηθοσύνῃ δὲ θάλασσα διΐστατο. Τοὶ δ' ἐπέτοντο

Ῥίμφα μάλ', οὐδ' ὑπένερθε διαίνετο χάλκεος ἄξων.

Il suffit d'avoir des oreilles pour sentir la rapidité du char de Neptune dans le son même du premier & des deux derniers vers, qui ne sont composés que de Dactyles, à la réserve du spondée, par où chaque vers finit nécessairement. M. Despréaux a traduit cet endroit dans sa version de Longin.

Il attelle son char, & montant fiérement,

Lui fait fendre les flots de l'humide élément.

Dès qu'on le voit marcher sur ces liquides plaines,

D'aise on entend sauter les pesantes baleines.

L'eau frémit sous le dieu, qui lui donne la loi,

Et semble avec plaisir reconnoître son Roi.

Cependant le char vole, &c.

Ces vers certainement sont admirables. Néanmoins, il faut avouer qu'ils sont beaucoup au-dessous du Grec, pour le nombre & l'harmonie, dont notre langue n'est pas aussi susceptible que la langue Grecque & la langue Latine, parce qu'elle n'a point, comme ces deux-là, la distinction des breves & des longues, qui forment des pieds & varient agréablement la Cadence. Malgré ce défaut de la langue, le Poëte François a bien sçu dans ce vers,

D'aise on entend sauter les pesantes baleines,

faire sentir l'agilité du saut & la pesanteur du poisson monstrueux, deux choses tout-à-fait contraires, heureusement exprimées par le son des mots & par la Cadence du vers, qui s'éleve avec légereté, & s'abaisse pesamment.

CADENCE, *Numerus, Modus*, ῥυθμὸς, terme de musique. C'est la terminaison d'une phrase harmonique sur un repos, ou sur un accord parfait; ou, pour parler plus généralement, c'est tout passage d'un accord dissonant à un autre accord quelconque; car, on ne peut jamais sortir d'un accord dissonant que par une cadence. Or, comme toute phrase harmonique est nécessairement liée par des dissonances exprimées ou sous entendues; il s'ensuit que toute l'harmonie n'est proprement qu'une suite de cadence.

Ce qu'on appelle acte de cadence, résulte toujours de deux sons fondamentaux, dont l'un annonce la cadence, & l'autre la termine.

Comme il n'y a point de dissonance sans cadence, il n'y a point non plus de cadence sans dissonance exprimée ou sous-entendue; car, pour faire sentir agréablement le repos, il faut qu'il soit précédé de quelque chose, qui le fasse désirer; & cela ne peut être que la dissonance. Autrement, les deux accords étant également parfaits, on pourroit se reposer sur le premier. Le second ne s'annonceroit point, & ne seroit pas nécessaire. L'accord, formé sur le premier son d'une cadence, doit donc toujours être dissonant. A l'égard du second, il peut être consonant ou dissonant, selon que l'on veut établir ou éluder le repos. S'il est consonant, la cadence est pleine, s'il est dissonant, c'est une cadence évitée.

On compte ordinairement quatre espèces de cadences; sçavoir, cadence parfaite, cadence interrompue, cadence rompue & cadence irréguliere.

CADENCE, *Numerus, Modus*, ῥυθμὸς, terme de danse. Platon appelle cadence, en fait de danse, l'ordre & la proportion, qui s'observent dans les divers mouvemens du corps.

Cadence, comme terme de danse, se prend dans le même sens que mesure & mouvement en musique. Ainsi, sentir la cadence, c'est sentir la mesure & suivre le

mouvement d'un air; ſortir de cadence, c'eſt ceſſer d'accorder ſes pas avec la meſure & le mouvement d'une pièce de muſique.

Les Danſeurs diſtinguent deux ſortes de meſures, une vraie & une fauſſe; & conſéquemment deux ſortes de cadences, l'une vraie & l'autre fauſſe.

CADES, *Cades*, (*a*) Κάδοι, ville de l'Aſie mineure, dans la Phrygie Épictete, autrement ajoûtée. Ptolémée range cette Ville au nombre de celles de la Méonie. La Notice de Hiérocles la met parmi les villes de la Phrygie. Pline place dans la Lydie les Macédoniens Caduenes ou Cadienes, qui ſont les habitans de Cades, & les mêmes Macédoniens, dont il eſt parlé dans la lettre d'Artaxerxe, rapportée dans le dernier chapitre du livre d'Eſther. Selon Strabon, quelques-uns donnoient la ville de Cades à la Myſie.

Une médaille de Longina Domitia, femme de l'Empereur Domitien, rapportée par Patin, fait mention des habitans de cette Ville. Ils y ſont nommés Καδουνων, ſelon la façon de lire du P. Hardouin; au lieu qu'ils ſont appellés Καλουνων, de la manière dont lit Patin, qui, par une double erreur, en fait une ville de Caloé, voiſine de Sardes. Le P. Hardouin corrige encore Κάδων, pour Ἀκάδων, que les Notices épiſcopales mettent dans la Phrygie Pacatienne. Il faut conclure, ſelon Cellarius, que cette ville de Cades étoit aux confins de la Phrygie, de la Lydie & de la Méonie. Elle a été épiſcopale; car, Philippe, ſon évêque, ſouſcrivit au Concile, nommé *Quinoſextum* ou *Trullanum*.

CADÈS, *Cades*, Κάδης, (*b*) lieu, ou ville, qui, ſelon D. Calmet, s'appelloit auſſi Cadés-Barné, autrement la fontaine du Jugement. Elle étoit ſituée au déſert de Sin, dans l'Arabie pétrée.

Cette Ville eſt célebre par divers événemens. C'eſt à Cadès que Marie, ſœur de Moïſe, mourut. C'eſt-là que Moïſe & Aaron, ayant témoigné de la défiance à l'égard du pouvoir du Seigneur, lorſqu'ils frapperent le rocher des eaux de contradiction, furent condamnés à mourir, ſans avoir la conſolation d'entrer dans la terre promiſe. Le Roi de Cadès fut un des Princes tués par Joſué. Cette Ville fut donnée à la Tribu de Juda. Elle étoit environ à huit lieues d'Hébron vers le midi. D. Calmet croit que ce pourroit être la même ville que Cadytis.

CADESBARNÉ, *Cadesbarne*, (*c*) Κάδης Βαρνη, nom d'un lieu, éloigné du mont Choreb ou Horeb d'onze journées de chemin. C'eſt de-là que furent envoyés à

(*a*) Ptolem. L. V. c. 2. Plin. Tom. I. p. 277. Strab. p. 576.

(*b*) Geneſ. c. 14. v. 7. Numer. c. 20. v. 1. c. 27. v. 14. Joſu. c. 12. v. 22. c. 15. v. 23.

(*c*) Numer. c. 13. v. 1. 27. c. 32. v. 8. c. 34. v. 4. Deuter. c. 1. v. 2. 19. & *ſeq.* Joſu. c. 10. v. 41. c. 14. v. 7. c. 15. v. 3.

la découverte de la terre de Chanaan, les espions que Moïse dépêcha, étant campé dans le désert de Pharan; & il est dit qu'ils vinrent retrouver Moïse & Aaron au désert de Pharan vers Cadès. Il est aussi fait mention de ce lieu entre les frontieres méridionales de la terre de Chanaan. On le retrouve dans la même position aux confins méridionaux de ce païs, lorsqu'il est dit que Josué battit les Chananéens depuis Cadesbarné jusqu'à Gaza. On peut conclure de-là que Cadesbarné s'étendoit depuis le désert de Pharan jusqu'à l'extrêmité méridionale du païs de Chanaan, & que c'est le nom d'une contrée ou d'un désert, & non pas d'une Ville. Il n'y a aucun passage de l'Écriture, où ce nom soit donné à une Ville; & Eusebe dit que Caddeschbarné (c'est ainsi qu'il écrit ce terme) est un désert, qui s'étend jusqu'à Pétra, ville de Palestine. Procope de Gaza & S. Jérôme disent de même que c'est un lieu, & ne marquent point que ce soit une Ville.

Une grande partie de ce désert étoit habitée par ceux d'Édom; & on le nommoit Séïr. La preuve que l'on en apporte, c'est qu'il est dit que les Israëlites, étant venus jusqu'à Cadesbarné, voulurent franchir les montagnes des Amorrhéens, qui habitoient dans la terre de Chanaan; mais que ceux-ci les mirent en fuite, & les poursuivirent jusqu'en Séïr, & qu'étant revenus (à Cadesbarné sans doute, où auroient-ils été ailleurs qu'à l'endroit d'où ils étoient partis?) ils pleurerent & s'arrêterent à Cadès, où ils séjournerent longtems, jusqu'à ce que partant de là, ils firent le tour des montagnes de Séïr, jusqu'au païs des Moabites. Cela nous apprend que le même lieu, qui est nommé Cadesbarné en plusieurs endroits, est appellé simplement Cadès en d'autres; car, l'Hébreu ne dit que Cadès, quoique la Vulgate mette Cadesbarné au dernier verset du premier chapitre du Deutéronome; & en effet, il est question de Cadesbarné en cet endroit. Mais, il ne s'ensuit pas que toutes les fois que l'Écriture nomme Cadès, il faille l'entendre de Cadesbarné.

Outre le lieu, le païs, ou le désert de Cadesbarné, il y avoit une ville nommée Cadès ou Cadesch, comme l'écrivent les Auteurs qui suivent l'Hébreu. Cette Ville étoit aux confins de la terre d'Édom ou d'Idumée. Les Israëlites, y étant arrivés, demanderent au Roi d'Édom, la permission de passer dans son païs pour se rendre dans la terre de Chanaan. Nous voici, dirent-ils, à Cadès, ville située à l'extrêmité de vos frontieres. Il est clair par ce passage, que l'Idumée étoit entre la ville de Cadès & le païs de Chanaan; que par conséquent cette ville n'étoit pas à l'extrêmité méridionale du païs de Chanaan,

(a) Genes. c. 14. v. 7. Numer. c. 13. v. 1, 22, c. 20. v. 1, 16. c. 27. v. 14. c. 33. v. 36. c. 34. v. 4. Deuter. c. 1. v. 2, 46.

comme quelques-uns l'ont cru, puisque les Israëlites, qui se trouvoient en ce lieu, n'auroient pas eu besoin de demander passage au Roi d'Édom, pour se rendre dans le païs de Chanaan; car, ils y auroient été déjà.

Quant à ce qui est dit que dans Cadès, ou auprès de Cadès, Dieu fit sortir une fontaine d'un rocher, que Moïse frappa, rien n'empêche que ce ne soit la même Cadès, qui est nommée la fontaine du Jugement. Elle est appellée Cadès du désert de Tzin, où le peuple demanda des eaux. On lit ailleurs, *dans le désert de Tzin, c'est-à-dire, à Cadès.* Ce dernier passage mérite un peu plus d'examen; car, il s'agit dans cet endroit de dénombrer tous les séjours ou campemens des Israëlites dans le désert; & il n'y est fait mention que d'une seule Cadès; sçavoir, du désert de Tzin ou Cadès, d'où ils retournerent à la montagne de Hor, où mourut Aaron. Il s'ensuivroit de-là que Cadès, ville frontiere d'Idumée seroit la même chose que Cadesbarné; car, ils camperent à Cadesbarné, selon le Deutéronome. Ils camperent aussi à Cadès, selon le Livre des Nombres; & puisque Cadesbarné a été quelquefois nommé simplement Cadès, qui empêche, dira quelqu'un, que nous ne croyons que Cadès aux frontieres d'Idumée & Cadesbarné sont la même chose? Si elles étoient différentes, pourquoi l'Historien sacré ne les distingue-t-il point comme deux campemens différens?

Voici les raisons qui portent à croire que c'étoient des lieux différens. 1.° Cadesbarné étoit dans le désert de Pharan, & s'étendoit jusqu'à l'extrêmité méridionale de la terre de Chanaan; & Cadès, au contraire, étoit aux frontieres d'Idumée; d'où il falloit traverser une partie de l'Idumée pour entrer en Chanaan. Cela est prouvé ci-devant. 2.° Sur ce qu'on pourroit demander pourquoi, si ces lieux étoient différens, ils ne sont pas exprimés d'une manière distincte; on peut répondre que c'est, ou parce que le désert de Tzin étoit si grand, qu'il s'étendoit jusqu'à la ville de Cadès, frontiere d'Idumée, & renfermoit le désert de Cadès, & que si cela n'étoit point, on n'auroit fait aucune mention du campement de Cadesbarné, mais seulement de celui du désert de Tzin, où étoit Cadès, ville d'Idumée; ou parce que le peuple d'Israël ne fit pas long séjour auprès de la même Cadès. Car, il s'en faut bien que le catalogue, dont il s'agit ici, contienne généralement tous les lieux, où allerent les Israëlites. Cela est prouvé par ce qui se lit dans les Nombres, où, selon l'Hébreu, le premier campement depuis Asiongaber est marqué dans *le désert qui est Cadès.*

Il faut remarquer ici que les Septante semblent avoir suivi quelque exemplaire différent de celui que nous avons; car, au lieu de ces paroles: *Et partant d'Etzjongeber, ils camperent dans le désert de Sin, qui est Cadès;* les Septante traduisent: *Et partant*

d'Ésiongaber, ils camperent dans le désert de Sin, & partant du désert de Sin, ils camperent dans le désert de Pharan, celui-ci est Gadès. L'Auteur de la Vulgate lit comme l'Hébreu: *Et partant de la [d'Asiongaber], ils vinrent au désert de Sin; celui-ci est Cadès.* Il faut remarquer encore que le texte Hébreu distingue deux déserts parcourus par les Israëlites, dont l'un y est nommé Sin, plus voisin de l'Égypte, & l'autre Tzin, qui étoit voisin du païs de Chanaan. C'est à ce dernier que commençoit la terre de Chanaan. C'est-là qu'étoit la ville de Cadès, frontiere d'Idumée; & c'est de-là que cette Ville est appellée Cadès du désert de Tzin. Mais, la Vulgate ne distingue point ces deux déserts, de Sin & de Tzin, & met Sin pour l'un & pour l'autre.

Il semble que ce désert de Tzin étoit d'une grande étendue, & que le païs de Cadesbarné en faisoit partie. Sans cela, il faudroit avouer que parmi les campemens des Israëlites au désert, rapportés dans le livre des Nombres, il n'est fait nulle mention de Cadesbarné; car, il y est dit seulement qu'ils vinrent d'Asiongaber au désert de Tzin, celui-ci est Cadès. A cela se rapporte le passage du premier verset du vingtième chapitre des Nombres, où l'on lit, qu'ils vinrent dans le désert de Tzin; & que le peuple séjourna à Cadès, & cette Cadès est qualifiée peu après Ville aux confins d'Édom. Ils camperent outre cela à Cadesbarné au désert de Pharan. Or, ces lieux sont distinctement marqués. Il faut donc conclure qu'il n'est point parlé de cette Cadesbarné dans le catalogue du trente-troisième chapitre des Nombres, si l'on ne veut pas avouer qu'elle y est comprise sous le nom du désert de Tzin. Il semble que ce désert de Cadès prenoit son nom de la ville de Cadès, frontiere d'Idumée. Il ne faut pas concevoir ces déserts de Tzin & de Cadesbarné comme différens & voisins l'un de l'autre dans un si petit espace des frontieres méridionales. Il vaut mieux dire que Cadesbarné faisoit partie du désert de Tzin.

CADÈS DE NEPHTHALI, (*a*) *Cades de Nephthali*, ou Cédès de Nephthali, ville de Palestine dans la haute Galilée. Josephe la nomme Cédese; & le livre de Tobie, Cydis. Cette Ville étoit au-dessus de Naasson, ayant Séphet à sa gauche ou au septentrion. Elle fut donnée à la Tribu de Nephthali, & cédée ensuite aux Lévites de la famille de Gerson pour leur demeure, & enfin déclarée Ville de refuge. Selon les Septante dans l'énumération des villes sacerdotales au livre de Josué, on trouve deux Cadès, l'une dans la Tribu de Nephtali, nommée bien expressément Cadès de Galilée, & l'autre dans la Tribu de Zabulon. Mais, ni l'Hébreu ni la Vulgate ne connoissent

(*a*) Josu. c. 19. v. 36. c. 20. v. 7. c. 21. v. 32. Tob. c. 1. v. 1, 2. Maccab. L. I. c. 11. v. 63. Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 140.

point cette seconde. Eusebe & S. Jérôme écrivent Cédès, & mettent cette Ville à vingt milles de Tyr, près de Panéas. Ils ajoûtent qu'on la nommoit Cidissus.

CADETES, *Cadetes*, (a) peuples des Gaules, au rapport de César. Cet Auteur en parle au septième livre de ses Commentaires, & il les nomme entre les Ambibares & les Osismiens.

Sanson, dans ses remarques sur la carte de l'ancienne Gaule, s'exprime ainsi au sujet des peuples dont il s'agit. » *Cadetes* & » *Caletes* sont deux noms, qui se » ressemblent tellement, qu'il y » a quelque apparence qu'ils » doivent être une même chose; » & celui de *Caletes* étant mieux » connu que *Cadetes*, *Cadetes* » semble devoir être corrigé en » *Caletes*, & je ne suis pas fort » éloigné de cette conjecture. » Néanmoins, il y a de quoi ju» ger qu'ils peuvent être des peu» ples différens. César L. II. & L. » VIII. joint toujours les peuples » *Caletes* avec les *Vélocasses*, & » les arme avec les Belges, com» me étant au de-là de la Seine à » l'égard des Celtes, & comme » dans le territoire & dans le » corps des Belges. *Cadetes* L. VII. » sont entre les cités Armoriques » ou Maritimes, les plus avan» cées vers la mer; sçavoir, *Cu*» *riosolites*, *Osismii*, *Rhedones*, » *Ambibarii*, *Unelli*; & ici les » *Cadetes* conviendront mieux » avec le diocèse de Bayeux » qu'avec le païs de Caux. Stra» bon semble confirmer cette opi» nion, quand il parle des mar» chandises, qui se transportent de » l'Italie dans la grande Breta» gne. Il dit que de la mer Médi» terranée elles remontent par le » Rhône & par la Saône; d'où » étant portées par terre jusqu'à » la Seine, elles descendent par » cette rivière, *in Oceanum &* » *Lexovios & Yadetos*; *unde in* » *Britanniam diurno brevior est* » *cursus*. C'est-à-dire, dans l'O» céan & dans les peuples de Li» sieux & de Caën, d'où le passa» ge en la grande Bretagne se fait » en moins d'un jour. En suivant » le fil de ce texte, après que la » Seine est tombée dans l'Océan, » les peuples *Lexovii & Yadeti*, » ou plutôt *Cadeti*, comme veu» lent les Interpretes de Strabon, » suivent la côte de la Gaule, » ayant toujours la grande Bre» tagne vers le septentrion. Et » comme *Lexovii* répondent au » diocese de Lisieux, ainsi *Cadeti* » ou *Cadetes* répondront au dio» cèse de Bayeux, dans lequel » diocèse Caën semble retenir » quelque chose de l'ancien nom. » César a donc fait quelque dis» tinction de *Caletes*, qu'il met » entre les Belges, & de *Cadetes* » qu'il place entre les villes ma» ritimes les plus avancées vers » la grande mer; & Strabon a » ainsi pris le sens de César. De» plus, tous les diocèses de la » Normandie répondent chacun à » leur ancien peuple, hormis ce-

(a) Cæs. de Bell. Gall. L. VII. p. 353. Strab. p. 189.

» lui de Bayeux, qui ne peut
» répondre à aucun ancien peu-
» ple dans César, si ce n'est à ce-
» lui de *Cadetes*. Il est vrai, qu'en
» toutes ces raisons, il y a de
» quoi disputer ; mais, il suffit
» d'avoir distingué les *Cadetes*
» d'avec les *Caletes*, & d'en
» avoir fait deux peuples diffé-
» rens jusqu'à un plus grand
» éclaircissement de cette difficul-
» té. » *Voyez* Caletes.

CADICIA, *Cadicia*, (*a*) veuve de Scévinus, fut accusée d'avoir eu part à la conjuration formée contre Néron, l'an de Jesus-Christ 65. Mais, elle n'apprit qu'elle étoit accusée que par la peine qui fut prononcée contre elle. On la bannit de l'Italie.

CADIS, *Cadis*, nom d'une des Tribus de l'Attique, au rapport de Pollux.

CADISQUE, *Cadiscus*, (*b*) sorte de coupe à boire, dont se servoient les Anciens, selon D. Bernard de Montfaucon.

CADIUS RUFUS, *Cadius Rufus*, (*c*) gouverneur des Bithyniens, qu'il vexa par ses concussions. Ces peuples en porterent leurs plaintes à l'Empereur Claude ; & Cadius Rufus fut condamné l'an de J. C. 49.

CADIZ. *Voyez* Gades.

CADMÉE, *Cadmea*, (*d*) Καδμεία, nom de la citadelle de Thebes en Béotie. Elle prit ce nom de Cadmus, qui en fut le fondateur. Elle étoit assise sur une hauteur, & porta d'abord le nom de ville. Mais, cette Ville s'étant accrue avec le tems, ce que l'on appelloit Cadmée ne fut plus qu'une citadelle par rapport à la Ville basse, que l'on bâtit depuis, & que l'on nomma Thebes.

La troisième année de la 99.e Olympiade, l'an 382 avant J. C., les Lacédémoniens, malgré les traités de paix qui existoient en ce tems-là, se saisirent de la citadelle de Cadmée, par le motif que nous allons dire. Comme ils voyoient que la Béotie enfermoit un grand nombre de villes, peuplées d'habitans extrêmement braves, & que Thebes sur tout, qui étoit la capitale de la province, conservoit toujours son ancienne réputation ; ils craignirent qu'à la première occasion, elle n'affectât la primauté sur toute la Grece. Ils ordonnerent donc secrétement à leurs généraux de se saisir de Cadmée, dès qu'ils le pourroient faire. Phébidas, qui avoit été nommé pour conduire des troupes, contre les Olynthiens, s'acquitta d'abord de la seconde commission, & prit Cadmée. Les Thébains irrités coururent en armes, quoique trop tard, à la défense de leur citadelle ; mais, il se donna un combat, où Phébidas vainqueur dissipa aisément un secours tumultueux. Il envoya ensuite en exil trois cens des princi-

(*a*) Tacit. Annal. L. XV. c. 71. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 435.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 148.

(*c*) Tacit. Annal. L. XII. c. 22. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 194.

(*d*) Strab. pag. 412. Pausf. pag. 93, 193, 549, 550. Diod. Sicul. pag. 467. & *seq.* Corn Nep. in Epamin. c. 10. in Pelop. c. 1, 3.

paux citoyens ; & après avoir mis une forte garnison dans cette place, il revint à son affaire principale. Cependant, les Lacédémoniens, condamnés & déshonorés dans toute la Grece par cette infraction des traités, se contenterent de condamner Phébidas à une amende pécuniaire, mais sans retirer leur garnison de la place qu'il avoit surprise. Ainsi, les Thébains, dépouillés de leur liberté, demeurerent soumis à Lacédémone.

Les habitans de cette dernière ville étoient encore maîtres de Cadmée quatre ans après ; & comme ils avoient chassé des maisons du lieu plusieurs habitans des plus considérables, ces bannis y revinrent pourtant, & par le secours des Athéniens ils y rentrerent de nuit. Ils tuérent d'abord dans leurs propres maisons & dans leurs lits tous ceux, qui adhéroient aux Lacédémoniens ; après quoi, se déclarant en public pour le rétablissement de la liberté, ils attirerent tous les Thébains à leur parti. Ainsi, la multitude s'assemblant en armes au tour d'eux, ils furent en état, dès le point du jour, d'assiéger Cadmée. La garnison, qui occupoit cette citadelle de la part des Lacédémoniens, & qui montoit, en comptant les alliés, au nombre de quinze cens hommes, envoya sur le champ à Sparte la nouvelle de cette attaque & du soulevement des Thébains, en demandant du secours contr'eux. Cependant, comme les assiégés combattoient dans un poste avantageux, ils blesserent & tuerent même bien du monde aux assiégeans. Les Thébains, qui ne doutoient pas qu'il ne vînt du secours aux Lacédémoniens de divers endroits de la Grece, envoyerent des ambassadeurs à Athènes, pour représenter à la République qu'ils avoient pris son parti & sa défense, dans le tems qu'elle étoit opprimée par les trente tyrans, & pour l'inviter à rendre la pareille aux Thébains & à les secourir, avant que tous les alliés de Lacédémone fussent rassemblés contre eux. Le peuple, ayant entendu la demande des ambassadeurs, décida qu'il falloit envoyer sur-le champ toutes les forces nécessaires pour délivrer Thebes.

Démophon, qu'on avoit nommé général, arriva si promptement, qu'il surprit les Thébains même ; & tout ce qu'il y avoit d'hommes portant les armes dans la Béotie étant accourus à la défense commune, les Thébains se virent bientôt une grosse armée. Ils n'avoient pas moins de douze mille hommes de cheval. Comme ils étoient tous animés de la même ardeur pour le siege, on partagea les travaux par bandes égales ; de sorte que les attaques ne discontinuoient ni jour ni nuit. Les ennemis, assiégés dans Cadmée, se défendoient vaillamment, sur l'espérance que leur commandant leur donnoit de l'arrivée prochaine des Lacédémoniens. Pendant le tems du moins, qu'ils eurent des vivres, ils profiterent de l'avantage du lieu, qui étoit fort escarpé ; & il en coûta aux assiégeans

bien des blessés & bien des morts. Mais, les provisions étant consumées, avant que les Lacédémoniens eussent terminé leurs délibérations sur le secours qu'on devoit porter à la place, la dissention se mit entre les assiégés. Ceux, qui étoient de Lacédémone même, soûtenoient qu'il falloit se défendre jusqu'à la mort ; mais, les simples alliés, qui faisoient le plus grand nombre, vouloient qu'on rendît Cadmée. Il fallut céder à la pluralité ; & la garnison, relâchée & renvoyée sur sa parole & sur son serment, sortit de cette forteresse, & retourna dans le Péloponnèse. *Voyez* Thebes.

La Béotie, selon Étienne de Byzance, porta le nom de Cadmée. Carthage le porta aussi, au rapport d'Eustathe.

CADMÉENS, *Cadmæi*, (*a*) nom donné aux Thébains, à cause de Cadmus, duquel ils descendoient. On trouve ce nom employé dans Homère.

CADMIA. (*b*) Ce fut par le moyen des ouvriers, que Cadmus avoit amenés avec lui, que ce chef de colonie trouva une mine d'or dans le mont Pangée en Thrace, & le cuivre rouge à Thebes même où il s'établit. C'est pourquoi, on appelle encore aujourd'hui Cadmia la pierre minérale, qu'on fait fondre avec le cuivre rouge, pour en faire de jaune.

CADMONÉENS, *Cadmonæi*, autrement Cedmonéens. *Voyez* Cedmonéens.

CADMUS, *Cadmus*, (*c*) Κάδμος, héros, dont le nom est célebre chez les Mythologues. La quatrième année du regne d'Hellen, fils de Deucalion, deux cens ans ou environ avant la prise de Troye, l'an 1350 ou 60 avant l'Ére Chrétienne, Cadmus vint par mer des côtes de Phénicie & des environs de Tyr & de Sidon, pour chercher un établissement dans la Grece. Il se saisit d'une partie de la Béotie, bâtit la citadelle, qui, de son nom, fut nommée Cadmée, & y établit le siege de sa domination. Ce ne fut pas, au reste, sans trouver beaucoup de résistance de la part des anciens habitans de ce canton, que Cadmus forma son nouvel établissement. Les Hyantes sur tout s'y opposerent avec courage ; mais, un combat décisif les obligea d'a-

(*a*) Homer. Iliad. L. V. v. 804.

(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. p. 351, 352. T. VI. p. 131.

(*c*) Plin. Tom. I. pag. 412. *& seq.* Pausf pag. 189. 209, 549. *& seq.* Strab. pag. 321, 326, 401, 680. Diod. Sicul. pag. 14, 140. *& seq.* Suid. Tom. I. pag. 1343. Plut. Tom. I. pag. 463. Herod. L. I. c. 56, 146. L. II. c. 49. L. IV. c. 147. L. V. c. 56. *& seq.* Athen. pag. 462, 658. Ovid. Metam. L. III. c. 1. *& seq.* L. IV, c. 7, 8. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 112. *& suiv.* Tom. III. pag. 351, 352. Tom. VI. pag. 107. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 233. *& suiv.* Tom. III. pag. 401. Tom. IV. pag. 386. Tom. V. pag. 70, 75, 311. Tom. VI. pag. 319. *& suiv.* Tom. VII. pag. 268. Tom. VIII. pag. 111. Tom. IX. pag. 57, 206. Tom. XII. pag. 119. Tom. XIV. pag. 210. *& suiv.* Tom. XVI. p. 51. Tom. XVIII. pag. 10, 26. Tom. XXI. pag. 10, 11.

bandonner le païs & d'aller chercher une retraite ailleurs. Les Aoniens, devenus sages aux dépens de leurs voisins, se soumirent volontairement au vainqueur, qui les reçut au nombre de ses sujets, & leur laissa leurs villages ; de sorte qu'ils ne firent plus qu'un peuple avec les Phéniciens.

Telle est en abrégé l'Histoire de cette colonie ; mais, comme les Grecs mêloient sans cesse dans leurs Antiquités, une infinité de fictions, il faut prendre cette histoire dans son origine, & l'expliquer par les monumens les plus certains, que l'Antiquité nous ait laissés.

On a feint qu'Europe, fille d'Agénor, roi de Phénicie, fut enlevée par Jupiter, qui avoit conçu pour elle une forte passion. Au bruit de l'enlevement de cette Princesse, Agénor la fit chercher de tous côtés, & ordonna à ses enfans de s'embarquer & de ne point revenir sans l'avoir trouvée. Hygin nomme les trois Princes, qu'Agénor envoya à sa découverte. Le premier étoit Cadmus, qui fixa son séjour dans la Béotie ; le second, Cilix, qui s'arrêta dans la partie de l'Asie mineure, qui depuis a porté le nom de Cilicie ; & le troisième, Phénix, qui passa dans l'Afrique. C'est ainsi que les Poëtes & les Mythologues racontent ce fait ; mais, Conon, dans Photius, dit que le véritable sujet du voyage de Cadmus [ce qu'on doit aussi entendre de ses deux fréres] étoit l'espérance qu'il avoit de faire quelque conquête en Europe, & d'y établir sa colonie ; & que l'enlevement de sa sœur n'avoit été réellement que le prétexte de son voyage. Cadmus ayant parcouru une partie de la Grece, sans en apprendre de nouvelles, songea à s'établir dans la Béotie, où il fit bâtir la fameuse ville de Thebes, sur le modele de celle d'Égypte, dont il étoit originaire, ou, pour parler plus juste, une citadelle qui fut appellée de son nom Cadmée, & jetta les fondemens de la ville de Thebes, qui fut achevée par ses successeurs, & environnée de murailles par Amphion.

Il n'y a rien que de fort naturel dans un pareil établissement ; & une narration toute simple auroit suffi pour nous en transmettre la mémoire. Mais, ce n'étoit pas ainsi que les Grecs travailloient pour la postérité. On mêla dans ce récit tout le merveilleux, dont on put s'aviser. Cadmus, dit-on, ayant envoyé ses compagnons dans un bois consacré à Mars, y puiser de l'eau pour un sacrifice, qu'il vouloit offrir aux Dieux, avant que de jetter les fondemens de sa nouvelle ville, un dragon, qui avoit la garde de ce lieu, les dévora. Cadmus, pour venger leur mort, combattit & tua ce monstre, en sema les dents, d'où sortirent des hommes armés. On ajoûte qu'il jetta une pierre parmi eux ; ce qui les troubla si fort, qu'ils s'entrebattirent, & se tuerent tous, excepté cinq, qui lui aiderent à bâtir la ville, dont nous venons de parler.

Ceux, qui ne veulent pas approfondir ces sortes de matières,

ſe contentent de dire, d'après Paléphate & quelques autres, que ce dragon étoit un Roi du païs, nommé Draco, fils de Mars; que ſes dents myſtérieuſes étoient ſes ſujets, qui ſe rallierent après ſa défaite; que Cadmus les fit tous périr, à l'exception d'Ectonius, d'Édéus, d'Hipérénor, de Pélore & d'Échion, qui ſe rangerent de ſon parti. Ou bien on dit, avec Héraclite, que Cadmus tua en effet un ſerpent, qui cauſoit beaucoup de déſordre dans la Béotie; ce qui étoit aſſez ordinaire dans les païs, où l'on alloit établir quelque colonie. Mais, Bochart & M. le Clerc après lui, croyent que la fable vient de ce qu'un même mót Phénicien ſignifie les dents d'un ſerpent, ou des javelots garnis d'airain, & que celui, qui veut dire cinq, veut dire auſſi armé. Ainſi, les Grecs, qui écrivoient l'Hiſtoire de ce chef de colonie ſur les Annales Phéniciennes, au lieu de dire que Cadmus, arrivant dans leur païs, avoit armé ſes ſoldats de javelots garnis d'airain, de caſques & de cuiraſſes, ce qui étoit alors tout-à-fait nouveau dans la Grece, aimerent mieux raconter, à l'aide de l'équivoque, qu'il avoit cinq compagnons nés des dents d'un ſerpent.

Rien ne prouve mieux que c'étoit une expreſſion figurée, qui avoit donné lieu à cette fable, que ce que raconte Hérodote de Pſamméticus, roi d'Égypte. Ce Prince, ayant été relégué dans des marais, fit conſulter l'oracle de Latone, qui lui apprit qu'il ſeroit rétabli par des hommes d'airain ſortis de la mer; ce qui lui parut d'abord une chimere. Cependant, quelques années après, une troupe d'Ioniens, qui avoient été obligés de relâcher en Égypte, parurent ſur le rivage avec leurs armes & leurs cuiraſſes d'airain; & ceux, qui les apperçurent, rapporterent au Roi, que des hommes armés de cuiraſſes pilloient la campagne. Pſamméticus comprit alors le ſens de l'oracle; & ayant fait alliance avec eux, il remonta ſur le trône. Ces hommes d'ailleurs ſortis de la mer, & ces autres ſortis de terre ne ſont autres que des ſoldats, qui aiderent Cadmus & Pſamméticus à rétablir leurs affaires; & ce qui confirme la conjecture de Bochart, c'eſt que ce fut Cadmus, qui porta en Grece, ou qui inventa l'uſage des cuiraſſes & des javelots, ainſi que nous l'apprend Hygin.

Cependant, M. l'abbé Banier croit que ſans tant de raffinement, on peut très-raiſonnablement penſer que ces hommes, ſortis de terre & des dents du dragon, étoient des gens du païs, que Cadmus trouva le moyen de mettre dans ſes intérêts, & qui, l'ayant aidé à ſe défaire de ſes ennemis, lui ſervirent dans la ſuite à bâtir la citadelle, qui le mit à couvert des inſultes de ſes voiſins.

Suivant la fable rapportée par Ovide, par Apollodore & par Séneque, l'oracle avoit appris à Cadmus, qu'au lieu où il trouveroit une vache, il devoit bâtir une ville, ce qu'il fit. Et c'eſt pour cela qu'il donna au païs le nom de

Béotie, *Bœotia à bove*. Mais, cette fiction n'est fondée que sur l'ignorance ou la crédulité des Grecs, qui ne sçavoient pas que Cadmus avoit donné ce nom au païs, où il s'étoit établi, à cause de la qualité de son terroir, couvert de boue & de marécages, comme le remarque encore Bochart.

Cadmus, après avoir regné long-tems dans la Béotie, avec sa chere Hermione, vit se former contre lui une conjuration. Obligé de se retirer avec sa femme & son fils Polydore en Illyrie, il y mena une vie fort cachée; ce qui fit peut-être publier après sa mort, qu'il avoit été changé en serpent, comme le disent Ovide & Plaute.

Les Phéniciens, ou plutôt les Iduméens, s'appelloient anciennement Achiviens ou Hévéens; nom, qu'ils ont toujours gardé depuis leur établissement dans la Grece. Or, le mot *chiva* en Hébreu veut dire un serpent; & c'est sans doute ce qui donna lieu aux sujets de Cadmus, surnommés Achiviens, qui n'avoient rien de meilleur à dire de la vie obscure & de la mort de leur Héros, de publier, à la faveur de ce mot, que Cadmus & Hermione avoient été changés en serpens; & même pour rendre la chose plus authentique, ils firent élever en Illyrie des serpens de pierre, comme des monumens du changement surnaturel de leur fondateur. Ainsi, toutes ces idées de dragons & de serpens, qu'on trouve répandues dans les Poëtes, qui parlent de ce Prince, tirent de-là leur origine. Mais, si l'on ne veut point s'en rapporter à l'Auteur qu'on vient de citer, on peut rendre raison de cette dernière fable, en rapportant ce que dit Aulu-Gelle des Illyriens.

Selon cet Auteur, les anciens habitans de l'Illyrie avoient deux paupierres à chaque œil; & ils avoient en même tems la vue si perçante, que s'il arrivoit qu'ils regardassent quelqu'un, ils le tuoient comme auroit fait un dragon ou un basilic. Cette opinion, vraie ou fausse, qu'on avoit des Illyriens, peuples d'ailleurs grossiers & sauvages, les faisoit apparemment appeller par les Grecs, des serpens & des dragons; & par conséquent lorsque Cadmus se fut retiré parmi eux, on dut dire qu'il étoit devenu un Illyrien, un dragon, un serpent; expression méthaphorique, qui, dans la suite, fut prise à la lettre.

Cadmus avoit fait bâtir une ville en Illyrie, qu'il appella Lygnès; & Bochart, toujours ingénieux & fécond en conjectures, en produit une bien vraisemblable sur le nom de cette ville & sur le lac de même nom, au païs des Enchéléens, peuples d'Illyrie, parmi lesquels Cadmus se retira. Il y a apparence, dit-il, qu'il lui donna un nom Phénicien. Or, comme le lieu où il bâtit, étoit très-marécageux, il la nomma Lichnoth, qui est la contraction de Lécanoth; terme, qui, dans cette langue, veut dire un roseau. Ainsi, la ville & le lac porterent depuis le même nom; à moins qu'on ne veuille tirer cette origi-

ne de la langue Grecque, quoique cela ne soit pas si vraisemblable, & dire que ce nom venoit de ce que ce lac abondoit en coquilles; ce qui le fit ainsi nommer, aussi-bien que le peuple & la ville voisine, Ἐγχελέιοι. C'est pourquoi, Enchéléens, *quasi anguillares*, ou *ad anguillas pertinentes.*

Tout le monde ne convient pas que Cadmus fût fils d'Agénor. On prétend qu'il n'étoit qu'un de ses officiers, & Hermione une chanteuse, qu'il avoit débauchée; & que ce n'est que pour lui faire honneur, que les Grecs ont dit qu'il avoit ce Prince pour pere. Evhémere dit, au rapport d'Athénée, qui nous en a conservé le fragment, que Cadmus étoit cuisinier du roi de Sidon; & qu'étant devenu amoureux d'Hermione, une des musiciennes de ce Prince, il l'avoit enlevée, & s'étoit retiré en Grece; circonstance, qui ne faisoit guere d'honneur à Bacchus, son petit-fils, que les Grecs mirent au rang de leurs dieux.

Il y en a qui soûtiennent que Cadmus n'est pas un nom propre, mais un nom appellatif, qui signifie conducteur; parce qu'en effet, il sortit de Phénicie, non pour aller chercher Europe, mais pour conduire une colonie dans la Grece. Bochart prétend qu'il ne fut appellé Cadmus, que parce qu'il sortit de l'orient de Phénicie, païs que l'Écriture Sainte appelle Cadmonim, qui veut dire oriental, & du côté du mont Hermon, qui étoit la partie la plus orientale de la Phénicie, d'où s'étoit formé vraisemblablement le nom d'Hermione, donné à sa femme.

Selon les Anciens, ce fut Cadmus qui apprit aux Grecs l'usage des lettres, qu'ils ignoroient auparavant. Ces lettres, qu'Hérodote nomme Cadméennes ou Phéniciennes, furent appellées dans la suite Ioniennes; ce qui doit être entendu de la manière, dont nous allons l'expliquer avec M. l'abbé Banier.

Il n'y a nulle apparence que l'usage des lettres, qui est vraisemblablement aussi ancien que le monde, ait été ignoré dans la Grece jusqu'au tems de Cadmus; mais, ce qui a donné lieu à cette opinion, c'est que ce Héros porta dans ce païs un nouvel alphabet, dont les Grecs se servirent dans la suite, à la place de l'alphabet Pélasgien, qui étoit en usage parmi eux depuis un long-tems. Il faut remarquer cependant que cet alphabet n'avoit que seize lettres. Palamede y en ajoûta quatre; & Simonide de Mélos, quatre autres. C'est ainsi que fut formé cet alphabet, dont les seize premières lettres étoient Phéniciennes; ce qui est si certain, que les anciens caractères Grecs sont entièrement semblables aux caractères Phéniciens, comme tous les Sçavans en conviennent.

On ne sçauroit révoquer en doute que les lettres ne fussent connues dans la Grece avant Cadmus, comme on vient de le dire. Les Pélasgiens, qui étoient les plus anciens peuples du païs, en avoient l'usage. Eustathe en est garant. Cet ancien Auteur, ex-

pliquant l'épithete de Divins, θεΐους, qu'Homère donne aux Pélasgiens, dit: » Homère les nomme Divins, parce qu'ils furent » les seuls, qui, après le déluge » de Deucalion, conserverent » l'usage des lettres. « Pline semble confirmer ce sentiment, en disant *Pelasgos in latium litteras attulisse.* Il est vrai que Diodore de Sicile prétend que les Pélasgiens furent le premiers, qui changerent les caractères Phéniciens de Cadmus, & que leurs lettres furent à cause de cela, appellées Pélasgiennes; ce qui prouveroit que ces peuples n'en avoient pas auparavant. Cependant, Vossius n'est pas excusable d'avoir dit, *se non legisse ullas fuisse in Græcia litteras Cadmæis antiquiores*, puisqu'il avoit lu Eustathe, qui dit le contraire. M. de Grant-Menil, dans sa Grece, donne un bon sens au passage de Diodore de Sicile, en disant qu'il prétend que les lettres Cadméennes étant reçues dans la Grece, on appella l'ancienne écriture la Pélasgienne; & s'il n'a pas voulu dire cela, il s'est contredit, puisqu'il assure ailleurs que les Grecs avoient l'usage des lettres avant Cadmus.

Outre l'alphabet, dont nous venons de parler, Cadmus apporta en Grece le culte de la plûpart des divinités d'Égypte & de Phénicie, comme l'attestent Diodore de Sicile & la plûpart des anciens Auteurs, mais sur tout celui d'Osiris ou Bacchus. Ce Prince, ayant fait un voyage dans l'isle de Samothrace, se fit initier aux mystères des dieux Cabires & de la Mere des dieux, dont le culte étoit alors fameux dans ce païs. Diodore de Sicile nous apprend que lorsqu'il s'arrêta dans l'isle de Rhodes, il y fit bâtir un temple à Neptune, pour se rendre ce dieu favorable dans le reste de sa navigation. Il y a apparence, pour le dire en passant, que les Rhodiens avoient reçu dès-lors le culte de Neptune par leur commerce avec les Libyens, qui, selon Hérodote, l'honorerent de tout tems.

Enfin, on dit que Cadmus apprit aux Grecs l'art de fondre les métaux, jusqu'alors inconnu à la Grece, & de les faire servir à plusieurs usages; ce qui s'accorde avec ce que nous avons dit de ces javelots d'airain, dont il étoit l'inventeur.

L'histoire de la famille de Cadmus nous a été conservée par les Anciens, sur tout par Apollodore; & on la trouve aussi conformément à cet Auteur sur un fragment de la Table Iliaque, conçu en ces termes: » Cadmus eut » d'Harmonie quatre filles, Ino, » Agavé, Autonoé, Sémelé & » un fils nommé Polydore. Aristée & Autonoé eurent pour fils » Actéon. Athamas & Ino eurent Léarque & Mélicerte; » Échion & Agavé, Penthée. » Jupiter, s'étant approché de » Sémelé & l'ayant foudroyée, » tira de son sein Dionysius ou » Bacchus, & le tint dans sa » cuisse, d'où il le tira ensuite, » & le donna à nourrir à Ino. «

Comme toute cette famille fut extrêmement malheureuse, on

publia, pour soûtenir la fable de l'enlevement d'Europe, que la jalouse Junon avoit persécuté sa rivale jusques dans les descendans de Cadmus, son frere; ou que Vulcain, pour se venger de l'infidélité de Vénus, sa femme, donna à Hermione, qu'elle avoit eue de Mars, un habit teint de toutes sortes de crimes; ce qui fit que les enfans de Cadmus furent tous des scélérats. Quoi qu'il en soit, il est vrai que les crimes & les désastres les plus grands furent le partage de cette famille. Ino, qui épousa Athamas, périt malheureusement avec ses enfans. Agavé, femme d'Échion, vit déchirer par les Bacchantes le malheureux Penthée, son fils, parce qu'il avoit voulu s'opposer aux infamies, qui s'étoient mêlées dans les cérémonies de Bacchus. Autonoé, femme d'Aristée, eut la douleur de voir le jeune Actéon, son fils, changé en cerf & déchiré par ses chiens, en punition de ce qu'il avoit vu Diane dans le bain. Enfin, Sémelé périt d'une maniere tragique, si nous en croyons les Poëtes, parce qu'elle avoit voulu voir Jupiter, son amant, avec toute sa majesté divine.

Malgré tous les malheurs arrivés à la famille de Cadmus, plusieurs de ceux qui la composoient, furent mis au nombre des dieux ou des demi-dieux. Pausanias parle des monumens héroïques, qu'on avoit élevés en l'honneur de ce Prince, comme aussi du culte qu'on rendoit à Aristée, l'un de ses petits-fils, au malheureux Actéon, qui, selon Pausanias, fut reconnu comme un Héros par les Orchoméniens, à Sémelé & à Ino, filles de Cadmus. Un autel, déterré près de Cologne & expliqué par un Académicien de Lyon, nous apprend que les deux autres filles de Cadmus participoient aussi aux mêmes honneurs. L'Inscription, qui est sur cet autel, porte, *DEÆ SEMELÆ ET SORORIBUS EJUS DEABUS, &c.*

De tout ce qui vient d'être dit, on peut tirer ces conséquences. 1.° Que Cadmus étoit un prince étranger, originaire de Phénicie. 2.° Que le païs, qu'il habitoit avant sa retraite dans la Grece, étant à l'orient du mont Hermon, les Hébreux donnerent à cette contrée le nom de Cadmi ou Cadmon. 3.° Que les peuples, qu'il amena avec lui, se nommoient Hévéens; d'où est venue la fable des serpens ou des dragons, que Bochart a si bien expliquée. 4.° Que les Grecs ont dit que Cadmus étoit fils du roi de Sidon, quoiqu'il ne fût que chef de sa cuisine. 5.° Que les Cadmonéens & les Hévéens n'étoient qu'un même peuple, & que le premier de ces deux noms ne leur avoit été donné que parce qu'ils habitoient à l'orient. 6.° Que c'est du mont Hermon, que la femme de Cadmus fut nommée Hermone ou Hermione. 7.° Qu'on n'a dit qu'ils avoient été l'un & l'autre changés en serpens, qu'à cause du nom d'Hévéens qu'ils portoient. 8.° Que ce qui donna lieu de dire que les soldats de Cadmus étoient au nombre de cinq, ce fut l'équivoque d'un mot Phénicien, qui

veut dire cinq ou armés, & qu'on a préféré pour la fable la première signification à la seconde. 9.° Qu'une pareille méprise a donné lieu aux Grecs, selon Hygin, de dire que ce Prince étoit l'inventeur des usages, que l'on fit dans la suite de l'airain, & qu'il avoit trouvé la pierre, qui sert à faire le cuivre, nommée par Pline Cadmia. 10.° Que ce Prince, chassé de Thebes par Amphion & Zéthus, selon Eusebe, conduisit une partie de sa colonie dans le lieu de son exil. 11.° Qu'on peut, & qu'on le doit peut-être, détacher entièrement l'histoire de Cadmus, de celle de l'enlévement d'Europe, quoique les Auteurs Grecs les aient jointes ensemble. 12.° Enfin que par les générations depuis Thersandre, qui vivoit au commencement de la guerre de Troye, en remontant jusqu'à Cadmus, on peut fixer l'époque de l'entrée de ce chef des Phéniciens dans la Béotie, ainsi que celle de Dardanus dans la Phrygie, à l'an 200 avant la prise de Troye. En effet, on ne trouve entre Cadmus & Thersandre qui fut tué par Télephe la première année du siege de cette ville, que six générations, Cadmus, Penthée, Polydore, Labdacus, Laius, Œdipe, Polynice & Thersandre; & ces six générations, suivant la manière ordinaire de compter, ne donnent que 200 ans.

On peut remarquer d'abord que nous nommons huit personnes, qui devroient faire sept générations. Mais, Penthée & Polydore n'en forment qu'une; & leurs regnes, sur tout celui de Penthée, furent fort courts. Ensuite, on objectera peut-être que nous ne nommons ni Amphion, ni son grand-oncle Lycus, qui regnerent l'un & l'autre à Thebes, aussi-bien que Créon après la mort de Laius, tué par Œdipe. Mais, ces trois Princes, qui usurperent la couronne, les deux premiers sur Polydore, & le dernier pendant l'interregne qui suivit la mort de Laius, n'augmenterent point le nombre des générations de la famille de Cadmus, qui se suivirent également pendant l'espace de tems que regnerent ces trois Princes; & on ne doit les regarder que comme des regnes précaires, qui, sans les malheurs arrivés à cette famille, auroient pu également être remplis par les successeurs de Cadmus. Un récit abrégé de ces regnes va éclaircir ce qui paroît obscur en cet endroit.

Cadmus, chassé du trône, comme nous l'avons dit, Penthée fut mis à sa place; mais, ayant été déchiré par les Bacchantes, il eut pour successeur Polydore, qui fut aussi chassé pour avoir voulu réformer le culte de Bacchus, devenu fort indécent. Labdacus, son fils, lui succéda, & épousa Nyctéis, fille de Nyctéus, dont il laissa un fils, nommé Laius, qui n'étoit encore qu'au berceau, lorsque son pere mourut. Cette circonstance engagea Lycus, frere de Nyctéus, à s'emparer de la couronne de son arrrière-petit-neveu. Ce Prince usurpateur fut tué par Zéthus & Amphion, fils

d'Antiope, sa nièce. Ces derniers, s'étant ainsi rendu maîtres de Thebes, en chasserent Laius, qui ne recouvra le royaume qu'après leur mort. Laius ayant été tué par Œdipe, son fils, Créon usurpa le trône. Mais, Œdipe, l'ayant ensuite recouvré, le laissa à ses deux fils Éthéocle & Polynice, qui convinrent de regner tour à tour. Polynice fut pere de Thersandre, qui périt dans la Mysie, lorsqu'il alloit au siege de Troye. Ce fut Téléphus, qui le tua.

Pour rendre plus intelligible ce qu'on vient de dire de la postérité de Cadmus, voici la généalogie de ce Prince, & celle de son alliance avec la maison de Nyctéus.

POSTÉRITÉ DE CADMUS.

Agénor eut de Téléphossa, sa femme, trois fils & une fille.

- Cadmus, envoyé par Agénor pour chercher Europe, sa sœur, bâtit la ville de Thebes.
  - Polydore épousa Nyctéis, fille de Nyctéus.
    - Labdacus.
      - Laius, détrôné par Lycus, son oncle, & ensuite par son fils.
        - Œdipe eut avec sa mere
          - Antigone fille, Éthéocle Polynice.
            - Ils se tuerent tous deux.
  - Autonoé, qui épousa Aristée.
  - Ino, qui fut mariée à Athamas, fils d'Éolus.
  - Agavé, qui devint femme d'Échion.
  - Sémelé, maîtresse de Jupiter, dont elle eut Bacchus le Grec.
- Phœnix, qui donna son nom aux Phéniciens, peuples très-puissans d'Asie. Le siege de son Empire étoit Thebes en Égypte.
- Cilix, dont la Cilicie, province de l'Asie mineure, prit le nom.
- Europe, qui fut enlevée par Jupiter.

Nous avons dit que Laius avoit été détrôné par Lycus, son parent. Voici, dans cette Table, la preuve & le dégré de leur parenté.

Alliance des Maisons de Cadmus & de Nyctéus.

On ne sçait point qui étoit leur pere.

- Nyctéus venu d'Eubée avec son frere, fut pere de Nyctéis.
  - Nyctéis épousa Polydore, fils de Cadmus.
    - Labdacus, fils de Nyctéus & de Polydore.
      - Laius, fils de Labdacus, détrôné par Lycus.
  - Antiope eut de Jupiter
    - Zéthus Amphion
      - Élevés par un prêtre, ils vengerent leur mere des outrages de Dircé.
- Lycus, frere de Nyctéus, eut pour femme Dircé, & chassa Laius du trône. Il prit Antiope, sa nièce, qui avoit épousé Épopée. Dircé l'ayant fort maltraitée, elle fut vengée par Zéthus & Amphion, qui tuérent Lycus, & attacherent Dircé à un taureau indompté.

CADMUS, *Cadmus*, Κάδμος, (*a*) fils de Scythès & de l'isle de Coos ou Cos dans la mer Égée. Il fut envoyé à Delphes par Gélon, tyran de Syracuse, avec trois vaisseaux chargés de quantité d'or & d'argent, pour observer quel seroit l'événement de la bataille de Xerxès contre les Grecs. Si Xerxès étoit vainqueur, il avoit ordre de lui présenter cet or & cet argent, ainsi que la terre & l'eau pour les païs de la domination de Gélon; si, au contraire, les Grecs étoient victorieux, il devoit reporter tous ces trésors en Sicile.

Ce Cadmus, quelque tems auparavant, ayant succédé à son pere dans la souveraine puissance de Coos, l'avoit remise entre les mains des habitans. Ce n'est pas qu'il y fût contraint par le mauvais état de ses affaires, car il avoit une puissance très-bien établie; mais, il s'en étoit dépouillé par le seul motif de la probité & de la justice, & s'étoit retiré en Sicile, où, avec quelques Samiens, il habitoit dans la ville de Zancle, appellée depuis Messane. Ainsi, Gélon, sçachant de quelle maniere Cadmus étoit venu en Sicile, & ayant eu lieu de connoître sa vertu en plusieurs occasions, n'avoit point fait difficulté de l'envoyer à Delphes. Parmi ses actions de justice & de probité, celle qu'il fit alors, mérite une place distinguée; car, quoiqu'il pût détourner les grands trésors de Gélon, & en faire son profit, puisqu'il les avoit en sa puissance, il ne voulut pas néanmoins y toucher. Mais, après que les Grecs eurent été victorieux sur mer, & que Xerxès se fut retiré avec son armée, il retourna en Sicile avec tous les trésors qui lui avoient été confiés.

CADMUS, *Cadmus*, Κάδμος, (*b*) Historien, qui étoit de Milet. Cet Historien & le philosophe Phérécydes de l'isle de Syros furent les premiers, qui oserent s'affranchir de l'usage d'écrire en vers. Cadmus est nommé dans Strabon avant Phérécydes; & celui-ci, dans un passage de Pline, est nommé avant Cadmus. Ils étoient contemporains; & ils commencerent tous deux à fleurir vers la 45[e] Olympiade, sous le regne d'Halyattes, pere de Crœsus. Il est vrai qu'en examinant la chose de près, on peut appercevoir entre ces deux Écrivains, une légere différence d'âge; mais, cette discussion n'est pas assez importante pour mériter la peine que l'on s'y arrête.

Saint Clément d'Alexandrie donne à Cadmus le surnom d'Ancien, pour le distinguer d'un autre Cadmus plus récent, fils d'Archélaüs, dont l'âge n'est pas connu. Le premier étoit fils de Pandion; & on lui attribuoit une histoire de la fondation de Milet & des autres villes d'Ionie, divisée en quatre livres. Nous disons

(*a*) Herod. L. VII. c. 163, 164.

(*b*) Diod. Sicul. pag. 23. Strab. p. 18. Suid. Tom. I. pag. 1343. Plin. Tom. I. pag. 278, 417. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VI. pag. 479, 485. Tom. XIII. pag. 106, 119. *& suiv.*

qu'on lui attribuoit cette histoire; car, Denys d'Halicarnasse soupçonne que la sienne n'existoit plus, & que celle, qu'on avoit sous son nom, étoit un ouvrage supposé. Peut-être ne restoit-il de l'histoire de Cadmus, que l'abrégé qu'en avoit fait Bion de Proconnèse, historien qui vivoit assez peu de tems après lui. Denys d'Halicarnasse a le même doute sur plusieurs autres Écrivains de ces premiers tems; c'est pour cela qu'il n'ose porter son jugement sur leur élocution. » Je ne puis, dit-il, » conjecturer si elle étoit simple, » sans ornemens, & n'ayant rien » au de-là de ce qui est nécessaire » pour se faire entendre, ou si » elle étoit noble & pompeuse, » travaillée avec soin, & parée » de tout ce que l'art pouvoit lui » donner d'éclat & de magnificence; car, les ouvrages de la » plûpart de ces Ecrivains ne sont » pas venus jusqu'à nous. «

On conçoit que Denys d'Halicarnasse ne pouvoit pas prononcer sur des ouvrages qui ne subsistoient plus. Mais, s'est-il imaginé que ces premiers Écrivains avoient pu donner tout à coup à leur prose, une parure & des ornemens, qui lui fussent propres? Car, il n'ignoroit pas sans doute, que les regles pour écrire en prose n'avoient été connues que long-tems après. Ou bien auroit-il pensé qu'ils pouvoient avoir employé, pour ainsi dire tout cruement, les mots, les phrases & les ornemens, qu'ils trouvoient dans les Poëtes, en se contentant de rompre la mesure des vers? Strabon a cette opinion. Il dit positivement que la prose de Cadmus & celle de Phérécydes étoient une pure imitation du langage des Poëtes; qu'ils avoient rompu la mesure des vers; mais qu'ils avoient conservé au surplus toute la forme de l'élocution poëtique. Il faut croire que Denys d'Halicarnasse n'a pas entendu autre chose; & le sentiment de Strabon ne manque pas de vraisemblance. On peut même très-facilement le concilier avec ce que dit Aristote du défaut de nombre & d'harmonie dans l'élocution des premiers Écrivains, & de l'enchaînement uniforme de leurs phrases mises bout à bout. Cependant, Strabon pourroit peut-être bien être un peu outré dans la manière dont il s'exprime, sur tout à l'égard de Cadmus & de Phérécydes. Il y a lieu de juger que ces deux Écrivains furent assez timides & assez circonspects dans l'usage qu'ils firent des tours & des ornemens poëtiques, & que ceux, qui vinrent après eux, furent plus hardis à mesure que le langage de la prose se mêla & se familiarisa en quelque manière avec celui de la poësie; de sorte qu'on ne multiplia dans la prose que successivement & par dégrés, les expressions, les tours & les figures poëtiques, jusqu'à ce qu'on fut tombé dans des excès qui parurent insupportables, & contre lesquels la critique fut obligée d'exercer la plus grande rigueur.

Denys d'Halicarnasse achevera de fixer nos idées sur cet article, par le caractere qu'il nous donne

du style des Historiens, qui suivirent immédiatement Cadmus de Milet, dont quelques-uns avoient pu le voir, & qui tous n'avoient eu pour la prose d'autres modeles que ses ouvrages. Tels étoient Eugéon de Samos, Déiochus de Proconnèse, Eudémus de Paros, Démoclès de Phigalée, Hécatée de Milet & plusieurs autres. Non seulement ces Historiens, mais encore ceux qui leur succéderent jusqu'au tems de la guerre du Péloponnèse, avoient, selon Denys d'Halicarnasse, généralement parlant, une même forme d'élocution, c'est-à-dire, une certaine forme détachée & décousue. Leur style étoit pur, clair & concis. Ils s'attacherent à conserver le génie & le caractere du dialecte dans lequel ils écrivoient, & ne furent pas moins retenus dans l'usage des expressions figurées & des ornemens, qui donnent au style de l'élévation, de l'éclat, de la dignité & de la magnificence. On pourroit donc sans difficulté appliquer au style de Cadmus & même à celui de Phérécydes, ce jugement de Denys d'Halicarnasse sur le caractere des Écrivains, qui parurent après eux.

CADMUS, *Cadmus*, (*a*) Κάδμος, autre Historien, qui étoit aussi de Milet. Nous avons déja dit dans l'article précédent, que celui-ci étoit fils d'Archélaüs, & plus ressent que l'autre, quoiqu'on ne sçache pas precisément dans quel tems il a vécu. Suidas dit qu'il avoit composé une histoire de l'Attique en seize livres, & un traité en quatorze livres, intitulé *De solutione amatoriarum affectionum*..

CADMUS, *Cadmus*, Κάδμος, (*b*) nom d'un bourreau, au d'un licteur, dont Horace fait mention dans une de ses satyres.

CADRA, *Cadra*, (*c*) nom d'une colline, dont parle Tacite. Cette colline étoit dans l'Asie mineure, & faisoit partie du mont Taurus.

CADRAN SOLAIRE. (*d*) C'est une surface sur laquelle on trace certaines lignes, qui servent à mesurer le tems par le moyen de l'ombre du soleil sur ces lignes.

On définit plus exactement le Cadran, la description de certaines lignes sur un plan, ou sur la surface d'un corps donné, fait de telle manière que l'ombre d'un style, ou les rayons du soleil, passant à travers un trou pratiqué au style, tombent sur de certains points à certaines heures.

Les Anciens donnoient aussi aux Cadrans le nom de Sciatérique, parce que l'ombre, appellée σκία en Grec, sert à y marquer les heures.

Quant à l'origine des Cadrans solaires, nous ne trouvons rien d'antérieur à celui d'Achaz, sur

(*a*) Suid. Tom. I. pag. 1343. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIII. pag. 119, 120.

(*b*) Horat. L. I. Satyr. 6. v. 39.

(*c*) Tacit. Hist. L. VI. c. 41.

(*d*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 308, 309. T. X. pag. 23, 24. Tom. XII. pag. 170. Tom. XVIII. pag. 206. T. XX. p. 445. & *suiv.*

lequel Isaïe opéra le miracle que demandoit le Roi Ézéchias. Les Juifs en avoient apparemment reçu l'invention des Phéniciens, ou des Chaldéens.

Environ deux cens ans après, on attribue à Phérécydes une horloge solaire, ou plutôt ce que les Mathématiciens Grecs appellent un Héliotrope, dans l'isle de Syros sa patrie. On prétend même qu'il n'avoit fait que restituer celui qui étoit déja établi du tems d'Homère. Un passage de ce Poëte mal entendu a donné lieu à cette conjecture. Ce qui est beaucoup plus sûr, c'est qu'Anaximandre fit à Lacédémone le premier Cadran, qui parut dans la Grece. Pline lit Anaximene.

Il ne seroit pas étonnant qu'on eût vu quelque tems après, des Cadrans solaires à Athènes. Nous ne donnerons pourtant que comme une conjecture ce qu'on peut induire d'un fragment de la comédie *Bœotia*, attribuée à Plaute, laquelle vraisemblablement n'est qu'une traduction de la pièce d'Antiphane, citée en plusieurs endroits sous le même nom. Ce poëte Athénien, du tems d'Alexandre le Grand, fait dire dans le Latin de Plaute à un Parasite :

Jam oppidum est oppletum solariis.

Plaute, il est vrai, se fait un jeu de confondre les tems & les lieux. Il pourroit avoir forgé le passage & avoir mis la scène à Rome. Mais, il étoit mort au plûtard l'an de Rome 570, où il n'y avoit qu'un Cadran, celui de Valérius Messala, avant la réformation qu'en fit Q. Marcius, du tems qu'il étoit Censeur, après avoir été Consul en 567; ce que nous allons observer de nouveau dans un moment.

Les Cadrans solaires passerent de Grece en Sicile, d'où Valérius Messala apporta à Rome le Cadran de Catane; mais, trente ans auparavant, Papirius Cursor en avoit fait construire un, qui devoit être bien imparfait, puisque celui de Catane servit près de cent ans, malgrè l'incongruité du climat, jusqu'à ce que Q. Marcius l'eût corrigé, ou plutôt en eût fait au même lieu un autre adapté au climat de Rome. On ne fut pas long-tems à reconnoître que le soleil, avec le Cadran le plus parfait, n'étoit d'aucun secours la nuit, & même le jour, lorsque le tems étoit nébuleux. Scipion Nafica, environ trente ans après, s'avisa le premier d'une horloge hydraulique, qui fût également utile la nuit & le jour. On ne sçait si c'étoit une simple clepsydre sans autre méchanique, que l'échappement de l'eau. Du moins, elle a précédé de quelque tems celle de Ctésibius, qui passe pour l'inventeur de ces clepsydres. Mais, cette dernière paroît être la première, où les rouages furent employés, selon la description de Vitruve si sçavamment expliquée par M. Perrault.

Dans la suite, à Rome & ailleurs, on fit sur le modele de ces rouages des horloges de diverses fabriques, ainsi que le rapporte Vitruve; mais, il n'en est guere

fait mention dans les anciens Auteurs. On voit seulement dans Pline, que dans un triomphe de Pompée, on porta entre autres dépouilles de l'Orient, une horloge, qui étoit au sommet d'une construction tissue de perles, *Museum ex margaritis*, dit Pline, que le P. Hardouin explique par *ædicula musis dicata*. Cependant, on ne peut douter que les horloges ne fussent d'un usage assez commun chez les Romains. On voit dans le Digeste, que l'on les comptoit même au rang des choses nécessaires à une maison. Trimalcion en avoit une dans sa salle à manger; & il ordonna qu'on en mît une sur son tombeau. Cette dernière étoit de pur ornement, comme celle du Museum, dont on vient de parler.

Nous n'entrerons pas ici dans un plus grand détail pour ce qui concerne l'histoire des Cadrans solaires & des horloges. On peut voir ce qui est rapporté sous l'article d'Horloge.

Vitruve, donnant dans son traité d'Architecture, quelques préceptes sur la manière de construire & de placer les Cadrans solaires, veut sur tout qu'on soit attentif à la latitude du païs pour lequel le Cadran est destiné. Dans la vue de faire sentir la nécessité de cette attention, il propose les exemples de Rome, de Rhodes, d'Alexandrie & d'Athenes, en marquant les divers rapports, qui se trouvent dans ces villes, entre la longueur du gnomon & celle de l'ombre équinoctiale projettée par ce gnomon. De la comparaison de l'une & de l'autre, on infere aisément la latitude précise de chacun de ces lieux.

La diversité des Cadrans solaires vient de la différente situation des plans, & de la différente figure des surfaces sur lesquelles on les décrit. C'est pourquoi, il y a des Cadrans équinoctiaux, horisontaux, directs, élevés, &c,

Pour indiquer l'heure sur la surface des Cadrans, on y met deux sortes de styles; l'un appellé droit, qui consiste en une verge pointue, laquelle, par son extrêmité & par la pointe de son ombre, marque l'heure ou la partie d'heure qu'il est. Au lieu de ces verges, on peut se contenter d'une plaque de métal, élevée parallelement au Cadran, & percée d'un trou, par où passe l'image du soleil. L'autre espèce de style est nommée style oblique ou incliné, ou bien axe, & montre l'heure par une ombre étendue.

CADRUSIENS, *Cadrusi*, (a) nom d'un peuple d'Asie, faisant partie des Paropomisades près du Caucase, où Alexandre bâtit une ville. C'est ainsi qu'il faut entendre ces mots de Pline: *Ad Caucasum, Cadrusi; oppidum ab Alexandro conditum*. Pline ne nomme que le peuple, & ne marque point le nom de la ville, qui fut nommée Alexandrie. Ortélius, trompé par Solin, a cru que *Cadrusi* étoit le nom de la ville même.

(a) Plin. Tom. I. pag. 324.

CADUCÉATEUR, *Caduceator*, officier de la République Romaine. *Voyez* l'article suivant.

CADUCÉE, *Caduceus* ou *Caduceum*, (*a*) instrument, dont Mercure, dit-on, se servoit pour conduire les ames en enfer, & pour les en ramener. En voici la description.

Le Caducée étoit une baguette entortillée par un bout, de deux serpens, dont le corps se replioit en deux demi-cercles, pendant que la tête passoit au de-là de la baguette. Les Mythologues, qui ont voulu rechercher l'origine de ce symbole particulier à Mercure, ont débité à ce sujet, bien des conjectures. Athénagore dit que Jupiter étant devenu amoureux de Rhéa, elle se changea en couleuvre; & qu'aussi-tôt le dieu prit la figure d'un serpent; & que ce sont ces deux mêmes insectes, que Mercure porte sur son Caducée. Selon d'autres Anciens, Mercure ayant trouvé deux serpens, qui se battoient, avoit appaisé leur furie, en les frappant de sa baguette, au tour de laquelle il les avoit entortillés; & c'est pour cela, ajoûte-t-on, que le Caducée a toujours été regardé depuis comme le symbole de la paix. On dit encore que Mercure étoit l'inventeur d'une espèce de musique, qui, par sa douceur, étoit propre à tranquilliser les sens; vertu particuliere du Caducée, qui assoupissoit ceux qui en étoient touchés.

Enfin, on trouve des Auteurs, qui croyent que Mercure pratiquoit la Nécromantie, ou l'art d'évoquer les ames des morts, & que le Caducée étoit la baguette, dont il se servoit pour cette opération. Quant à moi, dit M. l'abbé Banier, je suis persudé qu'il n'y a là d'autre mystere, si non que les Ambassadeurs & les Envoyés portant toujours une branche d'olivier en forme de baguette, on en a donné une semblable à Mercure, le grand Ambassadeur des dieux, & qu'on y a joint les deux serpens comme le symbole de la prudence, qui doit toujours accompagner les négociations.

Les Anciens ont aussi donné le Caducée à Bacchus, parce que ce Héros avoit toujours préféré la paix à la guerre, & que dans la conquête des Indes il n'avoit employé les armes que quand il eut tout tenté pour soumettre par la douceur des peuples indociles.

Le mot *Caducée* vient du Latin *Caduceus*, que certains dérivent de *à cadendo*, *quia contentiones & bella cadere faciebat*. Il seroit plus à propos de faire venir ce mot du Grec κηρυκεῖον, qui signifie la même chose que *Caduceus*, & qui a pour racine κήρυξ, *præco*, héraut. Chez les Romains, ceux, qui dénonçoient la guerre, s'appelloient *Feciales*; & ceux, qui alloient demander la paix, se nommoient *Caduceatores*.

Le Caducée, qu'on remarque sur diverses médailles, est un symbo-

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. papg. 125. & *suiv.* Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 127.

le

le commun. Il signifie la bonne conduite, la paix & la félicité. Le bâton marque le pouvoir; les deux serpens, la prudence; les deux aîles, la diligence; toutes qualités nécessaires pour être heureux dans les entreprises.

CADUCIFER, (a) c'est-à-dire, qui porte un Caducée. C'est une épithete, qu'Ovide donne à Mercure.

CADUENES, *Cadueni*, peuples. *Voyez* Cades.

CADUIAS, *Caduias*, Καδουίας. *Voyez* Calvidas.

CADUMIM, *Cadumim*, (b) nom d'un torrent, dont il est parlé au livre des Juges, dans le Cantique de Débora.

Il y en a qui croyent que ce torrent couloit d'Occident en Orient, du pied du mont Thabor, dans la mer de Tibériade; mais, nous n'avons aucune preuve de ce prétendu torrent de Cadumim en cet endroit. D'autres croyent que le torrent de Cadumim est synonyme au torrent de Cison. L'Écriture n'est pas contraire à ce sentiment. *Torrens Cison traxit cadavera; torrens Cadumim, torrens Cison.*

Nous connoissons dans ces quartiers la ville de Cadmon, marquée dans Judith, qui pourroit bien avoir donné le nom au torrent de Cadumim, autrement Cison. Eusebe parle d'un gros lieu, nommé Kammon, dans le grand Champ, à six milles de Légion vers le Nord. S. Jérôme, dans sa traduction de l'Onomasticon d'Eusebe, dit: » Cadomi, torrent auprès » duquel Débora fit la guerre. «

Le P. Bonfrérius remarque très-bien que ce mot est corrompu; qu'il y a dans l'Hébreu *Kedumim*, dans la Vulgate *Cadumim*, dans les Septante Καδημείν, ou Καδημίμ, excepté dans l'exemplaire de Rome, où on lit χειμάῤῥους Ἀρχαίων, le torrent des Anciens. Ce Pere croit que c'est le même que le torrent de Cison. Ortélius est du même sentiment, & juge que Cadumim n'est qu'une épithete.

CADURCES, *Cadurci*, (c) Καδουρκοί, peuples de la Gaule Celtique, qui habitoient entre les Rutenes à l'orient, & les Nitiobriges à l'occident. César parle de ces peuples au septième livre de ses Commentaires. Il en est aussi fait mention dans Strabon, dans Pline & dans Ptolémée. Le territoire des Cadurces est appellé Cadurcinum dans Grégoire de Tours & dans d'autres Auteurs du moyen âge. M. de Valois remarque qu'on a dit postérieurement le Caorsin. C'est aujourd'hui le Querci.

Les Cadurces étoient, selon Strabon, un des quatorze peuples, qui habitoient entre la Loire & la Garonne. Ils passoient pour les inventeurs des lits & des matelats;

(a) Ovid. Metam. L. II. c. 16.

(b) Judic. c. 5. v. 21. Judith. c. 7. v. 3.

(c) Cæs. de Bell. Gall. L. VII. pag. 269, 333. Strab. pag. 190, 191. Ptol. L. II. c. 7. Plin. T. I. pag. 226. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 511.

sur quoi on peut voir l'article suivant ; leur principale ville, suivant Ptolémée, se nommoit Duéone, d'autres disent Divone. Elle prit dans la suite le nom de *Cadurci*, qu'elle conserve encore dans celui de Cahors, qu'elle porte aujourd'hui.

CADURCUM, *Cadurcum*, (*a*) sorte de fourrure, que les Perses mettoient dans leur lit. On dit que l'usage de ces fourrures étoit venu des Gaules, & qu'on les appelloit Cadurcum du Querci, où on les faisoit. Pline assure qu'elles étoient faites de lin blanc comme la laine.

CADUS, *Cadus*, (*b*) terme, qui, en Hébreu, signifie une cruche, un seau, une barrique. Mais, dans S. Luc, il est mis pour une certaine mesure. *Combien devez-vous à mon maître*, dit l'œconome d'un homme riche à son débiteur ? *Cent Cades d'huile*, répond ce dernier. Les Septante lisent cent bats, & le bat contenoit vingt-neuf pintes, chopine, demi-setier, un poisson & un peu plus, mesure de Paris. Le Cadus est différent du Cabus. Certains font du Cadus une sorte de coupe à boire.

CADUSIENS, *Cadusii*, (*c*) Καδούσιοι, peuples d'Asie, qui, suivant Strabon, occupoient une partie de la Médie Atropatène vers le septentrion, le long de la mer Caspienne. Selon Étienne de Byzance, ils habitoient entre le Pont-Euxin & la mer Caspienne. Strabon dit que leur païs étoit fort froid & plein de montagnes & de rochers. Il dit encore dans un autre endroit, qu'ils possédoient la côte couverte de montagnes, dans une étendue d'environ cinq mille stades. Ptolémée s'accorde avec Strabon dans la position qu'il donne aux Cadusiens ; c'est-à-dire, qu'il les met dans le voisinage de la mer Caspienne.

Plutarque fait du païs des Cadusiens une description, qui ne tourne pas à l'avantage de ce païs, si elle est exacte, comme il y a lieu de le penser, C'étoit, dit cet Auteur, un païs âpre & difficile, toujours couvert d'épais nuages, qui ne produisoit ni bled, ni fruit, & qui ne nourrissoit ses habitans qu'avec des poires & des pommes sauvages.

Les Cadusiens, au rapport de Strabon, ne le cédoient guere aux Arianes pour le nombre des troupes de pied, & ils étoient fort habiles à lancer des traits. Dans les lieux raboteux, ils combattoient à pied, au lieu de combattre à cheval.

Sous le regne d'Artée en Médie, il s'éleva une guerre sanglante entre les Medes & les Cadusiens, dont nous allons expliquer le sujet. Un Persan, nommé Par-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 107.

(*b*) Luc. c. 16. v. 5, 6.

(*c*) Strab. pag. 507. *& seq.* Ptolem. L. VI. c. 2. Pomp. Mel. pag. 19. Tit. Liv. L. XXXV. c. 48. Plut. Tom. I. p. 1023, 1024. Diod. Sicul. pag. 84, 565. Just. L. X. c. 3. Corn. Nep. in Datam. c. 1. Plin. Tom. I. pag. 310, 314. Roll. Hist. Anc. Tom. II. pag. 651. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXI. p. 50. *& suiv.*

ſodès, homme plein de courage, de prudence & de toutes ſortes de vertus, en un dégré éminent, s'étoit acquis l'amitié du Roi, & étoit devenu le premier de ſon conſeil. Cependant, ayant été offenſé dans la ſuite d'un jugement, que le Roi avoit porté contre lui, il ſe retira chez les Caduſiens avec trois mille fantaſſins & mille chevaux. S'étant attaché celui, qui avoit le plus d'autorité dans cette nation, par ſa ſœur qu'il lui donna en mariage, & ayant gagné tous les Caduſiens par l'eſpérance de la liberté, il les engagea dans ſa révolte; & ſa valeur le fit choiſir pour chef de l'entrepriſe. Apprenant qu'on aſſembloit dans la Médie de nombreuſes troupes contre lui, il fit armer tous les Caduſiens, & alla ſe poſter ſur les frontieres, pour fermer les paſſages de la province, n'ayant avec lui guere moins de deux cens mille hommes. Artée le vint attaquer; & quoique celui-ci fût à la tête de huit cens mille hommes, il eut du deſſous. Il laiſſa ſur la place cinq cens mille de ſes ſoldats, & fut obligé de ſortir avec le reſte, des confins des Caduſiens. Ceux-ci conçurent une ſi grande opinion de Parſodès, ſur cette victoire, qu'ils l'élurent pour leur roi. Ils firent enſuite des courſes continuelles dans la Médie, & ravagerent tout le païs. Parſodès, étant enfin arrivé à une glorieuſe vieilleſſe, exigea de celui qui devoit lui ſuccéder un ſerment, par lequel il promettroit d'entretenir toujours la haine, qui étoit entre les Medes & les Caduſiens, ſous peine de voir périr toute ſa race & toute ſa nation. C'eſt la raiſon pourquoi les Caduſiens furent toujours ennemis des Medes, & ne ſe ſoumirent jamais à leur Roi, juſqu'à Cyrus qui transporta l'Empire des Medes aux Perſes.

Cependant, les Caduſiens ne furent pas depuis conſtamment ſoumis aux Rois des Perſes. Ils ſecouerent le joug ſous Artaxerxe Mnémon. Ce Prince marcha en perſonne contre eux à la tête d'une armée de trois cens mille hommes d'infanterie & de dix mille chevaux. Téribaze le ſuivit dans cette expédition. A peine Artaxerxe fut-il un peu avancé dans le païs, que ſon armée ſouffrit une diſette affreuſe. Les troupes ne trouvoient rien pour ſubſiſter, & il étoit impoſſible de faire venir des vivres d'ailleurs à cauſe des chemins difficiles & impratiquables. Tout le camp ne vivoit donc que de bêtes de ſomme qu'on tuoit; & elles devinrent bientôt ſi rares, que la tête d'un âne y valoit ſoixante dragmes, & on avoit encore bien de la peine à en trouver. La table du Roi même vint à manquer, & il ne reſtoit que peu de chevaux, tous les autres ayant été conſommés. Dans cette fâcheuſe conjoncture, Téribaze ſauva le Roi & l'armée par un ſtratageme dont il s'aviſa. Il y avoit deux Rois des Caduſiens, tout deux campés ſéparément avec leurs troupes. Téribaze, qui s'informoit de tout, avoit appris qu'ils n'étoient pas en bonne intelligence, & que la jalouſie les empêchoit d'agir de concert comme

ils devoient. Après avoir communiqué son dessein à Artaxerxe, il s'en va trouver l'un de ces deux Rois, & envoye son fils à l'autre. Chacun d'eux fit entendre à celui, à qui il parloit, que l'autre Roi envoyoit à son insçu des Ambassadeurs à Artaxerxe pour traiter avec ce Prince, & lui conseilla de prendre les devans, afin de rendre ses conditions meilleures, promettant de l'aider de tout son crédit. La fraude réussit. Les Payens la croyoient permise à l'égard des ennemis. Les Ambassadeurs partirent chacun de leur côté, les uns avec Téribaze, les autres avec son fils; & il fut conclu un traité avec les uns & les autres.

Mais, les Cadusiens se révolterent de nouveau sous le regne d'Artaxerxe Ochus, fils & successeur d'Artaxerxe Mnémon. Dans le tems qu'Artaxerxe Ochus leur faisoit la guerre, un de ces peuples célebre parmi eux pour sa bravoure, s'avisa d'appeller en duel celui des Perses, qui voudroit lui tenir tête. Personne n'osa accepter le défi. Darius seul connu depuis sous le nom de Codomanus, se présenta courageusement, & tua lui-même son agresseur.

M. Gibert, dans une dissertation sur l'histoire de Judith, prétend que les Cadusiens paroissent singuliérement désignés dans le texte Grec de cette histoire, à la tête des nations qui avoient secoué le joug sous la conduite d'Arphaxad. Tous les peuples des montagnes, y est-il dit, s'étoient ligués contre le Roi d'Assyrie avec ceux de l'Euphrate, du Tigre, &c. Or, les peuples des montagnes dont il s'agit, ajoûte M. Gibert, étoient les Cadusiens qui en occupoient la plus grande partie vers la mer Caspienne, comme le dit positivement Strabon; mais, il y a plus encore, poursuit M. Gibert. L'Auteur sacré me semble avoir attribué lui-même le nom particulier de Cadusiens à ceux, qui suivoient le parti d'Arphaxad, lorsqu'il les appelle enfans de Chéleoul, ou plûtôt, comme on lit dans des manuscrits & dans quelques éditions, de Gélôd; car, c'est-là le véritable nom de ceux à qui les Grecs ont donné celui de Cadusiens, & qui, au rapport de Pline, s'appelloient *Gelæ*. Pline, en effet, parle d'un peuple, nommé Geles, que les Grecs, dit-il, ont appellés Cadusiens. Mais, il faut remarquer que ces Cadusiens n'étoient pas les mêmes que ceux, dont il est question dans cet article; car, ils habitoient au de-là de la mer Caspienne, vers la Sogdiane. Telle est du moins la position que leur donne Pline.

CADUSIENS, *Cadusii*, (*a*) Καδούσιοι, autres peuples d'Asie, qui habitoient au midi de Babylone, entre le Tigre & l'Euphrate, ou dans le païs situé le long de ces deux fleuves. Ces Cadusiens étoient par conséquent bien différens de ceux, dont il est parlé dans l'article précédent. Nous en

(*a*) Xenoph. p. 123, 135. *& seq.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. p. 437. *& suiv.*

devons la distinction à M. Fréret dans ses observations sur la Cyropédie; mais, il convient qu'il n'a rien trouvé ni dans Xénophon, ni dans les Anciens, qui puisse déterminer leur situation dans la Babylonie. Il soupçonne pourtant que ces Cadusiens, qui étoient ennemis des Babyloniens, étoient les Arabes établis le long de l'Euphrate, & habitant dans des villes ou dans des villages, c'est-à-dire, ayant des demeures fixes à la différence des Arabes Scénites. Piétro Della Valle nous apprend que l'on donne à cette espèce d'Arabes le nom de Hhadési, ou Khadési. Ces Cadusiens ou Hhadési commençoient apparemment à la ville de Cadésie sur la frontière occidentale de l'Irac, & s'étendoient au midi & à l'orient jusqu'au golfe Persique. Cette ville de Cadésie étoit la frontière des Perses vers l'Arabie, au tems de Mahomet.

Les Écrivains orientaux assurent que Nabuchodonosor avoit bâti plusieurs villes le long de l'Euphrate, & entr'autres, celle d'Ambar sur ce fleuve, celle de Coufah sur le canal nommé Naharsares, & celle de Hira sur la frontière d'Arabie & dans le voisinage de Coufah, pour contenir les Arabes du désert. Ils ajoûtent qu'il y avoit transporté plusieurs familles d'Arabes errans; ce qui s'accorde avec la conjecture de M. Fréret. Car, il est fort naturel que ces mêmes Arabes se soient révoltés, & soient rentrés dans leur ancienne indépendance, lorsque les révolutions, arrivées après la mort de Balthasar, fils de Nabuchodonosor, eurent affoibli les Babyloniens.

Les peuples, nommés Chasdim par les Hébreux, Chaldéens par les Latins après les Grecs, & Cadusiens par Xénophon, seront donc une espèce d'Arabes sédentaires, établis dans les villes bâties au midi & à l'occident de l'Euphrate, & semblables à ceux, que les Arabes, établis dans ces cantons, nomment encore aujourd'hui Hhadési. Il est vrai que le nom de Cadusiens est un peu éloigné de celui de Chaldéens; mais, il ne l'est pas plus que celui de Chasdim; & cependant, on ne peut douter que ces deux derniers noms ne désignent la même nation.

Suivant les conjectures que l'on vient de proposer, les forteresses, dont Cyrus s'empara, & qu'il remit aux Cadusiens & à quelques autres peuples du païs, étoient les villes bâties sur l'Euphrate & sur le bras du Tigre, nommé Sélas ou Délas. Elles donnoient une entrée à ces peuples dans la Babylonie, & les mettoient en état d'y faire des courses, dont le roi d'Assyrie ne se pouvoit garantir, qu'en tenant un corps de troupes aux environs.

Les Cadusiens fournirent à Cyrus vingt mille hommes d'infanterie & quatre mille chevaux; ce qui montre que c'étoit une nation très-puissante, & qui occupoit un païs très-étendu. Car, ce nombre de vingt-quatre mille hommes de troupes réglées formoit une armée considérable.

On ne peut donc ſuppoſer que ces Caduſiens fuſſent renfermés entre les canaux du Tigre & de l'Euphrate; & il falloit qu'ils s'étendiſſent aſſez loin dans l'Arabie. Je ne ſçais même, dit M. Fréret, ſi l'on ne peut pas conjecturer que ce furent ces Caduſiens, qui donnerent à Cyrus l'idée d'oppoſer des chameaux à la cavalerie de Crœſus dans le combat de Thymbraia. Xénophon ne nous l'apprend point. Il ſe contente d'obſerver que ce ſtratageme, dont Cyrus s'étoit ſi bien trouvé, ne fut pas imité par les Perſans; mais, nous voyons que les Macédoniens s'en ſervoient ſous les ſucceſſeurs d'Alexandre, & que dans ces occaſions, ces chameaux étoient montés par des Arabes; ce qui donne lieu de croire que les Arabes Caduſiens de l'armée de Cyrus, ſervirent au même uſage. Car, ce prince ne pouvoit avoir d'autres Arabes dans ſon armée, ceux de la Méſopotamie étant ſujets du roi de Babylone.

CADUSIUS, *Caduſius*, (*a*) Καδούσιος, le même dont il a été parlé ſous le nom d'Aduſius. *Voyez* Aduſius.

Le texte de Xénophon porte Caduſius dans un endroit, & Aduſius en d'autres endroits; & il paroît que c'eſt le même perſonnage.

CADYTIS, *Cadytis*, Κάδυτις, (*b*) grande ville de Syrie, au rapport d'Hérodote. Cet Auteur, après avoir dit au ſecond livre de ſon Hiſtoire, que Nécos ayant vaincu les Syriens dans une bataille, ſe rendit maître de Cadytis, parle ainſi de cette ville, au commencement du troiſième Livre : » Depuis la Phénicie juſqu'aux montagnes de Cadytis, » qui eſt une ville de Syrie, qu'on » appelle aujourd'hui Paleſtine, » & depuis Cadytis, qui n'eſt pas » moindre, ce me ſemble, que » Sardis, tous les ports & les » lieux où l'on trafique le long de » la mer, juſqu'à la ville d'Iény» ſus, ſont de la domination des » Arabes. Enſuite, depuis Iény» ſus, qui eſt auſſi une ville de » Syrie, juſqu'au Palus-Serboni» de, le long duquel le mont Ca» ſius s'étend juſqu'à la mer, & » depuis le Palus-Serbonide, où » l'on dit que Typhon ſe cacha, » & qui touche même à l'Égyp» te, il y a, dans tout cet eſpa» ce, une contrée, qu'on ne ſçau» roit traverſer qu'en trois jours, » & qui eſt extrêmement ſeche & » aride. «

Il faut ſuivre les paſſages des Anciens, comme dit M. de la Martinière, avant que de rapporter les opinions des Modernes. Étienne de Byzance, après avoir dit que Cadytis étoit une ville de Syrie, ſemble parler de nouveau de cette ville ſous un nom un peu changé. Canytis, dit-il, grande ville des Syriens, comme le dit Hécatée dans ſon traité de l'Aſie. Hécatée lui-même, dans ſa deſcription de l'Aſie, fait mention d'une grande ville, qu'il nomme

(*a*) Xenoph. pag. 230.

(*b*) Herod. L. II. c. 159. L. III. c. 5.

Cardytus. Il y a beaucoup d'apparence que c'est la même ville, dont le nom est diversement écrit.

Plusieurs Sçavans ont cru que c'étoit la ville même de Jérusalem; & ils ont dérivé ce nom de l'Hébreu *Cadyta*, qui signifie brûlée, ou de *Cadyscha*, qui veut dire la Sainte. Mais premièrement, comme le remarque D. Calmet, on ne lit pas expressément dans l'Écriture, que Nécos ou Néchao ait pris cette ville, ni avant ni après son expédition en Asie. En second lieu, M. Reland observe que brûlée & la sainte sont des épithetes, & non pas des noms de Jérusalem, & qu'on ne s'en est jamais servi sans y joindre le mot de ville. En troisième lieu, Hérodote suit la côte de la mer, où Jérusalem n'avoit garde de s'offrir à sa description. En quatrième lieu, il paroît qu'Hérodote parle de Cadytis, comme l'ayant vue. Or, si c'étoit Jérusalem, est-il vraisemblable qu'il n'eût fait aucune mention du temple & de tant d'autres choses remarquables, lui qui, pour de moindres villes, nous fait des descriptions complettes & détaillées?

D. Calmet sonpçonne que Cadytis est peut-être la même ville que Cadesbarné; mais, cette dernière, ainsi qu'on l'a fait voir en son article, étoit un désert, & non pas une ville. Cadès, située entre ce désert & la terre de Chanaan, n'étoit nullement sur la côte de la mer, où devoit être Cadytis. Le même, sans se trop fixer à cette Cadès, dit qu'il a cru autrefois que Cadys, dont parle Hérodote, est la même que Cadès ou Cédès de Nephthali dans la haute Galilée, que Néchao put prendre après avoir vaincu Josias au pied du mont Carmel à Mageddo. Son chemin en allant à Carchémise ou Carcamis sur l'Euphrate, étoit de passer aux environs de Cadès de Nephthali. Mais, Cadès de Nephthali étoit à vingt milles de la côte, & Cadytis étoit sur le bord de la mer; c'est donc toujours la même difficulté.

Ortélius a bien senti que la Cadytis d'Hérodote ne devoit pas être à une trop grande distance de l'Égypte. M. Reland propose son opinion, qui semble la plus vraie. Je croirois, dit-il, que c'est la ville de Gath, que l'on a nommée Καδτὶς ou Κάδυτις, *Cadtis* ou *Cadytis*, si l'on sçavoit bien quelles étoient ces montagnes de Cadytis, dont parle Hérodote. On dit bien que la ville étoit située sur une colline assez haute; mais, cela ne suffit pas pour répondre à l'idée, que donnent les montagnes de Cadytis. Il se peut faire que comme la ville de Gath étoit la principale & la plus connue des villes des Philistins, & celle où leurs Rois avoient eu autrefois leur cour, quoiqu'ils en possédassent encore d'autres, comme Siceleg [l'Hébreu la nomme Tziklag], on ait appellé les montagnes voisines vers l'orient du nom de la capitale. Certainement, si Gath étoit à cinq milles d'Eleuthéropolis, en allant vers Diospolis, comme l'écrit Eusebe, ou entre Antipatride & Lydde, comme

il le dit encore, elle ne devoit pas être fort éloignée des montagnes de la Judée; & c'étoit de toutes les villes des Philistins, celle qui étoit la plus éloignée de la mer, quoique pourtant elle en fût au moins de cinq milles plus voisine qu'aucune des deux Cadès. Ainsi, elle approchoit plus des montagnes qu'aucune autre ville des Philistins. C'est peut-être à cette Cadytis qu'il faut rapporter l'étymologie de la plante Cadytas, qui croissoit en Syrie, selon Théophraste, cité par Pline.

Il faut remarquer que D. Calmet varie sur le nominatif de ce nom, & doute si l'on doit dire *Cadys*, & au génitif *Cadytis*.

CÆCIAS, *Cæcias*, nom que les Grecs donnoient à un de leurs vents. Tout le monde ne convient pas de quel côté souffloit ce vent. On le nommoit ainsi, selon Tatius, à cause du Caïque, fleuve de l'Asie mineure. On le nommoit encore Hellespontias. On croit communément qu'il faut le placer entre le vent d'Aquilon & le Subsolanus que l'on appelloit aussi Apéliotes, c'est-à-dire, entre le nord-est-quart-au nord & l'est. Par conséquent, ce seroit le vent d'est-quart-à l'est. Vitruve le place autrement. C'est, selon lui, le vent de sud-est-quart-à l'est; ce qui doit s'entendre à peu près. Car, au lieu de trente-deux vents, que nous comptons, la division de Vitruve n'est que de vingt-quatre. Ainsi, les pointes des vents ne tombent pas fort juste sur celles, qui sont arrangées par une division de trente-deux. Ce vent, bien loin de dissiper les nuages, semble les attirer à soi.

CÆCILIA, *Cæcilia*, femme de Tarquin I. Elle se nommoit Caia Cæcilia.

CÆCILIA MÉTELLA, (*a*) *Cæcilia Metella*. Il nous reste de cette Dame Romaine une belle urne. Cette urne fut portée au palais Farnèse du tems du Pape Paul III. Elle est cannelée. De l'un des côtés sort la tête d'un cheval; & de l'autre, celle d'un poulain.

CÆCILIUS, *Cæcilius*. Voyez Cécilius.

CÆCINE, *Cæcina*, ou *Cæcinus*, ou *Cæcinum*, (*b*) ville, rivière & promontoire d'Italie, dans la grande Grece.

Cluvier prend Cocinthum de Pline & d'Antonin, Καικίνον, *Cæcinum* d'Étienne de Byzance, & Carcinus de Pomponius Méla, pour un même nom. Il prétend qu'il y avoit; 1.° Un promontoire, nommé par Pline, Cocinthum, qui est aujourd'hui Capo di Stillo, & qu'Appien a appellé Coccynum, au lieu de Cocinthum; 2.° Une rivière nommée Alex par Strabon, qui conserve encore ce nom dans celui d'Alece; & que Pline a appellée Cæcinos; 3.° Une ville, nommée Cæcinum, ou Cocinthum, ou Carcinum.

A l'égard de Cocinthum, on sçait, par l'autorité de Pline, qu'il

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. V. p. 98.

(*b*) Plin Tom. I. p. 148, 165. Strab. pag. 260. Pomp. Mel. p. 130.

étoit entre le promontoire de Leucopétra & celui de Lacinium, & que par conséquent c'est Capo di Stillo. Quant à la rivière, le P. Hardouin, sur la foi de sept manuscrits, a rétabli son nom, qui est Carcines, & rejetté le faux Cæcinos, qu'Hermolaüs Barbarus lui avoit substitué mal à propos. Le P. Hardouin fait voir que ce qui a trompé ce Critiqne, c'est qu'il avoit lu dans Élien & dans Pausanias, que la rivière Cæcina sépare les Locriens des Rhégiens. Strabon dit la même chose du fleuve Alex. Cluvier, qui nomme Alece la rivière, qui coule à Stillo, conclut de-là que cette rivière est la même que l'Alex de Strabon, & la Cæcinos de Pline; & par une conséquence de cette opinion, il juge que Stillo doit être la même ville que la Cocinthum, la Carcinum & la Cæcinum des Anciens. Mais, outre que la prétendue rivière de Cæcinos est une corruption de Carcines, Pline décrit en cet endroit un lieu assez éloigné des Locriens & des Rhégiens, qui étoient aux environs de la Sicile, puisqu'il nomme tout de suite Carcines, Crotalus & quelques autres rivières, qui toutes tombent dans le même ordre, dans le golfe de Squillacci. Ainsi, ce ne sçauroit être l'Alex de Strabon, qui séparoit les Locriens des Rhégiens, puisque l'Alex avoit son embouchure à l'orient du promontoire Leucopétra; au lieu que la prétendue Cæcinos de Pline devoit être bien loin de l'autre côté de ce promontoire. Magin, dans ses Cartes appelle Cacino la rivière qui coule à Stillo, & non pas Alece, comme la nomme Cluvier.

Quant à la ville de Carcinus de Pomponius Méla, elle étoit bien sur le golfe Squillacci; mais, avant que de décider que c'est la même ville que Cocinthum, il faudroit prouver qu'il y a eu une ville de ce nom; & c'est ce que l'on ne trouve nulle part. Pline parle bien d'un promontoire, qu'il nomme tantôt Cocinthos, tantôt Cocinthum; mais, il ne fait aucune mention d'une ville ainsi appellée. Il est vrai que Cellarius aime mieux lire dans cet Auteur Cocinthum, que Consilinum Castrum qui y est. Mais, Consilinum est autorisé par les manuscrits & par Pomponius Méla, outre que Cassiodore en parle assez au long; au lieu que la ville de Cocinthos ou Cocinthum, n'est connue d'aucun Ancien. Il y a beaucoup d'apparence que la ville de Cæcinum, & la rivière de Cæcinus, viennent du Καϊκῖνος de Thucydide, que l'on a déplacé, puisque c'est la même chose que l'Alex, qui étoit assez loin de-là, comme on vient de le montrer.

CÆCORUM SEDES, (a) ou *Cæcorum Oppidum*, la demeure ou la ville des Aveugles. C'est le nom, que l'on a donné à la ville de Chalcédoine. Écoutons là-dessus Tacite. » Les Grecs, dit-il, » ont bâti Byzance à l'extrêmité » de l'Europe, sur un détroit qui

(a) Tacit. Annal. L. XII. c. 63. Plin. T. I. p. 291.

» la ſépare de l'Aſie, déterminés » à cette ſituation par la réponſe » d'Apollon Pythien, qui leur » conſeilla de s'établir vis-à-vis » la demeure des Aveugles. Il » leur déſignoit par-là les Chal- » cédoniens, qui, étant arrivés » les premiers dans cette con- » trée, & ayant eu tout le tems » d'examiner les lieux, avoient » choiſi pour leur demeure la » ſituation la moins avantageu- » ſe. «

Le mauvais goût des Fondateurs de Chalcédoine eſt prouvé par la néceſſité où l'on fut enſuite de faire deux ports artificiels à cette ville; au lieu que la nature y avoit pourvu elle-même dans le lieu où eſt maintenant Conſtantinople, & où ils pouvoient également s'établir.

CÆCUBUM. *Voyez* Cécube.

CÆCUS, *Cæcus*, Καίκος, (*a*) c'eſt-à-dire, Aveugle. C'étoit un ſurnom, que les Romains attribuoient quelquefois à ceux, qui avoient perdu la vue; accoûtumant ſagement les hommes, dit Plutarque, à ne pas rougir de la perte de la vue & de tous les autres malheurs, qui arrivent au corps, & à ne pas les prendre pour des injures, mais plutôt à y répondre comme à leurs noms propres.

CÆDICIUS. *Voyez* Cédicius.

CÆLICULUS, *Cæliculus*, (*b*) nom d'une montagne, dont parle Cicéron dans une de ſes Oraiſons. Cet Orateur nous apprend qu'il y avoit, ſur cette montagne, une chapelle conſacrée à Diane. Il eſt vraiſemblable que cette montagne étoit la même que le mont Cælius.

CÆLIUS [le Mont], *Cælius Mons*, lieu, dont parle Antonin, qui le met entre Guntia & Campodunum, à ſeize mille pas de la première, & à quatorze mille de la ſeconde. On croit que c'eſt préſentement le bourg de Kelmuntz dans la Suabe ſur l'Iler.

CÆLIUS [le Mont], *Cælius Mons*. C'étoit une montagne d'Italie, & l'une des ſept ſur leſquelles la ville de Rome étoit ſituée. C'eſt préſentement, il Monte di Santo Giovanni. Il prend ce nom de la Baſilique de S. Jean de Latran, qui y eſt bâtie.

CÆLUM ou plutôt COELUM, *Cœlum*, terme, qui veut dire le Ciel. C'eſt le nom, que l'on a donné au ſommet du mont Olympe. De-là vient que l'Olympe & le Ciel ſont employés indifféremment par les Poëtes comme mots ſynonymes.

CÆNICES, *Cænici*, peuples, les mêmes que les Céniens. *Voyez* Céniens.

CÆRE, *Cære*, ville d'Italie, qui ſe nomma d'abord Agylle. *Voyez* Agylle.

CÆRULÉUS, *Cæruleus*, nom d'un des ruiſſeaux, que Claudius fit conduire à Rome par le bel aquéduc, auquel on donna, à cauſe de lui, le nom de *Claudiæ aquæ*.

(*a*) Plut. Tom. I. p. 218.

(*b*) Cicer. Orat. des Aruſp. Reſponſ. c. 29.

CÆRULÉUS, *Cæruleus*, (*a*) nom d'un Gladiateur. Ce mot en François signifie bleu. C'est que les Gladiateurs prenoient quelquefois leur nom des couleurs dont ils s'ornoient. Une Inscription, rapportée par Gruter, prouve cette assertion. Elle est d'un Latin assez barbare. En voici le sens. » Constance, qui donne le prix » aux Gladiateurs, l'a donné » aujourd'hui aux siens pour les » récompenser; & cette récom-» pense est le sépulcre. Il l'a don-» né à Décoratus Retiaire, qui a » tué Cæruléus, & a été tué lui-» même. Le desir de remporter » le prix de la baguette, les a fait » périr tous deux. Un même bû-» cher les renferme. Décoratus » Sécuteur a combattu neuf fois. » Il a laissé sa femme Valère dans » la douleur de l'avoir perdu. « Décoratus étoit peint en différentes couleurs; au lieu que Cæruléus ne l'étoit qu'en bleu.

CÆSA. *Inter Cæsa & porrecta.* (*b*) C'étoit une espèce de proverbe, dont voici l'origine. Dans les sacrifices, lorsqu'on frappoit la victime, il n'étoit pas permis de parler; mais, après qu'elle avoit été frappée, on pouvoit parler jusqu'à ce que ce qui devoit être brûlé sur l'autel, fût livré au Prêtre, *inter Cæsa & porrecta*; ce qui passa en proverbe. Il falloit de nouveau garder le silence, quand l'hostie brûloit. Ce fut sur cet espace de tems, où il étoit permis de parler, que se forma le proverbe, *inter Cæsa & porrecta.*

CÆSARION, *Cæsarion*, nom donné à un des appartemens du palais, qu'Hérode avoit fait bâtir a Jérusalem.

CÆSARIS DICTATORIS VILLA. Tacite fait mention, dans ses Annales, d'une maison de campagne de ce nom, qu'elle avoit pris de Jules César, qui eut le titre de Dictateur, & non pas celui d'Empereur, que prirent ses successeurs. Il y en a qui croyent que c'est présentement Bagno de Salviati sur la côte du golfe de Caiette.

CÆSICIUM [LINTEOLUM], (*c*) sorte de robe de femmes. On ne sçait point ce que c'étoit.

CÆSIUS. (*d*) Voici comme s'explique D. Bernard de Montfaucon dans ses Antiquités, au sujet du mot Cæsius. » Ce mot, » dit-il, signifie bleu; ce qui ne » peut s'appliquer à la couleur » d'un cheval. Il falloit qu'il eût » quelque signification particuliè-» re pour la couleur des chevaux. » Cæsius voudroit-il dire pom-» melé? Ce qui pourroit le faire » croire, c'est qu'il se trouve » joint à d'autres. *Rufus-Cæsius*, » roux pommelé. *Niger-Cæsius*, » noir pommelé. «

CAHIER, terme, qui signifie proprement l'assemblage de plusieurs feuillets de papier blanc ou écrits, pliés ensemble & attachés légerement, sans être reliés.

(*a*) Suppl. à l'Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 177, 178.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 164.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 38.

(*d*) Suppl. à l'Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 180.

On a transporté ce nom à des ouvrages, qui se diſtent ſous cette forme. Ainſi, on dit, *des Cahiers de Philoſophie*, *des Cahiers de Rhétorique*, *des Cahiers de Droit*, &c.

Il faut remarquer qu'aujourd'hui les Écoliers de l'Univerſité de Paris ne ſe ſervent preſque plus de Cahiers tels que nous venons de les définir. Ce ſont des Cahiers reliés, plus ou moins grands, ſelon qu'on juge à propos de les acheter.

CAGES PULLAIRES, (*a*) *Caveæ Pullariæ.* D. Bernard de Montfaucon, dans ſon Antiquité, repréſente deux Cages pullaires; l'une donnée par M. de la Chauſſe, où les deux poulets paroiſſent mangeant le grain avec avidité; l'autre deſſinée à Rome par M. le Brun. On ſçait l'uſage que l'on faiſoit de ces poulets, & l'augure que l'on tiroit de la manière dont ils recevoient le grain, qu'on leur apportoit. S'ils ſe jettoient avidement ſur le grain, c'étoit un bon augure. Si leur avidité étoit ſi grande, qu'en ſautant & en mangeant, ils répandiſſent une partie du grain, l'augure étoit excellent. Mais, s'ils refuſoient de manger, c'étoit un mauvais augure.

CAIA, *Caia. Voyez* Caius.

CAIA TARRATIA, *Caia Tarratia*, (*b*) l'une des Veſtales. Certains croyent que ce fut cette Veſtale, qui céda au peuple Romain ce lieu ſi connu depuis ſous le nom de champ de Mars, & qu'on lui rendit pour cela de grands honneurs.

CAICINUS, *Caïcinus*, Καΐκινος, (*c*) fleuve d'Italie au païs des Bruttiens, &, pour parler plus juſte, dans la Locride. En effet, Thucydide dit que les Athéniens, venant de Sicile, entrerent dans la Locride auprès du fleuve Caïcinus, où ils combattirent & défirent les habitans.

CAICUS, *Caïcus*, Καΐκος, (*d*) fleuve de l'Aſie mineure dans la Myſie. C'eſt pour cela que Virgile dit *Myſuſque Caïcus.* Ovide, dans ſes Métamorphoſes, le ſurnomme *Teuthranteus* de Teuthranie, petite ville & contrée, où Pline met la ſource de ce fleuve. Ce dernier Auteur dit que le Caïcus vient de Myſie; & Strabon, qu'aſſez près de ſa ſource, il ſe groſſit des eaux du Myſius, ruiſſeau qui tombe du mont Temnus.

Le Caïcus ne ſortoit donc pas du mont Ida, comme l'avoit cru Bacchylide, mais du milieu d'une plaine, bornée par le mont Temnus. Il y avoit auprès de ſa ſource un lieu, nommé Gergétha. Le Caïcus, dans ſon cours, recevoit quantité d'autres fleuves. Il arroſoit, outre le païs de Teuthranie, les campagnes de Pergame & celles d'Élée ville maritime, à douze ſtades de laquelle il ſe ren-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 145.

(*b*) Roſin. de Antiq. Roman. p. 652.

(*c*) Thucyd. pag. 241.

(*d*) Virg. Georg. L. IV. v. 370. Ovid. Metam. L. II. c. 6. Strab. pag. 571. *& ſeq.* Plin. Tom. I. pag. 281, 283. Ptolem. L. V. c. 2. Pomp. Mel. pag. 80. Pauſ. pag. 311, 335, 460, 461. Freinſ. ſuppl. in Q. Curt. L. II. c. 1.

doit dans la mer Égée, à l'opposite de la partie orientale de l'isle de Lesbos. Son embouchure est placée par Strabon dans le golfe Élaïtique.

Dans le païs, on l'appelle aujourd'hui Girmasti. M. Corneille dit qu'on le nomme aussi Carasou, & qu'il y a deux Caïcus. Sa mémoire l'a trompé. La rivière, nommée aujourd'hui Carasou, c'est celle à l'embouchure de laquelle Éphese est située. Cette rivière est le Caystre des Anciens.

(*a*) Xénophon, sur la fin du septième livre de l'expédition de Cyrus, donne le nom de Caïcus à un fleuve; mais, il y en a qui prétendent qu'on doit lire Carcasus, & non pas Caïcus.

CAICUS AGER, (*b*) c'est-à-dire, la campagne du Caïcus. On appelloit ainsi le païs, qu'arrosoit le Caïcus.

CAICUS, *Caïcus*, Καΐκος, (*c*) l'un des compagnons d'Énée. Son vaisseau, sur la pouppe duquel on avoit arrangé ses armes, fut dispersé par cette tempête, qu'Éole avoit excitée à la sollicitation de Junon. Dans la suite, les Troyens voyant un jour au loin un nuage épais de poussière s'élever, & les champs s'obscurcir, Caïcus, en faction sur le rempart, s'écrie le premier: » Troyens, » quel noir tourbillon! aux ar» mes, aux armes. Montez sur » les ramparts. Voilà l'ennemi; » alerte, alerte. « On lui répond par de grands cris. Chacun court à son poste, & on borde les remparts.

CAIETE, *Caieta*, Καίαττα, (*d*) ville maritime d'Italie, située dans le Latium, à l'extrêmité du païs des Volsques du côté de la Campanie. Elle étoit à cent stades de Terracine, & à quarante seulement de Formies.

Virgile suppose qu'elle avoit été ainsi nommée, parce que Caieta, qui avoit été la nourrice d'Énée, y fut enterrée:

Tu quoque littoribus nostris, Æneia nutrix,
Æternam moriens famam, Caieta, dedisti.

Aurélius Victor tire le nom de Caiete du Grec καίειν, *incendere*, brûler, parce que, selon quelques-uns, ce fut en ce lieu que les femmes Troyennes mirent le feu aux vaisseaux d'Énée. Au rapport de Strabon, ce nom venoit des Lacédémoniens, qui l'avoient donné à la ville de Caiete, parce qu'ils étoient dans l'usage de nommer ainsi tous les lieux courbés ou creux. Silius Italicus dit *regnata Lamo Cajeta*, de Lamus, roi des Lestrigons, qui ont autrefois habité aux environs de Formies. On trouve dans Diodore de Sicile, que les Argonautes, étant arrivés au port de Caiete, le nommerent Æete, & qu'on l'appella dans la suite Caiete.

(*a*) Xenoph. pag. 426.
(*b*) Herod. L. VI. c. 28.
(*c*) Virg. Æneid. L. I. v. 187. L. IX. v. 33. & *seq.*

(*d*) Virg. Æneid. L. VI. v. 900. L. VII. v. 1, 2. Plin. T. I. p. 153. Strab. pag. 233. Cicer. Orat. pro L. Manil. c. 23. Diod. Sicul. p. 181.

Cicéron parle de Caiete comme d'un port très-célebre & très-plein de vaisseaux.

CAIETE [le Golfe, le Promontoire de], (*a*) *Sinus*, *promontorium Caieta.* Strabon fait mention de l'un & de l'autre. Pline dit le port de Caiete, *Caieta portus.*

CAIETE, *Caieta*, Καίαττα, (*b*) nourrice d'Énée. Après la mort de cette femme, Énée lui fit faire des funérailles, & fit enfermer ses cendres dans un tombeau de marbre, sur lequel on grava cette Épitaphe :

Je fus la nourrice d'Énée,
En cela toujours fortunée,
Que j'eus pour nourrisson la gloire des héros.
Ici sa piété, qui couronne sa vie,
Au feu des Grecs m'ayant ravie,
Me brûla dans un feu, qu'il devoit à mes os.

Cette femme au rapport de Virgile, avoit donné son nom à la ville de Caiete.

CAIETTE, *Caietta.* *Voyez* Caiete.

CAILLE, *Coturnix*, ὄρτυξ, oiseau plus petit, plus large & moins resserré par les côtés, que le râle. Il a sept pouces de longueur, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrêmité de la queue. Le bec a un peu plus d'un demi pouce de longueur, depuis la pointe jusqu'aux coins de la bouche. Il est plus applati que le bec des autres oiseaux de ce genre. La piece inférieure est noire; la supérieure est légerement teinte de brun; & son extrêmité est pointue. L'iris des yeux est couleur de noisette. Le ventre & la poitrine sont d'un jaune pâle mêlé de blanc, & la gorge a de plus une teinte de roux. Il y a sous la piece inférieure du bec, une large bande noirâtre, qui s'étend en bas, & au-dessus des yeux, une ligne blanchâtre, qui passe sur le milieu de la tête, dont les plumes sont noires, à l'exception des bords, qui sont roux ou cendrés. Les plumes du dessous du cou, & celles qui recouvrent le dos, ont chacune à leur milieu, une marque de couleur jaune blanchâtre; & le reste de la plume est bigarré de noir & de roux cendré. On voit sous les aîles, une longue bande, dont le milieu est noir, & les côtés de couleur rousse mêlée de noir. Les grandes plumes des aîles sont brunes & parsemées de lignes transversales de couleur rousse pâle. Les petites plumes des aîles, qui recouvrent les grandes, sont presqu'entiérement roussâtres. La queue est courte; elle n'a qu'un pouce & demi de longueur. Elle est composée de douze plumes de couleur noirâtre, entremêlée de lignes transversales d'un roux peu foncé. Les pattes sont de couleur pâle & recouvertes d'une peau divisée plutôt en écailles qu'en anneaux entiers. Le dessous du pied

(*a*) Strab. pag. 233. Plin. Tom. I. pag. 153.

(*b*) Ovid. Metam. L. XIV. c. 9. Virg. Æneid. L. VII. v. 1, 2.

eſt jaune. Le doigt extérieur tient par une membrane au doigt du milieu juſqu'à la première articulation.

(*a*) I. Les Cailles ſont des oiſeaux de paſſage. Elles quittent ces païs-ci aux approches de l'hiver, pour aller dans des climats plus chauds, & elles paſſent les mers pour y arriver. Le fait eſt certain, quoiqu'il ſoit étonnant, comme Pline l'a remarqué, qu'un oiſeau ſi peſant, & qui s'éleve à peine de terre, dans les lieux de ſéjour, puiſſe paſſer la mer, & que quelques-uns aient mieux aimé croire que les Cailles ne changeoient point de païs, mais qu'elles ſe retiroient en des lieux écartés, où elles étoient à l'abri pendant l'hiver, & qu'elles y vivoient de leurs plumes, ou de leur propre graiſſe & de leur propre ſubſtance. Un Auteur moderne aſſure qu'il s'eſt trouvé deux fois ſur mer, dans le tems que les Cailles paſſent, une fois en automne, lorſqu'elles s'en retournent, & une fois au printems, quand elles reviennent, & qu'il a vu chaque fois pluſieurs Cailles ſe repoſer ſur le vaiſſeau. Pline dit qu'elles s'abaiſſoient quelquefois en ſi grand nombre ſur les voiles, que par leur poids, elles ont fait couler à fonds des barques & d'autres petits bâtimens. On obſerve auſſi qu'elles ſe repoſent dans les iſles, qu'elles rencontrent en mer ſur leur route.

On dit que lorſqu'elles ont le vent contraire, elles ſe chargent de ſable, qu'elles avalent, & qu'elles prennent de petits cailloux à leurs pieds, afin de ſe rendre plus peſantes, de crainte que le vent ne les emporte. Elles font volontiers leur paſſage, quand le vent du nord ſouffle. Elles appréhendent le vent de midi, qui eſt chargeant, & qui les fait périr en mer, quand il les ſurprend, à cauſe de ſa moiteur qui mouille & appeſantit leurs aîles. Belon dit qu'elles ne vont point en troupes, quand elles font leur paſſage; mais qu'elles partent la nuit deux à deux, quoiqu'en même tems.

On dit que les Cailles mangent de l'ellébore & de la cigue, ſans en être empoiſonnées. Saint Baſile en rapporte cette raiſon; c'eſt parce, dit-il, que ces oiſeaux ayant les conduits de la gorge fort étroits; les alimens qu'ils prennent, ne peuvent deſcendre que lentement; & qu'ainſi ils ſe trouvent notablement altérés, avant qu'ils ſoient arrivés dans l'eſtomac. Willoughby veut que la chair des Cailles ſoit bonne contre la jauniſſe, & leur ſang ſouverain contre la diſſenterie.

(*b*) II. C'étoit la manie de la plûpart des Athéniens de nourrir des Cailles, comme cela paroît par quelques paſſages des Anciens, & ſur tout par une comédie d'Eupolis citée par Athénée. Alcibiade en nourriſſoit comme les autres. Un fait, que Plutarque raconte dans ſa vie, en fait foi. En effet, paſſant un jour dans la place, il vit le peuple aſſemblé,

(*a*) Plin. Tom. I. pag. 557, 558.

(*b*) Plut. Tom. I. p. 195.

qui faisoit beaucoup de bruit. Il en demanda la cause ; & sur ce qu'on lui dit que c'étoit sur quelque distribution de deniers, il s'avança & en distribua aussi de son côté. Comme le peuple applaudissoit à sa libéralité avec de grands cris, il en eut tant de joie, qu'il oublia une Caille, qu'il avoit sous son manteau, & qui, effrayée du bruit, prit la fuite & s'envola. Les Athéniens se mirent encore à crier plus fort, & il y en eut beaucoup qui se leverent pour courir après & pour lui aider à la reprendre. Enfin, elle fut reprise par un patron de vaisseau, qui la lui rendit, & qui, à cause de cela, lui fut toujours agréable.

Voilà ce qui attira à Alcibiade cette raillerie amère de Socrate, qui après lui avoir fait voir dans le premier Alcibiade de Platon, que pour commander aux Athéniens, il devoit travailler à surpasser en habileté & en courage les Généraux de leurs ennemis, & après l'en avoir fait convenir, se reprend, & lui dit avec une ironie fort humiliante : *Oh! point, point, mon cher Alcibiade, vous n'avez qu'à penser à surpasser un Midias si habile à nourrir des Cailles.*

(*a*) III. Les Phéniciens, au rapport d'Athénée, offroient à Hercule des Cailles en sacrifice ; & ils disoient que cette coûtume venoit de ce que ce Héros ayant été tué par Typhon, Iolaüs lui rendit la vie avec l'odeur d'une Caille. Cette fable, si nous en croyons Bochart, est fondée sur ce que Hercule étoit sujet au mal-caduc, comme quelques Auteurs nous l'apprennent, & qu'on le faisoit revenir en lui faisant sentir une Caille, dont l'odeur, au rapport de Galien, est un remede efficace pour ce mal.

Personne n'ignore que, selon les Mythologues, Latone fut changée en Caille par Jupiter.

(*b*) IV. L'Écriture nous apprend que Dieu donna des Cailles à son peuple dans le désert en deux occasions. La première fois, ce fut dans le désert de Sin, peu de jours après le passage de la mer Rouge ; & la seconde, au campement, qu'on nomme les Sépulcres de concupiscence. Cela arriva chaque fois au printems, qui est un tems de passage pour les Cailles. On assure qu'on en trouve alors une très-grande quantité sur les côtes de la mer Rouge & de la Méditerranée. Dieu fit lever un vent, qui les jetta audedans & au tour du camp des Israëlites. C'est en cela que consiste le miracle ; car, on ne sçauroit regarder que comme une chose extraordinaire, d'avoir amené ces oiseaux à point nommé, & en si grande quantité, qu'il y en eut pour rassasier plus d'un million de personnes pendant plus d'un mois.

Le terme Hébreu *Schalav* signifie une Caille, de l'aveu de tous les Interpretes. Les langues Chaldéenne, Syriaque & Arabe

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV, p. 169. T. VII, p. 71.

(*b*) Exod. c. 16, v. 13. Numér. c. 11. v. 31. *& seq.*

conviennent

conviennent en cela avec la langue Hébraïque. Cependant, M. Ludolf s'efforce de montrer que Moïse a voulu parler non de Cailles, mais de sauterelles. Voici les raisons que donne ce Sçavant.

Il remarque que le terme original *Selavv* peut venir d'une racine, qui signifie abondance ; ce qui convient mieux aux sauterelles qu'aux Cailles. Il avoue que les Versions orientales l'expliquent des Cailles ; mais, il soûtient que les Auteurs de ces Versions n'ont pas entendu le vrai sens du texte. Porphyre observe qu'une armée, étant près de mourir de faim en Afrique, fut secourue fort à propos par une nuée de sauterelles, qui lui servit de nourriture. Ludolf conjecture que ce fut un pareil événement, qui satisfit aux desirs des Israëlites dans les déserts d'Arabie. On prouve aisément, par le témoignage de plusieurs Auteurs anciens & modernes, qu'il y a une quantité presque incroyable de sauterelles dans l'Orient ; que des peuples d'Arabie vivent de sauterelles, qui leur sont apportées par les vents ; qu'ils les amassent en monceaux ; qu'ils les conservent dans le sel ; qu'on les sert même sur la table des Rois ; qu'elles sont excellentes au goût & salutaires à la santé.

Ludolf montre ensuite que le récit de Moïse est favorable à son opinion pour plusieurs raisons, 1.° Les sauterelles sont bonnes à manger, & permises expressément par la loi de Moïse. 2.° Ce fut le vent, qui amena dans le camp les animaux dont parle ce Législateur ; ce qui convient mieux aux sauterelles qu'aux Cailles. 3.° Il est dit que ces animaux étoient répandus sur le camp, & qu'ils le couvroient à une journée de chemin ; qu'ils étoient à la hauteur d'une coudée ; qu'on les ramassoit par monceaux ; qu'on en recueilloit dix gomors ; expressions, qu'on a toutes les peines du monde à soûtenir dans le systême ordinaire des Cailles, & qui s'explique aisément des sauterelles. 4.° On étendoit ces animaux tout au tour du camp ; ce qui ne peut s'entendre des Cailles, qui auroient été bientôt remplies de vers, si on les avoit ainsi exposées au soleil. Mais, ce qui renverse toutes ces conjectures, c'est premièrement le consentement des langues & des Versions orientales, qui ont entendu des Cailles sous le nom de *Selavv*. Les Septante, Josephe & tous les Commentateurs anciens & modernes l'entendent de même. Ajoûtez à cela, que les Hébreux demandoient de la chair à Moïse, parce qu'ils étoient dégoûtés de la manne. Auroient-ils voulu se contenter de sauterelles ?

CAILLOU, *Calculus*, (*a*) Ψῆφος. On avoit à Athènes différentes sortes de Cailloux. Il y en avoit de percés & d'entiers, de noirs & de blancs. Ceux, qui étoient percés ou noirs, étoient

(*a*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. Tom. IV. pag. 339. *& suiv.* Tom. VI. p. 130, 131.

une marque de condamnation ; au lieu que les autres annonçoient que l'on renvoyoit absous. Certains prétendent que ces Cailloux, qu'on appelloit encore mieux osselets, étoient faits d'os de porc.

M. le Comte de Caylus présente plusieurs Cailloux dans son recueil d'Antiquités. Ils me paroissent, dit ce célebre Antiquaire, de la même espèce que ceux qui roulent dans le Rhône. Il est d'autant plus aisé de les reconnoître, qu'ils sont peu travaillés, & qu'ils ont été employés, à peu de chose près, comme on les a tirés de ce fleuve, ou des campagnes voisines. Mais, à quel dessein sont-ils chargés d'inscriptions en relief, écrites en lettres majuscules Grecques ou Latines ? M. le Comte de Caylus convient qu'il n'a pu découvrir l'objet de ce travail, ni la raison du choix de cette matière. Si l'on n'avoit trouvé qu'un ou deux de ces morceaux, on auroit pu les regarder comme l'effet d'une fantaisie, dont on ne chercheroit point à rendre compte. Mais, le genre des matières qui y sont écrites, joint au grand nombre que l'on en trouve, oblige de penser différemment, & de les regarder comme des opérations avouées & publiques, d'autant plus que l'on n'écrit point sans un objet d'utilité ou de nécessité sur les deux faces d'un Caillou, douze lignes d'écriture, contenant une loi de l'Empereur Valentinien. On doit ajoûter à ces réflexions, qu'il paroît qu'on ne trouve que dans la Gaule les monumens de ce genre, & qu'ils y ont été en usage pendant le cours de plusieurs siecles.

Nous ne nous arrêterons qu'à un seul de ces Cailloux, que présente M. le Comte de Caylus. C'est celui qui porte une inscription Grecque, au milieu de laquelle on voit une petite barque à cinq rames, & du même travail que les lettres, c'est-à-dire, de relief. Ce Caillou paroît avoir été travaillé à Marseille dans un tems très-reculé. Voici les raisons qui le persuadent.

On lit distinctement au haut de la pierre ΜΑΣΣΙ; ce qui désigne sans doute *Massilia*, Marseille. A la droite de la barque, on lit ΦΩ ; & au-dessous de ces deux lettres on a placé un K. Or, cela ne peut signifier que ΦΩΚΑΕΩΝ. C'est le nom de Phocée, ville d'Ionie, dont tout le monde sçait que Marseille étoit une colonie. A la gauche de la barque ou de la galere sont des caractères effacés par le tems. M. le Comte de Caylus soupçonne qu'ils expriment le mot ΙΕΡΑ, parce qu'on voit au-dessous de la barque ΑΣΥΛ. ΑΥΤ, qui ne peuvent être que l'abrégé de ces deux mots ΑΣΥΛΟΣ ΑΥΤΟΝΟΜΟΣ. Ainsi, suivant cette Inscription, Marseille, colonie des Phocéens, seroit nommée sacrée, inviolable, autonome ou gouvernée par ses propres loix. Cette dernière qualité lui convenoit sans doute ; mais, les deux premieres ne se voyent sur aucune de ses médailles, ni dans aucun Auteur. Ce ne peut être ici qu'un Caillou gravé par un particulier, qui a voulu prêter à sa patrie ces épithetes honorables;

ensorte que ce monument ne peut établir aucune prétention authentique. Cependant, l'antiquité de ce Caillou est indubitable; & les caractères sont du meilleur tems. Mais, ils ne sont écrits que d'un côté.

CAIN, *Caïn*, Κάϊν, (*d*) fils aîné d'Adam & d'Eve, naquit sur la fin de la première année de la création du monde, ou au commencement de la seconde. Il y en a qui reculent la naissance de Caïn jusqu'à la trentième année, & qui le font frere jumeau d'Abel; ce qui est contraire au récit de l'Écriture. Le mot *Caïn* veut dire acquisition.

Caïn donna ses soins aux travaux de la campagne; & Abel, son frere, s'appliqua à nourrir des troupeaux. Il arriva quelque tems après, que Caïn présenta au Seigneur une oblation des fruits de la terre. Abel fit aussi la sienne, qui étoient des premiers-nés de son troupeau, & de ce qu'il y avoit de plus gras. Le Seigneur regarda favorablement Abel & ses présens; mais, il ne regarda point Caïn, ni son offrande. Caïn en fut fort irrité, & son visage tout abattu. C'est pourquoi, le Seigneur lui dit: » Pourquoi êtes-vous en colere, » & pourquoi votre visage est-il » abattu? Si vous faites bien, » n'en serez-vous pas récompen- » sé; & si vous faites mal, le pé- » ché ne sera-t-il pas aussi-tôt » comme un monstre couché à » votre porte pour vous dévo- » rer. Mais, c'est-à vous à répri- » mer ses desirs & de le dominer. » Or, Caïn dit à son frere Abel: Sortons dans les champs; & lorsqu'ils y furent, Caïn se jetta sur Abel & le tua. Le Seigneur demanda ensuite à Caïn où étoit son frere? Caïn lui répondit qu'il n'en sçavoit rien, & qu'il n'étoit pas le gardien de son frere. Le Seigneur lui répartit: » Qu'as-tu fait? La » voix du sang de ton frere crie » de la terre jusqu'à moi. Mainte- » nant donc tu seras maudit & en » horreur à la terre, qui a ouvert » la bouche, & qui a reçu le sang » de ton frere, lorsque ta main » l'a répandu. Quand tu l'auras » cultivée, elle ne te rendra pas » son fruit; tu seras fugitif & va- » gabond sur la terre. » Caïn répondit au Seigneur; » Mon ini- » quité est trop grande pour en » obtenir le pardon. Vous me » chassez aujourd'hui de cette ter- » re; & j'irai me cacher de devant » votre face. Je serai fugitif & » vagabond sur la terre. Ce qui » arrivera, c'est que quiconque » me trouvera, me tuera. » Le Seigneur lui répliqua: » Non, cela » ne sera pas. Quiconque tuera » Caïn, en sera puni jusqu'à sept » fois. » Et le Seigneur mit un signe sur Caïn, afin que tous ceux qui le trouveroient, ne le tuassent point.

On est fort partagé sur ce signe. Les uns prétendent que Dieu lui fit naître une corne sur le front; d'autres, qu'il y grava une lettre,

(*a*) Genes. c. 4. v. 1. *& seq.* Joseph. de Antiq. Judaic. pag. 6, 7. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. IV. pag. 297, 309, 310. Tom. V. p. 15, 16.

par exemple, la première lettre du nom de Caïn; d'autres que Dieu lui imprima un tremblement dans tous ses membres, qui marquoit sa mauvaise conscience & le remords de son crime. Ce dernier sens est le plus suivi parmi les Peres. Les Rabbins lui donnent un chien, qui aboyoit continuellement devant lui.

Quoi qu'il en soit, Caïn, s'étant retiré de devant la face du Seigneur, alla demeurer dans le païs de Nod, vers l'orient d'Éden. Il y eut un fils, qui fut nommé Hénoch; & il bâtit ensuite une ville, à laquelle il donna le nom de son fils. Josephe nomme Naïs le lieu où Caïn s'étoit retiré; & il lui attribue plusieurs enfans. Mais, tant s'en faut, ajoûte-t-il, que son châtiment le rendît meilleur, qu'au contraire il en devint encore pire. Il s'abandonna à toutes sortes de voluptés, & usa même de violence. Il ravit, pour s'enrichir, le bien d'autrui, rassembla des méchans & des scélérats, dont il se rendit le chef, & leur apprit à commettre toutes sortes de crimes & d'impiétés. Il changea cette innocente manière de vivre qu'on pratiquoit au commencement, inventa les poids & les mesures, & fit succéder l'artifice & la tromperie à la franchise & à la sincérité, qui étoient d'autant plus louables, qu'elles étoient plus simples. Il fut le premier qui mit des bornes pour distinguer les héritages, & qui bâtit une ville. Il l'enferma de murailles & la peupla d'habitans.

Énos ou Hénoch eut pour fils Jared. Jared eut Malaléel. Malaléel eut Mathusalé; & Mathusalé eut Lamech, qui de ses deux femmes Sella & Ada eut soixante-dix-sept enfans, dont l'un nommé Jobel, fils d'Ada, demeura le premier sous des tentes & des pavillons, & mena la vie d'un simple berger. Jubal, son frere, inventa la musique, le Psaltérion & la Harpe. Thobel, fils de Sella, surpassoit tous les autres en courage & en force, & fut un grand Capitaine. Il s'enrichit par ce moyen, & se servit de ses richesses pour vivre plus splendidement qu'on n'avoit fait jusqu'à lors. Il trouva l'art de forger, & n'eut qu'une fille, nommée Naama. Voilà de quelle sorte la postérité de Caïn se plongea dans toutes sortes de crimes. Ils ne se contentoient pas d'imiter ceux de leurs peres. Ils en inventoient de nouveaux. On ne voyoit parmi eux que meurtres & que rapines; & ceux, qui ne trempoient point leurs mains dans le sang, étoient pleins d'orgueil & d'avarice.

On forme plusieurs questions au sujet de Caïn, que l'on trouve traitées dans les Commentateurs. Par exemple, quel fut le prétexte ou le motif, qui porta Caïn à tuer Abel? De quel instrument se servit-il? De qui redoutoit-il le ressentiment & la vengeance? En quel païs se retira-t-il? Quelle fut le signe que Dieu mit sur lui? Quelle fut sa mort? Pour ce dernier article, on dit qu'il fut tué par Lamech, un de ses neveux; & on raconte la chose de cette manière. Lamech, dit-on, étoit

devenu aveugle par quelque accident. Il ne laissoit pas néanmoins d'aller quelquefois à la chasse, & il se faisoit conduire par un jeune homme, qui l'avertissoit, lorsqu'il voyoit du gibier. Un jour qu'on entendit du bruit dans des halliers, son conducteur crut que c'étoit une bête fauve. C'étoit Caïn qui y étoit. Lamech tira & le tua. Aussi-tôt qu'il eut reconnu sa faute, il entra dans une telle colere, qu'il perça celui qui le conduisoit; & étant de retour dans sa maison, il dit à ses deux femmes Ada & Sella: » Écoutez, femmes de Lamech; j'ai tué un homme pour » mon malheur, & un jeune homme pour ma disgrace. Le meurtrier de Caïn sera puni sept fois; » mais, celui de Lamech le sera » soixante-dix fois sept fois.» Ce récit ne porte sur aucun fondement solide.

Nous ignorons combien de tems vécut Caïn. Les uns lui donnent huit cens ans. D'autres, sept cens un; d'autres, six cens quatre-vingt-huit; d'autres, neuf cens trente-un. Quelques-uns le font vivre jusqu'au Déluge. Il y en a qui croyent qu'il fut écrasé sous les ruines d'une maison, ou qu'il se tua lui-même. Mais, nous n'avons rien de certain sur tous ces objets.

CAINAN, *Caïnan*, Καϊνᾶν, (*a*) fils d'Énos, naquit l'an du monde 235, son pere étant âgé de quatre-vingt-dix ans. Caïnan, ayant aussi vécu soixante-dix ans, engendra Malaléel. Après que Caïnan eut engendré Malaléel, il vécut huit cens quarante ans, & il engendra des fils & des filles. Tout le tems de la vie de Caïnan ayant été de neuf cens dix ans, il mourut, l'an du monde 1235, & avant J. C. 2765. S. Luc fait mention de Caïnan dans la Généalogie, qu'il donne du Sauveur. Il est nommé Jared par Josephe.

CAINAN, *Caïnan*, Καϊνὰν, (*b*) fils d'Arphaxad, naquit l'an du monde 1694, son pere étant âgé de 35 ans. Salé, son fils, naquit l'an 1724. Caïnan mourut âgé de 360 ans, l'an du monde 2054, après avoir engendré des fils & des filles. Il faut remarquer que les Septante, qui ont augmenté les années des Patriarches, en donnent beaucoup plus à Caïnan, & le font mourir âgé de 460 ans. Il avoit, selon eux, 130 ans, quand son fils Salé naquit; au lieu qu'il n'en avoit que 30, suivant le calcul ordinaire.

Le nom & les années de ce Caïnan ne se trouvent point dans l'original Hébreu de la Génèse & du Deutéronome, dans la Vulgate, dans la Paraphrase Chaldaïque, dans Josephe, dans Bérose, dans Philon, dans Théophile d'Antioche, dans Jules Africain, dans Saint Épiphane, mais seulement dans la traduction des Septante & dans la Généalogie de S. Luc. Quelques-uns ont cru que les Juifs avoient supprimé le mot de Caïnan, & l'avoient ôté de

(*a*) Genes. c. 5. v. 9. & *seq.* Luc. c. 3. v. 37, 38.

(*b*) Genes. c. 10. v. 24. c. 11. v. 12, 13.

leurs exemplaires, pour rendre ſuſpects les Septante & Saint Luc, qui les recevoient. D'autres ont cru que Moïſe avoit exprès omis Caïnan, parce qu'il ne vouloit compter que dix générations depuis Adam juſqu'à Noé, & depuis Noé juſqu'à Abraham. D'autres veulent qu'Arphaxad ait été pere de Caïnan & de Salé; de Salé, ſelon l'ordre naturel; & de Caïnan, ſelon la Loi. Enfin, d'autres ont avancé que Caïnan & Salé n'étoient qu'une même perſonne, que Saint Luc & les Septante avoient marquée par ſes deux noms.

Ceux, qui ſoûtiennent que Caïnan a été inſéré dans les Septante, & qu'il eſt paſſé de-là dans Saint Luc, prétendent que l'autorité de l'Hébreu, de la Vulgate, du Chaldéen & du Syriaque doit beaucoup l'emporter ſur les Septante; que Saint Luc ayant ſimplement copié ces Interpretes, ſon texte en cet endroit ne peut être d'une plus grande autorité que celui des Septante; que les retranchemens & les changemens, qu'ils ont faits dans les années des Patriarches, ſuffiſent ſeuls pour ruiner leur autorité dans tout ce qu'ils ont de contraire à l'Hébreu; que les éditions des Septante comparées ne ſont pas même ſemblables entr'elles.

CAINAS, *Caïnas*, Καϊνᾶς, (*a*) fleuve d'Aſie, qui alloit ſe perdre dans le Gange, ſelon Pline. Ce fleuve étoit navigable, au rapport du même. Il en eſt auſſi fait mention dans Arrien.

CAINIENS, *ou* CAÏNITES, *Caïnitæ*; ſorte d'hérétiques, ainſi appellés du nom de Caïn, qu'ils honoroient. Ces Hérétiques ſuccéderent aux Nicolaïtes, ou plutôt la ſecte des Nicolaïtes paſſa dans celle des Caïniens, comme Tertullien le remarque dans ſon livre des Preſcriptions. Ils étoient auſſi du nombre des Gnoſtiques; mais, ils ont commencé avant les Valentiniens, ſelon Saint Irénée, quoique Saint Épiphane & Théodoret les en faſſent deſcendre. Ils diſtinguoient deux Vertus; l'une ſupérieure, qu'ils appelloient ſophie ou ſageſſe; l'autre inférieure ou poſtérieure, qui a fait le monde.

Les Caïniens diſoient que Caïn, Éſaü, Coré, les Sodomiſtes & tous les autres criminels de cette nature, appartenoient à la Vertu ſupérieure; & que c'eſt pour cela qu'ils avoient été combattus par le Créateur de ce monde, qui ne leur avoit porté néanmoins aucun préjudice, parce qu'ils s'étoient cachés, & qu'ils étoient retournés dans le ſouverain Éon. Ils ajoûtoient que ces choſes avoient été ſçues particulièrement de Judas, qui, connoiſſant la vérité, avoit achevé le myſtère de la trahiſon, par lequel les choſes terreſtres & céleſtes avoient eu leur diſſolution; ſoit qu'ils penſaſſent que Jeſus-Chriſt avoit été trahi juſtement, parce qu'il renverſoit la véritable doctrine; blaſphême, que quelques-uns oſoient avancer,

(*a*) Plin. Tom. I. p. 318.

ſoit qu'ils cruſſent que par la mort de Jeſus Chriſt toute la puiſſance du Créateur devoit être détruite. Ils condamnoient la Loi, dont ils prétendoient que Dieu n'étoit point auteur, & nioient la réſurrection. Ils exhortoient les hommes à détruire les ouvrages du Créateur, & à commettre toutes ſortes de crimes, dans la perſuaſion où ils étoient, que l'on ne pouvoit être ſauvé ſans avoir fait toutes ſortes d'actions. Ils invoquoient les Anges à chaque crime qu'ils commettoient, parce qu'ils croyoient qu'il y avoit un Ange, qui aſſiſtoit à chaque péché & à chaque action honteuſe, & qui aidoit à la faire. Enfin, ils s'imaginoient que la ſouveraine perfection conſiſtoit à faire hardiment les actions les plus horribles, celles même qu'il n'eſt pas permis de nommer.

Le principal livre de cette ſecte étoit l'évangile de Judas. Saint Irénée dit qu'ils avoient encore d'autres écrits pour apprendre à détruire les œuvres du Créateur; c'eſt-à-dire, à commettre toutes ſortes de crimes. Saint Épiphane parle d'un livre, dans lequel on rapportoit les noms & les actions des Anges, qui avoient favoriſé & aſſiſté les méchans. L'Aſcenſion de Saint Paul au Ciel étoit encore un livre apocryphe, dont cette ſecte ſe ſervoit. Ce Livre étoit rempli de blaſphêmes & d'impuretés horribles, comme ſi c'euſſent été les paroles ſecretes, que l'Apôtre avoit entendues dans ſon raviſſement.

Il y eut, du tems de Tertullien, une femme de cette ſecte, nommée Quintille, qui vint en Afrique, & qui pervertit pluſieurs perſonnes, en parlant contre le baptême, comme le témoigne Tertullien dans ſon livre du Baptême, qu'il compoſa à cette occaſion.

CAINUM, *Caïnum*, Καῖνον, (*a*) c'eſt-à-dire, la ville neuve. C'étoit la plus forte de toutes les places du Pont dans l'Aſie mineure. Auſſi étoit-ce là que Mithridate avoit la plus grande partie de ſon tréſor, & ce qu'il poſſédoit de plus précieux, parce qu'il la regardoit comme imprenable; mais, elle ne le fut pas pour les Romains. Pompée la prit, & avec elle tout ce que Mithridate y avoit laiſſé. On y trouva, entr'autres choſes, des mémoires ſecrets, qu'il avoit dreſſés lui-même, & qui ſervirent beaucoup à faire connoître ſon caractère. Dans l'un, il marquoit les perſonnes qu'il avoit empoiſonnées, entr'autres ſon fils Ariarathe & Alcée de Sardes, ce dernier parce qu'il avoit remporté ſur lui le prix de la courſe des chevaux. On y trouva auſſi ſes mémoires de Médecine, que Pompée fit traduire en Latin par Lénée, qui étoit un bon Grammairien; pluſieurs explications de ſonges, que Mithridate ou ſes femmes avoient eus; des lettres laſcives, que Monime lui écrivoit, & qu'il écrivoit à Monime. Théophane ajoûte qu'on y trouva de plus un diſcours de Rutilius, par lequel il excitoit Mithridate à faire

(*a*) Plut. Tom. I. p. 639. Roll. Hiſt. Anc. T. V. p. 400.

mourir tous les Romains, qui étoient en Asie. Mais, on croit que c'est une calomnie de Théophane, qui haïssoit Rutilius.

CAINUM, *Caïnum*, Καὶνὸν, ville de Mésopotamie. Il en est fait mention au livre des Notices de l'Empire. François Junius croit que cette ville est la même que Cenes, dont parle Xénophon; mais, elle n'a rien de commun avec celle que Caïn bâtit dans la terre de Nod.

CAIPHE, *Caïpha*, *ou* Caïapha, *Caïapha*, *ou* Héphe, *Hepha*, ville située au pied du mont Carmel, du côté du septentrion, sur le golfe de Ptolémaïde. Son ancien nom étoit Sycaminos ou Porphyréon. Le nom de Sycaminos lui vint apparemment des Sycomores, qui y étoient; & celui de Porphyréon, de la pêche des poissons, qui servoient à teindre de couleur de pourpre. On pourroit croire que le nom de Cephe ou Caïphe lui fut donné à cause de ses rochers, appellés *Cepha* en langue Syriaque; mais, les Hébreux écrivent *Hepha* au lieu de *Cepha* ou *Kepha*.

Cette ville étoit séparée de celle d'Acco ou Ptolémaïde par son port, qui est beau & vaste. D'Acco à Cephe par mer & en droite ligne, il n'y a qu'environ quinze milles, ou cinq lieues. Mais, par terre, il y a le double de chemin.

CAIPHE, *Caïphas*, Καϊάφας, (*a*) fameux sacrificateur des Juifs. Selon l'historien Josephe, ce mot *Caïphe*, qu'il écrit Caïaphe n'étoit qu'un surnom de ce grand Sacrificateur; & son véritable nom étoit Joseph. Il succéda dans la souveraine sacrificature à Simon fils de Camithus. Ce fut le soixante-onzième pontife de la nation Juive, & le neuvième depuis la Naissance de Jesus-Christ, qui fut mis à mort sous son pontificat.

Comme le Sauveur s'attiroit l'admiration de toute la Judée, & que plusieurs s'attachoient à lui, Caïphe, ne pouvant le supporter sans envie, crut devoir s'opposer à des progrès si glorieux, agir contre lui comme contre un séducteur, & ne rien oublier pour le perdre. Il assembla, pour cet effet, le Conseil, que les Hébreux appelloient Sanedrin, composé des Chefs de vingt quatre familles sacerdotales, des Sénateurs & des Docteurs de la Loi. Il remontra vivement à toute l'assemblée, que si l'on n'arrêtoit ce prétendu Messie, il n'en pourroit résulter que de grands maux pour la nation; que cette haute réputation, qu'il s'étoit acquise parmi le peuple, tendoit à un soulévement; que les Romains, offensés de voir un homme applaudi & suivi comme un Roi, auroient lieu de s'en venger contr'eux, de leur ôter la ville & le temple, & de les mener en captivité; & qu'après tout, il étoit expédient de sacrifier cet homme au bien public, étant plus à propos qu'un particulier périsse que tout un peuple. Tous ces lâches

(*a*) Joan. c. 11. v. 49. *& seq.* c. 18. v. 13. *& seq.* Joseph. de Antiq. Judaïc. pag. 619, 624.

Juges entrerent dans un ſentiment ſi injuſte, & conclurent qu'il falloit ſe ſaiſir de la perſonne du Sauveur. Cela fut exécuté comme on l'avoit réſolu.

Jeſus-Chriſt fut pris comme un voleur par une troupe de ſoldats, qui le menerent lié & garrotté chez Caïphe. Ce fut dans cette maiſon, que notre divin Maître ſouffrit, durant la nuit, tout ce qu'on peut imaginer d'outrageant; car, il y fut chargé d'injures, accablé de coups & déshonoré au point d'être ſouffletté, & de voir ſon viſage couvert de crachats. Caïphe, pour autoriſer ces mauvais traitemens, ſe le fit amener, & lui demanda s'il étoit le fils de Dieu. Le Sauveur lui ayant répondu qu'il l'étoit effectivement, ce Pontife ſe mit à déchirer ſes habits & à ſe récrier hautement, en ſe tournant vers l'aſſemblée, qu'on n'avoit pas beſoin de témoins pour le condamner; qu'on n'étoit que trop convaincu du blaſphême, qu'il venoit lui-même de proférer; & qu'ainſi il étoit digne de mort. Il le livra enſuite à une troupe de bourreaux & de ſatellites, qui en firent leur jouet, le traitant en Roi de théatre, lui mettant une couronne d'épines ſur la tête, & un roſeau piquant entre les mains. Les tourmens, que Jeſus-Chriſt endura cette nuit, dans la ſalle de Caïphe, épouvanterent & allarmerent ſi fort S. Pierre, que dans la crainte d'eſſuyer un pareil traitement, s'il ſe diſoit un de ſes Diſciples, il le renia, & ajoûtant le parjure à la lâcheté, il jura par trois fois qu'il ne le connoiſſoit point

Quand il fut jour, Caïphe fit conduire le Sauveur chez Pilate; mais, ce Gouverneur, après avoir examiné toutes choſes, ne trouvant en lui rien qui méritât la mort, ſe mit en devoir de le délivrer & de le déclarer innocent. Caïphe s'aigrit à la vue d'un ſentiment ſi doux & ſi juſte; & ſe faiſant accompagner d'une troupe de ſcélérats, qui étoient tous à ſa dévotion, il ſe préſente devant le tribunal du Gouverneur, le preſſe de condamner ce ſéducteur, qualifiant ainſi Jeſus-Chriſt, & lui dit qu'il n'a que l'un de ces deux partis à prendre, ou de tomber dans la diſgrace de l'Empereur, ou de purger le monde d'un pareil ſéditieux. Pilate, intimidé de ces diſcours, trahit ſon miniſtère, conſentit à l'injuſtice, & condamna celui qui étoit l'innocence & la ſainteté même, à mourir ignominieuſement ſur un gibet entre deux voleurs; ce qui arriva la quatorzième année du pontificat de Caïphe.

Ce miſérable Pontife exerça la ſouveraine ſacrificature encore cinq ans; mais, comme il en avoit ſouillé la ſainteté par le plus déteſtable de tous les parricides, Dieu permit, par un juſte jugement, qu'il fût univerſellement haï, & que Vitellius, qui étoit alors gouverneur de Syrie, le dépouillât honteuſement de la dignité de ſouverain Pontife, & des ornemens qui y étoient attachés, pour les donner à Jonathas, fils d'Ananus, qui avoit déjà été grand ſacrificateur. Il y en a qui diſent que Caïphe ne poſſéda cet-

te dignité qu'environ neuf ans ; mais, d'autres en mettent davantage.

On ne sçait point quelle fut la fin de Caïphe, ni le tems de sa mort. On prétend montrer encore aujourd'hui sa maison à Jérusalem. Mais, quel fonds peut-on faire sur ces sortes de monumens, après tant de révolutions arrivées à cette ville ? Caïphe se donna lui-même la mort de désespoir, si on en croit ce qui est rapporté dans les Constitutions de S. Clément, ouvrage manifestement supposé. Nicéphore, Auteur assez peu exact, dit la même chose d'Ananus.

CAIRE, *Cairus*, (*a*) Le Caire ou le grand Caire est la ville capitale d'Égypte, située sur le bord oriental du Nil, trois lieues ou environ au-dessus de l'endroit, où ce fleuve commence à se diviser, & à former, ce qu'on appelloit autrefois le delta. On prétend que c'est une des plus grandes villes du monde, divisée en trois, le Bulac, le vieux Caire, & le nouveau Caire. Vis-à-vis & au couchant du Nil, on voit les restes de Memphis, qui fut autrefois la capitale du païs.

Le château du Caire est une des choses les plus curieuses, qui soient en Égypte. Il est situé sur une montagne hors de la ville. Il est bâti sur le roc qui lui sert de fondement, & entouré de murailles fort hautes & fort épaisses. On monte à ce château par un escalier taillé dans le roc, & si aisé à monter que les chevaux & les chameaux tout chargés y vont facilement. Ce qu'il y a de plus beau & de plus rare à voir dans ce château, c'est le puits de Joseph. On lui donne ce nom, soit parce que les Égyptiens se plaisent à attribuer à ce grand Homme, ce qu'ils ont chez eux de plus remarquable ; soit parce qu'en effet cette tradition s'est conservée dans le païs. C'est une preuve au moins, que l'ouvrage est fort ancien ; & certainement il est digne de la magnificence des plus puissans rois d'Égypte. Ce puits est comme à double étable, taillé dans le roc vif, d'une profondeur prodigieuse. On descend jusqu'au réservoir, qui est entre les deux puits, par un escalier, qui a deux cens vingt marches, large d'environ sept à huit pieds, dont la descente douce & presque imperceptibe, laisse un accès très-facile aux bœufs, qui sont employés pour faire monter l'eau. Elle vient d'une source, qui est presque la seule, qui se trouve dans le païs. Les bœufs font tourner continuellement une roue, où tient une corde, à laquelle sont attachés plusieurs seaux. L'eau tirée ainsi du premier puits, qui est le plus profond, se rend par un petit canal dans un réservoir, qui fait le fond du second puits, au haut duquel elle est portée de la même manière. De-là elle se distribue par des canaux en plusieurs endroits du château. Ce puits pas-

(*a*) Roll. Hist. Anc. Tom. I. p. 10, 11. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXI. p. 567.

se dans le païs pour être fort ancien, & effectivement il se sent bien du goût antique des Égyptiens.

CAISTRE, *Caïster*. *Voyez* Caystre.

CAIUS, *Caius*, Κάϊος ou Γάϊος. On disoit à Rome, Caius & Caia pour marquer les deux sexes. La lettre C dans la situation naturelle signifioit Caius; & renversée en ce sens Ɔ, elle vouloit dire Caia.

Quintilien assure que, dans les épousailles & fêtes nuptiales des anciens Romains, on faisoit également mention de Caïus & de Caia. Plutarque confirme cette assertion, lorsqu'il dit: » Pourquoi » ceux, qui conduisent l'épouse » dans la maison du mari, lui » font-ils prononcer ces mots: » *où tu seras Caius, je serai Caia?* » N'est-ce pas pour faire voir » qu'elle y entre à cette condi- » tion, qu'elle aura sa part à tous » les biens & au gouvernement » de la famille; & que Caïus » étant maître, Caia doit-être » maîtresse? « Ainsi, ces mots signifient la même chose que ceux-ci: *Ubi tu dominus eris & pater familiæ, ego domina ero & mater familiæ.*

Le nom, ou plutôt le prénom de Caïus, a été commun à un grand nombre de Romains. Il seroit superflu d'en parler ici, puisque ces célebres personnages ont des articles particuliers dans cet Ouvrage. En voici seulement quelques-uns, qui n'auront point d'ailleurs d'autre article.

CAIUS ARUNCULEIUS, *Caius Arunculeius*, (*a*) fut envoyé de Rome en Asie avec Claudius Cento & Lucius Hortensius, avec ordre de travailler à rétablir la bonne intelligence entre les rois de Pergame & de Bithynie. Mais, toutes leurs représentations ne produisirent aucun effet. Prusias, que ses grands succès avoient enorgueilli, ne voulut point entendre parler d'accommodement.

CAIUS AURUNCULEIUS, *Caius Aurunculeius*, le même que le précédent. *Voyez-en l'article.*

CAIUS BILLIUS, *Caius Billius*, Γάϊος Βίλλιος, (*b*) l'un des amis de Tibérius Gracchus, & du nombre de ceux, qui furent enveloppés dans son infortune; car, on dit qu'après la mort tragique de cet illustre Romain, Caius Billius fut enfermé dans un tonneau avec des serpens & des viperes. Peut-on imaginer un plus cruel supplice? La nature n'en frémit-elle pas d'horreur?

CAIUS, *Caius*, Γάϊος, (*c*) certain homme, qui avoit été nourri dès son enfance avec Mithridate. Après la mort de ce Prince, ayant pris son diadême, qui étoit d'un ouvrage exquis, il le donna secrétement à Faustus, fils de Sylla, qui le lui demanda avec de grandes instances; mais, le vol ayant été ensuite décou-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. T. XII. pag. 292.

(*b*) Plut. Tom. I. p. 834.

(*c*) Plut. T. I. p. 641

vert, Caius en fut puni.

CAIUS ANNIUS, (a) *Caius Annius*, Γάϊος, Α'ννιος, lieutenant de Sylla. Un jour, Julius Salinator fut envoyé par Sertorius sur les sommets des Pyrénées avec six mille hommes de pied. Il y fut à peine arrivé, que Caius Annius, détaché par Sylla, y vint avec des troupes; mais, voyant que Salinator ne pouvoit être forcé dans son poste, il demeura aux pieds des montagnes, sans sçavoir à quoi se déterminer. Enfin, un certain Calpurnius, surnommé Lanarius, ayant tué Salinator en trahison, & ses soldats ayant aussitôt abandonné les hauteurs des Pyrénées, Caius Annius les passa facilement avec ses nombreuses troupes, qui repousserent sans peine ceux qui voulurent s'y opposer.

CAIUS MEMMIUS, *Caius Memmius*, Édile curule. Il célébra le premier la fête des Céréales ou la fête de Cérès, comme on le peut voir par cette devise *Memmius Ædilis Cerealia primus fecit*.

CAIUS BILIÉNUS, *Caius Bilienus*, (b) sçavant Jurisconsulte, qui, selon Cicéron, n'auroit pu manquer de parvenir au Consulat, s'il eût vécu dans tout autre tems que celui de Marius.

CAIUS ACULÉON, *Caius Aculeo*, (c) chevalier Romain, parent de Cicéron. C'étoit, au rapport de cet Orateur, un homme d'un esprit vif & pénétrant. Il possédoit si bien le droit Civil, qu'il n'y avoit personne qui méritât la préférence sur lui à cet égard. Il vivoit, & avoit toujours vécu avec Cicéron.

CAIUS, *Caius*, Γάϊος, (d) un des disciples de S. Paul. Il étoit Macédonien, selon l'auteur des Actes des Apôtres; mais, il s'étoit établi à Corinthe; & il eut l'honneur de loger chez lui S. Paul. Ce fut là apparemment l'occasion de sa conversion.

Quoi qu'il en soit, Caius s'attacha à S. Paul & l'accompagna dans ses voyages. Il eut même part à ses persécutions; car, comme il étoit à Éphese dans l'Asie mineure, il fut pris avec Aristarque dans la sédition excitée par les orfevres, à l'occasion de la Diane d'Éphése, contre laquelle l'Apôtre avoit parlé. On les entraîna l'un & l'autre jusqu'au théatre. Saint Paul lui-même vouloit y aller; mais, il en fut empêché par ses amis. Il n'arriva cependant aucun mal à Caius ni à Aristarque, parce que l'émotion fut appaisée par la prudence d'un greffier de la ville.

Saint Paul, sur la fin de son Épître aux Romains, dit: » Caius, » mon hôte & celui de toute l'É» glise, vous salue. « Il n'y a point de doute que ces paroles ne doivent s'entendre du Caius, dont on vient de parler.

CAIUS, *Caius*, Γάϊος, (e)

(a) Plut. T. I. p. 571.
(b) Cicer. de Brut. c. 225.
(c) Cicer. de Orator. L. I. c. 191. L. II. c. 2.
(d) Actu. Apost. c. 19. v. 29. ad Rom. Epist. c. 16. v. 23.
(e) Actu. Apost. c. 20. v. 4.

autre disciple de Saint Paul. Celui-ci étoit Derbéen, ou de la ville de Derbe en Lycaonie. S'étant aussi attaché à cet Apôtre, il fut l'un de ses compagnons de voyage. C'est ce qu'attestent les Actes des Apôtres.

CAIUS, *Caius*, Γάϊος, (*a*) celui à qui Saint Jean écrivoit sa troisième Épître. Ce Caius, selon plusieurs, étoit le même que Caius, disciple de Saint Paul & son hôte à Corinthe. D'autres croyent que le Caius, à qui Saint Jean adresse sa troisième Épître, est le même qui étoit de Derbe, & par conséquent fort différent de Caius le Macédonien.

Les Constitutions des Apôtres portent que Saint Jean établit évêque de Pergame, un certain Caius.

CAIUS, *Caius*, Γάϊος. Origène parle d'un Caius, disciple de Saint Paul, que l'on disoit avoir été fait évêque de Thessalonique.

Il faut remarquer que le texte des écritures, où se trouve le nom de Caius, ne porte pas précisément Caius, mais Gaius, Γάϊος. On devroit donc lire Gaius, pour se conformer à l'orthographe, comme l'ont fait des Traducteurs François de la Bible. Cette remarque doit s'étendre jusqu'aux Écrivains profanes.

CAIUS, *Caius*, Γάϊος, nom, par lequel est le plus souvent désigné dans l'Histoire, l'Empereur que nous connoissons mieux sous le nom de Caligula. *Voyez* Caligula.

(*b*) Il convient d'observer que plusieurs Gaulois prirent le prénom de Caius, depuis la conquête de leur païs par Caius Jules César. Il paroît même certain, qu'ils se faisoient honneur de ce prénom. Et quand ils eurent été entièrement subjugués par les Romains, ils abolirent peu à peu leurs noms propres, pour prendre ceux des vainqueurs, comme on peut le remarquer dans plusieurs Inscriptions.

CALABRA, *Calabra*, (*c*) nom d'une Curie à Rome. Macrobe dit que le Roi sacrificateur, *Rex sacrificulus*, sacrifioit à Junon dans la Curie Calabra.

CALABRE, *Calaber*, ou *Calabrus*, Κάλαβρος, (*d*) fleuve, dont parle Pausanias. *Voyez* Calabros.

CALABRE, *Calabria*, (*e*) Καλαβρία, contrée de l'Italie, dont l'étendue n'a pas toujours été la même, selon les Auteurs qui en parlent. Il faut distinguer la Calabre proprement dite, & la Calabre prise dans un sens moins resserré.

I. La Calabre proprement dite étoit un païs maritime de la grande Grece dans la presqu'isle, que nous appellons aujourd'hui terre d'Otrante. Strabon dit que cette

(*a*) S. Joann. Epist. 3. v. 1. & seq.

(*b*) Suppl. à l'Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 101.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 38.

(*d*) Pauf. pag. 356.

(*e*) Strab. pag. 277, 282. Ptolem. L. III. c. 1. Plin. Tom. I. pag. 166, 181. Pomp. Mel. p. 125. Tit. Liv. L. XXIII. c. 34. Virg. Georg. L. III. v. 425. Æneid. L. II. v. 246, 247. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVIII. p. 75, 76.

terre, qu'on nommoit Iapygie, & que les Grecs appellerent aussi Messapie, avoit des habitans, que l'on distinguoit sous différens noms. On appelloit Salentins, ceux qui habitoient au tour du promontoire Iapygium. D'autres étoient nommés Calabres, au-dessus desquels Strabon place vers le septentrion les Peucétiens.

Nous n'avons aucune autorité dans ce qui nous reste des Anciens, qui puisse nous apprendre quelles étoient les limites des Salentins & des Calabres. Le P. Briet croit que les premiers occupoient la partie d'Otrante, qui est en-deçà de l'Apennin; & que les autres étoient dans la partie d'Otrante, située au de-là de l'Apennin.

Ptolémée donne aux Calabres, qui habitoient la Calabrie proprement dite, plusieurs villes. Trois étoient situées sur le bord de la mer Ionienne; sçavoir, Hydrus, Luspies & Brundusie. On en trouvoit deux au milieu des terres, Turne & Urete.

II. Les peuples Calabres s'étant le plus distingués, soit par leur courage, soit par leur situation, qui les faisoit plus connoître, on donna le nom de Calabrie à toute la presqu'isle renfermée entre la mer & une ligne imaginée depuis Tarente jusqu'à Brundusie. Strabon rapporte que plusieurs nommoient communément cette presqu'isle Messapie, Iapygie, Calabre & Salentine. D'autres y mettent quelque distinction. Le nom d'Iapygie venoit de celui d'Iapyx, rivière qui attribuoit sa dénomination à tout le païs jusqu'à l'extrêmité du promontoire Iapygien. Le nom de Messapie lui étoit venu d'un capitaine, appellé Messapius. Mais, sous le nom de Messapie, les Grecs entendoient un païs beaucoup plus étendu, que celui que les Latins nommoient Calabrie. Cependant, Strabon dit que la Messapie étoit en forme de presqu'isle, renfermée par un isthme, qui s'étendoit de Brundusie à Tarente; ce qui donne lieu de croire que les Grecs distinguoient entre la Messapie propre & la Messapie plus étendue.

Les Calabres, selon M. Freret, étoient une branche des Liburnes, peuplade Illyrienne. Ils parloient la même langue, que les Apuliens & les Pédicules, qui étoient deux autres branches de la même peuplade. Dans la suite, ils adopterent la langue Latine, mais sans renoncer à leur ancien jargon; & c'est à cause de cet alliage, qu'Horace les nomme *Bilingues*. Pline assure des Pédicules, qu'ils étoient Illyriens; & les deux autres peuples, n'ayant pas un langage différent, devoient avoir une origine semblable. A l'égard des Calabres en particulier, Strabon place un peuple de même nom dans la Dardanie, voisine de la Macédoine.

III. La Calabre, prise dans un sens moins resserré, comprenoit non seulement la Calabre propre, mais encore l'Apulie. On nommoit aussi tout ce païs en général la Messapie. La ville même, dont ce nom semble avoir été donné au païs, & que Pline appelle *Messa-*

pia, étoit dans l'Apulie. Virgile étend la Calabre dans ce sens sous le nom d'Iapygie jusqu'au mont Gargan:

Ille urbem Argyripam, patriæ cognomine gentis,

Victor Gargani condebat Iapygis agris.

Notre Poëte entend certainement par ce Gargan Iapygien, la partie de cette montagne, qui étoit dans l'Apulie Daunienne. Servius dit que l'Iapygie étoit une partie de l'Apulie; mais, on croit qu'il devoit dire tout le contraire; sçavoir, que l'Apulie étoit quelquefois comprise sous le nom d'Iapygie. Pline dit que la Calabre étoit nommée par les Grecs Messapie du nom d'un capitaine; & il ajoûte qu'on la nommoit auparavant Peucétie, du nom de Peucétius, frere d'Œnotrus. On sçait que la Peucétie & la Daunie faisoient ensemble l'Apulie des Anciens; mais, ce qui peut faire quelque peine, c'est que Pline met la Calabre, appellée Messapie par les Grecs,& auparavant Peucétie, dans le territoire des Salentins. Dans ce cas, ce territoire s'étendoit plus loin que l'ancien peuple des Salentins, qui n'occupoient qu'une partie de la Calabre séparée de l'Apulie,dans laquelle la Peucétie étoit comprise.

IV. La Calabre, après avoir été soumise aux Romains, le fut aux Sarrasins, & enfin aux Empereurs de Constantinople, qui s'en rendirent maîtres vers l'an de J. C. 827. Après ce tems-là, les Grecs & les Sarrasins firent des courses dans le reste de l'Italie. Le célebre Robert Guischard, Normand, les en chassa dans le onzième siecle. Il fut fait duc de l'Apulie & de la Calabre l'an 1059, & mourut l'an 1085. Il avoit un frere, qui s'établit dans la Sicile. Roger, le second de ses fils, eut la Calabre, qu'il laissa à Guillaume; & celui-ci la céda à son cousin Roger II, qui fut roi de Naples & de Sicile, célebre par son courage & par ses conquêtes. Il mourut l'an 1152, avec cet éloge d'avoir soumis l'Apulie, la Calabre, la Sicile & une partie de l'Afrique; ce qui est exprimé dans ce vers, qu'il avoit fait graver sur son épée:

Appulus & Calaber, siculus mihi servit & Afer.

Depuis ce tems, la Calabre a fait partie du royaume de Naples; & les fils de ces Rois ont quelquefois porté le titre de ducs de Calabre.

Aujourd'hui, on divise la Calabre en citérieure & en ultérieure. La première répond à une partie de la Lucanie des Anciens, dont la Basilicate occupe présentement une portion considérable. On la nomme aussi la haute Calabre. L'autre, que l'on appelle la basse Calabre, ou la Calabre ultérieure, répond à la plus grande partie du païs des Bruttiens.

CALABRE, [la cour], *Calabra Curia*, fut bâtie par Romulus sur le mont Palatin près de son palais, selon Varron, ou près du Capitole, selon d'autres, au lieu où est maintenant le magasin du sel. Elle fut appellée Calabre du

mot Latin *Calare*, qui ſignifie convoquer, parce que Romulus deſtina ce lieu pour les aſſemblées générales du peuple. Depuis ce tems-là, le Roi des ſacrifices y convoquoit le Sénat & le peuple, pour leur annoncer les jours des jeux & des ſacrifices.

CALABRES, *Calabri* Καλαβροὶ, peuples d'Italie qui habitoient le païs connu ſous le nom de Calabrie. *Voyez* Calabrie.

CALABRISME, *Calabriſmus*, (*a*) ſorte de danſe, chez les Anciens. Nous n'en ſçavons que le nom.

CALABROS, *Calabros*, fleuve de la Calabre, ſelon Ortelius, qui cite Pauſanias; & il écrit Calabrus. Mais, Calabros en Grec ſe rend par Calaber. D'ailleurs le paſſage de Pauſanias n'eſt qu'une citation d'un ancien monument, où le Calabros Potamos, nommé incidemment, ne décide pas aſſez où étoit cette rivière; à moins qu'on ne veuille dire que Calabros eſt moins une épithete qu'un nom propre.

CALABRUS, *Calabrus*, Κάλαβρος. *Voyez* Cabrus.

CALACTA, *Calacta*, Καλάκτα, (*b*) ville de Sicile, ſituée ſur la côte ſeptentrionale au-deſſous d'Apollonie, ſelon la carte de M. d'Anville. Elle étoit ſur le grand chemin, qui côtoyoit la mer de ce côté-là.

Cicéron parle de cette Ville dans une de ſes lettres. On peut juger d'après ce qu'il en dit, que les loix & la coûtume de Calacta défendoient de rien poſſéder publiquement, à moins que ce ne fût au nom de tout le peuple. Néanmoins, la Ville poſſédoit le bien d'Hippias, ami de Cicéron, ſous un nom particulier, emprunté de quelque abſent ou de quelque pupille. Cicéron écrivit à cette occaſion en faveur de ſon ami.

Hérodote nomme cette Ville Calé-acte, c'eſt-à-dire, beau rivage. Antonin corrompt ce nom, en le changeant en celui de Galéate. Léandre croit que c'eſt Acque-dolci. Niger dit que c'eſt Calora; & Fazel juge que c'eſt S. Marco. Mais, Cluvier penſe que cette Ville eſt entièrement détruite, & que ſes ruines, que l'on montre encore, ſont à près de trente milles de S. Marco; il le prouve par les diſtances des anciens Itinéraires. D'où il réſulte que Caronia, ville détruite, a ſuccédé à Calacta, & que les ruines de ces deux villes ſont très-proches les unes des autres.

CALACTINIENS, *Calactini*, habitans de Calacta. *Voyez* Calacta.

CALADÈS, *Calades*, Καλάδης, Athénien. *Voyez* Calliadès.

CALADUNE, *Caladunum*, (*c*) Καλάδουνον, ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe. Ptolémée l'attribue au peuple, qu'il nomme *Callaici Bræcarii*. L'Itinéraire d'Antonin en fait mention, & la met ſur la route de Bragues à Aſtorga. On

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 311.

(*b*) Ptolem. L. III. c. 4. Herod. L. VI. c. 23. Cicer. ad Amic. L. XIII. Epiſt. 37.

(*c*) Ptolem. L. II. c. 6. Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. Tom. XX. p. 39.

conjecture que c'est peut-être Mirandéla en Portugal.

CALAGNA, *Calagna*, (a) colonie Romaine, selon Frontin. Ce fut par l'ordre de Drusus César, que l'on y envoya une colonie; & on en assigna le territoire aux Vétérans. Ce nom n'est pas approuvé des Critiques, dont quelques-uns lui substituent Calatia; & d'autres, Anagnia.

CALAGORRIS, *Calagorris*, (a) nom d'un lieu des Gaules. L'Itinéraire d'Antonin en parle, & le met sur la route, qui conduisoit de *Lugdunum Convenarum* à Toulouse. Quoique Samson ait transporté cette position à S. Lizier de Couserans, il est indubitable qu'elle appartient à Cazeres. On lit Calagorgis dans l'Itinéraire; mais, la leçon que le manuscrit du Vatican fournit à M. Wesseling, est appuyée de l'autorité de S. Jérôme, qui, en invectivant contre Vigilantius, qu'il dit être sorti de la nation des Convenes, désigne le lieu qui avoit donné la naissance à cet Héréstarque, par l'Ethnique *Calagorritanus*.

CALAGURRIS, *Calagurris*, ou Calaguris, *Calaguris*, Καλάγουρις, nom commun à deux villes de l'Espagne Tarragonoise, dont les habitans s'appelloient Calagurritanes. *Voyez* l'article qui suit.

CALAGURRITANES, *Calagurritani*, (b) peuples de l'Espagne Tarragonoise. On lit Calaguritanes dans Pline. Cet Auteur distingue deux peuples de ce nom. Il dit que les premiers étoient surnommés Nassices. C'est de ceux-là que parle César, lorsqu'il dit: » Sur ces entrefaites, les Oscences & les Calagurritanes, qui étoient annexés aux Oscenses, lui envoyent des députés, & promettent de faire tout ce qui leur sera commandé. »

La ville des Calagurritanes se nommoit Calaguris, ou Calagurris; & celle des Oscences, Osca, maintenant Huesca. Selon César, les habitans de Calaguris étoient subordonnés à ceux d'Osca. En conséquence, Calaguris devoit être à peu de distance d'Osca, & au même lieu, où est encore aujourd'hui le bourg de Loharre, qui conserve quelque chose de son ancienne origine. Jérôme Blanca, au commencement de son histoire d'Arragon, dit que l'on y trouvoit, de son tems, des vestiges d'édifices Romains. M. d'Ablancourt, dans sa traduction de César, rend *Oscenses* & *Calagurritani* par ces mots, *ceux d'Huesque & de Calahorre*. On voit par-là qu'il confond cette Calaguris avec celle dont il est question ci-après. Un Auteur moderne cite une Inscription, dans laquelle on lit, *MUN. CALAGURIS. JULIA. NASSICA.* Cette ville étoit dans le païs des Ilergetes.

Les autres peuples du nom de Calagurritanes, dont parle Pline, avoient le surnom de Fibularen-

(a) Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.
(b) Cæs. de Bell. Civil. L. I. p. 496. Plin. Tom. I. pag. 142. Strab. pag. 161, Ptolem. L. II. c. 6. Tit. Liv. L. XXXIX. c. 21. Crév. Hist. Rom. T. VI. p. 136.

ses. C'étoit apparemment parce qu'il y avoit chez eux une fabrique ou du moins un débit particulier de boucles, en Latin, *Fibulæ*, Leur ville se nommoit aussi Calaguris. Ptolémée dit par corruption Calagorine. C'est cette ville, qui se nomme aujourd'hui Calahorra. Ce fut la patrie du fameux rhéteur Quintilien. Elle étoit située sur l'Ébre au païs des Vascons.

Cette Ville, pendant la guerre de Sertorius, fut assiégée par Afranius, & souffrit les plus grandes horreurs de la faim. Les habitans se porterent jusqu'à cet excès abominable, de tuer & de manger leurs femmes & leurs enfans, & d'en saler les chairs pour pouvoir les conserver plus long-tems. Enfin, leur opiniâtreté fut vaincue, & la ville emportée & brûlée sous le consulat d'Aufidius Orestes & de Lentulus Sura.

CALAIS, *Calais*, frere de Zéthès ou Zétès. *Voyez* Zétès.

CALAMARCUM, *Calamarcum*. Ortélius trouve ce nom bien diversement écrit dans Frontin. Il cite Calamatium, Calamarcum & Calamatrum. Pas une de ces orthographes, ajoûte Ortélius, n'est la véritable, & il ne croit pas qu'on puisse en trouver une bonne dans les Auteurs. Il juge néanmoins que ce lieu étoit dans l'Apulie sur un passage d'Eutrope, ou dans la grande Grece sur l'autorité de Plutarque.

CALAMATA, (*a*) ville du Péloponnèse. Selon M. l'Abbé Fourmont, il y a de Phares à Calamata environ deux heures & demie de chemin. Pausanias y comptoit soixante-dix stades. Calamata, située dans l'enfoncement du golfe Messénien, est une ville composée de trois parties, d'une forteresse d'abord, que les Anciens appelloient Thyré, Thyria ou Thyréa, qui peut être le Thyros d'Homère; ensuite d'une ville, nommée Thalames; & enfin d'un fauxbourg, que l'on connoissoit sous le nom de Calames, sans doute à cause des roseaux qui y croissent, & où étoit le port. C'est ce dernier nom, qui lui est resté, quoiqu'il n'y ait plus aujourd'hui de port à Calamata

Une ville de cette espèce doit avoir été considérable anciennement. Elle pouvoit être une habitation pour des Rois de ce temslà. Aussi M. l'Abbé Fourmont y trouva-t-il des Inscriptions précieuses, des Épitaphes des rois & des reines de Messénie des premiers tems, & un marbre qui a rapport à un fragment, que notre sçavant Académicien appelle fragment de στὰ Λοῦτρα. Ce marbre est une pierre dure du païs, de trois pieds & demi de long sur deux & un quart de large, presque toute couverte de caractères. Il y a dessus trois colonnes d'écriture; & en comparant le fragment de στὰ Λοῦτρα avec ce marbre, on voit qu'ils étoient de même forme & qu'il y avoit peu de différence dans le caractère; ce qui démontre à des personnes, qui ont vu un

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XV. p. 397, 398.

grand nombre d'Inſcriptions des différens âges, une contemporanéité contre laquelle il eſt difficile de faire aucune objection valable.

CALAME, *Calama*, ou Galame, *Galama*. (*a*) C'eſt ainſi qu'on liſoit ce nom dans Juſtin, qui dit que l'Aſie & l'Orient étoient occupés par Antigonus, dont le fils, nommé Démétrius, avoit été battu dès le commencement de la guerre par Ptolémée auprès de Calame. Bongars prétend qu'il faut lire auprès de Gaze. Iſaac Voſſius corrige au contraire ce nom auprès de Gamale; & ſa correction eſt approuvée par Grævius, qui la trouve conforme à l'édition des Juntes, dans laquelle on lit *apud Gamalam*.

CALAMÉES, *Calamæa*, Καλαμαῖα, fêtes que l'on célébroit à Cyzique au mois de Calaméon. *Voyez* Calaméon.

CALAMENTHE, *Calamentha*, ville de Libye, au rapport d'Étienne de Byzance. Ce Géographe dit qu'on l'appelloit auſſi Calaminthe; & il cite la Périégeſe d'Hécatée, ajoûtant qu'il vaut mieux écrire ce nom par un I avec Hérodote. C'etoit une ville des Phéniciens, ſelon le même Géographe.

Il y a trois choſes à remarquer. 1.° Ortélius ſe trompe, lorſqu'il diſtingue Calamenthe ville de Libye, & Calaminthe ville de Phénicie. La différence ne conſiſte que dans l'orthographe. De quelque manière qu'on écrive ce nom, c'étoit une ville des Phéniciens; & comme ces peuples en avoient ailleurs que dans la Phénicie, celle-ci étoit une de celles, qu'ils poſſédoient dans la Libye. 2.° Hérodote ne parle nulle part de Calaminthe, dans ce qui nous reſte de lui. 3.° M. Bochart dérive ce nom du Phénicien *Galmitha*, qui veut dire ſituée ſur une colline; ce qui nous apprend la ſituation de ce lieu. Les Syriens, dit-il, appellent les collines *Galmatha* & *Gelimatha*. Ce ſont des mots uſités dans les paraphraſes de l'Écriture Sainte en cette langue.

CALAMÉON, *Calamæon*, (*b*) Καλαμαίων, nom d'un mois, qui étoit particulier à la ville de Cyzique. Il en eſt parlé dans un monument préſenté par M. le Comte de Caylus, qui obſerve, à cette occaſion, que ce nom n'avoit encore paru ſur aucun autre monument, ni dans les Hiſtoriens. Il étoit pris apparemment d'une fête, appellée Calamées, ſur laquelle on n'a que des conjectures à propoſer.

On peut dire que cette fête étoit une des cérémonies ſacrées, relatives à l'agriculture. Les Athéniens, avant les ſemailles, célébroient la fête de Proéroſia en l'honneur de Cérès, pour obtenir l'heureux ſuccès des ſemences. Dans chacune des quatre ſaiſons de l'année, on offroit dans les fêtes Oraia, des ſacrifices pour la

(*a*) Juſt. L. XV. c. I.

(*b*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. Tom. II. pag. 238, 239, 244.

conservation & l'abondance des biens de la terre. Après la moisson & après les vendanges, on célébroit en actions de graces la fête Thalysia; on y offroit des sacrifices à Cérès & aux autres dieux. Les Grecs donnoient quelquefois à leurs fêtes les noms des fruits & des productions de la terre; Carya, la fête des noix, des châtaignes; Thargélia, la fête de tous les fruits. D'après ces observations générales, M. le Comte de Caylus conjecture que la fête Calamées, ainsi appellée de καλάμη, tige ou tuyeau de bled, étoit célébrée à Cyzique, lorsque le froment ayant poussé ses tuyaux, commence à fleurir; & qu'on y offroit dans ce tems critique des sacrifices à Cérès, pour avoir une abondante recolte.

Le mois, dans lequel on célébroit cette fête, en aura été appellé Calaméon; & ce mois, dans l'année fixe des Grecs Asiatiques, commençoit le 24 d'Avril, & finissoit le 23 de Mai Julien. C'est précisément le tems, où les bleds doivent être en épi & en fleur dans le territoire de Cyzique; car, on y fait la moisson dans le mois de Juin. Ce mois devoit être le huitième de l'année de Cyzique. Il avoit trente jours, & commençoit le 24 d'Avril.

CALAMES, *Calamæ*, Καλάμαι, (a) village du Péloponnèse dans la Messénie. Il étoit situé au milieu des terres, & à quelque distance de la ville des Thyriates & du bourg de Limnes. *Voyez* CALAMATA.

CALAMINES, *Calaminæ*, (b) isle de l'Asie mineure dans la Lydie. Selon Pline, c'étoient des isles flottantes. Non seulement, les vents les poussoient d'un lieu à un autre; mais encore, on pouvoit les faire aller où l'on vouloit, en les poussant avec des perches. Elles sauverent beaucoup de monde durant la guerre de Mithridate. Martien Capella s'exprime ainsi, au sujet de ces isles, qu'il nomme les isles des Nymphes; « Ne sçait-on pas, & les Anciens n'ont-ils pas été persuadés, qu'il y a dans la Lydie les isles des Nymphes, que Varron, Auteur moderne, dit avoir vues, lesquelles, au son des flûtes, s'éloignent de la terre ferme, & vont en se mouvant d'abord en ligne circulaire vers le milieu de l'étang, & reviennent ensuite vers le rivage? »

Ce son des flûtes est fort sujet à caution, lorsqu'on veut le faire passer pour la cause du mouvement de ces isles. Il ne faut qu'un homme de bonne humeur, qui, connoissant la vraie cause qui les remuoit, ait fait jouer de la flûte, lorsqu'elles alloient changer de place. Quant au témoignage de Varron, cet Auteur ne dit pas qu'il ait vu dans la Lydie des isles, mais des poissons, qui, dans le tems qu'il sacrifioit, & qu'un Grec jouoit de la flûte, venoient par bande vers le rivage & l'autel;

(a) Pauf. pag. 274.
(b) Plin. Tom. I, pag. 116. Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. XIII. pag. 233.

& dans le même tems, ajoûte-t-il, il voyoit les isles *Ludinorum ibi choreusas*. Il est vrai que certains interpretent ce dernier mot *saltantes*, qui dansent ou qui flottent. Quoi qu'il en soit, le mot *Ludinorum*, qui ne se trouve dans aucun autre endroit, a paru une faute aux Critiques. Ortélius veut qu'on lise *Lydiorum*. Fulvius Ursinus pense de même. Scaliger aime mieux lire *Ludyanorum*; & d'autres, *Lydianorum*. La première leçon paroît être la plus vraisemblable.

Le même Fulvius Ursinus, dans ses Notes, rapporte un fragment de Sotion, où il est fait mention de la danse des isles, qui sont dans le lac nommé Calamina. L. P. Hardouin explique cette danse d'une manière assez naturelle. On dansoit au son de la flûte; & la terre du rivage, étant d'une nature à être ébranlée par les pieds des danseurs, donnoit à l'eau un mouvement, qui causoit celui de ces masses flottantes, qui revenoient vers le bord, dès que la danse finissant rendoit à l'eau son premier repos. Il falloit cependant qu'elles eussent quelque grandeur, pour servir de refuge à des hommes.

CALAMINTHIUS, (*a*) *Calaminthius*, Καλαμίνθιος, nom d'une grenouille, dont il est parlé dans la Batrachomyomachie.

CALAMIS, *Calamis*, Κάλαμις, (*b*) graveur & statuaire célebre dans l'Antiquité. Il étoit Athénien. Ses ouvrages ont été fort estimés; mais, Cicéron le mettoit beaucoup au-dessous de Praxitele & même de Myron.

Pausanias, dans son premier livre de la description de la Grece, dit que de son tems l'on voyoit devant la grande porte d'un temple de l'Attique, une statue d'Apollon, faite par Léocharès, & une autre du même dieu faite par Calamis, sous le titre de Libérateur. Ce titre vient, dit-on, ajoûte Pausanias, de ce que la peste ayant affligé les Athéniens durant la guerre du Péloponnèse, il les en délivra par le moyen d'un oracle rendu à Delphes.

Ce n'est pas là le seul monument, que Pausanias attribue à Calamis. Il parle d'une infinité d'autres; mais, nous nous contenterons de nommer une Victoire, que l'on voyoit à Olympie, & à laquelle Calamis n'avoit point donné d'aîles, ayant pris pour modele celle, qui étoit à Athènes, & qui n'étoit point aîlée.

CALAMISTRATI SALTATORES, (*c*) danseurs frisés. Cicéron & d'autres Auteurs parlent des danseurs frisés. On en trouve aussi sur les monumens.

CALAMUS. *Voyez* Canne.

CALANDRUS, *Calandrus*, (*d*) roi des Illyriens. Ce Prince entra dans la Macédoine avec une nombreuse armée. Les Macédoniens, n'ayant qu'une poignée de

(*a*) Homer. Batrachom. v. 222.

(*b*) Pauf. pag. 6, 103, 337. & *seq.* Cicer. de Brut. pag. 213. Quintil. L. XII. c. 10.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 314.

(*d*) Rosin. de Antiq. Rom. p. 188.

gens, s'aviserent de faire prendre à plusieurs femmes, des cothurnes & des thyrses à la manière des Bacchantes. Les Illyriens, s'imaginant voir arriver une armée, se retirerent.

CALANO, *Calano*. *Voyez* Chalanne.

CALANTIENS, *Calantiæ*, Καλαντίαι, peuples nommés aussi Callaties. *Voyez* Callaties.

CALANTIQUE, *Calantica*. (*a*) Nous sçavons que ce qu'on appelloit Calantique, étoit un couvre-chef de femme. Vous accommodiez la Calantique à sa tête, dit Cicéron à Clodius. Mais, nous ne sçavons pas en quoi la Calantique différoit de ce qu'on appelloit Calyptre; terme, qui, selon l'étymologie, marque aussi un couvre-chef. La mitre des femmes, au rapport de Servius, étoit la même chose que la Calantique, c'est-à-dire, un couvre-chef de femme, qui plus anciennement signifioit, chez les Grecs, un ruban, une bandelette, une ceinture. C'est de-là qu'est venu le *mitram solvere*, qui métaphoriquement vouloit dire, *faire perdre la virginité à une fille*.

CALANUS, *Calanus*, (*b*) Κάλανος, Indien, qui, selon Diodore de Sicile, avoit fait de grands proprès dans la Philosophie. Son nom propre étoit Sphines; mais, comme pour saluer ceux qui l'abordoient, il disoit en son langage *cale*, qui signifioit salut, les Grecs l'appellerent Calanus.

On dit que Calanus reçut Alexandre très-fiérement, & lui ordonna d'abord, avec beaucoup de dureté & d'insolence, de dépouiller ses habits & de se mettre tout nu pour entendre ses discours; qu'autrement il ne lui parleroit point, non pas même quand il viendroit de la part de Jupiter. On ajoûte que ce Philosophe exposa aux yeux d'Alexandre une belle image & un bel emblême de son Empire. Il jetta à terre un grand cuir de bœuf fort sec & fort retiré, & mit le pied sur un des bouts. Ce cuir pressé par un bout baissa & fit élever tous les autres bouts. Faisant ainsi le tour du cuir & pressant sur toutes les extrêmités, il fit remarquer au Prince, que pendant qu'il baissoit d'un côté, il s'élevoit de tous les autres, jusqu'à ce que s'étant mis au milieu, il tint le cuir en état & également abaissé par tout. Calanus vouloit lui démontrer par-là qu'il devoit résider au centre de ses États, & ne point entreprendre de si grands voyages.

Malgré la sévère Philosophie, dont Calanus faisoit profession, il se laissa persuader dans son extrême vieillesse de se mettre à la suite de la Cour. Cet homme avoit vécu l'espace de quatre-vingt-trois ans, sans avoir jamais été incommodé d'aucune sorte de maladie. Quand il fut arrivé en Perse, se voyant travaillé de la colique, il résolut de se faire mourir d'une façon bien étrange; car, ne

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 44.

(*b*) Diod. Sicul. p. 619. Plut. Tom. I. p. 668, 701, 703. Strab. p. 686, 715. *& seq.* Roll. Hist. Anc. T. III. p. 760. *& suiv.*

pouvant souffrir que la parfaite santé, dont il avoit joui durant tout le cours de sa vie, fût altérée par de longues douleurs, & craignant aussi de tomber entre les mains des Médecins, & d'être tourmenté par la multitude de leurs remedes, il pria le Roi de commander qu'on lui dressât un bûcher, & que quand il seroit dessus, il y fît mettre le feu. Le Roi s'imagina d'abord qu'il lui seroit aisé de le détourner d'un si terrible dessein; mais, voyant que quelque chose qu'il pût lui dire, il demeuroit ferme & inflexible dans sa résolution, il fut enfin contraint de lui accorder ce qu'il demandoit. Cependant, comme il avoit pour ce Philosophe une singulière vénération, il voulut honorer sa mort d'une pompe funebre, qui fût digne de la magnificence d'Alexandre. Il fit ranger toute l'armée en bataille, avec les éléphans dans une grande plaine, qui étoit proche de la ville, & préposa certaines personnes pour répandre sur le bûcher & sur Calanus les plus précieux parfums. Outre cela, il lui envoya une robe de pourpre toute couverte de pierreries, quantité de vaisselle d'or & d'argent, & un nombre de riches tapisseries, comme pour l'appareil du sacrifice & pour orner la victime.

Cependant, Calanus, s'étant paré de ces magnifiques habits, étoit monté sur un cheval, que le Roi lui avoit aussi envoyé; mais, ne pouvant en supporter le travail, il se fit mettre dans une litière, où après s'être couronné d'un chapeau de fleurs, il se mit à chanter des cantiques en son langage, jusqu'à ce qu'ayant traversé toute la ville, il vint descendre au pied du bûcher. Là, ayant fait sa priere aux dieux, il fit faire sur soi les mêmes effusions & observer les mêmes cérémonies, dont on avoit coûtume d'user aux funérailles des morts. Ensuite, ayant coupé une touffe de ses cheveux, avant que de monter sur le bûcher, il prit congé de tous les Macédoniens, & embrassa ceux de ses amis, qui étoient présens; & leur touchant dans la main, il leur dit: » Qu'après avoir perdu » la santé, & avoir vu le grand » Alexandre, il ne se soucioit plus » de vivre, d'autant plus que ce » qu'il avoit le plus craint & le » plus désiré en ce monde, lui » étoit arrivé; que la douleur & » la mauvaise conscience étant les » seuls maux véritables de la vie, » il avoit plu aux dieux de le rendre heureux en le préservant » de l'un & de l'autre; mais que » puisqu'après tant d'années les » maladies commençoient d'assiéger son corps, c'est-à-dire, à » ruiner la demeure de l'ame, » c'étoit un signe qu'ils ne vouloient pas qu'elle y habitât davantage; que quoiqu'il eût toujours tâché de la conserver pure » & nette de toutes sortes de vices, néanmoins il n'avoit pu si » bien faire, que par la contagion du corps, elle n'eût contracté beaucoup de souillures; » mais qu'il alloit se purifier avec » le feu, dont la peine lui seroit » douce, puisqu'il devoit brûler » les liens de sa captivité, qui

» l'avoient si long-tems empêché » de s'envoler au Ciel & de re- » voir sa patrie ; qu'au reste il les » prioit de se réjouir & de faire » ce jour-là bonne chere avec le » Roi, à qui il ne disoit point » adieu, parce qu'il le reverroit » dans peu de jours à Babylone. «

Après avoir dit ces dernières paroles, qui furent comme un oracle & une prophétie de la prochaine mort d'Alexandre, il distribua à ses amis les présens, que le Roi venoit de lui faire, & monta ensuite avec joie sur le bûcher ; d'où il contempla quelque tems l'armée, puis se coucha de tout son long, s'arrangeant le plus honnêtement qu'il lui fut possible, & se couvrit enfin le visage. Mais, ce qu'il y eut de plus merveilleux, & qui fit frémir d'horreur tous les assistans, c'est que lorsque la flamme le vint saisir, il demeura constamment dans la même attitude, sans se mouvoir & sans donner aucun signe de douleur ni du moindre sentiment du monde. Quand on eut mis le feu au bûcher, on entendit de tous côtés sonner les trompettes & un grand cri s'élever dans toute l'armée, tel que celui qu'on fait d'ordinaire aux batailles à l'entrée du combat. Ce bruit fut encore accompagné du meuglement effroyable des éléphans. Alexandre, ayant jugé qu'il ne seroit pas de la bienséance qu'il assistât lui-même à ce spectacle, se retira tout morne & tout pensif dans le palais.

L'on porta des jugemens bien différens sur cette action. Les uns la condamnerent comme l'action d'un homme furieux & insensé ; d'autres crurent que ce qu'il avoit fait, il ne l'avoit fait que par vaine gloire & pour s'acquérir la réputation d'une prodigieuse constance. Mais, il y en eut plusieurs, qui louerent cette grandeur de courage, qui l'avoit ainsi fait triompher de la douleur & de la mort. Alexandre, entre tous, l'eut en grande admiration, & honora ses cendres d'une magnifique sépulture.

Ce Prince, le même jour, pria à souper plusieurs de ses amis & de ses capitaines ; & pour obéir à Calanus & lui faire honneur, il proposa une couronne pour prix, à celui qui boiroit le mieux. Celui, qui but le plus, ce fut Promachus, qui avala jusqu'à quatre mesures de vin, qui tenoient en tout dix-huit ou vingt pintes. Ayant reçu le prix, qui étoit une couronne estimée un talent, il ne survécut à sa victoire que de trois jours. Du nombre des autres convives, il y en eut quarante-un qui moururent de cette débauche. Digne clôture du spectacle, que Calanus venoit de donner !

CALAOIDIES, *Calaoidia*, (*a*) fêtes, que l'on célébroit en l'honneur de Diane dans la Laconie, selon Hésychius.

CALAON, *Calaon*, (*b*) fleuve d'Asie. Pausanias dit que le sépulcre d'Andrémon étoit sur la

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 212.

(*b*) Pauf. p. 401.

gauche du grand chemin, en venant de Colophone, après avoir passé le fleuve de Calaon.

CALARIS, *Calaris*, ou Caralis. *Voyez* Caralis.

CALARIS, *Calaris*, Κάλαρις, (*a*) ville de l'isle de Corse, selon Diodore de Sicile. Elle fut bâtie par les Phocéens, peu de tems avant que les Toscans les chassassent de l'isle.

Palmérius observe que Calaris est une ville de Sardaigne & non pas de Corse. C'est pourquoi, sur le témoignage d'Hérodote, à Calalaris, il substitue Alalie. Cluvier, au lieu d'Alalie, dit Alarie ; ce qui forme une autre incertitude.

CALAS, *Calas*, (*b*) fils d'Harpalus & l'un des lieutenans d'Alexandre. Lorsque ce Prince passa en Asie, Calas commandoit la cavalerie Thessalienne, qui consistoit en dix-huit cens chevaux. Alexandre lui donna dans la suite le gouvernement de la Phrygie, auquel il ajoûta depuis celui de la Paphlagonie.

Calas, persuadé que tout devoit céder à la fortune de son maître, médita la conquête de la Bithynie. L'armée, à la tête de laquelle il y pénétra, étoit nombreuse & composée de troupes aguerries. Bas, roi des Bithyniens, ne désespéra point cependant de la victoire. Il épargna la moitié du chemin à l'ennemi ; & les Bithyniens, secondant la valeur de leur Roi, mirent en déroute les phalanges Macédoniennes, dont toutes les forces des Perses n'osoient soûtenir la vue. Cette bataille paroît n'avoir rien de commun avec une autre, que perdit Calas dans le cours de la seconde année de la 111e Olympiade. Memnon le Rhodien, à ce que rapporte Diodore de Sicile, ayant appris que les Macédoniens, beaucoup plus foibles que lui, étoient campés près de Troas, alla les y attaquer, & défit Calas, qui les commandoit.

CALASIRIES, *Calasiries*, (*c*) Καλασίριες. Hérodote, distinguant les différentes classes des Égyptiens, dit que ceux, qui faisoient profession des armes, étoient appellés Calasiries & Hermotybies. Ceux-ci comprenoient les provinces de Busiris, de Saïs, de Chemmis, de Papremi & de l'isle de Prosopitis, dont la moitié étoit appellée Natho. Ils sortoient de ces provinces au nombre de cent soixante mille ; & pas un d'entr'eux n'apprenoit aucune profession méchanique. Mais, ils s'appliquoient tous à la science de la guerre. Les Calasiries venoient des provinces de Thebes, de Bubastis, d'Aphthite, de Tanite, de Mendèse, de Sébennite, d'Athribis, de Pharbétite, de Thmuite, d'Onuphis, d'Anytis & de Myecphorite, qui étoient dans une isle vis-à-vis de Bubastis. Toutes ces provinces étoient occupées par les Calasiries, & fournissoient tout au plus deux cens

(*a*) Diod. Sicul. p. 205.

(*b*) Freinf. suppl. in Q. Curt. L. II. c. 3, 6. Q. Curt. L. III. c. 1. L. IV. c 5. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 337.

(*c*) Herod. L. II. c. 164. & *seq.* L. IX. c. 31.

cinquante mille hommes, à qui il n'étoit pas non plus permis d'apprendre d'autre profession que celle de la guerre. Au reste, ceux de cette profession tenoient le premier rang après les Prêtres. Pour marque d'un honneur distingué, on donnoit à chacun douze arpens de terre exempts de toute sorte de charges & d'impositions. L'arpent contenoit en quarré cent coudées d'Égypte, & la coudée d'Égypte étoit semblable à celle de Samos. Ces douze arpens appartenoient à chacun en particulier; mais, pour les autres choses, ils en jouissoient tour à tour, & jamais une même personne ne les possédoit deux fois dans sa vie.

Il y avoit tous les ans mille Calasiries & autant d'Hermotybies, qui alloient servir de gardes au Roi. Et alors, outre les deux arpens, on leur donnoit à chacun par jour cinq livres de pain, deux livres de viande, & la valeur de deux ou trois pintes de vin. C'étoit-là ce que l'on donnoit ordinairement aux gardes du corps.

Hérodote, dans le détail des diverses troupes, que Mardonius rangea en bataille, dit qu'il y avoit ceux d'Éthiopie & d'Égypte, appellés Hermotybies & Calasiries, armés de sabres, les seuls guerriers qui fussent en Égypte. Ces paroles me font croire, dit M. de la Martinière, que ce n'étoit pas une nation particulière, mais une Caste, telle qu'on en voit dans les Indes, où le fils ne peut embrasser d'autre profession que celle de son pere. Quant au païs, qu'Hérodote lui attribue, ajoûte M. de la Martinière, c'est apparemment que l'on avoit fait un partage des gouvernemens & des garnisons de l'État entre les Hermotybies & les Calasiries, qu'Hérodote nomme conjointement. Berkélius, interprete d'Étienne de Byzance, observe que ces mots, selon l'étymologie Hébraïque, dont l'Égyptienne étoit dérivée, ne signifient que guerriers. Il fait venir le nom des Hermotybies de l'Hébreu *Chermetsaba*, c'est-à-dire, *copiæ vastatrices*, les troupes ravageantes; & le nom des Calasiries, de cet autre mot Hébreu *Calas*, qui veut dire dépouiller. D'où vient le mot *Calusim*, qui se prend pour des soldats; de manière, poursuit notre Interprete, que la partie de l'Égypte, qui est nommée par Étienne de Byzance Calasiris, selon la véritable étymologie de son nom & dans le sens d'Hérodote, nourrissoit des habitans, qui étoient guerriers Μαχαιροφόροι, porte-épées, porte-sabres, de nom & d'effet.

CALASIRIS, *Calasiris*, (a) Καλασίρις, sorte d'habit en Égypte. C'étoit, selon Hérodote, une tunique de lin, frangée par le bas, que les Égyptiens portoient sous un habit de laine blanche. Quand ils entroient dans les temples, ils quittoient l'habit de laine, & ne conservoient que celui de lin. La Calasiris paroît leur avoir servi d'habit & de chemise. Elle a été aussi en usage chez les Grecs. Il

(a) Herod. L. II. c. 81. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 5, 74.

en est parlé dans les Nuées d'Aristophane. Hésychius l'appelle la tunique au clou large.

CALATE, *Calata*, ville de Sicile, dont les habitans sont connus sous le nom de Calatins. *Voyez* Calatins.

CALATHANE, *Calathana*, (*a*) village de Thessalie, au rapport de Tite-Live. Ce village fut emporté d'assaut & pillé par les Étoliens, l'an de Rome 554.

CALATHÉE, *Calathea*. *Voyez* Calathion.

CALATHION, *Calathion*, Καλαθιον, (*b*) nom d'une montagne du Péloponnèse dans la Laconie. Pausanias l'adjuge au païs des Géréniens. Sur cette montagne il y avoit un temple dédié à Calathée. Tout auprès étoit une grotte, dont l'entrée étoit extrêmement étroite; mais, le dedans étoit fort orné, & méritoit d'être vu.

Le texte de Pausanias dit *Clea*, au lieu de Calathée, d'où Kuhnius a fait *Calathea*. On comprend aisément que *Calathea*, écrit en abrégé, a pu être changé en Cléa par un Copiste.

CALATHISME, *Calathismus*, (*c*) espèce de danse en usage chez les Anciens. C'étoit une des danses ridicules, au rapport de Dom Bernard de Montfaucon.

CALATHUS, *Calathus*, (*d*) corbeille ou panier à ouvrage, fait ordinairement de jonc, ou de bois fort léger. Il servoit aux ouvriers à mettre leurs laines; & il étoit spécialement consacré à Minerve, qu'on regardoit comme l'inventrice des Arts & des ouvrages faits à l'aiguille.

Virgile, pour exprimer que Camille, reine des Volsques, avoit les inclinations martiales, & ne s'amusoit point aux petits travaux propres à son sexe, dit:

Non illa colo Calathisve Minervæ,
Femineas assueta manus.

Pline compare à ce panier la fleur du lis, dont les feuilles vont en s'évasant, à mesure qu'elles s'élargissent. Telles étoient les corbeilles, que les Canéphores portoient sur leur tête dans les fêtes de Minerve; & ces corbeilles renfermoient les choses sacrées destinées aux mystères de la Déesse.

Sur les monumens, les dieux d'Égypte sont représentés avec une espèce de boisseau sur la tête, que l'on croit être le Calathus; mais, il n'y a point de doute que ce ne soit ce même Calathus, dont est surmontée la coëffure de Minerve dans une médaille, que M. l'abbé de Fontenu a expliquée sous le titre de Minerve Iliade.

CALATIE, *Calatia*, Καλατία, (*e*) ville d'Italie, qui étoit située dans la Campanie, sur la

(*a*) Tit. Liv. L. XXXII. c. 13.

(*b*) Pauf. p. 215.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 311.

(*d*) Virg. Æneid. L. VII. v. 805, 806. Plin. Tom. II. pag. 236. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 243. Tom. II. pag. 297. Tom. V. pag. 214. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 99, 100.

(*e*) Strab. pag. 249, 283. Plin. T. I. pag. 155. Tit. Liv. L. IX. c. 28, 43. L. XXII. c. 13, 61. L. XXIII. c. 14. L. XXVI. c. 16. L. XXVII. c. 3.

voie Appia, au-dessous de Capoue.

L'an de Rome 433, les Romains, étant en guerre avec les Samnites, vinrent se camper auprès de Calatie. Le général des ennemis l'ayant appris envoya de ce côté-là dix soldats déguisés en pasteurs avec ordre de conduire leurs troupeaux par des chemins différens dans les pâturages les plus voisins de l'armée Romaine; & quand ils auroient été pris par les fourrageurs, de tenir tous le même langage, & d'assurer que les légions des Samnites étoient dans l'Apulie; qu'elles assiégeoient Lucérie avec beaucoup de valeur, & qu'apparemment la place seroit bientôt réduite. Les Romains se laisserent prendre par cette ruse. Ayant décampé de Calatie pour marcher au secours de Lucérie, ils donnerent dans une embuscade, d'où ils ne purent sortir qu'en passant sous le joug.

Quelques années après, Calatie fut prise par le consul C. Junius, selon certains. Six ans après, elle tomba au pouvoir des Samnites, avec la garnison Romaine qu'on y avoit laissée. Les Samnites exercerent toutes sortes de cruautés sur ces prisonniers. Ceux de Calatie sont comptés au nombre des nations, qui, durant la seconde guerre Punique, quitterent le parti des Romains, pour embrasser celui des Carthaginois. Ce fut après la reddition de Capoue, que les Calatins se soumirent à ces ennemis déclarés de Rome. Dans la suite, les Romains, ayant recouvré Calatie par composition, y firent punir de mort ceux qui étoient à la tête des affaires. Depuis, sous l'an de Rome 542, on transporta dans cette ville les habitans d'Atella, qui furent remplacés par les Nucériens.

Pendant la guerre des alliés, Sylla adjugea Calatie à la colonie de Capoue. César, qui fit de grands changemens dans cette province, envoya en ce lieu-là une colonie de Vétérans; car, au rapport de Velleius Paterculus, Auguste fit venir les Vétérans de son pere, d'abord de Calatie & puis de Casilinum.

Pline nomme cette ville Calaties en pluriel. Ses habitans sont appellés *Calatini* dans Tite-Live. Léandre & Sanfélice croyent que le nom moderne de Calatie est Gaiazzo. Holsténius, suivi par le P. Hardouin, assure que c'est présentement Saint Gaiazzo, village peu remarquable sur la voie Appia entre Capoue & Bénévent. Mais, son vrai nom est Gaiazza.

CALATIE [le Territoire de], *Calatinus Ager.* (*a*) Tite-Live parle du territoire de Calatie. *Voyez* Calatie.

CALATINS, *Calatini*, peuples d'Italie, ainsi nommés de la ville de Calatie. *Voyez* Calatie.

CALATINS, *Calatini*, (*b*) peuples de Sicile, qui habitoient la ville de Calate. Pline les nomme Galatins; Cicéron lit Cala-

(*a*) Tit. Liv. L. XXII. c. 13.

(*b*) Plin. T. I. p. 163. Diod. Sicul. p. 302. Cicer. in Verr. L. V. c. 83.

tins, & Diodore de Sicile, Callatins. Leur ville eſt appellée Galéate par Antonin dans ſon Itinéraire. Le nom moderne eſt Galati.

CALATINUM CASTRUM, place forte de Germanie ſur le Danube. Son nom moderne eſt Kayſersberg ou Kayſerſpurg.

CALATIS, *Calatis*, Κάλατις, (*a*) ville d'Europe, ſituée ſur les bords du Pont-Euxin, entre Odeſſe & Tomes dans la baſſe Mœſie. Strabon compte deux cens quatre-vingts ſtades de Tomes à Calatis, colonie des habitans d'Héraclée, & de-là, treize cens ſtades juſqu'à Apollonie, colonie des Miléſiens, en ſuivant la côte du Pont-Euxin.

CALATORES, *Calatores*. (*b*) Ceux, qu'on appelloit Calatores, étoient, ſelon Servius, comme des bédeaux, qui faiſoient ceſſer les travailleurs pendant la célébration des myſtères, & qui les obligeoient de ſe tenir dans la décence, de peur qu'ils ne profanaſſent, & leurs yeux, & les cérémonies des dieux.

CALAVIENS, *Calavii*, (*c*) nom d'une famille de Capoue. Il y eut à Rome, l'an 542, un embraſement qui dura une nuit & un jour; & ce qui montra clairement que c'étoit un effet de la malice des hommes, & non du hazard; c'eſt que le feu avoit pris en même tems à différens endroits, tous ſéparés les uns des autres. C'eſt pourquoi, le Conſul, par l'autorité du Sénat, déclara en pleine aſſemblée, que quiconque dénonceroit les coupables, auroit pour récompenſe une ſomme d'argent, s'il étoit libre, & la liberté, s'il étoit eſclave. Cette promeſſe engagea un eſclave, nommé Mannus à dénoncer les Calaviens ſes maîtres, & avec eux cinq autres jeunes gens des meilleures maiſons de Capoue, dont les peres avoient eu la tête tranchée par l'ordre de Q. Fulvius. Il ajoûta que ſi on ne les arrêtoit, ils avoient deſſein de continuer cette manœuvre. On ſe ſaiſit donc, & d'eux & de leurs eſclaves. D'abord, pour affoiblir le témoignage de Mannus, affectant de le mépriſer, ils répondirent que la veille ayant été battu de verges par l'ordre de ſes maîtres, il s'étoit ſauvé de leur maiſon, & que par colère & dans le deſſein de ſe venger, il avoit ſaiſi cette occaſion, que le hazard lui avoit offerte, pour faire tomber ſur eux un crime, dont ils étoient innocens. Mais, lorſque l'eſclave, qu'on leur confronta, leur ſoûtint en face ce qu'il avoit avancé contr'eux, & qu'ils virent qu'au milieu de la place publique on commençoit à appliquer à la queſtion ceux, dont ils s'étoient ſervis pour mettre le feu, ils avouerent le fait. Ils furent tous punis de mort avec leurs complices; & le dénonciateur reçût pour récompenſe, une ſomme d'argent, outre la liberté qu'on lui avoit promiſe.

(*a*) Strab. pag. 318, 319.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. pag. 68.

(*c*) Tit. Liv. L. XXVI. c. 27.

CALAVIUS [PACUVIUS], *Pacuvius Calavius*, (a) natif de Capoue, vivoit durant la seconde guerre Punique. Citoyen populaire, quoique noble, & devenu puissant par les plus mauvaises voies, il avoit trouvé le secret de rendre le Sénat dépendant du peuple, & par-là de se le soumettre à lui-même.

Il étoit le premier magistrat de Capoue, l'année que les Romains furent vaincus à Trasimène. Il se persuada que le peuple, qui haïssoit le Sénat depuis long-tems, & qui, selon la remarque de Tite-Live, est toujours avide de nouveautés, prendroit occasion de cette défaite pour se porter à quelque grande extrêmité, comme d'égorger le Sénat, & de livrer Capoue à Annibal, si, avec son armée victorieuse, il s'approchoit de cette ville. Pacuvius Calavius étoit un méchant homme; mais, il n'étoit pas du nombre de ces scélérats du premier ordre, à qui les crimes énormes ne coûtent rien. Il étoit bien aise de dominer dans sa patrie; mais, il ne vouloit pas qu'elle fût tout-à-fait ruinée. Il sçavoit qu'un État est absolument perdu, quand il n'a plus de Conseil public. Il imagina donc un stratagême, dont il espéroit tirer deux avantages tout à la fois; sçavoir, de sauver le Sénat, & de l'assujettir entièrement aux volontés du peuple & aux siennes. Pour cet effet, il assembla les Sénateurs; & pour faire entrer les esprits dans son dessein, il leur fit entendre qu'ayant épousé la fille d'Appius Claudius, dont il avoit des enfans; & ayant lui-même donné la sienne à Livius, il se seroit bien gardé de changer de parti, si une nécessité indispensable ne l'y eût forcé; mais qu'ils étoient menacés d'un péril bien plus pressant; que la populace ne se proposoit pas de se révolter pour détruire ensuite le Sénat, mais qu'elle vouloit commencer par se défaire du Sénat, en égorgeant tous ceux dont il étoit composé, afin de se donner ensuite à Annibal; qu'il sçavoit un moyen de les préserver de ce péril, mais qu'il falloit avant toutes choses, qu'oubliant tous les démêlés qu'ils avoient eus dans le gouvernement de la République, ils s'abandonnassent entièrement à sa bonne foi.

Dès que tous les Sénateurs, saisis de crainte, lui eurent assuré qu'ils suivroient aveuglément tous ses conseils: » Je vous enfermerai » dans le Sénat, leur dit-il, & » feignant d'approuver un dessein, » auquel je m'opposerois en vain, » & d'entrer moi-même dans la » conspiration, je sçaurai bien » trouver le moyen de vous sçau» ver la vie. Je suis prêt à vous » donner de ma parole, toutes les » assurances & tous les garants, » que vous me demanderez. « Quand ils parurent compter sur ses promesses, il fit fermer la salle où ils étoient assemblés, & mit des gardes dans le vestibule, pour empêcher que qui que ce soit ne pût entrer ni sortir. Alors, ayant

(a) Tit. Liv. L. XXIII. c. 2. *& seq.* Roll. Hist. Rom. T. III. p. 259. *& suiv.*

assemblé le peuple : » Il y a long-
» tems, dit-il, que vous souhaitez punir de leurs crimes, des
» Sénateurs méchans & détestables. Vous pouvez aujourd'hui
» tirer vengeance des outrages,
» que vous en avez reçus, sans
» vous exposer au péril, en les
» forçant les uns après les autres
» dans leurs palais, où ils opposeroient à vos efforts une foule
» de cliens & d'esclaves. Je les
» tiens enfermés dans le Sénat,
» & je vais les livrer à vos coups,
» seuls & sans armes. Ayez seulement soin de vous posséder &
» de ne rien faire avec précipitation & avec témérité. Vous
» allez devenir les maîtres & les
» arbitres des peines, que chacun
» d'eux a méritées. Mais, avant
» toutes choses, il faut que vous
» soyez tellement les maîtres de
» votre colère, que vous préfériez l'utilité publique à votre
» vengeance particulière. Car,
» enfin, ce n'est qu'à ces Sénateurs-ci que vous en voulez;
» & votre dessein n'est pas que
» Capoue demeure absolument
» sans aucun Conseil public. Il
» faut, ou que vous vous donniez
» un Roi, ce que vous avez en
» horreur, ou que vous ayez un
» Sénat, qui est le seul Conseil
» d'un État libre. C'est pourquoi,
» vous devez, par le même acte,
» exécuter deux desseins également importans, détruire l'ancien Sénat & en créer un nouveau. Les Sénateurs vont paroître devant vous les uns après
» les autres. Je vous demanderai
» ce que vous ordonnez au sujet
» de chacun d'eux. La sentence,
» que vous aurez prononcée, sera
» exécutée dans le moment. Mais,
» vous aurez soin de nommer
» pour Sénateur un honnête homme & un bon citoyen, avant
» qu'on punisse le coupable. «

Ce discours fini, il se plaça sur son tribunal. Il ordonna qu'on jettât dans une urne tous les noms des Sénateurs, & fit venir hors de la salle celui, dont le nom en fut tiré le premier. Dès qu'il parut, tous s'écrierent que c'étoit un méchant & un misérable, qui méritoit toute sorte de supplices. » Je vois bien, dit Pacuvius Calavius, que vous condamnez
» celui-ci pour ses crimes. Rien
» n'est plus juste. Mais, avant
» qu'on l'exécute, substituez-lui
» un Sénateur bon & équitable. « Tous les citoyens demeurerent d'abord dans le silence, faute de trouver un plus homme de bien à mettre en sa place. Ensuite, quelqu'un des plus effrontés de la multitude s'étant hazardé d'en nommer un, on se mit à crier encore plus fort; les uns disant qu'ils ne le connoissoient point; d'autres lui reprochant ou la bassesse de sa naissance, ou l'indignité du métier qu'il exerçoit, ou la corruption de ses mœurs. Il se trouva encore plus de difficulté à l'égard du second, ou du troisième, qu'on s'avisa de proposer; de manière qu'on voyoit bien que le public étoit mécontent de l'ancien Sénateur, sur lequel on lui demandoit son avis, mais qu'en même tems il étoit dans l'impossibilité de mieux trouver. En effet, il étoit

inutile, de remettre sur les rangs ceux, qui avoient déjà été proposés, & dont les noms seuls avoient excité l'indignation de toute l'assemblée. Et ceux, qu'on nomma ensuite, étoient encore plus inconnus & plus méprisables que ceux qui s'étoient présentés les premiers à l'esprit. Ainsi, tous les citoyens se retirerent chacun chez eux, en avouant que de tous les maux, le plus supportable est encore celui, auquel on est accoûtumé, & en ordonnant à Pacuvius Calavius de rendre la liberté aux anciens Sénateurs & de les laisser dans leurs dignités.

Ce fut ainsi que Pacuvius Calavius sauva la vie aux Sénateurs de Capoue, & que par ce prétendu bienfait il les soumit à sa puissance, beaucoup plus qu'à celle du peuple. Depuis ce tems-là, il exerça dans la Ville une domination absolue, sans être obligé d'employer la violence ou les armes. Les Sénateurs, oubliant leurs rangs & leur liberté, flattoient le peuple, & lui faisoient bassement la cour. Ils invitoient les plus vils citoyens à manger chez eux; & lorsqu'il y avoit quelque procès à juger, pour gagner la faveur de la multitude, ils se déclaroient hautement pour celui auquel elle s'intéressoit. Enfin, dans toutes les délibérations du Sénat, la décision étoit toujours telle, que le peuple l'auroit donnée lui-même.

Lorsqu'Annibal eut été reçu à Capoue, il alla loger dans la maison de deux freres, qui étoient d'une des premières familles de la Ville. Pacuvius Calavius, chef de la faction, qui avoit engagé Capoue dans les intérêts d'Annibal, y amena son fils, après l'avoir arraché avec peine de la compagnie de Décius Magius, avec qui il avoit toujours fortement soûtenu le parti des Romains contre les Carthaginois, sans que l'exemple de la plus grande partie de ses compatriotes, ni l'autorité paternelle eussent pu le faire changer de sentiment. Annibal étoit informé de sa conduite & de ses intentions. Aussi son pere n'entreprit-il point de le justifier. Mais, par ses prieres, il obtint qu'il lui pardonnât sa faute; ce qu'il fit de si bonne grace, qu'il l'invita même à se trouver avec son pere à un repas chez ses hôtes. Pérolla [c'étoit le nom du fils de Pacuvius Calavius], fut le seul des convives, qu'on ne put engager à témoigner de la joie, quelques instances que lui fissent les maîtres de la maison, & quelquefois Annibal lui-même. Il rejetta sa mélancolie sur sa mauvaise santé; & son pere ajoûta qu'il n'étoit pas surprenant, après ce qui s'étoit passé, qu'il parût embarrassé en présence d'Annibal.

Vers le soir, son pere étant sorti de la salle, où l'on mangeoit, il le suivit jusque dans un jardin, qui étoit derrière la maison. Et là, le tirant à l'écart: » Mon pere, » lui dit-il, si vous voulez me » croire, non seulement nous » obtiendrons des Romains le » pardon de l'injure, que nous » leur avons faite, en les aban- » donnant pour Annibal; mais, » nous serons auprès d'eux en plus » grande faveur & en plus grande

„ considération,

» considération, que nous n'avons » jamais été. » Son pere lui demanda, avec étonnement, ce qu'il s'agissoit de faire. Alors, découvrant un poignard, qu'il avoit caché sous sa robe : » Je m'en vais » égorger Annibal, lui dit-il, & » sceller de son sang la nouvelle » alliance, qu'il nous convient de » faire avec les Romains. J'ai voulu vous en avertir auparavant, » afin que vous choisissiez, ou » d'être présent à l'exécution de » mon dessein, ou de vous éloi- » gner, si vous l'aimez mieux. «

Pacuvius Calavius ayant vu le poignard, & entendu le discours de son fils, aussi effrayé que s'il eût été présent à l'action, & qu'il eût vu couler le sang d'Annibal : » Je vous conjure, lui dit-il, » mon fils, par toute la tendresse » que les peres ont pour leurs » enfans, & par tout le respect » que les enfans doivent à leurs » peres, de ne point vous expo- » ser, en commettant à mes yeux » le plus énorme de tous les cri- » mes, à souffrir les supplices les » plus affreux. Il n'y a que très- » peu d'heures, que nous avons » fait alliance avec Annibal, en » lui donnant les gages les plus » sacrés de notre affection, & en » prenant tout ce qu'il y a de » dieux à témoin de notre bonne » foi. Le traité a été suivi d'un sa- » crifice solemnel, & le sacrifice » d'un repas où l'on ne doit respi- » rer que l'amitié & la joie. Quoi? » En sortant de table, nous pren- » drions les armes contre lui ? » Nous souillerions du sang de » notre allié & de notre hôte, » cette table sacrée à laquelle il » nous fait l'honneur de nous ad- » mettre parmi un si petit nombre » de Campaniens ? J'ai bien pu » appaiser Annibal justement irri- » té contre mon fils ; & je ne » pourrai faire quitter à mon fils » les armes impies, qu'il a prises » pour tuer Annibal ? Je veux que » vous n'ayez aucun égard à la » religion des traités, ni à la sain- » teté des sermens, ni à la majesté » des dieux. Je vous permets de » commettre le plus grand des » crimes, pourvu qu'il ne cause » pas votre perte ; mais, serez- » vous assez hardi pour attaquer » seul Annibal ? Que deviendra, » pendant ce tems-là, cette foule » d'esclaves & d'hommes libres, » qui l'environnent ? Tous ces » yeux, qui veillent sans cesse à » sa conservation, seront-ils fer- » més ? Tous ces bras, qui sont » armés pour sa défense, demeu- » reront-ils engourdis, tandis que » vous exécuterez un dessein aussi » criminel qu'il est extravagant ? » Soûtiendrez-vous seulement les » regards d'Annibal, qui font » trembler le peuple Romain & » ses armées ? Et quand il n'au- » roit point d'autre appui que » moi, aurez-vous assez de cou- » rage ou de cruauté pour me » frapper moi-même, lorsque je » me mettrai entre lui & vous ? » Car, je ne vous le dissimule » pas, avant que de lui donner » la mort, il faut que vous m'ôtiez » la vie ; avant que de lui percer » le cœur, il faut que vous me » perciez le mien le premier. » Croyez-moi, renoncez à une si

» étrange résolution, plutôt que » de succomber en voulant l'exécuter. Écoutez les prieres que » je vous fais pour Annibal, » comme il a écouté celles, que » je lui ai faites pour vous. »

Pérolla, ayant entendu ce discours, se mit à pleurer. Alors, son pere l'embrassa avec beaucoup de tendresse, & ne cessa point de le conjurer, qu'il ne l'eût obligé à quitter son poignard & à renoncer à son dessein. » Je trahis ma patrie, dit alors le jeune homme, » pour obéir à mon pere. Pour » vous, ajoûta-t-il, vous êtes » bien à plaindre & bien malheureux, d'avoir à soûtenir le fardeau d'une triple trahison; car, » vous vous êtes opposé trois fois » au salut de Capoue; la première, quand vous avez porté » vos citoyens à se révolter contre » les Romains; la seconde, quand » vous leur avez conseillé de s'allier avec Annibal; & enfin aujourd'hui que vous m'empêchez » de les réconcilier avec les Romains. Chere patrie, recevez » ce fer, dont je m'étois armé » pour vous sauver, puisque mon » pere me l'arrache des mains. » Après avoir dit ces mots, il jetta le poignard derriere la muraille du jardin, où cette scene se passoit; & pour n'être point suspect à Annibal, il revint avec son pere dans la salle du festin, où la plûpart des conviés étoient encore à table.

CALAVIUS SABINUS, (*a*) *Calavius Sabinus*, commandant d'une légion en Syrie, sous les ordres de Césonius Pétus, l'an de Rome 815, & J. C. 64.

CALAURÉE, *Calaurea*, ou *Calauria*, (*b*) Καλαυρεία, Καλαυρία, isle de la mer Égée, située à l'entrée du golfe Saronique, au-dessous du promontoire de Scylléum, vis-à-vis de Trœzene. Selon Pline, elle n'étoit éloignée du continent que de cinq cens pas. Strabon donne quatre stades au bras de mer, qui la séparoit du port de Trœzene; ce qui revient au même, & il lui attribue environ trente stades de circuit.

On prétend qu'au commencement cette isle fut consacrée à Apollon, c'est-à-dire, dans le tems que Neptune possédoit Delphes; mais que dans la suite, ces dieux firent un échange; de sorte que Neptune eut l'isle de Calaurée, & Apollon la ville de Delphes. On cite même à ce sujet un oracle, qui disoit que Calaurée, Délos, Pytho & Ténare devoient être toujours le séjour de quelque divinité. Quoi qu'il en soit, on voyoit à Calaurée un temple de Neptune, qui étoit très-célebre, & dont la Prêtresse étoit une vierge, qui ne quittoit son ministère, que quand elle vouloit se marier. Ce temple avoit droit d'asyle. C'est-là que s'assembloient les Amphictyons des sept villes suivantes, Hermione, Épidaure, Égine, Athènes, Prasies, Nauplia, Orchomène & Minycie. La

(*a*) Tacit. Annal. L. XV. c. 7.

(*b*) Plin. T. I. p. 208. Strab. p. 369, 373, 374. Pauf. p. 13, 148. Pomp. Mél. pag. 146. Ovid. Metam. L. VII. c. 9. Plin. T. I. p. 631, 734.

vénération pour ce temple étoit si grande, que les Macédoniens étant devenus maîtres de la Grece, y conserverent le droit d'asyle, & que ceux, qui s'y réfugierent, n'en purent être arrachés. C'est-là que Démosthène, le plus grand orateur de la Grece, fut exilé. Antipater envoya Archias pour l'en arracher & le lui amener vivant. Cet officier, n'osant violer la sûreté de l'asyle, tâcha d'engager Démosthène à le suivre; mais, cet Orateur aima mieux abréger ses jours par le poison, que d'attendre que son ennemi disposât de lui; & il fut enseveli dans le temple même de Neptune.

Cette isle n'étoit point fertile, comme on peut le juger par un vers de Denys le Périégete. On ne s'accorde pas si c'est présentement l'isle de Sidra, ou celle de Poros.

Il faut remarquer que le texte de Plutarque dans la vie de Phocion, porte Calabrie, au lieu de Calaurie ou Calaurée. C'est une faute, ou d'impression, ou de Copiste.

CALAURIE, *Calauria*, Καλαυρία, la même que Calaurée. *Voyez* Calaurée.

CALAURIE, *Calauria*, Καλαυρία, (*a*) ville de Sicile, dont parle Plutarque dans la vie de Timoléon. On ignore la situation de cette ville.

CALAURIE, *Calauria*, Καλαυρία, isle, située dans le voisinage de celle de Crete, au rapport d'Étienne le Géographe.

CALAUS, *Calaüs*, Κάλαος, (*b*) Phrygien, qui, selon le poëte Hermésianax, fut pere d'Attis, qui est fort célebre dans la Fable.

CALAZZOPHYLACES, *Calazzophylaces*, prêtres ou ministres de la religion, chez les Grecs. Leur fonction consistoit à observer les grêles, les orages & les tempêtes, pour les détourner par le sacrifice d'un agneau ou d'un poulet. Au défaut de ces animaux, ou s'ils n'en tiroient pas un augure favorable, ils se découpoient le doigt avec un canif ou un poinçon, & croyoient ainsi appaiser les dieux par l'effusion de leur propre sang. Ils avoient été institués par Cléon.

Les Éthiopiens ont, dit-on, de semblables Charlatans, qui se déchiquetent le corps à coups de couteau & de rasoir, pour obtenir la pluie ou le beau tems. On trouve aussi dans l'Écriture un exemple des mêmes pratiques mises en œuvre par les prêtres de Baal, que confondit Élie.

Le mot *Calazzophylaces* est formé de χαλάζα, grêle, & φυλάσσω, j'observe, j'épie.

CALBIENS [Les] (*c*) de la troisième cohorte, *Calbienses de cohorte tertia*. On lit ces termes dans une Inscription, que rapporte Dom Bernard de Montfaucon dans son Antiquité. Voilà tout ce que l'on en sçait.

CALCARIE, *Calcaria*, ville

(*a*) Plut. T. I. p. 251.
(*b*) Pauf. pag. 430.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 392.

de la grande Bretagne. Antonin la met à neuf milles d'Éburacum, & à vingt de Cambodunum. On croit que le nom de cette ville vient de ce qu'il y avoit un four à chaux. L'art de faire la chaux étoit autrefois en vogue dans cette isle; témoin cette Inscription conservée par Reinésius :

DEÆ NEHALENNIÆ
OB MERCES RITE CONSER
VATAS M. SECUND. SILVA-
NUS
NEGOTTOR, RETTARIUS
BRITANNICIANUS
V. S. L. M.

Il convient d'abord d'observer qu'on doit lire dans cette Inscription *Negociator Cretarius*, au lieu de *Negottor Rettarius*. Ensuite, la déesse, qui présidoit à l'art de faire la chaux, étoit nommée Néhalennia, & elle étoit sans doute adorée en cet endroit; car, le gué de la rivière de Worse est appellé par les habitans le gué de Sainte Hélene; nom, qui a été substitué avec le tems à celui de la déesse Néhalennia, que ce gué portoit apparemment du tems du Paganisme. Ces remarques sont de M. Gale dans son Commentaire sur l'Itinéraire d'Antonin.

CALCARIE, *Calcaria*. (*a*) Le premier endroit par où l'on passoit en partant de Marseille pour Arles, se nommoit Calcarie, & en étoit éloigné de quatorze milles. Bouche s'est faussement persuadé que ce lieu étoit le même qu'Incaris de l'Itinéraire maritime. Car, 1.° il y a deux milles de différence entre la distance que l'Itinéraire par terre met de Marseille à Calcarie, & la distance qu'on trouve dans l'Itinéraire maritime de Marseille à Incaris. 2.° Incaris est très-certainement Cary, petit port à quatre lieues, ou à douze milles de Marseille. Or, si de Cary on étoit allé à Foz par terre, on auroit eu à faire vingt-neuf ou trente milles, & non pas vingt-quatre milles seulement. Si, au contraire, on y étoit allé en droiture, en traversant ce qu'on appelle aujourd'hui la mer de Martigues, à peine y auroit-il eu dix-huit milles de chemin. Il est donc faux que l'Incaris de l'Itinéraire maritime soit le même que Calcarie de l'Itinéraire par terre. A s'en tenir à la distance donnée par ce dernier Itinéraire, il y a apparence que Calcarie étoit situé à l'endroit, où est aujourd'hui Marignane, ou du moins que c'étoit un endroit placé entre Cignac & Marignane.

CALCEUS, Chaussure. *Voyez* Chaussure.

CALCHAS, *Calchas*, Κάλχας, (*b*) fameux devin, fils de Thestor; d'où vient qu'il est souvent appellé Thestorides par les

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XII. p. 255, 256.

(*b*) Pauf. p. 80, 402. Virg. Æneid. L. II. v. 100. *& seq.* Homer. Iliad. L. I. v. 68. *& seq.* L. II. v. 300. *& seq.* Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. p. 449. T. VII. p. 246. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIV. p. 187, 188.

Poëtes. Il demeuroit à Mégare, selon Pausanias. Ce fut-là, dit cet Auteur, qu'Agamemnon vint le voir, pour l'engager à le suivre au siege de Troye. Homère nous le donne pour le plus éclairé de tous les devins, sçachant le présent, le passé & l'avenir; précieux dons, dont il avoit été enrichi par Apollon.

Calchas, je ne sçais sur quel fondement, prédit qu'on seroit dix ans devant Troye; & pour confirmer cette prédiction, il publia dans l'armée, qu'il avoit vu monter sur un arbre un serpent, qui, après avoir dévoré neuf petits oiseaux, qui étoient dans un nid, en avoit aussi dévoré la mere; ce qui marquoit, selon lui, qu'on ne seroit maître de la ville qu'après dix ans de siege. Il ajoûtoit que ce serpent avoit été changé en pierre; fable inventée par ce Devin pour appuyer une prédiction, peut-être dictée par quelqu'un des Princes de l'armée, qui, peu content d'aller à la guerre, vouloit détourner les autres d'une entreprise si périlleuse.

Eschile, dans sa tragédie d'Agamemnon, au lieu du prodige, dont on vient de parler, en fait raconter un autre aux vieillards, qui ouvrent la scene. » On vit, » disent-ils, deux aigles en» voyés par Jupiter, fondre sur » une hase pleine, & bientôt » la dévorer avec ses petits. Cal» chas, en voyant le Roi des » oiseaux, n'eut pas de peine à » reconnoître les chefs de l'ar» mée, & prononça l'oracle, » dont le commencement est: *La » ville de Priam va tomber sous » les coups qui la menacent*, &c.«

Mais, il arriva une autre aventure bien plus importante. Un calme opiniâtre arrêtant trop longtems l'armée dans l'Aulide, Calchas apprit aux Grecs, que Diane, irritée contre Agamemnon de ce qu'il avoit tué une biche, qui lui étoit consacrée, leur refusoit un vent favorable, & qu'elle ne pouvoit être appaisée que par le sang d'une Princesse de sa famille.

Comme, dans toutes leurs expéditions, les Anciens mêloient toujours la religion, ils n'en entreprenoient aucune sans emmener des Prêtres & des Devins; & on offroit les sacrifices & les autres vœux publics dans un camp, aussi régulièrement que dans la ville la plus policée. Telles furent les fonctions de Calchas pendant la durée du siege de Troye. On le consultoit comme Devin; & il offroit comme grand-Prêtre, les sacrifices & les offrandes. Homère, qui en parle en différens endroits de l'Iliade, nous laisse entrevoir par tout qu'on avoit pour lui une grande considération.

En effet, lorsque l'armée fut attaquée de la peste, on consulta Calchas, qui, sans ménager les intérêts du général, qui avoit enlevé Chryséis, décida qu'il devoit la rendre à son pere. Avant que d'allumer le bûcher, pour faire brûler le corps d'Ajax, qui venoit de se tuer à cause du refus qu'on lui avoit fait des armes d'Achille, Calchas, dont on demanda l'avis pour sçavoir si ce Héros méritoit cet honneur, décida qu'il ne de-

voit point le recevoir. Dans le pillage général de la ville de Troye, ce même grand-Prêtre défend qu'on touche à la maison d'Énée, & on lui obéit. Est-il question d'immoler Polixène aux manes irrités d'Achille? On consulte Calchas, & il se trouve présent au sacrifice barbare, qu'on fait de cette Princesse, qui est immolée au ressentiment de Pyrrhus. S'il ne lui porta pas le coup mortel, c'est qu'elle le prévint, comme le raconte si élégamment Ovide, dans le quatorzième livre de ses Métamorphoses. En un mot, il ne se passoit rien de considérable dans l'armée, qu'on ne le consultât auparavant.

Après la prise de Troye, n'ayant pas voulu s'embarquer avec les chefs des Grecs, il s'en alla par terre, accompagné d'Amphiloque, fils d'Amphiaraüs, à Colophon, ville d'Ionie. Là se trouvant un jour dans un bois sacré d'Apollon, il y rencontra Mopsus, autre devin célebre de ce tems-là. Celui-ci lui proposa de deviner combien une truie pleine, qui passoit par-là, portoit de petits dans son ventre. Calchas ne put le faire; mais, Mopsus l'ayant essayé & ne s'y étant point mépris, Calchas en mourut de chagrin.

C'est ainsi que Phérécyde racontoit le sujet de la mort de ce Devin. Mais, Hésiode dit que Mopsus l'avoit défié de deviner combien un figuier, qu'il lui montra, avoit de figues; & il raconte de même le reste de l'aventure. Sophocle, tant il y a d'incertitude sur ces sortes d'histoires, avoit suivi une tradition tout-à-fait différente de ces deux-là. Ce fut, selon lui, non à Colophon dans l'Ionie, mais dans la Cilicie, que mourut Calchas. Enfin, Conon, qui convient avec Phérécyde, du lieu où ce Devin cessa de vivre, rapporte une cause bien différente de sa mort. Amphimaque, roi de Colophon, méditoit une expédition, dans le tems que Calchas arriva à sa Cour, où Mopsus s'étoit distingué depuis long-tems, non seulement par le talent qu'il possédoit de connoître l'avenir, mais aussi par son courage & par sa valeur. Le Roi les consulta l'un & l'autre. Calchas lui prédit une victoire signalée, pendant que Mopsus ne lui annonça que des malheurs. Le Roi, ayant suivi le conseil du premier, fut entièrement défait, & le prétendu prophete en mourut de chagrin.

On dit que l'une des Sibylles étoit fille de Calchas. C'est celle, que l'on nomme Lampusa, & qui étoit de Colophon.

CALCHÉDOINE, *Calchedon*, Καλχηδών, *ou* Chalcédoine. *Voyez* Chalcédoine.

CALCHINIE, *Calchinia*, (a) Καλχινία, fille de Leucippe, roi de Sicyone dans le Péloponnèse. Elle succéda à son pere, & épousa Messapus, capitaine de vaisseau, qui l'avoit violée. Pour couvrir ce déshonneur, elle fit accroire aux Sicyoniens, que c'étoit Neptune

(a) Pauf. pag. 94.

qui l'avoit forcée, & non pas Messapus son époux, qui régna 47 ans, & qui mourut l'an 1763 avant J. C. Ératus, leur fils, monta sur le trône.

CALCIOPE, *Calciope*. *Voyez* Chalciope.

CALCUL. (*a*) C'est la supputation de plusieurs sommes ajoûtées, soustraites, multipliées ou divisées.

L'art de Calculer en général est proprement l'art de trouver l'expression d'un rapport unique, qui résulte de la combinaison de plusieurs rapports. Les différentes espèces de combinaisons donnent les différentes regles de Calcul.

Le mot *Calcul* vient du Latin, *calculus*, qui signifie une pierre, parce que les Anciens se servoient de petits cailloux plats pour faire leurs supputations, soit des sommes multipliées ou divisées dans les comptes, soit en Astronomie & en Géométrie. C'est de-là que nous avons donné le nom de Calcul aux sciences des nombres, à l'Arithmétique, à l'Algebre.

Les Romains s'en servoient encore pour donner les suffrages dans les assemblées & dans les jugemens. Ils marquoient aussi les jours heureux avec une pierre blanche, & les jours malheureux avec une pierre noire. Ils avoient emprunté la première de ces coûtumes des Grecs, qui nommoient ces espèces de jettons naturels ψῆφοι. C'étoient d'abord des coquilles de mer, qui furent remplacées depuis par des pieces d'airain de la même figure, appellées spondyles.

Deux choses distinguoient les Calculs, la forme & la couleur. Ceux, qui portoient condamnation, étoient noirs & percés par le milieu; les autres étoient entiers & blancs. M. l'abbé de Cannaye dit qu'on pourroit regarder la précaution de percer les noirs comme une preuve que les Aréopagites, qui s'en servoient, jugeoient pendant la nuit. Car, à quoi bon percer les Calculs noirs, si l'on eût pu voir les uns & les autres, & appercevoir par le secours de la lumière, la différence de leur couleur? Au lieu qu'en jugeant dans les ténebres, il est clair qu'on avoit besoin d'une différence autre que celle de la couleur, & relative au tact pour démêler les Calculs de condamnation, d'avec ceux qui marquoient l'absolution. On comptoit ces Calculs, & le nombre des uns & des autres décidoient pour ou contre l'accusé.

On se servoit aussi de Calculs ou bulletins pour tirer les Athletes au sort dans les jeux publics, & les apparier. Voici comme la chose se pratiquoit aux jeux Olympiques, au rapport de Lucien dans son dialogue intitulé *Hermotime* ou *des Sectes*. » On place, dit-il, » devant les Juges, une urne » d'argent consacrée au dieu en » l'honneur de qui se célebrent les » jeux. On met dans cette urne, » des ballottes de la grosseur d'une

(*a*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 262. Tom. VII, pag. 194, 195.

» feve, & dont le nombre répond » à celui des combattans. Si ce » nombre est pair, on écrit sur » deux de ces ballottes la lettre » A, sur deux autres la lettre B, » sur deux autres la lettre Γ, & » ainsi du reste. Si le nombre est » impair, il y a de nécessité une » des lettres employées, qui ne » se trouve inscrite, que sur une » ballotte. Ensuite, les Athletes » s'approchent l'un après l'autre, » & après qu'ils ont invoqué Ju- » piter, chacun met la main dans » l'urne & en tire une ballotte. » Mais, un des Mastigophores, » ou Porte-verges, lui retenant la » main, l'empêche de regarder la » lettre marquée sur cette ballotte, » jusqu'à ce que tous les autres » aient tiré la leur. Alors, un des » Juges faisant la ronde, examine » les ballottes de chacun, & ap- » parie ceux qui ont les lettres » semblables. Si le nombre des » Athletes est impair, celui, qui » a tiré la lettre unique, est mis » en réserve pour se battre contre » le vainqueur. « *Voyez* Jettons.

CALCULATEURS, *Calculatores*, nom, que les Romains donnoient aux Maîtres d'arithmétique, parce qu'ils montroient d'abord aux enfans à calculer, ou à compter avec des jettons, appellés en Latin *calculi.*

Le terme *Calculatores* se trouve dans les anciens Jurisconsultes; & selon d'habiles Critiques, il servoit à désigner les Maîtres d'arithmétique de condition libre; au lieu que par le mot *Calculones*, qui s'y rencontre aussi, l'on entendoit les esclaves ou les affranchis de nouvelle date, qui exerçoient la même profession. Tertullien appelle ces Maîtres, *primi numerorum Arenarii*; peut-être parce qu'après avoir enseigné aux enfans la manière de compter aux jettons, ils leur montroient l'arithmétique, en traçant sur le sable les figures des chiffres, à la manière des anciens Géometres. Ordinairement, il y avoit un de ces Maîtres pour chaque maison considérable; & le titre de sa charge étoit *à calculis, à rationibus*, c'est-à-dire, officier chargé des comptes, des calculs.

CALCULI. *Voyez* Jettons.

CALCULONES. *Voyez* Calculateurs.

CALDARIUM, *Caldarium*, (*a*) l'un des noms que les Anciens donnoient à leurs chaudières, au rapport de D. Bernard de Montfaucon.

CALDIUS, *Caldius*. C'est ainsi qu'en transposant quelques lettres, les soldats appellerent par dérision l'Empereur Claudius; comme on dit Bibérius pour Tibérius, & Méro pour Néro.

CALE, *Cale*, nom, que l'Itinéraire d'Antonin donne à une place sur la route de Lisbonne à Bragues, à trente-cinq mille pas de la dernière. Les Portugais la nomment Puerto, autrement le Port. Les François disent Port à Port. Plusieurs ont dit Puerto-Cale; & ce lieu, devenu fameux, a été cause que les étrangers ont

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 122.

donné ce nom à tout le païs ; de sorte que le royaume, qui étoit autrefois une province d'Espagne, connue sous le nom de Lusitanie, ne s'appelle plus présentement que Portugal.

CALE, *Cale*, (*a*) ville d'Italie dans la Flaminie. Virgile ayant dit :

Quique Cales linquunt ;

Servius observe qu'il s'agit ici d'une ville de la Campanie; mais, il ajoûte qu'il y a dans la Flaminie, une ville nommée Cale.

Le même Auteur met encore une autre ville, nommé Cale, dans la Gaule, qu'il dit, sur l'autorité de Salluste, avoir été prise par Perpenna. Seroit-ce la même que Cale, que Grégoire de Tours met à environ cent stades de Paris, c'est-à-dire, à douze mille cinq cens pas Romains ; ce qui convient avec la distance de Chelles à l'égard de Paris dans ses anciennes bornes.

CALE, *Cale*, isle de la mer Égée, au rapport de l'Itinéraire d'Antonin.

CALÉ-ACTÉ, *Cale-Acte*, nom composé de deux mots Grecs, καλὴ ἀκτὴ, qui signifient beau rivage, ou, comme s'exprime Amiot dans sa traduction de Plutarque, belle rive. Ce nom a été commun à plusieurs lieux.

CALÉ-ACTÉ, *Cale-Acte*, Καλὴ Ἀκτὴ, ville de l'isle de Crete, selon Étienne de Byzance. Ortélius a lu cet Auteur négligemment, ou dans de mauvaises éditions, lorsqu'il assure qu'il en fait aussi un grand village. L'usage d'Étienne de Byzance, c'est d'ajoûter au nom du païs, le nom national que portent les habitans. Il dit donc que de Calé-Acté se forme le nom de Calactites ou Caloactites ; de même que de Mégalé-Comé se dérive celui de Mégalocométa, qui désigne un habitant de ce lieu. Ce nom est formé de deux mots, aussi-bien que celui de Calactita. Ce sont des observations grammaticales, qui regardent la langue Grecque.

CALÉ-ACTÉ, *Cale-Acte*, Καλὴ Ἀκτὴ, ville de Sicile, que d'autres nomment Calacta. *Voyez* Calacta.

CALÉ-ACTÉ, *Cale-Acte*, Καλὴ Ἀκτὴ, (*b*) lieu de Grece, situé dans l'isle d'Eubée, vis-à-vis la pointe orientale de l'isle d'Andros, selon Ptolémée.

CALE, l'action, par laquelle on plonge quelqu'un dans l'eau. Ce fut autrefois un passe-tems, dont usoient les Goths par forme d'exercice, comme l'assure Olaüs Magnus ; mais, ç'a été un supplice chez les Celtes & les François. Les Germains l'ont pratiqué contre les infames & les fainéans, comme le témoigne Tacite.

On dit qu'en quelques villes maritimes de France, les hommes & les femmes de mauvaise vie sont condamnés à la Cale ou à être baignés. Pour cet effet, on les enferme nus en chemise dans une cage de fer attachée à la vergue du grand mât ; ce qui se fait

(*a*) Virg. Æneid. L. VII. v. 728.

(*b*) Ptolem. L. III. c. 15.

une ou plusieurs fois, suivant la qualité de la faute. Quelquefois, on leur attache un boulet de canon aux pieds, pour rendre la chose plus rapide & le supplice plus rude. On dit Cale seche, lorsque le patient est suspendu à une corde racourcie, qui ne descend qu'à cinq ou six pieds de la surface de la mer ou de la terre. C'est une espèce d'estrapade. Ce châtiment est rendu public par un coup de canon qu'on tire, pour avertir ceux de l'escadre ou de la flotte d'en être spectateurs.

Du Cange dit qu'on a appellé cela dans la basse latinité *accabussare*, qui vient du mot gascon *cabussa*, signifiant faire la culbute, se jetter la tête la première.

On me permettra d'observer que quoique je sois natif de Gascogne, & que j'y aie demeuré un assez long-tems, je ne connois point le terme Gascon *cabussa*; & si j'ai bonne mémoire, on se sert en Gascon du terme *culbute*, comme en François. Cela ne doit point paroître surprenant, parce que le Gascon, autant que j'en puis juger, est un mêlange de Latin, de Grec & de François.

CALEB, *Caleb*, Χελουβ, (*a*) nom d'un canton de la tribu de Juda, où étoient situées les villes de Cariathsépher & d'Hébron, qui appartenoient à la famille de Caleb, fils de Jéphoné.

CALEB, *Caleb*, Χάλεβ, (*b*) de la tribu de Juda, fils de Jéphoné, Cézénéen, naquit l'an du monde 2505, & avant Jesus-Christ 1530.

Il fut envoyé avec Josué de la tribu d'Éphraïm & dix autres députés, choisis de chacune des dix autres tribus, pour reconoître la terre de Chanaan, que Dieu avoit promise aux Enfans d'Israël. Tous ces députés s'acquitterent exactement de leur commission. Ils parcoururent tout le païs, & en apporterent des plus beaux fruits à la multitude de leurs freres. Mais, quelques-uns d'entr'eux, après avoir fait leur rapport sur la beauté & la bonté du païs, ajoûterent que c'étoit à la vérité un païs, où couloient des ruisseaux de miel & de lait; mais que ses habitans étoient d'une force extraordinaire, & ses villes grandes & fermées de bonnes murailles. Cependant, comme le peuple commençoit à murmurer, Caleb leur dit: » Le » païs est excellent; allons hardiment nous en mettre en possession. « Mais, les autres députés, qui avoient été avec lui, disoient au contraire: » Nous ne » pourrons jamais nous en rendre » les maîtres, parce que le peuple, qui le possede, est plus « fort que nous. C'est une terre, » qui dévore ses habitans. Nous » y avons vu des Géans, en comparaison desquels nous ne paroissons que comme des sauterelles. «

Alors, le peuple se souleva ouvertement, & dit: » Ne vaut-il » pas mieux nous en retourner

(*a*) Reg. L. I. c. 30. v. 14.

(*b*) Numer. c. 13. v. 7. *&* *seq.* c. 14. v. 1, *&* *seq.* Josu. c. 14. v. 6. *&* *seq.* c. 15. v. 13. *&* *seq.* Paral. L. 1. c. 4. v. 15.

» en Égypte, que de mourir, » nous & nos enfans dans ce païs. » Établissons-nous un Chef, & » retournons en Égypte. » A ces mots, Moïse & Aaron se jetterent le visage contre terre devant toute la multitude d'Israël; & Josué & Caleb, déchirant leurs vêtemens, commencerent à encourager les Israëlites, en leur disant : » Le » païs, que nous avons vu, est » excellent. Si Dieu est avec nous, » nous pourrons aisément en faire » la conquête. Ne vous soulevez » point contre le Seigneur. Nos » ennemis sont sans secours. Nous » les dévorerons comme le pain. « Mais, le peuple en fureur se mit à crier, & prit des pierres pour les lapider. Alors, la gloire du Seigneur parut sur le tabernacle; & il menaça d'exterminer toute la multitude. Mais, Moïse pria pour eux avec tant d'instance, que Dieu voulut bien ne les pas faire périr sur l'heure; seulement il protesta, avec serment, qu'aucun de ceux, qui avoient murmuré contre lui, ne verroit la terre de Chanaan, & qu'ils mourroient tous dans le désert. Mais, ajoûta-t-il, pour mon serviteur Caleb, qui m'a suivi fidelement, je l'introduirai dans ce païs, & il le possédera lui, & ses enfans après lui.

Après la mort de Moïse, lorsque la terre de Chanaan eut été conquise, Caleb fit instance auprès de Josué & des principaux des Israëlites, afin qu'on lui accordât la ville d'Hébron, où habitoient les géans Énacim, avec la montagne & toutes les terres d'alentour. » Vous sçavez, dit-il à » Josué, ce que Dieu dit à son » serviteur Moïse de vous & de » moi dans le désert de Cadesbarné. Vous sçavez que quand » il nous envoya reconnoître la » terre de Chanaan, j'étois âgé » de quarante ans, que je résistai » avec vigueur aux autres députés, qui avoient perdu l'espérance de conquérir ce beau païs, » & qui vouloient inspirer aux » autres les mêmes sentimens; » que peu s'en fallut que vous & » moi ne fussions lapidés par le » peuple; qu'en considération de » mon zele & de ma fermeté, » Moïse me promit solemnellement de me donner toutes les » terres, où j'avois été. Graces à » Dieu, je suis encore en vie & » en parfaite santé; & il s'est passé quarante-cinq ans depuis que » le Seigneur m'a flatté de cette » promesse, ou plutôt de cette » récompense par la bouche de » son serviteur. Ne considérez pas » que je suis âgé de quatre-vingtcinq ans. Ce grand âge ne » m'accable point du tout, & je » me sens autant de force, de vigueur & de résolution, soit pour » marcher, soit pour combattre, » que lorsque je n'en avois que » quarante. Ayez seulement la » bonté de m'accorder ce que je » vous demande, je veux dire, la » ville d'Hébron & la montagne » qu'occupent les géans Énacim, » & où il y a une si grande quantité de villes fortes; & vous » verrez qu'avec le secours de » Dieu, j'en chasserai ces colosses, & je me rendrai maître de » tout le païs. «

Caleb, ayant obtenu ce qu'il désiroit, ne perdit point de tems pour exécuter le dessein, qu'il avoit formé. Il alla mettre le siege devant Hébron, l'emporta après quelques assauts, & y tua trois Géans d'une grandeur & d'une force prodigieuses, qu'on appelloit Séfaï, Tholmaï & Ahiman. Ils étoient tous trois des descendans de Noë. De-là il marcha contre Dabir, autrement appellée Cariath-Sépher, ou la cité des Lettres, parce que les Philistins & les Chananéens y avoient établi une célebre Académie pour élever & polir la jeunesse. Cette ville se défendit très-vaillamment, jusque-là que Caleb, désespérant de la pouvoir prendre, proposa à ceux de sa tribu, que celui, qui auroit assez de courage & de bonheur pour monter le premier sur la muraille, auroit pour récompense de sa valeur, sa fille Axa en mariage. Il n'y eut personne qu'Othoniel, fils de son frere, qui se rendît digne d'une si belle récompense. Caleb prit donc la ville de Dabir. Il vécut encore 16 ans, & mourut âgé de 114 ans, l'an du monde 2619.

Le premier livre des Paralipomènes donne trois enfans à Caleb, fils de Jéphoné; sçavoir, Hir, Éla & Naham.

CALEB, *Caleb*, Χαλὲϐ, (*a*) fils d'Hesron, épousa une femme, qui se nommoit Azuba, dont il eut Jérioth, Jaser, Sobab & Ardon. Après la mort d'Azuba, Caleb épousa Éphrata, qui lui donna un fils, appellé Hur. On attribue encore deux femmes à Caleb. La première se nommoit Épha, qui fut mere de Haran, de Mosa & de Gézès; la seconde étoit appellée Maacha, de laquelle Caleb eut Saber & Tharana. Caleb eut aussi une fille, nommée Achsa. Il fut encore pere de Mésa, prince de Ziph.

CALEB, *Caleb*, Χαλὲϐ, (*b*) fils de Hur, eut pour fils Sobal, Salma & Hariph.

CALEB, *Caleb*, Χαλὲϐ, (*c*) frere de Sua, fut pere de Mahir. Ce Caleb est apparemment l'un de ceux, dont il est parlé dans les articles précédens.

CALECHES, *Vehicula.* (*d*) L'usage des Caleches est plus ancien qu'on ne pense. Nous en trouvons trois sur les anciens monumens. La première a été donnée par M. Maffei; la seconde est tirée d'un ancien monument de la ville de Metz; la troisième, qu'on a trouvée dans le royaume de Naples, a été publiée par M. Bulifon. On ne sçait quel est l'animal qui tire cette dernière. Les deux autres sont tirées chacune par un cheval. Ces Caleches ne different des nôtres, qu'en ce que le siege, où l'homme est assis, est rond.

CALÉDONIE, *Caledonia*, païs des isles Britanniques. *Voyez* Calédoniens.

CALÉDONIE, *Caledonia*, ville des isles Britanniques, qui

(*a*) Paral. L. I. c. 2. v. 9, 18. *& seq.*
(*b*) Paral. L. I. c. 2. v. 50, 51.
(*c*) Paral. L. I. c. 4. v. 11.

(*d*) Antiq. expl. par D. Bern. de Mont. Tom. IV. p. 195.

donna ſon nom à un canton de ces iſles. Elle étoit ſituée ſur la rive droite du Tay. Buchanan la nomme Duncalden, c'eſt-à-dire, éminence couverte de coudriers. Il eſt perſuadé que cette éminence a donné le nom à la ville, la ville au peuple, & le peuple au païs, & même à la mer voiſine. » Si j'oſois, dit-il, hazarder une » correction, non obſtant le con» ſentement de tous les exemplai» res de Ptolémée, au lieu de » l'Océan Calédonien, qu'on lit » dans cet Auteur, je lirois Dun» calédonien; & de même dans » Ammien Marcellin, au lieu de » *Dicaledones*, je lirois *Dunca-* » *ledones*; de ſorte que la mer & » la nation ſeroient appellées du » nom de la ville de Duncalden. « Le conſentement des Manuſcrits montre comment un Auteur a écrit. Ainſi, il ne faut rien changer dans nos deux Auteurs. Mais, il eſt arrivé ſouvent aux Anciens, ce qui arrive tous les jours aux Modernes, d'écrire mal les noms étrangers & de les corrompre, ou parce qu'on les ſçait mal, ou par la démangeaiſon de les accommoder au génie de la langue dont on ſe ſert.

Cette ville ſubſiſte encore aujourd'hui, & ſe nomme Dunkel.

CALÉDONIENNE [la Forêt], *Caledonia Sylva*. (*a*) Entre les peuples, que Ptolémée place le long des côtes, en faiſant le tour du nord de l'Écoſſe depuis le golfe de Tay juſqu'à celui de Clyd, il reſtoit un vuide aſſez conſidérable dans le milieu. Les Anciens l'ont rempli d'une forêt, qu'ils nomment la forêt Calédonienne. Florus commet une faute énorme, en faiſant entrer Céſar dans cette Forêt, lorſqu'il a à peine paſſé la Tamiſe; & ce qui eſt étonnant, c'eſt que Cambden, bien loin de le reprendre de cette bévue, le cite comme garant de l'étendue de la forêt Calédonienne. Elle étoit vaſte & couverte d'arbres fort hauts, & ſéparée par le mont Grampius, dont le nom eſt à préſent Grantzbaine, qui veut dire montagne couverte.

Cette contrée, pourſuit Cambden, nourriſſoit des bêtes féroces de pluſieurs eſpèces, des taureaux blancs, ſauvages, & ayant des crins comme ceux des lions. Ils y étoient en grande quantité; mais, cet Auteur aſſure que de ſon tems, l'on y en voyoit peu. En récompenſe, dit-il, ils ſont cruels, farouches, & ſi ennemis du genre humain, qu'ils ont quelque tems en horreur tout ce que l'homme a touché, & même tout ce qui ſent l'haleine de l'homme. Ils bravent l'attaque des chiens, quoique les Romains aient autrefois fait un tel cas de ceux d'Écoſſe, qu'ils les tranſportoient dans des cages de fer.

CALÉDONIEN [l'Océan], *Caledonius Oceanus*. C'eſt aujourd'hui la mer d'Écoſſe, ou cette partie de la mer, qui arroſoit les côtes de la Calédonie.

On remarque que ce mot a paru ſi beau & ſi nombreux aux

(*a*) Ptolem. L. II. c. 3. Flor. L. III. c. 10.

Poëtes Latins, qu'ils s'en sont quelquefois servis pour exprimer l'Angleterre en général. Martial dit:

Quinte Caledoneos Ovidi visure Britannos.

Silius Italicus:

Inque Caledonios primus trahet agmina lucos.

Enfin, Valérius Flaccus:

Tuque ô, pelagi cui major aperti

Fama, Caledonius postquam tua carbasa vexit

Oceanus, Phrygios Caledonius priùs indignatus Iulos.

CALÉDONIENS, *Caledonii*, Καληδόνιοι, (*a*) peuples des isles Britanniques, situés dans la partie septentrionale. Leurs cheveux roux & leur grande taille annonçoient, selon Tacite, une origine Germanique.

I. Lorsqu'Agricola faisoit la guerre aux peuples Bretons, les Calédoniens ayant formé un grand corps d'armée, se disposerent, non à se tenir simplement sur la défensive, mais à aller attaquer les Romains, & à détruire les forts qu'Agricola avoit fait construire au de-là du golfe Bodotria, & qu'ils regardoient avec raison comme des chaînes forgées pour les tenir en servitude. Leurs préparatifs, que la renommée grossissoit encore, comme il ne manque jamais d'arriver par rapport aux objets nouveaux & inconnus, frapperent de crainte les esprits de plusieurs dans le camp Romain, qui, couvrant leur timidité du voile de la prudence, disoient qu'il falloit mettre le golfe entre eux & les ennemis, & qu'il étoit plus à propos de se retirer volontairement, que de se faire chasser par la force. Mais, Agricola, bien élevé au-dessus de ces terreurs paniques, résolut d'aller au devant du danger. Sçachant que les Barbares s'étoient partagés en plusieurs bandes, il comprit que leur dessein étoit de l'envelopper; & de peur qu'ils n'y réussissent par la supériorité du nombre, & par la parfaite connoissance qu'ils avoient du païs, il forma aussi trois divisions de son armée, & marcha sur trois lignes. Les Calédoniens, instruits du changement qu'Agricola avoit fait dans la disposition de ses troupes, changerent aussi leur plan; & s'étant tous réunis, ils vinrent fondre sur l'une des trois divisions de l'armée Romaine, qui étoit la plus foible. Ils l'attaquerent pendant la nuit; & comme ils n'étoient point attendus, ils surprirent les corps de garde, les égorgerent & pénétrerent dans l'intérieur du camp, où les Romains s'étant mis en état de défense, soûtinrent le combat, mais avec beaucoup de désavantage.

Agricola avoit été averti par ses coureurs de la marche des ennemis. Il part sur le champ, se faisant précéder par ce qu'il avoit

(*a*) Tacit. in Agricol. c. 10, 11, 25. Ptolem. L. II. c. 3. Flor. L. III. c. 10. Dio. Cass. p. 866. & *seq.* Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 140. T. IV. p. 54. & *suiv.* T. V. p. 120. & *suiv.*

de plus léger & de plus agile en cavalerie & infanterie. Ceux, qui arriverent les premiers, commencerent à inquiéter les assaillans, en les harcelant & en les prenant en queue; & au point du jour, les drapeaux de la légion qu'Agricola amenoit, brillerent aux yeux des Calédoniens, qui se voyant obligés de faire face des deux côtés à la fois, se troublent & se déconcertent. Au contraire, l'audace & la vigueur renaissent dans le cœur des soldats de la légion attaquée. Jusque-là, ils avoient combattu pour la sûreté de leurs personnes & de leur camp. Alors, ils combattent pour la gloire. Ils poussent les Barbares & regagnent sur eux du terrein. Aux passages étroits des portes, on se battit avec furie. Mais, enfin, les ennemis furent mis en fuite par les efforts combinés des Romains du dehors & de ceux du dedans, qui se piquerent mutuellement d'émulation; les uns voulant paroître avoir secouru leurs camarades; & les autres, n'avoir point eu besoin de secours. La défaite des Calédoniens fut entière; & si les bois & les marais ne les eussent dérobés à la poursuite des vainqueurs, la fin de cette action auroit été la fin de la guerre.

Dans la suite, sous l'empire de Sévère, pendant que ce Prince faisoit la guerre contre les Parthes, les Calédoniens saisirent l'occasion, que leur présentoit l'éloignement de l'Empereur & des principales forces de l'Empire, & réduisirent Lupus, qui commandoit dans le païs, à acheter d'eux la paix par de grosses sommes d'argent. Une telle paix ne dut être pour eux qu'une amorce de guerre. Peu d'années après, fideles à leur attrait dominant pour piller, ils recommencerent leurs courses sur les terres Romaines. Dès que Sévère en eut été averti, quoiqu'il fût accablé d'années & d'infirmités, il partit avec une ardeur de jeune homme, pour aller s'ériger dans le Nord de nouveaux trophées, qui figurassent avec ceux qu'il avoit acquis en Orient. Il est probable que ce Prince arriva dans la grande Bretagne, l'an de Jesus-Christ 208, mais qu'il n'entra en action que l'année suivante. Il employa l'hiver à faire ses préparatifs, à assembler des troupes, à amasser de l'argent & des provisions de toute espèce.

Cependant, les Calédoniens, effrayés de voir l'Empereur en personne dans leur isle, envoyerent lui demander le pardon du passé & la paix pour l'avenir. Mais, Sévère, que flattoient des idées de conquêtes, ne voulut point recevoir leurs soumissions; & laissant Géta, son second fils, dans la province Romaine, pour y commander en son absence, & prendre soin de tout ce qui lui seroit nécessaire dans son expédition, il s'avança sur les terres des ennemis à la tête de ses légions. Il éprouva de grandes difficultés. Il fut obligé pour se frayer une route d'abattre des forêts, de couper des montagnes, de jetter des ponts sur les rivières & d'établir des chaussées dans les marais. Il péné-

tra ainſi avec des fatigues infinies preſque juſqu'au nord de l'iſle, ſans trouver aucun corps d'ennemis, qui lui fît face. Ils avoient pris le parti de ſe ſéparer en plusieurs petits pelotons. Tantôt, tomboient ſur les ſoldats Romains, qui s'écartoient, tantôt ils leur tendoient des pieges, en leur offrant des beſtiaux, aiſés à enlever en apparence, & les attirant par cet appât dans des embuſcades préparées adroitement. Il n'y eut donc aucune action générale, mais un grand nombre de petits combats & deſcarmouches, où les Romains avoient ſouvent le déſavantage. Le fruit que retira Sévère de cette laborieuſe expédition, ce fut d'étendre ſa domination juſqu'à l'intervalle, qui ſépare les golfes Glota & Bodotria. Les Calédoniens lui abandonnerent, par un traité, l'eſpace compris entre le mur d'Antonin & les golfes qu'on vient de nommer; & ils ſe retirerent au de-là. Pour les y tenir renfermés, Sévère conſtruiſit un mur, dont les reſtes ſubſiſtent encore aujourd'hui. Jamais l'empire Romain n'a paſſé ces bornes dans la grande Bretagne.

II. Rien de plus farouche que les mœurs des Calédoniens. Ils n'avoient ni châteaux ni villes. Ils ne connoiſſoient point l'agriculture. Des tentes leur tenoient lieu de maiſon; & leurs beſtiaux, la chaſſe & quelques fruits fourniſſoient à leur ſubſiſtance. Ils négligeoient le poiſſon, qu'ils avoient ſous la main, ou s'en abſtenoient par ſuperſtition. Ce que Dion raconte d'une ſorte de nourriture, qu'ils ſçavoient ſe préparer, & dont un volume, de la groſſeur d'une feve ſuffiſoit pour leur ôter la faim & la ſoif pendant long-tems, doit être compté pour une fable.

Leur habillement égaloit, ou même ſurpaſſoit la ſimplicité de leur vivre. Malgré la rigueur du climat, ils marchoient preſque nus. Un collier de fer & une ceinture de même matière autour des reins, faiſoient leurs principaux ornemens. Le fer étoit pour eux une parure, comme l'or chez les nations policées. Ils s'imprimoient auſſi ſur différens endroits du corps, diverſes figures d'animaux de toute eſpèce; & c'étoit en partie pour ne point cacher ces embelliſſemens, qu'ils évitoient de ſe couvrir d'habits. D'ailleurs, ils en étoient plus leſtes & plus diſpoſés à s'enfoncer dans les lacs & dans les marais; & ils n'étoient point embarraſſés pour les traverſer à la nage. Dion aſſure qu'ils y paſſoient quelquefois plusieurs jours de ſuite, la tête ſeulement hors de l'eau, ce qui n'eſt pas facile à croire. Mais, on conçoit ſans peine que la dureté de la vie, qu'ils menoient dans un climat rigoureux, fortifioit leurs corps & leurs courages contre le froid, contre la faim & contre tous les maux de la vie; & que ſi la néceſſité les contraignoit de demeurer cachés dans leurs forêts, ils ſe contentoient des racines & des herbages qu'ils y trouvoient, pour leur nourriture.

Le même Auteur obſerve que les chevaux des Calédoniens

étoient

étoient petits, mais très-légers à la course. Ils ne se servoient ni de cuirasses ni de casques, qu'ils regardoient plutôt comme des empêchemens, que comme des secours. Un bouclier étroit, une lance surmontée d'une pomme de fer, dont ils frappoient leurs boucliers, en allant au combat, une épée suspendue à leur côté, voilà quelle étoit toute leur armure. Quant au gouvernement, on juge bien qu'à des peuples si farouches, la liberté Démocratique pouvoit seule convenir.

III. Les côtes de la Calédonie, au rapport de Tacite, étoient d'une étendue immense & d'une figure très-irrégulière, dont l'extrêmité se rétrecissoit, & formoit un angle aigu. Ce fut par les ordres d'Agricola, qu'une flotte Romaine doubla cette pointe pour la première fois. Ainsi, Tacite comprend sous le nom de Calédoniens, tous les peuples d'Écosse, situés au de-là des deux golfes d'Édimbourg & de Dunbritton.

Mais, le païs des Calédoniens étoit peu connu des Romains. Ptolémée en met la pointe, non vers le nord, où elle étoit, mais vers l'orient où elle n'étoit pas. Ces peuples sont nommés indifféremment par les Anciens, Calédons, Calédoniens & Deucalédoniens. Euménius, dans le panégyrique de Constance, dit qu'il ne parle point des forêts ni des marais des Calédons & des autres Pictes. Ainsi, du moins du tems de cet Orateur, les Calédons ou les Calédoniens faisoient partie des Pictes. Ammien Marcellin divise ces derniers en deux nations; les Calédoniens, qu'il appelle Dicalidons, & les Vecturions.

Cambden donne au nom des Calédoniens une étymologie, qu'il dérive de la langue Bretone. Il prétend que ce nom vient de *Caled*, qui veut dire grossier, dur, sauvage, & qu'il leur a été donné à cause de la férocité de leurs mœurs. Buchanan, qui étoit du païs, trouve dans la langue, qu'on y parle, une origine moins odieuse, & qui paroît plus vraisemblable. Ce mot, dit-il, vient de *Calden*, qui en Écossois, signifie un coudrier, en Latin *corylus*.

Le P. Briet divise les Calédoniens en plusieurs peuples, & il ajoûte que leur païs fut envahi par les Écossois déjà maîtres des Pictes.

Quoi qu'il en soit, le païs qu'occuperent les Calédoniens & les autres peuples du même canton, est représenté aujourd'hui par l'Écosse.

CALENDARIS, *Calendaris*, (*a*) l'un des surnoms, qu'on donnoit à Junon, parce qu'on croyoit que les Calendes lui étoient consacrées. En conséquence, on lui offroit des sacrifices aux Calendes de chaque mois.

CALENDES, *Calendæ*, (*b*) nom que les Romains donnoient

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 59.

(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III, p. 401. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 59. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 66.

au premier jour de chaque mois. Ce terme est formé du Latin *calo*, ou plutôt du Grec καλέω, *voco*, j'appelle, ou je proclame, parce qu'avant la publication des fastes Romains, une des charges des Pontifes étoit d'observer la nouvelle lune, & d'en donner connoissance au *Rex sacrificulus*. Alors, après avoir offert un sacrifice, le Pontife ajournoit le peuple au Capitole, & là il publioit à haute voix le nombre des Calendes, ou quel jour seroient les Nones. Il faisoit cela en répétant cette formule, *Calo juro novellæ*, autant de fois qu'il y avoit de jours de Calendes. C'est de-là qu'est venu le mot *Calendæ* de *calo*, *calare*, appeller ou publier. C'est la raison qu'en donne Varron. Plutarque & d'autres après lui dérivent ce mot de *clam*, *quòd luna Calendis clam fit*. Mais, cela paroît cherché trop loin. Il y en a qui font venir ce nom de ce que le peuple étant assemblé en ce jour-là, le Pontife nommoit, ou publioit les jours de fêtes, qui devoient arriver dans le mois. Cette coutume subsista jusqu'à l'an de Rome 450, que C. Flavius, édile Curule, ordonna que l'on affichât les fastes ou le calendrier, dans les places publiques, afin que tout le monde pût connoître la différence des tems & le retour des fêtes.

Les Calendes se comptoient à reculons ou dans un ordre rétrograde. Ainsi, par exemple, le premier de Mai étant les Calendes de Mai, le dernier ou le trentième d'Avril étoit le *pridie Calendas*, la veille ou le second des Calendes de Mai; le vingt-neuf d'Avril, le troisième des Calendes, ou avant les Calendes de Mai; le vingt-huit d'Avril, le quatrième des Calendes ou avant les Calendes de Mai. Et ainsi de suite en rétrogradant jusqu'au treizième, où commençoient les Ides, que l'on comptoit pareillement en rétrogradant jusqu'au cinquième, qui étoit le commencement des Nones. Celles-ci se comptoient de même jusqu'au premier jour du mois, qui étoit les Calendes d'Avril.

On a renfermé dans les cinq vers suivans les regles du comput par Calendes:

Prima dies mensis cujusque est dicta Calendæ;

Sex Maius Nonas, October Julius & Mars;

Quattuor at reliqui. Dabit Idus quilibet octo.

Inde dies reliquos omnes dic esse Calendas,

Quos retro numerans dicens à mense sequente.

Pour trouver le jour des Calendes, qui répond à chaque jour du mois, où l'on est, il faut voir combien il y a encore de jours du mois qui restent, & ajoûter deux à ce nombre. Supposons, par exemple, que l'on soit au vingt-deux d'Avril, c'est le 10.e des Calendes de Mai; car, Avril a trente jours; & 22 ôtés de 30 donnent 8 pour reste, auquel ajoûtant 2, la

ſomme eſt 10. La raiſon pour laquelle on ajoûte 2, c'eſt que le dernier du mois s'appelle *ſecundo Calendas*; d'où il s'enſuit que le pénultième ou le 29.e doit s'appeller *tertio Calendas*; l'antépénultième ou le 28.e *quarto Calendas*, & ainſi de ſuite. Or, ſi de 30 on ôte 29, il reſte 1, auquel par conſéquent il faut ajoûter 2 pour avoir le *tertio Calendas*. De même, ſi de 30 on ôte 28, il reſte 2 auquel il faut ajoûter 2 pour avoir le *quarto Calendas*.

Les Auteurs Romains ne ſçavent pas trop eux-mêmes la raiſon de cette manière abſurde & biſarre de compter les jours du mois. Néanmoins on s'en ſert encore aujourd'hui dans la Chancelerie Romaine. Et quelques Auteurs, par une affectation frivole d'érudition, la préferent à la méthode ordinaire, qui eſt bien plus naturelle & plus aiſée.

Cette manière de compter par Calendes étoit ſi particulière aux Romains, qu'elle a donné lieu à une eſpèce de proverbe, qui eſt encore aujourd'hui en uſage. On dit qu'on fera une choſe aux Calendes Grecques, pour dire qu'on ne la fera jamais, parce que les Grecs ne comptoient point par Calendes.

La manière de compter par Calendes, Ides & Nones, eſt ſi contraire à la nôtre, qui, comme on vient de l'obſerver, approche bien plus de la nature & de la raiſon, que les Sçavans même s'y trompent quelquefois. C'eſt pourquoi, le P. Labbe, dans ſon hiſtoire Chronologique, avertit que pour entendre les dates qui ſe trouvent dans les Hiſtoriens & autres Auteurs Latins, ou pour les exprimer à la façon des Romains, le plus ſûr eſt d'avoir recours à un calendrier Julien ou Grégorien.

Deux choſes ſont néceſſaires pour mettre en Latin ou en François les jours, qui ſont avant les Calendes. 1.° Il faut, comme on l'a déjà remarqué, ajoûter deux jours à chaque mois, s'imaginant que les mois, qui ont 31 jours, en ont 33; que ceux, qui ont 30 jours, en ont 32; & que Février, qui a 28 jours, en a 30. Il ne faut pas en donner davantage à ce dernier mois dans les années biſſextiles, quoiqu'il ait alors 29 jours, parce que ces années-là on exprime le 24 & 25 de ce mois de la même manière, diſant deux fois *ſexto Calendas Martias*. 2.° Il faut compter les jours, qui ſont depuis celui qu'on propoſe, juſqu'à la fin du mois, y comprenant les deux jours, qu'on ajoûte à chaque mois, ſelon notre principe. Le nombre de jours que l'on trouvera, marquera préciſément le jour que l'on cherche, tant pour la compoſition que pour la traduction.

Si l'on veut mettre en Latin le 20 de Mars, ce mois ayant 31 jours, il faut s'imaginer qu'il en a 33, lui en donnant 2, comme nous l'avons expliqué. Enſuite, trouvant que depuis 20 juſqu'à 33, il reſte treize jours, on dira *decimo tertio Calendas Apriles*, ou *Calendarum Aprilis*. *Calendas* eſt à l'accuſatif, parce que la pré-

position *ante* eſt ſous-entendue, & *Calendarum* eſt au génitif, parce qu'il eſt gouverné par *die*, qu'on ſous-entend. On doit remarquer qu'en exprimant en Latin les jours des Calendes, on y joint toujours le nom du mois ſuivant, comme on le voit dans l'exemple précédent, où *Apriles*, joint à *decimo tertio Calendas*, ſignifie le 20 de Mars. C'eſt ce qu'on peut auſſi obſerver dans l'exemple ſuivant, où *Maias* eſt joint à *ſeptimo Calendas*, quoique cependant il s'agiſſe du 25 du mois d'Avril.

Pour traduire en François *ſeptimo Calendas Maias*, Avril, ſelon la remarque que nous venons de faire, ayant trente jours, il faut ſuppoſer qu'il en a 32. Enſuite, trouvant que depuis 7 juſqu'à 32, il reſte 25 jours, on connoîtra auſſi-tôt que *ſeptimo Calendas Maias* eſt le 25 d'Avril.

Le premier jour de chaque mois eſt le propre jour des Calendes. On l'exprime en Latin par l'ablatif *Calendis*, y ajoûtant le nom du mois dont on parle. Ainſi, ſi l'on demande en Latin le premier jour de Mars, on dira *Calendis Martiis* ou *Martii*. De même, ſi on demande en François *Calendis Aprilibus*, on répondra que c'eſt le premier jour d'Avril.

Les Calendes étoient conſacrées à Junon. C'étoit un jour fatal pour les débiteurs, parce que le terme des contrats expiroit ce jour-là. C'eſt pourquoi, Horace les appelle triſtes & incommodes; au lieu que chez les Athéniens, le premier jour des mois lunaires étoit un jour ſolemnel, comme auſſi parmi les Juifs, qui donnoient à ce jour le nom de Méoménie, ou Néoménie, qui, en Grec, ſignifie la même choſe que Calendes. Et les Traducteurs de l'Écriture employent indifféremment l'un & l'autre de ces deux noms pour marquer le premier jour du mois.

Quelques Grecs ignorans, ne voyant pas d'où venoit ce mot, imaginerent que ſous un des Antonins [on ne dit pas lequel], il y eut une grande famine à Rome; que trois hommes, nommés Calendus, Nonus & Idus, nourrirent la Ville, l'un pendant dix-huit jours, l'autre pendant huit, & le troiſième pendant quinze; & qu'en mémoire de ce bienfait, ils obtinrent qu'on donneroit leur nom à autant de jours du mois, qu'il y en avoit, pendant leſquels chacun d'eux avoit nourri le peuple. Cette fable eſt rapportée par Tzetzez & par d'autres Auteurs. On eſt étonné avec raiſon, que des Grecs ayent donné dans une opinion ſi ridicule. Car, long-tems avant les Antonins, le mot *Calendæ* étoit en uſage; & ils auroient pu le voir dans Cicéron, dans Horace, dans Ovide, dans Tite-Live & autres. Il faut encore remarquer que le nombre des jours pendant leſquels on veut que ces trois prétendus perſonnages ayent nourri le peuple, excédant le nombre des jours d'un mois, il n'étoit pas poſſible que chacun d'eux donnât ſon nom à autant de jours du mois, qu'il y en avoit pendant leſquels il avoit fait ſubſiſter Rome.

CALENDRIER, *Calenda-*

rium, (*a*) est une distribution de tems, accommodée aux usages de la vie ; autrement, c'est une table ou un almanach, qui contient l'ordre des jours, des semaines, des mois, des fêtes, &c. qui arrivent pendant le cours de l'année. Le nom de Calendrier a été formé du mot *Calendæ*, que l'on écrivoit anciennement en gros caractères au commencement de chaque mois.

Le Calendrier Romain doit son origine à Romulus, fondateur de la ville de Rome, qui, ayant plus de connoissance des affaires de la guerre, que du mouvement des astres, composa l'année de dix mois seulement, dont le premier étoit le mois de Mars & ensuite le mois d'Avril, puis ceux de Mai, Juin, Quintil, depuis appellé Juillet, Sextil qui prit ensuite le nom d'Août, Septembre, Octobre, Novembre & Décembre. Il donna 31 jours à Mars, à Mai, à Quintil & à Octobre, & 30 à chacun des six autres ; de sorte qu'ils faisoient tous ensemble 304 jours. Numa Pompilius, successeur de Romulus, réforma ce Calendrier, à peu près à l'imitation des Grecs, qui composoient leur année de douze mois lunaires, de 30 & de 29 jours l'un après l'autre ; ce qui faisoit 354 jours.

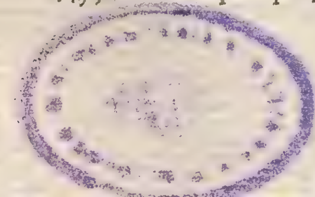
Comme Numa Pompilius aimoit le nombre impair, par un pur effet de la superstition, il fit son année de 355 jours, & lui donna douze mois ; sçavoir, Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre & Décembre. Janvier étoit de 29 jours, Février de 28, Mars, Mai, Juillet & Octobre de 31 jours & les six autres de 29. Il ne se mit pas en peine que Février eût un nombre pair, parce qu'il l'avoit destiné aux sacrifices, qui se faisoient aux dieux des enfers à qui ce nombre, comme malheureux, sembloit appartenir. Numa Pompilius voulût que le mois de Janvier, qu'il plaça au solstice d'hiver, fût le premier mois de l'année & non pas celui de Mars, que Romulus avoit mis à l'équinoxe du printems. Il se servit aussi de l'intercalation des Grecs, qui ajoûtoient un mois surnuméraire de deux ans en deux ans, lequel étoit composé alternativement de 22 ou de 23 jours, pour régler l'année civile au cours du soleil, qui fait sa révolution en 365 jours & près de six heures. Il ordonna en même tems aux souverains Pontifes de marquer au peuple le tems & la manière de cette interposition de mois extraordinaire. Mais, par ignorance, ou par superstition, ou pour quelque intérêt particulier, ils mirent les choses dans une si grande confusion, que leurs fêtes arrivoient dans des saisons entiérement opposées à celles, où elles devoient être célébrées suivant leur institution; de sorte qu'on célébroit les fêtes d'automne au printems, & celles de la moisson dans le milieu de l'hiver.

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 20, 21, 60. *&* *suiv.* Tom. XV. pag. 43. T. XXVI. p. 219. *& suiv.*

Ce désordre fut si grand, que Jules César, Dictateur & souverain Pontife, après avoir gagné la bataille de Pharsale, crut que la réformation du Calendrier étoit digne de ses soins. Il fit venir d'Alexandrie un célebre Astronome, nommé Sosigènes, qui régla l'année sur le cours du soleil, & qui, après avoir composé le Calendrier de 365 jours, laissa les six heures, pour en faire un jour au bout de quatre ans, lequel seroit ajoûté dans le mois de Février, avant le 24.e jour de ce mois, que les Romains appelloient le sixième des Calendes, selon leur manière de compter; d'où est venu le nom de bissexte, parce qu'alors on disoit *sexto Calendas*, ou *bis sexto*. Pour placer les dix jours, desquels l'année solaire de 365 jours excédoit celle de Numa Pompilius, qui étoit de 355, il ajoûta deux jours à chacun des mois de Janvier, d'Août & de Décembre, qui n'en avoient que 29, & un jour à chacun de ces quatre autres, Avril, Juin, Septembre & Novembre, laissant le mois de Février de 28 jours aux années communes, & de 29 à l'année bissextile. Et comme par la négligence de ceux, à qui on avoit confié le soin de la distribution des mois intercalaires, le commencement de l'année se trouvoit alors précéder de 67 jours le solstice d'hiver; & que c'étoit aussi l'année de l'intercalation du mois de 23 jours, ce qui fait 90 jours, cette année de la correction du Calendrier faite par Jules César, fut de 15 mois & de 445 jours. C'est pourquoi, on l'appella l'année de confusion.

Il est important de remarquer ici que ce Prince, voulant s'accommoder en quelque manière aux esprits des Romains, accoûtumés depuis si long-tems à l'année lunaire, fit commencer la première année du Calendrier Julien un jour de la nouvelle lune, qui suivit le solstice d'hiver, & qui vint alors huit jours après. C'est de-là que les années Juliennes ont commencé depuis, environ huit jours après le solstice du Capricorne. Il ne fut pas difficile aux Romains, qui commandoient presque à toute la terre, de faire recevoir par tout cette correction, que Jules César avoit faite du Calendrier, & d'en introduire l'usage parmi les nations même les plus éloignées. Les Grecs cesserent en ce tems-là de se servir de l'année lunaire, & de faire leur intercalation de 45 jours tous les quatre ans. Les Égyptiens fixerent leur Thot, ou le premier jour de leur année, qui passoit auparavant d'une saison dans une autre. Les Hébreux en firent autant; & ce Calendrier devint celui de presque tous les peuples.

Les premiers Chrétiens garderent les mêmes noms de mois, la même quantité de leurs jours, & la même intercalation d'un jour dans l'année bissextile. Ils ôterent du Calendrier Romain ou Julien, les lettres Nundinales qui marquoient les jours des assemblées ou féries, & en mirent d'autres en leur place, pour marquer le Dimanche & les autres jours de la semaine. Au lieu des fêtes profanes & des jeux Romains, ils ran-



gerent par ordre les fêtes & les cérémonies de la véritable religion. Vers le commencement du sixième siecle, l'abbé Denys, surnommé le Petit, pour concilier les différens usages des églises d'Orient & d'Occident sur le tems de la célébration de la fête de Pâques, proposa une même forme de Calendrier, suivant la période Victorienne, composée des cycles du soleil & de la lune, & rapportée à la Naissance de Jesus-Christ. Jusqu'alors la plûpart des Chrétiens avoient compté les années du tems de la fondation de Rome, ou des Consuls & des Empereurs. Quelques-uns commençoient à compter, ou du jour de la Passion du Sauveur, ou de l'Ére des Martyrs sous l'Empereur Dioclétien. Mais, Denys le Petit trouva plus à propos de commencer une nouvelle époque à l'Incarnation de Jesus-Christ. Néanmoins, peu de tems après, les Chrétiens commencerent à compter depuis la Naissance de notre Seigneur, gardant toujours la coûtume des Romains, à l'égard du commencement de l'annèe, fixé au premier jour de Janvier.

Ce Calendrier de l'ancienne Église faisoit connoître assez précisément les nouvelles lunes, & par conséquent le tems de la fête de Pâque. Mais, la suite de quelques siecles fit découvrir que ce calcul ne s'accordoit pas entiérement avec le mouvement du soleil & de la lune, & que la fête de Pâque ne se célébroit plus à la pleine lune du premier mois. Cette erreur, dans l'Astronomie étoit très-dangereuse, parce que la fête de Pâque auroit insensiblement remonté jusqu'en hiver, puis jusqu'en automne, & de-là en été. Ce fut dans le dessein de remédier à ce désordre, que le Pape Grégoire XIII. envoya sur la fin du XVI.e siecle des brefs aux Princes Chrétiens & aux Universités les plus célebres pour les inviter à chercher les moyens de rétablir l'Équinoxe du printems en son véritable lieu. Après avoir reçu l'avis de tous les Sçavans, il résolut de retrancher dix jours du Calendrier ; ce qu'il ordonna par une Bulle de l'année 1581. Ainsi, le lendemain de la fête de S. François, qui est le 4 d'Octobre, on compta 15 au lieu de 5. Par ce moyen, le jour, qui avant la correction s'appelloit le 11 Octobre, devint ensuite le 21, & de même dans les autres mois ; ce qui fit que l'Équinoxe du printems, qui tomboit le 11 de Mars, se trouva au 21, comme il y étoit au tems du Concile de Nicée, l'an 325. Le même Pape trouva aussi un moyen pour empêcher un pareil désordre à l'avenir, en retranchant un bissextil de cent ans en cent ans.

Au reste, cette correction a été reçue avec soumission de tous les peuples, qui sont demeurés dans l'obéissance à l'Église. Mais, les Grecs Schismatiques & les Protestans d'Allemagne, de Suede, de Danemarck & d'Angleterre, ne voulurent pas d'abord en admettre l'usage parmi eux, quoiqu'ils en reconnussent la nécessité. Peut-être que les Allemands s'y seroient soumis, si la chose avoit

été ordonnée par l'Empereur & du consentement des États de l'Empire; mais, ni l'Empereur, ni les Princes Catholiques n'ont pas jugé à propos de faire des réglemens sur cet article. Louis XIV. Roi de France, fit recevoir l'usage du Calendrier Grégorien dans la ville de Strasbourg en 1682; mais, ce fut une suite nécessaire du culte de la religion Catholique qu'il y avoit rétablie.

Il y a eu plusieurs Sçavans qui ont écrit contre cette réformation, entre autres Mœstinus, professeur en Mathématiques à Tubinge, Scaliger & Georgius Germanus. Nous avons aussi une construction nouvelle d'un Calendrier, faite par Viete, & adressée à Sa Sainteté, avec des notes sur les défauts, qu'il disoit avoir remarqué dans le Calendrier Grégorien. C'est ce qui obligea Clavius, l'un des Mathématiciens, qui ont eu le plus de part à cette correction, de donner au public, par l'ordre de Clément VIII, un traité du Calendrier pour éclaircir les doutes & répondre par forme d'apologie à tout ce que l'on y trouvoit à redire. Séthus Calvisius, qui est venu long-tems après, a prétendu faire voir, par les observations Astronomiques de Tycho-Brahé, qu'il faudroit bientôt faire de grands changemens dans le Calendrier. Mais, voici comment l'illustre Tycho-Brahé en parle lui-même: » Ceux-là se donnent bien de la » peine inutilement, qui travail- » lent au rétablissement de l'an- » née par les Tables de Copernic. » C'est en vain qu'ils prétendent » par-là combattre la nouvelle » réformation Grégorienne, tant » parce qu'elle s'accorde à peu » près avec les regles des mou- » vemens célestes, que parce qu'il » est difficile d'arriver à la der- » nière précision, laquelle même » n'est pas absolument nécessai- » re. « Ce témoignage est d'autant plus grand, que Tycho-Brahé étoit de la religion Protestante, & que sa science extraordinaire l'a fait nommer, à juste titre, le restaurateur de l'Astronomie.

Outre le nom de Grégorien, qui fut donné au Calendrier après sa correction, il eut aussi celui de Calendrier nouveau, parce qu'il est différent de l'ancien, & celui de Calendrier perpétuel, parce que la disposition des Épactes, qui sont mises à la place du Nombre d'Or, le rendra utile en tout tems, quelque nouveauté que l'on puisse découvrir dans les mouvemens célestes. Chamberlaine, dans son état d'Angleterre, après avoir dit sur ce Calendrier tout ce que l'on pouvoit attendre d'un Protestant, aussi habile homme qu'il l'étoit, avoue que quelque difficulté que fassent ceux de sa nation, ils seront obligés d'y revenir. Ce qu'il conjecturoit, se trouve effectué depuis quelques années. Le parlement d'Angleterre a enfin cédé à la nécessité de la réformation. Par réglement du 2 Avril 1751, cette célebre Compagnie admit le Calendrier Grégorien pour avoir lieu au premier Janvier 1752. De tous les États de l'Europe, il ne reste plus que la Russie, qui ne suit pas cette réformation à la-

quelle vraisemblablement elle se conformera tôt ou tard.

Nous ne sçaurions mieux faire que d'insérer ici la copie d'un Calendrier Romain depuis Jules César, que des Sçavans ont recueilli d'après divers monumens. Voici l'explication de ce Calendrier. La première colonne contient les lettres, que les Romains appelloient Nundinales ; la seconde marque les Jours qu'ils appelloient fastes, néfastes & comitiaux, lesquels sont aussi marqués par des lettres ; la troisième contient les nombres de Méthon, que l'on appelle le Nombre d'Or ; la quatrième est pour les jours de suite marqués par des chiffres ou caractères Arabiques ; la cinquième partage les mois divisés en Calendes, Nones & Ides, suivant la manière des Romains ; la sixième, enfin, comprend leurs fêtes & diverses autres cérémonies.

Dans ce Calendrier, auquel nous donnons le nom de Calendrier de Jules César, on voit 1.° le même ordre & la même suite de mois, conforme à l'institution de Numa Pompilius. 2.° Ces sept mois, Janvier, Mars, Mai, Quintil ou Juillet, Sextil ou Août, Octobre & Décembre, ont chacun 31 jours ; & ces quatre, Avril, Juin, Septembre & Novembre, seulement 30. Mais, Février, aux années communes, n'a que 28 jours, & 29 aux intercalaires ou bissextiles. 3.° Cette suite de huit lettres, que nous avons appellées Nundinales, est placée sans interruption, depuis le premier jusqu'au dernier jour de l'année, pour qu'il y en ait une, qui marque dans l'année les jours que les assemblées, appellées *Nundinæ* par les Romains, & qui retournoient de neuf jours en neuf jours, se devoient tenir ; afin que les citoyens de la campagne pussent se rendre à la ville en ces jours-là, pour y apprendre ce qui concernoit la discipline, ou de la religion, ou du gouvernement. C'est pourquoi, si le jour Nundinal de la première année étoit sous la lettre A, qui est au premier, au neuvième, au dix-septième, au vingt-cinquième de Janvier, &c. la lettre du jour Nundinal de l'année suivante étoit D, qui est au quatrième, au douzième, au vingtième du même mois, &c. Car, la lettre A se trouvant aussi au vingt-septième de Décembre, si de ce jour on compte huit lettres, outre les quatre B, C, D, E, qui restent après A, dans le mois de Décembre, il en faudra prendre quatre autres, au commencement de Janvier de l'année suivante ; sçavoir, A, B, C, D, afin que la lettre D, qui se trouve la première dans le mois de Janvier, soit la neuvième après le dernier A, du mois de Décembre précédent ; & qu'elle soit par conséquent la lettre Nundinale, ou qui marque les jours de ces assemblées, auxquelles on peut aussi donner le nom de foires ou marchés publics. Ainsi, par le même calcul, la lettre Nundinale de la troisième année sera G ; celle de la quatrième B, & ainsi des autres ; à moins qu'il n'arrive du changement par l'intercalation.

4.° Pour bien entendre ce qui est marqué dans la seconde colonne, il faut sçavoir que l'on ne pouvoit point agir en droit [ce que nous appellons plaider, ou rendre justice], tous les jours chez les Romains; & qu'il n'étoit point permis au Préteur de prononcer tous les jours ces trois mots solemnels, ou cette formule de droit, *do*, *dico*, *addico*. Ainsi, ils appelloient *fastos*, en François, fastes, les jours auxquels on pouvoit rendre la justice, *quibus fas esset jure agere*; & *nefastos*, ceux auxquels cela n'étoit pas permis, *quibus nefas esset*, comme nous l'apprenons de ces deux vers d'Ovide:

Ille nefastus erit per quem tria verba silentur;
Festus erit per quem jure licebit agi.

C'est-à-dire, que le jour est néfaste, dans lequel on ne prononce point les trois mots, *do*, *dico*, *addico*, comme qui diroit en France, qu'il est fête au Palais; & faste, dans lequel il est permis d'agir en droit & de plaider. Il faut encore sçavoir qu'il y avoit de certains jours qu'on appelloit comitiaux, marqués par un C, dans lesquels le peuple s'assembloit au champ de Mars, pour élire les Magistrats, ou pour y traiter des affaires de la République, parce que ces assemblées du peuple étoient appellées *comitia*, comices; qu'il y avoit aussi des jours déterminés, auxquels un certain Prêtre ou Sacrificateur, qui étoit appellé *Rex* parmi eux, se trouvoit dans ces comices; qu'enfin l'on avoit coûtume de nettoyer le temple de Vesta, & d'en transporter le fumier un certain jour de l'année; ce qui se faisoit avec tant de cérémonie, qu'il n'étoit pas permis de plaider pendant ce tems-là.

Cela supposé, il n'est pas difficile d'entendre le reste. 1.° Par tout où la lettre N se rencontre dans la seconde colonne, laquelle lettre signifie *nefastus dies*, ou jour néfaste, cela signifie qu'on ne peut pas rendre la justice en ce jour. 2.° Par tout où il y a F, ou *fastus*, faste, cela veut dire qu'on peut rendre la justice. 3.° Par tout où il y a FP, ou *fastus prima parte diei*, cela signifie qu'on peut la rendre dans la première partie du jour. 4.° Par tout où il y a NP, ou *nefastus prima parte diei*, qu'on ne peut pas la rendre dans la première partie du jour. 5.° Par tout où il y a EN, ou *endotercisus* ou *intercisus*, c'est-à-dire, entrecoupé, qu'on le peut dans certaines heures, & qu'on ne le peut pas dans d'autres. 6.° Par tout où il y a C, ou *comitialis*, cela veut dire que l'on tient en ce jours-là les assemblées qu'on appelle comices. 7.° Par tout où il y a ces lettres Q, Rex C, F, ou *quando Rex comitiavit, fas*, qu'on le peut lorsque le Sacrificateur, appellé le Roi, a assisté aux comices. 8.° Enfin, par tout où il y a ces lettres Q, ST, D, F, ou *quando stercus delatum, fas*, qu'on le peut aussi-tôt que le fumier a été transporté hors du temple de la déesse Vesta.

5.° La troisième colonne est pour les dix-neuf caractères des nom-

bres du cycle lunaire, autrement appellé le Nombre d'Or, pour marquer les nouvelles Lunes dans toute l'année, suivant l'ordre auquel on croit qu'elles arrivoient du tems de Jules César, que ces caractères furent ainsi disposés dans son Calendrier.

6.° La quatrième colonne marque la suite des jours des mois, par les nombres de chiffres ou caractères Arabiques; mais, il ne faut pas s'imaginer qu'ils fussent ainsi disposés dans les tables des fastes, c'est-à-dire, dans le Calendrier dont les Anciens se servoient, puisqu'ils n'en avoient aucune connoissance. Nous avons jugé à propos de les y placer, afin que l'on pût mieux connoître le rapport qu'il y a entre la manière de nommer & de compter les jours des Romains & la nôtre, & quels sont les jours, selon notre façon de compter, auxquels les fêtes & les jours de ce peuple peuvent répondre.

7.° La cinquième colonne contient cette division si célebre des jours des mois en Calendes, Nones & Ides, qui étoient en usage parmi les Romains. Elle n'est point en parties égales, comme les Calendes des Grecs, mais en portions fort différentes, dont la variété est néanmoins renfermée dans ces deux vers Latins:

Sex Maius nonas, October, Julius & Mars;

Quattuor at reliqui. Dabit Idus quilibet octo.

C'est-à-dire, que ces quatre mois, Mars, Mai, Juillet & Octobre, ont six jours de Nones, & que tous les autres n'en ont que quatre; mais qu'il y a dans tous huit jours d'Ides. Ce qu'il faut entendre ainsi; sçavoir, que le premier jour de chaque mois s'appelle toujours *Calendæ* ou *Kalendæ*, les Calendes; qu'aux quatre mois, Mars, Mai, Juillet & Octobre, le septième du mois s'appelle *Nonæ*, les Nones, & le treizième *Idus*, les Ides. Les autres jours se comptent à rebours du mois suivant; comme le 28, le 29, &c. avant les Calendes du mois suivant. Les jours, qui sont depuis les Calendes jusqu'aux Nones, prennent le nom des Nones du mois courant. Les autres jours, qui sont entre les Nones & les Ides, prennent aussi le nom des Ides du même mois. Mais, tous les autres jours depuis les Ides jusqu'à la fin, prennent le nom des Calendes du mois suivant. On voit, au reste, que les tables des fastes, sur lesquelles les Romains plaçoient leurs mois & leurs jours par année, prirent dans la suite le nom de Calendrier, parce que ce nom de Calendes étoit écrit en gros caractères à la tête de chaque mois.

8.° Enfin, la dernière colonne comprend les choses, qui appartiennent principalement à la religion des Romains, comme sont les Fêtes, les Sacrifices, les Jeux, les Cérémonies, les Jours heureux ou malheureux; aussi-bien que les commencemens des Signes, les quatre points Cardinaux de l'année, qui sont les quatre saisons, le lever & le coucher des Étoiles;

&c. Cela étoit d'un grand uſage parmi les Anciens, qui s'en ſont long-tems ſervis pour marquer la différence des ſaiſons, au lieu de Calendrier; au moins juſqu'à ce qu'il eût été rédigé dans une forme plus régulière par la correction de Jules Céſar. Nous voyons

CALENDRIER

Lettres Nundinales.	*Jours.*	*Nombre d'Or.*		
A	F	I.	1	*Kalendis* Jan.
B	F		2	IV. Nonas.
C	C	IX.	3	III. Nonas.
D	C		4	Pridie Nonas.
E	F	XVIII.	5	*Nonis* Januar.
F	F	VI.	6	VIII. Idus.
G	C		7	VII. Idus.
H	C	XIV.	8	VI. Idus.
A		III.	9	V. Idus.
B	E N		10	IV. Idus.
C	N P	XI.	11	III. Idus.
D	C		12	Pridie Idus.
E	N P	XIX.	13	*Idibus* Januar.
F	E N	VIII.	14	XIX. Kal. Febr.
G			15	XVIII. Kal. Febr.
H	C	XVI.	16	XVII. Kal. Febr.
A	C	V.	17	XVI. Kal. Febr.
B	C		18	XV. Kal. Febr.
C	C	XIII.	19	XIV. Kal. Febr.
D	C	II.	20	XIII. Kal. Febr.
E	C		21	XII. Kal. Febr.
F	C	X.	22	XI. Kal. Febr.
G	C		23	X. Kal. Febr.
H	C	XVIII.	24	IX. Kal. Febr.
A	C	VII.	25	VIII. Kal. Febr.
B	C		26	VII. Kal. Febr.
C	C	XV.	27	VI. Kal. Febr.
D	C	IV.	28	V. Kal. Febr.
E	F		29	IV. Kal. Febr.
F	F	XII.	30	III. Kal. Febr.
G	F	I.	31	Pridie Kal. Febr.

dans la plûpart des livres anciens, que l'on se gouvernoit entièrement par l'observation du lever & du coucher des Étoiles, dans la Navigation, dans l'Agriculture, dans la Médecine & dans la plus grande partie des affaires publiques & particulières.

DE JULES CÉSAR.

JANVIER

Sous la Protection de Junon.

Sacrifices à Janus, à Junon, à Jupiter & à Esculape.
Jour malheureux, *Dies ater.*
Coucher de l'Écreviſſe.

Lever de la Lyre. Coucher au soir de l'Aigle.

Sacrifices à Janus.
Les Agonales.
Milieu de l'hiver.
Les Carmentales.
Les Compitales.
Les Trompettes font des publications par la ville en habit de femme.
Jours vicieux par arrêt du Sénat.
A Carmenta, Porrima & Postversa.
A la Concorde. Commencement du coucher au matin du Lion.
Le Soleil dans le verseau.

Coucher de la Lyre.
Les fêtes Sementines ou des Semailles.

A Castor & Pollux.

Les Équiries au Champ de Mars. Les Pacales.
Coucher de la Fidicule.
Aux dieux Pénates.

Lettres Nundinales.	*Jours.*	*Nombre d'Or.*		
H	N	IX.	1	*Kalendis* Febr.
A	N	XVIII.	2	IV. Nonas.
B	N		3	III. Nonas.
C	N	VI.	4	Pridie Nonas.
D			5	*Nonis* Febr.
E	N	XIV.	6	VIII. Idus.
F	N	III.	7	VII. Idus.
G	N		8	VI. Idus.
H	N	XI.	9	V. Idus.
A	N		10	IV. Idus.
B	N	XIX.	11	III. Idus.
C	N	VIII.	12	Pridie Idus.
D	N P		13	*Idibus* Febr.
E	C	XVI.	14	XVI. Kal. Mart.
F	N P	V.	15	XV. Kal. Mart.
G	E N D		16	XIV. Kal. Mart.
H	N P	XIII.	17	XIII. Kal. Mart.
A	C	II.	18	XII. Kal. Mart.
B	C		19	XI. Kal. Mart.
C	C	X.	20	X. Kal. Mart.
D	F		21	IX. Kal. Mart.
E	C	XVIII.	22	VIII. Kal. Mart.
F	N P	VII.	23	VII. Kal. Mart.
G	N		24	VI. Kal. Mart.
H	C	XV.	25	V. Kal. Mart.
A	E N	IV.	26	IV. Kal Mart.
B	N P		27	III. Kal. Mart.
C	C	XII.	28	Pridie Kal. Mart.

FÉVRIER

Sous la Protection de Neptune.

A Junon Sofpita, à Jupiter, à Hercule, à Diane. Les Lucaires.

Coucher de la Lyre & du milieu du Lion.
Coucher du Dauphin.
Lever du Verfeau.

Commencement du Printems.

Jeux Génialiques. Lever de l'Arcture.

A Faune & à Jupiter. Défaite & mort des Fabiens.
Lever du Corbeau, de la Coupe & du Serpent.
Les Lupercales.
Le Soleil au figne des Poiffons.
Les Quirinales.
Les Fornacales. Les Férales aux dieux Manes.

A la déeffe Muta ou Larunda. Les Férales.
Les Caryfties.
Les Terminales.
Le Regifuge. Lieu du Biffexte.
Lever au foir de l'Arcture.

Les Équiries au champ de Mars.
Les Tarquins vaincus.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.		
D	N P	I.	1	*Kalendis* Mart.
E	F		2	VI. Nonas.
F	C	IX.	3	V. Nonas.
G	C		4	IV. Nonas.
H	C	XVII.	5	III. Nonas.
A	N P	VI.	6	Pridie Nonas.
B	F		7	*Nonis* Mart.
C	F	XIV.	8	VIII. Idus.
D	C	III.	9	VII. Idus.
E	C		10	VI. Idus.
F	C	XI.	11	V. Idus.
G	C		12	IV. Idus.
H	E N	XIX.	13	III. Idus.
A	N P	VIII.	14	Pridie Idus.
B	N P		15	*Idibus* Mart.
C	F	XVI.	16	XVII. Kal. April.
D	N P	V.	17	XVI. Kal. April.
E	C		18	XV. Kal. April.
F	N	XIII.	19	XIV. Kal. April.
G	C	II.	20	XIII. Kal. April.
H	C		21	XII. Kal. April.
A	N	X.	22	XI. Kal. April.
B	N P		23	X. Kal. April.
C	Q. Rex C.	XVIII.	24	IX. Kal. April.
D	C	VII.	25	VIII. Kal. April.
E	C		26	VII. Kal. April.
F	N P	XV.	27	VI. Kal. April.
G	C	IV.	28	V. Kal. April.
H	C		29	IV. Kal. April.
A	C	XII.	30	III. Kal. April.
B	C	I.	31	Pridie Kal. April.

MARS

Sous la Protection de Minerve.

Les Matronales. A Mars. Fêtes des Anciles.
A Junon Lucine.
Coucher du second des Poissons.

Coucher de l'Arcture. Lever du Vendangeur. Lever de l'Écrevisse.
Les Vestaliennes. En ce jour, Jules César fut créé grand-Pontife.
A Vé-Jupiter au bois de l'Asyle. Lever du Pégase.
Lever de la Couronne.
Lever de l'Orion. Lever du Poisson septentrional.

Ouverture de la mer.
Les Équiries secondes sur le Tibre.
A Anna Pérenna. Le Parricide. Coucher du Scorpion.

Les Libérales ou les Bacchanales. Les Agones. Coucher du Milan.
Le Soleil au signe du Bélier.
Les Quinquatres de Minerve pendant cinq jours.

Premier jour du siecle. Coucher au matin du Cheval.

Le Tubilustre.

Les Hilaries à la mere des dieux. Équinoxe du Printems.

En ce jour, César se rendit maître d'Alexandrie.
Les Mégalésiens.

A Janus, à la Concorde, au Salut & à la Paix.
A la Lune ou à Diane sur l'Aventin.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.		
C	N	IX.	1	*Kalendis* Aprilis.
D	C		2	IV. Nonas.
E	C	XVII.	3	III. Nonas.
F	C	VI.	4	Pridie Nonas.
G			5	*Nonis* Aprilis.
H	N P	XIV.	6	VIII. Idus.
A	N	III.	7	VII. Idus.
B	N		8	VI. Idus.
C	N	XI.	9	V. Idus.
D	N		10	IV. Idus.
E	N	XIX.	11	III. Idus.
F	N	VIII.	12	Pridie Idus.
G	N P		13	*Idibus* April.
H	N	XVI.	14	XVIII. Kal. Maii.
A	N P	V.	15	XVII. Kal. Maii.
B	N		16	XVI. Kal. Maii.
C	N	XIII.	17	XV. Kal. Maii.
D	N	II.	18	XIV. Kal. Maii.
E	N		19	XIII. Kal. Maii.
F	N	X.	20	XII. Kal. Maii.
G	N P		21	XI. Kal. Maii.
H	N	XVIII.	22	X. Kal. Maii.
A	N P	VII.	23	IX. Kal. Maii.
B	C		24	VIII. Kal. Maii.
C	N P	XV.	25	VII. Kal. Maii.
D	F	IV.	26	VI. Kal. Maii.
E	C		27	V. Kal. Maii.
F	N P	XII.	28	IV. Kal. Maii.
G	C	I.	29	III. Kal. Maii.
H	C		30	Pridie Kal. Maii.

AVRIL

Sous la Protection de Vénus.

A Vénus avec des fleurs & du myrte. A la fortune virile. Coucher des Peïades.

Jeux Mégaléſiens à la mere des dieux pendant huit jours.

A la fortune publique primigénie.
Naiſſance d'Apollon & de Diane.
Jeux pour la victoire de Céſar. Coucher de la Balance. Coucher d'Orion.

Les Céréales. Les jeux Circenſes.

La mere des dieux amenée à Rome. Jeux en l'honneur de Cérès pendant huit jours.
A Jupiter vainqueur & à la Liberté.

Les Fordicides ou fordicales.
Auguſte ſalué Empereur. Coucher des Hyades.

Les Équiries au grand Cirque. Brûlement des Renards.
Les Céréales. Le Soleil au ſigne du Taureau.

Les Paliliennes ou Pariliennes. Naiſſance de Rome.
Les ſecondes Agoniennes ou Agonales.
Les premières Vinaliennes à Jupiter & à Vénus.

Les Robigales. Coucher du Bélier. Milieu du Printems.
Lever du Chien. Lever des Chevreaux.
Les Féries Latines au mont Sacré.
Les Florales pendant ſix jours. Lever au matin de la Chevre.
Coucher au ſoir du Chien.
A Veſta Palatine. Les premières Larentales.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.		
A	N	IX.	1	*Kalendis* Maii.
B	F		2	VI. Nonas.
C	C		3	V. Nonas.
D	C	XVII.	4	IV. Nonas.
E	C	VI.	5	III. Nonas.
F	C		6	Pridie Nonas.
G	N	XIV.	7	*Nonis* Maii.
H	F	III.	8	VIII. Idus.
A	N		9	VII. Idus.
B	C	XI.	10	VI. Idus.
C	N		11	V. Idus.
D	N P	XIX.	12	IV. Idus.
E	N	VIII.	13	III. Idus.
F	C		14	Pridie Idus.
G	N P	XVI.	15	*Idibus* Maii.
H	F	V.	16	XVII. Kal. Jun.
A	C		17	XVI. Kal. Jun.
B	C	XIII.	18	XV. Kal. Jun.
C	C	II.	19	XIV. Kal. Jun.
D	C		20	XIII. Kal. Jun.
E	N P	X.	21	XII. Kal. Jun.
F	N		22	XI. Kal. Jun.
G	N P	XVIII.	23	X. Kal. Jun.
H	Q. Rex C. F.	VII.	24	IX. Kal. Jun.
A	C		25	VIII. Kal. Jun.
B	C	XV.	26	VII. Kal. Jun.
C	C	IV.	27	VI. Kal. Jun.
D	C		28	V. Kal. Jun.
E	C	XII.	29	IV. Kal. Jun.
F	C	I.	30	III. Kal. Jun.
G	C	IX.	31	Pridie Kal. Jun.

MAI

Sous la Protection d'Apollon.

A la bonne Déesse. Aux Lares Prestiles. Jeux floraux pendant trois jours.

Les Compitales.

Lever du Centaure & des Hyades.

Lever de la Lyre.

Coucher du milieu Scorpion.

Lever au matin des Virgilies.

Lever de la Chevrette.

Les Lémuriennes de nuit pendant trois jours. Les Luminaires.

Coucher d'Orion. Jour malheureux pour se marier.

A Mars le vengeur au Cirque.

Les Lémuriennes. Lever des Pleiades. Commencement de l'Été.

A Mercure. Lever du Taureau.

A Jupiter. Fêtes des Marchands. Naissance de Mercure. Lever de la Lyre.

Le Soleil dans les Gémeaux.

Les Agonales ou Agoniennes de Janus.

A Vé-Jupiter. Lever du Chien.

Les Féries de Vulcain. Les Tubilustres.

A la Fortune. Lever de l'Aigle.

Le second Regifuge. Coucher de l'Arcture.

Lever des Hyades.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.		
H	N	XVII.	1	*Kalendis* Jun.
A	F	VI.	2	IV. Nonas.
B	C		3	III. Nonas.
C	C	XIV.	4	Pridie Nonas.
D	N	III.	5	*Nonis* Jun.
E	N		6	VIII. Idus.
F	N	XI.	7	VII. Idus.
G	N		8	VI. Idus.
H	N P	XIX.	9	V. Idus.
A	N	VIII.	10	IV. Idus.
B	N		11	III. Idus.
C	N	XVI.	12	Pridie Idus.
D	N	V.	13	*Idibus* Jun.
E	N		14	XVIII. Kal. Jul.
F	Q. ST. D. F.	XIII.	15	XVII. Kal. Jul.
G	C	II.	16	XVI. Kal. Jul.
H	C		17	XV. Kal. Jul.
A	C	X.	18	XIV. Kal. Jul.
B	C		19	XIII. Kal. Jul.
C	C	XVIII.	20	XII. Kal. Jul.
D	C	VII.	21	XI. Kal. Jul.
E	C		22	X. Kal. Jul.
F	C	XV.	23	IX. Kal. Jul.
G	C	IV.	24	VIII. Kal. Jul.
H	C		25	VII. Kal. Jul.
A	C	XII.	26	VI. Kal. Jul.
B	C	I.	27	V. Kal. Jul.
C	C		28	IV. Kal. Jul.
D	F	IX.	29	III. Kal. Jul.
E	C		30	Pridie Kal. Jul.

JUIN

Sous la Protection de Mercure.

A Junon. A la Monnoie. A Tempesta. A Fabaria. Lever de l'Aigle.
A Mars. A la déesse Carna. Lever des Hyades.
A Bellone.
A Hercule au Cirque.
A la Foi. A Jupiter Sponsor, ou au dieu Fidius, Saint, Semipater.
A Vesta.
Les jours Piscatoriens au champ de Mars. Lever de l'Arcture.
A l'entendement au Capitole.
Les Vestaliennes. Autel de Jupiter Pistor. Couronnement des Anes.
Les Matraliennes de la Fortune forte. Lever au soir du Dauphin.
A la Concorde. A la mere Matula.
A Jupiter Invictus. Le petit Quinquatrus. Commencement de la chaleur.

Transport du temple de Vesta. Lever des Hyades.
Lever d'Orion.
Lever du Dauphin entier.

A Minerve au mont Aventin. Le Soleil au signe de l'Écrevisse.
A Summanus. Lever du Serpentaire.

A la Fortune forte. Solstice d'Été.

Lever de la ceinture d'Orion.
A Jupiter Stator & au Lar.

A Quirinus au mont Quirinal.
A Hercule & aux Muses. Les Poplifuges.

Lettres Nundinales.	*Jours.*	*Nombre d'Or.*		
F	N	XVII.	1	*Kalendis.* Jul.
G	N	VI.	2	VI. Nonas.
H	N		3	V. Nonas.
A	N P	XIV.	4	IV. Nonas.
B	N	III.	5	III. Nonas.
C	N		6	Pridie Nonas.
D	N	XI.	7	*Nonis* Jul.
E	N		8	VIII. Idus.
F	E N	XIX.	9	VII. Idus.
G	C	VIII.	10	VI. Idus.
H	C		11	V. Idus.
A	N P	XVI.	12	IV. Idus.
B	C	V.	13	III. Idus.
C	C		14	Pridie. Jul.
D	N P	XIII.	15	*Idibus* Jul.
E	F	II.	16	XVII. Kal. Aug.
F	C		17	XVI. Kal. Aug.
G	C	X.	18	XV. Kal. Aug.
H	N P		19	XIV. Kal. Aug.
A	C	XVIII.	20	XIII. Kal. Aug.
B		VII.	21	XII. Kal. Aug.
C	C		22	XI. Kal. Aug.
D		XV.	23	X. Kal. Aug.
E	N	IV.	24	IX. Kal. Aug.
F	N P		25	VIII. Kal. Aug.
G	C	XII.	26	VII. Kal. Aug.
H	C	I.	27	VI. Kal. Aug.
A	C		28	V. Kal. Aug.
B	C	IX.	29	IV. Kal. Aug.
C	C		30	III. Kal. Aug.
D	C	XVII.	31	Pridie Kal. Aug.

QUINTILE OU JUILLET

Sous la Protection de Jupiter.

Passage d'une maison en d'autres.

Coucher au matin de la Couronne. Lever des Hyades.
Le Poplifuge.
Jeux Apollinaires pendant huit jours. A la Fortune féminine.
Les Nones Caprotines. La fête des Servantes. Disparition de Romulus.
La Vitulation. Coucher du milieu du Capricorne.
Lever au soir de Céphée.
Les vents Étésiens commencent à souffler.

Naissance de Jules César.

A la Fortune féminine. Les Mercatus ou les Mercuriales pendant six jours.
A Castor & à Pollux.
Lever de l'Avant-Chien.
Jour funeste de la bataille d'Allia.
Les Lucariens. Jeux pendant quatre jours.
Jeux pour la victoire de César. Le Soleil au signe du Lion.
Les Lucariennes.

Jeux de Neptune.

Les Furinales. Jeux Circenses pendant six jours. Coucher du Verseau.
Lever de la Canicule.
Lever de l'Aigle.

Coucher de l'Aigle.

Lettres. Nundinales.	*Jours.*	*Nombre d'Or.*		
E	N	VI.	1	*Kalendis* Aug.
F	C	XIV.	2	IV. Nonas.
G	C	III.	3	III. Nonas.
H	C		4	Pridie Nonas.
A	F	XI.	5	*Nonis* Aug.
B	F		6	VIII. Idus.
C	C	XIX.	7	VII. Idus.
D	C	VIII.	8	VI. Idus.
E	N P		9	V. Idus.
F	C	XVI.	10	IV. Idus.
G	C	V.	11	III. Idus.
H	C		12	Pridie Idus.
A	N P	XIII.	13	*Idibus.* Aug.
B	F	II.	14	XIX. Kal. Sept.
C	C		15	XVIII. Kal. Sept.
D	C	X.	16	XVII. Kal. Sept.
E	N P		17	XVI. Kal. Sept.
F	C	XVIII.	18	XV. Kal. Sept.
G	F P	VII.	19	XIV. Kal. Sept.
H	C		20	XIII. Kal. Sept.
A	N P	XV.	21	XII. Kal. Sept.
B	E N	IV.	22	XI. Kal. Sept.
C	N P		23	X. Kal. Sept.
D	C	XII.	24	IX. Kal. Sept.
E	N P	I.	25	VIII. Kal. Sept.
F	C		26	VII. Kal. Sept.
G	N P	IX.	27	VI. Kal. Sept.
H	N P		28	V. Kal. Sept.
A	F	XVII.	29	IV. Kal. Sept.
B	F	VI.	30	III. Kal. Sept.
C	C		31	Pridie Kal. Sept.

SEXTILE OU AOÛT

Sous la Protection de Cérès.

A Mars. A l'Eſpérance.
Féries. De ce que Céſar a ſubjugué l'Eſpagne.

Lever du milieu du Lion.
Au Salut au mont Quirinal.
A l'Eſpérance. Coucher du milieu de l'Arcture.
Coucher du milieu du Verſeau.
Au Soleil indigete au mont Quirinal.

A Opis & à Cérès.
A Hercule au Cirque Flaminien. Coucher de la Lyre. Commencement de l'Automne.
Les Lignapéſies.
A Diane au bois Aricien. A Vertumne. Fêtes des Eſclaves & des Servantes.
Coucher au matin du Dauphin.

Les Portumnales. A Janus.
Les Conſuales. Raviſſement des Sabines.
Les Vinales dernières. Mort d'Auguſte.
Coucher de la Lyre. Le Soleil au ſigne de la Vierge.
Les Vinales Euſtiques. Les grands Myſtères. Les Conſuales.
Lever au matin du Vendangeur.
Les Vulcanales au Cirque Flaminien.
Les Féries de la Lune.
Les Opiconſives au Capitole.

Les Volturnales.
A la victoire in Curia. Coucher de la Fleche. Fin des vents Étéſiens.

On montre les ornemens de la Déeſſe Cérès.
Lever au ſoir d'Andromede.

Lettres. Nundinales.	*Jours.*	*Nombre d'Or.*		
D	N	XIV.	1	*Kalendis* Sept.
E	N	III.	2	IV. Nonas,
F	N P		3	III. Nonas.
G	C	XI.	4	Pridie Nonas.
H	F		5	*Nonis* Sept.
A	F	XIX.	6	VIII. Idus.
B	C	VIII.	7	VII. Idus.
C	C		8	VI. Idus.
D	C	XVI.	9	V. Idus.
E	C	V.	10	IV. Idus.
F	C		11	III. Idus.
G	N	XIII.	12	Pridie. Idus.
H	N P	II.	13	*Idibus* Sept.
A	F		14	XVIII. Kal. Octob.
B		X.	15	XVII. Kal. Octob.
C	C		16	XVI. Kal. Octob.
D	C	XVIII.	17	XV. Kal. Octob.
E	C	VII.	18	XIV. Kal. Octob.
F	C		19	XIII. Kal. Octob.
G	C	XV.	20	XII. Kal. Octob.
H	C	IV.	21	XI. Kal. Octob.
A	C		22	X. Kal. Octob.
B	N P	XII.	23	IX. Kal. Octob.
C	C	I.	24	VIII. Kal. Octob.
D	C		25	VII. Kal. Octob.
E	C	IX.	26	VI. Kal. Octob.
F	C		27	V. Kal. Octob.
G	C	XVII.	28	IV. Kal. Octob.
H	F	VI.	29	III. Kal. Octob.
A	C	XIV.	30	Pridie Kal. Octob.

SEPTEMBRE

Sous la Protection de Vulcain.

A Jupiter Maimactes. Fêtes à Neptune.
A la victoire d'Auguste. Féries.
Les Dionysiaques ou les Vendanges.
Jeux Romains pendant huit jours.

A l'Érebe, d'un bélier & d'une brebis noire.

Lever de la Chevrette.
Lever de la tête de Médufe.
Lever du milieu de la Vierge.
Lever du milieu de l'Arcture.
A Jupiter. Dédicace du Capitole. Le clou fiché par le Préteur. Départ des Hirondelles.
Épreuve des Chevaux.
Les grands jeux Circenfes voués pendant cinq jours.

Lever au matin de l'épi de la Vierge.
Le Soleil dans le figne de la Balance.
Le Mercatus pendant quatre jours. Naiffance de Romulus.

Coucher d'Argo & des Poiffons.
Jeux Circenfes. Naiffance d'Augufte. Lever au matin du Centaure.
Équinoxe de l'Automne.
A Vénus, à Saturne & à Mania.

A Vénus mere. A la Fortune de retour.
Fin du lever de la Vierge.

Feftin à Minerve. Les Méditrinales.

Lettres Nundinales.	*Jours.*	*Nombre d'Or.*		
B	N	III.	1	*Kalendis* Octob.
C	F		2	VI. Nonas.
D	C	XI.	3	V. Nonas.
E	C		4	IV. Nonas.
F	C	XIX.	5	III. Nonas.
G	C	VIII.	6	Pridie Nonas.
H	F		7	*Nonis* Octob.
A	F	XVI.	8	VIII. Idus.
B	C	V.	9	VII. Idus.
C	C		10	VI. Idus.
D		XIII.	11	V. Idus.
E	N P	II.	12	IV. Idus.
F	N P		13	III. Idus.
G	E N	X.	14	Pridie Idus.
H	N P		15	*Idibus* Octob.
A	F	XVIII.	16	XVII. Kal. Nov.
B	C	VII.	17	XVI. Kal. Nov.
C	C		18	XV. Kal. Nov.
D	N P	XV.	19	XIV. Kal. Nov.
E	C	IV.	20	XIII. Kal. Nov.
F	C		21	XII. Kal. Nov.
G	C	XII.	22	XI. Kal. Nov.
H	C	I.	23	X. Kal. Nov.
A	C		24	IX. Kal. Nov.
B	C	IX.	25	VIII. Kal. Nov.
C	C		26	VII. Kal. Nov.
D	C	XVII.	27	VI. Kal. Nov.
E	C	VI.	28	V. Kal. Nov.
F	C		29	IV. Kal. Nov.
G	C	XIV.	30	III. Kal. Nov.
H	C	III.	31	Pridie Kal. Nov.

OCTOBRE

Sous la Protection de Mars.

Coucher au matin du Bootès.
On montre les ornemens de Cérès.
Aux dieux Manes.

Lever de l'étoile brillante de la Couronne.

Les Ramales.
Les Méditrinales. Commencement de l'hiver.
Les Augustales.
Les Fontinales. A Jupiter Libérateur. Jeux pendant trois jours.

Les Mrchands à Mercure.
Jeux populaires. Coucher d'Arcture.

A Jupiter Libérateur. Jeux.
L'Armilustre.
Le Soleil au signe du Scorpion.
Jeux pendant quatre jours.

Au pere Liber. Coucher du Taureau.

Jeux à la Victoire.
Les petits Mystères. Coucher des Virgilies.

Les féries de Vertumne. Jeux voués.
Coucher d'Arcture.

Lettres Nundinales.	*Jours.*	*Nombre d'Or.*		
A	N		1	*Kalendis* Nov.
B	F	XI.	2	IV. Nonas.
C	F		3	III. Nonas.
D		XIX.	4	Pridie Nonas.
E	F	VIII.	5	*Nonis* Januar.
F	F		6	VIII. Idus.
G	C	XVI.	7	VII. Idus.
H	C	V.	8	VI. Idus.
A	C		9	V. Idus.
B	C	XIII.	10	IV. Idus.
C	C	II.	11	III. Idus.
D	C		12	Pridie Idus.
E	NP	X.	13	*Idibus* Nov.
F	F		14	XVIII. Kal. Decemb.
G	C	XVIII.	15	XVII. Kal. Decemb.
H	C	VII.	16	XVI. Kal. Decemb.
A	C		17	XV. Kal. Decemb.
B	C	XV.	18	XIV. Kal. Decemb.
C	C	IV.	19	XIII. Kal. Decemb.
D	C		20	XII. Kal. Decemb.
E	C	XII.	21	XI. Kal. Decemb.
F	C	I.	22	X. Kal. Decemb.
G	C		23	IX. Kal. Decemb.
H		IX.	24	VIII. Kal. Decemb.
A	C		25	VII. Kal. Decemb.
B	C	XVII.	26	VI. Kal. Decemb.
C	C	VI.	27	V. Kal. Decemb.
D	C		28	IV. Kal. Decemb.
E	C	XIV.	29	III. Kal. Decemb.
F	F	III.	30	Pridie Kal. Decemb.

NOVEMBRE

NOVEMBRE

Sous la Protection de Diane.

Banquet de Jupiter. Jeux Circenses. Coucher de la tête du Taureau.
Coucher au soir de l'Arcture.
Lever au matin de la Fidicule.

Les Neptunales. Jeux pendant huit jours.

Montre des Ornemens.
Lever de la Claire du Scorpion.

Clôture de la mer. Coucher des Virgilies.

Banquet commandé. Les Lectisternies.
Épreuve des chevaux.
Jeux populaires au Cirque durant trois jours.
Fin des semailles de froment.

Le Mercatus durant trois jours. Le Soleil au signe du Sagittaire.
Souper des Pontifes en l'honneur de Cybele.
Coucher des cornes du Taureau.
Les Libérales. Coucher au matin des cornes du Lievre.
A Pluton & à Proserpine.

Bruma ou les Brumales pendant trois jours.
Coucher de la Canicule.

Sacrifices mortuaires aux Gaulois déterrés & aux Grecs *in foro Boario.*

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.		
G	N	XI.	1	*Kalendis* Decemb.
H			2	IV. Nonas.
A		XIX.	3	III. Nonas.
B		VIII.	4	Pridie Nonas.
C	F		5	*Nonis* Decemb.
D	C	XVI.	6	VIII. Idus.
E	C	V.	7	VII. Idus.
F	C		8	VI. Idus.
G	C	XIII.	9	V. Idus.
H	C	II.	10	IV. Idus.
A	N P		11	III. Idus.
B	E N	X.	12	Pridie Idus.
C	N P		13	*Idibus* Decemb.
D	F	XVIII.	14	XIX. Kal. Jan.
E	N P	VII.	15	XVIII. Kal. Jan.
F	C		16	XVII. Kal. Jan.
G		XV.	17	XVI. Kal. Jan.
H	C	IV.	18	XV. Kal. Jan.
A	N P		19	XIV. Kal. Jan.
B	C	XII.	20	XIII. Kal. Jan.
C	N P	I.	21	XII. Kal. Jan.
D	C		22	XI. Kal. Jan.
E	N P	IX.	23	X. Kal. Jan.
F	C		24	IX. Kal. Jan.
G	C	XVII.	25	VIII. Kal. Jan.
H	C	VI.	26	VII. Kal. Jan.
A	C		27	VI. Kal. Jan.
B	C	XIV.	28	V. Kal. Jan.
C	F	III.	29	IV. Kal. Jan.
D	F		30	III. Kal. Jan.
E	F	XI.	31	Pridie Kal. Jan.

DÉCEMBRE

Sous la Protection de Vesta.

A la Fortune féminine.

A Minerve & à Neptune.
Les Faunales.
Coucher du milieu du Sagittaire.
Lever au matin de l'Aigle.

A Junon Jugale.

Les Agonales. Les quatorze jours Alcyoniens.

Les Équiries ou course des Chevaux.
Les Brumales. Les Ambrosiannes.
Les Consuales. Lever du matin de l'Écrevisse entière.

Les Saturnales pendant cinq jours.
Lever du Cigne. Le Soleil au signe du Capricorne.
Les Opaliennes.
Les Sagittaires pendant deux jours.
Les Angéronales. Les Divales. A Hercule & à Vénus avec du vin miélé.
Les Compitales. Les Fériées dédiées aux Lares. Jeux.
Les Féries de Jupiter. Les Larentinales ou Laurentinales. Coucher de la Chevre.
Les Juvénales. Jeux.
La fin des Brumales. Solstice d'Hiver.

A Phœbus pendant trois jours. Lever au matin du Dauphin.

Coucher au soir de l'Aigle
Coucher au soir de la Canicule.

CALENE, *Calenum*. *Voyez* Cales.

CALENE [le territoire de], (*a*) *Calenus ager*. Tite-Live appelle ainsi les terres, qui appartenoient à la ville de Cales. *Voyez* Cales.

CALENES, *Caleni*, habitans de Cales, ville d'Italie. *Voyez* Cales.

CALENTES AQUÆ, (*b*) nom d'un lieu situé dans les Gaules. Sidoine Apollinaire appelle ce lieu *Calentes Baiæ*, par allusion aux fameux bains de ce nom dans la Campanie; & ce que cet Auteur ajoûte, *montana sedes dictæ*, nous fait connoître qu'il est question de Chaudes-Aigues dans la haute Auvergne, au pied des montagnes qui s'élevent sur la frontière du Gévaudan & du Rouergue.

CALENTINIENS, *Calentini*, peuples, qui doivent être les mêmes que les Calatins, peuples d'Italie. *Voyez* Calatins.

CALÉNUS [Q. FUSIUS], *Q. Fusius Calenus*. *Voyez* Fusius.

CALÉNUS [OLÉNUS], (*c*) *Olenus Calenus*, le plus fameux devin de son tems parmi les Étruriens. Il auroit trompé les Ambassadeurs de Rome dans une affaire de la plus grande importance, si son fils ne leur avoit enseigné les précautions nécessaires pour qu'ils ne fussent pas induits en erreur.

Tarquin le Superbe le fit consulter sur un prodige. On avoit trouvé la tête d'un homme en creusant les fondemens d'un temple, qu'il vouloit bâtir à Jupiter sur le mont Tarpeius. Il crut qu'il ne falloit point passer outre, sans sçavoir ce que cela présageoit. Il fit venir les Devins de son royaume; mais, ils lui répondirent qu'ils n'étoient pas assez habiles pour lui expliquer ce présage, & qu'il falloit s'adresser aux Devins d'Étrurie. Ils lui nommerent le plus célebre; & il lui envoya des députés. Quand ce devin eut connu que ce prodige signifioit un grand bonheur, il tâcha de détourner au profit de l'Étrurie ce précieux avantage, & d'en frustrer les Romains. Il en seroit venu à bout, si leurs députés, avertis de ses finesses, n'eussent évité de prendre le change dans les réponses qu'ils firent à ses interrogations. Voici comment la chose se passa.

Dès qu'Olénus Calénus eut sçu de quoi il étoit question, il traça un cercle sur la terre &, il l'orienta par des lignes droites. *Voici le mont Tarpeius*, disoit-il aux Ambassadeurs; *voici l'orient, le midi, le septentrion, l'occident. Est-ce ici, est-ce là, que la tête a été trouvée?* S'ils eussent répondu: *C'est ici*, les promesses du destin eussent été pour l'Étrurie. Le lieu où étoit Olénus Calénus seroit devenu le siege de la monarchie d'Italie; mais, les députés se tinrent bien sur leurs gardes. *Ce n'est point ici*, répondirent-ils toujours, *que l'on a trouvé cette tête. On l'a*

(*a*) Tit. Liv. L. X. c. 20. L. XXII. c. 13.

(*b*) Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

(*c*) Plin. T. II. p. 445.

trouvée sur le mont Tarpeius à Rome. Le fils d'Olénus Calénus leur avoit appris cet expédient. *Mon pere*, leur dit-il, *vous expliquera le prodige, sans user d'aucun mensonge; car, cela n'est point permis à un Devin. Mais, prenez bien garde aux réponses que vous ferez à ses demandes.* Il y a bien de l'apparence que Pline, qui raconte cette histoire dans son XXVIII.e Livre, n'y ajoûtoit pas beaucoup de foi.

CALÉNUS [L.], *L. Calenus.* (*a*) Cicéron fait mention de ce Calénus dans ses harangues contre Verrès.

CALES, *Cales*, Καλής, (*b*) ville d'Italie, située sur la voie Latina dans la Campanie, entre Téanum & Casilinum. Quelques-uns ont prétendu qu'elle avoit été bâtie par Calaïs, fils de Borée.

L'an de Rome 419, les habitans de Cales avoient joint leurs forces à celles des Sidiciniens contre les Romains; mais, leur armée fut défaite dans un seul combat & sans effort. La ville de Cales ayant été prise, on y fit un grand butin; & on y envoya une colonie composée de deux mille cinq cens citoyens, avec des Triumvirs pour l'établir, & faire la distribution des terres. Cette colonie fut pillée dans la suite par les Samnites; ce qui arriva l'an de Rome 456.

Long-tems après, un certain Dasius Altinius, de la ville d'Arpi, vint secrétement pendant la nuit trouver le consul Romain dans son camp, pour lui livrer sa patrie. Ce traître fut chargé de chaînes, lui & ceux qui l'accompagnoient; & on l'envoya à Cales, avec une grosse somme d'argent, qu'il avoit apportée avec lui, & qu'on lui fit garder. Pendant le jour, il marchoit par la ville, suivi par des gardes, qui le renfermoient soigneusement pendant la nuit. Cela se passoit durant la seconde guerre Punique. Quelque tems après, la ville de Cales fut témoin d'une autre scene bien plus triste que celle-là. Fulvius Flaccus, étant venu dans cette Ville, y fit attacher au poteau les Sénateurs de Capoue, qu'on gardoit en ce lieu, pour les punir de ce qu'ils avoient livré leur ville aux Carthaginois.

Deux ans après, ceux de Cales furent du nombre des douze colonies, qui déclarerent aux Romains, qu'elles n'avoient ni argent ni soldats à leur donner. Mais, quand la République fut délivrée des allarmes, qui l'agitoient alors, on représenta au Sénat, que les douze colonies Latines, qui, sous le consulat de Q. Fabius & de Q. Fulvius, avoient refusé de fournir leur contingent, jouissoient depuis six ans

(*a*) Cicer. in Verr. L. VI. c. 37. & *seq.*

(*b*) Strab. pag. 249. Plin. Tom. I. p. 155. Ptolem. L. III. c. 1. Tacit. Annal. L. IV. c. 27. L. VI. c. 15. Vell. Paterc. L. I. c. 14. Virg. Æneid. L. VII. v. 728. Horat. L. I. Ode 17. v. 9. L. IV. Ode 11. v. 14. Tit. Liv. L. VIII. c. 16. L. X. c. 20. L. XXII. c. 15. L. XXIII. c. 31. L. XXIV. c. 45. L. XXVI. c. 9, 15, 16. L. XXVII. c. 9. L. XXIX. c. 15.

d'une exemption entière de toutes les charges de la guerre, comme d'un privilege honorable, qu'on eût accordé à leurs bienfaits; pendant que les alliés, soumis & obéissans, pour prix de leur fidélité, étoient épuisés par les levées qu'on faisoit tous les ans dans leur païs. Ce discours, en rappellant dans l'esprit des Sénateurs le souvenir d'une ingratitude, qu'ils avoient presque oubliée, renouvella en même tems le courroux & l'indignation, qu'elle méritoit. Ainsi, le Sénat ayant voulu que cette affaire fût réglée avant toute autre, décerna que les Consuls ordonneroient aux colonies de Cales & aux autres, d'envoyer à Rome leurs Magistrats avec dix des principaux citoyens de chacune; que quand ils y seroient arrivés, ils leur déclareroient que chaque colonie eût à donner au peuple Romain le double du nombre de piétons, le plus grand qu'elle lui eût fourni, depuis que les ennemis étoient en Italie avec cent vingt cavaliers; que si quelqu'une n'avoit pas assez de cavaliers, il lui seroit libre de donner trois fantassins pour un cavalier; mais qu'on eût soin de choisir les hommes de chaque espèce le plus à leur aise & les mieux conditionnés, & de les envoyer hors de l'Italie dans tous les lieux, où l'on avoit besoin de recrues; que si quelques-unes refusoient d'obéir, on retînt leurs Magistrats & leurs députés, sans leur donner aucune audience, quand ils la demanderoient, jusqu'à ce qu'ils eussent satisfait; que de plus les mêmes colonies ajoûteroient à chaque mille as qu'elles contribuoient, un as de tribut annuel; & qu'on y feroit le dénombrement de la façon que les Censeurs Romains le prescriroient, c'est-à-dire, suivant l'usage qui se pratiquoit à l'égard du peuple Romain; & que les Censeurs des colonies, avant que de sortir de charge, l'apporteroient à Rome, où ils feroient serment qu'il auroit été fait conformément à la Loi.

En vertu de cet arrêt, les Magistrats & les Principaux de ces colonies furent appellés à Rome, où on leur déclara la volonté du Sénat à l'égard des troupes & du tribut. Mais, ils se récrierent tous, les uns plus, les autres moins, contre une exaction, qui leur paroissoit si excessive. Où prendroient-ils un si grand nombre de soldats? Qu'à peine ils étoient en état de donner le contingent exprimé dans le traité. Qu'ils demandoient en grace qu'on leur permît d'entrer dans le Sénat pour lui faire des remontrances. Qu'ils n'avoient pas mérité qu'on les accablât si cruellement. Mais, que quand il leur faudroit périr, ni leur crime, ni le courroux du Sénat ne leur feroit pas donner plus de soldats qu'ils n'en avoient. Les Consuls, sans rien rabattre de ce qui avoit été arrêté, retinrent les Députés à Rome, & renvoyerent les Magistrats dans leurs colonies, pour y faire des levées, leur déclarant qu'ils n'auroient point audience, qu'ils n'eussent amené à Rome les troupes, qu'on exigeoit d'eux. Ainsi, n'ayant

plus d'espérance d'entrer dans le Sénat, ni d'en obtenir aucun adoucissement, ils firent des levées dans les douze colonies, & trouverent aisément le nombre de soldats, qu'on leur demandoit, parce que leur jeunesse avoit eu le tems de se multiplier, pendant plusieurs années, qu'ils n'avoient rien fourni.

On faisoit à Cales du vin, qu'Horace met à côté de celui de Cécube.

Le nom de cette ville est *Calenum* dans quelques Auteurs. Mais, il semble que *Calenum* ne soit qu'un adjectif, qui demande nécessairement le mot *Municipium*, ou exprimé, comme il l'est dans Cicéron, ou sous-entendu, comme il l'est dans Pline. Horace lit *Calenum* dans un endroit, & *Cales* en pluriel dans un autre. Cicéron, écrivant à Atticus, dit *Cales*. Tacite, Tite-Live & Paterculus disent aussi *Cales*.

La Table de Peutinger met Cales entre Téanum & Casilinum, à trois milles de la première, & à sept de l'autre. On reconnoît à ces distances, que ce n'est pas à présent Carinula, comme le prétendent Niger, Léandre & autres; mais que c'est Calvi, qui se voit dans la terre de Labour au royaume de Naples, avec un évêché suffragant de Capoue. Cette Ville est aujourd'hui presque déserte, n'ayant plus qu'une vingtaine de maisons.

CALÉSIUS, *Calesius*, (*a*) Καλήσιος, écuyer d'Axylus, fils de Theutras. Il fut tué par Diomede, aussi bien que son maître, dont il conduisoit le char.

CALETE, *Caletus*, ville des Gaules, capitale des peuples Caletes. Elle porta d'abord le nom de Juliobone. *Voyez* Juliobone.

CALETES, *Caleti*, ou *Caletæ*, (*b*) Καλέτοι, ou Καλέται, peuples des Gaules. Ces peuples, suivant Strabon, s'étendoient jusqu'à l'embouchure de la Seine. Ils occupoient la côte septentrionale depuis la Seine, au rapport de Ptolémée. Ces circonstances déterminent la position des Caletes dans le canton de Normandie, qu'on nomme le païs de Caux, qui, dans les écrits du moyen âge, est désigné sous le nom de *Caletinsis* ou *Caletensis pagus*. J'observe seulement, dit M. l'abbé Belley, que le territoire de ces peuples étant situé sur la rive droite de la Seine, ils étoient compris dans la Belgique, suivant la division de la Gaule, qui est décrite dans les Commentaires de César. Aussi entrerent-ils dans la confédération des Belges contre les Romains. Ils promirent d'envoyer dix mille hommes pour la défense de la cause commune. Strabon, qui écrivoit sous Tibere, les place encore parmi les Belges. On sçait que ce Géographe est peu exact dans la description qu'il donne de la Belgique,

(*a*) Homer. Iliad. L. VI. v. 17. *& seq.*

(*b*) Strab. p. 189, 194. Ptolem. L. II. c. 8. Cæs. de Bell. Gall. L. II. p. 64. L. VIII. p. 375. Plin. T. II. pag. 155. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 633, 634.

qu'il étend sur toute la côte jusqu'à l'embouchure de la Loire. Du moins, il est certain, par les témoignages de Pline & de Ptolémée, que les Caletes furent compris dans la Lyonnoise, dont ils sont encore partie, puisqu'ils sont sous la jurisdiction de l'Archevêque de Rouen, métropole de la seconde Lyonnoise.

Il y a apparence que ce fut par le changement, que fit Auguste dans les Provinces, que les Caletes passerent dans la Celtique ou Lyonnoise, ainsi que leurs voisins les Véliocasses, dont la capitale devint la métropole de la seconde Lyonnoise. Le P. Hardouin a lu dans les Manuscrits de Pline *Galletos* pour *Caletos*. Quand on lit dans Strabon, que le commerce avec la grande Bretagne se fait en descendant la Seine jusque dans l'Océan, & jusqu'aux Lexoviens & aux Yadetes, on voit bien qu'il est question des Caletes, qui occupoient un des côtés de l'embouchure de la Seine, comme l'autre étoit occupé par les Lexoviens. Il seroit moins sûr de prononcer sur le nom des Cadetes, que l'on trouve au septième livre des Commentaires entre les cités Armoriques; ce qui semble distinguer ces Cadetes des Caletes, qui sont ailleurs mêlés avec les nations Belgiques. Comme il y a dans César, des peuples dont la position est inconnue, ce ne seroit point une raison de rejetter les Cadetes, que d'ignorer quel peut avoir été leur emplacement.

Quoi qu'il en soit, les Caletes occupoient probablement dans l'étendue du diocèse de Rouen, le district des Archidiaconés du grand & du petit Caux, & de plus une grande partie de ce qui compose le grand Archidiaconé de cette Église, puisque Juliobone s'y trouve actuellement comprise sous le nom de Lillebone.

On trouve les Caletes nommés, dans les vieilles cartes en langage vulgaire, Cauchois, Caucheis & Cauceis. On trouve aussi quelquefois *Calcences* pour *Caletenses*, C'est de ce nom que vient celui d'un des fauxbourgs de la ville de Rouen, appellé communément Cauchoise. Enfin, selon Magnon, *Callidus* est situé entre les Vélocasses & les Lexoviens; mais, il faut lire *Calitus* ou *Caletus*.

Le territoire des Caletes en contenoit plusieurs autres d'une moindre étendue, connus sous des noms différens; tels étoient le *pagus Augensis*, païs d'Eu; le *pagus Braiensis*, païs de Bray; le *pagus Tellaugius*, le Tellau, beaucoup plus célebre autrefois qu'il n'est aujourd'hui. On peut ajoûter que le *pagus Caletensis* est appellé par Walsingham *Insula* de Cawx, parce que le païs de Caux, depuis Caudebec jusqu'à Dieppe, est une presqu'isle, ou péninsule, que la mer mouille de ses eaux.

Odéricus Vitalis trouve dans le païs des Caletes neuf rivières, qui sont la Vitefleu ou Vitefleur; le Dun; la Seane ou Saane; le Beauné; la Sie; la Varennes, ou rivière de S. Sens, ou même rivière de Torcy; la Deppe, autrement ri-

vière de Neuf-châtel ; l'Yere, & l'Ou. Il est étonnant que cet Écrivain ait oublié l'Eaune, que quelques-uns nomment aussi Yaune.

Les Caletes s'étendoient depuis le Havre de Grace jusqu'au Château d'Eu, & depuis la Seine jusqu'à la rivière d'Eu. Leur païs renfermoit celui, où sont présentement les villes de Harfleur, Tancarville, Caudebec, Longueville, Dieppe, Eu, Tresport, Gamache, Blangis, Aumale, Neuf-châtel, les abbayes de Fontenelles, Jumieges & de Fécamp, Cauville & le port S. Valery en Caux.

CALÉTOR, *Caletor*, (*a*) Καλήτωρ, fils de Clytius, frere de Priam. Un jour, Ajax voyant ce capitaine Troyen s'avancer une torche ardente à la main, pour mettre le feu à son navire, lui donna un coup de pique à l'estomac. Calétor, en mourant, lâche son flambeau, tombe à la renverse, & par sa chûte fait retentir au loin l'airain, dont il est couvert. Hector, qui vit son cousin germain tomber au pied du vaisseau d'Ajax, cria de toute sa force à ses troupes : » Troyens, Lyciens » & Dardaniens, qui êtes accou- » tumés à joindre l'ennemi, rap- » pellez en cette occasion tout » votre courage. Sauvez le corps » du fils de Clytius ; & que les » Grecs n'ayent pas le plaisir de » le dépouiller de ses armes. «

CALÉTOR, *Caletor*, Καλήτωρ, (*b*) capitaine Grec, & par conséquent différent du précédent. Il fut pere d'Apharée, qu'Énée tua dans un combat.

CALETRANUS AGER. (*c*) C'étoit un canton de l'Étrurie en Italie. Pline dit qu'il y avoit eu autrefois dans ce canton, une ville, dont le nom se conservoit encore de son tems dans celui de *Caletranus Ager.* On ignore aujourd'hui en quel lieu de l'Étrurie étoit situé ce territoire.

CALÉTYCHÉ *Caletyché*, (*d*) surnom que l'on donnoit aux femmes, & qui se trouve assez souvent dans les Inscriptions. C'est à peu près la même chose, que celui d'Agathétyché, qui veut dire bonne fortune.

CALEX, *Calex*, (*e*) fleuve de l'Asie mineure, qui arrosoit le territoire d'Héraclée ville maritime de Bithynie. Thucydide parle du fleuve Calex à l'occasion de Lamachus, commandant d'une flotte. Cette flotte périt entiérement dans ce fleuve par un débordement subit, qui fut occasionné par de grosses pluies.

CALI, *Cali*, ou plutôt Chali. *Voyez* Chali.

CALICE, *Calice*. *Voyez* Calyce, fille d'Éole.

CALICE, *Calix*, coupe ou vaisseau, qui sert au sacrifice de la Messe pour la consécration du vin. Ce mot vient du Grec κύλιξ, ou κάλυξ, termes, qui veulent dire vase ou verre.

(*a*) Homer. Iliad. L. VI. v. 17. & *seq.*
(*b*) Homer. Iliad. L. XIII. v. 541.
(*c*) Plin. T. I. p. 151.
(*d*) Suppl. à l'Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. p. 120, 121.
(*e*) Thucyd. p. 303.

Le vénérable Bede assure que le Calice, dont se servit Jesus-Christ à la dernière céne, étoit un vase à deux anses, & contenoit une chopine; & que ceux, dont on s'est servi dans les commencemens, étoient de la même forme. Dans les premiers siecles, les Calices étoient de bois. Le pape Zéphyrin, ou selon d'autres, Urbain I. ordonna qu'on les fît d'or ou d'argent. Léon IV. défendit qu'on en fît d'étain ou de verre. Un Concile, tenu en Angleterre, fit aussi la même défense.

Les Calices des anciennes Églises pesoient au moins trois marcs, & l'on en voit, dans les trésors & sacristies de plusieurs Églises, d'un poids bien plus considérable. Il y en a même, dont il est comme impossible qu'on se soit jamais servi à cause de leur volume, & qui paroissent n'être que des libéralités des Princes. Lindan & Rhénan attestent qu'ils ont vu en Allemagne quelques anciens Calices, auxquels on avoit ajusté, avec beaucoup d'art, un tuyau qui servoit aux Laïcs, pour recevoir l'Eucharistie sous l'espèce du vin.

Le terme de Calice, dans l'Écriture, se prend dans le sens propre & dans le sens figuré. Dans le sens propre, il signifie une coupe ordinaire, dans laquelle on buvoit dans les repas, ou une coupe de cérémonie, dont on se servoit dans les repas solemnels, & dans ceux de religion comme dans celui de la Pâque, où le pere de famille prononçoit certaines bénédictions sur la coupe; & après en avoir goûté, il en faisoit boire à toute la compagnie à la ronde.

(*a*) Dans le sens figuré, le mot *Calice* se prend ordinairement pour les afflictions que Dieu nous envoie. *Boire le Calice*, signifie souffrir les peines que Dieu a résolu que nous souffrions. *Réveillez-vous, réveillez-vous, levez-vous, Jérusalem, qui avez bu de la main du Seigneur, le Calice de sa colere, qui avez bu jusqu'au fond cette coupe de tremblement, & qui en avez sucé jusqu'à la lie.* Ainsi parle le prophete Isaïe. Et le Psalmiste s'exprime de la sorte: *Le Seigneur tient en sa main une coupe du vin le plus fort, qu'il mêle de différentes liqueurs. Il en donne à boire aux hommes, & tous les impies qui sont sur la terre, en boiront. Ils en suceront jusqu'à la lie.*

On dit dans le même sens, *enivrer de douleur, enivrer d'afflictions, enivrer du vin de la colere de Dieu.* Toutes ces expressions sont des suites de cette première métaphore du Calice. Cela vient de la coûtume, qui s'observoit dans les festins, de boire à la ronde & dans la même coupe. On ne souffroit pas dans un festin, ceux qui refusoient le Calice, ou la coupe à leur tour. *Qu'il boive, ou qu'il s'en aille.* C'étoit une espèce de proverbe. Quand les enfans de Zébédée demanderent au Sauveur

(*a*) Psalm. 74. v. 9. Isai. c. 51. v. 17. Matth. c. 20. v. 22.

les premières places dans son royaume, & d'être assis à sa table, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, il leur répondit: *Pouvez-vous boire le Calice que je dois boire?*

CALICE DE SOUPÇON, (*a*) *Calix*, ou *Poculum suspicionis*. Vansleb, dans son histoire de l'église d'Alexandrie, rapporte qu'autrefois en Égypte, quand les maris, [ce qui doit s'entendre des Chrétiens], soupçonnoient leurs femmes d'infidélité, ils leur faisoient avaler de l'eau souffrée, dans laquelle ils mettoient de la poussiere & de l'huile de la lampe de l'Église, prétendant que si elle étoit coupable, ce breuvage lui faisoit souffrir des douleurs insupportables. C'est ce qu'on appelloit le Calice de soupçon.

Ces Chrétiens d'Égypte avoient pris cette épreuve de l'Écriture, où Dieu prescrit ce qu'un mari jaloux devoit faire pour connoître si sa femme étoit coupable ou non. Il l'amenoit au Prêtre, offroit pour elle la dixième partie d'un éphi de farine d'orge. Il ne mettoit dessus ni huile ni encens, comme dans les autres sacrifices. Cette offrande s'appelloit le sacrifice de la Zélotypie ou de la Jalousie. Ensuite, le Prêtre prenoit de l'eau sainte dans un vase de terre, & jettoit dedans un peu de poussiere, qu'il prenoit sur le pavé du tabernacle. Et après quelques autres cérémonies & des exécrations, il faisoit boire à la femme des eaux très-amères, en lui disant que si elle étoit innocente, ces eaux ne lui nuiroient point; mais que se elle ne l'étoit pas, son corps enfleroit & pourriroit; & l'effet suivoit infailliblement. Telle étoit, dit Moïse, la loi de la Zélotypie ou de la Jalousie. Les Égyptiens crurent que ce seroit la même chose dans le Christianisme; mais cette loi, comme toutes les autres loix cérémoniales, n'avoit été instituée que pour les Israëlites.

CALICŒNES, *Calicœni*, peuples de Macédoine. Polybe, qui fait mention de ces peuples, met chez eux la ville de Bantia; ce qui fait juger qu'ils étoient aux confins de la Thrace, où Étienne de Byzance place les peuples Bantiens.

CALIDÆ AQUÆ, (*b*) Bains chauds, nom d'un lieu de l'Afrique propre, situé près de la mer sur le même golfe que Carthage. C'est en ce lieu que fut portée une partie de la flotte de Cn. Octavius, que le vent avoit dispersée, l'an de Rome 549.

CALIDIUS [L. JULIUS], *L. Julius Calidius*. *Voyez* Julius.

CALIDIUS [Q.], *Q. Calidius*, (*c*) Tribun du peuple, vers l'an de Rome 653. Ce fut ce Tribun, qui proposa la loi pour le rappel de Métellus Numidicus.

CALIDIUS [CN.], (*d*) *Cn. Calidius*, illustre Chevalier Romain, à qui Verrès avoit pris de jeunes

(*a*) Numer. c. 5. v. 12. *& seq.*
(*b*) Tit. Liv. L. XXX. c. 24.
(*c*) Crév. Hist. Rom. T. V. p. 453.
(*d*) Cicer. in Verr. L. VI. c. 37. *& seq.*

chevaux. Cicéron, en faisant des reproches à Verrès, le badine beaucoup là-dessus.

CALIDIUS [M.], *M. Calidius. Voyez* Callidius.

CALIENDRUM, *Caliendrum*, sorte d'ornement de tête des femmes. On prétend que c'étoit un tour de cheveux, que les femmes Romaines ajoûtoient à leur chevelure naturelle, afin de donner plus de longueur à leurs tresses.

CALIGA MAXIMINI. *Voyez* Campage.

CALIGE, *Caliga.* (*a*) Ce qu'on appelloit Calige, étoit la chaussure des gens de guerre. Elle avoit une grosse semelle, à laquelle étoient attachées des bandes de cuir pour l'arrêter au pied. Ces bandes de cuir faisoient encore quelques tours au-dessus de la cheville du pied; ensorte que tout l'espace, qui étoit entre les bandes, demeuroit à nu. Tout cela se comprend aisément par les figures tirées de l'Antique, que donne D. Bernard de Montfaucon. Quelquefois une des bandes passoit entre le grand orteil du pied & le suivant, pour retenir la chaussure plus ferme. *Voyez* Campage.

CALIGO. (*b*) Ce terme signifie proprement diminution de lumière; & par rapport à l'œil, affoiblissement de la vue, sur tout par un commencement de paralysie du nerf optique, appellée goutte-sérene.

CALIGULA [CAIUS JULES CÉSAR GERMANICUS], (*c*) *Caius Julius Cæsar Germanicus Caligula*, Γάϊος Ἰούλιος Καῖσαρ Γερμανικὸς Καλιγόυλας, fils de Germanicus & d'Agrippine, naquit le 31 Août, l'an de Jesus-Christ 12. On ne convient pas du lieu de sa naissance. Il y en a qui prétendent qu'il vint au monde à Tivoli ou à Antium près de Rome; d'autres veulent que ç'ait été dans un village près de Coblentz au diocèse de Trèves & parmi les quartiers des légions.

Quoi qu'il en soit, il est constant que Caligula naquit pendant que son pere étoit Consul avec C. Fonteius, & qu'il fut élevé dès son enfance dans les armées de la Germanie, dont son pere étoit les délices, aussi bien que du peuple Romain. Ce fut même dans ces troupes, qu'il reçut le surnom de Caligula, du mot Latin *Caliga*, chaussure militaire. Mais, depuis qu'il fut parvenu à l'Empire, c'étoit lui faire une injure digne de punition, que de lui don-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 29, 54, 55, 58, 59.

(*b*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. Tom. I. pag. 227.

(*c*) Suid. T. I. p. 587. Dio. Cass. pag. 605, 625, 635. *&* *seq.* Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 603. *&* *seq.* de Bell. Judaïc. pag. 790. *&* *seq.* Tacit. Annal. L. I. c. 32, 41. L. VI. c. 3. *&*. *seq.* L. XI. c. 1. L. XII. c. 22. L. XIII. c. 3. L. XV. c. 72. L. XVI. c. 17. Hist. L. IV. c. 68. L. V. c. 9. Créy. Hist. des Emp. T. I. pag. 314. *&* *suiv.* Tom. II. pag. 3. *&* *suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. I. p. 28, 128. *&* *suiv.* T. IV. pag. 255. *&* *suiv.* T. VI. p. 587. T. IX. p. 93. T. X. pag. 92, 93. T. XII. p. 140. T. XIII. p. 345. Tom. XV. p. 47, 572, 573. Tom. XVII. p. 400. Tom. XIX. p. 410. *&* *suiv.* T. XXI. p. 289. *&* *suiv.*

ner le nom de Caligula, qu'il avoit tant aimé, avant que d'être Empereur. Il avoit aussi porté dès l'enfance le nom de César, parce que son pere étoit entré dans la famille des Césars, par l'adoption que Tibere, fils adoptif d'Auguste, fit de sa personne. On lui donna encore le nom de Jules, qui étoit propre à la famille des Césars. Enfin, on l'appelloit aussi Germanicus comme son pere.

Dès qu'il eut atteint l'âge de vingt ans, il resta toujours auprès de Tibere. Il n'avoit pas encore reçu la robe virile; mais, il la prit bientôt après à Caprées sans cérémonies, sans pompe, sans aucun des honneurs, qui avoient été accordés en pareil cas à Néron & à Drusus. Peu de tems après, Tibere le décora de la dignité de Pontife; & en écrivant à ce sujet au Sénat, il s'exprima d'une manière obligeante sur le compte de Caligula, & fit entendre qu'il songeoit à en faire son successeur. Ce fut un rude coup porté à Séjan. Ce favori en conçut même le dessein de perdre Caligula; mais, ce fut inutilement. Au contraire, il se perdit lui-même. Tibere ne tarda pas à donner entrée à Caligula dans les dignités, en le faisant Questeur. Il le déclara ensuite Prince de la jeunesse, & lui fit épouser Junia Claudia, ou Claudilla, fille de M. Junius Silanus.

Caligula avoit cependant atteint la vingt-cinquième année de son âge; il étoit chéri du peuple comme la dernière espérance de la maison de Germanicus; mais, cette faveur populaire étoit précisément pour Tibere un motif de haine & d'aversion contre celui, qui en étoit l'objet. Le jeune Prince le sçavoit bien; & depuis plusieurs années qu'il passoit à Caprées auprès de l'Empereur, il n'est rien qu'il ne mît en usage pour prévenir les effets de cette haine. Il cachoit son naturel féroce sous une feinte modestie. La condamnation de sa mere, l'exil & l'emprisonnement de ses freres ne tirerent pas de sa bouche une seule plainte. Il supportoit avec une patience incroyable ce qu'il avoit lui-même à souffrir. Il étudioit les goûts, les humeurs, les paroles mêmes & le ton de voix de Tibere, pour s'y conformer, changeant de visage & de conduite, comme un autre Protée, selon les besoins. D'où vient le bon mot de l'orateur Passiénus, qui, dans la suite, disoit de lui, *que jamais il n'y avoit eu ni meilleur valet, ni pire maître.* Caligula tâchoit encore de se rendre favorable tous ceux qui approchoient de son ayeul; mais, il se lia surtout avec Macron, successeur de Séjan dans la charge de Préfet des cohortes Prétoriennes, qui, de son côté, voyant baisser Tibere, se cherchoit un appui. Ils n'étoient scrupuleux, ni l'un ni l'autre, sur les moyens de parvenir à ce qu'ils désiroient. Ainsi, Claudia, première femme de Caligula, étant morte, Macron engagea sa propre femme Ennia de tâcher d'inspirer de l'amour au jeune Prince, & de tirer de lui promesse de mariage. Celui-ci ne se fit pas presser, disposé à tout faire, pourvu qu'il devînt Empe-

reur. Car, tout jeune qu'il étoit, & quoique d'un caractère violent & emporté, il avoit pris de Tibere de si bonnes leçons de dissimulation & de feinte, qu'il excelloit déjà dans cet art.

L'Empereur fut informé de cette intelligence entre son petit-fils & Macron, & il en pénétra facilement le mystere. Il reprocha un jour à Macron de quitter le soleil couchant pour se tourner du côté du levant. Dans une conversation, qui rouloit sur Sylla, Caligula s'avisant de tourner en ridicule cet homme si célebre : *Vous aurez*, lui dit Tibere, *tous les vices de Sylla, sans avoir aucune de ses vertus*. Enfin, ayant devant lui ses deux petits-fils, il embrassa Gémellus avec larmes, & dit à Caligula, qui le regardoit d'un air hardi : *Vous tuerez ce jeune Prince ; & un autre vous tuera*. L'événement ne justifia que trop ces espèces de prédictions.

Cependant, Tibere défaillissoit de jour en jour ; & le 16 de Mars de l'an de Jesus-Christ 37, il perdit connoissance. On le crut mort. Déjà Caligula sortoit avec un nombreux cortege, & alloit au milieu de mille applaudissemens, prendre possession de l'Empire, en se faisant reconnoître par les soldats Prétoriens ; lorsque tout d'un coup on vint lui dire que Tibere revenoit, qu'il avoit recouvré la voix & l'usage de la vue, & qu'il demandoit à manger. Cette nouvelle répandit la terreur & l'allarme. Chacun se disperse, chacun s'enfuit, reprenant un air triste, & feignant d'ignorer tout ce qui venoit de se passer. Caligula, immobile & gardant un morne silence, au lieu de la souveraine grandeur, à laquelle il touchoit de si près, n'attendoit plus que la mort. Macron endurci au crime, & intrépide par une scélératesse consommée, ordonne que l'on jette sur le vieil Empereur des coussins & des matelats pour l'étouffer, & continue ce qu'il avoit commencé. D'autres disent que Caligula, après lui avoir donné un poison lent, voulut encore l'étrangler de ses propres mains.

Le premier récit est plus vraisemblable ; non que Caligula ne fût assez barbare pour projetter un parricide ; mais, il étoit trop lâche pour l'exécuter. Il se vantoit lui-même, au rapport de quelques Écrivains cités par Suétone, d'en avoir eu le dessein. Il racontoit que plein du désir de venger sa mere & ses freres, il étoit entré avec un poignard dans la chambre de Tibere qui dormoit, & que touché de compassion, il avoit jetté son poignard & s'étoit retiré. Il ajoûtoit, ce qui n'est nullement probable, que Tibere s'en étoit bien apperçu, mais qu'il n'avoit osé approfondir l'affaire.

La première démarche de Caligula, après avoir été reconnu & proclamé par les soldats Prétoriens, ce fut d'envoyer par Macron au Sénat le testament de Tibere, pour le faire casser. Tibere y instituoit héritiers ses deux petits-fils, Caligula & Gémellus ; & il les substituoit l'un à l'autre. Caligula étoit instruit de cette disposition, & il pouvoit supprimer le

testament. Il aima mieux qu'il fût annullé par l'autorité du Sénat, à qui Macron représenta de sa part, que Tibere n'étoit pas en son bon sens, lorsqu'il avoit fait cet acte, & qu'il y paroissoit bien, puisqu'il leur donnoit pour chef un enfant, à qui son âge ne permettoit pas même d'entrer dans la Compagnie. Les Sénateurs, qui haïssoient Tibere, trouverent ces raisons bonnes, & le testament fut cassé.

Alors, on s'empressa de déférer à Caligula seul tous les droits & tous les titres de la souvraine puissance, qu'Auguste n'avoit reçus, que par parties, & dont quelques-uns avoient toujours été refusés par Tibere. Caligula voulut aussi paroître modeste, & jouissant de l'essentiel du pouvoir, il refusa d'abord les titres honorifiques. Mais, ensuite, par un effet de sa légereté naturelle, il les prit tous à la fois, à l'exception de celui de pere de la Patrie, qu'il prit néanmoins peu de tems après. Il y ajoûta même de nouveaux titres d'honneur, tels que ceux-ci, le fils des camps, le pere des armées, enfin le très-bon & très-grand César, s'appropriant ainsi les épithetes consacrées à Jupiter.

Caligula, en envoyant le testament de Tibere à Rome, avoit demandé que l'on décernât à ce Prince les mêmes honneurs, qui avoient été rendus à Auguste. Les Sénateurs étoient bien plus disposés à flétrir la mémoire de Tibere qu'à l'honorer. D'ailleurs, ils conçurent aisément que la demande du jeune Empereur étoit plutôt une formalité de bienséance, que l'effet d'une inclination réelle. Ils prirent un parti mitoyen, qui fut de suspendre la délibération sur cet article jusqu'à son retour, & Caligula n'en parla plus. Tibère ne reçut d'autre honneur que celui des funérailles publiques, qui s'accordoit souvent à de simples particuliers. Caligula accompagna son corps depuis Misène jusqu'à Rome; & la pompe étant entrée sur le soir dans la ville, on célébra le lendemain matin les obseques. Caligula y prononça, dans la tribune aux harangues, l'éloge funebre de Tibere; ou plutôt à l'occasion de Tibere, dont il parla très-peu, il rappella le souvenir d'Auguste & de Germanicus, & chercha à se concilier à lui-même l'affection publique. Cela ne lui fut pas difficile. Jamais Prince, en montant sur le trône, ne trouva dans ceux qui devoient lui obéir, de plus favorables dispositions. Il étoit chéri des armées & des provinces, qui presque toutes, l'avoient vu enfant à la suite de Germanicus, son pere, qu'il accompagna non seulement sur le Rhin, mais en Orient. L'amour incroyable du peuple Romain pour Germanicus rejaillissoit sur son fils; & les malheurs de sa maison avoient rendu ce sentiment encore plus tendre, en y joignant celui de la commisération. On sortoit d'une tyrannie, sous laquelle on avoit gémi pendant très-long-tems, & la haine contre Tibere se tournoit en affection pour Caligula.

C'est pourquoi, depuis qu'il fut parti de Misène pour amener à Ro-

me le corps de Tibere, malgré l'appareil lugubre d'une cérémonie funebre, quoiqu'il fût lui-même en grand deuil, il marcha sans cesse au travers d'une foule prodigieuse de peuple, dont les cris de joie faisoient retentir les airs, & qui, mêlant aux noms de grandeur & de puissance, ceux d'amour & de tendresse, l'appelloient un astre bienfaisant, leur cher enfant, leur aimable nourrisson. Pendant les trois premiers mois, qui s'écoulerent depuis son avénement à l'Empire, on compta cent soixante mille victimes d'actions de graces, immolées aux dieux. La joie n'éclata pas avec moins de vivacité dans les provinces. Pendant plusieurs mois, ce ne furent que fêtes & réjouissances parmi les grands & les petits, parmi les riches & les pauvres, dans toute l'étendue de l'Empire. On se flattoit de voir renaître l'âge d'or, sous un Prince chéri du ciel & des hommes.

Les commencemens parurent répondre à de si heureuses espérances. Dans la première assemblée du Sénat, à laquelle Caligula présida, & où se trouverent un grand nombre de chevaliers Romains, & même de gens du peuple, ce Prince tint le langage le plus flatteur. Il leur déclara qu'il partageroit avec eux la souveraine puissance; qu'il se faisoit honneur d'être appellé leur fils & leur éleve; & que leurs désirs seroient la régle de ses volontés. Pour vérifier, par des effets, de si belles paroles, il rendit la liberté à tous ceux, qui étoient détenus dans les prisons par ordre de Tibere. Il rappella les exilés, abolit pour l'avenir l'accusation de léze-majesté, l'horreur & l'effroi de tous les citoyens, & fit cesser les poursuites commencées. Il brûla un grand amas de papiers, qu'il disoit être les instructions & procédures criminelles, faites pour de pareils sujets sous Tibere, & sur tout les lettres des délateurs & les dépositions des témoins contre sa mere & contre ses freres, protestant qu'il vouloit se mettre hors d'état de se venger, quand il pourroit dans la suite en avoir la pensée. Ces traits de clémence & de justice remplirent tout le monde de joie, parce qu'on ne soupçonnoit point de duplicité dans un Prince si jeune. On se trompoit beaucoup. Il n'avoit brûlé que des copies, & il conserva les originaux, dont il fit usage, quand le tems de la dissimulation fut passé.

Cependant, il jouoit parfaitement la comédie. Sçachant que rien ne pouvoit lui faire plus d'honneur auprès de la nation, que la bonté de cœur envers ses proches, il se transporta dans les isles de Pandataire & de Ponce, où étoient restées sans honneur les cendres de sa mere Agrippine & de Néron, son frere aîné. Il y passa par un gros tems, ce qui fit éclater davantage sa généreuse tendresse. Lorsqu'il y fut arrivé, il s'approcha avec respect & vénération, de ces cendres si cheres, & les enferma lui-même dans des urnes. Ensuite, les embarquant sur un même vaisseau avec lui, il les amena d'abord à Ostie, & de-là par le

le Tibre jusqu'à Rome, où les plus illustres de l'Ordre des Chevaliers les reçurent & les porterent en pompe au mausolée d'Auguste. Il y a lieu de croire qu'il rendit les mêmes honneurs aux cendres de Drusus, son second frere, qui avoit péri misérablement à Rome, dans le palais des Césars. Caligula ordonna que l'on célébrât la mémoire de sa mere & de ses freres par des cérémonies funebres, qui se renouvellassent tous les ans. Il voulut qu'en particulier Agrippine fût honorée par des jeux du Cirque, dans lesquels on portât sur un char la statue de cette Princesse; & au contraire, pour abolir, s'il eût été possible, le souvenir de ses malheurs, il détruisit une fort belle maison de campagne près d'Herculanum, où elle avoit été quelque tems retenue prisonnière. Il donna aussi le nom de Germanicus au mois de Septembre, en mémoire de son pere; mais, l'ancienne dénomination s'est maintenue.

Il combla de toutes sortes d'honneurs Antonia son ayeule. Il lui déféra le surnom d'Augusta, les privileges des Vestales & tout ce qui avoit été accordé à Livie. Il décora ses trois sœurs, Agrippine, Drusille & Julie, de distinctions semblables; & par un excès, qui devenoit ridicule, il associa leurs noms au sien dans les sermens, dans les formules de vœux & de prieres; ensorte qu'il falloit dire, *Pour le bonheur & la prospérité de Caius César & de ses sœurs;* & dans d'autres occasions, *je jure que je ne m'aime pas plus moi-même & mes enfans, que Caius & ses sœurs.* Il n'étoit pas nécessaire qu'il fît paroître d'une manière si évidente sa tendresse pour ses sœurs. Il ne les aimoit que trop. Il affecta de témoigner beaucoup d'affection à son cousin Tibérius Gémellus, qu'il avoit frustré de ses droits à l'Empire. Le jour qu'il lui fit prendre la robe virile, il l'adopta & le déclara Prince de la jeunesse. Il ornoit la victime pour l'immoler. Enfin, il n'y eut pas jusqu'à l'imbécille Claude, son oncle, pour qui il ne montrât de la considération.

Quant à la cassation du testament de Tibere, elle n'eut d'effet que par rapport à l'article, qui concernoit Tibérius Gémellus. Du reste, Caligula exécuta entièrement les dernières volontés de son prédécesseur, & acquitta tous les legs, qui ressembloient assez à ceux d'Auguste. Il fit donc compter au peuple, aux soldats des cohortes Prétoriennes, à ceux de la ville & des légions, les sommes qui leur revenoient, ajoûtant de sa part une gratification aux Prétoriens, pareille à la valeur du legs de Tibere. Tout ce que distribua Caligula en cette occasion, fut regardé comme largesse, parce qu'à la rigueur, il ne devoit rien en vertu d'un testament, qui avoit été annullé. Il y joignit une espèce de restitution, qui fit grand plaisir au peuple. Comme il avoit pris la robe virile à Caprées sans aucune cérémonie, & sans qu'il eût été fait à ce sujet aucune distribution d'argent aux citoyens, il leur rendit alors ce que Tibere leur avoit

refusé ; & non content de leur distribuer deux cens quarante sesterces par tête, il en paya encore soixante pour les arrérages. Tibere avoit laissé sans exécution le testament de sa mere. Caligula se fit un devoir d'en acquitter les legs. La libéralité n'étoit point une vertu qui coûtât à ce Prince. Il ne s'agissoit pour lui que de sçavoir y mettre des bornes ; & c'est ce qu'il ne faisoit point. Donnant, non par jugement & avec choix, mais par légereté & par caprice ; comblant de ses bienfaits les Pantomimes, qu'il avoit eu soin de rappeller, & les conducteurs de chariots dans le Cirque ; faisant des dépenses prodigieuses en jeux & en spectacles, en combats de Gladiateurs, & en autres folies de cette espèce, il dissipa en moins d'un an deux mille trois cens, ou, selon Suétone, deux mille sept cens millions de sesterces, qu'il trouva dans les trésors de Tibere.

Les dons, les largesses, les spectacles font toujours plaisir au peuple, qui n'examine point les suites, & qui ne connoît les maux que lorsqu'il les sent. On étoit charmé de la magnificence de Caligula, qui, d'ailleurs, étoit accompagnée en tout de manières populaires & de traits de bonté. Il rétablit l'usage pratiqué par Auguste, mais interrompu par Tibere, d'afficher publiquement l'état des revenus de l'Empire. Il laissa aux Magistrats le libre exercice du pouvoir de leurs charges & sans appel à l'Empereur. Il fit la revue des Chevaliers avec une sévérité mêlée d'indulgence, dégradant ignominieusement ceux, qui étoient souillés de quelque opprobre, & se contentant d'effacer du tableau les noms des moins coupables. Il rendit au peuple le droit d'élire les Magistrats, qui lui avoit été ôté par Tibere. Il exempta l'Italie du centième denier, qui se levoit sur tout ce qui étoit vendu à l'encan par autorité publique ; & il réduisit à la sixième partie une légere redevance, que payoit pour les statues du Prince, chacun de ceux qui recevoient de sa libéralité des distributions de pain, de bled, & autres nourritures. Il dédommagea plusieurs particuliers des pertes causées par les incendies. Attentif à récompenser la vertu, il fit présent de quatre-vingt mille sesterces à une femme affranchie, qui avoit souffert une question cruelle, sans rien révéler qui pût nuire à son patron. Il montra un grand zele contre les débauches monstrueuses que Tibere avoit autorisées par son exemple. Il vouloit que l'on noyât ceux, qui s'en trouvoient coupables ; & on eut bien de la peine à obtenir qu'il se contentât de les reléguer. Il déclaroit n'avoir point d'oreilles pour les délateurs ; & quelqu'un lui ayant présenté un mémoire, qu'il prétendoit intéresser la vie du Prince, il refusa de le recevoir, disant qu'il n'avoit rien fait qui dût lui attirer l'inimitié de personne. Il permit que l'on fît revivre, & que l'on répandît dans le public les ouvrages de Crémétius Cordus, de Cassius Sévérus & de quelques autres Écrivains, qui

s'étoient exprimés avec beaucoup de liberté. *Il est de mon intérêt*, disoit-il, *que la vérité des faits soit connue de la postérité.*

Tant de traits louables lui mériterent des applaudissemens universels. Il fut ordonné qu'on l'honoreroit d'un buste d'or, qui seroit porté tous les ans au Capitole en un certain jour par les colleges des Prêtres, au milieu des hymnes, que chanteroient à sa louange des chœurs de jeunes garçons & de jeunes filles de la première noblesse. On crut devoir regarder le jour où il avoit pris possession de l'Empire, comme le jour de la renaissance de la ville; & il fut réglé que ce jour seroit appellé *Palilia*, comme celui auquel Rome avoit été fondée. On voulut le créer Consul aussi-tôt après son avénement à l'Empire. Il eut la modération de conserver aux Consuls ordinaires, Proculus & Nigrinus, les six mois pleins, qui leur avoient été destinés. Il n'accepta le Consulat que pour le premier Juillet, prenant pour collegue Claude, son oncle; & il ne garda cette charge que deux mois & douze jours, après lesquels il la remit à ceux qui avoient été désignés par Tibere. En prenant possession du Consulat, il fit au Sénat une harangue, dans laquelle il parcourut tout ce qu'il y avoit de vicieux dans le gouvernement de Tibere, en fit une censure détaillée, & promit de suivre des maximes entièrement opposées. Le Sénat fut charmé de ce discours; & voulant en faire un engagement qui liât Caligula, il ordonna que tous les ans on en renouvelleroit la lecture. C'étoit une précaution assez-bien imaginée, mais inutile néanmoins contre la légereté réunie à la puissance.

Pendant son consulat, Caligula fit la dédicace du temple d'Auguste bâti par Tibere, & donna à cette occasion des fêtes superbes, qu'il réïtéra avec encore plus de magnificence pour le jour de sa naissance, qui étoit le 31 d'Août. Il donna des spectacles de toutes les espèces, pieces de théatre, combats de musique, courses du Cirque, jeux de Troie, Gladiateurs, chasse de bêtes fauves, enchérissant dans tous ces différens genres sur tout ce qui s'étoit pratiqué avant lui. Il poussa la folie jusqu'à sabler le Cirque, dans certaines fêtes solemnelles, de poudre de vermillon & de chrysocolle. Les Sénateurs, de leur côté, pour illustrer la cérémonie aux dépens de leur honneur, se réservoient à eux seuls la fonction de conduire les chars. Les courses des chariots furent répétées jusqu'à vingt-quatre fois en un jour; au lieu qu'elles n'avoient jamais excédé le nombre de douze. Dans une seule chasse, il fut tué cinq cens ours & un très-grand nombre d'animaux féroces qu'on avoit amenés d'Afrique. La manie de Caligula pour les spectacles étoit telle, qu'il y passoit des journées entières, & exigeoit des autres la même assiduité. Pour ôter tout prétexte de s'en absenter, il faisoit fermer les tribunaux, il abrégeoit les deuils, il s'étudioit à procurer aux spectateurs toutes sortes de

commodités. Ces fêtes étoient accompagnées de repas donnés aux Sénateurs & aux Chevaliers, à leurs femmes & à leurs enfans. On distribuoit même dans l'assemblée, des corbeilles remplies de viandes; & Caligula y mangeoit comme les autres, se familiarisant avec les citoyens, & remarquant ceux qui avoient le meilleur appétit. Ayant vu un Chevalier Romain, qui exploitoit sa portion de fort bonne grace, il lui envoya ce qu'il s'étoit fait apporter pour lui-même. Il poussa encore le jeu plus loin à l'égard d'un Sénateur, qu'il déclara Préteur sur le champ pour la même raison. Tout ce qui appartenoit aux divertissemens publics, touchoit vivement ce Prince, qui ajoûta à perpétuité un cinquième jour aux Saturnales.

Peu de tems après qu'il fut sorti du Consulat, une maladie dangereuse, qui lui survint, mit à l'épreuve la tendresse des citoyens. Il eut bien lieu d'être satisfait des témoignages, qu'il en reçut. Toute la ville fut dans une inquiétude mortelle. On passoit la nuit à la porte de son palais. La flatterie s'en mêla. Un certain P. Potitus voua sa vie en échange de celle du Prince; & un Chevalier Romain, nommé Atanius Sécundus s'engagea, si les dieux rendoient Caligula au peuple Romain, à combattre comme Gladiateur. Leur zele fut mal récompensé. L'Empereur, ayant recouvré la santé, les obligea l'un & l'autre à aquitter leur vœu, de peur qu'ils ne devinssent coupables de parjure. Ici commence l'époque des cruautés de Caligula & du déréglement universel de sa conduite. Depuis sa maladie, il ne fut plus reconnoissable, & agit en tout comme un furieux; soit que son tempérament en eût été altéré & sa raison dérangée; soit que las de se gêner, & se voyant affermi sur le trône, il lâchât la bride aux vices de l'esprit & du cœur, qu'il avoit jusque-là retenus dans la contrainte.

Caligula regardoit Tibérius Gémellus comme un rival, dont la vie lui faisoit ombrage. Il s'en défit, sous prétexte que ce Prince avoit désiré qu'il ne revînt point de sa maladie, & fondé sur sa mort des espérances ambitieuses. A la mort de Tibérius Gémellus Dion Cassius joint celle de M. Junius Silanus, beau-pere de Caligula. Julius Grécinus fut encore mis à mort dans le même tems, pour avoir refusé de prêter son ministere à une injuste accusation.

Le regne de Caligula offre peu d'événemens par rapport aux affaires du dehors. Le plus glorieux, ou plutôt le seul honorable en ce genre, est le traité conclu la première année du regne de Caligula par L. Vitellius, gouverneur de Syrie, avec Artabane, roi des Parthes. Les conditions de ce traité furent réglées à l'avantage des Romains. On place sous cette même année la restitution faite à Antiochus du royaume de Comagène, qui avoit été réduit en province par Germanicus sous Tibere. Agrippa, petit fils d'Hérode

par Ariſtobule, & le plus illuſtre des deſcendans de ce fameux roi des Juifs, éprouva auſſi la libéralité de Caligula. Il le délivra de la priſon, où il étoit retenu pour lui avoir marqué trop d'attachement. En même tems, il lui donna les États, que Philippe avoit poſſédés, & y joignit le titre de Roi, avec la permiſſion de porter le diadême.

On rapporte à l'année qui ſuivit la mort de Tibere, ou à l'an de J. C. 38, quelques-unes des actions louables ou populaires de Caligula. De ce nombre eſt le rétabliſſement des aſſemblées du peuple Romain pour l'élection des Magiſtrats. Ce rétabliſſement avoit un air ſpécieux, & ſembloit favoriſer la liberté. Au fond, il étoit onéreux aux Grands, ſans être réellement avantageux au peuple, qui ne jouiſſoit qu'en apparence du pouvoir d'élire, accoûtumé depuis long-tems à ne décider de rien, que ſous le bon plaiſir de ſes maîtres. Cette vaine image ne fut pas de longue durée. Caligula, par la même légereté qui l'avoit porté à rendre, ſans beaucoup de raiſon, l'ombre de l'ancien droit à la multitude, l'en priva de nouveau l'année ſuivante.

Cependant, la cruauté de Caligula croiſſoit de jour en jour. Le prétexte, dont il ſe ſervoit à l'égard de pluſieurs, ce fut la part qu'ils avoient eue aux diſgraces de ſa mere & de ſes freres. Auſſi perfidé que cruel, il produiſit alors les mémoires, qui regardoient ces triſtes affaires, & qu'il avoit feint de brûler, comme nous l'avons obſervé ci-deſſus. Il fit périr auſſi un très-grand nombre de Chevaliers Romains, en les forçant de combattre comme Gladiateurs; & ce qui effrayoit le plus, c'étoit l'avidité avec laquelle il ſe repaiſſoit du ſang des miſérables, le voyant couler avec une joie, qu'il ne s'efforçoit pas même de cacher. La vie des hommes lui coûtoit ſi peu, qu'un jour que les criminels manquoient pour être livrés aux bêtes, il ordonna que l'on prît les premiers venus d'entre le peuple, qui aſſiſtoit au ſpectacle, & qu'on les expoſât à leur fureur; & de peur que ces infortunés ne ſe plaigniſſent d'une telle barbarie, il leur fit avant tout couper la langue.

Suétone a raſſemblé les traits qui peuvent donner une idée générale de la cruauté monſtrueuſe de Caligula. Ce détail fait horreur. La mort de Macron pourroit être regardée comme un ſupplice mérité, ſi elle eût été ordonnée par un autre que le Prince, qui lui avoit de ſi grandes obligations. Macron, accuſé par Caligula de pluſieurs crimes, & de quelques-uns même de ceux, qui leur étoient communs, fut contraint de ſe donner la mort, & ſon déſaſtre entraîna la ruine de toute ſa famille. Ennia, ſa femme, fut punie par Caligula des complaiſances criminelles, qu'elle avoit eues pour lui; & ce Prince étoit trop imbu des maximes de la tyrannie, pour épargner les enfans d'un pere & d'une mere, qu'il avoit fait mourir. On ne trouve

point dans les Auteurs, la date précise des mauvais procédés de Caligula envers Antonia son ayeule, & de la mort de cette Princesse, qui en fut la suite. Caligula ne fit rendre à sa mémoire aucun des honneurs qui lui étoient dus. Il poussa si loin l'oubli de toutes les bienséances, qu'il regarda tranquillement d'une salle, où il étoit à table, le bûcher qui consumoit le corps de son ayeule.

Ce Prince ne respectoit rien. Il se faisoit un plaisir de diffamer ses ancêtres, comme si la honte n'en eût pas dû, si elle eût été réelle, retomber sur lui-même. Il ne vouloit point passer pour petit-fils d'Agrippa, à cause de l'obscurité de la naissance de ce grand homme, qui avoit possédé si éminemment la vraie noblesse, celle de la vertu & des talens. Il prétendoit qu'Agrippine, sa mere, étoit le fruit de l'inceste d'Auguste avec Julie sa propre fille. Non content d'imputer à un Prince, à qui il devoit tant, un crime affreux & abominable, il décrioit les victoires, qu'il avoit remportées à Actium & en Sicile, comme funestes à la République. Il définissoit Livie sa bisayeule *un Ulysse en jupe.* Il l'attaqua même dans une lettre au Sénat du côté de la naissance, prétendant qu'elle étoit issue d'un bourgeois de la petite ville de Fondi.

Ses excès à l'égard de ses sœurs sont mêlés de toutes les espèces de crimes & de folies. Il les aimoit autrement qu'il ne convenoit à un frere, & il ne s'en cachoit point. En plein repas, il leur faisoit prendre alternativement à côté de lui, la place que les débauchés assignoient à leurs maîtresses. Mais, ce fut pour Drusille qu'il porta le plus loin son attache criminelle & incestueuse. On prétend qu'il l'avoit déshonorée toute jeune & dans le tems qu'ils étoient élevés ensemble chez Antonia leur ayeule. Quand il fut devenu Empereur, il rompit le mariage, qu'elle avoit contracté avec L. Cassius, & la tint dans son palais comme une épouse légitime. Cela n'empêcha pas néanmoins qu'il ne la mariât à M. Lépidus, qui étoit en société avec lui de débauches les plus contraires à la nature. Dans la grande maladie qu'il eut, il la déclara héritière de ses biens patrimoniaux & de l'Empire; & la mort l'ayant enlevée à la fleur de son âge, ce ne fut point assez pour Caligula de la combler de tous les honneurs, qui purent convenir à une mortelle. Il en fit une Déesse, & donna lui-même l'exemple d'honorer sous ce titre, celle qu'il avoit rendu la plus criminelle des femmes. Dans les occasions les plus solemnelles, il ne juroit que par la divinité de Drusille. Sa douleur fut outrée dans les premiers momens. Il s'enfuit précipitamment de Rome pendant la nuit. Il traversa la Campanie en courant. Il passa à Syracuse, & revint ensuite avec une longue barbe & des cheveux négligés. Il ménageoit pourtant à son amere tristesse, une diversion bier digne de lui. C'étoit de jouer aux dés. Il fallut que l'on prît le deuil dans tout l'Empire, & pendant ce deuil

l'embarras étoit cruel. La joie & la tristesse étoient également criminelles. Dans le premier cas, on étoit accusé de se réjouir de la mort de Drusille ; dans le second, de s'affliger de sa divinité. Sa passion pour ses deux autres sœurs, Agrippine & Julie, ne fut pas si décidée, ni si constante. Il les traita même avec infamie jusqu'à les prostituer à ses compagnons de débauche. Enfin, s'en étant tout-à-fait dégoûté, il les bannit.

L'adultere n'effrayoit pas celui pour qui l'inceste étoit un jeu. Suétone assure que presqu'aucune Dame illustre de Rome ne se garantit de ses outrages tyranniques. Peut-être en auroit-il coûté la vie à quiconque eût osé résister. Mais, elles ne le mirent pas dans le cas d'en venir à cette violence. Ce n'étoit plus ces anciennes Romaines, qui se piquoient de se faire honneur par leur attachement à la vertu, comme leurs maris d'acquérir de la gloire par la bravoure dans les armes.

Peu de tems après la mort de Drusille, Caligula se maria à Lollia Paulina, qui fut sa troisième femme. Sa seconde fut Livia Orestilla, qu'il enleva à C. Pison le jour même de ses nôces. Il n'eut pas honte de se glorifier de cette violence, en avertissant le peuple par un placard affiché par son ordre, qu'il s'étoit marié comme Romulus & comme Auguste. Il ne garda Orestilla que peu de jours, au bout desquels il la répudia ; & deux mois après, il la relégua, aussi-bien que C. Pison, sous le prétexte, vrai ou faux, qu'ils s'étoient remis ensemble. Il n'y eut pas moins de témérité & moins de folie dans sa conduite à l'égard de Lollia Paulina. Elle étoit actuellement en Macédoine avec son mari Memmius Régulus, qui gouvernoit cette province. Caligula ayant oui dire que la grand'-mere de cette Dame avoit été très-belle, la mande sur le champ, & force Memmius Régulus, non seulement de la lui céder, mais de l'autoriser, comme s'il en eût été le pere, à contracter mariage avec lui. Une épouse, recherchée avec tant d'empressement, n'en fut pas aimée avec plus de constance. Bientôt, Caligula la chassa, en lui défendant pour toujours la compagnie d'aucun homme.

L'année suivante, il épousa Milonia Césonia, qui n'étoit ni belle, ni jeune, & qui avoit déjà trois enfans d'un autre mari; mais, elle possédoit l'art de se faire aimer par des graces piquantes & par un profond rafinement de corruption. Aussi, la passion de Caligula pour celle-ci fut-elle également forte & durable. Elle seule fixa ce cœur volage & furieux. La chose parut si étonnante, qu'on ne crut pouvoir l'expliquer qu'en supposant que Césonia lui avoit fait prendre un philtre, ou breuvage d'amour, qui fit plus d'effet qu'elle ne vouloit, & qui altéra la raison du Prince.

Il est constant qu'il y avoit du dérangement dans l'esprit de Caligula. On assure qu'il le sentoit lui-même. Mais, pour en trouver la cause, il n'est pas nécessaire de recourir à un accident singulier &

N iv

extraordinaire. Dès ſon enfance, il fut ſujet à des accès d'épilepſie. Dans la plus grande vigueur de l'âge, il lui prenoit tout d'un coup des foibleſſes, qui l'empêchoient de pouvoir marcher, & même de ſe tenir de bout. Il étoit tourmenté d'une inſomnie continuelle, dormant à peine l'eſpace de trois heures, parmi des agitations violentes & des ſonges effrayans. Il paſſoit la plus grande partie de la nuit à attendre avec impatience & à appeller par ſes vœux, le retour de la lumière & du jour, tantôt couché ſur un lit de repos, tantôt ſe promenant à grands pas dans les vaſtes portiques de ſon palais. Ce ſont-là des preuves & des ſymptomes d'un cerveau malade, dont le déſordre néanmoins peut encore avoir été augmenté par l'indiſcrétion criminelle de Céſonia. Caligula l'avoit aimée, avant que de l'épouſer; & le jour même de ſes couches, il ſe déclara en même tems le mari de la mere & le pere de l'enfant. C'étoit une fille, qu'il nomma Julia Druſilla. Il la porta dans tous les temples des déeſſes. Il la mit ſur les genoux de Minerve, à qui il la recommanda pour la nourrir & pour l'élever. Selon Joſephe, il la mit pareillement ſur les genoux de Jupiter, prétendant que ce dieu, auſſi-bien que lui, en étoit le pere; & il laiſſoit à juger duquel des deux elle tiroit une plus noble origine. Ce n'étoit pas pourtant qu'il eût aucun ſoupçon ſur la naiſſance de ſa fille. Il trouvoit la preuve de la légitimité de cet enfant dans ſa férocité, qui etoit ſi grande, que dès-lors elle cherchoit à porter ſes doigts & ſes ongles ſur le viſage & dans les yeux des enfans, qui jouoient avec elle.

Après avoir violé tous les droits les plus ſacrés entre les hommes, il ne reſtoit plus à Caligula que d'outrager directement la divinité même par l'uſurpation ſacrilege du culte & des honneurs, qui lui ſont uniquement réſervés; & c'eſt ce qu'il fit avec tout l'emportement & toute la fureur, dont étoit capable un caractère tel que le ſien. Il ſe déclara ſur ce point à l'occaſion d'une diſpute, dont il fut témoin, entre des Rois qui étoient venus lui faire leur cour. Comme ces Princes conteſtoient entr'eux ſur la prééminence, & ſur la dignité & la nobleſſe de leur ſang, Caligula s'écria tout d'un coup, en citant un vers d'Homère: *Un ſeul Maître, un ſeul Roi;* & peu s'en fallut qu'il ne prît ſur le champ le diadême, & ne ſe fit proclamer roi de Rome. Pour parer ce coup très-ſenſible aux Romains, qui, de leur ancienne liberté, ne conſervoient guere que la haine pour le nom de Roi, quelques perſonnes ſages lui repréſenterent qu'il étoit bien audeſſus de tous les Rois. Il prit le parti de ſe faire Dieu. C'eſt pourquoi, oubliant qu'il avoit défendu, au commencement de ſon Empire, qu'on lui érigeât aucune ſtatue, il voulut avoir des temples, des prêtres, des ſacrifices. Il emprunta d'abord les noms de toutes les divinités, que la ſuperſtition Payenne reconnoiſſoit, &

il les imitoit fort bien par ses crimes. Son inceſtueux commerce avec ſes sœurs le rendoit en particulier très-digne de ſe donner pour un autre Jupiter. Il s'approprioit avec les noms des divinités tous leurs attributs & tous leurs ornemens. Il étoit tantôt Bacchus ou Hercule, tantôt Junon, Diane ou Vénus. Quelquefois, il paroiſſoit dans un équipage efféminé, avec le tonneau & le thyrſe; d'autres fois, il annonçoit dans ſon air quelque choſe de mâle & de robuſte, revêtu d'une peau de lion & portant la maſſue. On le voyoit ſans barbe, & enſuite décoré d'une longue barbe d'or. Aujourd'hui, c'étoit le trident; le lendemain c'étoit la foudre dont il ſe montroit armé. Vierge guerriere, le caſque en tête & l'égide ſur la poitrine, il repréſentoit Minerve; & bientôt après, à l'aide d'une parure pleine de molleſſe, & qui ne reſpiroit que la volupté, il devenoit une Vénus. Sous tous ces différens déguiſemens, il recevoit les vœux, les offrandes, les ſacrifices convenables à chacune des divinités, dont il jouoit le perſonnage.

Dion rapporte qu'un Gaulois, le voyant un jour donner ſes audiences aſſis ſur un trône élevé & traveſti en Jupiter Capitolin, ſe mit à rire. Caligula l'appella. *Que te ſemble-t-il de moi ?* Lui dit ce Prince. *Vous me paroiſſez*, lui dit le Gaulois, *quelque choſe de bien riſible.* Ce mot que tout Romain, tant ſoit peu diſtingué, auroit payé de ſa tête, fut négligé & demeura impuni dans la bouche d'un Gaulois, cordonnier de profeſſion, lequel ne fut pas jugé digne de la colere de Caligula.

Pour mieux figurer Jupiter, il avoit des machines, avec leſquelles il répondoit au tonnerre par un bruit ſemblable, & lançoit éclair contre éclair. Si le tonnerre tomboit, il jettoit une pierre contre le ciel, & crioit à Jupiter: *Tue moi, ou je te tue.* Mais, il falloit pour cela qu'il fût dans ſes momens de courage; car, communément, dès qu'il entendoit le tonnerre, il pâliſſoit, trembloit, s'enveloppoit la tête, & ſi le coup étoit fort, il alloit ſe cacher ſous ſon lit. Il fut frappé d'une idée ſingulière & bizarre. Il voulut avoir des dieux pour portiers. Dans cette vue, il fit continuer une aîle de ſon palais du côté de la place publique juſqu'au temple de Caſtor & de Pollux, qu'il perça, & dont il fit ainſi ſon veſtibule. Souvent, il venoit ſe placer entre les ſtatues des deux freres diviniſés, & interceptoit par cette ruſe les adorations qu'on leur adreſſoit

Le Capitole étoit le grand objet de ſon ambition. Il s'y fit d'abord conſtruire une chambre ou chapelle, pour être logé en commun avec Jupiter. Mais, il ſe ſentit bientôt piqué de n'occuper que le ſecond rang, & voulut avoir un temple pour lui ſeul. Il en fit donc bâtir un dans le palais; & pour ſe procurer une ſtatue digne de lui, il ordonna que l'on tranſportât à Rome celle de Jupiter Olympien, dont il ſe propoſoit d'ôter la tête, pour mettre la ſienne en la place. Ce ne fut que la dernière

année, qu'il donna l'ordre, dont nous parlons ici. La ſuperſtition des peuples, qui révéroient infiniment cette ſtatue, en fut allarmée. Les Prêtres jouerent d'adreſſe. On débita que le vaiſſeau, deſtiné au tranſport de la ſtatue, avoit été frappé de la foudre; qu'elle ne s'étoit point laiſſée approcher, & que par des éclats de rire, qui en étoient partis, elle avoit mis en fuite les ouvriers, qui ſe préparoient à y mettre la main; enfin, que l'on ne pouvoit entreprendre de la remuer, ſans l'expoſer au danger d'être briſée. Memmius Régulus, gouverneur de Macédoine & d'Achaïe, rendit compte à Caligula de ces obſtacles, qui s'oppoſoient à l'exécution de ſes volontés. Mais, Caligula étoit inflexible dans ce qu'il avoit une fois réſolu. Il ne ſçavoit ce que c'étoit que d'écouter les remontrances; & ſi la mort n'en eût délivré le genre humain, la liberté, qu'oſoit prendre Memmius Régulus, lui auroit probablement coûté la vie. La ſtatue de Jupiter Olympien ne fut donc point déplacée. Du reſte, le plan de Caligula eut ſon entier accompliſſement. Il avoit dans ſon temple une ſtatue d'or, qui le repréſentoit au naturel, & que l'on avoit ſoin de vêtir tous les jours d'un habillement pareil à celui qu'il portoit lui-même. On lui immoloit des victimes choiſies & recherchées, telles que des pans, des faiſans & autres oiſeaux rares & exquis. Il ſe fit un college de Prêtres, dans lequel il fit entrer Céſonia ſa femme, Claude ſon oncle & tous les plus riches de Rome.

Caligula ſe mit lui-même à la tête de ce college, & y aſſocia ſon cheval, qui en étoit, dit M. de Tillemont, le plus digne perſonnage. Ses folies pour ce cheval, qu'il nommoit Incitatus, ſont connues de tout le monde. Il lui avoit fait conſtruire une écurie de marbre, une auge d'ivoire. Il lui faiſoit porter des houſſes de pourpre & un collier de perles. La veille du jour, où Incitatus devoit courir dans le Cirque, afin qu'aucun bruit n'interrompît ſon ſommeil, des ſoldats diſtribués dans tout le voiſinage y établiſſoient le calme & la tranquillité. Ce n'eſt pas tout encore. Caligula lui fit une maiſon, lui donna des domeſtiques, des meubles, une cuiſine, afin que ceux, qui ſeroient invités de ſa part à manger, puſſent être bien reçus. Lui-même il l'invitoit à ſa table, lui préſentoit de l'orge dorée, & lui faiſoit boire du vin dans une coupe d'or, où il avoit bu le premier. Il juroit par la fortune & par le ſalut de ſon cheval. On aſſure même qu'il l'auroit nommé Conſul, s'il n'eût été prévenu par la mort. De pareilles extravagances prouvent une raiſon dérangée. On ne ſera point étonné qu'un Prince, qui ſe faiſoit le commenſal de ſon cheval, ſe dît auſſi le mari de la lune, qu'il appelloit à grands cris, lorſqu'il la voyoit briller au ciel. On doit juger de même de ſes entretiens ſecrets avec la ſtatue de Jupiter, à qui il parloit à l'oreille, l'attaquant, répondant, tantôt d'un

ton d'amitié & de bonne intelligence, tantôt d'un ton de colere. On l'entendit menacer son Jupiter en ces termes : *Je te bannirai dans une isle de la Grece.*

Caligula se fit nommer consul par le peuple avec L. Apronius Césianus, pour l'année de J. C. 39. Il ne tint ce Consulat que trente jours, & il donna néanmoins un exercice de six mois à son Collegue. Lorsqu'il prit possession de la charge, & lorsqu'il en sortit, il prêta, comme les autres, les sermens usités en pareil cas, & monta pour cet effet sur la tribune aux harangues, selon qu'il s'étoit pratiqué durant le gouvernement Républicain.

On a déjà remarqué qu'il avoit dissipé les trésors immenses, que Tibere avoit laissés en mourant, & il n'y a pas lieu de s'en étonner. Tout ce qu'il imaginoit de plus étrange & de plus outré, étoit ce qui le charmoit davantage. C'étoient des parfums d'un grand prix prodigués sans aucun ménagement, des perles précieuses dissoutes dans du vinaigre pour être ensuite avalées, des tables couvertes de pains & de viandes d'or, des sommes considérables jettées pendant plusieurs jours de suite au peuple, & livrées au pillage. Il dépensa en un seul repas, dix millions de sesterces, qui reviennent à douze cens cinquante mille livres de notre monnoie. Il fit construire des vaisseaux de bois de cedre, dont les poupes étoient enrichies de pierreries, & les voiles teintes en diverses couleurs, avec des bains, des portiques, des salles à manger très-spacieuses, & ce qui est singulier, des vignes & des arbres fruitiers. L'usage de ces vaisseaux étoit de le promener le long des côtes de la Campanie. Quant aux maisons de plaisance, qu'il fit bâtir pour son amusement, la difficulté avoit pour lui des attraits ; & lui dire qu'une entreprise étoit impossible, c'étoit lui en inspirer le désir. Il exécuta en effet des ouvrages surprenans. On parle de môles jettés en avant dans une mer profonde & en tems orageux, de grandes masses de rocher rasées, de vallons exhaussés au niveau des montagnes, de sommets de montagnes applanis ; le tout avec une diligence incroyable, parce qu'il y alloit de la vie pour les entrepreneurs à manquer d'un instant le terme prescrit.

Ce même goût pour l'extraordinaire & le merveilleux, lui fit naître l'idée de percer l'isthme de Corinthe, de bâtir une ville sur le sommet des Alpes, de rétablir à Samos le palais de Polycrate & autres projets pareils, qui avoient beaucoup d'éclat avec peu d'utilité. Suétone ne cite qu'un seul ouvrage vraiment utile, qui ait été entrepris par ce Prince. C'est un aquéduc, qu'il laissa imparfait. Josephe fait mention d'un port, qu'il vouloit faire près de Rhege, pour recevoir les vaisseaux, qui apportoient le bled d'Alexandrie. C'étoit un dessein avantageux & bien entendu, mais qui n'eut point d'exécution. Il procura néanmoins à Rome une décoration réelle, en y transportant d'Égypte à grands frais un obélisque, que l'on y voit

encore aujourd'hui dans la place de Saint Pierre. Les obélisques étoient chez les Égyptiens, des monumens religieux & consacrés au Soleil. Peut-être Caligula vouloit-il faire servir celui dont il s'agit, au culte sacrilege qu'il exigeoit pour lui-même.

Caligula, ayant épuisé le trésor par ses dépenses insensées, chercha dans les rapines & dans la cruauté le remede au mauvais état de ses finances. Il exerça toute sorte d'avanies & de vexations, soit à l'égard du public, soit contre les particuliers. Il établit des impôts excessifs & inouis, qu'il faisoit lever par les tribuns & les centurions des cohortes Prétoriennes. Personne n'en fut exempt. Il n'y avoit rien qui ne payât quelque droit. Les procès, les gains des porte-faix, ceux des femmes prostituées, les mariages mêmes étoient soumis à des taxes. Une circonstance fort étrange de l'établissement de ces impôts, c'est qu'il les faisoit lever sans publication préalable. L'ignorance produisoit nécessairement une infinité de contraventions, qui étoient punies par confiscations ou par amendes. Enfin, forcé par les cris de la multitude, Caligula fit afficher son ordonnance, mais en un lieu si incommode & en caractères si menus, que personne ne pouvoit la lire. Une ruse si basse étoit digne d'un Prince, qui trompoit au jeu. Mais, que dire & que penser d'un lieu de prostitution établi dans son palais pour jouir du produit de cet infame commerce? Caligula outroit tous les vices. Il aimoit l'argent à la fureur, jusqu'à marcher pieds nuds & se rouler sur les monceaux d'or & d'argent, qu'il avoit amassés par ses rapines.

La folie, l'indécence, l'injustice des procédés de Caligula passent toute imagination. Tout ce que l'on peut faire, c'est d'y ajoûter foi sur les témoignages des graves Historiens, qui nous en ont transmis la mémoire. C'est ainsi, par exemple, que Caligula mit très-communément en usage un expédient, que l'on ne devineroit pas dans un Empereur Romain pour faire de l'argent. Ce fut de se constituer marchand de toutes sortes de choses, & de vendre à un prix exorbitant. On achetoit forcément & à regret; & souvent des citoyens illustres, qui craignoient que leurs richesses n'irritassent la cruelle avidité du Prince, perdoient à dessein par des marchés ruineux de cette espèce une partie de leur bien, pour pouvoir conserver l'autre avec leur vie.

Les chicanes, que Caligula suscitoit à toutes sortes de personnes, pour en extorquer de l'argent, sont infinies. Il abrogeoit les privileges accordés par ses prédécesseurs, pour les faire acheter de nouveau. Il accusoit d'avoir donné de fausses déclarations de leurs biens, ceux qui s'étoient enrichis depuis le dernier cens; & il leur faisoit porter la peine de ce prétendu crime, qui étoit la confiscation. Il envahissoit les testamens sur les plus légers prétextes. Ainsi, il fit ordonner par le Sénat, que tous ceux qui avoient eu dessein

de faire des legs à Tibere, fussent obligés de laisser les mêmes sommes à Caligula. Ce décret contenoit une clause remarquable, & qui prouve bien qu'une si violente tyrannie n'anéantissoit pas la constitution républicaine de l'État. Comme la loi Papia Poppeia annulloit toute disposition testamentaire faite au profit de ceux, qui n'avoient ni femme ni enfans, & que Caligula étoit actuellement dans le cas, le Sénat donna au Prince une dispense de la loi. Caligula s'appropria aussi les successions des gens de guerre, & cassa comme infectés du vice d'ingratitude, les testamens de tous les anciens Centurions, qui, depuis le triomphe de Germanicus son pere, n'avoient point fait l'Empereur leur héritier. Il vouloit être, à proprement parler, l'héritier universel de tous les citoyens; & pour s'emparer d'une succession, il lui suffisoit qu'il se trouvât quelqu'un, qui dît que le mort avoit voulu laisser son bien à César. Il avoit soin de s'enter lui-même sur toutes les familles riches par des adoptions badines; & employant un style de prétendues caresses, il appelloit les personnes, dont il vouloit envahir les biens, ses pere & mere, ou ses grand-pere & grand-mere, selon leur âge. En conséquence, il falloit que ces personnes le missent sur leur testament; & si elles continuoient de vivre, il les accusoit de se moquer de lui, & il y en eut plusieurs, à qui il envoya des pâtisseries ou confitures empoisonnées.

Comme la plûpart des moyens, qu'employoit Caligula pour avoir de l'argent, exigeoient souvent des procédures, ce Prince s'en rendoit seul juge. Et avant que de prendre séance pour connoître de ces sortes d'affaires, il déterminoit la somme à laquelle il vouloit faire monter le produit de son audience, & ne se levoit point qu'il n'eût son compte. Il ne lui falloit pas pour cela un long tems. Le délai ne lui convenoit pas. Il condamna un jour par un seul jugement quarante accusés de divers crimes. Après ce bel exploit, il alla tout glorieux trouver Césonia, à laquelle il se vanta de la somme considérable, qu'il avoit gagnée pendant qu'elle faisoit sa méridienne. Quelquefois même, il ne cherchoit point ces ombres légeres de formalités. Un jour qu'il jouoit aux dés, il se leva brusquement, chargeant son voisin de jouer en sa place, & s'étant avancé dans le vestibule, il fit arrêter deux riches Chevaliers Romains, qui passoient par hazard, confisqua leurs biens, & revint ensuite à son jeu, en disant qu'il n'avoit jamais eu le dés plus favorable. On rapporte un autre trait fort semblable à celui-là, du tems que Caligula étoit dans les Gaules; mais, ce second trait est encore plus atroce. Il jouoit, & l'argent lui manquoit, il se fit apporter le registre public, qui contenoit tous les noms des habitans des Gaules, avec l'estimation de leurs biens. Il condamna à mort un nombre de Gaulois des plus riches, & dit ensuite à ceux qui jouoient avec lui. » Vous

» me faites pitié. Vous vous battez long-tems pour une petite quantité de sesterces, & moi je viens d'en gagner en un instant six cens millions. «

Les accusations pour cause de prétendus crimes de leze-majesté, étoient l'invention la plus commode pour livrer à la merci des Empereurs & les personnes & les biens de tout ce qu'il y avoit de plus illustre dans Rome. Caligula avoit aboli ces odieuses poursuites, lorsqu'il croyoit avoir besoin de se concilier l'amour de la nation; mais, il les rétablit pendant l'année de son second Consulat, & cela avec un éclat qui répandit la terreur & la consternation dans toute la ville. Il fit dans le Sénat un grand éloge de Tibere, lui qui jusques-là avoit toujours pris plaisir, & à le décrier lui-même, & à entendre les autres, en dire toute sorte de mal. Il prétendit que les Sénateurs étoient coupables de s'être donné une telle liberté. » Car » pour moi, qui suis Empereur, » disoit-il, cela m'est permis. Mais » pour vous, c'est un attentat, » qui viole le respect, que vous » devez à la mémoire de celui, » qui a été votre chef & votre » Prince. « Il leur prouva qu'ils étoient d'autant plus en faute, qu'ils avoient tous pris part, ou comme accusateurs, ou comme témoins, ou comme Juges, aux cruautés qu'ils reprochoient à Tibere. Il leur mit devant les yeux l'inconséquence de leur conduite, en ce qu'ils avoient loué ce Prince vivant, & qu'ils le blâmoient après sa mort. » C'est ainsi, ajoûtoit-il, que vous avez enflé & » gâté Séjan par vos flatteries, & » qu'ensuite vous l'avez tué. Je » comprends ce que cette inégalité dans vos jugemens m'an» nonce par rapport à moi-même, & je vois que je n'ai rien » de bon à attendre de vous. «

Caligula indroduisit ensuite Tibere, qui lui adressoit la parole, & qui approuvoit son discours en ces termes: » Rien n'est mieux » dit que ce que vous avez dit, » Caligula; rien n'est plus vrai. » Ainsi, n'aimez aucun de ces » hommes-là, n'en épargnez au» cun; car, ils vous haissent tous, » ils vous souhaitent tous la mort, » & s'ils le peuvent, ils vous » tueront. Ne songez donc à leur » faire aucun bien, & s'ils murmurent contre vous, ne vous » en embarrassez point. Mais que » votre plaisir & le soin de votre » sûreté soient votre unique ob» jet, & la seule regle de justice, » que vous connoissiez. En suivant » ces maximes, vous ne souffrirez » aucun mal; vous jouirez de tous » les agrémens possibles. De plus, » ils vous honoreront & respecteront, soit de gré, soit de force. » Si vous suivez le plan contraire, vous n'en tirerez aucune » utilité réelle, & il ne vous en » reviendra qu'une gloire vaine, » accompagnée d'embûches sous » lesquelles vous succomberez. » Aucun des hommes n'obéit vo» lontiers. Ils font leur cour au » plus fort, tant ils le craignent. » S'ils croyent pouvoir le mépri» ser impunément, ils ne man» quent pas l'occasion de se ven-

» ger. « Politique détestable, qui n'établit la sûreté du Prince que sur l'oppression des peuples, & qui, aux liens de l'affection & du devoir, substitue la terreur & la violence, & conséquemment une inimitié réciproque & implacable.

Après que Caligula eut débité ces maximes tyranniques, pour qu'on ne crût pas qu'elles lui fussent échappées par un mouvement subit & passager, il ordonna que le discours, qu'il venoit de prononcer fût gravé sur une colonne d'airain. Il rétablit l'action de leze-majesté, & sortit enfin brusquement du Sénat, & même de la ville, pour se retirer dans un fauxbourg. Personne, dans le Sénat, n'osa ouvrir la bouche. Les Sénateurs, s'étant séparés, allerent répandre dans la ville, la nouvelle de ce terrible discours, qui rendoit tout le monde coupable; car, il n'y avoit aucun citoyen, qui n'eût mal parlé de Tibere. Le lendemain le Sénat se rassembla, & embrassa la ressource des foibles, tâchant de désarmer par la flatterie la férocité d'un Prince inhumain. On donna à Caligula les éloges, qu'il méritoit le moins, & qu'il auroit dû prendre pour des reproches, s'il n'eût pas été aveuglé par l'orgueil. On le loua comme ami du vrai, comme plein de douceur. Les Sénateurs se reconnoissoient redevables à sa bonté de n'avoir point perdu la vie. Ils ordonnerent que l'on sacrifieroit à sa clémence tous les ans à pareil jour que celui où il avoit lu le discours, qui les avoit instruits de leur devoir. Statue d'or, pompe solemnelle, hymnes en son honneur, tout fut prodigué. Enfin, on lui décerna le petit triomphe, comme s'il eût vaincu des ennemis de la République. Toutes ces bassesses du Sénat ne servirent pas de grand'chose. La cruauté de Caligula, excitée d'ailleurs par le besoin ainsi que par l'amour de l'argent, se porta aux plus grands excès. Il condamna lui-même ou fit condamner à mort par le Sénat, un très-grand nombre d'illustres personnages, dont les noms furent affichés publiquement par son ordre, comme s'il eût appréhendé que les exploits de sa tyrannie ne fussent pas assez connus.

L'un des vices de Caligula, c'étoit d'être souverainement envieux dans tous les genres, & par rapport à toutes sortes de personnes. Quoiqu'il méprisât Séneque, cependant blessé du succès qu'avoit eu un de ses plaidoyers dans le Sénat, peu s'en fallut qu'il ne le fît mourir; & il ne se désista de ce dessein, que parce qu'on lui persuada que celui, dont il ordonnoit la mort, périroit bientôt par une maladie de langueur, sans que la violence s'en mêlât. La gloire même de ceux, que la mort avoit soustraits à l'envie, ne laissoit pas de l'offusquer & de lui être à charge. Il eut la pensée d'ôter de toutes les bibliotheques les ouvrages de Tite-Live & de Virgile. Il n'y a pas jusqu'à Homère qu'il n'attaquât, & dont il ne souhaitât de détruire les poësies, demandant pourquoi il n'auroit pas la même liberté & les

mêmes droits que Platon, qui avoit banni ce Poëte de sa République. Il n'étoit pas plus favorable aux Jurisconsultes, qu'aux Poëtes & aux Orateurs; & il se vanta plusieurs fois d'abolir entièrement l'usage de la Jurisprudence, qui florissoit dans Rome avec un très-grand éclat. C'étoit un projet bien digne d'un Prince, qui, renversant toutes les loix, devoit haïr une étude destinée à les interpreter & à en inspirer l'amour & le respect.

Les statues des Hommes illustres, protégées par Auguste & rassemblées par ce judicieux Prince dans le champ de Mars, éprouverent la malignité de Caligula. Il les renversa toutes, & défendit qu'on en érigeât aucune à l'avenir sans sa permission. Il dépouilla les anciennes familles des symboles, qui les distinguoient & qui leur servoient comme de titres de noblesse. Il interdit aux Torquatus le hausse-col, aux Cincinnatus les cheveux frisés en boucles, aux Pompées le surnom de Grand. Tout éclat, même celui des habillemens, blessoit ses yeux, & lui rendoit les personnes odieuses. Il avoit mandé à Rome Ptolémée son cousin, fils de Juba roi de Mauritanie, & de Sélene fille d'Antoine & de Cléopâtre. Il le reçut d'abord très-bien. Mais, dans un spectacle, Ptolémée ayant malitieusement attiré les regards sur lui par l'éclat de la pourpre, dont il étoit vêtu, Caligula en conçut de la jolousie, commença par le reléguer, & le fit ensuite mourir. Enfin, sa basse envie ne distinguoit aucune condition, & s'acharnoit jusque sur les hommes d'un rang médiocre, ou même obscur, s'ils possédoient quelques avantages du corps ou de la fortune, en un mot, quelque chose que ce pût être qui les rendît remarquables. Un Gladiateur, du nombre de ceux qui combattoient de dessus un char accompagnés d'un esclave, qui leur servoit en même tems de cocher, donna un jour, en plein spectacle, la liberté à son esclave, parce qu'il avoit très-bien fait son devoir. En conséquence, le peuple se mit à battre des mains & à applaudir. Il n'en fallut point davantage pour irriter la phrénétique jalousie de Caligula. Il se leve, descend précipitamment les dégrés & s'en fuit, en criant que c'étoit une chose indigne, que le premier peuple de l'univers rendît plus d'honneur pour un objet frivole à un Gladiateur, qu'à son Empereur qui étoit présent.

S'il portoit envie au dernier des hommes, il se faisoit par le même principe un plaisir malin de fouler aux pieds tout ce qu'il y avoit de plus grand. Il souffroit que des Sénateurs, qui avoient passé par les plus hautes dignités, remplissent à son égard des ministères d'esclaves; qu'ils courussent vêtus de leurs toges à côté de son char dans un espace de plusieurs milles; que dans ses repas, ils se tinssent de bout, la serviette sur le bras, aux pieds du lit sur lequel il étoit couché. Au lieu de permettre que les Grands le baisassent à la bouche, comme c'étoit l'usage, il leur donna souvent à

baiser

baiser la main, & quelquefois même le pied par une vanité puérile, & pour montrer les pierreries dont sa chaussure étoit couverte. Il faut avouer à sa décharge, que la bassesse des Sénateurs pouvoit contribuer beaucoup à nourrir son arrogance. Leur adulation alloit jusqu'à la plus servile indignité.

On pourroit donc partager le blâme de l'orgueil insensé de Caligula entre lui & les flatteurs, s'il ne l'eût poussé jusqu'à une cruauté monstrueuse, qui le portoit à se jouer de la vie des hommes, & à mettre son plaisir dans les maux, que souffroient ses semblables. C'étoit pour lui un passe-tems amusant de faire déchirer des innocens à coups de fouet, & de les tourmenter par tous les supplices de la question. Il ne traita pas seulement ainsi son chanteur favori, nommé Apelle, en qui il louoit la douceur de la voix dans les plaintes mêmes que lui arrachoit la douleur; mais encore Sext. Papinius, fils d'un consulaire, Béliénus Bassus son questeur, & d'autres Sénateurs & Chevaliers, à plusieurs desquels il fit ensuite trancher la tête aux flambeaux, en se promenant dans ses jardins. Souvent, pendant qu'il étoit à table, comme les autres se donnent le plaisir de la musique, il se donnoit celui de faire appliquer les accusés à la question, ou décoller des prisonniers par la main d'un soldat exercé à couper adroitement les têtes. Il désira un jour de voir mettre en pieces & déchirer en morceaux un Sénateur tout vivant. Pour cet effet, il aposta des misérables, qui, lorsque celui qui leur étoit désigné entroit au Sénat, se jetterent sur lui en le traitant d'ennemi public, le percerent à coups de stylet, & le livrerent ensuite à d'autres, qui lui arracherent tous les membres. Caligula ne fut point satisfait qu'il n'eût vu les entrailles de cet infortuné, traînées dans les rues, & amassées en un tas sous ses yeux.

Le récit de ces barbaries fait horreur. Nous épargnons au Lecteur plusieurs autres traits semblables, que l'on trouve dans Suétone & dans Séneque; mais, nous ne sçaurions passer sous silence certains mots de Caligula, qui, sans effrayer l'imagination par des spectacles sanglans, ne découvrent pas moins l'atrocité de son caractère. Tous les dix jours, il arrêtoit le rôle des prisonniers, qu'il condamnoit à mort, & il appelloit cela *appurer ses comptes*. Il vouloit que ceux, qu'il faisoit exécuter, fussent percés, & pour ainsi parler, lardés à petits coups redoublés; & son mot ordinaire étoit : *Frappe de façon qu'il se sente mourir.* Un ancien Préteur étant allé, avec la permission de l'Empereur, dans l'isle d'Anticyre, pour y prendre de l'ellébore, & demandant à plusieurs reprises la prolongation de son congé, Caligula ordonna qu'on le tuât, *disant que la saignée étoit nécessaire à un homme, à qui un si long usage de l'ellébore ne suffisoit pas.* Souvent, après avoir fait mourir les enfans, il envoyoit sur le champ égorger les peres, pour les délivrer, disoit-il, d'un deuil amer, qui leur

rendroit la vie dure. Dans un grand repas, dont étoient les deux Consuls, il se mit tout d'un coup à rire à gorge déployée. Les Consuls lui demanderent le plus respectueusement qu'il leur fut possible, ce qui lui inspiroit ce mouvement subit de gaieté. *Je pensois*, répondit-il, *que d'un clin d'œil je puis vous faire massacrer l'un & l'autre.* Ses douceurs ordinaires, pour les femmes qu'il aimoit, étoient de leur dire en les caressant: *Une si belle tête sera abattue, dès que je le voudrai.* Étonné lui-même de la vivacité & de la constance de son amour pour Césonia, il disoit souvent, qu'il l'appliqueroit à la question pour sçavoir d'elle ce qui la rendoit si aimable.

Non content de faire périr en détail un si prodigieux nombre de particuliers, Caligula témoignoit souhaiter quelqu'une de ces calamités générales, qui emportent plusieurs milliers d'hommes à la fois. Il observoit que le regne d'Auguste étoit marqué par la défaite de Varus, celui de Tibere par la chûte de l'amphithéatre de Fidènes; & il se plaignoit qu'aucun désastre pareil ne rendît le sien mémorable. Il n'avoit pas à craindre que l'horreur, qu'il inspiroit pour sa personne, permît jamais d'oublier un monstre tel que lui. Il imitoit, autant qu'il étoit en lui, les grandes calamités qui manquoient à son tems. C'est ainsi qu'il amena de dessein prémédité la famine, en fermant les greniers publics. Se croyant offensé par la multitude, en ce que dans les jeux du Cirque elle prenoit parti contre une faction qu'il favorisoit, il donna ordre aux soldats, qui l'accompagnoient, de massacrer un très-grand nombre de ceux qui assistoient au spectacle. Et ce fut alors qu'il dit cette parole la plus forcenée qui soit jamais sortie de la bouche d'un homme: *Plût aux dieux que le peuple Romain n'eût qu'une seule tête, qui pût être abattue d'un seul coup.*

Il n'est pas possible de rien ajoûter à l'idée, que de pareils traits donnent de Caligula. Il étoit fort ordinaire à ce Prince de mander les peres pour les rendre spectateurs du supplice de leurs fils; & l'un de ces infortunés ayant voulu s'excuser de venir sur ce qu'il étoit indisposé, le barbare Empereur lui envoya une litière. Sous un Prince si cruel, l'exil étoit une grace; & il n'en laissoit pas même jouir ceux, qu'il y avoit condamnés. Il se persuadoit qu'ils étoient trop heureux de vivre dans la liberté & dans l'abondance. Des criminels, selon lui, ne devoient pas avoir un sort si doux. A cette pensée, se joignit un soupçon odieux, qui lui fut suggéré par la réponse que lui fit un homme autrefois exilé par Tibere. Caligula, qui l'avoit rappellé, lui demandant ce qu'il faisoit dans son exil: » Seigneur, lui répondit » ce courtisan, j'ai sans cesse fait » des vœux aux dieux, pour leur » demander ce que je vois arrivé; » que Tibere mourût, & que » vous devinssiez Empereur. « Ce mot donna lieu à Caligula de juger, non sans fondement, que

ceux qu'il avoit exilés, penſoient de même ſur ſon compte; & il envoya des ordres pour les maſſacrer tous, ou du moins ceux qu'il haïſſoit & craignoit le plus.

Les faits, qu'on vient de mettre ſous les yeux du Lecteur, n'appartiennent pas tous à l'année du ſecond conſulat de Caligula. Pluſieurs n'ont point de date certaine. La méthode de Suétone & de Plutarque, qui, ſans trop avoir égard à l'ordre des tems, réuniſſent ſous un ſeul point de vue tous les traits d'une même eſpèce, a de grands avantages pour mieux peindre. Mais, reprenons le fil des événemens par le pont, que Caligula fit conſtruire ſur la mer de Baies à Pouzzoles.

Ce Prince forma ce projet, ſoit par pure extravagance & par un fol amour pour les entrepriſes extraordinaires, ſoit pour imiter & ſurpaſſer Xerxès, qui avoit jetté un pont ſur le détroit, que nous appellons aujourd'hui le détroit des Dardanelles; ſoit enfin pour donner, par un ouvrage ſi grand & ſi difficile, une idée effrayante de ſa puiſſance aux Germains & aux habitans de la grande Bretagne, contre leſquels il méditoit alors les ridicules expéditions, dont nous parlerons bientôt. Suétone rapporte, d'après ſon grand-pere, qui lui citoit les gens de la cour de Caligula, un motif plus ſingulier. Il dit que lorſque Tibere penſoit à ſe déſigner un ſucceſſeur, & qu'il délibéroit entre ſes deux petits-fils, plus porté néanmoins d'inclination pour celui qui l'étoit par la naiſſance, l'aſtrologue Thraſylle l'aſſura qu'il n'arriveroit pas plus à Caligula de regner, que de traverſer à cheval le golfe de Baies. Ce fut donc, ſelon ce récit, pour vérifier la prédiction de l'Aſtrologue que Caligula entreprit ſon pont, qui étoit réellement un ouvrage merveilleux, s'il eût eu une fin utile. Le trajet de Baies à Pouzzoles eſt de près de cinq quarts de lieues. Dans cet intervalle, on établit ſur des ancres, depuis un rivage juſqu'à l'autre, une double rangée de bâtimens de charge, raſſemblés de tous les ports d'Italie, ou même conſtruits à neuf, parce qu'on n'en trouva pas un nombre ſuffiſant. Sur cette longue file de vaiſſeaux, on éleva une chauſſée de terre & de maçonnerie ſuivant le modele de la Voie Appia, avec des parapets aux deux côtés, & des hôtelleries d'eſpace en eſpace, où l'on avoit eu ſoin même d'amener de l'eau douce, qui ſortoit par des fontaines jailliſſantes.

Lorſque tout fut prêt, Caligula s'étant revêtu de la cuiraſſe d'Alexandre, qu'il avoit enlevée du tombeau de ce conquérant, & ayant mis par deſſus une caſaque militaire, toute de ſoie, relevée en or & toute brillante de quantité de pierreries, l'épée au côté, le bouclier à la main, & la couronne civique ſur la tête, ſacrifia d'abord à Neptune, à quelques autres divinités & en particulier à l'Envie, dont il craignoit les malignes influences, à cauſe de la grandeur de l'exploit par lequel il alloit ſe ſignaler. Enſuite, il entra à cheval ſur le pont; & ſuivi de nombreuſes troupes

d'infanterie & de cavalerie, armées comme pour un jour de bataille, il courut à bride abattue jusqu'à Pouzzoles, en attitude de combattant. Il y passa la nuit, pour se reposer de ses grandes fatigues ; & le lendemain en habit de triomphateur, il monta sur un char attelé de chevaux fameux par bien des victoires gagnées dans les courses du Cirque. Il repassa ainsi le pont, faisant porter devant soi de prétendues dépouilles, & précédé de Darius, fils d'Artabane roi des Parthes, qui l'avoit donné en ôtage aux Romains. Après le char venoit sur des chariots toute sa cour, vêtue magnifiquement, les soldats à pied, en un mot toute la pompe d'un triomphe. Au milieu du pont étoit dressée une estrade, sur laquelle le triomphateur monta pour haranguer ses troupes, après un si bel exploit. Il commença par se combler lui-même d'éloges, comme ayant mis fin à la plus glorieuse entreprise qui fût jamais. Ensuite, il loua ses soldats, dont la valeur n'avoit été arrêtée, ni par les travaux, ni par les périls, & qui avoient traversé la mer à pied. Une si grande expédition méritoit des récompenses, & il leur distribua en effet de l'argent.

La fête fut terminée par un repas général. Caligula sur le pont, les officiers & les soldats dans des barques, se mirent à table & se remplirent de vin & de viandes pendant le reste du jour & toute la nuit, qui fut aussi claire que le plus beau jour. Car, non seulement le pont, mais toute la côte, qui forme un croissant en cet endroit, furent tellement illuminés, que l'on ne s'apperçut point de l'absence du Soleil. A la fin du repas, Caligula, qui s'étoit échauffé la tête par le vin pris avec excès, se procura un divertissement digne de lui, en jettant plusieurs de ses courtisans de dessus le pont dans la mer, & en coulant à fond un très-grand nombre de barques pleines de soldats & de peuple, qu'il attaquoit avec des vaisseaux armés d'éperons. Il y en eut de noyés. Quelques-uns même, qui s'accrochoient aux bâtimens, furent rejettés dans la mer à coups de croc & de rame. La plûpart néanmoins se sauverent, parce que la mer fut parfaitement calme ; ce qui donna lieu à Caligula de s'enfler d'un nouvel orgueil, comme si Neptune, ayant peur de lui, n'avoit osé troubler ses plaisirs. Les dépenses insensées, que Caligula avoit faites pour ce pont, ayant achevé d'épuiser ses finances ; sa ressource, ce furent les cruautés & les rapines. Mais, Rome & l'Italie depuis long-tems vexées ne pouvant suffire à son avidité, il prit le parti d'aller piller les Gaules, sous prétexte de porter la guerre chez les Germains. Le dessein de faire la guerre fut, comme on le juge aisément, le seul qu'il montra.

Une guerre à entreprendre demande des préparatifs. Caligula n'en fit aucun pour celle qu'il méditoit. S'étant transporté dans un fauxbourg de Rome, dans le dessein de s'y promener, ou, selon Suétone, étant allé visiter la

ſource du Clitumne en Ombrie, tout d'un coup il part pour la Gaule, bien accompagné de danſeurs, de gladiateurs, de femmes, de chevaux propres à la courſe; mais ſans avoir donné aucun ordre, ni pour aſſembler des troupes, ni pour faire amas de munitions de guerre & de bouche. Ce fut donc un mouvement prodigieux dans l'Italie & dans les provinces, ſoit de légions mandées précipitamment, ſoit de levées faites avec la dernière rigueur, ſoit de voitures pour le tranſport de proviſions de toute eſpèce. Et afin qu'il ne manquât dès les préliminaires aucune ſorte d'extravagance, Caligula fit ſes marches tantôt ſi rapidement, que les ſoldats de ſa garde étoient obligés, pour le ſuivre, de ſe décharger de leurs drapeaux, & de les mettre contre l'uſage ſur des bêtes de ſomme; tantôt avec tant de lenteur & de molleſſe, qu'il ſe faiſoit porter en litière ſur les épaules de huit eſclaves, & ordonnoit aux peuples des villes voiſines de ſa route, de balayer les grands chemins, & d'y répandre de l'eau pour en abattre la pouſſiere.

Dès que Caligula ſe fut mis à la tête des huit légions, qu'Auguſte avoit placées ſur le Rhin, il affecta un excès de ſévérité, qui n'avoit pour principe que le caprice ou un ſordide intérêt. Il renvoya ignominieuſement des lieutenans généraux, pour lui avoir amené trop tard les corps qu'ils commandoient. Il caſſa d'anciens capitaines, dans la vue de les fruſtrer de la gratification, qu'il auroit été obligé de leur accorder, s'ils euſſent achevé leur tems de ſervice, & il réduiſit à ſix mille ſeſterces la récompenſe des ſoldats vétérans.

Les Germains ne penſoient point à la guerre, & Caligula n'auroit eu garde d'en ſouhaiter une ſérieuſe. Il joua donc la comédie. Ayant ordonné que l'on fît paſſer le Rhin à quelques Germains de ſa garde, qu'on les cachât dans un bois, & qu'enſuite on vînt lui donner avis, avec beaucoup de tumulte & de fracas, que l'ennemi approchoit, il part auſſi-tôt, accompagné de ſes courtiſans & de quelque cavalerie Prétorienne. Il va dans le bois ſe ſaiſir de ceux, qui s'y étoient cachés par ſon ordre; & tout glorieux d'un tel ſuccès, il dreſſe des trophées ſur le lieu, & s'en retourne enſuite aux flambeaux, blâmant beaucoup la lâche timidité de ceux, qui ne l'avoient pas ſuivi. Les compagnons de ſa victoire furent récompenſés par des couronnes d'une nouvelle eſpèce, qui portoient les images du Soleil, de la Lune & des Aſtres. Peu de tems après, Caligula renouvella le même jeu. Il fit emmener de jeunes ôtages de l'école où on leur enſeignoit les lettres, & leur laiſſa prendre de l'avance. Averti de leur prétendue fuite, il quitte la table pour courir après eux, & les ayant aiſément atteints, il les ramene chargés de chaînes. Après quoi, reprenant ſon repas, il conſola & encouragea ceux, qui partageoient avec lui de ſi fatiguantes expéditions. *Soûtenez-vous par*

votre constance, leur disoit-il, empruntant les paroles, que Virgile met dans la bouche d'Énée, & *réservez-vous pour de meilleurs tems*. Il eut aussi la folie d'envoyer à Rome des lettres foudroyantes contre le Sénat & contre le peuple, qui, pendant que leur Empereur étoit aux mains avec les ennemis, & couroit tant de hazards, se livroient aux divertissemens, & goûtoient tranquillement les plaisirs de la table, du Cirque & des théatres.

De pareils propos convenoient fort mal à un lâche tel que Caligula. Personne ne craignoit plus que lui, jusqu'à l'ombre du danger. Un jour qu'il étoit au de-là du Rhin, comme il traversoit en voiture un défilé fort étroit, où les troupes qui l'accompagnoient, étoient forcées de serrer leurs rangs; quelqu'un dit que le trouble & le désordre seroient grands, si l'ennemi venoit subitement à paroître. Aussi-tôt, Caligula tout effrayé monte à cheval & regagne les ponts; & les ayant trouvés embarrassés par les bagages & par la multitude des valets de l'armée, il se fit porter de main en main par-dessus les têtes, & ne se crut en sûreté que lorsqu'il se vit en païs ami. Dans une autre occasion, soit qu'il fût encore dans le voisinage du Rhin, soit depuis son retour à Rome, le bruit s'étant répandu que les Germains prenoient les armes, & se préparoient à entrer sur les terres de l'Empire; l'unique ressource de Caligula étoit la fuite. Il en faisoit les préparatifs. Il songeoit à équiper une flotte pour se retirer en Orient; & il ne se consoloit que par la pensée qu'au moins les provinces d'Outremer lui resteroient, si les Germains vainqueurs passoient les Alpes, comme avoient fait autrefois les Cimbres, & qu'ils prissent Rome, comme les Gaulois. Telle étoit la bravoure de Caligula, tels furent ses exploits contre les Germains.

L'année suivante, Caligula tourna ses vues du côté de la grande-Bretagne, d'où étoit venu se remettre entre ses mains un Prince nommé Adminius. Ç'avoit été pour lui une conquête, & il en écrivit à Rome dans les termes les plus fastueux, comme si toute l'isle eût reconnu ses loix. Pour mettre la dernière main à une entreprise si heureusement commencée, ayant réuni toutes ses forces, au nombre de deux cens, ou même, selon quelques-uns, deux cens cinquante mille combattans, il marcha vers l'Océan, rangea toute son armée sur la côte, & montant une galere à trois rangs de rame, il s'avança à quelque distance de la mer, & revint au rivage. Alors, il donne le signal de la bataille, fait sonner les trompettes, & tous ces grands préparatifs se terminent à ordonner à cette multitude de guerriers de ramasser les coquillages, dont le rivage étoit couvert, & que Caligula appelloit des dépouilles de l'Océan, dignes d'être portées au Capitole & au palais impérial. Pour monument de sa victoire, il voulut qu'on érigeât une tour, qui servît de phare aux vaisseaux pour diri-

ger leur courſe; & croyant auſſi devoir récompenſer ſes ſoldats, il leur diſtribua cent deniers par tête; libéralité, qui paſſeroit aujourd'hui pour conſidérable, mais que les profuſions des Empereurs Romains envers les ſoldats donnoient lieu de regarder comme une meſquinerie; enſorte que Suétone traite de propos ridicule ce que dit Caligula, en congédiant l'aſſemblée après cette largeſſe: *Allez, camarades, allez vous réjouir. Vous voilà riches.*

Il s'étoit fait proclamer ſept fois *Imperator* durant le cours de ſes deux expéditions; & pour mettre le comble à ſa gloire militaire, il ne lui falloit plus que le triomphe. Près de partir pour l'aller célébrer à Rome, il forma le deſſein, auſſi inſenſé que barbare, de maſſacrer entièrement les légions de Germanie, qui, vingt-cinq ans auparavant, s'étoient révoltées ſur la nouvelle de la mort d'Auguſte, & qui avoient aſſiégé Germanicus ſon pere & lui-même encore enfant. On eut bien de la peine à le détourner de cette horrible réſolution; mais, il s'opiniâtra à vouloir les décimer. Il les aſſembla pour cela ſans armes, & les fit environner de cavalerie. Les ſoldats, ayant deviné ſa penſée, commencerent à défiler ſecrétement par différens endroits, pour aller reprendre leurs armes & ſe mettre en défenſe. Caligula eut peur, & laiſſant l'aſſemblée, il s'enfuit précipitamment, & retourna à Rome pour y décharger ſa colère & ſa cruauté ſur le Sénat, qui n'avoit point d'armes à lui oppoſer. Mais, avant que de l'y ſuivre, il faut placer ici ce que Dion nous apprend des vexations & des cruautés par leſquelles, pendant ſon ſéjour dans les Gaules, il ſe rendit auſſi terrible aux ſujets de l'Empire & aux citoyens, qu'il s'étoit fait mépriſer des étrangers & des ennemis. Les Gaulois étoient riches, & Caligula venoit dans le deſſein de les dépouiller. Les peuples & les particuliers furent ſoumis à des taxes ſous le nom ſpécieux de don gratuit. Il condamnoit à mort ſur le plus léger prétexte, tous ceux qu'on lui dénonçoit; & s'emparant de leurs biens par confiſcation, il les vendoit lui-même, ſuivant ce qu'il avoit déjà pratiqué à Rome, & les portoit ainſi à un prix exhorbitant.

Une conjuration, qui ſe trama dans le même tems, c'eſt-à-dire, dans l'intervalle entre ſes deux expéditions, ſur le Rhin & du côté de l'Océan, lui donna lieu de répandre le ſang le plus illuſtre de Rome, & de s'enrichir d'un nouveau butin. Nous avons peu de lumières ſur cette conjuration. Quoique Dion ſemble l'avoir regardée comme imaginaire, il paroît par quelques mots de Suétone & de Tacite, qu'elle fut réelle, & que les chefs étoient Lentulus Gétulicus, qui commandoit depuis dix ans les légions de la haute Germanie, & M. Lépidus. Le complot ayant été découvert, il en coûta la vie à ceux qui en avoient été les Auteurs. Caligula envoya à Rome, & fit conſacrer dans le temple de Mars vengeur, trois poignards avec une Inſcrip-

tion qui marquoit qu'ils avoient été destinés pour l'assassiner.

On peut rapporter à cette circonstance les exécutions & les massacres, par lesquels Dion accuse ce Prince d'avoir diminué considérablement le nombre de ses soldats. Lentulus Gétulicus étoit fort aimé des troupes, qu'il gouvernoit avec une indulgence excessive. Il y a lieu de croire que beaucoup d'officiers & de soldats entrerent dans le complot d'un Général qu'ils chérissoient, & furent enveloppés dans sa disgrace. Les sœurs de Caligula, Agrippine & Julie, furent aussi soupçonnées d'avoir eu connoissance de la conspiration; & la chose est très-probable, au moins en ce qui regarde Agrippine, dont les liaisons de débauche avec M. Lépidus eurent, selon Tacite, l'ambition pour principe. Ce qui est certain, c'est que Caligula les jugea coupables, & les traita comme telles. Il écrivit contr'elles au Sénat dans les termes les plus outrageans. Il divulga tous leurs désordres. Il les relégua dans l'isle Ponce. Il les menaça même de la mort, disant qu'il n'avoit pas seulement des isles en son pouvoir, mais des épées. Plus irrité contre Agrippine en particulier, il voulut qu'elle portât entre ses bras, durant tout le voyage des Gaules à Rome, l'urne qui contenoit les cendres de M. Lépidus. Il abolit tous les honneurs, qui avoient été décernés à ses sœurs, & il défendit que l'on en déférât jamais à aucun de ses proches. Plusieurs personnages illustres furent accusés & condamnés dans Rome pour cause de complicité d'intrigues, soit avec les Princesses, soit avec les chefs de la conjuration. On força des Préteurs & des Édiles d'abdiquer leurs charges, pour leur faire ensuite leur procès. Parmi ceux qui furent impliqués dans cette affaire, Dion ne nomme que Sofonius Tigellinus, exilé alors comme coupable d'adultere avec Agrippine, & depuis préfet du Prétoire sous Néron.

Les biens d'Agrippine & de Julie ayant été confisqués, Caligula fit transporter en Gaule leurs meubles, leurs joyaux, leurs esclaves, & tout ce qui leur avoit appartenu, pour en tirer le profit par une vente publique, à laquelle il présida en personne. Le gain, qu'il y fit, devint pour lui une amorce, qui l'engagea à mettre pareillement en vente tout ce que nous appellerions meubles & joyaux de la couronne. Il se les fit apporter dans les Gaules avec tant de précipitation, qu'il donna ordre que l'on prît pour le transport jusqu'aux voitures publiques & aux chevaux des meûniers; de façon que le pain manqua dans Rome, & que plusieurs plaideurs perdirent leurs procès par défaut, ne trouvant point de commodités pour venir comparoître au jour de l'assignation. Dans la vente qu'il en fit, il n'est point de fraude, ni de bas artifice de petit marchand, qu'il n'employât pour en hausser le prix. Il taxoit davantage ceux, qui craignoient d'y mettre trop d'argent. Il témoignoit ne se défaire qu'à regret de

choses précieuses, auxquelles il avoit une grande attache. Il faisoit valoir chaque piece par les noms fameux de ceux, qui en avoient été possesseurs. *Ceci*, disoit-il, *a appartenu à mon pere. Voici qui me vient de mon ayeul. Ce vase est Égyptien. Il a servi à Antoine. C'est un monument de la victoire d'Auguste.* Par cette indigne manœuvre, aidée de la terreur de la souveraine puissance, il tira des Gaulois de prodigieuses sommes d'argent.

Caligula n'en devint pas plus riche. Il dissipoit avec profusion ce qu'il avoit amassé par toutes sortes de voies tyranniques. L'entretien de son armée emportoit des frais immenses; & ses prodigalités ordinaires avoient toujours leur cours, que rien ne retardoit. En outre il donna à Lyon des jeux, dont la dépense fut énorme. C'est à ces jeux, qu'il établit ce combat célebre d'éloquence Grecque & Latine, dont les loix étoient si rigoureuses.

Les prétendus exploits de Caligula contre les Germains, la conjuration découverte, étoient des événemens, auxquels le Sénat ne pouvoit se dispenser de paroître s'intéresser avec vivacité. On dressa un décret le plus flatteur qu'il fut possible, & qui, entr'autres honneurs, déféroit à Caligula le petit triomphe. Pour lui porter ce décret, on ordonna une députation, composée de Sénateurs tirés au sort selon l'usage, si ce n'est que l'on crut convenable d'y faire entrer, nommément & par distinction, Claude oncle du Prince. Jamais députation ne fut plus mal reçue. La bizarrerie de Caligula le rendoit intraitable; & l'on ne sçavoit comment s'y prendre pour lui plaire. Si les honneurs qu'on lui décernoit, n'égaloient pas l'idée qu'il avoit de son mérite, il se croyoit méprisé. Si on les portoit au dégré le plus haut, il s'en offensoit encore, comme d'un acte de supériorité exercé par le Sénat à son égard. Il trouvoit mauvais que cette compagnie se crût capable de décorer & de relever son Empereur. C'étoit, selon lui, diminuer sa puissance, & non pas augmenter ses honneurs. Dans l'occasion dont il s'agit, il fut choqué en particulier de ce qu'on lui envoyoit son oncle, comme si on l'eût pris pour un enfant, qui eût besoin de tuteur. Il fit donc rebrousser chemin à une partie des députés, avant même qu'ils eussent mis le pied dans les Gaules, les traitant d'espions. Ceux, qui eurent permission de venir jusqu'à lui, n'éprouverent qu'insultes & affronts. Il auroit tué Claude, s'il n'eût eu pour cet oncle imbécille un souverain mépris, & quelques-uns ont dit qu'il le fit jetter tout vêtu dans la rivière.

Ce fut sans doute dans le mouvement de colère, qui le transportoit alors, qu'il défendit sous peine de mort aux Sénateurs de rien délibérer ni statuer touchant les honneurs qui lui étoient dûs. Il paroît que la vraie cause de son dépit venoit de ce qu'ils ne lui avoient déféré que le petit triomphe, pendant que le grand lui

sembloit encore au-dessous de ce qu'il méritoit. Cependant, l'année s'étant écoulée, Caligula fit à Lyon la cérémonie de la prise de possession de son troisième Consulat, dans lequel il n'eut point de Collegue, parce que celui, qu'il avoit désigné pour être Consul avec lui, étant mort dans les derniers jours de Décembre, il ne put en être averti assez tôt pour lui donner un successeur. La terreur étoit si forte & si vive parmi tout ce qu'il y avoit de grand dans Rome, qu'il ne se trouva personne, qui osât convoquer le Sénat pour le premier Janvier. Caligula seul consul étant absent, il appartenoit aux Préteurs de remplir toutes les fonctions du Consulat. Les Tribuns du peuple avoient par leur charge le droit de convoquer le Sénat. Mais, aucun ni des Préteurs ni des Tribuns, ne voulut paroître avoir remplacé l'Empereur.

L'usage des étrennes avoit été pratiqué avec bonté par Auguste. Tibere le négligea par hauteur. Caligula le rétablit par intérêt Il exigeoit des présens considérables, sur tout depuis qu'il se fut déclaré le pere de l'enfant né de Césonia. Alors, il s'annonça nettement pour pauvre. Il se plaignit d'avoir à porter les charges, non seulement d'Empereur, mais de pere de famille; & sous ce prétexte, les contributions, les taxes, les étrennes furent poussées à des sommes immenses.

Ce fut cette année, la quarantième de J. C., que Caligula fit son expédition contre la grande-Bretagne, de la manière dont on l'a racontée, par anticipation. Il crut alors être parvenu au faîte de la gloire, & il ne fut plus occupé que des préparatifs de son triomphe. Il écrivit à ses Intendans de lui en préparer un, le plus superbe que l'on eût jamais vu, mais sans y dépenser beaucoup du sien; ce qui leur devoit être très-facile, puisqu'ils avoient droit sur les biens de tous les hommes. Il se chargea lui-même du soin d'amasser les captifs, qui devoient en orner la pompe. Il n'avoit en son pouvoir que quelques transfuges & un très-petit nombre de prisonniers, envoyés apparemment par Galba, qui, ayant succédé à Gétulicus, avoit réprimé heureusement les courses, entreprises par les Germains sur les païs situés en de-çà du Rhin. Pour grossir ce nombre, Caligula y ajoûta des Gaulois, choisissant les plus beaux hommes & les plus hauts de taille, sans épargner les premiers mêmes de la nation. Il les contraignit de se teindre les cheveux en blond, de les laisser croître, d'apprendre quelques mots de la langue Germanique, & de se donner des noms barbares, afin qu'ils pussent passer pour Germains. Il fit aussi transporter à Rome par terre, au moins quant à une grande partie du chemin, les galeres à trois rangs de rames, sur lesquelles il étoit entré dans l'Océan, & il n'oublia pas les coquilles ramassées sur le rivage.

Ce triomphe, dont Caligula se faisoit une si flatteuse idée, n'avoit point été décerné par le Sé-

nat, qui s'étoit bien donné de garde d'enfreindre les derniers ordres, qu'il avoit reçus. Ce n'étoit point l'intention de Caligula d'être si ponctuellement obéi en cette matière. Toujours en contradiction avec lui-même, après avoir défendu au Sénat de lui décerner aucun honneur, il se plaignit de l'injustice de cette compagnie, qui le privoit d'un triomphe si légitimement acquis, & il partit pour Rome, ne respirant que menaces & que vengeance. Dès qu'on le sçut en disposition de revenir, le Sénat allarmé voulut conjurer la tempête, en lui envoyant des députés pour lui témoigner l'impatience avec laquelle on désiroit son retour, & le prier de se hâter. *Je viendrai*, répondit-il, en mettant la main sur la garde de son épée; *oui je viendrai, & celle-ci avec moi.* Il tint un semblable langage dans une déclaration qui fut portée à Rome par son ordre pour annoncer son retour. Il disoit qu'il revenoit pour ceux qui souhaitoient sa présence, c'est-à-dire, pour l'ordre des Chevaliers & pour le peuple; mais qu'à l'égard du Sénat, il ne se considéroit plus ni comme citoyen, ni comme Prince. Qu'étoit-il donc? Ennemi & tyran.

Après tant de bruit au sujet de ce triomphe, tant de préparatifs & de frais pour le célébrer magnifiquement, tant d'éclats d'indignation contre ceux, qui n'avoient pas eu assez d'empressement à le lui offrir, il y renonça, ou du moins le différa; & il entra dans Rome le 31 d'Août, jour de sa naissance, avec la pompe modeste de l'Ovation. Mais, une preuve qu'il n'avoit point renoncé à ses desseins sanguinaires, c'est qu'il défendit qu'aucun Sénateur sortît au-devant de lui. Nous ne voyons pas cependant qu'il ait accompli les menaces, dont on vient de faire mention. Il est probable qu'il rouloit dans sa tête quelque horrible projet, qui demandoit des arrangemens & du tems, & dont sa mort trop prompte empêcha l'exécution; car, il ne vécut pas cinq mois entiers, depuis son retour à Rome. Suétone assure qu'il se proposoit d'abandonner absolument la ville, après avoir massacré préalablement les premiers du Sénat & de l'ordre des Chevaliers, & de se transporter d'abord à Antium, dont il aimoit beaucoup le séjour, & ensuite à Alexandrie, dont les habitans avoient mérité ses bonnes graces par leur empressement à lui rendre les honneurs divins. On trouva après sa mort deux mémoires, dont l'un avoit pour titre *l'Épée*, & l'autre *le Poignard*, avec des notes qui désignoient ceux, qu'il destinoit à la mort. On trouva même une grande caisse toute pleine de poisons de différens genres. Claude, son successeur, la fit jetter dans la mer; & l'on ajoûte qu'elle fut funeste à un grand nombre de poissons, que les flots apporterent morts sur le rivage.

C'est aussi à ces derniers tems de la vie de Caligula, que Dion rapporte les plus grandes extravagances de ce Prince, en ce qui

regarde la divinité qu'il s'attribuoit. Les Payens, pour qui tout étoit dieu, excepté Dieu même, s'accommodoient sans beaucoup de peine aux caprices impies de leurs Princes. Il n'en fut pas de même des Juifs, qui, par leur opposition à ces honneurs sacrileges, coururent de très-grands risques. L'Intendant pour Caligula en Judée entreprit de faire élever subitement un autel en l'honneur de ce Prince, dans la ville de Jamnia. Il s'attendoit bien que les Juifs ne souffriroient pas cette profanation de leur païs, qu'ils regardoient comme une Terre sainte, & consacrée toute entière à Dieu. Ce qu'il avoit prévu, arriva. Les Juifs s'ameuterent & détruisirent l'autel. Sur les plaintes, qui lui en furent portées, il en écrivit à Rome. Caligula, déjà prévenu contre la nation Juive, entra facilement dans les sentimens, que l'on souhaitoit; & pour l'insulte prétendue, qu'il avoit reçue des Juifs, il pensa que c'eût été une réparation insuffisante, que de relever l'autel détruit à Jamnia. Il voulut que l'on plaçât dans le sanctuaire du temple de Jérusalem, sa statue colossale, ornée des attributs de Jupiter Olympien. Et comme il ne comptoit pas sur la docilité des Juifs, Pétronius, qui avoit succédé à Vitellius dans le gouvernement de Syrie, eut ordre d'entrer dans la Judée, avec la moitié des troupes, qu'il commandoit, pour contraindre à l'obéissance un peuple trop mutin.

Pétronius, prévoyant une résistance opiniâtre de la part des Juifs, voulut d'abord mander les premiers de la Nation, espérant les trouver plus traitables que la multitude, & la disposer par eux à se soumettre. Il leur exposa les ordres de l'Empereur, & leur représenta la nécessité d'obéir, & les armées toutes prêtes à entrer dans leur païs. Sa tentative ne lui réussit pas. Loin de se prêter à ce qui leur étoit proposé, les chefs du peuple Juif ne répondirent que par les marques de la plus amere douleur, fondant en larmes, s'arrachant les cheveux, & plaignant leur triste vieillesse, qui les rendoit témoins d'un malheur, auquel ni eux ni leurs ancêtres n'avoient jamais rien vu de semblable. La nouvelle de ce qui se tramoit, fut bientôt répandue dans Jérusalem & dans toute la Judée; & elle y produisit un effet, qui ne paroîtroit pas croyable à quiconque ignoreroit le caractère de ce peuple & son attachement prodigieux à ses loix. Des milliers de Juifs, hommes, femmes, enfans, quittent leurs demeures, désertent les villes & les bourgades; & tous réunis par un même zele, ils se mettent en marche pour aller trouver Pétronius, & tâcher de l'attendrir sur leur malheureux sort. Leur troupe étoit si nombreuse, qu'elle couvroit tout le païs comme une nuée; & le concert fut si subit, le dessein si promptement exécuté, que le gouverneur Romain n'eut pas le tems d'assembler ses forces, & se vit investi d'une multitude infinie, au moment qu'il s'y attendoit le

moins. Ils se prosternerent tous devant lui ; & lorsqu'il leur eut ordonné de se lever, ils se tinrent de bout, les mains derrière le dos, la tête couverte de poussiere, les yeux baignés de larmes ; & l'un des Anciens lui adressa un discours si pathétique, qu'il en fut lui-même touché.

Cependant, l'on étoit dans la saison des semailles ; & personne ne pensoit à donner à la terre les façons, dont elle avoit besoin. Les campagnes demeuroient incultes, & le païs étoit menacé d'une famine. Il ne fut pas possible à Pétronius de lutter plus long-tems contre une résolution, qu'il voyoit unanime dans tout un grand peuple & absolument inébranlable. Sollicité encore par Aristobule, frere du roi Agrippa, & par plusieurs autres personnages, il cessa de presser les Juifs de se soumettre. Mais, il ne se crut pas permis de pousser plus loin la condescendance. Il ne promit rien à la multitude. Il ne voulut point consentir que l'on députât à l'Empereur ; & dans la lettre qu'il écrivit lui-même au sujet de cette affaire, il se garda bien d'appuyer sur les prieres & les instantes supplications du peuple Juif. Il rejetta le délai sur les ouvriers, qui travailloient à la statue, & qui, se proposant de faire un ouvrage achevé, avoient besoin de tems pour lui donner toute sa perfection. Malgré tous ces ménagemens, Caligula entra dans une étrange fureur, & envoya sur le champ de nouveaux ordres plus sévères que les premiers.

Cependant, le roi Agrippa, qui étoit alors à Rome, ne sçachant rien de tout ce qui se passoit en Judée, vint à son ordinaire faire sa cour à l'Empereur. Il fut effrayé de lire sur son visage les marques d'une colère, dont il s'imagina être l'objet, parce que les regards du Prince se portoient sans cesse sur lui. Il ne pouvoit en deviner la cause. Caligula ne le laissa pas long-tems dans le doute. » Vos admirables compatriotes, » lui dit-il, qui, seuls entre tous » les peuples de l'univers, refu- » sent de reconnoître la divinité » de Caligula, cherchent la mort. » Et ils la trouveront. J'ai ordon- » né que l'on mît la statue de » Jupiter dans leur temple ; en » conséquence, ils se sont séditieu- » sement attroupés, & désertant » le païs, toute la Nation s'est » réunie pour venir présenter une » prétendue requête, qui est une » vraie révolte contre mes or- » dres. « Il alloit en dire bien davantage, si Agrippa eût été en état de l'entendre. Mais, frappé comme d'un coup de foudre, le roi des Juifs tombe évanoui à la renverse. Il fallut le rapporter chez lui sans connoissance & presque sans vie. Ce Prince, quoique livré à l'ambition, aux délices & au faste, avoit néanmoins un respect sincère pour sa religion. L'amour de la patrie le touchoit ; & lorsqu'il fut revenu à lui-même, le premier usage qu'il fit de la liberté de son esprit, ce fut d'écrire à Caligula, & de lui demander grace pour sa malheureuse Nation.

Agrippa hazardoit beaucoup ; mais, son zele fut récompensé par le succès. Contre toute apparence, Caligula se laissa fléchir, & manda à Pétronius de ne rien innover par rapport au temple de Jérusalem. Il ne fit pourtant justice qu'à demi. Si, dans toute autre ville que la capitale, ajoûtoit-il, il se trouve quelqu'un, qui veuille m'élever un autel, à moi ou aux miens, je vous ordonne de punir ceux qui s'y opposeroient, ou de me les envoyer. C'étoit retenir d'une main ce qu'il donnoit de l'autre, & inviter tous les Idolâtres mêlés avec les Juifs à les troubler par des profanations contraires à leur culte. Il fit plus. Capricieux & inconstant, il revint au dessein, qu'il avoit quitté. Il en remit seulement l'exécution au tems où il feroit le voyage d'Alexandrie ; & pour n'être point importuné d'avance par les plaintes & les clameurs des Juifs, il résolut de les surprendre, en faisant travailler secrétement dans Rome à une statue, qu'il se proposoit d'embarquer avec lui sans éclat, & d'aller tout d'un coup placer lui-même dans le temple de Jérusalem. En reprenant sa première idée, il reprit aussi toute son indignation contre Pétronius, qui, par ses délais, avoit presque fait échouer une affaire, qu'il avoit si fort à cœur ; & selon Josephe, il lui écrivit en ces termes : » Puisque l'or des Juifs a eu plus de » pouvoir sur vous que le respect » dû à mes ordres, je vous constitue votre propre juge, & je » vous laisse le soin d'estimer » quelle peine vous méritez, à » moins que vous n'aimiez mieux » que je fasse moi-même de vous » un exemple, qui serve à jamais » de leçon à quiconque seroit » tenté de négliger les ordres de » son Empereur. « Heureusement pour Pétronius, le vaisseau par lequel venoit cette terrible lettre, fut trois mois en mer ; & lorsqu'il la reçut, il y avoit déjà vingt-sept jours qu'il sçavoit la mort de Caligula, qui avoit été tué dans cet intervalle ; ce qui arriva le 24 Janvier de l'année où il fut Consul pour la quatrième fois, avec Cn. Sentius Saturninus. C'étoit alors l'an de Jesus-Christ 41.

Il s'étoit déjà formé plus d'une conspiration contre Caligula ; mais, ç'avoit été sans succès. Celle, qui réussit enfin à délivrer l'Empire de ce monstre, eut pour auteur Cassius Chéréa, tribun d'une cohorte Prétorienne. Plusieurs personnages d'un ordre supérieur y prirent aussi part, & entr'autres Valérius Asiaticus, & Annius Vinicianus. L'exécution du complot fut fixée aux jeux Palatins, établis par Livie en l'honneur d'Auguste, & qui devoient durer quatre jours. Pendant que ce spectacle rassembleroit une foule infinie dans un espace étroit, on espéroit trouver le moment de tomber sur Caligula sans que ses gardes pussent le défendre. Les trois premiers jours de la fête, ou l'occasion ne se présenta pas, ou les conjurés manquerent de la saisir. Cassius Chéréa étoit au désespoir. Il craignoit que ces longueurs

ne fissent éventer le secret, & que la gloire de tuer Caligula ne lui échappât. *Il s'en va*, disoit-il, *à Alexandrie. Quelqu'un assurément le tuera. Quelle honte pour nous, s'il ne périt pas par nos mains.* Il enflamma ainsi tous les cœurs; & on résolut déterminément d'attaquer Caligula le lendemain, qui étoit le dernier jour de la fête.

Les jeux se célébroient près du palais, ou dans le palais même; & comme le lieu étoit fort serré, il y avoit beaucoup de confusion. Les rangs n'étoient point distingués. Les Sénateurs, les Chevaliers, les gens du peuple, les hommes, les femmes, tous étoient assis pêle-mêle & sans aucun ordre. Lorsque Caligula fut arrivé, il commença par offrir un sacrifice à Auguste, & vint ensuite prendre sa place au spectacle. On remarqua que ce jour-là il fut plus gai & plus affable qu'à son ordinaire; & ses manières gracieuses surprenoient tout le monde. Il s'amusa beaucoup à voir le peuple piller les fruits, les viandes, les oiseaux rares, que l'on jettoit par son ordre dans tous les coins de l'assemblée. Il ne pensoit à rien moins qu'au danger qui le menaçoit de si près. Cependant, le complot commençoit à transpirer; & si Caligula n'eût pris soin de se faire détester, il auroit pu en être averti. Vatinius, Sénateur & ancien Préteur, assis au spectacle à côté de Cluvius, personnage consulaire, lui demanda s'il n'avoit rien appris de nouveau; & Cluvius lui ayant répondu qu'il n'avoit rien appris: *Sçachez donc*, lui dit Vatinius, *qu'aujourd'hui se représente la piece du meurtre du Tyran.* Cluvius l'entendit fort bien, & il lui recommanda de garder plus soigneusement un tel secret.

L'ouverture du spectacle s'étant faite dès le matin, on s'attendoit que Caligula sortiroit pour dîner, selon sa coûtume. C'étoit sur ce plan, que Cassius Chéréa s'étoit arrangé. Il avoit disposé ses amis sur le passage, assignant à chacun son poste. Néanmoins, il étoit déjà la septième heure du jour, ou une heure après midi, & Caligula ne sortoit point. Sentant son estomac encore chargé du souper de la veille, il délibéroit s'il ne resteroit point toute la journée sans interruption au spectacle, pour lequel il avoit une passion démesurée. Ce retardement inquiétoit beaucoup les conjurés, & tous ceux, qui avoient quelque connoissance du complot. Vinicianus, qui étoit assis près de l'Empereur, craignant que Cassius Chéréa ne s'impatientât, voulut se lever pour aller lui parler. Caligula le retint par la robe. Vinicianus s'arrêta & reprit séance. Mais, l'allarme étant trop vive pour lui laisser du repos, il se leva une seconde fois, & Caligula le laissa partir. Cassius Chéréa avoit en effet besoin d'être guidé par un bon conseil; car, suivant son caractère bouillant & impétueux, il pensoit à venir attaquer Caligula au milieu de l'assemblée. Dans ce moment, Asprénas, qui étoit aussi du secret, persuada à Caligula d'aller prendre le bain & quelque légere nourriture, pour revenir

ensuite plus gaiement au reste du spectacle. Caligula se leva, & on se rangea pour faire place à l'Empereur. Les conjurés s'empresserent beaucoup d'écarter la foule, comme pour lui rendre le passage libre & aisé; mais, leur dessein étoit de l'avoir seul au milieu d'eux.

Caligula étoit précédé de Claudius son oncle, de Vinicius son beau-frere, mari de Julie, & de Valérius Asiaticus, & il étoit suivi de Paulus Arruntius. Les ayant quittés, il se détourna pour entrer dans une petite galerie voûtée, qui menoit aux bains, & où il trouva des enfans de naissance, venus d'Ionie & de Grece pour exécuter devant lui une danse & chanter des hymnes à sa louange. Peu s'en fallut qu'il ne retournât au théatre, par avidité de se donner sur le champ ce plaisir; & il l'auroit fait, si le chef de cette jeune bande ne lui eût dit qu'il étoit transi de froid. Cassius Chéréa prit ce moment pour le frapper. On ne convient pas des circonstances. Ce qui est certain, c'est qu'il lui porta le premier coup, qui fut si rude, que Caligula en fut renversé par terre. Comme il se débattoit en criant qu'il n'étoit pas mort, Cornélius Sabinus & les autres conjurés l'entourerent; & s'animant mutuellement par le signal, dont ils étoient convenus, & qui étoit *redouble*, ils le percerent de trente coups, & le laisserent mort sur la place. Dion assure qu'on lui donna encore plusieurs coups après sa mort; & il ajoûte que quelques-uns des conjurés mangerent de sa chair. S'ils furent capables d'une telle barbarie, c'étoient d'indignes vengeurs des cruautés de Caligula.

Ainsi périt ce malheureux Prince dans la vingt-neuvième année de son âge, après avoir régné trois ans dix mois & huit jours. Il eut le sort, qu'il méritoit par ses fureurs contre Dieu & contre les hommes. Il reconnut alors, dit Dion, qu'il n'étoit pas dieu, mais un foible mortel; & après avoir souhaité que le peuple Romain n'eût qu'une tête, il éprouva que ce peuple avoit plusieurs bras. Ceux, qui le tuerent, sont sans doute criminels, pour avoir attenté à la vie de leur Prince. Mais, Dieu, suivant la remarque de M. de Tillemont, punit les méchans par d'autres méchans, & exerce ses jugemens redoutables en se servant de la malice des hommes, sans y prendre part.

DIGRESSION
sur le portrait de Caligula.

Caligula étoit d'un naturel violent & impétueux, d'une légereté & d'une inconstance, qui tenoient de la fureur. Dès sa plus tendre jeunesse, il avoit été porté à la débauche & à la cruauté. Il aimoit passionnément à railler & à piquer tout le monde par des moqueries sanglantes, & regardoit comme des injures les moindres paroles, qui ne répondoient pas à l'idée, que son orgueil lui donnoit de lui-même. Il étoit très-crédule, & ajoûtoit foi aux calomnies les plus noires & les plus

atroces.

atroces. Enfin, il étoit très-timide dans les dangers, & très-cruel quand il croyoit pouvoir l'être impunément. Son extérieur répondoit assez aux défauts de son esprit, du moins selon le portrait que les médailles & les Historiens nous font de ce Prince.

Il étoit grand de taille, mais mal fait, pâle. Il avoit des yeux creux, un front large & où se peignoit la fierté, peu de cheveux, & point du tout sur le devant de la tête. Il étoit fort fâché d'être chauve; & c'étoit un crime, quand il passoit, de regarder d'en haut; parce que l'on découvroit alors parfaitement cette difformité. Par une raison semblable, il y alloit de la vie de nommer en sa présence une chevre, parce qu'il étoit velu de tout le corps. Il avoit naturellement l'air du visage hagard & farouche; & il s'étudioit à le rendre encore plus formidable, l'ajustant devant le miroir de la manière qui lui paroissoit la plus propre à inspirer de la terreur. Quant à son habillement, nous avons déjà eu occasion d'en parler. Il suffit de dire ici en un mot, qu'il n'y suivoit d'autre regle que son caprice; & que selon l'idée qui l'avoit frappé, on voyoit sur lui tour à tour les vêtemens des nations étrangères, des femmes, des dieux, & toujours avec un luxe insensé, qui prodiguoit l'or & les pierreries. Il portoit habituellement les ornemens de Triomphateur, même avant son expédition.

Il avoit été instruit soigneusement dans les belles connoissances, comme le furent tous les Princes de la maison des Césars. Les recherches d'érudition, qui avoient tant plu à Tibere, n'étoient point du goût de Caligula. Mais, il s'appliqua beaucoup à l'éloquence. Il s'y exerçoit assidument, non seulement lorsqu'une raison d'utilité lui sembloit le demander, mais aussi pour son plaisir. Ainsi, un plaidoyer, qui avoit réussi, le piquoit d'émulation; & il entreprenoit d'y répondre, ou bien si la cause de quelque illustre personnage s'agitoit dans le Sénat, il composoit un discours, soit pour accuser, soit pour défendre. Selon qu'il étoit content ou non du succès de son travail, il condamnoit ou renvoyoit absous. Sa prononciation n'étoit pas seulement forte & animée, mais impétueuse. Il ne pouvoit demeurer en place. Il tonnoit en parlant, & se faisoit entendre à une très-grande distance.

Caligula donna aussi ses soins à des arts moins dignes du rang suprême, qu'il occupoit, & il y réussit trop bien pour un Empereur. Il sçavoit se battre avec l'armure de Gladiateur, conduire un char, danser, chanter. Le plaisir de la musique & de la danse l'affectoit si vivement, qu'il ne pouvoit s'empêcher même, dans les spectacles publics, d'accompagner la voix du musicien, & de suivre les gestes de l'acteur, pour les approuver ou les corriger. Au milieu d'une nuit, il s'avisa tout d'un coup de mander au palais trois Consulaires, qui se rendirent bien effrayés à ses ordres. Lors-

qu'ils furent arrivés, il les plaça ſur une eſtrade, & danſa devant eux, au ſon de la flûte & d'autres inſtrumens, & enſuite il diſparut. Il ne monta point publiquement ſur la ſcene, comme fit depuis Néron; mais, on crut qu'il en avoit le deſſein le jour qu'il fut tué, & que c'étoit pour s'y produire avec plus de licence aux flambeaux, qu'il avoit ordonné que la fête fût continuée pendant toute la nuit. Suétone remarque qu'avec cette diſpoſition univerſelle pour tant d'exercices différens, Caligula ne ſçavoit pas nager. Peut-être ſa lâcheté en étoit-elle la cauſe. On peut même croire que la crainte de l'eau lui faiſoit perdre la préſence d'eſprit.

Tout ce qu'il aimoit, il l'aimoit à la fureur. On le vit ſouvent baiſer en plein ſpectacle le pantomime Mneſter; & ſi lorſque cet Hiſtrion jouoit, il ſurvenoit un tonnerre, qui l'empêchât de l'entendre, Caligula s'emportoit avec fureur contre le Ciel & contre Jupiter. Si quelqu'un faiſoit le moindre bruit, l'Empereur ordonnoit qu'on lui amenât le coupable, & il le fouettoit de ſa main. Un Chevalier Romain, qui ſe trouva dans le cas, ne fut pas traité ſi ignominieuſement; mais, Caligula lui envoya ordre par un Centurion de s'en aller à Oſtie, pour paſſer de-là en Mauritanie, & rendre au roi Ptolémée des dépêches, dont la teneur étoit: *Ne faites au porteur, ni aucun bien, ni aucun mal.* Il éleva des Gladiateurs, qui lui avoient plu, au rang de Capitaines de ſes gardes. Il mangeoit & couchoit très-fréquemment dans l'écurie de la faction verte du Cirque, qui étoit ſa faction favorite. Un cocher reçut de lui à la fin d'un repas pour une corbeille de fruits, deux millions de ſeſterces.

CALINDE, *Calinda*, Κάλινδα, (*a*) ville de l'Aſie mineure, que Ptolémée place dans la Lycie. Pline écrit Calynde; & le P. Hardouin reproche à Hermolaüs d'avoir ſubſtitué à ce mot celui de Calydne contre le témoignage de tous les manuſcrits & des éditions anciennes. Étienne de Byzance fait mention de Calinde, ville de Carie; & Hérodote, au ſujet d'Artémiſe, femme de Mauſole, roi de Carie, parle d'une galere des Calyndiens, qui avoient leur Roi particulier, allié, mais non pas ſoumis à Artémiſe, comme le dit le P. Hardouin. Pline met auſſi cette ville dans la Carie. Comme elle étoit ſur les confins de la Carie & de la Lycie, elle a pu appartenir à ces deux provinces en différens tems.

On lit dans Strabon Calymne. C'eſt ſans doute une faute de ce Géographe, ou plutôt de ſes Copiſtes. C'eſt de cette ville que prenoient leur nom les montagnes, qu'Hérodote appelle Καλινδικὰ ὄυρεα.

CALINGES, *Calingæ.* (*b*) Pline diſtingue deux ſortes de peuples de ce nom dans les Indes.

(*a*) Ptolem. L. V. c. 3. Plin. T. I. p. 274. Strab. p. 651. Herod. L. I. c. 172. L. VIII. c. 87.

(*b*) Plin. T. I. p. 318, 374.

Les uns étoient ſur le bord de la mer, & ils faiſoient partie des Brachmanes. Les autres étoient ſurnommés Gangarides, mais différens des Gangarides proprement dits. La ville capitale des Calinges Gangarides s'appelloit Parthalis. Leur Roi avoit pour ſa garde ſoixante mille hommes d'infanterie, mille chevaux & ſept cens éléphans. Quelques-uns ont cru que Parthalis étoit Bengale, ſuppoſant qu'il y a une ville de ce nom; mais, outre que l'exiſtence de la ville de Bengale eſt ſujette à contradiction, cette ville eſt ſuppoſée être au de-là de l'embouchure du Gange, au lieu que Parthalis etoit en de-çà.

Pline attribue aux Calinges une particularité, que l'on peut mettre au nombre de celles, qui l'ont fait paſſer pour un Auteur qui chargeoit volontiers ſes mémoires de choſes étranges & incroyables. Cette particularité, c'eſt que parmi les Calinges, les femmes étoient fécondes dès l'âge de cinq ans, & qu'elles ne paſſoient point la huitième année. Il eſt vrai que Pline ne rapporte pas cela comme une choſe certaine. Il ſe contente de nommer des Auteurs, qui l'ont raconté, & les laiſſe garants de ce qu'ils ont avancé.

CALISTO, *Caliſto*. *Voyez* Calliſto.

CALITA, *Calita*, Κωλίτας, (*a*) nommé auſſi Célaïa, l'un des enfans des Prêtres, qui, au retour de la captivité da Babylone, ſe trouverent avoir épouſé des femmes étrangères. Il conſentit, comme les autres, à renvoyer ſa femme, & à offrir un bélier pour ſon péché.

CALIX. *Voyez* Coupe.

CALLABIDES, *Callabides*, (*b*) eſpèce de danſe, uſitée chez les Anciens. Dom Bernard de Montfaucon la met au nombre des danſes ridicules.

CALLANTIAINS, *Callantiani*, Καλλαντιανοὶ, (*c*) peuples, qui, ſelon Diodore de Sicile, habitoient la rive gauche du Pont-Euxin.

La quatrième année de la 116e. Olympiade, ces peuples, ayant chaſſé la garniſon, qui avoit été placée dans leur ville par Lyſimaque, ſe mirent en liberté. Ils aiderent enſuite à délivrer la capitale des Iſtriens & les autres villes de leur voiſinage. Après cela, toutes ces villes enſemble déclarérent la guerre à leur nouveau Commandant. Elles attirerent encore à leur alliance tous les révoltés de la Thrace & de la Scythie; de ſorte que cette ligue devenoit un objet de très-grande conſéquence, & alloit bientôt former une puiſſante armée. Lyſimaque, inſtruit d'un pareil ſoulevement, s'arma de ſon côté contre les rebelles. Il traverſa la Thrace; & paſſant ſur le mont Hémus, il vint poſer ſon camp au pied des murailles d'Odeſſe. La ſeule circonvallation qu'il fit de cette ville, en épouvanta les

(*a*) Eſdr. L. I. c. 10. v. 23.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 311.
(*c*) Diod. Sicul. p. 711, 712.

habitans, qui se rendirent à lui par composition. Après avoir fait, avec la même facilité, la conquête de l'Istrie, il passa chez les Collantiains. Cependant, les Thraces & les Scythes venoient en grand nombre au secours de leurs alliés, conformément aux traités, qu'ils avoient faits entr'eux. Lysimaque marcha à leur rencontre; & surprenant d'abord les Thraces, il les fit retourner sur leurs pas. A l'égard des Scythes, les ayant défaits dans une bataille en forme, où ils perdirent un grand nombre de leurs gens, il poussa tout le reste hors de ces cantons.

De-là revenant à la ville des Callantiains, il en forma le siege, avec une forte envie de châtier en eux les premiers Auteurs de la révolte. Il en étoit-là, lorsqu'il lui vint des nouvelles qu'Antigonus leur envoyoit du secours par mer & par terre; que Lycon, général de ces deux armées faisoit voile actuellement sur la mer du Pont; & que Pausanias, commandant d'un détachement considérable, campoit déjà en un lieu, qu'on appelloit le Champ sacré. Lysimaque, frappé de cette nouvelle, laissa au siege de la ville des Callantiains, un nombre de soldats suffisant pour l'entretenir; & lui-même, avec la plus forte partie de son armée, vint à la rencontre des ennemis. Près de passer par-dessus le mont Hémus, il se trouva en face du roi de Thrace, Seuthès, qui s'étoit joint au parti d'Antigonus, & dont la nombreuse armée fermoit tous les passages. Ayant néanmoins pris son tems pour l'attaquer, il parvint, au prix d'une assez grande perte de sa part, à mettre par terre un bien plus grand nombre de ces Barbares. Les poursuivant ensuite jusque dans les gorges & les retraites de la montagne, où ils se réfugioient, il les força tous; & après y avoir tué Pausanias lui-même, il rendit la liberté à quelques-uns de ses soldats, & incorpora les autres dans ses troupes.

Ces peuples Callantiains pourroient bien être les mêmes que les habitans de Calatis. *Voyez* Calatis.

CALLARUS, *Callarus*, (*a*) Κάλλαρος, l'un des valets de Démosthène. Il en est fait mention dans la harangue de cet Orateur contre Calliclès.

CALLAS, *Callas*, le même que Calas. *Voyez* Calas.

CALLATEBE, *Callatebus*, Καλλάτηβος, (*b*) ville de l'Asie mineure, dont il est fait mention dans Hérodote, au sujet de l'armée de Xerxès. Voici le passage de cet Historien par où l'on pourra juger de la position de cette ville. » Lorsque de la Phrygie on » eut passé dans la Lydie, on se » trouva en un lieu, où il y a » deux chemins, dont celui, qui » est à gauche, mene dans la Carie; & celui, qui est à droite, » à Sardis. Il faut nécessairement » que ceux, qui prennent ce » dernier chemin, traversent le » Méandre, & passent près de la

(*a*) Demosth, pag. 1120.

(*b*) Herod. L. VII. c. 31.

» ville de Callatebe, où l'on fait » du miel avec de la fleur de » bruyere & du bled. Xerxès, » ayant pris ce chemin, y trouva » un plane, qui lui parut si beau, » qu'il le fit environner d'un cer- » cle d'or, & voulut qu'il fût » gardé par un de ces hommes, » que l'on appelle immortels, & » le jour suivant, il arriva à Sar- » dis. «

CALLATIE, *Callatia*, autrement Calatie. *Voyez* Calatie.

CALLATIE, *Callatia*, ville de la basse Mœsie, sur le Pont-Euxin. Arrien, dans son Périple de cette mer, la nomme Callantre. Il y en a qui croyent que c'est aujourd'hui Pandalia. D'autres pensent que c'est Killia. D'autres la nomment Calliacra. M. Baudrand dit avoir appris de Mariniers, qui avoient couru cette mer, que c'est Calica. Ils ont pu lui dire qu'il y a un port, qu'ils appellent en effet Calica; mais, ils n'ont guere pu lui garantir que c'est la Callatie des Anciens. Il y a même peu de gens de mer, qui sçachent s'il y a eu autrefois une ville ainsi nommée. Depuis l'isle de Peuce, ou ce qui est la même chose, depuis l'embouchure méridionale du Danube, nommée aujourd'hui Carahirmen, jusqu'à la pointe du mont Hémus, où finit aujourd'hui la côte de Bulgarie, il n'y a que trois anses ou petites baies remarquables. Sur la première étoit Tomes, ville fameuse par l'exil d'Ovide. Sur la seconde étoit Callatie; & sur la troisième, Odesse. Au lieu des deux premières, on trouve présentement le port de Mangalia, & celui de Kavarna. Ce dernier tient lieu de Callatie, quoique ce ne soit peut-être pas précisément le même terrein. Kavarna est dans la Bulgarie au nord-est de Varna.

CALLATIES, *Callatiæ*, (a) Καλλατίαι, peuples des Indes, dont parle Hérodote. Mais, il varie sur la manière d'écrire leur nom; car, dans un autre endroit, il les appelle Calantiens. Il rapporte une particularité, qui prouve la force du préjugé. Darius ayant fait appeller les Grecs, qui étoient sous sa domination, leur demanda pour quelle somme d'argent ils se résoudroient à manger leurs parens morts. Ils répondirent qu'ils ne le feroient pas pour tout l'argent du monde. Il interrogea ensuite les Callaties, qui avoient coûtume de s'en nourrir, & leur demanda pour quelle somme ils se résoudroient à brûler le corps de leurs parens. Ils se récrierent aussi-tôt, comme des gens à qui cette proposition faisoit horreur. Tant il est vrai que l'éducation nous fait envisager les choses d'un point de vue tout différent de celui, dont elles sont vues par les hommes élevés dans d'autres principes. C'est aussi, ce semble, ce qui a fait dire à Pindare:

L'usage est un grand Roi, qui règne sur les hommes.

CALLATINS, *Callatini*, (b) Καλλατῖνοι, peuples de Sicile, dont

(a) Herod. L. III. c. 38, 97.

(b) Diod. Sicul. p. 302.

parle Diodore de Sicile. » En Sicile, dit cet Auteur, Deucétius, qui avoit été autrefois chef des Siciliens, rétablit la province des Callatins; & après l'avoir fournie d'un grand nombre d'habitans, il aspiroit à reprendre son ancien titre; mais, son projet fut arrêté par une maladie, dont il mourut. « Diodore de Sicile rapporte cela à la première année de la 85e Olympiade.

Il y en a qui écrivent le nom des Callatins avec une seule *l.* *Voyez* Calatins.

CALLECES, (*a*) *Callæci*, ou *Callaïci*, peuples d'Espagne, qui habitoient au nord de la rivière de Duéro. On les a aussi appellés par corruption Galleces; car, comme le remarque Callarius, leur nom ne vient pas de celui de *Galli*, mais de l'ancienne ville de Callé, située à l'embouchure du Duéro sur une colline. Le port, qui étoit au pied de cette colline, est devenu, avec le tems, une ville, qui a fait oublier l'autre, & que l'on a nommée dans le moyen âge *Portus-Calle*, d'où est venu le nom de Portugal, que porte aujourd'hui le royaume, que l'on appelle improprement en Latin *Lusitania*, parce qu'il ne répond pas exactement à la Lusitanie des Anciens, qui étoit toute au midi du Duéro. La ville de Calle donna lieu sans doute aux Lusitaniens de nommer Calleces, ceux qui demeuroient au nord de l'embouchure de la rivière, qui les bornoit de ce côté-là. Cependant, elle étoit apparemment ruinée, lorsque Strabon, Pline & Ptolémée écrivoient; car, quoiqu'ils fassent mention des Caleces, ils n'en font point de la ville de Calle. Antonin est le plus ancien Auteur, qui en ait parlé.

Le P. Hardouin, dans son édition de Pline, lit toujours *Gallæcia* ou *Gallaïca gens*. Les Grecs ont nommé cette nation ou ce peuple Καλλαϊκοί. Silius Italicus les a imités, lorsqu'il a dit:

Quidquid duro sine Marte gerendum est,

Callaïci conjux obit irrequieta mariti.

Les Calleces comprenoient sous eux plusieurs autres peuples, qui étoient les Brécariens, les Célérines, les Groviens, les Limices, les Cuacernes, les Artabres & autres. Mais, il ne seroit pas possible d'assigner des bornes certaines à chacun de ces peuples. Ptolémée divise les Calleces en Calleces Brécariens & en Calleces Lucensiens.

Justin lit Galleces, *Gallæci*, & Gallécie, *Gallæcia*. *Voyez* ces mots.

CALLESCHRUS, (*b*) *Callæschrus*, Καλλαίσχρος, fut pere de Critias, au témoignage de Plutarque dans la vie d'Alcibiade.

CALLIADAS, *Calliadas*, Καλλιάδας, (*c*) capitaine Athénien. Il fut défait en Thrace par les Chalcidiens, au rapport de

(*a*) Plut. T. I. p. 713. Ptolem. L. II. c. 6. Strab. p. 152. Just. L. XLIV. c. 3.

(*b*) Plut. T. I. p. 209.
(*c*) Plut. T. I. p. 526.

Plutarque dans la vie de Nicias. Dans cette occaſion, il partageoit l'autorité du commandement avec Xénophon.

CALLIADÈS, *Calliades*, (*a*) Καλλιάδης, Athénien, que ſa patrie regardoit comme un de ſes Légiſlateurs. On lui avoit érigé une ſtatue dans la ville d'Athènes ſelon Pauſanias. Au reſte, le texte de cet Auteur porte Caladès. Mais, il faut lire Calliadès. Car, pour Caladès, c'étoit un peintre, dont il eſt parlé dans Pline. Hérodote nous apprend que Calliadès étoit Archonte à Athènes, l'année même que Xerxès fit une irruption dans l'Attique.

CALLIADÈS, *Calliades*, (*b*) Καλλιάδης, peintre dont parle Lucien dans un Dialogue. C'étoit un des galands de la courtiſanne Ampélis.

CALLIANASSA, *Callianaſſa*, Καλλιάνασσα, (*c*) l'une des Néréïdes. *Voyez* Néréïdes.

CALLIANAX, *Callianax*, Καλλιάναξ, (*d*) Rhodien, avoit épouſé Callipatire, fille de Diagoras. De ce mariage naquirent Euclès & Piſidore, qui furent deux célebres Athletes.

CALLIANIRA, *Callianira*, Καλλιάνειρα, (*e*) l'une des Néréïdes. *Voyez* Néréïdes.

CALLIARE, *Calliarus*, (*f*) Καλλίαρος, ville de Grece, au païs des Locriens Épicnémidiens. Homère, comme le remarque Strabon, en fait mention. Les habitans de cette ville partirent pour le ſiege de Troye, ſous la conduite d'Ajax, fils d'Oïlée. Strabon obſerve qu'elle n'étoit déjà plus habitée de ſon tems, circonſtance que ne remarque point Pomponius Méla, qui nomme auſſi cette ville.

CALLIARQUE, *Calliarchus*, Καλλίαρχος, chef du conſeil des Callies à Cyzique. *Voyez* Callies.

CALLIAS, *Callias*, Καλλίας. Ce nom paroît avoir été commun à pluſieurs Athéniens, dont il eſt fait mention dans la plûpart des articles ſuivans. Les Auteurs ne s'accordent guere en parlant de ces Callias. Les uns les confondent, les autres ſemblent les diſtinguer. Je ne voudrois pas garantir que tous ceux, dont j'ai fait des articles particuliers, fuſſent autant de perſonnages différens.

CALLIAS, *Callias*, Καλλίας, (*g*) Éléen, étoit devin des Iamides. Les Crotoniates prétendoient que dans la guerre qu'ils eurent avec les Sybarites, ils ne ſe ſervirent d'aucun autre étranger que de Callias le devin, qui s'étoit retiré chez eux, après avoir abandonné Télys, prince des Sybarites, parce que le ſacrifice, qu'il faiſoit pour marcher contre Crotone, n'avoit pas été heureux. Hérodote, qui rapporte ces circonſtances, ajoûte que les Croto-

(*a*) Pauſ. p. 14. Herod. L. VIII. c. 51. Plin. T. II. p. 701.
(*b*) Lucian. T. II. p. 726, 727.
(*c*) Homer. Iliad. L. XVIII. v. 46.
(*d*) Pauſ. p. 354, 356.
(*e*) Homer. Iliad. L. XVIII. v. 44.
(*f*) Strab. p. 426. Homer. Iliad. L. II. v. 38. Pomp. Mel. p. 110.
(*g*) Herod. L. V. c. 44, 45.

niates montroient plusieurs choses, qui avoient été données à Callias dans le païs de Crotone, & que ses descendans possédoient encore au siecle de notre Historien.

CALLIAS, *Callias*, Καλλίας, (*a*) fils de Phénippus & pere d'Hipponicus. Il est célebre par la haine & l'aversion, qu'il montra contre Pisistrate, tyran d'Athènes. Il fut le seul de tout le peuple Athénien, qui osa se présenter pour acheter les biens du Tyran, que l'on vendit à l'enchere, lorsqu'il eut été chassé d'Athènes. Il n'est pas moins célebre par les actions qu'il fit aux jeux Olympiques. Il y remporta le prix à la course des chevaux, & obtint le second rang pour ce qui concernoit le chariot à quatre chevaux. Enfin, il fut couronné aux jeux Pythiques; & sa magnificence y parut avec tant d'éclat, qu'il s'acquit la plus grande réputation dans toute la Grece.

On remarque que Callias fut si doux & si humain envers ses trois filles, que quand elles furent en âge d'être mariées, il leur permit de choisir tel mari qu'elles voudroient, parmi les Athéniens, & il donna à chacune en mariage, celui qu'elle choisit.

CALLIAS, *Callias*, Καλλίας, (*b*) fils d'Hipponicus. Hérodote dit que ce Callias fut député avec quelques autres Athéniens vers Artaxerxe, fils de Xerxès & roi de Perse. C'est apparemment le même, qui, selon Plutarque dans la vie de Cimon, fut envoyé en ambassade auprès du roi de Perse pour la ratification d'un traité, & auquel les Athéniens décernerent de grands honneurs.

Si ce Callias est le petit-fils du Callias, dont il a été question dans l'article précédent, comme il y a lieu de le présumer, je ne crois pas qu'il soit le même que cet autre Callias, fils d'un Hipponicus, dont il est parlé ci-après.

CALLIAS, *Callias*, Καλλίας, (*c*) Athénien, dont parle Cornélius Népos dans la vie de Cimon. Plutarque en parle aussi dans la vie du même Cimon. On sçait que ce fameux capitaine avoit épousé Elpinice, sa sœur de pere, & qu'il fut mis en prison pour cause de dettes. Callias, qui avoit beaucoup plus de richesses que de naissance, & qui s'étoit fait un grand revenu par le moyen des mines, étant devenu fort amoureux d'Elpinice, proposa à Cimon de le dégager de prison, en acquittant ses dettes, pourvu qu'il renonçât en sa faveur au mariage, qu'il avoit contracté avec Elpinice. Cimon ayant rejetté avec mépris les offres de cet homme, Elpinice protesta qu'elle ne laisseroit jamais périr dans les fers l'illustre sang de Miltiade, & que puisqu'il ne tenoit plus qu'à elle-même de le sauver au prix qu'on lui proposoit, elle prendroit Callias pour son mari, aussi-tôt qu'il auroit satisfait à ses pro-

(*a*) Herod. L. VI. c. 121, 122.

(*b*) Herod. L. VII. c. 151. Plut. T. I. pag. 487. Pauf. p. 13. Roll. Hist. Anc. Tom. II. pag. 302.

(*c*) Corn. Nep. in Cimon. c. 1. Plut. T. I. p. 481. Plin. T. II. p. 624.

messes. Ce qui fut exécuté.

Les Historiens parlent diversement de Callias & de ses richesses. Théophraste, dans son traité des Pierres, lui attribue la composition de la pierre de mine de vif-argent. Pline & Eustathe dans son Commentaire sur le second livre de l'Iliade, le disent auteur du vermillon. Il fut Archonte d'Athènes la seconde année de la 116e Olympiade.

CALLIAS, *Callias*, Καλλίας, (a) porte-torche des mystères à Athènes. Les portes-torches des mystères à Athènes, pour le dire en passant, avoient la tête ceinte d'un bandeau. Cet office étoit très-considérable, parce que le porte-torche étoit admis à tous les mystères les plus secrets. Nous voyons que Pausanias, dans ses Attiques, vante fort le bonheur d'une femme de ce qu'elle avoit vu son frere, ensuite son mari, & après son mari, son fils, revêtus de cet office.

Callias, le porte-torche, étoit cousin Germain d'Aristide. Malgré les soins & les ordres de son parent pour empêcher que personne ne touchât au butin, qu'on avoit fait sur les Perses à la bataille de Marathon, Callias trouva le moyen de bien faire ses affaires & de s'enrichir. Un des barbares l'ayant rencontré dans un lieu écarté, & l'ayant pris vraisemblablement pour quelque Roi, à cause de ses longs cheveux & du bandeau dont sa tête étoit ceinte, se prosterna devant lui; & lui ayant pris la main droite, il lui découvrit une grande quantité d'or, qu'on avoit enterré dans un puits. Mais, Callias se montra en cette occasion le plus cruel & le plus injuste des hommes; car, il ne se contenta pas d'emporter tout l'or; il tua sur le champ le malheureux, qui le lui avoit indiqué, afin qu'il ne le déclarât pas à d'autres. De-là vint, dit-on, que les Poëtes comiques appellerent les descendans de ce Callias Laccoplutes, comme qui diroit *riches du puits*, en brocardant sur le lieu, d'où leur Auteur avoit tiré toutes ses richesses. Ne seroit-ce pas de-là aussi que seroit venu notre proverbe, *riche comme un puits?* Il est au moins certain qu'il vient de ce que dans les tems de guerre, on cachoit ordinairement dans des puits ce qu'on avoit de plus précieux.

Dans la suite, quelques ennemis qu'avoit Callias, le porte-torche, le poursuivirent en justice, & prétendirent le faire condamner à mort. Le jour que l'affaire fut jugée, ils déduisirent assez foiblement les chefs d'accusation, dont il s'agissoit; mais, ils s'étendirent beaucoup sur une chose étrangère au procès, & dirent aux Juges; » Vous connoissez Aristide, fils de Lysimaque, qui est avec justice l'admiration des Grecs pour sa vertu & pour sa grande sagesse. » Quelle vie pensez-vous que ce

(a) Suid. T. I. p. 427. Plut. T. I. p. 321, 334, 355. Roll. Hist. Anc. T. II. p. 256. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVIII. p. 77. T. XXI. pag. 95.

» pauvre homme mene dans sa » maison, quand vous le voyez » venir tous les jours dans vos » assemblées avec un méchant » habit tout usé ? N'y a-t-il pas » grand sujet de croire que celui, » qui tremble ainsi de froid en » public, meurt de faim en parti- » culier, & qu'il manque des cho- » ses les plus nécessaires ? C'est » cet homme que Callias, son » cousin germain, & le plus ri- » che des Athéniens, néglige » absolument & laisse dans une » affreuse misère, avec sa fem- » me & ses enfans, quoiqu'il ait » reçu de lui de grands services, » & qu'en plusieurs rencontres il » ait tiré seul tout le fruit du » grand crédit, qu'il a auprès de » vous. «

Callias, voyant ses Juges plus aigris & plus émus de ces reproches, que des crimes capitaux, dont on l'accusoit, & craignant quelque mauvais effet de cette aigreur, appella Aristide, & le conjura de lui rendre ce témoignage devant les Juges, que très-souvent il lui avoit non seulement offert de l'argent, mais qu'il l'avoit extrêmement pressé de le prendre, & qu'il l'avoit toujours opiniâtrément refusé, en lui disant en propres termes: » Il con- » vient plus à Aristide de faire » parade de sa pauvreté, qu'à » Callias de ses richesses ; car, » on trouve assez de gens, qui » usent tant bien que mal des ri- » chesses. Mais, il n'est pas facile » d'en trouver, qui supportent » noblement & courageusement » la pauvreté ; & il n'y a que » ceux, qui sont pauvres malgré » eux, qui en aient honte. « Aristide ayant rendu ce bon témoignage à Callias, il n'y eut personne, qui ne sortît de l'assemblée plus envieux de la pauvreté d'Aristide, que des richesses de Callias son cousin.

Rien ne prouve mieux l'amour, l'estime & la vénération, que les Athéniens avoient pour Aristide, que ce qui se passa à ce jugement. Le seul reproche fait à Callias de n'avoir pas assisté un homme de ce mérite, son cousin germain, fut regardé par ses Juges, comme un crime plus capital que tous les crimes capitaux, dont il étoit accusé, quoique parmi ses crimes, on n'eût pas sans doute oublié le meurtre, qu'il avoit fait du Perse, qui lui avoit indiqué ce puits d'or.

CALLIAS, *Callias*, Καλλίας, (*a*) fils d'Hipponicus, étoit d'une des premières & des plus riches familles d'Athènes. Il posséda aussi lui-même de grandes richesses ; de manière qu'il est appellé dans Plutarque Callias le riche. Mais, il dissipa en débauches & en libéralités mal entendues une partie considérable de ses biens. Aristophane le représente comme un oiseau, qui, d'un côté, se laisse plumer par une troupe d'imposteurs, & à qui, d'un autre côté, les femmes arrachent les plumes

(*a*) Suid. T. I. pag. 1358. Plut. T. I. pag. 165, 195. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 157, 168.

des aîles. Par ces imposteurs, il faut entendre cette troupe de Sophistes, dont la ville d'Athènes étoit alors inondée. La maison de Callias leur étoit ouverte, & lui seul, dit Socrate, leur avoit donné plus d'argent, que tous les Athéniens ensemble. Ils étoient même en si grand nombre, que pour les loger tous, il avoit vuidé une piece, dont Hipponicus avoit fait un office pour serrer ses provisions. Socrate étant allé un matin chez lui avec le jeune Hippocrate, fils d'Apollodore, le portier leur refusa la porte, parce qu'il les prit encore pour des Sophistes, & leur dit que son maître n'avoit pas le loisir de les entendre. Ils obtinrent avec beaucoup de peine la liberté d'entrer, & apperçurent d'abord, aux deux bouts d'une galerie, deux Sophistes environnés de jeunes Athéniens & de plusieurs étrangers, à qui ils donnoient des leçons. Ces étrangers s'étoient mis à leur suite pour apprendre d'eux la profession de Sophiste. Socrate alla plus avant, & vit au fond de la chambre qui avoit servi d'office, Prodicus de Céos encore au lit, bien enveloppé dans un grand nombre de peaux & de couvertures. Sur de petits lits près du sien, étoient assis plusieurs disciples Athéniens & étrangers, avec lesquels il discouroit. Socrate l'écoutoit avec la plus grande attention; car, c'étoit, dit-il, un homme universel & véritablement divin. Mais, sa voix, qui étoit rude, empêchoit, par le bourdonnement qu'elle faisoit dans la chambre, qu'on ne pût l'entendre distinctement. Socrate prit le parti d'entrer. Alcibiade & Critias le suivirent, & ils eurent avec Prodicus quelques momens d'entretien. Mais, revenons à Callias.

Quelques Auteurs ont écrit qu'il maria sa sœur Hipparete à Alcibiade, & qu'il lui donna dix talens en dot; & ils ajoûtent, qu'elle ne fut pas plutôt accouchée, qu'Alcibiade demanda dix autres talens, disant que cela étoit expressément porté par son contrat de mariage, s'il venoit à avoir des enfans d'Hipparete. Callias, craignant quelque surprise & quelque mauvais tour, déclara devant tout le peuple, que s'il mouroit sans enfans, il donnoit sa maison & tous ses biens à Alcibiade.

CALLIAS, *Callias*, Καλλίας, (*a*) ambassadeur d'Athènes, qui, pour avoir reçu des présens du roi de Perse, fut condamné à une amende de cinquante talens, quoiqu'il eût conclu une paix avantageuse avec ce Prince. Démosthène fait ce Callias fils d'Hipponicus.

CALLIAS, *Callias*, Καλλίας, (*b*) fut un des trois successeurs, que l'on donna à Phalécus, généralissime des Phocéens, accusé d'avoir pillé les trésors sacrés du temple de Delphes. On chargea Callias & ses deux Collegues d'une commission particulière pour in-

(*a*) Demosth. Orat. de Fals. Legat. p. 336. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 65.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XII. p. 192.

former contre tous ceux, qui pourroient avoir quelque part à cette déprédation.

CALLIAS, *Callias*, Καλλίας. (*a*) Philippe, dans une de ses lettres au Sénat & au peuple d'Athènes, parle d'un de leurs généraux, qu'il nomme Callias. Il se plaint de ce que ce général, contre la foi des traités, s'étoit emparé de toutes les villes situées sur le golfe de Pagases.

CALLIAS, *Callias*, Καλλίας, (*b*) étoit de Chalcis, selon Eschine. Cet Orateur en parle beaucoup dans sa harangue contre Ctésiphon.

CALLIAS, *Callias*, Καλλίας. (*c*) A Delphes près de la statue de Sardus, on voyoit un cheval de bronze avec une Inscription, qui portoit que c'étoit Callias Athénien, fils de Lysimachidès, qui avoit fait cette offrande aux dépens des Perses, sur qui il avoit remporté des dépouilles considérables.

CALLIAS, *Callias*, Καλλίας, (*d*) fameux athlete d'Athènes. Il avoit remporté le prix du Pancrace aux jeux Olympiques, la 77e Olympiade. On voyoit à Olympie sa statue, qui étoit un ouvrage de Micon.

Gens de Lettres du nom de Callias.

CALLIAS, *Callias*, Καλλίας, (*e*) fils de Lysimaque, étoit un Poëte comique tragique d'Athènes. Il composa des tragédies & des comédies, entre lesquelles on compte les Cyclopes, Atalante, &c. On ne sçait pas bien en quel tems il a vécu. Suidas dit qu'on le surnomma Schœnion, parce que son pere faisoit & vendoit des cordes.

CALLIAS, *Callias*, Καλλίας, (*f*) Historien, qui étoit né à Syracuse. Il composa une histoire des guerres de Sicile. Diodore de Sicile le représente comme un Auteur digne de blâme, sur ce qu'ayant été enrichi par Agathocle, & lui ayant vendu pour ainsi dire la vérité, dont l'Histoire est dépositaire, il ne cessoit dans tout le cours de son ouvrage de louer son bienfaiteur. Car, quoiqu'Agathocle eût violé en bien des manières & en bien des rencontres les loix divines & humaines, Callias le vantoit, sans pudeur, d'avoir surpassé tous les autres hommes en piété & en humanité. Enfin, comme Agathocle donnoit, sans aucun droit à Callias, les biens qu'il enlevoit par force à des citoyens, ce lâche Historien l'en remercioit par des éloges continuels, qu'il faisoit de lui dans son ouvrage. C'étoit une reconnoissance, qui ne coûtoit pas plus à l'Écrivain, que les présens ne coûtoient à son maître.

Les ouvrages de Callias ne laissent pas d'être souvent cités par les Anciens. On croit qu'il vivoit sous la 116e Olympiade, vers

(*a*) Philipp. Epist. II. ad Senat. Pop. Q. Athen.
(*b*) Æsch. p. 442, 443.
(*c*) Pauf. p. 641.
(*d*) Pauf. p. 303, 354.
(*e*) Suid. T. I. p. 1357.
(*f*) Suid. T. I. p. 1358. Diod. Sicul. L. XXI.

l'an 316 avant Jesus-Christ.

CALLIAS, *Callias*, Καλλίας, (a) architecte & ingénieur célebre. Il étoit d'Aradus, & s'acquit de la réputation à Rhodes par ses nouvelles inventions. Il fit une machine, avec laquelle il enlevoit une hélepole par-dessus la muraille. L'hélepole étoit une espèce de tour roulante, dont on se servoit pour approcher d'une ville assiégée, afin de combattre les ennemis, qui en défendoient les murs.

CALLIBIUS, *Callibius*, (b) Καλλίβιος, capitaine Spartiate. Ce fut ce Capitaine, qui eut le commandement de la garnison de la citadelle d'Athènes, lorsque Lysandre changea la forme du gouvernement de cette ville, en y établissant trente Archontes, ou plutôt trente tyrans.

Quelque tems après, Callibius ayant levé le bâton pour frapper l'athlete Autolycus, sur lequel Xénophon a composé son traité, appellé le Banquet; & cet athlete, qui étoit très-robuste, l'ayant pris par les deux cuisses, & l'ayant levé en l'air & froissé contre la terre, non seulement Lysandre ne s'en fâcha point, mais il blâma encore Callibius, & lui dit qu'il devoit se souvenir qu'il commandoit à des hommes libres. Cependant, Autolycus ne le porta pas loin; car, bientôt après, les Trente, pour complaire à Callibius, le firent mourir.

(c) Xénophon, au sixième livre de son histoire de la Grece, parle d'un autre capitaine du nom de Callibius. Celui-ci étoit de Tégée, où, conjointement avec Proxène, il s'étoit formé un parti considérable.

CALLIBLÉPHARE, *Calliblepharum*, (d) sorte de remede pour les paupieres. Marcellus, interprete de Dioscoride, rapporte que les Grecs comprenoient sous le nom commun de Calliblépharon, tous les remedes préparés, tant pour les maladies que pour la beauté des paupieres. Pline dit que le Calliblépharе est composé de feuilles de roses brûlées & de cendres de noyaux de dattes brûlés, mêlées avec le spicnard & la moëlle de l'os de la jambe du bœuf, broyée avec de la suie & de la terre ampélite.

Ce mot *Calliblépharе* vient du Grec κάλλος, *pulchritudo*, beauté, & βλέφαρον, *palpebra*, paupiere.

CALLIBROTE, *Callibrotus*, Καλλίβροτος, (e) pere de Dicon, qui fut un fameux Athlete.

CALLICHORE, *Callichorus*, Καλλίχορος, (f) nom d'un puits de Grece dans l'Attique. Il appartenoit aux Élusiniens. Pausanias dit que ce fut au tour de ce puits, que les femmes d'Éleusis instituerent des danses & des chœurs de musique en l'honneur de la déesse Cérès. Ce récit de Pausanias est une explication du nom de Callichore. Il est encore parlé de ce

(a) Roll. Hist. Anc. Tom. V. p. 584.
(b) Plut. T. I. pag. 441, 442. Roll. Hist. Anc. T. II. p. 530.
(c) Xenoph. p. 602, 603.
(d) Plin. T. II. p. 254, 311.
(e) Pauf. p. 349.
(f) Pauf. p. 71.

puits dans S. Clément d'Alexandrie.

CALLICHORE, *Callichorus*, Καλλίχορος, ou *Callichorum*, Καλλίχορον, (*a*) fleuve de l'Asie mineure dans la Paphlagonie, selon la plûpart des anciens Auteurs, tels que Scylax, Marcien d'Héraclée dans leurs Périples. Arrien, dans celui qu'il a composé du Pont-Euxin, donne au Callichore le nom d'Oxeines, & compte trente stades de Nymphée à ce fleuve, & de-là jusqu'à Sandaraca quatre-vingt-dix. C'est le Scholiaste d'Apollonius, qui observe que Callichore & Oxeines sont deux noms du même fleuve. Pline le met hors de la Paphlagonie.

Ammien Marcellin nous fait connoître l'origine du nom de Callichore. Il est formé de κάλλος, *pulchritudo*, beauté, & de χορὸς, *chorus*, choeur, danse. Bacchus, dit cet Historien, ayant vaincu en trois ans les nations de l'Inde, vint en cet endroit à son retour; & se trouvant sur les bords de ce fleuve, qui sont parés de verdure, & où le frais est entretenu par le feuillage épais des arbres, il y renouvella l'ancienne coûtume des orgyes & des danses.

CALLICHORE, *Callichorus*, Καλλίχορος. Ortélius dit qu'il y avoit dans l'Attique un lieu, ou un fleuve de ce nom; & il cite les Suppliantes d'Euripide. Ce Poëte fait dire à un choeur: » Quand laisserons-nous l'eau de » la déesse [Cérès], où il se fait » de belles danses? Quand irons-» nous dans ces plaines ornées » de belles tours? « Καλλίχορον ὕδωρ, l'eau aux belles danses, paroît plutôt une épithete qu'un surnom. Il s'agit d'une fontaine consacrée à Cérès, & auprès de laquelle on célébroit des danses en son honneur, comme on faisoit ailleurs. De même Καλλίπυργα πεδία n'est pas le nom d'une campagne particulière, mais une épithéte, & signifie une campagne où il y avoit plusieurs châteaux. Il pourroit bien en être de même du fleuve de Sicile, qu'Ortélius trouve dans l'hymne de Cérès, composée par Callimaque.

On parle encore d'un lieu de la Phocide, où les Bacchantes dansoient en l'honneur de Bacchus.

CALLICINE, *Callicinus*, (*b*) nom d'une éminence, qui étoit située dans la Thessalie en Grece, vers le fleuve Pénée. » Persée, dit Tite-Live, avoit rangé » les siens à moins de cinq cens » pas des portes du camp des » Romains, auprès d'une émi-» nence, qu'on appelle Callici-» ne. « Les Romains étoient alors campés sur les bords du fleuve Pénée, en un endroit nommé Scéa, à environ trois milles de Tripoli. Au reste, ils y furent battus par Persée. C'étoit alors l'an de Rome 581.

CALLICLAS, *Callidas*, le même que Callias, dont parle Cornélius Népos. *Voyez* Callias.

CALLICLÈS, *Callicles*, (*c*)

(*a*) Plin. T. I. p. 301.
(*b*) Tit. Liv. L. XLII. c. 58.
(*c*) Plut. T. I. p. 745.

Καλλικλῆς, fameux uſurier, du tems de Phocion. Un jour, les Athéniens demandoient que l'on ſe cottiſât pour faire un grand ſacrifice, & la plûpart avoient déjà donné libéralement. On s'adreſſa pluſieurs fois à Phocion, qui répondit : *Demandez aux riches ; car, pour moi, j'aurois honte de vous donner, n'ayant pas encore payé celui-ci*, montrant l'uſurier Calliclès. Ce Calliclès pourroit bien être le même qui ſuit. Ils furent du moins contemporains.

CALLICLÈS, *Callicles*, (*a*) Καλλικλῆς, fils d'Arrhénidas. Les Athéniens, un jour, craignant qu'on ne leur demandât compte des richeſſes, que les Orateurs avoient pillées, en firent une recherche fort vive & fort exacte, envoyant fouiller dans toutes les maiſons, excepté dans celle de Calliclès. Car, comme il venoit de ſe marier, ſa maiſon fut la ſeule, qu'ils exempterent de cette recherche par reſpect pour la nouvelle mariée qui y étoit, comme l'écrit Théopompe, cité par Plutarque.

CALLICLÈS, *Callicles*, (*b*) Καλλικλῆς, Athénien, contre lequel Démoſthène fit une harangue.

CALLICLÈS, *Callicles*, (*c*) Καλλικλῆς, riche citoyen d'Athènes, grand admirateur des Sophiſtes & fort entêté de leur métaphyſique. Platon le met aux mains avec Socrate. Calliclès ne peut croire que Socrate parle férieuſement, lorſqu'il défend avec beaucoup de vivacité les intérêts de la juſtice.

» Votre doctrine, lui dit-il, » s'il falloit la ſuivre, produiroit » dans la vie ordinaire des hommes, un bouleverſement total, » & les aſſujettiroit à des regles » diamétralement oppoſées à celles, que leur dicte la nature. » Lorſque Gorgias vous a avoué » qu'il enſeigneroit à ſes diſciples » ce que c'eſt que la juſtice & » l'honnêteté, il ne l'a fait que par » un ſentiment de pudeur, & pour » s'accommoder au préjugé commun. Vous avez mis Polus dans » un pareil embarras ; & il s'eſt » vu forcé, contre ſon propre ſentiment, de convenir qu'il eſt » plus honteux de commettre l'injuſtice que de la ſouffrir. Ce » ſont-là de vos tours ordinaires ; » & ſous prétexte de chercher la » vérité, vous ne travaillez qu'à » tromper & à faire prendre le » change, en confondant ce qui » eſt honnête ſuivant la loi, avec » ce qui eſt honnête ſuivant la » nature. Mais, apprenez que » généralement parlant, la nature » & la loi ſont contraires ; que la » premiere ne ceſſe de nous dire » qu'il eſt plus honteux de ſouffrir » l'injuſtice que de la commettre, » pendant que la loi nous crie » qu'il y a plus de honte à la » commettre qu'à la ſouffrir. Mais, » l'homme libre & généreux ne » ſçait point endurer les injures » & les mauvais traitemens. C'eſt » à faire à un vil eſclave, moins

(*a*) Plut. T. I. p. 857.
(*b*) Demoſth. p. 1116. *& ſeq.*
(*c*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XV. p. 186. *& ſuiv.*

» digne de vivre que de mourir ; » car, que penser d'un homme, » qu'on pourroit insulter impu- » nément, & qui ne seroit capa- » ble ni de se défendre ni de dé- » fendre les autres ?

» Si vous remontez, continue » Calliclès, à l'origine des loix, » vous verrez qu'elles sont l'ou- » vrage de la multitude, qui, sen- » tant sa foiblesse & son imbé- » cillité, a cherché à se faire un » asyle contre la violence d'un » petit nombre d'hommes forts » & puissans. Elle avoit grand in- » térêt à exalter ceux, qui ob- » servoient ces loix, & à décrier » au contraire tous ceux, qui » n'en voudroient pas supporter » le joug. Elle a trouvé le secret » d'attacher de la honte à vouloir » s'approprier le bien des autres, » & de la gloire à sçavoir se con- » tenter du sien & vivre dans » l'égalité. C'est par ces maximes, » c'est par ces trompeuses idées » de justice & d'honnêteté, que » dès l'enfance on amadoue, pour » ainsi dire, les meilleurs natu- » rels ; qu'on engourdit comme » par enchantement ces jeunes » lions, qu'on endort leur coura- » ge. Mais, si quelqu'un d'eux » sort une fois de cet assoupisse- » ment, il rompt bientôt ses fers ; » & foulant aux pieds ces dé- » crets, ces belles maximes, dont » on l'avoit ensorcelé, & toutes » ces loix, qui font violence à la » nature, il leve sa tête altière, » & d'esclave qu'il étoit deve- » nant votre maître, il fait enfin » éclater la justice naturelle, & » vous apprend que le plus fort a » droit de prendre ce qui appar- » tient au plus foible ; que celui » qui vaut mieux, doit avoir plus » que celui qui vaut moins, & » que c'est aux plus puissans à » commander aux moins puis- » sans. «

Après avoir établi ces principes de justice & d'honnêteté naturelles, Calliclès prend soin d'en tirer lui-même les conséquences. » Pour » vivre heureusement, dit-il, il » faut se livrer sans contrainte à » tous ses désirs, leur donner un » libre cours & les satisfaire aussi » pleinement qu'il est possible. Ce » qu'on appelle tempérance, em- » pire sur soi-même & sur ses » passions, n'est que sottise & » pusillanimité. On n'a inventé » ces grands termes que pour ca- » cher sa lâcheté & son impuis- » sance ; mais, le vrai bonheur » ne peut compatir avec l'idée de » l'esclavage, & ne se mesure » qu'à la liberté & aux moyens » de faire tout ce qu'on veut. » Pour conclure en un mot, l'in- » tempérance, la volupté, le » luxe & la licence sont les seules » vertus de l'homme, & les » vraies sources de la parfaite fé- » licité. «

Socrate, en quelque sorte, se trouve ici au plus fort du combat. Ni la honte, ni la crainte n'obligeront son ennemi de céder. Il faut donc que pour le vaincre, il employe tout ce qu'il a de force & de dextérité, qu'il l'attaque de tous côtés & avec des armes de toute espèce. C'est ce qu'il fait admirablement. Après avoir démêlé ce qu'il y a d'équivoque dans

dans les termes *plus fort*, *meilleur*, *plus puissant*, & distingué les diverses espèces de plaisirs, tant de l'ame que du corps, Socrate conduit insensiblement Calliclès de démonstration en démonstration, & le transporte, malgré sa résistance, du sein des ténebres qui l'environnoient, à la pure lumière de la raison & de la vérité. Il ramene ensuite le dialogue à la différence, qu'on doit mettre entre la Rhétorique, considérée comme une routine semblable à l'adresse du cuisinier, en ce qu'elle ne cherche qu'à flatter les passions, & une Rhétorique fondée sur des principes, qui a l'honnêteté pour objet, dont tous les efforts tendent à rendre les hommes plus vertueux, qui ne cherche point à plaire, & dont les agrémens, quand elle juge à propos d'en employer, tournent toujours à coup sûr au profit de ceux qui écoutent. » Connoissez-vous, dit-il ensuite, quelques Orateurs, qui soient attachés à cette Rhétorique? Il » est vrai, répond Calliclès, qu'il » n'y en a point quant à présent. » Mais, en connoissez-vous, reprend Socrate, parmi les Anciens? Pouvez-vous en citer, » dont les discours aient rendu » les Athéniens meilleurs qu'ils » n'étoient? Je pourrois, dit Calliclès, vous nommer Thémistocle, Cimon, Miltiade & » même Périclès, que vous devez avoir entendu; car, il n'y » a pas long-tems qu'il est mort. » Je les tiendrai, réplique Socrate, pour bons Orateurs & » pour excellens citoyens, s'il est » vrai, comme vous le soûteniez » tout à l'heure, que la vertu » consiste à contenter ses passions & celles des autres. Mais, » si au contraire le propre de la » vertu est de les combattre, » comme nous avons été forcés » d'en convenir; si l'Orateur doit » s'occuper uniquement du bien » public, sans aucun égard pour » son intérêt particulier; s'il doit » travailler sans relâche à inspirer l'amour de la justice, du » bon ordre & des autres vertus » de l'ame, enfin s'il faut qu'indépendamment de ce qui pourra plaire ou déplaire, il soit inviolablement attaché à ce qui » est utile & honnête; alors je » ne puis plus compter parmi les » bons citoyens, ni Périclès, ni » Miltiade, ni Cimon; ni Thémistocle.

» Car, continue Socrate, pour » ne parler que de Périclès, j'entends dire qu'il a corrompu les » mœurs des Athéniens, & qu'il » les a rendu paresseux, poltrons, » avares & grands parleurs. On » vantera, si l'on veut, ces ports, » ces arsenaux, ces murs & autres inutilités, dont ces Orateurs ont rempli la ville d'Athènes. Je ne les blâme point » dans cette partie de leur administration; je conviendrai même qu'ils étoient plus habiles, » que ne le sont ceux d'aujourd'hui, & plus capables de servir les Athéniens au gré de » leurs désirs. Mais, ils n'ont » point établi parmi eux ni la » justice ni la tempérance. Ils

» n'ont point pensé à réprimer, » soit par la force, soit par la » persuasion, leurs fantaisies & » leurs folles passions. C'est pour- » tant-là le devoir essentiel de » tout bon citoyen ; & sur cet » article, les anciens Orateurs » n'ont aucun avantage sur ceux » d'aujourd'hui. Mais, quel a été » le fruit de leurs soins & de leurs » travaux ? Ils ont encouru la » haine & la disgrace de leurs » compatriotes ; ce qui prouve » que s'ils étoient Orateurs, ils » n'avoient ni la vraie Rhétori- » que, car elle les eût préservés de » tomber, ni cette Rhétorique, » dont l'effet est de gagner les » cœurs par la complaisance & » par la flatterie. «

Socrate suppose ici que la vraie Rhétorique, dont l'intention est de rendre les hommes meilleurs, produit toujours nécessairement son effet. Mais, Aristide, dont il oppose ailleurs le caractère à ceux de Thémistocle, de Cimon, de Miltiade & de Periclès, & qu'il donne pour le modele d'un bon citoyen, n'a-t-il pas été banni par ces Athéniens, qu'il avoit travaillé à rendre meilleurs ? Mais, la Philosophie elle-même n'a-t-elle pas quelquefois enfanté des monstres, & n'eût-on pas pu objecter à Socrate, Critias & Alcibiade, qu'il avoit pris tant de peine à élever dans l'amour de la vertu ? Il faut avouer qu'en cet endroit la dialectique de Socrate n'a pas toute la justesse, qu'on pourroit désirer ; mais, le fond de sa doctrine n'en souffre point ; & voici la conclusion générale, qu'il en tire, en terminant le dialogue. » Il demeurera donc, dit-il, » pour constant, qu'on doit plus » craindre de commettre l'injusti- » ce, que de la souffrir ; qu'il faut » s'appliquer à être vertueux plu- » tôt qu'à le paroître ; qu'on doit » interdire avec soin tout accès à » la flatterie, & n'en user ni pour » soi ni pour autrui ; en un mot » que dans la Rhétorique, com- » me dans toutes les actions de » la vie, la justice & la vérité » doivent être la regle invariable » de notre conduite. Telle est la » route, qui nous mene au genre » de vie le plus parfait & le plus » heureux. Elle nous indique les » moyens de vivre & de mourir » dans la pratique de toutes les » vertus. Suivons-la donc, mon » cher Calliclès, par préférence » à celle, où vous me proposiez » d'entrer ; car, elle est mauvai- » se, & ne peut que nous éga- » rer. «

CALLICLÈS, *Callicles*, (a) Καλλικλῆς, célebre statuaire de Mégare, fils de Théocosme, qui avoit fait cette belle statue de Jupiter, que l'on admiroit à Mégare. Calliclès fit celle de Diagoras, qui avoit remporté la palme au combat du Ceste ; & cet ouvrage attiroit l'admiration de tous ceux qui le voyoient. Pausanias en parle avec beaucoup d'estime. Calliclès avoit aussi fait celle de Gnathon de Dipée, qui eut le prix du Ceste parmi les enfans.

(a) Pauf. pag. 357, 358.

CALLICLÈS, *Callicles*, Καλλικλῆς, peintre fameux. On dit qu'il excelloit à peindre en détrempe. On ajoûte que les pieces, qu'il faisoit, n'avoient ordinairement que trois pouces de circonférence.

CALLICOLONÉ, *Callicolone*. *Voyez* Batiée.

CALLICON, *Callicon*, surnom d'Achéus. *Voyez* Achéus.

CALLICRATE, *Callicrates*, Καλλικράτης, (*a*) brave officier de Sparte, qui fut tué à la bataille de Platées. C'étoit l'homme le mieux fait, de la plus grande mine & de la plus haute taille, qui fût dans toute l'armée. Ce brave officier, percé d'un trait, & près de rendre le dernier soupir, dit qu'il n'étoit pas fâché de mourir, puisqu'il étoit parti de sa maison dans le dessein de donner sa vie pour le salut de la Grece; mais qu'il étoit fâché de mourir sans avoir donné un coup d'épée & sans avoir témoigné son courage & sa bonne volonté.

CALLICRATE, *Callicrates*, Καλλικράτης, (*b*) fameux architecte d'Athènes, qui, du tems de Périclès, fit avec Ictinus, autre fameux architecte, le Parthénope à cent pieds, c'est-à-dire, le temple de Pallas, qui avoit cent pieds en tout sens. C'est ce que nous apprend Plutarque dans la vie de Périclès; & il ajoûte, quelques lignes après, que Callicrate entreprit la longue muraille, dont Socrate dit qu'il avoit entendu proposer le dessein à Périclès. C'est de ce dernier ouvrage que Cratinus se moque dans une de ses comédies, où il dit: *Il y a long-tems que Périclès avance fort cette muraille en paroles; mais, en effet, il n'y touche point.*

Au reste, Socrate parle de cette muraille dans le Gorgias de Platon, & il l'appelle la muraille du milieu.

M. Dacier, dans sa traduction de la vie de Périclès, lit Callicratidès, lorsqu'il nomme l'architecte, qui entreprit la longue muraille. Cependant, le texte de Plutarque, que j'ai sous les yeux, porte Callicrate. Peut-être que M. Dacier aura suivi en cette occasion la traduction Latine, où l'on trouve *Callicratides*.

CALLICRATE, *Callicrates*, Καλλικράτης. (*c*) Cornélius Népos nomme ainsi cet Athénien, qui assassina Dion. Les Historiens Grecs le nomment Callippe. Il y a quelque apparence que ce Callicrate étoit frere de Callippe, & que Cornélius Népos a confondu leurs noms.

CALLICRATE, *Callicrates*, Καλλικράτης, (*d*) général de la cavalerie de Syracuse, du tems que Nicias l'Athénien faisoit la guerre en Sicile. C'étoit un excellent homme de guerre, distingué par sa valeur. Un jour, cet Officier devançant sa troupe, défie Lamachus au combat. Lamachus pousse à lui & reçoit le premier une blessure mortelle. Mais, il le

(*a*) Plut. T. I. p. 329.
(*b*) Plut. T. I. p. 159, 160.
(*c*) Corn. Nep. in Dion. c. 8, 9.
(*d*) Plut. T. I. p. 534.

joint & le perce de son épée, de sorte que dans le même moment ils tombent tous deux sans vie aux pieds de leurs chevaux.

CALLICRATE, *Callicrates*, Καλλικράτης, (*a*) lieutenant d'Alexandre. Ce Prince lui confia la garde des trésors, qu'il avoit trouvés à Suse.

CALLICRATE, *Callicrates*, Καλλικράτης, (*b*) un des confidens de Ptolémée. L'an 310 avant J. C., il fut envoyé par ce Prince dans l'isle de Chypre. Argée, autre confident du même Prince, partit avec lui. Ils avoient un ordre secret d'y tuer Nicoclès, parce que Ptolémée craignoit beaucoup qu'à l'exemple de ce souverain de Paphos, qui venoit de faire amitié avec Antigonus, la plûpart de ses alliés ne changeassent de parti. Les deux émissaires, arrivés dans l'isle, emprunterent-là des soldats de Ménélaüs, avec lesquels ils assiégerent la maison de Nicoclès, auquel ayant déclaré l'ordre du Roi, ils lui conseillerent de s'ôter lui-même la vie. Là-dessus, Nicoclès entreprit de faire son apologie; mais, voyant qu'elle ne persuadoit point les deux envoyés, il se tua en effet lui-même.

CALLICRATE, *Callicrates*, Καλλικράτης, (*c*) Achéen, s'est rendu fameux par ses trahisons envers sa patrie.

L'an 180 avant l'Ére Chrétienne, on mit en délibération dans le conseil des Achéens, si l'on auroit égard aux lettres, que les Romains avoient écrites au sujet du rétablissement de ceux, qui avoient été bannis de Lacédémone. Le sentiment de Lycortas fut que sur cela l'on devoit s'en tenir à ce qui avoit été arrêté; c'est-à-dire, que l'on ne devoit pas rétablir les bannis. Callicrate fut d'un avis contraire. Selon lui, il falloit obéir; & il n'y avoit ni loi, ni serment, ni traité, qu'on ne dût sacrifier à la volonté des Romains. Dans ce partage de sentimens, il fut résolu qu'on députeroit au Sénat pour lui représenter les raisons, que Lycortas avoit exposées dans le conseil. Les ambassadeurs furent Callicrate, Lysiade & Aratus. On leur donna des instructions conformes à ce qui avoit été délibéré. Quand ces ambassadeurs furent arrivés à Rome, Callicrate, introduit dans le Sénat, fit tout le contraire de ce qui lui avoit été ordonné. Non seulement il eut l'audace de blâmer ceux, qui ne pensoient pas comme lui, mais il se donna encore la liberté d'avertir le Sénat de ce qu'il devoit faire.

» Si les Grecs, dit-il, en s'adressant aux Sénateurs, ne vous » obéissent pas, si l'on n'a égard » chez eux ni aux lettres, ni aux » ordres que vous leur envoyez, » c'est à vous seuls que vous de» vez vous en prendre. Dans » toutes les Républiques, il y a » maintenant deux partis; l'un » soûtient que l'on doit se sou-

(*a*) Q. Curt. L. V. c. 2.
(*b*) Diod. Sicul. p. 743.
(*c*) Pauf. p. 416. & *seq.* Tit. Liv. L. XLI. c. 23, 24. Roll. Hist. Anc. T. IV. 627. & *suiv.* T. V. p. 104. & *suiv.* Hist. Anc. T. V. p. 21. & *suiv.*

» mettre à ce que vous ordon-
» nez, & que les loix, les trai-
» tés, tout en un mot doit plier
» sous votre bon plaisir ; l'autre
» prétend que les loix, les traités,
» les sermens doivent l'emporter
» sur votre volonté, & ne cesse
» d'exhorter le peuple à s'y tenir
» inviolablement attaché. De ces
» deux partis, le dernier est le
» plus du goût des Achéens, &
» a le plus de pouvoir parmi la
» multitude. Qu'arrive-t-il de-
» là ? Que ceux, qui se rangent
» de votre côté, sont en horreur
» chez le peuple, & que ceux,
» qui vous résistent, sont hono-
» rés & applaudis. Au lieu que
» pour peu que le Sénat voulût
» bien se déclarer pour ceux qui
» prennent à cœur ses intérêts,
» bientôt tous les chefs des Ré-
» publiques seroient pour les Ro-
» mains, & le peuple intimidé
» ne tarderoit pas à suivre leur
» exemple. Mais, si vous parois-
» sez indifférens sur ce point, at-
» tendez-vous que tous ces chefs
» prendront le parti de se décla-
» rer contre vous, comme une
» voie sûre de se faire considérer
» par le peuple. Aussi voyons-
» nous des gens, qui, n'ayant
» pour tout mérite, qu'une oppo-
» sition invincible à vos ordres &
» un prétendu zele pour la défen-
» se & la conservation des loix de
» leur patrie, sont parvenus aux
» plus éminentes dignités de leur
» République. Si vous ne vous
» embarrassez pas beaucoup que
» les Grecs vous soient soumis,
» vous ne pouvez pas vous y
» mieux prendre que vous ne fai-
» tes. Mais, si vous voulez qu'ils
» exécutent vos ordres, & qu'ils
» reçoivent vos lettres avec res-
» pect, songez-y sérieusement.
» Sans cela, je puis vous assurer
» que vous les trouverez toujours
» rebelles. Jugez-en par la con-
» duite, qu'ils gardent actuelle-
» ment à votre égard. Depuis
» combien de tems leur avez-
» vous écrit de rappeller les exi-
» lés de Lacédémone ? Cepen-
» dant, loin de les rappeller, ils
» ont donné un décret tout con-
» traire, & se sont engagés par
» serment à ne jamais les rétablir.
» C'est pour vous une leçon, qui
» doit vous montrer quelles pré-
» cautions vous avez à prendre
» pour l'avenir. «

Un discours aussi favorable aux intérêts de Rome, que l'étoit celui de Callicrate, ne pouvoit qu'être fort agréable au Sénat. Aussi, dans la réponse qu'il fit aux ambassadeurs, sans dire un seul mot des autres, il ne parla que de Callicrate, auquel il seroit à souhaiter, dit le Sénat, que tous les Magistrats dans chaque ville ressemblassent. Avec cette réponse, Callicrate revint triomphant, sans considérer qu'il étoit la cause des malheurs, qui alloient fondre sur toute la Grece, & en particulier sur l'Achaïe. Car, jusqu'à lui, on voyoit une sorte d'égalité entre les Achéens & les Romains, agréée par ceux-ci en reconnoissance des services considérables, que les Achéens leur avoient rendus, & de leur fidélité inviolable dans des tems très-difficiles, comme dans les guerres contre Phi-

lippe & contre Antiochus. Cette ligue se distinguoit alors d'une manière particulière par son crédit, ses forces, son zele pour la liberté, & sur tout par le mérite & la réputation de ses chefs. Mais, la trahison de Callicrate lui porta une mortelle atteinte. Les Romains, dit Polybe, nobles dans leurs sentimens & pleins d'humanité, sont sensibles aux plaintes des malheureux, & se font un devoir de soulager ceux, qui ont recours à leur protection. C'est ce qui les disposoit à favoriser la cause des bannis de Lacédémone. Mais, si quelqu'un, de la fidélité duquel ils sont sûrs, les avertit des inconvéniens où ils tomberoient en accordant certaines graces, ils reviennent bientôt à eux pour l'ordinaire, & réforment autant qu'ils peuvent ce qu'ils ont fait. Ici, au contraire, Callicrate ne cherche qu'à les flatter. Il avoit été envoyé à Rome pour plaider la cause des Achéens; & par une prévarication criminelle & sans exemple, il parle uniquement contr'eux, & devient l'avocat de leurs ennemis, par lesquels il s'étoit laissé corrompre. De retour en Achaïe, il sçut si bien y répandre la terreur du nom Romain, & intimida tellement le peuple, qu'il se fit choisir pour Capitaine général. Il n'eut pas plutôt cette dignité, qu'il rétablit dans leur patrie les bannis de Lacédémone & de Messène.

Après la défaite de Persée, on envoya de Rome dix commissaires selon Pausanias, & deux seulement selon Polybe & Tite-Live, pour régler toutes choses conformément aux vues du Sénat. Callicrate, pour achever de ruiner auprès des Romains les partisans de la liberté, qu'il regardoit comme ses ennemis, déféra nommément aux commissaires tous ceux, qu'il soupçonnoit d'avoir eu des liaisons avec Persée. Ayant remarqué que parmi les commissaires il y en avoit un, qui n'étoit pas porté pour la justice, il s'attacha sur tout à le gagner, & lui persuada qu'il pouvoit prendre séance dans le conseil d'Achaïe. Le commissaire y vint en effet; & là, en pleine assemblée, il se plaignit de ce que les plus puissans de la nation avoient entretenu des pratiques avec Persée, & l'avoient assisté contre les Romains. Il demanda qu'on prononçât peine de mort contre ces mal intentionnés, & dit qu'ensuite il les nommeroit tous par leur nom. Sa proposition parut fort étrange. On lui représenta que s'il connoissoit de ces personnes, il devoit commencer par les nommer, & que la justice ne permettoit pas qu'on les condamnât sans les entendre, encore moins sans les connoître. Alors, le commissaire, se voyant blâmé de tout le monde, eût la hardiesse de soûtenir que les officiers généraux des Achéens étoient tous en faute, & qu'ils avoient favorisé Persée & les Macédoniens contre les intérêts des Romains. Il parla ainsi à l'instigation de Callicrate. Xénon ou Xénias, homme de considération parmi les Achéens, prenant la parole, dit qu'il avoit com-

mandé les troupes des Achéens, mais qu'il n'avoit jamais eu de liaison avec Persée; qu'il n'avoit offensé les Romains en quoique ce fût; qu'il étoit prêt à prouver son innocence, soit dans le conseil d'Achaïe, soit dans le Sénat de Rome, si l'on vouloit.

Cette parole, qui n'étoit que le témoignage d'une bonne conscience, ne tomba pas à terre. Le commissaire la releva, & s'en prévalant à propos, il ordonna que tous ceux, qui étoient accusés, allassent à Rome pour y être jugés. C'est ce que la Grece, dit Pausanias, n'avoit pas encore vu; car, ni Philippe fils d'Amyntas, ni Alexandre, les deux plus puissans rois de Macédoine, quand ils avoient à se plaindre de quelques Grecs, ne les traduisoient point à leur tribunal. Mais, ils souffroient que ces sortes d'affaires fussent portées devant les Amphictyons. Il plut aux Romains d'en user autrement. Ils firent un décret par lequel tous ceux, que Callicrate avoit dénoncés, étoient cités à Rome. On y amena plus de mille Achéens, qui, regardés comme des gens déjà condamnés au conseil d'Achaïe, furent mis en prison & distribués dans toutes les villes de l'Étrurie. Les Achéens envoyerent en vain députés sur députés pour obtenir leur grace ou leur jugement. Enfin, au bout de dix-sept ans, on les crut assez punis, & on rendit la liberté à ces misérables, qui se trouverent réduits à moins de trois cens; les autres avoient péri de misere. Pour ceux, qui tâchoient de se sauver, lorsqu'on les conduisoit à Rome, ou qui s'enfuyoient de leur prison, si on les attrapoit, il n'y avoit point de miséricorde pour eux, on les faisoit mourir.

Cependant, Callicrate devint plus que jamais un objet d'horreur & d'exécration à tous les Achéens. On fuyoit sa présence & sa rencontre comme d'un infame traître, & personne ne se baignoit dans les bains publics après lui, qu'on n'en eût fait vuider toute l'eau.

Dans la suite, Ménalcidas de Sparte, étant commandant de l'armée d'Achaïe, fut sollicité par les Oropiens de leur envoyer du secours contre ceux d'Athènes, & ils lui promirent pour cet effet dix talens. Ménalcidas comprit qu'il falloit gagner Callicrate, que l'amitié des Romains rendoit tout puissant dans le conseil d'Achaïe. Il va donc le trouver, & offre de partager les dix talens avec lui. Callicrate accepte la proposition, & détermine les Achéens à secourir ceux d'Orope. La nouvelle en étant venue à Athènes, les Athéniens, sans perdre de tems, fondent sur Orope, en enlevent le peu qui avoit échappé au premier pillage, & emmenent la garnison avec eux. Ainsi, les Achéens arriverent trop tard. Alors, Ménalcidas & Callicrate voulurent leur persuader de ravager l'Attique; mais, les Athéniens ayant tiré du secours de toutes parts, & sur tout de Lacédémone, les Achéens furent contraints de s'en retourner.

Quoique la protection de Mé-

nalcidas n'eût ſervi de rien aux Oropiens, il ne laiſſa pas d'exiger les dix talens, qui lui avoient été promis; & quand il les eut, il ne ſe preſſa pas d'en faire part à Callicrate. Il l'amuſa durant quelque tems; puis il leva le maſque, & déclara ouvertement qu'il ne lui vouloit rien donner; ce qui vérifia le proverbe, qui dit *qu'il y a loups & loups*, puiſque Callicrate, qui paſſoit pour le plus méchant homme qu'il y eût dans la Grece, en trouva encore un plus méchant & plus infidele que lui. Cependant, Callicrate, qui ne pouvoit digérer de ſe voir trompé, & de s'être attiré la haine des Athéniens ſans aucun fruit, voyant Ménalcidas ſorti de charge, prend le parti de le pourſuivre criminellement. Il l'accuſe d'avoir accepté une députation à Rome contre les intérêts des Achéens, d'avoir procuré aux Spartiates de ne plus dépendre du gouvernement d'Achaïe, & conclut à ce qu'il ſoit condamné à mort. Mais, Ménalcidas trouva le moyen de ſe faire abſoudre.

Callicrate, s'étant chargé d'aller à Rome de la part des Achéens, pour y pourſuivre la condamnation de vingt-quatre Spartiates, qui étoient ceux qui avoient le plus de part aux affaires de Sparte, & que Diéus de Mégalopolis avoit accuſés de mettre le trouble & la diſſenſion dans Sparte, tomba malade à Rhodes & y mourut. On ne peut pas dire, ajoûte Pauſanias, ſi, au cas qu'il fût allé juſqu'à Rome, il eût ſervi les Achéens, ou s'il n'eût point tramé quelque nouvelle intrigue contr'eux. Il mourut, autant mépriſé des Romains, à qui il avoit vendu ſa patrie, que déteſté des Grecs, qu'il avoit trahis d'une manière ſi éloignée de toute probité.

CALLICRATE, *Callicrates*, Καλλικράτης, (*a*) Spartiate, qui deſcendoit d'Anticratès. Près de cinq cens ans après la mort de ce dernier, Callicrate jouiſſoit encore des privileges, qu'on lui avoit accordés, parce qu'il avoit tué Épaminondas, ce fameux capitaine Thébain.

CALLICRATE, *Callicrates*, Καλλικράτης, (*b*) Athlete de Magnéſie ſur le Léthée. On voyoit à Olympie la ſtatue de cet Athlete, qui fut couronné deux fois, pour avoir remporté le prix de la courſe avec le bouclier. Cette ſtatue étoit de Lyſippe.

CALLICRATE, *Callicrates*, Καλλικράτης, (*c*) ſculpteur ingénieux, qui gravoit des vers d'Homère ſur un grain de millet. Il fit un chariot d'ivoire, qu'on pouvoit cacher ſous l'aîle d'une mouche, & des fourmis auſſi d'ivoire, dont on pouvoit diſtinguer les membres. On ne ſçait pas en quel tems il a vécu. Ce Sculpteur mettoit du poil ou des ſoies noires auprès de ſes ouvrages, pour faire voir la blancheur & la beauté de l'ivoire, & la délicateſſe de l'ouvrage.

CALLICRATE, *Callicrates*,

(*a*) Plut. T. I. p. 616.
(*b*) Pauſ. p. 375.
(*c*) Plin. Tom. I. pag. 386. Tom. II. pag. 731.

Καμικράτης, historien Grec, natif de Tyr. Il vivoit sur la fin du troisième siecle de l'Ère Chrétienne, vers l'an 280. Il composa la vie de l'empereur Aurélien.

CALLICRATIDAS, *Callicratidas*, Καλλικρατίδας, (a) Général des Lacédémoniens. La seconde année de la 93e Olympiade, l'an 407 avant J. C., il fut envoyé à Éphése pour y prendre le commandement de la flotte, à la place de Lysandre, dont le tems venoit de finir. Le nouveau Général, encore à la fleur de son âge, ne le cédoit point à Lysandre pour le courage & la science militaire; mais, il l'emportoit infiniment sur lui du côté des mœurs. Sévère à lui-même, comme aux autres, inaccessible à la flatterie & à la molesse, ennemi déclaré du luxe, il avoit conservé la modestie, la tempérance, l'austérité des premiers Spartiates; vertus, qui commençoient à se faire remarquer parce qu'elles n'étoient plus si communes. C'étoit un homme d'une probité & d'une justice à l'épreuve de tout, d'une simplicité & d'une droiture ennemies de tout mensonge & de toute fraude, & en même tems d'une noblesse & d'une grandeur d'ame véritablement Spartaines. Les nobles & les puissans ne pouvoient s'empêcher d'admirer sa vertu; mais, ils se seroient mieux accomodés de la facilité & de la condescendance de son prédécesseur, qui fermoit les yeux sur toutes les injustices & les violences, qu'ils commettoient.

Ce ne fut point sans dépit & sans jalousie, que Lysandre le vit arriver à Éphèse pour remplir sa place; & par une lâcheté & une trahison criminelles, assez ordinaires à ceux, qui, peu touchés du bien public, n'écoutent que leur ambition, il lui rendit tous les mauvais services qui put. Des dix mille dariques, que Cyrus lui avoit données pour l'augmentation de la paye des matelots, il renvoya à Sardes ce qui lui en restoit, disant à Callicratidas, qu'il pouvoit s'adresser au Roi pour lui demander cette somme; & que c'étoit à lui à chercher des moyens de faire subsister son armée. Cette réponse le jetta dans un extrême embarras & dans une fâcheuse extrêmité; car, il n'avoit point apporté d'argent de Lacédémone; & il ne pouvoit se résoudre à forcer les villes à lui en donner, les trouvant déjà trop foulées. Dans ce pressant besoin, un particulier lui ayant offert cinquante talens, pour obtenir de lui une grace injuste, il les refusa. *Je les accepterois*, lui dit Cléandre, l'un de ses officiers, *si j'étois à votre place. Et moi de même*, répliqua Callicratidas, *si j'étois à la vôtre.*

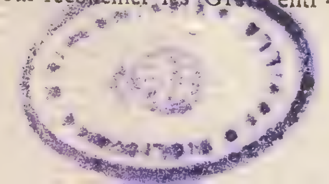
Il ne lui restoit donc d'autre ressource que d'aller à la porte des généraux & des lieutenans de Cyrus, leur demander de l'argent, comme avoit fait Lysandre. Mais, c'est à quoi il étoit naturellement

(a) Diod. Sicul. pag. 371. & seq. Plut. Tom. I. pag. 278, 435. & seq. Xenoph. pag. 442. & seq. Cicer de Offic. L. I. c. 84, 109. Roll. Hist. Anc. T. II. p. 510. & suiv.

plus mal propre qu'aucun homme du monde, né extrêmement libre & d'un courage très-élevé, & convaincu qu'il étoit plus honorable & plus glorieux pour les Grecs d'être battus par les Grecs, que d'aller faire la cour & mendier à la porte de ces Barbares, dont tout le mérite consistoit dans leur or, & qui n'avoient rien de beau d'ailleurs. Cependant, forcé par la nécessité, il alla en Lydie, se rendit d'abord au palais de Cyrus, & pria qu'on dît à ce Prince, que l'amiral de la flotte des Grecs étoit venu pour lui parler. Quelqu'un des gardes, qui étoient à la porte, lui dit : *Étranger, Cyrus n'a pas présentement le tems; car, il est à table. Eh bien*, répondit bonnement Callicratidas, *il n'y a point de mal ; je ne suis point pressé ; j'attendrai ici qu'il soit sorti de table.* Cette réponse le fit passer pour un homme simple & grossier, & qui ne sçavoit pas vivre. Ces Barbares se moquerent de lui, & il fut enfin obligé de se retirer. Il y vint une seconde fois, & fut refusé de même.

Ne pouvant supporter cela, il s'en retourna à Éphèse, chargeant d'imprécations ceux, qui les premiers avoient fait leur cour aux Barbares, & qui, par leurs bassesses, leur avoient enseigné à s'enorgueillir de leur or & de leur argent, & à traiter les gens avec insolence. Et s'adressant à ceux, qui étoient auprès de lui, il jura que dès qu'il seroit de retour à Sparte, il mettroit tout en œuvre pour réconcilier les Grecs entr'eux, afin que désormais ils fussent eux-mêmes redoutables aux Barbares, & qu'ils n'eussent plus besoin de leur secours pour se fortifier les uns contre les autres, à la ruine totale de leur nation. Mais, ce généreux Spartiate, qui avoit des pensées si nobles & si dignes de Lacédémone, & qui, par sa justice, par sa magnanimité & par son courage, s'étoit rendu comparable à tout ce que les Grecs avoient eu de plus excellent & de plus parfait, n'eut pas le bonheur de retourner dans sa patrie, pour travailler à un si grand ouvrage & si digne de lui.

Callicratidas, en partant pour Éphèse, prit des vaisseaux en différens ports, auxquels joignant ceux, qu'il reçut des mains de Lysandre, il se vit une flotte de cent quarante voiles. Les Athéniens tenoient alors la citadelle de Delphinium dans l'isle de Chio. Callicratidas y conduisit sa flotte entière, dans le dessein d'en faire le siege. La garnison Athénienne, qui ne montoit qu'à cinq cens hommes, effrayée du grand nombre des ennemis, rendit la place, & assura sa retraite par capitulation. Callicratidas fit raser aussitôt cette forteresse, & passant delà à Téos, il surprit cette ville pendant la nuit. Y étant donc entré sans obstacle, il la pilla. Il vint tout de suite à Lesbos, & campa devant Méthymne, défendue par une garnison Athénienne. Il en battit quelque tems les murailles sans aucun succès ; mais, les mécontens lui en livrerent ensuite l'entrée. Il en pilla toutes les ri-



chesses ; cependant, il épargna les habitans, & les laissa maîtres de leur ville. Voulant aller à Mitylène, autre ville de Lesbos, il chargea le Lacédémonien Thorax, de conduire incessamment ses soldats par terre, pendant qu'il côtoyoit les rivages avec sa flotte. Chemin faisant, il rencontra Conon, général des Athéniens, à la tête d'un grand nombre de vaisseaux, le combattit, & l'ayant défait, le poursuivit jusques dans le port de Mitylène.

Conon, se voyant assiégé par terre & par mer, sans espérance de secours & sans vivres, trouva le moyen de faire sçavoir à Athènes l'extrême danger où il étoit. On fit des efforts extraordinaires pour le dégager; & en moins d'un mois, on équipa une flotte de cent dix galeres, où l'on embarqua tous ceux, qui étoient en état de porter les armes, tant libres qu'esclaves, avec plusieurs cavaliers. Quand elle fut arrivée à Samos, quarante galeres des alliés s'y joignirent, & toutes ensembles firent route vers les isles Arginuses, situées entre Mitylène & Cumes. Callicratidas l'ayant appris, laissa Étéonice au siege avec cinquante galeres, & se mit en mer avec les six vingts autres pour faire face à l'ennemi, & empêcher le secours. Du côté des Athéniens, l'aîle droite étoit commandée par Protomaque & Thrasyle, qui avoient chacun quinze galeres. Ils étoient soûtenus par une seconde ligne avec pareil nombre de vaisseaux, conduits par Lysias & Aristogène. L'aîle gauche, pareille à la première & rangée aussi sur deux lignes, étoit commandée par Aristocrate & Diomédon, qui étoient soûtenus par Érasinide & Périclès, fils du grand Périclès. Le corps de bataille, composé à peu près de trente galeres, parmi lesquelles étoient les trois amirales Athéniennes, étoit rangé sur une seule ligne. Ils avoient soûtenu chacune de leurs aîles par une seconde ligne pour les fortifier, parce que leurs galeres n'étoient, ni si vîtes, ni si faciles à manier, que celles des ennemis; de sorte qu'il y avoit à craindre qu'ils ne coulassent entre deux. Les Lacédémoniens & leurs alliés, qui se sentoient inférieurs en nombre, se contenterent de se ranger tous sur une même ligne pour égaler le front des ennemis, & pour se conserver une plus grande liberté de glisser entre les galeres des Athéniens, & de tourner légérement au tour d'elles. Le pilote de Callicratidas, effrayé de cette inégalité, lui conseilloit de ne point hazarder le combat, & de se retirer. Mais, il lui répondit qu'il ne pouvoit fuir sans honte, & que sa mort importoit peu à la République. *Sparte*, dit-il, *ne tient pas à un seul homme.* Il commandoit l'aîle droite, & Thrasondas Thébain, l'aîle gauche.

C'étoit un grand & terrible spectacle, que de voir la mer couverte de trois cens galeres prêtes à s'entrechoquer. Jamais armées navales des Grecs, plus nombreuses que celles-ci, n'avoient combattu l'une contre l'autre. L'habileté, l'expérience & le

courage des chefs, qui commandoient les deux flottes, ne laissoient rien à désirer. Ainsi, l'on avoit tout lieu de croire que le combat, qui alloit se donner, décideroit du sort des deux peuples, & termineroit la guerre, qui duroit depuis si long-tems. Dès qu'on eut donné les signaux, les deux armées pousserent de grands cris, & le choc commença. Callicratidas, qui, sur la réponse des Augures, s'attendoit à périr dans ce combat, fit des actions extraordinaires de valeur. Il attaqua les ennemis avec un courage & une hardiesse incroyable, coula à fond plusieurs de leurs vaisseaux, en mit beaucoup d'autres hors d'état de combattre, en brisant leurs rames, & leur perçant le flanc avec le bec de sa proue. Enfin, il attaqua celui de Périclès, & le perça de mille coups. Mais, celui-ci l'ayant accroché avec un crampon de fer, il ne lui fut plus possible de se dégager; & il fut dans l'instant environné de plusieurs vaisseaux Athéniens. Le sien fut bientôt rempli d'ennemis, & après un horrible carnage il tomba mort, plutôt accablé par le nombre que vaincu. L'aîle droite, qu'il commandoit, ayant perdu son amiral, fut mise en déroute. La gauche, composée des Béotiens & de ceux d'Eubée, fit encore une longue & vigoureuse résistance par l'intérêt pressant qu'ils avoient de ne pas tomber entre les mains des Athéniens, contre qui ils s'étoient révoltés; mais, enfin, elle fut obligée de plier & de se retirer en désordre. Les Athéniens se retirerent aux Arginuses & y dresserent un trophée. Ils perdirent dans ce combat vingt-cinq galeres; & les ennemis, plus de soixante-dix, parmi lesquelles de dix qu'avoient fourni les Lacédémoniens, il en périt neuf.

Plutarque égale Callicratidas, pour sa justice, sa magnanimité & son courage, à tous les généraux Grecs, qui s'étoient rendus les plus dignes d'admiration. Cependant, il le blâme extrêmement d'avoir hazardé mal à propos aux Arginuses le combat naval; & il montre que pour éviter le reproche d'avoir lâchement pris la fuite, il avoit, par ce point d'honneur mal entendu, manqué au devoir essentiel de sa charge. En effet, dit Plutarque, si, pour me servir de la comparaison d'Iphicrate, l'infanterie légere ressemble aux mains, la cavalerie aux pieds, le corps de bataille à la poitrine, & si le général tient lieu de la tête; ce général, qui s'abandonne témérairement à l'impétuosité de son courage, n'expose & ne néglige pas tant sa vie, qu'il expose & néglige celle de tous ceux, dont le salut est attaché au sien. Callicratidas avoit donc tort [c'est toujours Plutarque qui parle] de répondre au pilote, qui l'exhortoit à se retirer: *Sparte ne tient pas à un seul homme.* Car, il est bien vrai que Callicratidas, combattant sous les ordres de quelqu'un sur terre ou sur mer, n'étoit qu'un seul homme; mais, commandant une armée, il rassembloit en lui tous ceux, qui lui obéissoient; & celui

en la personne duquel tant de milliers d'hommes pouvoient périr, n'étoit plus un seul homme.

Cicéron, avant Plutarque, avoit porté le même jugement. Après avoir dit qu'il s'étoit trouvé bien des personnes prêtes à sacrifier à la patrie leurs biens & même leur vie, mais qui, par une fausse délicatesse de gloire, n'auroient pas voulu pour elle hazarder le moins du monde leur réputation, il cite pour exemple Callicratidas, qui répondit à ceux qui l'exhortoient à se retirer des Arginuses: *Que Sparte pouvoit équiper une nouvelle flotte, si celle-ci périssoit; mais que pour lui il ne pouvoit prendre la fuite, sans se couvrir de honte & d'infamie.*

CALLICRATIDAS, *Callicratidas*, Καλλικρατίδας, (*a*) certain personnage, que Lucien introduit dans son dialogue des Amours. C'étoit, dit-il, un Athénien; & il le représente comme un homme, qui n'avoit en tête que l'amour des garçons, jusqu'à faire des imprécations contre Prométhée, tant il abhorroit les femmes. Du reste, il étoit grand avocat & sçavant dans les affaires; mais, il aimoit la lutte & les autres exercices, & Lucien croit que ce n'étoit que pour contenter sa passion. Cet Auteur lui met dans la bouche un assez long discours, qui n'est autre chose qu'une invective contre les femmes.

CALLICRATIDE, *Callicratides*, (*b*) Lacédémonien, qui étoit d'une famille des plus distinguées de Sparte. Quint-Curse en parle au troisième livre de l'histoire d'Alexandre.

CALLICRATIDÈS, *Callicratides*. *Voyez* Callicrate l'architecte.

CALLICRITUS, *Callicritus*, (*c*) l'un des principaux d'entre les Thébains, du tems de Persée, roi de Macédoine. Il fut mis à mort par ce Prince, pour avoir parlé un peu trop librement contre lui dans l'assemblée de sa nation, & avoir déclaré qu'il informeroit les Romains de ce qui se passoit.

CALLICULE, *Callicula*, (*d*) nom d'une montagne d'Italie, au rapport de Tite-Live. Cette montagne étoit située dans la Campanie, en entrant dans le territoire de Falerne.

L'an de Rome 535, Annibal, obligé de se retirer par la montagne de Callicule, pour empêcher les Romains de venir fondre sur son armée, tandis qu'elle traverseroit les vallées, qui étoient au-dessous, imagina un stratagême, moins capable de nuire en effet, que d'éblouir & d'effrayer par le spectacle. Il assembla environ deux mille bœufs, tant sauvages que domestiques, qui se trouvoient parmi le butin, qu'il avoit fait dans le païs ennemi. Il donna ordre qu'on ramassât dans la campagne du sarment & autre bois sec & menu, dont on fit des fagots,

(*a*) Lucian. T. I. p. 1025. & *seq.*
(*b*) Q. Curt. L. III. c. 13.
(*c*) Tit. Liv. L. XLII. c. 13.
(*d*) Tit. Liv. L. XXII. c. 15, 16, 17.

qu'on attacha adroitement aux cornes de ces animaux. Il chargea Asdrubal d'y faire mettre le feu, dès le commencement de la nuit, & de chasser les bœufs vers les hauteurs, sur tout du côté des défilés, dont les Romains s'étoient emparés.

Ces mesures ainsi prises, il commença lui-même à marcher en silence vers les montagnes, dès que le jour eut fini. Les bœufs précédoient de beaucoup l'avant-garde de son armée. D'abord, la crainte seule des flammes, qui brilloient sur leurs têtes, & encore plus la douleur, qui se fit sentir au vif, aussi-tôt que le feu eut pénétré jusqu'à la moëlle, mirent ces animaux en fureur; ensorte qu'ils se dispersèrent de tous côtés, sur les collines & dans les forêts. Les efforts qu'ils faisoient pour se délivrer, en s'agitant & secouant la tête, ne faisoient qu'augmenter la flamme & la répandre; ce qui mettoit le feu à tous les arbrisseaux d'alentour. Les Romains furent effrayés, s'imaginant d'abord que c'étoient des hommes, qui couroient de tous côtés, armés de flambeaux. Ceux, qu'on avoit placés à l'entrée même du défilé, pour le garder, prirent la fuite, si-tôt qu'ils apperçurent des feux au-dessus de leurs têtes, craignant de tomber dans quelques embûches; & gardant le haut de la montagne, comme le chemin le plus sûr, parce qu'ils y voyoient moins de feux, ils rencontrerent cependant quelques bœufs, qui s'étoient écartés du troupeau. Ils s'arrêterent d'abord, les prenant de loin pour des animaux, qui jettoient le feu par la gueule. Mais, ayant jugé, en approchant davantage que c'étoit une ruse de guerre, ils crurent plus que jamais, qu'ils alloient être investis par les ennemis, & s'enfuirent avec encore plus de frayeur qu'auparavant. Ils vinrent donner dans la cavalerie légere d'Annibal. Mais, les deux partis craignant également de s'engager mal à propos pendant les ténebres de la nuit, attendirent le jour sans commencer le combat. Cependant, Annibal eut le tems de faire sortir toutes ses troupes du défilé.

Cluvier croit qu'on nommoit aussi cette montagne Éribanus, & qu'elle n'est point différente d'Ἐμβανὸς Ἐριβιανὸς λόφος de Polybe; que c'est enfin la même montagne, qui s'étend depuis le mont Massique & la rivière de Saone au-dessus du bourg de Carinola & du lieu nommé Torre di Francolese, jusqu'à la rivière du Vulturne dans la terre de Labour.

CALLIDÉMIDÈS, *Callidemides*, Καλλιδημίδης, (*a*) l'un des interlocuteurs d'un dialogue de Lucien. C'est ce dialogue des morts intitulé, *Zénophante & Callidémidès*.

CALLIDÉMIDÈS, *Callidemides*, (*b*) personnage, dont il

(*a*) Lucian. T. I. p. 230. *& seq.*

(*b*) Terent. Tom. III. pag. 314, 315, 386, 387.

est parlé dans une comédie de Térence. C'est dans celle qu'on appelle l'*Hécyre*. On y trouve que Callidémidès étoit de l'isle de Mycone, & avoit reçu chez lui Pamphile.

CALLIDIUS [Q.], *Q. Callidius*, pere de M. Callidius, dont il est parlé dans l'article suivant.

CALLIDIUS [M.], *M. Callidius*, (*a*) célebre Orateur, du tems de Cicéron. Il étoit Préteur, l'an de Rome 695, 57 avant J. C. Après avoir concouru avec ses Collegues au rétablissement de Cicéron, il plaida même avec lui devant les Pontifes, pour obtenir que l'emplacement de sa maison lui fût rendu.

Cicéron nous trace assez au long le portrait de M. Callidius. » Ce n'est point, dit-il, un Orateur du commun, mais d'un mérite rare & singulier. Ses pensées sont nobles & exquises, & il sçait les revêtir d'expressions fines & délicates. Il fait du discours tout ce qu'il lui plaît; il sçait lui donner telle forme qu'il veut; jamais Orateur n'en fut plus le maître que lui, & ne le mania avec tant d'art. Rien de plus pur, rien de plus coulant que son langage. Chaque mot est en son lieu, & comme artistement enchassé où il doit. Il n'en admet point de dur, d'inusité, de bas, ou qui puisse déranger le discours. La métaphore chez lui est fréquente, mais si naturelle, qu'elle paroît n'avoir point usurpé la place d'un autre mot, mais être entrée dans la sienne. Tout cela est accompagné d'un nombre, d'une cadence, qui a une merveilleuse variété, & ne montre aucune affectation. Les plus belles figures y sont employées à propos, & y jettent un grand éclat. L'ordre & le plan de l'ouvrage sont pleins d'art & de justesse; & par tout regne un style doux, tranquille & d'un goût exquis. En un mot, si l'éloquence consistoit dans l'agrément, il n'y auroit rien au-dessus de cet Orateur. Des trois parties qui la composent, il a les deux premières dans un souverain dégré, je veux dire, celles qui tendent à instruire & à plaire; mais, la troisième, qui est la plus importante, & qui consiste à toucher & à émouvoir les esprits, lui manque absolument. «

Cicéron, dans une occasion où il plaidoit contre M. Callidius, tourna fort habilement en preuve pour sa cause ce défaut de feu & de vivacité dans l'adversaire. M. Callidius accusoit un certain Q. Gallius d'avoir voulu l'empoisonner; & il étoit entré dans un grand détail des preuves, qu'il prétendoit avoir de ce fait. Il avoit traité tout cela à sa manière, avec ordre, avec netteté, d'un style

(*a*) Cæs. de Bell. Civil. L. I. pag. 428, 429. Vell. Paterc. L. II. c. 36. Quintil. L. X. c. 1. L. XI. c. 3. L. XII. c. 10. Cicer. de Brut. c. 274. *& seq.* Roll. Trait. des Étud. Tom. I. pag. 553. *& suiv.* Crév. Hist. Rom. Tom. VI. p. 661, 662.

fort orné, mais sans mouvement, sans sentiment. Cicéron, en lui répondant, employa d'abord les moyens, que lui fournissoit la cause. Après quoi, il ajoûta : » Eh quoi ! Callidius, si ce que » vous nous racontez ici, n'étoit » pas un roman de votre com- » position, le débiteriez-vous de » cette façon nonchalante? Vous » êtes un grand Orateur ; & vous » sçavez vous animer, lorsqu'il » s'agit des dangers d'autrui. » Comment donc seriez-vous in- » différent sur le vôtre ? Où sont » les plaintes véhémentes ? Où » est la force du sentiment, qui » rend éloquens même les gens » du peuple & les hommes les » plus grossiers ? Ni votre esprit, » ni votre corps, ne paroissent » émus. On ne voit en vous au- » cune marque d'indignation, au- » cun geste de douleur. Vous êtes » froid & tranquille. Aussi, bien » loin que nous nous sentissions » embrasés par vos discours, à » peine pouvions-nous nous em- » pêcher de dormir. «

Un tel Orateur manquoit de la partie la plus essentielle de son art, & vraisemblablement de l'activité nécessaire pour s'élever dans une République. Il en demeura à la Préture, & ne put parvenir au Consulat.

CALLIDROME, *Callidromon*, Καλλίδρομον, (a) montagne de Grece dans la Locride. Selon Tite-Live, on appelloit ainsi la partie la plus élevée du mont Œta, au bas de laquelle, dans la vallée qui aboutissoit au golfe Maliaque, étoit un chemin, qui n'avoit pas plus de soixante pas de large. C'étoit la seule route, par où une armée pût passer, supposé même qu'elle ne trouvât aucun obstacle. Voilà pourquoi ces détroits étoient appellés Pyles, c'est-à-dire, Portes. D'autres ont dit Thermopyles, à cause des bains chauds, qui se trouvoient-là. Ce lieu est célebre par la mort qu'y souffrirent les Lacédémoniens ; mort plus mémorable encore que le combat, qu'ils y livrerent à l'armée des Perses.

Strabon dit que quelques-uns donnoient le nom de Callidrome à toute la chaîne de montagnes, qui s'étendoit le long de l'Etolie & de l'Acarnanie jusqu'au golfe d'Ambracie.

CALLIDROMUS, *Callidromus*, l'un des chevaux du Cirque. *Voyez* chevaux du Cirque.

CALLIDUS, *Callidus*, aussi l'un des chevaux du Cirque. *Voyez* chevaux du Cirque.

CALLIE, *Callia*, Καλλία, (b) ville d'Arcadie dans le Péloponnèse. Ce fut une de celles, dont les habitans, pour la plus grande partie, consentirent à se transporter à Mégalopolis.

Il faut remarquer que le texte de Pausanias, suivant l'édition que j'ai sous les yeux, porte que Callie n'étoit qu'un surnom de Tripolis. Προσεγένετο δὲ καὶ Τρίπολις ονομαζομένη Καλλία, &c. *Accessit autem & Tripolis, Callia nomine*, &c. Cependant, M. l'abbé Gédoyn,

(a) Tit. Liv. L. XXXVI. c. 15, 16. Strab. p. 428. Plut. T. I. p. 343.

(b) Pauf. p. 498.

dans ſa traduction Françoiſe de Pauſanias, fait deux villes différentes de Tripolis & de Callie. Quelques lignes après le paſſage cité, Pauſanias parle d'une ville, dont le nom ſe lit Callies en pluriel. *Voyez* Callies.

CALLIENS, *Callienſes*, Καλλιαι, étoient les habitans de Callies. *Voyez* Callies.

CALLIES, *Calliæ*, Καλλίαι, (*a*) ville d'Arcadie. Je crois que c'eſt la même que Callie, quoique le nom ſoit écrit un peu différemment. Pauſanias lui-même paroît l'atteſter. De ſon tems, cette ville n'étoit plus qu'un village, qui relevoit de Mégalopolis, où s'étoient retirés autrefois la plûpart de ſes habitans, comme on l'a dit dans l'article de Callie.

CALLIES, *Calliæ*, Κάλλιαι, (*b*) certains officiers de Cyzique. Les officiers, qui avoient ſervi pendant un mois dans le tribunal des Prytanes, paſſoient le mois ſuivant dans le tribunal des Callies. Ces Officiers ou Magiſtrats étoient particuliers à la ville de Cyzique. Ils ne ſont connus que par quelques marbres. Ils étoient au nombre de ſix cens. Mais, on ne ſçauroit donner aucun éclairciſſement, ni ſur leur nom, ni ſur leurs fonctions. On peut ſeulement aſſurer qu'ils changeoient tous les mois.

L'Archonte du conſeil des Callies à Cyzique préſidoit pendant un mois; on l'appelloit Calliarque. On voit par les marbres dont nous venons de parler, qu'un Nicomèdes étoit Calliarque pour la ſeconde fois.

CALLIFES, *Calliſæ*, (*c*) ville d'Italie, qui appartenoit aux Samnites, ſelon Tite-Live. Elle fut ſoumiſe aux Romains par les conſuls C. Pœtelius & L. Papirius Mugillanus, l'an de Rome 429.

Quelques-uns croyent que c'eſt préſentement Cariſe, ville du royaume de Naples dans l'Apennin & dans la principauté ultérieure.

CALLIGENE, *Calligenes*, (*d*) médecin de Philippe, roi de Macédoine. Il étoit d'intelligence avec Perſée, fils de ce Prince, & qui avoit été obligé de prendre la fuite, depuis la mort de Démétrius, ſon frere, dont il avoit été l'auteur. Comme Calligene ne quittoit point Philippe, dès qu'il s'apperçut qu'il tiroit à ſa fin, ſans attendre qu'il eût rendu l'ame, il dépêcha à Perſée les courriers, qu'il tenoit tout prêts ſur la route, ainſi qu'il en étoit convenu avec lui; & juſqu'à ſon arrivée, il eut ſoin de cacher la mort du Roi à tous ceux, qui étoient dans le palais. C'eſt pourquoi, Perſée les ayant ſurpris, s'empara d'un trône, qui étoit le fruit de ſon déteſtable parricide.

CALLIGÉNIE, *Calligenia*, nourrice de Cérès. Il y en a qui croyent que c'étoit une de ſes nymphes. D'autres, que c'étoit un ſurnom de cette Déeſſe, qu'on donnoit auſſi à Tellus, ou la Terre.

(*a*) Pauſ. p. 499.
(*b*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. Tom. II. pag. 244, 245, 256.
(*c*) Tit. Liv. L. VIII. c. 25.
(*d*) Tit. Liv. L. XL. c. 56.

CALLIGNOTE, *Callignotus*, Καλλιγνώτος, (*a*) personnage illustre, à qui on avoit dressé une statue dans la ville de Mégalopolis. On dit que c'étoit un de ceux, qui les premiers apporterent aux Mégalopolitains les mystères des grandes déesses, & leur apprirent à les célébrer comme on les célébroit à Éleusis.

CALLIGRAPHE, *Calligraphus*, Écrivain copiste, qui mettoit autrefois au net ce qui avoit été écrit en notes par les Notaires; ce qui revient à peu près à ce que nous exprimerions maintenant ainsi : *Celui qui fait la grosse d'une minute.*

Ce mot est composé du Grec κάλλος, *pulchritudo*, beauté, & γράφω, *scribo*, j'écris. Il signifie par conséquent *scriptor elegans*, écrivain qui a une belle main.

Autrefois, on écrivoit la minute d'un acte, le brouillon ou le premier exemplaire d'un ouvrage en notes, c'est-à-dire, en abréviations, qui étoient une espèce de chiffres; telles sont les notes de Tiron dans Gruter. C'étoit afin d'écrire plus vîte, & de pouvoir suivre celui qui dictoit. Ceux, qui écrivoient ainsi en notes, s'appelloient en Latin *Notarii*, Notaires, & en Grec Σημειογράφοι, Ταχυγράφοι, écrivains en notes, gens qui écrivent vîte. Mais, parce que peu de gens connoissoient ces notes ou ces abréviations, d'autres écrivains, qui avoient la main bonne, & qui écrivoient bien & proprement, les copioient pour ceux qui en avoient besoin, ou pour les vendre. C'étoient ces derniers qu'on appelloit Calligraphes, comme on le voit dans plusieurs Auteurs anciens.

CALLIMAQUE, *Callimachus*, Καλλίμαχος, (*b*) fameux architecte, natif de Corinthe, florissoit peu de tems après la 60e Olympiade, dont la première année se rapporte à l'an 540 avant J. C. Il fut appellé par les Athéniens Κατάτεχνος, habile & excellent dans l'art, à cause de la délicatesse & de l'habileté avec lesquelles il tailloit le marbre. Il fut aussi appellé Κακιζότεχνος, parce qu'il n'étoit jamais content de lui-même, & ne cessoit de retoucher ses ouvrages, dont il étoit toujours mécontent, parce que plein des idées supérieures du beau & du grand, il trouvoit que l'exécution n'y répondoit pas assez: *Semper calumniator sui, nec finem habens diligentiæ*, dit Pline.

Ce fut lui qui inventa le chapiteau Corinthien, orné de feuilles d'acanthe, par une rencontre, qui mérite d'être sçue. Une jeune fille de Corinthe étant morte, sa nourrice posa sur son tombeau, dans un panier, quelques petits vases, que cette fille avoit aimés pendant sa vie; & afin que le tems ne les gâtât pas si-tôt, elle couvrit le panier d'une grande tuile. Il arriva par hazard que ce panier fut posé sur la racine d'une plante d'acanthe; d'où il sortit au

(*a*) Pauf. pag. 507.
(*b*) Pauf. pag. 48, 546. Plin. T. II. p. 658. Roll. Hist. Anc. Tom. V. pag. 568, 569.

printems des feuilles & des tiges, qui s'éleverent le long des côtés du panier, & qui rencontrant les bords de la tuile, furent contraints de se recourber en leur extrêmité, & de faire le contournement des volutes. Callimaque vit ce panier environné de ces feuilles; & cette forme nouvelle lui ayant plu, il en imita la manière dans le chapiteau des colomnes, qu'il fit depuis à Corinthe, établissant sur ce modele les proportions & les mesures du chapiteau Corinthien.

Il réussissoit aussi fort bien dans la peinture & sur tout dans la sculpture, dont il faisoit sa principale occupation. On remarque encore qu'il fit pour le temple de Minerve à Athènes une lampe d'or, qu'on emplissoit d'huile au commencement de chaque année, sans qu'il fût besoin d'y toucher davantage, quoiqu'elle fût allumée jour & nuit. Cela venoit, selon Pausanias, de ce que la meche de cette lampe étoit faite de lin de Carpasie, le seul que le feu ne consumât point. Au-dessus étoit une grande palme de bronze, qui, s'élevant jusqu'à la voûte, dissipoit aisément la fumée. Callimaque, qui avoit fait cet ouvrage, ajoûte Pausanias, n'étoit pas de la force des grands ouvriers; mais, il les passoit tous en une certaine finesse de l'art. Il fut le premier, qui trouva le secret de percer le marbre; & il étoit, poursuit Pausanias, d'un goût si difficile pour ses propres ouvrages, qu'on l'appelloit communément l'ennemi juré de l'art; soit que ce nom lui eût été donné par les autres, soit qu'il l'eût pris lui-même.

CALLIMAQUE, *Callimachus*, Καλλίμαχος, (a) capitaine Athénien, qui fut le premier, que l'on revêtit de la charge de Polémarque. Dans le conseil de guerre, que les Athéniens tinrent avant la bataille de Marathon, qui se donna la troisième année de la 72e Olympiade, 490 ans avant J. C.; Miltiade, s'adressant à Callimaque, lui représenta avec vivacité, que le sort de la patrie étoit entre ses mains; que son suffrage alloit décider si Athènes seroit libre ou esclave, & qu'un mot sorti de sa bouche l'égaleroit à Harmodius & à Aristogiton, auteurs de la liberté, dont jouissoient les Athéniens. Il le prononça ce mot, & se joignit au parti de Miltiade. Ainsi, la bataille fut résolue. On dit qu'après l'action, Callimaque fut trouvé tout percé de fleches, & néanmoins de bout.

On voyoit Callimaque représenté en peinture à Athènes dans le Pœcile. Pausanias dit qu'il étoit un de ceux, qui paroissoient effacer les autres combattans.

CALLIMAQUE, *Callimachus*, Καλλίμαχος, (b) Arcadien. C'étoit un des capitaines des dix mille Grecs, qui marcherent au secours de Cyrus.

CALLIMAQUE, *Callima-*

(a) Suid. T. I. p. 1359. Pausf. pag. 28. Plut. T. I. p. 353. Plin. T. II. p. 690. Herod. L. VI. c. 109. *& seq.* Roll. Hist. Anc. Tom. II. pag. 164.

(b) Xenoph. p. 359.

chus, Καλλίμαχος, (*a*) Grammairien Grec, oncle maternel du Callimaque, qui est l'objet de l'article suivant. Il comptoit parmi ses disciples le célebre Ératosthène.

CALLIMAQUE, *Callimachus*, Καλλίμαχος, (*b*) célebre poëte Grec, fils de Battus & de Mésatme, rapportoit son origine au fondateur de Cyrène, où il avoit pris naissance. Il fut disciple d'Hermocrate le Grammairien, & vécut sous le regne de Ptolémée Philadelphe, & sous celui de Ptolémée Évergete. Suidas dit qu'il avoit épousé la fille d'Euphrate de Syracuse.

Callimaque est regardé comme un des plus fameux Poëtes de son siecle; & peut-être seroit-il difficile de trouver aucun Auteur, qui ait fait un plus grand nombre de poëmes que Callimaque. Mais, il n'aimoit pas les longs ouvrages. Aussi n'en fit-il que deux assez étendus, l'un intitulé *Hécale*, & l'autre Αἴτια. Lorsqu'on lui demandoit pourquoi il aimoit tant les petits ouvrages, il répondoit qu'un grand livre étoit toujours un grand mal. On trouve encore la même pensée à la fin de ses hymnes; mais, elle y est expliquée d'une manière différente. Il dit qu'à la vérité l'Euphrate est un grand fleuve, mais que pour lui il aime mieux ces petites fontaines claires & paisibles, dont toutes les gouttes sont plus précieuses que toute la fange & tout le limon des grandes rivières. Cette raison ne satisfaisoit pas la plûpart des Critiques de son tems, qui prétendoient, avec assez peu de raison, que les faiseurs de vers ne devoient non plus sécher que la mer, & que l'abondance étoit la plus belle qualité d'un Écrivain.

Callimaque enseigna la Grammaire en Egypte avec beaucoup de réputation, & forma entr'autres disciples le poëte Apollonius, qui, dans la suite, reconnut mal les obligations, qu'il avoit à son maître. Callimaque fit contre lui un poëme très-piquant, où il le désignoit sous le nom d'Ibis, & où il faisoit contre lui toutes les imprécations, qu'Ovide traduisit depuis en Latin dans son ouvrage intitulé *in Ibim*.

On regardoit Callimaque, au témoignage de Quintilien, comme le maître de l'Élégie. Catulle se fit honneur de traduire son poëme sur la chevelure de Bérénice, & de transporter quelquefois dans ses propres écrits les pensées & les expressions du poëte Grec. Properce, malgré ses talens, malgré l'orgueil si ordinaire aux Poëtes, n'ambitionnoit que le titre du Callimaque Romain. Si Ovide semble donc reprocher à Callimaque, qu'il manque de génie, il faut penser avec Henri Etienne, qu'O-

(*a*) Roll. Hist. Anc. T. VI. p. 11.

(*b*) Suid. Tom. I. pag. 1359, 1360. Quin. L. X. c. 1. Horat. L. II. Epist. II. v. 100. Cicer. de Tuscul. Quæst. L. I. c. 84. Roll. Hist. Anc. T. VI. p. 145. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 379, 380. T. IV. pag. 52. & *suiv*. T. V. p. 156. & *suiv*. Tom. VII. p. 278. & *suiv*. T. VIII. p. 114. T. IX. p. 402, 403. T. XII. p. 9. & *suiv*. T. XV. p. 265. & *suiv*. T. XVI. p. 93. & *suiv*.

vide mesuroit le génie de Callimaque au sien propre, qu'il ne sçut point assez maîtriser; ou plutôt il faut croire, avec Daniël Heinsius, qu'Ovide entendoit par le génie, cette impétuosité surnaturelle, qui emporte le Poëte d'une manière insurmontable, & que nous nommons proprement enthousiasme ou fureur divine. Or, cette impétuosité, dont Callimaque auroit eu besoin, s'il eût entrepris de chanter la guerre des Titans, ou la colère d'Achille, ne lui étoit point nécessaire pour célébrer Lydé ou les amours d'Acontius & de Cydippe; ni même pour atteindre à la perfection de l'Élégie, qui demande bien plus l'art du Poëte, que les fougues de son imagination. Aussi, Ovide ne laisse-t-il pas d'assurer que Callimaque sera célébré dans tout l'univers & dans tous les âges; & ce qui semble digne de remarque, c'est sur l'art de notre Poëte, qu'Ovide a fondé sa prédiction. Ce n'est donc pas qu'il ait prétendu, comme le croit Vossius, qu'il y eût dans la manière de Callimaque trop d'étude & trop d'affectation. Ces défauts seroient bien plus propres à décréditer un Poëte, qu'à faire passer ses ouvrages à la dernière postérité. Et si Callimaque a mérité ce reproche, & celui que d'autres Critiques lui font, d'avoir choisi les termes les moins propres & les plus obscurs, ces différens reproches tombent, non sur ses Élégies, qu'Ovide même jugeoit pleines de douceur, mais sur ses hymnes peut-être, & certainement sur ses Αἴτια, dont pour cette raison Properce déconseilloit l'imitation.

De toutes les poësies de Callimaque, dont Meursius & Bentley ont donné le catalogue, il n'est échappé aux injures du tems, qu'une partie de ses hymnes, quelques épigrammes & une espèce d'Élégie sur la mort du poëte Héraclite. Callimaque avoit composé beaucoup d'autres élégies, dont vraisemblablement Lydé fut l'objet. Peut-être aussi que la seconde Laïs fut la matière de quelques-unes; car, Hermésianax nous apprend que Callimaque entreprit pour Laïs le voyage de Corinthe. Ces Élégies étoient tendres & passionnées; & c'est pour cette raison, que Méléagre assigna le myrte à leur Auteur, & qu'Ovide en défendoit expressément la lecture.

Les talens de Callimaque ne se bornerent pas uniquement à la Poësie, il avoit embrassé tous les genres de littérature. C'est du moins le témoignage, que lui rendoit Cicéron, aussi-bien qu'à d'autres Anciens, en se plaignant de l'état où les arts étoient tombés de son tems, parce que les Romains négligeoient la multiplicité des connoissances. Ainsi jugeoit Cicéron, bien différent de ces génies bornés, qui croyent qu'il est impossible de réussir en s'appliquant à divers genres, comme si l'exemple d'un nombre de Sçavans n'en prouvoit pas d'une manière invincible la possibilité.

On sçait que l'isle de Délos a été l'objet d'un hymne de Callimaque. Ce fut sa piété, qui le lui

inspira. La finesse de l'art qui y regne, la justesse des expressions, la vivacité des images, la force des mouvemens même, qu'il a sçu habilement y répandre, la vie & le feu, dont il anime tout, rendent ce petit poëme aussi achevé pour la diction que pour les choses. En général, on remarque dans les hymnes de Callimaque beaucoup de traits propres à inspirer la vertu & le respect pour les dieux. Si dans l'hymne à Diane, Callimaque décrit les plaisirs & les amusemens de la déesse, il peint aussi d'une manière vive & touchante le bonheur du juste & le malheur de l'impie. S'il dit ailleurs que Jupiter prit naissance en Arcadie, il ajoûte incontinent que Jupiter existe, & qu'il existera toujours; qu'il tire de lui-même toute sa puissance & toute sa force; qu'il est le maître & le juge des Rois, & qu'il distribue à son gré les Empires. Callimaque, à la vérité, mêle dans la suite aux louanges de Jupiter celles de Ptolémée Philadelphe; mais, outre que ces louanges sont indirectes & ingénieusement amenées, elles ne s'arrêtent pas immédiatement au Prince. C'est de Jupiter qu'il tient sa grandeur & sa supériorité.

Madame Dacier, qui a publié les épigrammes & les hymnes de Callimaque avec des remarques, assure que parmi tout ce qui nous reste de l'ancienne Grece, il ne s'est rien trouvé de plus élégant, ni de plus poli. C'étoit aussi le sentiment de M. le Fevre, son pere, qui trouvoit que la manière de composer, que Callimaque avoit embrassée, étoit nette & forte; que Catulle & Properce, comme nous l'avons déjà observé, l'avoient imité fort souvent, & qu'ils n'avoient fait même que le traduire. Callimaque passoit pour le prince des Poëtes élégiaques parmi les Grecs, non seulement au jugement de Quintilien, ainsi qu'on l'a déjà dit, mais encore au jugement de quelques Modernes, tels que Philippe Béroald sur Properce, & Jean Gérard Vossius dans son institution poëtique. Mais, outre cela, il étoit encore excellent Critique; & l'on ne sçauroit assez regretter la perte des ouvrages, qu'il avoit composés en cette qualité. Il étoit aussi fort bon Grammairien.

M. Fourmont l'aîné avoit, touchant Callimaque, des opinions bien différentes de celles, qu'on vient de rapporter. Il l'appelle un Poëte dévot & à demi-fanatique; & il prétend qu'on en a des preuves dans ses hymnes. Il le dépeint ainsi à l'occasion de ses invectives contre Évhémere, dont il prend lui-même la défense. Il ajoûte ensuite : » Ce Poëte, petit génie, » s'il en fut jamais, comme on le » voit dans tous ses hymnes, ou » en hypocrite très-asservi aux » traditions du Paganisme, ne » laisse pas de raconter toute » l'histoire de la naissance de Jupiter. *Il est de Lycée; Rhéa* » *l'envoie en Crete; on y craint* » *toujours Saturne.* Il a pourtant » la hardiesse de donner un démenti aux anciens Poëtes : *Le* » *partage prétendu de l'Empire du* » *monde est une de leurs fictions.*

» *Jupiter est né tout-puissant & le* » *maître ; mais, il a laissé à plu-* » *sieurs dieux subalternes certai-* » *nes fonctions particulières ; & il* » *s'est réservé le gouvernement des* » *Rois.* Des hymnes, comme » ceux de Callimaque, devoient » bien faire rire Évhémere & les » autres Philosophes de son tems, » même les Ptolémées, qui sça- » voient que depuis Pythagore & » Thalès la superstition avoit été » bannie de toutes les écoles. » Quoi qu'il en soit, on doit sen- » tir que Callimaque étoit fort » ignorant, très-prévenu contre » tout ce qui touchoit le moins » du monde les idées communes, » un homme enfin déchaîné con- » tre le Messénien, & capable de » tout entreprendre pour le per- » dre. « Ainsi parle M. Fourmont l'aîné. On pourroit peut-être lui reprocher d'avoir eu autant de fiel contre Callimaque, qu'il s'est imaginé que ce Poëte en avoit contre Évhémere.

Quoi qu'il en soit, c'est sans preuves & sans autorités, que plusieurs Modernes ont avancé que Callimaque avoit été bibliothéquaire du roi Ptolémée à Alexandrie, & qu'il avoit composé pour sa part huit cens ouvrages.

CALLIMAQUE, *Callimachus*, Καλλίμαχος, (*a*) dit le jeune, Poëte héroïque, naquit aussi à Cyrène. Il étoit neveu du précédent ; car, il eut pour pere Stasénor & pour mere Mégatime, sœur de Callimaque. Il vivoit un peu après ce premier sous la 132e Olympiade, vers l'an 252 avant J. C. On parle d'un autre poëte de Colophon, cité par Tatien.

CALLIMAQUE, *Callimachus*, Καλλίμαχος, autre poëte natif d'une ville d'Ombrie, appellée Mévanie, aujourd'hui Bévagna, dans le duché de Spolette en Italie. On ne sçait pas en quel tems il vivoit. Properce, qui étoit aussi de Mévanie, parle de Callimaque dans ses élégies :

Umbria Romani patria Callimachi.

Mais, il y a grande apparence que Properce, dans ce vers, veut parler de lui-même, & qu'il se nomme le Callimaque Romain, parce qu'il excelloit dans la même espèce de poësie que Callimaque de Cyrène. Ainsi, c'est en vain que l'on cherche un poëte Grec en Ombrie.

CALLIMAQUE, *Callimachus*, Καλλίμαχος, (*b*) medecin Grec. Il fit un traité des couronnes, dont on se servoit dans les festins, pour montrer le mauvais effet de l'odeur des fleurs, dont elles étoient composées, qui blessoient souvent le cerveau, & causoient de grandes maladies.

CALLIMAQUE, *Callimachus*, Καλλίμαχος, (*c*) célebre ingénieur. Comme un autre Archimede, il étoit très-habile à inventer & à construire toute sorte de machines de guerre & très-fertile en ruses de toute espèce

(*a*) Suid. T. I. p. 1360.
(*b*) Plin. T. II. p. 235.
(*c*) Plin. T. I. p. 503, 514. Roll. Hist. Anc. T. V. p. 364, 365.

pour la défense d'une place. Aussi, lorsque Lucullus vint faire le siege d'Amise, Callimaque, qui commandoit dans cette ville incommoda beaucoup les Romains, & il en fut bien puni dans la suite. Mais, alors il fut trompé par un stratagême de Lucullus, qui, au moment qu'il avoit accoûtumé de retirer ses troupes des travaux pour les faire reposer, s'avisa de faire donner l'assaut très-brusquement. Cette attaque imprévue lui réussit. Il se rendit maître d'une partie de la muraille. Callimaque, voyant qu'il ne pouvoit la défendre, en sortit & y mit le feu, soit par envie contre les Romains pour les empêcher de s'y enrichir, soit pour assurer sa fuite.

Il se retira à Nisibis, que les Grecs appelloient Antioche de Mygdonie. Lucullus vint aussi assiéger cette ville. Gouras, frere de Tigrane, avoit dans la place le titre de Commandant; mais, celui, qui y commandoit en effet, c'étoit Callimaque. Lucullus, s'étant donc campé au tour de la place, employa contr'elle tout ce que pouvoit fournir l'art des sieges, & la pressa si vivement, qu'en peu de jours il l'emporta & y entra l'épée à la main. Il traita fort humainement Gouras, qui vint se rendre à lui; mais pour Callimaque, quelques promesses qu'il lui fit, que s'il lui sauvoit la vie, il lui découvriroit des lieux cachés, que personne ne sçavoit que lui, & où l'on avoit enfoui de grands trésors; il ne voulut point l'entendre, & ordonna qu'on le chargeât de fers, & qu'on le gardât à vue, pour lui faire souffrir la punition, qu'il méritoit pour avoir mis le feu à la ville d'Amise, & lui avoir ravi par ce moyen, avec une grande partie de sa gloire, une occasion éclatante de donner aux Grecs des preuves de sa générosité & de sa bonté.

CALLIMÉDON, *Callimedon*, Καλλιμέδων, (a) Athénien, qui fut envoyé en ambassade, avec le célebre Conon & quelques autres, vers Tiribaze, général des Perses.

CALLIMÉDON, *Callimedon*, Καλλιμέδων, (b) surnommé Carabus, étoit aussi un Athénien, qui vécut du tems de Phocion. Plutarque nous le représente comme un homme emporté, & qui haïssoit le gouvernement populaire.

Un jour qu'Antipater demanda à Phocion, en cas qu'il se relâchât sur l'article de la garnison de Munychia, s'il vouloit être caution, que sa ville observeroit fidelement tous les articles du traité de paix, qui avoit été conclu, & ne chercheroit plus à remuer. Phocion gardant le silence & tardant à répondre, Callimédon prit la parole & dit: » Eh quoi, seigneur Antipater, si cet homme, » pour vous amuser, s'avisoit de » cautionner sa ville, vous y fieriez-vous, & en feriez-vous » moins ce que vous avez résolu » de faire? « Ainsi, les Athéniens furent obligés de recevoir

(a) Xenoph. p. 537.

(b) Plut. T. I. p. 754. *& seq.*

dans Munychia une garnison Macédonienne.

Il paroît que dans le fond Callimédon Carabus étoit un scélérat. Il fut obligé de sortir d'Athènes, pour éviter d'être accusé de trahison. Mais, son absence n'arrêta point les poursuites, & il fut condamné, tout absent qu'il étoit.

CALLIMÉDON, *Callimedon*, Καλλιμέδων, (*a*) autre Athénien, dont Lucien fait mention dans un de ses dialogues. Il en parle comme d'un traître à sa patrie; c'est-à-dire, que ce doit être le même, dont il est question dans l'article qui précede.

CALLIMORPHE, *Callimorphus*, Καλλίμορφος, (*b*) Médecin imaginaire, dont parle Lucien dans son dialogue sur la manière d'écrire l'Histoire. Il lui attribue une histoire intitulée, *l'histoire Parthique de Callimorphe, médecin des Hastaires de la sixième légion*. Sa préface n'étoit pas moins extravagante; car, il y soûtenoit que c'étoit aux médecins à écrire l'histoire, parce qu'Esculape étoit fils d'Apollon, le pere des sciences & le protecteur des muses; & il entremêloit, parmi les mignardises de la langue Ionique, des termes bas & populaires.

CALLINICUM, *Callinicum*, ville des Perses, sur l'Euphrate, selon Procope. Cet Auteur dit que Chosroès, roi des Perses, prit & rasa cette place. Le même Auteur met Callinicum au nombre des villes, dont Justinien fit rebâtir les murailles tout de neuf. La Notice de l'Empire fait connoître que cette ville étoit dans le département de l'Osrhoéne. C'est entre Callinicum & Carres, que le César Galéricus, surnommé Maximien, fut défait par Narsès.

Ortélius montre que le nom de Callinicum a été défiguré dans les anciennes éditions de quelques Historiens, & que l'on y trouve Callinisum, Gallicinum & Gallinicum.

CALLINICUS, *Callinicus*, Καλλίνικος, (*c*) c'est-à-dire, Victorieux. C'étoit un surnom, que les Grecs donnoient quelquefois aux grands Capitaines, comme le témoigne Plutarque en plus d'un endroit.

CALLINICUS, *Callinicus*, Καλλίνικος, (*d*) fils d'Antiochus de Comagène. Il avoit un frere, nommé Épiphane. Ces deux Princes, ainsi que leur pere, après diverses aventures, se retirerent à Rome, & y vécurent honorablement, mais dans une condition privée.

CALLINICUS, *Callinicus*, Καλλίνικος, (*e*) surnommé Sutorius, fils de Caius, étoit un Sophiste de Syrie, ou de l'Arabie pétrée selon d'autres. Il vivoit dans le second siecle. Il enseigna à Athènes sous l'empire d'Antonin le Débonnaire, qui regna vingt-deux ans & demi, jusqu'à la cent soixante-unième année de J. C.

(*a*) Lucian. T. II. p. 946.
(*b*) Lucian. T. I. p. 673.
(*c*) Plut. T. I. p. 218, 406.
(*d*) Crév. Hist. des Emp. Tom. III. p. 342.
(*e*) Suid. T. I. p. 1360.

Callinicus composa plusieurs ouvrages 1.° Un de la Dédicace, dédié à Galien. 2.° Un autre de la mauvaise imitation de l'art oratoire, dédié à Lupus, que quelques-uns croyent être Rutilius Lupus, rhétoricien, ou son fils. 3.° Un autre en dix livres des histoires d'Alexandrie, cité par Saint Jérôme. 4.° Un autre des sectes des Philosophes.

CALLINICUS, *Callinicus*, Καλλίνικος, natif d'Hiéropolis en Syrie, vivoit dans le septième siecle. Il inventa, l'an 670, cette sorte de feu, qu'on nomme ordinairement le feu Grec, ou Grégeois, que l'empereur Constantin Pogonat ou le Barbu, employa avec tant de succès pour brûler les navires des Sarrasins.

CALLINICUS, *Callinicus*, Καλλίνικος, l'un des Auriges du Cirque. *Voyez* Auriges du Cirque.

CALLINICUS, *Callinicus*, l'un des chevaux du Cirque. *Voyez* chevaux du Cirque.

CALLINIQUE, *Callinicus*. *Voyez* Callinicus.

CALLINUS, *Callinus*, (*a*) Καλλῖνος, né à Éphèse, est un des plus illustres & des plus anciens poëtes Grecs Élégiaques. Il parut certainement avant Archiloque. Callinus, en effet, représente les Magnésiens comme un peuple florissant, & dont la fortune secondoit les armes dans la guerre d'Éphèse; au lieu qu'Archiloque parle de ce même peuple comme d'un peuple asservi, puisqu'il invite à pleurer leur oppression. Et c'est de-là, qu'après Strabon & Saint Clément d'Alexandrie, on peut conclure que Callinus est antérieur à Archiloque. On peut encore en conclure qu'il est absolument faux que jusqu'à celui-ci, les Grecs n'aient connu d'autres vers, que les vers hexamètres, comme l'ont prétendu Lorenzo Fabri & le Pere Ménestrier, puisque Callinus leur en avoit déja fait entendre d'une autre mesure.

Vossius range Callinus dans la classe des Poëtes, dont le tems est incertain; mais, un vers de Callinus même, & que Strabon a conservé, peut nous aider à découvrir le siecle, où il a vécu. Ce Poëte avoit écrit en vers élégiaques l'histoire de son tems; & dans cet ouvrage, il sembloit voir l'incursion de ces peuples, qui, sortis du Bosphore Cimmérien, se jetterent sur l'Asie. *Voilà*, dit-il, *qu'une armée formidable de Cimmériens prépare quelque irruption.* Ce que Callinus paroît voir ici, il le vit en effet, puisqu'il nous apprend que la prise de Sardes en fut une des suites. Paul Orose rapporte cette irruption à la trentième année avant la fondation de Rome, c'est-à-dire, vers le commencement des Olympiades. Ainsi, c'est vers ce tems-là que florissoit Callinus.

Il ne nous reste rien de Callinus, qui soit un peu considérable, si ce n'est des vers élégiaques re-

(*a*) Strab. pag. 604, 627. Roll. Hist. Anc. T. VI. pag. 144. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. p. 364. *& suiv.* T. XIX. p. 598. *& suiv.*

cueillis par Stobée. Il est vraisemblable que ces vers furent composés avant la défaite des Magnésiens, & dans le tems même de leur prospérite. Ces peuples, profitant de leurs victoires, s'étoient avancés jusqu'aux portes d'Éphèse, sans que ses habitans songeassent à leur défense ; & Callinus essaya de les tirer de l'espèce de léthargie, dans laquelle ils étoient ensevelis. » Jusqu'à quand, lâche » & coupable jeunesse, leur dit- » il, jusqu'à quand languirez-vous » dans une indigne oisiveté ? Ne » craignez-vous point les san- » glans reproches de nos voisins ? » La guerre frémit à vos portes ; » & vous, tranquilles spectateurs, » on diroit que vous jouissez d'une » profonde paix ? Que ne mar- » chez-vous à l'ennemi, qui me- » nace vos maisons ? Il seroit » beau du moins d'expirer en » combattant, puisqu'une gloire » immortelle attend ceux qui » exposent leur vie pour la pa- » trie, & que la mort vient tou- » jours au tems marqué par les » destinées. Ainsi, dès qu'on son- » nera la charge, armez-vous » d'un courage intrépide, & fon- » dez sur l'ennemi. Nul n'échap- » pe au ciseau de la Parque, fut- » il de la race des immortels ; & » la mort vient surprendre dans » le sein de leur famille, ceux » qu'une fuite honteuse avoit dé- » robés aux périls du combat. Ils » meurent haïs & détestés, au » lieu que l'homme courageux » laisse après lui d'éternels re- » grets. Tous le pleurent après » sa mort ; & pendant sa vie, il » est honoré comme un demi- » dieu, parce que tous le regar- » dent comme leur appui & com- » me leur défenseur. «

Camérarius étoit tellement enchanté de ces vers, qu'il en inséra la traduction dans un discours Latin, où il excitoit les princes Chrétiens à tourner leurs armes contre les Infideles. Aussi Callinus excella-t-il dans le genre élégiaque. C'est le témoignage, que lui rend Proclus dans sa Chrestomathie.

La plûpart des Modernes s'accordent, ce semble, à lui déférer sur la foi de Térentianus Maurus, l'invention du vers pentamètre. Mais, M. l'abbé Souchay, dans son discours sur l'Élégie, remarque que cet Écrivain rapporte, non son opinion, mais celle de quelques Grammairiens, qui n'hésitoient point à reconnoître Callinus pour l'inventeur du vers élégiaque. M. l'abbé Souchay ajoûte ailleurs que les Arts, marchant lentement vers la perfection, il n'est guere vraisemblable par-là même, que Callinus soit l'inventeur du vers élégiaque. Combien la Grece dut-elle produire de mauvais Poëtes héroïques, avant que de produire Homère ? Et par quels dégrés notre poësie avoit-elle passé, avant que d'arriver au point où nous la voyons ?

On veut encore que Callinus soit le premier, qui ait mis en vogue la fable d'Apollon Sminthien ; mais, il est certain qu'Apollon fut adoré sous ce nom longtems avant Callinus. » Fils de » Latone, écoutez ma voix, dit » le sacrificateur Chrysès. Dieu

» de Sminthe, si jamais vous » vous êtes plu aux sacrifices des » taureaux & des chevres, que » j'ai offerts sur vos autels, exau- » cez mes vœux; & que les Grecs, » accablés de vos traits, payent » chérement mes larmes. « Ce n'est donc pas Callinus, qui le premier a imaginé cette fable. Il y avoit au moins sur cela quelque tradition, & peut-être Callinus est-il le premier, qui l'ait recueillie dans ses poësies.

(a) Lucien, dans son dialogue contre un ignorant, qui formoit une bibliothéque, parle d'un Callinus, qu'il appelle faiseur de livres.

CALLIOPE, *Calliope*, Καλλιόπη, (b) ville d'Asie, qui appartenoit aux Parthes. C'étoit une de leurs principales forteresses contre les Medes. Appien & Étienne de Byzance en font mention.

CALLIOPE, *Calliope*, Καλλιόπη, (c) l'une des neuf Muses. Elle présidoit à l'éloquence, ainsi qu'aux poëmes destinés à célébrer la gloire des Héros & des grands Rois. Le poëme Épique, étant le plus considérable & le plus magnifique de ces poëmes, étoit dans le partage & sous la protection particulière de cette Muse. Elle passoit pour être mere d'Orphée; & les Grecs lui accordoient la supériorité sur les autres Muses, ses sœurs, suivant Hésiode dans sa Théogonie. Diodore de Sicile dit qu'elle étoit la plus sçavante d'entr'elles, & que sa belle voix lui avoit fait donner le nom de Calliope, pour nous apprendre que l'éloquence charme l'esprit, & entraîne l'approbation des auditeurs.

Outre Orphée, on lui a donné un autre fils, nommé Ialeme; mais, c'étoit un homme plein de défauts & de désagrémens, & par conséquent fort différent de sa mere.

Adonis, étant descendu aux enfers, inspira de l'amour à Proserpine, qui voulut le retenir. Vénus voulant aussi le posséder, Jupiter remit la décision de ce différend entre les mains de Calliope, qui décida qu'Adonis seroit six mois aux enfers, & six mois sur la terre. Jupiter, pour le dire en passant, n'étoit guere avisé, & Calliope se montra peu habile en fait de galanterie. Un amant ne se partage pas. Aussi les deux Déesses furent également piquées de ce jugement, & il en coûta la vie à Orphée, fils de Calliope.

Les Anciens représentoient Calliope fort jeune, couronnée de plusieurs guirlandes, & ayant en sa main droite une trompette & trois livres, l'Iliade, l'Odyssée & l'Énéide.

Les Poëtes ont dit que Calliope eut de Jupiter les deux Corybantes, & d'Achéloüs les Syrènes.

(a) Lucian. T. II. p. 556.
(b) Plin. T. I. 312, 330.
(c) Virg. Æneid. L. IX. v. 525. Diod. Sicul. p. 150, 151. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 227. Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. III. p. 99, 113. Tom. V. pag. 185. & *suiv.* T. IX. pag. 207, 210, 358. Tom. XII. pag. 200.

CALLIOPÉE, *Calliopea*, (*a*) la même que Calliope, l'une des neuf Muses. *Voyez* Calliope.

CALLIOPÈS, *Calliopes*, (*b*) Καλλίοπης, fameux Athlete. Il nous reste une épigramme Grecque sur ses victoires. En voici la traduction. » Lorsque vous étiez » encore enfant, ô Calliopès, » vous avez remporté sur les » hommes le prix de la course » des chars, & vous l'avez rem- » porté sur les enfans dans un âge » avancé. Vos victoires vous ont » mérité la colonne, qu'on vous » a érigée par l'ordre du Prince, » lorsque vous étiez sexagénaire; » & comme cet honneur doit im- » mortaliser votre gloire, plût au » ciel qu'il pût immortaliser aussi » votre personne. «

CALLIPATIRE, *Callipatira*, Καλλιπατέιρα, (*c*) fille de Diagoras, fut mariée à Callianax de Rhodes. Après la mort de son mari, cette femme s'étant habillée à la façon des maîtres d'exercice, conduisit elle-même son fils Pisidore à Olympie. Le jeune homme ayant été déclaré vainqueur, Callipatire, transportée de joie, jetta son habit d'homme, & sauta par-dessus la barriere, qui la tenoit renfermée avec les autres maîtres, & elle fut reconnue pour ce qu'elle étoit. Cependant, on lui pardonna cette infraction de la loi, en considération de son pere, de ses freres & de son fils, qui tous avoient été couronnés aux mêmes jeux; & depuis ce tems-là il fut défendu aux maîtres d'exercices de paroître autrement que nus à ces spectacles. La peine, imposée par la loi, étoit de précipiter les femmes, qui oseroient l'enfreindre, du haut d'un rocher fort escarpé, qu'on appelloit le mont Typée, & qui étoit au delà de l'Alphée.

Il y en a qui donnent à Callipatire le nom de Phévénie. Outre Pisidore, elle eut un autre fils, appellé Euclès, qui fut un Athlete tout aussi célebre que Pisidore. Cette femme étoit sœur d'Acusilaüs, de Damagete & de Doriéus. Elle vivoit environ 428 ans avant J. C.

CALLIPEUCE, *Callipeuce*, (*d*) nom d'un défilé, situé vers les frontières de la Macédoine, à quelque distance d'Héraclée & de Libéthrum, du côté de la Thessalie. Il en est fait mention dans Tite-Live.

CALLIPHAÉE, *Caliphaea*, Καλλιφάεια, (*e*) l'une des nymphes Ionides. *Voyez* Ionides.

CALLIPHANA, *Calliphana*, (*f*) nom d'une femme du païs des Véliens. C'étoit une prêtresse de Cérès. Elle avoit obtenu le droit de bourgeoisie Romaine.

CALLIPHON, *Calliphon*, Καλλίφων, (*g*) l'un des bannis d'Athènes du tems de Sylla. Cela ne l'empêcha pas de beaucoup

(*a*) Virg. Eclog. 4. v. 57.
(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. T. I. pag. 288.
(*c*) Pauf. p. 354, 356. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. p. 128.
(*d*) Tit. Liv. L. XLIV. c. 5.
(*e*) Pauf. p. 388.
(*f*) Cicer. Orat. pro Corn. Balb. c. 45.
(*g*) Plut. T. I. p. 460.

contribuer à la conservation de sa patrie, après que Sylla s'en fut rendu maître. Il fut des premiers à se jetter aux pieds du général Romain, & ses prieres ne furent point inutiles.

CALLIPHON, *Calliphon*, (*a*) Καλλίφων, fameux peintre de Samos. On voyoit dans le temple de Diane d'Éphèse, un tableau de ce peintre, où des femmes ajustoient sur le corps de Patrocle, une cuirasse d'une forme très-différente de celles qu'on avoit du tems de Pausanias, & comme on en portoit alors. Elle étoit composée de deux pieces, dont l'une couvroit le ventre & l'estomac; l'autre couvroit le dos & les épaules. La partie antérieure étoit concave; & c'est de-là même que ces sortes de cuirasses prenoient leur dénomination. Les deux pieces se joignoient ensemble par deux agraffes. Cette armure étoit d'une très-bonne défense indépendamment du bouclier. Aussi Homère nous peint-il le Phrygien Phorcys combattant sans bouclier, parce qu'il avoit une de ces cuirasses.

CALLIPHON, *Callipho*, (*b*) Philosophe qui faisoit consister le souverain bien dans l'honnêteté jointe à la volupté. Cicéron combat avec raison un tel sentiment; car, ajoûte-t-il, c'est à peu près comme qui voudroit faire un composé de l'homme & de la bête. L'honnêteté ne sçauroit souffrir un si monstrueux assemblage. Elle l'abhorre & le rejette; & d'autant plus que ce qu'on appelle le souverain bien & le souverain mal, doit consister dans quelque chose de précis & de simple, & non pas dans un composé de choses de différente nature.

CALLIPHRON, *Calliphron*, (*c*) maître de danse. C'est lui qui fut chargé d'enseigner cet art au jeune Épaminondas, qui devint depuis général des Thébains. On peut remarquer en passant, que dans ce tems-là, comme aujourd'hui, la danse faisoit partie de l'éducation de la jeunesse. Il est vrai que cette sorte d'exercice avoit pour but principal de rendre le corps plus robuste.

CALLIPIDAS, *Callipidas*, Καλλιπίδας, (*d*) comédien, qui étoit un excellent acteur pour le tragique, & qui, par l'excellence de son art, avoit acquis une grande réputation parmi les Grecs. Un jour, ce comédien, ayant rencontré le roi Agésilaüs, dont il étoit honoré, l'aborda le premier; & après l'avoir salué, il se mêla avec beaucoup d'ostentation & de faste parmi ceux qui se promenoient avec lui, se faisant voir & s'attendant que le Prince lui feroit quelque caresse, qui satisferoit sa vanité. Enfin, comme Agésilaüs ne le regardoit pas seulement, Callipidas lui dit: *Seigneur, est-ce que vous ne me connoissez pas?* A ces mots, Agésilaüs jettant les yeux sur lui; *mais n'es-tu pas*, lui dit-il, *Callipidas le farceur?*

(*a*) Pauf. p. 660.
(*b*) Cicer. de Acad. Quest. L. IV. c. 131, 139. de Finib. Bon. & Mal. L. II. c. 19, 35. de Offic. L. III. c. 119.
(*c*) Corn. Nep. in Epamin. c. 2.
(*d*) Plut. T. I. p. 209, 607.

Plutarque, qui nous a conſervé ce trait, parle encore ailleurs de Callipidas. C'eſt au ſujet d'une entrée triomphante d'Alcibiade à Athènes. Dans cette circonſtance, Callipidas, vêtu d'une veſte magnifique, couvert d'un manteau Royal & paré de tous ſes autres ornemens de théatre, faiſoit l'office de Comite, & donnoit les ordres.

CALLIPIDAS, *Callipidas*, Καλλιπίδας, (*a*) hiſtorien Grec. On ne ſçait pas en quel tems il a vécu. Il avoit écrit un traité des Scythes, que Strabon met au rang des hiſtoires fabuleuſes d'Hellanicus, d'Hérodote & de quelques autres.

CALLIPIDE, *Callipides*, Καλλιπίδης, le même que Callipidas. *Voyez* Callipidas.

CALLIPIDES, *Callipidæ*, Καλλιπίδαι, (*b*) peuples de la Scythie d'Europe, près des Palus-Méotides. Ils ſont nommés dans Hérodote, des Grecs Scythes, c'eſt-à-dire, une colonie Grecque établie dans la Scythie. Pomponius Méla & Solin les mettent auprès du fleuve Hypanis. Mais, Saumaiſe prétend qu'il faut lire *Callipodum* dans Solin.

Hérodote dit que les Callipides étoient les premiers peuples, que l'on rencontroit, depuis le port où les Boryſténiens faiſoient leur commerce, & qui étoit au milieu des côtes maritimes de la Scythie.

CALLIPIDÈS, *Callipides*, (*c*) certain Grec, qui étoit toujours en mouvement, & ne parcouroit pas l'eſpace d'une coudée; ce qui avoit donné lieu à un proverbe, que l'on appliquoit à ceux, qui jouoient ſur la lenteur de leur démarche.

CALLIPOLIS, *Callipolis*, Καλλίπολις, (*d*) petite ville de la Cherſonèſe de Thrace, ſituée ſur le bord de la mer du côté de Lampſaque. La partie de la mer, qui, en cet endroit, ſéparoit la Cherſonèſe de l'Aſie mineure, n'avoit pas plus de quarante ſtades de largeur, au rapport de Strabon. La ville de Callipolis étoit de la juriſdiction de celle de Lampſaque, quoiqu'elle en fût ſéparée par cette partie de la mer, dont nous venons de parler. C'eſt que le territoire de Lampſaque n'étoit pas borné par ce bras de mer. Auſſi Strabon ne parle-t-il de Callipolis, que dans la deſcription qu'il donne de Lampſaque.

Le paſſage, où Étienne de Byzance parle de cette ville, a été très-mal traité par les copiſtes, qui lui font dire le contraire de ce qui en eſt. Cette place ſe rendit à Philippe, pere de Démétrius, l'an de Rome 552.

CALLIPOLIS, *Callipolis*, Καλλίπολις, (*e*) ville du Péloponnèſe dans l'Élide, ou dans l'Achaïe, auprès de Cyllène, ſelon Pomponius Méla de l'édition d'Olivarius, qu'Ortélius a ſuivie. Les

(*a*) Strab. p. 550.
(*b*) Herod. L. IV. c. 17. Pomp. Mel. p. 96. Solin. p. 136.
(*c*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. pag. 451.
(*d*) Strab. p. 589. Tit. Liv. L. XXXI. c. 16. Ptolem. L. III. c. 12.
(*e*) Pomp. Mel. p. 119.

éditions postérieures lisent Ennéapolis, au lieu de Callipolis. Vossius observe que personne n'a parlé d'une ville de Callipolis située en cet endroit. » Mon meilleur » manuscrit, ajoûte-t-il, n'en » fait aucune mention ; mais, on » y lit à la place Néapolis. Je » crois qu'il faut lire *Cyllene Enneapolis Patræ.* Si l'on deman- » de ce que c'étoit que cette ville, » je réponds que Pomponius Mé- » la a voulu nommer ainsi la ville » de Pylus d'Élide ; car, il y en » avoit trois de ce nom, une » dans la Messénie, une au- » tre dans l'Arcadie, & une » autre dans l'Élide. Homère dit » que Nestor, roi des Pyliens, » commandoit à neuf villes. La » capitale étoit Pylus, qui aura » bien pu être nommée Ennéa- » polis, c'est-à-dire, neuf villes. » Il est impertinent de dire que » Nestor ait régné dans ces trois » diverses villes également nom- » mées Pylus dans des contrées » différentes, quoique chacune » ait prétendu s'approprier ce sa- » ge vieillard. «

CALLIPOLIS, *Callipolis*, Καλλίπολις, (*a*) ville d'Étolie en Grece. Étienne de Byzance, parlant du mont Corax, dit que c'est une montagne, située entre Naupacte & Callipolis, & renvoie au vingtième livre de Polybe, que nous n'avons plus. Tite-Live y supplée, & assure que le Corax est une montagne très-haute entre Callipolis & Naupacte. Le sçavant M. Paulmier a donc eu tort de dire, dans sa discription de la Grece, que tous les Anciens ont gardé le silence touchant cette Callipolis d'Étolie.

CALLIPOLIS, *Callipolis*, Καλλίπολις, (*b*) nom d'une ville maritime d'Italie, qu'on appelloit Anxa du tems de Pline. Elle étoit à soixante-quinze mille pas de Tarente.

CALLIPOLIS, *Callipolis*, Καλλίπολις, (*c*) ville de Sicile. Strabon en attribue la fondation à ceux de Naxe. Cette ville n'étoit plus habitée par ses citoyens, du tems de ce Géographe.

CALLIPOLIS, *Callipolis*, Καλλίπολις. (*d*) Pline dit que quelques-uns ont donné ce nom à l'isle de Naxe.

CALLIPOLIS, *Callipolis*, Καλλίπολις, ville de l'Asie mineure dans la Carie, selon Étienne de Byzance.

CALLIPOLIS, *Callipolis*, Καλλίπολις. Festus Aviénus, décrivant la côte d'Espagne sur la Méditerranée, y met entre le mont Sellus & la ville de Tarracone, des sables déserts, où étoit autrefois la petite ville de Salauris. Il ajoûte qu'il y avoit aussi autrefois l'ancienne ville de Callipolis, dont il donne cette description :

Post hæc arenæ plurimo tractu jacent,
Per quas Salauris oppidum quondam stetit,

(*a*) Tit. Liv. L. XXXVI. c. 30.
(*b*) Plin. T. I. p. 166.
(*c*) Strab. p. 272.
(*d*) Plin. T. I. p. 212.

In queis & olim prisca Callipolis
fuit.
Callipolis . . . . mœnium
Proceritatem & celsâ per vestigia
Subibat auras, quæ laris vasti
ambitu
Latere ex utroque piscium semper
ferax
Stagnum premebat. Inde Tarraco
oppidum
Et Barcilonum amœna sedes di-
tium.

Le mont Sellus n'est guere connu des autres Géographes. Festus Aviénus le nomme aussi le Mont Sacré, & dit que Sellus est son ancien nom. Mais, il y avoit en Espagne plusieurs montagnes surnommées Sacrées. Justin en nomme une ainsi aux frontières de la Galice. Tout ce qu'on peut conjecturer, c'est que cet Auteur ayant déjà parlé de l'Èbre, cette montagne peut bien être la même que celles, qui sont au levant de Tortose vers la mer.

CALLIPOLIS, *Callipolis*, Καλλίπολις. On met une ville de ce nom dans l'Asie mineure, vers la Galatie & l'Arménie, au rapport d'Ortélius.

CALLIPOLIS, *Callipolis*, Καλλίπολις, (a) fils d'Alcathoüs & petit-fils de Pélops. On voyoit son tombeau à Mégare. On a parlé, sous l'article d'Alcathoüs, de la mort tragique de Callipolis. *Voyez* Alcathoüs.

CALLIPOLITAINS, *Callipolitani*, Καλλιπολῖται, (b) peuples, qui habitoient la ville de Callipolis en Sicile. Hérodote parle de ces peuples.

CALLIPOS, *Callipos*, ou CALLIPUS, *Callipus*, ville, dont parle Jornandès. Cet Auteur la met au nombre des villes, que les Scythes avoient permis aux Grecs de bâtir sur le Pont-Euxin.

CALLIPPE, *Callippus*, (c) Κάλλιππος, athlete Athénien. On dit qu'il acheta de ses antagonistes le prix du Pentathle. Cela arriva la 102e Olympiade. Les Éléens ayant mis à l'amende Callippe & ses complices, Hypéride, député des Athéniens, vint demander grace pour les coupables. Sur le refus des Éléens, les Athéniens défendirent à Callippe de payer cette amende; & ils furent exclus des jeux Olympiques jusqu'à ce qu'ayant consulté l'oracle de Delphes, ils apprirent que le dieu n'avoit aucune réponse à leur rendre, qu'ils n'eussent auparavant donné satisfaction aux Éléens. Alors, ils se soumirent à l'amende, & de cette amende on fit six statues de Jupiter, avec des inscriptions en vers, dont la première portoit que ces six statues avoient été érigées à Jupiter, en conséquence d'un oracle de Delphes, qui confirmoit l'arrêt rendu par les Éléens contre la fraude & la mauvaise foi des Pentathles. La seconde & la troisième contenoient un éloge de la sévérité des Éléens.

(a) Pauf. p. 79, 81.
(b) Herod. L. VII. c. 154.
(c) Pauf. p. 328.

La quatrième disoit que c'étoit par le mérite & non pas par les richesses, qu'il falloit disputer le prix des jeux Olympiques. La cinquième exposoit à quelle occasion les six statues avoient été placées. La sixième enfin renfermoit l'oracle de Delphes, tel qu'il avoit été rendu aux Athéniens.

CALLIPPE, *Callipus*, (*a*) Κάλλιππος, fameux Mathématicien de Cyzique. Il étoit fort considéré dans la Grece. Reconnoissant qu'il ne pouvoit ajuster avec assez d'exactitude les années solaires avec les années lunaires, & trouvant du défaut dans l'ordre de Méton, il inventa une période, qui contenoit quatre cycles métoniques, chacun de 19 ans, en tout de 76 années, ou 19 Olympiades. Il la commença sur la fin du mois de Juin, la troisième année de la 112e Olympiade, qui étoit la 419e de Nabonassar, la 4384e de la période Julienne, la 424e de Rome, la 3705e du Monde, & la 330e avant Jesus-Christ. Aristophon étoit alors Archonte d'Athènes, & cette même année Darius fut tué par Bessus.

On remarque encore que les Mathématiciens ou Astronomes, qui avoient précédé Callippe, avoient imaginé différens systêmes pour expliquer les mouvemens des planetes. Eudoxe de Cnide, par exemple, avoit supposé jusqu'à vingt-six cercles ou spheres. Callippe y en ajoûta sept autres, pour rendre raison de l'inégalité des mouvemens des planetes dans les différens points de leur écliptique. Eudoxe n'avoit pensé qu'au mouvement moyen ; Callippe avoit cherché à calculer le mouvement vrai ou apparent. Aristote ajoûta vingt-deux autres spheres aux trente-trois de Callippe, mais uniquement pour empêcher que les frottemens de ces trente-trois spheres n'altérassent la régularité des mouvemens célestes.

CALLIPPE, *Callippus*, (*b*) Κάλλιππος, Athénien. C'étoit un homme rusé, capable des plus grandes fourberies, sans foi, sans honneur, sans religion. Ce fut chez lui, que logea Dion, lorsque banni de Sicile, sa patrie, il se retira en Grece. Callippe s'attacha depuis à Dion, qui ne se défia pas assez de ce scélérat.

Platon assure que la connoissance, que Dion avoit faite avec lui, n'étoit point venue de l'étude de la Philosophie, mais qu'elle étoit née du commerce du monde, comme cela est assez ordinaire, pour s'être souvent rencontré avec lui au théatre, aux sacrifices, pour avoir été initié sous sa conduite aux mystères, & pour avoir été des mêmes plaisirs. Callippe avoit aussi fait la guerre avec Dion ; & il s'étoit acquis beaucoup de réputation par son courage, jusque-là que de tous ses amis, il fut le premier qui entra l'épée à la main dans Syracuse, couronné d'un chapeau de fleurs. Cependant, la guerre ayant emporté les plus

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. I. p. 12, 13. T. XVIII. p. 106.

(*b*) Plut. T. I. p. 241, 277, 964, 981. *& seq.* Diod. Sicul. p. 526, 527. *& seq.* Roll. Hist. Anc. T. III. p. 260. *& suiv.*

considérables & les plus braves des amis de Dion, Callippe vit que le peuple de Syracuse manquoit de chef, & que les soldats mêmes de Dion jettoient les yeux sur lui pour le mettre à leur tête. Alors, devenu le plus scélérat de tous les hommes, & se flattant que la Sicile seroit le prix du meurtre de son hôte & de son ami, & comme quelques-uns l'assurent, ayant encore reçu des ennemis trente talens, pour récompense de cette action abominable, il corrompit & aposta contre Dion quelques soldats étrangers. Voici comment il s'y prit pour ourdir cette trame très-pernicieuse & très-maligne.

Tous les jours, il alloit rapporter à Dion des choses, que les soldats avoient dites contre lui; soit qu'ils les eussent dites véritablement, ou qu'il les eût inventées de lui-même. Par ce moyen, il gagna tellement la confiance de Dion, & se procura une si grande licence, qu'il pouvoit aller parler secrétement à qui il vouloit, & dire en toute liberté tout ce qu'il lui plaisoit d'imaginer contre Dion, qui lui en donnoit l'ordre lui-même, afin qu'aucun de ceux, qui étoient mal intentionnés, & qui avoient pour lui quelque haine secrete, ne pût lui être caché. Il arriva de-là d'un côté que Callippe connut bientôt ceux qui avoient mauvaise volonté, & qui conservoient dans le cœur quelque venin, & qu'il lui fut facile de les ameuter; & de l'autre, que si quelqu'un rejettoit ses avances, & alloit découvrir à Dion, que Callippe avoit voulu le tenter, Dion n'en étoit ni ému, ni fâché, dans la pensée que Callippe ne faisoit en cela qu'exécuter ses ordres.

Quelque tems après, son fils, qui entroit dans l'âge d'adolescence, pour quelque chagrin & quelque emportement, dont le sujet étoit léger & puérile, se précipita du haut du toit, la tête la première, & se tua. Cette calamité de Dion, bien loin d'adoucir & de retenir Callippe, le porta à se hâter d'exécuter sa trahison. Il fit courir un bruit parmi les Syracusains, que Dion, se voyant sans enfans, avoit résolu d'appeller le fils de Denys, nommé Apollocrate, pour le faire son héritier, parce qu'il étoit cousin germain de sa femme & son petit-neveu, fils de la fille de sa sœur. Cependant, Dion, sa sœur & sa femme commençoient à avoir quelques soupçons des pratiques de Calippe, & de tous côtés il leur en venoit des indices. Mais, Dion, comme cela est vraisemblable, fâché d'avoir tué Héraclide, & ayant sur le cœur ce meurtre, qu'il regardoit comme une tache horrible à sa vie & à toutes ses grandes actions, dit qu'il aimoit mieux mourir mille fois, & tendre le cou à quiconque voudroit l'assassiner, que de vivre obligé tous les jours de se précautionner, non seulement contre ses ennemis, mais encore contre ses amis. Callippe, de son côté, voyant que ces femmes faisoient une recherche exacte du fait, dont on les avoit averties, & craignant

qu'elles ne vinssent à découvrir le complot, alla les trouver fondant en larmes, leur protestant qu'il n'en étoit rien, & leur disant qu'il étoit prêt à leur en donner toutes les assurances, qu'elles pourroient désirer.

Elles lui demanderent qu'il fit ce qu'on appelloit le grand serment, & voici ce que c'étoit. Celui, qui devoit assurer quelque chose par ce serment, descendoit dans le temple des déesses Thesmophores. Là, après certains sacrifices, il mettoit sur lui la mante de pourpre de la déesse Proserpine, & tenant une torche allumée il prononçoit les paroles du serment. Callippe, ayant fait toute cette cérémonie & prêté ce serment redoutable, se moqua si visiblement de ces déesses, qu'il attendit la fête de celle, par laquelle il avoit juré, & qu'il commit ce meurtre le propre jour de Proserpine; non que ce jour, dit Plutarque, ajoûtât peut-être rien à son crime; car, la déesse, continue Plutarque, n'auroit pas été moins offensée de son impiété, en quelque jour qu'il l'eût commise, & qu'il eût tué Dion, puisqu'il lui avoit même servi d'introducteur aux saints mystères, & qu'il l'y avoit initié.

Les complices de la conjuration étoient en grand nombre, & ce jour-là, comme Dion étoit assis dans une chambre basse, où il y avoit plusieurs lits, ayant avec lui quantité de ses amis, les conjurés environnerent sa maison. Les uns occuperent les portes; les autres se mirent devant les fenêtres. Ceux, qui devoient mettre les mains sur lui, c'étoient des soldats Zacynthiens. Ils entrerent dans la chambre en simple tunique & sans épée. En même tems, ceux de dehors tirerent la porte sur eux, afin que personne ne pût entrer ni sortir. Ces soldats se jetterent sur lui, & firent tous leurs efforts pour l'étouffer; mais, n'en pouvant venir à bout, ils demanderent une épée. Personne du dedans n'osa ouvrir la porte; quoique Dion eût avec lui plusieurs de ses amis. Mais, chacun espérant que s'il le laissoit tuer, il sauveroit sa vie, aucun n'osa le secourir. Les meurtriers furent assez long-tems à attendre en cet état sans rien faire. Enfin, un certain Lycon de Syracuse donna par la fenêtre à un Zacynthien un poignard, avec lequel ils égorgerent, comme une victime, Dion, qu'ils tenoient depuis long-tems entre leurs mains, & qui étoit dans des transes mortelles. Après cette sanglante exécution, ils mirent en prison sa sœur, & sa femme qui étoit grosse. Cette pauvre femme fit misérablement ses couches dans cette prison, & mit au monde un fils, qu'elle résolut même de nourrir, après avoir gagné les gardes, qui ne furent pas bien difficiles, parce que Callippe se trouvoit déjà embarrassé dans beaucoup d'affaires.

D'abord après le meurtre de Dion, Callippe fut quelque tems dans une fortune éclatante, & tint Syracuse sous sa main. Il écrivit même à la ville d'Athènes, qui, de toutes les villes, étoit celle,

qu'après les dieux immortels il devoit le plus respecter & redouter, s'étant souillé d'un si grand crime. Plutarque fait ici en passant, une réflexion sur la ville d'Athènes; c'est qu'il lui semble qu'on a parlé fort bien & fort véritablement de cette ville, quand on a dit que les gens de bien qu'elle portoit, l'étoient au suprême degré, & que les méchans y étoient souverainement méchans, comme son terroir portoit le plus excellent miel & la cigue la plus prompte & la plus efficace. Callippe, ajoûte Plutarque, ne fut pas long-tems un reproche contre la fortune & les dieux, comme s'ils souffroient paisiblement & sans indignation, qu'un homme se fût élevé à une si grande puissance par un crime si détestable & si impie. Il porta bientôt la peine, qu'il méritoit. Car, étant parti avec des troupes pour se rendre maître de Catane, il perdit Syracuse. Sur quoi, on rapporte qu'il dit qu'ayant perdu une grosse ville, il avoit pris une rape à raper du fromage. Il alla ensuite attaquer Messine, où il perdit beaucoup de monde, & particulièrement tous les soldats Zacynthiens, qui avoient tué Dion.

N'y ayant donc dans toute la Sicile aucune ville, qui voulût le recevoir, mais toutes le haïssant & le chassant comme un scélérat, il se retira à Rhége, où il vécut fort pauvrement, ayant beaucoup de peine à nourrir & à entretenir les soldats, qu'il avoit menés. Enfin, il fut assassiné par Leptines & par Polyperchon; & l'on prétend même que ce fut avec le même poignard, dont on s'étoit servi pour assassiner Dion. Car, on le reconnut à sa taille; il étoit long comme les dagues de Sparte. On le reconnut encore à la beauté de l'ouvrage; il étoit d'un travail recherché & exquis. Voilà quelle fut la punition, que Callippe reçut de son horrible crime. Diodore de Sicile dit que ce fut treize mois après qu'il l'eut commis.

CALLIPPE, *Callippus*, (a) Κάλλιππος, Athénien, qui étoit du bourg Péanien, dans la tribu Pandionide. Démosthène en fait mention dans une harangue. C'est sans doute la même contre lequel il en prononça une autre. Il l'appelle ailleurs frere de Callistrate, supposé que ce soit le même personnage.

CALLIPPE, *Callippus*, (b) Κάλλιππος, capitaine Athénien, étoit fils de Mœroclès & pere d'Olbiade. Ayant été mis à la tête d'une troupe d'Athéniens, il alla gagner le pas des Thermopyles, pour le défendre contre les Gaulois, qui avoient fait une irruption en Grece. S'étant donc saisi des défilés, il empêcha les Barbares de pénétrer plus avant par ce côté-là; mais, eux ayant trouvé le chemin, qu'avoient autrefois tenu les Perses, guidés par Éphial-

(a) Demosth. pag. 74, 1068, 1098. & seq.

(b) Pauf. p. 6, 7, 646.

te de Trachis, ils forcerent les Phocéens, qui le gardoient, & passerent le mont Œta sans être apperçus des Grecs. Alors, les Athéniens se virent enveloppés de tous côtés par les Barbares; mais, ils en soûtinrent la furie avec courage, & se montrerent dignes de leur nom. Cependant, ceux des leurs, qui étoient sur les vaisseaux, eurent une peine inconcevable à sortir du golfe de Lamia, qui étoit fort bourbeux aux environs des Thermopyles, à cause des eaux chaudes, qui s'écouloient par-là dans la mer. C'est la raison qu'en imagine Pausanias. Ces vaisseaux, qui recevoient sans cesse les Grecs avec tout leur attirail, à mesure qu'ils échappoient de la mêlée, se trouverent en un moment surchargés, au point qu'il s'en fallut peu qu'ils ne périssent. Voilà néanmoins comment la Grece fut sauvée par la valeur des Athéniens, commandés par Callipide.

CALLIPPE, *Callippus*, (*a*) Κάλλιππος, un des lieutenans de Persée, roi de Macédoine, l'an de Rome 584, & 168 avant J. C. Il fut envoyé avec Anténor à Ténédos. *Voyez* Anténor.

CALLIPPE, *Callippus*, (*b*) Κάλλιππος, Historien, qui naquit à Corinthe. Il avoit composé un traité des Orchoméniens, selon Pausanias. On ignore le tems auquel il vivoit.

Il y a eu un Philosophe du nom de Callippe.

CALLIPPIQUE, *Callipicus*, nom d'une période de 76 ans, après laquelle les nouvelles & pleines lunes moyennes revenoient au même jour de l'année solaire, selon Callippe le Mathématicien, inventeur de cette période. *Voyez* Callippe.

Au reste, il est démontré que la période Callippique n'est point exacte; qu'elle ne met point les nouvelles & pleines lunes précisément à leurs places; mais qu'elle les fait retarder de tout un jour dans l'espace de 225 ans. Callippe avoit supposé l'année solaire de 365 jours 6 heures, & le mois lunaire de 29 jours 12 heures, 44′ 12″ 48‴. Par conséquent, il avoit fait l'un & l'autre trop grand. Ptolémée se sert quelquefois de cette période.

CALLIPPUS, *Callippus*, Κάλλιππος, autrement Callippe. *Voyez* Callippe.

CALLIPYGOS, *Callipygos*, l'un des surnoms, que les Mythologues ont donné à Vénus.

CALLIRHOÉ, *Callirhoe*, (*c*) Καλλιρόη, fontaine de Grece dans l'Étolie. Elle étoit dans le voisinage du port de la ville de Calydon. M. de l'Isle en met la source au nord de cette ville, & la fait serpenter vers le sud-ouest jusqu'à la mer indépendamment de l'Évérus, qui est plus à l'occident; au lieu que le P. Briet & Cellarius placent la fontaine de Calydon au-de-là & au couchant de l'Événus.

(*a*) Tit. Liv. L. XLIV. c. 28.
(*b*) Pausf. p. 583.
(*c*) Pausf. p. 438.

Cette fontaine est célebre chez les Mythologues, au sujet de l'aventure de la princesse Callirhoé. *Voyez* ci-après Callirhoé.

CALLIRHOÉ, *Callirhoe*, Καλλιρόη; (*a*) autre fontaine de Grece dans l'Attique. Il y en a qui assurent que c'est la même qu'on connoît sous le nom d'Ennéacrunos. Mais, d'autres distinguent ces deux fontaines. M. Fourmont est de ce nombre; & son témoignage doit être d'un grand poids, puisque ce Sçavant avoit voyagé dans le païs, & avoit été par conséquent dans le cas de voir par lui-même les deux fontaines en question.

CALLIRHOÉ, *Callirhoe*, (*b*) Χαλλιρόη, nom d'un étang de la Mésopotamie, auprès duquel étoit située une ville nommée Antioche, selon Étienne de Byzance. Le P. Hardouin observe que cette ville d'Antioche est la même qu'Édesse.

CALLIRHOÉ, *Callirhoe*, Καλλιρόη, (*c*) ville de Palestine, suivant Ptolémée. Ce Géographe la met à l'orient du Jourdain, ou plutôt de la Mer-morte. Ses Interpretes remarquent qu'elle est nommée Laza par les Hébreux.

CALLIRHOÉ, *Callirhoe*, Καλλιρόη, (*d*) fontaine minérale, située au même endroit que la ville dont il est parlé dans l'article précédent. On trouve dans Pline : » Au midi [du lac Asphaltite] est Machérus, autrefois » la seconde forteresse de Judée » après Jérusalem. Du même » côté est une source d'eaux » chaudes médecinales & très-» saines, nommée Callirhoé, » dont le nom même fait l'éloge » de ses eaux. « Solin, pour avoir lu ce passage trop négligemment, a mis Callirhoé auprès de Jérusalem; faute, que Saumaise & autres Sçavans ont relevée.

Josephe fait mention de ces eaux en plus d'un endroit. Hérode, dit-il, étant allé au de-là du Jourdain, prit les eaux de Callirhoé, qui sont médecinales & agréables à boire. Ces eaux, poursuit-il, se déchargent dans le lac Asphaltite. Leur célébrité fit sans doute donner le nom de la fontaine à la ville; les Grecs trouvant mieux leur compte à un nom tiré de leur langue, qu'à l'ancien nom Hébreu.

CALLIRHOÉ, *Callirhoe*, (*e*) Καλλιρόη, princesse du sang royal de Calydon, qui fut aimée passionnément par un prêtre de Bacchus, nommé Corésus. Plus la passion de ce Prêtre pour Callirhoé augmentoit, plus il en étoit rebuté. Après avoir mis en œuvre tout ce que l'amour suggere aux amans, soins, prieres, supplications; voyant que tout étoit inutile, il eut enfin recours à Bacchus, & embrassant sa statue, il le pria de lui être favorable. Le dieu exauça

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVI. pag. 115.

(*b*) Plin. T. I. p. 268.

(*c*) Ptolem. L. V. c. 16.

(*d*) Plut. Tom. I. pag. 262. Solin. pag. 253. Joseph. de Antiq. Judaïc. pag. 597, 598.

(*e*) Paus. p. 437, 437. Myth par M. l'Abb. Ban. T. VII. p. 179, 180.

ſon miniſtre. Auſſi-tôt, les Calydoniens furent frappés d'une eſpèce d'ivreſſe, qui les mettoit hors d'eux-mêmes, & qui en faiſoit mourir pluſieurs. Ils envoyerent conſulter l'oracle de Dodone; car, en ce tems-là, tous les peuples de cette contrée, je veux dire les Étoliens, leurs voiſins les Acarnaniens & les Épirotes, avoient grande foi aux réponſes, qui ſortoient du creux d'un certain chêne, ou que rendoient quelques colombes de la forêt de Dodone. L'oracle conſulté répondit que le malheur des Calydoniens venoit de la colère de Bacchus, & que pour la faire ceſſer, il falloit que Coréſus immolât à ſon autel Callirhoé, ou quelqu'un qui voudroit mourir pour elle. Cette jeune perſonne n'ayant trouvé, ni parent, ni ami qui l'aimât aſſez pour vouloir lui conſerver la vie aux dépens de la ſienne propre, ſe voyoit condamnée à mourir. Déjà on la conduiſoit à l'autel; & tout étoit prêt pour la ſacrifier. Coréſus attendoit de pied ferme ſa victime; mais, il ne la vit pas plutôt, qu'oubliant ſon reſſentiment, & n'écoutant plus que ſon amour, il s'immola lui-même, & mourut pour elle, laiſſant aux hommes, dit Pauſanias, un exemple mémorable de l'amour le plus conſtant & le plus infortuné, que l'on eût encore vu parmi eux. Callirhoé, au déſeſpoir de la mort de Coréſus, & honteuſe d'avoir ſi mal payé tant d'amour, alla ſe tuer ſur le bord de la fontaine Callirhoé.

Cette hiſtoire a tout l'air d'être une de ces fables imaginées d'après coup, pour embellir l'étymologie d'un nom; en quoi l'eſprit poëtique des Grecs a excellé. Car, il eſt certain que Callirhoé, qui, en Grec, ſignifie *coulant agréablement*, ne ſçauroit convenir à une fille; au lieu que c'eſt une épithete qui peut très-bien convenir à une rivière.

CALLIRHOÉ, *Callirhoe*, Καλλιρόη, (*a*) fille du fleuve Achéloüs, ſelon les Acarnaniens. Cette Nymphe, ou plutôt cette Princeſſe fut mariée à Alcméon, qui avoit tué ſa mere, Ériphyle. Alcméon étoit déjà mari d'une autre femme, à laquelle il avoit donné le fameux collier d'or d'Hermione, dont on avoit fait préſent à Ériphyle, afin qu'elle perſuadât à ſon mari Amphiaraüs de s'engager à l'expédition de Thebes. Callirhoé, ayant oui parler de ce collier, le demanda à Alcméon, & refuſa de lui laiſſer conſommer le mariage, juſqu'à ce qu'il lui eût accordé ce qu'elle exigeoit de lui. Alcméon alla trouver Phégéus, pere de ſon autre femme, & lui fit accroire qu'il avoit appris de l'oracle qu'il ne guériroit jamais de la fureur, dont il étoit attaqué, s'il ne faiſoit une offrande de ce collier au temple de Delphes. Phégéus le lui livra; mais, ayant appris qu'on le deſtinoit à Callirhoé, il donna ordre à ſes deux fils, d'aſſaſſiner Alc-

(*a*) Pauſ. p. 492, 493. Ovid. Metam. L. IX. c. 11. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. p. 207, 208.

méon, & ils l'exécuterent. Callirhoé, très-sensible à cette mort, désiroit ardemment qu'elle fût vengée.

Les Poëtes disent qu'elle pria Jupiter de faire ensorte que les fils, qu'elle avoit eus d'Alcméon, qui étoient encore enfans, devinssent hommes en un moment, afin qu'ils vengeassent la mort de leur pere. Jupiter lui accorda sa demande ; & aussi-tôt Amphotérus & Acarnan, ses deux fils, partirent pour aller exécuter cette vengeance. Ils trouverent sur leur route les assassins d'Alcméon, qui alloient offrir à Delphes le collier & la robe d'Ériphyle. Ils les tuerent, & allerent ensuite à Psophis, où ils massacrerent Phégéus & son épouse. En se retirant, ils furent poursuivis jusqu'à Tégée. Après avoir rendu compte à Callirhoé de ce qu'ils avoient exécuté, ils partirent pour Delphes, & y consacrerent le collier & la robe d'Ériphyle. Ce fut Achéloüs, qui leur ordonna de le faire. Ils allerent de-là dans l'Épire, & y fonderent une colonie, que l'on appella Acarnanie.

Quant aux deux enfans, qu'Ériphyle témoigne qu'Alcméon eut de la prophéteſſe Manto, il les donna à élever à Créon, roi de Corinthe. L'un d'eux s'appelloit Amphilochus ; l'autre étoit une fille, qui se nommoit Tisiphone, & qui étoit parfaitement belle. La femme de Créon, appréhendant que son mari n'épousât cette belle fille, & voulant l'en empêcher, la fit vendre. Ce fut Alcméon, qui l'acheta sans la connoître. Apollodore ne dit point comment Tisiphone fut reconnue.

CALLIRHOÉ, *Callirhoe*, Καλλιρόη, fille du fleuve Scamandre. Elle épousa Tros, troisième roi de Darnanie, qui prit son nom de Troye. Ce Prince en eut trois fils ; Ilus, qui laissa son nom à la même ville, appellée quelquefois Ilium ; Ganymede, qui fut enlevé par Jupiter, ou, selon d'autres, par Tentale roi de Méonie ou de Paphlagonie, & Assaraque, pere de Capys & grand'-pere d'Anchise.

CALLIRHOÉ, *Callirhoe*, (a) Καλλιρόη, fille du fleuve Méandre, épousa Car, fils de Manès, & en eut trois enfans, Alabandus, Cryasus & Idriéus.

CALLIRHOÉ, *Callirhoe*, (b) Καλλιρόη, fille de l'Océan. Ayant été mariée à Chrysaor, elle en eut Géryon à trois têtes. Elle mit encore au monde un monstre, qui ne ressembloit, ni aux dieux, ni aux hommes. C'étoit Échidna, qui avoit la moitié du corps d'une belle nymphe, & l'autre moitié, d'un serpent affreux & terrible.

CALLIRHOÉ, *Callirhoe*, fille de Lycus, tyran de Libye. Elle délivra son mari Diomede des embûches, que son pere lui avoit dressées. Dans la suite, désolée de se voir abandonnée de cet

(a) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IX. p. 114.

(b) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I, pag. 196, 197. Tom. VI, pag. 173. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 69. Tom. VI. pag. 341. T. XVIII. p. 7, 10.

ingrat, elle se pendit de désespoir.

CALLIRHOÉ, *Callirhoe.* (a) Perse dit à la fin de sa première satyre :

. . . . *Post prandia Callirhoen do.*

Il y en a qui l'entendent d'une tragédie, qu'on représentoit alors sur les théatres. D'autres l'entendent d'une femme débauchée, qui vivoit du tems de Perse.

CALLIRRHOÉ, *Callirrhoe*, Καλλιῤῥόη, *ou* Callirhoé avec un seul *r*, comme l'écrivent la plûpart des Auteurs. *Voyez* Callirhoé.

CALLISTAGORAS, *Callistagoras*, certain personnage, qui fut honoré comme un dieu à Ténos, au rapport de Saint Clément d'Alexandrie.

CALLISTE, *Callista*, Καλλίστη, isle qu'on appella ensuite Théras. *Voyez* Théras.

CALLISTE, *Callistus*, (b) affranchi de Caligula. Il étoit fort considéré de son patron, & jouissoit d'un grand crédit auprès de lui. Cela ne l'empêcha pas de se joindre à ceux, qui conspirerent contre la vie de son maître.

Cet affranchi possédoit des richesses immenses. Après la mort de Caligula, il persuada à Claude, son successeur, qu'il lui avoit sauvé la vie, & qu'ayant reçu ordre de l'empoisonner, il en avoit éludé l'exécution par d'habiles & d'heureux subterfuges. Ce fait trouva créance dans l'esprit de Claude, & le disposa à donner sa confiance à Calliste. On peut juger de l'insolence de cet affranchi par un trait, que Séneque rapporte comme témoin oculaire. » J'ai vu, dit-il, l'ancien maître » de Calliste demeurer de bout à » sa porte. Ce maître l'avoit ven» du comme un esclave de rebut, » qu'il ne vouloit point souffrir » dans sa maison ; & Calliste lui » rendoit la pareille, en l'ex» cluant de la sienne, pendant » que d'autres y étoient admis. «

Le crédit, dont jouit Calliste sous le nouvel Empereur, étoit énorme. Il n'osa pas cependant se déclarer contre la princesse Messaline, à l'occasion de son mariage avec Silius. Rompu au manège de la cour, il sçavoit que dans ce païs, on se maintient mieux par la circonspection & les ménagemens politiques, que par la hardiesse à tenter les aventures. Il osa néanmoins parler contre Agrippine, lorsque Claude pensa à l'épouser, après la mort de Messaline. Il soûtint qu'il ne convenoit en aucune manière de reprendre une femme, à qui l'Empereur, par un long divorce, avoit donné des preuves caractérisées de mécontentement ; que de la rechercher de nouveau, c'étoit l'enfler d'orgueil, & qu'il valoit mieux faire tomber le choix sur Lollia, qui n'ayant point d'enfans, n'auroit point de motif de jalousie contre ceux de son mari, & leur tiendroit lieu de mere. Mais, les

(a) Perf. Satyr. 1. v. 148.

(b) Tacit. Annal. L. XI. c. 29, 38. L. XII. c. 1, 2. Crév. Hist. des Emp. Tom. II, pag. 36, 77, 107. & suiv.

raisons de Calliste ne furent point écoutées, & l'Empereur épousa Agrippine.

CALLISTE, *Callistus*, poëte Grec de nation. Il vivoit dans le quatrième siecle du tems de Constance & de Julien l'Apostat. Nicéphore parle de ce Poëte. Il dit qu'il suivoit toujours l'Empereur Julien, & qu'il composa en vers héroïques l'histoire de ses expéditions.

CALLISTHÈNE, *Callisthenes*, Καλλισθένης, (a) Athénien, qui vivoit du tems de Conon. Il fut député avec ce fameux capitaine & quelques autres Athéniens vers Tiribaze, général des Perses.

CALLISTHÈNE, *Callisthenes*, Καλλισθένης, (b) naquit à Olynthe, ville de Thrace, 365 ans ou environ avant l'Ére Chrétienne. On ne sçait pas précisément quel étoit le nom de son pere. Les uns l'appellent Callisthène; & les autres, Diotime. Mais, ils semblent tous être convenus qu'Héro, mere de Callisthène, étoit cousine d'Aristote; & ce Philosophe, suivant le témoignage d'Hermippus, descendoit de Machaon. Si le fait est vrai, rien n'est plus illustre & plus distingué que la naissance de Callisthène du côté de sa mere.

Aristote le fit venir à Athènes, & prit également soin de ses études & de sa fortune. On sçait que le royaume de Macédoine étoit alors parvenu par les victoires de Philippe, au plus haut degré de gloire & de puissance. La conquête de plusieurs provinces avoit excité la jalousie des États voisins, tous intéressés à détruire un Empire, qui les menaçoit d'une ruïne prochaine; & ce Prince, grand politique, jugeoit bien qu'un successeur, moins habile que lui, ne résisteroit pas long-tems à des ennemis, que leur union rendroit formidables. Toujours rempli de vastes projets, il employa & les présens & les caresses pour engager Aristote, le plus célebre personnage de son siecle, à se charger de l'éducation du jeune Alexandre. Aristote, ayant enfin accepté la proposition, se rendit à la cour de Macédoine. Après un séjour de quelques années, il obtint la permission de se retirer. Callisthène, qui l'avoit accompagné, prit sa place. Il fut déclaré précepteur du fils de Philippe; titre, que lui donnent formellement Diogène Laërce, Séneque & Dion Chrisostôme. Cependant, Justin & quelques autres le font condisciple d'Alexandre. Ces opinions, quoique contraires en apparence, sont en un sens véritables toutes deux, puisque l'un & l'autre, en

(a) Xenoph. p. 537.

(b) Just. L. XII. c. 6, 7. L. XV. c. 3. Q. Curt. L. VIII. c. 5. *& seq.* Diod. Sicul. p. 457, 518. Plut. T. I. p. 474, 694. *& seq.* Suid. T. I. p. 1360, 1361. Strab. pag. 362, 517. *& seq.* Cicer. ad Amic. L. V. Epist. 12. ad Quinct. L. II. Epist. 12. Tuscul. Quæst. L. III. c. 21. de Divinat. L. I. c. 74. L. II. c. 57. de Orat. L. II. c. 31. Orat. pro Rabir. Posth. c. 14. Roll. Hist. Anc. T. III. p. 733. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. I. p. 4. *& suiv.* T. V. p. 375. *& suiv.* T. VIII. pag. 126, 127. *& suiv.* T. XVI. p. 220. T. XXI. p. 26. *& suiv.*

differens tems, avoient étudié sous Aristote.

Ce Philosophe, qui avoit joint à beaucoup de jugement un grand usage du monde, près de faire voile pour Athènes, avertit Callisthène de se rappeller souvent une maxime de Xénophane, que les personnes, attachées à la cour, ou par devoir ou par goût, ne devroient jamais oublier. *Parlez rarement devant les Princes*, lui dit-il, *si non faites ensorte que vos discours puissent leur être agréables.* Un conseil si sage ne fit que de foibles impressions sur Callisthène. C'étoit un de ces esprits chagrins & peu plians, qui semblent n'aimer la vérité, que pour avoir le triste plaisir de censurer avec aigreur les défauts d'autrui. Il est probable pourtant que Callisthène se contint dans les commencemens, & que sa conduite fut assez mesurée. Du moins, étoit-il encore fort considéré d'Alexandre, lorsque ce Prince se disposoit à porter la guerre dans la Perse. Jamais conquérant ne fut plus avide de gloire; & convaincu qu'il ne suffisoit pas de faire des actions dignes de l'immortalité, si ces mêmes actions ne trouvoient des Écrivains habiles & capables, pour ainsi dire, d'en rehausser l'éclat par la noblesse du style & la beauté des expressions, il jetta les yeux sur Callisthène, dont les ouvrages avoient déjà mérité les applaudissemens du public.

Les dangers, inséparables des expéditions lointaines, ne le rebuterent pas; & l'amour de la patrie l'emporta sur toutes les difficultés. Les Macédoniens avoient détruit Olynthe. Callisthène vouloit la rétablir; & comme le succès dépendoit des libéralités d'Alexandre, il se flattoit que ce Prince ne refuseroit rien à un homme, qui lui auroit donné des preuves si éclatantes de son zele & de son attachement. Il suivit donc le Roi, qui l'honora constamment de son amitié, jusqu'à la mort du malheureux Clitus. Au désespoir d'avoir trempé ses mains dans le sang d'un sujet fidele, il se retira dans son appartement, résolu de ne pas survivre à une action qui le couvroit de honte & d'infamie. En vain, les principaux chefs de l'armée entreprirent de le consoler. Il ne les écouta pas. Ils furent donc obligés d'appeller à leur secours Callisthène & Anaxarque, qui étoient les seuls capables, à leur avis, de calmer la douleur de leur maître commun. Il est vrai qu'Arrien ne fait ici aucune mention de Callisthène; mais, Justin & Plutarque, qui ne sont pas moins croyables, & qui, sans doute, avoient de bons garans, le joignent à Anaxarque. Voici, au rapport du dernier de ces Historiens, comment la chose se passa.

Callisthène, toujours attentif à la regle, n'employa pour guérir l'esprit du Roi, que des remedes doux & fondés sur les maximes de la morale les plus solidement établies; bien différent en cela d'Anaxarque, qui, se faisant gloire de ne pas penser comme le reste des hommes, s'écria d'abord en entrant dans la chambre: » Est-

» ce là cet Alexandre, sur lequel » l'univers entier a les yeux attachés? Quel spectacle de le voir » étendu par terre & fondant en » larmes, semblable à de vils » esclaves, qui tremblent à la vue » des loix & des reproches! Ignorez-vous donc que le juste & » l'injuste doivent se régler sur la » volonté des Souverains? Faut-» il que celui, qui a la force à la » main, se laisse dompter par » des préjugés ridicules & par » des opinions frivoles? Pour-» quoi, ajoûta-t-il, a-t-on placé » aux côtés de Jupiter Thémis & » la Justice, si ce n'est pour nous » faire sentir que les actions des » Rois sont toujours justes? « Cet indigne discours, à la honte du Héros & du Philosophe, dissipa une partie de l'affliction d'Alexandre, qui saisit avidement un systême flatteur, & qui, bien examiné, sans rendre les Princes plus heureux & plus puissans, désespere les peuples, & bannit de leur cœur l'amour & la vénération, qui furent toujours les plus fermes appuis du trône. On lit dans Plutarque, que depuis ce moment, Alexandre devint, & plus vain & plus emporté. Ses entretiens fréquens avec Anaxarque acheverent de le corrompre. La faveur de ce Sophiste augmentoit tous les jours, & celle de Callisthène diminuoit insensiblement.

Callisthène n'épargnoit ni le Roi ni les flatteurs, dont ce Prince étoit environné; & ils se réunirent tous pour perdre un censeur, qui les désoloit continuellement par des railleries sanglantes; témoin ce qui arriva dans un festin, auquel Anaxarque & lui avoient été invités. S'étant élevé une dispute sur la température de l'air, par rapport au climat sous lequel ils se trouvoient alors, Callisthène prétendit que celui de la Grece étoit moins froid. Anaxarque soûtenoit le contraire avec opiniâtreté. *Vous avez tort*, lui repartit son Antagoniste, *j'en appelle à vous-même. Dans la Grece, un mauvais manteau suffisoit pour vous couvrir la nuit; aujourd'hui, il vous faut trois tapis.* C'étoit lui reprocher son ancienne pauvreté, ainsi que le luxe dans lequel il vivoit alors. C'étoit en même tems lui faire sentir que le désir insatiable des richesses & des honneurs étoit l'unique motif de son attachement à la personne du Prince. Piqué de ces traits insultans, Anaxarque & les autres courtisans travaillerent sourdement à la ruine de Callisthène; & Alexandre, fatigué de ses discours hardis & peu respectueux, se prêta à tout le ressentiment de ces ames mercénaires. Callisthène étoit chéri & considéré de la plûpart des Macédoniens, qui n'étoient pas fâchés de l'entendre déclamer contre le gouvernement. Le Roi, qui craignoit d'aliéner les esprits, crut devoir avant toutes choses, rendre Callisthène odieux à la nation, & il en vint à bout.

Dans ce tems-là régnoit parmi les Grecs une espèce de gens, qui se faisoient un mérite de parler sans préparation sur quelque sujet que ce pût être; religion, politi-

que, vices & vertus, tout étoit de leur reſſort. Ils ſoûtenoient indifféremment le pour & le contre ; & perſuadés que l'eſprit ne brilloit jamais plus, que dans la défenſe des mauvaiſes cauſes, ils s'attachoient principalement à combattre les principes de la raiſon les plus évidens & les plus inconteſtables. A les entendre parler, les vices & les vertus étoient de ſimples noms, que l'imagination avoit enfantés. La queſtion rouloit-elle ſur ces grandes & importantes maximes, qui font le bonheur de la ſociété & la ſûreté des États ? Quelles ſubtilités n'employoient-ils pas alors pour ébranler les fondemens des loix & de la morale ? Des ſyſtêmes ſi dangereux firent en peu de tems des progrès rapides. Les Grecs, partiſans outrés des choſes extraordinaires, ſe livrerent avidement à des opinions nouvelles ; & leurs Auteurs, fiers du ſuccès, penſerent ſérieuſement à les répandre. Tantôt, on les voyoit dans les promenades publiques, tantôt dans certains endroits particuliers deſtinés à recevoir preſque toutes les perſonnes oiſives de la ville. Là préſidoient les Sophiſtes, toujours aſſurés des applaudiſſemens de ces auditeurs peu inſtruits, qui, par des éloges prodigués, ſe croyent en quelque manière aſſociés à la réputation de leurs Héros. On ne ſçauroit croire combien les raiſonnemens de ces faux Philoſophes contribuerent à gâter le cœur & l'eſprit des Grecs. Les vrais Philoſophes & les citoyens les plus ſenſés, les uns par des remontrances, les autres par des railleries fines & délicates, eſſayerent d'arrêter le mal. Supérieur aux remedes, il gagna de plus en plus. Les Sophiſtes ſe multiplierent à la faveur de leurs maximes pernicieuſes. Une des plus importantes étoit de ne rien dire que d'agréable & de flatteur. Ils recherchoient les grands, & ils en étoient également recherchés. Les proſpérités de Philippe attirerent en Macédoine un grand nombre de ces prétendus Philoſophes. La plûpart ſuivirent Alexandre ; & ils ne réuſſirent que trop à corrompre ce Prince, par des louanges exceſſives.

Calliſthène, indigné, ne ceſſoit de les décrier. Cette volubilité de paroles, avec laquelle ils établiſſoient une propoſition, & la renverſoient dans l'inſtant, étoit preſque la ſeule choſe, qui les eût mis en réputation. Lui, qui ne voyoit rien en cela de fort merveilleux, voulut en convaincre les autres par des exemples. Il prononça quelques diſcours à la manière des Sophiſtes, concluant de-là que cet art ne demandoit, ni des talens éminens, ni un travail opiniâtre, puiſque ſans avoir jamais cultivé ce genre d'étude, il y égaloit les plus excellens maîtres, au jugement des connoiſſeurs. Ce fut ce qui hâta ſa perte. Dans un repas, où fut appellé Calliſthène avec les principaux Seigneurs de la cour, on lui demanda un diſcours à la louange des Macédoniens. Il obéit & parla avec une éloquence, dont les auditeurs furent enchantés. Alexandre ſaiſit le moment ; &

s'adressant à Callisthène : » Il n'est » pas mal-aisé de réussir, lui dit- » il, quand les sujets, qu'on en- » treprend de traiter, sont riches » & féconds. Voulez-vous que » nous admirions la supériorité » de vos talens ? Censurez hardi- » ment les vices des Macédo- » niens, afin que la connoissance, » qu'ils en auront, les rende meil- » leurs & plus vertueux. « Le piege ne fut point apperçu de Callisthène. Il ne fit aucun quartier à la nation, & soûtint que Philippe étoit moins redevable de son agrandissement à la valeur de ses troupes, qu'aux funestes divisions, qui troubloient alors la Grece. Il finit par cette réflexion d'un ancien Poëte, que dans les tems de désordre, les lâches & les scélérats ont part aux honneurs & aux récompenses.

Ce trait & plusieurs autres de même nature aigrirent extrêmement les conviés, auxquels Alexandre insinua d'ailleurs, que Callisthène n'avoit pas tant songé à donner des preuves de son éloquence, que des marques de sa mauvaise volonté contre les Macédoniens. Il est vrai que sa conduite ne sçauroit s'excuser. Si les Macédoniens étoient injustes, il ne devoit pas être permis de les louer, comme l'observe judicieusement Philostrate. Il convenoit encore moins de les outrager, si leurs actions méritoient des éloges. Ce qu'on peut dire pour justifier Callisthène, c'est que les Macédoniens, ainsi que la plûpart des hommes, avoient des vertus & des vices, & que ce Philosophe tour à tour exaltoit les unes & censuroit les autres. Mais, il en résultera toujours que Callisthène ne connoissoit guere les regles de la prudence ; conséquence, qui peut être appuyée du témoignage d'Aristote. Car, après avoir mis son disciple au nombre des meilleurs orateurs, il avoue de bonne foi, que jamais homme n'avoit eu moins de jugement. On en trouve la preuve dans ce que nous avons rapporté jusqu'ici.

On y voit encore que Callisthène étoit naturellement chagrin, peu traitable, & toujours prêt à contredire, moins peut-être par amour pour la vérité, que par un désir violent de persuader à ses auditeurs, que rien dans les sciences ne lui étoit étranger. La réputation des autres lui faisoit ombrage ; & il souffroit impatiemment ceux, qui, du côté du sçavoir, vouloient aller de pair avec lui. De-là naquit en partie cette haine implacable, qui l'arma si souvent contre les Sophistes. Ni la raison, ni le conseil de ses amis ne furent capables de la modérer. Quelques Écrivains ajoûtent que sa vanité étoit insupportable. Si le récit de certains Auteurs est véritable, dit Arrien, je ne puis que blâmer l'orgueil de Callisthène, qui faisoit dépendre de sa plume, le bruit, que devoient faire dans le monde les exploits d'Alexandre. » Je ne l'ai point accompagné, » disoit Callisthène, pour acqué- » rir de la gloire, mais pour ren- » dre son nom à jamais mémora- » ble ; & mes écrits, plus encore » que les fables inventées par

» Olympias, convaincront la » postérité, que le fils de Philip» pe appartient à Jupiter. « Il seroit à souhaiter qu'Arrien eût cité ses garans. Toutes sortes de témoignages ne sont pas également recevables, & tant de présomption paroît à peine croyable. Ne pourroit-on pas avec fondement soupçonner les ennemis de Callisthène d'avoir grossi les objets dans le dessein de le perdre sans ressource.

Cependant, Alexandre gardoit encore quelques mesures avec lui, jusqu'au tems où il refusa de le saluer à la Persane. Ce Philosophe, moins circonspect que les Macédoniens, qui se contentoient de murmurer en secret, ne lui dissimula pas les plaintes de l'armée, & fit échouer par la force de ses remontrances, une entreprise que le Roi avoit extrêmement à cœur. Telle est la narration de Plutarque. Arrien entre dans un plus grand détail. Anaxarque, selon lui, de concert avec Alexandre, entama la proposition. Elle révolta Callisthène. Le discours néanmoins, que lui fait tenir Arrien à cette occasion, est très-sage & très-modéré. » Si le Roi, dit Cal» listhène à un courtisan des plus » flatteurs, eût été présent au » discours, que tu viens de faire, » aucun de nous ne seroit en pei» ne de te répondre; car, lui» même te l'auroit interdit, & » n'auroit pas souffert, que tu le » portasses à prendre les coûtumes » des Barbares, en rendant odieu» ses sa personne & sa gloire par » une si indigne flatterie. Mais, » puisqu'il est absent, je te répon» drai pour lui. J'estime Alexan» dre digne de tous les honneurs » que peut recevoir un mortel; » mais, il y a de la différence » entre le culte des dieux & celui » des hommes. Le premier com» prend les temples, les autels, » les prieres & les sacrifices; le » second se borne à de simples » louanges & à des hommages » de respect. Nous saluons ceux» ci, & tenons à gloire de leur » rendre soumission, obéissance, » fidélité; mais, nous adorons » les autres; nous leur consacrons » des fêtes, & chantons à leur » gloire des hymnes & des can» tiques. Le culte même des dieux » est différent à proportion de » leur grandeur; & les homma» ges, que l'on rend à Castor & » à Pollux, ne sont pas sembla» bles à ceux, qui sont dûs à » Mercure & à Jupiter. Il ne faut » donc pas, en confondant tout, » ni rabaisser les dieux à la condi» tion des mortels, ni élever un » mortel à la condition d'un dieu. » Alexandre entreroit dans une » juste indignation, si l'on rendoit » à un autre les hommages, qui » ne sont dûs qu'à sa personne sa» crée. Devons-nous moins crain» dre celle des dieux, si nous » communiquons leurs honneurs » à des mortels. Notre Prince » est fort au-dessus des autres, je » le sçais; c'est le plus grand des » Rois & le plus glorieux des » Conquérans. Mais, c'est un » homme, & non pas un dieu. » Pour avoir ce titre, il faut qu'il » ait dépouillé ce qu'il a de mor-

» tel ; & nous avons bien intérêt » de souhaiter que cela n'arrive » que le plus tard qu'il se pourra. » Les Grecs n'ont adoré Hercule » qu'après sa mort, & lorsque » l'oracle l'a commandé. On nous » cite l'exemple des Perses. Mais, » depuis quand les vaincus font-» ils la loi aux vainqueurs ? A-t-» on oublié qu'Alexandre a passé » l'Hellespont, pour assujettir » l'Asie à la Grece, & non pas » la Grece à l'Asie ? «

Malgré la solidité des raisons de Callisthène, les principaux des Perses, d'autres disent, des Macédoniens, burent tour à tour une coupe, que le Roi leur avoit présentée, se prosternerent à ses pieds, & en furent embrassés. Callisthène prit la coupe à son rang ; & après l'avoir vuidée, il s'avança du côté d'Alexandre, pour en recevoir un baiser. Ce Prince, qui s'entretenoit alors avec Hépheſtion, averti que l'essentiel de la cérémonie avoit été omis, ne voulut point accorder à Callisthène la grace, dont les autres avoient été honorés. Ce refus ne le mortifia pas. *Je me retire*, dit-il, *avec un baiser de moins*. Les flatteurs ne laisserent pas échapper une si belle occasion ; & Héphestion assura que ce Philosophe lui avoit promis de se conformer aux volontés du Roi.

A peu près dans ce tems-là fut découverte la conspiration d'Hermolaüs. Les circonstances parurent favorables. On arrêta les coupables ; & Callisthène avec eux. Sa tendresse pour la plûpart des conjurés le rendoit suspect. On se flattoit que les dépositions fourniroient au Roi quelque prétexte de satisfaire son ressentiment. Hermolaüs & ses complices furent appliqués à la question. Cependant, aucun d'eux ne chargea Callisthène. C'est ainsi que le racontent Quinte-Curse & Plutarque. Ce dernier fait plus. Il produit deux fragmens des lettres d'Alexandre, qui seroient décisifs, si les pieces en question étoient incontestablement de ce Prince. La raison d'en douter est que, ni Ptolémée, ni Aristobule ne les ont connues. Autrement, on sera obligé de convenir que ces Auteurs, pleins de vénération pour la mémoire d'Alexandre, ne se sont point embarrassés de lui donner un démenti de gaieté de cœur. L'un & l'autre assurent positivement que les conjurés accuserent Callisthène de les avoir engagés dans une entreprise si périlleuse ; ce qui ne sçauroit en aucune façon se concilier avec les lettres, dont on vient de parler ; lettres, qui n'ont pas dû échapper à des Ecrivains favoris de leur maître, & témoins de ce qui s'étoit passé dans le cours de l'instruction du procès. Nous n'insisterons pas davantage là-dessus, contens de remarquer que Ptolémée & Aristobule avoient pris à tâche de justifier le Héros aux dépens du Philosophe. Il est donc mal aisé de les regarder comme des Écrivains sans partialité ; & malgré les éloges d'Arrien, nous serions tentés de croire que leurs histoires tenoient un peu du panégyrique. Nous disons malgré les éloges

d'Arrien, parce que dès le commencement de son ouvrage, il nous avertit que ces deux Auteurs lui ont paru des guides sûrs & fideles; l'un, parce qu'il avoit suivi Alexandre dans toutes ses expéditions; & l'autre, parce que le mensonge, si honteux dans la bouche des particuliers, est encore plus infame dans celle des Rois. Prétend-il donc que les Princes sont exempts de préjugés, & que dans leurs ouvrages, ils ne donnent rien ni à l'amour ni à la haine? Plusieurs Écrivains en ont jugé différemment, & ne se sont pas fait un scrupule d'abandonner Ptolémée, & de défendre Callisthène, dont tout le crime, selon eux, se réduisoit à certains discours peu mesurés.

Ce prétexte parut suffisant pour s'assurer de la personne de Callisthène; ce qui, au rapport de Strabon, fut exécuté à Cariate, ville de la Bactriane. On lapida Hermolaüs & ses complices. Il n'y a point de dispute sur cet article. Les sentimens, au contraire, sont très-partagés sur le genre de supplice, dont on fit périr Callisthène; sentimens néanmoins, qui bien examinés, peuvent se rapporter à deux principaux; sçavoir, celui d'Aristobule & celui de Ptolémée. Suivant le premier, Callisthène, chargé de chaînes & conduit en cet état à la suite de l'armée, mourut de maladie. Aristobule ne s'explique point sur la nature de cette maladie, non plus que sur la cage, qui lui servit de prison, ainsi que le racontent Strabon, Plutarque & Diogène Laërce. Les deux derniers ajoûtent qu'il fut mangé de vermine. Ces circonstances ne sont, au jugement de M. l'abbé Sévin, que des additions faites à la narration d'Aristobule, qui peut-être les avoit omises de dessein prémédité; & cela, dans l'appréhension que la cruauté du supplice n'excitât contre son Héros l'indignation de la postérité. Peut-être aussi que la cage, dont ces Auteurs font mention, est de l'invention des Grecs de ce tems-là, qui voyoient avec un œil de jalousie les prospérités des Macédoniens.

Passons maintenant à la seconde opinion, c'est-à-dire, à celle de Ptolémée, de qui on apprend que Callisthène, après avoir essuyé la question, fut attaché à une croix; & Ptolémée a été copié par Quint-Curse. Justin, en prenant des uns & des autres, a formé une troisième opinion. Il prétend que l'on fit couper le nez, les oreilles & les levres à Callisthène; qu'ensuite on l'enferma dans une cage; & que Lysimaque, touché de compassion, lui apporta le poison, qui termina les malheurs & la vie de cet infortuné Philosophe. Ce récit a tout l'air d'une fable. A l'égard des deux autres sentimens, il n'est pas possible de décider aujourd'hui lequel doit avoir la préférence. Ptolémée & Aristobule sont également croyables; & il ne nous reste aucun monument, qui puisse faire pencher la balance pour l'un ou pour l'autre. Aristote, qui parle de cet événement, & dont le témoignage seroit ici d'un grand poids, ne dit rien qui

puisse fixer notre incertitude. Il se contente de rapporter que Callisthène fut condamné dans une assemblée de Macédoniens.

PORTRAIT

de Callisthène.

C'étoit un homme vraiment Philosophe par la solidité de son esprit, par l'étendue de ses connoissances, par la pureté de ses maximes, par la rigidité de sa vie, par la régularité de ses mœurs, & sur tout par une haine déclarée de toute dissimulation & de toute flatterie. Il n'étoit pas né pour la cour, où il faut avoir un esprit souple, pliant, accommodant, quelquefois même fourbe & perfide, mais au moins dissimulé & flatteur. Il se trouvoit rarement à la table du Roi, quoiqu'il y fût fréquemment invité; & quand il gagnoit sur lui de s'y rendre, son air triste & taciturne étoit une improbation ouverte de tout ce qui s'y disoit, & de tout ce qui s'y passoit. Avec cette humeur un peu trop sauvage, ç'auroit été un trésor inestimable pour un Prince, qui auroit aimé la vérité. Car, parmi tant de milliers d'hommes, qui environnoient Alexandre, & qui lui faisoient la cour, il étoit le seul, qui eût le courage de la lui dire. Mais, où trouve-t-on des Princes, qui connoissent le prix d'un tel trésor, & qui sçachent en faire usage? La vérité perce bien rarement ces nuages, que forment l'autorité des Grands & la flatterie de leurs courtisans. Aussi, par ce terrible exemple, Alexandre mit tous les gens de bien hors d'état de lui représenter ses véritables intérêts. Depuis ce moment, on n'entendit plus dans ses conseils aucune parole libre. Ceux-mêmes, qui avoient le plus de zele pour le bien public & pour sa personne, se crurent dispensés de le détromper. La flatterie seule désormais écoutée prit sur lui un ascendant, qui acheva de le corrompre, & le punit justement d'avoir sacrifié à la folle ambition de se faire adorer par les peuples, le plus homme de bien qu'il eût à sa suite.

Nous le répétons avec Séneque. La mort de Callisthène est pour Alexandre un reproche éternel & un crime ineffaçable, dont nulle belle qualité, nulle action guerriere, quelque éclatante qu'elle puisse être, ne peut couvrir la honte. Si l'on dit d'Alexandre, il a tué des milliers de Perses, il a détrôné & fait périr le plus puissant Roi de la terre, il a subjugué des provinces & des peuples sans nombre, il a pénétré jusqu'à l'Océan, & porté les bornes de son Empire depuis le fond de la Thrace jusqu'aux extrêmités de l'Orient: *Oui*, dit Séneque en répondant à chacun de ces faits; *mais il a tué Callisthène, & la grandeur de ce crime étouffe celle de toutes ses actions.*

DIGRESSION

sur les ouvrages de Callisthène.

L'un des plus considérables est la révision de l'Iliade & de l'Odyssée, à laquelle Callisthène a eu beaucoup de part. Ces poëmes étoient extrêmement corrompus;

car, sans parler des leçons vicieuses, que la négligence des copistes y avoit introduites, il y avoit encore un grand nombre de vers les uns omis, les autres ajoûtés. Alexandre, partisan zélé des poëmes d'Homère, chargea Anaxarque & Callisthène du soin de les examiner. On lit dans Strabon, que ce Prince y travailla conjointement avec eux. De-là naquit cette édition, depuis si fameuse, qui le suivoit par tout, enfermée dans un coffre riche & précieux. Cependant, on ne doit point dissimuler qu'Onésicrite, auteur contemporain, faisoit honneur de ce travail au philosophe Aristote, & peut-être y a-t-il autant de droit que Callisthène. Au reste, cet ouvrage a subi le sort de plusieurs autres. Il a péri malgré toute sa réputation. Strabon & Eustathe en font garants. Ils assurent que dans l'édition, dont il s'agit, on avoit placé deux vers entre le 855 & 856 du second livre de l'Iliade. Or, ces deux vers ne se lisent aujourd'hui dans aucun de nos imprimés.

Ceux, qui aiment la lecture d'Homère, ne regretteront guere moins une autre production de Callisthène, qui seroit aujourd'hui très-utile pour l'intelligence de ce Poëte. L'ouvrage, dont nous voulons parler, étoit intitulé, *Histoire de la guerre de Troye.* Voici ce que nous en apprend Cicéron, dans une de ses lettres: *Sed quia videbam*, dit-il, *Italici belli & civilis historiam jam pene à te esse perfectam* [*dixeras autem mihi te reliquas res ordiri*] *deesse mihi nolui quin te admonerem ut cogitares, conjunctè ne malles cum cæteris rebus nostra contexere; an, ut multi Græci fecerunt, Callisthenes Troïcum bellum, Timæus Pyrrhi, Polybius Numantinum, qui omnes à perpetuis suis historiis ea quæ dixi bella separaverunt; tu quoque item civilem conjurationem ab hostilibus externisque bellis sejungeres.* Avant toutes choses, il faut éclaircir ce passage, qui a ses difficultés.

Cicéron désiroit passionnément que Lucceius publiât séparément de son grand ouvrage, la conjuration de Catilina; & pour l'y engager plus aisément, il employe les exemples de Callisthène, de Timée & de Polybe, qui, tous trois, avoient détaché de leurs histoires générales, certains morceaux particuliers, qui en faisoient naturellement partie. Quoique par le mot d'histoires générales, on ne doive pas toujours entendre des monumens qui renferment les événemens de tous les siecles & de tous les peuples, il est visible néanmoins que Callisthène avoit publié quelque chose de semblable. En effet, il se rencontre dans les Anciens plusieurs citations, qui ne sçauroient convenir aux écrits de ce Philosophe, dont les titres se sont conservés jusqu'à nous. On voit dans Polybe, par exemple, que Callisthène avoit parlé de la république de Crete & de la guerre des Messéniens. Dans le même Écrivain se trouvoient, à ce que nous apprend Strabon, les diverses prises de Sardis & le sac de la ville de Mi-

let. Il y étoit aussi fait mention, selon Plutarque, de Cimon ou plutôt des batailles, que ce fameux général gagna contre les Perses. Que si ces fragmens ne peuvent appartenir aux livres de Callisthène, qui nous sont connus, comment se dispenser de les rapporter à une histoire universelle, dont les paroles de Cicéron alléguées ci dessus, établissent clairement l'existence. L'Auteur, vraisemblablement, y remontoit jusqu'aux tems de la Grece les plus reculés; du moins, Proclus lui fait dire que les Scythes descendoient des Athéniens; ce qui donne lieu de soupçonner que non seulement les antiquités Grecques, mais encore celles des païs étrangers, entroient dans cet ouvrage. Comme la guerre de Troye en étoit un des morceaux les plus intéressans, Callisthène aima mieux la traiter à part. Il y fixoit, si on en croit Plutarque, au 24 du mois, nommé Thargélion, la prise de cette ville, qui fut suivie de plusieurs migrations, & ces migrations, à en juger par un endroit de Strabon, étoient exactement marquées dans le morceau, dont il s'agit. Aucun passage des Anciens ne nous met au fait du plan & de l'époque précise de ce fruit des veilles de Callisthène.

On ne sçait pas non plus en quel tems parurent ses Helléniques; mais, en revanche & graces à Diodore de Sicile, on est un peu mieux instruit de ce qui les regarde. Callisthène, dit-il, commence son histoire des Grecs à l'année, où la paix fut conclue entre ces peuples & Artaxerxe, roi de Perse. Cet ouvrage est composé de dix livres, dans lesquels l'Auteur a rassemblé les événemens divers, arrivés pendant l'espace de trente années, dont la dernière finit au tems que Philomélus, à la tête des Phocéens, pilla le temple de Delphes. Il y a dans le texte τὴν τῶν Ἑλλήνων σύνταξιν. Τῶν Ἑλληνικῶν est la vraie leçon. C'est le titre que portoient d'ordinaire ces sortes d'écrits, & jamais celui-ci n'est cité autrement, soit par Harpocration, soit par Étienne de Byzance. Diodore de Sicile lui-même, dans un autre endroit, ne s'exprime pas différement de ces Auteurs. Il y répete que l'ouvrage de Callisthène étoit en dix livres, & que ces dix livres contenoient le récit de ce qui s'étoit passé de plus remarquable dans la Grece, depuis la seconde année de la 98e Olympiade jusqu'à la fin de la 105e. Cet intervalle de tems fut célebre sur tout par les importantes batailles de Leuctres & de Mantinée. Quant à la première, il est constant que Callisthène en avoit parlé très-au long, puisque suivant le témoignage de Cicéron, il n'avoit omis aucun des présages, qui sembloient annoncer aux Lacédémoniens la défaite de leur armée. Si l'on en croit Séneque, il rapportoit avec un égal soin les signes extraordinaires, qui précéderent la destruction de Buris & d'Hélicé; destruction, que Polybe place fort peu de tems avant la victoire des Thébains à Leuctres. Par conséquent la ruine de

ces deux villes devoit faire partie de l'écrit en question.

Cet écrit finissoit, comme nous venons de l'observer, à la dernière année de la 105e Olympiade, qui vit éclorre la guerre contre les Phocéens. Ces peuples, à la persuasion de Philomélus, avoient enlevé du temple de Delphes ces richesses immenses, que la piété des Princes & des Nations y avoit consacrées. Les Thébains & leurs alliés coururent aux armes; & après bien des efforts inutiles, ils furent obligés d'avoir recours à Philippe, qui termina cette guerre-ci connue sous le nom de guerre sacrée. Callisthène en avoit fait l'histoire. Le seul fragment, qui nous en reste, se lit dans les Deipnosophistes d'Athénée, & sans lui cet ouvrage seroit demeuré dans l'oubli.

On ignoreroit aussi, sans le secours de Suidas, un autre livre de Callisthène, intitulé Περσικά. Ce Grammairien le cite à l'occasion de Sardanapale; d'où peut-être sera-t-on tenté de conclure que ce travail rouloit uniquement sur les antiquités de l'Orient; mais, la conséquence ne seroit pas sûre. En effet, quel inconvénient y auroit-il, que Callisthène, en décrivant la conquête de l'Assyrie, eût touché légérement les aventures d'un Prince si renommé par son luxe & par sa mollesse. Ces sortes de digressions ne sont-elles pas autorisées, sur tout quand elles sont propres à piquer la curiosité du Lecteur. Toute la question est donc de montrer que les actions d'Alexandre étoient le seul objet des Persiques. On ne sçauroit nier que les Anciens n'aient connu une histoire de ce Prince, composée par Callisthène; car, de quel autre ouvrage pourroit être tiré ce que racontent sur la foi de cet Auteur, Tzetzès de la prise de Thebes, & Plutarque, ainsi que Strabon, du voyage qu'avoit entrepris Alexandre au temple de Jupiter Ammon. Il y a encore dans ce Géographe quelques citations, qui supposent l'existence du morceau, dont il s'agit. Nous ne les rapporterons point pour passer à un endroit de Polybe, qui paroît décisif. Selon lui, Callisthène avoit donné le dénombrement des troupes Macédoniennes, qui débarquerent en Asie. Il avoit aussi décrit la marche de Darius & d'Alexandre dans la Cilicie, la rencontre des deux armées, la manière dont elles furent rangées en bataille, enfin la victoire signalée, que remporterent les Macédoniens. Toutes ces circonstances rassemblées font voir clairement, selon M. l'abbé Sévin, que cet Auteur avoit travaillé à l'histoire d'Alexandre. Celle, qui se rencontre manuscrite dans quelques bibliotheques sous le nom de Callisthène, est évidemment fausse. Rien n'est plus barbare que le style. Quelle apparence d'ailleurs qu'on n'en découvrît pas aujourd'hui quelques vestiges dans les écrits des Anciens, qui souvent ont eu occasion d'appuyer leurs récits de l'autorité de ce Philosophe. Nous aurions donc beaucoup de penchant à croire que celle de

ses productions, qui regardoit Alexandre, étoit intitulée *Persiques*; & cela, parce que la défaite de Darius & la conquête de la Perse étoient sans contredit l'événement le plus brillant & le plus mémorable du regne de ce Prince. Là se voyoient ces observations curieuses des astres faites par les Chaldéens, & copiées par Callisthène à la priere d'Aristote. Il y a des Critiques, qui contestent la vérité de ce fait; quelques autres se font un scrupule de le rejetter. Mais, nous n'entrerons point dans cette dispute.

Ce seroit ici le lieu de parler des antiquités des Gaules & de la Macédoine; mais, Plutarque & Stobée les attribuent formellement à un Callisthène de Sybaris, aussi-bien qu'un ouvrage sur les Métamorphoses. Il se pourroit faire que l'histoire de Thrace fût du même Écrivain. Plutarque, qui fait mention du second livre, ne marque point auquel des deux Callisthènes on doit faire honneur de cette production.

On n'a rien de plus précis sur quelques-uns des cinq traités, qui nous restent à examiner. Le premier est un périple, que nous croirions du premier Callisthène, parce que dans ses voyages, il avoit pu faire plusieurs découvertes importantes sur la Géographie, qui ne lui semblerent pas indignes d'être communiquées au public. Cet ouvrage contenoit au moins deux livres. Le Scholiaste d'Apollonius de Rhodes en cite le premier, au sujet des Argonautes, attaqués de nuit par les habitans de Cyzique; ce qui prouve que Callisthène avoit jetté dans cet écrit les articles de Mythologie & peut-être les singularités, qui donnoient du relief aux provinces & aux villes, dont il parloit.

Le second traité concerne la chasse. Il est de lui incontestablement, si ce que dit Élien des chevres de Lycie, étoit emprunté de cet ouvrage; mais, ne pourroit-il pas également bien se rapporter à quelqu'un de ceux, dont on a déjà rendu compte. Il paroît, au reste, que ce traité étoit assez considérable, puisque Plutarque fait mention du troisième livre.

On ne sçait pas de combien étoit composé celui, que Callisthène avoit publié sous le titre d'*Apophthegmes*. Julius Pollux, content de l'indiquer, ne dit rien sur le reste. Saint Épiphane en fait autant. Il nous apprend seulement en passant, que Callisthène avoit mis au jour un ouvrage des plantes. Le disciple d'Aristote en étoit vraisemblablement l'auteur.

A l'égard du traité de la nature de l'œil, la chose n'est pas douteuse. Quoi de plus précis que ces paroles de Chalcidius? Expliquons, dit-il, la nature de l'œil sur laquelle les Anciens ont publié d'excellentes découvertes; sçavoir, Alcméon de Crotone, Physicien habile, qui le premier a osé faire des dissections, Callisthène disciple d'Aristote, & le médecin Hérophile. Ce témoignage est infiniment glorieux à la mémoire de Callisthène.

Jugement des Anciens touchant Callisthène.

Tant d'écrits en différens genres lui avoient acquis une grande réputation; mais, comme les Écrivains les plus renommés ne sont point sans défauts, il ne sera pas inutile de rendre compte des jugemens divers, que les Anciens ont portés de ce Philosophe. Il est constant que plusieurs d'entr'eux en faisoient une estime singulière. Aristote, par exemple, qui connoissoit si bien les regles de la véritable éloquence, le mettoit au nombre des Écrivains les plus distingués. Il est désigné dans Cicéron par l'épithete de sçavant Historien, & dans Polybe par celle de λογιώτατος συγγραφεὺς; ce qui signifie à peu près la même chose, puisque les Grecs par le mot λόγιος entendent le plus ordinairement un homme capable de bien écrire, versé d'ailleurs dans les antiquités de son païs, & quelquefois même dans celles des nations étrangères. Cicéron, dans un autre endroit, ne s'explique pas moins avantageusement en faveur de Callisthène. Il fait de Xénophon & de lui une espèce de parallele. Or, on ne s'est jamais avisé de comparer un Historien du premier ordre avec un Auteur, qui lui est de beaucoup inférieur. Enfin, cet Orateur finit par dire que si Xénophon avoit plus de douceur, on trouvoit dans Callisthène plus de force & plus de véhémence. Plutarque y ajoûte l'abondance & la fécondité.

Telles étoient les vertus particulières du style de Callisthène, dans lequel pourtant on remarquoit un défaut essentiel; & ce défaut étoit l'enflure, qui, dans ses écrits, comme le lui reproche Longin, prenoit souvent la place du sublime. De-là naissent ces pensées froides & puériles, qui dégoûtent & ennuyent les Lecteurs les plus patiens. On sçait que l'exagération produit des effets à peu près semblables. C'est un vice, que tout bon Écrivain doit soigneusement éviter. Il paroît néanmoins par un endroit de Strabon, que Callisthène n'en étoit pas exempt. Joignez à cela les figures de Rhétorique, répandues à pleines mains dans ses ouvrages. On en peut croire Cicéron, qui nous apprend que les productions de ce Philosophe étoient écrites *Rhetorico pene more*. Quelque considérables que soient de pareils défauts en matière de style, comme toutefois ils sont compensés par des vertus au moins égales, & que d'ailleurs il n'y a point d'Écrivains parfaits; les Anciens ne laissent pas de compter Callisthène parmi les meilleurs Historiens de la Grece.

Les témoignages, allégués ci-dessus, mettent la chose dans tout son jour; & Muret prétend en vain lui enlever une place, qui lui est si légitimement due. Il se fonde sur ces paroles de Cicéron : *Itaque ad Callisthenem & ad Philistum redeo, in quibus te video volutatum. Callisthenes quidem & notum & vulgare negotium, quemadmodum Græci aliquot locuti*

sunt. Siculus ille capitalis, creber, acutus, brevis, pene pusillus Thucydides. Les mots *notum & vulgare negotium*, signifient, suivant Muret, un Historien du dernier rang; ce qui ne convient point du tout avec les textes de Cicéron, que nous avons cités plus haut; & dès-lors l'explication de Muret devient insoûtenable. Quel est donc le sens des termes en question? Le voici, si je ne me trompe, dit M. l'abbé Sévin. Cicéron écrit à son frere, qui, depuis quelque tems, s'étoit mis à lire Callisthène & Philiste, & il lui marque que le premier étoit clair & à la portée de tout le monde; bien différent en cela du second, qu'un style concis, des expressions recherchées & des tours de phrases embarrassés rendoient extrêmement obscur & difficile. Cicéron lui-même confirme cette explication, lorsqu'il dit dans son livre des illustres Orateurs: *Amatores huic desunt; sicuti multis jam ante sæculis & Philisto Syracusio & ipsi Thucydidi; nam, ut horum concisis sententiis, interdum etiam non satis apertis, officit Theopompus elatione atque altitudine orationis suæ, quod idem Lysiæ Demosthenes, sic Catonis luminibus obstruxit hæc posteriorum quasi exaggerata altiùs oratio.* Denys d'Halicarnasse a suivi le même sentiment que Cicéron; & les fragmens de Philiste, qui sont parvenus jusqu'à nous, font voir combien la critique de ces deux Auteurs est sensée & judicieuse. Rien, au contraire de plus net & de moins embarrassé, que deux morceaux de Callisthène échappés du naufrage. L'un se lit dans le traité des machines d'Athénée, & l'autre dans les Deipnosophistes d'un Écrivain, qui porte le même nom. Il seroit à souhaiter qu'il fût aussi aisé de justifier Callisthène à quelques autres égards. Strabon, par exemple, l'accuse de s'être écarté quelquefois des regles de la vérité; & Polybe prouve fort au long, que cet Auteur sçavoit à peine les premiers élémens de la tactique. Le mérite de Strabon & de Polybe est connu de tout le monde. Il seroit donc difficile de ne pas déférer à leur témoignage.

CALLISTHÈNE, *Callisthenes*, Καλλισθένης, (a) orateur célebre d'Athènes, du tems de Démosthène. Ce fut un de ceux, qu'Alexandre demanda un jour que les Athéniens lui livrassent.

CALLISTHÈNE, *Callisthenes*, Καλλισθένης, (b) auteur Grec de Sybaris. Plutarque & Stobée lui attribuent un traité des antiquités des Gaules & de la Macédoine, aussi-bien qu'un ouvrage sur les Métamorphoses. On ignore entièrement en quel tems il a vécu.

On croit que ce Callisthène est le même que celui, qui raconte que dans la Phrygie le prince An-

(a) Plut. T. I. p. 856.
(b) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. VI. pag. 68, 69. T. VIII. pag. 140.

churus se précipita volontairement dans un abîme, qui, sur le champ, se referma; qu'on dressa un autel dans l'endroit, où le gouffre étoit auparavant; que cet autel, dans un tems particulier de l'année, étoit de pierre, & que dans un autre, il se changeoit en un autel d'or. Rien n'a plus l'air de fable faite à plaisir, d'après l'histoire de M. Curtius.

CALLISTHÈNE, *Callisthenes*, Καλλισθένης, (*a*) séditieux & scélérat, qui mit le feu aux portes du temple de Jérusalem, l'an 164 avant J. C. Ce fut le jour que les Juifs célébroient la victoire, que Judas Maccabée avoit remportée sur Nicanor, Timothée & Bacchide, généraux des Syriens. Callisthène se cacha dans une maison, qui étoit proche du temple; mais, ayant été découvert, il fut pris & brûlé vif.

CALLISTHÈNE, *Callisthenes*, Καλλισθένης, (*b*) affranchi de Lucullus. Il n'est connu que pour avoir donné à son maître un breuvage, qu'il croyoit propre à le faire aimer davantage de lui; mais, ce breuvage aliéna l'esprit à Lucullus. Sur quoi, M. Dacier fait cette remarque. Comme dans ce tems de ténebres, il y avoit, dit-il, une infinité de sorciers, ils avoient persuadé à tout le monde, qu'ils sçavoient composer des breuvages, qui avoient la vertu de faire aimer, & qu'on appelloit pour cette raison, philtres; & d'autres, qui avoient celle de faire haïr, & qu'on nommoit misetres du Grec μίσητρα. Cette opinion, aussi malheureuse que frivole & ridicule, se conserve encore aujourd'hui dans quelques esprits foibles ou ignorans. Tout l'effet de ces breuvages a été la mort ou l'aliénation d'esprit de ceux, à qui on les a donnés. Lucullus, & Properce après lui, en ont été les victimes, & on pourroit y ajoûter des exemples plus récens.

CALLISTHÈNE, *Callisthenes*, Καλλισθένης, (*c*) titre d'un traité de l'affliction par Théophraste. Cet Auteur avoit ainsi intitulé ce traité, parce qu'il y témoignoit sa douleur du malheur & de la mort de son ami Callisthène, qu'Alexandre avoit fait mourir. Ce Prince n'y étoit pas ménagé. Théophraste, dans la vue de diminuer l'éclat de ses victoires, y soûtenoit nettement que les actions de cette vie sont moins conduites par la sagesse, que par la fortune; maxime justement combattue dans plusieurs traités de Philosophie. *Vexatur Theophrastus*, dit Cicéron, *& libris & scholis omnium Philosophorum, quod in Callisthene suo laudarit illam sententiam: Vitam regit fortuna, non sapientia.* Le succès des armes Macédoniennes, continue Cicéron, désespere Théophraste. Il plaint son ami d'être tombé entre les mains d'un homme puissant & heureux, mais qui ne sçavoit pas user de la prospérité.

Il est fâcheux que cet ouvrage

(*a*) Maccab. L. II. c. 8. v. 33.
(*b*) Plut. T. I. p. 520.
(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VIII. pag. 135, 136, Tom. X. pag. 338.

de Théophraste ne subsiste plus aujourd'hui. Il nous fourniroit sans doute des éclaircissemens utiles & sur la vie de Callisthène & sur ses ouvrages.

CALLISTHÉNIENNE (*a*) [l'Ére]. Lorsqu'Alexandre entra dans Babylone l'an 331 avant J. C., Aristote demanda à Callisthène, qui avoit accompagné ce Conquérant, d'examiner & de lui marquer ce qu'il y avoit de vrai dans cette grande antiquité de tems & d'observations astronomiques, dont se vantoient les Chaldéens. Callisthène, après une exacte vérification du fait, répondit à Aristote, que toute cette grande antiquité de tems & d'observations, se réduisoit, dans le tems qu'il écrivoit, à 1903 ans d'observations astronomiques authentiques. On sçait par Épigène que ces observations célestes étoient gravées en brique sur la fameuse tour astronomique de Babylone. La première de ces 1903 années rapportées par Callisthène, concourt avec l'an 2233, & peut former une ére également célebre & commode. Ces faits posés, le commencement de l'ére Callisthénienne ne doit être postérieure que de peu de tems au commencement de la monarchie Assyrienne, à la fondation de Babylone, à la construction de la grande tour astronomique ou observatoire, à la division des langues arrivées dans ce tems-là.

1.° Parce que les Chaldéens, ayant été, comme on sçait, adonnés de tout tems à l'Astronomie, n'ont sans doute pas manqué de tenir un recueil exact de leurs observations, aussi-tôt qu'ils l'ont pu tenir d'une manière authentique; & la preuve qu'ils l'ont fait, c'est que les 1903 ans d'observations remontent presqu'au tems de la construction de Babylone, ou de la tour mentionnée dans la Bible.

2.° Parce que cette grande tour ou observatoire paroît être presque certainement la même que la fameuse tour de Babylone bâtie au tems de Bel ou Nemrod, un peu avant la division des langues, & la même aussi qui est décrite par Hérodote, Strabon & autres.

3.° Parce que la division des langues fut faite après la construction de cette tour au tems de Phaleg, qui fut ainsi nommé, dit la Bible, à cause de cette division, & que le commencement de l'ére Callisthénienne concourt avec le tems, où Phaleg sortoit de l'enfance, qui est l'âge où l'on imposoit les noms propres.

4.° Parce que Nemrod, plus connu des nations Payennes sous le nom de Baal ou Bélus, est l'auteur de toutes les constructions, & le fondateur de la première Monarchie orientale. Ce fut lui qui fit bâtir des villes & y rassembla des peuples sauvages & épars dans les campagnes. Ce fut lui aussi, qui mit le premier en pratique les connoissances astronomiques, selon le témoignage po-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 26. *& suiv.*

ftif de Pline & de Solin.

Ainſi, la date de l'ére Calliſthènienne doit nous donner le milieu du regne de Baal ou Nemrod, qui fut de cinquante-cinq ans, ſelon Euſebe & Jule Africain. Nous diſons le milieu, & non pas le commencement; car, il a fallu que la tour fût bâtie pour en faire uſage, pour y graver ſur la brique les obſervations aſtronomiques; outre que de pareilles obſervations ſuppoſent un peuple, qui a fait ſon établiſſement, & qui ne s'occupe de ſciences curieuſes, qu'après avoir pourvu à ſe donner le plus néceſſaire. Or, nous croyons que pour la conſtruction d'un ſi grand édifice & des autres, que Baal fit faire en Babylonie, il eſt vraiſemblable de prendre les trente premières années de ſon regne, laiſſant les vingt-cinq ſuivantes pour les conſtructions, qu'il alla enſuite faire faire en Aſſyrie. De cette manière, l'an 2233, qui eſt le premier des 1903 de l'ére Calliſthénienne, eſt l'an 31 de Baal, & le premier des obſervations aſtronomiques, que les Chaldéens commencerent à recueillir, auſſi-tôt que leur obſervatoire, ou tour de Babel, fut bâtie. Cette année ſe trouve la treizième de l'âge de Phaleg & le moment de la diviſion des langues.

CALLISTIES, *Calliſtia*, (*a*) fêtes, que l'on célébroit dans l'iſle de Lesbos en l'honneur de Junon & de Cérès. Il y avoit un prix pour la plus belle des femmes, qui s'y trouvoient. Les Éléens célébroient ces fêtes en l'honneur de Minerve; mais, le prix étoit pour le plus bel homme, & il conſiſtoit en une armure complette.

CALLISTO, *Calliſto*, Καλλιστώ, (*b*) fille de Lycaon, roi d'Arcadie. Ce fut une nymphe de Diane, pour laquelle Jupiter conçut une forte paſſion, dès qu'il l'eut vue. Cette nymphe ne s'amuſoit, ni à filer, ni à s'ajuſter les cheveux, ni à leur faire prendre des formes diverſes; mais, elle ſe contentoit de les tenir en état avec un ſimple cordon. Elle avoit en main tantôt un javelot, tantôt un dard. Enfin, elle portoit les armes ſous les étendards de Diane, qui l'aimoit ſur toutes les autres; mais, ſa faveur lui fut inutile, & il n'y a point de bonne fortune, dit Ovide, qui ſoit de longue durée.

Il étoit déjà plus de midi, lorſque Calliſto entra dans une vieille forêt, que tous les ſiecles avoient reſpectée. Elle y détendit ſon arc, ſe coucha ſur la terre qui étoit couverte d'herbe, ſe dépouilla de ſon carquois, & le mit ſous ſa tête pour repoſer. Quand Jupiter eut remarqué qu'elle étoit laſſe, & qu'elle n'avoit perſonne avec elle: » Au moins, dit-il en » lui-même, Junon ne ſçaura » pas cet amour; & quand même

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 212. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. I. p. 523.

(*b*) Pauſ. pag. 44, 458, 459. *& ſeq.* Ovid. Metam. L. II. c. 11, 12. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. pag. 280. T. VI. p. 34. T. VIII. p. 88.

» elle le sçauroit, dois-je si fort » appréhender ses reproches, que » je me prive pour cela de mes » plaisirs? « En même tems, il se revêtit du visage & des ornemens de Diane, & parla en ces termes à Callisto: » O nymphe, » la plus belle de toutes les nym- » phes! Sur quelle montagne » avez-vous aujourd'hui chassé? « Callisto se leve aussi-tôt, salue la divinité qu'elle prenoit pour Diane, & l'éleve par ses louanges au-dessus de Jupiter, qui fut bien-aise de l'entendre parler ainsi. Il la caresse, il la baise, mais avec peu de modération, & ses baisers ne ressembloient pas à ceux que donne une fille. Comme elle se préparoit à lui conter dans quelles forêts elle avoit chassé, il l'interrompit en l'embrassant, & ne se fit pas connoître sans crime. Néanmoins, Callisto lui résista autant qu'une fille étoit capable de résister; & il eût été nécessaire que Junon eût vu sa résistance. Elle l'eût traitée plus doucement, & n'eût pas puni une innocente pour la faute d'un criminel. Enfin, elle résista long-tems & se défendit puissamment; mais, elle ne put vaincre Jupiter. Ce dieu n'eut pas plutôt remporté cette victoire, qu'il remonta dans le ciel, & laissa la malheureuse Callisto avec une haine contre les forêts, qu'elle accusoit comme complices de la perte de sa chasteté. Aussi, s'en retira-t-elle si promptement, que peu s'en fallut qu'elle n'oubliât son carquois & son arc, qu'elle avoit pendus à un arbre.

Aussi-tôt, Diane, accompagnée de ses nymphes, parut sur le mont Ménale, glorieuse de la dépouille des bêtes, qu'elle venoit de tuer, & en arrivant elle apperçut Callisto, qu'elle appella en même tems. Mais, Callisto prit la fuite, & craignit d'abord que Jupiter ne fût en Diane. Néanmoins, voyant les nymphes qui la suivoient, elle connut bien qu'il n'y avoit point de tromperie, & s'alla joindre à elles. Mais, comme il est mal-aisé que notre visage ne nous trahisse pas nous-mêmes, à peine osa-t-elle lever les yeux & marcher, selon sa coutume, à côté de la déesse, & la première de sa troupe. Elle demeura dans le silence; & par la honte, qui la faisoit rougir, elle donna des preuves de l'injure qu'on lui avoit faite. Diane pourtant ne s'en apperçut pas d'abord; mais, quelque tems après, cette déesse, voulant se baigner, Callisto refusa de prendre le bain avec ses compagnes. Ce refus fit comprendre à Diane, que Callisto avoit été violée, & elle lui ordonna aussi-tôt de se retirer.

Cependant, Junon n'ignoroit pas cette injure, qu'elle avoit reçue de son mari; mais, elle en avoit remis la vengeance à un tems plus propre & plus favorable. Callisto avoit déjà mis au monde un fils, qui fut nommé Arcas; & cet enfant sur tout inspiroit au cœur de Junon des ressentimens de douleur & de vengeance: » Quoi donc, dit-elle, » falloit-il pour comble de peine, » que cette adultère fût féconde, » & que l'injure qu'on m'a faite,

» & la honte de Jupiter devinſ-
» ſent fameuſes par ce funeſte
» accouchement ? Tu n'en de-
» meureras pas impunie. Je te
» priverai de cette beauté par la-
» quelle tu te plais à toi-même,
» & par laquelle tu plais à un
» mari, à qui ſeule je devrois
» plaire. « A peine eut-elle ainſi parlé, qu'elle prit Calliſto par les cheveux, & la renverſa par terre. La malheureuſe Calliſto lui tendit en vain les bras; car, ſes bras commencerent auſſi-tôt à ſe couvrir d'un poil noir & hériſſé, qui s'y élevoit de tous côtés. Ses doigts ſe changerent en de grands ongles crochus. Ses mains devinrent courbées, & lui ſervirent de pieds. Enfin, cette bouche, qui avoit charmé Jupiter, ſe fendit de telle ſorte qu'elle devint épouvantable. Et afin que ſes prieres ne puſſent fléchir les eſprits, Junon lui ôta la parole; & il ne reſta autre choſe à la malheureuſe Calliſto, qu'une voix menaçante & furieuſe qui ne ſortoit de ſon goſier, que pour épouvanter ceux, qui l'entendoient. Ainſi, elle perdit ſa première forme; & néanmoins, ſa raiſon, ſelon Ovide, demeura dans l'ourſe, en laquelle elle fut changée. Mais, cette raiſon ne lui demeura que pour rendre ſes douleurs & plus vives & plus ſenſibles. Elle en montra donc le reſſentiment par des larmes perpétuelles. Pour demander du ſecours à Jupiter, elle leva vers le ciel, non pas ſes mains, mais ce qui fut autrefois ſes mains, & lorſqu'elle ne pouvoit l'appeller ingrat, elle éprouva ſon ingratitude. Cependant, Arcas, ſon fils, devint grand, ſans reconnoître néanmoins ſa mere, & aima la chaſſe comme elle. Étant donc âgé de quinze ans, comme il tendoit ſes toiles dans la forêt d'Érimante, après avoir cherché de tous côtés les lieux les plus propres pour la chaſſe, il rencontra ſa mere, qui s'arrêta à ſon abord, & lui témoigna qu'il la connoiſſoit. Néanmoins, Arcas s'en détourna auſſitôt, & voyant qu'elle jettoit ſur lui les yeux, & qu'elle le regardoit fixement, il en eut peur, & n'eut pas la hardieſſe d'en approcher de plus près. Enfin, comme il ſe préparoit à la percer d'un coup de fleche, Jupiter arrêta la main, qui alloit commettre un parricide, enleva dans le ciel la mere & le fils, & les transforma en deux aſtres, qui ne ſont pas éloignés l'un de l'autre; ce qui a fait dire que Calliſto eſt la grande ourſe, que les Grecs appellent Hélice, & Arcas la petite, ou Bootès.

On voit ici une miſérable, qui ſouffre le châtiment d'une faute, à laquelle elle n'a pas conſenti; & la plus belle de toutes les filles [car c'eſt ce que ſignifie en Grec le nom de Calliſto] eſt convertie en un animal, qui eſt ſans contredit des plus difformes qu'il y ait dans la nature. Quelques-uns diſent que l'on veut montrer par-là que les filles & les femmes, qui ont perdu leur chaſteté, reſſemblent aux bêtes les plus affreuſes; & que plus une femme eſt belle, plus ſa honte eſt remarquable, quand elle s'abandonne au vice.

C'est ce qui a fait dire à Salomon, qu'une belle femme impudique est semblable à une truie, qui porteroit des chaînes d'or. Nous demeurons d'accord là-dessus, & nous ne voudrions pas certainement contredire Salomon, non plus que les autres, dont les sentimens sont si justes. Mais, nous voudrions bien demander pourquoi Callisto, n'ayant pas consenti à cette faute, & s'en étant même défendue autant qu'une fille s'en peut défendre, ne laisse pas d'en recevoir la même peine, que si sa propre volonté l'en avoit rendu coupable? Car, si quelques fautes sont dignes de grace, ce sont celles que l'on commet sans dessein de les commettre. En effet, les meurtres, que l'on voudroit bien éviter, & que l'on commet malgré soi, sont excusés par les loix. Cependant, Callisto ne trouve point de faveur, quoiqu'elle n'ait pas failli volontairement. Elle est innocente, si on la considere par sa volonté; mais, on la jugera criminelle, si on la considere par son supplice.

Il y a donc apparence qu'on a voulu nous enseigner par cette fable, que comme la chasteté est le plus grand trésor d'une fille, & que c'est le seul bien, que l'on ne recouvre plus, quand on l'a une fois perdu, ce n'est pas assez à une fille de résister aux poursuites, que l'on fait contre son honneur; mais il faut qu'elle ait grand soin de fuir les lieux, où il est aisé de l'attaquer, & où l'on peut aisément triompher de sa foiblesse. Car, si Callisto ne se fût point séparée de la compagnie de Diane, & qu'elle n'eût pas été chercher les bois & les solitudes pour reposer plus à son aise, elle ne se fût point exposée au danger de perdre sa pudeur. Ainsi, les filles & les femmes sont presque aussi criminelles pour ne s'être pas bien gardées, que pour être tombées volontairement. Cette loi, à la vérité, est bien rigoureuse; mais, l'honneur est quelque chose de si délicat, qu'on n'en peut faire de trop rigoureuses, quand il s'agit de le conserver.

Quelques-uns ont écrit que Callisto fut dévorée par une ourse dans une chasse, & que l'on feignit qu'elle avoit été changée en cette ourse; & comme elle étoit fille de condition, & que c'étoit la coûtume des Anciens de placer les Grands dans le ciel, & même d'en faire des dieux, soit pour se consoler de leur perte, ou pour flatter leurs parens, ou pour marquer l'estime, qu'ils en faisoient, on imagina que Callisto, aussi-bien qu'Arcas, son fils, avoient été mis au nombre des astres.

Au reste, Pausanias croit que l'on ne donna le nom de Callisto à la grande ourse, que pour faire honneur à la fille de Lycaon. Car, après tout, ajoûte-t-il, les Arcadiens montrent encore aujourd'hui la sépulture de cette Princesse. Pausanias parle ailleurs d'un monument, ou d'une statue de Callisto, qu'on voyoit à Delphes.

CALLISTONICUS, (a)

(a) Pauf. p. 566.

Callistonicus, Καλλιςόνικος, célebre statuaire de Thebes en Béotie. Il avoit fait la plus grande partie de la statue de la Fortune, placée dans le temple de cette déesse à Thebes. Le visage & les mains étoient de la façon de Xénophon l'Athénien. La fortune tenoit Plutus entre ses bras sous la forme d'un enfant ; & c'est, dit Pausanias, une idée assez ingénieuse de mettre le dieu des richesses entre les mains de la fortune, comme si elle étoit sa nourrice ou sa mere.

CALLISTRATE, *Callistratus*, Καλλίςρατος, (*a*) illustre capitaine d'Athènes. Il fut choisi par ses citoyens avec Timothée & Chabrias pour commander les troupes contre les Lacédémoniens, la quatrième année de la 100e Olympiade. L'armée, qui marcha sous les ordres de ces trois généraux, étoit composée de vingt mille hommes d'infanterie, de cinq cens cavaliers & de deux cens vaisseaux de guerre.

CALLISTRATE, *Callistratus*, Καλλίςρατος, (*b*) autre illustre capitaine d'Athènes, étoit fils d'Empédus. Il eut le courage de se sacrifier pour sauver les Athéniens, qu'il avoit l'honneur de commander ; car, ce brave officier, à la tête d'une troupe de cavalerie Athénienne & de quelques volontaires, ayant été battu près du fleuve Asinarus en Sicile, forma un escadron de ce qui lui restoit de monde, se fit jour à travers les ennemis & arriva à Catane avec sa troupe. Ensuite, prenant la résolution de rebrousser chemin par Syracuse, il alla fondre sur ceux qui pilloient le camp des Athéniens, en fit un grand carnage, tua cinq hommes de sa main ; enfin criblé de coups & ayant eu son cheval tué sous lui, il mourut glorieusement, après avoir donné aux siens le moyen d'échapper & de s'en retourner chez eux comblés de gloire.

CALLISTRATE, *Callistratus*, Καλλίςρατος, (*c*) célebre orateur d'Athènes. C'étoit l'homme le plus éloquent de son tems. Il devoit un jour plaider en pleine audience une cause importante de la ville d'Orope. Cette cause avoit excité une grande attente dans le public, qui attendoit avec impatience le jour de cette plaidoirie, tant pour l'excellence de l'orateur, dont la réputation étoit alors très-florissante, que pour l'importance de l'affaire, dont il s'agissoit, & qui faisoit le sujet de l'entretien de tout le monde. Démosthène, ayant oui dire que tous les maîtres & tous les gouverneurs de la jeunesse se préparoient à aller à ce jugement, pria son précepteur de le mener aussi avec lui. Ce précepteur, qui avoit quelque familiarité avec les huissiers,

(*a*) Diod. Sicul. p. 472.

(*b*) Pauf. p. 427.

(*c*) Diod. Sicul. p. 477. Lucian. T. II. pag. 922. Plut. Tom. I. pag. 847, 848, 851. Xenoph. pag. 589. *& seq.* Corn. Nep. in Epam. c. 6. Roll. Hist. Anc. Tom. III. pag. 445, 446. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIV, p. 117.

ſiers, qui ouvroient la ſalle d'audience, obtint d'eux une place, où ſon jeune diſciple pût entendre les avocats ſans être vu. Calliſtrate eut un ſuccès, qui lui attira l'admiration de tout le monde. Démoſthène, frappé de cette gloire ſi éclatante, en devint comme jaloux. Voyant cet Orateur reconduit honorablement par tout le peuple, & comblé de louanges & de bénédictions, il en admira davantage la force de l'éloquence, qui peut s'aſſujettir toutes choſes & les manier à ſon gré. Dès ce moment, il quitta toutes les autres ſciences, & tous les exercices dont on occupoit les enfans, & s'exerça à compoſer des harangues, pour parvenir un jour à être du nombre des Orateurs.

Calliſtrate fut député par les Athéniens à une aſſemblée générale des Arcadiens, où ſe trouva auſſi Épaminondas. Celui-ci voulut engager les Arcadiens à faire une confédération commune avec les Thébains & les Argiens. Calliſtrate fit une batterie toute contraire, & les ſollicita de ſe liguer avec les peuples de l'Attique. Son diſcours étoit même rempli d'invectives contre les Thébains & les Argiens; & il y avançoit, entr'autres choſes, que les Arcadiens devoient conſidérer quelle eſpèce d'hommes étoit ſortie de ces deux peuples, & qu'il n'en falloit pas davantage pour juger ce qu'on devoit attendre des autres; qu'Oreſte & Alcméon, qui s'étoient ſouillés du ſang de leurs meres, tiroient leur naiſſance d'Argos; qu'Œdipe, qui avoit été en même tems parricide & inceſtueux, & qui avoit eu des enfans de ſa propre mere, étoit né à Thebes. Mais, Épaminondas répondit de point en point aux déclamations de Calliſtrate.

Quelque talent qu'eût Calliſtrate pour l'art oratoire, il n'en étoit pas pour cela meilleur politique, au jugement de Xénophon. Il eſt repréſenté par cet Hiſtorien, comme un homme peu propre pour le maniement des affaires.

CALLISTRATE, *Calliſtratus*, Καλλίστρατος, poëte comique d'Athènes. Il vivoit ſous la 97e Olympiade, environ 392 ans avant J. C. Il fut rival d'Ariſtophane.

CALLISTRATE, *Calliſtratus*, Καλλίστρατος, Auteur d'une hiſtoire de Samothrace, cité par Denys d'Halicarnaſſe. C'eſt apparemment celui, qui, ſelon Tzetzès, accoûtuma les Samiens, c'eſt-à-dire, ceux de Samothrace, à ſe ſervir des ving-quatre lettres de l'alphabet Grec. Mais, il eſt différent d'un Calliſtrate de Ténédos, qui commenta Aratus, au moins ſelon ce que dit Voſſius. Ce dernier pourroit bien n'être pas différent de celui, que le Scholiaſte d'Ariſtophane employe quelquefois; puiſqu'entr'autres choſes qu'il en a extraites, il y a un article ſur l'iſle de Ténédos. Il eſt plus difficile de ſçavoir qui eſt le Calliſtrate, auteur d'un traité des femmes publiques, dont Athénée fait mention. Nous n'avons pas plus de connoiſſance de celui à qui quelques-uns attribuoient une deſcription d'Athènes, que d'au-

tres prétendoient appartenir plutôt à Ménéclès ; car, c'est tout ce qu'en dit Harpocration. Mais, il n'y a pas beaucoup de perte à ignorer tout cela ; & il n'est pas nécessaire d'être mieux instruit de ce qui regarde l'auteur des explications des statues, imprimées avec les œuvres des Philostrates.

CALLISTRATE, *Callistratus*, Καλλίστρατος, (*a*) premier secrétaire de Mithridate, roi de Pont. Ce Callistrate ayant été pris par les Romains, Lucullus, leur général, ordonna qu'on le menât au camp ; mais, ceux, qui le menoient, avertis qu'il avoit cinq cens pieces d'or dans sa ceinture, le tuerent pour les avoir.

CALLISTRATE, *Callistratus*, Καλλίστρατος, Jurisconsulte, un des disciples de Papinien. Il fut du nombre des conseillers de l'empereur Alexandre Sévère.

CALLISTELÈS, *Callisteles*, Καλλιστέλης, (*b*) statuaire, qui, selon Pausanias, étoit fils ou éleve d'Onatas. Ils avoient fait ensemble un Mercure, que l'on voyoit à Olympie. Ce Mercure portoit un bélier sur son bras, la tête dans un casque, & vêtu d'une tunique & d'un manteau. C'étoient les Phénéates, peuples d'Arcadie, qui l'avoient consacré à Jupiter.

CALLITELÈS, *Calliteles*, Καλλιτέλης, (*c*) natif de Lépréos dans la Triphylie, fut pere de Zénon, fameux Athlete.

CALLITELÈS, *Calliteles*, Καλλιτέλης, (*d*) Lacédémonien, pere de Polypithe. Ils furent tous deux de célebres Athletes. Ils mériterent la couronne d'olivier, le pere à la lutte, le fils à la course des chevaux. Il y avoit à Olympie sur une colonne un char médiocrement grand, qui étoit celui de Polypithe, & Callitelès étoit sur cette même colonne.

CALLITHERE, *Callithera*, (*e*) ville de Thessalie en Grece, selon Tite-Live. L'an de Rome 554, les Étoliens, après avoir été repoussés de devant Métropole, vinrent attaquer Callithere. Ils recognerent dans leurs murailles les habitans, qui, à l'exemple de ceux de Métropole, avoient fait une sortie sur eux ; & contens de cet avantage, parce qu'ils n'étoient pas en état de forcer la place, ils se retirerent.

Ptolémée, qui lit Callitheres en pluriel, donne cette ville à la Bisaltie.

CALLIUM, *Callium*, Κάλλιον, (*f*) ville de Grece dans l'Étolie, située près de l'Évênus entre ce fleuve & celui du Sperchius. Elle est fameuse à cause des maux horribles, qu'elle eut à essuyer de la part des Gaulois.

Pendant que les Étoliens étoient campés aux Thermopyles, pour s'opposer à ces Barbares, deux des Lieutenans généraux de ces derniers eurent ordre d'aller en Étolie avec un détachement con-

(*a*) Plut. T. I. p. 502.
(*b*) Pauf. p. 342.
(*c*) Pauf. p. 371.
(*d*) Pauf. p. 374.
(*e*) Tit. Liv. L. XXXII. c. 13. Ptolem. L. III. c. 13.
(*f*) Pauf. p. 650, 651.

fidérable, pour mettre tout à feu & à fang. Ce furent eux, qui faccagerent la ville de Callium, & qui enfuite y autoriferent des barbaries fi horribles, que Paufanias ne croît pas qu'il y en eût eu encore d'exemple dans le monde. Tout le fexe viril fut mutilé. Le vieillards périrent par le tranchant de l'épée. Les enfans à la mammelle furent arrachés du fein de leurs meres pour être égorgés; & s'il y en avoit qui paruffent nourris d'un meilleur lait que les autres, les Gaulois buvoient leur fang & fe raffafioient de leur chair. Les femmes & les jeunes vierges, qui avoient quelque fentiment d'honneur, fe donnerent la mort elles-mêmes. Les autres, forcées de fouffrir les indignités, que l'on peut s'imaginer, devinrent enfuite la rifée de ces Barbares, auffi peu fufceptibles d'amour que de pitié. Celles donc, qui pouvoient s'emparer d'une épée, fe la plongeoient dans le fein; d'autres fe laiffoient mourir en s'abftenant de dormir & de manger. Cependant, le foldat en affouviffoit fon incontinence; car, mortes ou vivantes, elles n'étoient pas à couvert de fa brutalité.

Les Étoliens, ayant appris ce qui fe paffoit chez eux, décamperent auffi-tôt des Thermopyles, & ne fongerent plus qu'à regagner leur païs, uniquement occupés du défir de venger la malheureufe ville de Callium, & de fauver celles qui étoient menacées d'un pareil traitement. Dès qu'ils furent fur leurs terres, tout ce qu'il y eut d'Étoliens capables de porter les armes, accoururent au camp. Les vieillards mêmes oublierent leur âge, & foit néceffité, foit courage, ils voulurent fuivre les autres. Les femmes, encore plus animées que les hommes, prirent auffi les armes. Déjà les Barbares, après avoir brûlé la ville, pillé & faccagé les temples & les maifons, chargés de butin, s'en retournoient triomphans, lorfqu'il arrive un corps de troupes forti de Patra, la feule ville d'Achaïe, qui eût fongé à fecourir les Étoliens. Ces troupes avoient une adreffe merveilleufe à fe fervir de leurs armes, toutes pefantes qu'elles étoient. Elles donnent brufquement fur les Gaulois, & en font un grand carnage; mais, accablées par le nombre & épuifées de fatigue, elles perdoient tout efpoir, lorfqu'heureufement les Étoliens vinrent les joindre. Alors, on vit hommes & femmes combattre à l'envi, border le chemin par où paffoient les Gaulois, & lancer fur eux une infinité de traits, dont leurs boucliers, légers comme ils étoient, les défendoient mal. L'ennemi vouloit-il les pourfuivre? Auffi-tôt ils lui échappoient, & dès qu'il fe remettoit en marche, ils étoient à fes trouffes. Enfin, les malheureux habitans de Callium, après avoir juftifié par une trifte expérience tout ce qu'Homère dit de plus incroyable des cruautés exercées par les Leftrygons & par les Cyclopes, eurent au moins des vengeurs. Car, d'un détachement de qua-

rante mille huit cens hommes, il n'en revint pas la moitié au camp.

CALLIXENE, *Callixenus*, Καλλίξενος, (*a*) orateur Athénien. Cet Orateur, après la défaite de l'armée des Athéniens près des Arginuses, accusa les généraux dans le Sénat. Cette accusation, toute fausse qu'elle étoit, n'en fut pas moins suivie d'une sentence de mort; & sur le champ on en arrêta six, qui étoient présens, pour les conduire au supplice. Mais, à peine furent-ils exécutés, que le peuple ouvrit les yeux, & sentit toute l'horreur de ce jugement; mais, son repentir ne pouvoit rendre la vie aux morts.

Celui, qui avoit proposé l'avis de la mort, Callixene fut le premier objet de ce prompt repentir du peuple, & fut appellé en jugement, comme ayant trompé ses auditeurs; & sans qu'on daignât entendre sa justification, il fut saisi & conduit dans la prison publique; mais, il trouva le moyen, avec le secours de quelques autres prisonniers, de percer le mur, & ils se réfugierent chez les ennemis, qui étoient à Décélie. Ainsi, il arriva qu'en évitant une mort présente, Callixene eut le tems, pendant le reste de sa vie, de se faire connoître à toute la Grece, où il devint, aussi-bien que dans sa patrie, un exemple de méchanceté. Mais, comme l'observe Xénophon, étant revenu à Athènes, il y mourut de faim, haï & détesté généralement de tout le monde, comme le devroient être tous les calomniateurs. Diodore de Sicile remarque que le peuple lui-même porta la juste peine de son crime, les dieux l'ayant livré peu de tems après, non à un seul maître, mais à trente tyrans, qui le traiterent avec la derniere cruauté.

CALLIXENE, *Callixenus*, Καλλίξενος, Historien, qui étoit de Rhodes. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Il laissa selon Athénée, un ouvrage sur la ville d'Alexandrie.

CALLIXENE, *Callixenus*, Καλλίξενος, Auteur, qui avoit composé un traité des peintres & des sculpteurs, comme nous l'apprend Vossius.

CALLIXENE, *Callixenus*, Καλλίξενος, habile statuaire. Il vivoit en la 155e Olympiade, vers l'an 160 avant J. C. Ce fut en ce tems-là que la sculpture, que l'on avoit un peu négligée, reprit une nouvelle vigueur.

CALLON, *Callon*, Κάλλων, (*b*) célebre statuaire de l'isle d'Égine. Il avoit été disciple de Tectée & d'Angélion. La statue de Minerve Sthéniade, que l'on voyoit à Trœzène, étoit un ouvrage de Callon.

CALLON, *Callon*, Κάλλων, (*c*) autre statuaire, moins ancien & moins renommé que le précédent, étoit Éléen. Pausanias parle de quelques monumens de la façon de ce statuaire. C'étoit lui, qui avoit fait

(*a*) Diod. Sicul. p. 387. Xenoph. p. 449. *& seq.* Roll. Hist. Anc. Tom. II. p. 518. *& suiv.*

(*b*) Pauf. p. 146, 196, 433.

(*c*) Pauf. p. 337, 342.

un Mercure, tenant un caducée, que l'on voyoit à Olympie.

(a) Quintilien parle d'un Callon ou Calon statuaire. Ce doit doit être l'un des deux, dont on vient de parler.

CALLON, *Callon*, Κάλλων, (b) athlete, Éléen, fils d'Harmodius. Il s'étoit rendu illustre pour avoir remporté le prix du ceste sur la jeunesse. La statue, qu'on lui avoit érigée à Olympie, avoit été faite par Daippus.

CALLONITIS, *Callonitis*, contrée d'Assyrie sur les confins de la Médie, près du mont Zagrus. Polybe en fait mention. Cet Historien nous apprend que Molon y fut crucifié.

CALLYDIUM, *Callydium*, Καλλύδιον, (c) château fortifié, situé sur un des sommets du mont Olympe en Phrygie. Il servit de retraite à Cléon, chef de brigands, qui de-là faisoit des courses. Il se rendit si puissant par ses vols, qu'il fit acheter son amitié aux Romains, qui étoient alors divisés par les guerres civiles. Antoine lui érigea une souveraineté, qui lui fut confirmée par Auguste.

CALLYNTERIES, *Callynteria*, (d) fêtes, qui se célébroient à Athènes. On ne nous en apprend pas davantage.

CALMANA, *Calmana*, nom, que quelques-uns donnent à la fille aînée d'Adam & d'Éve, qui fut la sœur jumelle de Caïn. Mais, ces traditions n'ont qu'une certitude fort médiocre.

CALOCÉRUS, *Calocerus*, (e) homme de basse naissance, sous l'empire de Constantin. L'histoire ne lui donne d'autre titre que celui d'intendant des chameaux. Cet homme eut la folie de vouloir se faire Empereur. Il s'empara réellement de l'isle de Chypre; mais, ce mouvement ne fut qu'une étincelle légere, qui disparut dans l'instant. Bientôt vaincu & pris, Calocérus subit le supplice des esclaves. M. de Tillemont soupçonne qu'il pouvoit être le même que ce Philumene, d'ailleurs inconnu, à qui Saint Athanase fut accusé faussement d'avoir fourni de l'argent pour une révolte. Théophane dit que Calocérus fut brûlé vif à Tarse; mais, on ne punissoit du feu, ni les rebelles, ni les voleurs; car, il y en a qui prétendent que Calocérus avoit été chef de voleurs.

CALOMNIATEURS, (f) *Calumniatores*. Carondas condamna les Calomniateurs atteints & convaincus, à ne paroître en public qu'avec une couronne de bruyere, qui présentoit à tous ceux, qui les rencontroient, la noirceur de leur crime. Plusieurs ne purent survivre à cette infamie, & se donnerent la mort; & ceux, qui avoient fondé leur fortune sur cette détestable manœu-

(a) Quintil. L. XII. c. 10.
(b) Pauf. p. 336.
(c) Strab. p. 574.
(d) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 212.
(e) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. pag. 367.
(f) Roll. Hist. Anc. T. I. p. 37. T. II. p. 349. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IX. p. 173.

vre, se retiroient d'une société, où la sévérité des loix les obligeoit à aller faire valoir ailleurs ce malheureux talent, & à y porter cette maladie contagieuse, qui n'a que trop infecté le monde dans tous les tems.

Chez les Égyptiens, les Calomniateurs étoient impitoyablement condamnés au même supplice, qu'auroient subi ceux, qu'ils accusoient, si le crime s'étoit trouvé véritable.

L'Église, dit l'illustre Pascal, a différé aux Calomniateurs aussibien qu'aux meurtriers, la communion jusqu'à la mort. Le concile de Latran a jugé indignes de l'état Ecclésiastique, ceux qui en ont été convaincus, quoiqu'ils s'en fussent corrigés; & les auteurs d'un libelle diffamatoire, qui ne peuvent prouver ce qu'ils ont avancé, sont condamnés par le pape Adrien à être fouettés, *flagellentur*.

Le célebre Auteur de l'Esprit des Loix observe que, chez les Romains, la loi qui permettoit aux citoyens de s'accuser mutuellement, & qui étoit bonne selon l'esprit de la République, où chaque citoyen doit veiller au bien commun, produisoit sous les Empereurs une foule de Calomniateurs. Ce fut Sylla, ajoûte le même Auteur, qui, dans le cours de sa dictature, leur apprit par son exemple, qu'il ne falloit point punir cette exécrable espèce d'hommes. Bientôt, on alla jusqu'à les récompenser. Heureux le gouvernement où ils sont punis!

CALOMNIE, *Calumnia*, (a) nom, que les bergers d'Isaac donnerent au puits, qu'ils avoient creusé aux environs de Gérare, & qui leur fut ôté de force par les pasteurs d'Abimélech, roi de Gérare. Ainsi, le puits de Calomnie, ou le puits d'injustice & de violence, c'est la même chose.

CALOMNIE, *Calumnia*, Διαβολή. La calomnie consiste à imputer à quelqu'un des défauts ou des vices, qu'il n'a pas. C'est donc un mensonge odieux, que chacun réprouve & déteste, ne fût-ce que dans la crainte d'en être quelque jour l'objet. Mais, souvent tel qui la condamne, n'en est pas innocent lui-même. Un moyen sûr, & le seul qui le soit, pour ne point calomnier, c'est de ne jamais médire.

Transportez-vous en esprit dans quelque monde imaginaire, où nous supposerons que les paroles soient toujours l'expression fidele du sentiment & de la pensée; où l'ami, qui vous fera des offres de service, soit en effet rempli de bienveillance; où l'on ne cherche point à se prévaloir de votre crédulité, pour vous repaître l'esprit de fables; où la vérité dicte tous les discours, les récits & les promesses; où l'on vive par conséquent sans soupçon & sans défiance, à l'abri des impostures, des perfidies & des délations calomnieuses; quel délicieux commerce que celui des hommes, qui

(a) Genes. c. 26. v. 20.

peupleroient cet heureux globe.

La Calomnie étoit une divinité chez les Athéniens, qui lui avoient consacré des autels. Elle étoit appellée par les Grecs Διαβολὴ, *Diabolé*; d'où est venu le nom de diable, que nous donnons au démon, comme au pere du mensonge & de la Calomnie.

(*a*) Lucien, dans un dialogue, s'est fort étendu sur la Calomnie. » C'est une mauvaise chose, dit-» il, que l'ignorance, elle est » cause de beaucoup de maux. » Car, elle aveugle les hommes » de telle sorte, qu'ils bronchent » à chaque pas, sans voir ce qui » est à leurs pieds, & qu'ils n'ap-» préhendent pas un danger pré-» sent, tandis qu'ils en craignent » quelquefois un, qui est bien » éloigné. C'est elle, qui fait la » plûpart des tragédies, dont on » entend retentir les théatres, & » qui excite des divisions dans les » Etats & dans les familles, qui » les entraînent à leur ruine, par » le moyen de la Calomnie, qui » est son plus dangereux aiguil-» lon. Je veux donc faire ici la » description de ce monstre, & » en emprunter le tableau d'A-» pelles; car, ce peintre, ayant » été accusé par un autre peintre » jaloux de sa gloire, d'avoir con-» juré contre le roi Ptolémée & » causé la révolte de Tyr & la » prise de Peluse; ce prince, qui » avoit été nourri toute sa vie dans » les flatteries de la cour, prit tel-» lement feu là-dessus, que sans » considérer la jalousie, qui est » ordinaire entre les personnes de » même profession, & le peu » d'apparence qu'il y avoit qu'un » peintre eût formé un si grand » dessein, & un peintre qui lui » devoit sa fortune, il s'emporta » contre lui comme contre un » traître & un assassin, & il lui » eût fait trancher la tête, si l'un » des complices ne l'eût déchargé » à la question. Mais, lorsqu'il » eut appris son innocence, il fut » touché d'un tel repentir, qu'il » lui donna cent talens, & lui » mit entre les mains l'accusa-» teur, pour en faire ce qu'il lui » plairoit.

» Apelles, pour se venger de » la Calomnie, qui lui avoit fait » un si mauvais tour, en fit le » portrait suivant. Il peignit un » Prince avec de grandes oreilles, » comme on peint Midas, assis » sur un trône, environné du » soupçon & de l'ignorance. En » cet état, il tendoit de loin la » main à la Calomnie, qui s'a-» vançoit vers lui le visage tout » en feu, avec des attraits & des » charmes extraordinaires. Elle » tenoit de la main gauche un » flambeau, & traînoit de l'au-» tre par les cheveux un jeune » innocent, qui tendoit les mains » au ciel, & imploroit son assis-» tance. Devant elle marchoit » l'Envie au visage have & aux » yeux louches, accompagnée » de la fraude & de l'artifice, » qui paroient & ajustoient la » Calomnie pour la rendre plus » agréable. Après cela venoit le

(*a*) Lucian. T. II. p. 561. *& seq.*

» Repentir, ſous la figure d'une » dame vêtue de deuil, avec ſes » habits déchirés, qui tournoit la » tête vers la Vérité, & pleuroit » de regret & de honte. Tel étoit » le portrait de la Calomnie, dont » je veux faire maintenant un » portrait à ma façon, & la dé- » peindre avec toutes ſes cou- » leurs.

» On doit conſidérer trois cho- » ſes dans la Calomnie, le calom- » niateur, le calomnié & celui à » qui on s'adreſſe pour médire, » & qui eſt comme le juge, & » les autres les parties. Commen- » çons par le calomniateur, puiſ- » qu'il joue le principal perſon- » nage. Perſonne ne doute que » ce ne ſoit un méchant homme; » car, les gens de bien ne ſe mê- » lent point de ce métier, & tâ- » chent plutôt de réconcilier les » ennemis, que de ſemer la divi- » ſion parmi les amis. Mais, le » calomniateur n'eſt pas ſeule- » ment méchant, il eſt injuſte; » car, il ne ſe contente pas d'ac- » cuſer à faux; il empêche qu'on » n'entende l'accuſé dans ſa dé- » fenſe, contre l'ordre de la juſti- » ce, qui veut qu'on entende » également les deux parties. Et » celui, qui fait autrement, com- » met une injuſtice, quand il » rendroit un jugement juſte, & » offenſe même les dieux; ce qui » fait que le calomniateur n'eſt » pas ſeulement injuſte, mais » impie. Cependant, il tâche » d'exciter la colère dans l'eſprit » de celui à qui il parle, pour » l'empêcher d'entendre les rai- » ſons de l'accuſé; circonſtance, » qui ajoûte encore à ſes crimes » la mauvaiſe foi. Mais, l'homme » de bien, quand il accuſe, veut » que la défenſe ſoit publique, » auſſi-bien que l'accuſation, par- » ce qu'il a intérêt que la vérité » ſoit connue, comme celui, qui » peut vaincre ſon ennemi à force » ouverte, n'uſe point de trahi- » ſon ni de ruſe.

» Le trône de la Calomnie eſt » dans la cour des Princes, où » regnent l'envie & la haine, & » où ſe préſentent à toute heure » mille occaſions de mentir & de » flatter. Car, où l'on voit croî- » tre à tous momens l'eſpérance » & l'ambition, là ſont les envies » les plus cruelles, les haines les » plus irréconciliables & les Ca- » lomnies les plus fines & les plus » dangereuſes. Un courtiſan eſt » toujours en garde comme un » gladiateur, pour porter le coup » de la mort à ſon ennemi, s'il » lui donne la moindre priſe; de » ſorte qu'à la cour un homme » de bien, qui croit que tout le » monde lui reſſemble, eſt en un » inſtant ſupplanté, quoique ce- » lui, qui prend ſa place, n'y dure » pas quelquefois plus long-tems » que lui, & que le vainqueur » & le vaincu ſoient enveloppés » ſouvent dans une même ruine. » Comme il ne s'agit pas de peu » de choſe, & qu'il y va de la » faveur du Prince, on eſt per- » pétuellement attentif à tâcher » de l'obtenir; & la Calomnie » ſemble le plus court & le plus » ſûr chemin. Mais, ce n'eſt pas » le métier d'un ſot; il faut être » très-habile pour y réuſſir. Car,

» si ses traits ne sont trempés » dans la vraisemblance, ils sont » sans effet, parce que la vérité » ne peut être vaincue que par » un ennemi, qui lui ressemble. » Or, la Calomnie, comme fille » de l'envie, s'attache toujours à » ceux qui sont les plus élevés, » par un désir aveugle de rem- » plir leur place. Mais, comme » dans une carrière chacun tâche » de devancer son compagnon, » soit par art ou par vîtesse, les » gens de bien à la cour tiennent » le chemin de la vertu, pour » arriver à la gloire, où les au- » tres ne peuvent parvenir que » par surprise. Cependant, celui, » qui est le premier, est toujours » en butte aux autres & l'objet » de l'envie & de la haine; de » façon qu'on lui dresse mille » pieges le plus adroitement que » l'on peut; car, s'ils viennent à » être découverts, ils sont inuti- » les.

» Ordinairement, la Calomnie » prend pour fondement la pro- » fession de celui, qu'elle veut » calomnier. On accuse un mé- » decin d'empoisonnement, un » ministre de trahison, un grand » de faire des entreprises. Mais, » la passion du Prince fournit le » plus souvent l'occasion. On dit » à un jaloux qu'on a des desseins » sur sa femme; à celui qui se » pique d'esprit, qu'on se moque » de ses ouvrages, comme on » accusa Philoxène auprès de » Denys le tyran, de blâmer sa » tragédie. Si le Prince est pieux, » on calomnie un homme auprès » de lui d'impiété ou de liberti- » nage; car, chacun s'emporte » dans sa passion, & n'est plus » capable d'entendre des raisons » ni des excuses. Voilà ce que » font les calomniateurs pour » irriter davantage celui à qui ils » s'adressent, de peur que s'il » n'étoit pas assez animé, il ne » donnât du tems à la recherche » de la vérité & à l'examen de » leur Calomnie, quoiqu'ils fas- » sent pour l'ordinaire le crime » si noir, que l'horreur de l'ac- » tion empêche qu'on n'en veuil- » le entendre la défense. On ac- » cusa le philosophe Démétrius » devant Ptolémée de ne s'être » pas voulu déguiser aux Baccha- » nales, & de n'y avoir bu que » de l'eau, comme condamnant » les plaisirs & les inclinations du » Prince; & si le lendemain il ne » se fût travesti & n'eût bu du » vin en la présence du Roi, & » dansé avec des cymbales, il » étoit perdu. C'est ainsi que c'é- » toit un grand crime devant » Alexandre, de ne pas recon- » noître Éphestion pour un dieu; » car, on ne lui fit pas seulement » une pompe funebre, qui coûta » plusieurs millions, les villes lui » dresserent à l'envi des temples » & des autels; de sorte que c'é- » toit le plus grand de tous les » sermens, que de jurer par son » nom, & un crime capital de » s'en moquer. Car, les courti- » sans, pour flatter la passion du » Prince, lui contoient des chi- » meres & des visions. Combien » pensez-vous qu'il y eut alors » d'honnêtes gens disgraciés, pour » avoir résisté à cette passion

» d'Alexandre, ou pour avoir
» témoigné de l'aversion pour ses
» frénésies ? Le capitaine Agathocle, qu'il estimoit, alloit
» être exposé aux lions, pour
» avoir pleuré devant le sépulchre d'Épheſtion, comme s'il
» l'eût cru mortel; si Perdiccas
» n'eût juré par ses grands dieux,
» & particulièrement par Épheſtion, que ce nouveau dieu lui
» étoit apparu à la chasse, & lui
» avoit commandé de dire à Alexandre, qu'il pardonnât à Agathocle, s'il avoit laissé couler
» des larmes au souvenir de son
» ami, & qu'il eût pitié de l'infirmité humaine. Alexandre
» ouvrit par-là une large porte à
» la Calomnie; car, comme on
» attaque toujours une place par
» l'endroit, qui est le plus foible,
» le calomniateur prend toujours
» celui qui l'écoute par la partie,
» qui est la plus ouverte à la médisance, parce que c'est le lieu
» le moins défendu.

» Voilà les forces de la Calomnie au-dehors; mais, au-dedans, elle a pour ministres
» le dégoût du présent & l'amour
» de la nouveauté, avec le plaisir
» qu'on prend à entendre des
» choses extraordinaires & incroyables; outre qu'il n'y a
» rien qui chatouille tant l'oreille
» d'un homme soupçonneux &
» défiant, que les faux rapports.
» Il est donc aisé d'emporter un
» cœur exposé de tous côtés à la
» batterie, & de perdre un innocent, qui ne se défend point;
» car, l'accusé, en cette rencontre, meurt comme un homme
» endormi, qu'on tue dans une
» prise de ville. Ce qu'il y a de
» plus déplorable, c'est qu'on va
» trouver son ami, comme auparavant, sans sçavoir rien de
» ce qui se passe, & qu'on donne
» soi-même dans le piege. Mais,
» un homme d'honneur ne condamne point son ami sans l'entendre, & sans lui donner les
» moyens de se justifier; au lieu
» que ceux, qui prêtent volontiers l'oreille à la Calomnie, ne
» l'écoutent pas, ou font semblant de recevoir ses excuses,
» en attendant l'occasion de s'en
» venger, sur tout quand le calomniateur est leur ami, ou
» qu'il feint de l'être de celui,
» qu'il accuse. Alors, on ne peut
» s'empêcher d'ajoûter foi à son
» rapport, sans considérer qu'il
» arrive tous les jours mille sujets
» de rompre même entre les plus
» grands amis. D'ailleurs, la Calomnie n'attaque jamais un ennemi découvert, parce qu'elle
» perdroit créance; mais, elle
» attaque souvent son propre
» ami, ou pour le moins celui
» qu'on feint être tel, pour montrer qu'on veut tout sacrifier
» aux intérêts de celui à qui l'on
» parle. Quelques-uns, honteux
» d'avoir ajoûté foi à de faux
» rapports, & n'ayant pas la
» hardiesse de souffrir le visage
» de leur ami offensé, rompent
» avec lui, comme s'il étoit coupable de leur faute.

» Cela me fait quelquefois déplorer la misere de notre vie,
» dont la Calomnie est un des
» principaux fléaux. Quelques-

» uns nous accusent du crime, » dont ils sont coupables. Il faut » que tu meures, s'écria Antia à » son mari, ou que tu tues Bellerophon, qui a attenté à ma » chasteté, quoique ce fût elle-» même qui l'eût sollicité au mal. » Il s'en fallut peu pourtant qu'il » ne portât la peine du vice d'autrui & de sa propre vertu, & » qu'il ne pérît au premier combat qu'il eut contre la chimère; » car, pour un semblable sujet, » Phedre perdit Hippolyte. Mais, » dira quelqu'un, il faut ajoûter » foi aux rapports, lorsqu'ils partent de personnes vertueuses. » Y a-t-il quelqu'un plus juste » qu'Aristide. Il ne laissa pas de » conspirer contre Thémistocle » par la jalousie de sa gloire, » comme les plus gens de bien » ont leurs passions. Ulysse, le » plus sage & le plus vertueux » des Grecs, ne dressa-t-il pas » des embûches à son parent, à » son ami & à son compagnon » d'armes? Socrate fut accusé » d'impiété; Miltiade & Thémistocle, de trahison, après » avoir rendu de très-grands services à leur patrie. Je passe » plusieurs autres exemples, qui » sont connus de tout le monde. » Que fera donc en cette occasion l'homme sage? Il fermera » les oreilles à la Calomnie, comme Ulysse au chant des Sirènes, & n'ajoûtera foi aux rapports, qu'avec beaucoup de » circonspection; mais, il demeurera sur la défiance. Il est ridicule » de mettre des gardes aux portes & aux entrées des villes, » & de laisser celles de notre ame » dégarnies. Quand on nous fera » donc quelque rapport, il faut » examiner la chose en soi-même, sans avoir égard aux personnes; car, le contraire est la » marque d'un esprit bas & abject, qui se laisse emporter en » jeune homme; & c'est l'une » des plus grandes injustices, » qu'on puisse commettre. Il ne » faut déférer, ni au jugement, » ni à la passion d'autrui; il faut » ne considérer pas plus l'accusateur que l'accusé, & se » défier toujours de celui, qui a » le plus d'esprit & d'adresse. » Cependant, la cause de ce » malheur est dans l'obscurité & » dans l'ignorance du cœur de » l'homme; car, si l'on pouvoit » pénétrer dans ses sentimens, la » Calomnie seroit contrainte de » quitter le monde, pour faire » place à la vérité, qui dissiperoit » toutes ses ténebres par la lumière. «

Souvent, dans le style de l'Écriture Sainte, le nom de Calomnie se prend pour injustice, violence, fraude, oppression.

CALON, *Calon*, *ou* Callon. *Voyez* Callon.

CALONES, *Caloni*, (*a*) espèce d'esclaves, ou de valets, qui suivoient les Romains à l'armée. Il n'y eut d'abord que les Tribuns, les Centurions & les plus distingués d'entre les soldats, qui eussent droit d'amener avec eux

(*a*) Cæs. de Bell. Gall. L. II, p. 82, L. VI, p. 259.

des Calones. Mais, cela changea dans la suite. Le nombre de ces sortes de valets devint très-grand; & quoiqu'ils ne fussent pas enrôlés, comme les soldats, ils ne laissoient pas quelquefois de marcher au combat, & de rendre par-là de grands services à la République.

On croit que le mot *Calones* a été formé du Latin *Calæ*, qui signifie bâtons. C'est que les Calones portoient, en effet, des bâtons en suivant leurs maîtres à la guerre. D'autres dérivent ce mot avec autant de vraisemblance du Grec κᾶλον, *lignum*, du bois.

CALONOROS, *Calonoros*, terme, qui veut dire une belle montagne. C'étoit le nom d'une montagne d'Arabie à l'entrée du golfe Persique, selon Arrien dans son Périple.

CALONYMOS, *Calonymos*, isle de la Propontide, selon Nicétas, cité par Ortelius.

CALOR, *Calor*, (*a*) fleuve d'Italie, qui avoit sa source au mont Apennin, & qui arrosoit le territoire de Bénévent. Quelques-uns disent que T. Gracchus, lorsqu'il étoit campé dans ce canton, s'étant éloigné de son camp, sans armes, avec ses Licteurs & trois esclaves, pour se baigner dans le fleuve Calor, y fut tué par des ennemis, qui s'étoient cachés entre les saules, dont le rivage étoit bordé, & auxquels il n'avoit à opposer que les pierres, qu'il pouvoit ramasser dans le fleuve même.

Ce fleuve coule aujourd'hui dans la principauté ultérieure au royaume de Naples. Après avoir reçu quelques rivières, il va se perdre dans le Sabato au-dessous de Bénévent.

CALPAR, *Calpar*. (*b*) On appelloit ainsi à Rome le premier vin, que l'on tiroit du tonneau pour en faire des libations à Jupiter. On ne goûtoit point le vin, que ce sacrifice n'eût été fait.

CALPÉ, *Calpe*, Κάλπη, (*c*) port de Bithynie dans l'Asie mineure, situé sur les bords du Pont-Euxin, à l'embouchure d'un fleuve de même nom. Pline parle de ce port, qu'il appelle Calpas. Xénophon, qui en parle aussi, le nomme Calpé, & il nous donne de ce lieu la description suivante.

» Ce païs, dit-il, qu'on appelle le port de Calpé, est situé dans la Thrace Asiatique. Cette Thrace Asiatique s'étend depuis l'embouchure du Pont-Euxin jusqu'à Héraclée; & c'est tout ce que peut faire en un grand jour une galere, qui va à force de rames. On ne trouve aucune ville en chemin; & ceux du païs ont la réputation de faire un fort mauvais parti aux Grecs, qui tombent entre leurs mains. Le port de Calpé est justement au milieu, défendu par un rocher escarpé qui s'avance dans la mer, & qui a

(*a*) Tit. Liv. L. XXIV. c. 14. L. XXV. c. 17.

(*b*) Rosin. de Antiq. Roman. p. 405.

(*c*) Xenoph. p. 376. *& seq.* Plin. T. I. pag. 300. Strab. pag. 543. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XII. p. 318, 333. *& suiv.*

» environ vingt toises de haut à » l'endroit qui est le plus bas, & » au-dessus un espace d'environ » quatre cens pieds de large, ca- » pable de loger dix mille hom- » mes. Au-dessous est le port » vers l'occident, avec une sour- » ce, qui ne tarit jamais, & qui » coule le long de la mer. Cette » source est aussi défendue par » le rocher. La montagne s'étend » jusqu'à deux mille cinq cens » pas dans l'intérieur du païs. » Elle n'est pas pierreuse; mais, » elle est capable d'être cultivée; » & le long du rivage à pareille » distance, elle porte de grands » arbres de toute espèce, & pro- » pres à la construction des vais- » seaux. Le reste de la contrée » est fort beau & de grande éten- » due, rempli de plusieurs gros » villages, & produit toute sorte » de grains, de légumes & de » fruits, excepté des olives. Il y » a des figuiers & des vignes en » abondance, & le vin en est » très-agréable. On campa au » bas de la montagne sur le bord » de la mer, les soldats ne vou- » lant pas loger dans le bourg, » qui étoit au haut du rocher, de » peur que ce ne fût un artifice » pour s'y établir & y planter » une colonie. «

Le port de Calpé étoit fort ancien, puisqu'on dit que les Argonautes y aborderent; & à peine y furent-ils arrivés, qu'Amicus, roi de Bébrycie, envoya sur le champ défier le plus brave d'entr'eux. L'honneur de le combattre fut déféré à Pollux, qui, par la mort de ce monstre, délivra les peuples voisins de la Bébrycie, d'un ennemi, dont ils redoutoient la valeur & la férocité.

CALPÉ, *Calpe*, Κάλπη, (*a*) fleuve de l'Asie mineure. Il arrosoit une partie de la Bithynie, depuis les montagnes où il avoit sa source, jusqu'au Pont-Euxin, dans lequel il alloit porter ses eaux, à l'endroit où étoit le port, dont il est parlé dans l'article précédent. Ce fleuve est nommé Calpa dans Ptolémée, & Chalpas dans Strabon. Ce dernier le place entre le Psillis & le Sangarius, deux autres fleuves du même païs; ce qui prouve que le Calpé étoit différent du Sangarius. Ptolémée distingue aussi ces deux fleuves.

On dit que le Calpé prend aujourd'hui le nom d'Aqua.

CALPÉ, *Calpe*, Κάλπη, (*b*) montagne d'Espagne, située près du détroit, qui joint l'Océan à la méditerranée, à droite à l'égard de ceux qui passent de cette dernière mer dans l'autre, & à l'opposite d'une montagne d'Afrique, nommée Abyla, qu'Ératosthène place au païs des Métagoniens. Strabon dit que le mont Calpé n'est pas d'une grande circonférence, mais qu'il est d'ailleurs si haut, qu'il a l'air d'une isle pour quiconque le regarde de loin.

Marcien d'Héraclée dit: » Depuis le mont Calpé & la co- » lonne, lequel est au commen-

(*a*) Strab. p. 543. Ptolem. L. V. c. 1.
(*b*) Strab. p. 51, 139. *& seq.* Pomp. mel. p. 25. Ptolem. L. II. c. 4. Plin. T. I. p. 135, 136, 300. Cicer. ad Amic. L. X, Epist. 32.

» cement de la mer intérieure. « Ces mots, ainsi que le remarque Cellarius, aident à corriger le texte de Ptolémée, où il manque, à ce qu'il semble, ces mots *au commencement*, comme si ce Géographe mettoit Calpé & la colonne dans la Méditerranée. Pline place cette montagne à l'extrêmité du détroit, qui touche à la mer Méditerranée.

Personne ne doute que ce ne soit aujourd'hui la montagne, que nous appellons Gibraltar, que quelques-uns ont nommée Gibaltar, ce qui étoit plus conforme à l'étymologie & au vrai nom Gébaltarif, c'est-à-dire, le mont de Tarif, à cause d'un général maure, qui, au commencement de la conquête de l'Espagne, s'empara de cette montagne & de la ville voisine.

Tout le monde convient aussi qu'il y avoit une ville voisine, nommée Carteia; mais, il y a une difficulté entre les Sçavans. Strabon, ayant décrit le mont Calpé & la colonne, ajoûte qu'il y a la ville de Calpé, remarquable & ancienne, à quarante stades de la montagne de même nom, & qu'il y avoit autrefois un port pour les navires Espagnols. On dit, poursuit Strabon, que cette ville a été bâtie autrefois par Hercule. Timosthène est de ce sentiment, puisqu'il dit qu'elle s'appelloit anciennement Héraclée, & que l'on y voyoit encore une enceinte de murailles & des quais. Voilà une ville nommée Calpé bien expressément. Casaubon & Bochart, ayant à expliquer ce passage, ont été réduits à dire que *Calpé* étoit là pour *Carteiapolis*, Καρτεία πόλις. Mais, de sçavans hommes ont fait voir que le passage de Strabon n'avoit pas besoin d'être corrigé. En effet, parmi les médailles du cabinet de la reine Christine de Suede, il y en avoit une sur laquelle on lisoit *C. J. Calpe*, c'est-à-dire, *Colonia Julia Calpe.* Une autre preuve, qui n'est pas à mépriser, c'est l'autorité de Nicolas de Damas, qui dans des extraits publiés par M. de Valois, dit qu'Octavien joignit César auprès de la ville de Calpé.

Il faut donc s'en tenir à l'un de ces deux sentimens; sçavoir, qu'il y avoit plusieurs villes à l'entrée du détroit, à cause des avantages de cette situation, & que l'une de celles-là étoit nommée Calpé; ou bien que la ville même de Carteia, située près du mont Calpé, en avoit pris le nom de Calpé ou Calpie. Antonin met sur la route de Malaga à Cadix, une ville qu'il nomme Calpé Carteia; en quoi il semble joindre ensemble deux noms d'un même lieu, de sorte que l'un sert d'explication à l'autre. *Voyez* Carteia.

Quant à la colonne de Calpé, l'on sçait que le détroit de Gibraltar est souvent nommé par les Historiens & par les Poëtes les Colonnes d'Hercule. *Voyez* Colonnes d'Hercule.

CALPÉ, *Calpe*, Κάλπη, (a)

(a) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VIII. p. 327, 328, 331.

sorte de course de jumens. Elle consistoit, selon Pausanias, à courir avec deux jumens, dont on montoit l'une, & on menoit l'autre à la main. Sur la fin de la course, on se jettoit à terre; on prenoit les deux jumens par leurs mords, & l'on achevoit ainsi la carrière. Les Éléens, ajoûte Pausanias, après avoir imaginé cette course dans la 71e Olympiade, la proscrivirent dans la 84e. Ils s'en dégoûterent si-tôt, après qu'elle eut été instituée; qu'un certain Athlete ayant remporté le prix du Calpé, ils ne daignerent pas inférer son nom dans leurs régistres, quoiqu'il eût une statue dans le bois sacré de Jupiter à Olympie.

Quiconque jugeroit de cette espèce de combat par la version Latine de Pausanias, se tromperoit avec l'interprete Amasée, qui rend le mot κάλπη, par *carpentum*, comme si l'Auteur parloit là d'une course de chariots, au lieu qu'il parle d'une course de jumens. Quiconque en jugeroit aussi par ce que dit Hésychius au mot κάλπη, se tromperoit encore. Κάλπη, dit ce Grammairien, ἵππος ἐκδισὴς, un cheval qui piaffe. Que κάλπη ait eu cette signification, il faut le croire sur la foi d'Hésychius; mais, quand il s'agit des jeux Olympiques, il en a certainement une autre.

Au reste, pour le dire en passant, c'est du Grec κάλπη, que Budé tire l'étymologie de nos mots François *galop* & *galopper*. En effet, de κάλπη ou κάλπα, les Grecs ont fait καλπᾶν & καλπάζειν; & de ces deux derniers, les Latins ont dérivé *calpare* & *calupere*; & de ceux-ci, sont venus *galop*, *galopper*. Aussi cette étymologie a-t-elle été adoptée de tous ceux, qui, depuis Budé, ont recherché l'origine des mots, comme Saumaise, Vossius, Ruellius, Périon, Bourdelot & Ménage.

CALPÉTUS, *Calpetus*, autrement Capétus. *Voyez* Capétus.

CALPHI, *Calphi*, Χαλφὶ, (a) pere de Judas, capitaine général de la cavalerie de Jonathas Maccabée. Ce brave Capitaine n'abandonna jamais Jonathas; &, lorsque les troupes de cet illustre commandant prirent lâchement la fuite au combat, qui se donna dans la plaine d'Azor, près du lac de Génélareth, l'an 183 avant J. C., Judas tint ferme avec un courage extraordinaire.

CALPHURNIA, *Calphurnia*. *Voyez* Calpurnia & Calpurnie.

CALPHURNIUS [L.], *L. Calphurnius*. C'est la même chose que L. Calpurnius. *Voyez* Calpurnius.

CALPION, *Calpion*, (b) nom d'une coupe chez les Anciens. Nous en ignorons aujourd'hui la forme.

CALPITUS, *Calpitus*. Il paroît par le 55e fragment de Polybe, que cet Auteur a nommé ainsi le port de Calpé.

CALPURNIA [la Loi],

(a) Maccab. L. I. c. 11. v. 70.

(b) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 148.

Lex Calpurnia. (*a*) Les Romains avoient plusieurs Loix de ce nom. Ils en avoient fait une contre le péculat, appellée *Lex Calpurnia repetundarum.* Il y en avoit encore deux autres, qui étoient nommées l'une *Lex Calpurnia de ambitu*, l'autre *Lex Calpurnia militaris.* Cicéron parle de la loi *de ambitu*, dans son oraison pour L. Muréna.

CALPURNIE, *Calpurnia*, Καλπουρνία, (*b*) fille de Calpurnius Bestia, fut mariée à Antistius. Après la mort tragique de son mari, ne pouvant lui survivre, elle se tua elle-même.

CALPURNIE, *Calpurnia*, Καλπουρνία, (*c*) fille de L. Pison, épousa Jules César. La nuit, qui précéda le meurtre de son mari, elle eut un songe effrayant. Comme Jules César etoit couché à son ordinaire avec elle, voilà tout d'un coup que les portes & les fenêtres de sa chambre s'ouvrent d'elles-mêmes. Il s'éveilla en sursaut; & étonné du bruit & de la lumière, car il faisoit clair de lune, il entend Calpurnie, qui, profondément endormie, poussoit des soupirs & des gémissemens confus, & proféroit des mots inarticulés, qu'il ne pouvoit entendre; mais, il sembloit qu'elle le pleuroit en le tenant égorgé entre ses bras. D'autres disent que ce ne fut pas là le songe de Calpurnie, mais qu'il y avoit au comble de la maison de César une espèce de pinacle, que le Sénat lui avoit accordé pour lui faire honneur, comme un ornement, qui distinguoit sa maison de toutes les autres, ainsi que Tite-Live l'écrit, au rapport de Plutarque; que ce fut cet ornement, que Calpurnie songea qu'elle voyoit arracher, & que c'étoit ce qui causoit ses lamentations & ses larmes.

Lorsqu'il fut jour, elle conjura César de ne point sortir ce jour-là, s'il étoit possible, & de remettre le Sénat; ou, s'il faisoit peu de compte de ses songes, d'avoir recours à quelque autre sorte de divination, & de consulter les entrailles des victimes pour tâcher de percer dans l'avenir. Cela lui causa quelque sorte de soupçon & d'allarme; car, jamais, il n'avoit apperçu en Calpurnie aucune foiblesse de femme ni aucune sorte de superstition. Et alors, il la voyoit très-inquiete & très-agitée.

Après la mort de son mari, Calpurnie se retira auprès de M. Antoine; & lui confiant tout ce qu'elle avoit d'argent chez elle, elle porta en dépôt dans sa maison jusqu'à quatre mille talens. Elle lui remit aussi entre les mains les mémoires de César, dans lesquels il avoit écrit non seulement tout ce qu'il avoit fait dans le gouvernement, mais encore tout ce qu'il avoit résolu de faire. M. Antoine, se servant de l'occasion, y inséra tout ce qu'il voulut, fit plusieurs Officiers & plusieurs Sénateurs, rappella plusieurs ban-

(*a*) Cicer. Orat. pro L. Muræn. c. 44.

(*b*) Vell. Paterc. L. II. c. 26.

(*c*) Vell. Patercul. L. II. c. 57. Plut. Tom. I. pag. 644, 714, 737, 738, 922. Crév. Hist. Rom. T. VI. p. 580. T. VIII. p. 50. & *suiv.*

nis,

nis, & remit en liberté beaucoup de prisonniers, comme si tout cela avoit été ainsi arrêté & résolu par César.

CALPURNIE, *Calpurnia*, Καλπουρνία, (*a*) une des concubines de l'empereur Claude. Elle se laissa gagner par argent & par promesses pour travailler à la ruine de l'impératrice Messaline. Un autre motif, encore plus puissant que l'argent & les promesses, ce fut la vue d'augmenter son crédit par la perte de cette Princesse.

CALPURNIE, *Calpurnia*, Καλπουρνία, (*b*) Dame illustre, qui tenoit un rang distingué dans Rome. Agrippine, dont la haine étoit implacable, fit exiler cette Dame, par la seule raison que Claude avoit loué sa beauté, quoique sans dessein & par manière de conversation. Calpurnie fut rappellée sous Néron, après la mort d'Agrippine.

CALPURNIE, *Calpurnia*, Καλπουρνία, (*c*) femme de Pline le jeune, qui l'épousa en secondes noces. Comme elle étoit fort jeune, & qu'elle avoit beaucoup d'esprit, il n'eut pas de peine à lui inspirer le goût des Belles Lettres. Elle en fit toute sa passion; mais, elle la concilia toujours si bien avec l'attachement qu'elle avoit pour son mari, que l'on ne pouvoit dire si elle aimoit Pline pour les Belles Lettres, ou les Belles Lettres pour Pline. S'il plaidoit quelque cause importante, elle chargeoit toujours plusieurs personnes de venir lui apprendre les premières nouvelles du succès; & l'agitation, où la mettoit cette attente, ne cessoit que par leur retour. S'il lisoit quelque harangue ou quelque autre piece dans une assemblée d'amis, elle ne manquoit jamais de se ménager quelque place, d'où elle pût derriere un rideau, recueillir elle-même les applaudissemens, qu'il s'attiroit. Elle tenoit continuellement en ses mains les ouvrages de son mari; & sans le secours d'autre maître que de son amour, elle composoit sur sa lyre des airs pour les vers qu'il avoit faits.

Les lettres, que Pline lui écrivoit, font voir jusqu'où alloit sa tendresse pour une épouse, si digne d'être aimée & estimée. » Vous me mandez que mon » absence vous cause beaucoup » d'ennui; que vous ne trouvez » de soulagement qu'à lire mes » ouvrages, & souvent à les mettre à ma place auprès de vous. » Je suis ravi que vous me désiriez si ardemment, & que ces » sortes de consolations aient » quelque pouvoir sur votre esprit. Pour moi, je lis, je relis » vos lettres, & je les reprends » de tems en tems comme si c'en » étoient de nouvelles. Mais, » elles ne servent qu'à rendre » plus vif le chagrin, que j'ai de » ne vous point voir. Car, quelle douceur ne doit-on point

(*a*) Tacit. Annal. L. XI. c. 29, 30. Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 181.

(*b*) Tacit. Annal. L. XII. c. 22. L. XIV. c. 12. Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 194, 318.

(*c*) Roll. Hist. Anc. Tom. VI. pag. 361, 362.

» trouver dans la conversation » d'une personne, dont les lettres ont tant de charmes ? Ne » laissez pourtant pas de m'écrire » souvent, quoique cela me fasse » une sorte de plaisir, qui me » tourmente. « Dans une autre lettre, » Je vous conjure, avec » la dernière instance, de prévenir mon inquiétude par une & » même par deux lettres chaque » jour. Je me rassurerai du moins » tant que je lirai; mais, je retomberai dans mes premières » allarmes, dès que j'aurai lu. Dans une troisième, » Il n'est pas » croyable à quel point je sens » votre absence. Je passe une » grande partie des nuits à penser » à vous. Pendant le jour & aux » heures où j'avois coûtume de » vous voir, mes pieds, comme » on dit, me portent d'eux-mêmes à votre appartement; & ne » vous y trouvant point, je m'en » retourne aussi triste & aussi » honteux, que si l'on m'avoit » refusé la porte. «

Après s'être blessée dans une première grossesse, elle guérit à la vérité, & vécut assez longtems; mais, elle ne lui laissa point de postérité.

CALPURNIE, *Calpurnia*, Καλπουρνία, (*a*) femme de T. Quartinus, homme consulaire, qui fut proclamé Empereur par les Osrhoéniens, & tué au bout de huit jours. Calpurnie, son épouse, étoit de l'illustre sang des Pisons, dont l'Histoire nous a conservé le nom avec éloge. On loue son austère vertu. Après qu'elle eut perdu son mari, elle n'en voulut point prendre d'autre; & sa conduite se soûtint de manière qu'elle lui mérita le respect pendant sa vie & après sa mort. Pendant sa vie, elle fut mise au rang des Prêtresses; & quand elle fut morte, on lui érigea dans le temple de Vénus une statue, qui partageoit avec celle de la déesse le culte & les honneurs divins.

CALPURNIE, *Calpurnia*, Καλπουρνία, femme Romaine, peu modeste. Elle plaidoit elle-même ses causes, avec tant d'emportement, que les Magistrats furent obligés de faire un édit, par lequel ils défendoient aux personnes de ce sexe, de plaider.

CALPURNIE, *Calpurnia*, (*b*) Καλπουρνία. Nous avons une urne d'une Calpurnie, qui, comme porte l'Inscription, vécut vingt-cinq ans avec son mari Calpurnius Paris, sans dispute ni débat. Cette urne représente sur le couvercle le buste de la défunte & plusieurs autres ornemens, des festons, des oiseaux, deux sphins aîlés, des dauphins, des têtes de belier & un monstre aîlé, qui a la tête d'un aigle, & qui béquete un bœuf couché. Ce ne sont apparemment que des caprices de l'ouvrier, ou du maître qui avoit fait faire l'urne.

CALPURNIENS, *Calpurnii*, Καλπούρνιοι, (*c*) nom d'une famille Romaine. Cette famille étoit Plébéïenne & néanmoins Consu-

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. pag. 308, 309.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. pag. 64.
(*c*) Plut. T. I. p. 73.

laire. Plutarque la fait descendre de Calpus, qu'on croit avoir été un des fils de Numa Pompilius, roi des Romains. C'étoit aussi le sentiment d'Ovide, qui s'en explique ainsi :

Nam quid memorare necesse est,
Ut domus à Calpo nomen Calpurnia ducat?

Cette famille étoit divisée en plusieurs branches, qui prirent différens surnoms, tels que ceux d'Asprénas, de Bibulus, de Flamma & de Piso. Ces derniers étoient encore divisés en Frugi, Bestia & Césonius. Ovide nous apprend l'origine du nom de Pison dans ces vers :

Claraque Pisonis tulerit cognomina prima,
Humida Callosâ cùm pinseret hordea dextrâ.

CALPURNIUS BESTIA, *Calpurnius Bestia. Voyez* Bestia.

CALPURNIUS BIBULUS, *Calpurnius Bibulus. Voyez* Bibulus.

CALPURNIUS FLAMMA [M.], *M. Calpurnius Flamma. Voyez* Flamma.

CALPURNIUS PISON, *Calpurnius Piso. Voyez* Pison.

CALPURNIUS [C.], (a) *C. Calpurnius*, l'un de ceux qui furent faits prisonniers par Annibal à la bataille de Cannes. Il y en a qui le mettent au nombre des députés, qu'on envoya à Rome pour le rachat des captifs.

CALPURNIUS [L.], (b) *L. Calpurnius*, fut député de Rome à l'assemblée générale des Achéens, l'an 198 avant Jesus-Christ.

CALPURNIUS, *Calpurnius*, Καλπουρνίος, (c) surnommé Lanarius. Plutarque en parle dans la vie de Sertorius ; & il nous apprend qu'il tua en trahison Julius Salinator, qui avoit été envoyé par Sertorius avec six mille hommes de pied pour occuper les sommets des Pyrénées.

CALPURNIUS, *Calpurnius*, Καλπουρνίος, (d) porte-enseigne, l'an de Rome 767. Cet Officier s'opposa avec beaucoup de vigueur à quelques mutins, qui en vouloient principalement à un député, que le Sénat avoit envoyé à l'armée.

CALPURNIUS FABATUS, *Calpurnius Fabatus*, (e) Chevalier Romain sous Néron. Il fut accusé comme un des séducteurs de Lépida, femme de Cassius. On lui imputoit aussi d'avoir eu part à des sacrifices occultes & magiques ; mais, ayant d'abord éludé sa condamnation par l'appel qu'il en interjetta à l'Empereur, il fut à la fin oublié comme sujet peu important par ce Prince, attentif à la perte des citoyens les plus considérables. Pline le jeune épousa dans la suite la petite-fille de Calpurnius Fabatus.

CALPURNIUS ASPRÉNAS,

(a) Tit. Liv. L. XXII. c. 61.
(b) Tit. Liv. L. XXXII. c. 19.
(c) Plut. T. I. p. 571.
(d) Tacit. Annal. L. I. c. 39.
(e) Tacit. Annal. L. XVI. c. 8. Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 446.

Calpurnius Asprenas, (*a*) fut nommé gouverneur de la Galatie & de la Pamphylie l'an de J. C. 69. Il partit d'Italie avec deux galeres, & vint aborder à l'isle de Cythne. Il y avoit alors dans cette isle un faux Néron; & cet imposteur s'étoit fait un parti. Calpurnius Asprénas, à la tête des soldats de ses deux galeres, attaqua le fourbe, qui se défendit avec courage, & se fit tuer en combattant.

CALPURNIUS CRASSUS, (*b*) *Calpurnius Crassus*, Sénateur issu des anciens Crassus, vivoit sous l'empire de Nerva, contre lequel il conspira avec quelques autres membres du Sénat. Nerva suivit à la lettre, l'exemple qu'avoit donné Tite dans un cas semblable. Il fit asseoir les conjurés à côté de lui dans un spectacle; & il leur mit en main les épées des Gladiateurs, les invitant à examiner si elles étoient en regle, & les rendant ainsi maîtres de sa vie. Toute la vengeance, qu'il tira d'un complot si criminel, se réduisit à exiler Calpurnius Crassus à Tarente, & il n'écouta point les représentations des Sénateurs, qui blâmoient sa clémence comme excessive & périlleuse.

CALPURNIUS GALÉRIANUS, *Calpurnius Galerianus*. *Voyez* Galérianus.

CALPURNIUS REPENTINUS, *Calpurnius Repentinus*. *Voyez* Repentinus.

CALPURNIUS SALVIANUS, *Calpurnius Salvianus*. *Voyez* Salvianus.

CALPURNIUS, *Calpurnius*, Καλπουρνίος, (*c*) l'un des secrétaires de l'Empereur Carus. Il nous reste de lui une lettre, qu'il avoit écrite au préfet de Rome, au sujet de la mort de son maître.

CALPURNIUS [T.], (*d*) *T. Calpurnius*, T. Καλπουρνίος, Poëte Latin de Sicile. Il vivoit sous Carus & sous ses fils Carin & Numérien. Il nous reste de lui sept éclogues, qui sont adressées à Némésien de Carthage, qui étoit aussi un Poëte bucolique. On croit que Némésien y est désigné sous le nom de Mélibée, dont l'Auteur implore le crédit auprès des Princes régnans, & qu'il prie de leur présenter ses vers.

Des sept éclogues de T. Calpurnius, trois, la première, la quatrième & la septième, roulent sur des événemens publics. Les autres sont des fictions purement pastorales. La première chante l'avénement de Carus au trône. La quatrième a pour objet, à ce qu'il semble, Carin venant prendre possession du gouvernement de l'Occident, pendant l'expédition de son pere contre les Perses. La septième contient la description des jeux, que Carus donna

(*a*) Tacit. Hist. L. III. c. 9. Crév. Hist. des Emp. T. III. p. 122, 123.

(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. pag. 161.

(*c*) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. pag. 120.

(*d*) Roll. Hist. Anc. Tom. VI. pag. 211. Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. p. 129, 132, 133.

à Rome, & auxquels son fils aîné présida en sa place. Nous allons tracer en peu de mots le plan de la première, dont l'invention a été louée par l'un des plus ingénieux & des plus illustres Écrivains de notre siecle.

Deux bergers vont chercher le frais dans un antre consacré à Faune, & pendant qu'ils se disposent à passer leur loisir à chanter quelque sujet pastoral, l'un d'eux apperçoit & montre à l'autre des vers récemment gravés sur l'écorce d'un hêtre. La description de cette écriture est élégante. » Voyez-» vous, dit l'un des bergers à son » compagnon, comment les fen-» tes qui forment les lettres, sont » encore vertes, & n'ont point » eu le tems de s'élargir par le » desséchement des fibres de l'é-» corce coupée. « Ils approchent, & reconnoissent que c'est le dieu Faune lui-même qui parle dans ces vers, & qui prédit à l'Empire la paix, la tranquillité, un bonheur parfait sous l'autorité du nouvel Empereur. Cette piece est assez bien versifiée. Les choses sont vagues, peu caractérisées, ou d'une façon peu convenable aux circonstances. Nous remarquerons, en passant, que les idées de l'ancien gouvernement subsistoient encore tellement, que l'un des avantages annoncés avec pompe par le dieu, c'est le rétablissement du Consulat dans toute sa splendeur. » On ne verra plus, » dit-il, un Consul, qui aura ache-» té, par des dépenses ruineuses, » l'ombre vaine d'une dignité su-» rannée & flétrie, faire porter » devant lui des faisceaux inuti-» les, & occuper en silence un » tribunal auquel personne n'ait » recours. Les loix reprendront » leur vigueur. La justice de re-» tour rendra à la place publique » sa première majesté, & un dieu » plus favorable bannira tous les » vestiges des malheurs passés. «

Nous apprenons d'une lettre d'Hincmar de Reims à Hincmar de Laon, que de son tems, on lisoit les vers de T. Calpurnius dans les classes. Les Critiques modernes, tels que Jules Scaliger & le P. Briet, ne font pas grand cas de ce Poëte. Le P. Rapin dit qu'il a fait ses éclogues d'une très-petite manière, c'est-à-dire, dans un caractère aussi bas que le style.

CALPURNIUS [L.] RESTITUTUS, *L. Calpurnius Restitutus.* (a) Il nous reste de lui une urne avec une épitaphe, dans laquelle il est dit qu'il a ordonné par son testament, qu'elle sera faite de la manière qu'il plairoit aux héritiers. Elle fut faite par ordre de Calpurnia Restituta, avec quatre grands génies aux quatre angles, qui portent sur les épaules des festons.

CALPUS, *Calpus*, Κάλπος, (b) un des fils, que certains donnent à Pompilius, roi des Romains. Plusieurs prétendent qu'il fut la tige de la célebre famille des Calpurniens.

(a) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. pag. 76, 77.

(b) Plut. T. I. p. 73.

CALQUE. C'étoit le poids de la dixième partie d'une obole.

CALTULE, *Caltula*, (*a*) sorte d'habit des femmes. On ne sçait point ce que c'étoit.

CALVA, *Calva*, (*b*) l'un des surnoms, qu'on donnoit à Vénus.

CALVAIRE [le lieu où la montagne du], *Calvariæ Locus*, ou *Mons*. (*c*) Cette montagne, appellée en Hébreu Golgotha, c'est-à-dire, le crâne, étoit au nord du mont Sion dans la Palestine. Sans doute qu'elle fut ainsi appellée, parce que sa figure ressembloit à celle d'un crâne, ou de la tête d'un homme. Cependant, plusieurs anciens Auteurs ont cru que le nom de Calvaire ou du crâne fut donné à cette montagne, parce que la tête du premier homme y avoit été enterrée, & que le Sauveur y fut crucifié, afin que son sang, coulant sur le corps de ce premier pere, lui donnât la vie & lui procurât la grace de la résurrection. Pour appuyer cette tradition, on dit que Noë, ayant mis dans l'Arche le corps du premier homme, en distribua les reliques à ses enfans, & en donna la tête ou le crâne, par un privilege spécial, à Sem, comme au pere de la Race Sainte, d'où devoit sortir le Messie; que Sem, par un esprit de prescience enterra le crâne sur le Calvaire, où il sçavoit que le Messie devoit être crucifié. Mais, ni les Peres, ni les Auteurs modernes, qui ont rapporté ces traditions, n'ont jamais été bien persuadés de leur authenticité; & on peut, sans leur manquer de respect, les mettre au rang des traditions apocryphes.

La montagne du Calvaire étoit fort près de Jérusalem. C'étoit-là apparemment que l'on exécutoit ordinairement les criminels. Après que la ville de Jérusalem eut été détruite par les Romains sous l'empereur Tite, elle se rétablit peu à peu. Les Juifs y étoient en assez grand nombre, lorsque Barcochébas se révolta contre les Romains. Adrien ou ses généraux furent obligés de l'assiéger, & l'ayant prise, ils la ruinerent entièrement. Après cela, Turanus Rufus ou Tinnius Rufus, qui étoit alors gouverneur de Judée, fit passer la charrue sur l'endroit où avoit été le Temple, pour montrer que cet endroit ne devoit être jamais rétabli, sans un arrêt exprès du Sénat. Quand la guerre fut finie, Adrien défendit aux Juifs de mettre jamais le pied dans Jérusalem, sous peine de mort. Ce Prince y établit une colonie Romaine, & appella la ville, Ælia Capitolina. Cette nouvelle ville ne fut point bâtie sur les ruines de l'ancienne, mais un peu au de-là du côté du septentrion; de sorte que le mont Calvaire, qui auparavant étoit hors de la ville, se trouva presque au centre d'Ælia Capitolina.

Adrien fit dresser sur cette mon-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 38.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 171.

(*c*) Joan. c. 19. v. 17.

tagne des idoles de Jupiter & de Vénus, en haine des Chrétiens, comme l'atteſtent Saint Jérôme, Sulpice Sévère, Saint Paulin, S. Ambroiſe & quelques autres. Conſtantin le Grand & Sainte Hélene ſa mere abolirent depuis tous ces trophées de l'idolâtrie, & firent bâtir des Égliſes au même lieu, au rapport d'Euſebe. Saint Jérôme & Sozomène parlent d'une croix brillante de lumière, qui fut apperçue en plein jour ſur le Calvaire l'an 351, ou, ſelon d'autres, l'an 353, lorſque l'empereur Conſtance favoriſoit avec paſſion l'erreur des Ariens. Saint Cyrille, patriarche de Jéruſalem, écrivit cette merveille au Prince, pour lui faire ſçavoir que c'étoit par ce ſigne de notre ſalut, que J. C., dont il attaquoit la divinité, avoit vaincu le monde; que c'étoit par ce ſigne ſeul, qu'on pouvoit être victorieux ſur la terre. Il ſemble que Conſtance comprit cette vérité; car, lorſqu'il fit la guerre à Magnence, il portoit la croix ſur ſes enſeignes; il fit auſſi battre des médailles, où l'on voit qu'il tient cet étendard à la main, avec ces mots à l'entour, *En ce ſigne tu ſeras vainqueur.* Ces paroles, au reſte, n'ont point rapport à la croix, qui parut à Jéruſalem du tems de Saint Cyrille, mais à celle que Conſtantin vit, & ſur le modele de laquelle il fit faire ſes étendards. Les Grecs faiſoient autrefois la fête de l'apparition de cette croix ſur le mont Calvaire, comme on peut le voir dans leur Ménologe au ſeptième jour du mois de Mai. Nous avons encore la lettre, que Saint Cyrille écrivit à Conſtance, dans laquelle il témoigne que cette croix s'étendoit depuis la montagne du Calvaire juſqu'à celle des oliviers, rempliſſant une étendue de quinze ſtades, ou trois quarts de lieue; & que ſa largeur étoit proportionnée à cette longueur. On dit que ce ſpectacle fit embraſſer la religion Chrétienne à un grand nombre de Juifs & de Payens.

Vers l'an 326, pendant que l'empereur Conſtantin le Grand faiſoit paroître ſon zele pour la religion Chrétienne, l'impératrice Hélene ſa mere entreprit le voyage de la Terre ſainte, où elle découvrit la vraie croix, avec les inſtrumens qui avoient ſervi à la paſſion de J. C. L'Empereur, ayant appris ces heureuſes nouvelles, fit enclore le mont Calvaire, & bâtir l'égliſe du Saint Sépulcre, avec toute la magnificence poſſible. Il donna la charge de ce ſomptueux bâtiment à l'évêque Macaire, & lui écrivit qu'il déſiroit que cet édifice ſurpaſſât tous les autres édifices du monde en beauté & en richeſſe, comme il les ſurpaſſoit en sainteté. Environ neuf ans après, Conſtantin fit dédier cette Égliſe, à laquelle on donna le nom de Martyrion, c'eſt-à-dire, lieu de martyre ou de témoignage, parce que J. C. y avoit ſouffert le plus cruel des tourmens, & y avoit témoigné l'excès de ſon amour pour les hommes. L'an 615, Choſroës II, roi de Perſe, s'empara de la Judée, pilla la ville de Jéruſalem, détruiſit l'égliſe du Saint Sépulcre,

& emporta la vraie Croix. Mais, l'empereur Héraclius vainquit cet Infidele douze ans après, & l'obligea de rendre cette sainte Croix, qu'il reporta lui-même sur ses épaules, & qu'il posa au même endroit du mont Calvaire l'an 628. Il donna ordre ensuite à l'évêque Modeste, successeur de Zacharie, de faire rétablir l'Église; mais, à peine le bâtiment fut-il commencé, que les Arabes se rendirent maîtres de la ville de Jérusalem. Néanmoins, par la faveur de l'empereur Constantin Monomaque, les Chrétiens obtinrent la permission de rétablir le Saint Sépulcre & les autres Églises; ce qu'ils firent vers l'an 1044. L'archevêque de Tyr dit dans son histoire, qu'ils ne bâtirent que la rotonde, qui couvre & enferme le Saint Sépulcre, & que Godefroi de Bouillon I, roi de Jérusalem, fit rétablir, l'an 1099, le chœur, que l'on voit aujourd'hui.

La plus grande partie de cette montagne a été renfermée dans un grand enclos, qui comprend l'église du Saint Sépulcre, environné de plusieurs chapelles & de petites Églises particulières, avec les logemens des Catholiques, des Grecs, des Arméniens, des Syriens, des Coptes ou Cophtes, & des Abyssins. A l'entrée, qui est du côté du midi, il y a un grand parvis, où l'on voit à droite le logement des Arméniens, celui des Coptes & une chapelle de la Sainte Vierge, nommée *Stabat Mater*; & à gauche le logement des Grecs, avec la grosse tour quarrée qui servoit autrefois de clocher. En face de l'entrée du parvis est le grand portail de l'église du Saint Sépulcre, auprès duquel est une station des Turcs. Au bas de ce portail, on voit une grande quantité de cloux enfoncés jusqu'à la tête entre les pierres du pavé, sur lesquels il faut nécessairement passer. Ils y sont chassés à grands coups de marteau par le patriarche des Grecs, lequel tous les ans, revêtu de ses habits pontificaux, excommunie tous les Latins, comme les Grecs nous appellent; & pour marque de l'anathême qu'il prononce, il enfonce ces cloux avec défense de les ôter, sous peine de cinq cens bastonades, & de payer une grosse amende au Bacha & au Cadi de la ville.

Lorsqu'on est avancé dix ou douze pas dans l'Église, on trouve la pierre de l'onction. C'est, dit-on, la place où J. C. fut embaumé. Vis-à-vis de cette pierre, il y a trois tombeaux de quelques rois de Jérusalem, dont les Schismatiques ont effacé les Inscriptions. A droite est une chapelle, où l'on voit le tombeau de Godefroi de Bouillon I, roi de Jérusalem, & celui de son frere Baudouin I, qui lui succéda à la couronne. Ces deux tombeaux sont fort simples. Ils sont portés sur quatre petites colonnes de pierre d'un pied de haut. Près de-là est la chapelle du Crucifiement, qui est le lieu, où Jesus-Christ fut attaché à la Croix, & où celle-ci fut dressée. Saint Jérôme dit que cette place du Calvaire demeura

cachée depuis l'empire d'Adrien jusqu'à celui de Constantin le Grand, pendant cent quatre-vingts ans ou environ; ce qui arriva par la malice des Payens, qui la couvrirent de terre, & y mirent une idole de Vénus, afin d'en éloigner les Chrétiens. Mais, Sainte Hélene fit enfermer cette place dans l'enclos de la grande Église avec le Saint Sépulcre, sur lequel étoit l'idole de Jupiter. Cette chapelle est très-magnifique. Sa voûte & ses murailles sont revêtues de peintures à la Mosaïque, composées de petites pierres aussi claires que le crystal, & dont les diverses couleurs sont extrêmement vives & éclatantes; ce qui paroîtroit encore davantage, si les figures n'étoient pas noircies de la fumée des lampes, qui y brûlent continuellement.

De cette chapelle du Crucifiement en faisant le tour le long d'autres chapelles, qui environnent l'Église, on va du côté du nord à la chapelle de l'Apparition, qui est le lieu où notre Seigneur apparut à la Sainte Vierge après sa Résurrection. Cette chapelle appartient aux Catholiques; & les religieux de Saint Sauveur y célebrent l'Office Divin, selon le rit des Églises latines. Là se voyent de riches ornemens, qui y ont été donnés par les rois & les princes Chrétiens. Les Religieux ont le privilege d'y sonner leur Office avec une petite cloche, ce qui est bien rare dans toute la Terre Sainte. Leur logement est à côté. En tournant à l'occident, on trouve les chapelles des Syriens, des Coptes & des Abyssins.

Voilà une bonne partie de ce qu'il y a de plus remarquable au tour de l'église du Saint Sépulcre. A l'égard de sa structure, la nef, qui est du côté de l'occident, est une rotonde, dont le dôme est d'une belle charpente de bois de cedre, qui est couverte de plomb, & qui reçoit le jour par une ouverture ronde au faîte, fermée d'un treillis de fil de fer. Elle est environnée de six gros pilliers quarrés de pierre de taille, de dix colonnes de marbre qui font dix-sept arcades, qui soûtiennent une belle & grande galerie. Au milieu de cette nef est le Saint Sépulcre, revêtu de tables de marbre blanc, & entouré de dix petites colonnes aussi de marbre, qui soûtiennent une plate-forme, sur laquelle sont élevées douze petites colonnes jointes deux à deux, faisant six arcades, qui portent un dôme couvert de plomb. Sous ces arcades, il y a toujours dix-huit lampes allumées, sans compter celle du milieu de la voûte. Au-dedans de ce bâtiment est la roche, où est taillé le sépulcre de notre Seigneur. Il contient deux petites grottes ou caveaux, qui tiennent l'un à l'autre. La premiere grotte est appellée la chapelle de l'Ange, parce que c'est le lieu, où l'Ange apparut aux saintes Femmes, qui alloient embaumer le corps du Fils de Dieu. La seconde est le sacré Tombeau de Jesus-Christ. Elle a six pieds de longueur & autant de largeur. Sa voûte est haute d'environ huit pieds. A droite en entrant du côté

ſeptentrional, on voit l'autel, qui couvre le cercueil, où fut mis le corps de notre Sauveur, qui eſt long de ſix pieds, large de trois, & haut de près de deux pieds & demi. Le dedans de ces chapelles & l'autel ſont revêtus de tables de marbre gris, mais qui eſt noirci de la fumée de ſoixante-deux lampes d'argent, qui y ſont continuellement allumées. Il y en a quarante-quatre dans le Saint Sépulcre, & dix-huit dans la chapelle de l'Ange, dont il y en a trente aux Religieux & le reſte aux Chrétiens, Grecs & Schiſmatiques, qui ont la liberté d'y faire leurs dévotions; mais, il ne leur eſt pas permis d'y dire la Meſſe, parce que les Latins y ont ſeuls ce droit.

Dans la première grotte, à côté de la porte du S. Sépulcre, étoit la grande pierre, longue de cinq pieds & demi, large de cinq pieds & trois pouces, & épaiſſe de neuf pouces & demi, qui avoit ſervi à fermer l'entrée. Elle y étoit encore du tems de Saint Cyrille vers l'an 380; & Saint Jérôme, qui mourut environ 40 ans après, écrit qu'elle y étoit auſſi de ſon tems. Mais, depuis, elle a été tranſportée dans l'Égliſe bâtie au lieu où étoit la maiſon de Caïphe, ſur le mont Sion. Vis-à-vis la porte du Saint Sépulcre, il y a une pierre quarrée, qui tient encore par le pied à la roche même de laquelle elle a été taillée, ſelon la tradition, pour ſervir d'appui à la grande pierre, qui fermoit l'entrée du monument. Quelques Auteurs célèbres ont écrit qu'outre cette pierre quarrée, il y en avoit deux grandes, dont l'une bouchoit la porte, & l'autre le cercueil. D'autres diſent que l'une de ces pierres fermoit l'entrée de la première grotte, & l'autre celle de la ſeconde, qui eſt proprement le Sépulcre, quoique l'on comprenne auſſi toutes les deux ſous le nom de Sépulcre. Mais, l'Écriture Sainte ne parle que d'une pierre; & la tradition y eſt conforme. La raiſon le perſuade auſſi; car, outre les preuves de cette vérité, que l'on peut tirer de l'Évangile, il eſt certain que l'entrée de la première grotte étoit une ouverture auſſi vaſte que la grotte même; ce qui ſe voit en d'autres ſépulcres; outre que l'on n'auroit pas pu trouver de pierre aſſez grande pour la fermer.

De la nef on entre dans le chœur, qui eſt vers l'orient. Ce chœur eſt fermé d'un mur de clôture tout au tour, comme ceux des monaſtères. La principale porte eſt vis-à-vis du Saint Sépulcre. Il eſt diviſé en deux parties, par un très-beau baluſtre de bois doré, où il y a trois portes, l'une grande au milieu, & deux moyennes aux deux côtés. Dans la première partie, qui eſt le chœur des Grecs, on voit à côté de l'entrée une pierre de marbre, ronde & creuſée de quatre doigts, que les Orientaux diſent être le milieu de la terre, à cauſe de ce paſſage du Prophete Roi au Pſeaume ſoixante-treize. *Deus autem Rex noſter operatus eſt ſalutem in medio terræ.* Mais, Saint Jérôme explique ce paſſage de la ville de Jéruſalem, qui étoit en ce tems-là au milieu des ter-

res, connues de la plûpart du monde; & d'ailleurs ce n'est pas-là l'endroit du Crucifiement. Dans la seconde partie, qui est le chœur des Latins, vis-à-vis de la grande porte du balustre, est le grand autel, avec un petit au côté de l'Évangile, où le prêtre prépare toutes les choses nécessaires pour la Messe. On y voit dans le fond le siege du Pape, auquel on monte par six dégrés. A droite, un peu plus bas, est celui du patriarche de Constantinople, & à gauche celui du patriarche d'Alexandrie, auxquels on monte par quatre dégrés. Les sieges des patriarches d'Antioche & de Jérusalem sont de l'autre côté du balustre vers le chœur des Grecs. Tout le chœur est couvert d'un beau dôme de pierres de taille, soûtenu de gros pilliers. Presqu'entre les deux premiers, proche de la grande porte du chœur, qui regarde le Saint Sépulcre, est un autel, sur lequel le patriarche des Grecs monte le jour du Samedi Saint pour distribuer son feu céleste.

Cette cérémonie s'est établie à cause du miracle, qui, dit-on, se faisoit autrefois dans le S. Sépulcre, où la veille de Pâque une flamme de feu descendoit visiblement, & y allumoit des lampes, qu'on y avoit éteintes le jour du Vendredi Saint; & ce feu descendoit non seulement dans le Saint Sépulcre, mais encore quelquefois dans les lampes de l'Église, à la vue de tout le peuple. Le pape Urbain II parle de ce miracle dans la harangue, qu'il prononça dans l'assemblée du concile de Clermont l'an 1095. Du tems de Baudouin I du nom, roi de Jérusalem, cette merveille continuoit encore, au rapport de Fulchérius de Chartres, qui ajoûte que pendant le regne de ce même Roi, il y eut une grande désolation parmi les Chrétiens, qui ne purent obtenir le feu du ciel le Samedi Saint, & qui ne le virent que le matin du jour de Pâque, après avoir fait une procession au temple de Salomon, marchant tous nus pieds, & accompagnant leurs prieres de pleurs & de gémissemens. On dit que le feu sacré descendoit encore du tems de Baudouin II, vers l'an 1120. Mais, on ne marque pas précisément le tems auquel ce miracle a fini; de même qu'on ignore le tems de son commencement. Quelques-uns croyent qu'il a cessé un peu après les premiers rois de Jérusalem, parce que le zele des princes Chrétiens se rallentit, & que les Latins souilloient cette Terre Sainte par leurs vices, au lieu de l'honorer par leurs vertus, & d'imiter la piété de ceux, qui en avoient fait la conquête sur les Infideles. Nous ne prétendons pas garantir l'authenticité de pareils récits.

Quant à la cérémonie, qui se fait maintenant, c'est une tromperie sensible des Grecs, qui sont gens fort adonnés aux superstitions, & qui tâchent d'acquérir du crédit parmi le peuple, en faisant secrétement du feu avec un fusil dans le Saint Sépulcre, où entre le Patriarche accompagné de deux Évêques seulement. Voici

l'ordre de cette cérémonie. Toutes les lampes de l'Église sont éteintes ; le Saint Sépulcre est fermé à clef, & la porte en est gardée par six Janissaires gagés pour cet effet. Environ une heure après midi, tous les Schismatiques Grecs, Arméniens, Syriens & autres, commencent à courir au tour du Saint Sépulcre par bandes de quatre ou cinq, qui se tiennent par-dessous les bras, criant de tems en tems, *Eleeson*, *Eleeson*. A mesure que le monde arrive, la confusion & le désordre augmentent. Les uns crient comme des insensés, pour appeller le feu du ciel, les autres courent & font des postures extravagantes. Les femmes, qui sont dans les galeries, ou sur des échaffauts, font de leur côté de grandes exclamations, levant les mains au ciel & faisant des gestes ridicules. Cet exercice de courses & de cris dure plus de quatre heures ; & & ensuite, environ sur les cinq heures, les Grecs font leur procession. Après plusieurs Prêtres, Évêques, Archevêques, tous vêtus de riches chapes à la Grecque, c'est-à-dire, fermées par-devant & retroussées sur les bras, le Patriarche vient, précédé de quatre Diacres, qui marchent en arrière & l'encensent continuellement. Il est revêtu d'une tunique de velours à fonds d'or, & d'une chape de toile d'argent. Il porte une tiare presque toute d'or, tenant son bâton pastoral à la main gauche, & une petite croix à la droite, avec laquelle il bénit le peuple. Après avoir fait la procession trois fois au tour du Saint Sépulcre, le Patriarche y entre avec deux Évêques, pendant que les Turcs gardent la porte, de crainte que quelque autre n'en approche. Là ayant battu le fusil, qui est caché, ou qu'il porte sur lui, il fait du feu, & allume une des lampes, & deux paquets de bougies, qu'il distribue en sortant. Puis, il va à l'entrée du choeur, où il monte sur l'autel de pierre qui y est, pour en distribuer d'autres au peuple. Cependant, on allume toutes les lampes de la grande Église & celles des chapelles des Arméniens, des Syriens, des Coptes & des Abyssins ; ce qui produit une si grande lumière, qu'il semble que toute l'Église est en feu.

CALUBI, *Calubi*, Καλέβ, le même que Caleb, fils d'Hesron. *Voyez* Caleb, fils d'Hesron.

CALVIDAS, *Calvidas*, (a) nommé Caduias, selon Suidas, roi des Scythes, étoit frere d'Anacharsis. Il regnoit du tems de Solon ; vers la 58e Olympiade, l'an 548 avant J. C.

CALVINA, *Calvina*, (b) femme de mauvaise vie, dont parle Juvénal dans une de ses satyres. Il y en a qui croyent que c'étoit la sœur d'un Préteur, qui se tua de ses propres mains, ne pouvant survivre à la honte d'avoir eu commerce avec son frere. On place cet événement sous l'empire de Claude.

(a) Suid. T. I. p. 1343.

(b) Juven. Satyr. 3. v. 133.

CALVINE, *Calvina*, (*a*) Dame Romaine, à qui Pline le jeune donna de grandes preuves de générosité. En effet, voyant cette Dame, qu'il avoit en partie dotée de son bien, sur le point de renoncer à la succession de Calvinus, son pere, dans la crainte que les biens, qu'il laissoit, ne fussent pas suffisans pour payer les sommes dues à Pline, il lui écrivit de ne pas faire cet affront à la mémoire de son pere; & pour la déterminer, il lui envoya une quittance générale.

CALVINUS, *Calvinus*. *Voyez* Domitius.

CALVINUS, *Calvinus*, (*b*) certain personnage, que Juvénal tâche de consoler dans une de ses satyres. Cet homme se tourmentoit beaucoup de ce qu'un débiteur avoit nié qu'il lui dût quelque chose. Juvénal lui représente qu'il a assez de biens, pour qu'une telle perte ne doive point lui faire de peine, ni le jetter dans le dernier désespoir; que c'est un accident fort ordinaire, auquel tout le monde est exposé.

CALVISIUS, *Calvisius*, (*c*) Καλούϊος, l'un des amis d'Auguste. Il reprocha un jour à Marc Antoine, entr'autres malversations, qu'il avoit donné à Cléopâtre la bibliotheque de Pergame, qui étoit composée de deux cens mille volumes; que dans un festin, en présence d'une infinité de gens, il s'étoit levé de table, & lui avoit marché sur le pied, ce qui étoit entr'eux une sorte de convention & le signal d'un rendez-vous; qu'il avoit souffert que lui présent, les Éphésiens appellassent Cléopâtre leur maîtresse & leur souveraine; que souvent dans le tems qu'il étoit assis sur son tribunal à rendre la justice aux Rois & aux Tétrarques, il avoit reçu d'elle des billets d'amour dans des tablettes de cristal & de cornaline, & qu'il les avoit lus sans aucune pudeur; qu'un jour Furnius, homme de grande dignité, & le plus éloquent des Romains, plaidant devant lui, Cléopâtre, portée dans une litière, vint à passer, & qu'il ne l'eut pas plutôt apperçue, qu'il quitta l'audience & l'accompagna collé à sa litière. Mais, on croit que Calvisius avoit inventé la plûpart de ces accusations.

CALVISIUS [C.] SABINUS, *C. Calvisius Sabinus*. *Voyez* Sabinus.

CALVISIUS [C.], *C. Calvisius*, (*d*) consul l'an de Rome 777, avec Cn. Lentulus Gétulicus.

CALVISIUS, *Calvisius*, (*e*) l'un des cliens de Junia Silana. Il se laissa gagner par cette dame pour se porter accusateur d'Agrippine mere de Néron. Mais Agrippine sçut très-bien se défendre. » Ruiné par ses débauches, dit» elle de son accusateur, sa der» nière ressource, c'est de méri» ter les bonnes graces d'une

(*a*) Plin. L. II. Epist, 4.
(*b*) Juven. Satyr. 13. v. 5. *& seq.*
(*c*) Plut. T. I. p. 943.
(*d*) Tacit. Annal. L. IV. c. 46.

(*e*) Tacit. Annal. L. XIII. c. 19. *& seq.* L. XIV. c. 12. Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 265. *& suiv.*

» vieille, en servant sa jalouse » fureur contre moi. Mais, son » accusation mercénaire n'a pas » assurément assez de poids, soit » pour me charger d'un parri- » cide, soit pour en faire com- » mettre un à l'Empereur. « L'innocence d'Agrippine ayant été reconnue, Calvisius fut relégué; mais, il fut rappellé dans la suite par Néron, après la mort de sa mere.

CALVISIUS TELLUS, (a) *Calvisius Tellus*, grand-pere maternel de Marc-Aurele. Il fut deux fois consul.

CALVITIUS [P.], *P. Calvitius*, (b) officier Romain, dont parle Hirtius Pansa dans son histoire de la guerre d'Espagne. Il avoit servi sous Pompée.

CALUPÈNE, *Calupena*, (c) Καλουπηνὴ, contrée d'Asie. Strabon, parlant de Zéla, dit que ce n'étoit qu'un temple, auquel on fit de riches offrandes; que le grand-Prêtre y étoit absolu, ce lieu & les environs étant peuplés de sacrificateurs, & la contrée appartenant à ce grand-Prêtre. Pompée en augmenta le domaine, & donna le nom de ville à ce lieu-là, en réunissant dans une même & seule ville les habitans de Calupène & de Camisène, qui étoient limitrophes de la petite Arménie & de la contrée Lanasène, dans lesquelles on trouve du sel fossile, & où étoit autrefois Camise, ancien fort, déjà détruit du tems que Strabon écrivoit. Cette Calupène n'a rien de commun avec la Colopène, dont parle Pline.

CALUS, *Calus*, fleuve d'Asie dans la Colchide. Arrien en fait mention dans son périple du Pont-Euxin.

CALUS, *Calus*, Κάλως, (d) le même que Talus. *Voyez* Talus.

CALUSIDIUS, *Calusidius*, (e) soldat, dont on raconte un trait affreux. Un jour, Germanicus, irrité de la proposition qu'on lui faisoit de ceindre le diadême, alloit se percer de son épée, si ceux, qui étoient près de lui, ne lui eussent arrêté le bras. Les soldats les plus éloignés de sa personne, &, ce qui n'est presque pas croyable, quelques-uns de ceux, qu'il avoit sous les yeux, l'exhorterent à se frapper. Calusidius, tirant son épée, la lui présenta en lui disant qu'elle étoit plus pointue.

CALUSIE, *Calusium*, Καλούσιον, petite ville d'Italie dans la Toscane, au rapport de Diodore de Sicile. Amiot, approuvé par Ortélius, lit Clusie, au lieu de Calusie.

CALVUS, *Calvus*. *Voyez* Licinius.

CALYBÉ, *Calybe*, certaine prêtresse de Junon. Alecton se présenta à Turnus, sous la figure de cette Prêtresse.

CALYCA, *Calyca*, Καλύκα,

(a) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. pag. 329.
(b) Hirt. Pans. de Bell. Hisp. pag. 854, 855.
(c) Strab. p. 559, 560.
(d) Paus. pag. 37.
(e) Tacit. Annal. L. I. c. 35.

(a) nom d'une fontaine, dont parle Pausanias, à l'occasion d'un ancien monument, sur lequel on avoit représenté cette fontaine. C'est tout ce que nous en sçavons.

CALYCADNE, *Calycadnus*, Καλυκάδνος, (b) fleuve de l'Asie mineure dans la Cilicie. Son embouchure étoit entre les deux promontoires de Sarpédon & de Zéphyrium, & traversoit l'Isaurie par le milieu, selon Ammien Marcellin. Cet Auteur dit que c'étoit un fleuve navigable. Etienne de Byzance prétend qu'on lui donnoit également le nom de Calycadne, & celui de Calynde. Cependant, il paroît non seulement par les livres, mais aussi par les médailles, que le premier nom étoit le plus usité. Il y a des médailles, frappées sous Sévere & sous Gordien, avec cette légende : CΕΛΕΥΚΕΩΝ ΤΩΝ ΠΡΟC ΚΑΛΥΚΑΔΝΩ ; ce qui signifie *des Séleuciens*, qui sont auprès du Calycadne.

CALYCADNE, *Calicadnus*, Καλυκάδνος, (c) nom d'un promontoire, dont parle Tite-Live. Appien, dans ses guerres de Syrie, en fait aussi mention. Il y a lieu de croire que c'étoit un des promontoires, entre lesquels étoit le fleuve de Calycadne. Ce ne peut être le promontoire de Sarpédon; car, nos deux Auteurs en parlent aussi aux passages cités. Il y a plus d'apparence que ces deux Historiens ont entendu par ce nom le promontoire de Zéphyrium.

Une des conditions du traité, qui fut conclu entre le peuple Romain & Antiochus, l'an de Rome 564, portoit que ce Prince ne navigeroit pas au de-là du promontoire de Calycadne & de celui de Sarpédon ; à moins que ce ne fût pour transporter plus loin, l'argent, le tribut, ou les ôtages qu'il devoit fournir, ou les ambassadeurs qu'il auroit dépêchés.

CALYCE, *Calyce*, (d) fille d'Éole & d'Énarete. Cette Princesse fut mariée à Ethlius, & en eut le fameux Endymion, qui fit sortir les Étoliens de Thessalie & alla les établir dans l'Élide.

CALYCÉ, *Calyce*, Καλύκη, (e) fille qui aimoit éperdument un jeune homme, nommé Euathlus. Ayant mis tout en œuvre pour parvenir à l'épouser, sans pouvoir vaincre la répugnance, qu'il avoit pour le joug de l'hymenée, elle trouva dans le saut de Leucade la fin de son amour & de sa vie. Stésichore avoit fait un poëme sur cette tragique aventure.

CALYCOLIS, *Calycolis*, (f) la même que cette Vénus, fille d'Othréus, roi de Phrygie & mere d'Énée. Elle avoit épousé Thoas, surnommé Cinyras.

CALYDNE, *Calydna*, (g)

(a) Pauf. pag. 356.
(b) Strab. pag. 670. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXI. p. 428, 437.
(c) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 38.
(d) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 92.
(e) Athen. p. 619. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. p. 254. T. IX. p. 357.
(f) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 54, 55, 103.
(g) Plin. T. I. p. 213.

nom d'une isle de la Méditerranée, sur la côte de l'Asie. Selon Pline, il y avoit une ville, nommée Cos ou Coos. C'est de cette ville qu'étoit natif Hippocrate, le plus ancien médecin, dont les œuvres soient parvenues jusqu'à nous. Hésychius renverse les choses, & donne à l'isle le nom de sa principale ville. Cos est, dit-il, une des Calydnes. Il y avoit, en effet, plusieurs isles de ce nom.

CALYDNES, *Calydnæ*, (a) isles de la Méditerranée, sur les côtes de l'Asie mineure. On lit dans Pline, Calydne en singulier; & ce Géographe y met trois villes, Notium, Nisyrum & Mendéterum. Mais, le P. Hardouin croit avec beaucoup de fondement, qu'on doit lire Calydnes en pluriel. Cela est conforme à un vers de Lycophron, où l'on trouve, au de-là des Calydnes. Surquoi, Tzetzès, son Scholiaste, dit que les Calydnes sont des isles de la Troade, ainsi nommées à cause d'un certain Calydnus. Elles n'étoient pas éloignées de Ténédos, selon Cellarius. Pline les place près de Cnide dans la Doride.

Homère nomme aussi les Calydnes en pluriel. Diodore de Sicile lit Calydne en singulier, comme Pline, & joint cette isle à celle de Nisyre. Elles furent, dit-il, d'abord occupées par des Cariens; mais, dans la suite, Thessalus, fils d'Hercule, s'empara de l'une & de l'autre. C'est pourquoi, ses fils Antiphus & Phidippe, rois de Cos, se trouvent chefs des habitans de ces deux isles dans le dénombrement de l'armée Grecque au siege de Troye. Au retour de cette guerre, quatre des vaisseaux d'Agamemnon échouerent contre Calydne; & ceux, qui les montoient, furent reçus & admis dans l'isle au nombre des citoyens. Les Insulaires de Nisyre étant tous péris par un tremblement de terre, ceux de Cos la repeuplerent comme Calydne.

La Martinière croit, avec le P. Hardouin, que les trois villes, nommées par Pline, n'étoient pas dans la même isle; mais qu'elles étoient chacune dans une isle particulière, dont elles étoient les capitales, & auxquelles le nom de Calydne étoit commun. C'est ainsi que les isles Canaries & les isles Açores ne laissent pas d'avoir chacune leur nom particulier, quoiqu'elles en aient un, qui est général pour toutes. Cela est non seulement très-sensé, mais nécessaire, pour l'intelligence des Auteurs, qui nomment tantôt Calydne, tantôt les Calydnes.

CALYDNIENS, *Calydnii*, Καλυδνίοι, (b) étoient les habitans des isles Calydnes. Il est fait mention de ces peuples dans Hérodote. *Voyez* Calydnes.

CALYDON, *Calydon*, (c) Καλυδών, ville de Grece dans l'Étolie.

(a) Plin. Tom. I. p. 286. Diod. Sicul. pag. 225.
(b) Herod. L. VII. c. 199.
(c) Plin. Tom. I. pag. 190. Thucyd. pag. 241. Pauf. p. 130, 177, 433, 434. Strab. pag. 380. Virg. Æneid. L. VII. v. 305, 306. L. XI. v. 270. Cæf. de Bell. Civil. L. III. pag. 613. Homer. Iliad. L. II. v. 147.

l'Étolie. Elle étoit située, selon Pline, sur les bords de l'Évenus, à 7500 pas de la mer.

Thucydide dit que la ville de Calydon étoit auparavant nommée Éolis; mais, il y en a qui prétendent que cet Historien parle non de la ville, mais du païs de Calydon, que d'autres Auteurs nomment Calydonie. Quoi qu'il en soit, cette ville, du tems d'Agésilaüs, étoit à la veille d'être prise, ainsi que plusieurs autres du païs, par les Acarnaniens, lorsque ce Général marcha à leur secours. A son arrivée, tout changea de face. Dans la suite, Auguste dépeupla Calydon & toute l'Étolie pour en transférer les habitans à Nicopolis, que ce Prince avoit bâtie sous le promontoire d'Actium. Il orna cette ville d'une infinité de statues, qu'il avoit enlevées aux Étoliens & aux Acarnaniens. En même tems, il donna à ceux de Patra une partie des dépouilles de Calydon, & nommément la statue de Diane Laphria.

Scylax, parlant des villes de l'Étolie, met Calydon à la tête de toutes. Cette ville est fort célebre chez les Poëtes. Virgile la qualifie ancienne:

Concessit in iras
Ipse deûm antiquam genitor Calydona Dianæ.

C'est-à-dire, » Jupiter même » abandonna à la colère de Dia- » ne, l'ancienne ville de Caly- » don. « Cela est fondé sur ce que selon la Fable, Œnée, roi de Calydon, ayant offert les prémices de ses fruits à tous les dieux, excepté à Diane, cette déesse, pour s'en venger, envoya un sanglier, qui ravagea la Calydonie jusqu'à ce qu'il fut tué par Méléagre fils d'Œnée. Virgile, dans un autre endroit, la nomme belle.

Les Modernes ne conviennent pas de la situation de Calydon. Cellarius, dans sa carte de la Grece, met cette ville au bord occidental de l'Évenus; & M. de l'Isle, à quelque distance & à l'orient de cette rivière; en quoi il s'accorde avec M. Spon, qui juge que le nom de Calydon s'est en quelque manière conservé en celui de Galata ou Calanta, nom d'un village. Du moins, poursuit-il, la situation & la ressemblance du lieu me font juger que c'est le même lieu. Le sieur Wheler, qui avoit fait le voyage avec M. Spon, nomme Galata une pointe de montagne & une tour qui est dessus. Il y a apparemment, dit M. la Martinière, village, tour & montagne, qui sont également nommés Galata.

On dit que Calydon a été le siege d'un Évêque.

CALYDON [la Chasse de]. (a) Nous venons de dire un mot de cette fameuse Chasse dans l'article précédent. Mais, cela ne suffit point pour en donner une idée au Lecteur, ainsi que de la guerre à laquelle elle donna occasion. En voici donc une histoire succinte, d'après les recherches de M. l'abbé Banier, dont le

(a) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. p. 161. *& suiv.*

profond sçavoir, en fait de Mythologie, est connu de tout le monde.

Si jamais la regle établie par cet Écrivain célebre, qu'il faut prendre, autant qu'il est possible, les fables dans les plus anciens Poëtes, où elles sont plus simples & moins chargées de fictions, doit avoir lieu, c'est principalement dans l'histoire que l'on va raconter. Après avoir rapporté ce qu'en dit Homère, nous joindrons ce que les Poëtes, qui sont venus après lui, y ont ajoûté. C'est Phénix qui parle à Achille de cet événement, dont il avoit pu être lui-même le témoin dans sa jeunesse.

» Autrefois, les Curetes & les » belliqueux Étoliens se faisoient » une cruelle guerre, devant les » murs de Calydon, & se tuoient » les uns les autres avec un » acharnement déplorable. Les » Étoliens défendoient la ville; » & les Curetes l'attaquoient en » déterminés, qui vouloient la » saccager ou périr. Diane, qui » est assise sur un trône d'or au» près de celui de Jupiter, avoit » suscité cette cruelle guerre, » pour accabler de maux les Éto» liens; car leur roi Œnée, fai» sant un jour des sacrifices à tous » les dieux, pour leur rendre » graces de la fertilité de l'année, » n'en fit point à Diane; de sorte » que pendant que les autres » dieux prenoient plaisir à rece» voir l'odeur des hécatombes, » la seule Diane voyoit ses autels » nus & négligés. Soit oubli, soit » mépris, elle sentit vivement » cette injure; & dans sa colère, » cette déesse, qui fait ses délices » de ses traits, envoya un fu» rieux sanglier, qui ravagea » toutes les terres d'Œnée, dé» racina les arbres chargés de » fruits, & désola les campagnes. » Le fils du Roi, le brave Mé» léagre, assembla de toutes les » villes voisines, un nombre de » chasseurs & de chiens; car, il » ne falloit pas moins qu'une ar» mée contre cet affreux sanglier, » qui étoit d'une grandeur énor» me & monstrueuse, & qui, par » ses carnages, avoit déjà allu» mé dans toute l'Étolie une in» finité de bûchers. Méléagre le » tue; mais, Diane, qui n'étoit » pas encore satisfaite, excite » entre les Étoliens & les Cure» tes, un funeste démêlé pour la » hure & pour la peau de la bê» te, chacun prétendant que cette » glorieuse dépouille étoit due à » sa valeur.

» La guerre s'allume; on en » vient aux mains. Pendant que » Méléagre combat à la tête de » ses peuples, les Curetes, quoi» qu'en plus grand nombre, sont » maltraités & ne trouvent au» cun lieu pour se mettre à cou» vert contre les furieuses sorties, » qu'il fait tous les jours sur eux. » Mais, bientôt après, irrité con» tre sa mere, qui avoit pris le » parti de ses freres contre son » propre fils, il s'abandonne à la » colère, qui s'allume souvent » dans le cœur des plus sages & » des plus prudens. Il se retire & » se tient avec sa femme, la belle » Cléopâtre, fille de la charman-

» te Marpèse, & d'Idas le plus » brave de tous les hommes qui » fussent alors sur la terre, & si » brave qu'il osa prendre les ar- » mes contre Apollon même, » qui lui avoit enlevé sa femme » la belle Marpèse, fille d'Évé- » nus. Idas & Marpèse, pour » conserver dans leur famille la » mémoire de cette triste aven- » ture, donnerent à leur fille le » surnom d'Alcyone, à cause des » regrets & des larmes, que cet » enlévement avoit causés à sa » mere, qui, comme une autre » Alcyonée, se voyoit par-là » cruellement séparée de son ma- » ri. Méléagre se renferma donc » avec sa femme, outré de ce » qu'Althée, au désespoir de la » mort de ses freres, qu'il avoit » tués dans le combat, faisoit » contre lui les plus affreuses im- » précations, en frappant la terre » de ses mains, & en conjurant » à genoux le dieu Pluton & la » cruelle Proserpine, d'envoyer » la mort à son fils. La furie, qui » erre dans les airs, & qui a un » cœur violent & sanguinaire, » entendit ces imprécations du » fond des enfers.

» Aussi-tôt, les Curetes, rani- » més par l'absence de Méléagre, » recommencent leurs attaques, » & donnent de furieux assauts. » Les Étoliens, dans cette ex- » trêmité, députent à Méléagre » les plus sages vieillards & les » Prêtres les plus vénérables, » pour le conjurer de sortir les » armes à la main, & de les dé- » fendre, lui promettant un pré- » sent considérable dans le meil- » leur païs de Calydon; car, ils » lui offroient un enclos de cin- » quante arpens, qu'il choisiroit » lui-même. Le pere de Méléa- » gre, le roi Œnée, monte dans » l'appartement de son fils, se » jette à ses genoux, lui représen- » te le danger où il est, & le » presse de prendre les armes. Ses » freres joignent leurs prieres à » celles du Roi; sa mere, tou- » chée de repentir, le conjure » avec larmes. Il n'en est que » plus dur, & rejette toutes leurs » supplications. Ses plus chers » amis viennent pour le persua- » der. Il demeure ferme, & ils » ne peuvent le fléchir. Les Cu- » retes, déjà maîtres des tours, » se saisissent des avenues du pa- » lais, & vont embraser la ville. » Dans cette extrêmité, la belle » Cléopâtre se jette aux pieds de » son mari, le conjure, le presse » & lui remet devant les yeux » tout ce qui arrive de plus » effroyable dans le sac des villes, » les hommes tués, les maisons » dévorées par le feu, les fem- » mes & les enfans emmenés » captifs & exposés à la licence » de leurs superbes maîtres. Cet- » te funeste image touche ce cœur » endurci. Il demande ses armes, » sort de son palais comme un » lion, & combat avec tant de » valeur & de succès, qu'il re- » pousse les Curetes, & sauve lès » Étoliens. Ceux-ci, qu'il avoit » refusés si durement, ne lui » font plus le présent, qu'ils lui » avoient offert. Méléagre sauva » ses peuples, & n'en fut point » récompensé. «

C'est ainsi qu'Homère raconte cette histoire, d'une manière fort vraisemblable, n'y ayant de surnaturel que l'intervention de Diane, qu'on peut aisément en séparer, parce qu'elle n'y a été mise que pour marquer la grandeur énorme de ce sanglier, puisqu'il est certain d'ailleurs qu'il s'en rencontre quelquefois dans les forêts de monstrueusement grands, qui font beaucoup de ravages, & qu'il faut souvent une quantité de monde pour leur donner la chasse. Homère dit, en effet, qu'on assembla pour celui de Calydon une petite armée; mais, comme ce Poëte ne nomme pas les chefs, qui la commandoient, les voici tels qu'ils sont dans Apollodore. Méléagre, fils d'Œnée; Dryas, fils de Mars, tous deux Calydoniens; Idas & Lyncée fils d'Apharée, Messéniens; Castor & Pollux, enfans de Jupiter & de Léda, Lacédémoniens; Thésée, fils d'Égée, Athénien; Admete, fils de Phérès, d'une ville de Thessalie, nommée Phéra; Ancée & Céphée, fils de Lycurgue, d'Arcadie; Jason, fils d'Éson, d'Iolcos; Iphiclès, fils d'Amphitryon, Thébain; Pirithoüs, fils d'Ixion, Larisséen; Pélée, fils d'Éacus, de Phthie; Télamon, fils du même Éacus, de Salamine; Eurytion, fils d'Actor, de Phthie; Atalante, fille de Schœnée, d'Arcadie; Amphiaraüs, fils d'Oilée, d'Argos. Avec eux étoient aussi les enfans de Thestius.

Pausanias, parlant d'un tableau des Tégéates, où étoit représentée cette chasse, ajoûte à ceux que nomme Apollodore, Iolaüs, le fidele compagnon des travaux d'Hercule, les freres d'Althée, Prothoüs & Comètès, & Hippothoüs, fils de Cercyon. Ovide, qui a décrit fort au long cette histoire, ajoûte encore à tous ceux-là, Toxée & Plexippe, fils de Thestius, qu'Apollodore n'avoit pas nommés; le brave Leucippe, Adraste, Cénée, qui de fille étoit devenu garçon; Phénix, fils d'Amyntor, Ménétius, pere de Patrocle; Philée, Échion, Lélex; Panophée, Hilée, le fier Hippase, Nestor, qui étoit alors dans la fleur de la jeunesse; les quatre fils d'Hippocoon; Laërte, pere d'Ulysse, & le rusé Amphicide.

Les Poëtes, qui sont venus depuis Homère, ont embelli cette histoire de plusieurs circonstances, qui étoient inconnues, & entr'autres de celle de ce tison fatal, qui causa la mort de Méléagre de la manière que le raconte Ovide.

Il y a des Auteurs, qui prétendent que sous l'idée de ce sanglier, on a caché quelqu'un de ces fameux brigands, qui s'étoient rendu redoutables dans ce tems-là, & contre lequel il fallut assembler une armée. Si nous en croyons Strabon, ce sanglier étoit fils de la fameuse Laie, à qui Thésée ôta la vie. On ajoûte que Méléagre le tua de sa propre main, & en donna les dépouilles à sa maîtresse Atalante. Quoi qu'il en soit, il s'agit dans cette histoire d'un véritable sanglier, dont la peau fut même long-tems conservée dans la Grece. Auguste enleva de

la ville de Tégée, pour punir les Arcadiens d'avoir suivi le parti de M. Antoine, la statue de Minerve Aléa avec les défenses du sanglier de Calydon, qu'Atalante y avoit apportées; & on voyoit à Rome une de ses dents, car l'autre s'étoit cassée, & avoit, selon Pausanias, plus d'une demi aune de longueur. Le même Auteur ajoûte que l'on conservoit encore de son tems dans le temple de cette Minerve Aléa, la peau de cet animal, mais fort endommagée par le tems & dénuée de ses soies.

ÉPOQUE

De la chasse & de la guerre de Calydon.

Quoiqu'on ne puisse pas fixer au juste l'époque de cet événement, on peut toutefois la déterminer assez exactement, par rapport à son éloignement du siege de Troye. Comme cette ville dut être prise environ trente-quatre ou trente-cinq ans après l'expédition des Argonautes, nous croyons devoir fixer l'époque de la chasse & de la guerre de Calydon, à l'an 28 ou 30 avant la guerre de Troye. Il y a, en effet, toute sorte d'apparence que ce ne fut qu'après la mort d'Hercule, qui arriva quatre ou cinq ans après la conquête de la Toison d'Or, que se fit cette chasse, à laquelle ce Héros, gendre d'Œnée, n'auroit pas manqué de se trouver, avec Iolaüs & Thésée, qui ne l'avoient jamais abandonné dans ses expéditions. Mais, comme Hercule, après son mariage avec Déjanire, s'en retourna avec elle dans ses États; & que ce fut pendant ce voyage, que Nessus donna à Déjanire la fatale tunique, qui fit périr Hercule, il est très-vraisemblable que devenu d'ailleurs peu de tems après amoureux d'Iolé, il ne retourna plus à Calydon. Aucun Ancien ne dit, en effet, qu'Hercule se soit trouvé à cette chasse. Cette raison prouve en même tems qu'elle est postérieure à la conquête des Argonautes, du tems de laquelle vivoit Hercule.

Ovide, dans la longue description qu'il fait de cette chasse, insinue en plus d'un endroit, qu'elle ne se fit qu'après le voyage de la Colchide; & Pausanias décide tout-à-fait la chose, en disant qu'Ancée, après s'être distingué parmi les Argonautes, fut tué par le sanglier de Calydon, en voulant le poursuivre avec trop de chaleur.

Il ne conviendroit pas non plus d'éloigner beaucoup cette chasse de l'expédition des Argonautes, puisque les mêmes Héros se trouverent à l'une & à l'autre.

CALYDON, *Calydon*, (a) Καλυδών, fils d'Étole & de Pronoé, fille de Phorbas. Ce Prince fut pere d'Icarte, qui épousa Agénor, son cousin. Ayant fondé une ville, il lui donna son nom.

CALYDONA, *Calydona*, nom d'un lieu, dont il est parlé dans Ammien Marcellin. Cet Auteur rapporte qu'un certain Sévé-

(a) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. p. 92, 93.

rien secourut auprès de Calydona ceux de Duyts & ceux de Tongres contre les attaques des Allemands, qui étoient alors un peuple particulier de Germanie.

CALYDONIE, *Calydonia*, Καλυδωνία, (*a*) contrée de la Grece dans l'Étolie. Elle prenoit le nom de la ville de Calydon. Cette contrée s'étendoit jusqu'à la mer, & jusqu'à l'entrée du golfe de Corinthe. De-là vient qu'Héliodore fait mention des écueils de Calydon & du détroit Calydonien.

CALYDONIENS, *Calydonii*, Καλυδώνιοι, habitans de Calydon. *Voyez* Calydon.

CALYDONIUS AMNIS, (*b*) expression, dont se sert Ovide dans ses Métamorphoses. Ce Poëte désigne par-là le fleuve Achéloüs.

CALYDONIUS, *Calydonius*, l'un des surnoms de Bacchus. On surnomma ainsi ce dieu, à cause du culte qu'on lui rendoit à Calydon.

CALYMNE, *Calymna*, (*c*) isle de la Méditerranée. Selon Pline, cette isle étoit près de celle de Carpathe. Le P. Hardouin regarde les mots *Calymne* & *Calydne* comme synonymes, & comme étant communs à différentes isles, entre lesquelles celle-ci le portoit par distinction.

Calymne étoit féconde en miel, comme le dit Ovide :

Dextra Lebynthos erant, fœcundaque melle Calymne.

Ce Poëte parle ainsi au sujet de l'aventure d'Icare. Il dit encore au même sujet dans le second livre de l'Art d'aimer :

Dextra Lebynthos erant, Sylvisque umbrosa Calymne.

Il y a des éditions d'Ovide, qui portent Calymne; & d'autres, Calydne.

CALYNDE, *Calynda*, Κάλυνδα, nom d'une ville de l'Asie mineure. *Voyez* Calinde.

CALYNDIENS, *Calyndienses*, (*d*) peuples dont parle Hérodote. C'étoient les habitans de Calynde, ou Calinde. *Voyez* Calinde.

CALYNDIQUES [les Monts], *Calyndici Montes*. *Voyez* Calinde.

CALYNTHUS, *Calynthus*, Κάλυνθος, (*e*) statuaire. Il travailla à plusieurs statues, tant équestres qu'en pied, que les Tarentins envoyerent à Delphes.

CALYPSO [l'Isle de], (*f*) *Calypsûs Insula*, Καλυψοῦς νῆσος. Cette isle est célebre dans l'Odyssée d'Homère; & presque de nos jours, elle vient d'acquérir une nouvelle assurance d'immortalité dans le beau poëme de Télémaque par M. de la Mothe-Fenelon, archevêque de Cambrai. Homère & ce Prélat en font des descriptions si fleuries & si riantes, que

(*a*) Pauf. p. 130.
(*b*) Ovid. Metam. L. VIII. c. 18.
(*c*) Plin. T. I. p. 213. Ovid. Metam. L. VIII. c. 4. de Arte Amand. L. II. pag. 333.
(*d*) Herod. L. VIII. c. 87.
(*e*) Pauf. pag. 633.
(*f*) Odyss. L. I. v. 48. & *seq.* L. VII. v. 244. L. XII. v. 448. Plin. Tom. I. pag. 165. Crév. Hist. des Emp. T. IV. pag. 145.

bien des Lecteurs ont souhaité d'être à la place d'Ulysse & de son fils. Cependant, on n'en est pas moins instruit sur le climat où l'on doit la chercher. Voici comme en parle Madame Dacier.

» Strabon nous apprend qu'Apollodore avoit repris Callimaque de ce que contre la foi due au témoignage d'Homère, qui fait entendre que cette isle de la déesse Calypso étoit dans l'Océan, & que par conséquent les erreurs d'Ulysse avoient été jusque dans l'Océan, il veut que ce soit l'isle, appellée Gaulus, qui est au milieu de la mer entre la Sicile & l'Afrique, un peu au-dessus de l'isle de Mélite, Malte. Mais, Callimaque avoit raison; & Apollodore avoit tort. Homère a voulu parler de cette isle de Gaulus. Mais, pour rendre la chose plus admirable, il dépaïse cette isle, s'il est permis de parler ainsi. Il la transporte au milieu de l'Océan, & en fait l'isle Atlantique, dont il avoit oui parler. «

Eustathe, expliquant le vers deux cens quarante-quatrième du septième livre de l'Odyssée, dit qu'Ogygie est le nom de l'isle de Calypso. Homère le dit lui-même à la fin du douzième livre. Mais, il n'y a point de difficulté à deviner où étoit cette prétendue isle. L'aventure d'Ulysse & la cour de Calypso sont des fictions poëtiques. Ce n'est qu'une fable, & tout au plus une fable allégorique. Voici comme le P. Hardouin l'explique. C'est à l'occasion de ce que Pline avoit mis cette isle auprès de la grande Grece. » L'isle d'Ogygie, » dit-il, ainsi nommée par Homère, est la terre habitable dans tout cet hémisphère, que les Anciens ont cru entouré de tous côtés par l'Océan. C'est pourquoi, elle est nommée Isle & l'Ombilic, c'est-à-dire, le milieu de l'Océan. Il y met Calypso, fille d'Atlas, qui connoît le fond de la mer, & qui soûtient sur d'immenses colonnes le fardeau du ciel & de la terre. C'est la nature elle-même, telle qu'elle se montre dans cet hémisphère; & Homère lui donne un nom de femme fort connu alors, parce que la nature a bien des choses, qu'elle cache. Le mot καλύπτειν signifie cacher. «

Le P. le Bossu, dans son excellent traité du poëme Épique, explique autrement cette allégorie. » La déesse Calypso est, selon l'étymologie de ce nom, la déesse du secret. Chez elle Ulysse, est caché sept ans pour marquer qu'un grand politique ne devient parfaitement tel, que par une longue étude du secret & de la dissimulation. « Il est inutile de chercher présentement où étoit l'isle, qu'habitoit cette déesse imaginaire.

CALYPSO, *Calypso*, Καλυψώ, (*a*) déesse ou nymphe, fille

(*a*) Homer. Odyss. L. I. v. 14, 15. L. IV. v. 556. & *seq.* L. V. v. 13. & *seq.* L. VII. v. 253. & *seq.* Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. pag. 384. &

de l'Océan & de Téthys, ou, selon Hygin & Tibulle, d'Atlas. Elle regnoit dans l'isle d'Ogygie, plus connue sous le nom d'isle de Calypso. C'est-là qu'elle reçut Ulysse, à son retour de l'expédition de Troye; & comme il y avoit déjà sept ans qu'elle le retenoit, trop long-tems malgré lui, Jupiter ordonna à Mercure d'aller trouver cette nymphe. Mercure obéit sur le champ. Arrivé dans l'isle, il se rend à la grotte, où habitoit Calypso.

A l'entrée, il y avoit de grands brasiers magnifiques, d'où s'exhaloit une odeur de cedre & d'autres bois odoriférans, qui parfumoient toute l'isle. Devant elle étoit un beau métier, où elle travailloit à un ouvrage incomparable avec une navette d'or; & en travaillant, elle chantoit des airs divins avec une voix merveilleuse. La grotte étoit ombragée d'une forêt d'aunes, de peupliers & de cyprès, où mille oiseaux de mer avoient leur retraite; & elle étoit environnée d'une vigne chargée de raisins. Quatre fontaines rouloient leurs flots d'argent de quatre différens côtés, & formoient quatre grands canaux, au tour de prairies émaillées de toute sorte de fleurs. Les immortels même n'auroient pu voir un si beau lieu sans l'admirer, & sans sentir dans leur cœur une secrete joie. Aussi Mercure en fut-il frappé. Quand il eut bien admiré tous les dehors, il entra dans la grotte. Dès que la déesse Calypso, l'eut apperçu, elle le reconnut; car, un dieu, dit Homère, n'est jamais inconnu à un autre dieu, quoiqu'ils habitent des régions très éloignées. Ulysse n'étoit pas avec la déesse; il étoit assis sur le rivage de la mer, où il alloit ordinairement exhaler sa douleur & déplorer ses malheurs, le visage baigné de larmes, dévorant son cœur, accablé de tristesse, & la vue toujours attachée sur la vaste mer, qui s'opposoit à son retour.

Calypso se leve, va au-devant de Mercure, le fait asseoir sur un siege admirable, qui brilloit comme le soleil, & lui adresse ces paroles. » Divin Interprete des » dieux, Mercure, qui m'êtes si » cher & si respectable, pour» quoi venez-vous dans cette isle? » Elle n'avoit jamais été honorée » de votre présence. Dites tout » ce que vous désirez; je suis » prête à vous obéir, si ce que » vous demandez, est possible, » & qu'il dépende de moi. Mais, » avant que de me dire le sujet » de votre voyage, souffrez que » je vous présente les rafraîchis» semens, qu'exige l'hospitalité. « En même tems, elle met devant lui une table. Elle la couvre d'Ambrosie, & remplit les coupes de nectar. Mercure prend de cette nourriture immortelle; & le repas fini, il dit à Calypso: » Déesse, » vous me demandez ce que je » viens vous annoncer. Je vous » le déclarerai donc sans aucun » déguisement, puisque vous me » l'ordonnez vous-même. Jupiter

Suiv. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. II. p. 149, 150. Tom. XVIII. p. 10.

» m'a commandé de venir ici, » quelque répugnance que j'y » eusse; car, qui est-ce qui viendroit de son bon gré traverser » une si grande étendue de mers, » où l'on ne trouve pas sur sa » route une seule ville, qui fasse » des sacrifices aux dieux, & qui » leur offre des hécatombes. » Mais, il n'est permis à aucun » dieu d'enfreindre ou de négliger les ordres de Jupiter. Il dit » que vous avez auprès de vous » le plus malheureux de tous » ceux, qui ont combattu neuf » années entières sous les remparts de la ville de Priam, & » qui, après l'avoir saccagée la » dixième année, se sont embarqués pour retourner chez eux. » Mais, à leur départ, ils ont » offensé Minerve. Cette déesse, » dans sa fureur, a excité contr'» eux une violente tempête, & a » soulevé les flots. Ses vaisseaux » ont été brisés, tous ses compagnons engloutis dans les ondes; » & lui, après avoir lutté longtems contre la mort, a été » poussé par les vents sur ce rivage. C'est lui que Jupiter vous » ordonne de renvoyer sans aucun délai; car, le destin ne » veut pas qu'il meure loin de ses » États. La Parque file son retour, » & veut qu'il revoye ses amis, » son palais & sa chere patrie. «

Ces paroles remplirent de douleur & de dépit l'ame de la déesse. Elle en frémit, & éclata en ces termes: » Que vous êtes injustes, » vous autres dieux qui habitez » l'Olympe! L'envie la plus maligne a placé son trône dans » votre cœur. Vous ne pouvez » souffrir que les déesses choisissent des mortels pour maris. La » belle Aurore n'eut pas plutôt » regardé favorablement le jeune Orion, que l'envie s'alluma » dans ces dieux toujours heureux; & elle ne cessa qu'après » que la chaste Diane, avec ses » fleches mortelles, eut privé » cette déesse de son cher amant » dans l'isle d'Ortygie. Dès que » la blonde Cérès eut accordé ses » bonnes graces au sage Jason, » voilà d'abord l'œil envieux de » Jupiter ouvert sur ce mystère, » & ce malheureux Prince en » butte à ses traits. Moi de même, je ne puis, sans exciter » votre envie, m'attacher un » homme, que je sauvai du naufrage, comme il flottoit sur une » planche du débris de son vaisseau, après que d'un coup de » foudre Jupiter l'eut brisé au » milieu de la vaste mer, & que » tous ses compagnons étant péris, les vents & les flots l'eurent » poussé sur cette côte. Je le tirai » de ce danger, je le recueillis, » je l'ai tenu depuis ce temslà chez moi, & je lui ai fait » tous les bons traitemens, dont » j'ai pu m'aviser. Je voulois » même le rendre immortel & lui » communiquer une vie exempte » de vieillesse. Mais, il n'est permis à aucun autre dieu d'enfreindre ou de négliger les loix » suprêmes de ce fils de Saturne. » Que ce cher Prince périsse » donc, puisque ce dieu le veut » si fort, & qu'il ordonne qu'on » l'expose encore aux mêmes pé-

» rils, dont je l'ai tiré. Pour moi, » je ne le renverrai point ; car, » je n'ai ni vaisseau ni rameurs à » lui donner pour le conduire. » Tout ce que je puis faire, c'est, » s'il veut me quitter, de lui » donner les avis & les conseils, » dont il a besoin pour arriver » heureusement dans sa patrie. «

Le Messager des dieux, l'entendant parler de la sorte, lui dit : » Déesse, renvoyez ce Prince, » & prévenez la colère de Jupiter, de peur qu'elle ne vous » soit funeste. « En achevant ces mots, il la quitte, & prend son vol vers l'Olympe. En même tems, la belle nymphe, pour exécuter les ordres de Jupiter, prend le chemin de la mer, & va chercher Ulysse. Elle le trouve assis sur le rivage, où il passoit les jours à pleurer & à se consumer ; les regards toujours attachés sur la mer, & soupirant toujours après son congé, qu'il ne pouvoit obtenir de cette déesse ; & la nuit il alloit coucher dans la grotte, mais toujours malgré lui. La déesse s'approchant lui adressa ces paroles : » Malheureux Prince, ne » vous affligez plus sur ce rivage, » & ne vous consumez plus en » regrets. Je suis prête à vous » renvoyer aujourd'hui même. » Coupez tout à l'heure des arbres de cette forêt, assemblez » un radeau & couvrez-le de » planches, afin qu'il vous porte » sur les flots. Je vous donnerai » les provisions, qui vous sont » nécessaires, & de bons habits » pour vous garantir des injures » de l'air, & je vous enverrai un » vent favorable, qui vous conduira heureusement dans votre » patrie ; si les dieux, qui habitent l'Olympe, & qui sont » plus puissans que moi, soit » pour bien penser, soit pour » exécuter leurs pensées, veulent vous accorder un heureux retour. « Elle dit ; & Ulysse frémissant à cette proposition, lui répondit tout consterné : » Déesse, apparemment vous » avez d'autres vues que celles » de me renvoyer, puisque vous » m'ordonnez de traverser sur un » radeau une mer si difficile, si » dangereuse, & que les meilleurs » & les plus forts navires, accompagnés du vent le plus favorable, ne passent qu'avec » beaucoup de danger. Je vous » déclare donc que je ne partirai » point malgré vous, & à moins » que vous ne me fassiez le plus » grand des sermens, que vous » ne formez aucun mauvais dessein contre ma vie. «

Il parla ainsi, & la déesse se mit à rire ; & le prenant par la main, elle lui dit : » Il faut avouer » que vous êtes un homme bien » fin & d'un esprit très-profond » & plein de solidité & de prudence. Le discours, que vous » venez de tenir, en est une » grande preuve. Je vous jure » que je ne forme aucun mauvais » dessein contre votre vie, & que » je vous donne les mêmes conseils & les mêmes avis, que je » prendrois moi-même, si j'étois » dans le même état où vous » vous trouvez. Car, mon esprit » suit les regles de la justice ; &

» mon cœur n'eſt point un cœur » de fer, mais un cœur ſenſible » & plein de compaſſion. « En finiſſant ces mots, elle ſe mit à marcher, & Ulyſſe la ſuivit. Ils arriverent enſemble dans la grotte. Ulyſſe ſe plaça ſur le ſiege, que Mercure venoit de quitter. La déeſſe ſervit devant lui une table couverte de tous les mets, dont les hommes peuvent ſe nourrir; & s'étant aſſiſe vis-à-vis de lui, ſes nymphes mirent devant elle une autre table, & lui ſervirent l'ambroſie & le nectar, nourriture ordinaire des immortels.

Quand le repas fut fini, Calypſo, prenant la parole, dit à ce Prince: » Fils de Laërte, vous » voilà donc prêt à partir pour » retourner dans votre chere pa» trie. Vous voulez me quitter. » Malgré votre dureté, je vous » ſouhaite toute ſorte de bon» heur; mais, ſi vous ſçaviez » tous les maux, que vous aurez » à ſouffrir dans ce retour, vous » choiſiriez aſſurément de demeu» rer ici avec moi; & vous pré» féreriez l'immortalité à tant de » travaux & de peines, quelque » impatience que vous ayez de » revoir votre femme, dont l'i» mage vous occupe nuit & jour. » J'oſe me flatter que je ne lui » ſuis inférieure ni en beauté, ni » en bonne mine, ni en eſprit. » Les mortelles pourroient-elles » diſputer quelque avantage aux » déeſſes? « Le ſage Ulyſſe lui répond: » Vénérable déeſſe, que » ce que je vais prendre la liberté » de vous dire, n'allume point » contre moi votre courroux. Je » ſçais parfaitement combien la » ſage Pénelope vous eſt infé» rieure en beauté & en majeſté; » car, elle n'eſt qu'une ſimple » mortelle, au lieu que, ni la » mort, ni la vieilleſſe n'ont point » d'empire ſur vous. Cependant, » je ne demande qu'à me revoir » dans ma patrie. Jour & nuit, » je ne ſoupire qu'après cet heu» reux retour. «

Cependant, le ſoleil ſe coucha dans l'onde, & les ténebres ſe répandirent ſur la terre. Calypſo & Ulyſſe ſe retirerent dans le fond de la grotte, & oublierent leurs chagrins & leurs inquiétudes entre les bras du ſommeil. Le lendemain, dès que l'aurore eut doré l'horiſon, Ulyſſe ſe leva, prit ſa tunique & ſon manteau; & la déeſſe mit une robe d'une blancheur, qui éblouiſſoit les yeux, & d'une fineſſe & d'une beauté, que rien n'égaloit. C'étoit l'ouvrage des Graces. Elle en arrêta les plis avec une ceinture d'or, & couvrit ſa tête d'un voile admirable. Dès qu'elle fut habillée, elle ne penſa plus qu'à fournir à Ulyſſe ce qui étoit néceſſaire pour ſon départ. Elle lui donna une belle hache à deux tranchans, dont le manche étoit de bois d'olivier & une ſcie toute neuve; & ſe mettant à marcher devant lui, elle le mena à l'extrêmité de l'iſle, où les arbres étoient les plus grands. Il y avoit des aunes, des peupliers & des ſapins, qui ſont le bois le plus ſec, & par conſéquent le plus léger & le plus propre pour la mer. Quand elle lui eut montré les plus

grands & les meilleurs, elle le quitta & s'en retourna dans sa grotte. Ulysse se met à couper ces arbres & à les tailler ; & il avançoit considérablement son ouvrage, parce qu'il étoit soûtenu dans son travail par l'espérance d'un prompt départ, qui le combloit de joie. Il abattit vingt arbres en tout, les tailla, les polit & les dressa. Cependant, la déesse lui apporta des térières, dont il se servit pour les percer & les assembler. Il les arrêta avec des clous & des liens, & fit un radeau aussi long & aussi large que le fond d'un vaisseau de charge, qu'un habile charpentier a bâti selon toutes les regles de son art. Il l'environna de planches, qu'il attacha à des solivaux, qu'il mit de bout d'espace en espace, & le finit en le couvrant d'ais fort épais & bien joints. Il y dressa un mât traversé d'une antenne ; & pour le bien conduire, il y fit un bon gouvernail, qu'il munit des deux côtés de bons cables de saule, afin qu'il résistât à l'impétuosité des flots. Enfin, il mit au fond beaucoup de matière comme une espèce de lest. Calypso lui apporta des voiles, qu'il tailla parfaitement. Il les attacha aux vergues, & mit les cordages, qui servent à les plier & à les étendre ; après quoi il tira son petit bâtiment sur le rivage, avec de bons léviers pour le lancer à l'eau. Tout cet ouvrage fut fait le quatrième jour. Le lendemain, qui étoit le cinquième, la déesse le renvoya de son isle après l'avoir baigné & lui avoir donné des habits magnifiques & très-parfumés. Elle mit sur le radeau une outre de vin & une outre d'eau, qui étoit beaucoup plus grand. Elle y mit aussi dans des peaux le pain & toutes les autres provisions, dont il avoit besoin, & lui envoya un vent favorable.

Il est à remarquer que le récit, qu'on vient de faire d'après Homère a été imité par Virgile. En effet, l'amour, que Didon prend pour Énée, & celui, que Calypso prend pour Ulysse, sont dans le fond la même chose. L'ordre de quitter Carthage, que Jupiter envoye à Énée, & celui que reçoit Ulysse, de quitter le séjour de Calypso, sont encore la même chose. Mais, quiconque voudra faire une comparaison exacte de ces deux endroits, verra sans peine ce qu'on doit attendre d'un grand génie, quand il vient après un homme de même caractère ; & la différence, qui se trouve nécessairement du premier inventeur, à celui qui sçait renchérir sur l'invention. En effet, Calypso est touchée d'inclination pour Ulysse. Elle l'aime, parce que tout immortelle qu'elle ait, elle n'est pas plus à l'abri des passions, qu'une simple mortelle. Elle suit un penchant naturel, & ne fait pas même attention que les loix de la pudeur s'y opposent. La passion de Didon pour Énée est ménagée tout autrement. C'est l'Amour lui-même ; c'est Cupidon, qui, à la priere de Vénus sa mere, prend la forme d'Ascagne, pour tromper Didon plus aisément. Deux divinités sont occupées à effacer de son ame le

souvenir de son premier époux ; & à réchauffer dans son cœur des sentimens, qu'elle croyoit avoir ensevelis dans le tombeau de Sichée.

Ulysse, par l'ordre des dieux, abandonne Calypso. Elle se consume en regrets ; elle adresse au ciel ses plaintes & ses reproches ; mais, ses regrets & ses plaintes ne regardent après tout que la perte d'un homme & celle de ses plaisirs. Le caractère qu'Homère donne à Calypso, fait que la facilité, qu'elle montre à prendre de l'amour pour Ulysse, ne donne à ce Héros nul avantage personnel sur Énée. Les regrets de Didon sont d'une autre espèce. En pleurant l'éloignement d'Énée, elle pleure sa gloire flétrie, & cette réputation, qui portoit auparavant son nom jusqu'au ciel. Elle n'imagine plus que du mépris pour elle, dans les Princes voisins qu'elle avoit tant de fois méprisés. L'image de Sichée, cette tendre & funeste image, est sans cesse présente à ses yeux. Il ne lui reste plus qu'à mourir dans l'accablement où elle est. Aussi meurt-elle ; & le récit de sa mort présente des beautés si grandes & si naturelles, qu'il faudroit avoir recours aux endroits les plus passionnés & les plus touchans des tragédies Grecques, pour trouver un morceau, dont on pût faire un parallele avec la fin du quatrième livre de l'Énéïde.

Au reste on dit que Calypso avoit eu deux fils d'Ulysse, Nausithoüs & Nausinoüs.

On a toujours regardé comme une pure fiction ce qu'Homère dit de cette déesse, ainsi que de l'isle qu'elle habitoit ; & on n'a pas laissé échapper une si belle occasion, pour débiter des moralités & des allégories. Nous en avons rapporté quelques-unes dans l'article précédent. Le Lecteur peut se les rappeller.

CALYPTRE, *Calyptra*, (*a*) sorte de couvre-chef des femmes Grecques. Élien en fait mention, & il nomme en même tems un grand nombre de vêtemens des mêmes femmes. » La femme de » Phocion, dit-il, portoit le man» teau de son mari, & n'avoit » besoin ni de crocote, ni de » robe tarentine, ni d'anabolé, » ni d'encyclion, ni de cécry» phale, ni de calyptre, ni de » tuniques teintes en couleur. Son » vêtement étoit premièrement » la modestie, & ensuite tout ce » qu'elle pouvoit trouver pour se » couvrir. « On n'a sur la plûpart de ces habits que des conjectures forts vagues.

CALYS, *Calys*, (*b*) un de ceux, qui conspirerent avec Philotas & Démétrius contre Alexandre. C'étoit un jeune homme, qui ne fut pas d'abord nommé par les autres complices, lorsqu'on les tourmentoit ; mais, un jour, Philotas l'ayant apperçu lui dit de s'approcher. Calys, tout troublé, n'en voulant rien faire :

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 44.

(*b*) Q. Curt. L. VI. c. 11.

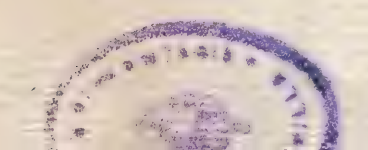
» Quoi, dit-il, tu souffriras que » Démétrius meure de la sorte, » & que je sois encore tourmen- » té ? « A ces paroles, il demeura plus mort que vif; & se voyant environné des prévôts, il avoua qu'il étoit du nombre des conjurés. Il fut, comme eux, assommé à coups de pierre.

CAMALODUNUM, *Camalodunum*, Καμαλόδουνον, (a) ville de la grande Bretagne. C'étoit le lieu de la résidence de Cynobellinus, roi d'un peuple Breton. Selon Dion Cassius, cette ville fut prise par l'empereur Claude vers l'an de J. C. 43. Ostorius Scapula y établit depuis une forte colonie de Vétérans, tant pour empêcher les Barbares de se révolter, que pour les accoûtumer peu à peu aux loix & aux coûtumes des Romains. Mais, ce fut cette colonie même, qui donna lieu à la rebellion.

En effet, les Vétérans vivoient à Camalodunum en petits tyrans, chassant les habitans de leurs maisons & de leurs terres; & ils n'usoient en leur parlant, que des termes odieux de prisonniers & d'esclaves. Les nouveaux soldats appuyoient les injustices & les violences des Vétérans, à qui ils ne cédoient guere en méchanceté, dans l'espérance d'avoir à leur tour la même licence. D'ailleurs, les Bretons regardoient le temple, qu'on avoit élevé chez eux en l'honneur de l'empereur Claude, comme une citadelle qui assuroit pour toujours la domination de l'ennemi & leur servitude. Et les Prêtres, qu'on avoit choisis pour le culte de ce nouveau dieu, ruinoient le païs par la dépense qu'ils faisoient en sacrifices & autres cérémonies de religion. Enfin, il ne leur paroissoit pas difficile de détruire une colonie, qui n'avoit point de remparts; ce qui venoit de la négligence des généraux Romains, qui avoient plus songé à l'embellir qu'à la fortifier.

On dit qu'il arriva alors plusieurs prodiges, qui sembloient annoncer sa ruine. La statue de la Victoire, qu'on avoit placée dans cette ville, tomba tout d'un coup en arrière, sans aucune cause apparente, comme si elle eût voulu abandonner la place aux ennemis. Des femmes, saisies d'un enthousiasme soudain, se mirent à crier qu'elle alloit être détruite. On entendit des voix étrangères accompagnées de frémissemens dans le lieu où les Romains tenoient conseil. Des hurlemens affreux firent retentir tout le théatre, où ils avoient coûtume de s'assembler. On apperçut, dans les eaux de la Tamise, l'image de la colonie renversée. Enfin, l'Océan parut tout sanglant; & ses eaux, en se retirant, laisserent sur le rivage des figures de cadavres humains. Tous ces indices, diversement interpretés, ne donnoient pas moins de crainte aux Romains, que d'espérance aux Bretons. Mais, comme Suétonius étoit loin de-là, les

(a) Dio. Cass. p. 679. Tacit. Annal. L. XII. c. 32. L. XIV. c. 31, 32. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. pag. 146, 224, 339, 340.



Vétérans demanderent du secours à Catus Décianus, intendant de la province. Il leur envoya environ deux cens hommes assez mal armés, qui, joints aux soldats de la ville, dont le nombre n'étoit pas fort grand, se flattoient d'opposer les murailles du temple aux efforts des rebelles; ensorte que demeurant aussi tranquilles, que s'ils eussent été en pleine paix, & entretenus dans cette confiance par quelques traîtres, qui étoient entrés secrétement dans la conspiration, ils ne prirent la précaution ni de s'enfermer d'un fossé & d'une palissade, ni de mettre hors de la place les femmes & les vieillards, pour n'y retenir que ceux qui étoient capables de combattre & de se défendre. Il n'est donc pas étonnant qu'ils aient été opprimés par la multitude des Bretons, qui pillerent toutes les maisons, dès qu'ils furent entrés d'assaut dans la ville. A l'égard du temple, où les soldats s'étoient renfermés, il tint encore deux jours, après lesquels il fut aussi forcé.

Le nom de Camalodunum s'écrit diversément dans les anciens Auteurs. *Voyez* Camulodunum.

CAMARACUM, *Camaracum*, (a) ville de la Gaule Belgique. La première notion, que nous ayons de cette ville, est due à l'Itinéraire d'Antonin & à la Table Théodosienne; ce qu'il faut plutôt attribuer au silence des Géographes & des autres Auteurs, qu'au défaut d'une plus grande antiquité. Camaracum est, en effet, une ville très-ancienne.

On prétend qu'elle fut bâtie par un duc des Cimbres, nommé Cambro ou Cambre, qui lui donna son nom. Mais, il y en a qui veulent que ce nom lui ait été donné à cause de la multitude de ses chambres, appellées Cambres en Gaulois, & des places souterreines, creusées tant dans la ville qu'aux environs, où les premiers habitans mettoient leurs meilleurs effets en sûreté. D'autres ont pris cette ville pour la Samarobrive de César, & soûtiennent qu'elle a été fondée sept cens ans avant la naissance de J. C. Quelques-uns entendent par Samarobrive la ville d'Amiens, & certains ont avancé que c'étoit Saint Quentin. Plusieurs Historiens rapportent aussi que Servus Hostilius, roi des Romains, bâtit Camaracum un peu après Marseille, & qu'il y construisit un château, qui fut appellé de son nom *Serve*, que le peuple, par corruption, nomma depuis *Selle*. Nous ne connoissons aucun roi Romain de ce nom. On a voulu dire Servius Tullius, ou Tullus Hostilius. On devoit ôter l'un des deux. Il paroît pourtant que dans cette tradition, toute chimérique qu'elle est, il s'agit de Servius. Nul Ancien n'a dit que Marseille fut de fondation Romaine. D'autres enfin, amateurs des fables, sont allés chercher le fondateur de Camaracum, en Germanie, en Sicile, dans la

(a) Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. p. 470, 507, 508.

grande Bretagne, & même jusqu'au fond des Indes.

Quoi qu'il en soit, de ces différentes opinions, cette ville ayant été réduite sous la puissance des Romains, devint une des principales colonies de leurs soldats. Jules César & Servius la rendirent semblable aux premières villes d'Italie par les privileges qu'ils lui accorderent. Les Proconsuls, qui y firent depuis leur résidence, l'embellirent de plusieurs ornemens. Ils y bâtirent, dit un Auteur, un Capitole dans le voisinage du château de Selles. Ils y éleverent un amphithéatre, des bains & des aquéducs. Les plus célebres Écrivains assurent que Jules César, après la destruction de la célebre ville de Bavai, fit Camaracum la capitale de tout le Hainaut, & qu'il y tint l'assemblée des Gaules. Nicolas Bergier, dans son histoire de Reims, dit que sous les regnes de Clodion, de Mérouée & de Clovis, les terres des Nerviens, qui étoient les habitans du Hainaut & du Tournésis, & celles des Atrébates furent attribuées à la seigneurie de Camaracum, sous le nom de royaume, parce que cette ville avoit été, depuis sa fondation, très-puissante sous les premiers Empereurs.

On peut dire que si Camaracum fut l'objet des affections Romaines, elle fut aussi le théatre des vicissitudes de la fortune. Les Saxons & les Sueves l'assiégerent & la prirent sur les Romains, qui la reprirent bientôt après, étant survenus avec de plus grandes forces. Elle fut depuis saccagée par le tyran Maxime, l'an de J. C. 370; & il en fut chassé par les Vandales & les Alains. Les Goths, l'an 414, s'en rendirent les maîtres, après avoir pillé toute la Belgique, & la firent la capitale du païs. Les Romains la reprirent encore sur ceux-ci; mais, Clodion, profitant de la foiblesse de l'Empire Romain, assiégea Camaracum. Elle lui coûta cher néanmoins; car, au rapport des Historiens du païs, cinquante-trois mille hommes furent taillés en pieces de part & d'autre dans les attaques & dans la défense. L'importance de la place la lui fit choisir pour le siege de son Empire. Il prit même le titre de roi de Camaracum. Il y regna plusieurs années, & y fut inhumé environ l'an 448. Prosper, Cassiodore & Idace conviennent à la vérité avec les Historiens du païs, au sujet de cette expédition de Clodion; mais, ils ajoûtent qu'Aëtius, général des Romains, sous lequel Majorien servoit alors, défit Clodion, & reprit sur lui tout ce qu'il avoit enlevé à l'Empire Romain en de-çà du Rhin. Aëtius remporta cette victoire sous le consulat de Félix & de Taurus, l'an de J. C. 428, & le premier du regne de Clodion; de sorte que ce Prince avoit commencé son regne par cette conquête. Mais, à peine, dit le P. Daniël, la garda-t-il quelques mois; & l'on voit toujours Clodion battu, chassé, demandant la paix. Surquoi donc, continue cet Écrivain, prétend-on que Clodion se

fit un État dans les Gaules ? L'unique fondement de tous nos Historiens François a été, ce qu'en a dit Grégoire de Tours, que ce Roi s'étoit rendu maître de Camaracum & des païs d'alentour. Il ne dit pas qu'il y soit demeuré, & les Auteurs contemporains disent expressément qu'il en a été chassé.

Le nom de Camaracum s'est conservé dans celui, que prend aujourd'hui cette ville, qui se nomme Cambrai. C'est le siege d'un Archevêque, qui se qualifie prince du Saint Empire. Cette ville appartient à la France. Elle est située sur l'Escaut, & capitale du Cambresis.

CAMARADE, *Socius*. (*a*) On remarque que l'empereur Auguste, en haranguant les soldats, ne les appelloit point Camarades, suivant l'usage qui commençoit à s'introduire, & qui, dans la suite, prévalut, mais simplement soldats, comme du tems de l'ancienne République; & il voulut que ses fils & beaux-fils, lorsqu'ils commandoient les armées, en fissent de même.

CAMARIE, *Camaria*, Καμαρία, est la même que Camérie. *Voyez* Camérie.

CAMARIENS, *Camarii*, les mêmes peuples que les Cameriens. *Voyez* Cameriens.

CAMARINE, *Camarinum*, Καμάρινον, ville d'Italie, appellée aussi Camérine. *Voyez* Camérine.

CAMARINE, *Camarina*, (*b*) Καμαρίνα, ville de Sicile, située sur le bord de la mer, dans la partie méridionale de l'isle, ou sur la côte qui regarde l'Afrique, entre Agrigente & le promontoire Pachynum. C'étoit une colonie de Syracusains, selon Strabon. Eusebe en place la fondation sous la 44e Olympiade. Le Scholiaste de Pindare la met sous la 45e. On prétend que les Syracusains la raserent 52 ans après, & qu'elle fut ensuite rebâtie par un certain Hippona.

Quoi qu'il en soit, il est certain que Camarine existoit la quatrième année de la 79e Olympiade, puisque Diodore de Sicile dit que cette année-là ceux de Géla, s'étant emparés de Camarine, firent un nouveau partage des terres. Long-tems après, Denys, tyran de Sicile, chassé de Géla par les Carthaginois, vint à Camarine, & obligea tous les habitans jusqu'aux enfans, de le suivre à Syracuse; & comme la crainte les avoit saisis tous également, les uns emportoient avec eux leur or & leur argent avec les hardes, dont ils pouvoient se charger; & les autres, ne songeant qu'à sauver leurs femmes & leurs enfans, avoient abandonné tout le reste. Un grand nombre de vieillards &

(*a*) Crév. Hist. des Emp. T. I. p. 254.

(*b*) Strab. p. 266, 272. Plin. T. I. p. 162. Ptolem. L. III. c. 4. Virg. Æneid. L. III. v. 701. Plut. Tom. I. pag. 969. Diod. Sicul. pag. 281. *& seq.* Thucyd. pag. 414. Herod. L. VII. c. 154, 156. Xenoph. pag. 461. Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. Tom. VI. p. 119, 120. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 188. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. X. p. 349.

de malades fut laissé à la discrétion des Carthaginois ; que chacun croyoit déjà voir devant soi. L'exemple de quelques villes, qui venoient d'être fort maltraitées, frappoit tous les esprits ; & il leur sembloit déjà qu'ils alloient essuyer toutes les cruautés des Carthaginois. En effet, ces Barbares n'avoient aucune compassion de leurs captifs. Ils mettoient en croix les uns, & accabloient les autres des outrages les plus sanglans. Les soldats mêmes de Denys, voyant les femmes, les enfans & tout le peuple de Camarine & de Géla, errant ainsi misérablement dans la campagne, avoient compassion de leur sort. Ils étoient touchés de voir des enfans de famille, & sur tout de jeunes filles en âge d'être mariées, conduites ou marchant au hazard dans les grands chemins, ou à travers les champs, privées par la rigueur ou par la crainte d'un sort affreux, de la déférence qui leur étoit due, ou de la bienséance qu'elles devoient elles-mêmes à leur âge, à leur sexe & à leur condition. Ils n'avoient pas moins de compassion pour les vieillards, obligés, malgré leur foiblesse & leurs infirmités, de marcher du même pas que les jeunes gens. Ce spectacle les enflammoit de colère & d'indignation contre leur chef ; & ils soupçonnoient Denys d'avoir laissé venir tout exprès les choses à cette extrêmité, & de vouloir profiter de la terreur, qu'imprimoient les Carthaginois, pour se rendre maître, sans aucun effort, de toutes les villes de la Sicile. Mais, la paix fut conclue bientôt après ; & il fut réglé, entr'autres choses, que les habitans de Camarine pourroient habiter dans leur ville, pourvu qu'elle fût sans murailles, & qu'elle payât tribut aux Carthaginois.

La seconde année de la 110e Olympiade, Timoléon de Corinthe, augmenta le nombre des citoyens & des maisons de Camarine. Mais, du tems de Strabon, cette ville n'étoit pas fort considérable. Ce Géographe semble même dire qu'il n'en restoit plus alors que quelques vestiges.

On dit à l'occasion de Camarine un proverbe, *Camarinam ne moveris*, c'est-à-dire, *ne remuez point la Camarine.* Ce proverbe est fondé sur ce que malgré l'avis donné par un oracle, les habitans de cette ville s'aviserent de dessécher un marais, qui les incommodoit. Mais, ils ne considérerent pas assez que ce marais, si incommode pour eux, faisoit pourtant toute leur sûreté. En effet, ils ouvrirent par-là le chemin aux Syracusains, qui les forcerent de se soumettre à eux.

Étienne de Byzance donne le proverbe, dont on vient de parler, dans un vers Grec :

Μὴ κίνεῖ Καμαρῖναν, ἀκίνητος γὰρ ἀμεινων.

Ce qui signifie : *Ne remuez point la Camarine ; car, elle est mieux que si elle étoit remuée.* Virgile faisoit allusion à ce conseil de l'oracle, lorsqu'il a dit :

Et fatis nunquam concessa moveri

Apparet Camarina procul.

Le texte de notre Poëte porte *Camerina*, au lieu de Camarina. Silius Italicus, postérieur à Virgile, & son Copiste exact, dit à peu près dans le même sens :

Et cui non licitum fatis Camarina moveri.

Servius, expliquant le vers cité de Virgile, rapporte que Camarine est un marais près de la ville de même nom ; qu'il y eut un tems qu'étant desséché, il causa la peste. Sur quoi Apollon étant consulté, rendit l'oracle, qui n'est autre que le vers Grec, que l'on vient de lire ; car, le dieu des vers se seroit déshonoré de parler en prose, quoiqu'entre ses oracles il y en ait qui semblent avoir été faits en dépit de lui & de son art, par des personnes qui n'avoient rien moins que le génie poëtique. On demandoit à Apollon, si on acheveroit de dessécher le marais ; il le défendit. On ne laissa pas de passer outre. La peste cessa ; mais, les ennemis arriverent par-là, & on regarda ces événemens très-naturels comme une punition. Un marais à demi séché causa la peste ; qu'y a-t-il de merveilleux ? On le dessécha entièrement ; la cause des maladies est ôtée. Mais, le passage est tout fait pour l'ennemi. Il n'y a rien-là que de très-ordinaire. Mais, quand la superstition s'en mêle, tout devient un enchaînement de merveilles. L'oracle se trouve aussi au quatrième livre de l'Anthologie. Ce marais étoit traversé par la rivière d'Hipparis, qui se nomme présentement la Camarana.

Nous avons beaucoup de médailles frappées à Camarine. Elles sont même très-belles ; mais, les monumens que M. le Comte de Caylus rapporte de cette ville, répondent mal à l'idée que ces médailles ont pu en donner. Ils ne donneront pas non plus de grandes preuves de son goût & de son opulence. Mais, les offrandes des pauvres étoient reçues à Delphes, aussi-bien que celles des Rois. L'avarice a détruit les offrandes de ces derniers ; celles des pauvres ont subsisté. Tout est compensé dans le monde. La simplicité & la médiocrité ont leurs avantages, comme la grandeur & l'opulence.

Cette ville a pour symbole sur les médailles, une Minerve, & au revers une victoire qui vole, & qui tient une palme. Au-dessous est un oiseau.

Le nom moderne de Camarana n'est pas celui de la ville, qui n'existe plus il y a long-tems, mais d'une tour, qui a été bâtie pour servir de corps de garde sur cette côte. On la nomme Torre de Camarana. Plus avant dans les terres est au haut d'une éminence, un village nommé Santa Maria de Camarana.

CAMARINÉENS, *Camarinæi*, Καμαριναῖοι, (*a*) étoient les habitans de Camarine en Sicile. *Voyez* l'article de cette ville.

(*a*) Plut. T. I. p. 962.

CAMARITES, *Camaritæ*, peuples, qui habitoient sur les bords de la mer Caspienne dans l'isthme, qui séparoit cette mer de la mer du Pont-Euxin. Voici comme en parle Denys le Périégete. » A l'orient & au nord » [des montagnes d'où sort le » Phase] est l'isthme, qui sépare » le Pont-Euxin & la mer Cas- » pienne. Cet isthme est habité » par les Iberes, peuple oriental, » qui est venu, il y a long-tems, » des Pyrénées au levant, où ils » eurent des guerres implacables » à soûtenir contre les habitans » de l'Hyrcanie. Il y a aussi la » nombreuse nation de Camari- » tes, qui reçurent & logerent » autrefois Bacchus, revenant de » la guerre des Indes, & qui, se » mêlant avec les Bacchantes, » firent des danses sacrées en » l'honneur de ce dieu, jettant » des ceintures & des peaux de » faons sur leur poitrine, & » criant Évoé. Bacchus leur en » sçut si bon gré, qu'il accorda » sa protection tant à eux qu'à » leur païs. «

Festus Aviénus, qui a traduit en vers Latins la Périégese de Denys, est blâmé par Ortélius d'avoir changé le nom de Camarites en celui de Tamarites; ce qui est sans doute arrivé dans quelque ancienne édition; mais, celle de M. Hudson n'a point cette faute.

Ce que dit Ammien Marcellin des Camarites, détermine leur position entre le fleuve Callichore & celui du Phase.

CAMATULLICES, *Camatullici*, (*a*) peuple de la Gaule Celtique. Leur païs, dans Pline, est placé entre le port de Cithariste & les Suelteres. Un lieu, situé près de la mer, au midi du golfe Sambracitanus, aujourd'hui le golfe de Grimaud, ne differe dans le nom de Ramatuelle qu'il porte, de celui de Camatullices, que par la lettre initiale. Ainsi, ce doit être vraisemblablement la même chose.

CAMBALA, *Cambala*, (*b*) Κάμβαλα, lieu de l'Asie mineure dans la grande Arménie. Strabon met ce lieu dans un canton de cette province, nommé Hyspiratide, & il ajoûte qu'il y a des mines d'or; qu'Alexandre y envoya Memnon avec des soldats, & que les habitans lui apporterent eux-mêmes de l'or.

CAMBALIDUS, *Cambalidus*, (*c*) montagne d'Asie, qui étoit une branche du mont Caucase. Il a été parlé de cette montagne sur la fin de l'article de la Bactriane. *Voyez* l'endroit de cet article, où il en est fait mention.

CAMBAULÈS, *Cambaules*, Καμβαύλης, (*d*) chef des Gaulois. Pausanias assure que ce fut sous la conduite de ce chef, que les Gaulois firent leur premiere expédition hors de leur païs; & il ajoûte qu'ils pénétrerent jusqu'en Thrace, mais sans oser s'attirer sur les bras les peuples d'au de-là, par-

(*a*) Plin. T. I. p. 146. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.
(*b*) Strab. p. 529.
(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 610, 611.
(*d*) Pauf. p. 643, 644.

te qu'ils sentoient leur propre foiblesse, & combien les Grecs étoient supérieurs en nombre. Après cette entreprise, ils en tenterent une autre à l'instigation de ceux-là mêmes, qui avoient suivi Cambaulès, & qui, accoûtumés à vivre de rapines & de brigandages, ne pouvoient plus renoncer aux douceurs de cette vie licentieuse.

CAMBLETE, *Cambles*, (a) *Cambletis*, roi de Lydie, vivoit dans des tems fort reculés, puisqu'on le dit antérieur au siege de Troye.

Xanthus, Élien & Nicolas de Damas racontent que ce Prince étoit dévoré par une faim, qui ne lui donnoit point de relâche. Ce fut la source des malheurs, qui lui arriverent. S'étant mis au lit avec sa femme, il fut extrêmement surpris de ne la point trouver à son réveil. Un bras, seul reste du plus funeste repas, dont on entendit jamais parler, ne lui laissa point ignorer les tristes effets de sa voracité. Pénétré de douleur, il courut à la place publique, & tenant une épée nue : » Jupiter, » dit-il, si je suis coupable, ne » differez point à me punir ; » mais, si je suis réduit au triste » état, où je me vois, par les » sortileges que mes ennemis ont » employés, il est juste que votre » colère éclate contre les auteurs » de mes disgraces. « En prononçant ces paroles, il se donna la mort en présence de ses sujets, dont la plûpart parurent médiocrement affligés.

Le nom de ce Prince infortuné est écrit diversement dans les ouvrages des Anciens. Nicolas de Damas le nomme Camblite. Dans les Commentaires d'Eustathe, il est appellé Cambusis, & Camblete dans les Déipnosophistes d'Athénée, en cela conforme à Élien. Nous n'ignorons pas que les imprimés de cet Auteur portent Cambete ; mais, c'est une de ces fautes, dont les Copistes seuls doivent être responsables. Maintenant, lesquels suivre de tous ces Écrivains ? Pour moi, dit M. l'abbé Sévin, je me déterminerois sans hésiter en faveur des deux derniers, qui avoient puisé cette histoire dans les ouvrages de Xanthus. Nicolas de Damas le connoissoit aussi ; & il est assez vraisemblable que son texte, aussibien que celui d'Eustathe, doivent être corrigés sur les endroits de ces deux Auteurs, dont les témoignages viennent d'être rapportés.

Quoi qu'il en soit, nous avons un fragment dans lequel on lit que le regne de Camblete fut souvent traversé par les intrigues de Jardanus ; & les Lydiens le soupçonnerent d'avoir attiré sur ce Prince, les malheurs qui le conduisirent au tombeau. Les peuples, après sa mort, confierent à Jardanus l'autorité souveraine. Son crédit & ses artifices le placerent sur le trône.

(a) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. V, pag. 244, 245.

CAMBOLECTRES, *Cambolectri.* (*a*) Pline met deux différens peuples de ce nom dans les Gaules. Les premiers étoient dans la Gaule Narbonnoise. Comme il nomme ceux-ci avec beaucoup d'autres du même canton, & qu'il les range selon l'ordre alphabétique, on ne sçauroit juger de leur situation par les peuples, qu'il met immédiatement avant ou après, puisque cela dépend de la disposition des lettres. Ces mêmes peuples, selon notre Géographe, étoient surnommés Atlentiques; ce qui les distinguoit des autres Cambolectres, que Pline joint aux Pictons. Ces derniers Cambolectres avoient aussi leur surnom particulier. On disoit les Cambolectres Agésinates.

Le P. Hardouin croit que ce sont présentement les Angoumoisins, ou les habitans de l'Angoumois.

CAMBOLOMAR, roi des Tectosages, qui passerent en Asie, & qui se retrancherent sur le mont Mugaba, lorsque le consul Cn. Manlius y passa pour les subjuguer.

CAMBUNIENS [les Monts], *Montes Cambunii.* (*b*) Ces montagnes étoient situées dans la Macédoine. Il en est parlé dans Tite-Live en plus d'un endroit. Voici ce que cet Auteur en dit au quarante-deuxième livre. » Persée » marchant vers Éordée, campa » près du lac, appellé Bégorrite, » d'où il arriva le lendemain dans » l'Élimée, sur les bords du fleu» ve Haliacmon. De-là ayant » passé les monts Cambuniens » par un défilé fort étroit, il des» cendit dans le canton, à qui les » trois villes d'Azore, de Pythie » & de Doliche ont fait donner » le nom de Tripolis. «

Ce passage nous fait connoître la véritable position des monts Cambuniens, qui étoient entre l'Haliacmon, encore voisin de sa source, & le Panyasus, & qui séparoient l'Élymée ou l'Élymiotide de la Pélagonie, que Tite-Live appelle Tripolis pour les raisons qu'on vient de lire. Pythie étoit aux pieds de ces montagnes. Les gens du païs, selon Tite-Live, les nommoient Volustanes.

Il est fait mention des monts Cambuniens à l'article de Candavie. *Voyez* Candavie.

CAMBYLE, *Cambylus*, (*c*) capitaine dans les troupes de Crete, au service d'Antiochus le Grand. *Voyez* Bolis.

CAMBYSE, *Cambyses*, (*d*) Καμβύσης. Diodore de Sicile parle d'une Princesse Achéménide, nommée Atosse, sœur d'un Cambyse & tante d'un Cyrus, & cette Princesse a dû être née, l'an 685 avant J. C.

Il n'est pas possible, dit M. Fréret, que ce Cambyse & ce Cyrus soient le Cambyse, gendre d'Astyage roi des Medes, & le Cyrus fondateur de l'Empire

(*a*) Plin. T. I. p. 147, 226.
(*b*) Tit. Liv. L. XLII. c. 53. L. XLIV. c. 2.
(*c*) Roll. Hist. Anc. Tom. IV. pag. 361, 362.
(*d*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XIX. pag. 66.

des Perses ; car, ce dernier étant mort dans sa soixante-dixième année, selon Dinon, l'an 530 avant J. C., doit être né l'an 599 & 86 ans après Atosse. Hérodote nous apprend que Cambyse, pere du grand Cyrus, étoit fils d'un autre Cyrus. Les deux générations, antérieures à l'an 599, faisant 66 ans 8 mois, la naissance de ce dernier Cyrus doit être de l'an 666, & postérieure de 19 ans à celle d'Atosse. Si ce Cyrus est le fils du Cambyse frere d'Atosse, dont parle Diodore de Sicile, ce Cambyse sera né l'an 699, & 14 ans avant sa sœur ; ce qui est très-possible. Par-là nous aurons les noms du pere, de l'ayeul & du bisayeul de Cyrus le Grand, ou le fondateur de l'Empire Persan.

Ces réflexions de M. Fréret paroissent bien fondées. Il faut donc distinguer avec lui trois Cambyses.

CAMBYSE, *Cambyses*, (*a*) Καμβύσης, prince Achéménide, frere d'Atosse, naquit vers l'an 699 avant l'Ére Chrétienne. Il fut pere d'un Cyrus & bisayeul de Cyrus le Grand.

CAMBYSE, *Cambyses*, (*b*) Καμβύσης, fils du Cyrus, dont il est parlé dans l'article précédent, & par conséquent petit-fils de Cambyse pere de ce Cyrus. Il vivoit environ 580 ans avant J. C.

Astyage, dernier roi des Medes, lui fit épouser sa fille Mandane, croyant éviter par-là les suites d'un songe, qu'il avoit eu, & qui lui prédisoit sa ruine. Car, il avoit vu sortir du sein de la Princesse, une vigne, dont les rameaux couvroient toute l'Asie ; sur quoi les devins lui avoient annoncé que le fils, qui naîtroit de Mandane, le détrôneroit. En effet, Cambyse eut pour fils Cyrus, qui se mit sur le trône de son ayeul.

Au reste, Justin nous donne Cambyse pour un homme d'une médiocre naissance. Selon Hérodote, il étoit sorti de bonne famille. Effectivement, s'il étoit de la race des Achéménides, il ne pouvoit pas être tel que Justin le dépeint.

CAMBYSE, *Cambyses*, (*c*) Καμβύσης, fils de Cyrus le Grand, roi des Perses & des Medes. Les Égyptiens prétendoient qu'il étoit né de Nitélis, fille d'Apriès, roi d'Égypte. Hérodote rejette avec raison cette tradition populaire des Égyptiens, & montre que la mere de Cambyse se nommoit Cassandané, & qu'elle étoit Persane, de la famille des Achéménides.

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIX. p. 66.

(*b*) Xenoph. p. 3, 228. *& seq.* Just. L. I. c. 4. Herod. L. I. c. 46, 107. *& seq.* L. VII. c. 11. Roll. Hist. Anc. T. I. pag. 377, 395. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VI. p. 452. Tom. XIX. p. 66.

(*c*) Just. L. I. c. 9. Strab. p. 473, 736. *& seq.* Herod. L. I. c. 208. L. II. c. 1. L. III. c. 1, 2, 3. *& seq.* Diod. Sicul. pag. 30, 32, 100. Roll. Hist. Anc. T. I. pag. 488. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 40, 196. Tom. VII. pag. 442. Tom. IX. pag. 128. Tom. XII. p. 13. T. XIV. pag. 253. *& suiv.* T. XIX. pag. 22, 62. *& suiv.* T. XXI. p. 129.

Dès que Cambyse fut monté sur le trône, que la mort de son pere avoit laissé vacant, vers l'an 529 avant l'Ére Chrétienne, il songea à porter la guerre en Égypte pour une injure particulière, qu'il prétendoit, selon Hérodote, avoir reçue d'Amasis. Il y a plus d'apparence qu'Amasis, qui s'étoit soumis à Cyrus, & qui étoit devenu son tributaire, n'ayant pas voulu après sa mort rendre les mêmes devoirs à son successeur, & s'étant soustrait à son obéissance, s'attira par-là cette guerre. Cambyse, pour la pousser avec succès, fit de grands préparatifs tant par mer que par terre. Il engagea les Cypriens & les Phéniciens à l'assister de leurs vaisseaux. Pour son armée de terre, il joignit à ses propres troupes un grand nombre de Grecs, d'Ioniens & d'Éoliens, qui en faisoient la principale force. Mais, nul ne lui fut d'un plus grand secours dans cette guerre, que Phanès d'Halicarnasse, qui, étant chef de quelques Grecs auxiliaires, qui étoient au service d'Amasis, se jetta, pour quelque mécontentement qu'il reçut de ce Prince, dans le parti de Cambyse, & lui donna, touchant la nature du païs, les forces de l'ennemi & l'état de ses affaires, toutes les lumières, dont il avoit besoin pour réussir dans cette expédition. Ce fut en particulier par son avis, qu'il engagea un roi Arabe, dont les terres confinoient à la Palestine & à l'Égypte, à fournir de l'eau à son armée, pendant qu'elle traverseroit le désert, qui étoit entre ces deux païs; ce que ce Prince exécuta, en lui faisant porter cette eau sur le dos des chameaux, sans quoi Cambyse n'eût pu passer avec son armée par ce chemin.

Ces préparatifs étant faits, il attaqua l'Égypte la quatrième année de son regne. Lorsqu'il fut arrivé sur la frontière, il apprit qu'Amasis venoit de mourir, & que Psamménite, son fils, qui lui avoit succédé, étoit occupé à ramasser toutes ses forces, pour l'empêcher de pénétrer dans son royaume. Il ne pouvoit s'en ouvrir l'entrée qu'en se rendant maître de Péluse, qui étoit la clef de l'Égypte de ce côté-là. Mais, cette place étoit si forte, qu'elle devoit, selon toutes les apparences, l'arrêter long-tems. Pour s'en faciliter la prise, il s'avisa de ce stratagême, s'il en faut croire Polyene. Ayant appris que toute la garnison étoit composée d'Égyptiens, dans un assaut qu'il donna à la ville, il mit au premier rang un grand nombre de chats, de chiens, de brebis & des autres animaux, que les Égyptiens tenoient pour sacrés. Ainsi, les soldats n'osant lancer aucun trait ni tirer aucune fleche de ce côté-là, de peur de percer quelqu'un de ces animaux, Cambyse se rendit maître de la place sans aucune opposition. Dans ce même tems, Psamménite s'avança avec une grande armée pour arrêter les progrès de l'ennemi. Il y eut entr'eux un grand combat. Mais, avant que d'en venir aux mains, des Grecs, qui étoient dans l'armée de Psamménite, pour se venger

de la révolte de Phanès, prirent ses enfans, qu'il avoit été obligé de laisser en Égypte, lorsqu'il s'enfuit, & à la vue des deux camps, les égorgerent & en burent le sang. Cette cruauté énorme ne procura pas la victoire. Les Perses, irrités à la vue de cet horrible spectacle, tomberent sur eux avec tant de furie, qu'ils eurent bientôt renversé & mis en déroute toute l'armée Égyptienne, dont ils tuérent la plus grande partie. Ce qui en resta se sauva à Memphis.

Cambyse, ayant poursuivi les fuyards jusqu'à Memphis, envoya à la ville par le Nil, sur lequel elle étoit située, un vaisseau de Mitylène avec un Héraut, pour sommer les habitans de se rendre. Mais, le peuple transporté de fureur, se jetta sur ce Héraut, & le mit en pieces aussi-bien que tous ceux qui étoient avec lui. Cambyse, s'étant en peu de tems rendu maître de la place, tira une pleine vengeance de cet attentat, faisant exécuter publiquement dix fois autant d'Égyptiens de la plus haute noblesse, qu'il y avoit eu de personnes massacrées dans le vaisseau. De ce nombre fut le fils aîné de Psamménite. Pour Psamménite lui-même, Cambyse se trouva disposé à le traiter avec douceur. Non content de lui avoir sauvé la vie, il lui assigna un entretien honorable. Mais, le Monarque Égyptien, peu touché d'une telle bonté, se mit à exciter de nouveaux troubles pour recouvrer son royaume. En punition de quoi, on lui fit boire du sang de taureau, dont il mourut à l'heure même. Son regne ne fut que de six mois. Toute l'Égypte étoit soumise au vainqueur. Les Libyens, les Cyrénéens & les Barcéens, à la nouvelle de ces succès, envoyerent à Cambyse des ambassadeurs avec des présens, pour lui faire leurs soumissions.

De Memphis, ce Prince alla à la ville de Saïs, qui étoit le lieu de la sépulture des rois d'Égypte. Dès qu'il fut entré dans le palais, il fit tirer le corps d'Amasis de son tombeau; & après l'avoir exposé à mille indignités en sa présence, il ordonna qu'on le jettât dans le feu, & qu'on le brûlât; ce qui étoit également contraire aux coûtumes des Perses & des Égyptiens. La rage que ce Prince témoigna contre le cadavre d'Amasis, fait voir jusqu'à quel point il haïssoit sa personne. Quelle que fût la cause de cette aversion, il paroît que c'est ce qui l'avoit sur tout obligé de porter ses armes en Égypte. L'année suivante, qui étoit la sixième de son regne, il résolut de faire la guerre en trois différens endroits, contre les Carthaginois, contre les Ammoniens, & contre les Éthiopiens. Il fut obligé d'abandonner le premier de ces trois projets, parce que les Phéniciens, sans le secours desquels il ne pouvoit pousser cette guerre, refuserent de l'assister contre les Carthaginois, qui descendoient d'eux, Carthage étant une colonie de Tyr.

Déterminé à attaquer les deux autres peuples, il envoya des ambassadeurs en Éthiopie, qui, sous ce nom, devoient lui servir d'es-

pions, pour s'informer de l'état & de la force du païs, & lui en donner connoissance. Ils portoient avec eux des présens, tels que les Perses avoient coûtume d'en donner; de la pourpre, des bracelets d'or, des compositions de parfums & du vin. Les Éthiopiens se moquerent de ces présens, où ils ne voyoient rien d'utile pour la vie, à l'exception du vin; & ils ne firent pas plus de cas des ambassadeurs, qu'ils prirent pour ce qu'ils étoient, c'est-à-dire, pour des espions. Mais, leur Roi voulut aussi faire un présent à sa mode au roi de Perse; & prenant en main un arc, qu'un Perse eût à peine soûtenu, loin de le pouvoir tirer, il le banda en présence des Ambassadeurs, & leur dit: » Voici » le conseil, que le roi d'Éthiopie » donne au roi de Perse. Quand » les Perses pourront se servir » aussi aisément que je viens de » faire, d'un arc de cette gran- » deur & de cette force, qu'ils » viennent attaquer les Éthio- » piens, & qu'ils amenent plus de » troupes que n'en a Cambyse. » En attendant, qu'ils rendent » graces aux dieux, qui n'ont pas » mis dans le cœur des Éthio- » piens le désir de s'étendre hors » de leur païs. « Cette réponse ayant mis Cambyse en fureur, il commanda à son armée de se mettre en marche sur le champ, sans considérer qu'il n'avoit ni provisions, ni aucune des choses nécessaires pour cette expédition. Il laissa seulement les Grecs dans sa nouvelle conquête, pour la tenir en respect pendant son absence.

Quand il fut arrivé à Thebes, dans la haute Égypte, il détacha cinquante mille hommes contre les Ammoniens, avec ordre de ravager leur païs, & de détruire le temple de Jupiter Ammon, qui y étoit situé. Mais, après plusieurs journées de marche dans le désert, un vent violent étant venu à souffler du côté du midi, entraîna une si grande quantité de sable sur cette armée, qu'elle en fut toute couverte, & y demeura ensevelie. Cependant, Cambyse marchoit en furieux contre les Éthiopiens, quoiqu'il manquât de toutes sortes de provisions. Aussi une cruelle famine se fit bientôt sentir à toute l'armée. Il étoit encore tems, dit Hérodote, de remédier à ce mal; mais, Cambyse auroit cru se déshonorer, s'il avoit renoncé à son entreprise, & il poussa sa pointe. Il fallut d'abord vivre d'herbes, de racines, de feuilles d'arbres. Puis, se trouvant dans un païs entièrement stérile, ils furent réduits à manger les bêtes de charge. Enfin, ils en vinrent à cette affreuse extrêmité de se manger les uns les autres; celui que le sort faisoit venir le dixième, servant de nourriture à ses compagnons; nourriture, dit Séneque, plus triste que la plus dure famine. Cambyse persistoit toujours dans son dessein, ou plutôt dans sa fureur, sans que la perte de ses troupes lui ouvrît les yeux. Mais, enfin, commençant à craindre pour lui-même, il donna ordre qu'on s'en retournât. Dans une telle désolation [qui le croiroit ?] on ne rabattit rien de

la délicateſſe des mets du Prince, & les chameaux marchoient chargés de tout ce qu'il faut pour couvrir une table ſomptueuſe.

Cambyſe ramena à Thebes ſon armée, dont il avoit perdu la plus grande partie dans ſon expédition. Il réuſſit mieux dans la guerre, qu'il déclara ici aux dieux plus faciles à vaincre que les hommes. Thebes étoit remplie de temples d'une magnificence & d'une richeſſe incroyables. Il les pilla tous, puis y fit mettre le feu. Il falloit que l'opulence en fût bien grande, puiſque les reſtes ſeuls ſauvés de l'incendie, montoient à des ſommes immenſes; trois cens talens d'or, qui font neuf millions, & deux mille trois cens talens d'argent, qui font près de ſept millions. Il enleva auſſi pour lors ce fameux cercle d'or, qui environnoit le tombeau du roi Ozymandias, qui avoit 365 coudées de circuit, & qui repréſentoit tous les mouvemens des différentes conſtellations.

Lorſqu'il fut arrivé à Memphis, il congédia les Grecs, & les renvoya dans leur païs. Mais, ayant trouvé à ſon retour toute la ville en joie, il fut tranſporté de fureur, s'imaginant qu'on ſe réjouiſſoit en Égypte du mauvais ſuccès de ſes entrepriſes. Il manda les Magiſtrats, pour ſçavoir la raiſon de ces réjouiſſances; & les Magiſtrats lui ayant dit que c'étoit parce qu'ils avoient enfin trouvé leur dieu Apis, il ne voulut pas les en croire, mais il les fit tous périr comme des impoſteurs, qui cherchoient à lui inſulter. Il fit venir enſuite les Prêtres, qui lui firent la même réponſe. Il leur répliqua que puiſque leur dieu étoit ſi bon & ſi familier, que de ſe faire voir à eux, il vouloit faire connoiſſance avec lui, & commanda qu'on le lui amenât. Il fut bien étonné de voir un veau, au lieu d'un dieu; & entrant de nouveau en fureur, il tira ſon poignard, & le lui enfonça dans la cuiſſe. Après quoi, ayant reproché aux Prêtres leur ſtupidité, il les fit cruellement fuſtiger, & ordonna qu'on tuât tous les Égyptiens, qu'on rencontreroit célébrant la fête d'Apis. Le dieu fut remené au temple, où il mourut après avoir quelque tems langui de ſa bleſſure. Si l'on en croit les Égyptiens, Cambyſe, après cette action, la plus énorme impiété, ſelon eux, qui eût été commiſe dans leur païs, devint phrénétique. Mais, ſa conduite précédente fait voir qu'il l'étoit déjà auparavant, & il continua à en donner diverſes preuves, dont nous allons rapporter quelques-unes.

Il avoit un frere, le ſeul fils qu'eût eu Cyrus avec lui, & né de la même mere. Son nom étoit Tanaxare, ſelon Xénophon. Hérodote l'appelle Smerdis, & Juſtin, Mergis. Il accompagna Cambyſe dans ſon expédition d'Égypte. Mais, comme il étoit le ſeul d'entre les Perſes, qui vint à bout de bander à deux doigts près, l'arc, qu'on avoit apporté d'Éthiopie, le Roi en conçut une telle jalouſie contre ſon frere, qu'il ne put plus le ſouffrir dans ſon armée, & le renvoya en Perſe. Ayant même, peu de tems après, ſongé une

nuit qu'un courier lui venoit apprendre que Smerdis étoit assis sur le trône, il soupçonna son frere de penser à la royauté; & il envoya en Perse Prexaspe, l'un de ses principaux confidens, avec ordre de le faire mourir; ce qui fut exécuté. Ce premier meurtre donna lieu à un second encore plus criminel.

Il avoit avec lui, dans le camp, Méroé la plus jeune de ses sœurs. Hérodote nous apprend la maniére étrange, dont elle étoit aussi devenue sa femme. Comme cette Princesse étoit d'une extrême beauté, Cambyse résolut absolument de l'avoir pour épouse. Il manda, pour cet effet, les Juges de son royaume, dont l'office étoit d'interpreter les loix du païs, pour sçavoir d'eux s'il n'y avoit pas quelque loi, qui permît au frere d'épouser sa sœur. Les Juges, ne pouvant d'un côté se résoudre à autoriser directement ce mariage incestueux, craignant de l'autre, l'humeur violente de ce Prince, s'ils osoient le contredire, chercherent un milieu & un tempérament. Ils répondirent qu'ils ne trouvoient point de loi, qui permît au frere d'épouser sa sœur, mais qu'il y en avoit une, qui permettoit aux rois de Perse de faire tout ce qu'ils vouloient. Cette réponse accommodant Cambyse autant qu'une approbation directe, il épousa solemnellement sa sœur; & par-là il donna le premier l'exemple de ces incestes, qui fut suivi de la plûpart de ses successeurs, quelque contraire qu'il soit à la pudeur & au bon ordre. Il mena cette Princesse avec lui dans toutes ses expéditions; & il donna son nom à cette isle du Nil, qui est entre l'Égypte & l'Éthiopie, jusqu'où il s'étoit avancé dans sa folle marche contre les Éthiopiens. Voici donc ce qui donna occasion à la mort de cette Princesse. Cambyse un jour se divertissoit à voir le combat d'un jeune lion & d'un jeune chien. Celui-ci ayant du dessous, un autre chien son frere vint à son secours, & le rendit vainqueur. Cette aventure réjouit fort Cambyse; mais, elle arracha des larmes à Méroé, qui, étant obligée d'en dire la raison, avoua que ce combat lui avoit rappellé le souvenir de son frere Smerdis, qui n'avoit pas été aussi heureux que ce petit chien. Il n'en fallut pas davantage pour exciter la fureur de ce brutal Prince. Sa sœur étoit enceinte. Il lui donna un coup de pied dans le ventre, dont elle mourut. Un mariage si abominable ne méritoit pas une meilleure fin.

Il n'y avoit point de jour que Cambyse ne sacrifiât quelqu'un des Seigneurs de sa cour à son humeur féroce. Il avoit obligé Prexaspe de lui déclarer ce que les Perses pensoient & disoient de lui. *Ils admirent en vous, Seigneur*, répondit Prexaspe, *beaucoup d'excellentes qualités; mais, ils sont un peu blessés de votre penchant excessif pour le vin. J'entends*, dit le Roi; *c'est-à-dire, qu'ils prétendent que le vin me fait perdre la raison. Vous en jugerez tout à l'heure.* Il se mit à boire de plus grands coups & en plus grand

nombre qu'il n'eût jamais fait. Après quoi, il ordonna au fils de Prexaspe, qui étoit son grand échanson, de se tenir droit au bout de la salle, la main gauche sur sa tête. Prenant alors son arc, & le bandant contre lui, il déclara qu'il en vouloit à son cœur, & le perça en effet. Puis, après lui avoir fait ouvrir le côté, montrant à Prexaspe le cœur de son fils, percé de la fleche : *Ai-je la main bien sûre*, dit-il d'un ton moqueur & triomphant ? Ce malheureux pere, à qui, après un tel coup, il ne devoit rester, ni voix, ni vie, eut la lâcheté de lui répondre, *Apollon lui-même ne tireroit pas plus juste*. Séneque, qui a copié ce récit d'après Hérodote, après avoir détesté la barbare cruauté du Prince, condamne encore plus fortement la lâche & monstrueuse flatterie du pere. Crésus ayant entrepris de dire son avis à Cambyse sur cette étrange conduite, qui révoltoit tout le monde, & lui en ayant représenté les fâcheux inconvéniens, il ordonna qu'on le fît mourir. Ceux, à qui il en donna l'ordre, prévoyant qu'il ne seroit pas longtems sans s'en repentir, en suspendirent l'exécution. Quelquetems après en effet, comme il regrettoit Crésus, ses gens lui dirent qu'il étoit encore en vie, ce dont il témoigna beaucoup de joie. Il ne laissa pas néanmoins de faire mourir ceux qui l'avoient épargné, pour n'avoir pas exécuté ses ordres.

Cambyse, au commencement de la huitième année de son regne, quitta l'Égypte pour retourner en Perse. A son arrivée en Syrie, il trouva un Héraut, qui avoit été dépêché de Suse à l'armée, pour lui déclarer que Smerdis, fils de Cyrus, avoit été proclamé Roi, & pour ordonner à tout le monde de lui obéir. Cambyse fit arrêter celui, qui étoit venu porter cet ordre en Syrie; & l'ayant examiné avec soin en présence de Prexaspe, qu'il avoit chargé de tuer son frere, il trouva que le vrai Smerdis étoit certainement mort, & que celui qui avoit envahi le trône, n'étoit autre que Smerdis le Mage. Là-dessus, il se mit à faire de grandes lamentations de ce que sur la foi d'un songe, & trompé par la conformité du nom, il s'étoit porté à faire mourir son frere; & sur le champ, il donna ordre à ses troupes de se mettre en marche, pour aller exterminer l'usurpateur. Mais, lorsqu'il montoit à cheval pour cette expédition, son épée, étant tombée du fourreau, lui fit une blessure à la cuisse, dont il mourut peu de tems après. Les Égyptiens, remarquant qu'il avoit été blessé au même endroit, où il avoit blessé leur dieu Apis, ne manquerent pas d'attribuer cet accident à une juste punition du ciel, qui vengeoit ainsi l'impiété sacrilege de Cambyse.

Pendant que ce Prince étoit en Égypte, s'étant avisé de consulter l'oracle de Bute, qui étoit fameux dans ce païs-là, il en eut pour réponse qu'il mourroit à Ecbatane. L'ayant entendu d'Ecbatane de Médie, il résolut de n'al-

ler jamais dans cette ville. Mais, ce qu'il croyoit éviter dans la Médie, il le trouva dans la Syrie; car, la ville, où cette blessure l'obligea de s'arrêter, portoit le même nom, & s'appelloit Ecbatane. Il ne l'eut pas plutôt appris, que tenant pour certain que c'étoit le lieu où il devoit mourir, il manda tous les principaux Perses; & leur ayant représenté le véritable état des choses, & que c'étoit Smerdis le Mage, qui avoit occupé le trône, il les exhorta fortement à ne point se soumettre à cet imposteur, & à ne point permettre par-là que la souveraineté passât des Perses aux Médes [car le Mage étoit de Medie], mais à faire tous leurs efforts pour se donner un Roi de leur nation. Les Perses croyant que tout ce qu'il en disoit, n'étoit que par haine contre son frere, n'y eurent aucun égard; & lorsqu'il fut mort, ils se soumirent tranquillement à celui, qui étoit sur le trône, supposant que c'étoit le véritable Smerdis.

Cambyse avoit regné sept ans & cinq mois. Valere Maxime raconte une action d'une juste sévérité, que ce Prince exerça en la personne d'un mauvais Juge, qu'il fit écorcher tout vif. Il fit étendre sa peau sur le tribunal, où se rendoit la justice, voulant que son fils, auquel il accorda la charge de ce pere infortuné, y fût lui-même assis, pour se souvenir d'être plus équitable.

DIGRESSION
sur le portrait de Cambyse.

Pour donner en peu de mots une idée du portrait de Cambyse, on peut le représenter comme un Prince entêté de lui-même, plein de vanité & de hauteur, livré aux excès les plus honteux de la crapule & de la débauche, inhumain, barbare jusqu'à faire égorger son frere sur la foi d'un songe; en un mot un insensé, un furieux, un phrénétique, qui mit l'Empire à deux doigts de sa perte. Son pere, dit Platon, lui laissa en mourant de vastes provinces, des richesses immenses, des troupes & des flottes innombrables; mais, il ne lui avoit pas donné ce qui pouvoit les lui conserver, en lui en faisant faire un bon usage.

CAMBYSES, *Cambyses*, (a) Καμβύσης, fleuve de l'Albanie. Sa source étoit au mont Caucase, selon Pline, qui met celle du Cyrus au mont Coraxique. C'est une chose à remarquer à cause du passage de Pomponius Méla. Celui-ci décrit ainsi le Cambyses & le Cyrus: » Le Cyrus & le Cambyses sortent du pied du mont » Coraxique; & leurs sources » sont voisines. En s'éloignant » l'un de l'autre, ils coulent long-» tems par l'Ibérie & l'Hyrcanie, » sans se rapprocher. Puis, se re-» joignant enfin dans un même » lac, ils tombent par une mê-» me embouchure dans le golfe » d'Hyrcanie. « Vossius avoue

(a) Plin. Tom. I. pag. 311. Pomp. Mel. pag. 186. Ptolem. L. VI. c. 2. Strab. pag. 500.

que Pomponius Méla s'est trompé. C'est un aveu qui coûte cher d'ordinaire aux Commentateurs.

Il est certain qu'il n'existe présentement aucun fleuve, qui ait la source & l'embouchure, telles que les doit avoir le Cambyses de Pomponius Méla. Comme l'Araxe & le Cyrus se rendoient dans la mer Caspienne, par une même embouchure, Vossius semble croire que Pomponius Méla auroit voulu désigner l'Araxe; mais, les sources de ces deux fleuves n'étoient nullement voisines.

Le P. Hardouin, soupçonnant que Ptolémée a parlé du Cambyses sous un autre nom, pense que c'est le Soanas de cet Auteur; mais, il remonte trop haut à l'extrêmité septentrionale de l'Albanie. Le Cambyses doit être plus près du Cyrus. Ptolémée ne marque aucun fleuve entre l'Albanus-Fluvius & le Cyrus. Ainsi, il n'a point parlé du Cambyses, qui étoit entre deux, au rapport de Pline, qui s'exprime de la sorte: *Casius & Albanus; deindè Cambyses..... mox Cyrus;* ce qui détermine le rang de ces fleuves.

Mercator, qui étoit en peine de sçavoir où mettre le Cambyses, le place au midi oriental de l'Araxe, & par conséquent hors de l'Albanie, dans laquelle on doit cependant le chercher. M. de l'Isle le place beaucoup mieux au nord de Cyrus; ce qui s'accorde avec ce qu'en disent les Anciens. C'est le premier fleuve, que l'on rencontre en remontant la côte vers le nord. La ville de Scamachie est située sur le bord méridional de son embouchure. Ce fleuve, que l'on nomme présentement Schansja, arrose encore les villes de Sienra & de Chila. Le Soanas de Ptolémée est aujourd'hui le Terki; le Casius, le Niscowa; & l'Albanus-Fluvius, l'Atatsya. Le païs, qui étoit entre le Cambyses, le Cyrus & les montagnes, est nommé Cambysène par les Anciens. Ptolémée met un fleuve, appellé Cambyses, dans la Médie, c'est celui, dont parle Mercator. Ce pourroit bien être le même que celui de Pline déplacé. Quant à la Cambysène, que Strabon met auprès de la rivière d'Alazonius, cela ne cause aucun dérangement. Cette rivière tombe dans le Cyrus sur les frontières de la Cambysène.

CAMÉE, (*a*) ou pierre gravée en relief. On trouve quelques-unes de ces pierres dans les cabinets des Curieux. Il y en a une dans le cabinet de Mgr. le duc d'Orléans, sur laquelle M. l'abbé Belley a donné des observations. C'est, dit-il, une agathe onyce de forme ronde. On voit sur la pierre un édifice devant lequel paroissent deux figures, l'une élevée & assise sur une espèce d'estrade, ayant le pied droit placé entre deux vases, prenant de la main droite une couronne radiale, qui lui est pré-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXVI. p. 475. *& suiv.* Tom. XXVII. p. 167. *& suiv.*

sentée par l'autre figure, qui est de bout & vêtue, comme la première, de la toge Romaine. Au-dessous de la couronne paroît une troisième figure avec le même habillement, mais d'une taille plus petite, qui éleve & étend les bras vers la première figure. Le graveur a placé au-dessous de ces figures une tête entre deux aîles. Ce type est entouré des douze signes du Zodiaque, parmi lesquels le signe de la Vierge est remarquable. C'est une jeune fille assise, tenant une licorne. La qualité de la pierre répond à la beauté du travail. Le fond est de couleur bleue; le second lit, blanc; le troisième, où l'on a gravé le Zodiaque, est de différentes couleurs, & relevé au-dessus du fond d'environ deux lignes.

Personne jusqu'à présent, selon M. l'abbé Belley, n'a donné une explication satisfaisante de ce beau monument. Ce sçavant Académicien regarde comme incontestable que ce Camée représente l'empereur Domitien, distribuant au peuple Romain des parfums, devant le temple d'Apollon Palatin, pour la célébration des jeux Séculaires. Ce n'est pas sans raison, ajoûte M. l'abbé Belley, qu'on a gravé les douze signes du Zodiaque au tour du type, qui représente le temple d'Apollon Palatin & une cérémonie des jeux Séculaires. Cet ornement a un rapport sensible avec le sujet principal; mais, parmi les signes, la Vierge avec la licorne mérite une attention particulière. Cette représentation du signe de la Vierge se trouve rarement sur les monumens. On ne connoît presque qu'une pierre gravée du cabinet du Roi, & ce Camée du cabinet de Mgr. le duc d'Orléans, où la Vierge soit représentée avec la licorne. Sur les autres monumens anciens & modernes, la Vierge tient tantôt un épi, tantôt une balance. Quelquefois elle est représentée, avec les attributs de la paix, portant d'une main une branche d'olivier, & de l'autre un caducée.

Nous ne rapporterons point ici tout ce que les Anciens ont dit de la Vierge & de ses différens attributs. Aucun de ces Auteurs n'a parlé de ce signe, tel qu'il est représenté sur le Camée en question. Ce type singulier n'est pas de pure imagination. Il doit avoir été pris de quelque trait de l'Histoire ou de la Fable.

Pline, Élien & quelques autres anciens Auteurs, ont parlé de la licorne comme d'un animal véritable. Cette bête d'un naturel sauvage & féroce, suivant ces Écrivains, ressemble au cheval pour la figure & la grandeur. Elle a des crins, son poil est roux; elle est très-légere à la course. Elle porte au milieu du front une corne, longue de trois à quatre pieds, très-forte & extrêmement pointue. On prétend que cet animal se trouve dans l'Inde & en Éthiopie. La plûpart des Naturalistes modernes regardent la licorne comme un animal fabuleux. André Marino a publié en Italien un ouvrage pour le prouver. Bacius, dans un autre ouvrage aussi en Italien,

Italien, & publié par Aldrovandi, prétend que la licorne est un animal véritable. Ce n'est point ici le lieu d'examiner cette question. Il nous suffit pour l'examen du Camée, de rapporter la tradition des Anciens sur l'existence & les qualités de cet animal. C'étoit une opinion presque générale, que la licorne, naturellement sauvage & féroce, ne pouvoit être prise que par une fille vierge. Ce sujet a été traité sur une pierre antique du cabinet de l'abbé Fauvel, dont le pere Dom Bernard de Montfaucon a donné le dessein. Saint Grégoire le Grand, Isidore de Séville & d'autres Auteurs ont rapporté ce fait d'après les anciens Naturalistes, & ont représenté la licorne comme le symbole de la pureté.

C'est donc d'après une ancienne tradition, que la Vierge, signe du Zodiaque, a été représentée sur quelques monumens sous l'image d'une fille, qui prend une licorne. Il est probable que l'artiste, qui a composé le dessein de notre Camée, aura préféré cette image comme pittoresque & plus analogue au sujet principal; sçavoir, la distribution des parfums pour la purification du peuple.

Dans le cabinet de S. Germain-des-Prez, il y a aussi un Camée, qui représente deux têtes, celle d'un homme & celle d'une femme, posées en regard. Ce monument est fort mal gravé dans le supplément de l'Antiquité expliquée par Dom Bernard de Montfaucon. M. Mariette, dans sa Dactyliographie, nous apprend une anecdote sur cette pierre. Dans les siecles d'ignorance, on s'étoit imaginé que c'étoit la bague de mariage, que Saint Joseph donna à la Sainte Vierge. Elle fut honorée sur ce pied-là pendant plus de six cens ans dans un monastère, jusqu'à ce que quelqu'un eût fait appercevoir, entre les deux têtes, certains caractères, qui ôtoient à cette pierre la dignité de Relique. La bague fut mise dans le cabinet de Saint Germain-des-Prez. Les traits en sont un peu effacés par le tems, & par cette longue suite de baisers, qu'une pieuse simplicité y a imprimés. Mais, quoique cette belle gravure ait perdu la plus grande partie de ces touches fines & légeres, qui donnent l'ame à un ouvrage, & qui en font le principal attrait, on y retrouve cependant encore tant de précision dans les contours, tant de grandeur dans la distribution des masses & un sentiment si exquis, qu'après l'avoir examiné avec les yeux les plus sévères, on est obligé d'avouer que ce rare Camée va de pair avec ce que les plus habiles graveurs de la Grece ont fait de plus accompli.

Dom Bernard de Montfaucon a cru y voir les portraits de Germanicus & d'Agrippine, & il ne s'est pas trompé sur ce point. Mais, l'Inscription,

Α Λ Φ Η Ο Ε

C Υ Ν

Α Ρ Ε Θ Ω Ν Ι

qu'on lit entre les deux têtes, l'a

jetté dans l'erreur. Il s'est imaginé qu'il y avoit faute de la part du graveur, qui auroit dû mettre ΑΛΦΕΙΟΣ ΣΥΝ ΑΡΕΘΟΥΣΗ; que les Athéniens avoient offert cette bague à Germanicus, lorsqu'il passa par leur ville pour se rendre en Orient; & que voulant le flatter, ils l'avoient fait représenter, ainsi qu'Agrippine son épouse, sous l'image de deux divinités célebres par leur union & leur tendre attachement, Alphée & Aréthuse.

M. Mariette, sans avoir vu la pierre gravée, mais éclairé par la raison, & guidé par le goût & par l'usage de l'art, avoit réfuté solidement l'opinion de Dom Bernard de Montfaucon. » Il y a tout lieu » de craindre, dit-il, que la conjecture de Dom Bernard de » Montfaucon ne soit mal fondée, d'autant plus que n'y ayant » aucune faute de Grammaire » dans cette Inscription, qui fait » un sens complet, il ne paroît » nulle nécessité de faire des corrections. Il est plus probable » que les noms, tels qu'ils sont » écrits, sont ceux de deux graveurs, qui auront tous deux » mis la main à cette gravure, » ou en y travaillant conjointement, comme semble l'indiquer l'Inscription qui est singulière, ou bien en achevant ce » que l'autre avoit laissé imparfait. » En admettant, continue-t-il, la » supposition de Dom Bernard » de Montfaucon, il faudroit, » pour que la fiction fût remplie, » que les portraits fussent parfaitement accompagnés des attributs convenables aux caractères des deux divinités, & c'est » ce qu'on ne voit point. La Princesse, rapportée sous la figure » d'Aréthuse, devroit avoir des » roseaux dans sa coëffure, ainsi » que cette nymphe en a dans la » sienne sur les médailles de Syracuse en Sicile. C'est une regle » de laquelle les Anciens ne se sont » jamais départis. «

La gravure exacte de ce beau Camée, donnée par M. le comte de Caylus, justifie ces réflexions. Cet illustre Antiquaire en sentoit déjà toute la justesse, lorsqu'un autre Camée, qui se rencontra sous ses yeux, confirma en même tems la conjecture de Dom Bernard de Montfaucon sur le nom des personnes représentées, & celle de M. Mariette sur l'Inscription. Dans le beau recueil de Camées de M. d'Azincour, est une tête gravée sur une agathe onyce de la plus belle conservation. La comparaison de cette tête avec les médailles, & le jugement des plus habiles Antiquaires, que M. le comte de Caylus a consultés, l'ont convaincu que c'est celle de Caius, fils de Germanicus & d'Agrippine. Cette tête est seule & accompagnée de la même Inscription.

Α Λ Φ Η Ο C
C Υ Ν
Α Ρ Ε Θ Ω Ν Ι

Ces deux noms ne doivent donc pas s'appliquer aux deux têtes du Camée du cabinet de S. Germain-des-Prez. Ce ne sont que les noms des deux graveurs; & la critique

de M. Mariette devient de la dernière évidence. La conjecture de Dom Bernard de Montfaucon sur le nom des deux personnes, en est aussi mieux constatée. Il est naturel que les mêmes graveurs aient été employés à représenter le fils, après avoir gravé le portrait du pere & de la mere. Il est à remarquer que sur l'une & l'autre pierre les noms des graveurs ne suivent pas la disposition ordinaire. Sur presque toutes les autres pierres, ils sont gravés sur une ligne parallele à la hauteur des têtes ou des autres objets, qu'ils accompagnent. Mais, ce point ne fait pas une difficulté. Il en pourroit naître une de l'association de deux graveurs pour un travail d'aussi peu d'étendue que celui d'un Camée, sur tout celui de Caius, qui ne représente qu'une seule tête. M. le comte de Caylus prévient cette objection. Il rappelle ce qu'il a observé ailleurs au sujet de la facilité avec laquelle les artistes se réunissoient pour travailler des ouvrages de marbre. Il est vrai que cette réunion est plus facile à concevoir pour un groupe, dans lequel chacun des sculpteurs peut faire choix d'une figure qu'il travaille séparément. Mais, les graveurs en pierres étoient vraisemblablement dans la Grece, à l'égard des sculpteurs, ce que nos miniaturistes sont par rapport aux peintres. En conséquence, il est à présumer que le plus souvent occupés à copier ces grands artistes, ils les imitoient dans leurs pratiques.

CAMÉLÉON, *Camæleon*, petit animal du genre des animaux à quatre pieds, qui font des œufs, comme le crocodile & le lézard, avec lesquels il a beaucoup de ressemblance.

I. On rapporte plusieurs superstitions des Anciens touchant le Caméléon. Ils ont dit que sa langue, lui ayant été arrachée pendant qu'il étoit en vie, servoit à faire gagner le procès de celui qui la portoit; qu'on faisoit tonner & pleuvoir, si on brûloit sa tête & son gosier avec du bois de chêne, ou si on rôtissoit son foie sur une tuile rouge; que si on lui arrachoit l'œil droit étant en vie, cet œil mis en lait de chevre ôtoit les taies; que sa langue, liée sur une femme enceinte, la faisoit accoucher sans danger; que sa mâchoire droite ôtoit toute peur & frayeur, étant portée sur soi; & que sa queue arrêtoit des rivières; ce qui montre que les anciens Naturalistes ont dit des choses aussi fabuleuses que les Poëtes. Pline assure que Démocrite avoit fait un livre entier de ces superstitions; & Solin dit qu'il y a une telle antipathie entre le corbeau & le Caméléon, que celui-là meurt incontinent après qu'il a mangé de sa chair; ce qui est faux. Quelques Modernes prétendent que le Caméléon, pour éviter les serpens, monte sur des arbres, & que de-là il les épie pour les faire mourir par sa bave, qu'il laisse tomber sur eux. Pline s'est aussi fort trompé, quand il a avancé qu'il y avoit des Caméléons, qui étoient aussi grands que des crocodiles.

II. Le Caméléon eſt fait comme le lézard, ſi ce n'eſt qu'il a la tête plus groſſe & plus large. Il a quatre pieds, à chacun trois doigts; la queue longue avec laquelle il s'attache aux arbres, auſſi-bien qu'avec les pieds. Elle lui ſert à grimper; & lorſqu'il ne peut atteindre de ſes pieds quelque lieu où il veut aller, pourvu qu'il y puiſſe toucher de l'extrêmité de la queue, il y monte facilement. Il a le mouvement tardif comme la tortue, mais fort grave. Sa queue eſt plate, le muſeau long. Il a le dos aigu, la peau pliſſée & hériſſée comme une ſcie, depuis le cou juſqu'au dernier nœud de la queue, & une forme de crête ſur la tête. Il a la tête ſans cou, comme les poiſſons. Il fait des œufs comme les lézards. Son muſeau eſt en pointe obtuſe. Il a deux petites ouvertures dans la tête, qui lui ſervent de narines. Ses yeux ſont gros & ont plus de cinq lignes de diametre, dont l'iris eſt iſabelle, bordée d'un cercle d'or; & comme il a la tête preſqu'immobile, & qu'il ne peut la tourner qu'avec tout le corps, la nature l'a dédommagé de cette incommodité, en donnant à ſes yeux toutes ſortes de mouvemens; car, il peut non ſeulement regarder de l'un devant lui, & de l'autre derrière, de l'un en haut, & de l'autre en bas; mais, il les remue indépendamment l'un de l'autre avec tous les changemens imaginables.

Sa langue eſt longue de dix lignes, & large de trois, faite de chair blanche, ronde & applatie par le bout, où elle eſt creuſe & ouverte, ſemblable en quelque façon à la trompe d'un éléphant. Il la darde & retire promptement ſur les mouches, qui s'y trouvent attrapées comme ſur de la glu. Il s'en nourrit, & il lui en faut très-peu pour ſe repaître, quoiqu'il rende beaucoup d'excrémens. On dit même qu'il vit long-tems ſans autre nourriture que l'air, dont il ſe remplit au ſoleil, juſqu'à ce qu'il en ſoit enflé. Il n'a point d'oreilles, & ne reçoit ni ne produit aucun ſon. Il a dix-huit côtes, & ſon épine a ſoixante-quatorze vertebres, y compris les cinquante de ſa queue. Il devient quelquefois ſi maigre, qu'on lui compte les côtes, de ſorte que Tertullien l'appelle une peau vivante. Lorſqu'il ſe voit en danger d'être pris, il ouvre la gueule & ſiffle comme une couleuvre. Geſner & Aldrovandi diſent qu'il ſe défend du ſerpent, par un fétu qu'il tient dans ſa gueule.

Le Caméléon habite dans les rochers. Ce qu'il a de plus merveilleux, c'eſt le changement de couleur, qu'il éprouve à l'approche de certains objets. Il eſt ordinairement verd, tirant ſur le brun vers les deux épaules, & d'un verd jaune ſous le ventre, avec des taches quelquefois rouges quelquefois blanches. Sa couleur verte ſe change ſouvent en un brun foncé, ſans qu'il reſte rien de la première couleur. Les taches blanches diſparoiſſent auſſi quelquefois, ou changent ſeulement en une couleur plus obſcure, qui tire ſur le violet; & cela arrive ordinairement lorſqu'il eſt

épouvanté. Quand il dort sous une couverture blanche, il devient blanc; mais jamais ni rouge ni bleu. Il devient aussi verd, brun ou noir, si on le couvre de ces couleurs. Telles sont au moins les relations ordinaires, qu'on a données de ce phénomene. Mais, il paroît exagéré; & avant que d'en entreprendre l'explication, il faudroit bien constater le fait. Le P. Feuillée Minime, par exemple, prétend dans son journal d'observations physiques, mathématiques & botaniques, que le changement de couleur de cet animal vient des divers points de vue dont on le regarde; ce qui n'est point aussi merveilleux que ce qu'en avoient publié les Anciens. M. Souchu de Rennefort assure, dans son histoire des Indes orientales, que les Caméléons prennent par les yeux les couleurs des objets sur lesquels ils s'arrêtent. Un autre Auteur avance qu'il n'est pas vrai que le Caméléon change de couleur, suivant les choses sur lesquelles il se trouve; mais, ce changement arrive, selon lui, suivant les différentes qualités de l'air froid ou chaud, qui l'evironne. Mademoiselle de Scudéry, dans une relation qu'elle a publiée de deux Caméléons, qui lui furent apportés d'Afrique, assure qu'elle les conserva dix mois, & que pendant ce tems-là ils ne prirent rien du tout. On les mettoit au soleil, & à l'air qui paroissoit être leur unique aliment. Ils changeoient souvent de couleur, sans prendre celle des choses sur quoi on les mettoit. On remarquoit seulement, quand ils étoient variés, que la couleur sur laquelle ils étoient, se mêloit avec les autres, qui, par leurs fréquens changemens, faisoient un effet agréable. Toutes ces diversités demanderoient un examen plus circonspect, qui épargnât la peine de chercher des explications pour ce qui n'existe peut-être point. Cependant, l'on en a proposé plusieurs. Les uns disent que ce changement de couleurs se fait par suffusion; les autres, par réflexion; d'autres, par la disposition des particules qui composent sa peau. Elle est transparante, dit le P. Regnault, & renferme une humeur transparente, qui renvoye les rayons colorés, à peu près comme une lame mince de corne ou de verre.

Le Caméléon a les jambes plus longues que le crocodile & le lézard. Cependant, il ne marche aisément que sur les arbres. On a observé des Caméléons vivans, qui avoient été apportés d'Égypte. Le plus grand avoit la tête de la longueur d'un pouce & dix lignes. Il avoit quatre pouces & demi depuis la tête jusqu'au commencement de la queue. Les pieds avoient chacun deux pouces & demi de long, & la queue étoit de cinq pouces. La grosseur du corps se trouve différente en différens tems. Il avoit quelquefois deux pouces depuis le dos jusqu'au-dessous du ventre; d'autres fois, il n'avoit guere plus d'un pouce, parce que le corps de l'animal se contractoit & se dilatoit. Ces mouvemens étoient non

ſeulement dans le thorax & le ventre, mais encore dans les bras, les jambes & la queue. Ils ne ſuivoient pas ceux de la reſpiration; car, ils étoient irréguliers, comme dans les tortues, les grenouilles & les lézards. On a vu des Caméléons reſter enflés pendant plus de deux heures, & demeurer déſenflés pendant un plus long-tems. Dans cet état, ils paroiſſoient ſi maigres, qu'on eût cru qu'ils n'avoient que la peau appliquée ſur leurs ſquelettes. On ne peut attribuer ces ſortes de contractions & de dilatations, qu'à l'air que reſpire l'animal; mais, on ne ſçait pas comment il peut ſe répandre dans tout le corps, entre la peau & les muſcles. Car, il y a toute apparence que l'air forme l'enflure comme dans la grenouille.

Quoique le Caméléon, qui a été obſervé, parût fort maigre, lorſqu'il étoit déſenflé, on ne pouvoit pas cependant ſentir le battement du cœur. La peau étoit froide au toucher, inégale, relevée par de petites boſſes, & cependant aſſez douce, parce que les grains étoient polis. Ceux, qui couvroient les bras, les jambes, le ventre & la queue, avoient la groſſeur de la tête d'une épingle. Ceux, qui ſe trouvoient ſur les épaules & ſur la tête, étoient un peu plus gros & de figure ovale. Il y en avoit ſous la gorge de plus élevés & de pointus. Ils étoient rangés en forme de chapelet, depuis la levre inférieure juſqu'à la poitrine. Les grains du dos & de la tête étoient raſſemblés au nombre de deux, trois, quatre, cinq, ſix & ſept. Les intervalles, qui ſe trouvoient entre ces petits amas, étoient parſemés de grains presqu'imperceptibles. Lorſque le Caméléon avoit été à l'ombre & en repos depuis long-tems, la couleur de tous les grains de ſa peau étoit d'un gris bleuâtre, excepté le deſſous des pattes, qui étoit d'un blanc un peu jaunâtre; & les intervalles entre les amas de grains du dos & de la tête étoient d'un rouge pâle & jaunâtre, de même que le fond de la peau.

La couleur griſe du Caméléon changeoit, lorſqu'il étoit expoſé au ſoleil. Tous les endroits, qui en étoient éclairés, prenoient, au lieu de leur gris bleuâtre, un gris plus brun & tirant ſur le minime. Le Le reſte de la peau changeoit ſon gris en pluſieurs couleurs éclatantes, qui formoient des taches de la grandeur de la moitié du doigt. Quelques-unes deſcendoient depuis la crête de l'épine juſqu'à la moitié du dos. Il y en avoit d'autres ſur les côtes, ſur les bras & ſur la queue. Leur couleur étoit iſabelle par le mêlange d'un jaune pâle, dont les grains ſe coloroient, & d'un rouge clair, qui étoit la couleur du fond de la peau entre les grains. Le reſte de cette peau, qui n'étoit pas expoſée au ſoleil, & qui étoit demeurée d'un gris plus pâle qu'à l'ordinaire, reſſembloit aux draps mêlés de laines de pluſieurs couleurs. Car, on voyoit quelques-uns des grains d'un gris un peu verdâtre, d'autres d'un gris minime, d'autres d'un gris bleuâtre, qu'ils ont d'ordi-

naire ; le fond demeuroit rouge comme auparavant. Lorsque le Caméléon ne fut plus exposé au soleil, la premiere couleur grise revint peu à peu sur tout le corps, excepté le dessous des pieds, qui conserva sa première couleur, avec quelque teinte de brun de plus. Lorsqu'on le toucha, il parut incontinent sur les épaules & sur les jambes de devant, plusieurs taches fort noires de la grandeur de l'ongle. Quelquefois il devenoit tout marqueté de taches brunes, qui tiroient sur le verd. Après avoir été enveloppé dans un linge pendant deux ou trois minutes, il devint blanchâtre, ou plutôt d'une couleur grise fort pâle, qu'il perdit insensiblement quelque-tems après. Cette expérience ne réussit qu'une seule fois, quoiqu'elle fût répétée plusieurs fois en différens jours. On la tenta aussi sur d'autres couleurs ; mais, l'animal ne les prit pas. On pourroit croire qu'il ne pâlit dans le linge blanc, que parce qu'il s'y trouva dans l'obscurité, & parce que le linge étoit froid de même que l'air, qui se trouva plus froid le jour de cette expérience, qu'il ne le fut les autres jours où on la répéta.

La tête de ce Caméléon étoit assez semblable à celle d'un poisson, parce qu'il avoit le cou fort court & recouvert par les côtes de deux avances cartilagineuses assez ressemblantes aux ouïes des poissons. Il y avoit sur le sommet de la tête une crête élevée & droite, deux autres au-dessus des yeux contournées comme un [illegible] couchée, & entre ces trois crêtes deux cavités le long du dessus de la tête. Le museau formoit une pointe obtuse ; & la mâchoire de dessous étoit plus avancée, que celle de dessus. On voyoit sur le bout du museau, un trou de chaque côté pour les narines ; & il y a apparence que ces trous servoient aussi pour l'ouie. Les mâchoires étoient garnies de dents, ou plutôt c'étoit un os dentelé, qui n'a paru servir à aucune mastication, parce que l'animal avaloit les mouches & les autres insectes qu'il prenoit sans les mâcher. La bouche étoit fendue de deux lignes au-de-là de l'ouverture des mâchoires ; & cette continuation de fente descendoit obliquement en bas. Le thorax étoit fort étendu en comparaison du ventre. Les quatre pieds étoient pareils, ou s'il y avoit quelque différence, c'est que ceux de devant étoient pliés en arrière, & ceux de derrière en-devant ; de sorte qu'on pourroit dire que c'étoient quatre bras, qui avoient leur coude en-dedans, y ayant dans chacun l'os du bras & les os de l'avant-bras. Les quatre pattes étoient composées chacune de cinq doigts, & ressembloient plutôt à des mains qu'à des pieds. Elles étoient néanmoins aussi larges l'une que l'autre, les doigts, qui étoient deux à deux, étant plus gros que ceux qui étoient trois à trois. Ces doigts étoient enfermés ensemble sous une même peau, comme dans une mitaine, & n'étoient point séparés l'un de l'autre ; mais, ils paroissoient seule-

ment à travers la peau. La disposition de ces pattes étoit différente, en ce que celles de devant avoient deux doigts en dehors & trois en dedans. Celles de derrière, au contraire, en avoient trois en dehors & deux en dedans.

Avec ces pattes, il empoignoit les petites branches des arbres, de même que le perroquet, qui, pour se percher, partage ses doigts autrement que la plûpart des autres oiseaux, qui en mettent toujours trois devant & un derrière; au lieu que le perroquet en met deux derrière & autant devant. Les ongles étoient un peu crochus, fort pointus, & d'un jaune pâle, & ils ne sortoient que de la moitié hors de la peau. L'autre moitié étoit cachée & enfermée dessous. Ils avoient en tout deux lignes & demie de long. Le Caméléon marchoit plus lentement qu'une tortue, quoique ses jambes fussent plus longues & moins embarrassées. On a cru que les animaux de cette espèce pourroient aller plus vîte, & on a soupçonné que c'est la timidité, qui les arrête.

La queue de celui qui a été observé, ressembloit assez à une vipere ou à la queue d'un grand rat, lorsqu'elle étoit gonflée. Autrement, elle prenoit la forme des vertebres sur lesquelles la peau est appliquée. Lorsque l'animal étoit sur des arbres, il entortilloit sa queue au tour des branches, & lorsqu'il marchoit, il la tenoit parallele au plan sur lequel il étoit posé; & il ne la laissoit traîner par terre que rarement. On l'a vu prendre des mouches & autres insectes avec sa longue langue. On a trouvé ces mêmes mouches & des vers dans l'estomac & les intestins. Il est vrai qu'il les rendoit presqu'aussi entiers qu'il les avoit pris. Mais, on sçait que cela arrive à d'autres animaux, qui n'ont jamais été soupçonnés de vivre d'air comme le Caméléon; préjugé, qui n'est pas mieux fondé que celui, qui a rapport au changement de couleurs, qu'on a dit lui arriver par l'attouchement des différentes choses, dont il approche.

On ne sçait pourquoi les Grecs ont donné à une bête aussi vile & aussi laide, d'aussi beaux noms que ceux de petit lion ou de chameau-lion. On a soupçonné que c'étoit parce qu'elle a une crête sur la tête comme le lion; mais, cette crête ne paroît à la tête du lion, qu'après que les muscles des tempes ont été enlevés. On a aussi prétendu que c'est parce que le Caméléon prend les mouches, comme le lion chasse & dévore les autres animaux, qu'il a été comparé au lion, de même que le *Formicaleo*.

(*a*) III. Moïse défend aux Hébreux l'usage de la chair du Caméléon, comme d'un animal impur. Nous doutons, dit Dom Calmet, que le terme Hébreu, que l'Auteur de la Vulgate a traduit par Caméléon, signifie un Camé-

(*a*) Levit. c. 11. v. 30.

léon. Bochart, ajoûte-t-il, qui a fort étudié la matière, qui regarde les animaux de l'Écriture, croit que l'Hébreu *hacoah* veut dire une espèce de lézard très-vigoureux, qui se trouve dans l'Arabie, & qui attaque les serpens dans leur repaire, les en chasse & les tue. Les Arabes le nomment Alvarlo.

CAMELLE, *Camella.* (a) C'étoit un vase de bois, dont on se servoit dans les sacrifices. Pollux l'appelle Scamille.

CAMÉLOPARDUS, (b) *ou* CAMÉLOPARDALUS, sorte d'animal, dont Moïse permet l'usage aux Hébreux. Cet animal tire son nom de ce qu'il ressemble au chameau par sa taille, & à la panthère par son poil, ayant la peau tachettée de blanc sur un fond roussâtre. On dit qu'il est produit par l'accouplement d'une panthère & d'un chameau; ou plutôt d'un mâle de panthère & d'une femelle de chameau; mais, l'un & l'autre sentiment est également éloigné du vraisemblable. On dit que le Camélopardus a des pieds qui approchent de ceux du bœuf, & le cou long & délié comme celui d'un chameau; qu'il a les deux jambes de devant beaucoup plus hautes & plus longues que celles de derrière, ce qui l'empêche de courir fort long-tems & avec vîtesse; qu'il a deux petites cornes sur la tête; qu'il n'y a que le poil & la peau par où il ressemble à la panthère, n'étant ni farouche ni sauvage, & ne tenant rien du tout de la cruauté de cet animal. D'autres soûtiennent que le Camélopardus est un animal chimérique, qui n'existe plus nulle part.

Il y en a qui traduisent Camélopardus par Giraffe, qui est un animal de l'Inde orientale, au de-là du Gange. Son cou est long & menu, de la longueur d'environ une toise. Il a les oreilles fendues, & les pieds fourchus, la queue ronde, qui ne lui passe pas les jarrets, les jambes hautes plus qu'aucun autre animal; ce qui l'empêche de boire, à moins qu'il n'écarte les jambes. On lui donne deux petites cornes. Mais, Bochart croit que Moïse n'a voulu marquer ni le Giraffe ni le Camélopardus, parce que ces animaux étoient inconnus aux Hébreux, & qu'ils ne se trouvent que dans des païs trop éloignés du leur. Il ajoûte que le chameau étant d'ailleurs un animal déclaré impur par la Loi, il n'y a point d'apparence que le Camélopardus ait été permis. Enfin, il croit que l'Hébreu *samer* veut dire une chevre sauvage. D'autres le traduisent par élan ou chamois.

CAMÉLUS, *Camelus*, (c) prince ou chef des Séquanois, l'an 43 avant J. C. Cette année, Décimus Junius Brutus, après avoir erré en différens endroits, ayant été pris par des voleurs, fut mené à Camélus. Ce Prince le reçut d'abord gracieusement & avec toutes les démonstrations extérieures de respect; mais, il fit avertir

(a) Rosin. de Antiq. Roman. p. 415.
(b) Deuteron. c. 14. v. 5.
(c) Crév. Hist. des Emp. Tom. VIII. pag. 186.

sous main M. Antoine, qui envoya un officier nommé Furius, accompagné de quelques cavaliers, avec ordre de lui apporter la tête du fugitif.

CAMÈRE, *Camere*, petit champ d'Italie, situé près de la rivière de Crathis, qui couloit dans la Calabre. Ovide parle & du champ & de la rivière dans ses Fastes :

Est prope piscosos lapidosi Crathidis amnes
Parvus ager ; Cameren incola turba vocat.

On voit par ce qui suit & ce qui précede, que ce lieu étoit sur le bord de la mer, & près de l'embouchure du Crathis.

CAMÉRIE, *Camerium*, ou *Cameria*, Καμερία, (a) ville d'Italie dans le Latium auprès de Rome. C'étoit une colonie des citoyens de la ville d'Albe, fondée long-tems avant la ville de Rome, selon Étienne de Byzance & Denys d'Halicarnasse.

Ce dernier nous apprend, ainsi que Plutarque, que Romulus entreprit la guerre contre les Cámériens, parce qu'ils avoient maltraité la colonie Romaine, qu'on avoit établie chez eux, dans le tems que Rome étoit accablée par le fléau de la peste. Les Camériens, devenus plus fiers par le malheur des Romains, & s'imaginant que toute la nation seroit entiérement détruite par un si terrible fléau, avoient égorgé une partie de la colonie & chassé le reste. Mais, Romulus sortit contr'eux, les battit, leur tua six mille hommes sur la place, prit leur ville, transporta à Rome la moitié de ceux, qui étoient échappés du combat, & ajoûta à l'autre moitié deux fois autant de citoyens Romains, qu'il établit dans la ville le premier d'Août ; tant le nombre de ses citoyens s'étoit augmenté depuis seize ans que Rome étoit bâtie. Parmi les dépouilles, qu'il emporta de Camérie, il y eut un char de cuivre à quatre chevaux, qu'il consacra dans le temple de Vulcain, après y avoir ajoûté sa statue, que la Victoire couronnoit. Ce dernier récit est de Plutarque. Dénys d'Halicarnasse dit qu'il y ajoûta sa statue avec une inscription Grecque, où étoient contenues toutes ses actions ; mais, il ne dit rien de la victoire, & je doute encore plus de l'Inscription. Car, selon la remarque de M. Dacier, on ne commença à mettre des Inscriptions aux statues que long-tems après Romulus. On ne marqua même d'abord que le nom ou la dignité de ceux, à qui on les élevoit ; & je ne crois pas que pendant plus de six cens ans on ait vu à Rome aucune statue avec de ces longues & fastueuses Inscriptions, que la vanité inventa depuis.

CAMÉRIENS, *Camerii*, Καμέριοι, nom des habitans de la ville de Camérie. *Voyez* Camérie.

(a) Dionys. Halicarn. L. II. c. 13. Plut. Tom. I. p. 32, 33. Plin. T. I. p. 157. Tit. Liv. L. I. c. 38.

CAMÉRINE, *Camerina*, la même que Camarine, ville de Sicile. *Voyez* Camarine.

CAMÉRINE, *Camerinum*, (*a*) ville d'Italie, au païs des Ombres, vers le mont Apennin.

Les géographes Grecs, comme Strabon & Ptolémée, qui en font mention, lisent Camarine; mais, les géographes Latins écrivent tous constamment la seconde syllabe de ce mot par un *e*. Ortélius confond mal à propos cette ville avec la Camérie, dont parle Pline, & qui étoit dans le Latium. & non pas dans l'Ombrie où étoit Camérine. Cette dernière est désignée dans Pline, par le nom de ses habitans, qu'il nomme Camertes. Cicéron parle aussi d'eux sous le même nom dans son oraison pour Corn. Balbus. C'étoit un peuple célebre par sa valeur martiale, & par son application aux travaux de la campagne, au rapport de Silius Italicus, qui s'exprime ainsi:

. . . . . . *His populi fortes,*
Amerinus & armis

Vel rastris laudande Camers.

Cicéron dans son oraison pour Sylla, nomme le territoire de Camérine *Camers ager*. Ce territoire étoit aussi nommé *ager Camerinus*, comme on le voit dans le livre de Frontin. C'est aussi de ce même territoire, qu'il faut entendre ces paroles d'une lettre du grand Pompée à Domitius, qui se trouve dans le Recueil des lettres de Cicéron à Atticus, après la douzième du huitième Livre: *Cohortes quæ ex Piceno & Camerino venerunt*. Mais, celles-ci, qui sont de César: *In iis Camerino fugientem Ulcillem hirum cum VI cohortibus, quas ibi in præsidio habuerat, excipit*, peuvent bien s'entendre de la ville, & non pas du territoire.

Les Notices épiscopales ne s'accordent pas. Quelques-unes placent le siege de Camérine dans l'Ombrie. Il y en a une de 1225 sous Célestin III, qui le met au duché de Spolete, qui est la même chose que l'Ombrie. Une autre Notice, plus récente de quelques siecles, ne le place point dans le duché de Spolete, auquel elle ne donne que sept évêchés, au lieu de dix que l'autre Notice lui en attribue; mais, elle met ce siege dans la Marche d'Ancone. On peut juger par-là, que les bornes de ces provinces furent changées dans l'espace de tems, qui s'écoula entre ces deux Notices. La Marche d'Ancone, qui n'a que huit évêchés dans la Notice antérieure, en a quatorze dans la seconde. M. Baillet & le P. Charles de S. Paul, qui mettent Camérine dans l'Ombrie, se sont réglés sur l'ancienne division.

L'évêché de Camérine est ancien. Probus, évêque de cette ville, fut un des Peres du troisième Concile de Rome sous Symmaque. Il assista aussi au quatriè-

(*a*) Strab. pag. 227. Ptolem. L. III. c. 1. Cæs. de Bell. Civil. L. I. p. 452. Plin. T. I. p. 157, 171.

me, dans lequel on lit *Carmeianensis*, au lieu de *Camerinensis*. Holsténius observe que dans un des manuscrits du Vatican on trouve *Cameritanus*. Cet évêché ne releve que du Saint Siege. La ville a eu autrefois des Ducs souverains de la maison de Vérano. La ligne s'en étant éteinte faute de postérité masculine, ce petit état fut réuni à celui de l'Eglise sous Paul III, qui en investit d'abord Pierre-Louis Farnese. Mais, ce Prince s'en désista moyennant l'investiture de Parme & de Plaisance, que son illustre famille possede encore aujourd'hui.

C'est actuellement Camérino, que le P. Hardouin met dans la Marche d'Ancone, aussi-bien que M. Baudrand. Les Cartes de Magin y placent aussi Camarono, qui est la même chose.

CAMÉRINUS, *Camerinus*. *Voyez* Sulpicius.

CAMÉRIUM, *Camerium*, autrement CAMÉRIE. *Voyez* Camérie.

CAMÉRIUS, *Camerius*, (*a*) surnommé Crescens, Archigalle, ou chef des Galles. Les Archigalles étoient des personnes de considération. Aussi lisons-nous dans Gruter, que Camérius Crescens avoit sous lui une troupe d'Affranchis & d'Affranchies.

CAMERS, *Camers*. *Voyez* Clusium.

CAMERTE, *Camerta*, (*b*) Καμέρτη, ville d'Italie. On la voyoit à droite, en allant d'Otricoli à Rimini, selon Strabon. Comme ce Géographe parle aussi de Camérine dans la même page, on ne peut pas dire que ce soit la même ville. Ortélius s'est trompé, lorsqu'il a cru que c'étoit la même ville que la Camarie d'Étienne de Byzance, & que ses habitans sont les Camertes de Pline. Sa première opinion est une erreur évidente. Quant à la dernière, ce n'est pas celle de Cellarius, ni du P. Hardouin. Ils expliquent les Camertes de Pline, par les habitans de Camérine, quoique la Camerte de Strabon ne leur fût pas inconnue.

CAMERTE, *Camertes*, (*c*) fils de Volscens, prince Ausonien, fut un des capitaines de l'armée de Turnus. Virgile le peint en peu de mots, en disant que c'étoit un guerrier illustre par sa haute naissance, par les grands exploits de son pere, & par sa propre valeur.

CAMERTES, *Camertes*, (*d*) peuples d'Italie, qui faisoient partie de ceux qu'on appelloit Ombres. C'est pour cela que Tite Live les appelle *Camertes Umbri*. L'an de Rome 444, les Romains n'avoient pas encore pénétré jusqu'aux Camertes. Mais, on dit que cette même année, C. Claudius étant entré dans leur païs, osa se dire Romain; qu'ayant été intro-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 15.

(*b*) Strab. p. 227. Plin. Tom. I. pag. 171.

(*c*) Virg. Æneid. L. X. v. 562. *& seq.* L. XII. v. 224. *& seq.*

(*d*) Tit. Liv. L. IX. c. 36. L. XXVIII. c. 45. Plin. Tom. I. p. 171. Plut. T. I. pag. 421.

duit dans le Sénat de ce peuple, il y proposa, au nom du Consul, un traité d'alliance & d'amitié entre les deux nations; & qu'ensuite ayant été reçu comme hôte avec beaucoup de bienveillance, il fut chargé d'assurer son général, que les Camertes fourniroient à son armée des vivres pour trente jours, & qu'ils auroient soin de les tenir prêts sur sa route, en cas qu'il entrât dans le païs; & que leur jeunesse se tiendroit sous les armes, pour obéir aux ordres, que le Consul voudroit lui donner.

Ces peuples se sont toujours distingués depuis par leur attachement pour les Romains. Environ cent ans après l'époque, dont nous venons de parler, ils fournirent six cens hommes tout armés à Scipion, lorsque ce fameux général se préparoit à passer en Afrique.

On dit que C. Marius ayant donné le droit de bourgeoisie tout à la fois à mille Camertes, qui avoient parfaitement bien servi dans une guerre, quelques-uns voulurent s'en plaindre, parce que cela paroissoit contraire à la loi. C. Marius leur dit que le bruit des armes l'avoit empêché d'ouir la loi; ce qui a fait dire avec raison, que parmi les armes, les loix se taisent; *inter arma silent leges.* Quand les guerres ne feroient que ce mal, elles devroient être abhorrées.

Pline fait mention des Camertes, qui sont appellés Camérines dans Plutarque, sans doute du nom de leur ville, qui se nommoit Camérine. *Voyez* Camérine.

CAMESTRÈS, terme de logique. C'est le nom, que l'on donne au second mode de la seconde figure du syllogisme. Un syllogisme en Camestrès est un syllogisme, dont la première proposition est universelle affirmative; la seconde, universelle négative; & la conclusion, universelle négative, selon cette regle: *Asserit* a, *negat* e, *verùm generaliter ambæ.* Tout homme sage est modéré dans ses plaisirs. Nul débauché n'est modéré dans ses plaisirs. Donc nul débauché n'est homme sage.

CAMICUS, *Camicus*, Κάμικος, fleuve de Sicile. M. de l'Isle croit que c'est le même que le Halycus; mais, Cellarius les distingue. Quoi qu'il en soit, on l'appelle aujourd'hui Fiume di Platani.

CAMICUS, *Camicus*, (a) Κάμικος, ville de Sicile, située sur une montagne près du fleuve de même nom, dans la partie méridionale de l'isle. Il y en a qui écrivent le nom de cette ville en pluriel, *Camici*, Καμικοί.

C'étoit le lieu de la résidence du roi Cocalus. On dit que Minos y fut tué en ambuscade, & que les Grecs ne daignerent pas venger sa mort. C'est le reproche, que la Pythie fit un jour aux Crétois, qui

(a) Strab. pag. 273. Herod. L. VII. c. 169, 170. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IX. p. 186.

étoient allés la consulter. Hérodote, de qui nous apprenons ces circonstances, ajoûte que de son tems la ville d'Amicus étoit occupée par les Acragantins. Mais, du tems de Strabon, cette ville étoit ruinée.

M. de l'Isle, dans sa Carte de l'ancienne Sicile, place Camicus sur une montagne; & dans sa Carte de la Sicile moderne, il met au même lieu Platanella ruinée. Quelques Géographes modernes prétendent que c'est aujourd'hui Siculiano.

CAMILE, *Camilus*, (*a*) fils de Cabire & de Vulcain, selon Acusilaüs Argien, fut pere des trois Cabires & des nymphes Cabirides.

CAMILIA, *Camilia*, l'une des tribus Romaines. *Voyez* Tribus.

CAMILLE, *Camilla*, (*b*) fille de Métabe, roi des Volsques, regna sur ces mêmes peuples. Son pere lui avoit donné le nom de Camille, en retranchant une lettre de celui de Casmille sa mere.

Métabe, haï de ses sujets à cause de sa tyrannie, fut obligé de prendre la fuite. Ce malheureux Prince, tenant sa fille entre ses bras, traversoit les montagnes & les forêts, poursuivi par les Volsque armés, qui vouloient lui ôter la vie. Il arriva sur les bords du fleuve Amasène, alors enflé par les pluies, qui avoient fait déborder ses eaux. Pressé de toutes parts, il eût traversé le fleuve à la nage, sans son précieux fardeau, objet de sa crainte. Après avoir délibéré, voici l'expédient qu'il choisit avec peine. Le bras vigoureux de ce guerrier étoit armé d'une longue javeline, formée d'un bois noueux, durci au feu. Il fait un berceau de liege, où il met sa fille; & avec des écorces d'arbre, il attache ce berceau au milieu de la javeline. » Déesse des forêts s'écrie-t-il alors, je te consacre ma » fille, qui déjà tient tes armes, » & qui t'implore en fuiant la » poursuite de l'ennemi. Accepte, ô Déesse, le don, qu'un » pere te fait de sa fille, qu'il con» fie au périlleux espace des airs.« A ces mots, après avoir balancé sa javeline, il la lance avec une force, qui fait retentir l'onde du bruit de son vol, & qui, dans un instant porte l'infortunée Camille d'une rive à l'autre. Voyant alors l'ennemi approcher, il se jette à la nage. Arrivé à l'autre bord, il arrache la javeline de la terre où elle étoit plantée. C'est ainsi qu'il sauva sa fille. C'est dommage que ce récit ne soit qu'une fiction poëtique.

Cependant, le féroce Métabe ne fut reçu dans aucune ville, ni dans aucune maison. Ce Prince farouche auroit refusé lui-même l'hospitalité, qu'on lui eût offerte. Il passa comme un berger, le reste de ses jours sur des montagnes désertes, ou dans l'affreuse solitude des bois. Là il nourrissoit sa fil-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 300.

(*b*) Virg. Æneid. L. VII. v. 803. & *seq.* L. XI. v. 432. & *seq.*

le, en preſſant la mammelle d'une cavale, dont il faiſoit couler le lait dans ſa bouche. A peine ſes pieds formoient leurs premiers pas, qu'il lui mit un dard à la main, & chargea ſes foibles épaules d'un arc & d'un carquois. Au lieu d'une treſſe d'or, au lieu d'une longue robe flottante, elle n'avoit pour tout habillement qu'une peau de tigre, qui lui couvroit tout le corps. Déjà elle lançoit, dans cet âge tendre, de petits javelots. Déjà elle ſçavoit ſe ſervir de la fronde, & la tournant avec adreſſe au-deſſus de ſa tête, frapper les cygnes & les grues. Étant devenue plus grande, les Dames Tyrrhéniennes, qui entendirent parler d'elle, ſouhaiterent qu'elle fût l'épouſe de leur fils. Mais, Camille, vouée à la virginité, aux armes & à tous les exercices de Diane, fut inſenſible aux douceurs de l'hymen.

Camille, dans la ſuite, marcha au ſecours de Turnus contre les Troyens. Au mileu des morts & des bleſſés, comme une autre Amazone, ayant une mammelle nue, tantôt elle lançoit coup ſur coup avec la main des javelots plians, tantôt prenoit ſa hache, & ſans ſe laſſer la manioit avec fureur. Ses épaules agitées faiſoient retentir l'air du bruit de ſon arc & de ſon carquois. Si quelquefois elle étoit obligée de fuir, elle combattoit en fuiant, & décochoit ſes fleches meurtrières ſur ceux qui la pourſuivoient. Trois jeunes Italiennes étoient à ſes côtés, Larina, Tulla & Tarpeia, dont la dernière étoit armée d'une hâche d'airain. La reine Camille en avoit fait ſes favorites & ſes compagnes. Elles étoient l'ornement de ſa cour, ſes miniſtres d'État & les chefs de ſes troupes. On les eût priſes pour les célebres Amazones de la Thrace, habitantes des bords du Thermodon, qu'elles faiſoient autrefois retentir du bruit de leurs armes, ſous les ordres de leur reine Hippolyte ou de la belliqueuſe Penthéſilée, qui, montées ſur des chars, conduiſoient, au milieu des hurlemens, leurs bataillons de femmes, armés de boucliers en forme de croiſſant.

Qui pourroit compter, dit Virgile, tous ceux qui expirerent ſous les coups de Camille? Le premier, qu'elle immola, ce fut Euménius fils de Clytius. Sa lance perça la poitrine de ce guerrier, & lui fit vomir des flots de ſang. Elle marcha enſuite contre Liris & Pagaſe. Tandis que l'un pique ſon cheval abattu, & tire ſa bride pour le relever, près de tomber lui-même, l'autre vient à ſon ſecours, & tâche de le ſoûtenir. Dans ce moment, Camille fond ſur l'un & l'autre, les renverſe & les immole enſemble. Amaſtre, fils d'Hippotas, Térée, Harpalyce, Démophoon & Chromis eurent le même ſort. Elle abattit autant de Phrygiens, qu'elle lança de traits. Ornite, célebre chaſſeur, monté ſur un cheval Apulien, ſe diſtinguoit par une ſingulière armure. Camille l'ayant apperçu, courut ſur lui & le perça de ſon dard. » Téméraire Tyrrhé- » nien, lui dit-elle, en le voyant

» abattu à ses pieds, t'es-tu imaginé être ici dans les forêts à la poursuite des bêtes farouches? Le jour est venu où le bras d'une femme confond tes menaces. Cependant, tu pourras raconter aux manes de tes ancêtres la mort, que Camille te donne, & t'en glorifier. « Elle attaque en même tems Orsiloque & Butès, deux guerriers, dont la taille énorme effaçoit celle de tous les autres Troyens. Elle perça Butès entre sa cuirasse & son casque, en rasant son bouclier, & lui enfonça son dard dans la gorge. Pour Orsiloque, elle l'attaqua autrement. Elle parut fuir en tournant au tour de lui. L'un & l'autre formerent un cercle. Elle sembla poursuivie par celui même qu'elle poursuivoit. Mais, elle atteignit bientôt son ennemi. En vain, celui-ci lui demanda la vie; Camille, levant le bras, lui déchargea un coup de sa redoutable hache, lui brisa ses armes & ses membres, lui fendit la tête, & couvrit son visage de sa cervelle fumante.

Le fils d'Aruns, habitant de l'Apennin, se trouva sur son passage; & à son aspect, il fut saisi d'une soudaine frayeur. Voyant qu'il ne pouvoit éviter le combat, ni se dérober à la poursuite de la terrible Reine, il eut recours à la ruse. Camille, piquée & transportée de fureur, met pied à terre, confie son cheval à une de ses compagnes, & pour combattre à armes égales, tire son épée, & d'un air intrépide ne se couvre que d'un léger bouclier. Mais, le jeune guerrier, s'applaudissant de sa ruse, tourna aussi-tôt la bride de son cheval, piqua les flancs & prit la fuite. » Fourbe & insolent Ligurien, s'écrie Camille, c'est en vain que tu employes ici les finesses de ton païs. Malgré ta supercherie, ton pere, rusé comme toi, ne te reverra plus. « A ces mots, aussi ardente que légere, elle se met à courir après le cavalier. Elle l'atteignit en un moment, saisit la bride de son cheval, l'attaqua de front & punit sa perfide audace.

Cependant, Aruns voltigeoit le dard à la main au tour de Camille; & plus rusé qu'elle, il épioit l'occasion de la surprendre. Il la suivit par tout, sans paroître la vouloir attaquer; soit qu'à la tête de sa cavalerie, elle donnât sur celle des ennemis; soit qu'elle se retirât après avoir défait ceux, qu'elle avoit chargés. Aruns ne la perdoit point de vue. Il s'attachoit à ses pas, & tenoit son javelot tout prêt, étudiant le moment favorable de le lancer à coup sûr. Cependant, Chlorée, consacré à Cybele & autrefois prêtre de son temple, s'offrit par hazard aux yeux de Camille, avec des armes éclatantes. Camille, soit pour avoir la gloire de suspendre des armes Troyennes à la porte d'un temple, soit pour se parer elle-même de ces superbes armes dans les forêts, ne cherchoit qu'à combattre contre le Phrygien, dont la brillante dépouille, excitant la cupidité de son sexe, étoit l'objet de ses aveugles désirs. Tandis que sans précaution, elle s'avançoit

pour

pour l'atteindre, Aruns se diposa à lui lancer son dard à propos. Les bataillons le voyent, & on l'entend siffler dans les airs. Tous les yeux aussi-tôt se tournent du côté de la reine des Volsques, qui, sans avoir apperçu le vol ni entendu le bruit du dard, se sent tout à coup blessée au-dessous de la mammelle nue. Le dard pénétra son sein & la couvrit de son sang. Les femmes de sa suite accoururent éplorées, & reçurent dans leurs bras tremblans, leur maîtresse expirante. Aruns, effrayé lui-même du coup qu'il venoit de porter, se retira avec une joie mêlée de crainte. Il ne songea plus à combattre, & n'osa pas même approcher de Camille, dont il craignoit encore les armes.

Cette Princesse mourante essaya vainement d'arracher le trait, dont elle étoit blessée. Il fut retenu par le fer, qui avoit pénétré entre les côtes. Elle tomba en foiblesse. Le feu de ses yeux s'éteignit dans les glaces de la mort, & son teint vermeil se changea en une pâleur funeste. Cependant, près d'expirer, elle adressa ces mots à la triste Acca, celle d'entre ses compagnes, qu'elle chérissoit le plus, & en qui elle avoit plus de confiance. » Ma sœur, » lui dit-elle, j'ai eu jusqu'ici du » courage & des forces. Elles » m'abandonnent. Ma blessure » mortelle étend un sombre voile » sur tout ce qui m'environne. » Allez promptement porter à » Turnus ces dernières paroles » de Camille. Dites lui qu'il se » hâte de venir prendre ici ma » place, & qu'il éloigne les » Troyens des murs de Lau» rente. Adieu. « A ces mots, les rênes de son coursier, qu'elle tenoit encore, & ses armes lui échapperent des mains. Elle tomba de dessus son cheval. Les frissons de la mort se répandirent dans tout son corps. Elle pencha sur son sein sa tête languissante; elle poussa un profond soupir, & son ame en courroux s'envola dans l'empire des ombres.

PORTRAIT

De la reine Camille, tracé de la main même de Virgile.

On vit arriver, dit ce Poëte, du païs des Volsques, à la tête d'un brillant escadron, la belliqueuse Camille, qui, dès son enfance, dédaignant l'aiguille & le fuseau, s'étoit endurcie aux pénibles travaux de la guerre, qui, plus rapide que le vent, auroit pu voler sur un champ couvert d'herbes hautes ou d'épis, sans les faire plier sous ses pas, ou se frayer une route au milieu de la mer, & courir sur les flots sans mouiller ses pieds légers. On quittoit ses foyers & ses champs, on s'assembloit de toutes parts, pour voir sa course rapide dans les plaines. Les hommes, comme les femmes, accouroient pour l'admirer. Sa légereté fixoit tous les regards, & étonnoit tous les esprits. Un mantelet d'écarlate couvroit ses délicates épaules chargées d'un carquois Lycien. Une boucle d'or attachoit ses cheveux noués, & sa main étoit armée d'une lance de

bois de myrte, semblable à une houlette de berger, & garnie d'une longue pointe de fer.

CAMILLE, *Camillus*, Κάμιλλος. *Voyez* Furius.

CAMILLE, *Camillus*, (*a*) Κάμιλλος. Cicéron parle d'un Camille dans une de ses lettres à Atticus.

CAMILLE, *Camillus*, (*b*) jeune garçon sans barbe, qui servoit à l'autel dans les sacrifices des Grecs, des Romains & d'autres peuples.

M. Dacier dérive ce mot du Béotien Κάδμιλος, qui signifie proprement un serviteur. Bochart croit qu'il peut venir de l'Arabe *chadauca*, *ministrare*, servir. Grotius veut le tirer du *chamarine* des Écritures, où ce terme signifie les prêtres ou les augures. Selon Varron, le nom de Camille vient des mystères des Samothraces. Servius dit que Mercure, en langue Toscane, étoit appellé Camille, comme étant ministre des dieux. Quoi qu'il en soit, il est certain que le nom de Camille avoit pris cours parmi les Toscans, les Romains, les Grecs, les Samothraces & les Égyptiens, & qu'il étoit passé d'Orient en Occident.

Dans chaque temple, il y avoit un jeune garçon de condition pour servir sous le grand-Prêtre, & pour faire toutes les fonctions, qui regardoient le service du temple; comme le jeune Samuël servoit dans le tabernacle des Juifs, sous le grand-prêtre Héli. Il falloit que son pere & sa mere fussent vivans. C'est ce que signifient ces mots de Plutarque ἀμφιθαλαῖς παῖς; car, ce n'étoit pas simplement un jeune garçon, mais un jeune garçon qui avoit son pere & sa mere vivans. Les Romains l'appelloient *patrimus* & *matrimus*. Il falloit aussi qu'il fût de bonne famille.

La fonction de ce jeune garçon étoit de tenir le coffret d'encens & de parfums, appellé *acerra*, ou le *præfericulum*. A l'autel il étoit vêtu de long. Sa robe étoit large, relevée par la ceinture & descendant fort bas. Il avoit sur la tête un ornement en pointe; du moins, c'est ainsi qu'on le voit dans plusieurs antiques. On lui marque dans quelques autres, la tête découverte, quand le sacrificateur l'a voilée, & la tête couverte, quand le sacrificateur l'a nue. Il seroit difficile d'en dire la raison.

Un monument, où l'on voit un sacrifice fait dans l'armée Romaine, à l'arrivée de l'empereur Trajan, présente un Camille, qui tient l'acerra. Il paroît tout découvert, en sorte qu'on y peut aisément remarquer la forme de son habit. Il est vêtu d'une robe fort large, relevée par la ceinture, de manière que les replis descendent fort bas. Il a un ornement sur le devant de la tête, qui se releve en pointe. Dans un autre monument, un Camille a la tête découverte, & tient de la main

(*a*) Cic. ad attic. L. VI. Epist. 1.

(*b*) Plut. Tom. I. p. 64. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 515. Tom. III. p. 126, 127. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 41, 139, 165. *& suiv.* T. III. p. 221, 296. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. VII. p. 35. T. IX. p. 151.

droite ce vaiſſeau que nous venons d'appeller *præfericulum*. Comme il eſt à demi tourné, on ne peut voir ce qu'il tient à l'autre main. C'étoit apparemment l'*acerra*.

Sur un ſiege de marbre antique découvert à Rome en 1733, l'appareil d'un grand ſacrifice eſt indiqué par le victimaire, qui amene le taureau, par le Camille, qui, un fouet à la main droite, ſuit la Victime pour la faire avancer, & tient de la gauche des fleurs pour la couronner; par deux autres Camilles, qui portent ſur leurs épaules un vaiſſeau pour les ablutions, les luſtrations & les aſperſions. Le dernier tient encore à la main le vaiſſeau, nommé *ſimpulum*, qui étoit deſtiné aux libations. Ils ſont ſuivis d'une femme habillée en Veſtale, portant ſur ſa tête une eſpèce de diſque ou de corbeille plate, qu'elle ſoûtient de ſa main gauche, & tenant de la droite le vaiſſeau, appellé *urcéolus*, qui ſervoit à divers uſages dans les ſacrifices.

Le Camille n'étoit pas ſeulement de la cérémonie des ſacrifices. Il étoit auſſi de celle des mariages. A cette dernière, il faiſoit partie du cortege de la nouvelle mariée. Il portoit un vaiſſeau couvert, nommé *cumera*, dans lequel il y avoit des hochets & autres petits amuſemens pour l'enfant qui devoit naître.

CAMINUS, (*a*) terme, qui ſignifie une fournaiſe, un foyer, une cheminée. Ce terme ſe trouve dans l'Écriture, ſuivant la Vulgate. Il ne faut pas cependant s'imaginer que les Hébreux ni les Égyptiens euſſent des cheminées comme les nôtres, ni que Caminus ſignifie proprement une cheminée dans le ſens que nous le prenons. En effet, dans la Paleſtine, auſſi-bien que dans l'Égypte & dans l'Arabie, on uſe peu de feu pour ſe chauffer, parce que ces païs ſont fort chauds, & ſi on ſe chauffe, c'eſt à un foyer, ou à une chauffette remplie de charbons.

Le roi Joakim étoit aſſis dans ſon appartement d'hiver, ayant un braſier devant lui, lorſqu'on lui préſenta le volume de Jérémie. Ce Prince le coupa avec un canif & le jetta dans le feu du braſier. Lorſqu'il eſt dit dans l'Exode, que Moïſe prit des cendres de la cheminée, *de camino*, l'Hébreu lit de la fournaiſe, ou de la forge, *de fornace*. L'Écriture parle ſouvent du Caminus, c'eſt-à-dire, de la forge ou du creuſet dans lequel on épure l'or & l'argent, & dans lequel on fond les métaux. On appelle par métaphore, la fournaiſe de l'humilité, de la pauvreté, de la ſervitude, l'état triſte & douloureux des pauvres, des eſclaves, des opprimés. Moïſe dit que Dieu a tiré les Hébreux de la fournaiſe de fer, c'eſt-à-dire, de l'Égpyte; expreſſion qui ſe trouve répétée en plus d'un endroit de l'Écriture. *Voyez* Cheminée.

(*a*) Exod. c. 9. v. 8. Deuteron. c. 4. v. 20. Proverb. c. 17. v. 3. Eccleſiaſt. c. 11. v. 5. Jerem. c. 36. v. 22. Apocalyp. c. 1. v. 15.

CAMIRE, *Camirus*, Κάμειρος, (*a*) ville de l'isle de Rhodes. Cette ville, l'une des trois principales de l'isle, étoit fort ancienne, puisqu'elle existoit du tems de la guerre de Troye. Ses habitans y allerent sous la conduite de Tlépoleme, fils d'Hercule & d'Astyochée.

Tous les anciens Géographes parlent de cette ville. Strabon & Ptolémée, de même qu'Homère & Hérodote, écrivent la seconde syllabe par ει, Κάμειρος, *Cameirus*; ce qui a donné lieu aux Interpretes de ces Auteurs, de rendre ce nom en Latin par *Camerus* ou *Camirus*. Étienne de Byzance écrit Καμιρὸς, par un ι, simple. Ce dernier dit que c'étoit la patrie de Pisandre, qu'il met au nombre des Poëtes fameux. Les Commentateurs de Ptolémée prennent cette ville pour Férachio.

CAMIRE, *Camirus*, Κάμειρος, fils d'Hercule & d'Iole. On lui attribue la fondation de la ville, dont il est question dans l'article précédent; & c'est pour cette raison, qu'elle prit le nom de Camire.

CAMIRO, *Camiro*, Καμειρώ, (*b*) fille de Pandare de Milet, ville de l'isle de Crete, selon Pausanias. Elle avoit une sœur nommée Clytie.

Pénélope nous apprend, dans Homère, qu'elles perdirent leur pere & leur mere par un effet du courroux des dieux, & qu'étant demeurées orphelines, elles eurent cet avantage que Vénus elle-même prit soin de leur éducation. Les autres déesses, de leur côté, les comblerent de faveurs comme à l'envi. Junon leur donna la sagesse & la beauté; Diane y joignit l'avantage de la taille. Minerve leur apprit à faire toutes les sortes d'ouvrages qui conviennent à des femmes; & quand elles furent nubiles, Vénus remonta au ciel, pour prier Jupiter, de leur accorder un heureux mariage. Mais, en l'absence de Vénus, les harpies enleverent ces Princesses & les livrerent aux Furies. Voilà ce que Pénélope en dit dans l'Odyssée. Elles étoient couronnées de fleurs dans le tableau de Polygnote, & elles jouoient aux dez.

CAMISARE, *Camisares*, le même que Camissare. *Voyez* Camissare.

CAMISE, *Camisa*. (*c*) Strabon met aux frontières de la petite Arménie & de la Lanasène une ancienne forteresse de ce nom, qui étoit déjà détruite de son tems. Il fait en même tems mention de la Camisene, païs où étoit cette forteresse. Peut-être la releva-t-on dans la suite. Peut-être aussi n'y eut-il que les fortifications de démolies, & qu'il y resta une ville, ou un bourg, ou un village; car, ce nom subsistoit encore du tems d'Antonin, puisqu'il met Camise sur la route de Nicopolis à Arabise.

Ortélius a été trompé par une faute, qui se trouve dans les édi-

(*a*) Homer. Iliad. L. II. v. 163. Strab. p. 655. Pomp. Mél. p. 143. Plin. T. I. p. 285. Ptolem. L. V. c. 2. Herod. L. I. c. 144.

(*b*) Pauf. p. 666.

(*c*) Strab. p. 514, 560.

tions de Strabon. Il dit, sur l'autorité de ce Géographe, que Camise étoit une ville de la Camisène, contrée de la Parthie. Il a confondu deux passages très-différens; sçavoir, celui dont nous avons déjà parlé, & où il est question de l'Arménie, avec un autre, dans lequel Strabon parle de la Parthie. » Présentement, dit Strabon, elle est plus grande qu'elle » n'étoit; car, la Camisène & la » Chorène en font partie. « Il faut remarquer que Strabon ne parle nullement en ce lieu-ci de Camise. Ainsi, il n'y a nulle contradiction entre ce passage & la situation qu'Antonin donne à la ville de Camise, dont il ne s'y agit pas.

CAMISSARE, *Camissares*, (a) natif de Carie, avoit épousé une femme, Scythe d'origine. De ce mariage sortit le fameux Datamès. Camissare, homme brave, actif & habile dans le métier de la guerre, obtint pour récompense de ses services & de sa fidélité, dont il avoit donné des preuves au Roi en plusieurs occasions, le gouvernement de cette partie de la Cilicie, qui étoit frontière de la Cappadoce, & qui étoit habitée par les Leucosyriens. Dans une occasion Camissare étant resté sur le champ de bataille, le Roi, en considération des services du fils, le gratifia du gouvernement qu'avoit son pere.

CAMM, *Camm*, nom d'un des chevaux du Cirque. *Voyez* chevaux du Cirque.

CAMMA, *Camma*, Dame de Galatie, épousa Sinatus, qui étoit très-considéré dans le païs; ce qui irrita tellement Sinorix, qui aimoit éperdument Camma, qu'il fit mourir Sinatus. Camma se retira dans un temple de Diane, pour y pleurer la perte, qu'elle venoit de faire, tandis que Sinorix la sollicitoit continuellement de l'épouser, employant ses soins d'un côté, & faisant agir ses parens de l'autre, pour l'y porter. Cette Dame, feignant de déférer aux empressemens de l'un, & aux prieres des autres, promit de le prendre pour mari. Lorsqu'ils furent au temple, où la cérémonie des épousailles devoit se faire, comme c'étoit la coûtume parmi les Galates de faire boire les nouveaux mariés dans la même coupe, Camma présenta à Sinorix la coupe nuptiale, & voyant qu'il en avoit bu la moitié, elle avala le reste, protestant qu'elle mouroit contente, ayant vengé la mort de Sinatus.

CAMMANIE, *Cammania*, contrée de la Grece. Elle faisoit partie de la Thesprotie. Étienne de Byzance dit qu'on la nomma ensuite Cestrinie. C'est la même chose que la Cestrine de Pausanias.

CAMŒNA, *Camœna*. (b) Saint Augustin place, parmi les divinités Romaines, la déesse Camœna, qui présidoit aux chants. Mais, comme c'est une épithete donnée aux Muses, il y a appa-

(a) Corn. Nep. in Datam. c. 1. Roll. Hist. Anc. T. II. p. 654.

(b) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. pag. 341. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 407.

rence qu'elle n'étoit pas différente d'elles.

CAMŒNARUM LUCUS ; (a) c'est-à-dire, le bois des Muses. Ce bois étoit dans le voisinage de Rome, vers la porte de Capene. Il étoit ainsi appellé à cause d'un temple, que Numa y avoit fait bâtir, & qu'il avoit consacré aux Muses, ou aux Camœnes.

CAMŒNES, *Camœnæ*, (b) nom des Muses, très-fréquent chez les Poëtes. On croit communément qu'on les appelloit ainsi à cause de la douceur de leur chant. Cependant, Dom Bernard de Montfaucon assure qu'on ne connoît pas la vraie étymologie du nom de Camœnes.

CAMON, *Camon*, Καμῶν, (c) ville de Palestine, située au de-là du Jourdain dans le païs de Galaad. C'est apparemment la même que Lacamon, dont parle Polybe, & qui fut prise par le roi Antiochus. Jaïr, juge d'Israël, fut enterré dans la ville de Camon, de la tribu de Manassé, au de-là du Jourdain.

CAMON, *Camon*, Καμῶν, autre ville de Palestine, siuée en de-çà du Jourdain dans le grand-Champ, à six milles de Légion, tirant vers le septentrion. Peut-être est-ce la même que Cadmon.

CAMP, (d) que les Romains appelloient *Castra*, est le lieu, qu'occupe une armée sous des tentes, quand elle est en campagne.

Voici un sujet d'autant plus propre à fournir des morceaux d'Histoire, intéressans & utiles, que Polybe, à qui on peut s'en rapporter sur ce point, qu'il a traité si sçavamment, non en Mathématicien, mais en Historien, assure au commencement de l'ouvrage, qu'il a composé sur la castramétation des Romains, que rien n'est plus digne de l'entretien & de la curiosité des Gens de Lettres, que ce qui concerne cette matière. En effet, si les Grecs & les Romains soumirent tant de nations, & se rendirent supérieurs à tous leurs voisins, ils ne furent pas moins redevables de leurs progrès à leur habileté à sçavoir bien se camper & se retrancher, qu'à leur courage & à leur valeur. C'est encore particulièrement par la connoissance de cette partie de l'art militaire, que la plûpart des grands Capitaines anciens & modernes se sont acquis une gloire immortelle ; parmi les Anciens, Cyrus, Pyrrhus, Annibal, Fabius, les deux Scipions ; chez les Modernes, Gonsalve, surnommé le grand-Capitaine, le Connétable de Montmorenci sous François I, le Prince Maurice, le Maréchal de Turenne & tant d'autres.

I. L'origine des Camps est d'une antiquité la plus reculée.

(a) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XII. p. 41.

(b) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 110, 407.

(c) Judic. c. 10. v. 5. Joséph. de Antiq. Judaïc. p. 157.

(d) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 128, 129. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. X. p. 404.

Nous voyons dans Homère des Camps munis de portes & de fossés, qu'on ne connoît pas assez en détail, pour en donner une certaine explication. Entre les Grecs, les Lacédémoniens passoient pour les plus habiles à se bien camper. Ils faisoient leurs Camps ronds, parce qu'ils croyoient que cette figure étoit la plus parfaite & la plus aisée à défendre. Il ne faut pas cependant s'imaginer que ces peuples crussent la rondeur du Camp si indispensable, que quand le terrein demandoit une autre forme, ils ne s'accommodassent à sa situation. On loue le campement de Cléomène, roi de Sparte, décrit par Polybe en ces termes : » Cléomène, s'attendant à » être attaqué par les ennemis, » fortifia les avenues de fossés & » de palissades. Il y mit des trou- » pes pour les garder, & se ren- » dit avec son armée, qui étoit » de vingt mille hommes, à Sé- » lasie, où il se campa, conjec- » turant que l'ennemi tenteroit le » passage par-là ; en quoi il ne se » trompa point. Deux collines, » dont l'une s'appelloit Éve, & » l'autre Olympe, laissent entr'- » elles une gorge au milieu de la- » quelle coule le fleuve d'Œnus, » près du chemin de Sparte. » Cléomène fit un fossé devant » l'une & l'autre colline, le forti- » fia & mit des troupes auxiliai- » res sur la colline d'Éve, & en » donna le commandement à son » frere Euclidas. Il se campa avec » les Lacédémoniens & d'autres » troupes qu'il avoit prises à sa » solde, sur la colline d'Olympe. » Il disposa sa cavalerie sur les » deux côtés de la rivière dans » un terrein plat. Antigonus, » arrivant ensuite, considéra la » force du lieu, & vit que Cléo- » mène avoit tellement distribué » les parties de son armée, que » chacune avoit un lieu conve- » nable, & que tout le Camp » pouvoit être comparé aux plus » habiles Gladiateurs, lorsqu'ils » se mettent en garde & en état » de combattre. Rien ne man- » quoit à ce Camp pour la dé- » fense & pour l'attaque. Il étoit » de difficile accès ; & les trou- » pes, qui le gardoient, avoient » le mouvement & l'action tout- » à-fait libres pour repousser l'en- » nemi. Antigonus ne voulut » alors rien tenter. «

Les auteurs Grecs fournissent presque autant de campemens différens, que d'histoires pareilles, & les Latins de même. Les cas ne se rencontrent presque jamais semblables. Un Général, qui se campe, a presque toujours à travailler sur de nouveaux frais. C'est un effet de son habileté, que d'inventer de nouveaux campemens convenables au lieu, à la saison & à l'ennemi qu'il a à combattre.

(*a*) II. Anciennement, au rapport de Frontin, les Romains & les autres peuples d'Italie, n'avoient point de Camp tracé ; & chacun dressoit sa tente à la ma-

(*a*) Tit. Liv. L. XXVII. c. 46, 47, L. XL. c. 27. Xenoph. pag. 80. Roll. Hist. Anc. Tom. V. pag. 772. *& suiv.* Hist. Rom. Tom. II. pag. 429, 430. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. IV. p. 130. *& suiv.*

nière des bergers, ſans obſerver d'alignement & ſans autre précaution que de ne pas trop s'éloigner de ſes compagnons. Pyrrhus fut le premier qui leur donna l'exemple de renfermer toute l'armée dans l'enceinte d'un même Camp, la place de chaque corps étant marquée en des endroits fixes avec un ordre merveilleux. Cette obſervation de Frontin fait voir combien il faut ſe défier de certains Auteurs, quoiqu'anciens. Les Romains apprirent ſi peu de Pyrrhus l'art de camper, que lorſque ce Prince approcha la première fois de leur Camp, il en admira l'ordre, la diſpoſition, & la figure. *Ce Camp des Barbares*, dit-il à Mégace, *ne me paroît point barbare.*

L'invention des campemens étoit à Rome dès le tems des Rois. Il eſt vrai que les campemens devoient être alors peu fréquens, parce que la domination Romaine ne s'étendoit guere au de-là du territoire de la ville. Ce fut au tems de la République, vers l'an de Rome 348, qu'on commença, pendant le ſiege de Veies, de camper en hiver, ou de paſſer l'hiver ſous les peaux, pour me ſervir d'un terme fréquent dans les Auteurs. Nous voyons dans l'hiſtoire de la bataille de Scipion l'Aſiatique contre Antiochus, que ce Conſul, pour porter les Romains à forcer le Camp de ce Roi, qui refuſoit de leur donner bataille, leur dit que ſi la campagne ſe paſſoit ſans une action générale, ils ſeroient obligés de paſſer l'hiver ſous les peaux; ou, s'ils vouloient aller en quartier d'hiver, de différer la guerre juſqu'à l'été prochain.

Une armée Romaine en marche, quoiqu'elle fût encore dans le territoire de Rome, quand elle n'auroit eu qu'une ſeule nuit à paſſer dans un endroit, y campoit dans toutes les formes; avec cette différence ſeulement que le Camp y étoit peut-être moins fortifié, que quand elle étoit en païs ennemi. De-là vient cette manière ſi ordinaire dans les auteurs Latins, *primis Caſtris*, *ſecundis Caſtris* &c., au premier Camp, au ſecond Camp; pour dire, au premier, au ſecond jour de marche; parce que, quelque court que dût être le ſéjour, on ne manquoit jamais d'y conſtruire un Camp. Il s'appelloit *Stativa*, quand on y devoit demeurer quelques jours. On ajoûtoit à *Stativa* l'épithete d'*hiberna*, lorſque c'étoit en hiver, & celle d'*æſtiva*, lorſque c'étoit en été.

Cette exactitude des Romains, quand ils étoient dans leur propre païs, fait juger de celle qu'ils apportoient, lorſqu'ils ſe trouvoient à la vue ou près de l'ennemi. C'étoit chez eux une loi établie par un long uſage, de ne point hazarder un combat, que le Camp ne fût achevé. L'Hiſtoire nous apprend que Paul Émile ſuſpendit & arrêta l'ardeur de toute ſon armée, qui demandoit à aller attaquer Perſée, par cette unique ou principale raiſon, qu'on n'avoit point encore préparé le Camp. On reprocha aux Commandans de l'armée Romaine dans la guerre con-

tre les Gaulois, d'avoir manqué à cette sage précaution, & on attribua en partie à cette faute la perte de la bataille d'Allia. Le succès des armes étant incertain, les Romains vouloient être assurés d'une retraite en cas d'un échec. Le Camp fortifié arrêtoit la victoire de l'ennemi, mettoit en sûreté les troupes repoussées, donnoit lieu d'en venir à un second combat, qui pouvoit être plus heureux, & empêchoit une déroute entière; au lieu que sans l'asyle du Camp, une armée, bien composée d'ailleurs, étoit exposée à être défaite sans ressource & à périr toute entière.

Le Camp étoit de forme quarrée, contre la coûtume des Grecs, qui le faisoient de forme ronde, du moins les Macédoniens, ainsi que nous l'avons déjà remarqué. Les citoyens & les alliés partageoient également entr'eux le travail. Si l'ennemi étoit proche, une partie de l'armée demeuroit sous les armes, pendant que l'autre étoit occupée aux retranchemens. On commençoit par creuser les fossés plus ou moins profonds selon le besoin. Ils avoient au moins huit pieds de large sur six de profondeur; mais souvent ils avoient dix ou douze pieds de largeur, quelquefois plus, jusqu'à quinze & vingt. De la terre tirée du fossé, jettée sur le bord du côté du Camp, on formoit le parapet; & pour le rendre plus ferme, on mêloit à la terre du gazon coupé d'une certaine grandeur & d'une certaine forme. Sur la crête de ce parapet, on enfonçoit les pieux. Nous allons rapporter en entier ce que Polybe remarque sur ces pieux, dont on formoit les retranchemens du Camp. Cet Auteur en parle à l'occasion de Q. Flamininus, qui donna ordre aux troupes de couper des pieux pour s'en servir au besoin.

» Cet usage, dit Polybe, qui, » chez les Romains, est aisé à » pratiquer, passe chez les Grecs » pour impraticable. A peine, » dans les marches, peuvent-ils » soûtenir leurs corps; pendant » que les Romains, malgré le » bouclier qu'ils portent suspen- » du à leurs épaules, & les ja- » velots qu'ils tiennent à la main, » se chargent encore de pieux; » & ces pieux sont fort différens » de ceux des Grecs. Chez ceux- » ci, les meilleurs sont ceux, qui » ont beaucoup de fortes bran- » ches au tour du jet. Les Ro- » mains, au contraire, n'en lais- » sent que deux ou trois, tout au » plus quatre, & seulement d'un » côté. De cette manière, un » homme peut en porter deux ou » trois liés en faisceau, & l'on en » tire beaucoup plus de service. » Ceux des Grecs sont plus aisés » à arracher. Si le pieu planté est » seul, comme les branches en » sont fortes & en grand nom- » bre, deux ou trois soldats l'en- » leveront facilement, & voilà » une porte ouverte à l'ennemi; » ajoûtez à cela que les branches » sont trop courtes pour être en- » trelassées les unes dans les au- » tres. Il n'en est pas ainsi chez » les Romains. Les branches sont » tellement mêlées & insérées les

» unes entre les autres, qu'à peine peut-on diſtinguer le pied d'où elles ſortent. Il n'eſt pas non plus poſſible de fourrer la main entre ces branches pour arracher le pieu, parce que ſerrées & tortillées enſemble, elles ne laiſſent aucune ouverture, & que d'ailleurs les bouts en ſont ſoigneuſement aiguiſés. Quand même on pourroit les prendre, il ne ſeroit pas facile d'en arracher le pied, & cela pour deux raiſons; la première, parce qu'il entre ſi avant dans la terre, qu'il en devient inébranlable; & la ſeconde, parce que par les branches ils ſont tellement liés les uns avec les autres, qu'on ne peut en enlever un, qu'on n'en enleve pluſieurs. En vain deux ou trois hommes réuniroient leurs efforts pour l'arracher. Trois avantages donc de ces ſortes de pieux. On les trouve, en quelque endroit que l'on ſoit; ils ſont faciles à porter; & c'eſt pour le Camp une barrière ſûre, & qui ne peut être rompue aiſément. « Selon M. Rollin [& c'eſt auſſi la conclusion que tire Polybe de tout ce qu'il a dit] il n'eſt pas de pratique militaire chez les Romains, qui mérite plus qu'on l'imite.

La forme, la dimenſion & la diſtribution des différentes parties du Camp étoient toujours les mêmes, de ſorte que les ſoldats ſçavoient tout d'un coup en quel endroit devoient être leurs tentes. Il n'en étoit pas ainſi chez les Grecs. Quand il s'agiſſoit de camper, ils choiſiſſoient toujours le lieu le plus fort par ſa ſituation, tant pour s'épargner la peine de conduire un foſſé au tour du Camp, que parce qu'ils ſe perſuadoient que des fortifications, faites par la nature même, étoient beaucoup plus ſûres que celles de l'art. Delà venoit la néceſſité de donner à leur Camp, ſelon la nature des lieux, toute ſorte de formes, & d'en varier les différentes parties; ce qui cauſoit une confuſion, qui ne permettoit pas au ſoldat de ſçavoir au juſte ni ſon quartier ni celui de ſon corps.

La forme & la diſtribution du Camp des Romains ſouffrent de grandes difficultés, & donnent lieu à de grandes diſputes parmi les Sçavans. Voici celles, que M. Rollin rapporte d'après Polybe, en tâchant d'éclaircir cet ancien Hiſtorien en quelques endroits, & en ſuppléant quelques parties qu'il a omiſes. Il s'agit de l'armée d'un ſeul Conſul, compoſée, du tems de Polybe, premièrement de deux légions Romaines, dont chacune avoit quatre mille deux cens hommes de pied, & trois cens hommes de cheval; en ſecond lieu, des troupes des Alliés, de pareil nombre d'infanterie, & ordinairement du double de cavalerie; ce qui faiſoit en tout, tant pour les Romains que pour les Alliés, dix-huit mille ſix cens hommes. Pour mieux comprendre la diſpoſition de ce Camp, il faut ſe rappeller les différentes parties, dans leſquelles la légion Romaine étoit diviſée.

DISPOSITION

Du Camp des Romains selon Polybe.

» Après qu'on a pris le lieu » pour le Camp, dit Polybe, & » l'on choisit toujours celui qui » est le plus propre pour aller à » l'eau & au fourrage, on destine » pour la tente du Général, que » j'appellerai autrement Prétoire, » un endroit un peu plus élevé » que le reste, d'où il puisse plus » facilement voir tout ce qui se » passe, & envoyer ses ordres. » [*A*] On plante un drapeau à » l'endroit, où la tente doit être » mise; & au tour l'on mesure » un espace quarré; ensorte que » les quatre côtés soient éloignés » du drapeau de cent pieds, & » que le terrein, que le Consul » occupe, soit de quatre arpens. » Au tour de sa tente sont dressés » l'autel où l'on offre des sacrifi- » ces, & le tribunal où se rend la » justice.

» Le Consul commande deux » légions, dont chacune a six » Tribuns, qui font douze en » tout. Leurs tentes sont placées » sur une ligne droite parallele à » la face du Prétoire, & qui en » est distante de cinquante pieds. » C'est dans l'espace de cinquante » pieds, que sont les chevaux, les » bêtes de charge & tout l'équi- » page des Tribuns. Leurs tentes » sont tournées de façon qu'elles » ont derrière elles le Prétoire, & » devant tout le reste du Camp. » Les tentes des Tribuns, égale- » ment distantes les unes des au- » tres, remplissent en travers au- » tant de terrein, que les lé- » gions [*B*].

» Pour placer les légions, on » laisse un espace de cent pieds » de largeur, parallele aux tentes » des Tribuns, qui forme une rue, » appellée *principia*, dont la lon- » gueur égale la largeur du Camp, » & partage tout le Camp en par- » tie supérieure & en partie infé- » rieure. [*C*] Au-dessous de cette » rue, sont placées les tentes » des légions. L'espace, qu'elles » occupent, est partagé au milieu » en deux parties égales par une » rue large de cinquante pieds, » & qui occupe toute la longueur » du Camp. C'est-là que sont lo- » gés de côté & d'autre tout de » suite & sur une même ligne, la » cavalerie, les Triaires, les » Princes & les Hastaires. Entre » les Triaires & les Princes, il y » a de côté & d'autre, une rue de » la même largeur, que celle du » milieu, & qui perce comme » elle, toute la longueur de cet » espace. Il est aussi coupé en lar- » ge, par une rue qui s'appelloit » la cinquième, *quintana*, parce » qu'elle étoit après le cinquième » manipule.

» Comme chacun des quatre » corps, qu'on vient de nom- » mer, se divisoit en dix parties; » la cavalerie, en dix compa- » gnies, *turmas*, chacune de » trente hommes; les trois au- » tres corps, en dix manipules, » chacun de six vingts hommes, » excepté ceux des Triaires, qui » n'en avoient que la moitié; le » logement de la cavalerie, des

» Triaires, des Princes & des » Haſtaires, étoit partagé ſépa» rément, chacun en dix quarrés » dans la longueur de l'eſpace » marqué ci-devant. Chacun de » ces quarrés avoit cent pieds tant » en long qu'en large, excepté » ceux des Triaires, qui n'a» voient que cinquante pieds de » largeur, à raiſon de leur moin» dre nombre.

» Les tentes, ſoit de la cava» lerie, ſoit de l'infanterie, ſont » diſpoſées de la même ſorte, » & tournées vers les rues. On » loge d'abord la cavalerie des » deux légions vis-à-vis l'une de » l'autre, & ſéparées par un eſpa» ce de cinquante pieds, qui eſt » celui de la rue du milieu. La » cavalerie de deux légions ne » faiſant que ſix cens hommes, » chaque quarré contenoit de cha» que côté trente cavaliers [*D*], » qui ſont la dixième partie de » trois cens. A côté de la cavale» rie ſont logés les Triaires, un » manipule derrière une compa» gnie de cavalerie, l'un & l'au» tre dans la même forme. Ils ſe » touchent par le terrein, mais » les Triaires tournent le dos à la » cavalerie; & ici chaque mani» pule a la moitié moins de lar» geur que de longueur, parce » que les Triaires ſont moins » nombreux que les autres corps. » [*E*] A cinquante pieds & vis-à» vis des Triaires, eſpace qui » forme en long une rue de cha» que côté, on place les Princes » ſur le bord de l'intervalle. [*F*] » Au dos des Princes, on met les » Haſtaires, qui, tournés à l'op» poſite, ſe touchent par le ter» rein. [*G*]

» Juſqu'ici on a préparé le lo» gement des deux légions Ro» maines, qui formoient l'armée » d'un Conſul, & montoient à » huit mille quatre cens hommes » de pied & ſix cens chevaux. » Reſte à loger les troupes des » Alliés. Leur infanterie étoit éga» le à celle des Romains, & leur » cavalerie plus nombreuſe de la » moitié. En ôtant, pour les Ex» traordinaires, de l'infanterie la » cinquième partie, c'eſt-à-dire, » ſeize cens quatre-vingts hom» mes, & de la cavalerie le tiers, » c'eſt-à-dire, quatre cens hom» mes, il reſtoit en tout ſept mille » cinq cens vingt hommes à lo» ger, tant de cavalerie que d'in» fanterie.

» A cinquante pieds & vis-à» vis des Haſtaires Romains, eſ» pace qui forme de côté & d'au» tre une nouvelle rue, campe la » cavalerie des Alliés, ſur cent » trente-trois pieds de largeur & » quelque choſe de plus. [*H*] » Derrière cette cavalerie, & ſur » la même ligne, campe leur in» fanterie, ſur deux cens pieds de » largeur. [*I*]

» A la tête de chaque manipule » ſont d'un côté & d'autre les ten» tes des Centurions. Il faut ſans » doute en dire autant des capi» taines de cavalerie, quoique » Polybe n'en parle point. De » l'eſpace qui reſte derrière les » tentes des Tribuns, & aux deux » côtés de la tente du Conſul, on » en prend une partie pour le » marché, [*K*] & l'autre pour le

» Questeur, le trésor & les munitions. [*L*]

» A droite & à gauche, à côté & au-dessus de la dernière » tente des Tribuns, vis-à-vis le » Prétoire & en droite ligne, est » le logement de la cavalerie » extraordinaire, *evocatorum ;* » [*M*, *N*, *O*.] & des autres » cavaliers volontaires, *selecto-* » *rum.* [*N*, *O*, *P*.] Toute cette » cavalerie a vue, une partie sur » la place du Questeur, & l'au- » tre sur le marché. Elle ne cam- » pe pas seulement auprès du » Consul, elle l'accompagne sou- » vent dans les marches. En un » mot, elle est pour l'ordinaire à » portée du Consul & du Ques- » teur pour exécuter leurs or- » dres.

» L'infanterie Romaine ex- » traordinaire, & l'infanterie Ro- » maine volontaire, sont adossées aux cavaliers, dont on » vient de parler, & sur la même » ligne. [*Q*] Ils sont pour le Con- » sul & pour le Questeur le mê- » me service que les cavaliers. » Au-dessus de cette cavalerie & » de cette infanterie, est une rue » large de cent pieds, & qui per- » ce toute la largeur du Camp. » Au-dessus de cet espace est lo- » gée la cavalerie extraordinaire » des Alliés, ayant vue sur le » marché, le Prétoire & le trésor, » qui est la place du Questeur. » [*R*] L'infanterie extraordinaire » des alliés est adossée à leur ca- » valerie, & tournée vers le re- » tranchement & l'extrêmité du » Camp. [*S*] Ce qui reste d'espace » vuide des deux côtés, est desti- » né aux étrangers & aux Alliés, » qui viennent plus tard que les » autres.

4 Toutes choses ainsi rangées, » on voit que le Camp forme une » figure quarrée, & que tant par » le partage des rues que par la » disposition du reste, il ressem- » ble beaucoup à une ville. Et » c'est l'idée qu'en avoient les sol- » dats, qui regardoient le Camp » comme leur patrie, & les tentes » comme leurs maisons. Ces ten- » tes, pour l'ordinaire, étoient de » peaux; d'où vient cette expres- » sion fort usitée dans les Au- » teurs, *sub pellibus habitare*. Les » soldats se joignoient plusieurs » ensemble, & faisoient cham- » brée; ce qui s'appelloit *contu-* » *bernium*. Et ce *contubernium* » renfermoit ordinairement huit » ou dix soldats.

» Du retranchement aux ten- » tes, il y a deux cens pieds de » distance; & ce vuide est d'un » très-grand usage, soit pour l'en- » trée soit pour la sortie des lé- » gions. Car, chaque corps s'a- » vance dans cet espace par la « rue qu'il a devant lui, & les » troupes, ne marchant point par » le même chemin, ne courent » pas risque de se renverser & de » se fouler aux pieds. De plus, on » met là les bestiaux, & tout ce » qui se prend sur l'ennemi, & on » y fait garde pendant la nuit. » Un autre avantage considéra- » ble, c'est que dans les attaques » de nuit, il n'y a ni feu ni trait » qu'on puisse jetter jusqu'à eux; » ou si cela arrive, ce n'est que » très-rarement, & les soldats

» n'en peuvent pas beaucoup » souffrir, étant à une si grande » distance & à couvert sous leurs » tentes. Si le camp de Syphax » & d'Asdrubal en Afrique, eût » eu dans tout son circuit un tel » vuide, Scipion n'auroit pas pu » venir à bout de le brûler entiè- » rement en une seule nuit. »

Par le calcul exact du Camp, tel que Polybe le décrit, chaque face contient 2016 pieds, qui font 336 toises; & la totalité de la superficie du Camp contient 4064256 pieds, qui font 112896 toises en quarré.

Quand le nombre des troupes augmentoit, on se contentoit d'augmenter la mesure & l'étendue du Camp, sans en changer la forme. Lorsque le Consul Livius Salinator reçut dans son Camp les troupes de Néron son Collegue, on n'augmenta point l'espace du Camp. On serra seulement les troupes, parce que celles de Néron ne devoient pas y demeurer long-tems; & c'est ce qui trompa Asdrubal.

Polybe ne marque point le lieu, où étoient campés les Lieutenans, *Legati*, qui tenoient le premier rang après le Consul, les Préteurs & les autres Officiers. Il y a beaucoup d'apparence qu'ils n'étoient pas fort éloignés de la tente du Consul, avec lequel ils avoient un rapport continuel, aussi-bien que les Tribuns. Il ne parle pas non plus des portes du Camp. Il y en avoit quatre, selon Tite-Live. *Ad quatuor portas exercitum instruxit, ut signo dato, simul ex omnibus partibus eruptionem facerent.* Il les nomme ensuite l'extraordinaire, la droite principale, la gauche principale, la Questorienne. Elles ont encore d'autres noms; ce qui forme de grandes difficultés pour concilier ensemble les Auteurs. On croit que la porte extraordinaire s'appelloit de la sorte, parce qu'elle étoit près de l'endroit où campoient les extraordinaires; & qu'elle étoit la même que la Prétorienne, nommée ainsi, parce qu'elle étoit voisine du Prétoire. La porte, opposée à celle-là, & qui étoit à l'autre extrêmité du camp, s'appelloit Décumane, parce qu'elle étoient voisine des dixièmes manipules de chaque légion; & il y a apparence qu'elle est la même que la porte Questorienne, nommée par Tite-Live dans l'endroit cité. Nous n'entrerons point ici dans un plus grand détail sur ces portes.

On ne peut assez admirer l'ordre, la disposition, la symmétrie de toutes les parties du Camp des Romains, qui ressemble plutôt à une ville qu'à un Camp; la tente du Général, placée dans un lieu éminent, au milieu des autels & des images des Dieux, qui sembloient leur rendre la divinité présente; & cette tente, environnée de toutes parts des principaux officiers, toujours prêts à recevoir & à exécuter les ordres; quatre grandes rues, qui répondent aux quatre portes du Camp, coupées par beaucoup d'autres rues, toutes paralleles les unes aux autres; une infinité de tentes, tirées comme au cordeau, placées dans une distance égale, & rangées avec une parfaite

ſymmétrie. Et ce Camp, ſi vaſte, ſi étendu, ſi diverſifié dans ſes parties, qui paroîtroit avoir coûté un travail & un tems infinis, étoit ſouvent l'ouvrage d'une heure ou deux, & ſembloit être ſorti tout à coup de terre. Tout cela n'eſt pourtant encore rien en comparaiſon de ce qui fait comme l'ame du Camp ; je veux dire la ſageſſe du commandement, l'attention & la vigilance du Général, la parfaite ſoumiſſion des officiers ſubalternes, le dévouement des ſoldats aux ordres de leurs Chefs, & la diſcipline militaire, obſervée avec une exactitude & une ſévérité ſans exemples ; qualités, qui ont mis le peuple Romain au-deſſus de toutes les nations, & qui enfin l'en ont rendu maître. Il falloit que la manière de camper des Romains fût bien excellente & bien parfaite, puiſqu'ils l'ont obſervée inviolablement pendant tant de ſiecles & avec un ſi grand ſuccès, & qu'il eſt preſque ſans exemple, que leurs ennemis aient pu les forcer dans leur Camp.

On a renoncé à cette coûtume de fortifier régulièrement le Camp, regardée par les Romains comme une des parties les plus eſſentielles de la ſcience & de la diſcipline militaires. Le nombre des troupes, dont les armées ſont maintenant compoſées, & qui occupent un terrein conſidérable, paroît n'être point ſuſceptible de ce travail, qui deviendroit infini. Cependant, les peuples d'Aſie, dont les armées étoient bien plus nombreuſes que les nôtres, ne manquoient jamais d'environner au moins leur Camp de foſſés très-profonds, n'eût ce été que pour un jour ou pour une nuit ; & ſouvent ils les fortifioient de bonnes paliſſades. Xénophon remarque que c'étoit le grand nombre même de leurs troupes, qui leur rendoit cette pratique aiſée.

On convient que nul peuple n'a porté à un plus haut dégré de perfection, la connoiſſance & la pratique de toutes les parties de l'art militaire, que le peuple Romain ; mais, il faut avouer qu'il a excellé ſur tout dans la ſcience des campemens & dans celle de ranger une armée en bataille. Auſſi eſt-ce là ce qu'a le plus admiré en lui, Polybe, bon juge en cette matière, & qui avoit été long-tems témoin de l'excellente diſcipline qui ſe gardoit parmi les troupes Romaines. Quand Philippe, pere de Perſée, & avant lui Pyrrhus, prévenus d'eſtime pour les Grecs, & pleins de mépris pour toutes les autres nations, qu'ils traitoient de Barbares, enviſagerent, pour la première fois, la diſtribution & l'ordre du Camp des Romains, ils s'écrierent av[ec] ſurpriſe & avec admiration : *Ce n'eſt pas-là certes une diſpoſition barbare.* Nous avons déjà fait cette obſervation de Pyrrhus en particulier. Mais, ce qui doit le plus nous étonner, & ce qu'on a peine à concevoir, tant nos mœurs en ſont éloignées ; c'eſt ce caractère d'un peuple endurci aux travaux les plus rudes, & invincible aux fatigues les plus accablantes. On voit ici ce que peut une bonne éducation, jointe à une heureuſe

habitude contractée dès la plus tendre jeunesse. La plûpart de ces soldats, quoique citoyens Romains, avoient soin de leur bien, & cultivoient eux-mêmes leurs héritages. Hors du tems de guerre, ils s'exerçoient aux travaux les plus pénibles. Leurs mains accoûtumées à manier tous les jours le hoiau, à fouir la terre, à conduire une pesante charrue, ne faisoient que changer d'exercices, & trouvoient même du soulagement dans ceux, que la discipline militaire leur imposoit; comme on dit que les Spartiates n'étoient jamais plus à leur aise qu'à l'armée & dans le Camp; tant leur vie, dans tout autre tems, étoit dure & austère.

Il n'est pas jusqu'à la porpreté, dont on ne prît un soin particulier dans le Camp Romain. Comme la grande rue, située devant le Prétoire, étoit fort fréquentée par les officiers & les soldats, qui y alloient prendre l'ordre, & pour cette raison exposée à beaucoup de malpropreté; il y avoit des soldats, chargés de la balayer tous les jours en hiver; & d'y jetter de l'eau en été pour empêcher la poussière.

Le Camp étant préparé de la manière dont on vient de l'exposer, les Tribuns assemblés prenoient le serment de tout ce qu'il y avoit d'hommes dans chaque légion, tant libres qu'esclaves. Tous juroient l'un après l'autre; & le serment, qu'ils faisoient, consistoit à promettre qu'ils ne voleroient rien dans le Camp; & que ce qu'ils y trouveroient, ils le porteroient aux Tribuns. On avoit déjà fait prêter un pareil serment aux soldats dans le tems de leur enrôlement. Par ce premier serment, le soldat promettoit de ne rien voler, soit seul, soit avec plusieurs dans l'armée, ou à dix mille pas de l'armée, & de porter au Consul, ou de rendre au légitime possesseur, ce qu'il auroit trouvé, qui passeroit le prix d'un sesterce, c'est-à-dire, deux sols & demi, excepté certaines choses, qui étoient mentionnées dans le serment. Quand on parle ici de dix mille pas loin de l'armée, ce n'est pas qu'au de-là de cet espace il fût permis aux soldats de voler; mais pour lors, ce qu'ils avoient trouvé, ils n'étoient point obligés de le porter au Consul. Parmi les exceptions étoit le fruit d'un arbre. Frontin sur ce qu'en avoit écrit Marcus Scaurus, rapporte néanmoins, comme un exemple mémorable de l'abstinence Romaine, de ce qu'un arbre fruitier s'étant trouvé dans l'enceinte du Camp, on en étoit sorti le lendemain, sans que personne y eût touché. C'étoit Marcus Scaurus, qui commandoit alors l'armée. Quoi qu'il en soit, ce serment montre jusqu'où les Romains portoient l'attention & l'exactitude à empêcher dans l'armée toute rapine & toute violence, puisque non seulement le vol est interdit au soldat avec une sévérité inexorable, mais qu'on ne lui permet pas même de profiter de ce qu'il a rencontré sur son chemin, & que le hazard lui a présenté. En effet, les loix traitent de vol, ce qu'on

retient ainsi du bien d'autrui, après l'avoir trouvé ; soit qu'on en connoisse le maître, ou qu'on l'ignore. *Qui alienum jacens lucrifaciendi causâ sustulit, furti obstringitur, sive scit cujus sit, sive nescit.*

Nous avons dit que le vol étoit défendu avec une sévérité inexorable. On en voit un exemple bien terrible, même sous les Empereurs. Un soldat avoit volé une poule à un païsan, & l'avoit mangée avec les neuf autres soldats de la chambrée. L'empereur Pescennius Niger les condamna tous dix à la mort ; & ce ne fut qu'aux instantes prieres de toute l'armée, qu'il leur laissa la vie, en les obligeant de donner chacun au païsan dix poules, & leur imposant une note d'infamie publique tant que dureroit cette guerre. Que de crimes une telle rigidité est capable d'arrêter ! Quel spectacle qu'un Camp si bien réglé ! Mais, quelle différence entre des soldats soumis & disciplinés de la sorte au milieu du Paganisme, & les nôtres, qui se disent Chrétiens, & qui ne craignent ni Dieu ni les hommes ? La clôture du Camp étoit un bon rempart contre les désordres & la licence ; & dans la marche même, la sévérité de la discipline tenoit lieu de haie & de clôture. Un ordre merveilleux regnoit dans tout le Camp, & de jour & de nuit, pour le mot du guet, pour les sentinelles, pour les corps-de-garde ; & c'est ce qui en faisoit la sûreté & le repos. Pour rendre la garde plus sûre & moins accablante, on divisoit la nuit en quatre parties ou quatre veilles, & le jour en quatre stations. Chacun avoit sa fonction marquée, soit pour le lieu, soit pour le tems ; & dans le Camp tout étoit compassé & arrangé comme dans une famille bien réglée.

La simplicité des Anciens pour le vivre & pour l'équipage, est connue de tout le monde. Le second Scipion l'Africain ne permettoit au soldat d'avoir qu'une marmite, une broche & un pot de bois. On n'en trouva pas davantage dans l'équipage d'Epaminondas, ce fameux général des Thébains. Les anciens Généraux de Rome n'étoient pas plus magnifiques. On ne sçavoit à l'armée ce que c'étoit que vaisselle d'argent. Il n'y en avoit que pour les sacrifices, une coupe & une salière. L'argent brilloit aussi dans l'ornement des chevaux. L'heure du dîner & du souper étoit indiquée par un certain signal. La plûpart des Empereurs Romains prenoient leurs repas en public, & souvent même en plein air. Pescennius Niger ne se servoit point du secours des toits contre la pluie. Les repas de ces Empereurs, aussi-bien que ceux des anciens Généraux, dont parle Valère Maxime, étoient tels qu'ils pouvoient les prendre librement en public. Les mets, que l'on y servoit, n'avoient rien qu'il fallût cacher aux yeux des soldats, qui voyoient avec joie & avec admiration que leurs maîtres n'étoient pas mieux nourris qu'eux.

Ce qu'il y avoit de plus admi-

rable dans la discipline des Romains, c'étoit l'exercice continuel où l'on tenoit les troupes, soit dans le Camp, soit hors du Camp; de sorte que jamais elles ne demeuroient sans rien faire. Les soldats de nouvelle levée faisoient réguliérement l'exercice deux fois le jour; & les anciens une fois. On les formoit à toutes les évolutions & à toutes les parties de l'art militaire. On les obligeoit de nettoyer exactement leurs armes, & de les tenir propres & luisantes. On leur faisoit faire des marches forcées pendant un assez long espace, chargés de leurs armes & de plusieurs pieux, & souvent dans des lieux difficiles & escarpés. On les accoûtumoit à garder toujours leurs rangs, même dans le trouble & dans la confusion, & à ne perdre jamais de vue leurs étendards. On les mettoit aux mains les uns contre les autres dans des combats simulés, dont les Officiers, les Généraux & le Consul même étoient témoins, & auxquels ils faisoient gloire de prendre part en personne. Lorsqu'il n'y avoit point d'ennemis à combattre, on occupoit les troupes à des ouvrages considérables, tant pour les tenir en haleine, que pour l'utilité publique. Tels sont en particulier les grands chemins, appellés pour cette raison *Viæ militares*, & qui sont le fruit de cette sage & salutaire pratique.

Qu'on juge si, par ces exercices, qui étoient presque continuels, on pouvoit trouver lieu à ces indignes divertissemens, qui entraînent également la perte du tems & du bien. Cette manie, cette fureur du jeu, qui, à la honte de notre siecle, a forcé les remparts du Camp & les loix de la discipline militaire, eût été regardée chez les Anciens comme le plus sinistre & le plus effrayant de tous les prodiges.

(*a*) III. Les Hébreux, après leur sortie d'Égypte, camperent quarante ans dans le Désert. L'on ne sçait pas au juste si leurs Camps étoient quarrés, comme on le croit avec bien de la vraisemblance. Il semble pourtant que dans les guerres, que ces peuples eurent dans la suite, ils campoient en ligne circulaire, ainsi qu'on peut le voir dans Isaïe. Le Camp étoit divisé en trois parties; celle du milieu étoit pour le Tabernacle, & c'est ce qu'on appelloit le Camp de la Majesté divine; à l'entour, & à quelque distance, étoient les Prêtres & les Lévites, qui étant destinés au service du Tabernacle, devoient être à portée d'y assister commodément pour y faire leurs fonctions. Cette Tribu étoit ainsi disposée: A l'orient du Tabernacle, étoient Moïse, Aaron & ses fils; au midi, étoit la famille de Caath; au couchant, celle de Gerson; & au nord, celle de Mérari. Les autres Tribus étoient plus éloignées du Tabernacle; sçavoir, Juda, Issachar & Zabulon, à l'orient; Ruben, Siméon & Gad, au midi; Ephraïm,

(*a*) Isaï. c. 29. v. 3. Job. c. 15. v. 24. Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 96, 97.

Manaſſé & Benjamin, à l'occident; Dan, Aſſer & Nephtalim, au nord. Non ſeulement, ce Camp étoit coupé par des rues, mais encore entre les Tribus il y avoit des places, qui tenoient lieu de marchés publics. Joſephe dit que ce Camp reſſembloit à une ville bien rangée & bien policée. Quelques-uns ont avancé, ſans preuve, que le Camp des Iſraëlites avoit 12000 pas de long & autant de large. Les Juifs d'aujourd'hui prétendent que le lieu le plus éloigné de l'Arche, n'en étoit qu'à la diſtance du chemin qu'il eſt permis de faire le jour du Sabbath ſans l'enfreindre. Au livre de Joſué, il eſt ordonné que l'eſpace entre l'Arche & le peuple ſoit de deux mille coudées. L'enceinte où étoient les Lévites, étoit nommée les Camps de Lévi, & celle où étoient les douze tribus, s'appelloit les Camps des Iſraëlites.

Nous ajoûterons ici une liſte des campemens du peuple de Dieu. Elle eſt de Dom Calmet.

1. Rameſſé.
2. Socoth.
3. Étham.
4. Pihahiroth.
5. Béelſéphon.
6. Sur la mer Rouge après leur paſſage.
7. Au déſert de Sur.
8. Mara.
9. Élim.
10. Sur la mer Rouge.
11. Au déſert de Sin.
12. Daphca.
13. Alus.
14. Raphidim.
15. Mont Oreb.
16. Sinaï.
17. Tabééra ou Embraſement.
18. Sépulcres de Concupiſcence.
19. Cadès-Barné.
20. Haſéroth.
21. Rethma.
22. Remmon-Pharès.
23. Lebna.
24. Reſſa.
25. Céélata.
26. Mont Sépher.
27. Adar ou Arad.
28. Macéloth.
29. Tahath.
30. Tharé.
31. Metca.
32. Heſmona.
33. Mozéroth, peut-être le même que Hazéroth.
34. Bénéjacan.
35. Mont Gagad.
36. Jétébata, peut-être le même que les Sépulcres de Concupiſcence.
37. Hébrona.
38. Élath.
39. Aſiongaber.
40. Mozéroth, ou le mont Hor.
41. Salmona.
42. Phunon.

43. Obodath ou Oboth.
44. Jéabarim.
45. Zared.
46. Mathan.
47. Nahaliel.
48. Bamoth Arno.
49. Dibon-Gad.
50. Helmon-Déblataïm.

Nous ne nous arrêterons pas à fixer ici la ſituation de tous ces lieux, ni à dire ce qui eſt arrivé dans chacun d'eux, parce que nous en parlons dans les articles particuliers, que nous leur avons donnés.

CAMP PRÉTORIEN, *Caſtra Prætoria.* *Voyez* Caſtrum.

CAMP D'ATTILA. *Voyez* Châlons ſur Marne.

CAMPAGE, *Campagus*, (*a*) nom de la chauſſure des Principaux de l'armée & des Empereurs. Cette chauſſure différoit peu de la calige des ſoldats. Capitolin, parlant de la ſtature giganteſque de l'empereur Maximin, fait mention de la Campage. » La taille » de l'empereur Maximin, dit-il, » étoit de près de huit pieds & » demi. Quelques-uns mirent » dans une forêt ſa Campage » royale. On convient que cette » chauſſure étoit plus grande d'un » pied que celle d'un homme de » ſtature ordinaire. De-là vint la » coûtume de dire à ceux qui » étoient longs à conter des ſornetes, *caliga Maximini*, la » calige de Maximin. « Il y avoit néanmoins quelque différence entre la calige & la Campage, comme le remarque fort bien Ferrarius ſur ce paſſage de Trébellius Pollion, qui, parlant de Gallien, dit qu'il prit des caliges ornées de pierres précieuſes, diſant que les Campages n'étoient que des rets. Il faiſoit ſans doute alluſion aux bandes de cuir de la Campage, qui remontoient en ſe croiſant juſqu'au gras de la jambe.

Sur les monumens, on voit aſſez ordinairement des Campages, qui, par eſpaces, laiſſent entrevoir la chair nue. On en voit auſſi d'autres, qui couvrent entiérement le pied & la jambe comme des bottines. Peut-être que celles-ci avoient des noms particuliers, que nous ne ſçavons pas. Du tems de Théodoſe, la chauſſure militaire montoit plus haut que le gras de la jambe.

CAMPAGNE, (*b*) terme de Géographie, qui ſe prend en différens ſens.

Quelquefois il ſignifie une plaine unie, où la vue n'eſt bornée que par l'horiſon. En ce ſens, on dit: *Une Campagne de dix lieues, de vingt, de trente lieues.* Mais, comme le mot *plaine* eſt moins ſujet à l'équivoque, nous penſons qu'il vaudroit mieux s'en ſervir dans cette ſignification. On dit auſſi: *En raſe Campagne.*

Campagne ſe dit d'une terre, qui eſt propre à être labourée & cultivée, quoiqu'elle n'ait pas cette égalité de terrein, dont on

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 29, 54. *& ſuiv.* T. IV. p. 17, 19.

(*b*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. VI. pag. 328.

vient de parler, & qu'elle ait des hauts & des bas. On dit en ce sens: *Les Campagnes du païs de Caux sont très-fertiles en bled.*

Campagne s'entend dans le même sens, que les Latins employoient le mot *rus*, par opposition à la ville. Ainsi, on dit: *Une maison de Campagne, les gens de la Campagne, être à la Campagne.*

Campagne se dit encore d'un petit district, ou même d'une province toute entière.

Il est de l'intérêt public que les petits ne soient pas entièrement dépouillés. C'est sur eux que roulent tous les travaux les plus nécessaires à la société, & ils ne peuvent pas y suffire, s'ils sont réduits à la misère. Sous ce point de vue, il n'y a point de citoyens, qui méritent plus d'être ménagés, que ceux qui s'occupent de la culture des Campagnes. Aussi remarque-t-on que l'empereur Constantin témoigne, dans différentes loix, une grande attention à empêcher l'interruption de leurs travaux. Il défend de saisir, même pour les deniers impériaux, les bœufs du labourage & les esclaves de charrue. Il défend pareillement à ceux, qui voyageoient, par autorité publique, de prendre ces mêmes bœufs pour le service de leurs voitures, & il veut qu'ils y employent uniquement ceux des messageries. Enfin, si l'on impose des corvées aux habitans de la Campagne, il excepte les tems des semailles & de la récolte, pendant lesquels il entend que l'on respecte des occupations si importantes au genre humain.

CAMPAGNE [La] des larmes. C'étoit un lieu des Enfers, que l'on croyoit être la demeure de ceux, que la violence de leur passion avoit fait mourir.

CAMPAGNES. (*a*) Le goût, que les Romains avoient pour la sculpture, s'étendoit plus loin que leurs villes, & que l'intérieur de leurs maisons. Leurs Campagnes étoient, pour ainsi dire, couvertes de dieux termes, & leurs chemins, de Mercures & d'autres divinités tutélaires. Ces statues, toujours placées dans les endroits les mieux cultivés & les plus fertiles, & accompagnées de toutes les richesses de la terre, devoient produire des points de vue d'une charmante variété, & former les plus agréables spectacles pour le voyageur.

CAMPANA, *Campana*, nom d'une légion Romaine, qui fut envoyée en garnison à Rhege sous la conduite de Décius Jubellius. Mais, par une indigne trahison, elle s'empara de la ville, après en avoir tué les habitans. Elle en fut punie comme elle méritoit. Car, on alla l'assiéger; & lorsqu'elle se fut rendue, on trancha la tête à tous les soldats qui la composoient.

CAMPANA, *Campana*, l'une des tribus Romaines. *Voyez* Tribus.

CAMPANA, *Campana*, (*b*)

(*a*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. Tom. I. pag. 170.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 169.

sorte de balance. On l'appelloit ainsi, parce que, comme dit Isidore, elle avoit été trouvée dans la Campanie en Italie. C'étoit une verge de fer, où les livres & les onces étoient marquées. C'est ce que nous appellons une romaine.

CAMPANIE, *Campania*, (*b*) Καμπανία, province d'Italie, qui avoit pour bornes au midi la mer Tyrrhène, au couchant le Latium, au nord le Samnium avec l'Apulie, & à l'orient la Lucanie.

Le P. Briet prétend qu'anciennement cette Province étoit séparée du territoire de Falerne par le Vulturne, mais que les Romains s'étant rendus maîtres de ce païs, le Gariglian étoit devenu la borne commune entre le Latium & la Campanie; de façon cependant que quelques villes & villages du Latium se trouvoient situés au delà de cette borne. Le même Auteur ajoûte que les limites du côté de l'occident étoient en tirant une ligne depuis Sinuesse jusqu'au mont Apennin, en passant par le mont Massique, & que cette ligne faisoit la séparation de la Campanie d'avec le Latium, comme le Vulturne la séparoit du païs des Samnites. Les limites du côté du septentrion étoient une partie de l'Apennin & les fourches Caudines; celles de l'orient, les Hirpins; & la mer inférieure, au midi.

I. Dans les tems les plus reculés, les Toscans ayant été dépouillés de tout ce qu'ils possédoient au nord du Pô, quelques-uns d'entr'eux traverserent l'Apennin, & s'étant jettés dans la Campanie, ils l'enleverent aux Opiques. Ils s'y établirent, & formerent une cité divisée en douze cantons, dont Vulturnum étoit la capitale. C'est la ville, qu'on nomma depuis Capoue, lorsqu'elle fut passée sous la domination des Samnites. Ces derniers s'en emparerent par surprise l'an 420 avant J. C., & de Rome 332. Tite-Live rapporte le stratagême dont ils se servirent; & c'est de cette façon que les Toscans perdirent la Campanie, qu'ils occupoient depuis près de quatre cens ans. Ils ne conserverent plus alors, hors de la Toscane, que la ville de Mantoue & celles de Cupra & d'Atria dans le Picénum. Les douze cantons, dans lesquels ils étoient divisés en Campanie, avoient sans doute été formés sur le modele de ceux de la Toscane.

Selon Diodore de Sicile, la nation des Campaniens commença à se faire connoître en Italie, la troisième année de la 85e Olympiade, 438 ans avant l'Ére Chrétienne, & tiroit ce nom de la fertilité des terres, qu'elle occupoit. C'étoit, en effet, le païs le plus beau, le plus riant, le plus fertile, que l'on pût desirer. Aussi Ariamnès, ayant trahi l'armée Romaine commandée par Crassus, & l'ayant

(*a*) Just. L. XX. c. 1. L. XXII. c. 1. Ptolem. L. III. c. 1. Strab. pag. 242. *& seq.* Plin. Tom. I. p. 109, 153. *& seq.* Flor. L. I. c. 16. Pomp. Mel. pag. 131. Diod. Sicul. pag. 303. *& seq.* Tit. Liv. L. II. c. 52. Plut. T. I. p. 556. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVIII. p. 101, 102.

conduite dans une vaste campagne d'une affreuse aridité, & où l'œil ne découvroit ni fin, ni bornes, disoit avec un ris moqueur aux soldats, qui se plaignoient de sa trahison: » Mes amis, vous croyez » marcher dans les campagnes rian- » tes & délicieuses de la Campa- » nie. Vous voudriez trouver ici » sans doute les fontaines, les ruis- » seaux, les ombrages verds, les » bains & les hôtelleries, dont » elle est pleine, & vous ne vous » souvenez pas que vous traver- » sez les déserts, qui sont les li- » mites des Arabes & des Assy- » riens. «

Strabon cite en preuve de la fertilité de la Campanie, le froment qui y croissoit, & qui étoit très-beau, κάλλιςον. Il dit qu'on en faisoit une sorte d'aliment, préférable à toute autre espèce d'aliment fait de froment. On rapporte, ajoûte Strabon, que certaines terres de la Campanie portent deux fois l'an du zéa ou épautre; qu'elles donnent ensuite la même année du panis, & que quelques-unes après cela, sont encore ensemencées de légumes. Ainsi, ces dernières fournissoient jusqu'à quatre récoltes par an. On ne s'étonnera donc point que Cicéron appelle ce païs le grenier de l'Italie. Et Florus en parle en ces termes: *Omnium non modò Italia, sed toto orbe terrarum pulcherrima Campaniæ plaga est. Nihil mollius cœlo; denique bis floribus vernat. Nihil uberius solo; ideo Liberi Cererisque certamen dicitur. Nihil hospitalius mari; hìc illi nobiles portus, Caieta, Misenus & tepentes fontibus Baiæ; Lucrinus & Avernus, quædam maris otia. Hìc amicti vitibus montes, Gaurus, Falernus, Massicus & pulcherrimus omnium Vesuvius, Ætnæi ignis imitator. Urbes ad mare, Formiæ, Cumæ, Puteoli, Neapolis, Herculeaneum, Pompeii, & ipsa caput urbium Capua, quondam inter tres maximas, Romam Carthaginemque, numerata.* Pline assure que les parfums de la Campanie ne le cédoient qu'à ceux de l'Égypte. Il qualifie cette province heureuse, *felix*. Ce furent les délices de ce beau païs, qui amollirent le courage d'Annibal & de son armée; ce qui causa leur ruine.

II. Nous apprenons de Diodore de Sicile, que les Campaniens envoyerent des troupes au secours des Carthaginois en Sicile. Pendant qu'on faisoit le siege de Sélinunte, comme ils cherchoient l'occasion de se distinguer, ils profiterent du premier instant, où la muraille fut abattue, & passerent en dedans. Ils surprirent par leur présence les premiers citoyens, qui les virent, & qui n'étoient pas là en grand nombre. Mais, plusieurs autres étant accourus à ce tumulte, les Campaniens furent repoussés avec une grande perte des leurs. Car, ce passage n'étant point frayé, les décombres de la muraille les faisoient tomber à chaque pas, & ils furent bientôt mis hors de combat. La nuit arrivant là-dessus termina l'assaut. Après la prise de Sélinunte & celle d'Himère, Annibal licentia son armée, & renvoya ses alliés Siciliens chacun dans leurs villes, où

ils furent ſuivis des Campaniens, qui ſe plaignoient beaucoup des Carthaginois, ſur ce qu'ayant extrêmement contribué à leurs ſuccès, ils n'en avoient pas reçu des récompenſes proportionnées à leurs ſervices.

Denys, tyran de Sicile, ſollicita le ſecours des Campaniens. Ceux-ci gardoient alors les places, qu'Imilcar, général des Carthaginois, avoit conſervées en Sicile. Le Tyran leur dépêcha ſecrétement un courrier, par lequel il leur promettoit tout l'argent qu'ils voudroient pour venir à ſon ſecours. Les Campaniens, gagnés par ces grandes promeſſes, ſe mettent en marche, & arrivent à Agyre. Ayant laiſſé là leur bagage entre les mains d'Agyris, gouverneur & maître de la ville, ils ſe rendent en toute diligence à Syracuſe au nombre de douze cens cavaliers. S'étant préſentés tout d'un coup aux Syracuſains ſupris, ils en tuent un grand nombre, & entrant dans la citadelle, ils parviennent juſqu'à Denys. Ce Tyran leur donna dans la ſuite la ville de Catane pour habitation; & quelque tems après, il leur perſuada de ſortir de cette ville, & de ſe tranſporter dans celle qu'on appelloit Ætna, comme étant beaucoup plus forte. Imilcon, autre général des Carthaginois, leur envoya des députés pour leur propoſer d'abandonner Denys. Il leur offroit un plus grand territoire que le leur, & une part dans les dépouilles, qu'on feroit ſur l'ennemi. Il leur apprenoit que les Campaniens, habitans d'Entelle favoriſoient les Carthaginois, & s'armoient contre les Siciliens. Il leur repréſentoit enfin que les Grecs ſembloient avoir pris en haine toutes les autres nations. Les Campaniens, dans le fond de l'ame, favoriſoient les Carthaginois; mais, ils avoient envoyé des ôtages à Syracuſe, qui les contraignirent de garder la parole, qu'ils avoient donnée à Denys, & de demeurer dans ſon alliance. Ceci ſe paſſoit environ 400 ans avant Jeſus-Chriſt. Les Campaniens étoient encore en poſſeſſion de la ville d'Ætna plus de 50 ans après; mais, enfin, pris & forcés dans leur retraite, ils furent exterminés par Timoléon, que les Corinthiens avoient envoyé pour rendre la paix à Syracuſe.

Quant aux guerres des Campaniens avec les Romains, il faut voir l'article de Capoue. On y trouvera une hiſtoire abrégée de ces guerres.

III. Ptolémée donne à la Campanie les villes ſuivantes, Vénafrum, Téanum, Sueſſe, Cales, Caſſlinum, Trébula, Forum Poplii, Capoue, Abelle & Atelle. Il faut y ajoûter Cumes, Putéoles, Naples, Baies & quelques autres, qui ſont moins connues. Le Vulturne étoit la principale rivière du païs.

La Campanie répond à peu près à ce que nous appellons aujourd'hui la Terre de labour, au royaume de Naples.

CAMPANIENS, *Campani*, Καμπανοὶ, peuples d'Italie, qui habitoient la Campanie, & dont la ville principale étoit Capoue.

Voyez Campanie & Capoue.

CAMPANUS, *Campanus*, (*a*) un des principaux des Tongres. L'an de Rome 819, il étoit à la tête d'une cohorte de troupes de sa nation, & Juvénalis partageoit avec lui l'autorité du commandement. Ces deux Capitaines soumirent cette cohorte à Civilis.

CAMPASPE, *Campaspe*, (*b*) l'une des concubines d'Alexandre le Grand. C'étoit une des plus belles personnes de son tems. Alexandre la fit peindre nue par le fameux Apelles; & il eut la générosité de la céder à ce peintre, qui en étoit devenu amoureux.

CAMPÉ, *Campe*, (*c*) Geoliere du Tartare, que Jupiter tua pour délivrer les Titans de cette affreuse prison. M. l'abbé Banier dit que cette Campé est une énigme pour lui; & il ajoûte qu'il est surpris que Thomas Galle, qui a enrichi d'excellentes notes le texte d'Apollodore, n'en ait point fait au sujet de Campé, dont ce Poëte Grec fait mention.

CAMPESTRE, *ou* CAMPESTE. C'étoit, chez les Romains, une espèce de culotte, ou d'habillement, semblable à ce qu'on appelloit autrefois parmi nous tonnelet, bas de soie tourné en rond, ou haut-de-chausses, tels qu'on en voit sur des tableaux du regne d'Henri II, de Charles IX, d'Henri III; ou tels qu'en portent encore aujourd'hui les danseurs de corde. Cette partie de l'habillement, que nos ancêtres avoient convertie en parure par sa forme; étant d'une étoffe précieuse, garnie de galons & de rubans, n'étoit chez les Anciens qu'un tablier destiné à se couvrir dans les exercices du champ de Mars, & qui, prenant depuis le nombril, jusqu'au milieu des cuisses, laissoit tout le reste du corps à nu. Ou l'on en avoit de faits exprès comme des caleçons, ou on les formoit au besoin avec la tunique.

CAMPI. *Voyez* Campus.

CAMPONES, *Camponi*, (*d*) peuples des Gaules. Il est parlé de ces peuples dans Pline, qui les met parmi les Aquitains, & au nombre de ceux, qui paroissent avoir été subordonnés à d'autres peuples plus considérables. Ils devoient être vers les Pyrénées; & ils appartenoient vraisemblablement à la vallée de Campan dans la Bigorre. Tel est le sentiment de M. d'Anville & du P. Hardouin.

CAMPS DE CÉSAR. (*e*) De tous les Héros, que nous connoissons, aucun ne s'est plus distingué dans l'art de bien camper que César. Il suffit d'ouvrir ses Commentaires, pour se convaincre que jamais capitaine ne sçut

(*a*) Tit. Liv. L. IV. c. 66.

(*b*) Plin. Tom. II. pag. 696. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXI. p. 179.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 32. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. 275, 307. *& suiv.* T. V. p. 16.

(*d*) Plin. Tom. I. p. 226. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

(*e*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. X. pag. 403. *& suiv.* Tom. XIII. p. 410. *& suiv.* Tom. XIV. p. 98. *& suiv.*

mieux que lui prendre des postes avantageux, les fortifier, y mettre une armée non seulement en sûreté, mais avec tant de commodités, qu'elle n'en auroit pas eu davantage dans une ville. La complaisance même avec laquelle il parle des situations avantageuses, qu'il avoit sçu choisir, des précautions qu'il avoit prises pour s'y fortifier, pour faire de-là de nouveaux progrès, & pour arrêter ceux de l'ennemi, prouve que la castramétation étoit la partie favorite de ce grand Capitaine, si profond d'ailleurs dans tout ce qui regarde l'art militaire. Ambiorix & Vercingétorix, reconnoissant qu'il devoit la conquête des Gaules à son habileté à bien prendre ses postes & à sçavoir s'y retrancher, crurent ne pouvoir lui résister, qu'en formant des Camps à la manière des Romains; circonstance, que César nous apprend lui-même dans ses Commentaires.

Quoique la plûpart des anciens Camps qu'on trouve en France & ailleurs, potent le nom de Camps de César, cependant l'attrait de l'Antiquité, qu'une tradition même assez constante leur donne, ne doit point séduire. Car, dans l'examen qu'en ont fait quelques Sçavans, ils se sont persuadés que du moins dans l'état où on les voit aujourd'hui, ils ne sont pas tous aussi anciens qu'on le croit communément, ou que du moins ceux, qui s'en sont servis dans la suite pour y camper, y ont fait divers changemens.

Le lieu si connu dans le païs de Caux sous le nom de Camp de César, que M. l'abbé de Fontenu alla visiter en 1730, est à près de trois quarts de lieue de Dieppe, vis-à-vis le village de Bræmont, à une demi-lieue de-là, sur la grande route de la ville d'Eu. La situation en est des plus avantageuses, & telle que César auroit pu la choisir lui-même. Il occupe le sommet d'une haute falaise, élevée perpendiculairement de 30 à 35 toises au-dessus de la mer, qui la borne au nord. Un profond & large vallon, au bas duquel est le village du Puy, & une ravine seche, qui va se rendre dans la mer, séparent cette falaise de celle du Paulet, principal fauxbourg de Dieppe.

La figure de ce Camp est une espèce de triangle scalène, c'est-à-dire, à trois côtés inégaux. Le premier côté, qui est le plus étendu, ayant près de 800 toises de long, est appuyé sur le bord de la mer. Comme le Camp est inaccessible par cet endroit, on n'y a fait aucun retranchement. Le second côté, qui regarde le vallon, quoique d'un accès fort difficile par son assiette sur la cime d'un côteau, dont la pente est fort roide, est cependant encore revêtu d'un boulevard ou rempart en glacis des deux côtés, haut de 35 à 40 pieds, qui, après avoir suivi depuis la mer une ligne presque droite d'une assez grande étendue, se recourbe ensuite en deux demi-cercles, l'un saillant au-dessus du grand chemin de Dieppe, qui traverse le Camp, & l'autre rentrant pour regagner le côté du boule-

vard, qui domine ſur la campagne.

La partie du boulevard la plus expoſée en dehors vers la marine, eſt défendue depuis le ſecond chemin qui entre dans le Camp, juſqu'à la mer, par un foſſé fort large, avec un chemin couvert, revêtu d'un épaulement ou rideau de ſept à huit pieds de haut, & dont quelques endroits paroiſſent affaiſſés. Ce retranchement commande le vallon & la falaiſe du Paulet, & défend un ancien chemin ferré, qui, dans les tems paſſés, alloit des bords de la marine en ligne diagonale au haut du Camp vers ſon quart. Ce vieux chemin eſt aujourd'hui impratiquable aux charrois, tant à cauſe que le talus de la falaiſe eſt devenu inſenſiblement trop incliné, que parce que la mer a tellement creuſé l'embouchure de la ravine, qui traverſe en bas ce chemin, qu'à préſent un homme de pied a beſoin du ſecours de ſes mains pour le franchir & y grimper, en s'accrochant à de gros cailloux aſſez pointus, dont cet endroit eſt hériſſé, & en poſant ſes pieds ſur d'autres cailloux, comme ſur des échelons.

Enfin, le troiſième côté, qui eſt le plus court, n'ayant que 325 toiſes de long, répond ſur la plaine de Bræmont, où paſſe le chemin, qui va à la ville d'Eu. Comme ce côté, qui fait le front du Camp, eſt celui par où il peut être plus aiſément inſulté, l'art a ſuppléé à ce que la nature lui a refuſé. On l'a donc revêtu dans toute ſa longueur, d'un boulevard à dos-d'âne, de 45 pieds de haut au moins. Il coupe la plaine en ligne droite depuis le haut du vallon juſqu'à la mer. Je me ſuis aſſuré, dit M. l'abbé de Fontenu, de la hauteur de ce boulevard, par le moyen d'un long cordeau au bout duquel j'avois attaché une pierre, que je jettai du haut en bas de ce rempart dans le foſſé qui le couvre du côté de la campagne. Il doit avoir eu, dans ſon origine, encore plus de hauteur qu'il n'en a aujourd'hui; car, outre qu'il n'a pu manquer de s'affaiſſer depuis qu'il eſt ſur pied, le terre-plain de ſon ſommet s'eſt tellement éboulé à droite & à gauche, qu'il n'y regne plus d'un bout à l'autre, qu'une arrête ſi aigue, qu'elle laiſſe à peine en pluſieurs endroits, autant d'eſpace qu'il en faut pour le paſſage d'un homme. Ce boulevard, ainſi que celui, qui eſt du côté du vallon, a dû autrefois être muni d'un parapet. Peut-être a-t-il été auſſi frézé & paliſſadé. Ce boulevard eſt défendu le long de toute ſon étendue du côté de la campagne, par un foſſé de près de 50 pieds de large, profond encore à préſent de près de trois pieds.

Mais, quelque remarquable que ſoit ce Camp, conſidéré en dehors, il le paroît bien davantage, quand on vient à l'examiner en dedans. L'on ne peut qu'être ſurpris en y entrant. Du premier côté du triangle qu'il forme, ſe préſente la mer à perte de vue. Des deux autres côtés s'élevent ſes boulevards d'une hauteur extraordinaire, aux pieds deſquels, dans toute leur longueur, on voit encore les veſtiges d'anciens foſſés

de 30 à 35 pieds de large, qui vont aboutir de part & d'autre vers la marine. Il est aussi très singulier de trouver l'intérieur de ce Camp divisé en trois parties, qui semblent y former autant de petits Camps séparés, comme pour se défendre l'un l'autre, & se prêter un secours mutuel, en cas que les boulevards vinssent à être forcés. Le premier de ces quartiers occupe près d'un tiers du terrein. C'est un triangle oxygone, presque isoscele, dont le plus court côté regarde le boulevard, qui domine sur la plaine. Le second côté de ce triangle suit les bords de la mer. Le troisiéme côté coupe le Camp dans sa longueur, depuis le boulevard où il est appuyé, jusqu'à la mer. La moitié de ce côté est posée sur les bords des traces d'un ancien fossé; & l'autre moitié va sur les bords d'une profonde ravine seche, qui naît vers le milieu du Camp dans sa longueur, vers les deux tiers de sa largeur.

Ce qui attire encore davantage l'attention, c'est de voir dans cette enceinte, vers les deux tiers de sa largeur, les restes d'un ancien fossé, qui paroît avoir eu au moins 160 pieds de large. Ce fossé est à présent presque à fleur de terre. Il coupe le camp dans une partie de sa longueur, & se rend dans la ravine, qui y prend son origine. Comme ce fossé & ceux, qui environnent le dedans du Camp, en côtoyant se boulevards, paroissent avoir été creusés pour la défense de ses quartiers, il est très-vraisemblable que pour mettre à couvert le soldat, les bords de ces fossés & même de la ravine, furent anciennement palissadés de toutes parts. Il devoit y avoir aussi sur le large fossé du milieu, & peut-être même sur la ravine, quelque pont pour la communication d'un quartier à l'autre. Cette ravine, dont les côtés sont assez escarpés, s'élargissant à mesure qu'elle avance pour se précipiter dans la mer, partage vers son extrêmité, la falaise en deux croupes, qui commandent l'embouchure de la ravine dans la mer. En de-çà du grand fossé de cette ravine, qui en est en quelque sorte la continuation, sont plus des deux autres tiers du Camp, renfermés en un quarré oblong, mais irrégulier, qui comprend les deux autres quartiers de ce Camp. Le premier de ces deux quartiers aussi de figure oblongue, contient à peu près les trois quarts du terrein. Le second quartier forme un triangle presque équilatéral, qui autrefois étoit séparé du premier quartier par un gros mur, qui, des bords de la ravine, alloit se terminer au boulevard opposé, près de la sortie du Camp sur l'ancien chemin, qui menoit le long des bords de la mer.

Il ne reste aujourd'hui de cet ancien mur, que des monticules couverts de gazon, & séparés les uns des autres sur la même ligne, à distances presque égales. Au milieu de ces débris est un espace assez large, qui paroît avoir été l'entrée de ce réduit. Ce dernier quartier est beaucoup moins spacieux que les deux autres; mais,

aussi étoit-il beaucoup plus fort & bien mieux retranché que le reste. Le front en étoit anciennement couvert d'une forte muraille, dont il ne paroît plus que des ruines ensevelies sous les monticules, dont on vient de parler. Le côté de la droite est appuyé sur le rivage de la mer, & en partie sur le bord de la ravine; & le côté gauche est flanqué sur une partie du boulevard qui domine le vallon, & qui, en cet endroit, est couvert de deux fossés fort larges, l'un en dedans, l'autre en dehors. Celui-ci est muni du chemin couvert & de son épaulement, dont nous avons déjà parlé. On reconnoît assez par la situation & par les retranchemens de ce quartier, qu'il étoit comme la forteresse ou la citadelle du Camp; desorte que les deux autres quartiers venant à être enlevés par l'ennemi, celui-là étoit la dernière ressource du soldat, soit pour s'y défendre & obtenir une capitulation honorable, soit même pour avoir le tems de se sauver sur mer, par la ravine, dont le bas peut avoir été bon autrefois pour l'ancrage des vaisseaux. Car, il n'est point douteux que ceux, qui se logerent les premiers sur cette falaise, n'aient été alors maîtres de la mer. Toute la disposition de ce Camp, tant en dedans qu'en dehors, en fait naître la pensée. Et même, comme dans les tems passés cette falaise avançoit beaucoup plus dans la mer, qu'elle ne fait aujourd'hui, une partie en ayant été submergée, il est très-vraisemblable qu'il y eut anciennement à l'embouchure de la ravine, un havre propre à contenir des vaisseaux. L'on pouvoit, en ce cas, débarquer aisément des troupes, & les faire remonter dans le Camp par la ravine, dont le talus des bords ne devoit point être en ce tems-là aussi droit & aussi escarpé qu'il l'est maintenant.

Outre ce que l'on vient de rapporter touchant l'intérieur du Camp, l'on peut encore soupçonner qu'il y eut aussi autrefois un fort sur un des bords de la ravine, au-dessous de sa jonction au grand fossé, qui traverse une partie de ce Camp. Un assemblage de cailloux, qui paroissent être des débris de quelque ancien édifice, ont fait naître cette idée à M. l'abbé de Fontenu. Un fort, situé en cet endroit-là, étoit très-utile, tant pour faciliter la retraite par mer, à ceux qui auroient été forcés dans le Camp, que pour arrêter quelque tems l'ennemi, & l'empêcher d'aller par la ravine se saisir des vaisseaux, qui pouvoient être à l'ancre à son embouchure.

Il nous reste encore à parler des entrées de ce Camp. Elles se trouvent au nombre de trois. L'on rencontre la première vers le tiers du boulevard, qui regarde la plaine. Cette entrée est fort large & flanquée des deux côtés en dedans de hautes levées de terre appuyées au boulevard. Peut-être étoit-elle anciennement revêtue d'autres ouvrages en dehors; mais, il n'y en a plus à présent aucune apparence, le laboureur ayant étendu ses travaux jusques

sur les bords du fossé, qui est entièrement comblé vis-à-vis cette entrée, pour donner passage au grand chemin de Dieppe à la ville d'Eu.

La seconde entrée de ce Camp est vers le quart de l'autre boulevard, qui commande le vallon en venant au Camp par l'ancien chemin, qui alloit le long de la marine. Cette entrée, à laquelle on ne peut à présent arriver que par ce chemin, dont la pente est fort roide, étoit encore soûtenue en dehors par le grand retranchement, qui commande le vallon & la falaise du Paulet.

Enfin, la troisième entrée perce ce même boulevard vers les deux tiers de sa longueur, au-dessus du village du Puy. La grande route de Dieppe à la ville d'Eu y passe en traversant une partie du Camp, & gagne la plaine par la première entrée. Cette troisième entrée étoit la plus difficile à franchir. C'est un chemin creux, ou plutôt un long défilé très-étroit & escarpé, dont la descente, quand il pleut, est si glissante, qu'on ne peut s'y tenir qu'à peine sans tomber. Ce poste étoit encore soûtenu par le grand front, que prête en cet endroit le boulevard, qui, venant à se courber en demi cercle saillant, couvre d'un côté une grande partie de ce défilé, & de l'autre une partie de la courtine du boulevard. Ce qui mettoit encore ce Camp hors d'insulte, si l'on eût voulu le tâter par cet endroit, étoit un ancien fort, qui défendoit l'entrée de ce défilé, au sortir du village du Puy. M. l'abbé de Fontenu conjecture qu'il y eut là anciennement un fort, par les restes d'un ancien bâtiment, qui s'y voyent encore aujourd'hui, avec la cour & quelques arcades presque entièrement ruinées. On y remarque aussi en dehors les ruines d'un vieux mur fort épais & très-solide, fait de petits cailloux quarrés, larges de trois à quatre pouces, disposés les uns au-dessus des autres par assises égales, & liés ensemble par un ciment très-dur. L'autre côté de ce défilé étoit aussi fortifié autrefois d'un mur de pareil ouvrage que celui dont on vient de parler. On en découvre quelques restes presque à fleur de terre.

Il ne faut pas oublier que dans les ruines de ce vieux édifice, se trouve encore sous une arcade, un ancien puits, qui est actuellement comblé & couvert de brossailles. Il y a eu aussi des puits au milieu du Camp. On y a remarqué les apparences de deux qui sont entièrement comblés.

Il ne faut pas oublier non plus que ce Camp fut dans les siecles passés, plus étendu du côté de la mer, qu'il ne l'est aujourd'hui. Quand même la tradition unanime des habitans de Dieppe ne l'attesteroit point, ce qui s'y passe encore à présent, est une preuve assurée de ce qui est arrivé précédemment. En effet, rien n'est plus certain, qu'en même tems que la mer se retire du rivage de Dieppe & de plusieurs autres lieux de la côte, à cause des monceaux de galet qu'elle y jette, elle empiete au contraire sur différens terreins le long de ses bords, principalement sur la falaise du Camp. Elle en a

détaché, depuis plusieurs siecles, des pieces énormes, dont une espèce de chaussée, qu'on voyoit au de-là en plaine mer, il y a plus de cent ans, n'étoit qu'un débris.

Il reste encore un mot à dire de la destination présente de ce Camp. Comme le terroir des environs produit naturellement quantité d'herbes fines, excellentes pour la nourriture des bestiaux, on laisse exprès sur les falaises, dont d'ailleurs le dessus est de terres labourables d'un très-bon produit, on laisse, dis-je, des cantons incultes, destinés seulement pour des pâturages. C'est à quoi sert aujourd'hui l'enceinte du Camp, dont toute la surface n'est qu'un tapis verd jusqu'à la cime même des boulevards.

Si, de la description de ce Camp, on veut remonter à son origine, pour sçavoir au juste par qui & dans quel tems il a été formé, nous avouerons qu'on ne trouve sur ce point aucune lumière dans les Auteurs. M. l'abbé de Fontenu, malgré les préjugés des habitans du païs, assure que ce Camp ne peut être ni de César, ni d'aucun autre empereur Romain; & ce Sçavant apporte plusieurs raisons de l'assertion qu'il avance; mais, peut-être, ne seront-elles pas goûtées de tout le monde.

Selon Polybe, ainsi que nous l'avons observé sous l'article de Camp, les Camps Romains étoient presque toujours de figure quarrée ou ovale, ces deux figures étant les plus propres à disposer des troupes dans un Camp avec plus de régularité & de symmétrie; ce qui n'avoit cependant lieu qu'autant qu'un Général étoit maître de choisir son terrein; si non, il falloit qu'il se conformât à la disposition des lieux, où il étoit obligé de camper. Aussi, Végece, qui vivoit plusieurs siecles après Polybe, assure qu'un Camp Romain n'avoit point de figure déterminée, & qu'on le faisoit rond, ovale, triangulaire ou quarré, selon les conjonctures, où l'on se trouvoit, & selon la situation particulière des lieux, où il falloit se retrancher.

Comme il y a peu d'assiettes plus avantageuses pour bien camper, qu'une hauteur au confluent de deux rivières, ou entre la jonction, soit d'une rivière ou ravine, soit d'un profond vallon à un marais impraticable, ou à la mer même, on remarque que la plûpart des anciens Camps, qu'on attribue à César, sont placés sur des éminences situées ainsi, & sont par conséquent de figure triangulaire; figure la plus convenable à une pareille assiette, aussi-bien qu'à rendre un Camp presque inaccessible. Car, deux de ses côtés se trouvant flanqués comme par de larges & profonds fossés naturels, il ne reste plus qu'un côté ou le front à fortifier, qu'il est d'autant plus aisé de garantir de toute insulte, qu'il a moins d'étendue, & qu'il présente moins de face à l'ennemi. Aussi étoit-ce là l'endroit du Camp, qu'on avoit soin de retrancher avec le plus d'attention, en le

couvrant de hauts boulevards avec de larges & profonds fossés. C'est ainsi qu'entre tant de Camps, auxquels on a donné, dans nos provinces & ailleurs, le nom de Camps de César, sont fortifiés;

1.° Les deux Camps de César, appellés aussi les Camps de l'Étrun, l'un dans l'Artois, & l'autre dans le Hainaut. Le premier se voit à une lieue d'Arras, entre le confluent de la haute & de la basse Scarpe, dont la première prend sa source à Montenaucourt, & la seconde à Vandelicourt près d'Aubigny. Ce Camp est un tertre, qui forme un triangle presque équilatéral, dont chaque côté peut avoir environ trois cens toises de longueur. Le côté, qui barre les deux rivières, & qui fait le front du Camp, est encore marqué par des restes d'anciens retranchemens, dont les fossés sont à présent entiérement comblés. On voit aussi quelques vestiges d'anciennes levées de terre le long des bords de ces deux rivières, qui se joignent du côté d'Arras vers l'orient. Au bas du Camp est la célèbre abbaye de l'Étrun, où l'on ne reçoit que des filles de familles distinguées. Le second Camp de César est, comme le premier, de figure triangulaire. Il se trouve près de Bouchain, entre le confluent de l'Escaut & de la petite rivière du Sansé, sur une hauteur fort élevée & escarpée vers ces rivières, où il paroît encore quelques traces de vieux retranchemens de terre, qui s'étendent environ quatre cens toises le long de l'Escaut, mais beaucoup moins le long du Sansé. On ne peut dire combien ce Camp avoit autrefois d'étendue, parce que les fortifications, qui devoient en couvrir le front d'une rivière à l'autre, selon les regles de la castramétation, ont été entièrement applanies & mises de niveau avec le reste de la campagne, qui est très-propre au labour.

2.° Le Camp de César, au-dessus du port d'Ik en Bretagne, près de Saint-Brieux. De tous les anciens Camps, que l'on connoisse sous le nom de César, aucun ne ressemble davantage à celui de Dieppe, tant par sa situation que par sa figure, que ce Camp placé de même sur le haut d'une falaise en triangle. Il est aussi flanqué d'un côté par la mer, & de l'autre par un profond vallon où coule la petite rivière d'Ik, qui donne son nom à un bourg & à un havre capable de contenir des bâtimens de six vingts tonneaux. Le troisième côté répond sur la campagne, sans aucune trace des anciens retranchemens, qui devoient en défendre autrefois les approches. Comme le païsan de ces cantons-là est fort laborieux, & qu'il a grand soin de mettre tout à profit, il n'a pas manqué d'en applanir tout le terrein, pour en faire des jardins fruitiers, qui lui sont d'un très-bon produit. L'on ne doute nullement dans le païs, que César n'ait campé en ce lieu du tems de son expédition en Bretagne. À la pointe du Camp se voit une tour très-ancienne, mais rebâtie depuis quelques années, qui commande le port d'Ik, &

& qu'on a toujours appellée la Tour de César. Les Bretons croyent fermement qu'elle a été élevée par les ordres de ce Général. Elle servoit autrefois de fanal pour ce port.

3.° Enfin, le Camp de César près de Saint Leu d'Esseran, village sur l'Oyse, renommé pour ses belles carrières de pierre, à une petite lieue en de-çà de Chantilly. Ce Camp est encore beaucoup plus digne d'attention, qu'aucun de ceux dont on vient de faire mention. Il est situé sur le sommet d'une haute montagne en dos d'âne fort escarpé, au confluent de l'Oyse & de la Nonette, autrement dite la rivière de Chantilly ou de Senlis. Il commande les campagnes voisines. Hors de toute attaque du côté de ses deux flancs, qui sont presque inaccessibles par leur situation naturelle, il n'a de front que très-peu de terrein à défendre. Il est de plus à portée du fourrage, de leau & du bois; sans quoi un Camp, quelque fort qu'il soit ou par l'art, ou par la nature, n'est pas long-tems tenable.

Ce Camp est aussi en triangle; mais, le triangle est assez irrégulier, sur tout vers la Nonette, où, se recourbant en espèce de demi cercle saillant, suivant le contour de la côte, il embrasse une assez grande étendue de terrein. Les deux côtés, qui regardent, l'un vers l'Oyse, l'autre vers la Nonette, sont fort roides & escarpés, excepté à leur extrêmité ou à l'angle de réunion, qui répond vers la jonction de ces deux rivières, où la pente de la montagne est beaucoup moins droite qu'ailleurs. Aussi l'accès en étoit-il défendu par des élévations de terre, dont il reste encore des vestiges. Ce retranchement pouvoit aussi avoir été élevé pour couvrir la porte Décumane & le quartier du Prétoire.

Quant au troisième côté, qui fait la tête du Camp, comme c'est son endroit foible, se trouvant de niveau avec la plaine, qui regarde Chantilly, il est muni d'une lisière de la montagne à l'autre, par un boulevard de seize à dix-huit pieds de haut, plus ou moins en quelques endroits. Ce boulevard, qui s'est assez bien conservé dans toute son étendue, est percé de trois ouvertures ou entrées, dont celle du milieu, qui est la plus spacieuse, a seize pas de large. Il n'est point douteux que, selon les regles de l'ancienne Castramétation, il n'y ait eu autrefois au pied de ce boulevard de bons fossés; mais, ils sont aujourd'hui entièrement comblés, soit par la suite des années, soit par les soins du laboureur, qui fait valoir, autant qu'il le peut, tout le terrein de ce canton, qui est très-fertile en grains. Le dedans du Camp est aussi très-bien cultivé.

Le front de ce Camp, qui est couvert par le boulevard, a peu d'étendue en comparaison de ses flancs; ce qui en rend la défense assez facile. Il n'a de longueur que quelques six cens pas; au lieu que le côté vers la prairie, qui regne le long de la Nonette en a environ dix-huit cens soixante, & que celui, qui commande la prairie,

qui s'étend le long des bords de l'Oyse, en a près de seize cens soixante-dix.

La tradition constante de tout le voisinage est aussi que César a campé en cet endroit, & que le quartier des environs, qu'on a nommé dans tous les tems la Garenne, étoit alors une forêt fort épaisse & étendue, qu'il fit abattre pour pouvoir découvrir tout le païs d'alentour, & empêcher l'ennemi de venir s'y cantonner pour l'inquiéter dans son camp, & surprendre ses convois. Les habitans de Montaterre, bourg situé au de-là de l'Oyse, à une lieue du Camp, prétendent même tenir par une tradition immémoriale, de pere en fils, que César vint les visiter, & qu'il ne put s'empêcher d'admirer la charmante situation de ce lieu, d'où la vue est des plus diversifiées & des plus vastes qu'il y ait dans ce païs.

Outre ces Camps de César, dont on vient de parler, on en connoît encore plusieurs autres; mais, nous n'entrerons point ici sur cet objet, dans un plus grand détail. Nous croyons en avoir dit assez pour donner au Lecteur une idée de ces sortes de Camps, dont la plûpart au moins pourroient bien n'être pas aussi anciens qu'on se l'imagine ordinairement.

CAMPSA, *Campsa*, Κάμψα, (*a*) ville située près de Pallène, selon Hérodote. D'autres la nomment Capsa. *Voyez* Capsa.

CAMPSAS, *Campsas*, ville d'Italie, selon Agathias au deuxième livre de son histoire. Cet Auteur dit qu'elle fut prise par les Goths.

CAMPSAS, *Campsas*, village de l'Asie mineure dans la Phrygie auprès d'Apamée. Métaphraste en fait mention dans la vie de Saint Tryphon.

CAMPSIAINS, *Campsiani*, Καμψιανοὶ, (*b*) peuple Germain, selon Strabon. Ce Géographe est le seul Auteur ancien, qui fasse mention de ce peuple.

CAMPUS, terme Latin, qui veut dire un champ, une plaine, une campagne. On dit en pluriel *Campi*, les champs, les campagnes. Il y a eu quantité de lieux, qui ont porté le nom de Campus ou de Campi. Nous allons en donner une liste, en commençant par ceux qui ont été connus sous le nom de Campus. C'est pour suivre l'usage ordinaire, que nous plaçons les premiers, les noms du singulier; car, l'ordre alphabétique exigeroit qu'on mît auparavant les noms du pluriel.

CAMPUS ÆGESTÆUS, lieu, dont il est fait mention dans Tite-Live.

CAMPUS ARGIVORUM, (*c*) champ des Argiens. Ce lieu étoit situé dans l'Argolide, contrée du Péloponnèse, à environ quatre milles d'Argos. Ce fut dans le champ des Argiens que les Romains allerent se camper, l'an de Rome 557, lorsqu'ils mar-

(*a*) Herod. L. VII. c. 123.
(*b*) Strab. p. 291.

(*c*) Tit. Liv. L. XXXIV. c. 25.

choient contre la ville d'Argos ; ſous la conduite de T. Quintius.

CAMPUS FLORÆ, champ de Flore, étoit un lieu conſacré à cette déeſſe. C'eſt-là que l'on repréſentoit les jeux Floraux, inſtitués en ſon honneur.

CAMPUS HYRCANUS, (*a*) champ Hyrcanien. C'étoit un lieu de l'Aſie mineure, du côté de la ville de Thyatire. Telle eſt l'idée que l'on doit ſe former de la poſition de ce lieu d'après le récit de Tite-Live.

CAMPUS LAPIDEUS, le champ des Cailloux. *Voyez* ci-après Campi Lapidei.

CAMPUS MAGNUS, (*b*) le grand Champ. C'étoit une plaine fort étendue, qui avoit douze cens ſtades de long & ſix vingts de large. Le Jourdain la diviſoit en deux parties. Elle commençoit au bourg de Génébath, & finiſſoit au lac Aſphaltite. La ville de Jéricho étoit bâtie au milieu du grand Champ. Il y avoit tout auprès une grande montagne, qui la commandoit, & qui étoit ſi ſtérile; qu'on n'y voyoit ni arbre, ni plante, & ſi longue qu'elle s'étendoit du côté du ſeptentrion juſqu'au territoire de Scythopolis, & du côté du midi juſqu'à Sodome. Sa grande ſtérilité étoit cauſe que l'on n'y rencontroit aucun habitant.

A l'oppoſite de cette montagne & de l'autre côté du Jourdain, on trouvoit une autre montagne, qui commençoit à Juliade vers le ſeptentrion, & s'étendoit du côté du midi juſqu'à Gomorrhe, où elle confinoit à Pétra, qui étoit la capitale de l'Arabie. Il y avoit encore le mont Serré, qui s'étendoit juſqu'au païs des Moabites. Un Auteur moderne rapporte, dans ſon voyage de la Terre Sainte, que cette plaine eſt la meilleure du monde, très-fertile en bled; qu'elle eſt terminée à l'orient, par les montagnes de l'Arabie; à l'occident, par celles de Judée; au midi, par la mer Morte; & au ſeptentrion, par celle de Tibériade. C'eſt dans cette belle plaine, qu'on recueilloit des plantes ſi exquiſes, des liqueurs ſi précieuſes, & des gommes d'une odeur incomparable. Mais, à préſent, elle eſt preſque toute déſerte, & l'on diroit qu'elle ſe reſſent encore de la malédiction & des anathèmes, dont Joſué foudroya Jéricho & ſon grand Champ.

Selon Dom Calmet, il y avoit dans la Paleſtine deux grandes vallées, connues dans les Hiſtoriens & dans les Géographes, ſous le nom de grand Champ; l'une, qui s'étendoit le long du cours du Jourdain, depuis Tibériade juſqu'à Ségor, à la longueur d'environ douze cens ſtades, & à la largeur de cent vingt ſtades; l'autre, qui étoit appellée le champ ou la campagne d'Eſdrelon ou de Légion, à cauſe du grand nombre de villes, qui y étoient ſituées, ou la vallée de Jezraël à cauſe de la ville de même nom. Elle s'étendoit de l'orient au couchant, depuis Scythopolis, aſſiſe ſur le Jourdain, juſqu'à Légion au pied

(*a*) Tit. Liv. L. XXXVII. c. 38.

(*b*) Joſeph. de Bell. Judaïc. p. 891.

du mont Carmel, dans un espace d'environ vingt-cinq lieues. Eusebe & Saint Jérôme donnent encore une plus grande étendue au grand Champ, qui s'étendoit sur le Jourdain, puisqu'ils disent qu'il commençoit au mont Liban, & qu'il finissoit au désert de Pharan. La campagne de Jéricho étoit dans le grand Champ, & en faisoit partie, comme on le voit dans Eusebe. On appelle quelquefois ces grands champs *Aulon*, ou *Aulos*, ou *Araba*, plaine.

CAMPUS MARTIS, champ de Mars, nom que l'on donnoit à certaines fêtes en l'honneur de Mars. on les célébroit le 27 Février & le 14 Mars. Ovide, dans le second livre de ses Fastes, les appelle Équiries. Varron, qui leur donne le même nom, dit que ce nom venoit de ce que ces jours-là il se faisoit des courses de chevaux dans le champ de Mars à Rome. L. Cécilius, auteur du livre des Morts des persécuteurs, est celui de qui on apprend que le nom de champ de Mars, *Campus Martis*, fut donné à la fête même, que les Empereurs célébroient en quelque lieu qu'ils se trouvassent. Nous apprenons encore du même, que ce fut à une de ces fêtes, que Maximin, fils de la sœur de Galérius, se fit appeller Auguste par ses troupes, l'an de Jesus-Christ 308.

CAMPUS MARTIUS, (*a*) champ de Mars. C'étoit une grande place hors de Rome, ainsi nommée à cause d'un ancien temple, qui y avoit été bâti en l'honneur du dieu Mars. On l'appelloit aussi *Campus Tiberinus*, le champ du Tibre, parce qu'il étoit situé auprès de ce fleuve.

Les Auteurs ne conviennent pas sur les premiers propriétaires du champ de Mars. Quelques-uns croyent qu'il avoit appartenu d'abord à une vierge vestale, nommée Caïa Tarrutia, qui le donna au peuple Romain. D'autres prétendent que c'est à Acca Laurentia, que les Romains étoient redevables de cette place, ainsi que de plusieurs biens, qu'elle laissa en mourant.

L'antiquité de ce Champ n'est pas plus certaine. Il y a des Auteurs qui assurent que Romulus le consacra au dieu Mars, & qu'il le destina aux exercices de la jeunesse Romaine. Ce qu'il y a de certain, c'est que du tems de Servius Tullius, sixième roi des Romains, il y avoit dans ce Champ un temple consacré à Mars, dans lequel se tinrent les premières assemblées, que les Romains appelloient *comitia centuriata*, & que se fit pour la première fois la cérémonie qu'ils appelloient Lustre. Tarquin, le Superbe, s'en étant emparé & y ayant fait semer du bled, le consul Brutus & son collegue le restituerent au peuple Romain, après l'expulsion de ce Prince. Il étoit alors couvert d'une belle moisson, qu'il étoit tems de couper. Comme on se faisoit un scrupule de la faire servir à la nourriture des hommes, on en-

(*a*) Strab. p. 236. Tit. Liv. L. I. c. 44. L. II. c. 5. L. VI. c. 20. Rosin. de Antiq. Rom. p. 174, 652, 653. Roll. Hist. Rom. T. I. p. 195.

voya un grand nombre de gens, qui avoient ordre d'arracher les épis avec leurs tuyaux, & de jetter le tout dans le Tibre. Les eaux de ce fleuve étoient fort basses, comme il arrive pendant les chaleurs de l'été. C'est pourquoi, cette matière s'arrêta bientôt dans la boue, & y forma le commencement d'une isle, qui fut depuis augmentée par les autres matières, que la rivière y porta au hazard. Dans la suite, on y fit travailler des ouvriers, qui l'exhausserent encore davantage, & qui, par les digues dont ils l'appuyerent, la rendirent assez ferme pour y bâtir des temples & des portiques.

On rétablit dans le champ de Mars les assemblées sur le pied où elles avoient été avant l'usurpation de Tarquin. Ce Champ étoit très-spacieux, & comprenoit toute la grande plaine, qui s'étend jusqu'à la porte del Popolo, & même jusqu'au Ponte-mole. Strabon en décrit exactement toutes les dimensions. C'étoit dans cette place que le peuple s'assembloit pour élire ses Magistrats, & qu'il tenoit régulièrement plusieurs de ses assemblées. Les Consuls y enrôloient les soldats. La jeunesse s'en servoit pour faire ses exercices, comme à monter à cheval, à lutter, à tirer de l'arc, à lancer le palet ou le disque. On y faisoit aussi la cérémonie de brûler les corps morts. C'étoit de ce Champ que les Romains voyoient les naumachies ou combats sur l'eau. Il y avoit, entr'autres, deux endroits remarquables; l'un, qui s'appelloit Aréa, qui étoit près du Tibre, & où les soldats faisoient leurs exercices militaires; l'autre, que l'on nommoit Septa ou Ovilia, dans lequel on enfermoit le peuple jusqu'à ce qu'il eût donné son suffrage dans les élections. Cette place étoit très-ornée. On y avoit placé les statues de plusieurs hommes illustres au tour d'une grande galerie, qu'Antonin le Pieux y avoit fait bâtir. Ce même Prince avoit fait construire au milieu de cette place une colonne, qui avoit 70 pieds de haut, où l'on montoit par 106 dégrés, éclairés par trente-six fenêtres. Auguste y avoit fait placer le fameux obélisque, qu'il avoit fait venir d'Égypte, & sur lequel on avoit posé un cadran solaire. On y voyoit encore l'arc & la naumachie de Domitien, l'amphithéatre de l'empereur Claude, le mausolée d'Auguste, le sépulcre de Marcellus son neveu, les trophées de Marius & un très-grand nombre d'autres monumens superbes.

Au bout de cette place, il y avoit une petite éminence appellée *Mons Citorius* ou *Citatorum*, sur lequel le peuple montoit pour donner son suffrage dans les élections. Tout proche étoit l'Hôtel de ville, où l'on recevoit les ambassadeurs étrangers, les logeant & les nourrissant aux dépens de la République durant le tems de leur ambassade, comme le rapporte Tite-Live, au sujet des ambassadeurs Macédoniens. Les Généraux, qui, revenant de l'armée, demandoient les honneurs du triomphe, ne pouvoient pas entrer dans la ville, & restoient avec

leurs troupes dans le champ de Mars.

Du tems de Cicéron, C. Capito fut d'avis de bâtir le champ de Mars & de l'enfermer dans la ville. Il proposa de faire de marbre les sept clôtures dans lesquelles le peuple entroit un à un, pour donner son suffrage, & qui n'étoient que de bois. Mais, les guerres civiles qui survinrent, empêcherent l'exécution de ce grand dessein.

CAMPUS MARTIUS, champ de Mars. On donnoit ce nom dans le premier établissement de la Monarchie Françoise aux assemblées générales du peuple, que les Rois convoquoient tous les ans, pour y faire de nouvelles loix, ou de nouveaux réglemens, pour recevoir les plaintes de leurs sujets, pour décider les grands différends des Princes & des Seigneurs de la Cour, & pour faire une revue de toute la milice.

Quelques Auteurs prétendent que ces assemblées furent nommées champs de Mars, parce qu'elles se tenoient dans une campagne semblable au champ de Mars, qui étoit près de la ville de Rome, & à peu près pour le même dessein. D'autres croyent avec plus de vraisemblance, qu'on appella ainsi ces assemblées, parce qu'elles se convoquoient au commencement de Mars; ce qui s'observa sous la première Race des Rois de France. Mais, Pepin, jugeant que cette saison n'étoit pas encore propre pour faire la revue des troupes, choisit le mois de Mai, vers l'an 755; de sorte que ces assemblées en furent nommées depuis, champs de Mai. On ne laissa pas néanmoins de les appeller aussi champs de Mars, quoiqu'elles se tinssent au mois de Mai.

Les Rois recevoient alors les présens de leurs sujets, que l'on appelloit dons annuels ou dons royaux, & qui étoient destinés pour la défense de l'État. Les Ecclésiastiques n'étoient pas exempts de présenter ces dons à cause de leurs domaines. On voit dans une Constitution de Louis le Débonnaire, qu'il y avoit des monastères, qui devoient ces présens, & outre cela, des soldats. Il y en avoit qui n'étoient tenus qu'aux présens; d'autres qui étoient seulement obligés de faire des prieres pour la santé du Prince & de la famille royale & pour la prospérité des affaires publiques. Quelques-uns croyent que c'est de-là qu'on peut tirer l'origine des secours d'argent, que nos Rois reçoivent de tems en tems du Clergé de France, particulièrement depuis que les seigneurs des fiefs ont été exempts de servir & de conduire leurs vassaux à la guerre; à quoi les Ecclésiastiques étoient obligés, aussi-bien que les Laïcs. Sous la seconde Race, on tint ces assemblées deux fois l'an; sçavoir, au commencement de l'année & au mois d'Août ou de Septembre. Sous la troisième, on en tint d'autres, que l'on nomma Parlemens, ou États généraux.

Les anciens Anglois semblent avoir emprunté des François l'usage de ces assemblées & champs de Mars; car, nous lisons dans les loix d'Édouard le Confesseur,

qui fut couronné en 1044, que ces peuples étoient obligés de s'assembler tous les ans, au commencement de Mai, pour renouveller les sermens d'obéissance à leur Prince. Quelques auteurs Anglois parlent encore de cette coûtume sous l'an 1094, & disent que l'assemblée fut convoquée *in campo Martio*; ce qui montre que quoique ces assemblées se tinssent au mois de Mai, elles ne laissoient pas de conserver le nom de champ de Mars, & qu'elles furent encore en usage sous les premiers rois Normands.

CAMPUS METROPOLITANUS, (*a*) champ Métropolitain, lieu de l'Asie mineure, situé vers la ville de Dinies en Phrygie. Sans doute que ce lieu étoit ainsi appellé de l'une des deux villes, que l'on met en Phrygie sous le nom de Métropole.

CAMPUS PIORUM, (*b*) champ des Pieux, lieu célebre de Sicile, auprès de Catane. Selon Solin, on lui donna le nom de champ des Pieux, à cause de la piété de deux jeunes hommes, qui porterent leurs parens, pour les dérober aux flammes du mont Etna, dont ils furent garantis. Pour conserver à la postérité un monument de cet amour filial, on appella en Latin le lieu, où étoit leur sépulcre, Campus Piorum.

CAMPUS PRIATICUS, (*c*) champ Priatique. C'étoit un lieu de Thrace, dont parle Tite-Live. Voici ce qu'il en dit: » Les Romains vainqueurs allerent camper à un bourg des Maronites, appellé Saré. Le lendemain, ils arriverent par des chemins ouverts de toutes parts dans le champ Priatique, où ils resterent trois jours, pour y recevoir les bleds, tant ceux que les Maronites leur fournirent volontairement, que ceux qu'on leur apportoit de leurs vaisseaux, qui les suivoient chargés de toute sorte de provisions. De-là ils allerent en un jour à Apollonie, d'où ils se rendirent à Naples par les terres des Abdérites. «

CAMPUS REGIUS, (*d*) champ Royal. Il est parlé de ce champ Royal dans Josephe. Cet Auteur nous apprend que le roi de Sodome & Melchisédec vinrent jusqu'à ce lieu au-devant d'Abraham, lorsque ce Patriarche s'en retournoit victorieux des Rois, qui avoient fait Loth prisonnier.

CAMPUS RIDICULI, champ du Rire, place où Annibal avoit campé, lorsqu'il faisoit le siege de Rome, qu'il eût pu prendre aisément, s'il ne se fût pas retiré de devant cette ville, épouvanté de vaines terreurs & de certains fantômes, qui le troublerent. Cela fut cause que les Romains, lui voyant lever le siege, & leur ville par ce moyen délivrée, se mirent à faire de grands éclats de rire, & éleve-

(*a*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 15.
(*b*) Solin. p. 82.
(*c*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 41.
(*d*) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 18.

rent là un autel au dieu Rire.

CAMPUS SCELERATUS, (*a*) lieu situé dans le voisinage de Rome, près de la porte Colline, sur la droite de la voie Salée. Ce lieu fut ainsi nommé, parce qu'on y avoit enterré toute vive une Vestale. On sçait que c'étoit le supplice ordinaire des Vestales, qui manquoient au vœu de chasteté.

CAMPUS STELLATES, (*b*) lieu d'Italie dans la Campanie, au rapport de Tite-Live. L'an de Rome 448, les Samnites firent des courses dans ce lieu-là; ce qui obligea les Romains de faire passer les deux Consuls dans le Samnium.

CAMPUS THEBES, (*c*) champ de Thebes, étoit situé dans l'Asie mineure. Il prenoit ce nom à cause de sa position auprès de la ville de Thebes dans la Troade. Ce lieu, selon Tite-Live, a été fort célébré par Homère. Antiochus, l'an de Rome 562, étant venu dans le champ de Thebes, après avoir ravagé tous les païs par où il étoit passé, y trouva plus de butin, qu'il n'avoit fait dans aucune autre contrée de l'Asie.

Voici maintenant les principaux lieux, à qui on a donné le nom de Campi.

CAMPI DIOMEDIS, (*d*) champs de Diomede, lieu d'Italie dans l'Apulie, au rapport de Tite-Live.

CAMPI FENECTANI, (*e*) champs Fénectanes. Tite-Live parle d'une victoire remportée par les Romains, sur les Latins, dans les champs Fénectanes ou Sénectanes. Glaréanus avoue qu'il ne connoît ni l'un ni l'autre de ces deux noms. M. Doujat a cru qu'il falloit corriger cet endroit. Il avoit d'abord pensé à lire Faustianes, qui faisoit partie du territoire de Falerne, ou Frégellanes ou Sétines, deux lieux situés entre les Volsques, & voisins de Priverne. Mais, ces lieux étoient hors du Latium, & different trop des noms de Fénectanes & de Sénectanes. Le même Auteur doute s'il ne faudroit pas lire Férentins. Ne vaudroit-il pas mieux dire, selon la judicieuse remarque de M. de la Martinière, *je n'en sçais rien*; réponse noble, & qui malheureusement est moins employée qu'elle ne devroit l'être? Qui empêche qu'il n'y ait eu un lieu, nommé champs Fénectanes, du nom peut-être de quelque homme d'ailleurs obscur, & qui, ne se trouvant nommé dans aucun autre Auteur qui nous soit resté, demeure inconnu pour sa situation & ses limites, comme une infinité d'autres?

CAMPI LAPIDEI, (*f*) les champs des Cailloux. Voici la description, qu'en donne Strabon. » Entre Marseille & l'embouchure du Rhône est une » campagne ronde d'environ cent

(*a*) Tit. Liv. L. VIII. c. 15.
(*b*) Tit. Liv. L. IX. c. 44.
(*c*) Tit. Liv. L. XXXVII. c. 19.
(*d*) Tit. Liv. L. XXV. c. 12.

(*e*) Tit. Liv. L. VIII. c. 12.
(*f*) Strab. pag. 182. Pomp. Mel. pag. 135. Plin. T. I. p. 146.

» ſtades de diametre & à pareille » diſtance de la mer. On la » nomme Λιθῶδες, c'eſt-à-dire, » la Campagne des cailloux. » Car, elle eſt pleine de cailloux » gros comme le poing, au-deſ- » ſous deſquels il ne laiſſe pas de » croître de l'herbe, & de quoi » paître abondamment le bétail. » Au milieu il y a des eaux, des » ſalines & du ſel. Tout le quar- » tier au-deſſus eſt expoſé au » vent ; mais, ſur tout, cette » campagne eſt ſujette à un hor- » rible vent de biſe, qui, dit-on, » remue & fait rouler ces cail- » loux, renverſe les hommes de » deſſus leurs voitures, & leur » enleve leurs armes & leurs ha- » bits. « On peut voir dans Strabon l'explication d'Ariſtote & de Poſidonius, qui ont tâché de rendre compte de la manière dont ces pierres ſont venues. On y trouvera auſſi des vers d'Eſchyle, qui a orné poëtiquement cette matière.

La Fable n'a point laiſſé échapper cet endroit ; & Pomponius Méla n'a pas dédaigné de rapporter en proſe, ce qu'elle en raconte. » Le champ, que l'on appelle » des Cailloux, dit-il, dans le- » quel Hercule, lorſqu'il com- » battoit contre Albion & Gé- » ryon, fils de Neptune, étant » venu à manquer de fleches, » invoqua Jupiter, qui, pour le » ſecourir, envoya une pluie de » pierres. Vous croiriez que ç'a » été une pluie, tant on y en voit » en long & en large. » Pline dit ſur le même ſujet : *Superque campi Lapidei, Herculis præliorum memoria.* Il appelle ce lieu un monument des combats d'Hercule. Niger dit que les Anciens le nommoient Mélamborium ; mais, il parle ainſi faute d'avoir entendu ce qu'il liſoit. Strabon appelle la biſe, qui y ſouffle, μελεμβόριον πνεῦμα, un vent de nord noir. On voit par-là que Niger a pris le nom de ce vent, pour un nom du païs.

Ortélius remarque que Turpin, dans la vie de Charlemagne, le nomme *Ayli Campi.* Le nom moderne eſt la Crau.

CAMPI MACRI, (*a*) champs Maigres, lieu de la Gaule Ciſalpine. Tite-Live en fait mention, auſſi-bien que Strabon. Mais, quelques exemplaires de ce dernier portent Νάκροι Κάμποι, *Nacri Campi*, au lieu de Μάκροι, *Macri.* Columelle met ce lieu vers Modène & Parme. Léandre dit que c'eſt préſentement Valle di Montirone, entre Carpi & la Mirandole, dans le duché de Modène.

CAMPI MAGNI, (*b*) grands champs, nom d'un lieu d'Afrique du côté d'Utique, ſelon Tite-Live. Voici ce que cet Hiſtorien en rapporte. » Scipion faiſoit déjà ap- » procher ſes machines des mu- » railles d'Utique, lorſqu'il ap- » prit que ſes ennemis s'étoient » remis en campagne avec de » nouvelles armées. Il fut donc

(*a*) Tit. Liv. L. XLI, c. 18. Strab. pag. 216.

(*b*) Tit. Liv. L. XXX. c. 8.

» obligé d'interrompre ses attaques; & laissant, pour la forme, un petit nombre de soldats dans ses lignes & sur ses vaisseaux, il partit lui-même avec l'élite & la plus grande partie de ses troupes, pour aller chercher les ennemis. Il se posta d'abord sur une éminence éloignée de quatre milles du camp Syphax. Le lendemain, il descendit avec sa cavalerie dans les grands Champs, qui étoient au-dessous de cette hauteur, & passa tout le jour à harceller les ennemis & à les défier, en allant escarmoucher jusqu'aux portes de leur camp. «

CAMPI PHLEGRÆI, (a) selon Pline, ou Forum Vulcani, selon Strabon. C'étoit un lieu situé dans la Campanie près de Putéoles. On dit qu'il jettoit continuellement du feu, & qu'il produisoit du souffre. C'est aujourd'hui la Solfotara, dans la province de Labour; & selon d'autres, c'est Campo Quarto.

CAMPI THESSALIÆ, (b) champs de Thessalie. Tite-Live parle de ces Champs. Il y a apparence qu'on doit entendre par-là les campagnes de Thessalie en général. C'étoit un terroir fort gras, selon Tite-Live.

CAMPI TIBERIANI, champs Tibériens. Frontin en fait mention dans son livre des Colonies. Les champs Tibériens, qui étoient vraisemblablement entre Tibur & le Tibre, furent mesurés par Tibère César.

CAMPI VETERES, (c) vieux Champs, lieu d'Italie, situé dans la Lucanie. C'est en ce lieu que fut tué dans une embuscade Tibérius Gracchus, l'an de Rome 540.

CAMPYLUS, *Campylus*, (d) Κάμπυλος, fleuve de Grece dans l'Étolie, au rapport de Diodore de Sicile. Les Romains l'auront apparemment connu sous quelque autre nom.

L'an 314 avant J. C., Cassandre, sçachant que les Étoliens, qui avoient fait alliance avec Antigonus, étoient actuellement en guerre avec les Acarnaniens, jugea qu'il étoit de son intérêt de se joindre à ceux-ci pour abaisser les premiers. C'est pourquoi, sortant de la Macédoine avec un forte armée, il vint camper sur les bords du fleuve Campylus. Formant là une assemblée d'Acarnaniens, il leur représenta qu'ayant été de tout tems inquiétés par les attaques de leurs voisins, il leur convenoit d'abandonner les forts & les hauteurs où ils se retiroient séparément les uns des autres, pour habiter un petit nombre de villes, où ils seroient plusieurs ensemble, & par conséquent plus à portée de se défendre réciproquement contre les irruptions subites & fréquentes de leurs ennemis. Les Acarnaniens, se rendant à ces remontrances, se réunirent pour la plûpart dans leur ville de Stratus, place très-grande & bien fortifiée. Les autres se retirerent ailleurs.

(a) Plin. T. I. p. 154. Strab. p. 246.
(b) Tit. Liv, L. XXXI. c. 41.
(c) Tit. Liv. L. XXV. c. 16.
(d) Diod. Sicul. p. 708.

Le fleuve Campylus étoit ainsi appellé, dit Diodore de Sicile, à cause de ses tortuosités. Κάμπτω signifie *flecto*, *curvo*.

CAMUDOLANUM. *Voyez* Camulodunum.

CAMUEL, *Camuel*, (*a*) Καμουὴλ, l'un des fils de Nachor & de Melcha, & neveu d'Abraham. Selon la Génèse, il fut pere des Syriens, ou plutôt d'Aram. Il eut un fils de ce nom, ou bien il eut un fils, qui fut surnommé le Syrien, ou l'Araméen; car, on sçait que la nation des Syriens vient d'Aram, un des fils de Sem. Camuel aura pu donner son nom aux Camélites, peuple Syrien, au couchant de l'Euphrate.

CAMUEL, *Camuel*, (*b*) Καμουὴλ, fils de Sephtan, de la tribu d'Éphraïm, fut un des députés, pour faire le partage de la Terre promise aux autres Tribus.

CAMULATUS, *Camulatus*, Καμουλάτος, (*c*) l'un des lieutenans de M. Brutus, qui avoit conspiré contre César. C'étoit un excellent Officier & fort estimé pour sa valeur. Au moment que Brutus alloit livrer cette bataille, après la perte de laquelle il se tua lui-même, Camulatus, passant tout à coup à cheval près de lui, alla à sa vue se rendre aux ennemis. Brutus en fut très-fâché, & partie par colère, partie de peur d'un changement plus grand & d'une défection générale, il marcha aussi-tôt à l'ennemi.

CAMULODUNUM, *Camulodunum*, Καμουλόδουνον, (*d*) place de la grande Bretagne, selon l'Itinéraire d'Antonin, sur la route de Venta Icenorum à Londinum, c'est-à-dire, de Caster sur le ruisseau de Wentsar à Londres, à six mille pas du lieu, que cet Itinéraire nomme *Ad ansam*, & à neuf mille de Canonium. L'anonyme de Ravenne fait mention de Camulodulo Colonia, selon le manuscrit de la bibliotheque du Roi, imprimé avec les Notes du du P. Porcheron. L'exemplaire du Vatican porte Manulodulo Colonia. Ce qui fait quelque difficulté, c'est que l'un & l'autre exemplaire parlent encore d'un autre lieu fort ressemblant, qu'ils nomment Camulodunum. On ne doute pas qu'il ne faille lire par tout Camulodunum; & en effet, il y avoit deux villes de ce nom dans la grande-Bretagne, au rapport des Anciens. Mais, les Sçavans ne s'accordent pas sur l'explication, qu'ils en donnent.

Ptolémée place chez les Brigantes Camulodunum, & chez les Trinobantes Camudolanum. Tacite parle de Camalodunum, où l'on avoit envoyé depuis peu une colonie de Vétérans, qui, outrageant insolemment un peuple, qui n'étoit pas encore accoûtumé à l'esclavage, lui firent naître l'envie de secouer le joug. Nous avons rapporté le passage en entier sous l'article de Camalodunum. Il pa-

(*a*) Genes. c. 22. v. 21. Strab. p. 748.
(*b*) Numer. c. 34. v. 24.
(*c*) Plut. Tom. I. p. 1007. Crév. Hist. Rom. Tom. VIII. p. 262.

(*d*) Ptolem. L. II. c. 3. Strab. p. 206. Plin. Tom. I. pag. 110. Tacit. Annal. L. XIV. c. 31, 32.

roît par ce passage qu'il est question en cet endroit, d'une colonie établie chez les Trinobantes. Pline met l'isle de Mona, aujourd'hui Anglesey, à environ deux cens milles de Camaldunum, ville de la grande Bretagne. Il est clair que ces noms ont été estropiés par les Romains, qui les ont prononcés & écrits comme ils ont pu. Cela arrive encore tous les jours. Il s'agit de réduire tous ces Auteurs au véritable nombre des villes, qu'ils ont désignées. On vient de voir que Ptolémée met Camudolanum chez les Trinobantes, qui répondoient au Comté d'Essex, de Middlesex & de Hertfordshire. Tacite attribue au même peuple Camalodunum, colonie Romaine; & l'anonyme de Ravenne nomme aussi Camulodulo colonia. C'est donc la même ville, dont ils ont parlé, & la même dont parle Antonin, qui servira autant qu'aucun autre Ancien à en découvrir la vraie situation. Examinons d'abord où étoit celle-là. Nous chercherons ensuite des traces de l'autre.

Quelques-uns ont cru que c'est Colchester. Cambden les réfute, & prétend que c'est Maldon. M. Gale le réfute à son tour. Voici comment ce sçavant Anglois traite cette matière : » Camuloduno, » dit-il, est abrégé ainsi sur les » médailles *CAMU*. On a déja » dit ailleurs que la rivière, nom» mée Cam par les Bretons & » Camus par les Latins, a sa sour» ce aux frontières du comté » d'Essex. Elle passe auprès d'une » colline, *dunum*, au sommet » de laquelle sont des restes d'une » ville Romaine, au-dessous » d'Audley-End, à un mille du » bourg de Walden, en tirant » vers l'occident. Du nom de » cette rivière & du mot *dunum*, » qui signifie colline, les Ro» mains ont fait leur Camulodu» num. C'étoit le Waldenburgh » des Saxons. Cette colline est » présentement nommée Ster» bury-Hill. On y a trouvé une » médaille d'or de Claudius Cé» sar, une coupe d'argent, d'un » ouvrage, d'un poids & d'une » figure, qui en prouvent l'anti» quité. Cela convient à ce que » dit Tacite, qu'on avoit érigé là » un temple au divin Claudius. » Il y a un concours de traces, » qui persuadent que cette célebre » colonie Romaine étoit en cet » endroit-là. Elle est sur deux » grands chemins, dont l'un va » vers le nord, l'autre au nord» est chez les Icéniens, par lequel » on venoit de *Venta Icenorum*, » selon la route marquée par l'Iti» néraire d'Antonin. Les bornes » de la colonie, & ce que les Ro» mains appelloient *Ager Arcifi*» *nius*, sont encore marqués dans » le nom d'Arcden. Des tom» beaux, des cercueils se retrou» vent à Barclow, qui est l'*Ad* » *ansam* de l'Itinéraire d'Antonin, » à six milles du lieu que nous » cherchons ici. On a déterré » dans les champs voisins, des » cercueils de pierre, remplis d'os » brûlés, quantité de médailles, » des pavés, des fortifications » anciennes à l'une & à l'autre » Cherslerford, à Castle-Camps,

» à Shedy-Camps ; & ces forts » ressemblent à ceux, que Tacite » dit avoir été aux environs de » Camalodunum. Ils purent, dit » cet Historien, sous la conduite » d'une femme, brûler la colonie, » prendre les forts. Tous prirent » parti dans cette guerre, & se » jettant sur les soldats dispersés » dans les différens forts, Ils se » rendirent maîtres des postes & » de la colonie même. Ces forts, » qu'on vient de dire avoir été » découverts aux environs de » Walden, que sont-ils autre » chose que ceux, dont parle Ta- » cite, & qui, étant situés entre » les Icéniens & les Trinobantes, » devoient être emportés, avant » que d'arriver jusqu'à la colonie ? » Quelle autre colonie peut avoir » été détruite par les Icéniens » & les Trinobantes révoltés, » que celle de Camulodunum, » qu'Ostorius y avoit menée par » une sage prévoyance, avec un » bon corps de Vétérans, pour » y tenir en bride les Rebelles, » & accoûtumer les Alliés à l'ob- » servance des loix, tandis qu'il » iroit faire la guerre aux Silures, » nation éloignée de-là ? De quels » autres Alliés parle Tacite, si ce » n'est de ceux de Londres & de » Vérulam, qui, après la défaite » de cette garnison, furent eux- » mêmes accablés par l'ennemi, » qui passa, au fil de l'épée, soi- » xante-dix mille hommes, tant » Citoyens qu'Alliés ?

» Ajoûtons pour surcroît de » preuves, que ce païs est aussi » sain & aussi fertile qu'il y en ait » ailleurs. C'est ce que l'on voit » représenté sur une médaille d'or » de Cunobélinus, qui a tenu sa » cour en cet endroit. D'un côté, » on y voit un cheval galopant » avec ces lettres *CUNO* ; de » l'autre, un épi avec ces lettres » *CAMU*, que nous avons déjà » dit être sur les médailles, l'a- » bréviation de Camulodunum. » Le canton où est Walden est » très-fertile. On y trouve des » vallées parfumées de saffran ; » d'où vient le nom moderne de » saffran Walden ; & quoiqu'on » n'en ait apporté dans ce païs, » & qu'on n'ait commencé à y en » semer, que long-tems après » l'expulsion des Romains, cela » ne laisse pas d'être une preuve » de la bonté du terroir, le saf- » fran ne pouvant venir dans les » terres maigres. On y trouve » aussi des montagnes couvertes » de bois, des plaines d'une vaste » étendue, très-propres pour la » chasse & pour le plaisir d'une » course de chevaux, qui semble » être signifiée par le cheval re- » présenté sur la médaille de Cu- » nobélinus. Tout cela fait une » agréable variété ; & un séjour » si agréable a pu naturellement » engager les Romains à y met- » tre une colonie, & les rois des » Trinobantes à y établir leur » cour.

» Ceux, qui cherchent Camu- » lodunum à Maldon, sans au- » tre preuve qu'une légere ressem- » blance de nom, n'y sçauroient » montrer aucune antiquité Ro- » maine ; & le païs y est si peu » fertile, que les habitans sont » obligés de se fournir de bleds

» étrangers. Ceux, qui ont pré- » tendu que cette colonie étoit » à Colnecester, n'ont pas fait ré- » flexion à l'étrange disproportion » des distances. De plus, ils sup- » posent, ce qui n'est pas; sçavoir, » que Colonia & Camulodunum » étoient des lieux différens; ce » que l'Itinéraire d'Antonin & » l'Anonyme de Ravenne ne di- » sent point. Il faut avouer qu'il y » a eu autrefois un poste ou une » ville des Romains à Colnecés- » ter; mais, ils ne le nommoient » pas Colonia. Le vrai nom de » ce lieu étoit Colanéa ou Cola- » nia, que l'on lit dans Ptolémée, » & que l'on trouve défiguré » dans l'Anonyme de Ravenne, » où ce nom est écrit Calunio. » Une Inscription rapportée par » Gruter, fait mention de *Colo-* » *niæ victricensis quæ est in Bri-* » *tannia Camaloduni*. Cette colo- » nie victorieuse sert à expliquer » le prodige de la statue de la vic- » toire, rapporté par Tacite à l'en- » droit cité. « Voyons présente- ment quelle étoit la position de l'autre Camulodunum.

Ptolémée donne aux Brigantes une ville de ce nom. Il est vrai que ce Géographe lit Camunlo-dunum. Quoiqu'il en soit, C'est la même que l'Anonyme de Ravenne distingue très-bien de la Camulodunum des Trinobantes, qu'il nomme Camulodulo Colonia; au lieu qu'il appelle celle des Brigantes Camulodono. L'Itinéraire d'Antonin nomme celle-ci Camboduno ou Campoduno, ou Campodonum, ou Campadunum, selon les divers manuscrits, sur la route *à Vallo ad Portum ritupas*; c'est-à dire, du rempart qui étoit au nord de la Bretagne Romaine jusqu'à Stonar. Camboduno est aujourd'hui Almonbury.

Nous avons déja remarqué que la Camulodunum des Trinobantes avoit une statue de la Victoire, & qu'une Inscription de Gruter fait mention de la colonie Victrix, qui étoit à Camalodunum. Cela se concilie très-bien; mais, voici une difficulté. Ptolémée dit: *Eboracum; Legio VI. Victrix; Camunlodunum*. Quelques manuscrits de l'Itinéraire d'Antonin mettent aussi dans ce même païs, la sixième légion à 17 d'Éburacum. Un manuscrit de la bibliotheque du Roi porte:

EBURACUM

L. VICTR. MPMXVII.

Un autre manuscrit place aussi *Victr.* immédiatement après *Eburacum*, quoiqu'avec une distance différente; & comme le grand chemin & plusieurs ouvrages des Romains se retrouvent encore auprès de Camboduno, on ne peut pas douter que la sixième Légion n'y ait été cantonnée durant l'été. Étoit-elle donc dans ces deux endroits? Rien n'empêche qu'elle n'y ait été successivement, ni qu'elle ait porté le nom de l'un de ces postes à l'autre. Il y a même une conjecture ingénieuse sur ce sujet. Strabon met dans la Vindélicie, Brigantium & Campodunum, qu'il nomme tout de suite. L'Itinéraire d'Antonin, dans une route qui traverse la Vindélicie, fait mention aussi de Bri-

gantiam & de Campodunum. Seulement il place Nemaviam entre ces deux lieux. Il eſt clair que Strabon & Antonin ont voulu parler des mêmes lieux ſitués dans la Vindélicie. C'eſt une choſe digne de remarque de retrouver dans la grande-Bretagne, Éboracum & Brigantium, à peu de diſtance de Campodunum. La conjecture dont il s'agit, conſiſte en ce qu'il ne ſeroit pas impoſſible que la ſixième Légion, ſurnommée Victrix, eût apporté ces noms en paſſant dans la grande-Bretagne, du païs de Germanie où vraiſemblablement elle avoit fait quelque ſéjour, après que Civilis eut été défait par Céréalis. Nous avons même une ancienne Inſcription, rapportée par M. Gale, qui marque qu'elle ne paſſa dans l'iſle de la grande-Bretagne, que ſous l'empire d'Adrien, & qu'elle venoit de Germanie. Un Officier y eſt qualifié *TRIB. MIL. LEG. VI. VICT. CUM. QUA EX GERM. IN BRITAN. TRANSIIT.* Il eſt dit que cet Officier avoit eu une charge dans la maiſon de l'empereur Adrien. *IMP. DIVI HADRIANI AB ACT. SENAT. QUÆSTOR. PROV. NARB.* Il avoit exercé ces charges & quelques autres avant ſon paſſage dans la grande-Bretagne, comme le porte cette Inſcription. Mais, il faut avouer que cette Inſcription, ſur laquelle la conjecture eſt fondée, ne s'accorde pas bien avec l'Hiſtoire. Il eſt parlé des Brigantes dès l'empire de Claudius, & par conſéquent long-tems avant celui d'Adrien. C'étoit même à leur occaſion, que Tacite parle de la colonie des Vétérans, qu'Oſtorius envoya à Camalodunum, qu'on venoit de prendre ſur les Barbares, comme il a été remarqué ci-deſſus.

CAMULOGÈNE, *Camulogenus*, (a) capitaine général des Gaulois Pariſiens, qui avoient pour chef-lieu Lutétie, aujourd'hui Paris. Camulogène étoit Aulerque, ſelon Céſar.

Labiénus, lieutenant de Céſar, s'étant approché de Lutétie dans le deſſein de s'en emparer, il s'aſſembla aſſi-tôt de tous les païs voiſins une nombreuſe armée, à la tête de laquelle fut mis Camulogène, quoiqu'il fût alors fort avancé en âge; mais, c'eſt qu'il étoit regardé comme ſçachant très-bien la guerre. Il ſe conduiſit réellement en habile capitaine. Il évita le combat; il profita de l'avantage des lieux; & comme alors, ſur la gauche de la Seine, au-deſſus de Lutétie étoit un grand marais, dont les eaux s'écouloient dans la rivière, il ſe couvrit de ce marais pour arrêter les ennemis & les empêcher de paſſer. Labiénus voulut forcer le paſſage; mais, n'ayant pu y réuſſir, il retourna vers Mélodunum. Ayant pris cette ville, dont la plûpart des habitans étoient dans l'armée de Camulogène, il y paſſa la Seine, & revint vers Luté-

(a) Cæſ. de Bell. Gall. L. VII. p. 325. *& ſeq.* Crév. Hiſt. Rom. L. VII. pag. 286. *& ſuiv.*

tie, en suivant la rive droite du fleuve. Camulogène, voulant empêcher qu'il ne s'emparât de Lutétie, & ne s'y fortifiât, mit le feu à la ville, en fit rompre les ponts, & toujours défendu par le marais, dont on vient de parler, il demeura dans son camp vis-à-vis les Romains, la rivière entre deux.

Quelque tems après, on en vint aux mains. Le combat se livra dans la plaine où sont maintenant les villages d'Issi & de Vaugirard. Il fut vif & opiniâtre. Les Gaulois se battirent avec un courage admirable. Camulogène leur en donnoit l'exemple; & malgré son grand âge, il faisoit le devoir de Capitaine & de Soldat. Il se portoit à tous les endroits les plus périlleux. Il se jettoit au plus fort de la mêlée. Enfin, il y trouva la mort, & fut tué en combattant.

CAMULUS, *Camulus*, (*a*) nom d'un dieu du Paganisme. Ce sont les Inscriptions de Gruter, qui nous font connoître ce Dieu. On lit sur la première: *ARDOINE CAMULO IOVI MERCURIO HERCULI.* Sous chacun de ces noms est le Dieu qui le porte. Sous Camulo est un Mars avec un bouclier & une pique. Une autre Inscription a *CAMULO. SANC. FORTISS. SAC. &c.* Cette seconde Inscription a été trouvée dans le païs des Sabins. Une troisième, trouvée près de Cleves, porte: *MARTI CAMULO OB SALUTEM TIBERI CLAUDI CÆS. CIVES REMI TEMPLUM CONSTITUERUNT.* De tout cela on conclut; 1.° que Camulus étoit le dieu Mars; 2.° qu'il est le même que Sangus; 3.° que Camulus étoit le nom que les Sabins donnoient à Mars. Struvius croit que ce nom vient de Camus, qui, selon Isidore, signifie un frein fort & rude que l'on donne aux chevaux fougueux pour les dompter. Or, de pareils chevaux sont propres à la guerre & à Mars, & lui étoient consacrés.

Camulus étoit aussi honoré sous ce nom, chez les Hétrusques, comme en fait foi un monument Hétrusque, qui est parvenu jusqu'à nous.

CAMUNLODUNUM, *Camunlodunum*, Καμουνλόδουνον. *Voyez* Camulodunum.

CAMURIUS, *Camurius*, (*b*) Καμούριος, soldat de la quinzième légion. On croit ordinairement que ce fut ce soldat, qui tua l'empereur Galba, lui ayant enfoncé son épée dans la gorge.

CAMURTUS [M.], *M. Camurtus*, (*c*) certain homme, qui, du tems de Cicéron, fut condamné pour cause de violence.

CANA, *Cana*, Κανᾶ, (*d*) ville de Palestine dans la Galilée. Ce fut-là que Jesus-Christ fit son premier miracle; & Saint Jean en raconte l'histoire en ces termes.

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 48, 124.

(*b*) Tacit. Hist. L. I. c. 41. Plut. T. I. pag. 1065.

(*c*) Cicer. Orat. pro. M. Cœli. c. 56, 57.

(*d*) Josu. c. 19. v. 28. Joann. c. 2. v. 1. *& seq.* c. 4. v. 46. *& seq.*

termes. » Il se fit, dit cet Évangéliste, des noces à Cana en Galilée; & la mere de Jesus y étoit. Jesus fut aussi invité à ces noces avec ses Disciples. Le vin venant à manquer, la mere de Jesus lui dit: Ils n'ont point de vin. Jesus lui répondit: Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous & moi? Mon heure n'est pas encore venue. Sa mere dit à ceux qui servoient: Faites tout ce qu'il vous dira. Or, il y avoit là six grandes urnes de pierre, pour servir aux purifications, qui étoient en usage parmi les Juifs, dont chacune tenoit deux ou trois mesures. Jesus leur dit: Remplissez les urnes d'eau, & ils les remplirent jusqu'au haut. Alors, il ajoûta: puisez maintenant, & portez-en au Maître d'hôtel; & ils lui en porterent. Le Maître d'hôtel, ayant goûté de cette eau, qui avoit été changée en vin, ne sçachant d'où venoit ce vin, quoique les serviteurs, qui avoient puisé l'eau, le sçussent bien, appella l'époux, & lui dit: Tout homme sert d'abord le bon vin; & après qu'on a beaucoup bu, il en sert alors de moindre. Mais, pour vous, vous avez réservé le bon vin jusqu'à cette heure. C'est ainsi que Jesus fit à Cana de Galilée le premier de ses miracles; par où il fit connoître sa gloire; & ses Disciples crurent en lui. « *Voyez* ci-après le dernier article de Cana.

Cette ville étoit dans un terrein plus élevé que celle de Capharnaüm, qui étoit située sur la mer de Tibériade; car, S. Jean, se sert du terme de descendre pour aller de Cana à Capharnaüm. *Et rogabat eum ut descenderet, & sanaret filium ejus. . . . . Descende priusquam moriatur filius meus. . . . . Jam autem eo descendente, servi occurrerunt ei*, &c.

Eusebe de Césarée parle de deux villes de Cana, l'une dans la tribu d'Ephraïm, l'autre qu'il nomme Canan, dans la tribu d'Aser. » C'est dans celle-ci, ajoûte Eusebe, que Notre Seigneur & Dieu Jesus-Christ, changea l'eau en vin. C'étoit là patrie de Nathanaël. « Saint Jérôme paraphrase à sa manière, plutôt qu'il ne traduit Eusebe. Je mettrai ici ses propres termes, dit M. de la Martinière, parce que des Sçavans illustres; tels que Cellarius & autres, les ont expliqués à contre-sens. *Cana usque ad Sidonem majorem; est quippe & altera, ad cujus distinctionem major hæc dicitur. Fuit autem Cana in tribu Aser, ubi Dominus noster atque Salvator aquam convertit in vinum; unde & Nathanaël verus Israëlita Salvatoris testimonio comprobatur, & est hodie oppidulum in Galilæa gentium.* Ces mots, *quippe & altera*, &c. signifient seulement, selon leur sens naturel, qu'il y avoit deux villes de Sidon, l'une surnommée la Grande, & l'autre la Petite. Cellarius & ses adhérans se sont imaginés que cette distinction de Grande & de Petite regardoit deux villes également nommées

Cana. Mais, il eſt viſible que s'il y a quelque diſtinction, elle doit s'entendre des deux villes, nommées Sidon. Le P. Bonfrerius, qui trouve cet article de Saint Jérôme fort embrouillé, tâche d'y faire une correction, qui, ſi elle étoit admiſe, le rendroit très-corrompu. Il n'eſt point queſtion d'une grande Cana, non plus que d'une petite. Ni Euſebe, ni Saint Jérôme n'en font aucune mention, mais ſeulement d'une grande Sidon.

Reſte à ſçavoir quelle relation il y avoit entre cette grande Sidon & Cana, & ce qu'Euſebe & Saint Jérôme ont voulu dire par ces mots, *juſqu'à la grande Sidon, uſque ad Sidonem majorem*. Ces mots ne ſont qu'une citation & pour déſigner que c'eſt la même que Cana, dont il eſt parlé au livre de Joſué, où l'on trouve: *Et Abran, & Rohob, & Hamon & Cana uſque ad Sidonem magnam*, ſelon la Vulgate; ou, *& Hebron, & Rechob, & Chammon & Kanah uſque ad Sidonem magnam*, ſelon l'Hébreu. Ces termes *juſqu'à la grande Sidon*, ont trompé Saint Jérôme. Il les a regardés, dans Euſebe, comme une épithete diſtinctive & un ſurnom donné à Sidon, pour la diſtinguer d'une autre moindre de même nom; au lieu que ce n'eſt qu'un éloge de cette ville, qui étoit très-grande & très-floriſſante, lorſque l'Auteur ſacré écrivoit. Cependant, cette diſtinction ſi peu fondée ayant jetté le P. Bonfrerius dans cette autre erreur, que nous avons marquée; il a prétendu trouver une grande Cana dans la tribu d'Aſer, & une petite Cana dans la tribu de Zabulon dans la baſſe Galilée. On ne ſçauroit conteſter qu'il n'y ait eu pluſieurs Cana. Ce nom même, qui ſignifie poſſeſſion & roſeau, peut convenir à pluſieurs lieux.

CANA, *Cana*, Κανᾶ, (a) autre ville de la Paleſtine, dans la tribu d'Éphraïm, ſelon Euſebe & Saint Jérôme. Au huitième verſet du ſeizième chapitre de Joſué, l'Hébreu porte: *Cette borne deſcend de Tappuah vers la mer, juſqu'à Nachal Cana*. Saint Jérôme rend ces mots par la vallée des roſeaux. Les exemplaires les plus exacts des Septante, le rendent par le torrent de Cana; car, le mot *Nachal* ſignifie également le torrent & la vallée. Ces mots ſe trouvent tronqués dans un exemplaire des Septante, que l'on voit à Rome; & on y lit Chelcana par le retranchement d'une ſyllabe du premier mot. Ce lieu, ou torrent de Cana, ou vallée des roſeaux, de quelque manière qu'on l'explique, étoit ſur les frontières d'Éphraïm & de Manaſſé.

CANA, *Cana*, Κανᾶ. (b) Joſephe rapporte que les Arabes avancerent en corps d'armée juſqu'à Cana, lieu de la Céléſyrie; & parlant de nouveau de la même expédition, il dit qu'ils s'aſ-

(a) Joſu. c. 16. v. 8.

(b) Joſeph. de Antiq. Judaïc. p. 519, de Bell. Judaïc. p. 742.

ſemblerent en grand nombre à Canatha de Céléſyrie. Ce n'étoit qu'un même lieu, qui n'eſt pas différent de Canath.

CANA, *Cana*, Κανᾶ. (*a*) Il y en a qui ont reconnu une autre ville de Cana vers Sidon, différente de la première, dont nous avons parlé ; & ils prétendent, mais ſans fondement, que c'étoit là patrie de cette Chananéenne, qui vint ſe jetter aux pieds de Jeſus, le priant d'avoir pitié de ſa fille, qui étoit poſſédée du démon, & en étoit fort tourmentée. Le Fils de Dieu, qui vouloit éprouver ſa foi, fit ſemblant de ne pas l'écouter ; juſqu'à ce que ſes Diſciples, s'approchant de lui, ſe rendirent les médiateurs de cette pauvre femme, & prierent leur maître de lui accorder ce qu'elle ſouhaitoit, du moins afin que l'on fit ceſſer ſes importunités & ſes clameurs. » Je n'ai été » envoyé, répondit le Sauveur, » que pour ſauver les brebis égarées de la maiſon d'Iſraël ; & il » ne me paroît pas juſte d'ôter » aux enfans le pain, qui leur eſt » dû, pour le donner aux chiens. « Cette femme ne ſe rebuta point ſur une réponſe ſi dure. Elle en redoubla même ſes empreſſemens, & par un trait d'eſprit que lui inſpirerent ſa foi & ſon zele, elle repartit ces beaux mots : » Ce » que vous dites, Seigneur, eſt » inconteſtable ; mais, il eſt vrai » auſſi que les petits chiens mangent les miettes, qui tombent » de la table de leurs maîtres. « Alors, Jeſus lui dit : *O femme, ta foi eſt grande ; qu'il te ſoit fait comme tu le deſires.* Et ſa fille fut guérie à la même heure.

Le P. Nau, Jéſuite, diſtingue Cana de Galilée, de Cana de Sidon ; & celle-ci, ſelon lui, étoit à une demi-journée de Sidon, dans la tribu d'Aſer, au lieu que celle, où ſe fit le miracle, étoit dans la tribu de Zabulon. Euſebe & S. Jérôme diſent le contraire. Le P. Nau rapporte enſuite le ſentiment de quelques Auteurs, qui ont tâché de deviner qui etoit l'époux en faveur de qui ſe fit le changement de l'eau en vin. Les uns ont dit que c'étoit S. Jean l'Évangéliſte, qu'ils font natif de Jafa, village éloigné de Nazareth ſeulement d'une demi-lieue, où l'on prétend que l'on montre encore ſa maiſon, qui porte le nom de ſon pere Zébédée. D'autres ſoûtiennent que c'étoit S. Simon l'Apôtre, qui fut ſurnommé le Chananéen, parce qu'il étoit de Cana. Comme il étoit fils de Cléophas, frere de S. Joſeph, il paſſoit pour neveu de la Sainte Vierge, & pour couſin germain du Sauveur, & ſelon la façon de parler des Juifs, pour ſon frere. C'eſt pour cela qu'il les invita tous deux à ſes noces. A l'endroit où elles ſe célébrerent eſt une Égliſe encore entière, dont les Turcs ont fait une moſquée, qu'ils appellent Gaméa Elashar, autrement la moſquée fleurie. Cette Égliſe avec ſa cour & ſon entrée forme un quarré. On entre d'abord ſous un

(*a*) Matth. c. 15. v. 21. *& ſeq.* Marc. c. 7. v. 24. *& ſeq.*

portique par une porte d'une médiocre grandeur, sur le haut de laquelle on voit la figure de trois cruches en bas-relief. De ce portique on entre dans une cour, dans laquelle, du côté du septentrion, il y a une petite porte ouverte, qui est la porte de l'Église. Cette Église est assez grande, & ressemble à une salle, qui, pour être trop grande, a besoin de colonnes, qui en soûtiennent la voute par le milieu; car, il y a ainsi des piliers dans toute sa longueur, & elle est partagée en deux nefs sans ailes.

Sanut parle de ce lieu en cette manière: » On montre là le lieu » où étoient les six cruches, dans » lesquelles Jesus-Christ changea » l'eau en vin; & le réfectoire où » étoient les tables. Ces lieux, » comme tous les autres où Je» sus-Christ a fait quelque chose, » sont sous terre; & on y des» cend par plusieurs degrés. « Je ne sçais, dit le P. Nau, si cet Auteur si zélé pour la Terre Sainte a été témoin oculaire de ce qu'il écrit. Les choses sont aujourd'hui comme je les ai rapportées. A une portée de mousquet de-là, on montre une fontaine, où l'on dit que fut prise l'eau, dont on remplit les cruches. Il y a une petite chapelle avec son parvis bien pavé de belles pierres, où les Turcs font leurs prieres. Ce lieu de Cana étoit autrefois une assez grande ville, si on en juge par les restes, qui ne sont plus que des ruines. Elle est située sur le penchant d'une colline, qui s'éleve peu à peu, & elle descend jusqu'au fond de la vallée, ayant au midi & au couchant de hautes montagnes, & au septentrion une belle plaine. C'étoit dans ce fond qu'étoit la maison, où se firent les noces & le miracle. Cana est à une demi-lieue ou à trois quarts de lieue du champ des Épis, & à une lieue & demie tout au plus de Nazareth.

CANABAS, *ou* CANNABAUD, (*a*) roi des Goths, sous l'empire d'Aurélien. Ce Prince, ayant passé le Danube pour aller attaquer Canabas, le tua dans un combat avec cinq mille des siens.

CANACE, *Canace*, Κανακὴ, (*b*) fille d'Éole & d'Énarete. S'étant laissé séduire par Neptune, elle en eut plusieurs enfans, entre autres Iphimédie, qui fut mariée au géant Aloüs.

D'autres disent que Canace, ayant épousé secrétement son frere, mit au monde un fils, qui fut exposé par sa nourrice, & découvrit sa naissance par ses cris à son ayeul. Éole, indigné de cet inceste, le fit manger par les chiens, & envoya un poignard à sa fille pour se punir elle-même. Macarée, son frere & son mari, se sauva à Delphes, où il se fit Prêtre d'Apollon.

CANACHE, *Canache*, (*c*) Καναχὴ, un des chiens d'Actéon. Lorsque son maître eut été changé en cerf, il ne l'épargna pas

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. pag. 34.

(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. p. 92, 94.

(*c*) Ovid. Metam. L. III. c. 5.

plus que les autres chiens.

Le mot *Canache* en Grec veut dire bruit. On avoit donné ce nom à ce chien, parce que tout retentissoit du bruit qu'il faisoit en aboyant.

CANACHUS, *Canachus*, (*a*) Κάναχος, fameux statuaire de Sicyone. Selon Pline, il florissoit en la 95e Olympiade. Il étoit frere d'Aristoclès, qui ne lui cédoit guere en habileté. Les ouvrages de Canachus étoient fort estimés. Ce statuaire étoit un éleve de Polyclete d'Argos.

Pausanias parle fréquemment des ouvrages de Canachus. Il avoit fait, entre autres, l'Apollon Didyméen pour la ville de Milet, l'Apollon Isménien pour celle de Thebes, & une Vénus pour ses compatriotes. Cette Déesse, qui étoit assise, étoit d'or & d'ivoire. Elle avoit sur la tête une espèce de couronne, terminée en pointe, qui représentoit le pole. Elle tenoit d'une main un pavot, & de l'autre une pomme.

CANAIUS AMNIS, (*b*) ruisseau de l'Asie mineure dans l'Éolide. Il y a bien de l'apparence qu'il avoit pris ce nom de Canes, & que ce nom ne signifie que le ruisseau de Canes, parce qu'il passoit près de cette ville.

CANAL ARTIFICIEL, lieu creusé pour recevoir les eaux de la mer, d'une ou de plusieurs rivières, d'un fleuve, *&c.*

Les rivières ne contribuent pas seulement à la richesse naturelle des campagnes, en les arrosant, elles font encore la richesse artificielle des provinces, en facilitant le transport des marchandises. Plus leur cours est étendu dans un État, & plus elles communiquent les unes avec les autres, plus les parties du corps de cet État sont liées & disposées à s'enrichir mutuellement. Si la nature, comme il arrive toujours, n'a pas fait pour les hommes tout ce qu'il y avoit de plus avantageux à faire, c'est à eux à achever. Les Hollandois, ou, pour prendre sur la foi des Voyageurs un exemple considérable, les Chinois, qui ont un païs d'une étendue sans comparaison plus grande, ont bien fait voir jusqu'où peut aller, en fait de Canaux & de navigation, l'industrie humaine, & quelle en est la récompense.

L'avantage des Canaux est une chose très-anciennement connue. Les premiers habitans de la Terre ont travaillé à rompre les isthmes & à couper les terres, pour établir entre les contrées une communication par eau. Hérodote rapporte que les Cnidiens, peuples de Carie dans l'Asie mineure, entreprirent de couper l'isthme, qui joint la presqu'isle de Cnide à la terre ferme; mais qu'ils en furent détournés par un oracle. Plusieurs rois d'Égypte ont tâché de joindre la mer Rouge à la Méditerranée. Cléopatre eut le même dessein. Soliman II, empereur des

(*a*) Pauf. p. 103, 359. *& seq.* Cicer. de Brut. p. 213.

(*b*) Plin. T. I. p. 281.

Turcs, y employa cinquante mille hommes, qui y travaillerent sans effet. Les Grecs & les Romains projetterent un Canal à travers l'isthme de Corinthe, qui joint aujourd'hui la Morée à l'Achaïe, afin de passer ainsi de la mer Ionienne dans la mer Égée. Le roi Démétrius, Jules-César, Caligula & Néron y firent des efforts inutiles. Sous le regne de ce dernier, Lucius Vérus, un des Généraux de l'armée Romaine dans les Gaules, entreprit de joindre la Saone & la Moselle par un Canal, & de faire communiquer la Méditerranée à la mer de Germanie par le Rhône, la Saone, la Moselle & le Rhin; ce qu'il ne put exécuter. Charlemagne forma le dessein de joindre le Rhin & le Danube, afin d'établir une communication entre l'Océan & la mer Noire, par un canal de la rivière d'Almutz, qui se décharge dans le Danube, à celle de Reditz qui se rend dans le Mein, lequel va tomber dans le Rhin près de Mayence. Il y fit travailler une multitude innombrable d'ouvriers; mais, différens obstacles, qui se succéderent les uns aux autres, lui firent abandonner son projet.

Nous avons en France plusieurs grands canaux. Celui de Briare fut commencé sons Henri IV & achevé sous Louis XIII, par les soins du Cardinal de Richelieu. Il établit la communication de la Loire à la Seine par le Loing. Il a onze grandes lieues de longueur, à le prendre depuis Briare jusqu'à Montargis. C'est au-dessous de Briare, qu'il entre dans la Loire; & c'est à Cépoi qu'il finit dans le Loing. Les eaux du Canal sont soûtenues par quarante deux écluses, qui servent à monter & à descendre les trains de bois & les bateaux, qu'on construit pour cet effet d'une longueur & d'une largeur proportionnées. On paye un droit de péage à chaque écluse pour l'entretien du Canal, & le remboursement des propriétaires.

Le Canal d'Orléans fut entrepris en 1675, aussi pour la communication de la Seine & de la Loire. Il a vingt écluses. C'est Philippe d'Orléans, Régent de France, qui l'a fait achever sous la minorité de Louis XV. Il porte le nom d'une ville où il ne passe pas. Il commence au bourg de Combleux, qui est à une petite lieue d'Orléans.

Un des plus grands & des plus merveilleux ouvrages de cette espèce, & en même tems un des plus utiles, c'est la jonction des deux mers par le Canal de Languedoc, proposé sous François I, sous Henri IV, sous Louis XIII, entrepris & achevé sous Louis XIV. Il commence par un réservoir de quatre mille pas de circonférence, & de quatre-vingts pieds de profondeur, qui reçoit les eaux de la montagne noire. Elles descendent à Naurouse dans un bassin de deux cens toises de longueur, & de cent cinquante de largeur, revêtu de pierre de taille. C'est-là le point de partage, d'où les eaux se distribuent à droite & à gauche, dans un Canal de soixante-quatre lieues de long, où

ſe jettent pluſieurs petites rivières, ſoûtenues d'eſpace en eſpace de cent quatre écluſes. Les huit écluſes, qui ſont voiſines de Béſiers, forment un très-beau ſpectacle. C'eſt une caſcade de cent cinquante-ſix toiſes de long, ſur onze toiſes de pente. Ce Canal eſt conduit, en pluſieurs endroits, ſur des aquéducs & ſur des ponts d'une hauteur incroyable, qui donnent paſſage entre leurs arches à d'autres rivières. Ailleurs, il eſt coupé dans le roc, tantôt à découvert, tantôt en voûte, ſur la longueur de plus de mille pas. Il ſe joint d'un bout à la Garonne, près de Toulouſe; de l'autre traverſant deux fois l'Aude, il paſſe entre Agde & Béſiers, & va finir au grand lac de Tau, qui s'étend juſqu'au port de Cette.

Ce monument eſt comparable à tout ce que les Romains ont tenté de plus grand. Il fut projetté en 1666, & démontré poſſible par une multitude infinie d'opérations, longues & pénibles, faites ſur les lieux, par François Riquet, qui le finit avant ſa mort, arrivée en 1680. Quand les grandes choſes ſont exécutées, il eſt facile à ceux, qui les contemplent, de les imaginer plus parfaites & plus grandes. C'eſt ce qui eſt arrivé ici. On a propoſé un réſervoir plus grand que le premier, un Canal plus large & des écluſes plus grandes; mais, on a été arrêté par les frais.

Le mot *Canal* ſe prend en pluſieurs ſignifications différentes, par rapport à la Géographie.

Il ſignifie quelquefois un détroit ou bras de mer, reſſerré entre deux terres, comme entre deux iſles, ou entre une iſle & le continent.

Il ſe dit pour ſignifier le lit d'une rivière, ſur tout lorſqu'elle ſe diviſe à la rencontre d'une iſle ou de quelque autre obſtacle, qui l'oblige à ſe partager en deux ou en pluſieurs branches. Alors, on dit le grand ou le petit Canal, étant très-rare que les deux branches ſoient également larges & profondes.

Il s'employe auſſi pour déſigner les conduits d'eau, dont on embellit les grands jardins, ſur tout ceux des Princes, où l'on en ménage de très-grands à proportion de la commodité & du voiſinage des eaux.

Enfin, il s'entend quelquefois des aquéducs par leſquels on ſupplée au manque de fontaines. Ce ſont alors des conduits artificiels, qui apportent les eaux d'une ſource plus ou moins éloignée.

CANARIE, *Canaria*, (*a*) terme, qui ſignifie l'iſle aux chiens. C'eſt le nom, que Pline donne à une des iſles fortunées, voiſine de celle qu'il appelle Nivarie. Pline ajoûte que l'iſle Canarie a été ainſi nommée à cauſe de la multitude de grands chiens, dont elle étoit peuplée, & dont deux furent préſentés au roi Juba. On y voyoit, du tems de ce Géographe, des reſtes d'édifices.

Cette iſle, que l'on ſçait être

(*a*) Plin. T. I. p. 349.

présentement la grande Canarie, située près de l'isle de Ténériffe, qui est la Nivarie de Pline, est la seule, qui ait conservé l'ancien nom, qu'elle a même donné à toutes les autres. Car, on ne les appelle plus les isles fortunées, mais les Canaries.

CANARIENS, *Canarii*, (a) peuples d'Afrique. Ils habitoient vers le mont Atlas. Ils furent nommés Canariens, parce, dit-on, qu'ils se nourrissoient de chair de chiens.

CANAS, *Canas*, Κανὰς, (b) ville de l'Asie mineure dans la Lycie, au rapport de Pline. Cette ville a été Épiscopale. Une des Notices, imprimées après la Géographie sacrée du P. Charles de S. Paul, met pour le quinzième siege de la Lycie *Cani*. Une autre du même Recueil place au seizième rang *Canni sive Acaliæ*. Une autre Notice, insérée dans le recueil de Schelstrate, porte *Canni seu Alceæ*. Enfin, une quatrième lit *Caunus*. Ptolémée range aussi Caunus dans la Lycie.

CANASIDA, *Canasida*, ville d'Asie dans la Carmanie, située sur le bord de la mer, selon Arrien.

CANASTRE DE PALLÈNE, *Canastrum Pallenes*, (c) nom d'un lieu, dont il est parlé dans Tite-Live, sous l'an de Rome 552. Voici le passage de cet Auteur: » Les Romains passerent à Ca- » nastre de Pallène, d'où ayant » doublé le promontoire de To- » rone, ils aborderent à Acan- » the. « C'étoit apparemment quelque ville, située sur le promontoire de Canastrée. *Voyez* Canastrée.

CANASTRE [le Promontoire de], *Canastræum Promontorium*, Καναςραιον ἄκρον. (d) Ptolémée attribue ce Promontoire à la Paraxie, qui étoit un canton de la Macédoine. Il en est parlé dans Hérodote, ainsi que dans Pline. Le premier dit que l'armée navale de Xerxès vint du promontoire d'Ampélos à celui de Canastrée. Le second paroît placer ce Promontoire devant Pallène. Étienne de Byzance le nomme Canastron.

Certains prétendent qu'il s'appelle aujourd'hui le Cap Canistro.

CANATE, *Canate*, nom que certains donnent à une montagne de l'Espagne citérieure, sur le sommet de laquelle il y avoit un marais sans fond, & dont les eaux étoient noires. On croyoit que les mauvais génies faisoient leur palais d'une caverne de cette montagne.

CANATH, *Canath*. *Voyez* Chanath.

CANATHA, *Canatha*, (e) Κάναθα. La ville de Canatha, ou, comme on lit sur les médailles, de Canata, étoit située à l'extrémité de la Célésyrie dans la Trachonite, vers les confins de l'Ara-

(a) Plin. T. I. p. 243.
(b) Plin. T. I. p. 273.
(c) Tit. Liv. L. XXXI. c. 45.

(d) Ptolem. L. III. c. 13. Plin. Tom. I. p. 202.
(e) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXVIII. p. 577, 578.

bie & près de Boſtres. La Table de Peutinger place la ville de Chanata à ſoixante-un milles de Damas.

Les Livres ſaints font mention de Knath ou Canath, comme d'une ville très-ancienne, qui fut aſſignée avec ſes dépendances par Moïſe à la partie de la tribu de Manaſſé établie au-de-là du Jourdain. Elle portoit encore le même nom du tems de Saint Jérôme. Lorſque les Arabes prirent les armes contre Hérode le Grand, roi de Judée, ils s'aſſemblerent à Canatha. Ce Prince les diſſipa & les obligea de prendre la fuite. Cette ville, anciennement de la Décapole, fut compriſe dans la ſuite des tems dans la province d'Arabie, dont Boſtres étoit la Métropole. Le P. le Quien a raſſemblé dans l'*Oriens Chriſtianus*, tous les monumens qui font mention des Évêques de Canatha. On trouve ſon nom un peu changé, Canaſtados, dans la Notice imprimée à la ſuite de l'hiſtoire de Guillaume de Tyr.

Si cette ville ſubſiſte encore ſous le même nom, elle eſt peu conſidérable. Elle ne ſe trouve ni dans Abulféda, ni dans la Géographie en langue Turque, qui a été imprimée depuis quelques années à Conſtantinople.

CANATHOS, *Canathos*, (*a*) Κάναθος, nom commun au port & à une fontaine de la ville de Nauplia. On dit que Junon recouvroit ſa virginité en ſe baignant tous les ans dans cette fontaine; fable, qui, ſelon Pauſanias, tiroit ſon origine, des myſtères ſecrets, que l'on y célébroit en l'honneur de cette déeſſe. Les femmes Grecques alloient auſſi ſe baigner dans cette fontaine pour la même raiſon que Junon.

CANATHRE, *Canathrum*, Κάναθρον, (*b*) eſpèce de voiture des Anciens, dont il eſt parlé dans Xénophon. Il y en a qui l'interpretent d'une claie, tiſſue de branches de ſaules, que l'on mettoit ſur le char; mais, Plutarque s'explique clairement, & dit que la voiture appellée Canathre, étoit une eſpèce de chaiſe de bois, faite en forme de griffons, ou d'autres animaux d'une figure étrange, dans laquelle on menoit les filles aux proceſſions.

CANCELLARIUS, *Cancellarius*, (*c*) terme, que quelques Auteurs ont rendu en François par Chancelier. C'étoit, chez les Romains, un officier ſubalterne, qui ſe tenoit dans un lieu fermé de grilles & de barreaux, appellés *Cancelli*, pour copier les ſentences des Juges & les autres actes judiciaires, à peu près comme nos greffiers ou commis du greffe. Ils étoient payés par rôles d'écritures, comme il paroît par le fragment d'une loi des Lombards, cité par Saumaiſe. Il falloit que cet officier fût très-peu de choſe, puiſque Vopiſcus rapporte que Numérien fit une élection honteu-

(*a*) Pauſ. p. 156, 157. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. III. p. 404.

(*b*) Xenoph. pag. 670. Plut. Tom. I. pag. 606.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 300.

se, en confiant à un de ces greffiers le gouvernement de Rome.

M. du Cange prétend que ce mot vient de la Palestine, où les toits étoient plats & faits en terrasse, avec des barricades ou balustrades grillées, nommées *Cancelli*; que ceux, qui montoient sur ces toits pour réciter quelque harangue, s'appelloient *Cancellarii*; qu'on a depuis étendu ce titre à ceux, qui plaidoient dans le barreau, nommés *Cancellarii Forenses*. Ménage a tiré du même mot l'étymologie de Chancelier, *Cancellarius à Cancellis*; parce que, selon lui, quand l'Empereur rendoit la justice, le Chancelier étoit à la porte de la clôture ou des grilles, qui séparoient le Prince d'avec le peuple.

Dans une ancienne Inscription, un certain Nonius Manrylius est qualifié *Cancellarus primi joci campi Boarii*, c'est-à-dire, qui avoit soin des barrières du premier jeu du champ aux bœufs; ce qui marque que ce champ étoit entouré de barrières ou de balustrades, qui, comme on vient de l'observer, s'appelloient en Latin *Cancelli*; & que Manrylius avoit soin de les préparer & d'en garder l'entrée.

CANCELLI, (*a*) petites chapelles, érigées par les Gaulois aux déesses Meres, qui présidoient à la campagne & aux fruits de la terre. Ces peuples y portoient leurs offrandes avec de petites bougies; & après avoir prononcé quelques paroles mystérieuses sur du pain ou sur quelques herbes, ils les cachoient dans un chemin creux, ou dans le tronc d'un arbre, & coyoient par-là garantir leurs troupeaux de la contagion & de la mort même. Cette pratique, ainsi que plusieurs superstitions, dont elle étoit accompagnée, fut défendue par les capitulaires de nos Rois, & par les Évêques.

CANCER, *Cancer*, autrement Écrevisse, l'un des douze signes du Zodiaque. Le soleil entre dans ce signe vers le 21 de Juin, & fait alors le solstice d'été. Il commence ensuite à revenir vers l'équateur; d'où l'on a donné le nom de Cancer à cette constellation, parce que le soleil, dès qu'il y est entré, semble aller à reculons comme l'Écrevisse.

Les Poëtes ont feint que c'étoit l'Écrevisse, que Junon envoya contre Hercule, lorsqu'il combattoit l'Hydre de Lerne, & qui le mordit au pied. Ce Héros, disent-ils, tua cette Écrevisse; & Junon, pour la récompenser, la mit dans le ciel au nombre des constellations.

Le symbole du Cancer est une figure composée de deux traits, presque semblables au chiffre soixante-neuf 69.

CANCRE, *Cancer*. Dans la guerre des rats & des grenouilles, Homère feint que Jupiter envoya des Cancres au secours des grenouilles; & voici la description qu'il en fait, traduite en vers François:

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. p. 50.

Soudain vient un renfort d'épouventables bêtes,

D'animaux contrefaits, de monstres à deux têtes.

Leur échine reluit, leur dur & large dos;

Leur corps est revêtu de solides écailles;

Leurs dents sont des ciseaux, & leurs pieds des tenailles.

Ils ont deux bras nerveux; ils ont huits pieds fourchus.

Leurs bras, leurs mains, leurs doigts & leurs pieds sont crochus.

Ils marchent de travers, & souvent en arriere.

Leur œil voit, & dessous, & devant, & derrière.

CANDACE, *Candace*, (*a*) Κανδάκη, reine d'Éthiopie, sous l'empire d'Auguste. Privée d'un œil, mais femme de courage, cette Princesse avoit sous ses loix une grande partie de l'Éthiopie. La capitale de ses États étoit Napata. Pétronius, préfet d'Égypte, ayant poussé ses victoires jusqu'à cette ville, Candace s'étoit retirée dans un fort voisin. Ce fut de-là qu'elle envoya faire des propositions de paix, que Pétronius ne voulut point écouter. S'obstinant à la vengeance, il prit & saccagea la ville royale de Napata. Mais, il étoit alors à neuf cens milles de Syene; & on l'informa que s'il prétendoit aller en avant, il ne rencontreroit que des sables & des solitudes incultes. Il prit donc le parti de se retirer, laissant une garnison de quatre cens hommes, & des provisions pour deux ans dans Premnis, ville située sur le Nil au-dessous de la grande cataracte.

Candace fit de nouveaux efforts, & leva de nouvelles troupes, pour reprendre Premnis. Pétronius, de son côté, usa de diligence & la prévint. Mais enfin, il comprit qu'il n'y avoit rien à gagner pour les Romains dans cette guerre; & il se rendit plus facile à entrer en négociation avec la Reine, qui, voyant à quels ennemis elle avoit affaire, renouvelloit ses instances pour obtenir la paix. Lorsqu'on dit à Candace, qu'il falloit qu'elle envoyât des ambassadeurs à César, elle demanda qui étoit César, & où il faisoit sa résidence. On donna des guides aux ambassadeurs Éthiopiens, qui furent reçus favorablement d'Auguste, & ce prince accorda très-volontiers la paix à leur Reine. Il l'exempta même du tribut, que Pétronius lui avoit imposé. Cette ambassade l'avoit trouvé à Samos, où il n'alla que l'an de Rome 730.

CANDACE, *Candace*, (*b*) Κανδάκη, autre reine d'Éthiopie, dont il est parlé dans les Actes des Apôtres. C'est à l'occasion d'un Eunuque, Juif de naissance, qui étoit l'un des premiers officiers de cette Princesse & surin-

(*a*) Dio. Caff. p. 524. Strab. p. 820, 821. Crév. Hist. des Emp. T. I. p. 49, 50.

(*b*) Actu. Apost. c. 8. v. 27. *& seq.*

tendant de tous ses trésors.

Cet Eunuque s'étoit rendu à Jérusalem pour adorer ; & comme il s'en retournoit, assis dans son chariot, il lisoit le prophete Isaïe. Alors, l'Esprit saint dit à Philippe d'avancer & de joindre ce chariot. Philippe y courut aussitôt, & ayant vu que l'Eunuque lisoit le prophete Isaïe, il lui demanda s'il entendoit bien ce qu'il lisoit. *Et comment le pourrai-je*, répondit l'Eunuque, *si quelqu'un ne me l'explique?* Et il pria Philippe de monter & de s'asseoir auprès de lui. Le passage de l'Écriture qu'il lisoit, étoit celui-ci : » Il a » été mené à la mort comme une » brebis ; & il n'a pas plus ou» vert la bouche, qu'un agneau, » qui demeure muet devant celui » qui le tond. Par le mérite de » son abaissement, il a été déli» vré de la mort, à laquelle il » avoit été condamné. Qui pour» ra compter la postérité, qui » naîtra de lui, parce que sur la » terre il sera retranché du nom» bre des vivans? « L'Eunuque pria Philippe de lui dire de qui le Prophete entendoit parler, si c'étoit de lui-même, ou de quelque autre. Alors, Philippe commença par cet endroit de l'Écriture à lui annoncer Jesus-Christ. Après avoir marché quelque tems, ils rencontrerent de l'eau, & l'Eunuque lui dit : *Voilà de l'eau, qui est-ce qui empêche que je ne sois baptisé?* Philippe lui répondit qu'il pouvoit l'être, s'il croyoit de tout son cœur ; & l'Eunuque repartit qu'il croyoit que Jesus Christ étoit le fils de Dieu. Il fit aussi-tôt arrêter son chariot ; ils descendirent tous deux dans l'eau, & Philippe baptisa l'Eunuque. Dès qu'ils furent remontés hors de l'eau, l'Esprit du Seigneur enleva Philippe, & l'Eunuque ne le vit plus. Mais, plein de joie, il continua son chemin.

Ce nouveau converti fut l'Évangéliste de Jesus-Christ en Éthiopie, selon le témoignage de divers saints Docteurs. Le faux Dorothée ajoûte qu'il prêcha aussi dans l'Arabie heureuse, & dans l'isle de Taprobane, & qu'il fut enfin honoré de la couronne du Martyr. Mais, cet Écrivain ne mérite pas plus de créance dans cette occasion que dans plusieurs autres. On dit que la reine Candace se convertit & crut en Jesus-Christ, persuadée de la prédication de son Eunuque. Quelques Peres ont pensé que le nom de ce dernier étoit Candace ; soit que les exemplaires, qu'ils avoient du Nouveau Testament, portassent ainsi ; soit que ce fût une faute de mémoire.

CANDACE, *Candace*, (a) Κανδάκη, plusieurs Auteurs anciens & modernes assurent que c'étoit la coûtume des Éthiopiens d'être gouvernés par des Reines. Eusebe prétend que cela duroit encore de son tems, & l'on ajoûte que toutes ces Reines s'appelloient Candaces. Pline dit que des personnes, envoyées par Néron en ce païs-là, rapporterent que l'isle

(a) Plin. T. I. 345.

de Méroé avoit pour reine une Candace, & que ce nom avoit passé depuis plusieurs années de reine en reine. Ce sentiment, qui semble difficile à recevoir, quoique très-bien établi par l'antiquité, paroîtra très-vraisemblable, si l'on considere que les Rois de ces païs-là, étant toujours renfermés dans leurs palais, & révérés comme des dieux, laissoient l'administration & le gouvernement à leurs femmes, qui avoient même coûtume de porter les armes, aussi-bien que les hommes. De-là vient qu'on parloit d'elles plutôt que de leurs maris, qui se faisoient une gloire de demeurer dans cette fainéantise fastueuse.

CANDAVIE, *Candavia*, (*a*) contrée de Macédoine, dont parle César dans son histoire des Guerres civiles. Cet Auteur dit dans un endroit, que Pompée étoit dans la Candavie, & que sortant de la Macédoine, il s'en alla prendre ses quartiers d'hiver à Apollonie & à Dyrrachium. Il dit ailleurs que Pompée avoit toujours un passage ouvert par la Candavie, pour passer dans la Macédoine.

Cette contrée étoit bornée au levant par le lac Lychnide, aujourd'hui d'Ocrida, & par les monts Candaviens, le long desquels couloit le Panyasus. Séneque fait mention des déserts de Candavie; sur quoi Juste-Lipse observe que la partie montagneuse de la Macédoine, qui commençoit à Dyrrachium, étoit nommée la Candavie. Elle étoit couverte de bois. Pline parle des montagnes de Candavie à soixante-dix-huit mille pas de Dyrrachium. Selon le P. Hardouin, elles séparoient l'Albanie de la Macédoine proprement dite. Strabon appelle ces montagnes *Candaviæ Montes;* & il ajoûte que les guerres & les révoltes ruinerent tellement le païs, que la plûpart des bourgs & des villages furent détruits, & qu'on ne les avoit pas encore rebâtis de son tems. Lucain fait mention des forêts de ce païs-là:

. . . . . . *Qua vastos aperit Candavia saltus.*

Ortélius croit que les monts Cambuniens de Tite-Live, les monts Canaluiens de Ptolémée & les monts Candaviens pourroient bien être la même chose. C'étoient des parties d'une même chaîne de montagnes. Les monts Cambuniens étoient plus près de la source du Panyasus; quant aux monts Canaluiens & Candaviens, il paroît que c'est un même nom, altéré par un léger changement de lettres.

CANDAULE, *Candaules*, Κανδαύλης, (*b*) nommé Myrsile par les Grecs, étoit fils de Myrsus, & descendoit d'Hercule par

(*a*) Cæs. de Bell. Civil. L. III. pag. 589. *& seq.* Tit. Liv. L. XLII. c. 53. L. XLIV. c. 2. Strab. p. 323. Plin. T. I. p. 179. Ptolem. L. III. c. 13.

(*b*) Just. L. I. c. 7. Herod. L. I. c. 7. *& seq.* Roll. Hist. Anc. T. I. pag. 377, 378. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 252, *& suiv.* T. IX. p. 124, 125.

Alcée. Selon Hérodote, il succéda à son pere au royaume de Lydie, & fixa, comme lui, son séjour à Sardis.

Ce Prince avoit une femme d'une rare beauté, & aveuglé par sa passion, il ne cessoit de la vanter. Il voulut même que Gygès, l'un de ses premiers officiers, en jugeât par ses propres yeux, comme si son propre sentiment eût été insuffisant pour lui, & que la beauté de sa femme eût pu souffrir quelque préjudice de son silence. Quelques précautions qu'eût prises Candaule, la Reine apperçut Gygès, lorsqu'il se retiroit du lieu où Candaule l'avoit placé; mais, elle n'en donna aucun signe. Persuadée, si l'on en croit l'Historien, que le trésor le plus précieux d'une femme est la pudeur, elle songea à tirer une éclatante vengeance de l'injure, qu'elle avoit reçue, punissant la faute de son mari par un crime encore plus grand. Peut-être une secrete passion pour Gygès eût-elle autant de part à cette action, que la douleur d'avoir été déshonorée. Quoi qu'il en soit, elle fit venir Gygès, & lui donna le choix d'expier son crime ou par sa promort ou par celle du Roi. Après quelques remontrances qui furent vaines, il prit le dernier parti, & par le meurtre de Candaule, il devint le maître, & de sa femme & de son trône.

C'est ainsi que ce fameux événement est raconté par Hérodote, sur la narration duquel plusieurs Historiens ont enchéri dans la suite des tems. Abas, par exemple, prétend que la femme de Candaule s'appelloit Abro. Tydé ou Clutia étoit, suivant quelques autres, le nom de cette Princesse. Ptolémée Héphestion lui donne celui de Nyssie. Il ajoûte de plus qu'Hérodote le supprime dans son histoire, uniquement par tendresse pour le jeune Pléśirrhoüs. Ce Pléśirrhoüs aimoit éperdument la courtisanne Nyssie. Au désespoir de s'en voir maltraité, il chercha dans une mort prématurée la fin de ses disgraces. Hérodote ne le pardonna jamais à cette femme; & de chagrin, il bannit de ses écrits un nom, que la perte de son ami lui rendoit odieux. Il seroit superflu de remarquer que ce récit a bien l'air de ces contes faits à plaisir par les Grecs, charmés la plûpart d'amuser leurs Lecteurs aux dépens de la vérité. Tel est encore un autre récit de Ptolémée, sçavoir, que la femme de Candaule avoit deux prunelles à chaque œil, & qu'elle apperçut Gygès à la faveur d'une pierre appellée dracontites, parce qu'elle ne se trouvoit que dans la tête des dragons.

Ce Prince, suivant une ancienne tradition, se rendit maître, à force ouverte, des États de Candaule. Plutarque ne marque pas quels étoient les auteurs de ce sentiment, content de nous apprendre d'après eux, qu'Hercule ayant tué la reine Hyppolite, fit présent à Omphale de sa hache. Ses successeurs la porterent toujours depuis. Candaule fut le premier, qui se déchargea de ce fardeau sur un de ses favoris. Quel-

que tems après, Gygès prit les armes contre son maître ; & avec un secours de Cariens, que conduisoit Arsélis, il défit Candaule, qui demeura sur le champ de bataille.

Il y a encore un autre sentiment sur la manière dont Candaule perdit ses États ; mais, nous nous dispenserons de le rapporter. Le parti le plus sûr, c'est de préférer l'opinion d'Hérodote, né dans une ville voisine de la Lydie, & dès-lors beaucoup plus à portée que personne, de s'instruire des faits, qui regardoient ce royaume. Aussi presque tous les Anciens assurent, après lui, que la mort de Candaule fut l'ouvrage de sa femme, dont l'action a trouvé des approbateurs dans la personne de Saint Jérôme & dans celle d'Agathias ; & on ne sçauroit nier que ce ne soit ici une de ces theses également aisées à défendre, quelque parti que l'on veuille prendre. Au reste, Candaule fut le dernier roi de la maison des Héraclides, qui, au rapport d'Hérodote, ont regné dans la Lydie, sans aucune interruption, pendant le cours de vingt-deux générations ; & ces vingt-deux générations remplissent, selon lui, un espace de cinq cens cinq ans.

Le regne de Candaule fut de dix-huit ans. Ce Prince mourut vers l'an 716 ou 717 avant l'Ére Chrétienne.

CANDAULE, *Candaules*, Κανδαύλης, (a) Carien, pere de Damasithyme, officier dans l'armée navale de Xerxès.

CANDÉENS, *Candei*, (b) peuples, qui habitoient dans la Troglodytique au couchant de la mer Rouge, à peu de distance de la seconde Bérénice. Selon Pline, on les avoit surnommés Ophiophages, parce qu'ils avoient coûtume de manger des serpens. On voit assez que Pline, qui copie souvent Pomponius Méla, sans presque rien changer à l'expression, a tiré de cet Auteur ce qu'il dit des Candéens. Les anciennes éditions de Pomponius Méla portent comme il doit y avoir : *Partem Candei habitant hi, quos ex facto, quia ex serpentibus vescuntur ; Ophiophagos vocant.* Pline dit après lui : *Introrsus Candei, quos Ophiophagos vocant, serpentibus vesci assueti.* M. de la Martinière n'approuve point, il s'en faut bien, la correction de Vossius au sujet des Candéens ; & voici comme il s'exprime :

» Il a plu à Isaac Vossius, dit-il, » par une démangeaison de corriger, de nous corrompre ce passage & de substituer aux Candéens, sur la foi de je ne sçais » quels manuscrits, un peuple » qu'il nomme *Panchæi.* Cet Auteur avoit beaucoup d'érudition & une vaste littérature ; » mais, il avoit la malheureuse » témérité de vouloir ramener » tous les Auteurs à ses préjugés, » & de prononcer d'un ton d'ora-

(a) Herod. L. VII. c. 98.

(b) Pomp. Mel. p. 210. Plin. Tom. I. p. 341, 342.

» cle, des déciſions ſouvent fauſ-
» ſes ſur ce qu'il prétendoit ſça-
» voir. Ce n'eſt pas qu'on ne lui
» ait de grandes obligations de ce
» qu'il a fait ſur Pomponius Mé-
» la; mais, on lui en auroit en-
» core de plus grandes, ſi mo-
» deſte imitateur de la ſageſſe de
» ſon pere, il ne fût pas ſorti de
» ſa ſphère; & ſi content de cor-
» riger par les manuſcrits les paſ-
» ſages gâtés par les Copiſtes, il
» n'eût pas quelquefois gâté ce
» qui étoit bon, par une ſagacité
» mal employée, & pour paroître
» très-habile dans une ſcience dans
» laquelle il étoit très-ignorant.
» Il prétend que tous les anciens
» exemplaires portent *Panchæi*;
» c'eſt ce qu'il ne perſuadera à
» perſonne. Ceux d'Olivarius,
» qui donna une édition de Pom-
» ponius Méla, avec un Com-
» mentaire de ſa façon, qu'il dé-
» dia au cardinal de Lorraine en
» 1536; ceux de Pintianus, le
» plus grand critique de l'Eſpa-
» gne, ſelon le jugement de Colo-
» miés dans ſa lettre à M. Juſtel;
» ceux d'André Schotus; ceux
» d'Élie Vinet; en un mot ceux
» des Éditeurs, qui ont précédé
» Voſſius, portoient *Candei*, &
» non pas *Panchæi*. Tous ces
» Sçavans étoient-ils aveugles?
» Il y a plus. Tous les manuſ-
» crits, toutes les éditions de Pli-
» ne portent *Candei*; mais, au-
» cun autre Auteur n'a fait men-
» tion du peuple Candei en cet
» endroit. En voilà déjà deux qui
» les y mettent. Cela ſuffit; com-
» bien y a-t-il de lieux, dont un
» ſeul Auteur a parlé, & que
» nous ne connoiſſons que par un
» témoignage, qui eſt unique?
» Mais, il n'y en a pas un ſeul,
» qui ait placé en cet endroit de
» la Troglodytique un peuple
» nommé *Panchæi*. Ce n'eſt pas
» qu'il n'y en ait eu ailleurs de
» ce nom. Les Anciens ont fait
» mention d'un païs nommé *Pan-*
» *chæa* ou *Panchaia*. Mais, ils le
» mettent bien loin de-là, près de
» Memphis......

» Voſſius eſt ſi éclairé dans la
» Géographie, qu'il apporte pour
» preuve de ſon opinion, un paſ-
» ſage qui lui eſt doublement
» contraire. Il eſt tiré du fameux
» monument de Ptolémée, qu'on
» appelle communément *Monu-*
» *mentum Adulitanum*. Berkélius
» en fit imprimer un fragment
» avec une traduction Latine à
» Leyde, l'an 1674; & on le
» trouve entier dans l'édition de
» Coſmas Indicopleuſtes, procu-
» rée par Dom Bernard de Mont-
» fauçon au volume de la nou-
» velle collection des Peres, pu-
» bliée à Paris en 1706. 1.° Il
» n'y a ni dans l'une ni dans l'au-
» tre de ces éditions Παγχαίτας,
» comme le dit Voſſius; mais
» l'une, ſçavoir, celle de Berké-
» lius, porte Ταγγαίτων; & celle
» de Coſmas, Ταγγαίτας. On
» voit que Voſſius, pour trouver
» des Panchaïtes en quelque en-
» droit, change un T en P, &
» un G en CH, & lit *Panchaïtas*
» pour Tangaïtas. 2.° Quand
» même l'Inſcription nommeroit
» ce peuple, comme le veut
» Voſſius, elle le met bien-loin du
» golfe Adulitique, puiſqu'il y eſt
dit

» dit qu'il confine à l'Égypte. Or, » dans toute la Topographie » Chrétienne de Cosmas, qui est » le livre, où cette Inscription » a été conservée, le nom d'É- » gypte ne signifie que la basse » Égypte ou le Delta. «

CANDÉLABRE. *Voyez* Chandelier.

CANDIDAT, *Candidatus*, (*a*) terme, qui se dit en général de toute personne qui aspire à un emploi honorable ou lucratif. Ce terme, qui est Latin, veut dire blanc.

Ceux, qui aspiroient à Rome aux charges de la République, étoient appellés Candidats, à cause de la robe blanche, qu'ils étoient obligés de porter pendant les deux années qu'ils postuloient les charges. Cette robe devoit être simple, sans aucun autre vêtement; soit que cet habit fort humble parût conforme à l'état de suppliant; soit que ceux, qui avoient été blessés à la guerre, cherchassent à faire paroître les cicatrices de leurs blessures, comme les marques sensibles de leurs services & de leur valeur. Car, ce n'étoit point, dit Plutarque, par aucune crainte, ni par aucun soupçon qu'on eût, que le peuple pourroit se laisser gagner & corrompre par argent, qu'on voulut que les Candidats parussent devant les citoyens, & qu'ils fissent leurs sollicitations sans ceinture. Ce ne fut, ajoûte Plutarque, que fort tard que ces ventes & ces achats s'introduisirent, & que l'argent fut compté parmi les suffrages dans les élections des Magistrats. De-là cette corruption se glissa dans tous les tribunaux & dans les armées, & précipita la ville dans le gouvernement Monarchique, en rendant les armées mêmes, esclaves des richesses. Et ce n'est pas sans raison, continue Plutarque, que quelqu'un a dit: Que le premier qui ruina la République, fut celui qui le premier donna des festins au peuple, & lui fit des distributions de deniers. Cependant, ce mal n'éclata pas tout d'un coup à Rome, & il ne s'y glissa que secrétement, & peu à peu; car, nous ne sçavons pas qui fut le premier qui y corrompit par argent le peuple ou les juges. Nous sçavons seulement qu'à Athènes celui, qui donna l'exemple de cette corruption, & qui employa le premier l'argent pour gagner ses juges, ce fut Anytus, fils d'Anthémion, accusé d'avoir livré le fort de Pyle aux ennemis, sur la fin de la guerre du Péloponnèse; & dans ce tems-là encore, l'âge d'or avoit son trône dans la place publique de Rome, où il regnoit dans toute sa pureté.

La première année de leur poursuite, les Candidats demandoient permission au Magistrat de haranguer le peuple, ou de le faire haranguer par quelqu'un de leurs amis. Ils lui déclaroient à la fin de ces harangues, qu'ils desiroient d'obtenir une telle charge sous son

(*a*) Plut. T. I. p. 219, 220. Cout. des Rom. par M. Nieup. pag. 43. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 73, 74, 316, 317.

bon plaisir, le priant d'avoir égard au mérite de leurs ancêtres & aux services qu'ils avoient rendus, dont ils faisoient une ample énumération. Cela s'appelloit *profiteri nomen suum*; & cette année, *annus professionis*, qui étoit toute employée à se faire des amis parmi les grands & parmi le peuple. Il n'étoit pas permis aux Candidats de donner des jeux & des festins publics. C'étoit une chose réservée aux Magistrats, soit Édiles ou Préteurs. Au commencement de la seconde année, les Candidats retournoient vers le Magistrat avec la recommandation du peuple, conçue ordinairement en ces termes: *Rationem illius habe*, & le prioient d'écrire leurs noms sur la liste des prétendans; ce qu'on appelloit, *edere nomen apud Prætorem aut Consulem*. Il y avoit cette différence entre *profiteri apud populum*, & *profiteri apud Magistratum*; expressions, qui signifient, *déclarer son intention au peuple, lui demander une charge, & être reçu à cette demande par le Magistrat*; il y avoit, dis-je, cette différence, qu'on n'empêchoit personne de demander une faveur au peuple, mais que tout le monde n'étoit pas reçu par le Magistrat, à faire cette demande en public, le jour de l'élection; car, dès que le Magistrat avoit vu la requête du Candidat, avec la recommandation du peuple, il assembloit le Conseil ordinaire des Sénateurs, qui examinoient les raisons, que le Candidat avoit pour demander une telle charge, & s'informoient de sa vie & de ses mœurs; après quoi le Magistrat lui permettoit sa poursuite en ces termes: *Rationem habebo, renuntiabo*; & s'il le rejettoit, il répondoit: *Rationem non habebo, non renuntiabo*, c'est-à-dire, *je n'y aurai point d'égard.*

Nous en avons une infinité d'exemples dans l'Histoire. Asconius Pédianus écrit que Catilina demanda le Consulat au peuple à son retour d'Afrique; & néanmoins le consul Volcatius, ayant assemblé le Sénat, dit qu'il n'étoit point recevable. C. Martius Rutilius se déclara pour la censure; Mais, les Consuls protesterent qu'ils n'auroient point d'égard à son nom, *non renuntiabo*. Cette résistance étoit si forte, qu'elle prévaloit d'ordinaire sur la faveur du peuple, & même sur l'autorité des Tribuns. L'on ne sçauroit avoir plus de faveur, que n'en eut Pélicanus pour obtenir le Consulat, puisqu'il étoit soûtenu par les Tribuns, & favorisé du peuple. Mais, le Consul Pison déclara tout haut, en présence du peuple, comme le rapporte Valère Maxime, qu'il ne le nommeroit point, *non renuntiabo*.

Les Tribuns s'opposoient aussi très-souvent, lorsque le Magistrat ne paroissoit pas assez instruit des défauts du Candidat, ou qu'il les dissimuloit exprès; car alors, les Tribuns lui donnoient l'exclusion. Le défaut général & essentiel, qui excluoit des charges, c'étoient les mauvaises mœurs & les actions criminelles. Il y en avoit un second, qui étoit le défaut de l'âge prescrit par les loix pour en-



trer dans les charges de la République. Tacite dit que dans les commencemens, on ne considéroit point l'âge, & qu'on admettoit indifféremment la jeunesse comme la vieillesse aux dignités, même au Consulat. Néanmoins, on fut contraint dans la suite de faire des loix, qui prescrivoient l'âge pour les charges. Il falloit avoir vingt-sept ans pour la Questure, trente ans pour le Tribunat. L'édilité Majeure ou Curule ne se pouvoit exercer qu'à trente-sept ans; la Préture à trente-neuf, & le Consulat, à quarante-trois. Mais, au sentiment de Juste-Lipse, on pouvoit avoir la Questure, à vingt-cinq ans; le Tribunat & l'édilité Majeure, à vingt-sept ou vingt-huit commencés; la Préture, à trente; & le Consulat, à quarante-trois commencés. On ne laissoit pas de dispenser très-souvent de la rigueur des loix; car, Scipion fut fait Consul, à vingt-quatre ans; & Pompée, à trente-quatre.

Il y avoit encore un troisième défaut, qui excluoit des charges, c'étoit lorsqu'on vouloit obtenir les grandes charges, sans avoir passé auparavant par celles qui étoient inférieures. Ainsi, il étoit défendu de prétendre au Consulat, qu'on n'eût exercé les autres charges. C'est pourquoi, Cicéron, dans son Traité, intitulé Brutus, appelle la demande de César pour le Consulat, une demande prématurée & extraordinaire, parce que jusqu'alors il n'avoit été qu'Édile; & nous apprenons de l'Histoire, que Sylla témoigna tant de zele pour l'observation de cette loi, qu'il tua de sa propre main Q. Lucrétius Ofella, qui demandoit le Consulat, sans avoir exercé auparavant la Questure ni la Préture.

Le Magistrat ayant admis le Candidat à demander la charge, celui-ci cherchoit des amis, du crédit & de l'autorité parmi les grands de Rome, & parmi le peuple, pour la pouvoir obtenir. Il employoit la civilité & l'intrigue pour les gagner. Il faisoit des caresses & des largesses aux particuliers. Il en venoit même, ainsi que nous l'avons déjà observé, jusqu'à acheter ouvertement les suffrages des Tribus dans le tems de la corruption de la République. Il se servoit pour acheter ces suffrages de trois sortes de personnes, qui se nommoient *interpretes*, *divisores*, *sequestres*. Les premiers, *interpretes*, ou les entremetteurs, aidoient à faire le marché; *per quos pactio inducebatur*, dit Asconius Pédianus. Les seconds, *divisores*, autrement les distributeurs, étoient ceux, qui, par la loi Tabellaria, se trouvoient chargés de distribuer à chaque citoyen autant de billets qu'il y avoit de Compétiteurs ou de Candidats. Quelquefois, ces ministres des Assemblées servoient à corrompre les suffrages, en distribuant secrétement de l'argent, qui leur avoit été mis entre les mains, par ceux qui avoient plus de confiance en leur argent qu'en leur mérite; ce qu'ils faisoient en mettant sous le bulletin une piece d'or ou d'argent. Enfin, les troisièmes, *seques-*

tres, ou dépositaires, étoient ceux entre les mains desquels on avoit déposé l'argent, pour le distribuer en cas que les suffrages ne manquassent point.

Pour remédier à de pareils désordres, on fit plusieurs loix, qu'on appelloit *leges de ambitu*, qu'on ne laissoit pas d'éluder de tems en tems.

Le tems de l'élection étant arrivé, le Magistrat indiquoit l'assemblée par trois jours de marché différens, afin que ceux de la campagne, comme des villes municipales & des colonies, qui avoient droit de suffrage, pussent se rendre à la ville. Le jour venu, les Candidats, vêtus de blanc, se trouvoient dès le grand matin, assistés de ceux qui les favorisoient, au mont Quirinal, ou sur la colline des Jardins, qui regardoit sur le champ de Mars, afin qu'étant en un lieu éminent, ils pussent mieux être vus du peuple. Ils descendoient de-là dans le champ de Mars, où ils continuoient leurs sollicitations & leurs brigues, comme le remarque Horace. Alors, le Président de l'assemblée, après avoir nommé tout haut les prétendans aux charges, & rapporté les raisons, que les uns & les autres avoient d'y prétendre, appelloit les Tribus aux suffrages, que l'on comptoit; & celui, qui en avoit le plus, étoit déclaré Magistrat. Il remercioit l'assemblée sur le champ; & delà, il montoit au Capitole, pour y faire sa priere aux Dieux.

Cet ordre changea un peu sous les Empereurs. Auguste brigua son premier Consulat d'une manière assez nouvelle, n'ayant encore que vingt ans. Car, il fit approcher son armée de Rome, & envoya une députation célebre, pour le demander pour lui au nom des légions. Et le chef de cette députation, nommé Cornélius, voyant que l'on différoit à répondre à sa demande, eut la hardiesse, mettant la main sur la garde de son épée, de proférer ces paroles : *hic faciet, si non feceritis;* » Si vous ne le faites, ceci le fe» ra. « Dans la suite, Auguste, étant devenu le maître absolu, briguoit lui-même pour ceux qu'il vouloit favoriser, jusqu'à aller donner sa voix dans sa Tribu; & ces Candidats s'appelloient *Candidati Cæsaris.* Suétone ajoûte qu'il ne laissa dans la suite au peuple que le droit de nommer une partie des Magistrats inférieurs, & qu'il se réserva celui de nommer au Consulat. Encore gênoit-il le peuple dans l'élection des charges, qu'il lui avoit accordées, faisant répandre des billets de sa part dans les Tribus, qui étoient forcées par ce moyen d'élire ceux qu'il leur recommandoit. Tibère, successeur d'Auguste, ôta le droit d'élection au peuple, & le transmit au Sénat. Néron le rendit au peuple; & le Sénat s'en désista pour toujours, se contentant de proclamer dans le champ de Mars les Élus aux charges, pour retenir encore par-là quelque chose de l'antiquité des élections.

De tous les Magistrats, qu'on élisoit, il n'y avoit que les Censeurs, qui entrassent sur l'heure en

fonction ; les autres Magiſtrats demeurant quelques mois ſans y entrer, afin de s'inſtruire des devoirs de leurs charges ; car, ils s'éliſoient au commencement du mois d'Août ; & ils n'entroient en charge qu'au premier de Janvier. Ainſi, ils avoient pour cela cinq mois d'intervalle. Les Magiſtrats, de quelque ordre qu'ils euſſent été, ſoit Plébéïens, ſoit Patriciens, n'entrerent en charge le premier jour de Janvier, que long-tems après l'établiſſement de la République ; & ce ne fut que ſur la fin, que les Conſuls & les Préteurs commencerent en ce jour-là, leur exercice. La police de Rome a beaucoup varié depuis le banniſſement des Rois, juſque vers l'an 150 de la République.

CANDIDATS DU PRINCE. (*a*) C'étoit une eſpèce de Queſteurs. Leur fonction étoit de lire les ordres de l'Empereur dans le Sénat.

CANDIDIEN, (*b*) fils naturel de Galérius. Son pere ſe propoſoit de le faire Céſar. La mort, qui ſurvint plutôt qu'il ne s'y étoit attendu, mit obſtacle à l'exécution de ce projet. Galérius, en mourant, recommanda Candidien à Licinius, ſon ancien ami & ſon conſeil. Mais, Licinius, au lieu d'être ſon protecteur, comme toutes ſortes de raiſons l'y engageoient, ſe déclara dans la ſuite ſon ennemi, & le fit mourir. On prétend que Candidien s'étoit rendu ſuſpect de mouvemens & d'intrigues, pour faire valoir les prétentions, qu'il pouvoit avoir à l'Empire.

CANDIDIEN, Comte des domeſtiques de l'empereur Théodoſe le jeune. Il aſſiſta l'an 431, par le commandement de ce Prince, au concile d'Éphèſe, pour y faire obſerver l'ordre & la paix. Mais, s'étant laiſſé gagner par Neſtorius, il écrivit à l'Empereur contre les évêques Orthodoxes, & ſur tout contre S. Cyrille. Théodoſe fut depuis détrompé de ces calomnies, par les lettres des Peres du Concile, & il punit le comte Candidien.

CANDIDUS, *Candidus*, (*c*) Κάνδιδος général des troupes de l'empereur Sévère. Il gagna une bataille ſur Peſcennius Niger, dans les défilés ſitués entre Nicée & Cius en Bithynie.

CANDIDUS, *Candidus*, Κάνδιδος, Hiſtorien, qui vivoit ſur la fin du cinquième ſiecle, vers l'an 490. Il étoit Iſaurien de nation. Il compoſa une hiſtoire, qui commençoit à l'empire de Léon ou de Zénon, & qui finiſſoit au commencement de celui d'Anaſtaſe. Il étoit Chrétien, & il défend le Concile de Chalcédoine comme Orthodoxe. Photius rapporte quelque choſe de lui, & condamne ſon ſtyle comme étant trop poëtique.

CANDIDUS, *Candidus*, l'un des Chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

CANDRENA, *Candrena*,

(*a*) Coût. des Rom. par M. Nieup. p. 86.

(*b*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. VI. pag. 201. & *ſuiv.*

(*c*) Dio. Caſſ. p. 842, 849. Crév. Hiſt. des Emp. T. V. p. 63.

(*a*) l'un des surnoms donnés à Junon. On dit que cette Déesse fut ainsi appellée de Candara, ville de Paphlagonie, où elle étoit particulièrement honorée.

CANDYS, *Candys*, Κάνδυς, (*b*) sorte d'habit des Perses. Il en est fait mention dans Xénophon & dans d'autres Auteurs. Le Candys étoit l'habit extérieur. Les soldats l'attachoient avec une boucle. Leur Candys, selon Pollux, étoit d'une pourpre particulière; au lieu que celui des autres étoit de pourpre ordinaire. Lucien parle du Candys de pourpre. Il dit dans un endroit, que cet habit étoit à l'usage des Assyriens. Xénophon assure plus d'une fois, qu'il étoit à l'usage des Perses. Lucien, dans un autre endroit, nous fournit le moyen de connoître la forme du Candys & de la tiare, lorsqu'il dit que le dieu Mithras porte le Candys & la tiare.

CANE, *Cana*, Κάνη. C'est la même ville d'Éolide, appellée Canes en plurier. *Voyez* Canes.

CANE, *Cane*, Κάνη, (*c*) nom d'une montagne de l'Asie mineure, située dans le voisinage du fleuve Caïcus. Hérodote parle du mont Cane, à l'occasion de l'armée de Xerxès, qui passa près de cette montagne.

CANE, *Cane*, Κάνη, (*d*) port de l'Arabie heureuse dans le païs qui produit l'encens. Le Périple de la mer Rouge & Pline s'accordent à dire que c'étoit une ville située sur la mer. Le païs, où elle se trouvoit, étoit le même que celui des Sabéens. Selon Ptolémée, c'étoit une ville marchande, & il y avoit un promontoire de même nom. Ce dernier Géographe donne la ville & le promontoire aux Adramites, qui faisoient partie des Sabéens.

Comme ces noms ont la dernière lettre écrite en Grec par un η, quelques-uns l'ont exprimée par un *e*, dont cette figure a le son. D'autres l'ont changée en un *a* pour donner une terminaison Latine; & en conséquence, ils ont dit Cana, au lieu de Cane.

CANELLE, *Casia*, *Cinnamum*, (*e*) *Cinnamomum*. La Canelle est la seconde écorce & l'intérieure d'un arbre, qu'on dit croître dans l'isle de Ceylan.

On demande si les Anciens ont connu notre Canelle, & si le Cinnamome, dont il est tant parlé dans leurs Écrits, étoit la Canelle de nos jours; problême, qui partage tous les Auteurs.

Il est d'abord certain que le Cinnamome des Hébreux, dont l'Écriture Sainte fait mention, n'est point celui des Grecs & des Romains, encore moins quelque Canelle d'Amérique, ou celle des Indes orientales. Le nouveau monde n'étoit pas connu, & le commerce avec l'isle de Ceylan ou de

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 59.
(*b*) Xenoph. pag. 214. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 373. T. III. p. 75, 77.
(*c*) Herod. L. VII. c. 42.
(*d*) Plin. T. I. p. 327. Ptolem. L. VI. c. 7.
(*e*) Exod. c. 30. v. 23. Plin. Tom. I. p. 342, 343, 668. & *seq.*

Taprobane n'étoit point ouvert. Dieu ordonne à Moïſe de prendre du Cinnamome avec divers autres aromates, & d'en compoſer une huile de parfum pour oindre le Tabernacle. Il s'agit donc ici d'une gomme ou d'une huile, plutôt que d'une écorce ou d'un bois odoriférant.

La difficulté eſt bien plus grande à l'égard du Cinnamome des autres peuples. Quelques-uns penſent que leur Cinnamome étoit les tendres rameaux d'un arbre, qui porte le clou de girofle; mais, ils ne font pas réflexion que ſi les Anciens avoient connu cet arbre, ils n'auroient pas omis, comme ils ont fait, de parler de ſes fruits, qui ſont ſi remarquables par leur aromate, par leur goût piquant, & par leur odeur pénétrante.

Ceux, qui prétendent que le Cinnamome de Anciens, comme de Théophraſte, de Dioſcoride, de Galien & de Pline, eſt notre Canelle moderne, s'appuyent ſur la reſſemblance des caractères de cet arbriſſeau avec notre Canellier, dans la deſcription que ces anciens Écrivains nous ont donnée de la petiteſſe de l'écorce, de ſon odeur, de ſon goût, de ſes vertus & de ſon prix. Mais, on combat les Sectateurs de cette opinion, préciſément par les mêmes armes qu'ils employent pour la défendre. On leur oppoſe que les Anciens, diſtinguant pluſieurs eſpèces de Cinnamome, une moſylitique noirâtre, d'un gris vineux, qui eſt la plus excellente, âcre, échauffante & ſalée en quelque manière, une autre de montagne, une noire, une blanche; aucune de ces eſpèces ne convient à notre Canelle. D'où l'on conclut que les Grecs & les Romains ne l'ont point connue. Quant à nous, ſans décider une queſtion ſuſceptible de raiſons pour & contre, nous nous contenterons de remarquer que les Anciens n'ayant point déterminé clairement & unanimement ce qu'ils entendoient par leur Cinnamome, nous n'en pouvons juger qu'en aveugles. Ils n'en connoiſſoient pas même l'hiſtoire, comme il eſt aiſé de le prouver.

Pline raconte que les marchands, qui l'apportoient en Europe, faiſoient un voyage ſi long & ſi périlleux, qu'ils étoient quelquefois cinq ans ſans revenir; que la plûpart mouroient en chemin; & que la plus conſidérable partie de ce trafic ſe faiſoit par des femmes. L'éloignement du lieu, dont on tiroit la marchandiſe, la longueur du trajet, l'avidité du gain, le prix naturel de la choſe, les diverſes mains, par leſquelles elle paſſoit; en faut-il davantage pour donner lieu à toutes les fables, qu'on débitoit ſur l'origine de la production végétale, qu'ils nommerent Cinnamome? Du tems de Galien, elle étoit déjà ſi rare, qu'on n'en trouvoit plus que dans les cabinets des Empereurs. Pline ajoûte que le prix en étoit autrefois très-conſidérable, & que ce prix étoit augmenté de moitié par le dégât des Barbares, qui en avoient brûlé tous les plants. Seroit-il donc hors de vraiſemblance, de penſer que le Cinnamome des Anciens nous eſt entiè-

rement inconnu, & qu'il est présentement perdu ?

CANENTE, *Canentes*, (*a*) nymphe, qui épousa Picus, roi de Laurente, ville d'Italie. Ce Prince fut changé en pivert; & Canente, qui l'ignoroit, voyant que son mari ne revenoit point, envoya ses gens au-devant de lui avec des flambeaux. On le chercha de tous côtés; mais, on le chercha par tout en vain. Canente s'en désespéra. Elle ne se contenta pas de le pleurer, de s'arracher les cheveux, & de se frapper l'estomac; elle voulut elle même le chercher. Elle se déroba de son palais, elle courut en furieuse par les bois & par les campagnes. Elle fut six jours & six nuits sans dormir & sans manger. Tantôt, on la voyoit sur le sommet des montagnes, tantôt dans les vallées, selon que le hazard la conduisoit. Enfin, lassée & affoiblie par la douleur & par la fatigue du chemin, elle se coucha en pleurant sur le bord du Tibre, où en mêlant ses larmes avec sa voix, elle poussa toutes les plaintes, dont l'affliction est capable, & fit enfin, dit Ovide, comme le cigne qui chante à ses funérailles. Ainsi, la douleur la consuma de telle sorte, qu'elle disparut peu à peu, & que son corps devint une ombre, & fut réduit au neant. Néanmoins, le lieu en conserva long-tems la mémoire; car, les habitans du païs lui avoient donné le nom de Canente.

Voici une courte explication de cette fable. On dit que Canente eut pour son mari un amour, qui n'eut point d'exemple, & que quand elle l'eut perdu, elle passa toute sa vie en soupirs & en plaintes. C'est pourquoi, outre qu'elle chantoit parfaitement bien, & que c'est pour cette raison qu'elle fut appellée Canente, l'on a feint qu'elle avoit été convertie en air ou en un petit vent doux. Et c'est certainement avec raison; car, la plus belle voix du monde, aussi-bien que les soupirs & les plaintes, se perdent & s'évanouissent dans l'air. Mais, si c'étoit-là le seul fruit, qu'on pût tirer de cette fiction, il semble qu'il ne mériteroit pas qu'on approchât de l'arbre pour le cueillir. L'on veut donc montrer par cette fable, que pour être Princesse, que pour commander à des peuples, que pour être adorée sur un trône, on n'est pas moins sujette aux infortunes de la vie. Canente étoit Reine; elle étoit jeune; elle étoit aimée d'un mari aussi puissant qu'il étoit bienfait; & tous ces avantages ne servent qu'à lui faire sentir plus vivement son mal. La métamorphose de cette Princesse, en qui tant de belles qualités étoient réunies, nous apprend que tout ce que l'on croit de plus avantageux dans le monde, n'est qu'un air & qu'une fumée, aussi-bien que les autres choses; que la beauté, la belle voix, le pouvoir ne sont que des choses vaines, & qu'un vent

(*a*) Ovid. Metam. L. XIV. c. 8, 9. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 477. *& suiv.* T. V. p. 356.

agréable, qui nous flatte; & qui s'évanouit en nous flattant.

CANÉPHORES, *Canephoroi*, Κανηφόροι. (a) Il y avoit à Athènes, auprès du temple de Minerve Poliade, une maison habitée par deux vierges, que les Athéniens appelloient Canéphores, comme qui diroit, porteuses de corbeilles. Ces vierges passoient un certain tems au service de la déesse; & quand le jour de sa fête arrivoit, elles alloient la nuit au temple, où elles recevoient de la Prêtresse de Minerve, des corbeilles qu'elles mettoient sur leurs têtes, sans que ni elles, ni la Prêtresse même sçussent ce qui étoit dedans. Il y avoit dans la ville, assez près de la Vénus aux Jardins, une enceinte d'où l'on descendoit dans une caverne, qui paroissoit s'être creusée naturellement. C'étoit là que ces deux vierges déposoient leurs corbeilles. Ensuite, elles en reprenoient d'autres, qu'elles portoient au temple sur leurs têtes aussi avec le même mystère. De ce jour, elles avoient leur congé; & l'on en prenoit deux autres pour remplir leur place dans la citadelle.

Le mot *Canephores* étoit consacré, pour marquer ces vierges. Elles devoient être de qualité. Dans les Panathées, parées superbement, elles portoient sur leurs têtes des corbeilles couronnées de fleurs & de myrte, & remplies de choses destinées au culte des dieux. Elles commençoient la marche dans les processions solemnelles, & étoient suivies des Prêtresses & du Chœur. Aristophane & son Scholiaste nous apprennent que les Canéphores étoient suivies de deux femmes, qui leur portoient un parasol & un siege. On les nommoit aussi Xistophores.

Cicéron, dans son sixième plaidoyer contre Verrès, parle des Canéphores de Polyclète, comme de deux statues d'une grande beauté. Il y avoit aussi les Canéphores de Scopas, dont parle Pline.

CANÉPHORIES, *Canephoria*, (b) fêtes de Diane chez les Grecs. Dans ces fêtes, toutes les filles nubiles offroient à Cérès des paniers pleins de petits ouvrages faits à l'aiguille, & faisoient connoître, par cette offrande, qu'elles s'ennuyoient du célibat, & qu'elles avoient envie de goûter du mariage. D'autres disent, avec plus de vraisemblance, que les Canéphories étoient à Athènes une cérémonie, qui faisoit partie de la fête, que les jeunes filles célébroient la veille de leurs noces, & qui se pratiquoit ainsi: La fille conduite par ses parens au temple de Minerve, présentoit à cette divinité une corbeille remplie de présens, afin que Minerve rendît heureux le mariage, qu'elle alloit contracter. Ou plutôt, comme remarque le Scholiaste de Théocrite, c'étoit une espèce d'amende-honorable, que ces filles alloient faire à la

(a) Pauf. pag. 49. Plin. Tom. II. pag. 727.

(b) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. VI. pag. 568, 569.

chaste Minerve, pour l'appaiser & détourner sa colère, de ce qu'elles ne conservoient pas à son exemple, leur virginité.

On dit que les Athéniens célébroient encore en l'honneur de Bacchus, une fête, pendant laquelle les jeunes filles portoient des corbeilles ou paniers d'or, pleins de fruits; ce qui faisoit appeller cette fête Canéphories, & les filles Canéphores. Suidas parle de ces corbeilles consacrées à Bacchus, à Cérès & à Proserpine. Le poëte Théocrite en fait aussi mention dans ses Idylles. Elles avoient un couvercle, afin qu'on pût y conserver les mystères de Bacchus, & les cacher aux yeux de ceux, qui n'y étoient pas initiés, & qu'on traitoit de profanes.

CANES, *Canæ*, Κάναι, (*a*) ville de l'Éolide, province de l'Asie mineure. Elle étoit située sur le bord de la mer, au-dessus du promontoire d'Ægan, à l'opposite de la partie méridionale de l'isle de Lesbos. Strabon rapporte que cette ville fut bâtie par des Locriens, qui étoient partis de l'isle de Cynos. Le même avoit déjà dit dans un autre endroit, qu'il étoit venu à Canes une colonie de Dium, ville d'Eubée.

La ville de Canes donnoit son nom au païs des environs, qui s'étendoit, selon Strabon, jusqu'aux Arginuses, le long du promontoire d'Ægan.

Lite-Live parle de la ville de Canes, sous l'an de Rome 561. Les Romains, y ayant conduit leur flotte aux approches de l'hiver, mirent leurs vaisseaux à sec, & les entourerent d'un fossé & d'une palissade. Cette ville ne subsistoit plus du tems de Pline.

CANES, *Canæ*, Κάνοι, ville d'Asie sur le Tigre, au rapport d'Étienne de Byzance. Ce Géographe cite Strabon; mais, c'est, dit M. de la Martinière, une faute des Copistes, qui ont transposé la citation.

CANES, (*b*) peuples d'un canton de Thrace, qui avoient Diégulis pour Roi, du tems d'Attale II, roi de Pergame. Ce dernier Prince, ayant eu guerre avec Diégulis, traita les prisonniers avec beaucoup de modération. Cette conduite lui gagna le cœur des Canes; & la plûpart des Grands de la nation, las d'obéir à un maître, qui faisoit consister la grandeur du pouvoir suprême à verser des torrens de sang, se retirerent à la cour d'Attale. Ce Prince les combla de caresses & de présens; & eux, de leur côté, lui frayerent le chemin, suivant toutes les apparences, à la conquête du royaume de Diégulis. Si l'on en croit le Traducteur de Strabon, ce Prince tomba vif entre les mains du roi de Pergame; mais, les paroles de l'Écrivain peuvent également signifier qu'il perdit, & la bataille & ses États. Il seroit mal-aisé de décider laquelle des deux acceptions est la véritable. Les mo-

(*a*) Strab. p. 446, 606. *& seq.* Plin. T. I. p. 281. Tit. Liv. L. XXXVI. c. 45. Pom. Mel. p. 81.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 305, 306.

numens historiques, où cette révolution se trouvoit décrite, ne sont pas venus jusqu'à nous. Il est constant néanmoins, que Trogue Pompée en avoit transmis à la postérité, les particularités les plus intéressantes. Malheureusement, Justin son abréviateur, s'est contenté de nous apprendre qu'Attale avoit subjugué les Canes. Ils secouerent bientôt après le joug de la domination étrangère; mais, ce changement fut pour eux la source de mille calamités. Zibelmius, fils de Diégulis, que les Thraces avoient rappellé, enchérit sur les cruautés de son pere. On lit dans Diodore de Sicile & dans Valère Maxime, que ce monstre faisoit scier par le milieu du corps ceux des Canes, qui avoient encouru sa disgrace, & qu'il forçoit les peres à se nourrir du corps de leurs propres enfans. Des actions si détestables ne demeurerent pas impunies. Ses sujets l'arrêterent & le firent expirer au milieu des plus affreux supplices.

CANESTRINUM, *Canestrinum*, nom d'un lieu de la Palestine, dont parle Guillaume de Tyr.

CANETHE, *Canethum*, (a) ou plutôt *Canethus*, lieu de l'isle d'Eubée. Il étoit d'abord situé auprès de Chalcis; mais, dans la suite, il se trouva enfermé dans l'enceinte de cette ville, au rapport de Strabon.

CANETHE, *Canethum*, montagne de Béotie, selon Apollonius & son Scholiaste, cités par Ortélius.

CANÉTHUS, *Canethus*, (b) Καίνηθος, avoit épousé Hénioché, fille de Pithée, de laquelle il eut un fils, nommé Sciron.

CANGES, *Cangi*, (c) peuples de la grande-Bretagne. Tacite fait mention de ces peuples. » La défaite des Icéniens, dit-il, » remit dans le devoir ceux qui » balançoient entre la paix & la » guerre; & aussi-tôt Ostorius » mena ses troupes contre les » Canges. Il ravagea leurs cam» pagnes, & enleva un butin » considérable, sans qu'ils osas» sent risquer une bataille; & s'ils » entreprenoient de nous surpren» dre, leurs ruses tournoient tou» jours à leur perte. Ostorius n'é» toit pas loin de la mer, qui » regarde l'Hibernie, lorsqu'il » fut rappellé par la nouvelle » d'une sédition, qui s'étoit éle» vée parmi les Brigantes. «

On peut conclure de ce passage, que les Canges habitoient du côté de la mer, qu'on nomme aujourd'hui la mer d'Irlande, dans la partie septentrionale de la principauté de Galles. Et cette situation s'accorde avec celle du promontoire *Canganorum* ou *Cancanorum*, dont parle Ptolémée.

CANI. Saint Clément d'Alexandrie nomme ainsi ceux, qui inventerent l'art de faire des vases de poterie, & de cuire la chaux. Mais, on ne voit pas clairement s'il a prétendu nommer une na-

(a) Strab. p. 447.
(b) Plut. T. I. p. 11.
(c) Tacit. Annal. L. XII. c. 32. Ptolem. L. II. c. 3. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 224.

tion, ou une famille ; & d'ailleurs, on ne ſçait point dans quel païs il faudroit la placer.

CANICULAIRE, *Canicularis*, terme, qui s'entend des jours pendant leſquels la Canicule domine, parce qu'elle ſe leve & ſe couche avec le ſoleil, depuis le 24 Juillet juſqu'au 23 Août.

Il y avoit en Égypte une année, qu'on appelloit l'année Caniculaire. L'époque de l'établiſſement de cette année ſe rapporte à l'an 2782 avant J.C. On l'appelle auſſi l'année Sothiacale. Elle commence le premier jour du mois Thoth, ou bien le premier jour de l'année auquel l'étoile du grand chien paroît à ſon lever Héliaque. Le mot *ſothis* en langue Égyptienne ſignifie chien ; ce qui répond au Grec κύων, & à l'Éthiopien σῖρος. La grande année Caniculaire, ou la période Sothiacale, eſt l'intervalle de 1460 ans, au bout de laquelle période, l'année de Perſe recommence au même point de l'année ſolaire. On a retenu en Perſe l'ancienne forme de l'année Égyptienne ; d'où il arrive que les équinoxes ne ſe trouvent bientôt plus dans le même mois de l'année, mais ſe répetent ſucceſſivement dans les autres.

CANICULE, *Canicula*, nom d'une des étoiles de la conſtellation du grand chien, qu'on appelle auſſi ſimplement l'étoile du chien. Les Grecs la nommoient Σείριος, Sirius. Pline & Galien donnent auſſi à la Canicule le nom de Procyon, quoiqu'en effet Procyon ſoit le nom d'une autre étoile dans le petit chien.

La Canicule eſt la dixième étoile dans le catalogue Anglois de Flamſtéed, & la ſeconde dans ceux de Ptolémée de Tycho. Elle eſt ſituée dans la gueule du grand chien, & eſt de la première grandeur. C'eſt la plus grande & la plus brillante de toutes les étoiles du Ciel.

Quelques Auteurs anciens nous diſent, après Hippocrate & Pline, que le jour où la Canicule ſe leve, la mer bouillone, le vin tourne, les chiens entrent en rage, la bile s'augmente & s'irrite, & tous les animaux tombent en langueur & dans l'abattement ; que les maladies, qu'elle cauſe le plus ordinairement, ſont les fievres ardendentes & continues, les diſſenteries & les phrénéſies, &c. Voilà bien des chimères. Si la Canicule pouvoit avoir la propriété d'apporter le chaud, ce devroit être plutôt aux habitans de l'hémiſphère méridional qu'à nous, puiſque cette étoile eſt dans l'hémiſphère méridional, de l'autre côté de l'Équateur. Cependant, il eſt certain que les peuples de cet hémiſphère ſont alors en hiver. La Canicule & les autres étoiles ſont trop éloignées de nous, pour produire ſur nos corps, ni ſur notre ſyſtême planétaire, aucun effet ſenſible.

Les Romains étoient ſi perſuadés de la malignité de la Canicule, que pour en écarter les influences, ils lui ſacrifioient tous les ans un chien roux. Le chien avoit eu la préférence dans le choix des victimes, à cauſe de la conformité des noms. Ce n'eſt pas

la ſeule occaſion, où cette conformité ait donné naiſſance à des branches de ſuperſtition.

La Canicule paſſoit, ou pour la chienne d'Érigone, ou pour le chien que Jupiter donna à Minos, que Minos donna à Procris, & que Procris donna à Céphale.

CANIDIE, *Canidia*, (*a*) magicienne, contre laquelle Horace parle en pluſieurs endroits; ce qui donne lieu de préſumer que ce devoit être une magicienne célèbre en ce tems-là. Dans une ſatyre, qu'Horace a faite contre elle, il la dépeint ainſi: » J'ai vu moi-même, dit-il, Canidie avec une » robe noire retrouſſée, les pieds » nus, les cheveux épars, pouſſer des hurlemens, & avec elle » une autre ſorcière encore plus » miſérable. Toutes deux pâles & » hideuſes, elles creuſerent la terre » avec leurs ongles, déchirant avec » leurs dents une brebis noire, dont » elles firent couler le ſang dans » la foſſe, pour y attirer les mânes, qu'elles vouloient interroger. Il y avoit deux effigies, » l'une de laine & l'autre de cire. » La première plus grande châtioit l'autre. Celle-ci étoit en » poſture de ſuppliante, comme » un eſclave, qui va périr. Alors, » une des ſorcières ſe mit à invoquer Hécate; l'autre, la cruelle » Tiſiphone. Voilà auſſi-tôt les » monſtres & les ſerpens infernaux qui paroiſſent, & ſe traînent. La lune rougit de ces horreurs, & ſe cache derrière les » tombeaux, pour n'en n'être pas » témoin. « Horace fait enſuite mille imprécations contre lui-même, ſi ce qu'il vient de rapporter n'eſt pas vrai. Je penſe que le Lecteur n'en ſera pas pour cela plus porté à y ajoûter foi.

CANIDIUS, *Canidius*. *Voyez* Craſſus.

CANIDIUS, *Canidius*, (*b*) certain Romain, dont parle Cicéron dans une de ſes lettres. Cet homme avoit été accuſé; & Cicéron dit qu'il avoit parlé excellemment dans ſa défenſe, & froidement dans ſon accuſation. Il y en a qui conjecturent qu'on doit lire Calidius, au lieu de Canidius.

CANINÉFATES, *Caninefates*, (*c*) peuples, qui, ſelon Tacite, habitoient un canton de l'iſle des Bataves. Cet Auteur leur donne la même origine, la même langue, la même valeur qu'aux Bataves. Mais, ceux-ci, ajoûte Tacite, l'emportoient pour le nombre. Pline attribue aux Caninéfates la même poſition, que leur attribue Tacite.

L'hiſtoire des Empereurs fait mention des Caninéfates en plus d'un endroit. L'an de J. C. 4, ſous l'empire d'Auguſte, ces peuples furent ſubjugués par Tibère. Mais, ils ſe révolterent depuis. On voit ſous l'an de J. C. 69, qu'ils entrerent dans les ſentimens

(*a*) Horat. Epod. Ode 5. v. 1. *&* *ſeq.* L. I. Satyr. 8. v. 22. *&* *ſeq.* L. II. Satyr. 8. v. 95.

(*b*) Cicer. ad Amic. L. VIII. Epiſt. 9.

(*c*) Tacit. Hiſt. L. IV. c. 15. *&* *ſeq.* Plin. Tom. I. pag. 222. Vell. Patercul. L. I. c. 105. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. p. 216. T. III. p. 254. *&* *ſuiv.*

de révolte, que Civilis leur inſpira, & qu'ils ſe donnerent un chef, nommé Brinion, dont on peut conſulter l'article.

Le nom des Caninéfates ne ſe trouve pas écrit de même dans les Auteurs, non plus que dans les monumens. Pline dit Cannénufates. Gruter, ſur la foi de cette Inſcription : *PRÆT. EQ. ALÆ PRIMÆ CANNANEFATUM*, qu'il rapporte, les nomme Cannanéfates. Thomas Reinéſius fait voir, d'après d'autres Inſcriptions, qu'on les a appellés Canonéfates & Cananivates. Æthicus, dans ſa Coſmographie, écrit Cannifates. Enfin, Velleius Paterculus & Tacite diſent Caninéfates, qui eſt le terme le plus ordinaire ſous lequel ces peuples ſoient connus.

Quelque difficulté qu'il y eût à vouloir découvrir l'origine du nom de ces peuples, il s'eſt trouvé cependant des Auteurs, qui ont prétendu qu'ils l'avoient tiré du païs même, qu'ils habitoient. Ils ont dit que les terres ſe trouvant la plûpart du tems inondées, tant par les eaux du Ciel, que par celles des rivières, les habitans étoient obligés de faire une quantité de digues ou quais, pour ſe mettre à couvert des inondations; & que ces quais étant appellés en leur langue *Kaie*, & l'eau *Watten*, on avoit fait de ces deux mots celui de *Caiefatum*, dont les Romains avoient formé le nom de Caninéfates. Quoi qu'il en ſoit, on peut dire que ces Auteurs ont donné une étymologie plus vraiſemblable que celle que quelques autres hiſtoriens ont voulu tirer de la quantité de lapins, qu'ils ont prétendu que les Caninéfates mangeoient.

L'on n'a pas été toujours d'accord ſur le païs des Caninéfates. Quelques Écrivains, en cela oppoſés au témoignage de Tacite & de Pline, qui diſent que les Caninéfates occupoient une partie de l'iſle des Bataves, ont prétendu qu'ils avoient habité une iſle différente de celle des Bataves. Mais, ils n'ont ſçu, ni la nommer, ni la montrer. D'autres ont placé les Caninéfates dans la partie ſeptentrionale de l'iſle Batavie, principalement dans le païs appellé préſentement Kennemerland. Et pour montrer que ces peuples ont habité en de-çà du Rhin, ils ont ſuppoſé plus bas un nouveau lit de ce fleuve, qui ſe déchargeoit du côté du ſeptentrion dans l'Océan, & qui tenoit préciſément le milieu entre l'Oſtium Hélium & le Flevus. Mais, Cluvier, Cellarius & Alting ont entiérement détruit cette opinion, & ont fait voir que ce bras du Rhin, qui tenoit le milieu entre l'Oſtium Hélium & le Flevus, a été pris par tous les Anciens pour celui qui paſſe par Utrecht & par Leyde, & que le païs d'au de-là étoit habité par les Friſons, & que celui d'en de-çà étoit l'iſle des Bataves, dont Tacite dit que les Caninéfates occupoient une partie.

On a encore diſputé pour déterminer quelle étoit cette partie de l'iſle qu'ils habitoient. Quelques-uns ont prétendu qu'ils étoient mêlés avec les Bataves; & d'autres, qu'ils avoient une

contrée séparée de celle des Bataves, quoique dans la même isle. Mais, Tacite décide clairement cette question par la description qu'il en donne. 1.° En parlant de la victoire, qu'ils remporterent sur les Romains, il dit que ceux-ci se retirerent dans le haut païs; ce qui indique que les Caninéfates habitoient le bas païs. 2.° Il marque dans la même description, qu'ils étoient voisins de l'Océan, puisqu'il dit qu'ils se joignirent aux Frisons; ce qui ne se peut faire que du côté de l'Océan, puisque Tacite ajoûte que ces peuples unis ensemble, vinrent de l'Océan faire une irruption le long du Rhin. Enfin, l'étendue de leur païs & ses limites sont si bien désignées par le même Auteur, qu'il est difficile de s'y méprendre. A l'orient ils avoient les Frisons pour voisins, puisqu'il est rapporté que la jonction de ces peuples se fit sur le champ, comme on peut le conjecturer par l'expédition de Cl. Labéon, qui, du païs des Nerviens, marcha contre les Caninéfates, & ensuite contre les Frisons, pour ne point attaquer les Bataves. Ils s'étendoient à l'occident jusqu'à l'endroit, où le Vahal, se joignant à la Meuse, se décharge avec elle dans l'Océan par la même embouchure. Personne ne doute qu'ils n'aient eu l'Océan pour bornes; & il paroît assez vraisemblable que le Rhin & l'Issel bordoient ce païs de deux côtés. Quelques-uns ont voulu l'étendre du côté du midi jusqu'à Batavodurum; de manière qu'ils plaçoient les Caninéfates sur le Rhin entre les Bataves, qui habitoient la côte, & ceux qui occupoient le haut païs. Mais, il est plus naturel de les borner de ce côté, depuis le bourg de Batenstein jusqu'au rivage de l'Issel, où est aujourd'hui Montfort; & ainsi, ils auront habité une partie de l'isle des Bataves, mais dans un canton différent, & séparément de ces peuples.

C'est dans le païs des Caninéfates qu'il faut chercher le fameux canal, dont Tacite donne la description, & qu'il dit que Corbulon fit creuser entre la Meuse & le Rhin, dans le dessein d'obvier aux inondations de l'Océan, & en même tems pour occuper ses soldats. Quoique l'on ne voye aujourd'hui aucune trace de ce canal, qui avoit jusqu'à vingt-trois mille pas de longueur, on convient néanmoins assez généralement, qu'il commençoit auprès de Leyde, depuis le rivage, que l'on nomme Vliet, & qu'il s'étendoit jusqu'à Géervliet, lieu situé au confluent de la Meuse & du Vahal.

CANINI. Ammien Marcellin, cité par Ortelius, nomme ainsi une contrée de la Rhétie, que l'on croit être aujourd'hui le païs des Grisons.

CANINIUS, *Caninius*, (a) lieutenant de César, selon Hirtius Pansa, dans son livre de la guerre d'Espagne.

(a) Hirt. Pans. de Bell. Hispan. pag. 856.

CANINIUS, *Caninius*, (*a*) certain Romain, dont parle Cicéron dans la seconde lettre du neuvième Livre à ses amis, au nombre desquels il le met. On croit que c'est le même, à qui Cicéron a adressé la dix-septième du second Livre, où l'on voit, entr'autres choses, qu'il étoit alors Questeur, ou trésorier de Bibulus, Proconsul de Syrie.

Il est parlé, dans la trentième lettre du septième Livre, d'un Caninius, qui avoit été lieutenant de César dans les Gaules, & qui fut depuis Consul pour sept heures seulement; mais, il n'y a point d'apparence que ce soit lui, que Cicéron dit ici être son ami, puisqu'il n'en parle dans cette autre lettre, qu'en raillant d'une manière piquante.

CANINIUS CIMBER, (*b*) *Caninius Cimber*, fils de Lysidicus, au rapport de Cicéron. Cet orateur parle de Caninius Cimber dans sa onzième Philippique, & il en fait en peu de mots un grand éloge, l'appellant la lumière & la gloire d'une certaine armée, *lumen & decus illius exercitûs* &c.

CANINIUS [C.] REBILUS, *C. Caninius Rebilus*. *Voyez* Rebilus.

CANINIUS GALLUS [L.], *L. Caninius Gallus*, (*c*) Consul avec M. Vipsanius Agrippa, l'an de Rome 715, & 37 avant Jesus-Christ. C'est l'année même que Jérusalem fut emportée par Hérode, assisté par Caius Sosius.

CANINIUS GALLUS [C.], *C. Caninius Gallus*, (*d*) aussi Consul avec l'empereur Auguste, en la place de M. Plautius Silvanus, mort dans l'exercice de cette charge. C'étoit l'an de Rome 750, & 2 avant l'Ére Chrétienne.

CANINIUS GALLUS, (*e*) *Caninius Gallus*, l'un des Quindécemvirs, sous l'empire de Tibère, l'an de Rome 783, & de J. C. 32. En qualité de Décemvir, ou de Prêtre, chargé de la garde des livres Sibyllins, il en présenta au Sénat un nouveau, qui contenoit de prétendus oracles de la Sibylle, & qui fut adopté trop légérement par cette compagnie. Cela donna lieu à Tibère de se faire honneur, en prouvant de plus en plus, combien il étoit habile dans toutes les parties du gouvernement. Ce Prince excusa la jeunesse du Tribun, qui s'étoit chargé de mettre l'affaire en délibération, parce qu'il n'étoit pas obligé d'être instruit de ces matières; mais, il réprimenda vivement Caninius Gallus, qui, par son âge & par sa place, devoit sçavoir avec quelle circonspection & quelle maturité, il convenoit de procéder dans l'admission de nouveaux oracles. Il rappella les sages précautions qu'Auguste, & avant lui le Sénat, du tems de l'incendie du Capitole, avoient prises par rapport à une collec-

(*a*) Cicer. ad Amic. L. IX. Epist. 2.
(*b*) Cicer. Philipp. 11. c. 299.
(*c*) Crév. Hist. Rom. Tom. VIII. p. 358.
(*d*) Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 182.
(*e*) Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 579.

tion

tion de vers Sibyllins. Et il conclut par ordonner que le nouveau Livre fût soumis à l'examen du collège Quindécimviral. Tacite nous laisse deviner que l'examen de ce Livre aboutit à le rejetter.

CANINUS RUFUS, *Caninus Rufus*, ami de Pline le jeune. Il vivoit vers l'an de J. C. 80. On dit qu'il composa une histoire des Daces, en vers.

CANIS, *Canis*, (*a*) nom d'un fleuve de l'Arabie heureuse, selon Pline. Ce Géographe le nomme le fleuve Cynos & le fleuve Canis, *flumen Cynos*, *flumen Canis*; ce qui revient au même, Cynos en Grec & Canis en Latin signifiant *du chien*.

Le P. Hardouin croit, avec beaucoup de vraisemblance, que ce fleuve, dont l'embouchure étoit dans le golfe Persique, n'est point différent du fleuve nommé Lar par Ptolémée, & Falg par les Arabes, selon le Géographe de Nubie.

CANIS, *Canis*, autrement la rivière du Chien. Cette rivière traversoit ce qu'on appelle aujourd'hui le Questoan dans la Phénicie. Elle descendoit des montagnes du mont Liban, & alloit se précipiter dans la mer avec tant de rapidité & de bruit, qu'on eût dit que ses flots étoient autant d'aboyemens de chiens, sur tout lorsque la mer étoit agitée. Les Anciens avoient cru qu'on l'entendoit à cent cinquante milles; ce qui donna lieu aux Phéniciens de lui dresser une statue sur le bord de la mer, semblable à celle d'un gros dogue, à qui ils rendoient leurs adorations. On assure que l'on voit encore auprès de ce lieu, dans le creux de la rivière, une partie de cette statue.

CANIS CAPITA, les têtes du Chien, nom d'un lieu, dont parle Xénophon. *Voyez* Cynoscéphale.

CANIS LUCTUS, les pleurs du Chien, nom d'un lieu de Grece dans l'isle d'Égine. Élien, dans son histoire des animaux, en fait mention.

CANIS SUSPENSUS, le Chien pendu, nom d'un château de France dans le Languedoc, entre Narbonne & Carcassonne, mais plus près de cette dernière ville que de l'autre. Ce lieu se nomme aujourd'ui Cappendu ou Canpendu. Cette expression, en langage du païs, a la même signification que *Canis suspensus* en Latin, & Chien pendu en François.

CANIUS [Q. GELLIUS], *Q. Gellius Canius*. *Voyez* Gellius.

CANIUS, *Canius*, Poëte Latin. Il étoit de Cadis en Espagne, & vivoit sous l'empire de Domitien. Il étoit ami de Martial, qui nous apprend que ce Poëte étoit de si belle humeur, qu'il rioit toujours, & faisoit rire les autres.

Vis scire quid agat Canius tuus, ridet ?

C'est dans la dix-neuvième épigramme du troisième Livre, où

(*a*) Plin. Tom. I. pag. 337. Ptolem. L. VI. c. 7.

il marque quels pouvoient être les ouvrages auxquels Canius travailloit :

Dic, Musa, quid agat Canius meus Rufus?

Utrùm ne chartis tradit ille victuris

Legenda temporum acta Claudianorum?

An quæ Neroni falsus astruit scriptor?

An amulatur improbi jocos Phædri?

Canius épousa deux femmes, Théophila sçavante, mais un peu trop libre; & Sapho moins éclairée, mais plus retenue.

CANNA, *Canna*, Κάννα, ville d'Éolide, la même que Canes. *Voyez* Canes.

CANNA, *Canna*, Κάννα, (*a*) ville de l'Asie mineure dans la Lycaonie. Il en est fait mention dans Ptolémée.

CANNA, *Canna*, Κάννα, (*b*) rivière d'Italie, selon Tite-Live, qui rapporte une prophétie de Marcius, célebre devin, au sujet de cette rivière. Elle étoit conçue en ces termes : » Descendant des Troyens, évite la rivière de Canna, » & prends garde que des étrangers ne t'obligent de combattre dans la plaine de Diomède. » Mais, tu n'ajoûteras point foi à » mes avis, que tu n'aies couvert » cette campagne de ton sang. Et » ce fleuve portera, de la terre » fertile dans la verte mer, plusieurs milliers de cadavres des » tiens, qui seront demeurés sur » la place. Ta chair servira de » pâture aux poissons, aux oiseaux & aux bêtes sauvages de » ces contrées. Ce sont des secrets, que Jupiter m'a révélés. « Ceux, ajoûte Tite-Live, qui avoient fait la guerre de ce côté-là, connoissoient les plaines de Diomède & la rivière de Canna, comme la défaite même.

Cependant, on ne connoît guere aujourd'hui cette rivière. Les uns prétendent que c'est l'Aufidus; d'autres, quelque ruisseau, qui passoit à Cannes.

CANNA, *Canna*, Κάννα, nom d'un lieu que l'Itinéraire d'Antonin met entre Cyrre & Édesse. Mais, outre que cette route n'est point dans l'exemplaire du Vatican, elle est si confuse dans les éditions de Surita & de Bertius, qu'on ne peut guere y faire de fond.

CANNE A ÉCRIRE, (*c*) *Calamus scriptorius*, ou *Arundo scriptoria*.

Les Anciens se servoient de stylets pour écrire sur des tablettes enduites de cire, ou de jonc, ou de Canne pour écrire sur le parchemin ou sur le papier d'Égypte; car, notre papier ordinaire est d'une invention nouvelle. C'est dans ce sens, que le Psalmiste dit que sa langue est comme la Canne ou le jonc à écrire d'un habile écrivain; *Lingua mea Calamus scribæ velociter scribentis*. Du

(*a*) Ptolem. L. V. c. 6.
(*b*) Tit. Liv. L. XXV. c. 12.
(*c*) Jerem. c. 36. v. 18. Joann. Epist. 3. v. 13. Persi. Satyr. 3. v. 11. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 354.

moins, c'eſt ainſi que traduit la Vulgate. Mais, le texte Hébreu ſignifie plutôt un ſtylet qu'une Canne à écrire. L'Auteur d'un des livres des Maccabées dit que les Écrivains, employés à faire le rôle des Juifs, qui étoient en Égypte, vinrent montrer leurs roſeaux, qui étoient tout uſés, diſant qu'ils ne pouvoient ſuffire à faire le dénombrement, que l'on demandoit. Le prophete Baruch écrivoit ſes prophéties avec de l'encre, & par conſéquent avec les roſeaux, dont nous venons de parler. Car, il ne paroît pas que l'uſage des plumes fût connu en ce tems-là. Saint Jean, dans ſa troiſième Épître, aſſure qu'il n'a pas voulu écrire avec l'encre & le roſeau; *Nolui per atramentum & Calamum ſcribere tibi.*

Cet uſage eſt commun chez les Auteurs profanes:

Inque manus Chartæ, nodoſaque venit Arundo.

Les Arabes, les Perſes, les Turcs, les Grecs & les Arméniens ſe ſervent encore aujourd'hui de ces Cannes ou roſeaux, comme le témoignent les voyageurs.

CANNE, en Hébreu *Kanna*, (*a*) ſorte de meſure, dont parle le prophete Ézéchiël, auſſi-bien que Saint Jean dans ſon Apocalypſe. Ézéchiël dit qu'elle avoit ſix coudées & une palme, ou plutôt ſix coudées & ſix palmes, c'eſt-à-dire, ſix coudées Hébraïques, dont chacune étoit plus grande d'une palme, que la coudée Babylonienne. Le Prophete eſt obligé de déterminer ainſi la coudée, dont il parle, parce qu'au de-là de l'Euphrate, où il étoit alors, les meſures étoient moins grandes qu'en Paleſtine. La coudée Hébraïque avoit vingt-quatre doigts ou ſix palmes, ou environ vingt pouces & demi, en prenant le pouce à douze lignes; ce qui donne à la Canne cent vingt-trois pouces, ou dix pieds trois pouces de notre meſure.

CANNE AROMATIQUE, *Calamus Aromaticus*, (*b*) ſorte de roſeau, ou de racine odorante.

Il en eſt parlé en quelques endroits de l'Écriture, où il eſt fait mention des drogues, qui entroient dans la compoſition des parfums. C'eſt une racine noueuſe, dont le deſſus eſt rougeâtre & le dedans blanc. Elle pouſſe des feuilles longues & étroites. La véritable Canne vient des Indes. Les Prophetes en parlent comme d'une marchandiſe étrangère & de prix. Théophraſte & Pline parlent des Cannes odorantes, qui naiſſent dans la Syrie au de-là du mont Liban, entre cette montagne & une autre petite montagne, dans un lac, que l'on deſſéchoit pendant l'été, & qui occupoit un eſpace de plus de trente ſtades. Ce lac étoit à cent cinquante ſtades de la mer. Toutes ces circonſtances nous font connoître que ces deux Auteurs par-

(*a*) Ezech. c. 40. v. 3. Apocalyp. c. 11. v. 1.

(*b*) Exod. c. 30. v. 23. Iſaï. c. 43. v. 24. Jerem. c. 6. v. 20. Ezech. c. 27. v. 19. Plin. T. I. p. 671.

lent du lac Séméchon. Ces Cannes odorantes ne donnent aucune odeur, tandis qu'elles sont vertes, mais seulement lorsqu'elles sont seches. Leur forme n'est point différente des autres roseaux, & leur odeur se fait sentir, dès qu'on entre dans le lac.

CANNES, *Cannæ*, Κάνναι, (*a*) village d'Italie dans l'Apulie. Il étoit situé près de l'Aufidus, au-dessous de Canusium. Ce village étoit à peine connu, avant cette fameuse bataille, qui s'y donna l'an de Rome 536 & 216 avant J. C., entre les Carthaginois & les Romains, & où ces derniers furent entièrement défaits. Mais, cette journée a acquis au village de Cannes une célébrité, qui durera autant que l'Histoire. Voici ce que Tite-Live raconte de la bataille de Cannes.

Térentius Varron, sans consulter son collegue Paul Émile, donna le signal du combat, & mena ses troupes en ordre de bataille contre les ennemis, au delà de la rivière. Paul Émile fut obligé de le suivre, ne pouvant se dispenser de le seconder, quoiqu'il n'approuvât nullement son entreprise. Ils mirent la cavalerie Romaine à l'aîle droite, la plus voisine du fleuve. L'infanterie étoit au corps de bataille. A l'extrêmité de l'aîle gauche, on plaça la cavalerie des alliés, leur infanterie vers le milieu. Les frondeurs, encore plus intérieurs, se trouverent auprès des légions Romaines. L'avant-garde étoit composée des soldats armés à la légere, qui faisoient le restant des troupes auxiliaires. Les Consuls commandoient aux deux aîles; Térentius Varron, à la gauche; & Paul Émile, à la droite. Géminus Servilius menoit le corps de bataille.

Annibal, dès la pointe du jour, fit partir les frondeurs & les soldats armés à la légere les premiers, & fit passer l'Aufidus au reste de ses gens, les rangeant en bataille à mesure qu'ils arrivoient. Il mit la cavalerie Gauloise & Espagnole près de la rivière, à l'aîle gauche, les opposant à celle des Romains, qui étoit à l'aîle droite de leur armée. Il plaça la cavalerie Numide à l'aîle droite, & son infanterie dans le corps de bataille; de sorte que les deux aîles étoient composées d'Africains, & enfermoient entr'elles les Espagnols & les Gaulois. On eût pris ces troupes Africaines pour un corps de Romains, tant elles leur ressembloient par le moyen des armes, qu'elles avoient gagnées aux batailles de Trébie & de Trasimène, & dont elles se servoient alors contre ceux, qui les avoient abandonnées. Les Espagnols & les Gaulois portoient des boucliers de même forme. Mais, leurs épées étoient bien différentes. Celles des Gaulois étoient longues & sans pointe; au lieu que les Espagnols, accoûtumés à frapper l'ennemi d'estoc & non de taille, en avoient de fort courtes & de fort pointues,

(*a*) Strab. p. 285. Plin. T. I. p. 168; 391. Tit. Tiv. L. XXII. c. 43. *& seq.* Flor. L. II. c. 6. L. III. c. 3. L. IV. c. 12. Plut. T. I. p. 182, 304. Roll. Hist. Rom. T. III. p. 229. *& suiv.*

dont ils se servoient avec beaucoup d'adresse. Les soldats de ces deux Nations avoient l'air redoutable, sur tout par la grandeur extraordinaire de leur taille. Les Gaulois étoient nus, depuis le nombril jusqu'à la tête. Les Espagnols portoient des habits d'une toile dont l'extrême blancheur, relevée d'un bord de couleur de pourpre, jettoit un éclat surprenant. L'armée d'Annibal étoit en tout de quarante mille hommes d'infanterie, & de dix mille de Cavalerie. Asdrubal conduisoit l'aîle gauche, & Maharbal menoit la droite. Annibal étoit au centre avec son frere Magon. Le soleil donnoit obliquement sur les deux armées ; soit que ce fût l'effet du hazard, ou d'un arrangement prémédité. Les Romains étoient tournés vers le midi, & les Carthaginois vers le septentrion. Le vent, appellé Vulturne par les habitans du païs, donnoit dans le visage des Romains, & portoit dans leurs yeux des tourbillons de poussiere, qui les aveugloient.

Après qu'on eut poussé les premiers cris, les troupes auxiliaires des deux partis commencerent la charge, & furent suivies des soldats armés à la légere. Ensuite, la cavalerie Gauloise & la cavalerie Espagnole, qui étoient à l'aîle gauche d'Annibal, vinrent attaquer l'aîle droite des Romains, où étoit aussi leur cavalerie. Mais, on n'eût pas dit que c'étoit un combat de cavaliers, parce qu'ils étoient obligés d'en venir aux mains de front, & de fort près, n'ayant pas assez d'espace pour s'étendre, & qu'ils étoient pressés d'un côté par le fleuve, & de l'autre par l'infanterie. Bientôt après, les chevaux trop serrés demeurant immobiles dans leur place, le cavalier étoit à portée de saisir son ennemi au corps, & de le jetter par terre ; ensorte que la plus grande partie combattoit à pied. Cette mêlée fut fort chaude ; mais, elle ne dura pas long-tems, les Romains, après quelque résistance, ayant pris la fuite ouvertement. Après la cavalerie, l'infanterie en vint aux mains. D'abord, les Espagnols & les Gaulois garderent fort bien leurs rangs, & ne céderent aux Romains, ni en force, ni en courage. Mais les Romains, après de grands efforts, enfoncerent avec leur bataillon serré & profond, celui des ennemis, qui étoit trop affilé, & avançoit en pointe pardessus les deux aîles. Ensuite, voyant que ceux, dont il étoit composé, se retiroient assez en désordre, ils les presserent encore avec plus de chaleur ; & en les poursuivant dans leur fuite précipitée, de si près qu'ils ne faisoient qu'un corps avec eux, ils les chasserent d'abord jusqu'au centre de l'armée ennemie. Enfin, ne trouvant point de résistance, ils pousserent avec eux jusqu'au corps de réserve, où étoient les Africains, rangés, comme on a dit, à droite & à gauche. Ce bataillon pointu de Gaulois & d'Espagnols, en cédant au premier choc des Romains, se trouva premiérement de niveau avec le reste de l'armée Carthaginoise. Mais, à force de

reculer toujours, il laiſſa dans le milieu un enfoncement, en forme de demi cercle, qui donna lieu aux Africains, en s'étendant, d'enfermer au milieu d'eux les Romains, qui s'étoient engagés avec trop peu de précaution. Ayant donc inutilement défait les Gaulois & les Eſpagnols, & tué une grande partie de leur arrière-garde, ils furent contraints de recommencer contre les Africains un nouveau combat, où ils avoient un double déſavantage; car, ils étoient enfermés, & avoient affaire à des gens tout frais, eux qui avoient épuiſé leurs forces dans le premier.

A l'aîle gauche des Romains, le combat étoit déjà engagé entre la cavalerie des alliés & les Numides. Ces derniers s'y porterent d'abord avec aſſez de lenteur. Mais, ils comptoient ſur une ruſe qui leur réuſſit. Environ cinq cens d'entr'eux, outre les armes ordinaires, cacherent ſous leurs cuiraſſes des épées; & feignant de vouloir ſe rendre aux Romains, ils vinrent au galop juſqu'à eux, & ſauterent au bas de leurs chevaux, après avoir jetté leurs boucliers & leurs javelots aux pieds des Romains. On ne balança pas à les recevoir; & après qu'on les eût fait paſſer à la queue de l'armée, on leur ordonna de demeurer tranquilles, comme ils firent, pendant qu'on combattoit de toutes parts. Mais, lorſqu'ils virent que tous les eſprits & tous les yeux étoient attachés au combat, ils ſe ſaiſirent des armes, qui étoient répandues çà & là au milieu des monceaux de corps morts, & ſe jetterent ſur les Romains. Et leur coupant les jarrets, ou les perçant par derrière, ils en firent un grand carnage, & cauſerent parmi eux encore plus de déſordre & de conſternation. Tandis que la frayeur ſaiſiſſoit les uns, que la fuite emportoit les autres, & qu'une partie combattoit encore avec opiniâtreté, quoiqu'avec peu d'eſpérance; Aſdrubal, qui étoit accouru en cet endroit, après avoir vaincu de ſon côté, retira du milieu de la bataille les Numides, qui lui parurent combattre foiblement contre ceux, qui leur étoient oppoſés, & les envoya pourſuivre les fuyards; & il fit avancer les Gaulois & les Eſpagnols, pour ſoûtenir les Africains, las de tuer, encore plus que de combattre.

Dans l'autre partie de la bataille, quoique Paul Émile eût été bleſſé dangereuſement d'un coup de fronde dès le commencement, il ne laiſſa pas de ſe préſenter pluſieurs fois à Annibal à la tête des ſiens, bien ſerrés au tour de lui, & de rétablir ſouvent le combat abandonné par les Romains. Enfin, les cavaliers, qui le couvroient, voyant qu'il n'avoit plus aſſez de force pour conduire ſon cheval, le deſcendirent, & mirent pied à terre eux-mêmes pour le couvrir. Alors, quelqu'un ayant annoncé à Annibal que le Conſul avoit ordonné à ſes cavaliers d'abandonner leurs chevaux : *Il feroit encore mieux*, répondit-il, *de me les livrer pieds & mains liés.* Dès ce moment, la victoire ſe déclara abſolument pour les Car-

thaginois, les Romains se laissant tuer dans leur place, plutôt que de prendre la fuite; & les ennemis, irrités de la résistance qu'on faisoit encore, tuant ceux qu'ils ne pouvoient obliger de lâcher pied. Il y en eut cependant un petit nombre, qui, accablés de lassitude, & couverts de blessures, tâcherent de remonter sur leurs chevaux pour s'enfuir.

De ceux, qui échapperent au carnage, sept mille se retirerent dans le petit camp, & dix mille dans le grand. Environ deux mille se réfugierent dans le village même de Cannes. Mais, comme il n'avoit point de fortifications, il les livra sur le champ à Carthalon, qui vint les y investir avec sa cavalerie. L'autre Consul, ou par bonheur, ou par adresse, évita la rencontre des ennemis dans sa retraite, & arriva à Venusie avec environ soixante-dix cavaliers. On dit que du côté des Romains, il fut tué dans cette journée quarante mille piétons & deux mille sept cens cavaliers, & qu'il y périt à peu près autant d'alliés que de citoyens. On fait monter le nombre des prisonniers à trois mille fantassins & trois cens cavaliers. Telle fut la bataille de Cannes, aussi célebre que celle d'Allia, beaucoup plus affreuse par le carnage qui s'y fit, mais beaucoup moins funeste à la République par ses suites, parce que l'ennemi ne profita pas de ses avantages.

Silius Italicus nomme ce lieu, le tombeau de l'Italie. Il n'en reste plus aujourd'hui que des ruines, que les habitans du païs appellent Canna distrutta. On trouve ces ruines au royaume de Naples.

CANNES [la Bataille, la Journée, la Défaite de], *Cannensis pugna*; *Dies*, *Clades*. *Voyez* l'article précédent.

CANNENSES, *Cannenses*, (*a*) nom que Pline donne aux habitans de Cannes. *Voyez-en* l'article.

CANNICIUS (*b*) [C.], *C. Cannicius*, Γ. Καννίκιος, l'un des lieutenans de Spartacus, au rapport de Plutarque, dans la vie de M. Crassus. Comme il commandoit avec Castus, autre Lieutenant du même Spartacus, un corps de troupes, séparé du reste de l'armée, M. Crassus résolut de les attaquer. Dans ce dessein, il détacha six mille hommes, auxquels il donna ordre d'aller se saisir d'une éminence, qui dominoit les ennemis, & sur tout de se cacher si bien qu'ils ne fussent point apperçus. Ils n'oublierent rien pour exécuter cet ordre; & pour cet effet, ils couvrirent le mi[eux] qu'il leur fut possible, leurs casques. Mais, malheureusement ils furent découverts par deux femmes, qui faisoient des sacrifices devant le camp, pour les ennemis. Ils étoient en danger d'être défaits, si Crassus, survenant tout à coup avec ses troupes, n'eût livré là le plus grand combat, qui eût encore été donné dans toute la guerre; car, il y eut douze mille

(*a*) Plin. T. I. p. 168.

(*b*) Plut. Tom. I. p. 549.

trois cens des ennemis tués sur la place ; & de ce grand nombre, il n'y en eut que deux, que l'on trouva blessés au dos. Tous les autres, en combattant avec une extrême valeur, étoient tombés sur le lieu même, où ils avoient été rangés.

CANNIUS [C.] *C. Cannius*, (*a*) chevalier Romain, homme agréable & de bon esprit, & qui n'étoit pas sans étude. Étant allé à Syracuse, non pour affaire, mais pour ne rien faire, comme il avoit accoûtumé de dire, il fit sçavoir qu'il seroit bien aise d'acheter une maison de plaisance, près de la ville, pour y aller quelquefois se divertir avec ses amis, & se dérober aux visites. Ce bruit s'étant répandu dans la ville, un certain Pythius, qui faisoit la banque à Syracuse, lui dit qu'il en avoit une, qui, à la vérité, n'étoit point à vendre, mais qu'il la lui offroit pour en user comme si elle étoit à lui ; & il le pria d'y venir souper le lendemain. C. Cannius l'ayant promis, Pythius, qui, par son commerce, s'étoit [illegible]is de toutes sortes de gens, fit venir les pêcheurs, les pria de venir le lendemain pêcher devant sa maison, & leur donna quelques autres ordres, qui convenoient à son dessein.

C. Cannius ne manqua pas au rendez-vous. Il trouva un festin magnifique, & toute la mer couverte de barques de pêcheurs, qui venoient l'un après l'autre, apporter à Pythius une grande quantité de poisson, comme s'ils fussent venus de le prendre devant lui. C. Cannius, tout surpris de ce qu'il voyoit : » Quoi, dit-il à » Pythius, y a-t-il donc ici tant » de poisson, & y voit-on tous » les jours tant de barques de pê» cheurs ? Tous les jours, dit » Pythius ; il n'y a que ce seul » endroit au tour de Syracuse, où » l'on trouve du poisson, & où » les pêcheurs puissent même ve» nir prendre de l'eau. Et tous » ces gens-là ne sçauroient se » passer de cette maison. «

Voilà C. Cannius amoureux de la maison. Il presse Pythius de la lui vendre. Pythius paroît avoir bien de la peine à s'y résoudre. Il s'en fait beaucoup prier. Enfin, il y consent. C. Cannius, homme riche & qui aimoit son plaisir, l'achete tout ce que l'autre voulut, & l'achete même toute meublée. On passe le contrat, & l'affaire est consommée. C. Cannius prie plusieurs de ses amis de l'y venir voir dès le lendemain. Il s'y rend lui même de fort bonne heure. Mais, il ne voit ni pêcheurs ni barques. Il demande à quelque voisin, s'il étoit fête ce jour-là pour les pêcheurs. » Nulle fête, » que je sçache, dit le voisin. Ja» mais on ne pêche ici ; & hier je » ne sçavois ce que tout cet appa» reil vouloit dire. « Voilà C. Cannius en grande colère. Mais, que faire ? dit Cicéron, Aquilius n'avoit pas encore établi ses formules, contre le dol & la mauvaise foi.

(*a*) Cicer. de Offic. L. III. c. 58. *& seq.*

CANOBE, *Canobus*, est la même ville que Canope. Les Grecs adoucissoient le *p*, en le changeant en *b*, & disoient Κάνωβος *Voyez* Canope.

CANOBE, *Canobus*, nom du pilote de Ménélaüs. *Voyez* Canope.

CANON, *Canon*, Κάνων, terme, qui, dans notre langue, a un nombre d'acceptions différentes, qui n'ont presque aucun rapport les unes avec les autres. Ce terme désigne un catalogue, une décision, une arme, &c. Nous ne le considérerons, que dans les divers sens, qui ont rapport à l'objet de cet ouvrage.

Canon, en matière sacrée, est un Catalogue authentique des Livres, qu'on doit reconnoître pour divins, fait par une autorité légitime, & donné au peuple pour lui apprendre quels sont les textes originaux, qui doivent être la regle de sa conduite & de sa foi.

Le Canon de la Bible n'a pas été le même en tout tems. Il n'a pas été uniforme dans toutes les sociétés, qui reconnoissent ce Recueil pour un Livre divin. Les Catholiques sont en contestation sur ce point avec les Protestans. L'Église Chrétienne, outre les Livres du nouveau Testament, qu'elle a admis dans son Canon, en a encore ajoûté au Canon de l'ancien Testament qu'elle a reçu de l'Eglise Juive, quelques-uns qui n'étoient point auparavant dans le Canon de celle-ci, & qu'elle ne reconnoissoit point pour des Livres divins. Ce sont ces différences, qui ont donné lieu à la distribution des Livres saints en Protocanoniques, Deutérocanoniques & Apocryphes. Il faut cependant observer qu'elles ne tombent que sur un très petit nombre de Livres. Car, on convient sur le plus grand nombre de ceux qui composent le corps de la Bible.

On peut former sur le sujet, que nous traitons, plusieurs questions importantes. Nous allons en examiner quelques-unes, moins pour les décider, que pour proposer à ceux, qui voudront un jour se livrer à la critique, quelques exemples de la manière de discuter & d'éclaircir les questions de cette nature.

PREMIÈRE QUESTION.

Y a-t-il eu chez les Juifs un Canon des Livres sacrés?

Le peuple Juif ne reconnoissoit pas toutes sortes de Livres pour divins. Cependant, il accordoit ce caractère à quelques-uns. Il y a donc eu chez lui un Canon de ces livres, fixé & déterminé par l'autorité de la Synagogue. Peut-on douter de cette vérité, quand on considere que les Juifs donnoient tous le titre de divins aux mêmes Livres, & que le consentement étoit entr'eux unanime sur ce point? D'où pouvoit naître cette unanimité, si non d'une regle faite & connue, qui marquoit à quoi l'on devoit s'en tenir, c'est-à-dire, d'un Canon ou d'un Catalogue authentique, qui fixoit le nombre des Livres, & en indiquoit les noms? On ne conçoit pas qu'entre plusieurs Livres écrits en différens tems & par différens

Auteurs, il y en ait eu un certain nombre généralement admis pour divins, à l'exclusion des autres, sans un Catalogue autorisé, qui distinguât ceux-là de ceux-ci, pour lesquels on n'a pas eu la même vénération; & ce seroit nous former une idée aussi fausse que dangereuse, de la nation Juive, que de nous la représenter, acceptant indistinctement & sans examen tout ce qu'il plaisoit à chaque particulier de lui proposer comme inspiré. Ce qu'on vient de dire paroît sans replique.

Il ne s'agit plus que de prouver que les Juifs n'ont reconnu pour divins qu'un certain nombre de Livres, & qu'ils se sont tous accordés à diviniser les mêmes. Les preuves en sont sous les yeux. La première se tire de l'uniformité des Catalogues, que les anciens Peres ont rapportés, toutes les fois qu'ils ont eu lieu de faire l'énumération des Livres reconnus pour Sacrés par les Hébreux. Si les Juifs n'avoient pas eux-mêmes fixé le nombre de leurs Livres divins, les Peres ne se seroient pas a[illegible] de le faire. Ils se seroient contentés de marquer ceux que les Chrétiens devoient regarder comme tels, sans se mettre en peine de la croyance des Juifs là-dessus; ou bien, s'ils avoient osé supposer un Canon des Juifs, qui n'eût pas existé, ils ne l'auroient pas tous fabriqué de la même manière. La vérité ne les dirigeant pas, le caprice les eût fait varier, soit dans le choix, soit dans le nombre; & plusieurs n'auroient pas manqué sur tout d'y insérer ceux, que l'on nomme Deutéro-canoniques, puisqu'ils les croyoient divins, & les citoient comme tels. Nous devons donc être persuadés de leur bonne foi, par l'uniformité de leur langage, & par la sincérité de l'aveu qu'ils ont fait, que quelques Livres, mis par l'Église au rang des anciennes écritures Canoniques, en étoient exclus par les Synagogues. La même raison doit aussi nous convaincre qu'ils ont été suffisamment instruits de ce fait; car, s'il y avoit eu de la diversité ou des variations sur ce point entre les Juifs, ils auroient eu au moins autant de facilité pour s'en informer, que pour sçavoir qu'on y comptoit ces Livres par les lettres de l'alphabet; & ils nous auroient transmis l'un comme l'autre. L'accord des Peres sur la question, dont il s'agit, démontre donc celui des Juifs sur leur Canon.

A l'autorité des Peres, se joint celle de Josephe, qui, sur ces matières, au témoignage de M. Huet, en vaut une foule d'autres. Josephe, de race Sacerdotale, & profondément instruit de tout ce qui concernoit sa nation, est du sentiment des Peres. On lit, dans son premier Livre contre Apion, que les Juifs n'ont pas, comme les Grecs, une multitude de Livres; qu'ils n'en reconnoissent qu'un certain nombre comme divins; que ces Livres contiennent tout ce qui s'est passé depuis le commencement du monde jusqu'à Artaxerxe; que quoiqu'ils aient d'autres Écrits, ces Écrits n'ont pas parmi eux la même autorité, que les Li-

vres divins ; & que chaque Juif est prêt à répandre son sang pour la défense de ceux-ci. D'où on peut conclure qu'il y avoit donc chez les Juifs, selon Josephe, un nombre fixé & déterminé de Livres reconnus pour divins ; & c'est-là précisément ce que nous appellons Canon.

La tradition constante du peuple Juif, est une troisième preuve, qu'on ne peut rejetter. Ils ne comptent encore aujourd'hui, entre les Livres divins, que ceux, disent-ils, dont leurs peres ont dressé le Canon dans le tems de la grande Synagogue, qui fleurit après le retour de la Captivité. C'est même en partie pour cette raison, qu'elle fut nommée Grande. L'Auteur du traité *Megillah*, dans la Gémare nous apprend, au troisième chapitre, que ce titre lui fut donné non seulement parce qu'elle avoit ajoûté au nom de Dieu, l'épithete *gadol*, grand, magnifique ; mais encore parce qu'elle avoit dressé le Canon des Livres sacrés. Nous pouvons donc inférer, pour la troisième fois, qu'il est certain qu'il y a eu chez les Juifs, un Canon déterminé & authentique, des Livres de l'ancien Testament, regardés comme divins.

SECONDE QUESTION.

N'y a-t-il jamais eu chez les Juifs qu'un même & seul Canon des Saintes Écritures ?

Cette seconde question pourra servir de confirmation aux preuves de la question précédente.

Quelques Auteurs ont avancé que les Juifs avoient fait en différens tems, divers Canons de leurs Livres sacrés, & qu'outre le premier, composé de vingt-deux Livres, ils en avoient dressé d'autres, où ils avoient inséré, comme divins, Tobie, Judith, l'Ecclésiastique, la Sagesse & les Maccabées.

Génébrard suppose dans sa Chronologie trois différens Canons, faits par les assemblées de la Synagogue. Le premier, au tems d'Esdras, dressé par la grande Synagogue, qu'il compte pour le cinquième Synode ; ce Canon contenoit vingt-deux Livres. Le second, au tems du pontife Éléazar, dans un Synode assemblé pour délibérer sur la Version, que demandoit le roi Ptolémée, & que nous appellons des Septante, où l'on mit au nombre des Livres divins, Tobie, Judith, la Sagesse & l'Écclésiastique. Le troisième, au tems d'Hyrcan, dans le septième Synode assemblé pour confirmer la secte des Pharisiens, dont Hillel & Sammaï étoient les chefs, & condamner Sadoc & Barjétos, promoteurs de celle des Saducéens, & où le dernier Canon fut augmenté du livre des Maccabées, & les deux Canons précédens, confirmés malgré les Saducéens, qui, comme les Samaritains, ne vouloient admettre pour divins que les cinq Livres de Moïse. A entendre Génébrad établir si délibérément toutes ces distictions, on diroit qu'il a tous les témoignages de l'Histoire ancienne des Juifs, en sa faveur. Cependant, on n'y trouve rien de pareil ; & l'on peut regarder sa nar-

ration, comme un des efforts d'imagination les plus extraordinaires, & une des meilleures preuves, que l'on ait de la néceſſité de vérifier les faits, avant que de les admettre en démonſtration.

Serrarius, qui eſt venu après Génébrard, n'a pas jugé à propos d'attribuer aux Juifs trois Canons différens. Il a crû que c'étoit aſſez de deux; l'un de vingt-deux Livres, fait par Eſdras; & le même, augmenté des Livres Deutérocanoniques, & dreſſé du tems des Maccabées. Pour preuve de ce double Canon, il lui a ſemblé, ainſi qu'à Génébrard, que ſa parole ſuffiſoit. Il ſe propoſe, cependant, l'objection du ſilence des Peres ſur ces différens Canons, & de leur accord unanime à n'en reconnoître qu'un, compoſé de vingt-deux Livres divins. Mais, ſa réponſe eſt moins celle d'un Sçavant, qui cherche la vérité, que celle d'un diſputant, qui défend ſa theſe. Il prétend, avec confiance, que les Peres, en parlant du Canon des écritures Juives, compoſées de vingt-deux Livres, n'ont fait mention que du premier ſans exclure les autres. Quoi donc? Lorſqu'on examine, par une recherche expreſſe, quels ſont les Livres admis pour divins par une Nation; qu'on en marque poſitivement le nombre; & qu'on en donne les noms en particulier, on n'exclut point ceux qu'on ne nomme pas? Moïſe, en diſant qu'Abraham prit avec lui trois cens dix-huit de ſes ſerviteurs, pour délivrer Loth ſon neveu des mains de ſes ennemis, n'a-t-il pas exclu le nombre de quatre cens? Et lorſque l'Évangile dit que Jeſus-Chriſt choiſit douze Apôtres parmi ſes Diſciples, n'exclut-il pas un plus grand nombre? Les Peres pouvoient-ils nous dire plus expreſſément, que le Canon des Livres de l'ancien Teſtament n'alloit pas juſqu'à trente, qu'en nous aſſurant qu'il étoit de vingt-deux? Quand Méliton dit à Onéſime, qu'il a voyagé juſque dans l'Orient, pour découvrir quels étoient les Livres canoniques, & qu'il nomme enſuite ceux, qu'il a découverts & connus, n'en dit-il pas aſſez pour nous faire entendre qu'il n'en a pas connus d'autres, que ceux qu'il nomme? C'eſt donc exclure un Livre du rang des Livres ſacrés, que de ne point le mettre dans le catalogue, qu'on fait exprès pour en déſigner le nombre & les titres. Donc, en faiſant l'énumération des Livres reconnus pour divins par les Juifs, les Peres ont néceſſairement exclu tous ceux, qu'ils n'ont pas nommés; de même, que quand nos Papiers publics, donnent la Liſte des Officiers, que le Roi a promus, l'on eſt en droit d'aſſurer qu'ils excluent de ce nombre, tous ceux, qui ne ſe trouvent pas dans leur liſte.

Mais, ſi ces raiſons ne ſuffiſent pas, ſi l'on veut des preuves poſitives, que les Peres ont exclu d'une manière expreſſe & formelle du Canon des Écritures, admiſes pour divines par les Juifs, tous les Livres qu'ils n'ont pas comptés au nombre des vingt-

deux ; il ne sera pas difficile d'en trouver.

Saint Jérôme, dans son Prologue défensif, dit qu'il l'a composé, afin qu'on sçache que tous les Livres, qui ne seront pas des vingt-deux, qu'il a nommés, doivent être regardés comme apocryphes; *ut scire valeamus quidquid extra hos est, inter apocrypha esse ponendum*. Il ajoûte ensuite que la Sagesse, l'Ecclésiastique, Tobie, Judith, ne sont pas dans le Canon ; & dans la préface sur Tobie, il dit que les Hébreux excluent ce Livre du nombre des Écritures divines, & le rejettent entre les apocryphes. Il en dit autant à la tête de son Commentaire sur le prophete Jonas.

On lit dans la lettre d'Origène à Africanus, que les Hébreux ne reconnoissent ni Tobie, ni Judith ; mais qu'ils les mettent au nombre des Livres apocryphes. Saint Épiphane dit, dans son Livre des poids & des mesures, que les Livres de la Sagesse & de l'Ecclésiastique ne sont pas chez les Juifs au rang des Écritures Saintes. L'Auteur de la Synopse assure que Tobie, Judith, la Sagesse & l'Ecclésiastique, ne sont point des livres Canoniques, quoiqu'on les lise aux Cathecumenes.

Y a-t-il rien de plus clair & de plus décisif que ces passages ? Surquoi se retranchera donc Serrarius ? Il répétera que les Peres ne parlent dans tous ces endroits, que du premier Canon des Juifs ; mais, on ne l'en croira pas. On verra qu'ils y disent nettement que Judith, Tobie, & les autres de la même classe, ne sont pas reconnus pour divins par les Juifs, par les Hébreux, par la Nation. D'ailleurs, ce second Canon imaginaire ne devoit-il pas avoir été fait par les Juifs, ainsi que le premier ? Comment donc Saint Jérôme & Origène auroient-ils pu avancer que les Juifs regardoient comme apocryphes, des Livres qu'ils auroient déclarés authentiquement divins & sacrés, quoique par un second Canon ? Le premier ajoûteroit-il, comme il fait dans sa préface sur Tobie, que les Juifs peuvent lui reprocher d'avoir traduit cet Ouvrage comme un Livre divin, contre l'autorité de leur Canon, s'il y avoit eu parmi eux un second Canon, où Tobie eût été mis au rang des Livres divins ? Méliton n'avoit-il recherché que les Livres du premier Canon, ou a-t-il voyagé jusques dans l'Orient, pour connoître tous les Ouvrages reconnus de son tems pour Canoniques ? En un mot, le dessein des Peres, en publiant le Catalogue des Livres admis pour divins chez les Juifs, étoit-il d'expos[er] la croyance de ce peuple au tems d'Esdras, ou plutôt celle de leur tems ? Et s'il y avoit eu lieu à quelque distinction pareille, ne l'auroient-ils pas faite ?

Laissons donc l'école penser là-dessus, ce qu'elle voudra ; mais, concluons-nous, que les Juifs n'ont eu, ni trois ni deux Canons, mais seulement un Canon de vingt-deux Livres, & persistons dans ce sentiment, jusqu'à ce qu'on nous en tire, en nous faisant

voir que les Peres ſe ſont trompés ; ce qui n'eſt pas poſſible. Car, d'où tireroit-on cette preuve? Aucun ancien Auteur n'a parlé du double Canon. La tradition des Juifs y eſt formellement contraire. Ils n'ont encore aujourd'hui de Livres divins, que les vingt-deux, qu'ils ont admis de tout tems comme tels. Joſephe dit, ainſi qu'on le verra ci-après, que ſa nation ne connoît que vingt-deux Livres divins ; & que ſi elle en a d'autres, elle ne leur accorde pas la même autorité, Mais, dira-t-on, Joſephe a cité l'Eccléſiaſtique dans ſon ſecond Livre contre Apion. Quand on en conviendroit, s'enſuivroit-il de-là qu'il en a fait un Livre divin? Nullement. Mais, il n'eſt point du tout décidé que Joſephe ait cité l'Eccléſiaſtique. Il ſe propoſe de démontrer l'excellence & la ſupériorité de la légiſlation de Moïſe, ſur celle de Solon, de Lycurgue & des autres. Il rapporte à cette occaſion des préceptes & des maximes ; & il attribue à Moïſe l'opinion, que l'homme eſt ſupérieur en tout à la femme. Il lui fait dire que l'homme méchant eſt meilleur que la femme bienfaiſante, γυνὴ δὲ χείρων φησὶν ἀνδρὸς εἰς τὰ πάντα, καὶ ἡ πονηρία αὐτοῦ ὑπὲρ ἀγαθοποιοῦ γυναικὸς ; paroles citées comme de Moïſe, & non pas comme de l'Eccléſiaſtique. On objectera ſans doute, que ce paſſage ne ſe trouve point dans Moïſe. Soit. Donc Joſephe ne le lui attribue pas. Nous le nions, parce que le fait eſt évident. Mais, quand nous conviendrions de tout ce que l'on prétend, on n'en pourroit jamais inférer que Joſephe ait déclaré l'Eccléſiaſtique Livre canonique. M. Pithou remarque que les dernières paroles du paſſage cité de Joſephe, ne ſont pas de lui, & qu'elles ont été inſérées, ſelon toute apparence, par quelque Copiſte. Cette critique eſt d'autant plus vraiſemblable, que ces paroles ne ſe trouvent pas dans l'ancienne Verſion Latine de Ruffin. Ainſi, le double & le triple Canon ſont des chimères, les Juifs n'en faiſant aucune mention, & les Peres ne les ayant point connus ; ce qu'il falloit démontrer.

TROISIÈME QUESTION.

De combien de Livres étoit compoſé le Canon des Écritures divines chez les Juifs, & quels étoient ces Livres ?

La ſolution de cette troiſième queſtion, ſervira d'éclairciſſement & d'appui aux deux queſtions précédentes.

Les Juifs ont toujours compoſé leur Canon de vingt-deux Livres, ayant égard au nombre des lettres de leur alphabet, dont ils faiſoient uſage pour les déſigner, ſelon l'obſervation de Saint Jérôme, dans ſon Prologue général ou défenſif. Quelques Rabbins en ont compté vingt-quatre ; dautres, vingt-ſept. Mais, ces différens calculs n'augmentoient ni ne diminuoient le nombre réel des Livres. Certains Livres, diviſés en pluſieurs parties, y occupoient ſeulement pluſieurs places.

Ceux, qui comptoient vingt-quatre Livres de l'Écriture, ſépa-

roient les Lamentations, de la prophétie de Jérémie, & le livre de Ruth, de celui des Juges, que ceux qui n'en comptoient que vingt-deux, laissoient unis. Les premiers, afin de pouvoir marquer ces vingt-quatre Livres avec les lettres de leur alphabet, répétoient trois fois la lettre *jod*, en l'honneur du nom de Dieu *Jehova*, que les Chaldéens écrivoient par trois *jod*. Ce nombre de vingt-quatre est celui, dont les Juifs se servent actuellement pour désigner les livres de l'Écriture Sainte; & c'est peut-être à quoi les vingt-quatre Vieillards de l'Apocalypse font allusion.

Ceux, qui comptoient vingt-sept Livres, séparoient encore en six nombres les Livres des Rois & des Paralipomènes, qui n'en faisoient que trois pour les autres. Et pour les indiquer, ils ajoûtoient aux vingt-deux lettres ordinaires de l'alphabet, les cinq finales, comme nous l'apprend Saint Épiphane dans son Livre des poids & des mesures. Ceux, qui sçavent l'alphabet Hébreu, connoissent ces lettres finales. Ce sont *coph*, *mem*, *num*, *pé*, *tsad*, qui s'écrivent à la fin des mots d'une autre manière que dans le milieu ou au commencement.

Le Canon étoit donc toujours le même; soit qu'on comptât ou non, les Livres par vingt-deux, vingt-quatre, ou vingt-sept. Mais, la première manière a été la plus générale & la plus commune. C'est celle de Josephe. M. Simon donne l'ancienneté à celle de vingt-quatre; mais, nous ne sçavons point sur quelle preuve. Car, il n'en rapporte aucune. Ces matières ne nous sont pas assez familières pour prendre parti dans cette question, & pour hazarder une conjecture.

Voyons maintenant quels étoient ces vingt-deux, vingt-quatre & vingt-sept Livres. Saint Jérôme, témoin digne de foi dans cette matière, en fait l'énumération suivante. La Génèse; l'Exode; le Lévitique; les Nombres; le Deutéronome; Josué; les Juges, dont Ruth fait partie; Samuël, ou les deux premiers des Rois; les Rois, ou les deux derniers des Rois; Isaïe; Jérémie, avec ses Lamentations; Ézéchiel; les douze petits Prophetes; Job; les Pseaumes; les Proverbes, l'Ecclésiaste; le Cantique des Cantiques; Daniel; les Paralipomènes, double; Esdras, double; Esther. Saint Épiphane, dans un de ses Ouvrages, rapporte les mêmes Livres, que Saint Jérôme. On retrouve le même Canon en deux ou trois autres endroits de son Livre des poids & des mesures. On lit au nombre de vingt-deux, que les Hébreux n'ont que vingt-deux lettres à leur alphabet; que c'est pour cette raison, qu'ils ne comptent que vingt-deux Livres sacrés, quoiqu'ils en aient vingt-sept, entre lesquels ils en doublent cinq, comme ils ont cinq caractères doubles. D'où il arrive que comme il y a dans leur écriture vingt-sept caractères, qui ne font pourtant que vingt-deux lettres; de même ils ont proprement vingt-sept Livres divins, qui

se réduisent à vingt-deux.

Saint Cyrille de Jérusalem dit aux Chrétiens, dans sa quatrième Catéchese, de méditer les vingt-deux Livres de l'ancien Testament, & de se les mettre dans la mémoire, tels qu'il va les nommer. Puis, il les nomme ainsi que nous venons de les rapporter d'après Saint Jérôme & S. Épiphane. Saint Hilaire dans son Prologue sur les Pseaumes, ne differe de l'énumération précédente, ni sur les nombres ni sur les Livres. Le Canon 60.e de Laodicée dit la même chose. Origène, cité par Eusebe, avoit dressé le même Canon. ce seroit recommencer la même chose jusqu'à l'ennui, que de rapporter ces Canons.

Méliton, évêque de Sardes, qui vivoit au second siecle de l'Église, avoit fait un Catalogue, qu'Eusebe nous a conservé dans le quatrième Livre de son histoire. Il avoit pris un soin particulier de s'instruire. Il avoit voyagé exprès dans l'Orient, & son Catalogue est le même que celui des Auteurs précédens. Car, il est à présumer que l'oubli d'Esther est une faute de Copiste. Bellarmin donne ici occasion à une réflexion, par ce qu'il dit dans son Livre des Écrivains ecclésiastiques; sçavoir, que Méliton a mis au rang des Livres de l'ancien Testament, celui de la Sagesse, quoiqu'il ne fût point reconnu par les Juifs pour un Livre divin. Mais, Bellarmin se trompe lui-même. La Sagesse n'est point dans le Canon de Méliton. On y lit: *Salomonis Proverbia quæ & sapientia*, Σαλομῶντος Παροιμίαι ἡ καὶ Σοφία. D'où il s'ensuit que Méliton ne nomme pas la Sagesse comme un Livre distingué des Proverbes. C'est l' , soit oublié, soit mal entendu, qui a donné lieu à la méprise.

Mais, pour revenir au Canon des Juifs, Josephe dit, dans son Livre contre Apion, qu'il n'y a dans sa nation, que vingt-deux Livres reconnus pour divins, cinq de Moïse, treize des Prophetes, contenant l'histoire de tous les tems jusqu'à Artaxerxe, & quatre autres qui renferment des hymnes à la louange de Dieu, ou des préceptes pour les mœurs. Il n'entre pas dans le détail; mais, il désigne évidemment les mêmes Livres que ceux qui sont contenus dans les Catalogues des Peres. Sur ce que Josephe a placé dans ses antiquités, l'histoire d'Esther sous le regne d'Artaxerxe, & sur ce qu'il dit dans le même endroit, que les Prophetes n'ont écrit l'histoire que jusqu'au tems de ce Prince, & qu'on n'a pas la même foi dans ce qui s'est passé depuis; M. Dupin s'est persuadé qu'il exclut le livre d'Esther du nombre des vingt-deux Livres de son Canon. Mais, qui est-ce qui a dit à M. Dupin, que Josephe ne s'est point servi du mot *jusque* dans un sens inclusif, ainsi que du terme *depuis* dans un sens exclusif? Ce seroit faire injure à d'habiles & judicieux Auteurs, qui ont précédé M. Dupin, que de balancer leur témoignage pour une observation grammaticale, qui, au pis aller, ne prouve ni pour ni contre.

Il

Il ne faut point non plus s'imaginer que Joſephe n'ait point mis le livre de Job au nombre des vingt-deux Livres divins, parce qu'il ne dit rien dans ſon Ouvrage des malheurs de ce ſaint Homme. Cet Auteur a pu regarder le Livre de Job comme un Livre inſpiré, mais non pas comme une Hiſtoire véritable; comme un poëme, qui montroit par tout l'Eſprit de Dieu, mais non pas comme le récit d'un événement réel. Et en ce ſens, quel rapport pourroit avoir l'aventure de Job avec ſon Hiſtoire de la Nation?

QUATRIÈME QUESTION.

Quel eſt le tems, & quel eſt l'Auteur du Canon des Livres ſacrés chez les Juifs?

Il ſemble que ce ſeroit aujourd'hui un paradoxe, d'avancer qu'Eſdras ne fut jamais l'Auteur du Canon des Livres ſacrés des Juifs; les Docteurs, même les plus judicieux, ayant mis ſur le compte d'Eſdras, tout ce dont ils ont ignoré l'auteur & l'origine, dans les choſes qui concernoient la Bible. Ils l'ont fait réparateur des Livres perdus ou altérés, reformateur de la manière d'écrire; quelques-uns même, inventeur des points voyelles; & tous, Auteur du Canon des Écritures. Il n'y a ſur ce dernier article qu'une opinion. Il eſt aſſez étonnant que Scaliger, M. Huet, & tous ceux qui ſe piquent d'examiner de près les choſes, n'aient pas differté là-deſſus. La matière en valoit pourtant bien la peine. M. Dupin, au lieu de tranſcrire en Copiſte l'opinion de ſes prédéceſſeurs, auroit beaucoup mieux fait d'expoſer la queſtion, & de montrer combien il étoit difficile de la réſoudre.

Quoi qu'il en ſoit de l'opinion commune, il nous ſemble qu'il n'y auroit aucune témérité à aſſurer, qu'on peut ſoûtenir qu'Eſdras n'eſt point l'auteur du Canon des Livres reconnus pour Livres divins par les Juifs; ſoit qu'on veuille diſcuter ce fait par l'hiſtoire des rois de Perſe, & celle du retour de la Captivité; ſoit qu'on en cherche l'éclairciſſement dans les Livres d'Eſdras & de Néhémie, qui peuvent particulièrement nous inſtruire. L'opinion contraire, quoique plus ſuivie, n'eſt point un article de foi. En un mot, voici les difficultés, qu'on aura à réſoudre de part & d'autre, & ces difficultés nous paroiſſent très-grandes. 1.° Il faut s'aſſurer du tems ou Eſdras a vécu; 2.° ſous quel Prince il eſt revenu de Babylone à Jéruſalem; 3.° ſi tous les Livres, qui ſont dans le Canon, avoient été écrits avant lui; 4.° ſi lui-même eſt auteur du Livre, qui porte ſon nom. Voilà la route par laquelle il faudra paſſer, avant que d'arriver à la ſolution de la quatrième queſtion. Nous n'y entrerons point, de crainte qu'elle ne nous menât bien au de-là des bornes, que nous nous ſommes preſcrites. Ce que nous avons dit, eſt plus que ſuffiſant, pour donner à ceux, qui ſe ſentent le goût de la critique, un exemple de la manière dont ils doivent procéder pour parvenir à quelque réſultat

satisfaisant pour eux & pour les autres. C'étoit là notre but principal.

Il ne nous reste plus qu'une observation à faire; c'est que le Canon, qui fixe au nombre de vingt-deux, les Livres divins de l'ancien Testament, a été suivi dans la première Église jusqu'au Concile de Carthage; que ce Concile augmenta beaucoup ce Canon, comme il en avoit le droit; & que le Concile de Trente a encore été au de-là du Concile de Carthage, prononçant anathême contre ceux qui refuseroient de se soumettre à ses décisions. D'où il s'ensuit que, dans toutes les discussions critiques sur ces matières délicates, le jugement de l'Église doit toujours aller avant le nôtre; & que dans les occasions, où il arriveroit que le résultat de nos recherches ne seroit pas conforme à ses décrets, nous devons croire que l'erreur est de notre côté. L'autorité, que nous avons alors contre nous, est d'un si grand poids, qu'elle ne nous laisse pas seulement le mérite de la modestie, quand nous nous y soumettons; & que nous montrons une vanité impardonnable, quand nous balançons à nous soumettre. Tels doivent être les sentimens de tout Écrivain, qui se dit enfant de l'Église Catholique,

CANON DES APOSTRES. On appelle ainsi une espèce de collection de Canons ou Loix Ecclésiastiques, que l'on attribue à S. Clément Pape, Disciple de S. Pierre, comme s'il l'eût reçue de ce Prince des Apôtres. Mais, les Grecs mêmes n'assurent pas que ces Canons aient été faits par les Apôtres, & recueillis de leur bouche par S. Clément. Ils se contentent de dire que ce sont des Canons, que l'on appelle des Apôtres. Ils sont apparemment l'ouvrage de quelques évêques d'Orient, qui, vers le milieu du troisième siecle, rassemblerent en un corps les Loix qui étoient en usage dans les Eglises de leur païs, & dont une partie pouvoit avoir été introduite, par tradition, dès le tems des Apôtres, & l'autre par des Conciles particuliers.

Il y a quelque difficulté, tant sur le nombre que sur l'autorité de ces Canons. Les Grecs en comptent communément quatre-vingt-cinq; mais, les Latins n'en ont reçu que cinquante, dont plusieurs même ne sont pas observés. Les Grecs comptent les cinquante premiers à peu près comme nous; mais, ils en ajoûtent d'autres, dans la plûpart desquels il y a des articles, qui ne sont pas conformes à la discipline, ni même à la créance de l'Eglise Latine; & c'est pour cette raison qu'elle rejette les trente-cinq derniers Canons, comme ayant été la plûpart insérés ou falsifiés par les Hérétiques & par les chismatiques.

A l'égard de l'autorité de ces Canons, le pape Gélase, dans un Concile tenu à Rome, l'an 494, met le livre de ces Canons des Apôtres entre les Apocryphes; & cela, après le pape Damase, qui semble avoir été le premier, qui détermina quels Livres il falloit recevoir ou rejetter. C'est pour cette raison qu'Isidore les con-

damne aussi dans le passage que Gratien rapporte de lui dans la seizième distinction. Le pape Léon IX, au contraire, excepte cinquante Canons du nombre des Apocryphes. Avant lui, Denys le Petit avoit commencé son Code des Canons Ecclésiastiques par ces cinquante Canons. Gratien, dans la même seizième distinction, rapporte qu'Isidore ayant changé de sentiment, & se contredisant lui-même, met au dessus des Conciles ces Canons des Apôtres, comme approuvés par la plûpart des Peres, & reçus entre les Constitutions Canoniques, & ajoute que le pape Adrien a approuvé les Canons, en recevant le sixième Concile, où ils sont inserés. Mais, on peut dire que Gratien se trompe, & qu'il prend le second Concile *in Trullo*, que les Grecs appellent souvent le sixième Concile, pour le premier Concile tenu *in Trullo*, qui est véritablement le sixieme Concile œcuménique ou général.

Quant à Isidore, le premier passage est d'Isidore de Séville; & le second est d'Isidore Mercator ou Peccator, selon la remarque d'Antoine Augustin, archevêque de Tarragone, qui dit que pour concilier ces diverses opinions, il faut suivre le sentiment de Léon IX, qui est qu'il y a cinquante de ces Canons des Apôtres, qui ont été reçus, & que les autres n'ont aucune autorité dans l'Eglise Occidentale.

Il est certain que ces Canons ne sont point des Apôtres, quoiqu'ils paroissent fort anciens. Ils ont été cités anciennement sous le nom de Canons Anciens, de Canons des Peres, de Canons Ecclésiastiques. S'ils sont quelquefois appellés ou intitulés Canons Apostoliques, ce n'est pas à dire pour cela qu'ils soient des Apôtres. Il suffit, pour pouvoir leur donner ce nom, qu'il y en ait quelques-uns qui aient été faits par des Evêques, qui vivoient peu de tems après les Apôtres, & que l'on appelloit hommes Apostoliques. L'Auteur des Constitutions Apostoliques est le premier, qui ait attribué ces Canons aux Apôtres. Ils contiennent des réglemens, qui conviennent à la discipline du second & du troisième siecle de l'Eglise. Ils sont cités dans les Conciles de Nicée, d'Antioche, de Constantinople, & par plusieurs Anciens.

Nous ne sçavons pas précisément en quel tems cette collection de Canons a été faite. Il peut se faire que ç'ait été en differens tems. Non seulement les cinquante premiers, mais les trente-cinq derniers, sont fort anciens. Les Grecs les ont toujours reçus. Jean d'Antioche, qui vivoit du tems de Justinien, les cite dans sa sixième Novelle. Ils furent approuvés dans le Synode *in Trullo*, & ils ont été loués par Jean Damascène & par Photius. Parmi les Latins, ils n'ont pas toujours eu le même sort. Le cardinal Humbert les a rejettés. Gélase les a mis au nombre des Livres Apocryphes. Denys le Petit a traduit les cinquante premiers, & les a placés à la tête de sa collection, remarquant tou-

tefois que quelques personnes ne les avoient pas voulu reconnoître. C'est peut-être pour cette raison, que Martin de Brague ne les fit point entrer dans sa collection. Mais, Isidore ne fit point difficulté de les mettre dans la sienne; & depuis ils ont toujours fait partie du droit Canon. Dès qu'ils parurent en France, ils furent estimés, & allégués pour la premiere fois, dans la cause de Prétextat du tems du roi Chilperic, & on y déféra. Hincmar témoigne qu'ils étoient à la tête d'une collection de Canons, faite par l'Eglise de France, & les croit anciens, quoiqu'ils ne soient pas des Apôtres.

CANON, terme d'Histoire Ecclésiastique. En ce sens, il signifie proprement regle ou décision, soit sur le dogme, soit sur la discipline. Ce terme est formé du Grec κάνων, regle, discipline.

Sous le regne de Constantin, l'an 314, se tinrent les Conciles d'Ancyre en Galatie, & de Néocésarée dans le Pont, qui sont les plus anciens, dont il nous reste des Canons. Ensuite, c'est-à-dire, en 325, se tint le Concile Général de Nicée, dont les Canons ont aussi été recueillis. Il y eut depuis trois Conciles particuliers, dont les Canons furent d'une grande autorité; l'un à Antioche capitale de l'Orient, en 431; l'autre à Laodicée en Phrygie, vers l'an 370; & le troisieme à Gangres en Paphlagonie, vers l'an 375. Enfin l'an 381 se tint le second Concile universel à Constantinople. Les Canons de ces sept Conciles furent recueillis en un corps, qu'on appella le Code des Canons de l'Eglise Universelle, auxquels on ajoûta ceux du Concile d'Éphese, qui fut le troisième œcuménique, tenu en 430, & ceux du Concile de Chalcédoine, tenu en 450. On y ajoûta aussi les Canons des Apôtres, au nombre de cinquante, & ceux du Concile de Sardique, tenu en 347, & que l'on regardoit en plusieurs Eglises comme une suite du Concile de Nicée.

Tous ces Canons avoit été écrits en Grec; & il y en avoit pour les Eglises d'Occident, une ancienne version latine dont on ne sçait point l'Auteur. L'Eglise Romaine s'en servit jusqu'au commencement du sixième siecle; & les autres Eglises, particulièrement celles des Gaules & de Germanie, n'en connurent point d'autre jusqu'au neuvième siecle. Mais, vers l'an 530, Denys le Petit fit une autre version des Canons plus fidele que l'ancienne; & il y ajoûta tout ce qui étoit alors dans le Code Grec; sçavoir, les cinquante Canons des Apôtres, ceux du Concile de Chalcédoine, du Concile de Sardique, d'un Concile de Carthage, & de quelques autres Conciles d'Afrique. Il fit aussi une collection de plusieurs lettres Décrétales des Papes, depuis Sirice, qui mourut en 398, jusqu'à Anastase II, qui mourut en 498.

La collection de Denys le Petit fut d'une si grande autorité, que l'Eglise Romaine s'en servit toujours depuis; & on l'appella simplement le corps des Canons de l'Eglise d'Afrique, formé principalement des Conciles tenus du

tems de Saint Augustin. Les Grecs traduisirent cette collection pour leur usage ; & Charlemagne l'ayant reçue du pape Adrien I, l'an 787, l'apporta dans les Gaules.

Nous ne croyons pas devoir entrer ici dans un plus grand détail sur cette matière. Cela pourroit paroître étranger à l'objet de cet ouvrage.

CANON. C'est ainsi qu'on appelle par excellence les paroles sacramentales de la Messe, les les paroles secretes, dans les quelles on comprend tout ce qui se dit depuis la Préface jusqu'au *Pater ;* & c'est au milieu de cet intervalle, que le Prêtre fait la consécration de l'Hostie.

Le sentiment commun est que le Canon commence à ces mots, *Te igitur*, &c. Il y en a qui disent que Saint Jérôme, par ordre du pape Sirice, a mis le Canon de la Messe dans la forme où nous l'avons. D'autres l'attribuent au pape Sirice même. Le concile de Trente dit que le Canon de la Messe a été dressé par l'Eglise, & qu'il est composé des paroles de Jesus-Christ, de celles des Apôtres, & des premiers Pontifes qui ont gouverné l'Eglise.

CANON ASTRONOMIQUE. (*a*) On trouve dans les manuscrits de Théon d'Alexandrie, un Canon Astronomique. Il y avoit d'abord dans ce Canon Astronomique, une suite des regnes de différens Rois, à commencer par Nabonassar. La durée de chaque regne étoit exprimée séparément; & dans une colonne séparée, on ajoûtoit la somme des années, depuis & compris la première de Nabonassar, jusque & compris la dernière de chacun de ces regnes. Par-là on évitoit les erreurs des copistes, ou du moins, on donnoit par ce double nombre, un moyen de les corriger. Le Canon n'employe jamais que des années entières ; & les Rois, dont le regne a duré moins d'une année, n'y sont pas nommés. Tel est à Babylone Laborosoarchod, auquel Bérose donne neuf mois de regne dans le fragment conservé par Josephe. Tels sont en Perse le mage Smerdis, & les deux fils aînés d'Artaxexe I. Ces suites de regne descendoient plus ou moins bas, selon le tems auquel le Canon avoit été fait, ou du moins continué.

Le Canon qui se trouve dans le Syncelle, & qui avoit été publié d'abord par Scaliger, finit avec le regne d'Alexandre. Celui, que le P. Pétau publia en 1651, à la fin de son *Rationarium Temporum*, & qu'il avoit tiré d'un manuscrit du commentaire de Théon sur le Canon Astronomique, finit avec l'année 907 de Nabonassar, & ne passe point le regne d'Antonin, sous lequel vivoit Ptolémée. En 1620, Bainbridge, sçavant Anglois, avoit publié un autre Canon trouvé de même à la suite d'un manuscrit de Théon, & qui descendoit jusqu'à Théodose. Enfin, Dodrwel donna en 1684, à la suite de ses dissertations sur Saint Cyprien, le

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XXVII. p. 121. *& suiv.*

texte même d'un long fragment du commentaire de Théon ſur le Canon Aſtronomique ; & il y joignit différentes ſuites de regnes ou de magiſtratures trouvées dans les manuſcrits. Une de ces ſuites deſcend juſqu'à l'empereur Baſile le Macédonien, & juſqu'a Léon le Philoſophe. Les années de celui-ci ne ſont point marquées, ſans doute parce que le Canon avoit été dreſſé ſous ſon regne. La dernière année de Baſile eſt la 1209e d'Alexandre, 1633e de Nabonaſſar. C'eſt l'an de Jeſus-Chriſt 887. Une autre ſuite finit à l'an 1737 d'Alexandre, 2161 de Nabonaſſar. C'eſt l'an de Jeſus-Chriſt 1415.

Quelques-uns de ces Canons marquent la ſuite des Conſulats, & ſont de véritables Faſtes conſulaires, appliqués aux années de Nabonaſſar. Il y en a un, qui commence à l'an 152 de l'Ére d'Auguſte, & qui finit à l'an 314, c'eſt-à-dire, à l'an de Jeſus-Chriſt 285. Il eſt ſuivi d'un autre, qui commence avec l'époque de Dioclétien, & qui finit avec l'année [illegible]6 de cette Ére, l'an de Jeſus-Chriſt 630, d'Auguſte 659, & d'Alexandre 953.

Ces divers Canons avoient été ſans doute dreſſés pour trouver les années de l'Ére Aſtronomique, auxquelles ſe devoient rapporter les magiſtratures & les années des regnes, qui ſervoient à dater les obſervations Aſtronomiques. Soit pour la facilité du calcul, ſoit pour d'autres raiſons particulières, on avoit établi de tems en tems de nouvelles époques, dont les années étoit Égyptiennes, ou de trois cens ſoixante-cinq jours, & commençoient à l'heure de midi du premier jour de Thot.

L'époque de Nabonaſſar commençoit à midi du 26 février, 747 avant Jeſus-Chriſt, pour le méridien de Babylone, pour lequel cette époque avoit été établie. Les années Égyptiennes étant ſeulement de trois cens ſoixante-cinq jours, quatre de ces années étoient plus courtes d'un jour, que quatre années Juliennes égales, à quelques minutes près, aux années ſolaires vraies; ainſi, le commencement de l'année Égyptienne remontoit d'un jour tous les 4 ans dans l'année Julienne, à cauſe du jour intercalaire ajoûté à celle-ci toutes les quatrièmes années.

La ſeconde époque Aſtronomique, ou celle de la mort d'Alexandre, commença l'an 425 de Nabonaſſar, à midi du 12 novembre de l'an 324 avant Jeſus-Chriſt, mais ſous le méridien d'Alexandre. Ptolémée & les manuſcrits du Canon Aſtronomique la nomment l'Ére des Rois poſtérieurs à la mort d'Alexandre. Cenſorin l'appelle *Anni Philippi qui ab exceſſu Alexandri numerantur.*

La troiſième époque commence avec la 719e année de Nabonaſſar, 295e de Philippe, le 31 août de la trentième année avant l'Ére Chrétienne. On la nommoit l'Ére d'Auguſte, ou des Auguſtes. Mais, c'étoit l'Ére des Aſtronomes. Car, dans l'uſage civil, ce fut ſeulement cinq ans après, & quand le premier jour de l'année Égyptienne eut été porté au 29 Août que l'année Julienne fut établie à Alexandrie.

Le commencement en fut fixé au 29 d'août ; on continua d'employer les mois Égyptiens, & on ajoûta seulement un sixième jour aux Épagomènes tous les quatre ans. Cette année fixe a toujours continué d'être en usage dans l'Égypte. C'est encore aujourd'hui celle dont les Coptes se servent. Cependant, l'année vague demeura dans l'usage religieux, & elle a subsisté dans l'Égypte aussi long-tems que le Paganisme. Les Prêtres Égyptiens, se faisant un scrupule d'admettre aucune intercalation, obligeoient ceux, qu'ils invitoient aux mysteres, de s'engager par serment à ne souffrir jamais qu'on en introduisît l'usage dans les années Religieuses.

La quatrième époque est celle de Dioclétien, qui commença le premier jour de Thoth de l'an 1032 de Nabonassar, 608 de Philippe Aridée, & 314 d'Auguste, c'est-à-dire, le 14 juin 284 de l'Ére Chrétienne. Cette Ére de Dioclétien subsiste encore dans l'Égypte parmi les Chrétiens Coptes ; mais, ils la nomment l'Ére des Martyrs, en mémoire de ceux qui moururent sous la persécution de cet Empereur ; & les années, qu'ils employent, sont égales aux années Juliennes, quoique la forme en soit différente.

Après les listes de regnes & de magistratures, on donnoit dans la seconde partie du Canon Astronomique, des préceptes pour convertir les années civiles en années Astronomiques, & celles-ci en années civiles. On donnoit aussi des regles pour le calcul Astronomique des périodes de dix-huit & de vingt-cinq ans Égyptiens.

Enfin, il y avoit une troisième partie, qui contenoit les tables des mouvemens célestes. L'époque radicale de ces tables étoit celle de Nabonassar, de Philippe, d'Auguste ou de Dioclétien, suivant l'objet de l'Astronome qui les avoit dressées, & suivant le tems plus ou moins ancien des observations, qu'il se proposoit de calculer. Quoiqu'on ne cite aucun manuscrit, où les tables soient relatives à une autre époque radicale qu'à celle de Nabonassar, le témoignage de Théon & celui du Syncelle ne nous permettent pas de douter qu'il ne se trouvât des Canons, dont l'époque radicale étoit celle des années de Philippe. Un semblable Canon étant absolument nécessaire dans l'usage journalier du calcul Astronomique, il est assez probable, qu'il y en avoit eu avant le tems de Ptolémée. Il n'en fait cependant aucune mention dans son Almageste, peut-être parce que c'étoit une chose trop commune, & qu'ils étoient entre les mains de tous les Astronomes.

CANONIQUES, nom, que l'on donne aux Livres compris dans le Canon ou le Catalogue des Livres de l'Écriture.

Quant à ce qui concerne les Livres Canoniques de l'Ancien Testament, on peut consulter ci-dessus l'article de Canon en matière sacrée.

A l'égard des Livres Canoniques du Nouveau Testament, on a toujours reçu constamment dans l'Eglise, les quatres Évangiles, les

quatorze Épîtres de Saint Paul, à la réserve de l'Épître aux Hébreux, & les premières Épîtres de Saint Pierre & de Saint Jean. Il y avoit quelque doute par rapport à l'Épître aux Hébreux, aux Épîtres de Saint Jacques & de Saint Jude, à la seconde de Saint Pierre, à la seconde & à la troisième de Saint Jean & à l'Apocalypse. Mais, ces lettres des Apôtres & l'Apocalypse étoient néanmoins d'une grande autorité, & dès-lors reconnues par plusieurs Eglises; & elles furent bientôt déclarées Canoniques par l'Eglise universelle. Cela se voit par les anciens catalogues des Livres sacrés du Nouveau Testament, où sont compris les Livres que nous recevons aujourd'hui, par le Canon du Concile de Laodicée, par le Concile de Carthage, par le Concile Romain, &c. auxquels est conforme la décision du Concile de Trente.

Le Canon des Livres du Nouveau Testament n'a été dressé par aucune assemblée de Chrétiens, ni par aucun particulier. Il s'est formé sur le consentement unanime de toutes les Eglises qui avoient reçu par tradition & reconnu de tout tems certains Livres, comme écrits par des Auteurs divinement inspirés. Eusebe distingue trois sortes de Livres appartenans au Nouveau Testament.

La première classe contient ceux qui ont été reçus d'un consentement unanime par toutes les Eglises; sçavoir, les quatre Évangiles, les quatorze Épîtres de Saint Paul, à l'exception de celle aux Hébreux, & les premières Épîtres de Saint Pierre & de Saint Jean.

La seconde classe comprend ceux, qui, n'ayant point été reçus par toutes les Eglises du monde, ont été cependant considérés par quelques-unes comme des Livres Canoniques, & cités comme des Livres de l'Écriture par des Auteurs Ecclésiastiques. Mais, cette classe se divise encore en deux; car, quelques-uns de ces Livres ont été depuis reçus de toutes les Eglises, & reconnus pour légitimes, comme l'Épître de Saint Jacques, l'Épître de Saint Jude, la seconde Épître de Saint Pierre, la seconde & la troisième Épître de Saint Jean. Les autres, au contraire, ont été rejettés, ou comme supposés, ou comme indignes d'être mis au rang des Canoniques, quoique d'ailleurs ils pussent être utiles, tels sont les livres du Pasteur, la Lettre de Saint Barnabé, l'Évangile selon les Égyptiens, un autre selon les Hébreux, les Actes de Saint Paul, & la révélation de Saint Pierre.

Enfin, la troisiéme classe renferme les Livres supposés par les Hérétiques, qui ont toujours été rejettés par l'Eglise, comme les Évangiles de Saint Thomas & de Saint Pierre, &c.

L'Apocalypse étoit mise par quelques-uns dans la première classe, & par d'autres dans la seconde; mais, quoique quelques Livres du Nouveau Testament n'aient pas été reçus au commencement dans toutes les Eglises, ils se trouvent tous dans les catalogues anciens des Livres sacrés, si on excepte l'Apocalypse, qui n'est point dans le Canon du Con-

cile de Laodicée, mais que le consentement unanime des Eglises a depuis autorisé.

CANONIQUES, (*a*) nom, qui fut attribué à certains Musiciens Grecs. On appelloit ainsi ceux, qui, comme les Pythagoricens, consultoient plus la raison & les proportions, que l'oreille

CANOPE, *Canopus*, Κάνωϐος, ville d'Égypte, située sur le bord de la mer, à cent vingt stades d'Alexandrie. Le bras du Nil, qui y avoit son embouchure, en prenoit le nom *d'Ostium Canopicum.* La ville prenoit elle-même le sien de Canope, Pilote de Ménélaüs, en l'honneur duquel elle avoit été bâtie par les Spartiates. Ce Pilote étoit péri en ce lieu, & y avoit été enterré daus le tems que Ménélaüs, retournant du siege de Troye en Grece, fut jetté par la tempête sur les côtes de la Libye. Ammien Marcellin met cette Ville à douze milles d'Alexandrie; au lieu que les cent vingt stades de Strabon valent quinze milles. Il parle aussi du capitaine Ménélaüs.

Les Anciens s'accordent à nous peindre la ville de Canope comme un séjour très-dangereux pour les bonnes mœurs, & où la dissolution étoit portée au dernier excès. Strabon, parlant des délices d'Éleusis, rapporte que c'étoit comme l'entrée & le prélude des usages & de l'effronterie de Canope. Séneque dit, au sujet du sage, dont il trace le tableau, que s'il songe à se retirer, il ne choisira point Canope pour le lieu de sa retraite, quoiqu'il ne soit pas défendu d'y mener une vie réglée. Juvénal, voulant marquer combien les mœurs des Dames Romaines étoient corrompues, dit que Canope même les blâmoit:

. . . . . . *Et mores urbis damnante Canopo.*

Le même dit dans un autre endroit.

. . . . . *Sed Luxuria, quantùm ipse notavi,*
Barbara famoso non cedit turba Canopo.

Il y avoit un temple de Sérapis, pour lequel la vénération étoit si grande, que les personnes de la plus haute qualité y mettoit leur confiance, & y alloient veiller, tant pour eux que pour les autres. On avoit des recueils des cures qu'il avoit faites, & des oracles qu'il avoit rendus. Mais, la cure la plus remarquable, c'est la foule de ceux, qui s'y rendoient d'Alexandrie, par le canal, pour assister aux fêtes. Car, tous les jours & toutes les nuits, le canal étoit couvert de barques remplies d'hommes & de femmes, qui dansoient & chantoient avec la dernière lubricité. Dans la ville même de Canope, il y avoit sur le canal des auberges destinées à ces sortes de réjouissances.

Canope a été le siege d'un Évêque. On croit que c'étoit la patrie du poëte Claudien. C'est l'opinion la plus commune & la plus certaine.

On remarque que l'empereur Adrien avoit fait représenter Ca-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. VIII. pag. 59.

nope dans sa maison de campagne. Ce lieu y étoit décoré d'un grand nombre de curiosités Égyptiennes, qui, ayant été déterrées dans ces derniers tems, ont été placées par le pape Bénoit XIV à Rome dans le capitole.

Quelques-uns se sont imaginés que Canope est aujourd'hui Rosette; mais, il est certain que ce n'est pas précisément la même Ville, quoiqu'elle n'en soit pas éloignée. Car, le terrein des maisons de Rosette jusqu'à la mer, où étoit Canope, est un terrein naturellement solide & assez élevé, & qui ne paroît pas avoir été formé par le limon, qu'entraîne le Nil. Il y a aujourd'hui sur les extrêmités de ce terrein deux méchans châteaux, qui étoient autrefois près de la mer, & qui en sont à présent à quelque distance. Ce changement a été causé par ce fleuve, dont l'entrée n'est praticable en cet endroit, qu'en certains tems de l'année & pour d'assez petits bâtimens. Le Nil entraîne avec lui du limon, qui, étant repoussé par les vagues de la mer, se mêle avec du sable: & ce mêlange, il se forme des élévations, qui se détruisent ensuite; ce qui fait qu'on demande ordinairement sur cette côte: *Le Bogas est-il bon? est-il mauvais?* C'est afin de prendre des mesures justes pour entrer dans ce canal. Ainsi, le Bogas, ou cette petite isle, qui est à cette embouchure du Nil, est quelquefois plus près de la terre, & quelquefois plus avancé dans la mer. Un jour, il y a plus de fond; un autre, il y en a moins. Cela est cause qu'on est obligé d'y tenir de petits bâtimens pour sonder à chaque moment. La chose n'étoit pas ainsi autrefois. On voit encore les restes de quelques digues, à la faveur desquelles ce passage, aujourd'hui si dangereux, étoit toujours sûr.

Quoique Canope & Rosette ne soient pas précisément la même ville, l'embouchure Canopique du Nil est pourtant le bras de ce fleuve, qui passe auprès de Rosette. Mais, pour la fosse Canopique, par laquelle on se rendoit d'Alexandrie à Canope, il n'est pas douteux qu'elle ne fût très-différente du calis ou canal, par lequel on va aujourd'hui d'Alexandrie à Rosette; & je suis persuadé, dit M. de la Martinière, qu'elle passoit au lieu où est aujourd'hui le lac de Madie. Ce lac, qui est présentement une des bouches du Nil, n'en étoit pas une anciennemet; car, Pline dit que celle de Canope étoit la plus voisine d'Alexandrie. Et si le débouchement de ce lac vers la mer avoit été ouvert alors, cette embouchure auroit été entre celle d'Alexandrie & celle de Canope, à distance presqu'égale.

CANOPE, *Canopus*, (a) Κάνωβος. C'étoit un beau jeune homme, qui conduisoit le vaisseau de Ménélaüs. Il fut sourd à la passion de Théonoé. Ménélaüs & Hélene, qui, en revenant de Troye, avoient été jettés sur les côtes de l'Égypte, songeoient à

(a) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XIV. p. 189.

remettre à la voile, lorſque Canope fut piqué d'une vipere à la jambe, où la gangrene ſe mit; & il en mourut. Ménélaüs lui éleva un tombeau dans le lieu même, où depuis on bâtit la ville de Canope; & la dernière des bouches du Nil prit auſſi le nom de ce pilote de Ménélaüs.

Ce pilote pourroit bien être le même que celui de l'article ſuivant.

CANOPE, *Canopus*, (*a*) Κάνωβος, l'un des Dieux les plus fameux d'Égypte.

Il avoit été le pilote, ou plutôt l'amiral de la flotte d'Oſiris, pendant ſon expédition des Indes; & comme après ſa mort, il fut mis aux rang des dieux, on publia, au rapport de Plutarque, que ſon ame étoit paſſée dans l'étoile, qui porte ſon nom. C'eſt qu'il arrivoit, comme le remarque M. l'abbé Banier, que le même Dieu étoit un Dieu animé, c'eſt-à-dire, un homme déïfié, & un Dieu naturel, ſoit un aſtre, ſoit quelque autre partie de l'univers; & c'eſt ce qu'il faut penſer ſur tout de preſque tous les dieux d'Égypte. Les Mythologues ſont perſuadés que Canope étoit en Égypte le dieu des eaux, du moins, de celles du Nil. Les figures ſeules de ce dieu en font foi. En effet, il eſt toujours repréſenté dans les monumens Égyptiens, qui nous reſtent, ſous la forme d'un de ces vaſes, dans leſquels les Égyptiens conſervoient & laiſſoient purifier l'eau de ce fleuve. De ces vaſes, dont la ſurface eſt remplie de figures hiéroglyphes, ſort une tête d'homme ou de femme. Quelquefois avec deux mains, ſouvent ſans qu'il en paroiſſe rien que la tête. Telles ſont les repréſentations, que nous avons de Canope.

Rufin, dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, raconte une hiſtoire, qui prouveroit bien la prétention des Mythologues, s'il nous en avoit donné quelque garant. Les Chaldéens, dit-il, qui adoroient le feu, porterent leur dieu dans pluſieurs païs, pour éprouver ſa puiſſance ſur les dieux des autres peuples. Il gagna la victoire ſur les ſimulacres de bronze, d'or, d'argent, de bois ou de quelque autre matière qu'ils fuſſent, en les réduiſant en poudre, & ſon culte s'établit preſque par tout. Mais, le Prêtre de Canope s'aviſa d'un ſtratagême, qui rendit le dieu qu'il ſervoit, ſupérieur à celui des Chaldéens. Comme les cruches, dans leſquelles les Égyptiens faiſoient purifier l'eau du Nil, étoient percées de toutes parts de petits trous imperceptibles, il en prit une, boucha avec de la cire tous ces petits trous, & la peignit de différentes couleurs. L'ayant enſuite remplie d'eau, il ajuſta à l'ouverture la tête d'une idole. Les Chaldéens, étant arrivés en Égypte, allumerent du feu auprès de ces vaſes; & l'ardeur du feu ayant fondu la cire, l'eau en ſortit & l'éteignit. Ainſi, Canope fut

(*a*) Suid. Tom. I. pag. 1368. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. II. p. 361. & *ſuiv.* Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 320. & *ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 27, 30.

vainqueur du dieu des Chaldéens; & la souveraineté sur les autres dieux lui fut en même tems acquise, grace à l'invention de son Ministre.

On raconte la chose d'une autre manière, qui est un peu plus honorable pour le dieu, & où la prééminence fut une suite toute simple de ses qualités personnelles. On dit que le dieu même étoit représenté sous la forme d'un vase percé d'une infinité de petits trous imperceptibles, du milieu duquel s'élevoit une tête d'homme ou de femme, ou de chien, ou de bouc, ou d'épervier; ce qui ne laisse au Ministre que le mérite d'avoir bouché avec de la cire les petits trous de la divinité.

Parmi les Abraxas, rapportés par Chifflet, se trouve un vase percé de différens trous, par lesquels s'écoule l'eau, dont il est rempli. C'est un Canope, dont la tête & les pieds sortent des deux extrêmités du vase; ce qui pourroit confirmer ce que nous venons de rapporter.

Que les Égyptiens aient rendu un culte religieux à l'eau en général, ou du moins à celle du Nil, c'est ce qui paroît hors de doute. Dans leur philosophie, l'eau étoit le principe de tous les êtres; comme ils l'enseignerent à Thalès, qui en fit le fondement de son systême.

CANOPIQUE, *Canopicum*, Κανωβικὸν, (a) nom d'une des bouches du Nil, ainsi nommée de la ville de Canope. On l'appelle aujourd'hui le bras de Rosette, à cause de la ville de ce nom, que l'on voit sur ses bords. *Voyez* Canope.

CANOPIUS, *Canopius*, (b) l'un des surnoms, qui furent donnés à Hercule. Ce surnom lui fut attribué, parce qu'il étoit particulièrement honoré à Canope.

CANRAITES, *Canraitæ*, peuples de l'Arabie heureuse, dont il est fait mention au Périple de la mer Rouge par Arrien. Sur quoi son Interprete remarque que ne trouvant nulle part dans les Écrits des Anciens, un peuple ainsi nommé entre les peuples de l'Arabie, il soupçonne que ce sont les Cassanites.

CANTABRES, *Cantabri*, (c) Κάνταβροι, peuples de l'Espagne Tarragonoise, qui habitoient la côte septentrionale.

Auguste fit la guerre aux Cantabres; mais, il y réussit fort mal, tant qu'il commanda son armée en personne. Car, les Cantabres, peuples alertes & pleins de bravoure, le harceloient continuellement par de brusques attaques livrées tantôt à une partie de ses troupes, tantôt à l'autre; & il ne pouvoit remporter sur eux aucun avantage décisif, parce qu'ils ne

(a) Herod. L. II. c. 17, 113. Strab. p. 800, 801. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVI. p. 337.

(b) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 228.

(c) Strab. p. 156, 157, 287. Cæs. de Bell. Gall. L. III. pag. 116. de Bell. Civil. L. I. pag. 479. Pomp. Mel. pag. 164. Ptolem. L. II. c. 6. Plin. Tom. I. pap. 141, 144, 227. Flor. L. IV. c. 12. Dio. Caff. pag. 457. *& seq.* Crév. Hist. des Emp. T. I. pag. 41. *& suiv.*

s'éloignoient pas de leurs montagnes, où ils trouvoient une retraite assurée. Lorsque la fatigue & le chagrin du peu de succès, joints à une mauvaise disposition du corps, l'eurent fait tomber malade, & contraint de se retirer à Tarragone; les Barbares, devenus plus hardis par l'absence de l'Empereur, oserent se mesurer de près avec les Romains, & furent battus. Antistius, Furnius, Agrippa lui-même, furent employés pour dompter ces peuples féroces. Ils leur prirent plusieurs villes, & les poursuivirent jusque sur leurs montagnes les plus escarpées. Pendant qu'on les poussoit si vivement par terre, une flotte Romaine les vexoit par les descentes, qu'elle faisoit sur leurs côtes. Enfin, obligés de chercher un asyle sur le mont Médullius, ils y furent enfermés par des lignes, qui ne leur permettoient point de s'échapper. Alors, se voyant en même tems assaillis de toutes parts, ces peuples, d'un caractère intraitable, plutôt que de se rendre à l'ennemi, aimerent mieux, pour la plûpart, se donner la mort, par le fer, par le feu, par un poison qu'ils tiroient de l'if, ou d'une herbe semblable au persil, & dont ils se munissoient comme d'une ressource contre les coups du sort, parce qu'il faisoit mourir sans douleur. Les meres étouffoient leurs enfans pour les préserver de la captivité; & parmi ceux, qui furent pris, on remarqua un jeune garçon, qui, ayant trouvé une épée, tua par ordre de son pere, ses freres & toute sa parenté. Une femme égorgea de la même façon ceux, qui étoient prisonniers avec elle.

Cette fiere nation étant enfin subjuguée par tant de pertes, Auguste, pour amollir leur férocité, les força de quitter le séjour de leurs montagnes, qui servoient à l'entretenir; & après avoir vendu une partie des prisonniers, il exigea des ôtages de ceux qu'il laissoit dans le païs, & fixa leur demeure dans la plaine.

Malgré cela, les Cantabres ne tarderent pas à remuer. On vit, en effet, quelques années après, Agrippa occupé du soin de réduire ces peuples, qui lui donnerent même bien de l'exercice. Il en vint pourtant à bout, autant par sa fermeté à maintenir la discipline parmi ses troupes, que par sa valeur & son habileté contre les ennemis. Car, les soldats Romains, découragés & rebutés, ne marchoient pas volontiers contre des Barbares d'une férocité indomptable. Ils combattoient mollement; & ils souffrirent quelques échecs. Agrippa punit les coupables par l'ignominie. Il priva du nom d'Augusta une légion, qui, toute entiere, avoit mal fait son devoir. En un mot, ayant appris à ses troupes à craindre plus leur Général que l'ennemi, il acheva enfin de subjuguer les Cantabres; & les ayant forcés de descendre de leurs montagnes dans la plaine, il les soumit si parfaitement, que depuis ce tems-là, ils cesserent de se révolter, & supporterent tranquillement la domination Romaine.

Strabon dépeint les Cantabres

comme des gens, qui s'exerçoient au brigandage. Il parle sans doute dans le style des Romains, qui, comme on vient de le voir, avoient long-tems fait de vains efforts pour soumettre ces derniers défenseurs de la liberté Espagnole. Il dit qu'au rapport de quelques uns, les Lacédémoniens avoient possédé une partie de la Cantabrie, & y avoient bâti la ville d'Opsicella. Isidore prétend que leur nom est formé de celui de l'Èbre en Latin *Iberus*, & de celui d'une ville, nommée Juliobriga, & que d'autres disent avoir été appellée Canta. Mais, c'est une conjecture sans fondement. Tous les Anciens, qui ont parlé des Cantabres, en donnent l'idée d'un peuple guerrier, & qui avoient subi fort tard le joug des Romains. C'est ce que signifie le *Bellicosus Cantaber* d'Horace.

Le poëte Silius Italicus parle ainsi des mœurs des Cantabres :

Cantaber ante omnes, hiemisque, æstusque, famisque
Invictus, palmamque ex omni ferre labore ;
Mirus amor populo, cùm pigra incanuit ætas,
Imbelles jam dudum annos prævertere saxo,
Nec vitam sine Marte pati, quippe omnis in armis
Lucis causa sita, & damnatum vivere paci, &c.

C'est-à-dire, que les Cantabres étoient belliqueux, qu'ils ne pouvoient pas vivre honorablement sans guerre, & en supportoient courageusement les fatigues. Aussi conserverent-ils long-tems leur liberté contre les armes des Romains ; & dans la suite ils ne purent être subjugués par les Maures, qui possédoient le reste de l'Espagne.

Ptolémée donne aux Cantabres les villes suivantes, situées au milieu des terres, Cucana, Octaviolca, Argénomescum, Vadinia, Vellica, Camarica, Juliobriga & Morœca.

Le P. Briet distingue les Cantabres proprement dits, & les peuples, qui, ayant un nom particulier, ne laissoient pas d'être compris sous le nom de Cantabres. Suivant cette distinction, les Cantabres, proprement dits, occupoient une partie de l'Asturie, de Santillane & de la Biscaye propre. Les autres peuples, compris sous le nom général de Cantabres, étoient 1.° Les Autrigons, qui habitoient une partie d'Alava & de la Biscaye ; 2.° Les Charistes, qui tenoient une partie de la Biscaye & de Guipuscoa ; 3.° Les Vardules, qui occupoient une partie d'Alava & de la Biscaye.

CANTABRIE, *Cantabria*, ou CANTABRIGE, *Cantabriga*, ville de l'Espagne Tarragonoise. Ce fut la capitale des Cantabres & le siege d'un Évêché jusqu'à l'an 586, sous le regne de Léovigilde, Prince des Goths. Les ruines de cette ville, qui portent encore le nom de Cantabria, se voyent sur une montagne de même nom, assez escarpée, située au bord de l'Èbre, près de Longronno, en allant vers Viana, sur les frontiè-

res de Navarre. Plusieurs Auteurs modernes parlent de la ville de Cantabrie; mais, les anciens Écrivains gardent un profond silence sur cette ville.

CANTABRIE, *Cantabria*, Καντάβρία, contrée de l'Espagne Tarragonoise, qui étoit habitée par les Cantabres. *Voyez* Cantabres.

CANTABRIQUE [l'Océan], *Oceanus Cantabricus*, (*a*) Ω'κεανὸς Καντάβριος. Les Anciens nommoient ainsi la mer, qui baignoit les côtes des Cantabres, & qui s'appelle présentement mer de Biscaye.

CANTABRUM. *Voyez* Étendard.

CANTATE, (*b*) terme de Belles Lettres. C'est un petit poëme fait pour être mis en musique, contenant le récit d'une action galante ou héroïque. Il est composé d'un récit, qui expose le sujet, d'un air en rondeau, d'un second récit, & d'un dernier air, contenant le point moral de l'Ouvrage.

On regarde l'illustre Rousseau comme le créateur de ce genre parmi nous. Il a fait les premières Cantates Françoises; & on remarque dans presque toutes, le feu poëtique, dont ce génie rare étoit animé. Elles ont été mises en musique par les musiciens les plus célebres de son tems. Il s'en faut bien que ses autres poëmes Lyriques ayent l'agrément de ceux-ci. La poësie de style n'est pas ce qui leur manque. C'est la partie théatrale, celle du sentiment, & cette coupe rare que peu d'hommes ont connue, qui est le grand talent du théatre Lyrique, qu'on ne croit peut-être qu'une simple méchanique, & qui fait seule réussir plus d'Opéra, que toutes les autres parties.

La Cantate demande une poësie plutôt noble que véhémente, douce, harmonieuse, parce qu'elle doit être jointe avec la musique, qui ne s'accommode pas de toutes sortes de paroles. L'enthousiasme de l'ode ne convient pas à la Cantate. Elle admet encore moins le désordre, parce que l'allégorie, qui fait le fond de la Cantate, doit être soûtenue avec sagesse & exactitude, afin de quadrer avec l'application qu'en veut faire le Poëte.

On appelle aussi Cantate la piece de musique vocale, accompagnée d'instrumens, composée sur le petit poëme de même nom, dont nous venons de parler, & variée de deux ou trois récitatifs & d'autant d'ariettes.

Le goût de la Cantate, aussi-bien que le mot, nous est venu d'Italie. Plusieurs bons Auteurs en ont composé à l'envi; mais, personne en cette matière n'a égalé le fameux Clerambault, dont les Cantates doivent, par leur excellent goût, être consacrées à l'immortalité. Les Cantates sont tout-à-fait passées de mode en Italie; & elles suivent en France le même chemin. On leur a substitué les Cantatilles.

(*a*) Ptolem. L. II. c. 6.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XV. pag. 382.

Les Cantates ressemblent assez aux Nomes Pythiques des Anciens. C'est la réflexion de M. Burette.

CANTATILLE, diminutif de Cantate. Ce n'est, en effet, qu'une Cantate fort courte, dont le sujet est lié avec quatre ou cinq vers de récitatif en deux ou trois airs, communément en rondeau, avec les accompagnemens de symphonie.

CANTAURIAINS, *Cantauriani*, peuples d'Afrique dans la Mauritanie. Ammien Marcellin en fait mention.

CANTHARA, *Canthara*, (*a*) l'un des personnages de la comédie de Térence, qui a pour titre *les Adelphes*. C'étoit la nourrice de Pamphila.

CANTHARAS, *Cantharas*, Κανθήρας, (*b*) surnom de Simon, fils de Bœthus. Simon Cantharas avoit été beau-frere d'Hérode le Grand, qui avoit épousé sa sœur. Le roi Agrippa le revêtit de la grande sacrificature, en la place de Théophile, fils d'Ananus. Mais, ce Prince l'en dépouilla ensuite pour la rendre à Jonathas, autre fils d'Ananus, comme l'en croyant plus digne. Celui-ci l'ayant refusée, Agrippa la donna à Matthias, son frere, qui eut pour successeur Élionée, fils de Cithéus. A ce dernier succéda encore Simon Cantharas, qui fut privé de nouveau de sa dignité par Hérode, roi de Chalcide. Joseph, fils de Canéus, fut alors décoré de cette dignité.

Simon Cantharas avoit eu deux freres, qui avoient été grands Sacrificateurs. Bœthus, son pere, l'avoit été également. On avoit vu autrefois, sous le regne des Macédoniens, arriver la même chose aux trois fils de Simon, grand sacrificateur, fils d'Onias, qui avoient été aussi tous trois grands Sacrificateurs comme leur pere.

CANTHARE, *Cantharus*, (*c*) nom, que l'on donnoit à une coupe à boire. On le donnoit aussi à un vaisseau à aller sur mer.

CANTHARUS, *Cantharus*, Κάνθαρος, (*d*) fameux statuaire de Sicyone, étoit fils d'Alexis, & Disciple d'Eutychide. On voyoit à Olympie plusieurs statues de sa façon.

CANTHARUS, *Cantharus*, Κάνθαρος, poëte Grec, Athénien de naissance. On ignore en quel tems il a vécu. On sçait seulement qu'il composa quelques Comédies, la Médée, le Thésée, la Symmachie & plusieurs autres.

CANTHARUS, *Cantharus*, Κάνθαρος, (*e*) philosophe imaginaire, dont parle Lucien dans son Dialogue des Fugitifs. Il suppose que ce Philosophe avoit débauché la femme de son hôte.

Cantharus étoit aussi le nom d'un célebre imposteur chez les Athéniens. Cet imposteur donna lieu au proverbe, *plus rusé que Cantharus*.

(*a*) Terent. T. II. p. 246, 247.
(*b*) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 675. & *seq.*
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 211. T. III. p. 148.
(*d*) Pauf. p. 347, 348, 376.
(*e*) Lucian. T. II. p. 804.

CANTHARUS, *Cantharus*, Κάνθαρος, (*a*) nom d'un vaſe à deux anſes, dont ſe ſervoit Bacchus. C'eſt apparemment la même choſe que cette coupe, dont nous venons de parler ſous le nom de Canthare.

CANTHÉRINUM, *ou* CANTHÉRIUM, ſorte de char conſacré à Bacchus.

CANTHUS, *Canthus*, fils d'Abas. Ce fut, dit-on, un des Argonautes.

CANTICUM. (*b*) Tite-Live dit qu'Andronic, qui, ſuivant l'uſage de ſon tems, jouoit lui-même dans ſes pieces, s'étant enroué à force de répéter un morceau, qu'on redemandoit, obtint la permiſſion de faire chanter ces paroles par un jeune comédien; & qu'alors il repréſenta ce qui ſe chantoit, avec un mouvement ou un geſte d'autant plus vif, qu'il n'étoit plus occupé du chant; *Canticum egiſſe aliquantò magis vigenti motu, quia nihil vocis uſus impediebat.* Le point de la difficulté eſt dans ce que Tite-Live ajoûte. De-là, dit-il, vint la coûtume de chanter ſuivant le geſte des comédiens, & de réſerver leur voix pour le dialogue. *Inde ad manum cantari hiſtrionibus cœptum, diverbiaque tantùm ipſorum voci relicta.*

Comme le terme de Canticum ſignifie quelquefois un monologue, des Commentateurs en ont conclu qu'il ne ſe prenoit que dans cette acception; & que, depuis Andronic, la récitation & le geſte des monologues ſe partageoient toujours entre deux acteurs. Mais, le paſſage de Tite-Live, dont on veut s'appuyer, ne préſente pas un ſens bien déterminé. Le Canticum d'Andronic eſt un compoſé de chant & de danſe. On pourroit entendre par ces termes, *Canticum egiſſe*, &c. que cet Auteur, qui d'abord chantoit ſon Cantique, ou, ſi l'on veut, ſa cantate, & qui exécutoit alternativement les intermedes de danſes, ayant altéré ſa voix, chargea un autre acteur de la partie du chant pour danſer avec plus de liberté & de force; & que de-là vint l'uſage de partager entre différens acteurs la partie du chant & celle de la danſe.

Cette explication paroît plus naturelle que le ſyſtême du partage de la récitation & du geſte. Elle eſt même confirmée par un paſſage de Valere Maxime, qui, en parlant de l'aventure d'Andronic, dit: *Tacitus geſticulationem peregit;* & *geſticulatio* eſt communément pris pour la danſe chez les Anciens. Lucien dit ailleurs: » Autrefois le même acteur chan- » toit & danſoit. Mais, comme » on obſerva que les mouvemens » de la danſe nuiſoient à la voix, » & empêchoient la reſpiration, » on jugea plus convenable de » partager le chant & la danſe. «

Quand on admettroit que le jeu muet d'Andronic fut une ſimple geſticulation plutôt qu'une danſe,

(*a*) Virg. Eclog. 6. v. 17.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XXI. p. 193. *& ſuiv.*

on en pourroit conclure encore que l'accident, qui restreignit Andronic à ne faire que les gestes, auroit donné l'idée de l'art des pantomimes. Il seroit plus naturel d'adopter cette interprétation que de croire qu'on eût, par une bizarrerie froide, consacré une irrégularité que la nécessité seule eût pu faire excuser dans cette circonstance. Si l'on rapporte communément l'art des pantomimes au siecle d'Auguste, cela doit s'entendre de sa perfection, & non pas de son origine.

En effet, les danses des Anciens étoient presque toujours des tableaux d'une action connue, ou dont le sujet étoit indiqué par des paroles explicatives. Les danses des peuples de l'Orient, décrites dans Piétro della Valle & dans Chardin, sont encore dans ce genre; au lieu que les nôtres ne consistent guere qu'à montrer de la légereté, ou à présenter des attitudes agréables. Ces pantomimes avoient un accompagnement de musique, d'autant plus nécessaire, qu'un spectacle, qui ne frappe que les yeux, ne soûtiendroit pas long-tems l'attention. L'habitude où nous sommes d'entendre un dialogue, lorsque nous voyons des hommes agir de concert, fait qu'au lieu du discours, que notre oreille attend machinalement, il faut du moins l'occuper par des sons musicaux convenables au sujet.

Si l'usage, dont parle Tite-Live, devoit s'entendre du partage de la récitation & du geste, il seroit bien étonnant que Cicéron & Quintilien n'en eussent pas parlé. Il est probable qu'Horace en auroit fait mention. Donat dit simplement que les mesures des Cantiques, ou, si l'on veut, des monologues, ne dépendoient pas des actions, mais qu'elles étoient réglées par un habile compositeur. *Diverbia histriones pronunciabant, cantica verò temperabantur modis, non à Poëta, sed à perito artis musices factis.* Ce passage ne prouveroit autre chose, sinon que les monologues étoient des morceaux de chant; mais, il n'a aucun rapport au partage de l'action. Telles sont les réflexions de M. Duclos.

CANTICUM. (*a*) M. Racine le fils a fait aussi des réflexions sur le Canticum des Anciens. Le Canticum, dit-il, étoit une voix seule chantant, accompagnée d'une flûte, pendant qu'un seul danseur imitoit, par sa danse pleine de gestes, une action, & ordinairement cette action avoit rapport à la piece. Comme il n'y avoit qu'un danseur, accompagné d'une seule voix, le Canticum a été appellé *Soliloquium*; mot, que nous ne devons pas rendre par monologue, en attachant à ce terme la même idée que dans nos pieces de théatre. De-là il s'ensuit qu'on pouvoit également danser & chanter le Canticum, parce qu'il étoit, & dansé & chanté. Celui, qui dansoit ainsi en imitant une action, y joignoit des gestes, qui imitoient les plus petites choses. Si, par exemple, il vouloit représenter un médecin, il faisoit, com-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXI. p. 217, 218.

me nous le voyons dans Quintilien, le geste d'un homme, qui tâte le poulx d'un autre. De-là vint [& non de ce que l'art, appellé *saltatio*, comprit aussi l'art du geste, comme le prétend M. l'abbé Dubos], De-là, dis-je, vint cet usage de dire danser, pour dire gesticuler, parce que des gestes de danseur étoient des gestes outrés, que Quintilien condamne dans son orateur avec raison, lorsqu'il dit : *Je veux un orateur, & non pas un danseur.* La danse théatrale étant, pour ainsi dire, toute gesticulante, on faisoit moins d'attention au pas du danseur, qu'à l'usage qu'il faisoit de ses bras & de ses mains; ce qui fait dire à Ovide :

Brachia saltantis, vocem mirare canentis.

CANTIENS, *Cantii*, (*a*) Καντίοι, nom, que Ptolémée donne à certains peuples de la grande-Bretagne. C'étoient apparemment les habitans du Cantium. *Voyez* Cantium.

CANTILIUS [L.], *L. Cantilius*, (*b*) secrétaire d'un de ces prêtres, qu'on appelloit les petits Pontifes, du tems de Tite-Live. L'an de Rome 536, il fut accusé & convaincu d'avoir débauché une vestale, appellée Floronia. En conséquence, il fut battu de verges dans le champ des assemblées par le souverain Pontife, jusqu'à expirer sous les coups.

CANTIQUE, *Canticum*, (*c*) Μέλος, νόμος, discours ou paroles, que l'on chante en l'honneur de la divinité. Les premiers & les plus anciens Cantiques furent composés en mémoire de quelques événemens mémorables, & ils doivent être comptés entre les premiers monumens historiques.

Les coûtumes les plus anciennes, que les premiers Historiens du monde nous fassent connoître, ont sur ce point une parfaite conformité avec ce que Moïse, dans la simplicité de son récit, nous fait appercevoir de la conduite des premiers hommes. Il n'y a point d'événement considérable, qui ne soit célébré par un Cantique. La musique y est en usage; & les femmes Israëlites composent un chœur, pour répondre à Marie, sœur de ce célebre Législateur. Il se sert de cette façon de parler, non seulement dans ses Cantiques, mais dans les prédictions qu'il laisse avant sa mort aux Hébreux. Ainsi, il a employé la versification la plus sublime avant Homère, & tout cela sans doute, afin que la mémoire ne s'en perdît point.

Le genre humain s'étant multiplié, dit un Auteur moderne, & Dieu ayant fait éclater sa puissance en faveur du juste contre l'injuste, les peuples reconnoissans immortalisérent le bienfait par des chants, qu'une religieuse tradition fit passer à la postérité. C'est de-là que viennent les Cantiques de Moïse, de Débora, de Ju-

(*a*) Ptolem. L. II. c. 3.
(*b*) Tit. Liv. L. XXII. c. 57.
(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IV. p. 389, 390. Tom. VI. p. 256, 314. T. VIII. p. 220.

dith, ceux de David & des Prophetes. Moïse en composa un après le passage de la mer Rouge, pour rendre graces à Dieu de la délivrance de son Peuple, & pour célébrer la grandeur de ce prodige. David composa un Cantique lugubre à la mort de Saül & de Jonathas, & un autre à la mort d'Abner. Jérémie écrivit ses Lamentations, qui sont un Cantique, dans lequel il déplore la ruine de Jérusalem. Il en avoit encore composé un autre, à la mort de Josias, roi de Juda. Débora & Baruc firent un Cantique de victoire après la défaite de Sisara, & Judith fit la même chose après avoir tué Holoferne. Anne, mere de Samuël, & le roi Ézéchias rendirent graces à Dieu du bienfait, qu'ils avoient reçu de lui, par des Cantiques solemnels. Ceux, que la Sainte Vierge, Zacharie, pere de Saint Jean-Baptiste, & le vieillard Siméon, composerent, sont de la même nature. Ce sont autant d'actions de graces des faveurs de Dieu. L'Écriture dit que Salomon avoit composé cinq mille Cantiques.

M. Fourmont prétend qu'il y a dans les Pseaumes & dans les Cantiques des Hébreux, des dictions étrangères, des expressions peu usitées ailleurs, des phrases dont les mots sont transposés; que leur style, comme celui de nos Odes, en devient plus hardi, en paroît plus pompeux & plus énergique; qu'on y trouve des strophes, des mesures & différentes sortes de vers, & même des rimes. Ces Cantiques étoient chantés par des chœurs de musique, au son des instrumens, & souvent accompagnés de danses, comme il paroît par l'Écriture. La plus longue piece, qu'elle nous offre en ce genre, c'est le Cantique des Cantiques, dont il est parlé ci-après.

Quoique les Payens, dit encore l'Auteur que nous avons déjà cité, se trompassent dans l'objet de leur culte, ils avoient cependant dans le fond de leurs fêtes, le même principe que les Adorateurs du vrai Dieu. Ce furent la joie & la reconnoissance, qui leur firent instituer des jours solemnels, pour célébrer les dieux auxquels ils se croyoient redevables de leur récolte. De-là vinrent ces chants de joie, qu'ils nommoient dithyrambes, parce qu'ils étoient consacrés au dieu, qui, selon la fable, eut une double naissance, c'est-à-dire, à Bacchus. . . . . . Après les dieux, les Héros, enfans des dieux, devinrent les objets de ces chants... C'est ce qui a produit les poëmes d'Orphée, de Linus, d'Alcée, de Pindare, &c.

Au reste, ni parmi les Hébreux ni parmi les Payens, les Cantiques n'étoient pas tellement des expressions de la joie publique, qu'on ne les employât aussi dans les occasions tristes & lugubres; témoin ce beau Cantique de David sur la mort de Saül & de Jonathas, dont nous avons déjà parlé. Ces sortes de Cantiques ou d'Élégies eurent tant de charmes pour les Hébreux, qu'ils en firent des recueils; & que long-tems après la mort de Josias, ils répé-

toient les plaintes de Jérémie sur la fin tragique de ce Roi.

Selon Pindare, les Cantiques sont les maîtres de la lyre, parce que les paroles sont ce qu'il y a de principal dans un concert.

CANTIQUE DES CANTIQUES. (*a*) C'est un des Livres sacrés. Les Hébreux l'appellent Schir, Haschirim, c'est-à-dire, un Cantique excellent. On attribue cet ouvrage à Salomon, dont il porte le nom, dans le titre du texte Hébreu & dans celui de l'ancienne Version Grecque. Les Thalmudistes l'ont attribué à Ézéchias; mais, les Rabbins ont reconnu qu'il étoit de Salomon, qui avoit composé plusieurs Cantiques, & dont le nom se trouve en plusieurs endroits de celui-ci.

C'est un épithalame en forme d'idylle ou de bucolique, dans lequel on fait parler un époux & une épouse, les amis de l'époux & les compagnes de l'épouse. Les Juifs ne permettoient la lecture de ce Livre qu'à des personnes, qui étoient dans un âge de maturité, c'est-à-dire, à ceux qui avoient au moins trente ans. Ils étoient néanmoins persuadés que ce Livre n'étoit pas un simple Cantique d'amour, & que sous ses termes il y avoit des mystères cachés. Quelques-uns ont cru que l'unique but se Salomon dans ce Cantique avoit été de décrire ses amours avec Abisag Sunamite ou avec la fille de Pharaon. D'autres, au contraire, pensent que cet ouvrage n'a point d'autre sens que le sens allégorique; que Salomon n'a pensé en le composant à aucun amour charnel, & que tout cela ne se doit entendre que de l'amour spirituel de Dieu pour la Synagogue, selon les Juifs, ou de Jesus-Christ pour l'Église, selon les Chrétiens. On peut tenir le milieu entre ces deux opinions, en disant que selon le sens de l'Histoire, c'est un Cantique pour célébrer les noces de Salomon avec la fille du roi d'Égypte, qui est appellée Salamite du nom de Salomon; & que selon le sens mystique, dont l'histoire n'est que la base, cela doit s'entendre de Jesus-Christ & de son Église, dont l'union est comparée, dans l'Évangile, à celle du mari & de la femme.

M. l'évêque de Meaux a distingué dans le Cantique sept parties d'églogues, qui répondent aux sept jours, pendant lesquels les Anciens avoient coûtume de célébrer leurs noces. Plusieurs autres ont commenté ce Livre, & l'ont expliqué en différens sens; quelques-uns même en ont abusé. Rien n'est plus élégant ni plus noble en genre d'idylle, que ouvrage. On y voit un feu, un esprit, une délicatesse, une variété, une noblesse & des agrémens inimitables.

Dom Calmet dit que pour pénétrer le sens du Cantique des Cantiques, & en comprendre tout le mystère, il faut s'élever à des sentimens au-dessus de la chair & du sang, & y considérer le mariage, ou l'union de Jesus-Christ avec la Nature humaine,

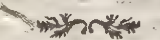
(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. IX. p. 307.

avec l'Église & avec une ame sainte & fidelle ; que c'est-là la clef de ce divin Livre, qui est une allégorie continuée, où, sous les termes d'une noce ordinaire, on exprime un mariage tout divin & tout surnaturel.

L'Église Chrétienne, aussi bien que la Synagogue, a toujours reçu le Cantique des Cantiques au nombre des Livres canoniques. Nous ne connoissons dans l'Antiquité que Théodore de Mopsueste, qui l'ait rejetté, & qui ait nié sa canonicité. Quelques Rabbins ont douté de son inspiration ; & les Anabaptistes le rejettent comme un Livre dangereux. Mais, on leur oppose l'autorité de la Synagogue & de l'Église Chrétienne, qui l'ont toujours mis au rang des Saintes Écritures les moins douteuses. Si l'on objecte que, ni Jesus-Christ, ni les Apôtres ne l'ont jamais cité, & que le nom de Dieu ne s'y trouve point, on répond qu'il y a bien d'autres Livres saints, que le Sauveur n'a pas cités expressément ; & que dans une allégorie, où le fils de Dieu est caché sous la figure d'un époux, il n'est pas nécessaire qu'il soit exprimé sous son propre nom. Si cela étoit, ce ne seroit plus une allégorie.

CANTIQUE D'ISAIE. (a) M. Racine le pere, ou le grand Racine, a employé la traduction d'un Cantique d'Isaïe, pour donner un exemple sensible de l'enthousiasme poëtique. Le Prophete, après avoir prédit aux Juifs leur retour de Babylone, & la punition de l'ennemi qui les y a retenus en captivité, tout à coup les fait parler eux-mêmes, & leur met dans la bouche ces paroles, que dans un transport de joie & d'étonnement ils chanteront alors contre le roi de Babylone.

Comment est disparu ce Maître impitoyable ?
Et comment du tribut, dont nous fûmes chargés,
Sommes-nous soulagés ?
Le Seigneur a brisé le Sceptre redoutable,
Dont le poids accabloit les Humains languissans,
Ce Sceptre qui frappoit d'une plaie incurable
Les Peuples gémissans.



Nos cris sont appaisés. La Terre est en silence ;
Le Seigneur a dompté ta barbare insolence.
Cruel & superbe Tyran,

(a) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VI. p. 263. *& suiv.*

Les cedres mêmes du Liban
Se réjouiſſent de ta perte.
Il eſt mort, diſent-ils ; & depuis qu'il n'eſt plus,
Jamais de nos débris la montagne couverte,
Ne nous a vus tomber par le fer abattus.



Ton aſpect imprévu fit trembler les lieux ſombres.
Tout l'Enfer ſe troubla. Les plus ſuperbes ombres
Coururent pour te voir.
Les Rois des Nations, deſcendant de leur Trône,
T'allerent recevoir.
Toi-même, dirent-ils, ô Roi de Babylone,
Toi-même, comme nous, te voilà donc percé !
Sur la pouſſière renverſé,
Des vers tu deviens la pâture ;
Et ton lit eſt la pourriture.

Comment es-tu tombé des Cieux,
Aſtre brillant, fils de l'Aurore !
Tyran cruel, Prince orgueilleux,
La Terre aujourd'hui te dévore.
Comment es-tu tombé des Cieux,
Aſtre brillant, fils de l'Aurore !

Dans ton cœur tu diſois : à Dieu même pareil,
J'établirai mon Trône au-deſſus du Soleil ;
Et près de l'Aquilon ſur la montagne Sainte
J'irai m'aſſeoir ſans crainte.
A mes pieds trembleront les humains éperdus.
Tu le diſois, & tu n'es plus.



Les passans, qui verront ton cadavre paroître,
Diront, en se baissant pour te mieux reconnoître:
Est-ce-là ce mortel, qui troubla l'Uunivers?
Qui laissa ses Captifs soupirer dans les fers?
Qui perdit tant d'États, détruisit tant de villes?
Qui, ravageant nos campagnes fertiles,
Les changeoit en déserts?

Tous les Rois de la Terre ont de la Sépulture
Obtenu le dernier honneur.
Toi seul privé de ce bonheur,
En tous lieux rejetté, l'horreur de la nature,
Homicide d'un peuple à tes soins confié,
De ce peuple aujourd'hui tu te vois oublié.

Préparez à la mort ses enfans misérables.
La race des méchans ne subsistera pas.
Courez à tous ses fils annoncer le trépas.
Qu'ils périssent; l'auteur de leurs jours déplorables
Les a couverts de son iniquité.
Frappez, faites sortir de leurs veines coupables
Le reste impur du sang, dont ils ont hérité.

Que d'images! que de figures le Prophete rassemble rapidement! L'on entend parler tour à tour les ombres des morts, les cedres du Liban, les Juifs, le roi de Babylone & ceux qui trouvent son corps. Ces figures sont si hardies, que le plus vif orateur n'oseroit les mettre en usage. C'est le Poëte seul, qui les employe, parce que lui seul a la liberté de se livrer tout entier à l'impétuosité des passions; & c'est pour cela que M. Racine le pere soûtient que l'essence de la poësie consiste dans l'enthousiasme.

CANTIQUE DE CASTOR, *Canticum Castoreum*, (a) Μέλος

(a) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XV. p. 302. *& suiv.*

Καςόρειον. Il eſt parlé de ce Cantique ou de cet air dans Pollux, comme d'un chant guerrier, en uſage parmi les Lacédémoniens & à la cadence duquel ils marchoient au combat. Ce Cantique ou cet hymne portoit le nom de Caſtor, parce que l'on y invoquoit ce héros Lacédémonien, & qu'on y célébroit ſes exploits, ou peut-être parce qu'on lui attribuoit, ſelon Euſtache, l'invention de cette marche militaire, qui étoit une ſorte de danſe. Mais, ce n'étoit nullement à cauſe de l'animal, connu ſous ce nom, comme Suidas l'a avancé en ces termes : *Le chant Caſtorien eſt celui de l'animal, qui porte ce nom.*

Nous avons dans Pindare un ancien témoignage touchant le Cantique de Caſtor ; & voici comme ce Poëte s'en explique : » Je vous envoie cette Ode par » mer comme une marchandiſe » Phénicienne. Ne lui ſoyez pas » moins favorable, que vous ne » l'avez été à mon Cantique de » Caſtor, compoſé ſur le mode » Éolien ; & prêtez-vous à l'a- » grément, qu'elle emprunte des » ſons de la lyre à ſept cordes. « Pindare, dans un autre endroit, parle encore d'hymnes Caſtoriennes, dont il veut gratifier l'athlete Hérodote, vainqueur à la courſe des chars. On peut conſulter ſur ces deux paſſages l'ancien Scholiaſte, par rapport au Cantique de Caſtor.

Plutarque s'étend encore davantage ſur ce ſujet dans la vie de Lycurgue, en parlant des Lacédémoniens : » Lorſqu'ils étoient, » dit-il, en bataille & à la vue » de l'ennemi, le Roi immoloit » une chevre, & commandoit à » tous ſes ſoldats de ſe couronner » de fleurs, & aux joueurs de » flûte de jouer l'air de Caſtor. » Puis, il entonnoit le premier » l'hymne du combat ; & c'étoit » un ſpectacle également ſérieux » & formidable, de les voir ainſi » marcher en cadence au ſon des » flûtes, ſans jamais rompre leurs » rangs, ni marquer aucune » crainte, & aller tranquillement » & gaiement s'expoſer aux plus » grands périls. « Valere Maxime fait auſſi mention de cette coûtume des Lacédémoniens de ne marcher au combat qu'au ſon des flûtes, afin qu'encouragés par la cadence anapeſtique de l'air, que faiſoit entendre cet inſtrument, ils attaquaſſent l'ennemi avec plus de bravoure. Thucydide en allegue une cauſe toute différente, comme le remarque Aulu-Gelle. » Si » Les Lacédémoniens, ces guer- » riers ſi fameux, dit l'Hiſtorien » Grec, n'employent dans les » combats, ni les trompettes, » ni les cornets, & qu'ils ne faſ- » ſent uſage que des flûtes, ce » n'eſt par aucun acte de reli- » gion, ni pour s'exciter & » encourager au combat ; mais, » c'eſt, au contraire, pour mo- » dérer l'excès d'une fougue trop » impétueuſe & la réduire aux » termes d'une valeur plus con- » certée. «

CANTIQUE, *ou Nome de* MINERVE, *Canticum*, ou *Nomus Minervæ*, νόμος Ἀθηνᾶς.

(*a*) Ce Cantique étoit de la composition d'Olympe, qui vivoit au plûtard sous le regne de Midas. Il s'étoit perpétué de siecle en siecle jusqu'à celui de Plutarque, non seulement quant à la poësie, mais aussi quant à la musique, comme en fait foi un passage de cét Auteur.

Le commencement de ce Nome étoit composé dans le genre enharmonique, qui ne faisoit d'abord entendre que cinq sons différens dans l'heptacorde ; sçavoir, *mi*, *fa*, *la* ; *la*, *si b*, *ré*. Car, ce ne fut que dans la suite qu'on y ajoûta les deux dieses enharmoniques entre le *mi* & le *fa*, & entre le *la* & le *si b*. Ce commencement de Cantique se chantoit sur le mode Phrygien, d'un ton plus haut que le Dorien, & d'un ton plus bas que le Lydien ; c'est-à-dire, qu'en mettant le Dorien sur le *mi*, le Phrygien répondoit à notre *fa diese*, & le Lydien à notre *sol diese*. Ainsi, l'heptacorde, qui donnoit le ton à la voix, étoit monté sur le *fa diese* ; & la flûte étoit percée en conformité. Olympe avoit choisi pour le rhythme ou la mesure de ce Nome, le péon épibate.

De l'union de ces trois circonstances, 1.° du genre enharmonique, 2.° du mode Phrygien, qui appartiennent l'un & l'autre à la science harmonique; 3.° & du péon épibate, emprunté de la science rhythmique, résultoit donc le caractère propre au commencement du Cantique de Minerve.

CANTIQUES [Anciens] des Germains, *Carmina antiqua Germanorum.* (*b*) C'étoient des pieces de poësie, faites à la louange des dieux & des héros, & destinées à perpétuer le souvenir des principaux événemens. Ces espèces de romances n'étoient point écrites, & ne faisoient que passer de bouche en bouche. Cependant, le soin, que l'on avoit de les apprendre aux jeunes gens, l'usage non interrompu de les chanter en certaines occasions, enfin la mesure des vers & la rime [car elles étoient sans doute rimées] devoient les préserver long-tems de toute altération considérable.

Il semble qu'au huitième siecle depuis Jesus-Christ, on n'avoit pas encore totalement oublié ces vieilles chroniques orales des Germains, puisqu'au rapport d'Éginhart, Charlemagne écrivit, c'est-à-dire, fit mettre par écrit, & même se donna la peine d'apprendre les Cantiques barbares & très-anciens, où l'on célébroit les actions & les guerres des anciens Rois. Si ce Recueil étoit venu jusqu'à nous, il répandroit du jour, & sur les antiquités des Francs, & sur celles des autres peuples Germains. Une critique judicieuse, après avoir épuré les faits de l'alliage des fictions, seroit peut-être venue à bout d'en former une sorte d'histoire suivie, qui pourroit avoir au moins le même degré de certitude, que l'histoire des Yncas, composée par Garcillasso. Com-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XV. p. 379, 380.

(*b*) Tacit. de Morib. Germ. c. 2.

me de son tems les Péruviens avoient déjà perdu l'intelligence des *quipos* ou franges, qui tenoient lieu de livres à cette nation ; les seuls mémoires, dont il se servit, ce furent les Cantiques anciens, que sa mere, princesse du sang des Yncas, lui avoit fait apprendre par cœur dans sa jeunesse.

CANTIUM, *Cantium*, (*a*) Κάντιον, nom que les Latins ont donné au païs de Kent dans la grande-Bretagne. Mais, il semble à quelques-uns, que César donne une plus grande étendue à ce qu'il nomme Cantium, au sentiment d'Ortélius, qui croit que cet Auteur a entendu, par ce nom, toute la partie de l'isle, qui s'avance vers l'Orient. Mais, il n'y a qu'à l'entendre. Le Cantium de César comprenoit ce qui s'étend vers l'Orient, au midi de l'embouchure de la Tamise, vis-à-vis la Gaule, d'où César étoit parti pour faire le trajet. Ce sentiment est vrai, dit M. de la Martinière ; mais, si l'on étend cette côte orientale jusqu'au golfe de Boston, ce sentiment n'est pas juste, ni conforme à l'idée que César donne lui-même de son expédition, puisqu'il ne dit point qu'il ait passé la Tamise.

Le Cantium des Anciens est le même païs que Bede nomme Cantia. Selon César, les habitans de ce païs étoient les plus civilisés de tous les Bretons ; leur païs étoit le long de la mer ; & leur manière de vivre n'étoit pas fort différente de celle des Gaulois.

CANTIUM [le Promontoire de], *Promontorium Cantium*, Ἄκρον Κάντιον. (*b*) Ce promontoire étoit sur la côte orientale de la grande-Bretagne, près de Rutupies, qu'on appelle aujourd'hui Stonar, lieu situé dans la partie méridionale de l'isle de Thanet. Ptolémée fait mention du promontoire de Cantium ; & ses interpretes jugent que c'est à présent North-Forland, ou le promontoire, qui est au nord de la même isle.

CANTIUS, *Cantius*, (*c*) fut envoyé par Germanicus dans les Gaules avec P. Vitellius, pour y recevoir les tributs, l'an de Rome 767. Il y en a qui lisent Cannius ; d'autres, C. Antius. Il ne seroit pas aisé de déterminer quelle est la véritable leçon.

CANTON. (*d*) M. l'abbé de la Bleterie, dans une de ses remarques sur la Germanie de Tacite, s'exprime ainsi : » Les cités étoient » divisées en Cantons, *pagi* ; & » les cantons, en villages *vici*. Comme [illegible] de dire que chaque Canton fournissoit » cent soldats pour son contingent, & qu'il dit ici que l'on » donnoit au Prince ou Chef de » chaque Canton, cent assesseurs » choisis parmi le peuple, & pris » apparemment de chaque village ; n'en pourroit-on pas con-

(*a*) Cæs. de Bell. Gall. L. V. pag. 169. & *seq*.

(*b*) Ptolem. L. II. c. 3.

(*c*) Tacit. Annal. L. II. c. 6.

(*d*) Traduct. de quelques ouvrages de Tacit. par M. l'abb. de la Bleter. T. I, p. 147, 148.

» clure que dans les cités de Germanie, les Cantons étoient ou » avoient été formés originairement de cent villages? Le partage des Shires ou provinces » d'Angleterre, doit ſans doute, » avoir quelque rapport à cette » ancienne diviſion Germanique. » Nos Sçavans vont chercher l'étymologie de notre mot François *Canton*, juſque dans la langue Grecque. Il me paroîtroit » aſſez naturel de le dériver du » Latin, *Centum*. «

CANULEIA, *Canuleia*, (*a*) Κανουλνία, l'une des vierges Veſtales, qui furent conſacrées par Numa Pompilius.

CANULEIA, [la Loi], (*b*) *Lex Canuleia*. Cette Loi fut ainſi appellée de ſon Auteur C. Canuleius, Tribun du peuple. Elle autoriſoit les mariages de Plébeïens avec les Patriciens.

CANULEIUS [C.], *C. Canuleius*, (*c*) Tribun du peuple, l'an de Rome 310. Il propoſa, pour autoriſer les mariages entre les Patriciens & le peuple, une loi à laquelle les Sénateurs s'oppoſerent fortement, prétendant que ces alliances déshonoreroient la nobleſſe, & mettroient de la confuſion dans les familles. D'un autre côté, les Tribuns propoſerent d'abord aſſez foiblement, l'élection d'un Conſul Plébeïen. Puis, ils allerent ſi loin, que neuf d'entr'eux publierent une loi, qui donnoit au peuple la liberté de ſe choiſir des Conſuls entre les Patriciens & les Plébéïens indifféremment. Ces entrepriſes allarmerent les Sénateurs. Auſſi apprirent-ils avec joie dans ce moment, que pluſieurs peuples du voiſinage avoient pris les armes contre la République. On ordonna ſur le champ des préparatifs extraordinaires de guerre, afin que la crainte de tant d'ennemis, dont on étoit menacé en même tems, fermât au moins la bouche aux Tribuns.

Mais, C. Canuleius, après avoir hautement déclaré dans le Sénat, que les Conſuls vouloient inutilement, par de vaines terreurs, détourner le peuple des nouvelles loix, qu'on lui propoſoit; qu'il perdroit la vie plutôt que de ſouffrir qu'ils enrôlaſſent les citoyens, avant que le peuple eût celles, que ſes Collegues & lui avoient publiées, courut auſſi-tôt ſe mettre à la tête de la multitude, dans la place publique. Mais, pendant que le Tribun tâchoit d'aigrir le peuple contre les Conſuls; ceux-ci, de leur côté, n'oublioient rien de tout ce qui pouvoit animer les Sénateurs contre les Tribuns. Voici de quelle manière C. Canuleius s'expliqua devant le peuple:

» J'avois déjà remarqué ſouvent, » Romains, combien les Sénateurs vous mépriſoient, & » combien ils vous jugeoient indignes de vivre avec eux dans » l'enceinte d'une même ville. » Mais, je le ſens aujourd'hui plus » que jamais, en voyant avec

(*a*) Plut. T. I. p. 66.
(*b*) Roſin, de Antiq. Rom. p. 850.
(*c*) Tit. Liv. L. IV. c. 1. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. T. I. p. 459. *& ſuiv.*

» quel emportement & quelle fu-
» reur ils s'élevent contre nos
» loix. Et cependant que faisons-
» nous par ces loix, si non de les
» avertir que nous sommes leurs
» concitoyens, & que si nous n'a-
» vons pas les mêmes biens qu'-
» eux, nous habitons la même
» patrie? Par l'une de ces loix
» nous demandons la liberté du
» mariage entre les deux Or-
» dres. Or, le mariage s'accorde
» souvent à des voisins, & même
» à des étrangers. Rome fait plus,
» en gratifiant des ennemis vain-
» cus du droit de bourgeoisie, pri-
» vilege bien plus considérable
» que la simple liberté de s'allier
» par des mariages. Pour ce qui
» est de l'autre loi, en la propo-
» sant, nous ne proposons rien
» de nouveau; nous revendiquons
» seulement ce qui a de tout tems
» appartenu au peuple Romain,
» qui est de conférer les honneurs,
» à qui il lui plaît. Qu'y a-t-il
» donc en tout cela qui mérite
» que les Sénateurs excitent tant
» de bruit & de vacarme, &
» qu'ils menacent d'en venir jus-
» qu'à nous maltraiter, & à vio-
» ler la puissance Tribunitienne,
» toute sacrée qu'elle est? Quoi?
» Si on laisse au peuple Romain la
» liberté de conférer par ses suf-
» frages le Consulat à qui il vou-
» dra, si on n'ôte point aux Plé-
» beïens l'espérance d'arriver à la
» première charge de l'État, en
» cas qu'ils en soient trouvés di-
» gnes, cette ville ne pourra sub-
» sister? C'en est fait de l'Empi-
» re? Et demander qu'on nomme
» Consul un Plébeïen, c'est comme
» si l'on vouloit donner cette char-
» ge à un esclave, ou à un affran-
» chi?

» Sentez-vous, Romains, dans
» quel mépris vous êtes? Ils vous
» ôteroient une partie de cette lu-
» mière, dont vous jouissez avec
» eux, s'ils le pouvoient. Ils souf-
» frent avec peine que vous res-
» piriez le même air qu'eux, que
» vous ayez comme eux l'usage
» de la parole & la forme humai-
» ne. Si on les en croit, ce seroit
» un attentat contre les loix divi-
» nes, que de nommer Consul un
» Plébeïen. Eh! Je vous prie, si
» nous ne sommes point admis à
» la connoissance des fastes & des
» mémoires des Pontifes, igno-
» rons-nous ce que tous les étran-
» gers sçavent, que les Consuls
» ont pris la place des Rois, &
» qu'ils n'ont de pouvoir & de
» majesté, que ce que ceux-ci en
» avoient avant eux? Croyez-
» vous, Patriciens, que nous
» n'ayons jamais entendu dire que
» par l'ordre du peuple & du Sé-
» nat, on avoit été chez les Sabins
» chercher dans son champ Numa
» Pompilius, pour le faire monter
» sur le trône, lui qui non seule-
» ment n'étoit pas Patricien, mais
» qui n'étoit pas même citoyen?
» Qu'ensuite L. Tarquinius, qui,
» loin d'être Romain, n'étoit pas
» même de race Italienne, fils de
» Démarate Corinthien, venu
» de Tarquinies, où son pere s'é-
» toit établi, a été fait Roi du vi-
» vant des enfans d'Ancus? Qu'a-
» près lui Servius Tullius, né d'u-
» ne esclave, étoit parvenu à la
» Royauté par ses rares qualités

» & ſon mérite extraordinaire ? » Avant tous ceux que je viens » de nommer, nous avions déjà » vu regner dans Rome T. Tatius Sabin, que Romulus même, fondateur de notre ville, » a bien voulu aſſocier avec lui au » gouvernement. Nous voyons » donc que tant qu'à Rome on a » fait cas du mérite, à quelque » naiſſance qu'il ſe trouvât joint, » l'empire Romain s'eſt accru, & » a pris de nouvelles forces.

» Rougiſſez maintenant d'avoir » pour Conſul un Plébéïen, après » que nos Ancêtres n'ont pas refuſé d'avoir pour Rois des » étrangers, en qui ils ont reſpecté & récompenſé le mérite; & » la pratique de nos Ancêtres n'a » point changé depuis que la » royauté a été éteinte. Car, c'eſt » depuis ce tems-là, que nous » avons reçu dans cette ville la » famille des Claudius, & que » non ſeulement nous l'avons gratifiée du droit de Bourgeoiſie; » mais que nous l'avons admiſe au » nombre des familles Patriciennes. D'étranger on peut devenir Patricien, & enſuite Conſul, » & un citoyen Romain ſera exclu du Conſulat, préciſément » parce qu'il eſt né de race Plébéïenne ? Croyons-nous donc » qu'il ne puiſſe pas ſe trouver » parmi le peuple un homme de » mérite & de courage, propre » aux emplois de la paix & de la » guerre, & qui reſſemble à Numa, à Tarquin, à Servius ? » Ou s'il s'en trouve quelqu'un de » ce caractère, prétendrons-nous, » que, même en ce cas, on ne » doive pas lui mettre en main le » gouvernail de l'État ? Et nous » aimerons mieux avoir pour » Conſuls, des hommes ſemblables aux Décemvirs, les plus » méchans des mortels, & qui » tous étoient de race Patricienne, que des citoyens qui reſſemblent aux meilleurs de nos » Rois, dont la naiſſance n'étoit » point illuſtre ! Mais, dira-t-on » peut-être, depuis l'expulſion » des Rois, aucun Conſul n'a été » tiré du peuple. Que s'enſuit-il » de-là ? Ne doit-on jamais ſonger à aucun nouvel établiſſement ? Combien s'en eſt-il fait, » depuis que la République ſubſiſte ? Qui doute que dans une » ville, qui doit durer éternellement, & qui prendra des accroiſſemens immenſes, on ne » doive établir de nouvelles charges, de nouveaux ſacerdoces; » de nouveaux uſages, de nouvelles loix ?

» Cette loi même, qui défend » le mariage des Sénateurs avec » les Plébéïens, ne ſont-ce pas les » Décemvirs, qui l'ont portée depuis peu d'années au grand détriment du public & à la honte du » peuple ? Y a-t-il rien, en effet, » de plus injurieux ni de plus outrageant, que de déclarer une » partie de la ville indigne de » s'allier avec l'autre par des mariages, comme ſi elle étoit » ſouillée & profanée ? N'eſt-ce » pas, en quelque ſorte, être relégué & ſouffrir l'exil en demeurant dans l'enceinte d'une même ville, que de ne pouvoir y » contracter ni alliances ni affini-

» tés? Si vous êtes persuadés que
» ce seroit une tache pour votre
» honneur, de mêler votre sang
» avec celui des Plébéïnes, que ne
» preniez-vous de sages mesures,
» mais secretes, pour conserver la
» prétendue pureté de votre no-
» blesse, en ne choisissant point
» des femmes parmi nous, & ne
» permettant point à vos filles &
» à vos sœurs de se marier à d'au-
» tres qu'à des Patriciens? Nul
» Plébéïen ne fera violence à une
» vierge Patricienne. Ce n'est
» qu'aux Patriciens que convien-
» nent de tels excès. Nul ne vous
» auroit jamais contraints à faire
» de ces sortes d'alliances; mais,
» d'en faire la défense par une loi,
» & d'interdire tout mariage en-
» tre les familles des Sénateurs &
» celles du peuple, c'est ce qui
» nous est injurieux. Que n'éta-
» blissez-vous la même séparation
» aussi entre les riches & les pau-
» vres? Pourquoi ne faites-vous
» pas aussi défense aux Plébéïens
» de demeurer dans le voisinage
» des Patriciens, d'aller par les mê-
» mes chemins, de manger à la
» même table, & de se trouver
» avec eux dans la place publique
» & aux mêmes assemblées?

» Mais, pour trancher le mot,
» croyez-vous être ici les maîtres,
» & avoir une suprême autorité?
» Quand on a chassé les Rois,
» étoit-ce pour vous donner une
» domination souveraine, ou pour
» procurer à tous une égale liber-
» té? Doit-il être permis au peuple
» de porter une loi, s'il le juge
» utile & nécessaire? Ou dès
» qu'on l'aura proposée, serez-
» vous en droit, pour le punir,
» d'ordonner des levées? Et dès
» que moi, Tribun, j'aurai com-
» mencé à appeller les Tribuns
» aux suffrages, faudra-t-il qu'aus-
» si-tôt vous, Consuls, vous fassiez
» prêter serment à la jeunesse, &
» que vous l'emmeniez au camp,
» menaçant & le Tribun & le
» peuple? Je vous déclare, Con-
» suls, que vous ne trouverez point
» le peuple prêt à prendre les ar-
» mes, pour repousser ces guer-
» res, dont vous nous parlez, soit
» qu'elles soient réelles ou suppo-
» sées; si en premier lieu vous ne
» consentez que les Patriciens &
» les Plébéïens, unis par le lien
» des mariages & des affinités
» mutuelles, ne fassent plus qu'un
» seul & même peuple; & si en
» second lieu, l'entrée aux hon-
» neurs n'est ouverte à tous ceux,
» qui ont du mérite & du coura-
» ge, afin que cette magistrature
» annuelle, placée ainsi dans les
» deux Ordres de l'État, montre
» qu'ils sont également appellés à
» commander & à obéir, en quoi
» consiste la véritable liberté. Que
» si quelqu'un s'oppose à ces deux
» loix, parlez tant que vous vou-
» drez de guerres, multipliez les
» forces des ennemis, exagérez le
» [illegible] comme s'ils étoient déjà
» à nos portes, personne ne don-
» nera son nom; personne ne
» prendra les armes; personne ne
» combattra pour des maîtres su-
» perbes, qui dédaignent de nous
» associer à eux, soit dans les
» charges publiques, soit par les
» alliances de leurs familles avec
» les nôtres. «

Cette harangue, comme on le peut bien juger, ne persuada pas les Patriciens. C'étoient toujours même résistance de leur part, & même vivacité de la part de la multitude. Elle avoit à sa tête un Tribun, plein de fermeté & de vigueur, incapable de se laisser intimider ou affoiblir par les manaces, & résolu de pousser l'entreprise jusqu'au bout. Elle n'étoit pas moins opiniâtrément déterminée que lui, à ne point céder, parce qu'il s'agissoit, dans cette dispute, des intérêts les plus vifs & les plus piquans, qu'elle eût jamais eus. Le Sénat, dans une conjoncture si délicate, jugeant qu'il falloit user de condescendance, consentit à la loi pour les mariages, dans l'espérance que les Tribuns, contens de cet avantage, ou renonceroient à la demande de Consuls Plébéiens, ou du moins la remettroient après la guerre, & en attendant consentiroient aux levées.

Mais, les autres Tribuns, voyant que la victoire, que C. Canuleius leur Collegue venoit de remporter sur les Patriciens, lui faisoit beaucoup d'honneur, & lui donnoit un crédit infini dans l'esprit du peuple, se piquerent de leur côté d'une pareille gloire, résolurent entr'eux d'emporter aussi de vive force la seconde loi, & jurerent sur leur foi, qui étoit le plus grand serment qui fût en usage parmi les Romains, de ne point se désister de leur entreprise, quelque représentation qu'on pût leur faire, & pour quelque motif que ce pût être.

CANULEIUS [M.], *M. Canuleius*, (*a*) Tribun du peuple, l'an de Rome 335. Il appuya ses Collegues, qui proposerent de nonveau dans le Sénat l'établissement de la loi Agraire.

CANULEIUS [L.] DIVES, *L. Canuleius Dives*, (*b*) Préteur l'an de Rome 580, & 172 avant J. C. L'Espagne lui échut en partage.

CANULEIUS [L.], *L. Canuleius*, (*c*) lieutenant de César. Il en est fait mention dans le troisième livre de ses Commentaires sur la guerre Civile.

CANULEIUS [L.], *L. Canuleius*, (*d*) Cicéron nous apprend que ce L. Canuleius, du tems de Verrès, avoit la charge de percevoir les droits au port de Syracuse.

CANUS, *Canus*, (*e*) fameux joueur de flûte, sous l'empire de Galba. Ce Prince donna une grande preuve de mesquinerie, au sujet de ce joueur de flûte, En effet, Canus lui ayant fait grand plaisir en jouant devant lui pendant un repas, il tira de sa bourse cinq deniers, pour l'en gratifier, observant que c'étoit de son argent, & non pas de l'argent public.

CANUS [JULIUS], *Julius Canus*, (*f*) personnage illustre, qui

(*a*) Tit. Liv. L. IV. c. 44.
(*b*) Tit. Lit. L. XLII. c. 28.
(*c*) Cæs. de Bell. Civil. L. III. pag. 620.
(*d*) Cicer. in Verr. L. IV. c. 123.
(*e*) Crév. Hist. des Emp. T. III. p. 14.
(*f*) Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 43, 44.

qui donna un rare exemple de fermeté, ſous l'empire de Caligula. Cet homme avoit l'eſprit cultivé par l'étude de la philoſophie ; ce qu'on doit entendre de la Philoſophie morale, comme étant la ſeule, dont les Romains aient fait cas. Après une longue conteſtation avec Caligula, comme il ſe retiroit : *Ne vous y trompez pas*, lui dit ce Phalaris, ainſi que l'appelle Séneque. *J'ai ordonné que l'on vous mît à mort. Je vous en rends graces, Prince plein de bonté*, répondit tranquillement Julius Canus.

Selon un décret du Sénat, rendu ſous Tibère, il devoit ſe paſſer dix jours entre le jugement & l'exécution. Julius Canus, durant cet intervalle, ne donna aucune marque de crainte ni d'inquiétude, quoiqu'il ſçût très-bien que les menaces de Caligula en pareil cas, étoient infaillibles & ſans retour. Lorſque le Centurion vint l'avertir pour le mener au ſupplice, il le trouva jouant aux dames avec un ami. Ici, Julius Canus outra la conſtance d'une manière qui en décele l'oſtentation. Il compta ſes dames & celles de ſon adverſaire, afin, lui dit-il, que vous ne vous vantiez pas fauſſement de m'avoir gagné. Et il ajoûta, en adreſſant la parole au Centurion : *Vous me ferez témoin que j'ai ſur lui l'avantage d'une dame*. Un ſoin ſi futile pouvoit-il alors l'occuper ſérieuſement ? Ce qu'il dit à ſes amis, eſt plus digne d'une grande ame & d'un eſprit élevé. Comme il les voyoit attendris & verſant des larmes, il les en reprit : » Pourquoi » ces gémiſſemens ? Pourquoi ces » pleurs ? Vous êtes fort en peine » de ſçavoir ſi l'ame eſt immor- » telle ; je vais en être éclairci » dans le moment. « Le Philoſophe, dans les entretiens duquel il s'inſtruiſoit, l'accompagnoit à la mort. Il lui demanda quelle penſée l'occupoit actuellement. *Je ſonge, répondit-il, à bien examiner ſi mon ame ſe ſentira ſortir*. Il déclara à tous ſes amis, que s'il apprenoit quelque choſe de l'état des ames après la mort, il reviendroit leur en faire part.

Cette fermeté eſt ſans doute héroïque ; mais, ſur quel principe étoit-elle fondée dans un homme, qui doutoit de l'immortalité de l'ame ?

CANUSIENS, *Canuſini*. C'étoient les habitans de Canuſium. *Voyez* Canuſium.

CANUSIUM, *Canuſium*, (a) Κανύσιον, ville d'Italie au païs des Apuliens Dauniens, ſelon Ptolémée. Elle étoit ſituée ſur les bords de l'Aufidus, au-d[illegible] l'A[illegible]pulie. Ce ne fut que l'an de Rome 436, que les habitans de Canuſium furent aſſujettis par les Romains [illegible] des ravages, qu'on exerça ſur leurs terres, ils donnerent des ôtages au Conſul L. Plautius, & ſe ſoumirent à la puiſſance du peuple Romain.

Cette ville eſt devenue célebre pour avoir ſervi de retraite à ceux

(a) Tit. Liv. L. IX. c. 20. L. XXII. c. 50. *& ſeq.* Strab. pag. 282, 283. Ptolem. L. III. c. 1. Pomp. Mel. p. 128. Plin. T. I. pag. 167, 474. Cæſ. de Bell. Civil. L. I. p. 461.

d'entre les Romains, qui avoient échappé à la fameuse journée de Cannes. Ils n'étoient en tout que quatre mille fantassins & deux cens cavaliers. Comme les habitans ne leur donnoient que le couvert, une femme de l'Apulie, considérable par sa haute naissance & par ses grandes richesses, leur fournit des habits, des vivres & même de l'argent. Le Sénat ne manqua pas, après la guerre, de lui témoigner la reconnoissance qu'elle méritoit pour une si grande générosité, & de lui accorder des honneurs extraordinaires.

C'est aujourd'hui Canosa, au royaume de Naples, dans la province de Bari. Elle n'a plus rien de remarquable, que quelques colonnes antiques dans son Église, qui est une Prévôté à la nomination du Roi, sous la dépendance immédiate du Saint Siege.

CANUSIUS, *Canusius*, *ou* GANUSIUS, *Ganusius*, historien Grec. Il vivoit sous les regnes de Ptolémée Aulete, de Ptolémée Denys & de Cléopatre, rois d'Égypte, quelques années avant l'Ére [illegible]. Il est cité par Plutarque dans la vie de César. C'est le même que Gesner nomme Galisius.

CANUTIUS, *Ca*[illegible] (*n*) Κανουτίος, comédien Gr[illegible] qui avoit beaucoup de réputation dans son art. M. Brutus, voulant avoir ce Comédien, à quelque prix que ce fût, pour des jeux qu'il devoit donner, écrivit à ses amis, & les pria instamment de ne rien oublier pour lui persuader de venir; car, il ne trouvoit pas qu'il fût convenable de forcer aucun des Grecs.

CANUTIUS [P.], *P. Canutius*, Π. Κανουτίος, (*b*) personnage fort éloquent, selon Cicéron. Cet Orateur lui rend ce témoignage dans sa harangue pour A. Cluentius.

CANUTIUS [TIB.], *Tib. Canutius*, (*c*) Tribun du peuple, l'an de Rome 708, & 44 avant Jésus-Christ. Il se déchaîna contre M. Antoine, qui étoit regardé comme ennemi de la République; mais, cette liberté, qu'il prit à l'exemple de Cicéron, lui coûta depuis la vie. On rapporte que M. Antoine & Octavien lui ayant reproché que dans l'administration de sa charge, il suivoit les instructions d'Isauricus, qui avoit été Consul, il répondit hardiment qu'il aimoit mieux être son Disciple, que celui du calomniateur Épidius.

CANYNDIENS, *Canyndii.* (*d*) Les anciennes éditions de Quinte-Curse portent: *Myndios quoque & Canyndios, & pleraque tractus ejus, suæ facta ditionis*; c'est-à-dire, Alexandre apprit que les Myndiens, & les Canyndiens, & la plûpart des autres lieux de cette contrée, s'étoient soumis à son obéissance. Ortélius a bien observé que s'agissant de bourgades de la Carie, il falloit lire les Cauniens & non pas les Canyndiens.

(*a*) Plut. T. I. p. 994.
(*b*) Cicer. Orat. pro A. Cluent. c. 21.
(*c*) Cicer. Philipp. 3. c. 140. Vell. Paterc. L. II. c. 64. Crév. Hist. des Emp. Tom. VIII. p. 94. 295.
(*d*) Q. Curt. L. III. c. 7.

On a profité de l'obſervation. Vaugelas s'y eſt conformé.

CAP, terme emprunté des Italiens, qui nomment Capo la tête. les Grecs appelloient les Caps acra, ἄκρα, & en ſingulier acron ou acroterion, ἄκρον, ἀκρωτήριον; c'eſt-à-dire, une avance. Les Latins diſoient *promontorium*; ce qui ſignifie proprement une montagne, qui avance dans la mer. Nous avons conſervé ce dernier terme, puiſque nous diſons un promontoire; mais, ce n'eſt pourtant que lorſqu'il s'agit de l'Hiſtoire & de la Géographies ancienne. Car, aujourd'hui, on parleroit mal, ſi on diſoit le promontoire de Bonne-Eſpérance, le promontoire Verd. On dit alors le Cap d'un tel endroit.

CAPACITÉ, terme, qui, dans un ſens général, marque une aptitude ou diſpoſition à quelque choſe.

CAPANÉE, *Capaneus*, (*a*) Καπανεύς, fils d'Hipponoüs & d'Aſtynome. Ce fut un des ſept chefs de l'armée Argienne, qui alla mettre le ſiege devant Thebes, pour rétablir Polynice ſur le trône de cette ville. Il étoit brave & courageux, mais d'une valeur féroce & emportée. Il fut le premier, qui eſcalada les murailles de Thebes; & ſon entrepriſe réuſſit mal. Il fut accablé de pierres & mourut ſur le rempart.

Il y a apparence que pendant ſa vie, Capanée avoit marqué peu de reſpect pour les Dieux; ce qui fit dire peut-être qu'il avoit été frappé de la foudre en punition de ſon impiété. Stace en fait un emporté, & met dans ſa bouche mille blaſphêmes & mille extravagances. C'eſt Achille dans la Thébaïde; à cela près que celui, qui en a voulu faire le caractère d'après celui d'Homère, n'avoit ni l'imagination auſſi belle, ni auſſi ſage que le poëte Grec. D'ailleurs, Stace s'éloigne également d'Eſchyle & d'Euripide, qui n'ont point fait un pareil portrait de Canapée; ce qui montre que les premiers Poëtes approchent plus de la vérité hiſtorique, que ceux qui ſont venus après eux. Voici ce que rapporte Euripide dans ſes Suppliantes. » C'étoit, dit le Poëte, au ſujet » de Canapée, c'étoit, dis-je, » un homme riche, ſans faſte, » amateur de la ſimplicité, en» nemi du fol orgueil qu'inſpire » l'abondance; ſobre, modéré & » mépriſant ceux qu'il voyoit » ſe livrer aux feſtins & à la joie, » perſuadé que la probité & la » bonne chere ſont deux chof[illegible] » incompatibles; [illegible]m» me, ami fide[illegible] particulièrement » à l'égard [illegible]s abſens; ſincere, » mais po[illegible] & obligeant; obſer» va[illegible]xact de ſa parole, mê» m[illegible]égard de ſes eſclaves. «
Lorſque Théſée fit faire de magnifiques funérailles à ceux qui étoient morts devant Thebes, on ne voulut pas brûler le corps de

(*a*) Lucian. Tom. I. p. 946. Homer. Iliad. L. V. v. 108. Pauſ. pag. 555, 627. Ovid. Metam. L. IX. c. 11. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. p. 195, 196, 217. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 413.

Canapée avec les autres, parce qu'il avoit été frappé de la foudre, & qu'il étoit regardé comme un impie, qui, par ses blasphêmes, s'étoit attiré le courroux du ciel ; & on lui fit un bûcher séparé. Sa femme Évadné, fille d'Yphis, s'étant parée de ses plus beaux habits, monta sur un rocher, au pied duquel on brûloit le corps de son mari, & se jetta au milieu du bûcher, pour mêler ses cendres avec celles d'un époux, qui lui avoit toujours été cher.

Selon Pausanias, on voyoit à Delphes une statue, érigée en l'honneur de Capanée.

On trouve dans Eschyle & dans Euripide une description du bouclier de Capanée. Eschyle lui donne un Prométhée la torche à la main, avec ces mots : *Je réduirai la ville en cendres.* Dans Euripide, c'est un géant, qui porte sur ses épaules, & secoue la masse de la terre.

Capanée fut pere de Sthénélus, un des capitaines Grecs, qui se trouverent au siege de Troye.

CAPARÉTÉA, *Caparetæa*, village de Samarie, selon Justin & Eusebe. Il n'est remarquable que pour avoir été la patrie de Ménandre, disciple & successeur de Simon le Magicien. Voici ce qu'en dit Eusebe : « Justin ayant » parlé de Simon, parle aussi de » celui-ci [Ménandre] en ces » termes : Nous sçavons qu'un » certain Ménandre, qui étoit » aussi Samaritain, & natif d'un » bourg, nommé Caparétéa, » disciple de Simon, fut poussé » par des démons à aller à An» tioche, où il trompa un grand » nombre de personnes par ses » enchantemens. « M. Cousin, de la traduction duquel est tiré ce passage, écrit par un double *pp*, & fait de ce lieu un bourg ; au-lieu qu'Ortélius écrit par un simple *p*, & n'en fait qu'un village.

CAPARNAUM, *Caparnaum*, Καπαρναοὺμ, (*a*) fontaine de Palestine, située près du lac de Gennésar. Josephe, parlant du païs qui étoit aux environs de ce lac, & dont il vante beaucoup la fertilité, dit qu'outre la bonne température de l'air, il est arrosé d'une fontainte abondante, qui est appellée Caparnaum par les habitans.

Quelques-uns croyent que c'est une veine du Nil, parce qu'elle produit des poissons pareils à ceux que l'on pêche à Alexandrie. Cette raison ne vaut rien. Si elle étoit bonne, il faudroit dire que plusieurs fleuves, tels que l'Indus & le Gange, sont aussi des veines du Nil ; car, ces fleuves se débordent comme le Nil, & nourrissent comme lui des crocodiles.

L'édition Latine de Josephe par Rufin d'Aquilée, revue par Gélénius, porte Capernaum, au lieu de Caparnaum.

CAPARNAUM, *Caparnaum*, Καπαρναοὺμ. *Voyez* Capharnaum.

CAPEDINES, CAPEDUNCULÆ *ou* CAPEDUNCULI, CAPIDES, CAPULÆ, (*b*) noms, que l'on

(*a*) Joseph. de Bell. Judaïch. p. 861.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. Ipag. 149.

donnoit à certains petits vases, qui servoient aux sacrifices. On croit qu'ils avoient la figure de tasses à deux anses. Il y en a qui dérivent ces noms de *capere*, prendre.

CAPÉLIEN, (a) gouverneur de Numidie. Il avoit été mis en place par l'empereur Maximin; mais, comme il avoit toujours été désagréable à Gordien, ce dernier ne se vit pas plutôt Empereur, qu'il le destitua, & lui envoya un succcesseur.

Capélien avoit des troupes à ses ordres, pour la défense de sa province, qui confinoit à des Barbares inquiets & remuans. Il se servit des forces, qu'il avoit en main, pour se dispenser d'obéir à un nouvel Empereur, dont l'autorité étoit encore mal affermie. Il fit plus; &, sous prétexte de demeurer fidele à son Prince, & de venger la querelle de Maximin, il assembla ses troupes en corps d'armée, & marcha contre Carthage. Les Gordiens furent extrêmement allarmés de cette attaque subite. Ils avoient peu de troupes réglées. La ville de Carthage étoit remplie d'un peuple immense, mais amolli par les délices, sans aucun usage de la guerre, sans provisions d'armes; & Gordien, le fils, qui devoit & pouvoit seul se mettre à leur tête, avoit peu d'expérience & d'habileté dans l'art militaire. Cependant, le péril pressoit. C'étoit une nécessité de combattre. Les Gordiens joignirent au peu de soldats qu'ils avoient, un grand nombre d'habitans de Carthage, qui portoient à la guerre plus de zele que de capacité, & qui formoient plutôt un amas confus qu'une armée. Les armes même, comme on l'a déjà dit, leur manquoient. Chacun avoit pris l'instrument, qui s'étoit trouvé à sa portée; l'un, une hache; l'autre, un couteau de chasse. Ceux, qui étoient les mieux munis, avoient des épieux; quelques-uns, de longues perches aiguisées par le bout. Gordien le jeune sortit au-devant de l'ennemi avec cette multitude de gens ramassés. Un orage furieux acheva de les déconcerter & de jetter le trouble parmi eux, peu avant le combat. Ils ne tinrent pas un instant contre des troupes bien armées & accoûtumées aux opérations de la guerre. Les gens de Capélien n'eurent que la peine de tuer, & ils firent une horrible boucherie des vaincus. Gordien lui-même resta sur la place, enseveli sous un tas de corps morts, du milieu desquels il ne fut pas possible de démêler le sien, ni de le reconnoître.

Gordien le pere apprit ce désastre par la vue des fuyards, qui s'entassoient aux portes de Carthage, poursuivis l'épée dans les reins par les vainqueurs. Comme les passages étoient trop étroits pour la foule de ceux, qui s'y présentoient, le carnage s'y renouvella, & devint aussi grand qu'il l'avoit été sur le champ de bataille. Enfin, Capélien entra triomphant dans Carthage; & Gordien,

(a) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. pag. 326, *& suiv.*

qui le vit, se livra au désespoir. Il aima mieux s'ôter lui-même la vie que de tomber vivant au pouvoir de son ennemi; & s'étant enfermé dans un cabinet, il se pendit.

Capélien usa de sa victoire, comme auroit pu faire Maximin lui-même. Il inonda Carthage de sang; & ceux, qui marquoient le plus parmi les citoyens de cette ville, échappés aux malheurs du combat, furent tous massacrés par ses ordres. Il livra au pillage de ses soldats, & les temples, & les dépôts des richesses publiques, & les maisons des particuliers. Il exerça les mêmes violences sur les autres villes de la province d'Afrique, qui avoient abattu les statues de Maximin, & détruit ses honneurs. Il les parcourut toutes, mettant à mort les chefs, vexant les peuples, ravageant les campagnes, & toujours abandonnant le butin aux soldats, qui le suivoient. Il affectoit ainsi un grand zele pour venger les injures de son Prince. Dans le fond, il travailloit pour lui-même, & il se ménageoit l'affection des troupes, pour s'élever par leur moyen à la première place, en cas que Maximin succombât. Ces projets s'en allerent en fumée. Nous voyons par la suite de l'Histoire, que Capélien ne parvint point à l'Empire. C'est tout ce que nous sçavons. Les Auteurs du tems traitent si négligemment l'Histoire, qu'après avoir mis cet Acteur sur la scene, ils nous laissent ignorer ce qu'il devint.

CAPELLA. Ce terme, qui est le diminutif de *capra*, une chevre, n'a jamais été employé que pour signifier une petite chevre, dans les Auteurs de la bonne Latinité, si on en excepte les Poëtes. Ceux-ci, trouvant ce mot commode pour leurs vers, l'employoient pour exprimer indistinctement une grande ou une petite chevre. Mais, dans les siecles barbares, où l'ignorance a latinisé des mots inconnus aux bons Auteurs, & tirés des langues vivantes, on s'est servi de Capella pour désigner une chapelle.

Ce terme n'est pas seulement remarquable en Géographie, à cause des chapelles fameuses par les pélérinages & par les autres dévotions, dont il est parlé dans l'Histoire; mais encore, parce que plusieurs chapelles, situées sur les grands chemins, servent ou peuvent servir à marquer les distances. Dans les siecles reculés, on érigeoit beaucoup de ces chapelles. Mais, on s'en est dégoûté par l'abus, qu'on a vu qui s'en faisoit, ces lieux servant moins à nourrir la dévotion des voyageurs, qu'à cacher les voleurs qui les attendoient sur le grand chemin; d'autant plus que ces chapelles sont pour l'ordinaire entourées de quelques arbres.

Il est arrivé que ces chapelles par leur célébrité ont attiré une affluence considérable de peuple, & que l'espérance du gain a engagé des gens à bâtir auprès; de sorte qu'il s'est formé un bourg ou une ville, qui ont conservé dans leur nom, un monument de leur origine. On trouve en France

quantité de lieux de cette espèce.

CAPELLA, *Capella*, Poëte Latin, qui vivoit sous l'empire de Jules César ou d'Auguste. Il composoit des vers élégiaques. Ovide fait mention de ce Poëte :

Clauderet imparibus verba Capella modis.

CAPELLA, *Capella*, sçavant orateur. Il vivoit dans le second siecle. Ce fut un de ceux, que l'empereur Marc-Aurele Antonin le Philosophe, choisit pour l'éducation de Commode, son fils, qui profita très-mal des soins de ses maîtres.

CAPELLA [MARCIANUS MINÉUS FÉLIX], *Marcianus Mineus Felix Capella*, Auteur, qui vivoit vers l'an de J. C. 490 ; & il est cité par Boëce. On ignore s'il étoit Carthaginois ou Romain. On croit cependant que l'Afrique étoit sa patrie. Il est nommé parmi les Consulaires.

On lui attribue l'ouvrage intitulé, *De nuptiis Philologiæ & Mercurii, & de septem Artibus liberalibus*. Franciscus Vitalis fit imprimer cet ouvrage pour la première fois à Venise l'an 1499. Depuis, en 1577, on le publia avec des notes de Bonaventure Vulcanius. Hugues Grotius, n'ayant encore que quatorze ans, fit un grand nombre d'excellentes corrections sur cet Auteur, lesquelles ont été imprimées à Anvers en 1599 *in*-8.° L'ouvrage de Capella se trouve aussi parmi les anciens Écrivains sur la musique, recueillis par Marc Meibomius, & imprimés à Amsterdam en 1652 *in*-4.°, avec des notes. Capella ne mérite presque pas le nom de Poëte.

CAPELLATIUM, *Capellatium*, contrée, dont parle Ammien Marcellin, en ces termes : » Lorsqu'on fut arrivé dans la » contrée, nommée Capellatium » ou Palas, où des bornes distin» guoient les territoires des Bour» guignons & des Allemans, on » campa. «

Ce mot *Palas* a facilement persuadé à ceux, qui n'examinoient pas les choses fort exactement, que les électeurs Palatins en avoient tiré leur nom ; mais, comme le remarque Lindebrog, c'est une erreur, qui est sçavamment réfutée par Marquard Fréher. Béatus Rhénanus a donné dans cette erreur. Jean Hérold ne s'éloignoit pas de cette opinion, puisqu'il fait de Capellatium, non pas un païs, mais une ville, qui est Heidelberg, capitale du Palatinat. Munster l'explique du Bergstrafs.

CAPELLIANUS (*a*) [CLAUDIUS], *Claudius Capellianus*, Sénateur Romain. Ce Sénateur, après que sa compagnie eut élevé Tacite à la dignité impériale, en écrivit à son oncle, & débuta par exprimer sa joie & la joie publique, l'invitant à y venir prendre part. Ensuite, il ajoûtoit : » Puisque nous » avons commencé à nommer les » Empereurs, nous pouvons bien » donner l'exclusion à ceux, qui

(*a*) Crév. Hist. des Emp. T. VI. p. 74.

» seroient nommés par d'autres. » Un homme sage, tel que vous, » entend à demi mot. «

On voit par-là que ce Sénateur, suivant le caractère de l'esprit humain, formoit déjà des projets pour l'avenir; & flatté d'une prospérité présente, il l'étendoit & l'agrandissoit en espérance. Il ne faisoit pas réflexion, que le Sénat ne devoit le libre exercice de son droit, qu'à la modération de l'armée, & que la modération n'est pas une qualité permanente dans les hommes, sur tout lorsqu'ils ont la force en main.

CAPÉNATES, *Capenates*, (*a*) peuples d'Italie, qui habitoient un canton à l'extrêmité de l'Étrurie, en de-çà & le long du Tibre entre les Falisques & les Veiens.

L'an de Rome 353, les Capénates & les Falisques prirent tout d'un coup le parti des Veiens, qui étoient assiégés par les Romains. Car, comme ils étoient les plus voisins de Rome après Veies, ils prévoyoient que cette ville n'auroit pas plutôt été soumise, que les armées de la République leur tom[illegible] les bras. Les Falisques avoient encore une raison, qui leur étoit particuliere, d'attaquer les Romains, contre qui ils s'étoient déjà unis auparavant avec les Fidénates. Ainsi, ces peuples, après avoir fait avec les Veiens, par les ambassadeurs qu'ils s'étoient réciproquement envoyés, un traité qu'ils avoient confirmé par des sermens, de ne point se désunir, vinrent tout d'un coup fondre sur les Romains, occupés au siege de Veies. Ils donnerent par hazard sur le quartier, où commandoit Manius Sergius, & y causerent beaucoup de consternation & de désordre, parce que les Romains s'imaginerent que tous les peuples de l'Étrurie, comme de concert, étoient tombés sur eux. Les assiégés, qui eurent la même opinion, firent en même tems une vigoureuse sortie du même côté. Ainsi, les soldats Romains furent taillés en pieces pendant long-tems entre les deux armées ennemies.

L'année suivante, M. Furius & Cn. Cornélius furent envoyés, l'un contre les Falisques, & l'autre contre les Capénates. Ne trouvant point les ennemis en campagne, ils mirent tout le païs à feu & à sang, & en enleverent beaucoup de butin; mais, ils ne prirent aucune de leurs villes, n'ayant osé, ni leur donner l'assaut, ni les assiéger dans les formes. Quelque tems après, les Capénates & les Falisques marcherent de nouveau au secours des Veiens, qui attaquoient les Romains; ce qui obligea ceux-ci de faire face à ces trois ennemis, qui venoient par différens endroits. Sur le champ, quelques légions, ayant fait un circuit, vinrent fondre par derrière sur les Capénates, qui vouloient forcer les lignes des Romains. Le combat, commencé de

(*a*) Plut. T. I. p. 130. Tit. Liv. L. V. c. 8, 12, 13, 24. Plin. Tom. I. p. 151. Roll. Hist. Rom. Tom. II. pag. 12. *& suiv.*

ce côté-là, jetta aussi-tôt la terreur parmi les Falisques; & quelques troupes, qui sortirent du camp sur eux, bien à propos, les trouvant en désordre, acheverent de les rompre & de les mettre en fuite. Les vainqueurs les poursuivirent & en firent un grand carnage. Enfin, quelques heures après, cinq cens Romains, qui pilloient le païs des Capénates, les ayant rencontrés épars dans la campagne, acheverent de les exterminer.

L'an de Rome 360, on envoya de nouveaux généraux contre les Capénates & les Falisques. Ces généraux, à l'exemple de M. Furius & de Cn. Cornélius, ne forcerent ni n'assiégerent les villes des ennemis. Ils se contenterent de désoler leurs campagnes, & d'en enlever tout le butin qu'ils purent, sans épargner, ni les arbres fruitiers, ni les moissons encore en herbe; ensorte que les Capénates, effrayés de ces ravages, demanderent la paix & l'obtinrent.

La ville principale des Capénates étoit Capene. *Voyez* Capene.

CAPENE, *Capena*, (*a*) ville d'Italie au païs des Capénates, dont elle fut le chef-lieu. Elle étoit située à peu de distance du Tibre.

C'étoit dans le territoire de cette ville, qu'étoient situés le bois & le temple de Féronie. L'an de Rome 542, on publia entr'autres prodiges, que dans le territoire de Capene, dans le bois de Féronie, quatre statues avoient jetté beaucoup de sang pendant l'espace d'un jour & d'une nuit. Les Pontifes ordonnerent, par un décret, que pour expier ces prodiges, on immoleroit aux dieux de grandes victimes; & on marqua un jour pour faire à Rome des processions publiques dans tous les temples, & un autre pour faire la même cérémonie au païs de Capene, dans le bocage de la déesse Féronie. Quelques années auparavant, on avoit publié des extravagances de la même nature. On avoit dit qu'à Capene, en plein jour, il avoit paru deux lunes en même tems. On ordonna alors que les affranchis se cottisassent pour faire un don à la déesse Féronie.

La ville de Capene fut un municipe, comme il paroît par une Inscription trouvée sur le mont Soracte & publiée par Gruter:

V. M. SELICI CLE
MENTIS SEVIRI
MUNICIPIO CA
PENAT

Étienne de Byzance écrit Capinna. Dans un fragment de Caton on lit Capina pour le nom de la ville, & Capinates pour celui des habitans, tant de la ville que du territoire. Tite-Live nomme ces peuples Capénates, aussi-bien que Pline. Le P. Hardouin dit que les Capénates habitoient le

(*a*) Plin. Tom. I. pag. 155. Tit. Liv. L. V. c. 8. *&* *seq.* L. XXII. c. 1. L. XXVI. c. 11. L. XXVII. c. 4. Virg. Æneid. L. VII. v. 697.

lieu, où l'on voit aujourd'hui Morluppo.

CAPENE [le Territoire de], *Ager Capenates*. *Voyez* Capene.

CAPENE, *Capena*, (*a*) nom, que l'on donnoit à une des portes de Rome, fituée dans le premier quartier de cette ville. C'étoit là que commençoit la voie Appia.

On a cherché l'origine du nom de cette porte. Un Auteur avoit avancé qu'il venoit d'une ville, nommée Capene, bâtie par Italus près d'Albe, & citoit Solin pour garant. Ortélius a fort bien remarqué que Solin n'en parle point, & que la citation eft fauffe. Roffi, dans fa defcription de Rome ancienne, ne laiffe pas de fuivre cette opinion; & il en ajoûte une autre, qui dérive ce nom d'un bois des Mufes, appellé en Latin *Camœnarum lucus*. Elle fut auffi nommée la porte Appienne, du nom du grand chemin, qui commençoit en cet endroit, comme nous l'avons déjà dit. On lui donna encore le nom de porte triomphale, parce que c'étoit par cette porte, que les Triomphateurs faifoie[illegible] leur entrée dans la ville.

C'e[illegible]ge communément reçu parmi les [illegible]avans, que la porte Saint Sébaftie[illegible] fituée au fud-eft de Rome, rép[illegible]d à [illegible] porte Capene; mais, [illegible] le monde n'entend pas de la m[illegible] manière la correfpondance des deux portes. Ceux, qui donnent à l'ancienne Rome, une grandeur exorbitante, & qui avancent la porte Capene bien au de-là de la porte S. Sébaftien, le long de la voie Appia, veulent que la porte S. Sébaftien foit la porte Capene, rapprochée du centre de la ville d'environ dix à douze milles Romains; & ceux au contraire, qui cherchent à diminuer de plus en plus l'ancienne enceinte de la ville, prétendent que la porte Capene étoit d'environ un mille moins avancée dans la campagne, que ne l'eft la porte S. Sébaftien.

Pline, dit M. de la Nauze, affigne, pour fon tems, treize mille deux cens pas de circuit à la ville de Rome; & ce nombre de pas, conftaté par le concert des manufcrits & des éditions, s'accorde de plus affez bien, comme d'autres l'ont déjà remarqué, avec la longueur affignée par le même Pline à quelques-unes des principales rues de Rome. Cependant, les partifans de la grande enceinte lifent, par une correction des plus hardies, vingt-trois mille, au lieu de treize mille deux cens. Ifaac Voffius va même jufqu'à trente mille, pendant que les partifans de la petite enceinte jugent à propos de lire, par une autre correction également arbitraire, huit mille deux cens pas feulement. Toutes ces contrariétés, pour altérer un texte authentique de Pline, que les uns accufent de pécher par excès, les autres par défaut, font affez fentir qu'en général, les murs de Rome n'étoient, ni auffi étendus, ni auffi refferrés, qu'on

(*a*) Tit. Liv. L. I. c. 26. L. VII. c. 23. L. X. c. 23. L. XXIII. c. 32. L. XXV. c. 40. L. XXVI. c. 10. L. XXIX. c. 11. Juven. Satyr. 3. v. 11. Mém. de l'Acad. des Infcript. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 403. T. XXVIII. p. 380. *& fuiv.*

l'a prétendu, & qu'en particulier la porte Capene n'étoit pas si éloignée de l'emplacement de la porte Saint Sébastien. Que dis-je, éloignée, ajoûte M. de la Nauze, quand la plûpart de ceux, qui ont traité la matière, soûtiennent, comme un point indubitable, l'identité des deux portes ? Ce n'est pas qu'il s'agisse ici d'une identité rigoureuse. On voit à Rome les restes d'un aquéduc sur les ruines d'une ancienne arcade, que les plans topographiques de Rome mettent à une vingtaine de pas en de-çà de la porte Saint Sébastien. C'est cette arcade, que les Sçavans modernes de Rome ont toujours prise avec raison pour la porte Capene, jusqu'au tems de Fabretti, qui en a pensé autrement. Il rapproche du mont Palatin & du grand Cirque, la porte Capene, sans avoir égard, ni à l'autorité de Pline sur la grandeur de la ville, ni au témoignage des Anciens sur le voisinage de la porte Capene & du fleuve Almon traversant la voie Appia trois ou quatre cens pas au de-là de la porte Saint Sébastien, ni à ce que nous sçavons des régions de Rome, où la région du grand Cirque, bien loin d'avoir à son voisinage la porte Capene, étoit immédiatement suivie par la région de la Piscine publique, & celle-ci ensuite par la région de la porte Capene.

Bien des eaux passoient par la porte Capene, le fleuve Almon, l'eau de Mercure, l'eau Appia, le vétus Anio. C'est pourquoi, Martial & Juvénal parlent de la porte Capene comme toujours humide.

L'an de Rome 456, on fit paver de grandes pierres quarrées, le chemin qui conduisoit de la porte Capene à la porte de Mars. Les Consuls de l'an 537 publierent un édit, qui ordonnoit que toutes les fois qu'ils convoqueroient le Sénat, les Sénateurs & ceux qui avoient droit de dire leur avis parmi eux, s'assembleroient auprès de la porte Capene. Enfin, l'an 547, M. Marcellus fit la dédicace du temple de la Vertu auprès de la porte Capene, dix-sept ans après que son pere s'étoit engagé par un vœu à le bâtir, dans le tems qu'il étoit auprès de Clastidium en Gaule, pendant son premier Consulat. Ce fut dans ce temple, que l'on plaça depuis les tableaux, les statues & les autres monumens, dont on dépouilloit les Nations vaincues. Tite-Live remarque que les étrangers venoient autrefois voir par curiosité ces chefs-d'œuvre de l'art, dont il ne restoit, du tems de cet Auteur, qu'une petite partie.

CAPÉNUS, *Capenus*, le même que Camélus. *Voyez* Camélus.

CAPER, *Caper*, Κάπρος, (a) fleuve d'Asie dans la Syrie, selon Ptolémée. Ce Géographe parle de trois fleuves, qui alloient tomber dans le Tigre, le Lycus, le Caper & le Gorgus, tous trois

(a) Ptolem. L. VI. c. 1.

entre les villes de Ninus & de Séleucie, à pareille distance l'un de l'autre, & dans l'ordre où ils sont nommés ici; de sorte que le Lycus étoit le plus proche de la ville de Ninus, le Gorgus de celle de Séleucie, & le Caper entre deux.

Polybe dit qu'Hermias étoit d'avis que l'on marchât le long du Tigre, & que ce fleuve servît, ainsi que le Lycus & le Caper, de retranchement à l'armée.

Les Grecs avoient porté dans la Syrie des noms usités ailleurs, & auxquels ils étoient accoûtumés; car, on trouve encore le Lycus & le Caper dans l'Asie mineure, comme en fait foi l'article suivant.

CAPER, *Caper*, Κάπρος, (a) fleuve de l'Asie mineure en Phrygie, dans le canton de cette province, appellé Cibyratique. Pline, parlant de Laodicée, dit qu'elle est sur le Lycus, & que ses côtés sont baignés par l'Asope & le Caper. Strabon dit aussi, au sujet de la même ville, que c'est-là que le Caper & le Lycus se perdent dans le Méandre.

Une médaille de Commode représente le nom ou le génie de Laodicée & deux fleuves expressément nommés ΛΥΚΟϹ, ΚΑΠΡΟϹ.

CAPERSANA, *Capersana*, nom d'un lieu, voisin de Zeugma, ville de Syrie. Il en est fait mention dans Ammien Marcellin. Ortélius doute si ce n'est point la même chose que Capessana, qu'Ammien Marcellin nomme ailleurs, & qu'il dit être située sur le bord de l'Euphrate.

CAPES, (b) nommée Cabis par Ébulféda, est, selon cet Historien, une ville d'Afrique à trois milles de la mer, au nord d'une grande montagne, qui, de ce côté-là, se nomme Dgébeldemer. Les eaux, qui en descendent, se partagent dans le vallon, où la ville est bâtie, & forment deux rivières assez fortes, pour que les bâtimens, de moyenne grandeur, puissent les remonter. Ibn-Saïd, Arabe d'origine, mais Africain de naissance, place Capès à l'ouest & au nord de Séfakis, à laquelle il donne 35 degrés 30 minutes de longitude, sur 31 dégrés 55 minutes de latitude.

Suivant Léon, cette ville, bâtie par les Romains, & que Shaw suppose être l'Épichus de Scylax & la Tacapé des autres Géographes anciens, est assez grande & défendue par des murs élevés & par un château. Aux environs, coule une rivière, dont l'eau est chaude & salée. En fouillant la terre dans les campagnes voisines, on y trouve une sorte de fruit, que les Arabes nomment habhasis, dont la grosseur est comme celle d'une fève, & dont le goût approche de celui de l'amande. Les habitans sont noirs. Ils s'occupent de la pêche & de l'agriculture. Shaw prétend que la rivière, qui baigne les murs de cette ville,

(a) Plin. T. I. p. 274. Strab. p. 578.
(b) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 115, 122, 128.

est le Triton des Anciens. Il ajoûte qu'elle tombe dans la mer au nord de l'ancienne Capès, qu'il place sur une hauteur à cinq cens pas de la nouvelle.

CAPETUS, *Capetus*, Κάπετος, (*a*) l'un des prétendans d'Hippodamie. Il fut vaincu par Œnomaüs, ainsi que plusieurs autres; & ils furent tous immolés à la cruauté du vainqueur. Ces infortunés avoient une sépulture commune à Olympie sur un tertre fort élevé. Œnomaüs, pour tout honneur, se contentoit de les faire enterrer les uns auprès des autres sur quelque éminence. Mais Pélops, ayant ensuite triomphé d'Œnomaüs, les honora d'un magnifique tombeau; ce qu'il fit, dit-on, autant pour la gloire d'Hippodamie que pour la leur. Peut-être aussi ne fut-il pas fâché de laisser un monument de la victoire, qu'il avoit remportée sur un Prince, qui étoit fameux lui-même par tant de victoires. On dit que Pélops, tant qu'il regna à Pise, alloit chaque année les honorer sur leur tombeau.

CAPÉTUS, *Capetus*, Κάπετος, (*b*) surnommé Sylvius, parce qu'il descendoit de Sylvius, deuxième roi d'Albe. Il en est lui-même compté pour le sixième. Il étoit fils d'Alba. Son regne, qui dura vingt-six ans, finit vers l'an 962 avant Jesus-Christ. Capétus laissa un fils, appellé Capys, qui lui succéda au royaume d'Albe.

CAPÉTUS, *Capetus*, Κάπετος, (*c*) *ou* CALPÉTUS, selon d'autres, fils de Capys & petit fils de Capétus, étoit aussi surnommé Sylvius, pour la même raison que son grand-pere. Ce fut le huitième roi d'Albe. Ce Prince ne regna que treize ans, à commencer à l'an 934 avant Jesus-Christ. En mourant, il laissa la couronne à son fils Tibérinus, qui ne la tint non plus que treize ans.

Il faut remarquer que Tite-Live nomme le fils d'Alba, Atys, & non pas Capétus. C'est Denys d'Halicarnasse, qui l'appelle Capétus. D'autres lisent différemment. Voici une Liste des rois d'Albe, que j'aurois dû placer plutôt sous l'article de cette ville; mais, il vaut encore mieux s'acquitter tard d'un devoir, que de ne le faire jamais.

ROIS D'ALBE.

Selon Tite-Live.	*Selon Ovide.*
1 Énée.	Énée.
2 Ascagne.	Ascagne.
3 Sylvius.	Sylvius.

(*a*) Pauf. pag. 385, 386.
(*b*) Dionys. Halicarn. L. I. c. 15.
(*c*) Dionys. Halicarn. L. I. c. 15. Tit. Liv. L. I. c. 3.

SUITE DES ROIS D'ALBE.

4 Énée Sylvius.	
5 Latinus Sylvius.	Latinus.
6 Alba Sylvius.	Alba.
7 Atys Sylvius.	Épytus.
8 Capys Sylvius.	Capys.
9 Capétus Sylvius.	Capétus.
10 Tibérinus Sylvius.	Tibérinus.
11 Agrippa Sylvius.	Rémulus.
12 Romulus Sylvius.	Acrota.
13 Aventinus Sylvius.	Aventinus.
14 Procas Sylvius.	Palatinus.
15 Amulius Sylvius.	Amulius.

ROIS D'ALBE

Selon Denys d'Halicarnaſſe.		*Selon Euſebe.*	
1 Énée.	7.	Énée.	7.
2 Aſcagne.	38.	Aſcagne.	38.
3 Sylvius.	29.	Sylvius fils d'Énée.	29.
4 Énée Sylvius.	31.	Énée Sylvius.	31.
5 Latinus Sylvius.	51.	Latinus Sylvius.	50.
6 [illegible]	39.	Alba Sylvius.	39.
7 Capétus Sylvius.	26.	Sylvius Atys, ou Égyptus.	24.
8 Capys Sylvius.	28.	Capys Sylvius.	28.
9 Calpétus Sylvius.	[illegible]	Calpétus Sylvius.	13.
10 Tibérinus Sylvius.	[illegible]	Tibérinus Sylvius	8.
11 Agrippa Sylvius.	41.	Agrippa Sylvius.	40.
12 Alladius Sylvius.	19.	Rémulus Sylvius.	19.
13 Aventinus Sylvius.	37.	Aventinus Sylvius.	37.
14 Procas Sylvius.	23.	Procas Sylvius.	23.
15 Amulius Sylvius.	42.	Amulius Sylvius.	44.

Tels font les quinze rois d'Albe, ou plutôt ses quatorze Rois, puisqu'elle fut fondée par Ascagne, fils d'Énée, la vingt-cinquième année de son regne, la trentième après la fondation de Lavinium, 32 ans après le sac de Troye, 400 ans avant Rome. Nous les tirons du premier Livre de Tite-Live, du quatorzième des Métamorphoses & du quatrième des Fastes d'Ovide, du premier Livre de Denys d'Halicarnasse, & de la Chronique d'Eusebe. Ovide oublie le quatrième Roi.

Il y a bien de la diversité dans les noms entre ces quatre Auteurs. Denys d'Halycarnasse & Eusebe sont difficiles à accorder dans le nombre d'années de chaque regne.

CAPHAR, *Caphar*, terme Hébreu, qui signifie un village, une bourgade. De-là vient qu'il se trouve assez souvent avec un autre terme, qui est le nom propre & distinctif du village ou de la bourgade.

Le mot *Caphar* est quelquefois joint à un nom de ville, parce qu'il est souvent arrivé qu'un village s'est agrandi, & est devenu une ville

CAPHARA, *Caphara*, (*a*) village de Judée. Il appartenoit à la tribu de Benjamin.

CAPHARABIS, *Capharabis*, (*b*) nom d'un château de l'Idumée, dont parle Josephe. Céréalis, Tribun des troupes Romaines, prit cette place avec très-peu de monde.

La Gémare parle d'une place considérable de l'Idumée méridionale, nommée Caphar-Bisch. Ce devoit être une grande ville, & non pas une simple forteresse.

CAPHARARIA, *Caphararia*, c'est-à-dire, le village, ou le champ du Lion. Ce lieu étoit situé entre Jérusalem & Ascalon, suivant la Table de Peutinger.

CAPHARATH, *Capharath*, Καφαρὰθ, (*c*) village de Palestine dans la Galilée. Josephe, dans sa vie, dit qu'il le fit fortifier.

CAPHARBARUCHA, *Capharbarucha*, c'est-à-dire, le village de Bénédiction. C'étoit un village de Palestine dans la tribu de Juda.

Saint Épiphane met ce village sur les confins du païs d'Éleuthéropole & de Jérusalem, à trois milles d'Hébron. Il écrit Καϐαρϐαριχὰ, au lieu de quoi, quelques-uns ont voulu lire καὶ Βαρϐαριχα, ne sçachant pas que Cabar est mis là pour Caphar.

Son nom lui vient peut-être, dit M. Reland, parce qu'il étoit voisin de la vallée de Bénédiction. Saint Jérôme ra[illegible]inte Paule, y éta[illegible]montée, se souvint de la caver[illegible] de Loth, & vit l'endroit où [illegible]oient autrefois Sodome & [illegible]rhe. On croit qu'Abraham [illegible]ccompagna jusque-là les Anges, qu'il avoit eu l'honneur de recevoir, & qui alloient à Sodome.

CAPHARCHANANIA, *Capharchanania*. Les Docteurs des

(*a*) Josu. c. 18. v. 26.
(*b*) Joseph. de Bell. Judaïc. p. 896.
(*c*) Joseph. de Vit. Sua. p. 1013.

Juifs mettent ce lieu aux confins de la haute & de la basse Galilée. Quelques-uns le prennent pour Cana.

CAPHARCHITTAIA, *Capharchittaia.* Les Talmudistes croyent que ce lieu est le même que Ziddim, dont parle le Livre de Josué.

CAPHARCOTIA, *Capharcotia*, autrement Caparcotia. C'est de cette dernière manière, que ce mot est écrit dans Ptolémée.

C'étoit une ville de Palestine dans la Galilée. Les exemplaires de Ptolémée varient extrêmement. Celui des Aldes ou de Molet, qui est le même, porte Caparćtoni. Molet ajoûte Caparcotia, selon l'exemplaire Grec. C'est, selon lui, la même chose que Capharnaüm. Les éditions de Noviomagus & de Bertius ne font mention ni de Caparćtoni ni de Caparcotia; mais, elles mettent à la place, le nom de Caparnaüm. Cependant, c'est une erreur Géographique assez grande; car, la Caparcotia de Ptolémée n'est point différente de Caparcotani, entre Scythopolis & Césarée de Palestine, selon la Table de Peutinger. Et par conséquent ce ne peut être Capharnaüm, ou Capernaüm, qui étoit bien loin de-là, étant située près du Jourdain au nord occidental de la mer de Tibériade.

CAPHARDAGON, *Caphardagon*, autrement le village de Dagon dans la Palestine, entre Diospolis & Jamnia, selon Eusebe.

CAPHARETHEA, *Capharethæa*, lieu de la Palestine dans le territoire de Samarie. On le dit le même que Caparétéa.

CAPHARGAMALA, *Caphargamala*, autre lieu de Palestine, à vingt mille pas de Jérusalem. Saint Lucien, martyr du cinquième siecle, qui a écrit l'Histoire de l'Invention du corps de Saint Étienne, étoit de Caphargamala. Il semble, dit D. Calmet, que ce lieu prenoit son nom de Gamaliel, qui en étoit le propriétaire. N'y auroit-il pas au contraire, tout lieu de soupçonner que Gamaliel prenoit son nom de Gamala, & qu'il y fit enterrer Saint Étienne?

CAPHARJAMA, *Capharjama*, nom, que les Talmudistes assurent avoir éte donné à une ville de Palestine, qui se nommoit auparavant Jebnaël, dans la tribu de Nephthali.

CAPHARLAKITIA, *Capharlakitia.* Les Rabbins disent que l'empereur Adrien mit des corps-de-gardes en trois lieux; sçavoir, à Chammata, à Capharlakitia & à Réthel de Judée.

CAPHARNACHUM, *Capharnacum*, nom, que les Rabbins donnent à un certain lieu, dont ils traitent les habitans d'Hérétiques. M. Reland croit, avec raison, que ce lieu n'est point différent de Capernaüm; car, c'est ainsi que les Protestans écrivent ce nom d'après le texte Grec, au lieu que la Vulgate lit Capharnaüm, qui est plus conforme à l'étymologie Hébraïque. Ce reproche d'hérésie vient peut-être de ce que Jesus-Christ ayant vécu longtems

tems à Capharnaüm, plusieurs habitans crurent en lui; ce qui ne pouvoit qu'irriter ceux d'entre les Juifs, qui ne l'avoient pas reconnu pour le Messie. *Voyez* l'article suivant.

CAPHARNAUM, *Capharnaum*, (a) nom d'une ville. L'usage de toute l'Église Catholique est d'écrire ainsi ce nom; mais, le Grec & les Versions des Protestans, qui le suivent, portent Capernaüm, Καπερναοὺμ.

Cette ville est célebre dans l'Évangile, par l'honneur qu'elle a eu d'être la demeure la plus ordinaire de Jesus-Christ, pendant les trois années de sa prédication. Elle étoit située dans la Galilée, comme l'assure Saint Luc, lorsqu'il rapporte que Jesus descendit à Capharnaüm, ville de Galilée. Saint Matthieu en marque plus précisément la position, quand il dit: » Jesus depuis ayant oüi dire » que Jean avoit été mis en prison, se retira dans la Galilée, » & quittant la ville de Nazareth, » il vint demeurer à Capharnaüm; qui est proche de la » mer, sur les confins de Zabulon & de Nephthali. « Cette mer, dont parle Saint Matthieu, est désignée par ces paroles de S. Jean: » Jesus s'en alla ensuite au » de-là de la mer de Galilée, qui » est celle de Tibériade. . . . . . » Lorsque le soir fut venu, ses » Disciples se rendirent à la mer, » & monterent dans une barque » pour passer au de-là de la mer, » vers Capharnaüm. « S. Jean nous apprend ensuite qu'il y avoit une Synagogue. Ce fut dans cette Synagogue de Capharnaüm, que le Sauveur expliqua les avantages, que les Fideles devoient tirer de la manducation de sa chair dans l'Eucharistie.

Jesus-Christ prêcha souvent à Capharnaüm, & fit beaucoup de miracles dans cette ville; mais, les habitans, du moins pour la plus grande partie, ne sçurent point profiter de toutes ses instructions. Il leur en fait de grands reproches en ces termes: » Et toi, » Capharnaüm, qui as été élevée » jusqu'au Ciel, seras-tu toujours » élevée? Tu seras abaissée jusque » dans l'enfer, parce que si les » miracles, qui ont été faits au » milieu de toi, avoient été faits » dans Sodome, elle subsisteroit » encore aujourd'hui. C'est pour» quoi, je te déclare qu'au jour du » Jugement, le païs de Sodome » sera traité moins rigoureuse» ment que toi. « Ce fut dans Capharnaüm que Jesus-Christ appella Saint Matthieu à sa suite.

Josephe rapporte qu'ayant été blessé dans un combat, il fut porté au village de Cépharnome, & de-là à Tarichées. On peut juger, par la suite de son discours, que ce village n'étoit pas loin du Jourdain & de Juliade, qui est la Bethsaïde de l'Écriture Sainte. Le même nomme Capharnaüm une fontaine au païs de Gennésar, que l'on

(a) Matth. c. 4. v. 12, 13. c. 9. v. 1. & seq. c. 11. v. 24, 25. Luc. c. 4. v. 23, 31. Joann. c. 2. v. 12. c. 4. v. 46. c. 6. c. 1. & seq. Joseph. de Bell. Judaïc. p. 861. De vita sua p. 1029.

croyoit être une branche du Nil. L'Itinéraire de Saint Martin Antonin, composé au sixième siecle, & différent de l'Itinéraire, que nous citons assez souvent dans cet Ouvrage, dit : » De-là nous » vînmes à la ville de Capharnaüm dans la maison de Pierre, » qui est présentement une Basilique. « Au huitième siecle, un Auteur Écossois, qui a écrit de la Terre Sainte sur les mémoires, que lui fournissoit Arculphe, évêque François, raconte que ceux, qui descendoient de Jérusalem, & vouloient se rendre à Capharnaüm, alloient droit par Tibériade; qu'ensuite côtoyant le lac de Cinnéreth, qui est le même que la mer de Tibériade & la mer de Galilée, ils pouvoient traverser le lieu de la Bénédiction; & que de-là, en suivant le bord du lac, après avoir un peu tourné, ils arrivoient à Capharnaüm, lieu maritime aux confins de Zabulon & de Nephthali. Selon le témoignage d'Arculphe, qui vit Capharnaüm de dessus une montagne voisine, elle n'avoit point de [illegible]oit resserrée dans un espace étroit e[illegible]e la montagne & le lac, & s'éte[illegible]oit en longueur sur le rivage, aya[illegible] la montagne au nord, & la mer au [illegible], de manière que sa longueur é[illegible] d'occident en orient.

Cette description nous montre que Capharnaüm devoit être sur le rivage septentrional de la mer, assez près de l'endroit où le Jourdain entre dans ce lac. On sçait d'ailleurs qu'elle étoit à l'occident de ce fleuve. Elle subsistoit encore comme village au huitième siecle; & l'Itinéraire de Saint Guillebaud en fait mention. Mais, il n'en reste plus aucune trace, pas même les ruines. Les Pélerins modernes n'en font aucune mention. Ainsi, il y a bien des siecles que la menace du Sauveur, dont nous avons parlé, a été accomplie. Il est surprenant que D. Calmet ait dit que Capharnaüm étoit à l'orient & sur le bord du lac de Génésareth. Il paroît au contraire, par le consentement des Auteurs, que cette ville étoit au nord de ce lac & à l'occident du Jourdain. Dom Calmet ajoûte qu'on n'en sçait pas aujourd'hui exactement la situation.

CAPHARNIMRA, *Capharnimra*, ville de la Terre d'Israël dans la Palestine. Elle étoit fort peuplée; & les Rabbins disent qu'il y avoit trois cens maisons, ou boutiques de tisserands, qui faisoient des voiles.

CAPHARORSA, *Capharorsa*, (a) ville d'Idumée à l'occident du Jourdain, selon Ptolémée. Le texte de ce Géographe porte Caparorsa. M. Reland croit que ce peut bien être la même chose que Cépéraria, qu'Antonin met à 24000 pas d'Élia ou de Jérusalem sur la route d'Ascalon.

CAPHARSAMAI, *Capharsamai*, ville de Palestine, peu distante de Sipporis, en allant vers Acco ou Acre. Il en est fait mention dans la Gémare de Jérusalem.

(a) Ptolem. L. V. c. 16.

CAPHARSORECH, *Capharsorech*, village de Palestine, situé auprès d'Éleuthéropole. On croit qu'il prenoit le nom de Sorech, chez qui demeuroit Dalila, dont Samson devint amoureux.

CAPHARTEBI, *Caphartebi*, nom d'un lieu de la Palestine, à l'orient de Lydde.

CAPHARTOBA, *Caphartoba*, Καφάρτοβα, (*a*) village, qui, au rapport de Josephe, étoit situé au milieu de l'Idumée.

CAPHETRHAMIS, *Caphethramis*, Καφεθραμὶς, (*b*) petite place forte de la haute Idumée. Il en est fait mention dans Josephe, qui dit que Céréalis l'ayant prise, chemin faisant, y mit le feu. Pierre Apollonius nomme cette place Caphara dans son Poëme de la destruction de Jérusalem, où il semble copier Josephe.

Hinc Syriis, illinc Arabum, conterminа sylvis
Assaca diripitur, Solimæ quoque proxima Chebron,
Absumit post hac Capharam Vulcanius ignis.

CAPHARÉE, *Caphareus*, (*c*) promontoire de l'isle d'Eubée, célebre chez les Poëtes. Étienne de Byzance en fait un port; mais, suivant tous les Géographes, c'étoit un promontoire situé vers l'extrêmité de la partie orientale-méridionale de l'Eubée, à vingt milles de l'isle de Skyrus.

Ce lieu étoit très-dangereux pour la navigation, à cause de quantité de rochers, contre lesquels les vaisseaux alloient se briser. C'est ce qui lui fit donner le nom de Capharée, du Phénicien *Capharus*, qui signifie un écueil briseur, *scopulus contritor*, selon la remarque de Bochart. Ce fut à ce promontoire, que Nauplius, roi d'Eubée, vengea la mort de son fils Palamède, qui avoit été tué par la trahison d'Ulysse; car, comme les Grecs revenoient du siege de Troye, Nauplius fit allumer un fanal sur la cime du promontoire, pour faire croire pendant la nuit que c'étoit un havre. Plusieurs vaisseaux des Grecs, trompés par ce signal, vinrent donner contre ces rochers, & y firent naufrage.

CAPHÉSIAS, *Caphesias*, (*d*) Καφησίας, l'un de ceux, dont se servit Aratus, lorsqu'il entreprit de rendre la liberté à sa patrie, qui obéissoit alors aux loix du tyran Nicoclès. Caphésias avoit été envoyé devant avec quatre de ses compagnons, pour exécuter une commission importante dans la circonstance actuelle; mais, il ne s'en acquitta qu'en partie, ne lui ayant pas été possible d'en faire davantage.

CAPHIRA, *Caphira*, Κεφιρὰ, (*e*) ville de Judée, qui appartenoit aux Gabaonites.

(*a*) Joseph. de Bell. Judaïc. p. 890.
(*b*) Joseph. de Bell. Judaïc. p. 896.
(*c*) Pauf. p. 126, 286. Virg. Æneid. L. XI. v. 260. Plin. Tom. I. pag. 211. Ovid. Metam. L. XIV. c. 10.
(*d*) Plut. T. I. p. 1029, 1030.
(*e*) Josu. c. 9. v. 17.

CAPHIS, *Caphis*, Κάφις, (*a*) Phocéen, qui s'étoit attaché à Sylla. Un jour que ce dernier avoit besoin de beaucoup d'argent pour la guerre, il eut recours aux trésors inviolables des Temples, & fit venir, tant d'Épidaure que d'Olympie, les plus beaux & les plus précieux dons, qui y avoient été consacrés. Il écrivit aux Amphictyons, assemblés à Delphes, qu'ils feroient mieux de lui envoyer les tresors du Dieu; car, ou ils seroient plus sûrement entre ses mains, ou s'il étoit obligé de s'en servir, il en rendroit la valeur après la guerre. En même tems, il envoya à Delphes Caphis, pour qu'il y reçût tous ces trésors au poids.

Caphis, arrivé à Delphes, n'osoit par respect toucher à ces dons, qui étoient sacrés, & se mit à pleurer en présence des Amphictyons, sur la nécessité qui lui étoit imposée. Alors, quelqu'un des assistans ayant dit qu'il entendoit du fond du Sanctuaire le son de la lyre d'Apollon, Caphis, soit qu'il le crût véritablement, soit qu'il [illegible] de cette occasion, pour jetter une erreur religieuse dans l'esprit de Sylla, lui écrivit ce qui venoit d'arriver. Sylla, se moquant de sa simplicité, lui répondit qu'il s'étonnoit comment il n'avoit pas compris que le chant est un signe de joie, & nullement une marque de colère & d'indignation; qu'il n'avoit donc qu'à prendre hardiment ces trésors, bien sûr que le Dieu les voyoit prendre avec plaisir, & qu'il les donnoit lui-même. Tous ces trésors furent donc envoyés à l'insçu de la plûpart des Grecs.

Caphis, quelque tems après, rendit un autre service important à Sylla, pendant qu'il étoit campé dans la Béotie. Comme il connoissoit le païs, il trompa les ennemis, en conduisant Hortensius par un chemin détourné; de manière, que ce Lieutenant joignit Sylla, malgré les précautions des ennemis, qui s'étoient proposés de l'arrêter dans certains défilés, par où ils comptoient qu'il passeroit.

CAPHISIAS, *Caphisias*, (*b*) Καφισίας, joueur de flûte. Quelqu'un ayant demandé à Pyrrhus dans un festin, lequel lui paroissoit le meilleur joueur de flûte, de Python, ou de Caphisias, il répondit: *Polyperchon est meilleur capitaine*; voulant dire par-là que c'étoient là les choses, dont il convenoit à un Roi de s'instruire, pour les connoître & en bien juger.

CAPHON, *Capho*, (*c*) l'un de ceux, qui étoient sans cesse à la suite de Marc-Antoine. Il servoit aux amusemens de son maître, puisque Cicéron dit que ce dernier l'avoit mis au nombre de ses baladins; & c'est à cause de cela, ajoûte Cicéron, que Marc-Antoine craignoit beaucoup pour lui.

CAPHTOR [l'Isle de].

(*a*) Plut. T. I. p. 459, 461.
(*b*) Plut. T. I. p. 387.
(*c*) Cicer. Philip. 8. c. 250.

(a) Il eſt parlé de cette iſle dans l'Écriture. On lit dans le Deutéronome, que les Hévéens, qui habitoient à Haſerim juſqu'à Gaza, furent chaſſés par les Caphtorim, qui, ſortis de Caphtor, les détruiſirent & s'établirent dans leur païs. La Vulgate traduit ces Caphtorim venus de Caphtor, par les Cappadociens venus de Cappadoce. Jérémie dit que Dieu détruira les Philiſtins, qui ſont les reſtes de l'iſle de Caphtor. La Vulgate traduit encore par l'iſle de Cappadoce, auſſi-bien que dans le paſſage, où Amos parle des Philiſtins de Caphtor, Paleſthins de Cappadoce. Cependant, Moïſe, dans la Génèſe, diſtingue les Philiſtins & les Caphtorim; & la Vulgate conſerve ce dernier nom.

Dom Calmet, dans la première édition de ſon Commentaire ſur la Génèſe, avoit dit que les Caphtorim venoient de l'iſle de Cypre. Mais, ayant enſuite changé de ſentiment, il a tâché de montrer qu'ils étoient originaires de l'iſle de Crete. Voici les raiſons qu'il allegue.

» Les Philiſtins étoient étran» gers dans la Paleſtine. L'Écri» ture le marque expreſſément; » & les Septante traduiſent tou» jours ce nom par *Allophyloi*, » qui veut dire *Etrangers*. Leur » nom propre étoit Céréthim, » comme on le voit dans Ézéchiel, » dans Sophonie, & dans le pre» mier Livre des Rois. Ézéchiel, » parlant contre les Philiſtins, dit: » *J'étendrai ma main ſur les Phi» liſtins; je ferai mourir les Céré» thim; j'exterminerai les reſtes » du païs maritime. J'exercerai ſur » eux des jugemens rigoureux, en » les reprenant dans ma fureur; » & ils ſçauront que c'eſt moi qui » ſuis le Seigneur, lorſque je me » ſerai enfin vengé d'eux.* Sophonie, » invectivant contre le même peu» ple, s'exprime ainſi: *Malheur » à vous qui habitez ſur la côte » de la mer, à la nation des Céré» thim.* Le premier Livre des Rois » dit que les Amalécites firent » une irruption dans le païs des » Céréthim, c'eſt-à-dire, des » Philiſtins, comme le prouve la » ſuite du diſcours; & les rois de » Juda eurent depuis des gardes » étrangères, qu'on nommoit Cé» réthim & Phéléthim.

» Les Septante ont entendu, » ſous le nom de Céréthim, les » Crétois; & ſous le nom de » Céreth, la Crete. De plus, l'É» criture dit que les Philiſtins ſont » venus de l'iſle de Caphtor. Or, » on ne voit aucune iſle dans la » Méditerranée, à qui convien» nent mieux les caractères, que » l'Écriture donne à Caphtor & » aux Céréthim, que l'iſle de » Crete. Le nom de Crétim, ou » de Céréthim, eſt le même que » celui de *Cretenſes*. On y con» noît un fleuve, nommé Kairat, » la [illegible] Cérès; les Curetes, » qui éleverent Jupiter ſur le mont » Ida; le nom de Curetis, don» né à toute l'iſle. Les Crétois » ſont comptés parmi les plus an» ciens & les plus célebres peu-

(a) Geneſ. c. 10. v. 14. Deuter. c. 2. v. 23. Reg. L. I. c. 30. v. 14. Jerem. c. 47. v. 4. Ezech. c. 25. v. 16, 17. Amos. c. 9. v. 7. Sophon. c. 2. v. 5.

» ples, qui aient habité les isles
» de la Méditerranée. Ils se di-
» soient nés de leur propre terre.
» Cette isle étoit déjà très-peu-
» plée du tems de la guerre de
» Troye. Homère l'appelle l'isle
» à cent villes. La ville de Gaza
» en Palestine a porté le nom de
» Minoa à cause de Minos, roi
» de Crete, qui, étant venu dans
» le païs, donna son nom à cette
» ancienne ville.

» Hérodote reconnoît que les
» Crétois originairement étoient
» tous Barbares, & ne venoient
» point de la Grece. Homère dit
» qu'on parloit différens langages
» dans l'isle de Crete, qu'il y avoit
» des Grecs, de vrais Crétois ou
» anciens Crétois, des Pélasges,
» &c. Les anciens Crétois sont
» les mêmes que les Céréthim.
» Les Pélasges sont les Philistins
» ou les Phéléthim. Leur langage
» étoit le même que celui des
» Chananéens ou des Phéniciens;
» c'est-à-dire, qu'ils parloient
» Hébreu. Ils étoient descendus
» de Cham par Mezraïm, de
» même que Chanaan. Les mœurs,
» les armes, la religion, les di-
» vinités des Crétois & celles des
» Philistins, étoient à peu près
» les mêmes. Les armes des uns
» & des autres étoient l'arc & la
» fleche. Le dieu Dagon des Phi-
» listins étoit le même que la Dic-
» tynne des Crétois. Étienne de
» Byzance dit que Marnas de
» Gaza, est le Jupiter des Crétois.
» Le dieu Belzébub, ou le dieu
» Mouche, étoit apparemment
» établi en mémoire des abeilles,
» qui nourrirent Jupiter sur le
» mont Ida, & auxquelles ce dieu
» accorda diverses prérogatives.
» Il changea leur couleur noire
» en une couleur d'airain tirant
» sur l'or.

» On peut objecter contre ce
» sentiment, que du tems d'A-
» braham les Philistins étoient
» déjà établis dans la Palestine;
» & que l'isle de Crete ne pou-
» voit alors être encore bien peu-
» plée, ni par conséquent en-
» voyer des colonies dans la Pa-
» lestine. On répond à cela, que
» du tems d'Abraham, vers l'an
» du monde 2090, il y avoit
» quatre cens trente-quatre ans
» que le Déluge étoit arrivé, &
» environ trois cens vingt ans que
» la dispersion des peuples s'étoit
» faite à Babylone. Mesraïm,
» ayeul des Philistins & des Caph-
» torim, avoit une nombreuse
» famille. Il étoit fils immédiat de
» Cham. Il peupla l'Égypte de
» très-bonne heure. Le trajet
» d'Égypte dans l'isle de Crete
» n'est ni long ni difficile; & que
» ne peut-on pas faire dans l'es-
» pace de trois ou quatre cens
» ans? «

CAPHTORIM, *Caphtorim.* *Voyez* Caphtor.

CAPHYATES, *Caphyenses*, Καφυεῖς, nom des habitans de la ville de Caphyes. *Voyez* Caphyes.

CAPHYES, *Caphyæ*, Καφύαι, (*a*) ville du Péloponnèse dans

(*a*) Pauf. p. 477, 478, 489, 490, 491. Strab. pag. 388. Plin. T. II. p. 40. Roll. Hist. Anc. T. IV. p. 366.

l'Arcadie, selon Pausanias, Pline & Strabon. A quelque distance d'Orchomène, on trouvoit un chemin, qui menoit droit à Caphyes le long d'une ravine & au de-là d'un marais, qui étoit sur la gauche. Pour empêcher que ce marais n'inondât les terres des Caphyates, on avoit fait une levée, qui retenoit l'eau. En de-çà de la levée, il y avoit un gros ruisseau, qui, après avoir fait un certain chemin, se déroboit sous terre, puis reparoissoit à Nases, près d'un village qu'ils nommoient le Rheunus. Là ce ruisseau donnoit naissance à un fleuve, qui s'appelloit Tragus.

Pour la ville de Caphyes, il est certain, dit Pausanias, qu'elle avoit pris son nom de Céphée, fils d'Oléus; mais, on disoit Caphyes, pour s'accommoder au langage des Arcadiens. Les Caphyates se prétendoient néanmoins originaires de l'Attique. Ils assuroient que, chassés d'Athènes par Égée, ils vinrent en Arcadie implorer la protection de Céphée, qui les reçut dans sa ville, située à l'extrêmité d'une plaine, au pied d'une montagne de médiocre hauteur. Ils avoient un temple de Neptune & un temple de Diane Cnacalésia, ainsi nommée du mont Cnacalus, où ils faisoient tous les ans la fête de la déesse. Un peu au-dessus de la ville, on trouvoit une fontaine, & sur le bord de cette fontaine, un grand plane d'une beauté merveilleuse. Les Caphyates l'appelloient l'arbre de Ménélaüs, & disoient que Ménélaüs le planta de sa main, lorsqu'ayant résolu d'aller faire le siege de Troye, il vint lever des troupes en Arcadie. Ce qui est certain, c'est que la fontaine & l'arbre portoient encore son nom du tems de Pausanias. » Si à l'occasion de cet arbre, il me falloit, ajoûte cet Auteur, compter ceux, qui, sur la foi des Grecs, ont eu une durée extraordinaire, & qui subsistent encore à présent, je mettrois au premier rang cet ozier, que l'on voit dans le temple de Junon à Samos. Je mettrois au second, le chêne de Dodone, l'olivier de la citadelle d'Athènes, & le palmier qui est à Délos. Je mettrois au troisième, ce laurier, que les Syriens vantent tant. Après ceux-là je crois que le plane de Ménélaüs est le plus vieux. «

Le village de Condylée n'étoit qu'à un stade de Caphyes. Les monts Orexis & Sciathis en étoient à cinq, & la ville de Nases à sept.

La plaine de Phénéon s'étendoit jusque sous Caphyes. Le territoire des Caphyates étoit séparé, par une montagne, de celui des Orchoméniens & de celui des Phénéates. Sur ces confins, il y avoit un rocher fort haut, que l'on nommoit la roche de Caphyes.

Pausanias dit Caphyes en pluriel; il y a pourtant un endroit de cet Auteur, où l'on trouve Caphye en singulier; & il y en a un autre, où le texte paroît corrompu. C'est l'endroit où l'on lit Caryes. Sylburge corrige Ca-

phyes ; & il y a apparence que c'est ainsi qu'il faut lire. Caryes, dont il est beaucoup parlé dans Xénophon, étoit un bourg de la Laconie.

Strabon met Caphyes au nombre des villes de l'Arcadie, qui ne subsistoient plus de son tems, ou dont il ne restoit plus que quelques vestiges. Cependant, Pausanias, qui a écrit depuis Strabon, en parle comme d'une ville, qui existoit encore de son tems. Il est vrai que ce dernier ne la donne que pour une petite ville.

CAPIDES. C'est la même chose que Capédinus. *Voyez* Capédinus.

CAPILLATES, *Capillati*, (a) peuples de la Ligurie, qui portoient leurs cheveux ; d'où leur venoit le surnom de Capillates, c'est-à-dire, Chevelus. On a donné pour la même raison le surnom de Chevelue à une partie de la Gaule. Les Capillates habitoient dans les Alpes. Comme les Liguriens avoient renoncé à leur ancienne coûtume de laisser croître leurs cheveux, du tems de Lucain, ce Poëte en parle ainsi :

[illegible] ur, quondam per
colla dec[illegible]a
Crinibus affusis, toti [illegible] ælate Co-
matæ.

Il paroît que Pline nom[illegible] cette nation particulièrement Capillates. Comme Lucain appelle Comata la Gaule Chevelue ; sans exprimer le mot *Gallia* ; de même Pline n'exprime point celui de *Ligures*.

CAPILOTADE, nom, que l'on donne à un recueil de chansons, qu'on appelle autrement alphabet de chansons. Ce recueil contient autant de différentes chasons, qu'il y a de lettres dans l'alphabet. Ces chansons sont courtes & galantes, ou bachiques. La première commence par un mot, dont la première lettre est un *A* ; la seconde commence par un mot, dont la première lettre est un *B* ; la troisième commence par un mot, dont la première lettre est un *C* ; & ainsi des autres.

CAPION [la Tour de], (b) *Capionis Turris*. Cette tour servoit de phare à l'entrée du Bétis. Strabon en parle ainsi : » Le fleuve Bétis a deux embouchures, » entre lesquelles est une isle, » qui a cent stades & même davantage de côtes maritimes. » Dans ces lieux, il y a l'oracle » de Mnesthée, & la tour de Capion, bâtie sur une roche entourée de la mer. C'est un ouvrage admirable, comme le » phare d'Alexandrie, pour servir » de signal aux vaisseaux. Car, » outre les bancs formés par le » limon que charrie le fleuve, » son embouchure est dangereuse » par les roches, qui sont cachées » sous l'eau. «

Pomponius Méla parle aussi de la tour de Capion ; mais, le passage de ce Géographe a été diversement corrompu par les faux Cri-

(a) Plin. Tom. I. pag. 149, 615.

(b) Strab. pag. 140. Pomp. Mel. pag. 160, 161.

tiques. Ayant trouvé ; *in ipſo mari monimentum Cepionis ſcopulo magis quàm inſulæ impoſitum*, ils ont cru que ce nom de *Cepionis*, qu'ils ne connoiſſent pas, étoit pour *Geryonis*, parce que Philoſtrate dit que les habitans de Gades éleverent un tombeau à Géryon. C'eſt dans ce ſens qu'on lit dans Feſtus Aviénus; *Geryonis arx eſt eminus*, &c. Mais, il n'étoit nullement queſtion de cette forteresſe dans le paſſage de Pomponius Méla. Celui-ci a voulu parler du même monument, dont parle Strabon. Voſſius reprend les Sçavans, qui liſent *Capionis* dans Strabon, au lieu de *Cæpionis*. Quoiqu'il y ait eu pluſieurs Cépions, on ne peut cependant douter qu'il ne s'agiſſe ici de Q. Servilius Cépion, fameux par le triomphe dont il fut honoré après les avantages qu'il remporta ſur les Luſitaniens, & plus fameux encore par ſon crime & par ſon ſupplice. Il fit apparemment bâtir cette forteresſe pour arrêter les courſes des Pyrates de Luſitanie, qui croiſoient devant l'embouchure du Bétis, & infeſtoient les flottes Romaines, comme nous l'apprend l'Hiſtoire de ce tems-là.

Aujourd'hui, ce lieu s'appelle en langue vulgaire Chipiona par une erreur du peuple, qui, ne connoiſſant point Cépion, & ſçachant que Scipion s'eſt ſignalé en Eſpagne, a cru que c'étoit de ce Héros que ce lieu portoit le nom. Au reſte, cette erreur eſt ancienne, puiſqu'on la trouve dans Jornandès. *Monumentum adhuc conſpicitur Scipionis*.

CAPITA QUERCUS, (a) δρυὸς κεφαλαὶ, les têtes du chêne. Hérodote dit que les Athéniens appelloient ainſi certains paſſages du mont Cithéron, qui conduiſoient à Platées. Les Béotiens nommoient ces mêmes paſſages, les trois têtes.

Mardonius inſtruit que c'étoit par les paſſages en queſtion, que les Grecs recevoient des ſecours, y envoya un jour un corps de cavalerie. Quand ces troupes y furent arrivées, elles reconnurent qu'on ne les avoit pas envoyées en vain ; car, elles ſurprirent d'abord un convoi de cinq cens bêtes, qui portoient du Péloponnèſe des vivres à l'armée des Grecs, & tuerent impitoyablement ceux qui les conduiſoient, ſans épargner ni bêtes ni hommes. Et lorſqu'elles en eurent fait un auſſi grand carnage qu'elles voulurent, elles retournerent au camp, & préſenterent le butin à Mardonius.

Thucydide parle de ces paſſages, & ſelon lui, ils conduiſoient auſſi à Athènes.

CAPITAINE, *Imperator*. Par le titre de Capitaine on a toujours entendu un Commandant ou un Chef de troupes. Le mot *Capitaine* vient du Latin *caput*, qui ſignifie tête, chef.

CAPITALE, nom, que l'on donne en Géographie à la principale ville d'un païs. Les Latins diſoient *Caput*. Les Grecs ſe ſervoient du mot *Métropole*, pour

(a) Herod. L. IX. c. 38. Thucyd. p. 187.

exprimer la même choſe. Quelquefois, la Capitale étoit la réſidence du Prince ; quelquefois auſſi, le Prince réſidoit ailleurs. Il en eſt de même aujourd'hui. Ainſi, en France, la Capitale eſt Paris, & la réſidence eſt Verſailles. Vienne, Madrid, Londres, Copenhague, Stockolm, &c. ſont Capitales & réſidences en même tems.

CAPITAS, Καπίτας. (*a*) Ce terme ſe lit dans un paſſage de la vie de Cicéron par Plutarque. L'Interprete Latin traduit *Capua ;* & M. Dacier, Caiete. On ne ſçait ſur quoi ils ſe ſont fondés. M. Secouſſe aſſure qu'il n'a trouvé nulle part ce mot Καπίτας. C'eſt apparemment une faute de Copiſte, à moins qu'on ne veuille dire que Plutarque a donné ce nom à Capoue, en faiſant alluſion à l'étymologie, que quelques Auteurs ont donnée au nom de cette ville, qu'ils font venir de *Caput*, comme on peut le voir dans Florus & dans Strabon.

CAPITATION, droit annuel, qui ſe leve ſur tous les bourgeois ou habitans des villes, à raiſon de leur [illegible] facultés. On leve ſur les païſans o[illegible]habitans de la campagne un droit [illegible]peu près ſemblable, qu'on appelle [illegible]taille.

En France, la Capitati[illegible] eſt un droit très-diſtingué de la tai[illegible] & que payent toutes les perſonnes taillables ou non taillables. C'eſt proprement une taxe ou une impoſition, qui ſe leve ſur chaque perſonne à raiſon de ſon travail, de ſon induſtrie, de ſa charge ou de ſon rang. Perſonne n'en eſt exempt en France, pas même les Princes du Sang.

Cette eſpèce de tribut en général eſt fort ancien, & répond à ce que les Grecs appelloient κεφαλιτιῶν, les Latins *Capita*, ou Capitation, *tributum Capitis*, ou *capitulare ;* ce qui diſtinguoit les taxes ſur les perſonnes, des taxes ſur les marchandiſes, qu'on nommoit *vectigalia*.

CAPITATION DES JUIFS. (*b*) Moïſe avoit ordonné que chaque Iſraëlite donneroit un demi ſicle par tête pour ſon ame ou pour ſon rachat, lorſqu'on feroit le dénombrement du peuple, afin qu'ils ne fuſſent pas frappés de plaies. Pluſieurs habiles Interpretes croyent que Moïſe fit cette loi pour toutes les fois que l'on feroit le dénombrement du peuple ; & que ce ne fut que parce que David avoit manqué à l'obſervation de cette loi, lorſqu'il fit faire le dénombrement de ſes ſujets, que Dieu en frappa de mort un ſi grand nombre. Mais, la plûpart penſent que Moïſe ordonne ici une impoſition par tête ſur tout le peuple, payable chaque année, pour fournir aux frais de l'entretien du Tabernacle, pour les hoſties, le bois, l'huile, le vin, la farine, les habits & la nourriture des Prêtres & des Lévites. Du tems de Jeſus-Chriſt, on payoit exactement cette impoſition au Temple.

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 156.

(*b*) Exod. c. 30. v. 12, 13. Reg. L. II. c. 24. v. 1. *& ſeq.* Eſdr. L. II. c. 10. v. 32.

Au retour de la captivité de Babylone, les Israëlites s'obligèrent de payer au Temple un tiers de sicle, n'étant pas apparemment alors en état, à cause de leur pauvreté, de donner davantage. Après la ruine du temple de Jérusalem par les Romains, on obligea les Juifs à payer au temple de Jupiter Capitolin, le demi sicle qu'ils avoient accoûtumé de payer au temple de Jérusalem. Ils le levoient dans toutes les provinces où ils se trouvoient, & ils avoient des procureurs, qui le portoient à Jérusalem. Cicéron remarque que Flaccus défendit d'y porter celui, qu'on levoit sur les Juifs d'Italie; & Tite, parlant aux Juifs, leur reproche leur ingratitude, de ce que les Empereurs Romains leur ayant permis, par une indulgence particulière, de lever ce tribut pour l'employer au culte de leur dieu, ils s'en sont servis contre leurs bienfaiteurs, c'est-à-dire, pour faire la guerre aux Romains.

Les Rabbins remarquent que tous les Juifs généralement, même les Prêtres, à l'exception des femmes, des enfans au-dessous de treize ans & des esclaves, étoient soumis à payer le demi sicle. Les Collecteurs le demandoient dès le commencement du mois de Nisan; mais, on ne contraignoit personne jusqu'à la fête de Pâque. Alors, on obligeoit de payer ceux qui ne l'avoient pas fait, ou on leur prenoit des gages. Le demi sicle valoit environ seize sols de notre monnoie. Moïse dit qu'on le payoit selon la mesure du temple, c'est-à-dire, selon la plus juste mesure, dont les étalons se conservoient dans le temple.

CAPITECENSI, (*a*) terme dont on se servoit à Rome pour désigner les citoyens de la dernière Centurie. Ils n'avoient aucun bien, ou ils en avoient très-peu; mais, ils servoient à augmenter le nombre des sujets.

CAPITHE, *Capitha*, *Καπίθη*, (*b*) sorte de mesure, dont Xénophon fait mention. Cet Historien dit qu'une Capithe de farine se vendoit quatre sicles.

CAPITINE, *Capitina*, (*c*) ville de Sicile, dont parle Cicéron dans ses harangues contre Verrès. C'étoit une des villes, que ce dernier avoit ruinées.

CAPITO [P. GABINIUS], *P. Gabinius Capito. Voyez* Gabinius.

CAPITO, *Capito*, (*d*) Sénateur, qui étoit oncle paternel de Velleius Paterculus, comme cet Historien nous l'apprend lui-même.

CAPITOLE, *Capitolium*, (*e*) *Καπιτώλιον*, nom d'une montagne célebre située dans la ville de Rome.

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 55.

(*b*) Xenoph. p. 256.

(*c*) Cicer. Orat. in Verr. L. V. c. 85.

(*d*) Vell. Paterc. L. II. c. 69.

(*e*) Dionys. Halicar. L. I. c. 8. L. II. c. 10. Corn. Nep. in T. Pomp. Attic. c. 20. Plut. Tom. I. pag. 27, 64, 104. *&* *seq.* Just. L. XLIII. c. 1. Plin. T. I. pag. 73. *&* *seq.* Tacit. Annal. L. VI. c. 12. L. XI. c. 23. L. XII. c. 24. *&* *seq.* L. XIV. c. 61. Hist. L. I. c. 2. *&* *seq.* L. III.

I. Selon Denys d'Halicarnasse, cette montagne porta d'abord le nom de Mont Saturnien, comme qui diroit en Grec le mont Cronien. Cet Écrivain nous apprend que quelques années après l'arrivée des Arcadiens en Italie, il y vint une autre colonie de Grecs sous la conduite d'Hercule, qui avoit subjugué l'Espagne, & tous les païs qui s'étendoient jusqu'à l'Occident. Quelques-uns d'entre eux, ayant obtenu leur congé d'Hercule, fixerent leur demeure à peu près dans ce même canton. Ils y bâtirent une ville environ à trois stades de Palantium, sur le mont Capitolin. Ceux, qui y resterent, étoient la plûpart originaires du Péloponnèse. C'étoient des Phénéates & des Épéens d'Élide, qui ne se soucioient plus de retourner dans leur païs, parce qu'il avoit été entièrement ravagé dans la guerre contre Hercule. Il y avoit aussi parmi eux, quelques Troyens, qui avoient été amenés prisonniers d'Ilium, lorsqu'Hercule prit cette ville sous le regne de Laomédon; & même je crois, dit Denys d'Halicarnasse, que tout ce qu'il y avoit dans le reste de l'armée, de gens fatigués ou ennuyés de se voir vagabonds, demanda aussi son congé pour rester dans le même endroit.

Quelques Auteurs croyent que le nom de cette montagne étoit très-ancien, & que les Épéens s'y plaisoient fort par le souvenir du mont Cronien de la ville d'Élide, situé dans les campagnes de Pise auprès du fleuve Alphée. Les Éléens, persuadés que cette montagne étoit consacrée à Saturne, s'y assembloient dans certains tems, pour lui offrir des sacrifices, & pour lui rendre d'autres honneurs. Mais, selon le poëte Euxène & quelques autres Mythologues, c'étoient ceux de Pise même, qui avoient donné le nom à cet endroit, à cause de sa ressemblance avec leur mont Cronien. Suivant les mêmes, les Épéens, sous la conduite d'Hercule, y dresserent, en l'honneur de Saturne, l'autel qu'on voyoit encore du tems de Denys d'Halicarnasse au pied de la colline, près de la rue par laquelle on montoit de la place publique de Rome au Capitole; & ils instituerent le sacrifice, que les Romains faisoient encore alors avec les cérémonies Grecques. Denys d'Halicarnasse, après avoir bien examiné la chose, conjecture qu'avant l'arrivée d'Hercule en Italie, ce lieu étoit déjà consacré à Saturne, & que les habitans l'appelloient Saturnien.

On assure que cette montagne

c. 69. *& seq.* L. IV. c. 4. *& seq.* Tit. Liv. L. I. c. 10. *& seq.* L. II. c. 8. *& seq.* L. III. c. 15. *& seq.* L. V. c. 39. *& seq.* L. VI. c. 4, 20. L. VIII. c. 5. L. IX. c. 44. L. X. c. 23. L. XXI. c. 63. L. XXIV. c. 10. L. XXXVII. c. 3. 55. Virg. Æneid. L. I. v. 25. L. VI. v. 851, 852. L. IX. v. 448, 449. Horat. L. III. Ode. 3. v. 43. *& seq.* Roll. Hist. Rom. T. I. pag. 53. *& suiv.* Tom. II. pag. 56. *& suiv.* Tom. VI. pag. 16, 17, 290. Crév. Hist. des Emp. Tom. III. pag. 231. *& suiv.* Tom. IV. pag. 13, 14. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 152, 175, 176. Tom. VI. pag. 18, 19. Tom. XII. pag. 39. Tom. 19. pag. 450, 451. Tom. XXI. p. 343, 344.

changea de nom ſous le regne de Romulus. Tarpeia, fille de Tarpeius, amoureuſe des braſſelets des Sabins, livra cette forterreſſe à Tatius, & demanda pour récompenſe de ſa trahiſon, ce que les Sabins portoient à leur bras gauche. Tatius le promit; & elle lui livra la nuit une porte, qui les rendit maîtres du château; mais, il y en a qui doutent de la vérité de ce récit, parce que Tarpeia, après ſa mort, eut un tombeau magnifique ſur le Capitole, qui en prit le nom de mont Tarpeien. Or, ce n'eſt pas ainſi qu'on punit les traîtres.

II. Quoi qu'il en ſoit, Romulus ayant remporté une victoire complete ſur les Céciniens, monta au Capitole portant ſur un tronc d'arbre préparé pour cet effet, les dépouilles du Général qu'il avoit tué de ſa main; & les ayant poſées au pied d'un chêne conſacré par les paſteurs du païs, il réſolut de les offrir à Jupiter dans le temple, qu'il s'engagea de lui conſacrer, & dont il déſigna l'enceinte & les bornes.

Tarquin l'ancien entreprit de bâtir ſur le Capitole un temple à Jupiter, à Junon & à Minerve, pour s'acquitter du vœu qu'il avoit fait dans un combat qu'il donna contre les Sabins. Mais, parce que la colline, deſtinée à cet édifice, étant très-haute & très-eſcarpée, n'offroit point de terrein uni; pour corriger ce défaut, il fit élever de hautes & fortes murailles, tout autour, avec une grande terraſſe entre ces murailles & le haut de la colline. Par ce travail immenſe, il applanit le ſol & le rendit capable de porter un grand bâtiment. Néanmoins, il ne jetta point les fondemens de ce temple, parce qu'il ne vécut que quatre ans, depuis que les guerres furent terminées. C'étoit une entrepriſe des plus hardies & des plus magnifiques. Il eſt aiſé d'en juger par ce que nous venons de dire; ſur tout ſi l'on y ajoûte qu'il fallut encore couper un rocher, qui occupoit une grande partie de la montagne, & qu'on mit de niveau au reſte du terrein. Tarquin le ſuperbe fit les fondemens de cet édifice, en éleva une grande partie, & l'amena preſque à ſa perfection.

Comme ce Prince avoit deſtiné, pour le conſtruire, les dixmes qu'il s'étoit réſervées dans la conquête de Sueſſa Pométia, il fit venir d'Étrurie un grand nombre d'ouvriers, pour commencer cette entrepriſe. Il fut même obligé, dans la ſuite, d'y employer les mains des citoyens; & quoique ce fût pour eux un grand ſurcroît de travail, ils ne ſe plaignoient point d'en être ſurchargés, vivement ſenſibles à l'honneur de bâtir de leurs propres mains les temples des Dieux. Les Hiſtoriens ont illuſtré la fondation de ce temple par pluſieurs prodiges, qui annonçoient tous la future grandeur de l'Empire Romain. On étoit en peine de choiſir un emplacement convenable ſur la montagne, parce qu'une grande partie en étoit occupée par pluſieurs autels conſacrés à différens Dieux, qu'il falloit tranſporter ailleurs pour

faire place au nouvel édifice. Les Augures prirent le parti de consulter chaque divinité l'une après l'autre, & de ne point toucher à leurs Autels, qu'ils n'eussent eu leur consentement. Les Dieux, interrogés par la voie des Auspices, permirent tous que leurs Autels fussent portés autre part. Il n'y eut que le dieu Terme & la déesse de la Jeunesse, qui ne purent être fléchis par les prieres des Augures, & qui refuserent de céder la place. Les Augures conjecturerent de-là que les bornes de la ville & de l'Empire ne reculeroient jamais, & que Rome conserveroit une jeunesse toujours florissante & une vigueur toujours nouvelle. Les deux Divinités eurent place dans l'enceinte du Temple. Denys d'Halicarnasse place cet événement sous Tarquin l'ancien ; & Tite-Live, sous Tarquin le superbe.

Tandis qu'on creusoit bien avant dans terre, pour jetter les fondemens de ce superbe édifice, il parut un autre prodige fort étonnant. On trouva la tête d'un homme, aussi fraîche que si elle ve[illegible] & teinte d'un sang vermeil. Tarqu[illegible], surpris de cette aventure, fit ce[illegible] le travail pour consulter les Devin[illegible] Le plus habile d'entr'eux [il étoit [illegible]usque] après avoir consulté les [illegible]gures, fit cette réponse aux députés : *Romains, rapportez à vos citoyens, que la volonté des destins est que le lieu, où l'on a trouvé une tête, soit un jour la capitale de l'Italie.* Depuis ce tems-là, le côteau, appellé d'abord le mont Saturnien, ensuite le mont Tarpeien, fut nommé le Capitole du mot Latin *Caput*, qui signifie tête. Tarquin, animé d'un nouveau zele par cette réponse, reprit l'ouvrage & l'avança considérablement. Mais, il ne put l'achever entièrement, parce qu'il fut chassé de Rome, dans le tems qu'il travailloit à le conduire à sa fin. Le Temple ne reçut sa dernière perfection que la troisième année du gouvernement Consulaire. Il fut bâti sur la cime de la montagne. Il avoit deux cens pieds de long, sur presque autant de large. On en peut juger, dit Denys d'Halicarnasse, par celui qui fut bâti du tems de nos Peres sur les fondemens du premier, malheureusement consumé par le feu, & qui ne differe de l'ancien, que par la richesse & la magnificence de ses ornemens.

Quoique l'enceinte du lieu fût principalement consacrée à Jupiter, elle renfermoit pourtant deux autres Temples ou Chapelles, sous le même toit & la même couverture. L'une de ces Chapelles étoit consacrée à Junon, & l'autre à Minerve. Au milieu étoit celle de Jupiter. La façade du Capitole, dit Denys d'Halicarnasse, en parlant de celui qui avoit été rebâti, est exposée au midi, & tournée vers la grande place de Rome. Un péristyle regne tout au tour. Du côté de la grande façade, il y a trois rangs de colonnes. Les façades latérales n'en ont que deux. On monte à ce Temple par un degré de cent marches très-larges, qui mettent une distance

considérable de l'une à l'autre.

On doit être étonné, en considérant un édifice aussi superbe qu'étoit le Capitole, bâti par Tarquin, de voir déjà tant de magnificence & tant de goût pour l'architecture dans une ville qui n'étoit pas fort ancienne, & qui avoit été presque toujours occupée de guerres. Il semble que Rome, à en juger par la grandeur de ses projets & de ses entreprises, se sentoit dès-lors destinée à devenir la capitale & la maîtresse du monde. On verra en effet, en examinant avec attention ses démarches & sa politique tant en guerre qu'en paix, que tout sembloit tendre à ce bût, non certainement par une connoissance de l'avenir [d'où l'auroit-elle tirée ?] mais par une espèce d'instinct & de pressentiment secret, ou, pour parler plus juste, par une prudence supérieure, que lui inspiroit, sans qu'elle le sçût, celui qui est le souverain arbitre des États & des Empires, & qui, pour l'exécution de ses desseins particuliers, dirigeoit toutes les démarches d'un peuple, qu'il destinoit à de si grandes choses, & lui faisoit prendre, en chaque occasion, les moyens les plus propres à affermir & à accroître sa puissance. Mais, revenons au Capitole.

Quand on eut achevé de bâtir le Temple, & qu'on l'eut mis en état d'être ouvert au concours public, il s'agit d'en faire la Dédicace; cérémonie fort honorable pour celui, qui en étoit le ministre, dont on gravoit le nom sur le frontispice du Temple. Publicola s'attendoit qu'on lui accorderoit cet honneur par distinction; & il le souhaitoit fort. On ne voulut pas causer ce chagrin à son Collegue. La chose fut remise au sort, qui décida en faveur d'Horace. Le jour pris pour la Dédicace, il se fit un grand concours de peuple au Capitole. Horace, après avoir achevé toutes les autres cérémonies, étoit près de consommer la consécration par l'acte le plus solemnel, qui étoit de porter la main aux poteaux de la porte du Temple; tous les assistans étoient attentifs, à son action avec un religieux silence; & il alloit prononcer la priere solemnelle de la consécration, lorsque Marcus Valérius, frere de Publicola, qui s'étoit tenu fort long-tems sur la porte du Temple pour épier ce moment, lui cria: *Horace, votre fils est mort de maladie dans le camp;* espérant que cettte nouvelle l'empêcheroit de continuer. Le Consul, sans se troubler, répondit froidement: *Qu'on l'enterre;* soit qu'il crût que ce fût une ruse des ennemis, comme c'en étoit une en effet, ou qu'il eût assez de force d'ame, pour se maintenir dans son assiette naturelle sans être ému d'un si triste accident, se souvenant qu'il étoit là comme pontife, & non comme pere, & faisant céder la nature à la religion. Cette ruse étoit bien puérile & malféante dans une cérémonie si auguste. On comptoit alors l'an 245 de Rome & 507 avant J. C.

III. Le Capitole, dernier asyle des Romains dans la première

guerre contre les Gaulois, étoit sur le point d'être escaladé la nuit, sans la valeur de M. Manlius, qui repoussa l'ennemi, après avoir été réveillé par le cri des Oyes sacrées, l'an de Rome 364 & avant Jesus-Christ 390. Cette action lui valut le surnom de Capitolin; mais, il fut dans la suite précipité de ce même Capitole, pour avoir aspiré à la royauté.

IV. On sçait que le Capitole fut brûlé en une nuit, du tems de Sylla, sans que l'on ait jamais pu découvrir les auteurs de l'incendie. Il est difficile de croire que le hazard ait été la seule cause de ce fâcheux événement, sur tout si l'on observe qu'il avoit été prédit à Sylla. Car, un esclave, qui se prétendoit inspiré, vint le trouver dans son camp; & après lui avoir promis la victoire de la part de la déesse Bellone, il ajoûta que s'il ne se hâtoit, le Capitole seroit brûlé; & il fixa le jour, qui fut réellement, comme il l'avoit prédit, le six de Juillet. Cette prédiction pourroit bien marquer un complice, ou du moins un homme informé du complot. L'incendie du Capitole passa pour un présage sinistre & une preuve de la colère céleste, aussi-bien que plusieurs autres événemens prétendus merveilleux, que la superstition des anciens Historiens leur a fait accumuler sans mesure. Pour nous, il ne nous convient que de les mépriser, ou comme fabuleux, ou comme des accidens naturels, qu'ils interprétoient arbitrairement, & qui le plus souvent n'effrayoient que parce qu'on n'en connoissoit pas la cause. Avec le Capitole furent brûlés les livres Sibyllins gardés jusques-là religieusement, parce qu'on étoit persuadé qu'ils contenoient les destins de l'Empire.

On entreprit de rebâtir la Capitole, & il fut achevé quatorze ans après l'incendie, qui l'avoit détruit. Catulus, qui avoit présidé à la reconstruction de ce superbe édifice, eut l'honneur d'en faire la Dédicace. Nous disons l'honneur; car, c'est ainsi que pensoient les Romains. Les plus graves Écrivains ont observé qu'il a manqué quelque chose au bonheur de Sylla, en ce qu'il n'a pas dédié le Capitole. On vient de voir combien Publicola avoit ambitionné cette fonction religieuse, la première fois que le Capitole fut bâti, & combien ses proches furent jaloux de la voir déférée à Horace, son Collegue. Catulus, dans les jeux, qu'il donna pour accompagner cette cérémonie, introduisit un luxe jusqu'alors inconnu dans Rome. Comme leurs théatres étoient en plein air, il couvrit le sien de voiles de fin lin, teints en diverses couleurs. Cet exemple fut suivi & porté bien plus loin.

Sous l'empire de Vitellius, les troupes de ce Prince vinrent livrer l'assaut au Capitole. Elles n'avoient aucun chef qui les exhortât; & chaque soldat ne prenoit l'ordre que de lui-même & de sa propre fureur. Sans s'être donné le tems d'amener des machines de guerre, sans avoir fait provision de l'espède traits, dont on se servoit alors

dans

dans les sieges, ils s'avancent armés seulement de leurs épées, jusqu'aux portes de la citadelle, à travers une grêle de tuiles & de pierres, dont on les accabloit de dessus les toits des portiques, qui bordoient la rue des deux côtés. Ils mettent le feu aux portes ; & ils alloient pénétrer par le passage, que leur ouvroient les flammes, si Sabinus, ancien Préfet du prétoire, mais qui avoit été cassé par Vitellius, ne se fût fait un rempart des statues en grand nombre, qu'il avoit sous sa main. Ils ne se rebuterent pas ; & ne pouvant forcer cet endroit, ils formerent deux autres attaques. Du côté de l'asyle de Romulus, l'entreprise leur réussit. On avoit laissé les particuliers bâtir en ce lieu, parce que dans la paix, dont jouissoit Rome, maîtresse de l'Univers, on ne craignoit pas les dangers de la guerre ; & les édifices s'élevoient jusqu'au niveau du terrein du Capitole. Les soldats de Vitellius, montés sur les toits de ces maisons, combattoient avec tant d'avantage, qu'il n'étoit plus possible de leur résister. Dans cette malheureuse circonstance, le feu fut appellé au secours & mis en œuvre. Il est incertain si ce fut par les assaillans, qui vouloient se faciliter une entrée, ou par les assiégés, qui se proposoient de retarder l'effort d'un ennemi trop pressant. Ce qu'il y a de vrai, c'est que le feu se communiquant de proche en proche, gagna le temple de Jupiter Capitolin, qui fut entièrement consumé.

Quelque tems après, Vespasien, étant à Alexandrie, envoya ses ordres à Rome pour le rétablissement du Capitole, & il chargea de l'intendance de l'ouvrage L. Vestinus, simple chevalier Romain, mais d'une considération qui l'égaloit aux plus illustres Sénateurs. L. Vestinus commença par assembler les Aruspices, qui, après avoir consulté les entrailles des victimes, déclarerent qu'il falloit jetter dans des marais les décombres de l'ancien temple, & rebâtir le nouveau sur le même terrein, en conservant les mêmes alignemens, la même distribution & le même plan, parce que les Dieux n'y vouloient aucun changement. Tacite raconte en détail les cérémonies, qui furent observées, lorsque l'on posa la première pierre. Le Lecteur, curieux de l'Antiquité, ne sera pas sans doute fâché de trouver ici cette description.

» Le 21 Juin, le jour étant
» clair & sérein, on environna
» d'une enceinte de rubans & de
» couronnes tout l'espace destiné
» au temple. La marche s'ouvrit
» par une troupe de soldats que
» l'on avoit choisis, avec l'atten-
» tion superstitieuse de n'admettte
» que ceux dont les noms étoient
» d'une heureuse signification. Ils
» portoient à la main des bran-
» ches d'arbres, réputés heureux.
» Venoient ensuite les Vestales,
» accompagnées de deux chœurs
» de jeunes enfans de l'un & de
» l'autre sexe, qui avoient tous
» pere & mere vivans. Elles
» arroserent le terrein d'une as-
» persion d'eau pure, puisée dans

» des ruisseaux, dans des sour-
» ces, dans des rivières. Comme
» Vespasien & Tite, alors Con-
» suls, étoient absens, aussi-bien
» que Domitien, Préteur de la vil-
» le, Helvidius Priscus, se trou-
» vant à la tête du College des
» Préteurs, présida en cette qua-
» lité à la cérémonie. Assisté du
» Pontife Plautus Élianus, il of-
» frit un sacrifice solemnel, & ré-
» pandit sur le gazon les entrailles
» des victimes, adressant une
» priere à Jupiter, à Junon, à
» Minerve & à tous les Dieux
» protecteurs de l'Empire, pour
» leur demander qu'ils accordas-
» sent un heureux succès à l'en-
» treprise commencée, & que
» par leur puissance divine, ils
» élévassent & fissent parvenir à
» sa juste hauteur, l'édifice dont
» la piété des hommes jettoit les
» fondemens. Après avoir pro-
» noncé cette priere, il toucha de
» la main les rubans attachés à
» l'extrêmité des cordes, dont on
» avoit lié une grosse pierre. Alors,
» les autres Magistrats, les Prê-
» tres & un grand nombre de
» Sénateurs, de Chevaliers, de
» gens du peuple, prirent des cor-
» des; & pleins de joie & d'ar-
» deur, s'efforçant à l'envi, ils
» tirerent la pierre jusqu'au lieu
» où les ouvriers devoient la re-
» cevoir pour la placer. Chacun
» s'empressa de jetter dans les
» fondations des pieces d'or &
» d'argent, & de la mine de dif-
» férens métaux, telle qu'on la
» tire de la terre, avant qu'elle
» ait éprouvé l'action du feu. Les
» Aruspices recommanderent de
» ne point profaner l'édifice, en
» y employant des matériaux,
» qui eussent eu auparavant une
» autre destination. On donna
» plus de hauteur au bâtiment. Ce
» fut le seul changement, que
» l'on crut n'être pas interdit par
» la religion; & le seul mérite,
» qui avoit manqué à la magnifi-
» cence de l'ancien temple. «

Il faut remarquer en passant, que Vespasien assujettit les Juifs à payer au Capitole le tribut de deux dragmes, qu'ils payoient précédemment au temple de Jérusalem.

Ce grand bâtiment étoit à peine rétabli, qu'il fut brûlé pour la troisième fois sous Tite. Domitien prit soin de le réparer la première année de son regne, l'an 81 de l'Ére Chrétienne, & mit son nom à cet ouvrage sans faire aucune mention des premiers Fondateurs. Il l'exécuta avec une somptuosité, qui passoit toute mesure. Nous pouvons conjecturer quelle fut la dépense totale, par l'article seul des dorures, qui excéderent la somme de douze mille talens, c'est-à-dire, suivant notre estimation, de trente-six millions de livres tournois.
» Ses colonnes, dit Plutarque,
» sont de marbre pentelique. El-
» les étoient d'une longueur pro-
» portionnée à leur grosseur.
» Nous les avons vues à Athènes.
» On a voulu les retailler & les
» repolir à Rome; & ce second
» travail a plus gâté leur symmé-
» trie, que relevé leur beauté;
» car, en les affoiblissant & en les
» rendant trop menues, il leur
» a fait perdre toute leur grace,

» qui consistoit dans la proportion. «

V. Évandre, dans l'Énéide, après avoir montré à Énée quelques endroits singuliers, le mena, dit Virgile, à l'endroit où est présentement le Capitole, & qui pour lors n'étoit qu'un endroit plein de ronces & de brossailles. » Une » horreur religieuse, ajoûte-t-il, » saisissoit dès-lors les hommes à » la vue de cet endroit. Le roc » même, & le bois dont le roc étoit » couvert, leur inspiroient une » sainte frayeur. Cette forêt, dit » Évandre, & cette colline où les » arbres font une ombre si épais» se, c'est un Dieu qui les habite. » On ne sçait quel est ce Dieu. » Les Arcadiens croyent y avoir » souvent vu Jupiter lui-même, » lorsque de la main droite re» muant son égide, il excitoit la » tempête dans les airs. Remar» quez, disoit Évandre à Énée, » les ruines de deux anciens châ» teaux; dont l'un, bâti par Janus, » se nommoit Janiculum, l'autre, » bâti par Saturne, s'appelloit Sa» turnia. Dans cet entretien, » Évandre & Énée, dit Virgile, » s'avançoient vers la maison d'É» vandre, & entendoient le mu» gissement des bœufs, qui pais» soient dans le lieu où est aujour» d'hui le célebre marché de Ro» me. Évandre, en arrivant chez » lui, dit à Énée: Hercule, vain» queur de tant d'ennemis, n'a » pas dédaigné cette demeure, & » n'a point eu d'autre palais. Mé» prisez de même, illustre étran» ger, l'éclat des richesses, & con» formez-vous aux mœurs du » Dieu, que nous avons reçu en » ce lieu. Ne nous faites pas, non » plus que lui, sentir la pauvreté » de nos cabanes. «

Entre les différentes réflexions, que cet endroit semble faire naître, nous nous attacherons uniquement à celle, qu'offre le soin que Virgile prend d'y caractériser le Capitole; comme si Jupiter eût choisi, dès les tems les plus reculés, cet endroit préférablement à tout autre, pour s'y faire voir dans un état redoutable, & qui dût inspirer du respect à toute la terre. Le Capitole étoit dans l'esprit des peuples, comme la base & le fondement de tout l'Empire Romain. C'étoit de-là que partoit cette puissance sans bornes, qui faisoit trembler toutes les nations.

Horace, habile courtisan comme il étoit, eut soin d'insérer en plusieurs endroits de ses poësies, l'éloge de l'Empire Romain; mais, il ne le fait nulle part en termes plus magnifiques, que lorsqu'il fait prédire, presque malgré elle, à Junon, ennemie déclarée des Troyens & de leurs descendans, qu'un jour on verra briller le Capitole avec éclat, que Rome triomphante donnera la loi à tous les peuples de la Terre, & que ses conquêtes n'auront point d'autres bornes que celles de l'Univers même:

Stet Capitolium

Fulgens, triumphatisque possit

Roma ferox dare jura Medis. . . . . .

Quicunque mundo terminus obstitit,
Hunc tangat armis.

Et Virgile :

Dum domus Æneæ Capitoli immobile saxum
Saxum accolet, Imperiumque pater Romanus habebit.

Ce dernier Poëte, par un seul mot, enchérit sur cette idée, en définissant les Romains un Peuple Roi :

Hinc populum Latè Regem, &c.

Et plus encore, dans un autre endroit, lorsqu'Anchise, après avoir parcouru les différens talens propres aux autres nations, avertit les Romains de n'oublier jamais que pour eux leur talent, leur destination, est de gouverner l'Univers :

Tu regere Imperio populos, Romane, memento;
Hæ tibi erunt artes; &c.

On conservoit, dans le temple de Jupiter Capitolin, les dépôts les plus sacrés de la République, comme les Livres des Sibylles, les anciles ou boucliers, que l'on disoit être tombés du Ciel, &c. C'étoit encore dans ce même temple, que l'on faisoit les vœux & les sermens solemnels; que les citoyens ratifioient les actes des Empereurs; qu'ils leur prêtoient serment de fidélité, & qu'enfin les Magistrats, & ceux qui obtenoient les honneurs du triomphe, venoient rendre graces aux dieux pour les victoires qu'ils avoient remportées, & faire leurs prieres pour la prospérité de l'Empire.

Le Capitole, que les Italiens appellent aujourd'hui Campidoglio, est encore actuellement remarquable par trois beaux édifices, séparés l'un de l'autre. Celui du milieu, bâti par Boniface IX, & réparé sous Grégoire XIII & Clément VIII, sous la direction de Michel-Ange Buonarotti, est la demeure du Sénateur de Rome, qui y a divers tribunaux & des prisons. Ceux des deux côtés sont occupés par les Conservateurs de Rome. On voit aussi sur cette montagne divers palais & plusieurs Églises.

On dit que le nom de Capitole passa sous les Empereurs, aux Temples des différentes villes, & sur tout des colonies Romaines. Ainsi, Constantinople, Jérusalem, Carthage, Milan, Ravenne, Florence, Capoue, Bénévent, Vérone, Augsbourg, Cologne, Trèves, Narbonne, Autun, Nîmes, Besançon, Saintes, Clermont en Auvergne, Reims, Pamiers, Toulouse, Pampelune, &c., avoient chacune leur Capitole. Mais, ce nom étoit souvent celui des citadelles, & non pas des temples dans ces villes.

CAPITOLIA, *Capitolia*, (a) Καπιτωλία. Ptolémée, parlant de Jérusalem, dit que de son tems on la nommoit Ælia Capitolia. Mais, c'est une faute de copiste.

(a) Ptolem. L. V. c. 16.

Cette ville fut nommée Ælia Capitolina.

CAPITOLIAS, *Capitolias*, Καπιτολίας, (*a*) ville de la Célésyrie, selon Ptolémée. Ce même Géographe la met au nord d'Adraa, & à une distance encore plus grande de Gadara au de-là du Jourdain. En cela, il s'éloigne de la Table de Peutinger, qui la place entre ces deux villes sur une même route, & à seize milles de l'une & de l'autre. Antonin la met sur la route de Sériane à Scythopolis, entre Neve & Gadara, à trente-six mille pas de l'une, & à seize mille de l'autre; ce qui confirme le récit de la Table de Peutinger. Outre cela l'Itinéraire d'Antonin répete les mêmes distances dans la route précédente. La Notice de Hiérocles, dans le recueil de Schelstrate, met Capétolias entre les villes de la seconde Palestine. La Notice du Patriarchat de Jérusalem lit un siege Épiscopal suffragant de Scythopolis. Une autre ancienne Notice fait cet Évêché suffragant de Nazareth. La Notice de l'évêque de Cathare porte Capitolina. Cependant, la Notice du Patriarchat de Jérusalem semble distinguer Capitolias de Capitolina; car, elle marque Capitolias, comme premier siege suffragant de la métropole Scythopolis; & dans un autre endroit, elle nomme Capitolina entre les suffragans de Jérusalem.

CAPITOLIN [le Mont], *Mons Capitolinus*. C'étoit la même montagne que celle, dont nous avons parlé sous le nom de Capitole. *Voyez* Capitole.

CAPITOLIN [CORN.], *Cornelius Capitolinus*, Historien Latin, qui vivoit dans le troisième siecle. Il étoit Auteur d'un ouvrage, que nous n'avons plus, & qui est cité par Trébellius Pollion dans la vie des trente Tyrans.

CAPITOLIN [JUL.], *Julius Capitolinus*, autre Historien Latin, qui florissoit sur la fin du troisième siecle & au commencement du quatrième. Il composa la vie d'Antonin le Pieux, & celle de Vérus, adressées à Dioclétien; celles de Claude Albin, de Macrin, des deux Maximins & des trois Gordiens, dédiées à Constantin; celles de Maxime, de Balbin & d'autres que nous n'avons plus.

CAPITOLINA, *Capitolina*, surnom, qui fut donné à la ville de Jérusalem, lorsqu'elle eut été rétablie par Adrien.

CAPITOLINA, *Capitolina*, (*b*) l'un des surnoms, que l'on donna à Vénus, au rapport de Dom Bernard de Montfaucon.

CAPITOLINS [Jeux], *Ludi Capitolini*. *Voyez* Jeux.

CAPITOLINUS, *Capitolinus*, (*c*) surnom de Jupiter. On lui donna ce surnom, à cause du temple qu'il avoit sur le Capitole. Les Antiquaires croyent que ce Jupiter Capitolin est distingué des autres Jupiters par le bandeau

(*a*) Ptolem. L. V. c. 15.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 171.
(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. p. 363, 386.

Royal, ou le diadême qu'il porte. Cependant, ſur les médailles Conſulaires, où il eſt nommé Capitolinus, il n'a point ce bandeau Royal, tant il y a ſur cela de variété.

CAPITOLINUS, *Capitolinus*, ſurnom, qui a été commun à pluſieurs Romains. *Voyez* Manlius, Quintius, Seſtius.

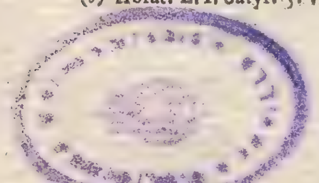
CAPITOLINUS, *Capitolinus*, Καπιτωλῖνος, (*a*) collegue de M. Claudius Marcellus dans l'Édilité. Ce dernier avoit un fils fort jeune, & qui étoit d'une beauté ſingulière, mais ſage & ſi bien élevé qu'il faiſoit l'admiration de ſes citoyens. Capitolinus, homme très-inſolent & très-corrompu, devint amoureux de cet enfant & lui déclara ſa paſſion. Cet enfant rejetta d'abord de lui-même ſes propoſitions, ſans en parler à perſonne; mais, voyant qu'il ne ſe rebutoit point, & qu'il continuoit de le ſolliciter, il le déclara à ſon pere. M. Claudius Marcellus, outré de cette injure, défere Capitolinus au Sénat. Capitolinus emploie toutes ſortes de chicanes & de ruſes pour éloigner le jugement, & en appelle aux Tribuns; mais, les Tribuns ne recevant point ſon appel, il prend le parti de nier le fait. Comme il n'y avoit point de témoin, qui eût entendu les propos, qu'il avoit tenus à l'enfant, le Sénat ordonna que l'enfant comparoîtroit & ſeroit entendu. Dès qu'il ſe préſenta, ſa rougeur, ſes larmes & ſa pudeur mêlée de colère & d'indignation, firent qu'on ne demanda pas d'autres preuves. Capitolinus fut condamné à une groſſe amende envers M. Claudius Marcellus.

Celui-ci, pour marquer que cet accident étoit arrivé pendant ſon Édilité, en fit faire une table de change toute d'argent, & la conſacra aux dieux; car, les Édiles préſidoient à tout ce qui concernoit le commerce. Le texte porte ἀγρυρομοιβία, ſur quoi M. Dacier fait cette remarque: » J'avoue, dit-il, que ce mot ἀγρυ» ρομοιβία m'eſt inconnu, & que » je n'en ai vu nulle part aucun » exemple. Je recevrois volon» tiers la leçon d'un manuſcrit, » ἀγρυρᾶ λοιβεῖα, c'eſt-à-dire, » *qui en fit faire des burettes d'ar*» *gent.* Λοιβεῖα, étoient les petits » vaſes, avec leſquels on faiſoit » les libations, & que l'on appel» loit autrement λοιβίδες & σπον» δεῖα. «

CAPITON, *Capito*, ou *Capiton*, Κάπιτων, (*b*) certain perſonnage de la ville des Mamurras. Horace parle de ce Capiton dans une de ſes ſatyres. Il nous apprend que dans un voyage qu'il fit à Brindes, ayant paſſé un jour entier dans la ville des Mamurras, il alla ſouper chez Capiton.

CAPITON [C. Ateius], *C. Ateius Capito.* (*c*) Nous avons une lettre de Cicéron à L. Plancus, dans laquelle il lui recommande d'une manière très-parti-

(*a*) Plut. Tom. I. p. 298, 299.
(*b*) Horat. L. I. Satyr. 5. v. 38.
(*c*) Cicer. ad Amic. L. XIII. Epiſt. 29.



culière le droit & les intérêts de C. Ateius Capiton en la ſucceſſion de T. Antiſtius. Après un préambule aſſez long, Cicéron ajoûte: » J'ai une liaiſon & une familiarité très-grandes avec C. Ateius » Capiton. Vous ſçavez quelle a » été la bizarrerie de ma fortune. » Dans toutes les ſortes d'honneurs ou de travers qui me ſont » arrivées, l'affection, les ſervices, l'autorité, le crédit & le » bien même de Capiton m'ont » été entièrement acquis ; & il » n'a tenu qu'à moi d'en diſpoſer ſelon mes beſoins dans mes » divers états de faveur ou de » diſgrace de la fortune. T. Antiſtius étoit ſon parent, à qui le » gouvernement de Macédoine » étoit échu en qualité de Tréſorier ; & comme il n'avoit » point encore de ſucceſſeur, » Pompée vint ſe jetter dans cette » province avec ſon armée. T. » Antiſtius fut ainſi ſurpris & hors » d'état de rien faire ; car, s'il » l'eût pu, il n'auroit pas eu plus » de joie que de s'en retourner » auprès de C. Ateius Capiton, » qu'il aimoit comme ſon propre » pere, ſur tout ſçachant avec » quelle eſtime il étoit, & avoit » toujours été attaché à Céſar. » Mais, dans cette ſurpriſe, il » ne prit part à aucune affaire, » qu'autant qu'il ne put s'en défendre. Lorſqu'on battit monnoie à Apollonie, je ne puis » pas dire qu'il y ait préſidé ; & » je ne puis pas nier non plus » qu'il n'y ait été préſent ; mais, » il n'y fut pas plus de deux ou » trois mois. Il ſe retira enſuite » du camp, & s'éloigna de toutes » affaires. Je vous prie de m'en » croire comme témoin ; car, il » voyoit ma triſteſſe dans cette » guerre, & il me découvroit en » même tems tout le fond de ſon » cœur. Il alla donc ſe cacher » dans le fond de la Macédoine, » le plus loin du camp qu'il lui » fut poſſible, non ſeulement afin » de n'avoir aucun commandement dans l'armée, mais afin » de n'y paroître pas même en » aucune manière.

» Après la journée de Pharſales, il s'en alla en Bithynie chez » Aulus Plautius, qui étoit un de » ſes amis. Céſar, l'y ayant vu » ſans lui rien dire de dur ni de » fâcheux, lui ordonna de venir » à Rome. Il tomba preſque auſſitôt dans une maladie, dont il » n'eſt point relevé. Il eſt arrivé » malade à Corcyre & y eſt mort. » Par ſon teſtament, qu'il avoit » fait à Rome ſous le conſulat de » Paul & de Marcellus, C. Ateius » Capiton eſt héritier pour une » moitié & un tiers de tout ſon » bien diviſé en douze parts. » Ceux, qui ont part dans le » ſixième qui reſ[illegible] ſur » qui l'on peut ſans contredit le » confiſquer. Il peut aller à trois » millions de ſeſterces ; mais, » cela regarde Céſar. Je vous » prie, mon cher L. Plancus, » par l'étroite amitié que j'ai toujours eue avec votre pere, par » celle qui eſt entre nous, par » nos études & par tout le cours » de notre vie, qui a tant de rapport & de reſſemblance, je » vous prie, dis-je, & vous con-

» jure de telle ſorte, qu'il m'eſt » impoſſible de le faire avec plus » d'inſtance ni avec plus d'em- » preſſement, de vouloir bien » entreprendre cette affaire, la » conſidérer comme mon affaire » propre, y employer tous vos » efforts, vous y attacher, & » faire enſorte que par ma re- » commandation, par vos ſoins » & par la faveur de Céſar, C. » Ateius Capiton jouiſſe de la » ſucceſſion de ſon parent. Si » vous me faites cette grace, je » croirai vous en être auſſi obli- » gé, que ſi vous m'aviez offert de » vous-même tout ce que j'aurois » pu obtenir de vous dans ce grand » pouvoir & ce grand crédit que » vous avez auprès de Céſar, ſi » je vous l'avois demandé. «

CAPITON, *Capiton*, Κάπιτων, (*a*) gouverneur de Judée ſous l'empire de Caligula, vers l'an de J. C. 40. C'étoit un homme avide, & qui, de pauvre qu'il étoit, lorſqu'il entra dans cet emploi, s'étoit rendu riche par ſes exactions. Craignant donc d'être accuſé par les peuples, qu'il avoit pillés, il réſolut de les prévenir, en profitant de leur attachement au culte d'un ſeul Dieu, pour les rendre odieux. Il engagea les idolâtres, qui, mêlés avec les Juifs, habitoient la ville de Jamnia, à élever ſubitement un autel de ſtructure groſſière en l'honneur de Caligula. Il s'attendoit bien que les Juifs, qui étoient les plus forts dans la ville, ne ſouffriroient point cette profanation de leur païs, qu'ils regardoient comme une Terre Sainte, & conſacrée toute entière à Dieu. Ce qu'il avoit prévu, arriva. Les Juifs s'ameuterent & détruiſirent l'autel. Sur les plaintes qui lui en furent portées, Capiton écrivit à Rome, chargeant beaucoup les choſes, & les préſentant de la façon la plus propre à aigrir Caligula, qui n'étoit déjà que trop indiſpoſé contre la nation des Juifs.

Ce Prince entra donc aiſément dans tous les ſentimens, que ſouhaitoit Capiton; & pour l'inſulte prétendue qu'il avoit reçue des Juifs, il penſa que ç'eût été une réparation inſuffiſante, que de relever l'autel détruit à Jamnia. Il voulut que l'on plaçât dans le ſanctuaire du temple de Jéruſalem ſa ſtatue coloſſale, ornée des attributs de Jupiter Olympien; mais, cette entrepriſe, après avoir cauſé les plus vives allarmes à la nation Juive, échoua par la mort de l'Empereur.

CAPITON, *Capiton*, Κάπιτων, (*b*) perſonnage cruel & barbare. Il commandoit une compagnie en Judée dans l'armée de Florus; & ſon inhumanité alla ſi avant, qu'il fit de ſang froid un maſſacre horrible des Juifs, lorſqu'ils alloient au-devant de ce gouverneur, pour lui faire honneur, & lui rendre des ſoumiſſions. Cela arriva vers l'an de J. C. 66, la douzième année de l'empire de Néron.

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. p. 64, 65. *&* *ſuiv.*

(*b*) Joſeph. de Bell. Judaïc. p. 800.

CAPITON, *Capiton*, Κάπιτων, (*a*) Préfet du prétoire sous l'empire de Probus.

CAPITON [TITINNIUS], *Titinnius Capiton*, Historien Latin, dont les ouvrages sont perdus. Il écrivoit du tems de Pline le jeune, qui le cite avec éloge. Il avoit pris pour sujet de ses ouvrages, aussi-bien que C. Fannius, qui vivoit de son tems, la mort des Hommes illustres de son siecle.

CAPITON, *Capiton*, Κάπιτων, Historien Grec, natif de Lycie, vivoit sur la fin du quatrième siecle. Il étoit auteur de huit livres sur l'Isaurie, la Lycie & la Pamphylie. Il avoit fait une traduction de l'abrégé d'Eutrope; d'où l'on peut conclure certainement qu'il florissoit après l'empire de Julien, puisqu'Eutrope écrivoit sous cet Empereur. Capiton est cité par Étienne de Byzance.

CAPITON, *Capiton*, Κάπιτων, Poëte Grec, qui naquit à Alexandrie. Il écrivit des Commentaires à Philopappus.

CAPITULUM, *Capitulum*, Καπίτουλον, (*b*) ville d'Italie au païs des Herniciens. Strabon place cette ville au-dessus de Préneste dans les montagnes. Pline parle aussi de Capitulum, qu'il nomme Capitulum Hernicum. Frontin, dans son livre des Colonies, l'appelle Capitolum, & dit que cette petite ville reçut une colonie conformément à la loi de Sylla.

CAPITURIE, *Capituria*, ville de Thrace, selon Procope. Elle étoit dans la contrée du mont Rhodope. M. Cousin, dans sa traduction Françoise de Procope écrit Capisturie.

CAPNIAS, *Capnias*, Poëte Grec. C'étoit, dit-on, un Poëte d'une capacité très-médiocre.

CAPNOBATES, *Capnobatæ*, Καπνοβάται, (*c*) surnom, que l'on donna anciennement aux Mysiens, peuples de l'Asie mineure, parce qu'ils faisoient une profession particulière d'honorer les dieux, & qu'ils s'employoient uniquement à leur culte. Selon Strabon, ils s'abstenoient de toute autre occupation; ils ne mangeoient point de chair, ni rien de ce qui avoit été animé, & vivoient simplement de miel & de laitage.

Καπνὸς en Grec signifie fumée; & comme la fumée de l'encens entroit pour beaucoup dans les cérémonies de la religion Payenne, on pense que c'est de-là que ces peuples ont eu le nom de Capnobates.

CAPNOMANTIE, *Capnomantia*, divination, dans laquelle les Anciens observoient la fumée pour en tirer des présages. Ce mot est Grec, & formé de καπνός, fumée, & de μαντεία, *divinatio*, divination.

On distinguoit deux sortes de Capnomanties; l'une, qui se pratiquoit en jettant sur des charbons ardens des graines de jasmin ou de pavot, & en observant la fumée qui en sortoit; l'autre, qui

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. pag. 86.

(*b*) Strab. p. 238. Plin. T. I. p. 155.
(*c*) Strab. p. 296.

étoit la principale & la plus usitée, consistoit à examiner la fumée des sacrifices. C'étoit un bon augure, quand la fumée, qui s'élevoit de l'autel, étoit légere, peu épaisse, & quand elle s'élevoit droite en haut, sans se répandre au tour de l'autel. Théophraste, sur le prophete Osée, remarque que les Juifs étoient aussi adonnés à cette superstition.

On pratiquoit encore la Capnomantie en humant ou respirant la fumée, qu'exhaloient les victimes, ou celle qui sortoit du feu qui les consumoit, comme il paroît par ces vers de la Thébaïde de Stace, où le Poëte dit du devin Tirésias :

Ille coronatos jamdudum amplectitur ignes,

Fatidicum sorbens vultu flagrante vaporem.

On pensoit sans doute que cette fumée donnoit des inspirations prophétiques.

CAPOTE, *Capote*, (*a*) montagne d'Asie, où étoit la source de l'Euphrate. Licinius Mutianus, au rapport de Pline, disoit qu'il avoit vu cette source au pied du mont Capote. Solin lit de même le nom de cette montagne. Martianus Capella dit Capodes ; ce qui revient au même. Et le Livre de la mesure de la terre, qui est en manuscrit dans la bibliotheque du Roi, porte Catolen, selon le P. Hardouin dans son Commentaire sur Pline. Sur quoi je remarque, dit M. de la Martinière, qu'au rapport de Saumaise les meilleurs manuscrits de Solin & les extraits portent Catolen.

Ce qui peut faire quelque difficulté, c'est que la source de l'Euphrate est mise par Domitius Corbulon au mont Aba selon Pline, & par Licinius Mutianus au mont Capote, suivant le même Pline. Cela pourroit être également vrai en ce que l'Euphrate avoit plusieurs sources, qui toutes portoient le nom d'Euphrate, comme il paroît par Xénophon dans son Livre de la retraite des dix mille, quoique dans la suite on ait donné des noms propres à quelques-unes, comme à l'Arsanius & autres. Mais, nous ne sçavons guere aujourd'hui de quelle source chacun a voulu parler ; & comme le remarque Saumaise à l'endroit cité, la diversité des témoignages a jetté sur les sources de l'Euphrate une obscurité difficile à dissiper. M. de Tournefort, qui a vu luimême ces lieux, n'en parle guere d'une manière plus lumineuse. Il rapporte les sentimens des Anciens sans les concilier.

CAPOUE, *Capua*, Καπύη, (*b*) ville d'Italie, située près du Vulturnus sur la voie Appia, vers

(*a*) Plin. T. I. p. 267. Solin. p. 256.

(*b*) Plut. Tom. I. p. 184, 190. Flor. L. I. c. 16. Strab. pag. 242, 248, 249. Pomp. Mel. pag. 125. Ptolem. L. III. c. 1. Plin. Tom. I. pag. 154. & seq. Corn. Nep. in Annib. c. 5. Vell. Poterc. L. I. c. 7. L. II. c. 44. Tacit. Annal. L. IV. c. 57. L. XIII. c. 31. Hist. L. III. c. 57. L. IV. c. 3. Tit. Liv. L. IV. c. 37. L. VII. c. 29. & seq. L. VIII. c. 1. & seq. L. IX. c. 6. & seq. L. XXII. c. 1. & seq. L. XXIII. c. 1. & seq. L. XXIV.

le centre de la Campanie, dont elle étoit la cpitale.

I. Les Mythologues font honneur de la fondation de cette ville à Romus, fils d'Énée, qui lui donna le nom de Capoue, de Capys, son bisayeul. D'autres attribuent cet honneur à Capys même; sur quoi on n'est pas encore d'accord, comme on peut le voir aux articles de Capys.

Quoi qu'il en soit de ces opinions fabuleuses, il est certain que Capoue étoit une ville de l'antiquité la plus reculée. Elle porta d'abord le nom de Vulturne, & fut le chef-lieu d'une cité divisée en douze cantons. Ce furent des peuplades de Toscans, qui formerent cette cité dans la Campanie, qu'ils avoient enlevée aux Opiques, après avoir traversé l'Apennin. Dans la suite, les Samnites déclarerent la guerre aux Toscans. Ceux-ci, fatigués de la longueur & des dépenses de cette guerre, consentirent enfin à ce que les Samnites envoyassent une colonie à Vulturne, & qu'ils fussent mis en possession d'une partie de la ville & du territoire. Quelque tems après, les Samnites, profitant d'une solemnité publique, qui se passoient en festins & en réjouissances, égorgerent pendant la nuit tous les anciens habitans, qu'ils trouverent ensevelis dans le vin & le sommeil, & devinrent, par cet horrible massacre, seuls maîtres & possesseurs de la ville. Ils lui firent changer de nom, & l'appellerent *Capua*, de Capys leur chef. Cette raison paroît bien plus vraisemblable que celle, que nous avons déjà rapportée; à moins que lon ne préfére cette autre, que l'on nomma ainsi cette ville à cause de sa situation dans une plaine campagne, *à Campestri agro appellatam*, comme dit Tite-Live. Pline embrasse ce dernier sentiment.

Florus appelle Capoue la capitale des villes; & il ajoûte qu'elle étoit comptée autrefois entre les trois plus grandes villes, dont les deux autres étoient Rome & Carthage. Il semble dériver le nom de Capoue du mot *caput*, qui veut dire tête. Strabon l'appelle chef ou tête, κεφαλὴν. Cependant, ce n'est dans le fond qu'une allusion plutôt qu'une étymologie de ce nom. Strabon dit au même endroit, qu'elle méritoit si bien ce nom de chef ou de capitale, que si on lui comparoît les autres villes, elles ne paroitroient que des bourgs auprès d'elle, à l'exception d'une seule; sçavoir, Teanum; ville fort célebre.

II. Les Capouans ou les Campaniens [car ces deux noms présentent le même sens] ont joué un rôle considérable dans l'Histoire Romaine. Nous allons réunir ici en

c. 8. *& seq.* L. XXV. c. 13. *& seq.* L. XXVI. c. 1. *& seq.* L. XXVII. c. 3. L. XXVIII. c. 46. Roll. Hist. Rom. Tom. I. pag. 512. Tom. II. pag. 177. *& suiv.* Tom. III. pag. 259. *& suiv.* Tom. VI. pag. 575, 576. Tom. VIII. pag. 389. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 506. Tom. II. pag. 273. Tom. III. pag. 220, 276, 277. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 407. Tom. IV. pag. 84, 85, 577, 578. Tom. XVI. pag. 423. Tom. XVII. pag. 21. *& suiv.* T. XVIII. p. 101, 102.

abrégé ſous un même point de vue, ce qui les concerne particulièrement.

Les Samnites, alliés du peuple Romain, abuſant de leur ſupériorité, attaquerent injuſtement le peuple Sidicinien; & ils étoient près de l'accabler, l'orſqu'il eut recours aux Campaniens, croyant qu'il pourroit ſe maintenir par leur puiſſance. Mais, les Campaniens, dont les forces avoient plus d'apparence que de réalité, n'oppoſerent que des courages amollis par le luxe & l'oiſiveté, à des gens endurcis par le travail & par l'exercice des armes. Il furent donc vaincus, & ayant été chaſſés du païs des Sidiciniens leurs alliés, ils attirerent ſur eux tout le poids de la guerre. Car, les Samnites, en laiſſant les Sidiciniens en repos, attaquerent les Campaniens eux-mêmes, ces protecteurs des peuples voiſins, bien perſuadés que leur défaite ne ſeroit pas plus difficile pour eux, mais qu'elle leur ſeroit beaucoup plus utile & plus glorieuſe. Il commencerent par s'emparer du mont Tifate, qui dominoit ſur la ville de Capoue; & ayant laiſſé un corps de troupes pour garder ce poſte, ils deſcendirent avec leur armée partagée en quatre corps dans la plaine, qui étoit entre Capoue & cette montagne. Il ſe donna là une ſeconde bataille, où les Campaniens ne furent pas mieux traités que dans la premiere; en ſorte qu'ils ſe renfermerent dans leurs murailles, & déſeſpérant de les pouvoir défendre avec le peu qui leur reſtoit de troupes, ils furent obligés d'envoyer demander du ſecours aux Romains.

Quoiqu'il parût à la plûpart des Sénateurs, qu'ils pouvoient trouver des reſſources infinies dans l'alliance d'une ville auſſi puiſſante & auſſi riche que Capoue, & que ſon territoire, le plus fertile de l'Italie, & d'ailleurs voiſin de la mer, ſemblât devoir ſervir de grenier au peuple Romain dans des tems de ſtérilité; cependant, ils crurent devoir préférer à de ſi grands avantages la fidélité qu'ils devoient à leurs Alliés. Ainſi, le Conſul eut ordre de faire aux Ambaſſadeurs la réponſe ſuivante: » Campaniens, le Sénat vous » juge dignes du ſecours, que » vous demandez; mais, il n'eſt » pas juſte que nous faſſions une » nouvelle ailliance avec vous, » au préjudice d'un traité qui nous » lie avec des Alliés plus anciens, » tels que ſont les Samnites. Ainſi, nous ne prendrons point » contr'eux des armes, qui offenſeroient les dieux encore plus » que les hommes. Tout ce que » nous pouvons faire, c'eſt de » leur envoyer des Ambaſſadeurs, pour les prier au nom » de l'amitié qui nous unit avec » eux, de vouloir bien vous laiſſer en repos. « Le chef de l'ambaſſade n'eut pas plutôt entendu cette réponſe, que reprenant la parole, ſuivant l'ordre que lui avoit donné le Sénat de Capoue: » Puiſque vous refuſez, dit-il, » d'employer des forces légitimes » pour défendre nos biens contre » l'injuſte violence qui les veut » envahir, au moins nous eſpé-

» rons que vous défendrez les vôtres. C'eſt pourquoi, nous mettons en votre pouvoir, & ſoumettons à votre domination, Meſſieurs, & à celle du peuple Romain, Capoue avec tous ſes habitans, ſes terres, ſes temples, en un mot tous ſes effets tant ſacrés que profanes, pour en diſpoſer comme d'un bien qui vous appartient. Ce ſera ſur vos vaſſaux & ſur vos ſujets, que tomberont déſormais toutes les injures, que nous ſouffrirons dans la ſuite. » Alors, ils ſe proſternerent tous dans le veſtibule du Sénat, fondant en larmes & tendant au Conſul des mains ſuppliantes. Les Sénateurs furent touchés de l'étrange révolution, qui avoit réduit un peuple ſi opulent, & ſi connu par ſon orgueil & ſon luxe, à un découragement & à un déſeſpoir aſſez extrêmes pour ſe ſoumettre à une domination étrangère, lui & tout ce qui lui appartenoit, après que les peuples voiſins avoient imploré quelques jours auparavant ſa protection contre leurs ennemis. Alors, ils crurent qu'il étoit de leur honneur, autant que de leur intérêt, de ne point abandonner un peuple, qui s'étoit ſoumis à la domination des Romains, lui, ſa ville & ſes campagnes. Ce fut là l'origine d'une guerre ſanglante entre les Romains & les Samnites.

Quelque tems après, les députés de Capoue s'adreſſerent au peuple Romain, & lui demanderent avec inſtance de vouloir bien leur envoyer des garniſons en quartier d'hiver, pour les défendre contre les courſes des Samnites, qui entroient ſouvent à main armée dans leur païs, & ravageoient leurs terres. Cette grace, qu'ils n'eurent pas de peine à obtenir, penſa leur devenir funeſte. Les Romains d'un côté, accoûtumés juſques-là à une vie ſobre & dure, ignoroient combien une ville noyée dans les délices, comme Capoue, pouvoit leur être nuiſible; & les Campaniens de l'autre, ne ſçavoient pas combien il eſt dangereux d'admettre une garniſon étrangère. Ils en firent bientôt de part & d'autre une triſte épreuve. Capoue, plongée dans le luxe & très-propre dès-lors à corrompre la diſcipline militaire, amollit bientôt les ſoldats, que Rome y avoit envoyés, par les délices & les plaiſirs dont elle leur fourniſſoit la matière en abondance, & leur fit oublier entièrement leur patrie. Pendant les quatiers d'hiver, on prenoit des meſures pour ôter aux Campaniens leur ville par le même crime, par lequel eux-mêmes l'avoient enlevée à ſes anciens habitans & l'on employoit leur propre exemple contr'eux. Ces ſoldats Romains ſe prétendoient bien fondés en raiſon. » Car, enfin, diſoient-ils, » eſt-il raiſonnable que les Campaniens, incapables de défendre par eux-mêmes, ni leurs perſonnes, ni leurs biens, poſſedent les terres les plus fertiles de l'Italie, & habitent une ſi belle ville, préférablement à une armée victorieuſe, qui, au prix de ſes ſueurs & de ſon

» sang, en a chassé les Samnites ? « Ils forment donc entr'eux le barbare dessein d'égorger les habitans de Capoue, & de s'y établir en leur place. Cette conspiration étant découverte, les soldats se révolterent contre la République ; mais, Valérius Corvus, Dictateur, appaisa la sédition.

L'an de Rome 414 ou 415, les Campaniens entrerent dans les vues des Latins, pour faire la guerre aux Romains. Leurs alliés ayant été vaincus, ils se rendirent. Les Romains, pour les punir, leur ôterent une partie de leurs terres, où l'on envoya des Romains en colonie. Les cavaliers de Capoue, qui étoient au nombre de seize cens, ne furent point enveloppés dans cette punition, parce qu'ils n'avoient point pris part à la révolte. En récompense de cette fidélité, ils furent faits citoyens Romains ; & le peuple de Capoue fut obligé de leur payer à chacun par année la somme de quatre cens cinquante deniers, qui pouvoient monter à plus de deux cens livres.

Plusieurs années après, les Romains ayant donné dans un piege, se trouverent enfermés entre deux défilés, d'où ils ne purent sortir qu'après avoir passé sous le joug. Alors, quoiqu'ils s'imaginassent être comme des hommes, qui, sortant des enfers, commenceroient à appercevoir la lumière ; cependant, cette lumière même, qui leur découvroit la marche ignominieuse de leur armée, leur parut plus triste, que la mort la plus affreuse. Ils auroient pu arriver avant la nuit à Capoue ; mais, doutant de la fidélité des Campaniens, & retenus par la honte, ils aimerent mieux se coucher à terre dans le chemin assez près de la ville, manquant absolument de tout. Lorsque les Campaniens sçurent cette nouvelle, un juste sentiment de compassion pour leurs alliés & leurs bienfaiteurs, l'emporta en eux sur l'orgueil, qui leur étoit naturel. Ils envoyerent sur le champ aux Consuls des licteurs & des faisceaux, avec les autres marques de leur dignité. Ils envoyerent aux légions des armes, des chevaux, des habits, des vivres. Et lorsque les Romains vinrent à la ville, le Sénat & le peuple de Capoue allerent les recevoir, & s'acquitterent à leur égard de tous les devoirs d'hôtes & d'amis. Mais, ni par leurs caresses, ni par tous les témoignages d'amitié qu'ils leur donnoient, ni par leurs paroles consolantes, ils ne purent les engager, soit à leur répondre, soit même à lever les yeux & à envisager ceux qui tâchoient d'adoucir leur peine. La douleur & encore plus la honte leur faisoient fuir tout entretien & toute compagnie. Le lendemain, ils partirent pour retourner à Rome ; & les Campaniens envoyerent quelques jeunes gens de qualité pour les accompagner jusques sur les confins de leur territoire.

Ce fut l'an de Rome 436, que l'on envoya, pour la première fois, à Capoue un préfet, ou gouverneur, sur la demande que cette ville en avoit faite pour régler les

discordes intestines, qui en troubloient le repos.

Personne n'ignore qu'Annibal, après la fameuse bataille de Cannes, passa en Campanie, & qu'il tourna ses pas du côté de Capoue. Les habitans étoient plongés dans le luxe & dans les délices. C'étoit le fruit d'une longue paix & d'une prospérité continuelle depuis un grand nombre d'années. Mais, au milieu d'une corruption générale, le plus grand de ses maux étoit l'horrible abus, que le peuple faisoit de sa liberté. Pacuvius Calavius avoit trouvé le secret de rendre le Sénat dépendant du peuple, & par-là de se le soumettre à lui-même. Depuis ce tems-là, il exerça dans la ville une domination absolue, sans être obligé d'employer la violence ou les armes. Les Sénateurs, oubliant leur rang & leur liberté, flattoient le peuple & lui faisoient bassement la cour. Ils invitoient les plus vils citoyens à manger chez eux; & lorsqu'il y avoit quelque procès à juger, pour gagner la faveur de la multitude, ils se déclaroient hautement pour celui auquel elle s'intéressoit. Enfin, dans toutes les délibérations du Sénat, la décision étoit toujours telle, que le peuple l'auroit donnée lui-même. Les habitans de Capoue avoient toujours vécu dans le luxe & dans les plaisirs. Ce penchant, qui, selon la remarque de Tite-Live, leur venoit de la nature, étoit entretenu & fortifié par la fertilité de leurs campagnes & le voisinage de la mer; deux sources, qui leur fournissoient non seulement ce qui étoit nécessaire à la vie, mais encore tout ce qui pouvoit flatter les sens, & amollir le cœur & le courage. Mais, depuis ce tems, la vile complaisance des Grands & la licence outrée de la multitude fit que personne ne mit plus de bornes à sa dépense, ni de frein à ses passions. On se moquoit impunément des Loix, des Magistrats & du Sénat. Et pour comble de malheurs, après la bataille de Cannes, ce peuple porta l'insolence jusqu'à mépriser les Romains, dont il avoit jusques-là respecté l'autorité.

La seule considération, qui les empêcha de quitter sur le champ leur parti, pour s'attacher aux Carthaginois, c'est qu'il y avoit à Capoue plusieurs familles des plus considérables & des plus puissantes de la ville, qui s'étoient unies par des mariages avec celles de Rome; & que les Romains avoient choisi, parmi les troupes, que les Campaniens leur fournissoient pour la guerre, trois cens cavaliers des plus illustres, & les avoient envoyés dans la Sicile pour garder les villes de leur parti. Mais, ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que leurs peres & meres & leurs plus proches parens obtinrent qu'on envoyât des ambassadeurs au consul Romain, au sujet de la défaite de Cannes. Ils le trouverent encore à Vénusie avec un petit nombre de soldats à demi armés, dans un état très-propre à donner de la compassion à de bons & fideles alliés, mais qui ne lui attira de la part d'un peuple aussi arrogant & aussi perfide que

celui de Capoue, qu'un mépris, que le Consul augmenta encore lui-même, en leur parlant avec trop de sincérité & de franchise, de la perte que les Romains avoient faite à Cannes.

Quand les députés furent de retour à Capoue, ils y rendirent compte de leur ambassade; de façon qu'il n'y eut personne qui ne regardât la République Romaine comme absolument ruinée. Le peuple & la plus grande partie des Sénateurs auroient pris sur le champ le parti d'Annibal, si les plus Anciens, par l'autorité qu'ils conservoient encore, n'eussent fait différer ce changement de quelques jours. Mais enfin, le plus grand nombre l'emporta sur la plus saine partie; & on conclut que les mêmes députés, qui étoient allés trouver Varron, seroient envoyés vers Annibal. Je trouve dans quelques Auteurs, dit Tite-Live, qu'avant que de se déterminer absolument à la révolte, les Campaniens envoyerent des ambassadeurs à Rome pour demander aux Sénateurs, qu'ils donnassent un de leurs Consulats à un Campanien, s'ils vouloient obtenir leur secours contre les Carthaginois; mais que tout le Sénat, indigné d'une telle proposition, les chassa sur le champ de la salle, où on leur donnoit audience, & envoya avec eux un Licteur, qui devoit les mettre ce jour-là hors des terres de la République. Mais, ce qui m'empêche, ajoûte Tite-Live, de donner ce fait pour certain, c'est qu'il a trop de conformité avec la proposition, que firent autrefois les Latins dans le même Sénat, & que Cœlius & plusieurs autres Écrivains ne l'auroient pas oublié, s'il eût été véritable.

Les ambassadeurs, qu'on avoit envoyés de Capoue à Annibal, firent alliance avec lui aux conditions suivantes: *Que les Généraux ni les Magistrats de Carthage n'auroient aucun droit sur les citoyens de Capoue; qu'on ne pourroit les obliger malgré eux de porter les armes, ou de soûtenir aucune charge, ou de payer aucun tribut; que Capoue seroit gouvernée par ses loix & ses Magistrats comme avant le traité; qu'Annibal fourniroit aux Campaniens, à leur choix, trois cens prisonniers Romains, dont ils feroient l'échange avec les trois cens Campaniens qui servoient en Sicile pour les Romains.* Outre ces conditions, qui étoient exprimées dans le traité, le peuple de Capoue se porta, en faveur d'Annibal, à une extrêmité contre les Romains, qu'il n'avoit point exigée. Il arrêta tous les officiers & autres citoyens Romains, qui se trouverent à sa disposition; soit qu'ils fussent à Capoue pour les affaires de la guerre, ou pour celles qui les regardoient en particulier; & les ayant enfermés dans des bains, sous prétexte de s'assurer de leurs personnes, ils les y laisserent mourir avec une cruauté inouie, étouffés par la vapeur du lieu, qui leur ôta la liberté de respirer. Décius Magius s'étoit opppofé de toutes ses forces à cet acte d'inhumanité, aussi-bien qu'à l'ambassade

baſſade qu'on décernoit vers Annibal.

Cependant, Annibal envoya un courrier au Préteur des Campaniens pour l'avertir que le lendemain il ſe rendroit lui-même à Capoue; & en effet, il partit, comme il l'avoit dit, avec un petit nombre de ſoldats. Le Préteur, ayant aſſemblé les citoyens, leur ordonna d'aller au-devant d'Annibal, en grand nombre, avec leurs femmes & leurs enfans. Tout le monde y courut, non ſeulement par obéiſſance, mais encore par curioſité, pour voir un Général, qui s'étoit ſignalé par tant de victoires. Annibal ne fut pas plutôt entré dans Capoue, qu'il demanda qu'on aſſemblât le Sénat; mais, les premiers de la ville l'ayant prié de remettre à un autre tems les affaires ſérieuſes, & de ſouffrir qu'on paſſât dans la joie le premier jour qu'il les honoroit de ſa préſence, il modéra la colère, à laquelle il étoit naturellement porté; & pour ne point refuſer aux Campaniens la première grace, qu'ils lui demandoient, il paſſa la plus grande partie de la journée à viſiter ce qu'il y avoit de curieux & de remarquable dans la ville. Il logea dans la maiſon de deux freres, qui étoient des plus diſtingués de Capoue par leur naiſſance & leurs grandes richeſſes. On n'attendit pas le ſoir, pour ſe mettre à table; & le repas ne ſe reſſentit nullement de la frugalité Carthaginoiſe, ni de la diſcipline militaire. Mais, il fut tel qu'on peut s'imaginer qu'il pouvoit être dans la maiſon la plus opulente & la plus voluptueuſe d'une ville, dont les moindres citoyens étoient accoûtumés à vivre dans la bonne chere & dans les délices.

Le lendemain les Sénateurs s'aſſemblerent en grand nombre pour recevoir Annibal. Le premier diſcours qu'il leur fit, fut très-civil & rempli de témoignages d'amitié & de bienveillance. Il les remercia d'avoir préféré l'alliance des Carthaginois à celle des Romains; & parmi les promeſſes magnifiques qu'il leur fit, il les aſſura que dans peu Capoue ſeroit la capitale de toute l'Italie, & que les Romains eux-mêmes y viendroient recevoir la loi avec les autres peuples.

Annibal, après s'être aſſuré de Capoue, marcha contre quelques villes des environs; mais, ſes tentatives ne réuſſiſſant pas, il revint à Capoue pour y paſſer l'hiver. Pendant la plus grande partie de cette ſaiſon, il y tint ſes ſoldats à couvert dans les maiſons de la ville. Ce fut-là que cette armée, qui avoit réſiſté ſi longtems aux travaux les plus pénibles, & que les périls les plus affreux n'avoient jamais pu abattre, fut entièrement vaincue par l'abondance & les délices, dans leſquelles elle ſe plongea avec d'autant plus d'avidité, qu'elle n'y étoit point accoûtumée. Le ſommeil & le repos, le vin & la bonne chere, la débauche & le libertinage, auxquels ils ſe livroient tous les jours, & dont ils goûtoient de plus en plus la douceur, amollirent tellement leurs corps

& leurs courages, que s'ils se soûtinrent encore quelque tems, ce fut plutôt par l'éclat de leurs victoires passées, que par leurs forces présentes. C'est ce qui a fait dire aux connoisseurs, qu'en cela Annibal fit une faute beaucoup plus grande que quand après la bataille de Cannes, il n'alla pas droit à Rome ; car, cette négligence pouvoit paroître avoir seulement différé sa victoire ; au lieu que le séjour de Capoue ôta absolument à ses soldats la vigueur dont ils avoient besoin pour vaincre. C'est pourquoi, quand il les tira de-là, il les trouva si différens d'eux-mêmes, qu'il ne lui fut pas possible de leur faire observer la moindre partie de l'ancienne discipline. Ils en sortirent la plûpart avec des femmes de mauvaise vie ; & dès qu'il fallut camper, ou soûtenir les fatigues des veilles, des marches & des autres travaux militaires, comme des soldats nouvellement levés, ils manquoient de force & de courage. Et depuis ce tems-là, pendant toute la campagne, la plûpart abandonnoient leurs drapeaux sans permission ; & les déserteurs n'avoient point d'autre azyle que Capoue contre la sévérité de leurs Généraux.

Quand les affaires des Romains se furent rétablies, on songea sérieusement à faire le siege de Capoue. Les Campaniens, de leur côté, députerent vers Annibal pour lui demander du secours. Annibal leur promit qu'il auroit soin de mettre Capoue en sûreté. En attendant, il envoya, avec les députés, deux mille hommes, pour empêcher les ravages, que les armées ennemies faisoient sur les terres des Campaniens. Car, les Consuls y avoient fait passer leurs troupes, non seulement pour y faire le dégât des bleds, qui étoient déjà grands, mais dans le dessein d'assiéger Capoue. Ils comptoient rendre leur Consulat célebre par la prise d'une ville si opulente, & faire cesser la honte & les reproches, que sembloient mériter les Romains, pour laisser depuis près de cinq ans, impûnies la révolte & la trahison d'un peuple si voisin de Rome. Mais, les Campaniens, ayant fait sur eux une sortie, secondés de Magon & de la cavalerie Carthaginoise, leur donnerent tellement l'épouvante, qu'ils rappellerent au plus vîte leurs soldats, & se retirerent en désordre, après en avoir perdu plus de quinze cens. Cet avantage remplit d'une orgueilleuse confiance les Campaniens, naturellement fiers & arrogans ; en sorte qu'ils ne cessoient de harceller les Romains. Mais, le mauvais succès du combat engagé témérairement, avoit rendu les Consuls plus attentifs & plus précautionnés.

Ce n'est, à proprement parler, que l'an de Rome 541, que le siege de Capoue fut poussé par les Romains avec une vivacité, qui a peu d'exemples. Le commandement des troupes fut continué aux deux Consuls, Q. Fulvius Flaccus & Appius Claudius Pulcher, sous le titre de Proconsuls, pour qu'ils terminassent cette im-

portante entreprise. Outre l'intérêt public, leur honneur personnel y étoit intéressé ; & ils faisoient tous les efforts possibles, pour la conduire à une prompte & heureuse fin. Ils assiégeoient Capoue avec trois armées ; car, Claudius Néron étoit venu par leur ordre se joindre à eux, amenant les troupes qu'il commandoit près de Suessule. Les assiégés, de leur côté, qui avoient sans cesse devant les yeux l'indigne traitement, qu'ils avoient fait aux Romains, & celui qu'ils en devoient attendre à leur tour, se défendoient avec courage, soûtenus d'une forte garnison Carthaginoise, qu'Annibal avoit laissée dans leur ville sous deux commandans, Bostar & Hannon. Ils faisoient de fréquentes & de vives sorties, dans lesquelles, beaucoup inférieurs pour les combats de pied, ils avoient presque toujours l'avantage du côté de la cavalerie, qui étoit le foible des Romains. Ceux-ci, souffrant avec peine cette inégalité, qu'ils ne pouvoient se dissimuler, imaginerent un moyen d'y remédier en partie. Ils choisirent dans les légions de jeunes gens dispos & légers de corps, qu'ils accoûtumerent à monter derrière les cavaliers en croupe, & à en descendre promptement au premier signal. Ils leur donnerent des boucliers plus petits que ceux des cavaliers, & à chacun sept javelots longs de quatre pieds, qui avoient une lame de fer si fine & si mince, qu'elle se courboit & se faussoit aisément ; ensorte que le trait une fois lancé ne pouvoit plus être utile aux ennemis, ni être renvoyé contre ceux qui s'en étoient servis les premiers. Quand on en vint aux mains avec la cavalerie ennemie, ces armés à la légere, sautant tout d'un coup de cheval, lancerent tous ensemble leurs javelots l'un sur l'autre contre les chevaux & les cavaliers de Capoue ; de sorte qu'un corps, qui paroissoit n'être tout entier que cavalerie, fit naître pour ainsi dire tout d'un coup une infanterie, à laquelle les Campaniens ne s'attendoient point. Cette attaque imprévue jetta le trouble parmi les ennemis. La cavalerie Romaine acheva de les mettre en désordre, & les poursuivit jusqu'aux portes de la ville. Depuis ce tems, les Romains devinrent supérieurs pour la cavalerie, comme ils l'avoient toujours été pour les troupes de pied.

Capoue commençoit à être réduite à l'extrêmité. La famine s'y faisoit sentir très-vivement. Le peuple & les esclaves manquoient presque absolument de pain. Annibal étoit actuellement occupé à trouver des moyens de s'emparer de la citadelle de Tarente, lorsqu'il reçut un courrier de Capoue, qui lui apprit que les Campaniens ne pouvoient plus tenir contre les Romains, s'il ne venoit à leur secours. Le desir de prendre la citadelle de Tarente fit balancer quelque tems Annibal ; mais, enfin, l'intérêt de Capoue l'emporta. Il voyoit tous les peuples d'Italie, tant alliés qu'ennemis, attentifs à en tirer exemple, selon l'événement, bon ou mauvais

qu'auroit la révolte des Campaniens. Ayant donc laissé chez les Bruttiens une grande partie de ses bagages, & tout le corps de ses troupes pesamment armées, il ne prit avec lui que l'élite de son infanterie & de sa cavalerie, qui étoit en état de faire beaucoup de diligence, & s'avança à grandes journées vers Capoue. Il se fit pourtant suivre de trente-trois éléphans. Lorsqu'il fut arrivé près de Tifate, il s'arrêta sur une hauteur qui commandoit Capoue. De-là il fit avertir les assiégés de son arrivée, & les engagea à faire une sortie générale par toutes les portes de la ville en même tems qu'il attaqueroit le camp des Romains. Le combat fut rude; les lignes même d'abord furent forcées en partie; & le proconsul Appius reçut une dangereuse blessure. Mais, les Romains se défendirent avec tant de vigueur, qu'enfin Annibal & les Campaniens furent également repoussés. Cette action, selon quelques Auteurs, leur coûta fort cher.

Annibal, voyant qu'il ne pouvoit, ni engager les Romains à un nouveau combat, ni forcer leurs lignes pour entrer dans la ville, ne s'opiniâtra point à une entreprise, qui ne pouvoit lui réussir. Il n'abandonna pas néanmoins encore le soin de Capoue; & pour la délivrer, il forma un dessein digne de son courage. Il résolut de marcher brusquement vers Rome, pour faire diversion. Mais, la chose n'eut pas un heureux succès. Renonçant même à l'espérance de sauver Capoue, il s'enfonça dans le Bruttium à l'extrêmité de l'Italie.

Ce fut alors que Capoue, abandonnée à elle-même & destituée de toute ressource, sentit l'abîme de maux, où elle s'étoit plongée en renonçant à l'amitié des Romains. Le Proconsul, en conséquence d'un arrêt du Sénat, fit faire une proclamation, par laquelle il annonçoit un pardon général de tout le passé pour les citoyens de Capoue, qui passeroient chez les Romains avant un certain jour. On en fut instruit dans la ville; aucun néanmoins ne profita d'une amnistie si favorable & si peu méritée. Uniquement occupés de la noirceur de leur trahison & de l'affreuse barbarie qui l'avoit accompagnée, ils ne pouvoient se persuader que l'offre qu'on leur faisoit, fût sincère & de bonne foi, ni qu'un tel crime pût jamais être pardonné. La ville se trouvoit sans conseil, aussi-bien que sans ressource. La noblesse avoit absolument abandonné le soin des affaires. Aucun des principaux citoyens ne paroissoit en public. Les Sénateurs, voyant leur ville hors d'état de résister aux Romains s'étoient enfermés dans leurs maisons, pour y attendre une mort certaine & la ruine de leur patrie. Tout le pouvoir se trouvoit entre les mains de Bostar & d'Hannon, commandans de la garnison Carthaginoise. Ceux-ci, plus inquiets pour eux-mêmes que pour leurs alliés, écrivirent à Annibal avec une liberté militaire, qui ne ménageoit pas les plus vifs reproches.

Ils avoient chargé de cette lettre quelques Numides de bonne volonté, qui, moyennant une récompense, passerent dans le camp de Flaccus comme transfuges. Ils furent découverts; & étant mis à la question, outre l'aveu de la lettre, dont il s'agissoit, ils déclarerent qu'il y avoit dans le camp des Romains plusieurs autres Numides, qui y étoient venus de même sous le titre de transfuges, mais qui, en effet, étoient des espions. On en arrêta plus de soixante-dix; & après qu'on les eut battus de verges, avec ceux qui avoient été saisis tout récemment, & qu'on leur eut coupé les mains, on les renvoya tous à Capoue. Le peuple fut consterné à la vue de ces malheureux; & il força, par ses cris & par ses menaces, les Sénateurs de s'assembler, pour délibérer sur ce qu'il y avoit à faire dans la situation présente. L'avis dominant étoit d'envoyer des députés aux Généraux Romains pour tâcher de les fléchir par leur soumission. Mais, Vibius Virius, qui avoit été l'un des principaux auteurs de la révolte, lorsque son tour fut venu de parler, ouvrit un avis bien différent. Il fit un discours des plus éloquens, pour exhorter les Sénateurs à se donner la mort. » Ceux » donc d'entre vous, dit-il, en » finissant, qui veulent céder à » leur mauvaise destinée plutôt » que d'éprouver tant de mal» heurs, trouveront chez moi un » repas qui les attend. Lorsque » nos sens seront liés & suspendus » par le vin & les viandes, je ferai » servir à tous les convives la » même coupe, où j'aurai bu le » premier. Ce breuvage préser» vera nos corps des tourmens, » nos esprits & nos courages des » affronts & des insultes. Il » épargnera à nos yeux & à nos » oreilles la cruelle nécessité de » voir & d'entendre toutes les in» dignités, qui sont le partage » des vaincus. On allumera dans » la cour de ma maison un bû» cher, où nos corps seront jet» tés par des gens, qui seront » chargés de nous rendre ce der» nier devoir. C'est la seule voie » libre & honnête, qui nous reste » pour sortir de la vie. Nos en» nemis mêmes admireront notre » courage; & Annibal sentira » qu'il a abandonné & trahi des » alliés généreux & dignes de » trouver en lui plus de fidélité. «

Parmi ceux, qui entendirent ce discours, il y en eut un plus grand nombre qui l'approuverent, qu'il ne s'en trouva qui eussent, dit Tite-Live, assez de courage pour passer à l'exécution. La plûpart des Sénateurs, ne désespérant point d'obtenir encore leur pardon de la clémence des Romains, furent d'avis de se rendre, & leur envoyerent effectivement des députés. Le nombre de ceux, qui suivirent Vibius Virius à ce funeste repas, fut d'environ vingt-sept. Là ils tâcherent, pendant qu'ils furent à table, de s'étourdir par le vin & la bonne chere sur leur cruelle situation. A la fin du repas, ils prirent tous le poison. Ensuite, s'étant donné les derniers embrassemens, & pleurant sur leur

malheur, & ſur celui de leur patrie, ils ſe ſéparerent. Les uns reſterent pour être brûlés dans un même bûcher; les autres ſe retirerent chez eux. La quantité du vin & des viandes, qu'ils avoient priſe, recula l'effet du poiſon. Ils moururent néanmoins tous, avant que les Romains entraſſent dans la ville.

Le lendemain, la porte appellée de Jupiter, qui étoit vis-à-vis du camp Romain, fut ouverte par l'ordre du proconſul Fulvius. On fit entrer dans la ville une légion Romaine, avec un corps de troupes des alliés, ſous la conduite de C. Fulvius, lieutenant général. Il commença par ſe faire apporter toutes les armes, qui étoient dans Capoue. Il plaça des gardes à toutes les portes de la ville, pour empêcher que perſonne n'en ſortît. Il fit arrêter la garniſon Carthaginoiſe, & donna ordre aux Sénateurs d'aller trouver les Généraux Romains dans leur camp. Quand ils y furent arrivés, on les mit tous dans les fers, & ils eurent ordre de faire porter aux queſteurs ou tréſoriers, tout l'or & l'argent qu'ils avoient chez eux. L'or ſe trouva monter à ſoixante-dix livres peſant, qui peuvent être évaluées à cinquante-deux mille cinq cens livres de notre monnoie; & l'argent à trois mille deux cens livres peſant, c'eſt-à-dire, à deux cens cinquante mille livres tournois. L'on mit ſous ſûre garde à Cales, vingt-cinq Sénateurs, & à Téanum, vingt-huit. C'étoient ceux, qu'on ſçavoit avoir le plus contribué à faire renoncer Capoue au parti des Romains.

Fulvius & Appius ne convenoient pas ſur le traitement, qu'il falloit faire aux Sénateurs de Capoue. Le dernier inclinoit vers la douceur; l'autre portoit la ſévérité juſqu'à l'excès. Appius vouloit qu'on laiſsât la déciſion de cette affaire au Sénat de Rome; & il ajoûtoit encore, qu'il étoit à propos de s'informer ſi quelques villes municipales, ou du païs Latin, n'avoient point fait de complot avec Capoue, & ne lui avoient point prêté de ſecours. Quant à ce dernier article, Fulvius repréſenta vivement qu'il falloit bien ſe donner de garde d'y ſonger; que c'étoit inquiéter de fideles alliés par des accuſations douteuſes, & faire dépendre leur ſort de témoins indignes de créance, qui n'avoient jamais connu d'autre regle que leurs paſſions & leurs caprices, ſoit dans leurs diſcours, ſoit dans leurs actions. Appius, quelque fortement que lui eût parlé ſon Collegue, comptoit que ſur une affaire, auſſi importante que celle-là, il attendroit ſans doute des ordres de Rome. Il ſe trompa. Sur le ſoir, Fulvius commanda aux principaux officiers de faire tenir prêts pour le minuit deux mille cavaliers d'élite. Il partit de nuit avec ce détachement, & arriva de grand matin à Téanum. On fut fort étonné de l'y voir à cette heure. Il alla droit à la place publique, où une grande foule d'habitans s'étoient rendus auſſi-tôt. Là il donna ordre au Magiſtrat de faire venir les Campaniens, qu'il avoit à ſa gar-

de ; & après les avoir fait frapper de verges, il leur fit couper la tête à tous.

De-là il s'avança vers Cales à bride abattue avec le même détachement pour y faire une pareille opération. Déjà, il étoit monté sur son tribunal, & l'on attachoit les Campaniens au poteau, lorsqu'on vit arriver, à la hâte, un courrier, qui remit entre les mains de Fulvius une lettre du préteur Calpurnius & un arrêt du Sénat. La joie fut universelle sur le bruit qui se répandit que le Sénat se réservoit la connoissance de cette affaire. Fulvius, qui s'en doutoit bien, avant que d'ouvrir la lettre & l'arrêt, fit exécuter les Campaniens. Alors, il en prit lecture. Le contenu ne pouvoit empêcher une chose qui étoit faite, & dont le Proconsul n'avoit hâté l'exécution que pour aller au-devant de tout obstacle. Au reste, quelques Auteurs racontoient autrement ce qui vient d'être rapporté, & marquoient en particulier que Fulvius avoit pris lecture de l'arrêt avant l'exécution des Campaniens, & qu'il ne les avoit fait mourir que sur la permission tacite, que lui en donnoit l'arrêt par ces termes, *qu'il réserveroit la connoissance de cette affaire au Sénat, s'il le jugeoit à propos.* Est-il vraisemblable, en effet, qu'un Magistrat eût osé insulter de la sorte au Sénat, en n'ouvrant ses ordres que lorsqu'il n'auroit plus été en état de les exécuter ?

Après que le Proconsul fut retourné de Cales à Capoue, Atelle & Calatie se rendirent aux Romains. Ceux des Sénateurs, qui avoient porté leurs concitoyens à embrasser le parti d'Annibal, y furent pareillement punis du dernier supplice. Ainsi, en tout, quatre-vingts des principaux Sénateurs eurent la tête tranchée, plus de trois cens nobles Campaniens furent confinés dans des prisons, où ils périrent misérablement. Le reste des citoyens fut dispersé ou vendu.

Quant à ce qui regarde la ville même de Capoue, quelque grande & quelque juste que fût la colère des Romains, la raison d'intérêt l'emporta sur le desir de la vengeance. Au lieu de la raser, on aima mieux la réunir, avec son territoire le plus beau & le plus fertile de toute l'Italie, au domaine du peuple Romain. Mais, on lui ôta tous ses privileges & tout ce qui forme un corps de ville. On la réduisit à n'avoir, ni Sénat, ni Magistrats. On y envoyoit tous les ans de Rome un Préfet pour rendre la justice au nom du peuple Romain.

Il ne s'est guere passé d'événement plus considérable pendant le cours de la seconde guerre Punique, ni en même tems plus glorieux au peuple Romain, que le siege & la prise de Capoue. C'étoit cette ville, qui, après la bataille de Cannes, avoit levé, comme on l'a dit, l'étendard de la rebellion, & entraîné après elle la plûpart des alliés de Rome. Elle devoit, pour cette raison, être infiniment chere à Annibal & infiniment odieuse aux Romains ; & elle l'étoit en effet. C'est

cette ville, qu'ils attaquent, & dont ils se rendent maîtres en présence & sous les yeux de ce formidable ennemi, qui a le chagrin & la honte de se la voir enlever, malgré tous les mouvemens qu'il se donne pour la sauver. On a vu quel étonnant courage & quelle opiniâtre persévérance les Romains montrerent pendant le siege. Quand il fut terminé, ils ne firent pas paroître moins de sagesse & moins de prudence dans la manière dont ils déciderent du sort de cette importante conquête. Cet objet mérite d'être considéré de près & avec quelque soin. C'est Cicéron qui va parler.

On délibéra beaucoup & longtems sur la manière dont il convenoit de traiter Capoue. Quelques Sénateurs jugeoient qu'il étoit à propos d'abattre & de raser absolument une ville puissante, voisine, ennemie, & qui avoit montré une haine exécrable contre Rome. Tout leur y paroissoit dangereux, la fertilité des terres, l'abondance de toutes sortes de grains & de fruits, l'heureuse situation de la ville, la bonté & la salubrité de l'air, la beauté & la commodité des bâtimens, l'affluence de toutes sortes de biens & de délices; avantages funestes, appas mortels, qui en avoient corrompu dès le commencement tous les habitans, & leur avoient inspiré cette arrogance qui avoit prétendu partager le Consulat avec Rome, & ce luxe qui avoit vaincu par le plaisir Annibal invincible jusques-là aux armes des Romains. Or, pouvoit-on laisser subsister une ville, cause de tous ces maux, & qui pourroit bien un jour les faire renaître?

Le grand nombre des Sénateurs se déterminerent par d'autres vues, & trouverent un sage tempérament, propre à tout concilier. » Nos ancêtres, dit Cicéron, jugerent que s'ils ôtoient aux » Campaniens leurs terres, leurs » Magistrats, leur Sénat, leurs » assemblées, & s'ils ne leur laissoient aucune image, aucune » trace de République, nous » n'aurions plus rien à craindre » de leur part. Ils résolurent donc » de ne détruire, ni les maisons, » ni les murailles de Capoue, » mais d'en faire en quelque sorte » le grenier de Rome, en n'y » laissant que des laboureurs, qui » y retireroient leurs charrues & » tous les instrumens dont on se » sert pour cultiver la terre, qui » y transporteroient leurs moissons, & les y mettroient en » sûreté. «

Les Romains ne traiterent pas ainsi dans la suite, ni Corinthe, ni Carthage; mais, ils se crurent obligés de les renverser de fond en comble, parce que quand ils auroient ôté à ces villes leurs terres, leur Sénat, leurs Magistrats, des gens mal intentionnés auroient pu y faire des établissemens, & s'y cantonner, avant qu'on en eût été informé à Rome à cause du grand éloignement, ou du moins avant qu'on y eût apporté du remede. On n'avoit rien de pareil à craindre à Capoue, située dans le voisinage de Rome, & comme sous les yeux du Sénat & du peu-

ple. En effet, dans toutes les guerres, soit du dedans, soit du dehors, jamais Capoue ne donna le moindre ombrage à Rome, mais lui fut toujours d'un grand secours. Et comment auroit-il pu s'y élever quelque tumulte ? Il n'y avoit plus d'assemblée, ni du peuple où l'on tînt des harangues séditieuses, ni du Sénat où l'on prît des délibérations contraires au repos de l'Italie ; point de Magistrats, qui, par l'abus de leur autorité, excitassent des plaintes publiques. Toute ambition, toute discorde étoit éteinte, parce qu'il n'y avoit point de charges à briguer, ni d'honneurs qu'on pût se disputer les uns aux autres. » Ainsi, nos » ancêtres, [c'est toujours Cicéron qui parle] par leur pro» fonde sagesse, ont trouvé le » moyen de réduire l'arrogance » Campanienne, & cette fierté » turbulente à un tranquille re» pos & à une entière inaction. » Par-là, ils ont évité l'odieux » reproche de cruauté, en ne » détruisant point une si belle & » si puissante ville ; & ils ont pris » de sûres précautions pour l'ave» nir, en lui coupant tous les » nerfs, & la laissant dans un » état de foiblesse, qui la met » hors d'état de remuer. «

Cicéron releve encore un autre avantage qu'il fait beaucoup valoir ; c'est le profit que Rome percevoit du territoire de Capoue ; profit, qu'il préfere à tous les autres revenus, que le peuple Romain tiroit des païs étrangers. Les plus légeres causes arrêtoient souvent ou suspendoient ces autres revenus ; au lieu que celui de Capoue ne couroit aucun risque, étant défendu, & par des villes fortes & par les troupes que l'on tenoit dans le voisinage. Il ne souffroit rien des guerres ; il se soûtenoit toujours également, & il sembloit être en quelque sorte, par l'avantage du climat, à l'abri des injures du tems & des orages. Cicéron remarque que dans la guerre d'Italie, les autres revenus ayant manqué, les armées furent nourries des bleds de Capoue. Aussi appelle-t-il Capoue le plus beau fonds du peuple Romain, sa richesse la plus sûre, l'ornement de la paix, le soûtien de la guerre, le plus important de ses revenus, le grenier des légions, & la ressource commune dans les tems de disette.

Nous finirons ces remarques sur Capoue, par les réflexions que fait Tite-Live sur ce même événement, & qui sont comme un abrégé de tout ce que nous avons recueilli de Cicéron. » Tels fu» rent, dit-il, les arrangemens, » que prirent les Romains, au » sujet de Capoue avec une sa» gesse & une conduite louables » dans toutes leurs parties. On » fit une prompte & rigoureuse » justice des plus coupables. La » multitude fut dispersée sans es» pérance de retour. On n'exer» ça point une vengeance brutale » sur les maisons & les murail» les, qui n'étoient point coupa» bles des crimes de leurs habi» tans. Et par là, en même tems » que les Romains, se procu» roient une utilité considérable ;

» ils se firent une réputation de » clémence auprès de leurs alliés, » en conservant une ville aussi » illustre & aussi opulente, dont » la ruine auroit tiré des gémisse- » mens de tous les peuples de la » Campanie & des environs. En- » fin, ils firent sentir, par un » exemple éclatant, d'un côté » combien étoient inévitables les » effets de leur colère envers des » alliés infideles, & de l'autre » combien la protection d'Anni- » bal étoit une foible ressource » pour ceux qui s'attachoient à » son parti & à sa fortune. «

L'année suivante, comme le consul Lévinus passoit par Capoue à son retour de Grece, il fut entouré d'une foule de Campaniens, qui le conjuroient, les larmes aux yeux, de leur permettre d'aller à Rome se jetter aux pieds des Sénateurs, pour implorer leur miséricorde, s'il étoit possible de les fléchir, & pour les supplier qu'ils ne permissent pas à Flaccus de les exterminer entièrement, & d'abolir jusqu'au nom des Campaniens, comme il paroissoit en avoir le dessein. Lévinus, les ayant obligés de jurer à Flaccus, qu'ils reviendroient à Capoue cinq jours après qu'ils auroient reçu réponse du Sénat, leur commanda de le suivre à Rome. Quand on les admit à l'audience, ils ne purent nier qu'ils n'eussent mérité d'être punis rigoureusement; mais, ils croyoient que tant de Sénateurs, morts de poison, ou décapités, étoient une satisfaction suffisante. Ils ajoûterent qu'il ne restoit plus qu'un petit nombre de nobles Campaniens, à qui leur conscience n'avoit pas fait des reproches assez vifs pour les porter à s'ôter eux-mêmes la vie, & que le vainqueur, tout irrité qu'il étoit, n'avoit pas jugé assez criminels pour les punir de mort; qu'ils demandoient la liberté pour eux & pour les leurs, avec une partie de leurs biens; qu'ils attendoient cette grace des Romains, dont la plûpart leur étoient unis par des alliances, ou même par le sang, depuis tant de mariages qui avoient été contractés entre les familles des deux nations.

Voici ce qui fut décidé. On fit pour chaque famille des Campaniens différens décrets, que Tite-Live n'a pas cru devoir rapporter en détail. On ordonna qu'aucun de ceux qui s'étoient trouvés dans Capoue, pendant que les portes en avoient été fermées aux Romains, ne resteroit dans la ville ou dans le territoire, passé un certain jour; & on leur assigna, pour leur établissement, un lieu au de-là & à quelque distance du Tibre. On en plaça d'autres moins coupables à de moindres distances de Capoue. On ne voulut pas qu'aucun d'eux possédât des terres ou des maisons, qui ne fussent éloignées de la mer au moins de quinze milles. On fit vendre à Capoue les biens de tous les Sénateurs & de tous ceux qui avoient possédé des Magistratures à Capoue, à Atelle ou à Calatie, villes voisines de Capoue. On envoya à Rome, pour y être vendues, toutes les personnes libres qui avoient été réduites en servi-

tude. Enfin, on ordonna, par rapport aux ftatues d'airain prifes fur les Campaniens, que le college des Pontifes décideroit ce qui devoit être regardé comme facré, & ce qui pouvoit paffer pour profane. Quand on fe repréfente l'excès de haine, de fureur & de cruauté, où Capoue s'étoit portée contre les Romains, on n'eft point étonné de la févérité de ce châtiment. Les députés s'en retournerent le défefpoir dans le cœur, ne fe plaignant plus de Flaccus, mais de l'injuftice des dieux & de la cruauté de la fortune.

III. Depuis, Céfar, ayant fait recevoir une loi Agraire, fongea fur le champ à la faire exécuter. On ne trouve que le territoire de Capoue, qui ait été diftribué en vertu de cette loi. Ce territoire fut deftiné aux peres de famille, qui auroient trois enfans ou plus. Il s'en trouva vingt mille dans le cas. On choifit vingt Commiffaires pour préfider à cette diftribution; & Pompée, entièrement dévoué aux volontés de Céfar, ne dédaigna pas de prendre cette commiffion, avec des collegues qui n'étoient pas affurément de fon rang. Les vingt Commiffaires établirent une colonie à Capoue, & tirerent ainfi cette ville de l'humiliation, où les Romains l'avoient tenue pendant cent cinquante ans. Elle avoit porté pendant tout ce tems la peine de fa révolte contre Rome. Cette colonie étoit mal garnie d'habitans. Elle poffédoit en commun une grande étendue de terres, qui n'avoient été attribuées à aucun poffeffeur particulier. Octavien y établit fes Vétérans. Mais, pour dédommager la colonie, il lui donna dans l'ifle de Crete des fonds d'un revenu beaucoup plus ample, & qui rapportoient douze cens mille fefterces par an. Et de plus, il ajouta un grand & utile ornement à la ville même de Capoue, par la conftruction d'un aquéduc, qui y portoit une eau pure & abondante.

On y bâtit dans la fuite un temple dédié à Jupiter; & la dédicace de ce temple fut un des prétextes, que Tibère allégua, quand il voulut fortir de Rome pour ne plus y revenir. Capoue, fous Vefpafien, porta la peine de fon attachement pour Vitellius. On y mit la troifième légion en quartier d'hiver, & les maifons les plus illuftres furent accablées de toutes fortes de difgraces.

IV. Dans le fixième fiecle, fous l'empire de Juftinien, Capoue fut ruinée par Genféric, roi des Vandales, & rebâtie par le célebre Narsès. Depuis, les Lombards la ruinerent une feconde fois, & jetterent, à ce qu'on croit, les fondemens de la nouvelle Capoue à deux milles de l'ancienne. Le pape Jean XIV l'érigea en Archevêché. Cette ville, peu confidérable aujourd'hui, fe voit dans la terre de labour, au royaume de Naples. On dit qu'elle diminue tous les jours. Elle eft néanmoins défendue par un château & quelques fortifications.

Quant aux mafures de l'ancienne Capoue, on leur donne pré-

sentement le nom de S. Maria Maggiore, ou delle Gratie, ou, comme disent d'autres, S. Maria di Capua.

CAPPA. (*a*) M. du Cange dans son Glossaire Latin, au mot *Cappa*, cité ces paroles de Loup de Ferrieres, *Negotiatorum Cappas se periturum jactabant;* pour prouver que les marchands, dans leurs voyages, se servoient de manteaux. Il est visible que le mot *Cappa*, dans ce passage, désigne non un habillement, mais un lieu, dont les Seigneurs étoient renommés sous le regne de Philippe I, comme l'a remarqué M. du Cange lui-même dans ses Notes sur Villehardouin. Cette inadvertence a été répétée dans la dernière édition du Glossaire.

CAPPADOCE, *Cappadocia*, Καππαδοκία. (*b*) Le nom de Cappadoce, pris dans sa signification générale & la plus étendue, désigne la partie de l'Asie mineure, située à l'Orient du fleuve Halys, & qui s'étend depuis le sommet de la branche du Taurus, qui borne la Cilicie, jusqu'au Pont-Euxin vers le Nord, & jusqu'à l'Euphrate vers l'Orient, ou du moins jusqu'à la chaîne de montagnes, qui regne au couchant de ce fleuve. Les Grecs nommoient au tems d'Hérodote les peuples de ce païs, Syriens ou Syriens blancs, *Leucosyri;* mais, les Perses les appelloient Cappadociens. Ce nom est celui sous lequel ils ont été plus connus dans la suite.

I. La partie de la Cappadoce, située au nord & vers le Pont-Euxin, portoit le nom de Cappadoce Pontique ou Maritime; & les Romains l'appelloient simplement le Pont. Sous les successeurs d'Alexandre, cette partie de la Cappadoce, & celle qui étoit à l'Orient du fleuve Halys, formerent deux royaumes séparés, & presque toujours ennemis l'un de l'autre, quoique les habitans parlassent la même langue, & que les deux familles Royales prétendissent avoir une origine commune. Cette division de la Cappadoce en deux États ou Dynasties différentes, semble avoir eu lieu sous les Persans. Chacune de ces deux Dynasties étoit régie en même tems par deux Gouverneurs. Le premier étoit héréditaire, & jouissoit sous le nom de Dynaste d'une autorité absolue sur une certaine étendue de païs, sans payer aucun

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVII. p. 288.

(*b*) Diod. Sicul. pag. 628. *& seq.* Strab. pag. 533. *& seq.* Ptolem. L. V. c. 6. Pom. Mel. pag. 19. Plin. Tom. I. pag. 290, 302. *& seq.* Herod. L. I. c. 72, 73. L. V. c. 49. L. VII. c. 72. Corn. Nep. in Datam. c. 1. *& seq.* in Eumen. c. 2. 13. Just. L. II. c. 4. L. VIII. c. 3. L. XIII. c. 4, 6. L. XXXVII. c. 3. L. XXXVIII. c. 1. *& seq.* L. XLII. c. 2. Q. Curt. L. III. c. 1, 4. L. IV. c. 1, 12. L. X. c. 10. Plut. Tom. I. pag. 423. *& seq.* Vell. Paterc. L. II. c. 39. Tacit. Annal. L. II. c. 42. L. XIII. c. 35. L. XV. c. 6. *& seq.* Hist. L. I. c. 78. Tit. Liv. L. XXXVII. c. 31. Roll. Hist. Anc. Tom. I. pag. 326. Tom. IV. pag. 12, 13. Tom. V. pag. 307. *& suiv.* Hist. Rom. Tom. V. pag. 589. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. p. 359. T. XII. p. 258. T. XIX. pag. 35, 36. *& suiv.* T. XXI. pag. 410.

tribut & ſans autre obligation que celle de fournir un certain nombre de troupes entretenues, & de reconnoître la ſouveraineté du roi de Perſe. Le ſecond portoit le titre de Satrape. La Cour le changeoit à ſa volonté. Il avoit le commandement des troupes dans la province, & on lui remettoit les fonds deſtinés à les payer. Mais, il ne pouvoit nommer au gouvernement des places & des fortereſſes ſituées dans ſa Satrapie. Les Commandans de ces places dépendoient immédiatement du Roi.

Le Dynaſte d'un canton pouvoit avoir la Satrapie d'une autre province; mais, il étoit rare qu'on lui confiât le commandement des troupes de ſa Dynaſtie. Ce détail réſulte du Tableau général, que Xénophon nous a laiſſé de l'adminiſtration établie par Cyrus & par Darius; & il eſt confirmé par l'Hiſtoire des guerres, entre les Perſes & les Grecs de l'Aſie mineure.

Polybe dit que les rois de la Cappadoce Pontique prétendoient deſcendre de l'un des ſept ſeigneurs Perſans conjurés contre le Mage, & avoir toujours poſſédé depuis ce tems la Satrapie héréditaire, que Darius leur avoit donnée. Ceux de la Cappadoce méridionale avoient la même prétention; mais, ils remontent plus haut que le tems de la conjuration. Ce fut Anaphas, leur cinquième Roi, deſcendu d'Achéménès par les femmes, & l'un des ſept conjurés, qui obtint pour lui & pour ſes ſucceſſeurs une entière exemption d'impôts & de tributs. Le premier de ces anciens Rois tributaires de Cappadoce qui ſoit connu, eſt un Pharnace marié avec Atoſſa princeſſe Achéménide. Diodore de Sicile rapportoit la généalogie détaillée de ces Princes de la Cappadoce méridionale dans ſes trente-unième Livre, & Photius nous en a conſervé le précis.

L'alliance d'un roi de Cappadoce avec une princeſſe Achéménide de Perſe, vers l'an 670 avant Jeſus-Chriſt, ſuppoſe qu'il y avoit alors un certain commerce entre ces deux païs, qui étoient éloignés l'un de l'autre, & ſéparés par l'Arménie & par la Médie. Et je crois, dit M. Fréret, qu'il faut conclure de cette alliance, que la Cappadoce, l'Arménie & la Médie, ne formoient dés-lors qu'un ſeul & même État, ſoumis à Déjocès, qui regna depuis l'an 710 avant Jeſus-Chriſt, juſqu'à l'an 657. Hérodote nous apprend qu'au tems de la conquête des Medes par Cyrus en 560, ces peuples avoient été les maîtres de la haute Aſie, au de-là du fleuve Halys, pendant cent vingt-huit ans.

Selon Strabon, Ariarathe fut le premier roi de Cappadoce. Il ne marque point dans quel tems il commença à regner. On peut croire que ce fut dans le tems que Philippe, pere d'Alexandre le Grand, commença à regner en Macédoine, & Ochus chez les Perſes. Dans cette ſuppoſition, le royaume de Cappadoce a duré trois cens ſoixante-ſeize ans, juſqu'au tems où il fut réduit en province de l'Empire Romain ſous

Tibère. Il fut gouverné d'abord par une longue suite de Rois, appellés Ariarathes; puis par des Rois qui porterent le nom d'Ariobarzane, & qui ne passerent pas la troisième génération; & enfin par un dernier nommé Archélaüs. Selon Diodore de Sicile, ainsi que nous venons de l'observer, il y avoit déjà eu plusieurs Rois en Cappadoce avant Ariarathe; mais, comme leur Histoire est presque entièrement inconnue, nous n'en ferons point ici mention.

HISTOIRE ABRÉGÉE des Rois de Cappadoce.

Ariarathe I regna conjointement avec son frere Holoferne, pour qui il avoit une tendresse particulière. S'étant joint aux Perses dans l'expédition d'Égypte, il y acquit beaucoup de gloire, & s'en retourna comblé d'honneurs par le roi Ochus, vers l'an 351 avant Jesus-Christ.

Ariarathe II, fils adoptif d'Ariarathe I, avoit vécu en repos dans ses États pendant les guerres d'Alexandre le Grand, qui, dans l'impatience où il étoit d'en venir aux mains avec Darius, n'avoit pas voulu s'arrêter à la conquête de la Cappadoce, & s'étoit contenté de quelques témoignages de soumission. Après la mort de ce Prince, la Cappadoce, dans le partage que firent ses Généraux des provinces de son Empire, étoit échue à Eumène. Perdiccas, pour l'en mettre en possession, l'y conduisit avec une puissante armée. Ariarathe, de son côté, s'étoit préparé à une vigoureuse défense. Il avoit trente mille hommes de pied & une nombreuse cavalerie. La bataille se donna. Ariarathe fut vaincu & fait prisonnier. Perdiccas le fit mettre en croix, lui & ses principaux Officiers, & mit Eumène en possession de ses États.

Ariarathe III, fils du précédent, à la mort de son pere, s'étoit réfugié en Arménie. Mais, dès qu'il eut appris la mort de Perdiccas & celle d'Eumène, & l'occupation que d'autres guerres donnoient à Antigonus & à Séleucus, il entra dans la Cappadoce avec les troupes qu'Ardoate, roi d'Arménie, lui fournit. Il défit Amyntas, Général des Macédoniens, le chassa du païs, & remonta sur le trône de ses ancêtres, vers l'an 315 avant l'Ére Chrétienne.

Ariamnès, fils aîné d'Ariarathe III, monta sur le trône après la mort de son pere. Il s'allia avec le roi de Syrie, Antiochus Théos, & maria son fils aîné avec Stratonice, fille de cet Antiochus. Il eut tant d'amitié pour ce fils, qu'il se le donna pour Collegue dans la royauté. Ariarathe IV ayant regné seul après la mort de son pere, laissa ses États en mourant à son fils de même nom que lui, & qui étoit encore fort jeune. Celui-ci, vers l'an 190 avant J. C., ayant épousé Antiochide, fille d'Antiochus le Grand, fournit des troupes à son beau-pere dans la guerre qu'il entreprit contre les Romains. Antiochus ayant été défait, Ariarathe V envoya des Ambassadeus à Rome, pour demander pardon au Sénat, de ce qu'il avoit été obligé de se déclarer contre les Romains en fa-

veur de son beau-pere. On le lui accorda, mais après l'avoir condamné à payer, pour expiation de sa faute, deux cens talens. Dans la suite, le Sénat lui en remit la moitié à la priere d'Eumène, roi de Pergame, qui venoit d'épouser sa fille.

Ariarathe VI fut tué en combattant pour les Romains dans la guerre contre Aristonicus, qui commença l'an 131, & finit l'an 130 avant Jesus-Christ. Il laissa six fils très-jeunes sous la tutele de leur mere. Laodice fit périr les cinq premiers par le poison; le sixième regna, & épousa Laodice, sœur de Mithridate, roi de Pont. Il étoit le VII.e du nom d'Ariarathe. Il fut pere d'Ariarathe VIII & d'Ariarathe IX. Son beau-frere le fit tuer par Gordius, l'un de ses sujets. Laodice se remaria à Nicomède, roi de Bithynie, qui s'empara aussi-tôt de la Cappadoce. Mithridate y envoya une armée, en chassa les garnisons de Nicomède, & restitua le royaume à son neveu, fils du même Ariarathe, qu'il avoit fait assassiner.

Ariarathe VIII fut à peine monté sur le trône, que Mithridate le pressa de faire revenir d'exil Gordius, dans le dessein de se défaire du fils par la main du même assassin, qui avoit tué le pere. Ce jeune Prince frémit à cette proposition, & leva une armée pour s'opposer à la violence de son oncle. Mithridate, ne voulant pas commettre ses prétentions au hazard d'un combat, prit le parti d'attirer Ariarathe à une conférence; & lorsqu'il l'eut joint, tenant un poignard caché, il l'assassina à la vue des deux armées. Il mit à sa place son propre fils, âgé seulement de huit ans, le fit nommer Ariarathe, & lui donna Gordius pour gouverneur. Les Cappadociens, ne pouvant souffrir les vexations des Lieutenans de Mithridate, se souleverent, firent venir d'Asie Ariarathe, frere du dernier Roi, & le mirent sur le trône. Il prit le nom d'Ariarathe IX. Dès que ce Prince fut de retour, Mithridate l'attaqua, le vainquit & le chassa du Royaume. Le chagrin, qu'en eut Ariarathe, le fit tomber dans une maladie, dont il mourut peu de tems après.

Mithridate avoit rétabli son fils sur le trône; mais, Nicomède, roi de Bithynie, craignant que Mithridate, devenu maître de la Cappadoce, ne fondît sur ses États, apposta un enfant de huit ans, qu'il revêtit aussi du nom d'Ariarathe, & fit demander aux Romains, pour lui, le royaume de son pere. La Reine Laodice, sa femme, alla exprès à Rome, pour appuyer cette supposition, & pour témoigner qu'elle avoit eu trois fils d'Ariarathe VII, dont celui qu'elle produisoit, étoit le dernier. Mithridate, de son côté, osa faire assurer par Gordius, que son fils qu'il avoit installé sur le trône, étoit fils du même Ariarathe, qui avoit été tué dans la guerre contre Aristonicus. Quel siecle! Quelle suite de fourberies! Le peuple Romain s'en apperçut bien; & pour ne les pas appuyer

de part ou d'autre, & mettre fin à ces procès, il ordonna que Mithridate renonçât à la Cappadoce, qui déſormais jouiroit de la liberté, & ſe gouverneroit comme il lui plairoit. Mais, les Cappadociens envoyerent à Rome, pour déclarer que la liberté leur étoit inſupportable, & pour demander un Roi. On dut être étonné d'un tel goût, qui préféroit la ſervitude à la liberté. Mais, il eſt des peuples, à qui le gouvernement Monarchique convient beaucoup mieux que le gouvernement Républicain; & l'on en trouve peu qui ſoient capables d'uſer modérément d'une pleine & entière liberté. Les Cappadociens choiſirent, ou plutôt reçurent de la main des Romains pour Roi Ariobarzane.

Sylla fut chargé de mettre le nouveau Roi en poſſeſſion de la Cappadoce. Mais, à peine fut-il ſur le trône, que Tigrane, roi d'Arménie, s'étant laiſſé gagner par Mithridate, envoya contre lui deux de ſes Généraux avec une armée. Ariobarzane, ſentant la partie trop inégale, & d'ailleurs n'étant pas guerrier, dès qu'il vit l'orage près de fondre ſur lui, raſſembla ſes effets & s'enfuit à Rome. Il ne fut rétabli que lorſque Pompée finit la guerre de Mithridate. Ce général Romain augmenta conſidérablement les États d'Ariobarzane, en le remettant ſur le trône; & ſon fils Ariobarzane II recueillit cette belle ſucceſſion. Mais, il n'en jouit pas long-tems. Ayant été tué, il laiſſa la couronne à ſon fils Ariobarzane III.

Ce Prince, foible & pauvre, avoit été recommandé à Cicéron par le Sénat. Lorſque Cicéron entra en Cappadoce, il y avoit une conſpiration toute formée pour détrôner ce Roi. Pluſieurs de ſes ſujets des mieux intentionnés en étoient inſtruits; mais, ils n'oſoient parler, de peur d'être opprimés par la puiſſance des conſpirateurs. Lorſqu'ils virent au milieu d'eux un Proconſul Romain, plein de bonne volonté & accompagné de troupes, leur crainte ceſſa; & ils découvrirent ce qu'ils ſçavoient. La mine étant ainſi éventée, il fut aiſé à Ariobarzane de ſe précautionner contre les entrepriſes de ſes ennemis. Cicéron encouragea à le défendre avec zele, ceux qui lui étoient attachés. Les conſpirateurs, loin de pouvoir eſpérer de le gagner par argent, ne trouverent même aucun accès auprès de lui. Ainſi, par ſa ſageſſe & par l'autorité ſeule de ſon nom, il ſauva la vie & la couronne au roi de Cappadoce.

Après que Céſar eut vaincu Pharnace, il donna une partie de la Cilicie & de l'Arménie à Ariobarzane. Ce bon traitement fit croire, quelques années après, aux meurtriers de Céſar, que le roi de Cappadoce ne les favoriſoit point. Il ne ſe déclara pas ouvertement contre leur parti; mais, il refuſa de s'allier avec eux. Cette conduite leur donnoit une juſte défiance, de ſorte que Caſſius ſe crut obligé de ne le point ménager. Il l'attaqua, & l'ayant fait priſonnier, il le fit mourir. Par la mort d'Ariobarzane, le royaume

me de Cappadoce demeura à son frere Ariarathe X. La possession lui en fut disputée par Sisinna, fils aîné de Glaphyra. M. Antoine, établi juge de ce différend, le termina en faveur de Sisinna. On ne sçait point ce que celui-ci devint. On sçait seulement qu'Ariarathe monta sur le trône de Cappadoce. Cinq ou six ans après, M. Antoine l'en chassa, & mit en sa place Archélaüs, second fils de Glaphyra. Son regne dura cinquante ans. Ayant été appellé à Rome par Tibere pour se justifier sur divers chefs d'accusation, il y mourut l'an de Jesus-Christ 17, la quatrième année du regne de cet Empereur. Après la mort d'Archélaüs, Tibere déclara la Cappadoce province Romaine; & l'année suivante, il y envoya un Gouverneur avec le titre de *Legatus*. Il réunit au fisc impérial le domaine des Rois; mais, pour accoûtumer les peuples à la nouvelle domination, il diminua quelques impôts. La situation des affaires, & la guerre contre les Parthes, demandoient ces ménagemens.

II. Dans la 51.[e] année de l'Ére Chrétienne, & pendant le cinquième Consulat de l'empereur Claude, nous voyons que la condition de la Cappadoce avoit déjà changé. Elle n'étoit plus gouvernée par un *Legatus*, mais par un simple Intendant des domaines, ou *Procurator*. On voit encore qu'en 69, lorsqu'Othon devint Empereur, la situation de la Cappadoce étoit assez fâcheuse; car, Othon, voulant se rendre agréable aux provinces, proposa de changer l'administration de la Cappadoce.

A juger de l'état où se trouvoit la Cappadoce, par celui où elle étoit sous les derniers Empereurs, sa condition devoit être très-dure. Les Empereurs s'étoient approprié le domaine des Rois; & ce domaine, qui étoit très-étendu, comprenoit également la propriété des terres & des corps de ceux qui les cultivoient. Les loix Romaines parlent non seulement des *prædia tamiaca*, mais encore des *homines tamiaci*, qui ne travailloient & n'acquéroient que pour leurs maîtres, à peu près comme nos anciens serfs. Le domaine des rois de Cappadoce avoit paru sous Tibère un objet assez considérable, pour juger que cette augmentation de revenu le mettoit en état de faire une remise, de la moitié de l'imposition du centième denier de tout ce qui étoit vendu; impôt odieux, dont on demandoit la remise. Sous les Rois, ces domaines s'affermoient à des gens de la nation, & le produit ne sortoit point du païs. Sous les Empereurs, ce produit étoit porté à Rome; & pourvu, que les fermiers fussent exacts à remplir leurs engagemens, on se mettoit peu en peine de réprimer leurs exactions.

Les rois de Cappadoce faisoient ordinairement leur résidence à Mazaca, ville située au pied de la montagne d'Argée, & qui suivoit les loix de Charondas. Cette ville étoit bâtie sur la rivière de Mélas, qui se décharge dans l'Euphrate.

Un roi de Cappadoce, que Strabon appelle ſimplement Ariarathe, ſans déſigner le tems où il vivoit, ayant fermé les embouchures de cette rivière, inonda toutes les campagnes voiſines; après quoi, il fit faire pluſieurs petites iſles à la manière des Cyclades, où il paſſa puérilement une partie de ſa vie. La rivière rompit les digues de ſon embouchure. Les eaux retournerent dans leur lit. L'Euphrate, les ayant reçues, ſe déborda, & fit des ravages incroyables dans la Cappadoce. Les Galates, qui habitoient dans la Phrygie, ſouffrirent auſſi beaucoup de pertes par ce débordement, & en voulurent être indemniſés. Ils demanderent trois cens talens à ce roi de Cappadoce, & prirent pour juges les Romains.

III. La Cappadoce abondoit en chevaux, en ânes & en mulets. C'étoit de-là qu'on tiroit les chevaux deſtinés ſi particulièrement pour les Empereurs, qu'il étoit défendu aux Conſuls même de s'en ſervir. Elle fourniſſoit auſſi quantité d'eſclaves & de faux témoins. On dit que les Cappadociens s'accoûtumoient, dès l'enfance, à réſiſter aux tourmens, & qu'ils ſe donnoient la queſtion les uns aux autres pour s'endurcir contre les peines, à quoi leurs faux témoignagnes les pourroient un jour expoſer. Ces gens-là enchériſſoient ſur la nation Grecque, quoiqu'elle eût porté ce vice à de grands excès, ſi l'on s'en rapporte à Cicéron. Cet Orateur lui attribue d'avoir donné lieu à cette façon de parler: *Prêtez-moi votre témoignage, je vous le rendrai.*

La Cappadoce, généralement parlant, n'étoit rien moins qu'un païs de beaux eſprits & de Sçavans. Il en eſt ſorti néanmoins quelques Auteurs bien célebres. Strabon & Pauſanias ſont de ce nombre. On croyoit ſur tout que les Cappadociens étoient peu propres à devenir Orateurs; & c'étoit un proverbe, qu'un Rhéteur de ce païs-là étoit plus rare qu'un corbeau blanc & qu'une tortue volante. S. Baſile & S. Grégoire de Nazianze ont été une exception à cettte regle.

IV. Strabon dit que les différens cantons de la Cappadoce & de la Cataonie, parloient une même langue, & que cette langue étoit auſſi en uſage ſur les frontières de la Paphlagonie; mais que ſur ces frontières, le mêlange des deux langues, Paphlagonienne & Cappadocienne, en avoit altéré la pureté. Moïſe de Khorène aſſure que la langue Cappadocienne étoit la même que celle d'Arménie. Eudoxe diſoit que la langue Arménienne étoit un dialecte de celle des Phrygiens, & avoit obſervé que les troupes de ces deux nations faiſoient un même corps, & ſervoient ſous un même chef dans l'armée de Xerxès. On peut conclure de-là, que dans leur origine, les peuples de l'une & de l'autre Phrygie & ceux de la Cappadoce & de l'Arménie, avoient compoſé une ſeule nation, qui parloit la même langue, que le mêlange de ces peuples avec des colonies étrangères altéra dans la ſuite au point d'effacer en gran-

de partie cette reſſemblance.

V. La Cappadoce, ſous les Medes & ſous les Perſes, formoit un État ſéparé, quoique dépendant, qui conſervoit ſon ancienne religion, & qui avoit ſes loix particulières. Le Magiſme y étoit reçu ; mais, il n'étoit pas la religion dominante comme dans la Perſe, & peut-être dans la Médie, où nous ne voyons point qu'on élevât des temples aux divinités particulières. Les zélateurs du Magiſme avoient en horreur le culte de ces ſtatues, & le perſécutoient, lorſqu'ils avoient la force en main. Nous en avons la preuve dans l'hiſtoire Arménienne de Moïſe de Khorène ; & d'un autre côté, nous voyons que les adorateurs des ſtatues avoient les mêmes ſentimens pour les ſectateurs du Magiſme. Car, après la défaite des Perſes à Platée, les Prêtres de Delphes ordonnerent d'éteindre tous les feux de la Béotie & de l'Attique, même ceux des foyers domeſtiques, comme ayant été ſouillés par les Perſes, & de les rallumer avec un feu pur, pris ſur l'autel ſacré du temple de Delphes. Les Prêtres de Cappadoce, adorateurs d'Anaïtis, d'Omanos, d'Anandratos, de la Diane de Commane, de Pharnak ou de la Lune, &c. devoient être dans la même diſpoſition que les prêtres Grecs, par rapport aux Mages.

La Cappadoce, ſous les Romains, quoiqu'enfermée preſque de tous côtés par des païs ſoumis à ce peuple, conſerva également fort long-tems ſon ancienne indépendance avec ſes loix & la forme de ſon gouvernement. Ses Rois étoient alliés, mais non pas ſujets de l'Empire. Strabon nous apprend ſur quoi cette diſtinction étoit fondée. Après la défaite d'Antiochus l'an 190, les Romains firent des traités d'alliance avec les différens rois de l'Aſie mineure ; mais, ces traités n'étoient faits qu'avec les Rois ſeuls ; la nation n'y étoit pas compriſe. Le traité avec le roi de Cappadoce étoit d'une autre eſpèce. Les Cappadociens y furent compris ; & l'alliance fut conclue de nation à nation. Cela venoit-il de ce que la Cappadoce étoit un royaume ſemblable à celui de Pologne, & dans lequel il falloit, pour la validité des actes, que le conſentement du Corps & des Grands de la nation accompagnât celui du Roi ? C'eſt ce que j'ignore, dit M. Fréret. Les rois de Cappadoce furent fideles à cette alliance ; & de leur côté, les Romains eurent toujours de grands égards pour eux, à quoi contribua peut-être la conſidération de la facilité, que les Parthes, qui étoient maîtres de l'Arménie, auroient eue pour entrer dans l'Aſie mineure, ſi les rois de Cappadoce s'étoient unis avec eux.

On aſſure que la Cappadoce avoit obéi à Sémiramis, qui y avoit fondé des temples, bâti des fortereſſes, & conſtruit pluſieurs monumens, qui ſubſiſtoient encore long-tems après cette Princeſſe.

Les médailles des rois de Cappadoce ne portent aucune époque

prise d'une Ére étendue, mais seulement la date de l'année du regne du Prince, pour qui elles sont frappées. Les médailles des rois de Pont ou de la Cappadoce maritime sont dans le même cas à cet égard.

Jusqu'ici, il n'a été question, à proprement parler, que de la partie historique de la Cappadoce. Nous allons maintenant en faire connoître la partie topographique.

Nous avons déja eu occasion de donner une idée de l'étendue de la Cappadoce, ainsi que de sa division en Cappadoce propre, & en Cappadoce Pontique ou maritime.

Etienne de Byzance distingue la Cappadoce en majeure & en mineure, en grande & en petite. Du tems d'Archélaüs, & sous ses prédécesseurs les plus proches, la Cappadoce étoit divisée en dix gouvernemens ou provinces; ce qui doit s'entendre de la grande Cappadoce. Il y en avoit cinq près du mont Taurus; sçavoir, la Mélitene, la Cataonie, la Cilicie, la Tyanitide & l'Isauritide. Les cinq autres, plus éloignées du mont Taurus, étoient moins connues, & leurs noms sont plus obscurs. Les voici néanmoins: La Lavinasene, la Sargasene, le Chamanene, la Saravene, ou, comme porte le Grec, la Sargavene, & la Moramene. Les Romains y en ajoûterent une onzième; sçavoir, un démembrement de la Cilicie, qui avoit appartenu autrefois à Archélaüs aux environs de Castabala & de Cybistra jusqu'à Derbe d'Antipater le brigand.

Outre la grande Cappadoce, dont on vient de parler, & dans laquelle étoient comprises les onze provinces, dont nous avons marqué les noms, il y avoit la Cappadoce Pontique, c'est-à-dire, le royaume de Pont, dont on peut consulter l'article.

La petite Arménie a été aussi comprise sous le nom de Cappadoce; & quelquefois elle a été regardée comme séparée de cette province. Mais, à dire vrai, les bornes qui les distinguoient, sont très confuses, & tel donne à la grande Cappadoce, ce que d'autres assignent à l'Arménie mineure. Et au contraire, il y en a qui retranchent de la dernière de ces provinces pour accroître la première.

La grande Cappadoce est divisée en deux parties par Strabon; sçavoir, en Taurique où étoient les cinq premières provinces, & en Mineure où se trouvoient les cinq autres.

Ptolémée ne fait qu'une province du Pont & de la Cappadoce, à laquelle il donne pour bornes au couchant, la Galatie & une partie de la Pamphylie; au midi, la Cilicie, suivant une ligne prolongée de-là le long du mont Taurus jusqu'au mont Amanus, ensuite une partie de la Syrie, le long de l'Amanus jusqu'à l'Euphrate; à l'orient, la grande Arménie le long de l'Euphrate depuis le mont Amanus jusqu'à la courbure la plus septentrionale de ce fleuve, qui se tournoit là vers l'Orient, & de là une ligne qui passoit par les monts Moschiques; enfin au nord, une partie du Pont-Euxin, depuis cette

ligne jusqu'à Amise de Galatie. Ptolémée divise ainsi la Cappadoce. 1° Le Pont, qui comprenoit le Pont Galatique, le Pont Polémoniaque & le Pont Cappadocien. 2° Les stratégies ou les gouvernemens de Chamanes, de Sargarauséna, de Garsaurie, de Cilicie, de Lycaonie, d'Antiochiane & de Tyanitide. Notre Géographe donne, dans un chapitre à part, à l'Arménie mineure, outre les Villes situées sur l'Euphrate, les gouvernemens suivans, la Mélitene, la Cataonie, la Muriane, la Lavinianésine & Rhavene ou l'Arabene. On voit, par cette description, que l'Arménie mineure de Ptolémée n'est formée que des démembremens de la grande Cappadoce de Strabon.

Mais, cette vaste étendue de la Cappadoce, telle que ces deux Géographes la fournissent, fut bien resserrée depuis. Les Romains, déja maîtres de la Bithynie, au rapport de Florus, par le testament de Nicomède, qui en étoit roi du tems de Sylla, gagnerent, du tems de Pompée, le royaume de Pont où commandoit Mithridate, qu'ils défirent, & joignirent ce royaume à la Bithynie, n'en faisant qu'une province Romaine. Mithridate avoit dépossédé Ariobarzane, roi de Cappadoce, qui fut rétabli par les Romains. » Les » Cappadociens, lit-on dans Sextus Rufus, ont toujours été » prêts à prendre les armes pour » nous ; & ils ont eu tant de res» pect pour la majesté Romaine, » qu'afin d'honorer davantage » l'empereur Auguste, ils ont » nommé Césarée la plus grande » ville de la Cappadoce, qui est » Mazaca. « Ensuite sous l'empire de Claude, Archélaüs étant venu de Cappadoce à Rome, & y étant mort après y avoir été long-tems prisonnier, la Cappadoce fut réduite en forme de province. Ce fut donc sous l'empire de Claude, que la Cappadoce cessa d'être un royaume, de même que le Pont-Polémoniaque sous Néron, & l'Arménie sous Trajan devinrent des provinces Romaines.

Le changement fut encore bien plus grand dans la suite ; car, au lieu que le Pont & l'Arménie mineure n'avoient été anciennement que des parties, que l'on comprenoit sous le nom général de Cappadoce, aussi-bien que le païs, qui portoit principalement ce nom, il se trouva au contraire que l'on forma un grand diocèse, sous le titre de diocèse du Pont, sous lequel on rangea huit provinces, selon la division de l'Empire, faite du tems de l'empereur Adrien. Ces provinces étoient la Galatie, la Bithynie, l'Hellénopont, le Pont-Polémoniaque, la Cappadoce I, la Cappadoce II, la Paphlagonie & l'Arménie.

Une Notice, dressée sous Arcadius & Honorius, met dans le département du Préfet du Prétoire d'Orient, le diocèse du Pont, auquel il adjuge la Galatie, la Bithynie, l'Honoriade, la Cappadoce I, la Cappadoce II, le Pont-Polémoniaque, l'Hellénopont, l'Arménie I, l'Arménie II & la Galatie salutaire. En ce sens, ces deux Cappadoces, la I & la II, ne

font ensemble qu'une petite partie de la grande Cappadoce de Strabon.

La Cappadoce I étoit bornée à l'orient, par l'Arménie I & par l'Antitaurus; au midi, par la Lycaonie & la Cappadoce II; au couchant, par la Galatie salutaire, & au nord, par l'Hellénopont. Les Notices épiscopales lui donnent pour villes, Césarée ou Mazaca, Thermes, Nysse, Camuliane, Ciscisse & Théodosiopolis. Chacune de ces Villes avoit son Siege.

La Cappadoce II avoit au couchant, la Lycaonie; au nord, la Cappadoce I; à l'orient, l'Arménie II, & au midi, l'Isaurie & la Cilicie. Le P. Charles de Saint Paul dit que l'empereur Valens l'établit en haine de Saint Basile. Pour éclaircir cette difficulté, que les historiens Ecclésiastiques, tels que Socrate, Théodoret & Sozomène, ne rapportent en aucune façon, il faut avoir recours aux écrits de Saint Basile & de Saint Grégoire de Nazianze & autres.

Le P. Charles de Saint Paul, met une Cappadoce III, dont les villes Épiscopales étoient, selon lui, Mocissus, Nazianze, Colonia, Parnasse & Doara. Il est autorisé par une ancienne Notice, dressée pour régler les rangs entre les Églises, & publiée par Schelstrate. On y voit, en premier lieu, que les évêchés de Cappadoce y sont ainsi nommés, *Cæsareæ, Regiarum Thermarum, Nissæ, Methodiopoleos Armeniæ, Camulianorum Cysici*. Il est évident qu'il s'agit là de la Cappadoce I. Méthodiopolis est apparemment la même ville que d'autres nomment Théodopolis. La même Notice, après avoir parcouru une grande partie de l'Asie mineure, revient encore à la Cappadoce, & y place les quatre Évêchés suivans, *Syanæ sive Christopoleos, Cybistrorum, Faustinopoleos, Sasimorum*. Enfin, la même Notice revient une troisième fois à la Cappadoce, & lui donne pour évêchés, *Mocissi, Nazianzi, Coloniæ, Parnassi, Doarorum*.

VII. Celui, qui a fait le recueil d'épigrammes Latines, sous ce titre, *Epigrammatum delectus*, met, entre autres celle-ci, dont on ne connoît point l'Auteur:

Vipera Cappadocem malesana momordit; at ipsa
Gustato periit sanguine Cappadocis.

L'Auteur de cette Épigramme, n'a voulu dire autre chose qu'une plaisanterie contre un homme, dont le sang étoit si corrompu, qu'une vipère l'ayant mordu, au lieu de l'empoisonner, creva elle même empoisonnée. Le nom de Cappadoce marque peut-être que cet homme étoit un esclave. On a imité en François cette Épigramme; & sans s'arrêter au nom, on a substitué à celui de Cappadoce celui d'Aurele:

Un gros serpent mordit Aurele.
Que croyez-vous qu'il arriva?
Qu'Aurele en mourut; bagatelle.
Ce fut le serpent qui creva.

Celui, qui a dressé le recueil Latin, a pris la chose sur le ton sérieux, & a cru bonnement que

le sang des Cappadociens étoit généralement un poison mortel pour les vipères ; & trouvant cette découverte exprimée en deux petits vers, il n'a pas cru mal faire, dit il, de les rapporter. Il n'a point entendu la fin de l'Épigramme & la malignité, qui attaque un homme en particulier, sur ce qu'il avoit le sang empesté, peut-être même par ses débauches. Au lieu de cela, l'Auteur du recueil imagine une prétendue vertu, qu'il attribue au sang de tous les habitans de la Cappadoce ; ce qui est peu naturel.

La Cappadoce fait partie aujourd'hui de ce qu'on appelle la Turquie d'Asie.

CAPPADOCIENNE [l'Année.] *Voyez* année.

CAPPADOCIENS, *Cappadoces*, Καππαδόκες, habitans de la Cappadoce. *Voyez* Cappadoce.

Le nom des Cappadociens se trouve assez fréquemment dans les Livres de l'Ancien Testament. Mais, D. Calmet assure que l'Hébreu dans tous ces endroits lit Caphtorim, qu'il explique des anciens peuples de Crete, qui passerent dans la Palestine, & qui y furent connus sous le nom de Céréthim & de Philistins.

CAPPADOX, *Cappadox*, (*a*) rivière, qui, selon Pline, bornoit les Cappadociens du côté de la Galatie. Il prétend que c'est de ce nom, que ces peuples furent ainsi appellés, & qu'on les nommoit auparavant Leucosyriens. Selon le P. Hardouin, cette rivière alloit se perdre dans l'Halys.

CAPPAUTAS, *Cappautas*, Καππαύτας, surnom de Jupiter. *Voyez* Jupiter Cappautas.

CAPRÆ PALUS ; (*b*) C'est-à-dire, le marais de la Chevre. Il y avoit auprès de ce Marais une plaine, où Romulus assembla ses troupes pour en faire la revue, l'an de Rome 37. Là il s'éleva tout d'un coup un furieux orage, accompagné de coups de tonnerre épouvantables, & suivi d'épaisses ténebres, dont le Roi fut tellement enveloppé, qu'il disparut aux yeux de toute l'assemblée. Depuis ce tems-là, on ne le vit plus parmi les mortels. Tel est le récit de Tite-Live. *Voyez* Caprotines.

CAPRARIENS, *Caprarienses*, nom d'un peuple & d'une montagne de la Mauritanie, selon Ammien Marcellin. » Firmus, dit cet » Auteur, ayant des places for- » tes & des troupes, qu'il avoit » levées à grands frais, ne se » croyant pourtant pas en sûreté, » abandonna la nuit tout ce mon- » de, & se sauva dans les monta- » gnes Capariennes, éloignées » de-là, & tellement escarpées » qu'elles en étoient inaccessi- » bles. . . . Théodose, ne faisant » quartier à personne, après avoir » fait prendre des rafraîchissemens » à ses troupes . . . . défit dans un » léger combat les Caprariens & » les Abannes leurs voisins.

CAPRARII, Καπραρίο. (*c*) Plutarque dit que les Romains

(*a*) Plin. T. I. p. 303.
(*b*) Tit. Liv. L. I, c. 16. Plut. Tom. I, pag. 36.
(*c*) Plut. T. I. p. 103.

donnoient ce nom à leurs enfans. Il étoit pris du nom des Chevres. Car, *Capra* en Latin veut dire une Chevre ; & *Caper*, un Bouc.

CAPRÉES, *Capreæ*, Κάπρεαι, (a) isle de la mer Tyrrhène, située sur les côtes de la Campanie, près du promontoire de Minerve, à huit mille pas de Surrentum, selon Pline. Tacite ne met qu'une distance de trois milles. Pline donne à l'Isle quarante mille pas de circuit. On lit Caprée en singulier dans Ptolémée.

Auguste fit l'acquisition de cette Isle, vers l'an 29 avant Jesus-Christ. Ce Prince, y étant allé depuis, y séjourna quelques jours ; & pendant son séjour, il distribua, entre autres menus présens, à toutes les personnes de sa cour, des toges Romaines, des manteaux à la grecque ; à condition que les Grecs porteroient la toge, & les Romains le manteau. Il assista assidument aux jeux & aux exercices de la jeunesse de l'Isle, colonie Grecque, & qui conservoit encore, dans les mœurs de ses habitans, des traces de son ancienne origine. Il régala aussi toute cette jeunesse, permettant & même exigeant qu'elle se divertît avec une entière liberté, & sans être en aucune manière gênée par sa présence. Le repas finit par livrer au pillage toutes les viandes & tous les desserts, qui étoient restés sur les tables. Auguste étoit alors fort avancé en âge.

Rien n'a plus contribué à la célébrité de l'isle de Caprées, que la retraite de Tibere, qui s'y relegua lui-même, vers l'an de J. C. 27, pour y mieux cacher ses effroyables débauches. » Je m'imagine, » dit Tacite, que ce qui lui donna du goût pour cette solitude, » c'est qu'elle n'a aucun port dans » tout son circuit, & que les plus » petites barques n'y abordent » qu'avec peine, & ne le peuvent » faire sans être apperçues de ceux » qui sont en sentinelle ; outre que » l'hiver y est fort doux à cause » d'une montagne, qui la met à » l'abri des mauvais vents ; que » les chaleurs de l'été y sont ex» trêmement tempérées par les » zéphirs auxquels elle est expo» sée, & qu'enfin elle a une vue » charmante du côté de la pleine » mer, qui est découverte tout » au tour, comme elle l'avoit de » celui de la terre, où elle apper» cevoit une contrée très char» mante, avant que les feux du » mont Vésuve eussent changé la » face de ces lieux. La tradition » nous apprend que les Grecs » s'emparerent de ce païs, & que » Caprées fut habitée par une co» lonie venue de Télebes. Mais, » pour revenir à Tibere, il choi» sit douze maisons des plus céle» bres & des plus fortes de ce » canton, pour y faire successive» ment son séjour & s'y aban» donner au repos & à ses plaisirs » secrets, avec autant d'ardeur, » qu'il en avoit autrefois montré » pour les affaires. Car, il étoit

(a) Plin. Tom. I. pag. 160. Strab. p. 123, 247, 248, 258. Pomp. Mel. pag. 153. Ptol. L. III. c. 1. Tacit. Annal. L. IV. c. 67. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 10, 248, 249, 266, 508. *& suiv.* T. IV. p. 482, 484.

» encore plus ſoupçonneux & plus » crédule dans ſa retraite, qu'il » ne l'avoit été à Rome. « C'eſt de-là que Tibere envoyoit ces Édits ſanglans, qui firent périr tant de gens de bien. Ce Prince, au rapport de Plutarque, ayant vécu ſept ans en ce lieu, y finit ſes jours.

Ce fut dans l'iſle de Caprées qu'on relegua Lucille, ſœur de l'empereur Commode, qui, peu après, y fut miſe à mort. Ce traitement étoit la peine de la part qu'elle avoit eue à une conjuration. Vers le même tems, l'impératrice Criſpine s'étant rendu coupable d'adultere, fut auſſi tranſportée dans l'iſle de Caprées, & bientôt après, tuée par ordre de Commode.

Strabon dit qu'il y avoit eu dans cette Iſle deux villes ou bourgs; mais que l'un ayant été détruit, il n'en reſtoit plus qu'un. Il y avoit auſſi un lieu, qui portoit le nom de Jupiter, ſelon Suétone qui prétend que Tibere s'y tint enfermé pendant neuf mois, après avoir prévenu la conjuration de Séjan, parce qu'il n'en étoit ni plus raſſuré ni plus tranquille.

L'iſle de Caprées a préſentement une petite ville dans ſa partie méridionale, qu'on appelle auſſi Capri, où eſt un Évêché ſuffragant de l'archevêché d'Amalfi, avec un fort château ſur un rocher. On dit qu'il y paſſe tous les ans une ſi grande quantité de cailles, que c'eſt le principal revenu de l'Évêché; d'où vient que quelques-uns l'ont appellé en riant l'Évêché des cailles. Un Auteur dit qu'au mois de Mars, qui eſt la bonne ſaiſon, on ne les vend à Naples, qui les tire de-là, que quatre ou cinq ſols la douzaine. Le même ajoûte que cette Iſle eſt longue de ſix milles ou environ, large de deux, & qu'elle a ſes deux bouts couverts de montagnes, qui forment une vallée au milieu, où la ville de Capri eſt ſituée; enfin, qu'il y a une ſource d'eau admirable pour ſa groſſeur & ſa bonté.

CAPRETES, *Capretæ*, (*a*) peuples de l'Aſie proprement dite. Pline en parle comme d'une nation, qui ne ſubſiſtoit plus de ſon tems. Apamée fut bâtie par Séleucus dans le païs des Capretes.

CAPRIA, *Capria*, Καπρία, (*b*) nom d'un lac d'Aſie dans le voiſinage de Perges dans la Pamphylie, ſelon Strabon. Ce Géographe dit qu'il étoit aſſez grand.

CAPRIANUS, *Caprianus*, nom d'une montagne de Sicile. Elle étoit ſituée près d'Héraclée, ſelon Ortélius, qui cite un fragment du trente-ſixième Livre de Diodore de Sicile, publié par Henri Étienne.

CAPRICE, autrement bizarrerie, eſpèce de déréglement d'eſprit. On le dit, quand au lieu de ſe conduire par la raiſon, on ſe laiſſe emporter à ſa fantaiſie & à l'humeur dominante, où on ſe trouve.

Le terme de Caprice ſe tranſporte également par méthaphore aux

(*a*) Plin. T. I. p. 283.

(*b*) Strab. p. 667.

choses inanimées, & signifie irrégularité, variété, diversité dans les actions & les effets.

Caprice, ou fantaisie, se dit ...ssi des pieces de poësie, de mu...si..., d'architecture & de peinture, ...i réussissent plutôt par la force du génie, que par l'observation des regles de l'art. C'est pourquoi, elles n'ont aucun nom certain. Ces sortes de compositions, qui sortent des regles ordinaires, doivent être d'un goût singulier & nouveau. On les appelle fantaisies, parce que ceux, qui les composent, se laissent aller à leur imagination.

CAPRICORNE, *Capricornus*, (*a*) l'un des douze signes du Zodiaque, composé de vingt-huit étoiles, qui représentent, dit-on, la figure d'une chevre. Le soleil entre dans ce signe au mois de Décembre, & fait alors le solstice d'hiver, commençant à revenir vers l'équateur.

Les Poëtes disent que ce signe est occupé par la chevre d'Amalthée, qui avoit nourri Jupiter de son lait, & dont ce dieu voulut faire une constellation, pour la récompenser de ce bon office. D'autres ont feint que le dieu Pan, craignant le géant Typhon, se déguisa, en se transformant en un bouc, qui avoit une queue de poisson, & qu'il fut ensuite enlevé au ciel par ordre de Jupiter, qui avoit admiré cette adresse. C'est pourquoi, le Capricorne a sur les monumens la tête d'un bouc & la queue d'un poisson, ou la forme d'un égipan. Il est quelquefois désigné simplement par un bouc.

Ce signe se voit sur un grand nombre de médailles d'Auguste. Il paroît quelquefois à côté de sa tête. Sur le revers, il est tantôt seul, tantôt avec le globe, le gouvernail, la corne d'abondance, un vase de sacrifice, l'étoile, tous symboles familiers à Auguste. Quelquefois la victoire voltige au-dessus avec une guirlande de fleurs. Il se voyoit aussi sur le revers de la fameuse médaille de Pythodoris dans le cabinet de M. l'abbé de Rothelin. On le rencontre encore sur le revers des autres Empereurs, & même sur les médailles Grecques. Il étoit dans le même cabinet sur une médaille d'argent unique, au revers d'Adrien, avec la légende AMICOY ΕΛΕΥΘΕΡΑΣ ΕΤΟΥC ΡΞΔ [164].

Auguste étoit né sous le signe du Capricorne. Suétone dit que ce Prince fit graver sur une monnoie d'argent la figure du Capricorne, sous lequel il étoit né. Or, il naquit, dit le même Suétone, un peu avant le lever du soleil le neuvième jour avant les Calendes d'Octobre. c'étoit le 22 Septembre dans l'année de Numa alors en usage; c'étoit le 23 dans l'année Julienne. Scaliger trouve en cela de la contradiction; car, dit-il, avant la réformation du Calendrier, le 22 Septembre tomboit dans notre mois de Juillet. Le so-

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. II. p. 368. T. VIII. p. 89. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 248. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. p. 32. Tom. XXI. p. 376. & *suiv.*

leil étoit alors dans le Cancer ; & par conséquent le Capricorne ne se levoit que le soir au coucher du soleil. Si donc Auguste est né sous le Capricorne le 22 Septembre, il faut qu'il soit né au coucher du soleil.

Pline dit que ceux, qui habitoient l'Attique vers le midi, avoient un jour nommé Caprificiel, qu'ils consacroient à Vulcain, & auquel ils commençoient la récolte de leur miel.

Macrobe a cru que ce signe avoit été nommé Capricorne, parce qu'il imite en quelque sorte la nature des chevres, qui, en paissant, grimpent toujours de bas en haut. De même le soleil, en entrant dans ce signe, commence à monter de bas en haut.

Selon certains, le mot Hébreu *Guedi*, signifiant le mâle d'une chevre ; on peut croire que le nom de Gad fut donné au signe du Capricorne.

Les monumens nous apprennent que le nom de ce signe étoit un de ceux, que l'on attribuoit aux triremes.

Les Anciens ont regardé le Capricorne comme le dixième signe du Zodiaque, & fixé le solstice d'hiver pour notre Hémisphere, à l'arrivée du soleil dans ce signe. Mais, les étoiles ayant avancé d'un signe tout entier vers l'Orient, le Capricorne est maintemant plutôt le onzième signe que le dixième ; & c'est à l'entrée du soleil dans le Sagittaire que se fait le solstice, quoiqu'on ait conservé la façon de s'exprimer des Anciens.

CAPRILIA. C'est le même lieu dont nous avons parlé sous le nom de Capræ Palus. *Voyez* Capræ Palus.

CAPRIUS, *Caprius*, pere de Bacchus troisième, au rapport de Cicéron.

CAPRIUS, *Caprius*, (*a*) insigne délateur, dont parle Horace dans une de ses satyres.

CAPROTINE, *Caprotina*, (*b*) surnom de Junon. Dom Bernard de Montfaucon dit que Junon Caprotine, est la même que Junon Sospita, & qu'elle avoit pris ce surnom à cause de la peau & des cornes de chevre, qu'elle portoit sur la tête.

CAPROTINES, *Caprotinæ*, (*c*) fête, que l'on célébroit à Rome aux Nones de Juillet.

Le jour que Romulus disparut, dit Plutarque, se nomme la fuite du peuple & les Nones Caprotines, à cause du sacrifice qu'on fait hors de la ville, près du marais de la Chevre. En allant à ce sacrifice, les Romains prononçoient avec de grands cris plusieurs de leurs noms propres, comme Marcus, Caius, &c. pour mieux imiter la fuite de ce jour-là, & la manière dont ils s'appelloient les uns les autres, dans le trouble & dans la frayeur. D'autres prétendent que ce n'étoit nullement l'imitation d'une fuite, & que tout cela

(*a*) Horat. L. I. Satyr. 4. v. 65, 69.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 59.

(*c*) Plut. T. I. p. 36, 37. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 538. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 228, 229.

se pratiquoit en mémoire d'une grande hâte & d'une diligence extraordinaire, dont on donnoit la raison suivante.

Après que les Gaulois, qui avoient pris Rome, eurent été chassés par Camille, la ville se trouva si épuisée & si foible, qu'elle ne pouvoit se remettre. La plûpart des peuples Latins, profitant de cette occasion, se liguerent ensemble; & avec une puissante armée, commandée par L. Posthumius, ils allerent planter leur camp près de Rome. D'abord, ils envoyerent un héraut aux Romains, pour leur dire que les Latins venoient dans le dessein de renouveller, par de nouveaux mariages, l'ancienne alliance, qui étoit entr'eux, & presque éteinte; que s'ils vouloient donc leur envoyer leurs filles & leurs jeunes femmes veuves, ils auroient la paix, comme ils l'avoient eue par le même moyen avec les Sabins. Les Romains, étonnés de ce discours, ne sçavoient à quoi se résoudre. D'un côté, ils craignoient la guerre, s'ils refusoient ce parti; & de l'autre, ils voyoient bien que de livrer leurs filles & leus femmes, ce n'étoit rien moins que recevoir le joug, & se rendre esclaves de ces peuples.

Comme ils étoient dans cette cruelle incertitude, une esclave, nommée Philotis, ou, selon d'autres, Tutela, leur conseilla d'user de ruse pour éviter également la guerre & la honte de donner des ôtages aux Latins. La ruse consistoit en ce qu'elle-même, & toutes leurs plus belles esclaves, richement parées, seroient envoyées à leurs ennemis, comme si c'étoient les femmes & les filles qu'ils demandoient; que la nuit elle leur éleveroit un flambeau allumé; & que les Romains le voyant sortiroient avec leurs armes, & se déferoient aisément de leurs ennemis, qu'ils trouveroient plongés dans un profond sommeil. Cela fut exécuté comme elle l'avoit dit. Les Latins donnerent dans le piege; & vers le milieu de la nuit, Philotis éleva un flambeau sur un figuier sauvage, derrière lequel elle étendit des couvertures, afin que le flambeau fût vu de Rome sans être apperçu du camp. Les Romains n'eurent pas plutôt vu le signal, qu'ils sortirent en armes avec toute la diligence possible, en s'entr'appellant les uns les autres au sortir des portes, comme c'est la coûtume, pour s'exciter. Ayant surpris leurs ennemis, ils en firent un grand carnage; & en mémoire de cette victoire, ils célébroient, dit-on, cette fête, & l'on nomma ce jour-là, les Nones Caprotines, à cause de ce figuier sauvage, que les Romains appelloient *Caprificus*.

Ce même jour, on faisoit un festin aux femmes hors de la ville, sous des ramées faites de branches de figuier; & les esclaves faisoient une quête sous ces ramées, en jouant & en badinant. Ensuite, elles se frappoient les unes & les autres, & se jettoient des pierres en mémoire du secours, qu'elles avoient donné aux Romains dans cette occasion; mais, la plûpart des Historiens rejettent ce conte,

dit Plutarque. Auſſi, continue cet Auteur, cette manière de s'entr'appeller en plein jour, & cette ſortie qu'on faiſoit vers le marais de la chevre, comme des gens qui alloient à un ſacrifice, ſemblent s'accorder mieux avec la première hiſtoire ; à moins que ces deux aventures, ſi éloignées l'une de l'autre, ne ſoient arrivées par hazard le même jour.

Le texe de Plutarque porte Capratines, au lieu de Caprotines. Je ne ſçais pourtant s'il ne faudroit pas lire Caprotines dans le texte, puiſque le mot d'où Plutarque dérive celui-là, eſt καπροφίκος, *caprophicus*, comme l'écrit cet Auteur lui-même à l'endroit cité.

CAPRUS, *Caprus*, Κάπρος, (*a*) Éléen, fils de Pythagore, étoit un fameux Athlete. Il fut couronné deux fois en un même jour, en qualité de vainqueur, à la lutte & au pancrace. Ce fut le premier Athlete, qui ſe diſtingua de la ſorte. Son antagoniſte, au combat du pancrace, ſe nommoit Clitomaque. Il eut pour émule à la lutte Péaninus Eléen, qui la précédente Olympiade, avoit été proclamé vainqueur dans le même genre de combat, déjà illuſtre par le prix du pugilat, qu'il avoit remporté ſur la jeuneſſe aux jeux Pythiques, & par les prix de la lutte & du ceſte qu'il avoit eus depuis en un même jour, & aux mêmes jeux. Ainſi, Caprus eut beſoin de force & de courage pour l'emporter ſur un tel adverſaire. On lui fit l'honneur de lui dreſſer deux ſtatues à Olympie.

CAPRUS, *Caprus*, Κάπρος, divinité. *Voyez* Cabrus.

CAPSA, *Capſa*, Κάψα, (*b*) ville d'Afrique, étoit ſituée dans la Byzacène. M. d'Anville, dans ſes cartes, met cette ville dans les montagnes. Quelques exemplaires de Ptolémée portent Campſa. La Notice d'Afrique met parmi les évêques de la Byzacène, Vindemialis Capſenſis ; & Saint Auguſtin, en parlant contre les Donatiſtes, fait mention de Donatule de Capſe.

On ne ſçait pas trop ſi c'eſt la même que Marius prit, & dont Salluſte a parlé. Bochart aſſure que ce n'eſt pas la même ; & il s'appuie ſur l'autorité d'un Géographe Arabe, qui place à peu près au même lieu que Ptolémée, une Capſa, qu'il dit être une jolie ville, entourée de murailles, avec une rivière, qui paſſe auprès, &c. & au milieu une fontaine, nommée Tarmid. Or, ce ne peut être la Capſa, dont parle Salluſte, puiſque les aſſiégeans furent obligés d'apporter de l'eau de fort loin.

Celle dont il eſt ici queſtion, eſt la même qu'Antonin met entre Télepte & Tacape. Elle étoit ſur une petite rivière qui tombe dans le golfe, que forme à ſon embouchure le fleuve Triton. On ne peut pas nier que Maſiniſſa avança fort loin du côté de l'Orient l'intérieur du royaume de Numidie, & que Juba le poſſéda de même. Et le ſçavant évêque d'Ox-

(*a*) Pauſ. pag. 272, 273. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. I. pag. 269.

(*b*) Ptolem. L. IV. c. 3.

fort, qui a travaillé sur le Concile de Carthage, tenu par Saint Cyprien, dit au sujet de Télepte & de Ségéomes, que ces deux villes étoient dans la Numidie Byzacène, c'est-à-dire, dans la partie de la Byzacène, dont les Numides étoient maîtres.

M. Spon rapporte une épitaphe, où se lit le nom de Capsa :

M. ANTONIO M. F.
SERGIA PATERNIANO.
NAT. CAPSA.

M. Spon lit comme si c'étoit *natione Capsa*, & l'entend de la Capsa de Jugurtha. Cette épitaphe est aussi raportée par Cellarius. Elle ne leve cependant aucune difficulté. Mais, le Géographe Arabe est décisif. Ce qu'ajoûte Cellarius, que si la Capsa de Salluste & celle de Ptolémée sont différentes, il faut entendre celle dont parle l'épitaphe, de celle de la Byzacène, est fort sensé ; car, celle de la Numidie fut détruite par César, & on ignore qu'elle ait été rétablie.

CAPSA, *Capsa*, Κάψα, (*a*) autre ville d'Afrique, située dans la Numidie. Florus dit qu'elle étoit au milieu de l'Afrique. C'est celle dont parle Salluste, qui en donne la description suivante.

Au milieu d'un vaste désert s'élevoit une grande & riche ville, nommée Capsa, dont on attribuoit la fondation à Hercule Libyen. Les habitans ne payoient aucun tribut au roi de Numidie ; & leur gouvernement étoit doux, ce qui les rendoit très-fideles. Ils s'imaginoient que non seulement leurs murs, leurs armes & leurs troupes, mais encore les difficultés du terrein, les mettoient assez à l'abri des attaques de leurs ennemis. A l'exception du voisinage de la ville, tout le reste étoit une grande plaine déserte, inculte, sans eau, infectée par des serpens, dont la fureur, comme celle des autres bêtes sauvages, s'irritoit faute de nourriture. Ajoûtez que rien ne rend le serpent, naturellement mauvais, plus furieux que la soif.

Marius, faisant la guerre à Jugurtha, avoit une extrême passion de se rendre maître de cette place, tant à cause de son importance pour la guerre, qu'à cause des difficultés de l'entreprise ; car, il n'ignoroit pas, dit Salluste, combien de gloire Métellus s'étoit acquise par la prise de Thala. Ces deux villes se ressembloient assez par leur assiette & par leurs fortifications, avec cette différence qu'aux pieds des murs de Thala couloient extérieurement quelques fontaines, & que ceux de Capsa n'en avoient qu'une seule d'eau vive, renfermée dans l'enceinte de leur ville ; au surplus on se servoit d'eau de pluie. Cette disette d'eau étoit d'autant plus supportable dans ce lieu, & dans tous les autres païs de l'Afrique, éloignés de la mer, où la vie étoit plus

(*a*) Sallust. in Jugurth. c. 60. *& seq.* Strab. pag. 831. Flor. L. III. c. 1. Plin. Tom. I. p. 248. Crév. Hist. Rom. T. V. p. 372. *& suiv.*

groffière, que les Numides s'y nouriffoient de lait & de vénaifon, fans chercher, ni fel, ni ragoût. L'on ne buvoit ni ne mangeoit dans ce païs, que quand on étoit preffé par la faim ou par la foif, & jamais par gloutonnerie ni par débauche.

Le général Romain eut grande attention à cacher fon deffein, & du refte, il prit des mefures avec beaucoup de prudence. Il commença par enlever dans les campagnes tout le bétail, qu'il donna en garde à la cavalerie auxiliaire, avec ordre de le faire toujours avancer avec les troupes. Chaque jour, on diftribuoit un certain nombre de pieces de ce bétail dans l'armée ; & du cuir des animaux qu'on avoit tués, Marius en faifoit faire des outres. Le fixième jour, on arriva près du fleuve du Tanaïs. Marius s'y arrêta ; & après avoir légerement fortifié un camp, il fit manger fes troupes, & leur ordonna de fe tenir prêtes à marcher au foleil couchant. Là ayant laiffé tout le bagage, les foldats fe chargerent d'eau, eux & les bêtes de voiture. Dès que l'heure fut venue, on leva le camp fans prendre aucun repos, qu'après avoir marché toute la nuit. L'on fit de même la nuit fuivante; & enfin la troifième, on arriva beaucoup avant le jour dans un lieu plein d'éminences, éloigné de deux milles de Capfa. Là Marius, s'étant caché avec toute l'adreffe, dont il étoit capable, attendit le jour à la tête de fon armée. Dès que le foleil commença à luire, les habitans, qui ne craignoient rien moins que la guerre, fortirent en foule de la ville. Auffi-tôt, Marius fit avancer en diligence vers Capfa toute la cavalerie, accompagnée des fantaffins les pl- légers à la courfe, avec ordre de fe faifir des portes. Il les [illegible] avec précipitation, fans jamais, ni fe déranger, ni permettre le pillage. Une mauvaife difpofition d'affaires, une terreur générale, un malheur imprévu, la prife d'un grand nombre de citoyens, qui, étant fortis de la ville, étoient tombés entre les mains de leurs ennemis, le tout enfemble obligea les habitans de fe foumettre, dans le moment qu'ils s'apperçurent du piege. Enfuite, on mit le feu dans toute la ville; on paffa au fil de l'épée toute la jeuneffe Numidienne. Le refte fut vendu, & le butin partagé aux troupes.

Ce ne furent, ni l'avarice, ni la cruauté de Marius, qui le porterent à une conduite fi oppofée aux loix de la guerre, mais les avantages que Jugurtha pouvoit retirer de cette place, & les difficultés qu'il prévoyoit à la garder, jointes à l'inconftance & à l'infidélité d'un peuple, qu'on ne pouvoit fixer, ni par les bienfaits, ni par les menaces. Toutes ces raifons fuffifent-elles pour juftifier une cruauté contraire au droit des gens, exercée contre des habitans qui fe font rendus de bonne foi? Ne pouvoit-on pas fe contenter de rafer la place? Il y a long-tems que dans la guerre, les motifs d'intérêt l'emportent fur la juftice, & tiennent lieu de raifons.

Cellarius dit que la ville, dont

il s'agit ici, eſt la même qui eſt marquée au troiſième ſegment & à la pénultième ligne de la Table de Peutinger. Il ſe trompe. Il n'a pas fait réflexion que cette Capſa y eſt miſe bien diſtinctement à vingt-quatre mille pas du village de Gémelles, & que par conſéquent c'eſt la même que celle d'Antonin. Il ne faut que des yeux & une légere attention pour en convenir. D'ailleurs, elle eſt nommée colonie ſur cette Table; ce qui ne convient pas à la Capſa, dont nous parlons. Le détail, que nous venons de faire de celle-ci d'après Salluſte, eſt une nouvelle preuve, qu'elle n'a rien de commun que le nom avec celle de l'article précédent. Strabon dit que dans la guerre, que Céſar fit avec Scipion, dans laquelle mourut le roi Juba, pluſieurs villes furent détruites avec leurs Chefs. Il met Capſa de ce nombre; ce qui prouve qu'elle s'étoit rétablie depuis le déſaſtre qu'elle avoit eſſuyé de la part de Marius. Strabon avoit dit auparavant que le tréſor de Jugurtha étoit à Capſa.

Bochart dérive le nom de Capſa de l'Hébreu Caphas, qui veut dire preſſer, reſſerrer, parce que cette ville étoit comme preſſée & reſſerrée entre les déſerts, qui l'environnoient.

CAPSA, *Capſa*, Κάψα, (*a*) autre ville d'Afrique, que Ptolémée place dans la Libye intérieure. Ce Géographe dit qu'elle étoit vers la ſource du Bagradas, parce qu'il ſuppoſoit cette ſource beaucoup plus méridionale, qu'elle ne l'eſt effectivement. Cellarius fait encore pis; car, il la met aſſez près du fleuve Niger dans ſa carte. M. de la Martinière ne croit pas que cette Capſa ſoit différente de celle de Salluſte. Les déſerts dont elle étoit environnée, ajoûte-t-il, conviennent à la Libye; & Ptolémée ne faiſant mention d'aucune Capſa dans la Numidie, c'eſt ſans doute celle-ci, dont les Numides étoient maîtres, quoiqu'elle fût hors de la Numidie proprement dite.

CAPSA, *Capſa*, Κάψα, ville de Macédoine dans la Chalcidique, près de Pallène, ſur le golfe Thermaïque, au rapport d'Étienne de Byzance.

CAPSAIRE, *Capſarius*, nom, que l'on donnoit chez les Romains & chez les Grecs à ceux qui gardoient, dans les bains publics, les habits des perſonnes, qui prenoient le bain. On appelloit auſſi Capſaires certains domeſtiques, qui accompagnoient les enfans, lorſqu'ils alloient aux écoles publiques, & qui portoient leurs livres dans une boëte appellée Capſa. Un évêque d'Auxerre, c'eſt Remi, appelle les Juifs les Capſaires des Chrétiens, parce qu'ils nous ont conſervé les Livres ſaints.

CAPSE, *Capſa*. (*b*) Les Anciens appelloient ainſi un ſiege, que l'on mettoit ſur certaines voitures roulantes, & qui avoit

(*a*) Ptolem. L. IV, c. 6.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV, pag. 194.

la

la forme d'une petite caiſſe.

CAPSIENS, *Capſenſes*, peuples ainſi nommés de Capſa leur ville. Ils ſont appellés Capſitains, dans Pline. *Voyez* Capſa.

CAPSITAINS, *Capſitani.* *Voyez* Capſiens.

CAPTIENS, *Captiani*, (*a*) peuples, dont Cornélius Népos fait mention dans la vie de Datamès. » Autophradate, dit-il, menoit » avec lui vingt mille hommes » de cavalerie étrangère, cent » mille d'infanterie, de ceux que » les Perſes appellent Cardaces, » & trois mille frondeurs de la » même eſpèce de gens. Il avoit, » outre cela, huit mille Cappa» dociens, dix mille Arméniens, » cinq mille Paphlagoniens, dix » mille Phrygiens, cinq mille » Lydiens, environ trois mille, » tant Aſpendiens que Piſidiens, » deux mille Ciliciens, autant de » Captiens, trois mille Grecs » ſoudoyés, & un très-grand nom» bre de troupes armées à la lé» gere. «

Il y a, dans la plûpart des éditions de Cornélius Népos, *Caprianorum*, au lieu de *Captianorum.* Comme on ne trouve point le nom de ces peuples dans les anciens Géopraphes, certains voudroient, ſelon quelques éditions, y ſubſtituer la leçon de Caſpiens, nom des peuples qui habitoient le long de la mer Caſpienne. Ortélius n'approuve pas néanmoins ce changement; & il fonde ſa raiſon ſur ce que les peuples, dont Cornélius Népos fait ici le dénombrement, étoient tous de l'Aſie mineure, & que les peuples de la mer Caſpienne n'en étoient point. La Martinière penſe comme Ortélius. Cette conjecture, dit-il, n'étant fondée que ſur ce que les Captiens ne ſont point connus d'ailleurs, me paroît frivole.

CAPTIF, *Captivus.* On appelloit ainſi, ceux que l'on prenoit à la guerre. Les Captifs à Rome étoient menés en triomphe, & ils ſuivoient le char du vainqueur.

CAPTIVITÉ, *Captivitas*, nom célebre dans les Écritures, parce que Dieu puniſſoit ordinairement les infidélités de ſon peuple par des Captivités ou ſervitudes, dans leſquelles il permettoit qu'il tombât.

La première de ces Captivités ou ſervitudes eſt celle d'Égypte, dont Moïſe délivra les Iſraëlites. Cette première Captivité doit être conſidérée plutôt comme un effet de la Providence, qui la permit, pour manifeſter ſa gloire, que comme une punition des crimes du peuple d'Iſraël. Cette Captivité dura fort long-tems, comme on peut le voir dans le Livre de l'Exode.

L'on compte enſuite ſix autres Captivités ou ſervitudes, qui arriverent ſous les Juges; la première eut lieu ſous Chuſan Raſathaïm, roi de Méſopotamie. Elle dura environ huit ans. La ſeconde arriva ſous Églon, roi de Moab. Ce fut Aod, qui en délivra Iſraël.

(*a*) Corn. Nep. in Datam. c. 8.

On met la troisième sous les Philistins. Les Israëlites en furent délivrés par Samgar. La quatrième est placée sous Jabin, roi d'Azor; elle dura vingt ans, & finit du tems de Débora & de Barac. La cinquième arriva sous les Madianites. Gédéon en affranchit les enfans d'Israël. On place enfin la sixième sous les Ammonites & les Philistins, dans le tems que Jephté, Abésan, Élon, Abdon, Héli, Samson & Samuël, étoient Juges dans Israël.

Mais, les plus grandes & les plus fameuses Captivités des Hébreux, ce sont celles qui arriverent dans Israël & dans Juda, sous les Rois de l'un & de l'autre royaume de ce nom.

CAPTIVITÉS D'ISRAEL.

(*a*) Théglathphalazar, roi des Assyriens, vers l'an du monde 3264, prit plusieurs villes du royaume d'Israël, & en emmena un grand nombre de captifs, principalement des tribus de Ruben, de Gad & de la demi-tribu de Manassé. Depuis, Salmanasar prit & ruina Samarie, après trois ans de siege, vers l'an du monde 3283, & emmena au de-là de l'Euphrate, les tribus, que Théglathphalazar avoit épargnées. On croit communément que cette Captivité fut sans retour, & que les dix tribus ne revinrent jamais de leur dispersion. Tel est le sentiment de Josephe, qui assure qu'on les reconnoissoit encore de son tems dans les provinces d'au de-là de l'Euphrate, où elles étoient en si grand nombre, qu'on ne pouvoit les compter. Et Saint Jérôme, écrivant sur ces paroles du prophete Osée: *Appellez-là Lo-ruchama, c'est-à-dire, celle dont on n'a point pitié, parce que je ne ferai plus touché de miséricorde pour la maison d'Israël, & que je leur enleverai tout ce qui leur reste*, dit que la Captivité des dix tribus duroit encore de son tems, & qu'elles étoient assujetties aux rois de Perse.

Cependant, quand on examine avec soin les Écrits des Prophetes, on trouve le retour de la Captivité des tribus d'Israël, marqué d'une manière presque aussi claire, que celui des tribus de Juda & de Benjamin. Le même Osée, que l'on cite, pour prouver que les dix tribus ne revinrent point de leur Captivité, dit ailleurs: *Mais, un jour, les enfans d'Israël seront comme le sable de la mer, qui ne peut ni se mesurer ni se compter; & dans le même lieu où on leur a dit, vous n'êtes plus mon peuple; on leur dira: vous êtes les enfans du Dieu vivant*. Il dit encore dans un autre endroit: *Ils s'envoleront avec empressement de l'Égypte, comme un oiseau, & de l'Assyrie comme une colombe; & je les établirai dans leurs maisons, dit le Seigneur*. Amos s'exprime ainsi: *Je ferai revenir de Captivité, Is-*

(*a*) Reg. L. IV. c. 15. v. 29. c. 18. v. 9. *& seq.* Esdr. L. I. c. 6. v. 16, 17. Tobi. c. 14. v. 6, 7. Isaï. c. 11. v. 12, 13. Jerem. c. 3. v. 18. c. 31. v. 8. *& seq.* Ezech. c. 37. v. 16, 17. Osee. c. 1. v. 6, 10. c. 11. v. 11. Abdi. v. 18, 20. Amos. c. 9. v. 14, 15.

raël qui est mon peuple. Ils rebâtiront les villes désolées, & ils les habiteront. . . . . Je les établirai dans leur païs, & je ne les arracherai plus à l'avenir de la terre, que je leur ai donnée. On lit aussi dans Abdias les paroles suivantes: *La maison de Jacob sera un feu, la maison de Joseph une flamme, & la maison d'Esaü une paille seche. Ils y mettront le feu; & ils la dévoreront sans qu'il en reste la moindre chose. . . . . L'armée des enfans d'Israël, qui avoit été transférée hors de son païs, possédera toutes les terres des Chananéens jusqu'à Sarepta;* & *les villes du Midi obéiront à ceux, qui avoient eté emmenés de Jérusalem jusqu'aux extrêmités de l'Empire de Babylone.*

Ce ne sont pas seulement les petits Prophetes, qui s'expriment d'une manière si positive sur le retour d'Israël. Les grands Prophetes, tels qu'Isaïe, Jérémie, Ézéchiel, parlent tous aussi expressément de ce retour. Isaïe dit: *Le Seigneur levera son étendard parmi les nations, il réunira les fugitifs d'Israël, & rassemblera des quatre coins de la Terre, ceux de Juda, qui avoient été dispersés. La jalousie d'Éphraïm sera détruite; & les ennemis de Juda périront. Éphraïm ne sera plus envieux de Juda; & Juda ne combattera plus contre Éphraïm.* Ézéchiel reçoit cet ordre du Seigneur: *Fils de l'homme, prenez un morceau de bois, & écrivez dessus pour Juda & pour les enfans d'Israël, qui lui sont unis. Prenez encore un autre morceau de bois, & écrivez dessus: Ce bois est pour Joseph, pour Éphraïm, pour toute la maison d'Israël, & pour ceux qui lui seront unis. Approchez ensuite ces deux morceaux de bois l'un de l'autre pour les unir; & ils demeureront en votre main, comme un seul morceau de bois.* Toutes ces expressions ne signifient autre chose, sinon la réunion d'Israël & de Juda. On lit dans Jérémie: *En ce tems-là, la maison de Juda ira trouver la maison d'Israël; & ils reviendront ensemble de la terre de l'Aquilon, dans la terre, que j'ai donnée pour héritage à vos Peres.* On lit dans un autre endroit du même Jérémie: *Je les amenerai de la terre d'Aquilon, je les assemblerai des extrêmités du monde. L'aveugle & le boiteux, la femme grosse & la femme qui enfante, seront parmi eux mêlés ensemble, & reviendront ici en grande foule. Ils s'en sont allés fondant en larmes, & je les ramenerai avec une abondance de miséricorde. Je les conduirai à des torrens d'eau, & par un chemin droit, où ils ne feront aucun faux pas, parce que je suis le pere d'Israël, & qu'Éphraïm est mon premier-né. Écoutez Gentils, la parole du Seigneur: Annoncez ceci aux isles les plus reculées, & dites leur: Celui, qui a dispersé Israël, le rassemblera, & le gardera comme un Pasteur garde son troupeau.* Jérémie fournit beaucoup d'autres expressions semblables. Les autres Prophetes en fourniroient également un nombre, si cela étoit nécessaire.

Si l'on joint aux Prophetes, les Livres historiques de l'Écriture Sainte, on y verra aussi les Is-

raëlites revenir dans leur païs, comme ceux de Juda & de Benjamin. Tobie le pere, dans le discours qu'il fait, sur le point de mourir, à Tobie son fils, & à ses petits-fils, assure *que la ruine de Ninive est proche, parce qu'il faut que la parole de Dieu soit accomplie; que ceux qui auront été dispersés hors de la terre d'Israël, y retourneront; & que tout le païs d'Israël, qui a été désert, sera repeuplé.* Entre ceux qui revinrent de Captivité avec Zorobabel, on compte les enfans d'Éphraïm & de Manassé, qui s'établirent à Jérusalem avec ceux de Juda. Lorsqu'on fit ensuite la Dédicace de la Maison de Dieu, on offrit cent veaux, deux cens béliers, quatre cens agneaux *& douze boucs, pour le péché de tout Israël, selon le nombre des tribus d'Israël.* Du tems des Maccabées, aussi-bien que du tems du Sauveur, on voyoit la Palestine entière peuplée d'Israëlites, de toutes les tribus indifféremment.

La Chronique des Samaritains avance que l'an 35 du pontificat d'Abdélus, les Israëlites revinrent de leur Captivité par la permission du roi Saurédius, au nombre de trois cens mille, sous la conduite d'Adus, fils de Simon.

CAPTIVITÉS DE JUDA.

On compte jusqu'à quatre Captivités de Juda.; la première se rapporte à l'an du monde 3398, du tems du roi Joakim, lorsque Daniel & ses compagnons furent menés Captifs à Babylone. La seconde tombe vers l'an du monde 3401, la septième année du regne de Joakim, lorsque Nubuchodonosor emmena à Babylone un grand nombre de Juifs. La troisième arriva l'an du monde 3406, la quatrième année du regne de Jéchonias, lorsque ce Prince fut mené à Babylone avec une partie de son peuple. La quatrième enfin, arriva vers l'an du monde 3416, sous le regne de Sédécias. C'est à cette époque, que plusieurs font commencer les soixante-dix années de Captivité; prédites par le prophete Jérémie.

Les Juifs furent conduits à Babylone par Nabuchodonosor, qui, voulant faire de cette ville la capitale de l'Orient, y transporta pour la peupler un très-grand nombre de Nations, d'entre celles qu'il avoit subjuguées en différens païs. Les Juifs y eurent des Juges & des Anciens, qui les gouvernoient & les jugeoient selon leurs Loix. On en trouve la preuve dans l'histoire de Susanne, qui avoit été jugée & condamnée à mort par les Anciens de sa nation. Cyrus permit aux Juifs de s'en retourner dans leurs païs, l'an du monde 3457, qui étoit la première année de son regne à Babylone; mais, ils n'obtinrent la permission de rétablir le temple de Jérusalem, & on ne vit le parfait accomplissement des prophéties, qui avoient prédit la fin de la Captivité après soixante-dix ans, que l'an du monde 3486. Ce fut alors que Darius, fils d'Hystaspe, permit aux Juifs, par une ordonnance particulière, de rebâtir le Temple. Enfin, l'an du monde 3537, Arta-

xerxe Longue-Main renvoya Néhémie à Jérusalem. Les Juifs assurent qu'il n'y eut que le rebut de leur nation, qui revint de la Captivité, & que les principaux demeurerent dans les établissemens, qu'ils s'étoient faits dans la Babylonie. Ils y ont été, en effet, très-nombreux depuis la transmigration, qui arriva sous Nabuchodonosor.

Chefs de la Captivité d'Orient, & de celle d'Occident.

Depuis la ruine du temple de Jérusalem par les Romains, les Juifs se vantent d'avoir toujours eu des Chefs, appellés les chefs de la Captivité d'Orient, & les chefs de la Captivité d'Occident.

Les chefs de la Captivité d'Orient gouvernoient les Juifs, qui habitoient à Babylone, dans la Chaldée, dans l'Assyrie & dans la Perse; & le chef de la Captivité d'Occident gouvernoit ceux, qui demeuroient en Judée, en Égypte, en Italie & dans les autres parties de l'Empire Romain.

Les Juifs mettent une grande différence entre les chefs de la Captivité d'Occident, & ceux de la Captivité de Babylone. Les premiers s'appelloient Rabban; & les autres, Rabbana. Ceux-ci descendoient de David en ligne directe par les mâles; au lieu que ceux-là n'en descendoient que par les femmes. Ils disent de plus, que la maison de David est dans toute sa vigueur, parce qu'il y a encore des personnes illustres de cette famille à Babylone, parmi lesquelles on choisit des chefs de la nation, comme on a toujours fait depuis un tems immémorial. C'est ainsi que le content les Juifs.

Le chef de la Captivité d'Occident résidoit en Judée, & faisoit sa demeure ordinaire à Tibériade. Il prenoit le titre de Rosch-Aboth, c'est-à-dire, chef des Peres. Il présidoit aux assemblées & dans les Synagogues. Il décidoit des affaires importantes de la nation & des cas de conscience. Il levoit des tributs pour subvenir aux frais de ses visites. Il avoit sous lui des officiers, qui parcouroient les provinces pour y faire exécuter ses ordres. Les Juifs croyent que l'institution de ces Chefs précéda de cent ans la ruine du Temple; car, ils racontent que trente ans avant la naissance de Jesus-Christ, Hillel, surnommé le Babylonien, étant arrivé à Jérusalem, fut consulté sur la célébration de la fête de Pâque, qui tomboit cette année-là un Samedi, & que l'on fut si content de sa décision, qu'on le fit chef de sa Nation, & que sa postérité lui succéda jusqu'au cinquième siecle de l'Ére Chrétienne, auquel les chefs d'Occident furent abolis.

Les auteurs Juifs ne conviennent pas touchant le nombre de ces Chefs. Les uns en content treize depuis Hillel, & les autres, dix seulement. En voici les noms; Hillel I, Babylonien; Siméon I, son fils; Gamaliel I, fils de Siméon I; Siméon II, fils de Gamaliel I; Gamaliel II, fils de Siméon II; Siméon III, fils de Siméon II; Judas I, fils de Siméon III; Gamaliel III, fils de Judas I;

Judas II, fils de Gamaliel III; Hillel II, fils de Judas II; Judas III, fils de Hillel II; Hillel III, fils de Judas III; Gamaliel IV, fils de Hillel III.

Quant au chef de la Captivité de Babylone, ou d'Orient, on n'en sçait ni l'origine, ni la suite. Il paroît seulement qu'il ne subsistoit point avant la fin du second siecle. On ne songea point à nommer des chefs de Captivité pendant que le Temple subsista. Les Juifs d'Orient, comme ceux d'Occident, demeurerent soumis au grand Sacrificateur. Aucun Historien n'a parlé de ces prétendus chefs de Captivité avant la ruine du Temple. Le premier de ces Chefs, qui paroît sur la scene, est Huna, qui ne vivoit que sur la fin du second siecle de l'Église; & depuis Huna, jusqu'à la perfection du Thalmud, c'est-à-dire, dans un espace de trois cens ans, à peine en produit-on trois. Les Juifs prétendent que c'est parmi ces Chefs de la Captivité d'Orient, qui étoient tous de la tribu de Juda & de la race de David, que se trouvoit le sceptre de Juda, dont parle Jacob, & que parmi les Chefs de la Captivité d'Occident, dont nous avons parlé, se trouvoit le Législateur, dont il est fait mention au même endroit.

Les auteurs Juifs décrivent avec pompe la manière dont le chef de la Captivité d'Orient étoit établi. Les chefs des Académies voisines, les Sénateurs & le peuple se rendoient en foule à Babylone. Le chef de la Captivité s'asseyoit sur un trône; & le chef de l'Académie de Syrie le haranguoit, & l'exhortoit à ne pas abuser de son pouvoir. Le jeudi suivant, les directeurs des Académies lui imposoient les mains dans la Synagogue; le samedi matin, il étoit conduit à la Synagogue en cérémonie. Il y faisoit un sermon, & donnoit la bénédiction au peuple. Quelques jours après, il alloit à l'audience du roi de Babylone, qui lui faisoit de très-grands honneurs.

Les chefs de la Captivité d'Orient ont eu quelquefois leur domicile à Mahazia; mais, il fut transféré delà à Babylone. On comptoit dans cette ville dix sieges de Justice, sur lesquels ils présidoient. On y comptoit aussi vingt-huit Synagogues, entre lesquelles celle du chef de la Captivité étoit distinguée par la beauté & la magnificence de la structure. Devant l'armoire, qui renfermoit la Loi, étoit un tribunal élevé de dix dégrés, sur lequel étoit placé le siege du chef de la Captivité & de sa maison. Son empire s'étendoit sur tous les Juifs, dispersés dans l'Assyrie, dans la Chaldée & dans le royaume des Parthes. Benjamin de Tudele, qui vivoit au douzième siecle, dit qu'il trouva encore dans ce païs un chef de la Captivité d'Orient; mais, on n'en connoît plus depuis ce tems-là, peut-être même étoient-ils supprimés dès-auparavant.

Il seroit à souhaiter que la succession & l'histoire de ces chefs de la Captivité, tant d'Orient que d'Occident, fussent mieux prouvées & plus suivies. Les historiens Juifs sont très-peu exacts, & les

Historiens étrangers ne nous apprennent rien du tout sur ces chefs de Captivité. Il faut en excepter le chef de la Captivité d'Occident, dont l'empereur Adrien, Origène, Saint Jérôme & le code Théodosien, font mention. Mais, ils ne disent rien du chef de la Captivité d'Orient, parce qu'il vivoit sous la domination des Perses.

Après les premières nouvelles, qui vinrent en Portugal, de la découverte, qui avoit été faite du Prestejan, ou roi d'Éthiopie, & qui portoient que ce Prince étoit de la race de Salomon; que tous ses sujets étoient circoncis; qu'ils observoient le Sabbat; qu'ils s'abstenoient de la chair de porc; & qu'ils avoient diverses autres coûtumes Judaïques; on crut d'abord que ces peuples étoient des Juifs. Comme il y avoit deux Juifs parmi ceux qu'on avoit choisis pour cette découverte, ils ne manquerent pas d'exagérer aux leurs, toutes ces circonstances. Il n'en fallut pas davantage pour persuader à toute la nation des Juifs, qu'il y avoit un roi Juif en Afrique; & ils en tirerent toutes les conséquences favorables à leurs préjugés. Le Rabbin Abarbanel, qui étoit alors à Lisbonne, se servit, en quelque endroit de ses Commentaires sur les Prophetes, des premières relations des Portugais sur le grand nombre de Juifs qu'ils avoient trouvé dans les Indes. Ceux de Constantinople firent imprimer une traduction Espagnole, d'une prétendue lettre du Prestejan en caractères Hébreux, & elle se répandit par tout en diverses langues. Mais, on ne tarda pas à reconnoître la fausseté de cette opinion des Juifs, lorsque les Portugais, étant entrés dans l'Éthiopie, trouverent que quoique ces peuples eussent plusieurs pratiques Judaïques, dont quelques Auteurs modernes ont tâché de les justifier, ils n'en étoient pas moins Chrétiens. Ainsi, tout le système, qu'on avoit bâti sur ce fondement, pour prouver que le sceptre n'étoit pas encore sorti de Juda, tomba de soi-même.

CAPUCHON, (a) sorte d'habillement. On apperçoit des Capuchons sur certains monumens Égyptiens; & M. le comte de Caylus dit, à cette occasion, que l'usage des Capuchons lui paroîtra toujours extraordinaire dans un païs aussi chaud que l'Égypte.

CAPULE. C'étoit, chez les Romains, une biere ou cercueil, pour porter les morts en terre. De-là vient qu'on appelloit les vieillards *Capulares senes*, & les criminels condamnés à mort, *Capulares rei*, pour exprimer que les uns & les autres étoient sur le bord de leur fosse, & près de la biere ou du tombeau.

CAPURIONS. La ville de Rome est encore aujourd'hui divisée, comme elle l'étoit du tems des Césars, en quatorze régions ou quartiers, que les Italiens nomment *Rio*. Ils en ont seulement changé les noms. Il en est arrivé de même des officiers. Ils étoient,

(a) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. Tom. V. pag. 45.

sous les Empereurs, au nombre de dix-huit; il y en a tout autant aujourd'hui. Ils s'appelloient, du tems d'Auguste, *Curatores regionum urbis*; on les nomme à présent Capurioni. Leurs fonctions sont les mêmes; & c'est à eux d'entretenir la tranquillité publique, d'empêcher qu'il ne se commette des violences dans les rues, d'en informer les Magistrats de police, de veiller à ce que chaque citoyen s'applique à une profession honnête, de poursuivre les gens de mauvaise vie, de chasser les fainéans, d'avoir l'œil sur les édifices publics, d'assembler les citoyens quand il en est besoin, de surveiller les boulangers, les bouchers & autres gens d'art. On voit par-là que les *Curatores urbis* des Anciens, les Capurions des Italiens d'aujourd'hui, & ce qu'on appelle Commissaires à Paris, ont beaucoup de rapport entre eux.

CAPUSA, *Capusa*, (*a*) fils d'Œsalce, roi de Numidie. Il avoit un frere, qui n'étoit encore qu'un enfant, quand Œsalce mourut. Capusa prit aussi-tôt les renes du gouvernement. Mais, comme ce Prince, quoique de la famille Royale, avoit peu d'autorité parmi les siens, & qu'il n'avoit pas assez de forces pour se maintenir sur le trône; un certain Mézétulus de la race des Rois, mais d'une branche toujours ennemie de celle qui regnoit actuellement, & qui lui avoit souvent disputé l'Empire, se souleva. Et profitant de l'affection, que les peuples avoient pour lui, & de la haine qu'ils portoient au dernier Roi, il se mit en campagne à la tête d'une armée, & força le Roi d'en venir à une bataille, qui devoit décider entr'eux de l'Empire. Capusa fut tué dans cette action, avec un grand nombre des principaux de l'État; ensorte que toute la nation des Massyliens se soumit à la puissance de Mézétulus.

CAPUT. Ce terme, qui, en Latin, veut dire tête en général, a plusieurs significations en Géographie.

Caput, joint au nom d'une rivière, veut dire la source de cette rivière.

Caput, est employé quelquefois par certains, au lieu de *promontorium*, pour signifier un cap.

Caput, lorsqu'il est question d'une montagne, marque la cime ou le sommet de cette montagne.

Caput, quand il se trouve joint à un nom de ville, veut dire que c'est une ville capitale.

Caput, outre cela, entre dans la composition des noms Latins de plusieurs endroits particuliers.

CAPUT AFRICÆ, (*b*) la tête de l'Afrique. Une partie de la première région de la ville de Rome s'appelloit ainsi, parce qu'apparemment on voyoit de-là, du haut de quelque lieu éminent, la tête de l'Afrique.

CAPUT CŒNÆ. (*c*) On

(*a*) Tit. Liv. L. XXIX. c. 29.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 184.

(*c*) Coût. des Rom. par M. Nieup. p. 313.

appelloit ainsi chez les Romains le principal mets du fond du repas proprement dit.

CAPYES, *Capyæ*, ville du Péloponnèse dans l'Arcadie, située auprès de Mantinée. Denys d'Halicarnasse & Strabon en font mention, & croyent qu'elle fut bâtie par Énée. C'est la même dont nous avons parlé sous le nom de Caphyes. *Voyez* Caphyes.

CAPYS, *Capys*, (*a*) Prince Troyen, fils d'Assaracus & d'une fille du Simoïs. Il épousa Thémis, fille d'Ilus, de laquelle il eut Anchise, qui fut pere d'Énée. Ce Capys doit être celui, dont parle Virgile au second livre de l'Énéïde.

CAPYS, *Capys*, (*b*) un des compagnons d'Énée. Le vaisseau qu'il montoit, fut écarté par la tempête, qu'Éole excita à la sollicitation de Junon, pendant qu'on faisoit voile de Sicile pour l'Italie.

CAPYS, *Capys*, (*c*) capitaine Troyen, qui tua Priverne d'un coup de fleche, comme le dit Virgile au neuvième livre de l'Éneïde. Ce capitaine pourroit bien être le même, dont il est fait mention au Livre suivant; & le Poëte attribue, à ce dernier, la gloire d'avoir donné son nom à la ville de Capoue; ce qui sembleroit désigner l'ayeul d'Énée, quoique cela ne soit guere possible; car, cet illustre Troyen devoit être mort dans ce tems-là. Il est vrai qu'on ne doit pas exiger d'un Poëte une si grande précision.

CAPYS, *Capys*, (*d*) fils de Capétus, ou d'Atys suivant d'autres, succéda à son pere au royaume d'Albe. Il tint la couronne pendant vingt-huit ans, depuis l'an 962 avant Jesus-Christ, jusqu'en 934. Il eut pour successeur Capétus, son fils.

Capys prenoit le surnom de Sylvius, comme tous les autres rois d'Albe, depuis Sylvius qui en avoit été le second. On attribue à Capys la fondation de Capoue dans la Campanie, quoique d'autres font honneur de cette fondation à Capys le Troyen, pere d'Anchise, mais sans aucune vraisemblance. Suétone parle de certaines lames d'airain, sur lesquelles on avoit gravé des lettres Grecques, & qui furent trouvées à Capoue dans le tombeau de Capys, l'année que Jules César fut tué. On y lisoit que quand les os de Capys seroient découverts, un des descendans de Jules seroit tué par les lions; d'où l'on prétend tirer une preuve incontestable, que Capys n'étoit point Troyen; car, vraisemblablement, dit-on, il ne se fût point servi de caractères Grecs.

(*a*) Homer. Iliad. L. XX. v. 239. Virg. Æneid. L. II. v. 35. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. VII. p. 413.

(*b*) Virg. Æneid. L. I. v. 187.

(*c*) Virg. Æneid. L. IX. v. 576. L. X. v. 145.

(*d*) Dionys. Halicarn. L. I. c. 15. Tit. Lit. L. I. c. 3. Virg. Æneid. L. VI. v. 768. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. p. 423.

CAPYS, *Capys*, (a) général des Samnites, ſelon Tite-Live. Cet Hiſtorien dit que ce fut ce général, qui donna ſon nom à la ville de Capoue, après s'en être rendu maître.

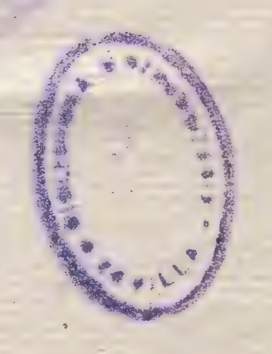
(a) Tit. Liv. L. IV. c. 37.

Fin du huitième Volume.

Approbation du Censeur Royal.

J'AI lu, par l'ordre de Monseigneur le Chancelier, le Tome huitième & neuvième d'un Manuscrit ayant pour titre : *Dictionnaire pour l'Intelligence des Auteurs Classiques, Grecs & Latins, tant Sacrés que Profanes* ; & je n'y ai trouvé rien qui puisse en empêcher l'impression. DONNÉ à Paris, le 27 de Mars 1770.

PHILIPPE DE PRÊTOT.









212

DICTIONNAI
DES. AUT
CLASSIQUES

TOM VIII

8


colorchecker CLASSIC
calibrite
mm